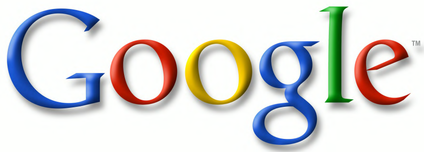
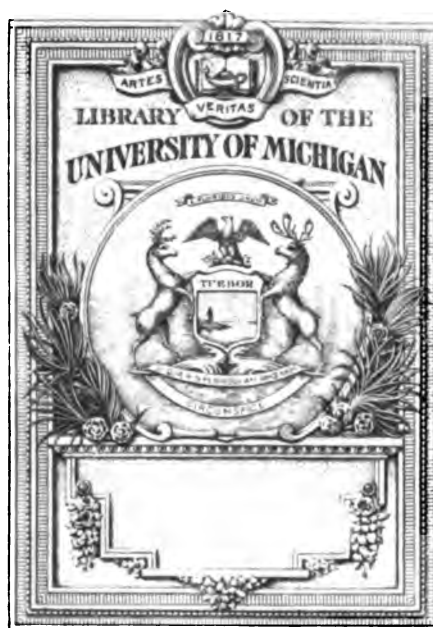



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

Archives départementales de la Gironde.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

GIRONDE

SERIE E SUPPLÉMENT, TOME DEUXIÈME (Nos 2164 à 3697)

RÉDIGÉ

PAR M. GASTON DUCAUNNÈS-DUVAL

EMPLOYÉ AUX ARCHIVES

ET, POUR LES DOCUMENTS ANTÉRIEURS A 1500,

PAR M. JEAN-AUGUSTE BRUTAILS

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT



BORDEAUX

IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU

11 — RUE GUIRAUDE — 11

1901

INTRODUCTION

Le présent volume d'inventaire sommaire est le second de la série E supplément. Il est relatif aux deux arrondissements de Blaye et de La Réole et renferme les articles 2164-3697.

Si on le rapproche du volume précédent, qui concernait les arrondissements de Bordeaux et de Bazas, on note, dans la longueur moyenne des articles de l'un et de l'autre, une différence assez considérable : les 229 communes de Bordeaux et de Bazas ont donné 2,163 articles, qui remplissent 358 pages, soit, par commune, à peu près 10 articles et une page et demie. Blaye et La Réole n'ont que 160 communes et 1,534 articles; mais ces 1,534 articles prennent 525 pages, ce qui fait par commune à peu près 10 articles et deux pages et demie. Je ne me serais pas attardé à cette constatation d'ordre matériel, si elle ne comportait pas une conclusion : c'est que les archives analysées dans le volume actuel présentent un intérêt particulier; c'est que la vie historique de la province a été plus intense dans ces régions fertiles du Blayais, où la Gironde apporte, avec le commerce, le mouvement et la prospérité, et surtout dans ce pays d'Entre-deux-Mers, où foisonnent, sous la verdure un peu sombre des vallons, les châteaux et les bastides, la force individualiste du seigneur féodal et la force collective de la commune. Blaye, Bourg, La Réole, Saint-Macaire, Monségur, Caudrot, Castelmoron, etc., ont conservé des archives curieuses, qui méritaient d'être inventoriées avec un soin spécial.

Comme le premier volume, celui-ci est, pour la très grande partie, l'œuvre de M. Gaston Ducaunnès-Duval; je n'ai guère analysé que les documents antérieurs au xvie siècle. Quelques articles sont dus à deux stagiaires : MM. Lanore et Gabory. Je tenais à ce que ces deux noms fussent écrits ici, d'abord parce que c'est de toute justice, ensuite et surtout pour consigner le souvenir d'une collaboration qui a été trop brève à mon gré.

Je ne saurais omettre de remercier MM. les Maires des arrondissements de Blaye et de La Réole, qui tous, sans exception, se sont prêtés au déplacement momentané des titres de leur commune, et MM. les Sous-Préfets, dont l'intervention obligeante nous a aidés à obtenir ce résultat.

J.-A. BRUTAILS.

Département de la Gironde.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE E SUPPLÉMENT

ARRONDISSEMENT DE BLAYE

CANTON DE BLAYE

Commune de Blaye.

E suppl. 2164. — AA. 1. (Cahier.) — In-4°, 34 feuillets.

1581. — Privilèges et chronique de la ville de Blaye. — « S'ensuivent les articles, les libertés, prévillèges et franchises par cy-devant donnés et octroyés par les Roys et aultres seigneurs de la ville de Blaye aux manans et habitans de lad. ville et chastellenye d'icelle. » — Les habitants doivent au « sieur de Blaye » 12 deniers bordelais pour chaque tonneau de vin sortant par mer de la châtellenie, à l'exception des nobles et clercs pour le vin de leur crû. Ils doivent, suivant les villages, un quart ou un tiers de boisseau de froment, mesure de Blaye, « pour raison du droict et debvoir de le contau ». Le blé dû au seigneur sur la récolte de la comtau, est amassé par les soins des confréries. Le seigneur ne peut aliéner le padouen de la comtau. Il y aura deux mesures pour mesurer led. blé, conservées dans les abbayes de St-Romain et de St-Sauveur. Le seigneur ne peut saisir les fiefs relevant des abbés, nobles, bourgeois et autres pour raison de crimes ou délits commis par les tenanciers. Chaque habitant est exempt du « bien » (corvée?), moyennant 3 s. bordelais. Les habitants sont exempts d'albergue et de charroi. Ils doivent une poule pour le droit de la comtau, s'ils ont deux poules ou plus. « Tous lesd. previllèges sont amplement escriptz et obtenuz *(sic)* en certaines lettres patentes escriptes en latin, seellées de huict seeaux, ... dattées de l'an mil deux cens soixante-ung ». — Analyse d'autres privilèges écrits sur « une peau de parchemin, commençant *Cognoguda causia sia,* seellées de cinq seeaulx ». Les bourgeois « du chasteau, des rues et des bourgs de Blaye » ont le droit d'user de la comtau et des padouens; les habitants de la ville fournissent deux hommes par nuit en temps de paix pour le guet; ceux de St-Romain et de St-Sauveur ne fournissent qu'un guet; en temps de guerre, le nombre est fixé par délibération. Obligation pour les habitants de « conduyre par mer le propre corps dud. sr de Blaye ... une marée de montant et l'autre de descendant », à peine de payer le salaire d'un marinier qui ferait led. voyage. Le testament d'un habitant mort sans lignée sera exécuté fidèlement; s'il n'y a pas de testament, les plus proches parents succéderont. En cas de décès d'un étranger sans héritier, ses biens sont régis par deux bourgeois pendant un an et un jour; si pendant ce temps il ne s'est présenté aucun héritier, une moitié des biens est employée au salut de son âme et l'autre moitié est attribuée au seigneur ou aux abbés, suivant que le décès a eu lieu en ville ou dans les faubourgs; si le défunt est marié, sa femme a droit à tous ses biens. Quand un habitant quitte la châtellenie « sans païer la contau », les habitants sont tenus de

suivre en armes le prévôt, si ce dernier juge à propos de le poursuivre. Les habitants de la ville peuvent aller résider dans les bourgs et *vice versa*. Le seigneur ne peut bannir un habitant offrant caution, sauf en cas de crime passible de mort, ni saisir pour dette le lit ou les armes d'un habitant à moins d'un ordre du Roi. Les habitants passeront par mer les pèlerins étrangers de préférence aux mariniers. Le chiffre de l'aide aux quatre cas est fixé à 60 livres. Les meubles des gens condamnés à mort pour meurtre commis dans la châtellenie appartiennent au seigneur, à charge de payer les dettes et, si le condamné est marié, le douaire; les immeubles reviennent aux héritiers. Le seigneur ne peut marier les fils, fille, neveu ou nièce d'aucun chevalier ou noble de Blaye sans en avoir été chargé par testament ou requis par les parties. S'il fait saisir un habitant, le « messagier » ne sera pas payé sur les biens du saisi. Le seigneur n'a pas le droit d'exiger des cautions. Il ne peut s'emparer des biens d'un accusé qu'après la sentence définitive; si l'accusé est exécuté, le seigneur aura sur ses meubles les droits que lui donnent les coutumes de Bordeaux. Le seigneur doit rendre la justice « sans dilation, selon que la coustume le requiert et sans despens », et faire lever les poules dues à raison du padouen de la comtau; en cas de contestation à ce sujet, l'habitant est cru sur parole. Condition du guet en paix et en guerre. En temps de guerre, deux bourgeois doivent « mander l'estiguect ». Les sergents du seigneur résideront en la terre de Blaye, sans être à charge aux habitants. « Tout plaist criminel des accusés en lad. ville et chastellenie » sera terminé dans la ville. Le seigneur « ne peult mettre aulcun gaige ou establissement » sans l'assentiment des habitants. Il respectera les coutumes et franchises. Il ne doit pas empêcher les testaments ni s'opposer à ce qu'ils soient exécutés, ni mettre obstacle aux mariages, ni exiger charrois, albergues, « pain à chiens, mesture pors chiens, paille, foyn, herbe, gerbe, ne cyvadage ». Fixation des redevances dues pour la comtau : « cartons de froment à la mesure que l'on vent le bon vin à Blaye », etc. Les abbés, nobles, clercs et religieux demeurant dans la ville et la châtellenie sont exempts de ces redevances ainsi que des 2 s. par tonneau de vin sortant par mer. Moyennant ces droits, tous les habitants de la châtellenie peuvent « user et exploicter franchement en lad. contau de Blaye et faire pasturer leur bestail, de quelque espèce qu'il soyt, dedans les paduens communs de lad. chastellenie ». « La contau du vin conduict et menné par mer hors la terre de Blaye » est de 2 s. par tonneau, 12 deniers par pipe, « oultre l'ancien denier ». Les habitants de Blaye seront exempts de tailles, aides et autres impôts levés pour l'entretien des gens de guerre ou pour toute autre cause, et ce en vertu du privilège octroyé « par le feu roy Loys » à la ville, laquelle « est l'une des plus nécessaires ville à garder pour... la seuretté du pays ». La ville doit toujours être « chambre de Roy », unie à la couronne. — « Ordonnances faictes aujourd'huy septiesme du moys de novembre l'an mil quatre cens quatre-vingtz-sept par noble homme Philippes Dieblez, escuier, seigneur de Laubaraye, lieutenant de la ville et chastellenie de Blaye pour noble homme Philippes Dumoulin, seigneur dud. lieu, cappitaine de lad. ville, Me Jehan Cailhault, procureur du Roy, aussi procureur et scindic des mannans et habitans de lad. ville et chastellenie d'icelle, Anthoine de Maulay, escuier, manovrier (?), et ce par l'advis, conseil et délibération desquelz hommes et autres habitans de lad. ville, touchant la réparation, garniture et entretènement du pal qu'on a accoustumé faire à l'entour des fossés de lad. ville par le dehors, aussy des rateaulx avec le pal. Les habitans des parroisses de lad. chastellenie feront et entretiendront doresnavant, quand mestier sera, par ordre et chacun à son ranc en la forme et manière que s'ensuyt » : La paroisse de St-Girons « d'Aisguevives », de la tour *du Pau*, devers la mer, jusqu'à la prochaine tour, au-dessous du portail neuf; la paroisse de St-Christoly-de-Canac, y compris Saugon et St-Vivien-Lafosse, de la tour située près le portail neuf jusqu'à la tour *de Moras*, au-dessous de la chapelle; la paroisse d'Anglade, « de la hersse et porterie de Blaye tirant vers le château » jusqu'à la tour de *Guiguier;* la paroisse d'Eyrans, de la tour de *Guiguier* jusqu'au vieux portail du château; la paroisse de St-Androny, du « vieulx balloard... jusques à l'endroict d'une tour prochaine et au dessoubz de la tour d'Eyrans »; les paroisses de St-Martin-de-Lacaussade, de Fours, de St-Genis-de-Cubzac, de St-Seurin, de Mazion, de Cars, de Cartelègue, de Campugnan, de St-Paul, de Berson, de Plassac. — Procès-verbal d'une assemblée des bourgeois réunis pour élire un juge à la place de Pierre de Mondonoys, lequel a de concert avec le capitaine Odet tenu parti contre le Roi et s'est fait nommer syndic des habitants de la seigneurie de Vitrezay, contre lesquels ceux de Blaye étaient en procès. Suivant autorisation du 9 novembre 1488, donnée par Philippe Dumoulin, écuyer, seigneur et capitaine de la ville, s'assemblent dans le pavillon de lad. ville : les abbés de St-Romain et de St-Sauveur, Paulin de La Gorsse, sr dud. lieu, Jean de Boysset, sr de Monguyon, Jean de Boisset, sr dud.

lieu, Guilhem de Labarre, s^r de Cabannes, Pierre Ferir, s^r de Lananceau, Léonard de Bern, Antoine de La Barre, Pierre de Fresnier, s^r de Rochmas, Huet-Pierre Sorsin, Héliot de Meritaigne, Jean Grelet, Bertrand Caux, André Michellault, Paulin Coullet, Aymond de Aurion, Aymond Chilhet, Jeannot Gombault, Bertrand Dupuy, Denis Alayre, Raimond Menthenat, Gilhet Verdon, Héliot Boullaire, Jean Cholhet, Pierre Huet, Jean Eyrault, tous bourgeois, ainsi que les viguiers de la châtellenie; ils proposent pour l'office de juge Jean Luylhier, licencié ès lois, avocat au Parlement, ou Jean Cailhault, procureur du Roi à Blaye (23 novembre 1488). — Déclaration des habitants s'opposant à ce que le bétail des châtellenies voisines, sauf celle de Bourg, vienne pacager dans la châtellenie de Blaye; cette interdiction s'étend aux habitants de Vitrezay, dont les habitants de Blaye ont subi des violences à l'époque où le Vitrezay dépendait de la seigneurie de Montendre, et depuis qu'il est sous la main du Roi. « Faict... soubz le pavilhon de la porte de lad. ville, présent noble homme Colomb de Tournebœuf, seigneur, aussy Lancellot Argues, Jehan de Cabannes, Loys Bellimont, Jehan Nitault, et Jehan de Colombiers, escuyers, et plusieurs autres » (23 novembre 1488). — Mandement du roi Louis au sénéchal de Guienne concernant les vexations que le capitaine de Blaye fait subir aux habitants de la ville et châtellenie pour le guet (9 février). — Procès-verbal d'un lit de justice tenu à Paris par Charles VIII, le 20 janvier 1488 (n. s.) — « S'ensuyvent les advantures et fortunes advenues au noble royaulme de France ». Conquête de la Guienne sur le roi d'Angleterre par « le noble roy Loys de Valloys » (1451); prise de possession de la Guienne par M. de Lescun, au « nom de Mr de Guienne, frère du feu roy Charles » (5 juin 1468). Entrée de « Mr de Guienne » dans Bordeaux (8 juin 1469). Sa mort au château du Hâ (24 mai 1472). Mort d'Artus de Montauban, archevêque de Bordeaux (8 avril 1469), et prise de possession du siège archiépiscopal par André de Lespinay, neveu du précédent (1er août 1469). « En l'an mil IIII^c IIII^xx feust grandes gellées et petit de vin ». Le premier jour de carême de 1486, « M^r le grand maréchal de France et Mr de Beaujeu, qui gouvernoyent le noble roy Charles, mirent le siège devant Blaye, que tenoyt le cappitaine Odet Daydie, frère de Mr de Commenge, et de Lescun, et le convint se rendre le sabmedy amprès ensuivant, pour ce que l'artillerie avoyt abbattu les murailles de lad. ville »; le même jour, le Roi entra à Bourg, d'où il partit pour Bordeaux; le blé valait 15 s. et le vin 8 d. le quarteron. Siège et prise de Nantes. Mariage du Roi. Prise de Naples. Mort de Charles VIII. « Peste par tout le pays de Poytou et de Xainctonge et aussi de Bourdellois; ... bien mourut les deux partz du monde » (1501-1502). En 1504, grande famine. En 1505, après les fêtes de Noël, froid très intense; les glaces empêchent la navigation sur la rivière. En février 1515, passage à Bordeaux de « la noble damoiselle fille de Monsieur,... accompaignée de plusieurs gens avec elle que luy bailhe le Roy avec ses gens d'elle, aussy de plusieurs seigneurs d'Espaigne, laquelle estoyt mariée avec le roy d'Espaigne ». — « Grossoyé pour Pierre Moreau, le sabmedy vingt-cinquiesme d'apvril 1581 ».

E suppl. 2165. — AA. 2. (Liasse.) — 7 pièces parchemin.

1356-1498. — Privilèges. — Charte du prince de Galles, lequel, ayant cédé Blaye à Ogier de Montaut, seigneur de Mussidan, en échange de Blanquefort, promet de donner suite dès qu'il le pourra à la requête des habitants, qui demandent que Blaye reste unie à la couronne; il confirme leurs privilèges et les autorise à transporter leurs marchandises dans les pays soumis au roi d'Angleterre en payant les péages et droits accoutumés (vidimus; 5 avril 1356). — Lettres patentes d'Henri VI d'Angleterre, autorisant les habitants de Blaye à vendre leurs vins à Bordeaux en taverne ou autrement, conformément aux privilèges attaqués par les jurats de Bordeaux (copie; 20 novembre 1441). — Confirmation par Louis XI des privilèges accordés à la ville en juin 1452 par Charles VII (février 1462, n. s.) — Confirmation par Louis XI, à l'occasion de la mort du duc de Guienne, des privilèges de Blaye; autorisation d'élire un maire, un sous-maire, des jurats et autres officiers, ainsi qu'il est procédé à Bourg, Libourne et St-Émilion (mai 1472). — Arrêt du parlement de Bordeaux reproduisant divers actes : confirmation ci-dessus analysée (mai 1472); lettres de surannation de cette confirmation (19 juin 1473) et entérinement par le Parlement (28 juin 1473). — Enquête sur le dommage causé au domaine par l'établissement de la mairie : l'afferme de la prévôté diminuera de 18 à 20 l. tourn.; mais l'organisation de la mairie est néanmoins désirable : les habitants sont foulés par les gens de guerre, et la ville se dépeuple; la juridiction est prise à ferme par des gens quelconques, lesquels « exercent lad. juridiction, combien qu'ilz ne sceussent pas cognoistre ung A d'un B » (sans date). — Avis favorable donné par le procureur du Roi et les officiers de la sénéchaussée à la confirmation des privilèges arrêtés entre eux et les

habitants (sans date); texte de ces privilèges : élection de huit notables de la ville et des faubourgs pour être jurats; choix du maire par le sénéchal sur une liste de trois candidats; élection d'un sous-maire et de douze conseillers; obligation pour les jurats de prendre l'avis des conseillers pour les dépenses supérieures à 15 livres; attribution au maire de la basse justice jusqu'à 65 s. bordelais, etc.; arrêt ordonnant l'entérinement desd. statuts, fixant les limites de la juridiction du maire, et laissant pendante la question de la garde des clefs, du guet, etc. (17 décembre 1474). — Confirmation par Louis XII des « droiz de prayerie, herbages, previllèges, libertez », etc., octroyés à Blaye (mars 1499, n. s.).

E. suppl. 2166. — AA. 3. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1566-1618. — Privilèges. — Confirmation par Charles IX du droit de justice criminelle et de police en faveur des maire et jurats (1er décembre 1566). — Confirmation de privilèges par Charles IX (septembre 1570). — Autre confirmation du droit de justice criminelle et politique (28 juillet 1571). — Arrêt de provision du Parlement attribuant à Romain de Carressolle, juge de Blaye, l'exercice de la justice criminelle, contre les maire et jurats, qui réclamaient ce droit en vertu des privilèges à eux accordés (5 juin 1573). — Confirmation de privilèges par Henri IV (20 juillet 1594). — Arrêt de la Cour des Aides de Paris pour l'enregistrement des lettres précédentes (9 août 1594). — Arrêts analogues du parlement de Bordeaux (7 septembre et 7 décembre 1594). — Lettres patentes d'Henri IV confirmant les privilèges des habitants, attribuant la justice criminelle aux maire et jurats et exemptant les habitants des tailles, aides et autres subventions tant pour le logement des gens de guerre que autrement, et ce attendu la situation de la ville, « qui est assize sur mer et en pays de frontière, et l'une des clefz dud. pays de Guyenne plus nécessaire à garder pour la seureté et entretennement dud. pays et particulièrement de nostre ville de Bordeaux métropolitaine d'icelle », en considération de la perte des titres de la ville, qui furent pillés et brûlés, lors de la prise de la ville par ceux de la R. P. R., « où il feut commis tant de cruaultez que de riches et oppulans qu'estoient lesd. habitans, ilz feurent faictz les plus pauvres et misérables de nostre royaulme », et à cause de la ruine causée par le siège tenu devant la ville par le maréchal de Matignon durant huit mois (1er mars 1597). — Lettres de jussion enjoignant aux gens des Comptes à Paris de passer outre à leur arrêt du 17 mars, qui restreignait l'effet des lettres précédentes (21 mars 1597). — Autre arrêt de la Chambre des Comptes, rendu à la suite desdites lettres de jussion et portant « que l'arrest intervenu sur lesdictes lettres d'affranchissement tiendra » (31 mars 1597). — Arrêt du Parlement ordonnant l'enregistrement de lettres de confirmation (16 novembre 1615). — Requête des jurats au Parlement concernant l'introduction dans la ville par un particulier de vin récolté hors de la juridiction, contrairement aux privilèges de lad. ville (19 janvier 1618).

E. suppl. 2167. — AA. 4. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 1 cahier de 13 feuillets papier.

1472-1578. — Privilèges. — « Cayer dans lequel sont transcriptes les lettres de création de la mairie et jurade de Blaye et diverses autres lettres de confirmation des privilèges de la ville, comme aussy divers sentences et actes de plussieurs années pour servir à l'effet de jouir par les maires et jurats de la ville de la justice criminelle à eux attribuée ». — Confirmation de privilèges par François Ier (janvier 1516, n. s.); — par Henri II (mars 1548, n. s.). — Arrêt du Parlement réformant une sentence de mort prononcée par les maire et jurats de Bourg (17 juillet 1564). — Attestation du prévôt royal de Bourg, reconnaissant que les maire et jurats de Bourg ont exercé de toute ancienneté la justice criminelle (20 août 1566). — Sentence de mort prononcée par les maire et jurats de St-Émilion (2 août 1566). — Attestation du juge de St-Émilion reconnaissant que l'exercice de la justice criminelle appartient aux maire et jurats de lad. ville de toute ancienneté (27 août 1566). — Attestation analogue en faveur des maire et jurats de Libourne par le juge de lad. ville (26 août 1566). — Sentence rendue contre un blasphémateur par Arnaud Herbaud, sous-maire de Blaye (27 mars 1552). — Condamnation d'un blasphémateur par les maire et jurats de Blaye, « à estre mis au collier qui est à la potance du port et illec demeurer par le temps et espace de quatre heures, et inhibition et deffences à la peyne du fouet et d'avoir la langue percée de ne plus jurer et blasphémer le nom de Dieu, sans despens, attendu sa povreté » (1er février 1565, n. s.). — Vidimus de divers privilèges accordés à la ville de Blaye (1472-1560). — Vidimus de privilèges accordés à la ville de Bordeaux (août 1550-janvier 1561, n. s.).

E suppl. 2168. — AA. 5. (Liasse.) — 10 pièces parchemin.

1536-1564. — Privilèges. — Lettres royaux autorisant le Parlement à vérifier et entériner des lettres de confirmation de privilèges en faveur des habitants de Blaye (15 novembre 1536). — Confirmation de privilèges par Henri II (mars 1548, n. s.). — Confirmation de privilèges par Henri II (31 mai 1551). — Ordonnance du sénéchal de Guienne concernant l'enregistrement des lettres de confirmation du 31 mai (21 août 1551). — Entérinement desd. lettres par le général des finances en Guienne (29 décembre 1551). — Lettres d'Henri II mandant à la Cour des Aides d'entériner les lettres du 31 mai, qui avaient été adressées par erreur au Parlement au lieu d'être adressées à lad. Cour des Aides (5 avril 1554-1555?). — Lettres de Charles IX accordant aux habitants de Blaye le droit de vendre leurs vins à Bordeaux, et ce en considération de ce que leur ville est filleule de Bordeaux et que « comme telle les maire et juratz dud. Bourdeaulx les appellent aux assemblées, contributions d'empruntz, subsides et autres charges avecq les villes de Libourne, Sainct-Million, St-Macaire, Ryons et Bourg, aussi filloles de lad. ville de Bourdeaulx », qui jouissent de ce droit (22 décembre 1564).

E suppl. 2169. — AA. 6. (Liasse.) — 9 pièces papier.

1757-1762. — Lettre du maréchal de Thomond ordonnant des réjouissances à l'occasion de la délivrance de la Dauphine (1757); — du duc de Richelieu et du duc de Lorge, à l'occasion de victoires remportées à Luzelberg, au Canada, etc. (1758-1762).

E suppl. 2170. — BB. 1. (Registre.) — Grand in-f°, 185 feuillets.

1761-1765. — Registre des délibérations de la jurade de Blaye. — Requête des jurats au duc de Richelieu concernant le commandement des patrouilles de nuit, que prétendaient exercer les officiers du guet gardes-côtes, contrairement au droit attribué auxd. jurats par le gouverneur de la province (24 septembre 1761). — Lettre de Berryer, ministre de la Marine, relative aux entreprises du commissaire des classes de la Marine sur la police ordinaire de la ville (3 octobre). — Nomination de Jacques Vigneron, bourgeois et marchand de la ville, pour procéder à la distribution du sel aux habitants, aucun adjudicataire ne s'étant proposé pour la fourniture des 86 pipes de sel (19 octobre). — Défense à deux matelots de faire naviguer leurs chaloupes avant de les avoir fait radouber à neuf, « attandu leur deffectuosité » (27 octobre). — Ordonnance relative au nettoyage du marché, de la halle, de la fontaine, etc. (16 novembre). — Interdiction du port d'armes et de la chasse à tous ceux qui ne sont pas nobles (9 décembre). — Requête au ministre de la Marine concernant le passage de Blaye à Bordeaux et de Bordeaux à Blaye, qui est désorganisé par suite du manque de matelots. « La ville de Blaye est un port de mer où il se fait un gros commerce de vins et marchandises qui se chargent pour la Bretaigne et pays étranger; ces vins et marchandises ne puvent s'embarquer et se transporter à bord des vaisseaux qui les chargent que par les batteaux du port de Blaye, qui transportent aussy de Bordeaux à Blaye toutes les marchandises qui se chargent à Blaye pour Paris, Orléans, Rouen et autres provinces du royaume sur des charriots », etc. (sans date). — Députation envoyée à Bordeaux à l'occasion du procès de la ville contre « le fermier du droit sur les poteries », et pour consulter M. Durenteau, avocat, « concernant le droit de courtage réuny au domaine de la ville, cédé à feu Monseigneur le duc de Saint-Simon par transaction du 27 août 1650 », dont les représentants dud. duc refusent d'exécuter les clauses (9 janvier 1762). — Délibération des « bourgeois prud'hommes conseils de la ville », portant qu'il sera offert 2,000 l. pour la construction du vaisseau de guerre dont la province fait don au Roi (19 janvier). — « Ordonnance en conséquence de celle de M. le Maréchal duc de Richelieu pour la sortie des Anglois, Irlandois et Écossois de la province de Guienne » (18 mars). — Réception de Raimond Boiteau en qualité de maître boucher (1er avril). — Mandat à Dumas, jurat, de dresser l'inventaire du mobilier de la maison de Gabriel Drouillard, lad. maison devant servir de logement au comte de Montmorency, lieutenant général des armées du Roi, nommé commandant de la ville (3 avril). — Élection de Paul Dufresne, ancien jurat, en qualité de prud'homme pour compléter le nombre de 20 prud'hommes fixé par l'arrêt du Conseil du 13 août 1740 (19 juin). — Prestation de serment dans l'église paroissiale et abbatiale de St-Romain par Jean Groscassant fils et Jean Martin, désignés pour exercer les fonctions de jurats par le duc de Raudan (30 juillet). — Délibération concernant l'exécution « de la transaction de 1650 à raison du droit de courtage cédé à M. le duc de Saint-Simon, relativement à l'arrêt du Conseil de Sa Majesté de 1638 qui attribue ledit droit de courtage de 20 sols par chacun tonneau de vins qui

se chargent en gros... pour l'entretien et réparations des portes, ponts et pavés » de la ville (31 juillet). — Mémoire à l'Intendant concernant la perception des revenus de la ville, qui consistent : « dans le droit de souchet, qui est un droit sur les vins vendus en détail » dans la ville et juridiction et qu'on appelle à Bordeaux « droit des échats », le droit de chai des farines, de craberie, de jaugeage, de poisson salé, de foires et marchés, « de tallage, plassage et minage sous la halle ». « Ces droits sont de toutes ensienneté »; les titres ont été détruits dans un incendie en 1556 et par suite du désordre des guerres civiles, à l'exception du « titre de la jurade qui est de 1472 ». Revenus de l'année 1762 : droit de souchet, 6,812 l. 7 s.; droit de halle, foire et marché, 2,420 l. 5 s. 5 d.; droit de chai des farines, 958 l. 6 s.; droit de craberie affermé, 100 l. « La ville n'a ny terre ny domaine qu'une méterie que M. le duc de Saint-Simon luy donna ainssy qu'aux abbés de St-Sauveur et St-Romain, aux religieux desdittes abbayes, à l'hôpital St-Nicolas, à chaques gentilhommes du pays, pour indamnité du droit de pacages, bois vert et mort bois que les habitants avoit dans la contau de Blaye, qui est ce qu'on appelle aujourd'hui *le Marais* » (août). — Enregistrement d'une requête à l'Intendant. Mention de l'ouverture d'une « rue appellée rue du Rat, pour perser et donner un débouché afin d'aller plus commodément sur la rue Neuve, au bout de laquelle est une place, qui sert de marché public » (27 août). — Adjudication du pavage de la ville (6 septembre). — Publication des bans de vendanges (12 septembre). — Lettre de l'Intendant relative au logement en ville des officiers de la citadelle (13 septembre). — *Te Deum* chanté dans l'église St-Romain à l'occasion des victoires de S. M. (3 octobre). — « Décission donnée par M. le duc de Lorges, en vertu des pouvoirs à luy donné par M. le duc de Raudan, gouverneur de Blaye », concernant les rapports des jurats avec les officiers du Roi et le seigneur de Blaye (1er novembre). — « Lettre de maître cordonnier pour Jean Labasse » (3 novembre). — « Réception de courtier interprète et expéditionnaire des vaisseaux étrangers pour Jean Christophe Royer, dit Champagne » (3 novembre). — Mémoire des jurats à l'occasion de la décision du duc de Lorges (novembre). — Lettres de bourgeoisie pour André Lamoureux (14 décembre). — Autorisation de s'établir en ville à Guillaume Candelon, maître chirurgien (10 janvier 1763). — Ordonnance prise en conséquence d'un réquisitoire du procureur syndic, au sujet des « querelles et des désordres à l'ocasion des viollons ou autres instruments que l'on a accoutumé d'avoir lors des repas et festins de noces ou autres assemblées qui se font chès divers habitants, marchands de vin ou traiteurs » (25 janvier). — Ordonnance de police relative à l'entrée et à la sortie du chenal (25 janvier). — Ordonnance de l'Intendant dispensant les notaires « de fournir pour le transport des troupes celuy de leurs chevaux qui est destiné à leur usage personnel » (6 avril). — Enregistrement du « brevet » du 14 juin 1762 pour Jacques-François-Annibal Barbé, capitaine au régiment d'infanterie de Chartres, nommé major de la ville et citadelle, à la place du sieur Chevalier de La Roche (7 avril). — Redditions de comptes par les anciens fermiers de la ville (21-25 avril). — Nomination de Jacques Denoyers en qualité de régent humaniste, à raison de 450 l. de pension annuelle et une rétribution de 40 s. par mois et par chaque écolier (6 mai). — Nomination de Louis Baudet, notaire, en qualité de procureur syndic (19 mai). — Publication de la paix (10 juillet). — Ordonnance relative à la visite des bestiaux à cause d'une épizootie (14 juillet). — Réception de Joseph Chapuzot et de Jean Barriou, nommés jurats (26 juillet). — Lettres de bourgeoisie en faveur de Pierre Doriol, maître chirurgien juré (8 août). — « Délibération pour la perception d'un second sol pour livre au profit de Sa Majesté, sur les revenus de la communauté » (31 octobre). — Mémoire à l'Intendant « à l'occasion de la ferme des revenus communs et patrimoniaux de ladite ville, qu'il a paru désirer au lieu de la régie qui s'en fait actuellement ». « L'utilité de la régie se prouve encore par les embellissements et réparations, décorations et établissements considérables que la ville a fait, et acquitement d'anciennes dettes, telles que le grillage de fert autour de la fontaine et de ses lavoirs, la tribune en fert dans l'église de St-Romain pour y placer le corps de ville », etc. (novembre). — Nomination de Pierre Raussac comme trésorier de l'hôpital (7 décembre). — Enregistrement d'une ordonnance de l'Intendant exemptant Pierre Drouillard, garde de la porte du Roi, du logement des gens de guerre (8 février 1764). — Publication de bans de vendanges (16 septembre). — Lettres patentes accordant à Guy-Michel de Durfort de Lorges, duc de Raudan, gouverneur de la ville, etc., « le don de la jouissance des revenus du comté de Blaye, droits en dépendants, et ceux de la terre de Vitrezais non engagés », comme en ont joui le duc de St-Simon et ses prédécesseurs depuis un temps immémorial (23 février). — Prestation de serment par Jean Binaud et Georges Dufresne, nommés jurats (18 février 1765). — Réception de

Pierre Raussac en qualité de maître apothicaire juré (1er avril). — Défense aux bateliers de transporter des voyageurs de Blaye à Bordeaux à moins d'avoir subi des examens et prêté le serment requis (4 mai). — Députation d'un jurat chargé d'assister à l'arpentement des 7,000 journaux de la comtau de Blaye, ordonné par arrêt du Conseil en date du 3 mars 1764 (15 mai). — Nomination de Jean-Pierre Jacquereau en qualité de procureur syndic (29 mai). — « Lettre de maître apoticaire pour Nicolas Courrivaud » (3 juin). — « Enregistrement des lettres de maîtrises ez artz et en chirurgie de M. Lalande » (1er juillet). — Lettres en faveur de Jean Barriou, nommé archer-garde de la Connétablie (18 mai 1763). — Prestation de serment par Gabriel-Antoine Héraud et Jean Binaud, nommés jurats (30 août 1765). — Réception du prince de Beauvau, lieutenant général des armées du Roi, commandant en chef en la province de Guienne. « Ce seigneur arriva avec Madame la princesse, son épouse et leur suite dans un brigantin » (15 septembre). — « Enregistrement des lettres de docteur en médecine de sieur Hiacinte-Théodore Boubée » (18 septembre). — Délibération portant acceptation d'une transaction avec Mme de Berryer, concernant l'entretien des pavés, ponts, portes, etc., qui incombe à lad. dame en sa qualité de « acquéreuse de Madame la comtesse de Valantinois, héritière de feu Monseigneur le duc de St-Simon, acquéreur du droit de courtage » (19 septembre). — Autorisation à un cabaretier de placer sur sa maison « une enseigne intitulée : *Au Cheval blanc* » (4 octobre). — Autre autorisation de tenir auberge à l'enseigne de l'*Hôtel de Richelieu* (8 novembre). — Délibération établissant pour 6 années la perception d'un droit de 1 s. par livre carnassière de 40 onces « sur les chairs de bœuf qui se tailleront dans ladite ville », pour pourvoir à l'acquittement du don gratuit (28 novembre). — Placet au duc de Choiseul pour obtenir la décharge du logement des gens de guerre, à cause de la cherté des grains (14 janvier 1766). — Délibération portant qu'il sera distribué du pain aux pauvres jusqu'à concurrence de 144 l., à cause de « la cherté du pain et autres danrées nécessaires à la vie animalle » et de « l'interruption de la navigation sur cette rivière pendant tout le temps que les glaces y ont régné » (20 février). — Attribution de 150 l. de pension annuelle à Guillaume Sebilleau, maître d'hydrographie (24 mai). — Délibération relative à un emprunt de 3,000 l., lesquelles seront employées au paiement d'indemnités dues aux propriétaires des maisons à démolir pour l'alignement du chemin ou nouvelle rue ouverte « au derrière de la rue Jean Eymier », suivant le plan de l'Intendant, et pour l'alignement de la rue St-Simon (24 mai). — Attribution de 250 l. de pension annuelle à Pierre-Joseph Chirot, maître écrivain de Paris, à charge par lui d' « enseigner à la jeunesse l'art de bien écrire, celui de l'arithmétique, celui des changes étrangers et enfin celui de la tenue des livres ». Led. Chirot ne pourra prendre plus de 8 pensionnaires ni exiger par écolier plus de 40 s. de rétribution par mois; il devra enseigner gratuitement deux enfants pauvres de la ville (24 mars). — Prestation de serment par Paul Dufresne et Antoine Molinié, nommés jurats (22 juillet). — Autorisation aux habitants qui ont fourni leur terrain pour la nouvelle rue de bâtir à la hauteur de 22 pieds sur l'alignement faisant face à la citadelle. « Attendu que depuis la chossée jusqu'au fossé dù glassis il y a un espace de terrein assé considérable pour pouvoir y former une promenade..., nous avons aussy délibéré que..., il y sera planté deux rangs d'arbres » (6 septembre). — Publication des bans de vendanges (28 septembre). — Délibération accordant aux Dames de la Foi, qui sont chargées de l'éducation de la jeunesse, une augmentation de 70 l. à chacune. « Nota : la présente délibération n'a été prise qu'à cause que M. l'Intendant l'a demandé par sa lettre du 24 septembre dernier » (2 octobre). — Enregistrement des lettres de Joseph Gomain, maître chirurgien (2 décembre). — Lettres de maître arrimeur en faveur d'Antoine Goyeau, André Normand et Jean Dumas (12 janvier 1767). — Réception de maître et patron de chaloupe en faveur de divers (22 janvier). — Nomination de François Ollivier, maître écrivain de Bordeaux, à la place du sieur Chirot (11 mai). — Nomination de François Chety, notaire, en qualité de procureur syndic (5 juin). — « Délibération prise entre Messieurs les jurats et Messieurs Molinié et Candelon pour vouter le fossé de l'Hôtel-de-Ville et pour bâtir deux chambres pour servir de corps de garde » (11 juin). — Députation envoyée à Bordeaux pour saluer M. de Fargès, nouvel intendant (13 juin). — Nomination du sieur Héraud, avocat et jurat, en qualité de capitaine de port (13 juin). — Remise par le sieur Campet, notaire, d'une expédition en forme de la transaction intervenue le 21 mars 1766 entre les jurats et Madame de Berryer à raison du droit de courtage (1er juillet). — Passage du maréchal de Senecterre, gouverneur en Aunis (14 août). — Lettres de maîtrise en l'art des accouchements en faveur de Marie Martrou (29 août). — Augmentation de 100 l. de traitement en faveur de François Ollivier, maître écrivain (8 novembre). — Élection des députés

des différents corps d'état, arts et métiers, chargés de la nomination des notables (mars). — Lettres de bourgeoisie en faveur de Pierre Meran, Jacques Chiché et Pierre Chambort (22-23 mars 1768). — Dénombrement des habitants de la ville et des faubourgs : 1,563 chefs de maison, tant hommes que femmes ou filles; 1,353 enfants; 267 domestiques; 105 ouvriers; 32 pensionnaires étrangers; 32 enfants de la ville en nourrice à la campagne; 11 enfants absents; 18 marins absents. Total : 3,381 personnes (24 mars). — Nomination de 10 notables (25 mars). — Lettre du procureur général Dudon informant les jurats qu'ils ne doivent pas comprendre dans le dénombrement les habitants de la paroisse de Ste-Luce, ce qui porterait le nombre des habitants à 4,500 et obligerait à classer la ville dans la première classe, alors qu'elle ne doit figurer que dans la seconde (24 mars). — Nomination d'Antoine de Bellot, écuyer, chevalier de St-Louis, d'Henri-Victor Dudezert, rapporteur du point d'honneur des maréchaux de France, et de Paul Roulain de Commarque, maître ès arts, pour l'office de maire (26 mars). — Prestation de serment par Joseph-Augustin Boubée, docteur en médecine, et Joseph Chapuzot, nommés échevins (28 mars). — Mémoire présenté à M. de Bertin, ministre, secrétaire d'État au département de la province de Guienne, tendant à augmenter de deux le nombre des jurats. C'est à tort que la paroisse de Ste-Luce n'a pas été comprise dans le dénombrement de la ville, dont elle forme réellement un faubourg, étant dirigée par le curé de St-Sauveur et soumise à la police des jurats. Considération faisant ressortir l'insuffisance de deux jurats pour l'exercice de la police. Les officiers municipaux furent établis en 1472 par Louis XI; ils comprenaient un maire, un sous-maire, quatre jurats, un procureur syndic, un secrétaire-greffier et un trésorier. Les charges de maire et de sous-maire furent supprimées en 1715; mais les charges de jurats ont toujours été maintenues. « Il est de notoriété publique que depuis environ 60 ans, Blaye s'est accru d'un grand tiers ». Demande d'un règlement concernant les rapports des jurats avec le lieutenant du Roi (9 avril). — Bail du droit de chai des farines en faveur de Fort Landard, maître en chirurgie, habitant de Générac (4 juin). — Mémoire au procureur général tendant à l'exonération pour la ville de la pension faite aux dames de la Foi. « Lorsqu'en 1758 M. de Tourny fils voulut placer des filles de la Foi à Blaye, les jurats et la communauté, qui prévoyoient qu'ils n'en auroient pas plus de satisfaction qu'ils n'en avoient eu, quinze ans auparavant, des dames Minimettes, s'y oposèrent fortement ». Lesd. dames ne rendent aujourd'hui aucun service à la ville, dont les revenus ont diminué depuis deux ans (24 juin).

E suppl. 2171. — BB. 2. (Registre.) — Grand in-f°, 199 feuillets.

1781-1789. — Registre des délibérations de la jurade de Blaye — *Te Deum* à l'occasion de la naissance du Dauphin, chanté dans l'église St-Romain et accompagné par la musique du régiment de Languedoc-infanterie (25 novembre 1781). — Autre *Te Deum* à l'occasion des victoires sur les Anglais (16 décembre). — Élection de Barriou, Jacquereau, Besse et Tanet en qualité de jurats, de Michel Tuffreau comme procureur syndic et de Sauvestre comme secrétaire greffier (23 décembre). — Lettres de bourgeoisie en faveur de M. de Lachaise, premier commis à la surintendance des Postes à Paris, en considération des services qu'il a rendus à la communauté en lui facilitant l'abolition de la vénalité des charges municipales (29 décembre). — Députation vers l'Intendant pour le remercier de sa protection au sujet du rachat des offices municipaux, et pour obtenir son aide en vue de l'établissement d'un entrepôt pour le commerce des îles de l'Amérique (7 janvier 1782). — Délibération fixant le prix du sel à 8 l. 10 s. la quartière (19 janvier). — Députation à Paris de M. Siozar, curé de St-Romain, aux fins de l'obtention d'un entrepôt dans la ville. « La proposition faite par monsieur Soizar... est absolument désintéressée et présente un avantage certain pour la communauté...; elle ne peut choisir un député plus actif et plus intelligent pour le succès de cette affaire » (3 mars). — Mémoire relatif à la même affaire (3 mars). — Délibération concernant les offices municipaux; nomination de Guillaume Lambert comme homme vivant et mourant, « pour être expédié sur sa tête et en son nom, des provisions du grand sceau pour touts les offices municipaux » (11 mars). — Ordonnance de police concernant les déclarations d'étrangers par les hôteliers (15 mars). — Députation vers l'Intendant, afin de solliciter la permission de caserner les troupes logées chez les habitants (22 avril). — Délibération tendant à l'obtention de lettres patentes autorisant l'établissement et fondation d'une maison de secours destinée à l'abolition de la mendicité, suivant les moyens proposés par M. Siozar, curé de St-Romain, dans son ouvrage manuscrit intitulé : *Moyens pour détruire la mendicité dans toutes les villes et parroisses du royaume* (23 mai). — Nomination de M. de Lachaise comme député de la communauté à Paris, « pour agir et solliciter dans

toutes les affaires qui lui seront adressées par le corps de ville, dans l'intérêt de la communauté » (29 mai). — Procès-verbal de l'établissement d'un bureau de marque pour les toiles et toileries (8 juillet). — Récit du séjour à Blaye de Mgr de Cicé, archevêque de Bordeaux. Grand dîner dans le salon de la chambre littéraire et visite du port : S. G. « passa sur le petit glassis pour faire l'examen du chenal et l'application d'un nouveau plan que M. Duvigneau, ingénieur en chef, avoit dressé pour la construction d'un nouveau port et l'agrandissement du chenal. Sa Grandeur approuva ce nouveau projet comme nécessaire à faciliter l'obtention de l'entrepôt..., et promit même d'appuyer ce projet de tout son crédit et de toute sa protection ». Réception des grands vicaires, des députés des chapitres de St-André et de St-Seurin et des jurats de Bordeaux. Départ de l'archevêque sur le brigantin que les jurats de Bordeaux étaient venus lui offrir (22-25 juillet). — Députation vers l'archevêque pour lui présenter un mémoire de la communauté relatif à la suppression des chapitres de St-Romain et de St-Sauveur, et obtenir de lui la conservation d'un corps ecclésiastique dans la ville sous telle dénomination et dans telle église qu'il lui plaira (2 septembre). — Députation à Paris de M. Siozar pour obtenir un arrêt du Conseil autorisant la communauté à employer le produit de la vente de la comtau de Blaye à la construction de casernes. « Lors du desséchement des palus et marais du comté de Blaye, fait en l'année 1647, il fut laissé aux habitans de la ville, fauxbourgs et comté dudit Blaye 7,000 journaux desdites palus désséchés, à la charge qu'ils n'y auroient d'autres droits sinon de faire pâturer et pacager leurs bestiaux et d'y prendre leur chaufage en bois mort et mort bois. » Le 3 mars 1764, le Roi ordonna l'arpentement dud. terrain et son partage entre les 25 paroisses de la comté de Blaye (23 septembre). — Ordonnance de l'Intendant rétablissant la forme des élections municipales suivant l'ancien usage et conformément aux dispositions de l'édit de décembre 1767 (14 janvier 1783). — Requête à l'Intendant tendant à ce que l'administration de la ville reprenne la forme qu'elle avait de 1767 à 1773 (30 novembre 1782). — Autorisation par M. Duvigneau de Beaulieu, capitaine du génie, ingénieur en chef des fortifications de la ville, d'exhausser la maison « la Fleur de lys », au coin des rues de la Devise et des Nolettes (31 décembre). — Délibération portant qu'il sera écrit à l'archevêque pour que les revenus de la place canoniale et de l'office claustral dont était pourvu M. Cuppe dans le chapitre St-Romain soient versés entre les mains du receveur de la communauté pour être employés au paiement des sœurs de l'Enfant Jésus ou de la Foi, préposées à l'enseignement de la jeunesse (11 janvier 1783). — Délibération des notables relative à la régie du droit de souchet (20 juin). — Délibération aux termes de laquelle les jurats refusent d'obéir aux ordres de l'Intendant concernant l'élection des officiers municipaux. « La police majeure appartient au Parlement, qui, en pareilles circonstances, a toujours connus des différents qui se sont mus dans le corps de ville et les a réglés, M. l'Intendant ne devant connoître que de la comptabilité des revenus de la communauté »; les jurats déclarent se mettre sous la protection du Parlement (20 juillet). — Décision de l'Intendant mettant fin aux débats concernant les élections (20 juillet). — Réception de MM. Drouillard et Chery de St-Corentin comme jurats (24 juillet). — Autorisation par M. Duvigneau de Beaulieu d'établir une promenade « au bas du glassis du bastion du port, le long du chenal et, à cet effet, de planter deux rangées d'ormes dans l'alignement de la coupure déjà faite à ce sujet » (10 août). — Décision relative à une imposition de 10 s. par tonneau de vin, dont le produit servirait à la construction d'un quai et de cales, ainsi qu'au récurement et à l'élargissement du chenal (10 septembre). — Permission à J.-B. Dubourg de tenir « école de lecture, écriture et arithmétique » (28 octobre). — Délibération relative aux réparations du chemin de Blaye à Bourg (28 octobre). — Députation à Paris de M. Chery de St-Corentin, avocat et jurat, dans le but d'obtenir le partage de la comtau de Blaye, conformément à l'arrêt du Conseil de 1764, et l'autorisation d'opérer la vente de la portion qui écherra à la communauté, et de prélever 6 deniers, en sus des 6 qui se perçoivent déjà, sur chaque quartière de grains, pour tenir lieu de droit de minage (22 novembre). — « Rapport de la manière dont s'est faite la publication de la paix et de ce qui s'est passé à cette occasion » (1er février 1784). — « La communauté, prenant en considération les effets salutaires qui peuvent résulter, pour l'humanité en général et la santé des habitans de cette ville, de la connoissance du magnétisme animal, témoin même des cures extraordinaires récemment opérées par un ellève du docteur Mesmer..., a cru devoir inviter M. Sénailhac, docteur en médecine, professeur émérite au collège royal de La Rochelle, de la Société royale de médecine de Paris, pensionné de ladite communauté, de se rendre à Paris à l'effet de suivre le cours mesmérien qui vient d'être établi en cette capitale » (11 mai). — Enregistrement du « contrat d'acquisition d'un office

de perruquier, ensemble l'acte de réception de la personne de Julien Romœuf dans ledit office » (8 juin). — Autorisation de construire des maisons rue du Prat et rue St-Sauveur (21 juin). — Enregistrement d'un règlement fait par le Roi concernant l'administration municipale de la ville (24 juin). — Réception des officiers municipaux nommés par le Roi : Langlois et Groscassant, jurats, Benabein et Daniaud, assesseurs, Chety, notaire, procureur-syndic, Duluc, trésorier, Dumentet, chevalier de St-Louis, notable de la noblesse, Olanyer, juge, notable du siège royal, etc. (24 septembre). — Ordonnance relative au délestage (8 novembre). — Autorisation d'établir un auvent à une maison située rue de La Fontaine, vis-à-vis le glacis de la citadelle (17 mars 1785). — Réjouissances à l'occasion de la naissance du duc de Normandie (17 avril). — Clôture des comptes de l'année précédente : recettes, 13,918 l. 19 s. 5 d.; dépenses, 13,848 l. 8 s. (17 mai). — Enregistrement du contrat d'acquisition d'un office de maître perruquier, barbier, baigneur étuviste, pour Jean Candellon fils (9 juin). — Établissement de deux réverbères avec supports en fer, l'un vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville, du côté du glacis de la citadelle, l'autre à l'entrée « de la rempe de l'embarquement » (7 juillet). — Prestation de serment par Molinié et Merlet, jurats, et Vigneron, assesseur (24 juillet). — Délibération portant qu'il ne sera plus accordé de soldat de ville pour suivre le prédicateur dans ses visites, ni pour l'accompagner à l'église les jours de fêtes et dimanches, « afin d'éviter le désagrément d'apprendre par la bouche d'un soldat de ville que le prédicateur s'est refusé de visiter tels et tels, hors le cas cependant où le prédicateur voudra se conformer à l'usage » (6 décembre). — Délibération des notables relative à un accord intervenu, le 15 septembre 1778, entre le supérieur du séminaire St-Raphaël et la communauté. Les administrateurs dud. séminaire ne remplissent pas leurs obligations envers la communauté, telles que l'entretien de trois vicaires et le paiement de 1,200 l. aux pauvres honteux et à l'hôpital (1er-4 mai 1786). — Délibération des notables relative à l'établissement d'un siège d'amirauté à Blaye, dépendant de l'amirauté de Bordeaux et sur le modèle de celui de Libourne (7 juin). — Mention de « la cérémonie du vœu de la ville, qui se fait annuellement le 15 du mois de juin, jour appellé vulgairement la Pequette », dans l'église St-Romain, où se sont rendus le clergé de St-Sauveur, les Minimes, les officiers du Roi et le corps de ville (16 juin). — « Notte des pièces qui ont été envoyées à M. St-Guirons vieux, procureur au Parlement, pour défendre à la demande de M. le curé de St-Romain relativement à l'entrepôt » (23 juin). — Réception de Jacquereau, jurat, Tanet et Lalande, assesseurs (23 juillet). — Réception du sieur Réaud aîné, jurat (23 octobre). — Enregistrement des lettres de J.-B. Constant, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier (7 décembre). — Mention de la signification d'un acte de la part de Charles-François Duhamel de Vailly, notaire à Bayeux, lequel déclare qu'en sa qualité de fermier général des terres, domaines et droits appartenant à Mme Berryer dans le Vitrezais et le Blayais, il ne doit être cotisé que dans la paroisse de St-Ciers-Lalande, où est le chef-lieu et principal manoir desd. domaines. L'assemblée des notables, considérant que la cote établie sur le rôle des tailles de la ville porte presque entièrement sur le droit de courtage acquis par Mme Berryer, décide de maintenir lad. cote (25 février 1787). — Lettres de bourgeoisie en faveur de François Corrivaud, maître apothicaire juré, natif d'Angoulême (16 avril). — Attribution d'une pension de 300 l. à M. Lalande fils aîné, docteur en médecine (23 avril). — Lettres de bourgeoisie en faveur de Dominique Pédedieu, maître chirurgien (5 juillet). — Enregistrement des statuts des maîtres cordonniers de la ville, homologués par le Parlement le 8 juin (5 juillet). — Nomination de Audoire et Vigneron comme jurats, de Chery, avocat, et Barriou comme assesseurs, etc. (22 juillet). — Arrivée du comte de Brienne, commandant en chef dans la province de Guienne (13 août). — Délibération relative au droit de souchet, lequel produisait autrefois 8 à 10,000 l., et dont on retire à peine 4,000 l., à cause des fraudes : il est décidé de réduire led. droit à un droit uniforme de 8 pots par barrique, qui sera payé par les cabaretiers pour tous les vins, recueillis ou non par eux (14 août). — Délibération portant « qu'il sera fait offre d'une contribution annuelle de 600 livres pour fonder une chaire d'hydrographie en cette ville » (26 décembre). — Acceptation d'une somme de 10,000 l. offerte par l'Intendant sur les fonds du Roi, et vote de 5,000 l. par la communauté, lesd. sommes devant être affectées à la construction du peyrat (6 mai). — Délibération prescrivant qu'à la procession du jour de Dieu le dais sera porté par les soldats de ville et accompagné par les 4 assesseurs, qui tiendront les cordons (19 mai). — Réduction à 6 du nombre des billards établis dans la ville, sur la remontrance des curés de St-Romain et de St-Sauveur, disant que « la multiplicité des billards qui existent dans leurs parroisses sont une occasion perpétuelle de désordre, de scandale et de ruine » (13 juin). — Défense aux con-

frères du St-Sacrement et de N.-D. des Agonisants de s'assembler dans les églises, chapelles ou autres lieux sans l'autorisation des jurats, lesd. confréries n'ayant aucun caractère légal et n'étant point fondées par lettres patentes (15 juin). — Nomination de Tanet et Lalande père comme jurats, et de Molinié et Jacquereau comme assesseurs (22 juillet). — Enregistrement des lettres de provision de changeur pour le Roi à Blaye en faveur de Joseph Meingot (28 juillet). — Vote d'une adresse de remercîments au Roi pour avoir accueilli « d'une manière si favorable les pétitions de ses fidelles communes en leur donnant un nombre de représentans aux États-Généraux égal à celui des deux premiers ordres » (23-24 janvier 1789). — Ordonnance relative au commerce des grains, à la vente du pain, et aux « désordres que des gens mal intentionnés cherchoient à fomenter sous le prétexte de la chèreté du pain » (29 avril). — Nomination de Louis-François Chéty comme assesseur, et de Paul Dufresne comme notable (16 juillet). — Députation de M. Audoire, jurat, à Bordeaux, pour acheter des grains, les boulangers étant dépourvus de grains et farines (21 juillet). — Suspension des élections municipales jusqu'à la fin de la tenue de l'Assemblée Nationale (25 juillet). — Arrêté des 14 électeurs de la ville, relatif au bon ordre et à la sûreté publique (30 juillet). — Prestation de serment par-devant les jurats par les troupes de la garnison, composées d'un détachement du régiment de Champagne-infanterie (26 août). — Demande par les députés du conseil militaire des troupes patriotiques de Bordeaux, des armes portatives qui sont dans la citadelle et des munitions de guerre qui ne sont pas nécessaires pour l'armement des troupes du district (23 octobre). — Réponse de M. de Lamotte, commandant de la citadelle, disant qu'il pouvait y avoir environ 1,891 fusils dans l'arsenal, nombre bien insuffisant pour armer les troupes du Blayais, et qu'il devait informer le commandant général de la province concernant cette demande : « Il croyoit encore pouvoir observer que la citadelle de Blaye étant le seul boulevar de la province de Guienne depuis la démolition du Château-Trompette, et devant être considérée comme place frontière servant à couvrir la ville de Bordeaux, il y auroit peut-être quelque inconvénient à la démunir de tout moyen de défense » (24 octobre). — Publication de la loi martiale (22 novembre). — La fin du registre est remplie par la transcription des décrets de l'Assemblée Nationale.

E suppl. 2172. — BB. 3 (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1566-1679. — Administration communale. — Assemblée des habitants de Blaye, composée de Romain Duport, maire, des jurats, du procureur, des prud'hommes et conseillers de la ville, des syndics des paroisses de St-Genès, de St-Martin-de-Lacaussade, de St-Paul, de Cars, de Plassac et de Ste-Luce, lesquels, considérant que le roi Louis XI a concédé à la ville de Blaye une mairie avec la juridiction civile et criminelle; que le juge royal de la ville s'est emparé desd. juridictions; que le sieur de Pardaillan, en vertu d'un arrêt du parlement de Toulouse, s'est emparé d'une partie de la Comtau et l'a ravagée, délibèrent d'envoyer André Bugeau, procureur de la ville, vers le Roi, afin d'obtenir ordonnance sur leurs demandes, et vers le parlement de Toulouse pour faire opposition au sieur Pardaillan et remettre la Comtau en son ancien état (18 août 1566). — Mémoire contradictoire des villes de Bordeaux et de Blaye concernant le droit prétendu par les jurats de Bordeaux de porter leurs chaperons et leurs livrées dans la ville de Blaye, ainsi qu'ils le font dans les autres villes filleules. « Entre les villes qui composent la senneschaucée de Guienne, il y en a sept avec lesquelles la ville de Bourdeaux a contracté, par une espèce d'adoption, une si grande alliance qu'elles s'appellent filleulles, et ont tousjours esté reconnues et convoquées en cette qualité dans les assemblées gennéralles de la ville de Bourdeaux » (26 décembre 1679).

E suppl. 2173. — BB. 4. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1712-1789. — Administration communale. — Arrêt du Conseil d'État maintenant au duc de St-Simon le droit possédé par son père « de nommer deux sujets choisis dans le nombre des dix qui seront proposez dans l'assemblée du corps de ville pour faire les fonctions de jurats » (17 mai 1712). — Arrêt du Parlement homologuant une délibération de la jurade, aux termes de laquelle il n'y aura que neuf personnes chargées d'expédier les navigateurs étrangers et de leur servir d'interprètes (29 novembre 1742). — Arrêt du Conseil d'État portant réunion à la ville de Blaye de l'office de procureur du Roi (11 février 1755). — Réception de François Gaignerot en qualité de bourgeois (5 juillet 1784). — Adresse de remerciements au Roi « sur le résultat du Conseil du 27 décembre dernier, arrêté

d'après le rapport de M. Neker, ministre d'État et directeur général des Finances ». « Ainsy, Blaye, destiné par la nature à jouer un rôle important parmi les villes maritimes, Blaye, siège d'un gouvernement militaire, place frontière et seul boulevard de la province, va devenir ce qu'elle devoit être...; ainsy, on ne verra plus ces propriétaires privilégiés de la riche capitale qui les avoisine venir jouir au milieu d'eux d'immunités abusives, et, sous prétexte d'un vain droit de bourgeoisie, posséder en franchise la moitié des meilleurs fonds d'une parroisse dont ils rougissent de se dire habitants, rejettant sur le malheureux cultivateur la portion d'impositions qu'ils devroient supporter » (31 janvier 1789).

E suppl. 2174. — CC. 1. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1568-1587. — Impositions. — Mandement de Blaise de Monluc aux termes duquel les juridictions de Castelnau et de Lesparre doivent être exemptes de la contribution à la solde de la garnison de Blaye. Leur part doit être payée par la juridiction de Bourg, la ville exceptée, la juridiction de Cosnac et la châtellenie de Montendre (12 mars 1568). — Arrêt des commissaires préposés par le Roi aux francs-fiefs et nouveaux acquêts, déclarant les bourgeois de Blaye exempts de payer les droits et devoirs d'amortissement pour leurs francs-fiefs, ainsi que le sont les bourgeois de Bordeaux, et ce en considération de la perte et brûlement de leurs titres et privilèges, de la démolition de leurs murailles et des réparations qu'ils y ont faites depuis « la réduction » de la ville, ainsi qu'il est établi par l'enquête faite par Jean de Gascq, conseiller au Parlement, et Antoine de Louppes, avocat (31 juillet 1579). — Requête des maire et jurats au maréchal de Biron tendant à l'exemption, en faveur des bourgeois, de l'impôt du convoi, qui se lève sur les marchandises entrant ou sortant des villes de Bordeaux, Blaye, Bourg et Libourne. Ordonnance du maréchal, au pied de la requête, accordant la demande « par provision et jusques à ce que autrement en soit ordonné » (10 juin 1580). — Requête des jurats au Parlement concernant le rétablissement du « convoy »; ils demandent à être exempts dud. impôt de même que les bourgeois de Bordeaux, attendu que la ville « est une des princippalles fillules de lad. ville de Bourdeaulx, frontière de Guyenne, aïant comme telz acoustumé jouyr de samblables prévillièges et exemptions » (14 janvier 1586). — Arrêt du Parlement condamnant les habitants des juridictions de St-Caprais en Vitrezay, de Pleine-Selve, Castillon, Lesparre, Lamarque, Soulac, Verteuil, Castelnau, Le Breuil, Listrac et Beychevelle à payer leur quote-part des gages du vice-sénéchal de Guienne et de ses officiers, et relevant indemnes les habitants de Blaye de la condamnation prononcée contre eux à cet effet (20 juin-10 juillet 1586). — Arrêt ordonnant de contraindre les villes de Libourne, Bourg, Rions, Cadillac et St-Macaire à rembourser à la ville de Blaye les sommes qu'elle a avancées pour les gages du vice-sénéchal et de ses officiers et une somme de 50 écus pour les dépens du procès (16 septembre 1587).

E suppl. 2175. — CC. 2. (Liasse.) — 2 pièces parchemin.

1585-1595. — Impositions. — Arrêt du Parlement établissant l'impôt du « convoy » pour pourvoir à l'entretien de deux galères qui doivent assurer la liberté du commerce, de Bordeaux à l'embouchure de la Gironde. Il sera levé sur toutes les marchandises entrant ou sortant des ports de Bordeaux, Libourne, Bourg et Blaye, 2 liards pour livre sauf sur le pastel, le sel, le vin transporté hors de la sénéchaussée de Guienne et le vin venant de Saintonge, marchandises soumises à des droits particuliers. Cet impôt sera payé par les privilégiés ou non privilégiés, excepté par les bourgeois de Bordeaux qui ne paieront que pour le pastel, le sel et le vin du haut pays. Seront exempts de ce droit : les blés, farines, chairs, poissons, foins, bois de chauffage et de construction, chaux, pierres, bateaux chargés ou vides. Cet impôt sera levé jusqu'à concurrence de 27,282 écus et 1/3 et servira tant à l'entretien des deux galères qu'à la solde des gens de guerre chargés de la garde de la sénéchaussée de Guienne jusqu'à la fin des guerres (8 août 1585). — Arrêt du Parlement autorisant les jurats à lever un impôt annuel de 25 écus pour le loyer de la maison du régent dont les gages seront prélevés sur les deniers communs de la ville (4 juillet 1595).

E suppl. 2176. — CC. 3. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1615-1656. — Impositions. — Contrat d'obligation pour une somme de 400 l. empruntée par les maire et jurats pour la construction de la cure de la paroisse de St-Sauveur (30 juillet 1615). — Arrêt du Parlement portant en faveur des habitants de Blaye exemption de certain droit sur le sel (20 décembre 1633). — Sentence du juge de Blaye condamnant Léonard Bellet à payer le droit de souchet pour du vin par lui vendu au détail dans la ville (16 avril 1639). — Confirmation de lad.

sentence par le sénéchal de Guienne (1er décembre 1639). — Lettre de relief d'adresse pour un arrêt du Conseil du 23 mars 1652 qui avait renvoyé par devant le sieur Marin, intendant des Finances, une requête des habitants de Blaye tendant à une décharge d'imposition, au remboursement des maisons démolies et « encloses dans les fortiffications de la place », et à la réédification de l'église St-Romain (8 août 1652). — Arrêt du Conseil concernant l'abonnement de la ville aux tailles et impositions pour 12 ans (31 mai 1656).

E suppl. 2177. — CC. 4. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1622-1783. — Impositions. — Bail du droit de mesure concédé par la ville pour deux années, à raison de 225 l. pour les deux ans; du droit de « souchet », à raison de 500 l. par an; du droit de « pignore », levé « sur le bestail qui pascage dans la palleu et prairie de ceste jurisdiction », à raison de 180 l. t. par an (mars-avril 1622). — Bail du droit de souchet dans les paroisses de Générac et Campugnan, concédé pour 3 ans à raison de 50 l. par année (24 avril 1777); — dans la paroisse de Plassac, à raison de 100 l. par an (13 novembre 1777); — dans les paroisses de Plassac, St-Genis, Mazion, St-Seurin, Fours, St-Christoly, St-Girons, Saugon, St-Martin, Eyrans, Cars, Campugnan, Générac et St-Vivien pour 5 ans, à raison de 300 l. par année (20 novembre 1783). — Ordonnance de l'Intendant interdisant à toute personne, noble ou ecclésiastique, de faire entrer dans la ville des eaux-de-vie, vins, bières et autres boissons sans payer les droits d'entrée à l'adjudicataire desd. droits, lequel pourra faire visiter les caves (7 janvier 1707). — Adjudication du droit de *craberie*, lequel « consiste en la permission de tué touttes espèces de viande tant malle que femelle », pour 3 ans, à raison de 180 l. par année. L'adjudicataire s'engage à vendre la viande un sol meilleur marché que la taxe ordinaire (1er avril 1758). — Adjudication du même droit pour 3 ans, à raison de 400 l. par an (30 mars 1775). — Bail de la métairie située dans le petit marais de Blaye, paroisse St-Androny, contenant 80 journaux, en faveur de Jacques Laloubie, et ce pour 9 ans à raison de 1,270 l. par an (21 février 1774). — Adjudication de la même métairie pour 9 ans, à raison de 1,350 l. par an (15 mai 1783). — Adjudication du droit de « chay des farines » pour 3 ans, à raison de 1,100 l. par an; ce droit consiste « en deux sols par chaque sac de farine du poids de cent quatorze livres, qui se portent ou doivent se porter au chay, tant par les marchands étrangers que par ceux de la ville » (28 février 1774).

E suppl. 2178. — CC. 5. (Liasse.) — 1 cahier de 34 feuillets parchemin, 11 pièces parchemin, 48 pièces papier.

1742-1780. — Procès contre Augustin Binaud, bourgeois et marchand de Blaye, lequel ayant acquis du sieur Arondau de Charreyrou, écuyer, la maison noble d'Aveyras située dans la paroisse de Cars, a été compris à Blaye, lieu de son domicile, pour la taille, la capitation et le taillon, et en même temps à Cars. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que Binaud sera compris sur le rôle des tailles de la ville de Blaye, sauf à se pourvoir sur son imposition à Cars (4 mai 1779). — « Extrait du rôle de proportion des tailles de la ville de Blaye » pour l'année 1742. Total des impositions : 17,120 l. 1 s., soit pour la taille, 10,109 l.; pour la capitation et 2 s. pour livre, 4,675 l.; pour le quartier d'hiver et sol pour livre, 1,919 l. 8 s.; pour le logement et sol pour livre, 43 l. 1 s.; pour l'équipement des milices et sol pour livre, 104 l. 9 s. 6 d.; pour le droit de quittance, 2 l.; pour le second rôle, 14 l. 8 s.; pour les 6 d. pour livre de la taille, 252 l. 14 s. 6 d.

E suppl. 2179. — CC. 6. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 28 pièces papier.

1661-1675. — Procès contre Jean-Hilaire, lequel, compris par les collecteurs de Blaye sur le rôle des tailles, invoque sa qualité de receveur triennal de la Cour des Aides et le privilège accordé par le Roi aux officiers de cette Cour d'être exempts des tailles. — Arrêt de la Cour des Aides ordonnant de comprendre dans la cotisation des tailles Jean Hilaire, receveur des consignations (21 mars 1675).

E suppl. 2180. — CC. 7. (Liasse.) — 2 cahiers de 47 feuillets papier, 41 pièces papier.

1725-1766. — Comptes des recettes et dépenses de la ville de Blaye. — Recettes : 6,431; dépenses : 6,462 l. (10 novembre 1725-27 mars 1727). — Recettes : 31,299 l.; dépenses : 31,442 l. (28 mars 1741-10 juin 1750). — Recettes : 11,549 l.; dépenses : 11,567 l. (8 janvier 1750-16 mars 1752). — Recettes : 12,202 l.; dépenses : 12,200 l. (7 mars 1752-26 mars 1754). — Recettes : 5,847 l.; dépenses : 5,847 l. (1er avril 1754-3 juin 1758). — Recettes du droit de halle et marché : 2,481 l. (30 mars 1765-22 mars 1766). — Recettes :

9,516 l.; dépenses : 9,451 l. (25 mars 1765-24 mars 1766).

E suppl. 2181. — CC. 8. (Liasse.) — 115 pièces papier.

1725-1727. — Ordonnances de paiement et quittances. — Ordonnance de 25 l. pour un quartier des gages d'un valet de ville (17 mai 1725); — de 75 l., pour un quartier des gages du régent (17 mai); — de 150 l., pour « l'achapt des bougies et flambeaux lors de la feste de Notre-Dame de la Puriffication » (17 mai); — de 30 l., pour la gratification accordée à la confrérie de N.-D. des Agonisants, pour fourniture de cierges aux jurats lors des processions et autres cérémonies, et ce pour 5 ans (17 mai); — de 20 l., pour « la dépense qu'il convient faire à Bordeaux auprez de Mgr l'Intendant pour faire arrêter l'état des charges localles et l'état de la dépense faite par Messieurs les jurats pandant les passages de Madame l'infante d'Espaigne et de la jeune rayne douairière d'Espaigne » (15 juin); — de 14 l., pour les chapeaux des quatre valets de ville (21 juillet); — de 125 l., pour 6 mois du loyer d'une maison louée pour servir d'Hôtel-de-Ville (30 juillet); — de 6 l., « pour le nétoyement de la halle aprez le passage de Madame l'infante d'Espaigne et de la jeune rayne doirière, les chevaux des équipages ayans été mis dessous lad. halle », et pour réparations aux poids et balances du chai des farines (30 juillet); — de 7 l. 10 s., à un matelot « pour le frest de sa chaloupe quy a traduit à Bordeaux onze pauvres mandians quy étoient en prison » par ordre de l'Intendant (13 août); — de 80 l., à Étienne Robain, « hoste du *Lyon d'Or* », pour un repas à l'occasion du mariage du Roi (11 octobre); — de 100 l., « pour tout le tems que la ville a ocuppé le grand et petit apartement quy apartient au... sr Labat et quy servoit d'Hôtel-de-Ville » (11 octobre); — de 40 l., « quy doivent être employées le jour du jeudy saint aux aumosnes des pauvres à la visitte des églises » (15 avril 1726); — de 720 l. 10 s., pour droit de confirmation en la jouissance et possession des octrois et revenus patrimoniaux (30 avril); — de 50 l., pour l'achat de quatre chaperons destinés aux jurats (30 juin); — de 181 l., pour les casaques des quatre valets de ville (18 juillet); — de 45 l., pour un feu de joie à l'occasion du rétablissement de la santé du Roi (5 septembre); — de 90 l., pour parfaire la somme de 300 l. ordonnée par l'Intendant pour les frais du procès contre M. et Mlle Dumantet (18 novembre).

E suppl. 2182. — CC. 9. (Liasse.) — 108 pièces papier.

1764-1766. — Ordonnances de paiement et quittances. — Ordonnance de 45 l., pour le feu de joie, la veille de St-Louis (4 septembre 1764); — de 30 l., pour le présent offert aux quêteuses le jeudi saint, savoir : dragées et pralines, 12 l.; « gans et miton fin, une douzeine 9 l. »; 6 bouquets, 6 l.; une douzaine d'oranges, 3 l. (13 avril 1765); — de 225 l., en faveur des religieuses de l'Enfant Jésus, « établies en cette ville pour l'éducation des jeunes filles », pour 6 mois de pension (15 février 1765); — de 62 l., en faveur de Berthon, aubergiste (18 juin); — de 300 l., à valoir pour « construction des murs du chenal, place de délestage et fossé de ville » (2 mai); — de 200 l., pour l'achat du vin qui doit être offert au prince de Beauvau lors de son passage (8 août); — de 52 l. 7 s., en faveur de Berthon, aubergiste, savoir : pour un gigot rôti, 1 l. 10 s.; un canard « au naveau », 3 l.; 4 pigeons, 5 l.; 1 chapon, 1 l. 15 s.; 2 perdreaux, 4 l., etc. (14 octobre); — de 27 l. 15 s. 7 d., pour 40 jours de gages du régisseur des droits de halle, minage, petit marché et poisson salé (9 décembre); — de 44 l., pour 22 toises de pavés (16 décembre); — de 10 l., pour la veillée des soldats du guet à la messe de minuit (24 décembre); — de 73 l. 10 s., pour un service solennel célébré dans l'église St-Sauveur pour le repos de l'âme du Dauphin (30 janvier 1766); — de 76 l. 18 s., pour frais de voyage de M. Jacquereau à Barsac, savoir : avoir soupé et couché à Bordeaux chez Beaujon, rue de la Douane, 1 l. 10 s.; avoir soupé et couché à Castres et pour le cheval, 2 l. 15 s.; pour trois journées d'un cheval, 6 l.; à un batelier de La Bastide, 12 s.; un cheval et un guide de La Bastide à Cubzac, 2 l. 12 s.; un cheval et un guide de St-André à Blaye, 5 l.; etc. (3 février); — de 12 l., en faveur du tambour de ville (20 février).

E suppl. 2183. — DD. 1. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1577-1765. — Propriétés communales. — Concession par Henri III du droit de chauffage et d'usage dans la forêt et comtau de Blaye, « tout, tel et pareil que l'ont les habitans dudict Blaie », en faveur de Jacques Des Aigues, procureur général au Parlement et ce durant le temps qu'il exercera sa charge (16 avril 1577). — Requête au maître particulier des eaux et forêts de Guienne, par Jean Campet, procureur syndic

de la communauté. « Il y avoit entiènement dans l'étandue du Blayès un marais appellé *La Paleu* et *Conteau* de Blaye, qui étoit joui en commun par tous les habitans de lad. ville de Blaye sous certaines redevances qu'ils payoient au Roy ». En 1646, il fut convenu entre les abbé et prieur des abbayes de St-Romain et de St-Sauveur, les gentilshommes et les syndics des diverses paroisses du Blayais, que les habitants et usagers en lad. comtau et palu jouiraient de 7,000 journaux pour faire pacager leurs bestiaux et « prendre leurs usages en bois mort et mort bois ». Cette convention a été approuvée par le Roi en 1647. Depuis 2 ans environ, les habitants de St-Christoly, Saugon, Campugnan, Cartelègue et Étauliers ont entrepris des desséchements, des fossés de cloture. Le procureur syndic requiert de condamner ces habitants à se dessaisir des portions de communaux dont ils se sont emparés, avec restitution des fruits et remise des lieux en leur état primitif (19 août 1761). — Arrêt du Conseil d'État ordonnant l'arpentement et le partage de la palu de Blaye entre les 25 paroisses dépendant du comté à proportion du nombre effectif des habitants, en réservant toutefois un pacage commun. Pour favoriser le défrichement desd. terres incultes, le Roi exempte d'imposition tant les propriétaires que les colons durant 10 ans (3 mars 1764). — Ordonnance de l'Intendant concernant le partage des communaux (15 juillet 1765).

E suppl. 2184. — DD. 2. (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 12 feuillets, 1 pièce parchemin, 2 cahiers de 79 feuillets papier.

1763-1766. — Voirie. — Arrêt du Conseil d'État, à la requête des maire et jurats, ordonnant que conformément à la transaction du 27 août 1650, intervenue entre la communauté de Blaye et le duc de St-Simon, le comte et la comtesse de Valentinois, héritiers bénéficiaires du feu duc, seront tenus d'acquitter la dépense de 1,758 toises du pavé qui vient d'être refait dans la ville, et maintenant les saisies faites entre les mains des receveurs du droit de courtage contre le comte et la comtesse de Valentinois jusqu'au remboursement de cette dépense, si mieux ils n'aiment se départir du bénéfice de cette transaction en rétrocédant à la ville les droits de courtage (25 septembre 1764). — Transaction passée entre les jurats et Catherine de Jort de Fribois, veuve de Nicolas-René Berryer, garde des sceaux, ministre et secrétaire d'État : lad. dame ayant acquis des comte et comtesse de Valentinois le comté de Blaye avec ses appartenances et dépendances, ainsi que les droits de courtage et charges y afférentes, il est dressé un procès-verbal des réparations à exécuter au pavage de la ville. — Mention des rues : St-Simon, du Rat, des Nolettes, St-Sauveur, place du Marché, petite ruette de St-Sauveur, rues Neuve, Premayac, petite ruette Premayac, « petite ruette de l'Alcôve, même rue Premayac », place de l'Enfer des Oies, rue de la Fontaine, ruette de St-Sauveur à la Fontaine, rue de la Tannerie, petite rue St-Sauveur, rues St-Clément, du Quartier du Roi, du Monteuil, place du Poisson Salé, rues St-Sauveur, du Vieux-Marché, Jean-Eymier, le Chemin Neuf, rues de l'Hôpital, des Maçons, la chaussée du Port, place de la Fontaine, place du Port, « autre place où l'on charge les voitures », la Halle, « devant l'église St-Sauveur », « rempe de l'embarquement pour Bordeaux », le Chenal, pont de Roquillet, la Fontaine, le pont du Caillou, le pont « quy traverse de la rue des Nollettes à la maison du sieur Trugeau et vis-à-vis le portail de l'auberge du *Lion d'Or* », le chemin qui va de l'Hôpital « jusques au village de Collinet et vis-à-vis le chemin qui part dudit lieu de Colinet et va à la maison noble de Saugeron et au bourg de Frédignac, lequel fait séparation des paroisses de Saint-Romain de cette ville d'avec la paroisse de Saint-Martin-de-La Causade » (1765-1766). — Teneur des lettres patentes accordées par le Roi sur la transaction ci-dessus et arrêt d'enregistrement en la cour de Parlement (avril-7 mai 1766).

E suppl. 2185. — DD. 3. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 32 pièces papier, 1 plan.

1723-1766. — Voirie. — Règlement par M. de Tigné, chevalier de Malte et de St-Louis, brigadier des armées du Roi, ingénieur-directeur des places du pays d'Aunis, Poitou et Saintonge, « tant pour le rétablissement et les augmentations à faire aux anciènes maisons du fauxbourg de Blaye, que pour la construction des nouvelles qu'on poura bastir par la suitte » (25 octobre 1723). — Délibération pour l'alignement du nouveau chemin ouvert derrière la rue Jean-Eymier (23 mai 1766). — Acquisition par les jurats d'un emplacement pour ouvrir « une rue de communiquation de lad. rue Jean-Eymier à la nouvelle rue ou chaussée, et laquelle portera le nom de rue Saint-Romain » (2 septembre 1766). — Ordonnance de l'Intendant autorisant la démolition de certaines maisons à charge d'indemniser les propriétaires (11 juin 1766). — Protestations de Jean Aussenac, de Guillaume-Jean Brun et autres, concernant le tracé de la nouvelle

rue. Mémoire rédigé par M. Delescans, ingénieur en chef des fortifications de la ville, établissant que la maison du sieur Aussenac a été bâtie en contravention des règlements et qu'elle doit être rasée « sans aucun dédomagement au prétendu propriétaire » (1er juillet 1766). — « État de l'argent qui doit revenir à chaque particulier qui se trouve des maison dans la ligne que l'on a fixé pour faire le chemin neuf » (1766).

E suppl. 2186. — DD. 4. (Liasse.) — 13 pièces papier.

1676-1789. — Voirie et travaux publics. — « Devis des ouvrages de charpenterie et couverture... pour la construction d'une halle vis-à-vis la maison du *Chapeau Rouge* » (15 novembre 1676). — Lettre du ministre de Vergennes concernant un impôt à lever sur les vins pour pourvoir aux réparations du port ou chenal (19 février 1785). — Devis dressé par Mathieu de Mareuil, ingénieur des Ponts-et-Chaussées au département de Libourne, concernant les ouvrages nécessaires à la construction d'un *peyrat* sur la Gironde, au bas de la descente du port (15 août 1787). — Copie d'une lettre de M. de Lessart à l'Intendant, et de MM. Brémontier et Mathieu, ingénieurs, concernant la construction du *peyrat* (14 février 1787-13 août 1788). — Adjudication des travaux du *peyrat* en faveur du sieur David pour la somme de 11,000 l. (2 décembre 1788). — Lettre de Mathieu de Mareuil relative au *peyrat :* « La difficulté de ce travail exige plus qu'un homme ordinaire, plus qu'un maçon, plus qu'un architecte, il faut enfin un homme consomé et très habitué aux travaux d'eaux » (12 novembre 1788). — Lettre de M. Giniès annonçant que l'Intendant a résilié l'adjudication faite et que l'ingénieur a reçu des ordres pour dresser de nouveaux projets (28 avril 1789).

E suppl. 2187. — DD. 5. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 2 cahiers de 52 feuillets papier, 26 pièces papier.

1723-1728. — Procès à l'occasion de la découverte d'un trésor composé de pièces d'or et d'argent du règne d'Henri II, roi de France, trouvé sous un rocher à « eyme mer », presque vis-à-vis les faubourgs de Blaye. Il est réclamé par Alexandre Dumantet, écuyer, seigneur de la maison noble du Rat, et Marie Dumantet, sa sœur, qui prétendent que le rocher dépend des fonds qui leur appartiennent au port de Blaye, dans le lieu appelé *au Rat;* par les Domaines et par la ville de Blaye. Celle-ci allègue que le rocher lui appartient « par la sittuation naturelle des lieux, par possession inmémorialle...; au-dessus, étoit une espèce de plateforme dont on avoit fait un cimetière que la ville avoit donné pour ensevelir les gens qu'on trouvoit noyés et les mathelots étrangers qui n'étoint pas de la religion catholique »; du côté de la terre se trouvait le chemin de Blaye à Plassac, et au-delà du chemin, les possessions du sr Dumantet; « le rocher, que la rivière avoit miné par succession de temps, et qui étoit fort escarpé, s'écroula et entraîna le cimetière ». Les jurats ont toujours joui de ce lieu, conformément à un titre de concession faite par Louis XI en 1472, qui leur donne une lieue de terrain aux environs de Blaye et une lieue sur la rivière; depuis cette époque, ils ont toujours perçu un droit d'ancrage et d'échouage « sur le terrein quy prend depuis le pont de Brouillon jusques aux portes de Vitrezé ».— Requête des jurats à l'Intendant tendant à ce qu'un tiers du trésor revienne au Roi, un tiers à la ville et l'autre tiers à ceux qui l'ont trouvé. — Ordonnance de l'Intendant autorisant les jurats à faire creuser et rompre le rocher pour continuer les recherches, et enjoignant de verser les espèces d'or et d'argent qui seront trouvées entre les mains du trésorier de la ville.

E suppl. 2188. — FF. 1. (Cahier.) — In-4°, 9 feuillets parchemin.

1552. — « Extraict du procès-verbal de messieurs les commissaires depputés par le Roy sur la réformation de son domaine en Guienne. » — Les commissaires royaux ayant réuni « la pallu, bois et lande de la comtau de Blaïe » au domaine du Roi, en avaient ordonné l'adjudication à fief nouveau. La délivrance de la plus grande partie des terrains ayant eu lieu, ils défendirent à tous ceux « qui n'auroient vollu prendre dudict comtau de ne mectre ne faire paistre leur bestail dans ladicte comtau, copper bois, ne y faire aulcun exploict, à grosses peines et de confiscation de leurdict bestail ». Le sieur Pelletan, syndic, et d'autres habitants de la châtellenie de Blaye ayant enfreint la défense des commissaires royaux, leurs bestiaux furent saisis et vendus au profit du Roi. Pelletan intente une action en restitution et récuse le commissaire délégué (17 février 1552).

E suppl. 2189. — FF. 2. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1558-1755. — Justice et police; procédures. — Sentence du maire mentionnant un moulin à vent sis au lieu de Gontier (10 juin 1558). — Arrêt du Parle-

ment, sur requête de divers habitants de Blaye, « contenant que par le moyen de la sédition et trahaison faillte de lad. ville de Blaye le 23e d'octobre dernier », divers Bordelais, encore présentement installés à Blaye dans les maisons des suppliants auraient contraint ces derniers à se retirer à Bordeaux, « si bien que les supplians, qui sont de la relligion catholicque romaine, bons serviteurs du Roy, n'ont plus moyen emprunpter de leurs amys » : la Cour prescrit qu'ils seront logés dans les maisons des Bordelais qui les ont expulsés de chez eux (15 janvier 1569). — Arrêt du Parlement prescrivant de rompre une mesure fausse et défendant au détenteur d'en garder qui ne soit conforme à l'étalon de Blaye (20 avril 1619). — Arrêté contre un médecin appelant d'une sentence des maire et jurats, qui lui interdit d'exercer la médecine à Blaye jusqu'à ce qu'il ait fait apparoir de ses titres (15 juillet 1683).

E suppl. 2190. — FF. 3. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 64 pièces papier.

1693-1789. — Police de la ville. — Adjudication de l'enlèvement des boues et bourriers (1er décembre 1750). — Procès de la ville contre le sieur Raussac, apothicaire, concernant des maisons appartenant à ce dernier près de la nouvelle halle. « En l'année 1689, Sa Majesté trouva à propos d'ordonner le transport de la halle, qui étoit alors extante et dont l'amplacement étoit nécessaire pour l'enceinte des fortiffications de la citadelle; en conséquence, la halle fut transportée et placée dans le lieu où elle est maintenant » (24 février 1771). — Procédures et ordonnances de police.

E suppl. 2191. — FF. 4. (Registre.) — In-4°, 89 feuillets.

1759-1788. — Registre des audiences des jurats, juges civils et de police de la ville, banlieue et comté de Blaye. — Condamnations prononcées pour contraventions au droit de souchet, aux règlements concernant la fabrication du pain, la circulation et le mesurage des grains, le droit du chai des farines, la police des rues, la voirie, la boucherie, le passage de Blaye à Bordeaux et réciproquement, les fournitures de bœufs et charrettes aux régiments, les réceptions d'étrangers par les hôteliers, les admissions dans les corporations d'arts et métiers établies. — Amende de 3 l. attribuée à la confrérie de St-Clément, fondée dans l'église St-Sauveur (14 août 1761). — Défense à un individu de tenir boutique ouverte et « de travailler du métier de cordonnier jusqu'à ce qu'il ait été reçu maître » (7 décembre). — Condamnation d'une femme, à laquelle il est interdit « d'exercer à l'avenir l'art des accouchements... que préalablement elle n'ait été reçue maîtresse sage-femme » (7 décembre 1767). — Attribution de 6 l. d'amende en faveur de l'hôpital St-Nicolas et de 3 l. en faveur du syndic de la confrérie de St-Clément « pour être distribuées aux pauvres familles des matelots de ce lieu » (22 novembre 1770). — Condamnation d'un individu à 10 l. d'amende et aux dépens pour avoir usurpé la qualité de bourgeois (22 janvier 1781).

E. suppl. 2192. — FF. 5. (Cahier.) — In-4°, 30 feuillets.

1783-1791. — Cahier des audiences des jurats de Blaye. — Condamnation d'un individu auquel il est interdit « de travailler du métier de tailleur, tant dans la présente ville que dans la banlieue d'icelle, jusqu'à ce qu'il ait été reçu maître » (7 avril 1783). — Défense à un particulier d'entreprendre aucun ouvrage de menuiserie avant sa réception dans le corps des menuisiers. Attendu sa demande d'incorporation, il est enjoint « aux sindics et bayles desdits maîtres menuisiers de lui indiquer le jour pour faire son chef-d'œuvre et satisfaire aux autres formalités » portées par les statuts (1er mars 1784). — Condamnation d'un individu à 25 l. d'amende et aux dépens pour avoir 2 billards; il est autorisé à « continuer son état de billardier et caffetier pour un billard seulement, à la charge de se conformer aux règlements et ordonnances de police concernant ledit état de billardier et caffetier » (9 mai 1788).

E suppl. 2193. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 146 feuillets.

1586-1587. — Registre des baptêmes de la paroisse St-Romain de Blaye. — Baptême célébré dans l'église « du petit Sainct-Martin de Blaye » (13 août 1586). — Parrainage de Martin de Raymond, abbé de l'abbaye St-Sauveur (15 août). — Baptême par « frère Gabriel de Ruynes, curé, religieux et prévost » (29 août). — Baptême de Jean, fils de Simon Devillatel, bourgeois et marchand (19 septembre). — Baptême dans « la chappelle du petit Sainct-Martin, où se faict le divin service de Sainct-Romain » (23 février 1587). — Baptême de Jean-Paul Prévost; parrain : Jean-Paul de Lussan, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur de la ville et du château de Blaye; marraine : Louise Bonnin, femme de Pierre de Raymond, secrétaire de la Reine; présents :

Romain de Carressolle, avocat au Parlement, juge de Blaye, Léonard de Rideau, procureur du Roi (15 avril). — Baptême par frère Maurice Perrot, religieux et aumônier à St-Romain (25 mai). — Baptême de Louise, fille de Romain de Carressolle, juge de la ville, et d'Antoinette de Vidal; parrain : Pons de Pellegrue, s^r de Montagudet, lieutenant de M. de Lussan (5 septembre). — Baptême de Jean Eymery; parrain : Jean Eymery, chirurgien de Bordeaux (8 mars 1588). — Mention de Nicolas Dufaur, régent à Blaye (3 juillet). — Baptême d'Itier, fils de Jean Loumeau, « maître viollon » (17 août). — Parrainage de Pierre de Raimond de Cours, seigneur de Thomaseau et de St-Vivien, secrétaire de la reine régnante et maire de la ville (11 septembre). — Baptême par Pierre Bilhon, curé de l'abbaye de St-Romain (19 septembre). — Baptême de Jean-Paul, fils d'Antoine de Mornay, écuyer, sieur de Brignac; parrain : Jean-Paul de Lussan, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de la ville (28 mars 1589). — Parrainage de « Pierre Desparbès, comandeur de Goulfech », et de Catherine de Montégut (16 avril). — Baptême de Pierre, fils de Pierre de Herbillon, procureur (26 juin). — Baptême de Pierre, fils de Pierre de Raymond, maire de la ville, et de Louise Bonnin; parrain : « Pierre d'Esparvès »; marraine : « Julienne d'Esparbès » (9 juillet). — Baptême de Guillaume, fils d'Antoine Brun, écuyer, s^r de La Sale en Languedoc, et de Jeanne de Rideau (24 septembre). — Baptême d'André, fils de Jean Tarteau, notaire royal (28 décembre). — Baptême de Jean-Paul, fils de Jean Aysse, écuyer; parrain : Jean-Paul de Lussan, seigneur de Laserre, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de la ville; marraine : Catherine de Pontac, veuve de François de Lagorsse (25 novembre 1590). — Parrainage de Jean de Seignan, seigneur de Vernon, et d'Isabeau de Lamoureux (3 février 1591). — Parrainage de Médard Guy, régent (24 mars). — Baptême de Jean-Paul, fils de François de Casogade, armurier (15 juillet). — Baptême dans l'église « du grand Sainct-Martin-La-Caussade de Blaye » (18 août). — Parrainage de Pierre de Villatel, s^r de La Motte St-Paul, jurat (20 avril 1592). — Mention de Romain Prévost, maire, de Pierre Duboys, Martin Valleau et Raimond Duport, jurats (3 août). — Baptême célébré « sur les trois heures du soir, et lors messieurs de Lussan et Sainct-Luc parlementoyent aux Monteilhz » (31 décembre). — Baptême dans « la chapelle de l'enclos du chasteau » (21 février 1593). — Baptême de Marguerite, fille de Maurice Cordier, receveur à la recette de Blaye (10 mars). — Baptême dans « la chapelle de la ville de Blaye, estant assiégée par le mareschal de Matignon » (23 mai). — Baptême de Marguerite, fille de Léonard Bellin, maire, et de Jeanne Rapet (15 août 1594). — Parrainage d'Antoine de Bérault, seigneur dud. lieu et lieutenant de Mgr de Lussan, gouverneur de la ville, et d'Antoinette d'Esparbès de Lussan, fille du gouverneur (17 août). — Baptême de Nicolas, fils de Pierre de Carressolle, greffier en chef de la ville; « il y a heu honeste companye qui n'ont signé pour n'avoyr d'escriptoyre en comoditté » (25 septembre). — Baptême d'Antoinette, fille de Pierre de Raymond, s^r de Thoumazeau, et de Marie de Sallignac; parrain : Bernard de Besolles, écuyer, s^r de Lagraulas (27 octobre). — Mention de Nicolas de Villatel, prieur et religieux de l'abbaye de St-Romain (19 février 1595). — Baptême de Jean-Paul, fils de Nicolas Massé, sieur de La Boulée (18 avril). — Baptême dans l'église St-Martin, « où le service divin de St-Romain ce faict » (29 juin). — Parrainage de Jean-Paul Du Feugnas, capitaine d'une compagnie entretenue pour le service du Roi en la présente ville, et d'Antoinette d'Esparbès de Lussan, cousine germaine dud. sieur Du Feugnas (17 août). — Baptême de Jeanne, fille de Mathurin Rigoleau, maire (29 octobre). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre Herbillon, jurat, et de Jeanne Rabion (19 février 1596). — Baptême de Marie, fille de Nicolas Mas, écuyer (9 février 1597).

E suppl. 2194. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 430 feuillets.

1600-1622. — Registre des baptêmes de la paroisse St-Romain de Blaye. — Baptême de Lucrèce de Tayac; parrain : Jean Achard, s^r de Mauconseil; marraine : Lucrèce de Beaumont (12 mars 1600). — Baptême de Pierre, fils de Jean de Castet, sieur de Lhevilhan, syndic de la comté de Blaye, et de Lucrèce de Beaumont; parrain : Pierre de Laporte, écuyer, sieur de Beaumont; marraine : Marguerite de Prat (14 mai). — Baptême, dans l'église du petit St-Martin, d'Antoinette, fille d'Itier Lesnier, maire (25 février 1601). — Baptême de Jacques, fils d'Antoine Benoît, écuyer, et de Marie de Lescours (23 juillet). — Baptême dans l'église St-Romain, le premier « faict en la dicte église despuis la réparation d'icelle » (17 mai 1603). — Baptême : « Nota qu'à cause du bruit de la contagion qui est dans les fauxbourgs, l'on a fait led. batesme au matin sans grand assemblée » (8 novembre). — Parrainage d'Étienne de Monestier, écuyer, « sieur dud. lieu et de la maison noble de La Font en Blayès » (18 février 1604). — Formule d'un certificat de chrétien pour un pèlerin (1605). — Baptême de Valentine, fille de Jac-

ques Gavellon, procureur (19 février 1606). — Parrainage de Jean Calmeil, conseiller au Parlement, et d'Hippolyte Bouchart, dame d'Aubeterre, épouse du fils du seigneur de Lussan (10 septembre). — Baptême de Pierre, fils de Jacques de Mongombert, régent (28 septembre 1608). — Transcription en plain-chant de l'office de la Pentecôte. — Baptême de Marguerite Neraud; marraine: « Alexen Noreau, qui a bailhé le nom de Marguerite sur ce que Monseigneur le cardinal luy a défandu nommer les fileules qu'elles batisera dud. nom d'Alexen » (6 mai 1610). — Baptême de Jeanne, fille de Samson Despax, jurat; témoins: Aubeterre et Gaston de Foix (18 novembre). — Baptême par Pierre Pons, religieux et chambrier de l'abbaye de St-Romain (7 mai 1611). — Parrainage de Pierre Boyer, chanoine de St-André et prieur du prieuré St-Raphaël de Bordeaux (26 juillet). — Parrainage de Pierre Bouchart d'Esparbès d'Aubeterre, vicomte et seigneur dud. lieu, et de Marie d'Esparbès de Bouchart d'Aubeterre, sa sœur (20 mai 1613). — Baptême de Catherine, fille d'Antoine Dusoleil, docteur en médecine (19 janvier 1614). — Baptême de René, fils de Léonard Doreau, avocat à la Cour, juge de la prévôté de Blaye, et de Marie Bacon (30 mars 1615). — Baptême; marraine: Isabelle de Monestiers, épouse du baron de Molunpault (3 septembre). — Baptême d'Isabeau, fille de Jean Boussugue, jurat (27 mars 1616). — Baptême de Jean-Paul, fils de Michel Poytevin, capitaine, et de Marie Rigouleau; parrain: Julien-Paul de Lussan, capitaine de 50 hommes d'armes et de ses ordonnances, lieutenant pour le Roi des château et villes du Blayais, sénéchal d'Agenais et Condomois, seigneur de La Serre, Vitrezay, St-Savin et autres places; marraine: Marie de Masse, épouse du maire (9 avril). — Baptême de Louis de Blaye d'Esparbès de Lussan, fils de François d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre, etc., et d'Hippolyte Bouchard, présenté au baptême par les maire et jurats et corps de ville de Blaye; parrain: Léonard Belin, maire; marraine: Isabeau d'Esparbès de Lussan, sœur du baptisé (20 juillet 1617). — Baptême de Jeanne, fille de Jean de Lamarche et de Louise de Mauvezin; parrain: Arnaud de Noualhan, sieur de Villeneufve, lieutenant du vicomte d'Aubeterre; marraine: Jeanne Carmeil (6 octobre 1619). — Parrainage d'André Boubée, hospitalier de l'hôpital « St-Meillon de la présente ville » (3 février 1620). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre Peronyn, jurat, procureur en la prévôté de Blaye (4 juin). — Baptême de Léon, fils de François d'Esparbès, marquis d'Aubeterre, maréchal de France, et de dame Bouchard; parrain: Léon, duc de Luxembourg, pair de France; marraine: Marie d'Esparbès d'Aubeterre (17 octobre). — Parrainage de Pierre de Rodulphe, écuyer, sr de St-Jean, commandant pour le service du Roi sous Mgr de Luxembourg, et de Jeanne de Sossiondo (21 juillet 1621). — Parrainage de Mgr Taraut, gouverneur de Blaye (20 mars 1622). — Baptême « en la chapelle de la Trinité, qui est sur le port de Blaye, à cause de la haste pour l'indisposition du baptisé » (31 juillet 1623). — Parrainage de Jacques Sicard, curé de Montuzet et Plassac (22 août). — Parrainage de Jean-Louis de Rommecourt, capitaine, et de Marguerite de Castel-Sainct-Najart (23 août). — Parrainage de Jean-Paul de La Boullée, chanoine et aumônier de St-Romain (7 janvier 1624). — Baptême de Sébastien, fils de Pierre Boilesve, notaire royal, greffier de la ville (17 septembre). — Baptême dans la chapelle de l'hôpital St-Georges, paroisse St-Romain (20 novembre). — Parrainage de Pierre de Raymond de Cours, sieur de Thomazeau, avocat au Parlement, maire de la ville, et de Marie Bacon, épouse de Claude Pellissier (23 octobre 1625). — Parrainage de Jean Duportal, sous-maître de musique du cardinal de Sourdis (11 mars 1626). — Baptême de Marie, fille de Jacques Quenouille, écuyer, et d'Isabeau Hubaylhe; parrain: Philippe Du Bryon, seigneur de Brautigny, lieutenant du duc de Luxembourg (11 mai). — Baptême de Marie, fille de Vital Dufilhol, docteur en médecine, et de Marie Tarteau (23 août). — Baptême d'Étienne, fils de François Gaignard, régent (14 février 1627). — Mention de Jean Philitin, contrôleur en la maison des finances de la défunte reine Marguerite, et d'Antoine Philitin, chanoine de St-Caprais d'Agen (25 mai). — Baptême, le 19 mars 1628, « l'armée estant devant la ville de La Rochelle, à suitte de la desroutte des Anglois dans l'isle de Ré ». — Baptême de Catherine, fille de Pierre Peronin, maire (26 février 1629). — Parrainage de Michel de St-Martin, receveur pour le Roi au bureau du convoi et comptablie de Blaye (1er octobre).

E suppl. 2195. — GG. 3. (Registre.) — In-4° oblong, 152 feuillets.

1624-1668. — Registre des sépultures de l'église St-Romain de Blaye. — Inhumation de Pierre Doreau dans l'église des PP. Minimes, en raison d'un legs de 100 l. qu'il leur avait fait (22 septembre 1624). — Inhumation, dans l'église, de Jean Boussugue, ancien jurat, lequel avait beaucoup travaillé à la construction de l'église (22 janvier 1625). — Inhumation d'un soldat ans l'église des PP. Minimes auxquels il avait laissé

50 écus à cet effet (1[er] février). — « Le vendredy 30 may, de puella obcessa, nota si opus sit et si sit liberata, et fuit liberata ». — Inhumation de M. S[t]-Père, capitaine lieutenant d'une compagnie du fort de La Rochelle, parent de M. Brautigni, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Blaye, lequel décéda au château de Blaye (16 juin). — Inhumation de Saugon, soldat, « ayant esté blessé à la teste d'un esclat de mousquet qui avoit crevé entre les mains d'un sien camarade proche de luy », le 15 juin, à la procession qui se fait chaque année ce jour-là (24 juin). — Décès de Barbe Richart, épouse de Pierre Valette et mère du R. P. Valette, religieux commandeur à Paris (22 août). — Note relative à la couverture du clocher dont les frais s'élèveront à 400 l. environ. L'argent provenant des plats, quêtes, etc., étant insuffisant, le sieur Rey, vicaire perpétuel, et le sieur Mougin, ancien maire, donnent chacun 22 l. (16 septembre). — Inhumation d'un individu près des degrés de la grande porte, « n'ayant, en aucune façon, peu faire sa fosse dans le cimetière à cause de la grand gelée, qui estoit si grande et si incommode pour marcher, qu'il estoit quasi impossible pouvoir cheminer sans tumber » (23 décembre). — Mention d'une chapelle « qu'avoit commancé à faire bastir M. Bivault » (21 mars 1626). — Paiement par le curé de 12 l. pour « un confessoir propre, n'y en ayant aucun commode » (20 mars). — Inhumation de Pierre Roux, procureur (19 avril). — Inhumation de Pierre Boylesve, greffier, notaire et jurat (18 avril). — Inhumation d'Étienne Latortue, « fauconier de M. Brautigni et de M. Romecourt » (10 janvier 1627). — Inhumation d'Antoine Mougin, ancien maire (8 mars). — Inhumation, dans l'église de l'hôpital, de M. Boutilhon, curé « d'Escoujou vers Xaintonge » (17 mai). — Inhumation de M. Bellin, « l'un des recepveurs de la contablerie, ... estant de Paris et frère de M. Bellin, secrétaire de Monseigneur le duc de Luxambourg » (25 octobre). — Décès et inhumation à Aubeterre du maréchal d'Aubeterre, ancien gouverneur de la ville (24 janvier 1628). — « Le 8 febvrier an susdict, est décédé, sur les deux ou trois heures du soir, Monseigneur l'illustrissime cardinal de Sourdis, archevesque de Bourdeaux et primat d'Aquitaine, et sa mort a causé un grand desplaisir à toute la Guyenne, et ses oraisons funèbres furent faictes le 22[e] dud. mois, et fust ensevely dans sa cave au couvent de la Chartreuse ». — Inhumation, dans le chœur de l'église, de Pierre Pons, chambrier de l'abbaye de S[t]-Romain (12 février). — Note de Rey disant qu'après avoir servi la cure de S[t]-Romain en qualité de vicaire perpétuel durant 7 ans, il a pris l'habit de chanoine régulier, ordre de S[t]-Augustin, à l'abbaye de S[t]-Romain, et qu'il continuera ses fonctions en qualité de curé (10 juillet). — Mention de la profession de foi faite par led. Rey, le 21 septembre, en présence de Labadye, prieur claustral; Bertrand de Chignac, prévôt; Labollée, aumônier; Giscald, prieur de S[t]-Paul, sacristain; Bourdichon, prieur d'Eyrans et Étauliers; Hauriac, chambrier novice; Valleau, notaire royal. — Inhumation de M. Lafitte, curé de S[t]-Sauveur (21 février 1629). — Inhumation de Léonard Lorreau, jurat (21 mai 1630). — Inhumation à S[t]-Paul, de M. Castera, dit de Casau, « gentilhomme de ce pays de Blayès » (6 juillet). — Inhumation de Nicolas Prévost, juge de Blaye (14 septembre). — Inhumation d'Élisabeth de Monastier, dite M[lle] Delafon et Moulinpault (21 avril 1631). — Décès à La Salle, du R. P. Grosset, jésuite (12 septembre). — Inhumation de Pierre Lespine, prieur de l'abbaye de S[t]-Sauveur, ordre de S[t]-Benoît (15 septembre). — Inhumation, dans l'église S[t]-Romain, devant l'autel de S[t]-Crépin (4 octobre 1633). — Inhumation de Robert Lafosse, vicaire de S[t]-Genis de Segonsac, décédé à l'hôpital, où il était venu se faire traiter (18 octobre 1634). — Inhumation de « Tipherie David, aagée de 108 ou 9 ans ou environ, vefve de feu le capitaine Goulier » (1[er] avril 1636). — Inhumation de Jean Siret, religieux de S[t]-Benoît, du couvent de Bordeaux, lequel « ayant volleu prendre la réforme c'estoy retiré icy, retirant pension dud. couvent » (13 mars 1637). — Inhumation de Jean Truchon, avocat à la Cour (15 mars). — Inhumation de Jeanne Lardin, mère de l'abbé de S[t]-Sauveur (18 juin 1638). — Mention d'un *Te Deum*, grand'messe et procession à l'occasion de la naissance du Dauphin, auxquels ont assisté les principaux officiers de la garnison et tous les habitants, à l'exception des religieux de S[t]-Sauveur, qui ont refusé ayant reçu une invitation des maire et jurats (5-6 septembre). — « Nota que le 7 septembre, ... le siège qui avoit esté mis devant Fontarabie par les François contre les Spainols, a esté levé au grand regret de toute la France et de tous les officiers qui commandoient aud. siège, qui entre autres estoient les chefs M[r] le Prince, M[r] La Valette, M[r] le duc S[t]-Simon, gouverneur de ce lieu, et M[r] Laforce, lequel a conbatteu corageusement, et Mons[r] l'archevesque de Bourdeaux, lequel a combatteu plus vailhament que tous les autres et par pleusieurs fois a deffaict tous les vaisseaux spaniols et donquerquois et autres, et c'est tousjours rendeu maistre de la mer; néantmoins en ceste desroutte les Spainols ont prins tout le baguage, canons des François et en ont tué ou faict noyer plus de 2 ou ou 3 mille ». — Différend entre les chanoines de

St-Romain et les PP. Minimes à l'occasion d'un enterrement (21 octobre). — Décès de Jacques de Tayac, s^r^ de Lamothe (15 février 1639). — Inhumation aux Minimes d'une femme, qui « portoit sur elle l'ordre St-François de Paule »; elle fut portée par des femmes du même ordre (20 janvier 1640). — Inhumation d'un soldat qui avait été tué par un autre soldat, après enquête de la justice établissant qu'il n'y avait point eu duel (13 février). — « Le 2 mars, a esté tué près Bourdeaux, Mr Laboyssière, sergant major de la garnison, et feust porté et ensevelly occulte dans les Minimes, parce qu'il feust tué en dueil... ; et le 7 dud. mois, nous avons fait un service à sa mémoire, où Mgr le duc de St-Simon a assisté et tous les bourgeois et habitans dud. lieu de Blaye, comme estant le dict s^r^ Laboissière grandement regretté de tous ». — Inhumation de M. Rey, curé de St-Romain (12 octobre). — Inhumation de Pierre Renaud, peintre (5 septembre). — Inhumation de Jean-Paul Masse de Labolée, aumônier et prieur de Mazion, chanoine de St-Romain (14 novembre 1642). — Inhumation d'une femme, « laquelle de quatolique fut hérétique l'espace de 15 ans et est morte catholique » (16 mars 1643). — Service à l'occasion de la mort de Louis XIII; présents : M. de Jugni, lieutenant du Roi au gouvernement de Blaye, en l'absence du duc de St-Simon; Léonard Besse, avocat au Parlement, maire de la ville (25 juin). — Service à la mémoire de M. de Rasse, « père de M. le Duc, mort de quinse jours » (26 juin). — Inhumation de Michel Gautron, chirurgien, trésorier de la frérie du St-Sacrement établie dans l'église St-Romain (7 décembre). — Inhumation de Vital Dufillol, docteur-médecin (1er août 1644). — Inhumation de Marie Poytevin, épouse de Jacques Moreau, aide-major de la garnison (14 mai 1645). — Décès de David, à la métairie de Lagrange; il est inhumé « dans le jardin, pour estre mort de peste au raport de sirurgien de Blaye » (24 mai 1647). — Décès de plusieurs personnes victimes de la peste; le curé reçoit leur confession (15 juin). — Réception par le curé du testament d'un pestiféré en l'absence de notaire (17 juin). — Décès d'une pestiférée, « laquelle j'ay ouye de confession estant sur sa porte et moy dans la rue » (17 juin). — Décès occasionnés par la peste « qui règne fortement dans Blaye » (7 juillet). — Inhumation de Jean-Marc Dauriac de Giscard, chanoine, « dans l'hôpital de la peste » (14 juillet). — Du 20 au 30 juillet, environ 30 personnes, « desquels j'ignore le nom », sont mortes de la peste outre les sous-nommés. — Inhumation d'une femme dans l'hôpital de la peste, « pour se que personne ne la voulu porté à l'église » (août). — Décès d'une femme « ayant une peste et un charbon » (27 août). — Décès d'un individu ayant « la peste à la gorge » (6 novembre). — Inhumation de Marie, fille de M. de Germain, s^r^ Des Taillis, enseigne en la garnison de Blaye (10 mai 1650). — Le 7 août 1650, « le roy Louys quatorsième entra à dix heures du matin dans sa ville de Blaye et s'en alla soudain, estant entré à l'église des révérendz pères Minimes, où estant descendu de son carrosse, les chappitres de Sainct-Romain et de Sainct-Sauveur touts ensemble se treuvèrent devant ladicte église pour luy faire la révérence, et la harangue luy fust faicte par mestre Pierre Calvignac, chanoine de Sainct-Romain, faisant pour touts les deux chappitres, et apprès le Roy entra dans ladicte église, où il fust receu par les pères Minimes, qui chantèrent le *Te Deum;* lequel estant finy, il entendit la s^te^ Messe et apprès, la messe estant finie, s'en alla disner au chasteau dud. Blaye et partit dud. Blaye à quatre heures du soir et s'embarqua pour s'en retourner à Bourg, d'oû il estoy party le matin, ayant laissé aud. Bourg une partie de sa cour et ne voulust estre receu sellon les formes acoustumé[es] ». — Inhumation d'André-César Jousseaume, écuyer, sieur Des Loges, lieutenant au régiment de Chouppes (21 septembre). — Inhumation de Georges Picard, capitaine « du charroy de la Reyne », dans la chapelle de l'hôpital St-Nicolas (4 octobre). — Inhumation de François Grosset, docteur en médecine (6 décembre). — Inhumation de Pierre Manhiac, curé de St-Martin-de-Lacaussade, dans l'église dud. lieu (16 mars 1651). — Inhumation de M. Salleneufve, capitaine de la garnison de Blaye (3 février 1652). — Décès d'un individu, « lequel, estant soupçonné d'estre mort de maladie contagieuse, a esté ensepvely devant sa maison dans la ville » (23 avril). — Inhumations dans le cimetière de St-Martin (juin). — Inhumation de Guillaume Labadie, chanoine régulier et ancien prieur de St-Romain, âgé de 100 ans (3 juillet). — Inhumation d'une Ursuline du couvent de St-Émilion, réfugiée à Blaye à cause des guerres (12 septembre). — Inhumation de René Dubouich, notaire royal (6 décembre). — Inhumation chez les Minimes, de Fronton Dalesme, baron de Blanquefort, décédé au château de Blaye (20 février 1653). — Inhumation d'Alexandre Normand, bourgeois, maire de la ville, âgé de 80 ans (10 mars). — Inhumation de M. de Menillet, « commendant dans le bis admiral de l'armée navalle commandée par Monseigneur le duc de Vendosme » (3 juin). — Inhumation de Jacques Calvignac, chanoine régulier, curé de St-Romain, dans l'église du petit St-Martin, dépendance dud. St-Romain

(24 août 1655). — Inhumation de Lancelot Angoulesme, maître peintre (17 août 1653). — Inhumation de Jean Chamayou, chanoine, chambrier de l'abbaye de St-Romain, prieur-curé de St-Genis (30 mai 1654). — Inhumation de Jacques de Quenouille, capitaine en la garnison de Blaye (28 avril 1655). — Inhumation de François Germain, sr Des Taillis, officier, dans l'église des PP. Minimes, lesquels ont refusé de laisser célébrer l'office et ont fermé les portes de leur église (13 juillet 1659). — Inhumation de noble Jean Deschamps, capitaine dans un régiment revenant de Montauban (10 novembre 1661). — Inhumation de noble Charles de Joigny de Bellebrune, lieutenant pour le Roi en la garnison de Blaye (16 mars 1662). — Inhumation de noble Jacques de Boudet, lieutenant pour le Roi en la garnison de Blaye (15 novembre 1664). — Décès d'une fille de M. de St-Simon, duc et pair de France, gouverneur de la ville, « et a esté par moy faict la levée du corps et portée chès les pères Minimes et puis de là traduite, à Sanlis du costé de Paris, le 15 décembre » (2 novembre 1665). — « L'an de grâce 1667, régnant Louys de Bourbon, quatorziesme du nom, roy de France et de Navare, Henry de Béthune, archevesque de Bourdeaux, le 22 du mois d'aoust de la susd. année, a esté posée la première pierre fondamental de l'église de St-Romain dans la rue de Jean Eymier, par Mr de Lacouture, député de Monseigneur l'archevesque, avec la solemnité accoustumée et grand concours de peuple ». — Inhumation de Louis Grimbert, gentilhomme et lieutenant dans la garnison (9 décembre 1667). — Inhumation d'André Dufilhol, curé de St-Romain (29 janvier 1668). — Décès de M. Darènes, chanoine de St-Romain (16 avril).

E. suppl. 2196. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 245 feuillets.

1632-1644. — Registre des baptêmes de l'église de St-Romain de Blaye. — Baptême de Marie, fille de Pierre d'Herbillon, notaire royal (6 juin 1632). — Baptême de Catherine, fille de Pierre Vignes, écuyer; parrain : Charles de St-Simon, chevalier, maître de camp du régiment de Navarre, gouverneur de Pecay; marraine : Catherine Prévost (21 novembre). — Baptême de Marie, fille de Claude Pellissier, écuyer, l'un des chevau-légers du Roi, et de Catherine Boulart (22 novembre). — Baptême de François, fils de Léonard Bellin, procureur du Roi (18 mars 1634). — Baptême de Nicolas, fils de Vital Faure, avocat à la Cour (25 mars). — Baptême de Mathurin, fils de Tom Innès, écuyer, capitaine, et de Marie de Montgombert; parrain : Mathurin Cordier, écuyer, sr de St-Martin (1er avril). — Baptême de Jean, fils d'André Laureau, notaire royal (24 septembre). — Baptême de Pierre, fils de Claude Pellissier, écuyer, etc., maire de Blaye (8 octobre). — Baptême de François, fils de François Germain, enseigne en la garnison de Blaye (25 juillet). — Parrainage de Jacques de Jehan, maire de la ville (30 décembre 1635). — Baptême de François, fils de François Grosset, docteur en médecine (10 avril 1636). — Baptême de Jean, fils de Jacques de Quenouille, écuyer (24 avril). — Baptême d'Élisabeth, fille de Sébastien Prade, jurat (31 mai). — Baptême de Charles, fils de Claude de Merles et de Marguerite de Corbiers; parrain : Charles de Corbiers, avocat au Parlement; marraine : Marie Mascé de La Boulée (23 mars 1637). — Baptême dans l'église de l'hôpital, « à cause du mauvais temps » (14 mai). — Baptême de François, fils de Léonard Bellin, procureur, et de Marie de Mascé (28 octobre). — Parrainage de Richard de Corbiers, curé de Montuzet et Plassac (9 juin 1638). — Baptême de Michel, fils de Jacques Moreau, écuyer, sr de La Montagne, et de Marie de Poitevin (13 juin). — Parrainage de Guy de Laporte, sieur de Beaumont (24 août). — Baptême de Marie, fille de Jean Mignot, notaire royal (17 janvier 1641). — Baptême de Jean, fils de Pierre Nicollas, procureur en la maison commune (23 janvier 1642). — Baptême d'Élisabeth, fille de François Germain, écuyer, sr Des Taillis, gentilhomme servant chez le Roi, capitaine en la garnison de Blaye, et de Catherine Bellin; parrain : Pierre Normand, lieutenant en la juridiction de Blaye (29 mars). — Baptême par Jean-Paul Mascé de La Boulée, chanoine de St-Augustin, prieur de Mazion, aumônier de l'abbaye, chapelain de Ste-Marguerite et de l'hôpital d'Étauliers (16 août). — Parrainage de Jean de Roquefeuille, écuyer, seigneur de La Sale, et de Suzanne de Mandosse (22 mars 1643). — Bénédiction d'une « clochette pour mettre au petit clocher », par François Giscart, chanoine et prévôt de l'abbaye de St-Romain (3 mai). — Baptême de Catherine, fille de René de Beauvollier, écuyer, sieur de Courchan, et de Catherine Besse; parrain : Léonard Besse, avocat, procureur du Roi en la prévôté de Blaye (4 juin 1644). — Table alphabétique par prénoms.

E suppl. 2197. — GG. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 134 feuillets.

1644-1654. — Registre des baptêmes de l'église St-Romain de Blaye. — Baptême de Jean, fils de Claude de Merles, écuyer, capitaine, et de Marguerite Corbiers; parrain : Jean Gleyse, capitaine (décembre 1644). —

Baptême d'Alexandre, fils d'Alexandre Faugeras et de Marie Raymond de Cours de Thomaseau; présent : Me Raymond de Cours, sr de Thomaseau, maire de Blaye (5 février 1645). — Baptême de Jacques. fils de François Germain, écuyer, sieur Des Taillis, capitaine (4 avril). — Baptême de Catherine, fille de Jacques Moreau, écuyer, sr de La Montagne, aide-major à Blaye, et de Marie Poytevin (20 avril). — Baptême de François, fils de René de Beauvollier, écuyer, sieur de Courchant, et de Catherine Besse (février 1647). — Baptême d'un enfant né le 27 août « en l'hospital de St-Nicollas, estant renfermée à cause de la peste » (20 octobre). — Baptême de Madeleine de Merles; parrain : Pierre de Salleneuve, écuyer; marraine : Madeleine de Rolland (9 mars 1648). — Baptême d'Anne, fille de François Pelleau, jurat, et de Jeanne Bacon (22 novembre). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre Duvergier, capitaine appointé en la ville de Blaye (3 avril 1650). — Baptême de Marie, fille de Jacques Moreau, écuyer, et de Madeleine Rolland (30 août). — Cérémonies du baptême de Raimond, fils de Pierre Lagarène, écuyer, et de Gabrielle Dupar (7 octobre). — Baptême de Mathurin, fils de Gaspard Des Essars, écuyer, et de Madeleine Girard (6 décembre). — Baptême de Marthe de Beauvollier; parrain : Pierre Mongin, docteur en Sorbonne, prieur de Jonzac; marraine : Marthe Doreau (5 juin 1651). — A partir du 28 avril 1652, les baptêmes sont célébrés dans la chapelle de St-Martin de Blaye. — Mention de la démolition de l'église St-Romain (31 octobre 1653). — Baptême de Jean, fils d'Isaac Janot, écuyer, et de Marguerite de Quenouille (4 janvier 1654). — Parrainage de Jacques Gondet, chevalier, seigneur Du Buc et Du Colombier, major en la garnison de Blaye (8 août). — Table alphabétique par prénoms.

E suppl. 2198. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 269 feuillets.

1654-1669. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures (1) de l'église St-Romain de Blaye. — Baptême de Jeanne, fille de feu Léon de Lagraulet, écuyer, et d'Isabeau de Quenouille (29 août 1654). — Baptême de Jeanne, fille d'Étienne de Beaulieu; parrain : Alexandre Nicolas de La Rivoux, écuyer, seigneur Du Mesnil (31 janvier 1655). — Baptême de Charles, fils de François Joannet, écuyer, sieur de La Barre, « escuyer de la grande escurie du Roy », et de Jacquette de Gérard; parrain : Charles de Merles, écuyer, sieur de Pompignac; marraine : Marguerite Pellissier (25 février). — Baptême de Madeleine, fille de François de Roche-Blanche, écuyer, et d'Isabeau Rabanier; parrain : Antoine Darnou, écuyer, seigneur de La Salle, capitaine d'une compagnie de chevau-légers (16 mai). — Baptême de Pierre, fils de Jacques Baron, jurat (22 août). — Baptême de Marguerite, fille de Gaston de Jourdan et de Marie Doreau; parrain : Charles de Joigny-Bellebrune, seigneur de La Bellue, etc. (13 février 1658). — Baptême d'Arnaud, fils de François de Meaux, sieur de La Pommeray (28 février). — Baptême de Marie-Élisabeth, fille de François Bellot, écuyer, capitaine et major au gouvernement de Blaye, et d'Étiennette Benaut (6 mars 1661). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Prévost, jurat (28 mars). — Baptême d'Élisabeth, fille de Thomas Blays, notaire royal (11 juin). — Baptême de François, fils de René de Lissé, capitaine au château de Blaye, et de Catherine Vincent (25 février 1662). — Parrainage de Jacques Autin, écuyer, maire de la ville (25 septembre 1663). — Cérémonies du baptême de Claude-Charles, fils de M. Joigny de Bellebrune et de Marie de Bonnevin; parrain : Claude de St-Simon, pair de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de la ville et du château de Blaye; marraine : Diane-Henriette de Budos, duchesse de St-Simon, épouse du précédent (27 septembre). — Baptême d'Henriette-Thérèse, fille de François-Louis de Mandosse, écuyer, sieur Du Vernon, et d'Annille Poussard d'Auguitard (21 octobre). — Baptême de Claude, fils de Fiacre Bacon de Caselles et de Marie de Roulin; marraine : Madeleine de St-Simon (12 novembre). — Parrainage de Nicolas Desjardins, chevalier, ingénieur-géographe ordinaire du Roi, ordonnateur et directeur du Château-Trompette (23 juillet 1665). — Baptême de Jean, fils de Nicolas Vanziil, hollandais, et de Marie Duvergié (14 novembre 1666). — Parrainage de Jacques de Jehan, écuyer, citoyen de Bordeaux (17 octobre 1667). — Baptême de Marie, fille de René de Beauvollier, écuyer, sieur de Cruchan, lieutenant commissaire ordinaire de l'artillerie de France à la résidence de Blaye, et de Catherine Besse (5 novembre). — Baptême d'une fille de Claude de St-Simon, sieur de Montbleru, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Blaye, et de dame Joigny de Bellebrune (28 mars 1668). — Baptême de Blaise, fils de Jean Dulcry, maître architecte (25 décembre). — Inhumation de François de Beauvollier, écuyer, lieutenant réformé au régiment de Chambellay (13 mai 1669). — Baptême de Marguerite, fille de Thomas Ricard, avocat à la Cour, substitut du procureur du Roi à la Cour des Aides,

(1) Les mariages et sépultures ne commencent qu'en 1668.

et de Marthe Moreau (29 juin). — Inhumation de Guillaume Guibert, vicaire perpétuel de la paroisse St-Louis-de-Fresneau (13 août).

E suppl. 2199. — GG. 7. (Cahiers.) — In-4°, 295 feuillets.

1668-1688. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Blaye. — Baptême d'une fille de Claude de St-Simon de Montbleru et de Françoise de Joigny de Bellebrune (17 février 1670). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Grimard, écuyer, et d'Isabeau Sage; parrain : François Girard, sieur de Challou, écuyer (31 mai). — Inhumation de Jean Carros, curé de St-Sauveur, vicaire forain (28 juillet). — Abjuration d'hérésie (8 mars 1671). — Baptême de Marguerite, fille de Thomas Ricard, avocat à la Cour, substitut du procureur général à la Cour des Aides, et de Marthe de La Montagne; parrain : Michel de La Montagne, lieutenant au régiment de la Marine; marraine : Marguerite Ricard (30 juillet). — Baptême de Vital, fils de Pierre Pélissié et de Marie Doreau (31 janvier 1672). — Abjuration d'hérésie par François de Bertaud (6 avril 1673). — Inhumation de Jean Gaillard, chambrier de l'abbaye de St-Romain (20 avril). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Prévôt, maire de la ville (26 octobre). — Inhumation de deux soldats « passés par les armes » (10-13 juin 1674). — Mariage entre M. Maran de Moncaud, écuyer, et Catherine Courau (9 septembre). — Funérailles, auxquelles assiste le chapitre et non le curé, « pour éviter escandalle et ne se préjudicier pas au droit qu'il a de faire la levée et porter l'étolle » (3 février 1675). — Inhumation de M. Dupigné, capitaine au régiment de Normandie (17 août). — Baptême de Vital, fils de Charles Gontaud, notaire royal, greffier au siège de Blaye (8 octobre 1676). — Baptême de François, fils de Pierre Taules, capitaine au château de Blaye (27 février 1677). — Baptême dans l'église St-Martin, dépendant de l'abbaye de St-Romain, « où se faict le service divin despuis la démolition de l'églize abbatialle dudict St-Romain » (3 mars). — Mariage entre Gabriel de Nort, écuyer, seigneur de Poyanne, et Marie-Françoise de Bellot (21 février 1678). — Mariage entre Étienne Beyris, officier d'artillerie, et Élisabeth Personne (22 septembre). — Baptême d'une fille née à l'hôpital et dont les parents étaient des pèlerins de passage dans la ville (8 décembre). — Décès de Marie Roux, « aux funérailles de laquelle le chapitre de St-Romain ayant esté appellé par les parens, il ne s'est trouvé en ville que Messieurs Darbis, chanoine et chambrier, et Dupuy, aussy chanoine et aumosnier », lesquels n'ayant pu s'entendre avec le curé, à cause d'un procès en instance devant le Parlement entre lesd. chanoines et curé, M. Darènes, prieur de St-Genis, est chargé de procéder auxd. funérailles (19 décembre 1679). — Inhumation de Jeanne Châtillon, épouse de M. Grimard, écuyer (23 mars 1680). — Inhumation d'un soldat du régiment de Normandie, en garnison dans la ville, condamné à être passé par les armes par le conseil de guerre (5 août). — Inhumation de Pierre Calvignac, chanoine et prieur claustral de St-Romain (17 août). — Mariage entre Pierre Taules, capitaine du château de Blaye, et Marguerite Delhome (21 octobre). — Inhumation de Jean Coudit, régent (7 novembre 1681). — Inhumation de Joseph Chauvet, écuyer, sr de St-Julien, cadet au régiment de la Reine (21 juin 1682). — Cérémonies du baptême de Françoise-Étiennette de Nort, née le 25 juillet 1679 (4 novembre). — Inhumation de Martial Essenault, chanoine et prieur de St-Romain (4 novembre). — Abjuration d'hérésie par Pierre Gualibert (6 décembre). — Décès de Jean Darennes, prieur, curé de St-Genis de Segonzac (1er mai 1683). — Baptême de Jacques, fils de Jean Charron, avocat au Parlement, procureur en la prévôté royale de Blaye (17 mai). — Inhumation de M. de Cruchan, capitaine d'artillerie (1er juillet). — Contestation à l'occasion d'un enterrement entre les chanoines et le curé Dusom devant la chapelle du prieuré St-Georges ou St-Nicolas, situé dans la paroisse St-Romain (12 septembre). — Baptême d'Élisabeth, fille de Pierre Pitard, magistrat (31 décembre). — Inhumation de Jacques Jollet, notaire royal (10 août 1684). — Baptême de Françoise, fille de Pierre Villars, gentilhomme, et de Marguerite Norman; parrain : Fiacre Hillaire, sieur de Saugeron; marraine : Françoise Bacon (29 août). — Baptême de Bernard, fils de Jean Reboul, commissaire ordinaire de l'artillerie de la citadelle de Blaye (8 octobre 1685). — Inhumation de M. St-Quentin, lieutenant (19 novembre 1687). — Mariage entre François Faure, avocat au Parlement, et Marie Cuignaut (7 janvier 1688).

E suppl. 2200. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 161 feuillets.

1687-1699. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Blaye. — Abjuration de l'hérésie de Calvin par dame Lalauze, épouse de M. de Pécheils, écuyer, Jeanne de Pécheils, sa fille, Olympe de Lalauze, veuve du sieur Safur, avocat, et Marie Naux; lesd. personnes déclarent ne savoir signer

(21 avril 1688). — Mariage entre M. Coutelier, avocat au Parlement, et d[lle] Faure (23 novembre). — Décès de M. Noguès, jurat, maître chirurgien. Le curé va « recevoir le corps et en faire la levée sur le pont, proche la porte Dauphine, qui fait la séparation de lad. parroisse de S[t]-Romain d'avec celle de S[t]-Sauveur » (10 juin 1691). — Mariage entre Pierre Ribou, conseiller du Roi et intéressé dans les Fermes de Sa Majesté, et Marie Ricard (26 juin). — Mariage entre M. Taules, commissaire et garde d'artillerie, et Marguerite Billaudeaux (19 janvier 1692). — Baptême de Guillaume, fils de René Faugeras, notaire royal (2 mars 1694). — Parrainage de Jean-Claude de La Tour de S[t]-Paulet, commissaire provincial de l'artillerie de France (29 avril). — Inhumation de Jean Grimoard, écuyer (1[er] janvier 1695). — Baptême de Jean, fils de Jean Barrilh, notaire royal (2 janvier). — Mariage entre Jean Lacaussade, lieutenant au régiment des Landes, et Marguerite Labat (19 janvier). — Baptême de Marie-Marguerite, fille d'Henri Pailhoux de Molinière, écuyer, capitaine au régiment d'Anjou, et de Marie de Chantloiseau (1[er] septembre). — Mariage entre M. de Pichon, écuyer, et Jeanne Grimoard (26 novembre). — Mariage entre Pierre Reveillau, architecte, et Martine Chevrion (25 juillet 1696). — Baptême de Marie, fille de M. de Pichon-Pehault, écuyer (15 août). — Inhumation dans la chapelle de Notre-Dame, de Louise Brun-Caron, épouse de M. Tullier, ingénieur (23 février 1697). — Inhumation de Charles Tullier, ingénieur (17 mars). — Baptême de Charles, fils de M. de Volène, écuyer et major de Blaye, et de dame de Ferragut; parrain: M. Dastore-Daubarède; marraine: Hilaire de Busca de Montcorneil, épouse de M. Dastore, lieutenant au gouvernement de Blaye (20 avril). — Parrainage de Charles-Gaston de Gourdon de Genouillac de Vaillac, chevalier de S[t]-Jean de Jérusalem (14 mai 1698). — Parrainage de Charles Piau, sieur Du Chilloué, commissaire ordinaire d'artillerie à Blaye (2 novembre).

E suppl. 2201. — GG. 9. (Cahiers.) — In-4°, 328 feuillets.

1699-1730. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Romain de Blaye. — Mariage entre François Lestandard, chevalier, seigneur d'Angerville, de Sore et Ursel, 1[er] capitaine au régiment de Soissonnais, et Anne Pessonnié de Mondeguerre (23 juillet 1699). — Mariage entre Étienne Roulin, avocat au Parlement, et Marguerite Charron (29 mai 1700). — Inhumation de François S[t]-Jal, capitaine (16 janvier 1701). — Inhumation d'André de Laforcade, capitaine au régiment du Roi (11 mars). — Inhumation de Jacques de Lamontagne, chanoine et prévôt du chapitre de S[t]-Romain (19 décembre 1703). — Mariage entre Edmond de Cavanac, lieutenant au régiment de Picardie, et Marguerite Germain, veuve de Jean Grimoard, écuyer (13 mars 1704). — Inhumation de Jean-Vincent de Labarthe de Lassalle, écuyer, docteur en théologie, curé de S[t]-Romain, chanoine régulier de l'ordre de S[t]-Augustin, prieur de l'hôpital S[t]-Nicolas (15 décembre 1704). — Baptême de Marie, fille de Jean Faure, conseiller vérificateur des défauts (14 avril 1707). — Inhumation de Joseph Métayer, major du Fort-Médoc (17 septembre). — Inhumation de Joseph Barbarin, chanoine et chambrier, décédé à Bordeaux (23 avril 1708). — Inhumation de Marc Émery, vicaire perpétuel de S[t]-Romain, chanoine régulier (16 janvier 1709). — Mariage entre Jean Barbé, ancien capitaine à la Veracruz, et Marie Martin (17 juin 1710). — Inhumation d'un marchand forain qui se rendait à la foire de Bordeaux (20 octobre 1710). — Inhumation de René Fougeras, notaire royal (9 novembre). — Inhumation de M. Baril, notaire royal, syndic de l'hôpital (4 janvier 1710). — Baptême d'un « indien ou noir », amené de la Veracruz par M. Barbé (14 mai 1711). — Mariage entre Charles Dastor, comte d'Aubarède, fils de Jacques Dastor, lieutenant du Roi, et d'Hilaire de Busca de Moncorneil, d'une part, et Jeanne-Marie-Françoise de Verduzan de Miran de Lansac, fille de Louis-Alain de Verduzan de Miran de Lansac et de Marguerite de Raymond, d'autre part (13 juin). — Cérémonies du baptême d'un fils d'Armand de Gordon, comte de Vaillac, et d'Henriette de S[t]-Gelais de Luzignan (21 octobre). — Mariage entre Jean-Henri de Bordes, fils de Pierre de Bordes, conseiller au Parlement, et Diane-Paule de Bigot de S[t]-Quentin, veuve de Claude Luc (21 juillet 1712). — Baptême de Jeanne, fille de Jean de Barbé, ancien lieutenant général garde-côte sur la Dordogne (5 juin 1713). — Inhumation d'un garçon cordonnier dans la chapelle de S[t]-Crépin (9 juin). — Mariage entre François de Villars, écuyer, sieur de La Varène, et Marie Blanchecotte (20 juillet). — Baptême de Louis, fils de François Guyet, procureur et notaire royal (20 novembre). — Inhumation de Charles de Volène, écuyer, major à la citadelle (23 janvier 1714). — Inhumation de Pierre de Villars, écuyer, sieur de La Varène (10 février). — Baptême de Marguerite, fille de François de Villars, écuyer (17 mai). — Baptême de Bernard, fils de Jean-Charles Dastorg, comte d'Aubarède; parrain: Bernard Dastorg; marraine: Hilaire-Louise de Busca-Dastorg (8 mai 1716). — Inhumation de dame Du Talis,

veuve de M. de Grimal, épouse de M. Cavanat, officier dans les troupes du roi d'Espagne (29 août 1717). — Baptême de Pierre, fils de Jean-Jacques Barbé, écuyer (10 décembre). — Baptême de Pierre-François de Villars de La Varène (14 mars 1718). — Mariage entre Noé de Loche, lieutenant au régiment de Languedoc, et Jeanne Pitard (4 juillet). — Inhumation d'un soldat « de la companie Coronelle du régiment de Lorainne, qui eut la teste cassée pour avoir déserté »; lad. inhumation eut lieu « en présance d'une grande partie de laditte companie qui tous [ont] dit ne sçavoir signer, par moy interpellés » (20 octobre 1720). — Mariage entre Charles de Graves, seigneur de Dufort, chevalier de St-Louis, major du régiment de Languedoc, et Anne-Henriette Levasseur; présent: Jacques de Lillefort, supérieur de la maison de la congrégation de Montuzet (novembre).

E suppl. 2202. — GG. 10. (Cahiers.) — In-4°, 230 feuillets.

1721-1733. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Blaye. — Inhumation de M. Venau, ancien capitaine (3 avril 1721). — Baptême de Charles-Antoine, fils de Charles de Graves, seigneur de Dufort (26 octobre). — Baptême de Marguerite, fille de Marc Lavardin, ancien lieutenant au régiment de Normandie (12 avril 1722). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre Lambert, notaire royal et apostolique en Guienne (28 août). — Baptême de Marie, fille de Nicolas Olanyer, avocat à la Cour, juge royal de Blaye (24 octobre 1723). — Baptême d'Apollonie, fille de François Boubée, médecin, et de Marie Groscassant (9 février 1724). — Baptême de Basile, fils de Joseph Chapuzot, ancien major général des milices garde-côtes du Blayais et Bourgès (22 août). — Inhumation de Jean Fontenail, ingénieur en chef de la citadelle de Blaye (2 février 1725). — Abjuration de l'hérésie de Calvin par Judith Gorse (20 mai). — Inhumation de J.-B. Desforges, ci-devant commissaire des vivres pour le Roi (25 octobre). — Inhumation de Nicolas Lacroix, notaire royal (16 mars 1726). — Inhumation d'André Dallenet, conseiller au Parlement, fils de Guillaume Dallenet, conseiller et grand secrétaire du Roi, et de Jeanne Debordes (25 juillet). — Baptême d'André-Louis, fils de Louis Olivier, ingénieur en chef à la citadelle, et de Jeanne Gautier (27 août). — Inhumation de Jacques Dastorg, chevalier de St-Louis, seigneur d'Aubarède, Peirusse et autres lieux, lieutenant du Roi, commandant de la ville et de la citadelle de Blaye, pays blayais et Vitrezais (5 novembre). — Baptême de Guillaume, fils de Louis Rouyer, interprète de la patache de Blaye (1er août 1728). — Inhumation de Louis Olivier, chevalier de Saint-Louis, capitaine, ingénieur en chef à la citadelle (5 septembre). — Inhumation de Charles Merles, chevalier de St-Louis, aide-major à la citadelle (1er janvier 1729). — Inhumation de Jeanne Reneaud, veuve de M. Boudet, directeur des Postes (20 janvier). — Inhumation de Jacques de Berulle, chevalier de St-Louis, lieutenant du Roi au gouvernement de Blaye, en présence de M. de Robiac, major de la place, et « d'un nombre d'autres officiers, tant de la place que de ceux du régiment du prince Du Pons, actuellement icy en garnizon, avec tous les soldats en hais » (25 février). — Mention de Pierre Puch, « maistre tailleur pour femme » (10 mars). — Inhumation de Jean Lamoureux, ancien maître d'école (19 mai 1730). — Baptême de Marie-Louis, fille de Jean Santerre-Delaunay, aide-major de la place (12 janvier 1731). — Inhumation de Jean Lafille, chanoine et prévôt (11 février). — Mariage entre Pierre d'Audouin de Pomarède, écuyer, chevalier de St-Louis, capitaine aide-major au régiment de Périgord-Infanterie, fils de feu François d'Audouin, sieur de Villeneuve, et d'Anne de Godaille, d'une part, et Marie-Paule Bacon, fille de feu François Bacon, conseiller du Roi, juge et maire perpétuel de Blaye, et de Françoise Charles, d'autre part; présents : Fiacre-Hilaire de Saugeron, conseiller honoraire à la Cour des Aides, Léonard Bacon de Lagrange, capitaine d'infanterie (4 février 1732). — Baptême de François, fils de J.-B. Santerre-Delaunay, écuyer (3 juin). — Inhumation de Pierre Pitard, ancien sous-maire (18 juillet). — Inhumation de Guillaume Micheau, notaire royal et apostolique, ancien substitut du procureur du Roi (5 octobre). — Baptême de Pierre, fils d'Emmanuel Dupeux, maître ès-arts (8 janvier 1733).

E. suppl. 2203. — GG. 11. (Cahiers.) — In-4°, 349 feuillets.

1733-1750. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Blaye. — Inhumation de Pierre Dumas, ancien conseiller au présidial de Guienne (27 janvier 1733). — Inhumation dans la chapelle de St-Jacques (1er avril).—Inhumation de Jacques Chapuzot, « encien écrivain sur les vaisseaux du Roy » (18 juin). — Inhumation de Pierre Murinais, chevalier de St-Louis, major au régiment de Dauphiné (23 octobre).— Baptême de Marie-Julie, fille de J.-B.-Alexandre de La Bossière, chevalier de St-Louis, lieutenant pour le Roi au Fort-Médoc, et de Julie-Auguste de Fremon; parrain : François de Girauton, chevalier de St-Louis, lieutenant au gouvernement de Blaye; marraine : Marie

de Sauvat de Castera (10 septembre 1734). — Inhumation de Marie-Madeleine-Élie Santerre de Launay (14 septembre 1735). — Mariage entre Chrétien Laumônier Des Murgès, chevalier de St-Louis, capitaine au régiment de Navarre et ingénieur en chef au gouvernement de Blaye, fils de feu Nicolas Laumônier, seigneur de Landreville et Des Meurgès, et de Marguerite Houdouin, d'une part, et Marguerite-Françoise Le Roy, fille de François Le Roy, commissaire de la Marine, et de Marguerite-Louise de La Feuillade (23 août 1736). — Mariage entre André de Toyon, écuyer, seigneur de Morzac, fils d'André de Toyon, écuyer, seigneur de Morzac et Boisseguin, et de Catherine Arnoult, d'une part, et Marie-Paule Bacon, veuve de Pierre d'Audouin, écuyer, sieur de La Pomarède, d'autre part (17 avril 1738). — Mariage entre Jean Farrouilh de Mahé et Thérèse Fleury (14 mars 1739).— Inhumation de Marie-Françoise Besse, veuve de Pierre Dumas, conseiller au sénéchal de Guienne (26 mai). — Mariage entre Claude Patet, capitaine d'une compagnie détachée de l'Hôtel royal des Invalides en garnison au Fort-Médoc, et Catherine Durand, veuve de Louis de Guibert, aussi capitaine invalide (27 juin). — Inhumation d'Antoine Bineaud, ancien notaire à Bordeaux, veuf de Jeanne Villier (1er octobre). — Mariage entre René Dejehan, écuyer, fils de feu Pierre Dejehan, écuyer, et de feu Marie-Anne Bigot, d'une part, et Marie Charron, fille de Jacques Charron, conseiller à la Cour des Aides, et de Jeanne Chartran, d'autre part (22 février 1740). — Inhumation de Jean Morpain, chirurgien, ancien jurat (17 avril). — Inhumation de Gabriel Lalande, chirurgien-major à la citadelle (27 juin). — Inhumation de François de Petit, seigneur de Robiac, chevalier de St-Louis, major dans la citadelle (2 novembre). — Mariage entre Alexandre Maignac de Fonguion, fils de Jacques Maignac, sieur de Fonguion, et de feu Catherine Du Gros, d'une part, et Marguerite de Loche, fille de Noé de Loche, chevalier de St-Louis, et de Jeanne Pitard, d'autre part (24 novembre). — Baptême de Marguerite, fille d'Hippolyte de Fremont, écuyer, aide-major, capitaine des portes de Blaye (5 février 1741). — Inhumation de J.-B. Du Rousset, seigneur de La Bossière, lieutenant du Roi, commandant du Fort-Médoc, dans le gouvernement de Blaye, écuyer, chevalier de St-Louis, époux de Julie-Auguste de Fremon (14 novembre). — Inhumation de Bernard Deyrem, chanoine et prévôt de l'église (31 mars 1742). — Inhumation de Jeanne Cros, veuve de Claude Joanneau, architecte (29 mai). — Inhumation de Joseph Nougués, médecin (7 août). — Baptême de Nicolas, fils d'Hippolyte Langoisseux de Fremon, capitaine (24 août). — Baptême de Jean-Joseph, fils d'André de Charpentier, avocat au Parlement, et de Marie-Thérèse Taillasson (26 septembre). — Inhumation de Laurent Proot, chanoine et sacriste (24 avril 1743). — Inhumation d'Élisabeth de Ferragut, veuve de Charles de Volaine (18 novembre). — Mariage entre Michel Tuffereau, procureur au siège de Blaye, et Catherine-Rose Bonnaud (15 février 1746). — Mariage entre Pierre Reveillaud, architecte, et Marie Hillaire (28 avril). — Inhumation de François Gautier de Girenton, chevalier de St-Louis, lieutenant du Roi à la citadelle et au gouvernement de Blaye (27 mai). — Inhumation de Pierre Augeau, notaire, procureur et ancien jurat (17 octobre). — Inhumation de François Le Roy de Gladimon, commissaire aux classes de la Marine (31 décembre). — Baptême de Jean-Marie, fils de Mathieu-François Le Roy de Paulin, capitaine réformé au régiment de la Marine-Infanterie, ingénieur ordinaire du Roi au département de Bordeaux, et de Thomas-Françoise-Mathurin de Mondeinx (6 novembre 1748). — Mariage entre J.-B.-Pierre Genard, capitaine de la patache des Fermes du Roi, et Marie Martin (7 janvier 1750).

E suppl. 2204. — GG. 12. (Cahiers.) — In-4°, 124 feuillets.

1747-1766. — Cahiers des sépultures de l'église St-Romain de Blaye. — Inhumation de Pierre Jounain, écuyer, sieur de Monbert, capitaine invalide (22 janvier 1747). — Inhumation de Frédéric de Repair, sieur de Lacotte, capitaine au Fort-Médoc (11 juillet). — Inhumation de Jean Noguère, ancien officier (6 novembre). — Inhumation d'Andrée Ferret, veuve de Pierre Mellier, « entrepreneur pour le Roy dans les fortifications de la citadelle » (16 mai 1748). — Inhumation de Pierre Reveilleau, architecte (4 août). — Inhumation de Jacques Dupeux, « diacre et chanoine régulier et infirmier du prieuré de St-Estienne de Mortagne » (28 septembre). — Inhumation de Pierre Larivière, prieur claustral du chapitre (21 octobre). — Inhumation de Pierre Augeau, notaire royal et procureur au siège de Blaye (24 juillet 1750). — Inhumation de Jacques Charron, ancien conseiller à la Cour des Aides (13 avril 1752). — Inhumation de Claude Bernard, lieutenant au régiment de l'Ile-de-France (19 décembre). — Inhumation de Jean-Joseph Taillasson, ancien jurat (6 mai 1753). — Inhumation d'une fille de deux pèlerins allemands revenant de St-Jacques (15 septembre). — Inhumation d'Emmanuel Dupeux, « bachelier et maître latiniste » (16 octobre). — Inhumation de Jeanne de Taillasson, âgée de 107 ans. « Elle estoit zélée assistante de la fondatrice de la célèbre Manufacture de

Bordeaux » (28 octobre). — Inhumation de Laurent Marconié, curé de la paroisse (25 juin 1755). — Inhumation de Jean Sancterre de Launay, aide-major de la citadelle (5 juillet 1756). — Inhumation de Bernard Micheau, notaire royal (9 avril 1757). — Inhumation de Mathieu Renaud de La Mothe, écuyer, ancien lieutenant-colonel du régiment de Bourbonnais, brigadier des armées du Roi, chevalier de St-Louis, commandant pour le Roi au gouvernement de Blaye (13 octobre 1758). — Inhumation de Pierre Sauvêtre, ancien jurat (2 octobre 1762). — Inhumation d'Augustin de La Borderie, « prisonnier d'État dans la citadelle de Blaye depuis neuf ans » (28 décembre). — Inhumation de Pierre Micheau, notaire royal et procureur au siège de Blaye (30 août 1763). — Inhumation de Jacques Moysson de Pommier, aumônier et chanoine du chapitre de St-Romain (14 janvier 1766). — Inhumation d'Antoine Tison, entrepreneur des ouvrages de la citadelle (11 février).

E suppl. 2205. — GG. 13. (Cahiers.) — In-4°, 348 feuillets.

1750-1770. — Cahiers des baptêmes et mariages de l'église St-Romain de Blaye. — Mariage entre J.-B. Cizos, chirurgien major à la citadelle, et Marie Guérin (1er février 1752). — Baptême d'Angélique, fille de Pierre Naudou, maître ès-arts (23 janvier 1754). — Baptême de Marguerite, fille de M. Lefebvre de St-Prés, garde des magasins d'artillerie dans la citadelle (5 février). — « Narré pur et simple de l'entreprise que les Pères religieux Minimes de la cytadelle de Blaye ont hazardée en cour, sur des fausetés les plus démonstratives, contre les droits naturels et les plus incontestables de la cure de St-Romain, paroisse sur laquelle ils habitent. » Mémoire contre les Minimes : « La citadelle de Blaye se trouvent de la dépendence et bastie sur l'ancien local et emplacement des maisons, église abbatialle et paroissialle de St-Romain; le curé est en droit d'y faire toutes les fonctions curiales. » Les curés y ont du reste toujours administré les sacrements, non seulement aux habitants, mais encore « à tous les Messieurs de l'État-Major et à toute la garnison dans leurs chambres et cazernes; les Minimes, qui n'i sont qu'en qualité de simples religieux, fondés par un habitant particulier de la ville de Blaye, n'y ont jamez administré que par la permission expresse de nos seigneurs archevêques..., pendant la nuit, les portes de la citadelle fermées... Les Minimes donent pour exemple le Château-Trompète de Bordeaux : ce château est hors de la ville, dans une paroisse immense, et depuis son établissement, il y a un aumônié breveté de la Cour. Le Fort-Médoc est un aumônié aussi breveté; ce fort est environné de marécages, éloigné de Cussac par une heure de chemin, sa parroisse; toujours mauvais chemins, au lieu que la cytadelle de Blaye est contiguë à l'église St-Romain, sa paroisse, et le curé est entre les deux. » Les revenus dud. curé ne s'élèvent pas à 600 l. par an, y compris le casuel (1754). — Baptême de Pierre-Augustin, fils d'Antoine Binaud, bourgeois de Bordeaux, ancien garde du Roi, et de Pétronille Boubée (29 mars 1757). — Baptême de Pierre, fils de Jean-Pierre Jacquereau, notaire royal et procureur (26 avril 1759). — Baptême de Pierre-Louis, fils de Louis Baudet, notaire royal (17 mai 1760). — Mariage entre Charles-Augustin Bignon, notaire royal et procureur, et Marie-Thérèse Martin (22 juillet). — Fiançailles de Jean X. « Nota que ce garçon, après ses fiançailles, a décampé avec sa fiancée sans sçavoir où ils ont été » (19 mai 1763). — Baptême de Pierre-François-Joseph, fils de Hyacinthe-Théodore Boubée, docteur en médecine, et de Catherine Bezelin (26 juin). — Mariage entre Jean-Pierre-Théodore Sauvestre, secrétaire de l'Hôtel-de-Ville, et Monique Micheau (4 octobre). — Baptême de Catherine, fille de Jean Doazan, notaire royal (29 août 1764). — Baptême d'Henri-Victor, fils de Dominique Du Dézert, écuyer, aide-major de la citadelle, chevalier de St-Louis, et de Thérèse Groscassant; parrain : Henri-Victor Du Dézert, écuyer, rapporteur du point d'honneur de nos seigneurs les maréchaux de France (8 octobre). — Baptême de Jean-Luc, fils de Jacques-François-Annibal de Barbé, écuyer, chevalier de St-Louis, major de la citadelle, et de Marguerite Morin (18 octobre 1765). — Baptême de Jacques-François-Étienne, fils d'Étienne Rauquil, chevalier de St-Louis, major du Fort-Médoc, et de Jeanne Morel (29 octobre 1767). — Baptême de Claire, fille de Jacques Auger, maître de danse (27 janvier 1768). — Abjuration de l'hérésie de Luther par Jean-Nicolas Ganet, originaire de la Saxe, soldat au régiment de « Royal Contois », en garnison dans la citadelle, en présence de nombreux officiers dud. régiment (8 septembre 1769). — Baptême de Pierre-Guillaume, fils de Marie-François Dumetz, commissaire aux classes de la Marine, et de Françoise-Catherine Gauthier (17 octobre).

E suppl. 2206. — GG. 14. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets.

1766-1774. — Registre des sépultures de l'église St-Romain de Blaye. — Inhumation d'Élie Cugneau, courtier royal, seigneur de Saugeron (12 janvier 1767). — Inhumation de Marianne Besse, dame de la Charité

(26 mars). — Inhumation de Charles-Augustin Bignon, notaire et procureur (4 juin). — Inhumation de Marie-Henriette de Chaperon, épouse de Gabriel de La Mothe, chevalier de St-Louis, lieutenant du Roi et commandant de la citadelle et gouvernement de Blaye (18 décembre). — Inhumation de Jean Doazan, notaire et procureur (10 décembre 1768). — Lettre du frère Godefroy, supérieur des Minimes, au curé, concernant l'inhumation d'un Carme chez les Minimes (25 avril 1770). — Note relative à l'inhumation du R. P. Labérie, carme (25 avril). — Inhumation de Jeanne de Charron, fille de Jacques de Charron, conseiller à la Cour des Aides (30 mai 1771). — Inhumation de Hyacinthe Faurie de Bailleron, chanoine régulier, prieur de St-Palais-de-Négrignac (6 décembre). — Inhumation de Guillaume Bellou, prieur, chanoine du chapitre (11 mars 1774).

E suppl. 2207. — GG. 15. (Registre.) — Grand in-4°, 241 feuillets.

1770-1787. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Romain de Blaye. — Baptême de « Perrens dit La Bonté, suisse,... anabaptiste », soldat au régiment d'Enghien; parrain : Antoine de Malvin, chevalier de Montazet, maréchal des camps et armées du Roi, inspecteur général de son infanterie, capitaine des gardes du comte de Clermont, prince du sang; marraine : Suzanne de Gadeau, épouse de Gabriel de Lamotte, chevalier de St-Louis, lieutenant pour le Roi et commandant de Blaye (26 août 1770). — Abjuration de l'hérésie de Calvin par un soldat provençal (27 août). — Mariage entre J.-B.-Alexis Duluc, receveur des Domaines, et Catherine Boursaud (6 novembre). — Mariage entre Pierre-Augustin Boubée, docteur en médecine, et Madeleine-Ursule Taillasson (2 juillet 1771). — Baptême de Robert, fils de Dominique Du Dézert, écuyer (12 juillet). — Baptême de Guillaume, fille de Joseph Fougeras, notaire (7 février 1773). — Baptême de Catherine, fille de Jean Sainsirque, notaire royal (11 juillet). — Baptême de Louis-Paul, fils de M. Dumetz, commissaire de la Marine (13 juin 1776). — Mariage entre Joseph Favereau, contrôleur des Fermes au bureau des Traites de Blaye, et Madeleine-Monique Baudet (24 avril 1779). — Baptême de Marguerite, fille de Bernard Bousquet, avocat au Parlement, et de Françoise Desmiers (15 juillet 1780). — Parrainage de Jean-Louis Desmier d'Archiac, comte de St-Simon, lieutenant général des armées du Roi, inspecteur des canonniers du Poitou, Aunis et Saintonge (27 novembre 1782). — Mariage entre Joseph-Hector Lalande, docteur en médecine, et Jeanne-Sophie de Taillasson (26 mai 1785). — Baptême de Marie-Thérèse, fille de Fidèle Chéry de St-Corentin, avocat au Parlement, ancien jurat, et de Marie-Thérèse Courpon de Chéry (9 octobre 1785).

E suppl. 2208. — GG. 16. (Registre.) — Grand in-4°, 66 feuillets.

1774-1791. — Registre des sépultures de l'église St-Romain de Blaye. — Inhumation de François Boubée, docteur en médecine (10 mars 1776). — Inhumation d'André Charpentier, avocat au Parlement de Paris (21 avril). — Inhumation de Louis Baudet, ancien notaire et ancien procureur syndic de Blaye, juge de St-Androny (1er août). — Inhumation d'Hippolyte de Fremont, écuyer, chevalier de St-Louis, sous-aide-major de la ville et de la citadelle (10 janvier 1777). — Inhumation de Joseph Boubée, docteur en médecine (21 février). — Inhumation d'Henri-Victor, fils de Dominique Du Dézert, chevalier des ordres du Roi, etc. (5 mars 1778). — Inhumation de Joseph Groscassan, ancien curé de Marcillac (7 juillet). — Inhumation d'Anne de Brun, veuve de François Lavergne de Peyredoul (13 août 1782). — Inhumation de Jean-Marie-Claude, chevalier de Borvel de Bavas, sous-lieutenant au régiment de Languedoc, fils de René de Borvel de Bavas, ancien officier de cavalerie, et de feu Marie-Marthe-Pierrette de Mayol de Lupé (2 février 1783). — Inhumation de Michel Kelly, premier lieutenant de grenadiers (14 février 1784). — Inhumation de Pierre Melon, avocat (4 avril). — Inhumation d'Élisabeth Cormar, fille de Michel Cormar et d'Anne Cormar, habitant Dublin, en Irlande (3 octobre 1786). — Inhumation d'un membre de la confrérie de St-Jacques (8 septembre 1787). — Mention des confrères de Notre-Dame des agonisants (9 mars 1789). — Inhumation de Dominique Du Dézert, chevalier de St-Louis, aide-major de la citadelle (10 mai 1790). — Inhumation de Jacques-François Barbé, chevalier de St-Louis, major de la citadelle (22 mars 1791).

E suppl. 2209. — GG. 17. (Registre.) — Grand in-4°, 60 feuillets.

1787-1793. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Romain de Blaye. — Baptême de Pierre-Vincent-Joseph-Marie, fils de César-Phébus-Joseph de Filley de La Barre, chevalier de St-Louis, capitaine en chef du corps du génie à Blaye, et de Marthe-Françoise de Sanguinet (19 juillet 1787). — Baptême de Laurence-Marthe-Louise de Filley de La Barre; parrain : Edme-Louis de La Barre, écuyer, chevalier de

St-Louis, lieutenant-colonel au corps royal du génie (21 mai 1789). — Mariage entre Pierre Baudet, avocat à la Cour, et Marie-Geneviève Favereau (11 février 1790). — Baptême de J.-B., fils de J.-B. Constant, docteur-médecin (23 octobre). — Baptême d'Honoré-François, fils de Fidèle Chéry, administrateur du département de la Gironde, président du district de Bourg, séant à Blaye (3 juillet 1792).

E suppl. 2210. — GG. 18. (Cahiers.) — Grand in-4°, 90 feuillets.

1688-1787. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Blaye. — Double de quelques années contenues dans les articles précédents.

E suppl. 2211. — GG. 19. (Cahiers.) — Grand in-4°, 101 feuillets.

1699-1786. — Tables alphabétiques par prénoms des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Blaye.

E suppl. 2212. — GG. 20. (Cahiers.) — In-4°, 208 feuillets.

1694-1704. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de Blaye. — Baptême de Marguerite, fille de Léonard Besse, conseiller du Roi et référendaire en la chancellerie près le Parlement, et de Jeanne Peltan; parrain : Charles de Merles, écuyer, aide-major à la citadelle; marraine : Marguerite Bacon, veuve de Martial de Cazaus, écuyer, capitaine (21 octobre 1694). — Baptême de Françoise, fille de Pierre Gueret, écuyer, et de Marianne Pouzeault (24 mai 1695). — Baptême de Pierre-Mommolin, fils de Pierre Hillaire, conseiller et médecin ordinaire du Roi, et de Marie Allibert (8 août). — Baptême de Marie-Henriette, fille de Nicolas Lefèvre, commissaire de la Marine, et d'Angélique-Martine de Fontaine; parrain : Charles de Pricque, écuyer, seigneur de Guippeville, commissaire ordinaire des guerres; marraine : Henriette de Mandosse, dame de Gibaud (8 novembre). — Baptême de Pierre, fils de Pierre de Lacaussade, lieutenant d'infanterie, et de Marguerite Labat (10 décembre). — Baptême de Marguerite, fille de Jacques de Floissac, avocat au Parlement (24 avril 1696). — Inhumation de Jacques Pomiès, docteur en médecine (1er novembre). — Baptême de Marie-Paule, fille de François Bacon, juge et maire de la ville; parrain : Fiacre-Hilaire de Saugeron, conseiller à la Cour des Aides; marraine : Marie Bacon de Charmois (10 novembre), — Inhumation de Girauld, docteur en droit (10 novembre). — Parrainage de Charles Fabre, provincial des Bénédictins exempts et vicaire général de l'évêque de Lectoure dans l'abbaye de St-Sauveur (30 janvier 1697). — Parrainage de Louis Sendé de Labouilhère (13 mars). — Mariage entre Eymeric de Lamothe, juge de Bourg, et Marie Lespine (30 juillet). — Baptême de Guillaume, fils de Jean Bignon, notaire royal (27 novembre). — Mariage entre Pierre Jablier, ingénieur et capitaine au régiment de Bigorre, et Marie Levasseur (10 février 1698). — Inhumation de Guillaume Blais, procureur et notaire (10 mai 1699). — Mariage entre François Rochet, notaire royal à St-Ciers-Lalande, et Reine Pagaud (6 juin). — Mariage entre Jacques Binot, écuyer, sr de Launoy, capitaine, et Marie-Catherine de Pricqué (18 novembre). — Baptême de Marianne, fille de Robert Fardely, sr Du Désert, receveur en titre des Fermes du Roi, et d'Anne Baignières; parrain : M. Daumai, écuyer; marraine : Marianne Rasle, épouse de M. Daverly, écuyer, intéressé aux Fermes générales (24 janvier 1700). — Inhumation de Gabrielle de Pelé, épouse de M. de Guippeville, commissaire des guerres (22 octobre). — Inhumation de Marie de Priqué, épouse de M. de Launoy, capitaine d'infanterie (25 octobre). — Mariage entre Joseph Nouguès, docteur en médecine, et Marguerite Laureau (31 janvier 1701). — Baptême de Marie-Paule, fille de Léonard Besse, receveur des consignations à Étauliers (17 avril). — Cérémonies du baptême de François-Pierre-Hilaire, fils de M. Jablier, ingénieur ordinaire des armées du Roi, directeur des fortifications de Blaye et autres forts qui en dépendent, sous-brigadier des ingénieurs de Sa Majesté, capitaine au régiment de Bigorre, et de Marie-Thérèse Levasseur; parrain : François de Ferry, écuyer, trésorier général des fortifications de Champagne, directeur des ponts, chaussées, bâtiments publics et navigation des généralités de Bordeaux et Montauban, chevalier de St-Louis, brigadier des ingénieurs des armées du Roi, ingénieur général des provinces et côtes de Poitou, Saintonge, Aunis, Guienne et Béarn; marraine : Hilaire-Louise de Busca de Moncorneil, épouse de Jacques Dastorc, seigneur d'Aubarède, Mun, Chelle, Goudon, Peyrusse, Montégut, Moncorneil et autres places, lieutenant du Roi au gouvernement de Blaye (8 juin). — Baptême de François-Robert Du Dézert (9 juillet). — Baptême de Marie, fille de Guillaume Billonau, lieutenant de la prévôté royale de Blaye (17 septembre). — Inhumation d'Antoine d'Herbillon, notaire royal (17 janvier 1702). — Inhumation de Françoise Bacon (28 janvier). — Baptême de Catherine-Thérèse Jablier (20 février). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre Faure, receveur des tailles à

Saintes (7 janvier 1703). — Parrainage de Jean-François de Rousselot, chevalier de St-Louis, brigadier des armées du Roi, ingénieur général, major de Collioure (16 avril). — Inhumation de Louis Lesnier, commissaire de la Marine (7 mars 1704).

E suppl. 2213. — GG. 21. (Registre.) — In-4°, 332 feuillets.

1701-1721. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de Blaye. — Inhumation de Pierre Bellin, ancien jurat (27 février 1705). — Mariage entre J.-B. Cheminon, sieur de Bellicour, contrôleur au bureau de Blaye, et Renée Pagau (5 avril 1701). — Inhumation de Pierre de Jablier, capitaine d'infanterie, ingénieur principal, établi à Blaye (24 août 1705). — Inhumation de François Bacon, juge et maire (6 janvier 1706). — Baptême de Jean, fils de Robert de Fardeli, sr Du Dézert, receveur et commissaire de Marine (1er mai). — Inhumation dans la chapelle de St-Roch de l'église St-Sauveur (10 août). — Décès de Jean-Augustin de Ségur, capitaine au régiment d'Angoumois, fils de Jacques de Ségur, baron de Bellefort, seigneur de Bègles, Francs, St-Ujan, Lafite et Calon, grand chambrier au Parlement; il est enterré dans le chœur de l'église, contre la porte de la chapelle de Notre-Dame (12 septembre). — Mariage entre Guillaume Duthil, notaire royal, et Renée Pagau (1er mars 1707). — Inhumation de Jacques Frégimont, régent (3 avril). — Inhumation de Jean Bignon, notaire royal (5 juillet). — Mariage d'Abraham Faraguet, « maître sculpteur en pierre » (26 janvier 1708). — Mariage entre Pierre de Lescure, ancien capitaine, et Jeanne Faugeras (1er juin 1709). — Abjuration de l'hérésie « des protestans d'Angleterre » par André Hamilton, de la ville d'Édimbourg (25 octobre). — Baptêmes de Jean-Charles et de François-Claude, fils jumeaux de Jacques Bacon, juge royal et maire perpétuel de Blaye, et de Thérèse Acquart (22 juin 1710). — Mariage entre Jean Bachelon, notaire royal et substitut du procureur du Roi au siège de Vitrezais, et Marguerite Fabre (8 novembre). — Mariage entre Roch de Sanguin, seigneur de Montlouis, capitaine de cavalerie, et Thérèse Baignières (17 novembre). — Mariage entre François Prévost, lieutenant du vaisseau de guerre qui est devant la ville, et Jeanne Prade (24 novembre 1711). — Mariage entre Nicolas Olanyer, sieur de La Croix Maron, et Marie Boussugue (8 février 1712). — Inhumation de Jean de Herbillon, notaire (4 août 1713). — Inhumation de Thomas Gagé, chevalier, du comté de Sussex en Angleterre (18 octobre). — Abjuration de l'hérésie de Calvin par la famille Pillet (11 juin 1714). — Inhumation de Thomas Mathivus, gentilhomme irlandais (29 juin). — Baptême de Marie-Toinette, fille de Pierre Dumas, conseiller en Guienne, et de Marie-Françoise Besse (30 novembre 1715). — Baptême de Léonard-Joseph, fils de Jacques Bacon, juge et maire (7 février 1716). — Inhumation de Guillaume Merlet, jurat, procureur et notaire royal (26 avril). — Mariage entre Claude Besse, fils de Léonard Besse, avocat à la Cour, et Isabeau Faugeras (13 janvier 1717). — Mariage entre Jean Brustis, syndic des huissiers et audiencier au siège de Blaye, et Jacquette Sottau (17 juin). — Baptême de Pierre, fils de Jean Hilaire, docteur en droit, avocat au Parlement, et de Jeanne Reboul (3 juillet). — Inhumation d'Anne Banières, veuve de M. Du Dézert (4 juillet). — Mariage entre Noël Galien, employé dans les affaires du Roi, et Jeanne-Marie Glenissou, fille de feu Pierre Glenissou, sr de Latour (14 février 1718). — Inhumation du chevalier d'Ars, garde-marine du port de Toulon, fils du marquis d'Ars, du diocèse de Saintes (28 juin). — Inhumation de Jean-Pierre Castaigné, lieutenant en premier au régiment de Languedoc (2 mars 1719). — Inhumation de Guy, chevalier de Landorte, capitaine au régiment de Richelieu-Infanterie (21 janvier 1720). — Mariage entre Paul Beurier de Minières, garde-magasin à Bordeaux, fils de Paul Beurier, sr de Minières, procureur et principal des gabelles du Roi au département de Mirepoix, et de feu Agnès-Madeleine Champion, d'une part, et Marguerite Merlet, fille de Jean Merlet, d'autre part (6 août). — Mariage entre Pierre Dubord de Lamartine, lieutenant au régiment du Petit Languedoc, et Jeanne Mouliot (16 novembre). — Inhumation de Pierre Hilaire, médecin (9 juin 1721). — Mariage entre François Boubée, docteur en médecine, et Marie Groscassan (24 juillet). — Mariage entre Jean Senac, docteur en médecine, et Marie-Thérèse Tanet (10 août). — Inhumation de Guillaume Hophman, sculpteur du roi de France, décédé à l'auberge des *Trois Empereurs* durant son voyage à Madrid (21 novembre). — Baptême d'Étienne, fils de Jean Marché, commissaire général des saisies réelles du Blayais et Vitrezais, et de Catherine Boneau (29 novembre).

E suppl. 2214. — GG. 22. (Registre.) — Grand in-4°, 317 feuillets.

1722-1735. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de Blaye. — Baptême de Jean, fils de Nicolas Carrieu, lieutenant du juge de Blaye (12 juin 1723). — Baptême de Joseph, fils de Pierre Barril, magistrat de la ville (24 janvier 1724). —

Mariage entre Bernard Gontaud, avocat à la Cour, et Marguerite Augeau (27 avril). — Inhumation de Barthélemy Drac, capitaine (14 août). — Baptême d'Ambroise-Augustin, fils de Jean Chéty, notaire royal (21 décembre). — Mariage entre François Retz de Servière de Bersolle, s[r] de Chanclos, capitaine au régiment d'Étampes, fils de feu J.-B. de Retz de Bersolle, baron de Servière, etc., et de feu Françoise de Trescasals, d'une part, et Catherine Boussugue, fille de feu Romain Boussugue, commissaire général des saisies réelles, et de Marguerite Doreau, d'autre part (20 janvier 1725).— Mariage d'Emmanuel Dupeux, maître ès-arts (28 juin). — Mariage entre Henri-Victor Du Dézert et Louise Merlet (7 septembre). — Inhumation de Jean Deforges, ancien capitaine de la patache (25 octobre). — Baptême de Rose-Paule, fille de Jean Barbé, major général des troupes garde-côtes du Médoc (7 décembre 1726). — Inhumation de Jeanne de Saugeron, fille de M. de Saugeron, conseiller à la Cour des Aides, épouse de M. de Loyac, conseiller au Parlement (21 décembre 1727). — Inhumation de Guillaume Venant, maire de la ville, ancien procureur et notaire (1[er] avril 1728). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Morin, notaire royal, et d'Élisabeth Duverger (20 juillet). — Mariage entre André Brueys, lieutenant d'infanterie, et Marie-Françoise Robin (23 mai 1729). — Inhumation de Robert Du Dézert (9 juin). — Inhumation de Jean Carrieu, ancien jurat (21 avril 1730). — Baptême d'Henri-Victor-Jean-Théodose, fils d'Henri-Victor Du Dézert (12 janvier 1731). — Inhumation de Pierre de Guérin, écuyer, chevalier, lieutenant général d'épée de Saintonge (6 juin). — Mariage entre Pierre Genty, docteur en médecine, et Anne Baron (24 novembre). — Baptême de Joseph, fils de François Bellot, écuyer, et de Marguerite Charpantier de Chanterenne (20 janvier 1732).—Mariage entre J.-B. Cordier, avocat au Parlement, et Marguerite Bossugue (5 février). — Baptême de Catherine, fille de Pierre-Joseph Bonnard, chirurgien juré et lieutenant de Monsieur le 1[er] chirurgien du Roi (18 août). — Inhumation de M. Micheau, notaire (5 octobre). — Baptême d'un nègre âgé de 7 ans, esclave d'Antoine Merlet, capitaine de vaisseau (27 décembre). — Inhumation de Jeanne Saugeron, âgée d'environ 100 ans (30 juin 1733). — Baptême de Georges, fils de Paul de La Croix, s[r] Du Fresnes, et de Jeanne Baron (24 juillet). — Inhumation de Louis Cambré de La Neufville, lieutenant au régiment de Condé (4 septembre). — Baptême de Pierre-Benoît, fils de Pierre Jeanty, docteur en médecine (22 mars 1734).

E suppl. 2215. — GG. 23. (Registre). — Grand in-4°, 145 feuillets.

1735-1741. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Sauveur de Blaye. — Inhumation de Marianne Héraud, épouse de Jean Groscassant, ancien jurat (17 mars 1736). — Mariage entre Hippolyte Langoisseux de Frémont, écuyer, aide-major, capitaine des portes de la citadelle, et Jeanne Cheminou de Bellicourt (11 septembre). — Inhumation de Jean-Marie, fils de J.-B. Lescot, médecin oculiste (14 septembre). — Inhumation de Martial Laborie, écuyer, lieutenant invalide en garnison au Fort-Médoc (29 mai 1737). — Baptême de J.-B., fils de Pierre-Gilbert de Ségonzac, capitaine de vaisseau (14 novembre). — Mariage entre François Corneille, ancien capitaine et hydrographe, et Catherine Bonnet (14 avril 1739). — Baptême de Jean-Boniface, fils de Michel Le Noir de Chabazon, ancien receveur des Fermes du Roi (14 mai). — Baptême de Pierre-Barnabé, fils d'Antoine-Hyacinthe Héraud, premier jurat, et de Catherine Groscassant (11 juin). — Baptême de Marie-Marguerite, fille de J.-B.-Alexandre de Labossière, commandant du Fort-Médoc, et de Julie-Auguste de Frémont (14 juillet). — Baptême de Pierre-Léonard, fils de Jean Morin, notaire royal et procureur syndic de la ville (11 octobre). — Inhumation de Jean-Pierre de Casaubon, écuyer, lieutenant invalide (4 mars 1740). — Inhumation de Jean Delisle, ancien curé de la paroisse (25 mai). — Inhumation de Fiacre-Hilaire de Saugeron, conseiller honoraire à la Cour des Aides (20 avril 1741).

E suppl. 2216. — GG. 24. (Registre.) — Grand in-4°, 144 feuillets.

1741-1749. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Sauveur de Blaye. — Inhumation de Marc de Bechevelle, écuyer, lieutenant au régiment d'Orléans (3 juillet 1741). — Mariage entre André Charpentier, avocat au Parlement, et Marie-Thérèse Taillasson (8 novembre). — Baptême de Jean-Étienne, fils de René de Jehan, écuyer, et de Marie Charron (2 décembre). — Inhumation de Nicolas Carrieu, lieutenant du juge de Blaye (14 juin 1742). — Inhumation de Joseph Noguès, docteur en médecine (7 août). — Inhumation d'Antoine de Méjanes de Randan, écuyer, capitaine réformé, fils de feu Louis de Méjanes de Randan, écuyer, et d'Antoinette Brun de Montesquieu (2 décembre). — Mariage entre Louis Dupuy de Lacombe, écuyer, fils de feu Jacques Dupuy, écuyer, ancien officier de carabiniers, et de Marguerite Ja-

coutin, d'une part, et Marie-Anne Dujon de St-Hilaire, fille de feu François-Frédéric Dujon, écuyer, seigneur de Chapeyné, etc., et de Marie-Anne Bide (5 décembre). — Baptême de Louis-Frédéric, fils d'André-François Dujon, écuyer, chevalier seigneur de Laragcasse, et de Marie Coums (28 janvier 1743). — Inhumation de Pierre Lambert, notaire royal et procureur (30 avril 1744). — Inhumation de Bernard de Malves, baron de Malves, chevalier de St-Louis, major du Cap (11 juillet). — Mariage entre Gabriel-Antoine Nonez, fils de Raphaël Nonez, courtier, et d'Anne Loppez, juifs habitant Bordeaux, et Marguerite Delaferrière (4 septembre 1745). — Inhumation de Pierre-François-Hilaire Jablier, capitaine au régiment de la Reine, chevalier de St-Louis (9 octobre). — Inhumation de René de Jehan, écuyer (29 novembre).

E suppl. 2217. — GG. 25. (Cahiers). — In-4°, 239 feuillets.

1747-1792. — Cahiers des sépultures de l'église St-Sauveur de Blaye. — Inhumation de Jean Binaud, ancien jurat (17 janvier 1747). — Inhumation de Marie-Thérèse Levasseur, veuve de Pierre de Jablier, ingénieur en chef (15 juillet 1748). — Inhumation de Marie Chaillat, veuve de Frédéric-Charles Dujay, écuyer, seigneur Du Grand Rosoy (9 mai 1749). — Inhumation d'Abraham Michel, s^{r} de La Richardière (9 septembre 1751). — Inhumation de Marie Sauvat, veuve de Jean-Henri de Castera, chevalier de St-Louis, major du Fort-Médoc (23 février 1752). — Inhumation de Catherine Bossugues, épouse de François de Rets de Servière de Chanclos, chevalier de St-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie (8 mai). — Inhumation d'Antoine Bignon, procureur, notaire et procureur syndic de la ville (20 août 1754). — Inhumation de J.-B. Robert, époux de Françoise Lesieur de Rumilly (11 août 1755). — Inhumation de J.-B. de Chassarel, capitaine, chevalier de St-Louis (27 octobre 1758). — Inhumation de Pierre Tursan, maître ès-arts et en chirurgie à Bordeaux (16 novembre). — Inhumation de Claude-Louis de Lalande, écuyer, seigneur comte de Calan (23 mai 1759). — Inhumation de J.-B. Cordier, avocat (3 novembre). — Inhumation de Louis-Auguste Davoust, capitaine de grenadiers, chevalier de St-Louis (14 mars 1761). — Inhumation de Pierre-Nicolas Dumas, avocat au Parlement (24 juillet 1764). — Inhumation de Louis Labarthe de Lisle, curé et vicaire perpétuel de St-Sauveur et de Ste-Luce (14 février 1768). — Inhumation de Marie Du Dézert, épouse de Jean Barrion, ancien jurat (29 septembre). — Inhumation de Jeanne Saincric, épouse de Pierre de Bellot de Ségonzac, écuyer, chevalier de St-Louis (26 janvier 1770). — Inhumation de Marie-Madeleine-Marguerite de Villier, épouse de Claude-Edme Regnier, « directeur du bureau du Carosse » (9 février). — Lad. dame de Villier étant décédée, « on l'a ouverte pour en tirer l'enfant qu'elle portoit; c'étoit une fille qui pouvoit avoir environ cinq mois » (8 février). — Inhumation de Catherine de Savignac, épouse d'Auguste-Léon de Nogaret, écuyer, seigneur de La Forets de Corbiac (15 août 1771). — Inhumation de François Vigneron, ancien jurat, notable de la ville (9 septembre). — Inhumation de Jean Barré, ancien maître d'école (11 octobre 1772). — Inhumation de M. Lamothe-Colomès, écuyer, ancien officier d'infanterie (7 janvier 1773). — Inhumation de Françoise Lesieur de Rumilly (5 juillet). — Inhumation de Colombe Baudet de La Valade, épouse de Pierre-Joseph Brun de Gadeau, écuyer, capitaine au régiment de Chartres (27 janvier 1774). — Inhumation de Pierre Roulin, écuyer, ancien secrétaire du Roi, veuf de Marie Charpentier (22 juin). — Inhumation de Bernard Gontaut, procureur, subdélégué de l'Intendant (17 avril 1775). — Inhumation de Jeanne-Angélique de Valcarcel, fille de Michel de Valcarcel, écuyer, ancien procureur au Parlement, et de Madeleine Buisson (15 septembre 1776). — Inhumation de J.-B.-Nicolas-Roch de Ramezay, écuyer, chevalier de St-Louis, lieutenant du Roi à Québec, époux de Louise Godefroi de Tonnancour (8 mai 1777). — Inhumation de Louise Merlet, veuve d'Henri-Victor Dudézert (11 novembre). — Inhumation de François Lavergne de Peyredoulle, époux d'Anne de Brun (7 janvier 1778). — Inhumation de Dominique Buhan, ancien capitaine de navire, décédé dans l'hôtel du *Grand Louis* (30 avril). — Inhumation de Jean Campet, notaire royal, procureur et jurat (14 juillet 1779). — Inhumation de Thomas-Élisabeth Drouilhard, dame de la Charité, épouse de Pierre Drouilhard, écuyer, garde de la porte du Roi et ancien jurat (18 septembre). — Inhumation de Pierre-Germain Durassier, capitaine des Invalides à Brouage, époux de Marie Dufilhol (19 septembre). — Inhumation de Pierre-Paul Marso, ancien curé de St-Martin-de-Lacaussade (11 avril 1780). — Inhumation de Robert Du Dézert-Mazion, officier, capitaine des garde-côtes (22 mai). — Inhumation de Marguerite-Charlotte de Ramezay, épouse de Joseph-Antoine de Bellot, écuyer, chevalier de St-Louis, maire de la ville (13 octobre). — Inhumation d'Étienne Rauquil, chevalier de St-Louis, major du Fort-Médoc, époux de Jeanne Morel (10 février 1781). — Inhumation de Jeanne Moulliet, veuve de Bernard Gonteau, supérieure des dames de la Charité (21 janvier 1782). — Inhuma-

tion de M. Jacquard, ancien commissaire de la Marine (21 septembre). — Inhumation d'Étienne-Marie Denis, écuyer, époux de Bonaventure Dubosq (12 novembre 1784). — Inhumation de Joseph de Bellot, chevalier de St-Louis, écuyer, ancien maire, époux de Josèphe-Marie Morel, veuve d'Étienne Rauquil (8 mai 1785). — Inhumation de Pierre Drouilhard, écuyer, ancien garde de la porte du Roi (21 août 1786). — Inhumation dans la chapelle de St-Clément, « à raison du peu de place qu'il y a dans le cimetière, suivant la déclaration du fossoyeur » (13 janvier 1787). — Inhumation de Guillaume Sebilleau, professeur d'hydrographie (6 février). — Inhumations dans le cimetière de Ste-Luce, « attendu l'impossibilité d'ensevelir dans celuy de St-Sauveur » (4 juin). — Inhumation de Toussaint Grelet, ancien prieur de Villeneuve, ancien curé de Saumos, prêtre habitué de cette église (2 février 1791). — Inhumation de Marie-Louise de Tonnancourt, veuve de M. de Ramesay (17 juillet). — Le 17 octobre 1791, « l'assemblée électorale a nommé le sieur Fauché pour curé constitutionnel de St-Sauveur, pour me remplacer à ladite cure, à raison de mon refus de prestation de serment, et le 30 dudit mois, ledit sieur Fauché doit se présenter et se faire installer; contre laquelle nomination et installation je proteste, comme ne me paroissant nullement canonique. A Blaye, ce 29 octobre 1791 ». Signé : Valcarcel, curé de St-Sauveur et de Ste-Luce. Cette protestation a été biffée par les officiers municipaux, le 14 novembre 1791.

E suppl. 2218. — GG. 26. (Registre.) — Grand in-4°, 175 feuillets.

1749-1761. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Sauveur de Blaye. — Baptême d'André-Sylvestre, fils de Michel Tuffreau, notaire royal (31 décembre 1750). — Baptême de Pierre, fils de Louis Baudet, notaire royal (1er août 1751). — Mariage entre Guillaume Arnaudeau, fils de M. Arnaudeau, avocat à la Cour, et Paule Bezelin (28 novembre 1752). — Baptême de Pierre-François, fils de Pierre Olanyer, juge royal, et de Catherine Montangon (5 juillet 1753). — Mariage entre Bernard de Beaumont, écuyer, chevalier, seigneur de Beauregard, fils de Jean de Beaumont, écuyer, chevalier, seigneur de Beaumont, et de Marie de Bessot, d'une part, et Anne-Élisabeth Robert, fille de J.-B. Robert, ci-devant directeur des Fermes-Unies de la généralité de Montauban, et de Françoise Lesieur de Rumilly, d'autre part (9 août). — Baptême de J.-B.-Joseph, fils de Bernard de Beaumont; parrain : Jacques-Joseph Robert, contrôleur des Fermes, entreposeur du Tabac (21 septembre 1754). — Mariage entre Marc-Antoine de Verteuil, écuyer, seigneur Du Cros, capitaine au régiment de Champagne, fils de feu André de Verteuil, seigneur de Malcret, et de Jeanne Maron de Pisani, d'une part, et Étienne-Françoise de Bellot, fille de feu François de Bellot, écuyer, seigneur de Ségonzac, et de Marguerite Charpentier de Chantereyne, d'autre part (19 février 1755). — Baptême de Marie-Marguerite, fille de Pierre-Paul Roulin de Comarque et de Marie Berous (15 mai 1756). — Mariage entre Pierre-Nicolas Dumas, avocat au Parlement, et Marie-Paule Héraud (18 janvier 1757). — Baptême de Jacques, fils de Jean Campet, notaire et procureur (26 janvier 1758). — Baptême de Catherine-Claire, fille d'Étienne Giraud, « musicien maître à danser » (22 février). — Baptême de Joseph, fils de Jean Doazan, procureur et notaire (27 juin 1759). — Mariage entre Georges Dufresne et Françoise Brueys (6 mai 1760). — Mariage entre J.-B.-Bernard Morin, notaire à Bordeaux, et Rose Groscassant (2 juin). — Mariage entre Louis-François-Ignace Chety, notaire, et Marie-Paule Vergnies (20 janvier 1761). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre-Germain Durassier, lieutenant d'infanterie, et de Marie-Anne Dufilhol (8 juin). — Mariage entre Guillaume Lacroix-Dufresne et Marie-Anne Reveillaud, fille de feu Joseph Reveillaud, magistrat au sénéchal de Saintes (10 août).

E suppl. 2219. — GG. 27. (Registre.) — Grand in-4°, 188 feuillets.

1761-1771. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Sauveur de Blaye. — Baptême de Jeanne-Élisabeth, fille de Jacques-François-Annibal de Barbé, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien capitaine au régiment de Chartres, major de la ville et de la citadelle, et de Marguerite Morin (23 décembre 1762). — Mariage entre Dominique Du Dézert, chevalier de St-Louis, aide-major de la citadelle, et Marie-Thérèse Groscassant (17 janvier 1764). — Mariage entre Robert Du Dézert, sr de Mazion, capitaine au bataillon de Libourne, et Jeanne Carrieu (13 février). — Mariage entre Jean Barriou, jurat, et Marie Du Dézert (18 septembre). — Mariage entre Claude Reigner, contrôleur au bureau des carrosses et messageries de Paris à Bordeaux, et Marie-Madeleine-Marguerite de Villiers (16 juillet 1765). — Baptême d'Anne, fille de Jean-Pierre Jacquereau, procureur-syndic et notaire royal (20 septembre). — Baptême de Pierre, fils de Joseph-Antoine de Bellot, écuyer, chevalier de St-Louis, et de Charlotte Ramezay; parrain : Pierre de Bellot; marraine : Jeanne Saincric de Bellot (11 décembre). — Baptême de Marie Charlotte-Sophie,

fille de J.-B. Chaillan, commissaire aux classes de la Marine (2 février 1767). — Baptême de Luce, fille de Jean Simon, ancien capitaine aide-major au régiment de Touraine, chevalier de St-Louis, capitaine commandant d'une compagnie de canonniers invalides, et de Marie-Louise Des Bordes (5 juin 1768). — Baptême de Xavier-Nicolas, fils de Joseph-Antoine de Bellot, écuyer, chevalier de St-Louis, etc. (27 septembre). — Baptême de Jacques-Joseph, fils de Jacques Nepveu, notaire royal (9 octobre). — Mariage entre Louis Richard, sieur de La Rousière, visiteur au bureau de Blaye, fils de feu Henri Richard, sieur de La Misardière, lieutenant dans la grande louveterie de France, et de Marie Belhumeau, d'une part, et Marceline David, fille de feu Laurent David, receveur des Fermes générales au pays de Forez, et de feu Anne François (6 février 1769). — Mariage de Pierre Villière, interprète des langues étrangères (6 février 1770). — Baptême de Gilles-Théodore, fils de Jean-Pierre Meschin de Grandville, ancien écuyer du corps de la gendarmerie de France, et de Marie Dartras (12 février). — Mariage entre J.-B. Peychaud, fils de Charles Peychaud, ancien maire de Bourg, et Monique Carrieu (7 février 1771). — Mariage entre Jacques-François de Saint-Paul, écuyer, capitaine au corps des grenadiers de France, fils de feu Jacques-Luc de Saint-Paul et de Suzanne de Borda, d'une part, et Marie-Rose-Françoise Pescay, d'autre part (23 février).

E suppl. 2220. — GG. 28. (Registre.) — Grand in-4°, 192 feuillets.

1771-1780. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Sauveur de Blaye. — Mariage entre Gilles-François Segondat, commissaire ordinaire de la Marine du département de Rochefort, « ayant l'inspection des bois de construction des provinces de Guienne et de Béarn », et Marie Reveillaud, fille de feu Joseph Reveillaud, conseiller au présidial de Saintes, et de feu Marie Desgranges (27 novembre 1771). — Baptême de Pierre, fils de Joseph de Sorlus, écuyer, chevalier de St-Louis, ingénieur ordinaire du Roi, et de Jeanne de Giac; parrain : Pierre de Sorlus, chevalier de St-Louis, capitaine de grenadiers; marraine : Marie de Giac (27 décembre). — Baptême de Jean-Bertrand-Léon, fils de J.-B. Rives, docteur en médecine (27 juin 1772). — Mariage entre Hyacinthe Gilbert de Ségonzac, officier de la marine marchande, et Marguerite Boy (18 février 1773). — Baptême de Jacques-Joseph, fils de J.-B. Deroux de Ste-Croix, capitaine d'infanterie (23 juin). — Cérémonies du baptême de Marguerite-Charlotte, fille de Pierre-Joseph Brun de Gadau, écuyer, et de Colombe Baudé de La Valade (13 janvier 1774). — Baptême de Jeanne-Françoise-Hélène, fille de Jean-Joseph Alefsen, écuyer, et de Françoise d'Hussey; parrain : Jean, comte de Dromgold, commandant le corps des élèves de l'École royale militaire et directeur de leurs études, chevalier de St-Louis; marraine : Hélène-Barbe de Meyère (24 octobre). — Mariage entre Jean-Marie-Zébédée Gontault, procureur et subdélégué de l'Intendance, et Élisabeth Vergnies (14 février 1776). — Baptême de Marie-Rose-Adélaïde, fille de Louis-Étienne Aladane, entreposeur du tabac des Fermes du Roi (4 mai 1777). — Mariage entre Jean Vasselot, chevalier, seigneur de Regué, Romefort et autres lieux, fils de feu Gabriel Vasselot, chevalier, seigneur de Regué, Romefort et autres lieux, et de Charlotte-Louise Janure, d'une part, et Françoise-Louise Rauquil, fille d'Étienne Rauquil, chevalier de St-Louis, major du Fort-Médoc, et de Jeanne Morel, d'autre part (21 mai 1778). — Mariage entre André Charpentier et Marie-Anne Chiché (9 février 1779). — Baptême de Marie, fille de Joseph de Sénailhac, docteur en médecine de Paris, professeur émérite au collège de La Rochelle, et de Marie Roullin; parrain : Pierre Roullin, seigneur haut justicier de la paroisse de Berson; marraine : Marie de Brugières, veuve de Raimond de Senailhac, ancien officier au régiment de Cambrésis (14 juillet 1780).

E suppl. 2221. — GG. 29. (Cahiers.) — Grand in-4°, 137 feuillets.

1780-1792. — Cahiers des baptêmes et mariages de l'église St-Sauveur de Blaye. — Baptême de Marie, fille de Pierre Baudouin, jurat et maître ès-arts (21 décembre 1780). — Mariage entre Joseph Caëlle, notaire royal et procureur, et Paule Artus (11 février 1782). — Mariage entre Jacques-Vincent Klero de Rosbo Du Penhouët, fils de feu Jean Klero, sieur de Rosbo, sénéchal, premier magistrat de Lorient, et de Marie-Louise Le Puillon de Villeon, d'une part, et Marie-Marguerite Binaud, d'autre part; présent : Klero Du Crano, frère de l'époux (5 décembre). — Baptême de Pierre-Prudent, fils de Louis-François Olanyer, avocat au Parlement, et de Marie Lamoureux (6 avril 1783). — Mention d'Edme-Marie Mauré, « coiffeur de femme » (29 avril 1784). — Mariage entre Fidèle Chéry de St-Corantin, avocat au Parlement de Paris, jurat de Blaye, et Marie-Thérèse Courpon (27 septembre). — Baptême de Marie, fille de Jean-Antoine Lafargue de Grangeneuve, avocat au Parlement, et de Marguerite Dorat (15 décembre). — Mariage entre Pierre-Marie-Martial Guyon de Bellevue, écuyer, fils de feu Martial Guyon de Bellevue, écuyer, et de feu

Françoise-Philippe-Adélaïde Paulet, d'une part, et Rose Vigneron, d'autre part (9 juin 1789). — Mariage entre Louis-François-Ignace, marquis de La Faye, haut et puissant seigneur de la châtellenie de Polignac, Jussas, Pomiers, du fief de Souillac, de Lafaye et autres lieux, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de St-Louis, chef des classes de l'arrondissement de Bordeaux, fils de feu Étienne de Lafaye. chevalier, ancien mousquetaire de la garde du Roi, et de Marguerite Duvergier de Barbe, d'une part, et Marie-Adélaïde de Bellot Du Pontet, fille de feu Pierre de Bellot, écuyer, chevalier de St-Louis, et de Jeanne de Saint-Cric, d'autre part (29 avril 1790). — Mariage entre J.-B.-Joseph de Bellot, lieutenant de vaisseau, et Marie-Adélaïde Bellot de Pontet, veuve de Louis-François-Ignace de Lafaye (1er janvier 1790) *(sic)*.

E suppl. 2222. — GG. 30. (Cahiers.) — In-4°, 251 feuillets.

1691-1750. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Luce. — Baptême de Joseph-Mathurin, fils de Jean Gilbert de Ségonzac, capitaine au régiment de Bigorre, et de Jeanne Autin; parrain : Louis de Pressac, écuyer; marraine : Marie de Quenouille (13 septembre 1699). — Baptême d'Étienne, fils d'Antoine Campet, avocat au Parlement (30 juillet 1726). — Inhumation de Jean Gilbert de Ségonzac, ancien capitaine d'infanterie (28 février 1730). — Mariage entre Pierre de Gibanel, écuyer, seigneur de Chatenet, fils de feu Pierre de Gibanel, écuyer, et de Marie-Anne de Beaumont, d'une part, et Marie-Paule Baron, fille de feu Pierre Baron, ancien jurat de Blaye, et de Catherine Héraud (23 avril 1733). — Baptême de Catherine-Rose, fille de Pierre de Gibanel, écuyer (18 mars 1734).

E suppl. 2223.— GG. 31. (Cahiers.) — In-4°, 259 feuillets.

1747-1790. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Luce. — Mariage entre Georges Merlhie de Lagrange, avocat au Parlement, fils d'Antoine Merlhie de Lagrange, seigneur de Vaudun, bourgeois de Périgueux, et de Jeanne Mallet de La Jaurie, d'une part, et Jeanne Moreau, d'autre part (10 août 1758). — Compte rendu d'une mission; bénédiction d'une croix « plantée au carefoure, haute d'environ 27 pieds au-dessus de terre », en présence d'un grand concours de peuple et d'un détachement du régiment de Nice (juin 1759). — Mariage entre Pierre de Combarel Du Gibanel, écuyer, seigneur de Chatenet et en partie de Cravans, veuf de Marie-Paule Baron, et Marie-Thérèse Gilbert de Ségonzac (26 janvier 1773). — Baptême de Pélagie-Fanny, fille de Jean-Alexandre de Campet de Saujon, écuyer, chevalier, seigneur de Champort, ancien élève de l'École royale militaire, capitaine de dragons, chevalier de Notre-Dame du Mont Carmel et de St-Lazare (2 mars 1782). — Inhumation de Marie Boussugues, veuve de Nicolas Olanyer, juge de Blaye (23 octobre 1767). — Inhumation de Pierre Combarel Du Gibanel, écuyer, seigneur de Chatenet (11 juin 1776).

E suppl. 2224. — GG. 32. (Registre.)— In-f°, 174 et 1 feuillets.

1698-1793. — Registre des sépultures de l'hôpital St-Nicolas de Blaye. — Inhumation de M. Lapille, gentilhomme, sergent au régiment de Bourbonnais (1705). — Abjuration d'hérésie par un soldat (13 janvier 1718). — Inhumation de Jean O'Brien, écuyer, soldat au régiment de Bourbonnais, fils de Bernard O'Brien de Knocaneno-Courrou, gentilhomme irlandais (1er décembre 1719). — Inhumation de Jacques de Berulle, chevalier de St-Louis, lieutenant du Roi au gouvernement de Blaye (25 février 1729). — Abjuration d'hérésie par un soldat (4 août). — Inhumation d'un soldat calviniste, hors du cimetière de l'hôpital (6 novembre 1746). — Inhumation de François-Philibert-Jean-Louis Des Bois de Rochefort, écuyer, seigneur de Rochefort, La Championière et autres lieux, veuf de Jeanne Gaborias, fils de Louis Des Bois, écuyer, docteur en médecine, et de Marguerite Siran (9 avril 1787). — Inhumation de Louis-Charles Noirot, desservant de la paroisse de St-Louis (30 septembre 1792). — Ce registre contient un grand nombre de décès de soldats de la garnison et quelques décès d'habitants des environs de l'hôpital.

E suppl. 2225. — GG. 33. (Liasse). — 1 pièce parchemin, 21 pièces papier.

1615-1791. — Sentence rendue par Léonard Doreau, juge de Blaye, à la requête des maire et jurats, contre Léonard de Lagorsse, trésorier de l'hôpital St-Georges de Blaye, concernant le paiement de certaines sommes en conséquence de sa gestion en 1610 (25 août 1615). — Requête des jurats à l'Archevêque, afin d'être autorisés à retrancher une partie du cimetière de St-Sauveur pour l'élargissement de la rue St-Clément. Ordonnance favorable de l'Archevêque (mai-novembre 1757). — Expertise de divers terrains en vue de l'agrandissement du cimetière de St-Sauveur, le sieur Valcarcel, curé de lad. paroisse, ayant remontré que le cimetière « étoit

devenu si insuffisant, par les fréquentes inhumations qu'il y faisoit, qu'il ne lui étoit plus permis d'y placer un seul cadavre » et que « le sacristain, craignant l'effet subit d'une mauvaise exhalaison, ne vouloit plus ouvrir aucune fosse » (18 mai 1787). — Requête des habitants à l'Archevêque concernant l'agrandissement du cimetière de St-Sauveur (15 juin). — Procès-verbal constatant l'insuffisance dud. cimetière par suite de l'interdiction d'enterrer dans les églises, de l'accroissement de la population qui a augmenté d'un sixième pour toute la ville depuis le dénombrement de 1767-1768, etc. Le chiffre des décès est d'environ 52 par an (23 mars 1790). — Brevet de docteur ès-arts décerné à Jean Duverger, clerc du diocèse de Bordeaux (18 juillet 1758). — Inventaire des biens meubles et immeubles du couvent des Minimes, dressé par Fidèle Chéry de St-Corentin, avocat, Joseph Tizon, Gabriel-Antoine Héraud, avocat, et Jean Bernat-Donis, maire et officiers municipaux, lesquels observent que « la maison des Minimes est la seule maison religieuse qui soit dans la ville de Blaye; qu'étant située dans la citadelle, le terrein et les bâtiments ne peuvent être acheter par aucuns particuliers et ne peuvent servir à aucuns bâtiments publics à l'usage de la ville, et qu'il seroit peut-être convenable et utile que la maison subsistât comme communauté, d'autant qu'à deffaut des religieux Minimes il faudroit établir et gager des aumonniers pour le service de la citadelle de Blaye et de la tour de l'isle du Pâté » (30 avril 1790). — Délibération du conseil général de la commune, portant que l'administration de district ou de département sera informée de la difficulté d'aliéner le couvent des Minimes, qui est enclavé dans la citadelle, à cause des servitudes militaires. On proposera d'en faire une maison de refuge pour les religieux des différents ordres qui voudront continuer à vivre en commun, lesquels serviraient d'aumôniers militaires. Dans tout le district il n'y a que quatre maisons religieuses : les Recollets de Bourg, les Jacobins de St-André-de-Cubzac, les Carmes du Virou et les Minimes de Blaye. Le couvent de Blaye est le seul pour lequel il n'ait point été fait de soumission (31 décembre).

E suppl. 2226. — HH. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 99 feuillets.

1768-1779. — Registre « pour servir à coucher les ordonnances de police pour les taxes de pain, de viende, nomination de fabriqueurs aux églises et autres objets concernant la police ». — Taxe du pain : choine, 3 s.; co, 2 s. 4 d.; brun, 1 s. 9 d. (23 juillet 1768). — Offre de Jacques Courpon, bourgeois et marchand, de distribuer le sel de provision aux habitants de la ville à raison de 7 l. la quartière (28 août). — Taxe de la viande pendant le carême : bœuf, 10 s. la livre carnassière de 40 onces, le sol pour livre du don gratuit compris; veau et mouton, 9 s.; la viande nécessaire aux pauvres de l'hôpital St-Nicolas sera vendue, savoir : le bœuf, à 2 s. et le veau et le mouton à 1 s. de moins que la taxe; la viande pour les pauvres honteux et les soldats de la garnison, à 1 s. de moins que la taxe (3 février 1769). — Nomination des fabriqueurs de la paroisse St-Sauveur; plats de Notre-Dame, des pauvres âmes, des Cinq Plaies, de St-Sébastien, du luminaire du St-Sacrement (8 avril). — Nomination des fabriqueurs de l'église St-Romain (avril 1770). — Taxe du bœuf, veau, mouton et cochon à 14 s. la livre (20 avril). — Nomination de Jean Motte pour distribuer le pain bénit dans l'église St-Romain (1er février 1771). — Taxe du pain : choine, 3 s. 7 d.; co, 2 s. 10 d.; brun, 2 s. (19 décembre 1772). — Taxe du pain : choine, 4 s. 3 d.; co, 3 s. 3 d.; brun, 2 s. 3 d. (22 mai 1773). — Assemblée des principaux habitants, qui décident de s'opposer à l'union des revenus des chapitres de St-Romain et de St-Sauveur au séminaire St-Raphaël de Bordeaux (8 novembre). — Autorisation à Joseph Chapuzot, fils, de faire le commerce des grains et farines au détail (13 novembre). — Ordonnance de police concernant la maladie épizootique qui règne sur les bestiaux (23 janvier 1775). — Nomination d'Étienne Ollière, en qualité de bayle des maîtres boulangers (11 janvier 1776). — Délibération portant qu'on choisira quatre demoiselles pour quêter dans les églises de St-Sauveur et de St-Romain, durant le jubilé, pour les pauvres de l'hôpital St-Nicolas (20 avril). — Taxe du pain : choine, 3 s.; co, 2 s. 5 d.; brun, 1 s. 8 d. (9 août 1777).

E suppl. 2227. — HH. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 184 feuillets.

1779-1791. — Registre des ordonnances de police « portant taxes de pain et viande, nominations de fabriqueurs aux églises et autres objets concernant la police ». — Taxe du pain : choine, 2 s. 6 d.; co, 2 s.; brun, 1 s. 6 d. (5 juin 1779). — Taxe du bœuf, veau et mouton à 15 s. durant le carême (31 janvier 1780). — — Délibération portant que le logement des régiments de Médoc et de Languedoc-Infanterie « sera fait indifféremment chès les exempts et non exempts..., et que le bourg de la parroisse de Ste-Luce-lès-Blaye, composé de 16 maisons..., sera assujetti audit logement, attandu ledit cas de foule » (23 octobre 1780). — Bail du droit de souchet de la paroisse de Plassac et des paroisses voisines

(12 janvier 1781, etc.). — Délibération relative au logement à fournir au comte de Durfort, maréchal des camps et armées du Roi, inspecteur d'infanterie, qui doit venir passer en revue le régiment de Languedoc (23 juillet). — Nomination de Jacques Sauvestre comme trésorier de l'hôpital (4 mars 1782). — Taxe du bœuf, veau et mouton à 16 s. durant le carême (25 février 1783). — Nomination des fabriqueurs des églises de St-Romain et de St-Sauveur (23 mars 1785). — Taxe de la viande à 17 s. la livre; cette augmentation provient de « la grande sécheresse qui reigne depuis longtemps » et de « la rareté des fourrages » (21 mai). — Taxe de la viande à 18 s. (14 avril 1788). — Taxe du pain : choine, 4 s. 2 d.; co, 3 s. 4 d.; brun, 2 s. 5 d. (11 avril 1789). — Députation à Bordeaux de M. Audoire, jurat, pour acheter 4 ou 500 boisseaux de froment, la ville étant complètement démunie de grains (7 juillet). — Interdiction aux bouchers d'employer à l'avenir le poids carnassier : « la distribution au-dessus ou au-dessous de la livre carnassière se fait le plus souvent à l'œil, et l'œil du boucher ne se trompe pas à son préjudice » ; le poids de marc, qui n'est que de 16 onces et qui est connu de tout le monde, sera seul employé (24 septembre). — Taxe du pain : choine, 4 s. 6 d.; co, 3 s. 4 d.; brun, 39 s. les 16 livres (26 septembre). — « Rapport d'une expérience faite à Blaye le 6 8bre 1789, de cinq quartières froment qui ont été converties en pain » : frais d'achat des 5 quartières, frais de mouture, bénéfice du boulanger, bois, total : 131 l. 19 s. Produit des 5 quartières : 106 livres de choine, 522 livres de co, 240 livres de brun, son, total : 132 l. 16 s. 6 d. En conséquence de cette expérience le choine est taxé à 4 s. 3 d., le co à 3 s., et le brun à 2 s. 3 d. (6 octobre). — Taxe du bœuf, veau et mouton à raison de 7 s. la livre de 16 onces et du cochon à raison de 7 s. 6 d. (2 avril 1790). — Taxe de la viande à raison de 6 s. 6 d. en conséquence de la suppression du don gratuit (7 janvier 1791). — Le registre continue jusqu'en 1809.

E suppl. 2228. — HH. 3. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 1 cahier de 21 feuillets papier, 8 pièces papier.

1693-1789. — Commerce, corporations. — Arrêt du Parlement interdisant aux habitants de Blaye d'amasser des grains au-delà de leurs provisions, sauf aux marchands qui en font le commerce (19 août 1693). — Délibération de la jurade ordonnant la translation du marché au poisson du vieux marché, où il se trouve actuellement, sur une place acquise par la ville (9 juin 1718). — Adjudication en faveur de divers du droit de distribuer au rabais aux habitants de Blaye la provision de sel pour la quantité de 86 pipes par an, pour les années 1744, 1752, 1754, 1760. — Requête des maîtres chirurgiens de Blaye aux maire et jurats, concernant des lettres patentes, en date du 12 décembre 1772, accordées aux maîtres perruquiers et leur octroyant le privilège exclusif « de la frisure et l'acomodage des cheveux naturels et artificiels des hommes et des femmes, comme aussy l'exercisse de la barberie, sans exception ny distinction, à titre exclusif, primativement *(sic)* à toutes personnes quelconques », et ce contrairement aux droits des maîtres chirurgiens (31 août 1773). — Statuts des maîtres bouchers, rédigés sur le modèle des statuts de la même corporation à Bordeaux et approuvés par les jurats de Blaye (28 février 1789). — Lettre de M. Audoire, jurat, député à Bordeaux pour acheter des grains : « Il est arivé beaucoup de froman de la Nouvelle-Angleterre et du Nord; il n'a pas pour cela diminué, car il se vend 19 l. 10 s. le boisseau. » En note : « Camalet est pris, aretté à Marseille : on l'assure très positivement » (20 mai).

E suppl. 2229. — HH. 4. (Registre.) — In-f°, 94 feuillets.

1781-an VI. — Registre « pour les fourleaux ». — Froment, 15 l. 10 s. à 16 l. 12 s.; méture, 13 l. 5 s.; blé d'Espagne, 7 l. (17 octobre 1781). — Froment, 17 l. à 18 liv.; seigle, 12 l.; méture, 14 l.; blé d'Espagne, 8 l. 15 s. (17 novembre). — Froment, 20 l. à 20 l. 10 s.; méture, 16 l.; seigle, 14 l. 10 s.; blé d'Espagne, 10 l. (23 février 1782). — Froment, 15 l. 5 s. à 17 l.; seigle, 12 l. 10 s. à 13 l. 10 s.; blé d'Espagne, 10 l.; avoine, 7 l. (24 août). — Froment, 19 l. à 21 l. (24 décembre). — Froment, 15 l. à 16 l.; méture, 14 l. 15 s.; seigle, 13 l. à 13 l. 15 s.; avoine, 6 l. 10 s. à 7 l. (3 septembre 1783). — Froment, 12 l. à 14 l.; méture, 10 l. 10 s.; avoine, 5 l. 8 s. et 6 l. (15 septembre 1784). — Froment, 17 l. à 19 l.; méture, 14 l. 10 s.; seigle, 13 l. 10 s.; blé d'Espagne, 11 l. (15 juin 1785). — « Froment à la halle, 20 l., et pour semence, 20 l. 10 s.; chès les marchands, 19 l. 10 s.; sègle, 14 l. » (9 novembre). — Froment, 15 l. à 17 l.; seigle, 10 l. 10 s. et 11 l.; blé d'Espagne, 10 l. et 11 l. (12 juillet 1786). — Froment, 13 l. à 15 l.; seigle, 10 l. (11 août 1787). — Froment, 17 l. 10 s. à 18 l. 10 s. (6 août 1788). — Froment, 20 l. et 21 l.; seigle, 15 l.; blé d'Espagne, 12 l. (3 janvier 1789). — Froment, 25 l. 2 s. et 25 l. 15 s.; seigle, 20 l. (10 juin). — Froment, 26 l. à 28 l. 10 s.; méture, 20 l.; seigle, 16 l. 2 s. à 18 l. (22 juillet). — Froment, 25 l. 10 s. à 26 l.; seigle, 20 l. et 20 l. 10 s.; blé d'Espagne, 12 l. 10 s. à

13 l. 10 s. (5 décembre). — Froment, 23 l. à 27 l.; seigle, 17 l. 10 s. à 18 l. 10 s.; blé d'Espagne, 13 l.; avoine, 7 l. 10 s. (12 juin 1790). — Froment, 16 l. à 18 l.; seigle, 13 l. à 14 l. 10 s. (28 juillet). — Froment, 15 l. à 17 l. 12 s.; seigle, 13 l. 10 s.; blé d'Espagne, 12 l. 5 s. et 12 l. 10 s. (11 mai 1791). — Froment, 26 l. à 29 l. 10 s. (9 juin 1792. — Froment, 31 l. à 33 l. (16 février 1793). — Froment, 43 l. à 45 l. 10 s.; mêture, 31 l. 10 s. et 33 l.; seigle, 32 l. (27 avril). — Froment, 52 l. à 58 l.; mêture, 33 l. à 44 l.; blé d'Espagne, 24 l. (25 mai). — Froment, 60 l. à 66 l.; mêture, 42 à 46 l.; blé d'Espagne, 24 l. (6 juillet). — Froment, 90 l.; seigle, 72 l.; avoine, 31 l. (11 septembre). — Froment, 156 l. à 165 l. (25 nivôse an III); — 305 l. à 330 l. (17 ventôse); — 520 l. à 560 l. (12 germinal); — 760 à 825 (3 floréal); — 950 à 1,000 l. (6 messidor); — 3,000 à 3,400 (20 brumaire an IV); — 7,500 à 9,400 (25 frimaire); — 7,000 à 9,000 l. en assignats, 21 à 24 l. en argent (28 pluviôse); — 4,000 à 5,000 l., 20 et 21 l. en argent (27 germinal).

Commune de Saint-Androny.

E suppl. 2230. — GG. 1. (Cahier.) — In-4° oblong, 44 feuillets.

1597-1611. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Androny. — Parrainage de Guillaume Descouges, écuyer (10 janvier 1607). — Inhumation de Guillaume Bergeron, vicaire de la paroisse, devant l'autel de St-Michel (31 octobre 1608).

E suppl. 2231. — GG. 2. (Registre.) — In-8°, 105 feuillets.

1618-1631 et **1695-1699.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Androny. — Baptême de Pierre, fils de Jean Valleau, notaire royal (25 mai 1620).

E suppl. 2232. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 95 feuillets.

1642-1667. — Registre des baptêmes de l'église de St-Androny.

E suppl. 2233. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1667-1688. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Androny.

E suppl. 2234. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 81 feuillets.

1688-1706. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Androny (1). — « Le présent registre a esté mangé des ras dans le cabinet de la sacristie; j'ai, pandant six mois, solliscité les habitans de venir m'aporter les noms des anfans ou des mors qui estoint babtisés oun ansevelis, afin de les coucher sur le présent registre, personne ne c'est présanté; ainsi, ce n'est pas le deffaut de M. le prieur, mais celuy des parroissiens » (1702).

E suppl. 2235. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 107 feuillets.

1706-1722. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Androny. — Inhumation d'habitants de l'île de Patiras dans le cimetière de St-Androny (7 août-6 octobre 1706). — Bénédiction de la cloche, « refondue et augmentée d'un quintal de métal par Me Nicolas Gilon, fondeur de Bordeaux...; je luy ai donné 90 (?) l., et nourri tout le tems de son travail » (22 décembre (1718). — Inhumation de Barthélemy de Licterie, ancien prieur de St-Androny (9 novembre 1721).

E suppl. 2236. — GG. 7. (Registre.) — In-f°, 143 feuillets.

1722-1756. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Androny. — Inhumation de Pierre Ranssac, juge et notaire de la paroisse (4 mai 1723). — Inhumation d'André Allibert, notaire (24 mai 1728). — Inhumation de François Ranssac, notaire royal (9 mars 1740). — Prise de possession de la cure de St-Androny par Pierre Authefaud, chanoine régulier de Chancelade (17 mai 1747). — Inhumation de Noé de Lauches, chevalier de St-Louis, ancien capitaine (12 octobre 1748). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Baron, capitaine de navire (19 novembre 1750). — « Noms de ceux de la paroisse de St-Andronic, qui ont receu le sacrement de la confirmation le 9 may 1753, Mgr Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, archevêque de Bordeaux, faisant sa visite dans la paroisse d'Eyrans ». Total des garçons : 101, et des filles : 119. — Liste des confirmands (9 mai 1743). — Mission dans la paroisse (février 1742). — Réfection de l'escalier du clocher (8 juillet 1747).

(1) Les actes de 1695 et 1696 sont relatifs à la paroisse d'Anglade.

E suppl. 2237. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 107 feuillets.

1742-1762. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Androny. — Inhumation de Jean Morin, seigneur de Lignac, notaire à Bordeaux (6 octobre 1758). — Baptême de Marguerite-Françoise, fille de Pierre de Loche, capitaine aide-major des garde-côtes du Blayais (22 avril 1760).

E suppl. 2238. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 84 feuillets.

1762-1776. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Androny. — Mariage entre Jacques de Queux, écuyer, sieur de St-Hilaire, ancien lieutenant de vaisseaux du Roi, chevalier de St-Louis, fils de feu Jacques de Queux, écuyer, sieur de St-Hilaire, et de Suzanne Duquesne, veuf d'Anne-Suzanne Richier, d'une part, et Louise Maureau, d'autre part (21 octobre 1766).

E suppl. 2239. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 108 feuillets.

1776-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Androny. — Mariage entre Louis de Loche, capitaine de navire, et Angélique Dumetz, fille de Marie-François Dumetz, commissaire des classes de la Marine (8 juillet 1784). — Mariage entre Pierre-Alexis de Beauchamps, écuyer, seigneur Du Breuil, fils de feu Roland-Eutrope-Jean de Beauchamps et d'Élisabeth de Guignarson, d'une part, et Marguerite Bonnaud, fille de Pierre Bonnaud, notaire royal et juge de Cartelègue, d'autre part (9 novembre). — Mariage entre J.-B. Constant, docteur-médecin à Blaye, et Jeanne Garnier (14 septembre 1789). — Inhumation de Jean Carlé, prieur de St-Androny (31 janvier 1790). — Inhumation de Pierre de Loche, ancien officier (22 avril).

E suppl. 2240. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets.

1511-1658. — Registre de la confrérie du Corps-de-Dieu établie dans l'église de St-Androny. — Bénédiction de la grande cloche qui appartient aux confrères et confréresses du Corps de Dieu et de la Conception de Notre-Dame; lad. cloche pèse 20 quintaux (?) et 39 livres de métal, valant 199 l. tournois et 6 s. (28 mars 1523). — « Statutz, coustumes et ordonnances de la confrairie instituée et fondée en l'église Sainct-Androny à l'honneur et révérence du précieulx corps Nostre-Seigneur, décrétée », le 19 novembre 1511, « par discrète personne, maistre Bertrand Dagès », doyen de St-André de Bordeaux et vicaire spirituel et temporel de l'archevêque de Bordeaux. Droit d'« entrailhes » : 2 « olles » de froment et une livre de cire, et pour les fils de confrères, 1 « olle » de froment et une livre de cire; en cas de décès d'un confrère, un de ses fils pourra entrer à sa place moyennant 1 livre de cire, pourvu qu'il le demande « durant que led. corps sera sur terre »; chaque confrère suivra les funérailles des confrères décédés et paiera 1 d. bordelais, et à défaut, paiera 12 d.; « s'il noye ung desd. confraires en la mer, lesd. confraires seront tenuz icelluy sercher ung montant et ung devallant et ung jour par terre aux despens de lad. confrairie »; obligation pour chaque membre de fournir chaque année deux « cartons » de froment et deux « cartons » de vin; deux confrères exerceront chaque année les fonctions de « vigier » et de « mande »; « lesd. vigier et mande seront tenuz mectre ung boisseau de froment en miches duble de lad. confrérie et en bailher aux premières vespres du Corps-de-Dieu ausd. confrères, chacun la sienne; et après lesd. vespres seront tenuz bailher demye douzenne de miches et deux fromaiges et ung barricot de vin pour la collacion et aux despens de lad. confrairie »; obligation d'assister aux premières [vêpres], à la grand'messe et secondes vêpres du Corps-de-Dieu; quatre confrères seront tenus de « bailher à disner à tous les autres confrères le jour de la feste, et aux secondes vespres la collation, ainsi qu'ilz ont acoustumé faire, le tout à leurs despens », et d'avoir quatre prêtres pour aider à faire le service et « chanter messes ». Les confrères se réuniront trois fois dans l'année. — Nomination d'un syndic et d'un procureur de la confrérie, chargés « spéciallement à pouver fère payer à tous debteurs de sommes tant de prest, d'arreyrages d'argent, debte de cere et autres debtes deuhes... à lad. confreyrie ». Autorisation auxd. procureur et syndic de pouvoir prêter une somme de 25 l. « de la borce de lad. confreyrie » (1er juin 1522). — Mention de deux « olles de froment de mesture » baillées au profit de la confrérie pour le prêt d'une somme de 5 l. (18 novembre 1536). — Déclaration des « vigiers », d'après laquelle la confrérie « se seroict perdue » en 1631, à cause du mauvais temps et de la stérilité du pays de Saintonge, le blé s'étant vendu 40 l. la quartière. Réunion des confrères, qui déclarent vouloir « suyvre lad. confrérie et payer tous debvoyrs comme à la coustume » (25-26 mai 1633). — Réception de Pierre Valeau, fils de feu Jean Valeau, notaire royal, lequel

promet « de vivre et mourir bon confrère et observer les statutz de poinct en poinct, ensemble payer les devoirs et entrée » (23 juin 1639). — Dîner donné par quatre confrères et promesse par quatre autres confrères de le donner l'année suivante; « Dieu lur en fasse la grâce » (4 juin 1643).

E suppl. 2241. — GG. 12. (Registre.) — In-8°, 201 feuillets.

1635-1675. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Reignac. — Baptême de Marie, fille d'Olivier de Beauchamps, écuyer, et de Françoise Garnier; parrain : Joseph de Brun, écuyer; marraine : Marie Chesnel (3 février 1641). — Visite de l'église par l'archevêque de Bordeaux (1664?). — Construction de la chapelle de St-Barthélemy, attenante à celle de Notre-Dame (août 1662). — Établissement des fonts baptismaux dans la chapelle de St-Barthélemy (1665). — Abjuration d'hérésie (1665). — Érection d'une croix de pierre dans le cimetière (1665). — Construction du clocher et clôture du cimetière (1662?). — Baptême de Marie, fille de Jean-Michel Daston, écuyer, sieur de Lacousdray, et de Jeanne de Beauchan; parrain : Pierre Daston, écuyer, sieur Dufresne; marraine : Marie de Beauchan (8 mai 1663). — Achat d'une chasuble et d'une aube pour la chapelle de « Cutiac » (1668). — Construction du presbytère (1670). — Inhumation de Jean Duverdier, prêtre desservant la paroisse, « dans le presbitère de l'église, à costé gauche de l'autel de Notre-Dame » (21 mars 1670). — Inhumation de Jacques de Fonté, curé de la paroisse (10 janvier 1675).

Commune de Berson.

E suppl. 2242. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 63 feuillets.

1606-1648. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Saturnin de Berson. — Baptême de Marie, fille de Bertrand de Labenne, fermier de la maison noble Du Boisset; marraine : Marie de Foix, comtesse de Gourdon, Vailhac et autres places (17 octobre 1610). — Baptême de Marie, fille de M. de Palles, écuyer, et de Jeanne Sudre (3 janvier 1613). — Ordonnance du cardinal de Sourdis, relative à l'église de Berson, qui est « desguarnie de tous ornementz » : « on faira faire un tabernacle houneste et décent, doublé par le dedans de satin de Bourges et couvert d'un pavillon, lequel sera mis sur le grand aultel et eslevé sur des degrés bien peintz et façonnés », etc. (8 mai 1611). — Paiement de 15 s. pour l'ouverture d'une sépulture dans l'église (10 juin 1621). — Dépense pour la couverture de l'église « du costé de la chapelle de St-Michel » (1632?). — Reddition de comptes par l'ouvrier de l'église, lequel remet 49 l. 5 s., savoir 6 écus d'or valant 4 l. 10 s. pièce, 2 pistoles d'or valant 8 l. 10 s., 1 pistolet d'or valant 4 l. 5 s., etc. (22 avril 1636). — Mention d'une double pistole d'Espagne en or valant 20 l. t. (21 juillet 1637). — Paiement d'une somme de 12 l. pour une inhumation dans l'église (29 janvier 1645). — Recette de 30 l. pour l'afferme des cloches pendant 3 ans (27 septembre 1648). — Paiement de 80 l. à des maçons « pour avoir faict partie de la chappelle de St-Michel » (1647?).

E suppl. 2243. — GG. 2. (Registre.) — Petit in-f° oblong, 133 feuillets.

1620-1662. — Registre des baptêmes de l'église St-Saturnin de Berson. — Baptême de Jean-Paul, fils de Jean Roullin, sieur de Beaulieu, et de Jeanne Dureau (17 janvier 1628). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre Magnan, notaire royal (5 février 1634). — Baptême de Nicolas, fils de Guy de Laporte, écuyer, et de Marguerite de Lamotte; parrain : Nicolas Achar, écuyer (11 janvier 1646). — Baptême de François, fils de Jean de Castès, écuyer, et de Suzanne de Pécheau; parrain : François de Farnou, conseiller au Parlement (5 avril). — Baptême de Christophe, fils de Charles de Guillocher, s^r de Jussas, et de Françoise de Castain (6 novembre 1650). — Baptême de Marie, fille de noble Jean Castaing et de Marguerite Laporte (29 décembre 1658).

E suppl. 2244. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 126 feuillets.

1662-1682. — Registre des baptêmes de l'église St-Saturnin de Berson. — Cérémonies du baptême de Charles-François, né le 4 octobre 1660, fils de Charles de Guillocher de Gambez, écuyer, sieur de Jussas, et de Marie-Madeleine de Besnac; parrain : Charles de Besnac, écuyer, sieur de Loumade; marraine : Catherine Balode (18 décembre 1663). — Baptême d'Alexandre de Guillocher de Gambez (14 avril 1664). — Baptême de François, fils de Jean Fauré, notaire royal (6 juillet). — Cérémonies du baptême de Marie, fille de Bertrand de Girard, écuyer, sieur de Fonpeyre, et de Marguerite de Delbez (4 août 1666). — Baptême de Suzanne, fille de Jean de Lavergne, écuyer, et de Suzanne Castetz (29 juin 1665). — Baptême de Joseph de Guillocher de Gambez; parrain : Joseph de Calmeilh, écuyer, sieur de Poyane et de Saugean; marraine : Charlotte de

Toyon, épouse de Charles de Besnac, écuyer, sieur de Loumade (28 avril 1669). — Cérémonies du baptême de Pierre, fils de François de Castetz, écuyer, et de Marie Labarrière (8 janvier 1676). — Baptême de Jean, fils de Claude Valade, notaire royal (24 mai 1679).

E suppl. 2245. — GG. 4. (Registre.) — Petit in-f° oblong, 30 feuillets.

1663-1682. — Registre des mariages de l'église St-Saturnin de Berson. — Mariage entre François de Michel, sieur de St-Urbain, et Marguerite de Laporte, veuve de Jean Ducastain, sieur de Bourgade (17 septembre 1676). — Mariage entre Louis Dufour, écuyer, sr de Chastenet, et Jeanne de Guillocher de Gambes (14 octobre 1681).

E suppl. 2246. — GG. 5. (Registre.) — Petit in-f° oblong, 84 feuillets.

1663-1682. — Registre des sépultures de l'église St-Saturnin de Berson. — Décès d'Antoine Darènes, chanoine de l'abbaye de St-Romain de Blaye, ancien recteur de Berson; il est inhumé dans l'église de St-Genès de Ségonzac (16 avril 1668). — Décès de Jean Fauré, notaire royal (5 novembre 1671). — Décès de Jean de Bolère, prieur de St-Pierre de Teuillac, « chapelain de la chapelle dite d'Isabeau de La Lande » (12 octobre 1673). — Inhumation de Christophe de Guillocher de Gambes, écuyer (7 juillet 1674). — Décès de Jean de Castets, écuyer, époux de Suzanne Peychaud; l'inhumation a lieu dans l'église Notre-Dame de Montuzet (8 juillet 1682).

E suppl. 2247. — GG. 6. (Cahiers.) — In-4°, 127 feuillets.

1668-1686. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Berson (1). — Baptême de Jean, fils de Louis Dufour, sieur de Châtenet, et de Jeanne de Guillocher de Gambes; parrain : Jean de Lavergne, écuyer, sieur de Lâge; marraine : Gabrielle Dhautefeix, épouse de Jacques Dufour, écuyer, sieur de La Chapelle (17 février 1683). — Inhumation de Suzanne Peychaud dans l'église de Montuzet (15 mai 1684). — Baptême de Germain, fils de François de Castets, écuyer (30 juin). — Baptême de Pierre, fils de Laporte, écuyer, sieur de Beaumont, et d'Antoinette Gautier (22 mars 1686).

E suppl. 2248. — GG. 7. (Cahiers.) — In-4°, 132 feuillets.

1687-1691. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Berson. — Mention d'une rente de 3 l. fondée par M. Duluc, conseiller « enquesteur » en Guienne, en faveur des curés de Berson et des ouvriers de la chapelle de Notre-Dame (sans date). — « Ptysanne pour ceux qui ont difficulté d'uriner : prenés des racines d'asperges et de chicorée sauvage; faites les bouillir dans de l'eau de fonteine pandant une heure; mettés dans la colature 20 grains de christal minéral, et prenés un plein verre de cette ptisane soir et matin » (sans date). — Mariage entre François de Bavolier, écuyer, seigneur de Penin, fils de feu Jean de Bavolier, écuyer, et de feu Anne de Lacornière, d'une part, et Suzanne de Lavergne, fille de Jean de Lavergne, sieur de Lâge, et de Suzanne de Castets, d'autre part (16 octobre 1687). — Inhumation de François Michel, sieur de St-Urbain (25 juillet 1689). — Décès de François de Bavolier, écuyer, seigneur Des Penints (12 juin 1691). — Mariage entre Gaston de Mosnier, écuyer, chevalier de Rousset, fils de feu Joseph de Mosnier, écuyer, seigneur de Rousset, et de feu Marie Marin, d'une part, et Marie Castaing, fille de feu Jean Castaing, écuyer, sieur Du Caut, et de Marguerite de Laporte, d'autre part (1er décembre).

E suppl. 2249. — GG. 8. (Registre.) — Grand in-4°, 22 feuillets.

1692-1694. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Berson. — Baptême de Jean, fils de Gaston de Mosnier, écuyer; parrain : Jean de Mosnier, prieur de Saint-Vivien et Villeneuve (25 novembre 1692). — Mission dans la paroisse (24 février 1693). — Inhumation de Marie Castaing, épouse de Gaston de Mosnier (5 août). — Inhumation de Marguerite de Laporte (13 août). — Mariage entre François de Mandosse, chevalier, seigneur Du Vernou, subdélégué de Messieurs les Maréchaux de France, et Marie de Rider, veuve de Jacob Pic de Bolère, écuyer (19 avril 1694).

E suppl. 2250. — GG. 9. (Cahiers.) — In-4°, 98 feuillets.

1687-1701 et **1692-1700.** — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Ber-

(1) Cet article contient un cahier relatif à la paroisse de St-Christophe de Léogeats, pour l'année 1684.

son (1). — Inhumation d'Antoine Contantiuse, curé de Léogeats, dans l'église dud. lieu (17 septembre 1699). — Inhumation de Suzanne de Castets, épouse de Jean de Lavergne, sieur de Lâge (18 février 1694). — Inhumation de Jean-Charles, fils de Bertrand Comminges, maître de danse (3 décembre 1695). — Inhumation d'Antoine Lanusse, procureur au présidial de Guienne (29 mars 1697). — Inhumation de Jean-Paul Roullin, sieur de Beaulieu (4 juillet 1698).

E suppl. 2251. — GG. 10. (Cahiers.) — In-4°, 105 feuillets.

1700-1711. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Berson. — Baptême de Jean-Baptiste, fils de Joseph-Gaston de Mosnier, écuyer, sieur Du Caut, et de Marie Duverger (4 janvier 1700). — Baptême de Jeanne, fille d'Antoine Roullin, sieur de Beaulieu, et de Marie de Lavergne; parrain : Joseph de Lavergne, écuyer, sieur de Peyredoule (7 novembre). — Inhumation de Marie de Lavergne (8 novembre). — Baptême de Jean, fils d'Antoine Roullin, sieur de Beaulieu et de La Roquète, et d'Olive-Marianne de Lafargue (2 novembre 1702). — Baptême de Charles-Joseph, fils de Joseph de Grenier, écuyer, et d'Élisabeth Artaud (11 septembre 1704). — Inhumation de Marianne-Olive de Lafargue (27 octobre). — Inhumation d'Antoine Roullin, sieur de Beaulieu et de La Roquète (2 janvier 1706). — Mariage entre Joseph de Lavergne, écuyer, sieur de Peyredoule, et Julie de Boulaire de La Mirandolle, fille de feu Jacob Pic de Boulaire de La Mirandolle, écuyer, et de Marie Ridel (16 août 1706). — Inhumation de Romain Boulère, conseiller au sénéchal de Guienne (18 octobre 1710).

E suppl. 2252. — GG. 11. (Cahiers). — In-4°, 144 feuillets.

1714-1756. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Berson. — Mariage entre Jean Papin, ancien capitaine, et Marie Roulin (29 mai 1714). — Baptême de Julie, fille de François de Lavergne, s^r de Laage, et de Claire de Castel (2 juin). — Baptême de Suzanne, fille de Joseph de Lavergne, s^r de Peyredoulle, écuyer, et de Julie de La Mirandolle (3 janvier 1720). — Inhumation de François de Castets, écuyer, dans l'église de Montuzet (10 janvier 1724). — Inhumation de Joseph Dudon, conseiller honoraire à la Cour des Aides, seigneur de Berson (29 octobre 1748). — Inhumation de François Grailly, ancien curé de la paroisse (18 décembre). — Inhumation de Jérôme de Castet, écuyer (16 avril 1749). — Inhumation de Chrétien de Murgez, chevalier de St-Louis, ancien capitaine, ingénieur en chef au département de Blaye, seigneur de Puinard (5 octobre 1752).

E suppl. 2253. — GG. 12. (Registre.) — In-4°, 164 feuillets.

1724-1738. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Berson. — Baptême de Marthe-Jeanne, fille de Charles-Claude de Villatel, écuyer, et d'Hélène de Caillères; parrain : Charles-Raphaël de Caillères, écuyer, seigneur de Caillères ; marraine : Jeanne de Villatel (3 février 1728). — Inhumation de M. Huolan, prêtre irlandais, vicaire de la paroisse (23 novembre 1729). — Baptême de Léon, fils de Jérôme de Castets, écuyer, et de Marthe Davillon de Castets (11 juin 1732). — Mariage entre Alexandre Gionnet de Castet et Marie Lonay (28 janvier 1737). — Inhumation de Jean de Perdoulle, écuyer (15 octobre).

E suppl. 2254. — GG. 13. (Registre.) — In-4°, 105 feuillets.

1748-1758. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Berson. — Mariage entre Jean Doazan, notaire royal et procureur à Blaye, et Marie-Anne Comminge (30 octobre 1752). — Mariage entre Gérard de Pellissié, écuyer, seigneur de Labarre, chevalier de St-Louis, capitaine au régiment du Roi, fils de feu M. de Pellissié, écuyer, commissaire des guerres, et de Jeanne Baron, d'une part, et Marguerite-Françoise Leroy, veuve de Chrétien Laumonier de Murgès, ingénieur, fille de François Leroy et de Marguerite Lafeuillade (23 décembre 1756).

E suppl. 2255. — GG. 14. (Registre.) — Grand in-4°, 95 feuillets.

1738-1747. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Berson. — Inhumation de Joseph Lavergne de Perdoulle (8 mai 1740). — Mariage entre Charles de Lamotte, juge de Bourg, et Suzanne de Lavergne (28 novembre 1741). — Baptême de François-Charles, fils de Pierre Lavergne, sieur de Perdoulle, écuyer, et de Marguerite de Villatel (31 mars 1744). — Baptême de Jean, fils de Marc Chatenet et de

(1) Cet article contient des actes de 1687 à 1701 relatifs à l'église de « St-Germain de Graoux » et à l'église de Sémens, son annexe, et des actes de 1699 à 1700 relatifs à l'église St-Christophe de Léogeats.

Rose Bavolier (12 juillet). — Inhumation de François de Castet, écuyer (26 juillet 1745).

E suppl. 2256. — GG. 15. (Registre.) — Grand in-4°, 87 feuillets.

1756-1788. — Registre des sépultures (1) de l'église St-Saturnin de Berson. — Inhumation de Mathieu-François Le Roy de Gladimont, sr de Paulin, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien ingénieur en chef, employé en Bretagne avec rang de lieutenant-colonel (17 octobre 1780). — Inhumation de Romain Roulin, curé de la paroisse (13 mai 1781). — Inhumation de Pierre-Paul Roulin de Comarque, seigneur haut justicier de Berson, fils d'Étienne Roulin, procureur à Blaye, et de Marguerite Charron; il est enterré dans l'église sous le banc seigneurial (12 décembre). — Inhumation de Joseph de Senhailac, docteur en médecine, époux de Marie Roulin (12 mai 1785). — Mission par MM. Duchâteau, Cellier, Barré et Couleau, prêtres de la Mission. « Leurs instructions ont été très suivies, les grands et le peuple s'y sont rendu avec la plus grande assiduité ». Mention du bien produit par lad. mission : « des restitutions faites, des procès terminés, les âmes pieuses fortifiées dans la piété », etc. (4 mars-16 avril 1787). — Inhumation d'Angélique Charon, épouse de Pierre Roulin, seigneur de Berson (13 août).

E suppl. 2257. — GG. 16. (Registre.) — Grand in-4°, 97 feuillets.

1758-1766. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Saturnin de Berson. — Mariage entre Jean Martineau, notaire royal, et Marie Martineau (29 mai 1759). — Mariage entre Ambroise de Villelongue, inspecteur des casernes de Blaye, et Marie Allibert (14 septembre 1762). — Baptême de Marguerite, fille de Jean Allibert, notaire royal (17 février 1766).

E suppl. 2258. — GG. 17. (Registre.) — Grand in-4°, 98 feuillets.

1766-1775. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Saturnin de Berson. — Mariage entre Pierre Dufourg, courtier royal à Bordeaux, et Paule Meran (18 août 1766). — Mariage entre François Dufour de Chatenet et Marie Piveteau (1er juin 1768). — Baptême de Jean, fils de Jean de Lavergne, écuyer, sieur de Lâge (26 avril 1773).

E suppl. 2259. — GG. 18. (Registre.) — Grand in-4°, 208 feuillets.

1775-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures (1) de l'église St-Saturnin de Berson. — Mariage entre Louis-André de Lavergne, écuyer, et Jeanne Bousquet (26 septembre 1778). — Mariage entre Joseph de Senaillac, « professeur émérite au collège royal de La Rochelle, membre de la société royalle de médecine de Paris », fils de Raimond de Sénaillac, ancien officier, et de Marie Brugière, d'une part, et Marie Roulin, fille de Paul Roulin de Commarque, seigneur haut justicier de Berson, et de feu Marie Beroux, d'autre part (28 novembre). — Baptême de Jacques, fils de Louis-André de Lâge de St-Germain, écuyer, et de Jeanne Bousquet (2 août 1779). — Baptême de J.-B.-Joseph, fils de J.-B. Barril, avocat, et de Jeanne Bateau (19 décembre 1780). — Baptême de Jean-Pierre, fils de François Lavergne de Peyredoulle, écuyer, et de Marie-Élisabeth de Charron (23 août 1781). — Baptême de Pierre-Paul, fils de Joseph de Sénailhac, docteur en médecine (5 octobre 1786). — Inhumation de Jacques de Bavolier, veuf de Mlle Barbé (20 février 1791). — Inhumation de Marguerite Roi, épouse de Gérard de Pélissier, écuyer (21 mars).

COMMUNE DE CAMPUGNAN.

E suppl. 2260. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 171 feuillets.

1669-1702. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Campugnan. — Cérémonies du baptême de Jeanne, fille de Joseph Brun, chevalier, seigneur de Monguion, et de Jeanne de Balode; parrain : Jacques de Balode, écuyer, sieur de Montizeau (8 avril 1674). — Baptême de Marie-Anne, fille d'Antoine de Fonté, seigneur de Molart, et de Marie-Anne Daulède; parrain : François Duvillar de La Ravenne; marraine : Gratienne Normand (31 juillet 1691). — Mariage entre Antoine Brun de Monguion, chevalier, seigneur de Gadeau, Morillon et autres places, et Marguerite Labat (7 avril 1693). — Baptême de Mathurin, fils d'Antoine Brun, chevalier, seigneur de Gadeau (8 avril 1697). — Inhumation d'Antoine Brun, chevalier, seigneur de Gadeau (16 juillet 1699).

(1) Ce registre contient des baptêmes et des mariages pour les années 1787 et 1788.

(1) Les sépultures ne commencent qu'en 1788.

E suppl. 2261. — GG. 2. (Registre.). — In-4°, 96 feuillets.

1703-1723. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Campugnan. — Baptême de Charles, fils de François Brun, écuyer, chevalier, seigneur de Gadeau, et de Marie de Bonnevin (22 juin 1723). — Mariage entre Jacques Marin, écuyer, chevalier, seigneur de Nodau, et Jeanne Brun de Gadeau (2 décembre 1724).

E suppl. 2262. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 75 feuillets.

1645-1668 et **1723-1743.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Campugnan. — Inhumation de Jeanne de Balode, dame de Gadeau (18 octobre 1668).

E suppl. 2263. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 71 feuillets.

1743-1753. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Campugnan. — Inhumation de Charles Brun de Gadeau, écuyer, décédé dans la paroisse de Générac (26 avril 1746). — Inhumation de Louis Lamolière, curé de la paroisse (8 janvier 1753).

E suppl. 2264. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1753-1763. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Campugnan. — Inhumation de Thérèse de Ballode de La Rivallerie (19 mai 1761).

E suppl. 2265. — GG. 6. (Registre.) — Grand in-4°, 53 feuillets.

1763-1773. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Campugnan. — Inhumation de Rose de Ballode (8 novembre 1763). — Mariage entre Gabriel Renaud de Lamotte, lieutenant à la citadelle de Blaye, et Suzanne Brun de Gadeau (16 février 1769).

E suppl. 2266. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 61 feuillets.

1773-1783. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Campugnan. — Inhumation de Marie de Marin, fille de M. de Marin et de Marie Brun de Gadeau (16 août 1776). — Inhumation de Marie de Bonnevin, épouse de Brun de Gadeau, écuyer, seigneur de Campugnan, Fours, Cartelègue et autres lieux (10 septembre). — Inhumation de François Brun de Gadeau, veuf de Marie de Bonnevin (27 juin 1777).

E suppl. 2267. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 75 feuillets.

1783-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Campugnan. — Inhumation de François-Denis Forthon, curé de la paroisse (29 février 1784). — Mention de legs divers faits en faveur de ses successeurs par Denis Forthon, curé de la paroisse, dans son testament du 23 février 1784. — Mission par Mrs Duchateau, Sellié, Barré et Couleau, missionnaires de Bordeaux. Bénédiction d'une croix plantée « au bas du terrier de Bonin, sur le chemin qui conduit du bourg à Bouscade » (25 décembre 1786-14 janvier 1787). — Mariage entre Pierre Bacon, ci-devant écuyer, fils de Jean Bacon de Gourdet, ci-devant écuyer, et de Marie Baudet de Lavalade, d'une part, et Marie Brun, fille de Pierre-Joseph Brun, ci-devant écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine, et de Colombe Baudet de Lavalade, d'autre part (12 mai 1791). — Inhumation de François Brun de Gadeau (22 juin).

Commune de Cars.

E suppl. 2268. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 144 feuillets.

1595-1618. — Registre des baptêmes de l'église St-Pierre de Cars. — Comptes de la fabrique : recette de 4 écus 4 s. et 1 double pour la « vigerie » de Notre-Dame; dépense d'un demi-écu pour un voyage à Bordeaux (1599). — Baptême de Marie, fille de Charles de Corbiers, avocat à la Cour, et d'Isabeau de Pichon (31 août 1604). — Baptême de Martin, fils d'Arnaud Teysonneau, notaire royal (23 juin 1605). — Bénédiction d'une cloche (24 décembre 1608). — Achat d'une custode du prix de 43 l., somme provenant en partie d'une quête de blé faite dans la paroisse (11 février 1609). — Fonte de la petite cloche de l'église par Bastien Rousset, fondeur à Lenoncourt en Lorraine (9 avril).

E suppl. 2269. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 153 feuillets.

1610-1639. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cars. — Mariage entre Pierre Dulaurier de Pic de Blays et Anne Barrilhaud (11 août 1612). — Baptême célébré par Richard

de Corbiers, chapelain des chapelles de Fours et d'Anglade (23 septembre 1627). — Décès d'Élie Gentieu, avocat au Parlement (23 février 1631).

E suppl. 2270. — GG. 3. (Registre.) — In-8°, 94 feuillets.

1639-1670. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cars. — Cérémonies du baptême de Jean, fils de Jean de Corbiers, écuyer, sr Du Cluseau et de Rousselot, et de Françoise Sudre; parrain: Jean Sudre, écuyer, sieur Des Ardouins; marraine: Jacquette de Corbiers (31 août 1654). — Inhumation « dans le cymetière des foreins » (8 avril 1669).

E suppl. 2271. — GG. 4. (Cahier.) — In-f°, 20 feuillets.

1657-1668. — Cahier des baptêmes de l'église St-Pierre de Cars. — Baptême de Louis, fils de Jean Fonté, avocat au Parlement (23 janvier 1666).

E suppl. 2272. — GG. 5. (Registre.) — In-8°, 171 feuillets.

1670-1682. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cars. — Baptême de Louis, fils de Simon Du Mantet, écuyer, et de Catherine Germain (28 juin 1671). — Inhumation de Pierre de Saubaignac, docteur en théologie, curé de la paroisse; le « prieur de St-Paul fist l'office comme plus ancien curé, et ne parut aucun religieux de St-Sauveur » (11 août 1675). — Inhumation de Claude Merle, écuyer, ancien capitaine appointé en la garnison de Blaye (30 août 1676). — Inhumation de Pierre Laroche, bourgeois, « maistre de la maison de Tessoneau,..... dans le cimetière contigu au champ de Valadeau, où sont les anciennes sépultures de lad. maison de Tessoneau » (10 décembre 1678). — Décès de Jacques Labat, bourgeois de Blaye, « qui a faict bastir le moulin à vent près de Larie » (30 juin 1680). — Inhumation de Pierre Sarranolens, curé de la paroisse, « dans le presbitère » de l'église (6 septembre 1682). — Baptême de Jean, fils de Guillaume Venant, notaire royal et procureur en la prévôté royale de Blaye (14 juillet 1681).

E suppl. 2273. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 129 feuillets.

1682-1701. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'eglise St-Pierre de Cars. — Inhumation dans le cimetière des étrangers (29 mars 1686). — Baptême de Jacques, fils de Jacques Dohet, avocat à la Cour, et de Marie Normand (9 mars 1687). — Cérémonies du baptême de Marie, fille de Jean Faure, avocat à la Cour (12 avril 1689). — Baptême de Marie, fille de Jean Coutelier, avocat à la Cour (6 octobre). — Inhumation de François Faure, ancien procureur au Parlement, « soubs la tombe qui est vis-à-vis la chapelle Nostre-Dame, où l'on faict les vizitances pour les deffuncts à la fin de vespres, tous les dimanches » (8 novembre 1697). — Inhumation de Guillaume Vedel, vicaire de la paroisse, dans le presbytère de l'église (23 février 1700).

E suppl. 2274. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 145 feuillets.

1701-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cars. — Inhumation de Pierre Masquard « devant l'autel de Ste-Nicomédie » (30 septembre 1704). — Inhumation de Mathurin Faugeras, capitaine de la milice de la paroisse (9 juin 1705). — Inhumation de Louis Pascaud, docteur en théologie, ci-devant chanoine de St-André de Bordeaux et de Ste-Marie de Génissac (13 avril 1706).

E suppl. 2275. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 86 feuillets.

1712-1722. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cars. — Parrainage de Pierre de Castet, écuyer, seigneur de Dionet (28 janvier 1714). — Baptême de François-Annibal, fils de Jean Barbé, lieutenant général et garde-côte; parrain: Jacques-François-Annibal de Bérule, chevalier de St-Louis, lieutenant pour le Roi, commandant du Fort-Médoc (30 septembre 1714). — Inhumation de Jean Faure, avocat au Parlement, ci-devant lieutenant de la juridiction de Blaye (4 septembre 1716). — Mariage entre Georges Gobert-Vidal, lieutenant de grenadiers, et Marie Faure (26 avril 1718).

E suppl. 2276. — GG. 9. (Registre.) — Grand in-4°, 96 feuillets.

1722-1734. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cars. — Inhumation de Joseph Pascaud, ancien chanoine de St-André de Bordeaux, ci-devant curé de Cars, « qu'il a régie pandant 24 années très exemplairement et avec zèle, agé de 69 ans....., ayant souffert de la goutte l'espace de 50 ans » (25 juillet 1724). — Mariage entre Pierre Faure et Marie-Anne Lacaussade (22 novembre 1728). — Inhumation de Nicolas de Sossiondo, docteur en théologie, chanoine de St-André de Bordeaux, ayant « vécu toute sa vie très exemplèrement, secourant autant qu'il

dépendoit de son pouvoir les pauvres et assisté plusieurs années aux missions qui se font dans le diocèze » (15 octobre 1730). — Inhumation de Jacques Malescot, docteur en théologie, curé de la paroisse (9 février 1732). — Mariage célébré par un religieux de St-Sauveur de Blaye, la cure étant vacante (26 février). — Réhabilitation de ce mariage; led. religieux ayant été averti qu'il n'avait pas eu une permission suffisante pour administrer le sacrement de mariage, l'archevêque lui accorde une autorisation spéciale (17 mars). — Inhumation de Pierre Lacaussade, ancien officier (20 février 1733). — Inhumation de Jacques de Sossiondo, conseiller à la Cour des Aides (15 novembre).

E suppl. 2277. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets.

1734-1748. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cars. — Mariage entre Jacques de Bavolier, veuf de Marie Lavergne de Lâge, et Marguerite Barbé (11 mai 1746).

E suppl. 2278. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 95 feuillets.

1748-1761. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cars. — Inhumation de Marguerite Labat, veuve d'Antoine Brun de Monguion, seigneur de Gadeau, et de Pierre de Castets (19 septembre 1753?). — Inhumation de Marie, fille de Louis d'Aulède de Pardaillan, écuyer, et de Marie-Anne Dumentet (18 novembre 1758). — Baptême de Marie, fille de Jacques-François-Annibal de Barbé, chevalier de St-Louis, capitaine au régiment de Chartres, et de Marguerite Morin (15 novembre 1760). — Inhumation du sieur de Frontiers, officier invalide du Fort-Médoc (3 octobre 1761).

E suppl. 2279. — GG. 12. (Registre.) — Grand in-4°, 120 feuillets.

1762-1782. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cars. — Mariage entre Joseph Venant et Rose Barbé (22 mai 1766). — Décès d'un individu qui avait refusé de recevoir les derniers sacrements et qui n'avait assisté à aucun office depuis sa première communion; il est privé de la sépulture ecclésiastique et enterré dans un lieu reculé du cimetière sans aucune cérémonie religieuse (28 octobre 1769). — Baptême de Jacques, fils de Jacques Fradet, notaire royal (4 juin 1772). — Inhumation de Charles de Sossiondo, écuyer (27 octobre 1773). — Inhumation de Marie de Sossiondo, épouse de M de Favart de Luzier, chevalier de St-Louis (12 mai 1775). — Inhumation de François Venant, ancien capitaine, chevalier de St-Louis (22 octobre 1776). — Baptême de Catherine, fille de Jean Cugneau, notaire royal (13 février 1777). — Mariage entre M. Cassagne, garde général, inspecteur des gardes particuliers des Eaux et Forêts, et Marie Venant (14 septembre 1780).

E suppl. 2280. — GG. 13. (Registre.) — Grand in-4°, 92 feuillets.

1782-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cars. — Inhumation de Pierre Baas, curé de la paroisse depuis 46 ans (29 septembre 1792).

E suppl. 2281. — II. 1. (Liasse.) — 2 pièces.

1780-1785. — Actes concernant des particuliers.

COMMUNE DE CARTELÈGUE.

E suppl. 2282. — GG. 1. (Registre.) — In-4° oblong, 92 feuillets.

1622-1642. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Cartelègue. — Cérémonies du baptême de Nicolas, fils de Jean-Paul Achart, écuyer, sieur de Romefort, et de Françoise Deymier (13 septembre 1622). — Baptême de Fronton et de Louis Achart; parrains : Fronton de La Roche, conseiller au Parlement, et Louis Deymier, écuyer, sieur de Chastenet et St-Simon; marraines : Judith Guischard et Marthe Achart (21 juin 1626). — Baptême de Sérène, fille de Louis Achart, écuyer, sieur de Romefort, et de Madeleine Rousseau; parrain : André Pichart, lieutenant particulier au présidial de Guienne; marraine : Serène Achart (13 janvier 1635). — Parrainage de Julien Mondeguerre, « maître chirurgien et soldat en la garnizon de Blaye » (9 juin 1638). — « Rolle des communians pour l'année 1624 »; total : 222; — pour 1634; total : 294; — pour 1641; total : 266.

E suppl. 2283. — GG. 2. (Registre.) — Grand in-4° oblong, 72 feuillets.

1642-1692. — Registre des baptêmes de l'église St-Romain de Cartelègue. — Baptême de Marie, fille de Jean de Fonté, avocat au Parlement, et de Gratienne Normand; parrain : François Germain, écuyer, sieur Des Taillis; marraine : Françoise de Fonté (26 octobre 1656). — Baptême de Marguerite et de Marie, filles de Simon

Dumantet, écuyer, et de Catherine Germain (14 décembre 1675).

E suppl. 2284. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 92 feuillets.

1661-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Cartelègue. — Inhumation de Madeleine Du Rousseau (29 décembre 1667). — Mariage entre Nicolas Achart de Cordelon, écuyer, seigneur de Mauconseil, et Marie Achart (30 janvier 1674). — Mariage entre Charles Chevallier, écuyer, seigneur de La Mothe d'Eyrans, et Marthe Achart (12 novembre). — Inhumation de Louis Achart, sr de Romefort, écuyer (29 juillet 1677). — Inhumation de Catherine Bellin, veuve de François Germain, écuyer, sieur Du Taillis (25 juin 1683). — Mariage entre Bernard Monges et Marie de Fonté (8 août 1684). — Inhumation de Pierre Cailleteau, « nouveau converti depuis six mois » (26 février 1686). — Baptême de Françoise, fille d'Antoine Deffonté et de Marianne Daulède (3 janvier 1688).

E suppl. 2285. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 99 feuillets.

1692-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Cartelègue. — Inhumation d'Arnaud Tourneboeuf, notaire royal (11 octobre 1692). — Inhumation d'un individu dans l'endroit où il a été trouvé mort, « pour n'avoir aucune marque de chrestien » (novembre 1693). — Inhumation d'Antoine de Fonté (6 janvier 1695). — Mention de la visite de l'église par l'archevêque le 23 mai (11 septembre 1702). — Inhumation d'un étranger « dans les sépultures foraines de nostre église » (9 octobre 1703). — Inhumation de Marie Achart, veuve de Nicolas Achart, écuyer, seigneur de Romefort (21 août 1705). — Baptême de Marie, fille de Claude Mondeguerre, chirurgien-major du Fort-Médoc (16 septembre). — Baptême de Marthe, fille de Jean-Luc de Jouglain de La Cave et de Marianne Chevalier, seigneur et dame de la paroisse (7 février 1707). — Inhumation de Léonard Lambert, notaire royal (4 avril 1708). — Mariage entre Barthélemy Cornelis, ancien lieutenant de dragons, et Marguerite Meran (21 août 1709). — Mariage entre Louis de Balode de Pastorat, fils de feu Gaston de Balode et de feu Françoise Estourneau, d'une part, et Marie de Jouglain, fille de Jean-Luc de Jouglain, seigneur de La Cave, et de feu Marie Benoist, d'autre part (5 avril 1710).

E suppl. 2286. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 132 feuillets.

1712-1730. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Cartelègue. — Décès de Jean-Luc de Jouglains, sieur de La Cave; l'inhumation a lieu dans l'église de Montuzet (4 novembre 1713). — Mariage entre Pierre Marteau, écuyer, fils de feu Pierre Marteau, écuyer, et de Marie Thibaud, d'une part, et Marianne de Fonté, fille de feu Antoine de Fonté et de Marianne Daulède, d'autre part (1er novembre 1714). — Baptême de Louis, fils d'Alexandre Dumantet, écuyer, seigneur Du Rat, Bracail et autres lieux, et de Marie Bellebrune; parrain : Louis Dutailly, curé de Cartelègue; marraine : Marie de Ferran, marquise de Bellebrune (18 mars 1717). — Baptême d'Élisabeth Dumantet; parrain : Gabriel de Bellebrune de Joigny, seigneur de La Bellue; marraine : Élisabeth de Labretonnière (22 mars 1718). — Inhumation de Louis Germain-Dutaillis, docteur en théologie, curé de la paroisse pendant 57 ans, chapelain des chapelles de « Denaude et de Lacor » (27 avril 1719). — Inhumation de Marianne Daulède, dame de Fonté (14 octobre 1726). — Enquête par le curé sur le degré de parenté de deux époux; autorisation par l'archevêque de réhabiliter leur mariage, lesd. époux s'étant trouvés parents au quatrième degré (23-26 mai 1727). — Inhumation de Marie Germain-Dutaillis (17 août 1728).

E suppl. 2287. — GG. 6. (Registre.) — Grand in-4°, 94 feuillets.

1730-1744. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Cartelègue. — Inhumation de Marie de Joigny de Bellebrune, épouse du sr Dumantet, écuyer (19 janvier 1733). — Inhumation de Pierre Mulon, arpenteur (29 mars). — Inhumation de Nicolas Denicau, curé de la paroisse (1er avril 1738). — Baptême de Charles, fils de François de Fonté et d'Élisabeth Charropin de Linière (17 juillet 1739). — Inhumation d'Élisabeth Germain-Dutailly, âgée de 100 ans ou environ (4 août). — Inhumation de Marguerite Dumantet de Fonbretoux (23 mars 1744).

E suppl. 2288. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 120 feuillets.

1745-1753. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Cartelègue. — Inhumation d'Alexandre Dumantet (8 mars 1752). — Inhumation de Joseph Meran, notaire (20 avril).

E suppl. 2289. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 182 feuillets.

1753-1789. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Cartelègue. — Inhumation de Jean-Louis de Bonneau, curé de la paroisse (15 décembre 1753). — Visite de l'église et confirmation par M. de Lussan, archevêque de Bordeaux (10 mai 1753).

E suppl. 2290. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 103 feuillets.

1753-1792. — Registre des sépultures de l'église St-Romain de Cartelègue. — Décès près de la chapelle de l'hôpital (16 octobre 1759). — Inhumation de Jacques Duluc, receveur des Domaines (14 septembre 1769). — Inhumation de Louis Dumantet, chevalier de St-Louis, seigneur de La Salle de Livrac, veuf de Jeanne de Joigny (11 janvier 1784).

E suppl. 2291. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 81 feuillets.

1789-1792. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Romain de Cartelègue.

COMMUNE DE SAINT-GENÈS-DE-FOURS.

E suppl. 2292. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 93 feuillets.

1610-1641. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Genès-de-Segonzac. — Baptême de Barthélemy, fils de Pierre Duport, notaire royal (6 octobre 1624).

E suppl. 2293. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 101 feuillets.

1642-1683. — Registre des baptêmes, mariages, et sépultures de l'église de St-Genès-de-Segonzac. — Baptême de François, fils de Gaspard Tarteau, sieur de St-Genis, et d'Anne Julliat (28 janvier 1680). — Inhumation de frère Jean Darènes, chanoine régulier de St-Augustin, prieur de St-Genès-de-Segonzac (1er mai 1683).

E suppl. 2294. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 74 feuillets.

1683-1729. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Genès-de-Segonzac. — Baptême de Pierre-Henri, fils de François de Bellot, écuyer, et de Marguerite de Chanterenne; parrain : Henri de Montizau, écuyer, au nom de Pierre Fournet, commissaire-ordonnateur; marraine : Élisabeth de Chanterenne, au nom de Françoise de Bellot, veuve de M. de Nord (1er avril 1721). — Inhumation de Robert de Bellot, écuyer (4 avril 1722). — Baptême de François, fils de François de Bellot, écuyer (13 juillet). — Baptême de Louis, fils d'Antoine Peinthon, maître ès arts et chirurgien (28 janvier 1723). — Mariage entre Fiacre-Hilaire de Saugeron, seigneur de Lannessan, conseiller à la Cour des Aides, et Élisabeth Charpentier de Chanterenne (9 juillet 1729).

E suppl. 2295. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 88 feuillets.

1769-1792. — Registre des baptêmes et mariages de l'église de St-Genès-de-Segonzac. — Mariage entre Jean Barril, avocat à la Cour, et Jeanne Bateau, fille de François Bateau, juge-sénéchal du marquisat de Montendre (3 août 1769). — Mariage entre Louis Olanyer, avocat au Parlement, fils de Pierre Olanyer, juge civil et lieutenant criminel en la prévôté de Blaye, et de feu Catherine Montengon, d'une part, et Marie Lamoureux, fille d'André Lamoureux, bourgeois et négociant de Bordeaux, d'autre part (13 mai 1782). — Mariage entre Anne-François-César de Beaupoil de St-Aulère, fils de Philippe-François de Beaupoil de St-Aulère, comte de Montplaisir, baron de Laluminade, seigneur en partie de Londac et autres lieux, et de dame Bréard, d'une part, et Marguerite-Thérèse de Bellot, fille de Pierre de Bellot, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien capitaine, et de Jeanne de Cincric; la cérémonie a lieu dans la chapelle domestique du château de Segonzac (13 novembre 1788). — Baptême de Joseph-François-Philippe-Marie-Théodore, fils d'Anne-François-César de Beaupoil de St-Aulaire (11 novembre 1790). — Baptême d'Arnaud-Marie-Victor de Beaupoil de St-Aulaire (2 mai 1792).

E suppl. 2296. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 68 feuillets.

1769-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Genès-de-Segonzac. — Inhumation de François Basteau, ancien juge-sénéchal de Montendre (6 août 1784). — Inhumation de Marthe Barril, veuve de Basteau (11 décembre). — Inhumation de Pierre de Bellot, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien capitaine (4 décembre 1788). — Inhumation de Daniel Belso, prieur et curé de la paroisse (5 novembre 1791).

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-LACAUSSADE.

E suppl. 2297. — BB. 1. (Registre.) — In-4°, 176 feuillets.

1789-1790. — Registre des délibérations du Conseil municipal de la paroisse de St-Martin-de-Lacaussade. — Assemblée des paroissiens, dans laquelle il est procédé à la formation des compagnies qui doivent composer le régiment de St-Martin, et à l'organisation d'un Conseil municipal; Jean Maubourguet, docteur en théologie, curé de la paroisse, est nommé président à l'unanimité (11 septembre 1789). — Délibération relative au « triste état où se trouve l'églize par l'innondation récente qui vient de se passer, dans laquelle la crue des eaux s'est élevées à près de trois pieds dans la susdite église » (20 décembre). — Convocation des électeurs en vue de l'organisation des municipalités; mention du recensement de la paroisse, d'après lequel la population s'élève à plus de 800 âmes (28 février 1790). — Élection du sieur Maubourguet en qualité de maire (8 mars). — Le registre continue jusqu'en 1827.

E suppl. 2298. — GG. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 95 feuillets.

1601-1688. — Registre des baptêmes de l'église de St-Martin-de-Lacaussade et de la chapelle Notre-Dame de Frédignac. — Bénédiction d'une cloche placée sous l'invocation de st Martin, par Guillaume Labadie, prieur de la paroisse (25 février 1601). — Cérémonies du baptême de Marie, fille de Pierre Pijart, écuyer, sieur Des Roches, et de Marie-Thérèse Pissonet de Bellefond (26 janvier 1678). — Baptême de Marie, fille de Thomas Ricard, avocat au Parlement, substitut du procureur général à la Cour des Aides, et de Marthe Moreau (11 octobre 1683).

E suppl. 2299. — GG. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 42 feuillets.

1651-1708. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Lacaussade et de Notre-Dame de Frédignac. — Inhumation de Jean Coudy, curé de la paroisse (5 juillet 1666). — Inhumation dans la chapelle de l'hôpital St-Nicolas (2 mai 1672). — Inhumation de Gérard Lefebvre, « marchand boucher, venent de St-Jacques en qualité de pèlerin », natif de Verdun (3 décembre 1678). — Inhumation de Florent Carty, curé de la paroisse (7 septembre 1680). — Table alphabétique très incomplète allant jusqu'en 1779.

E suppl. 2300. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 46 feuillets.

1688-1703. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Lacaussade et de Notre-Dame de Frédignac. — Mention de réparations faites au presbytère par les soins de Labarthe, lequel a pris possession de la cure de St-Martin le 5 mai 1703. — Baptême de Marie-Anne, fille de Guillaume Saulom, écuyer, capitaine au régiment de Champagne, et de Marthe-Marie-Anne Pelissier (9 mai 1690). — Inhumation de Marie de Pelissier, épouse du sr de Salom, écuyer (9 octobre 1692). — Mention d'une « rente de deux mesures de bled froment dans le maine de Laurier, près la fontaine Cassidouse », léguée à la fabrique de St-Martin par Jean Camp, « seigneur autrefois dud. St-Martin », et d'une maison, chai et domaine légués à la fabrique de la chapelle de Frédignac, qui dépend de St-Martin, par Arnaud Hilaire, autrefois juge de Vitrezay (sans date). — « Armand Basin de Besons, archevesque de Bordeaux, arriva à Blaye le 13 du mois de may 1702 pour faire sa visite dans les esglises du détroit du Blayés et Vitresay. Le lundy 15e dudit mois de may, il visita l'esglise de St-Martin-de-Lacaussade après midy ». — Inhumation de Marie Moyne, âgée de 101 ans (3 janvier 1702).

E suppl. 2301. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 75 feuillets.

1703-1727. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Lacaussade et de Notre-Dame de Frédignac. — Inhumation de Jean Benoît, curé de la paroisse (29 avril 1703). — Refonte de la cloche de l'église, qui avait été fondue en 1666 et pesait 245 l.; elle est augmentée de 68 l. par Nicolas Gillon, fondeur à Bordeaux, lequel reçoit 5 s. par livre et les choses nécessaires pour le fourneau et les moules. « Pour parvenir à ce petit ouvrage, nous avons fait une queste de vin dans la parroisse, où nous en avons amassé 13 barriques et un tierson, ce qui ne pas esté suffisant pour païer l'ouvrier; il a faleu avoir recours à d'autres expédians, suivant le génie d'un chaqun » (4 janvier 1708). — « Le 20 d'octobre 1711, a entandeu la messe dans nostre église, que j'ay célébrée, le prince de Galles, roy d'Angleterre, qui estoit accompagné de Mr le maréchal de Montrevel, de Mr Dastorc, lieutenant de Roy dans la citadelle de Blaye, et de plusieurs autres. Les révérends pères Minimes avoint envoïé un de leurs religieus dans la parroisse pour estre aumônier, mais inutilement, parceque je n'ay leur ay point vouleu céder

cet honneur qui m'estoit deu par plusieurs raisons et en qualité de curé. Tout s'est passé fort paisiblement ». — Mesures prises par le curé pour empêcher l'eau de pénétrer dans le jardin de la cure et dans l'église (1711). — Baptême de Marie-Anne, fille de Vital Pélissier, écuyer, seigneur de Labarre, et de Jeanne Baron; parrain : Pierre Baron; marraine : Marie Pélissier (16 octobre 1710). — Inhumation de Marie Doreau, veuve de Pélissier de Labarre (16 mai 1711). — Inhumation de Mlle Charron, « la dernière de sa famille » (18 octobre). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre Baron de Boulère et d'Élisabeth Gautron (21 octobre 1712). — Baptême de Jean-Vital, fils de Vital Pélissier de Labarre (20 février 1713).

E suppl. 2302. — GG. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 83 feuillets.

1727-1746. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Lacaussade et de Notre-Dame de Frédignac. — Inhumation de Pierre Baron de Boulère (1er octobre 1730). — Mariage entre Mathieu de Forestiers, seigneur de Barzac, capitaine à La Rochelle, fils de feu Mathieu de Forestiers, écuyer, seigneur de Bodoire, et de Louise Menart, d'une part, et Marianne de Pélissier, d'autre part (27 janvier 1735). — Inhumation de Jeanne Baron, épouse de M. Pélissier (9 novembre). — Prise de possession « du bénéfice de St-Martin » par Marso, curé (31 décembre 1742).

E supp. 2303. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 134 feuillets.

1746-1773. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Lacaussade et de Notre-Dame de Frédignac. — Inhumation de Charles Labarthe, curé de la paroisse (8 septembre 1747). — Inhumation de Jean de Jehan, écuyer, fils de Jean de Jehan, écuyer, et d'Anne Bigot (19 octobre 1755).

E suppl. 2304. — GG. 7. (Registre.) — Grand in-4°, 32 feuillets.

1763-1774. — Registre des baptêmes et mariages de l'église de St-Martin-de-Lacaussade. — Mariage entre Pierre Bonnaud, notaire à Blaye, et Marguerite Augeau (23 décembre 1763). — Baptême de François, fils de Jean de Jehan, écuyer, et de Jeanne de Gascq (19 mai 1770).

E suppl. 2305. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 43 feuillets.

1774-1779. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Lacaussade et de Notre-Dame de Frédignac. — Prise de possession de la cure de St-Martin par M. Macerouze (6 août 1778).

E suppl. 2306. — GG. 9. (Registre.) — In-f°, 56 feuillets.

1779-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Lacaussade et de Notre-Dame de Frédignac. — Décès à Blaye de Paul-Pierre Duplan de Marso, qui avait été curé de la paroisse pendant 47 ans (6 avril 1780). — Mariage entre François Lavergne, sieur de Peyredoulle, écuyer, fils de feu Pierre Lavergne, sieur de Peyredoulle, et de Marguerite de Vilatel, d'une part, et Marie-Élisabeth Charron, fille de feu Étienne-Jean Charron, conseiller à la Cour des Aides, et de Marie-Rose Jandreau (25 septembre). — Mariage entre Pierre Roulin et Angélique Charron (29 mars 1781). — Mission par MM. Lafon, Salsque et Velkman, prêtres de la congrégation de la Mission; bénédiction d'une croix placée « sur le bord du grand chemin, à quelques distances de l'église » (16 décembre 1781-6 janvier 1782). — Inhumation de J.-B.-Étienne de Jehan, écuyer, époux de Jeanne-Catherine de Gascq (9 mai 1783). — Inhumation de Rose Gendraud, veuve de M. Charron (5 octobre 1789). — Inhumation de Pierre Ollière, colonel du régiment patriotique de St-Martin (17 octobre).

COMMUNE DE MAZION.

E suppl. 2307. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 211 feuillets.

1647-1701. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Mazion, de St-Seurin-de-Cursac, son annexe, et de l'église de St-Paul « du Mesondat ». — Baptême de Catherine, fille de Louis Du Norigier, « chevalier de St-Aulair et Mazion », et de Marie de Balodes (26 septembre 1660). — Baptême de Marie, fille de Jean Doreau, avocat (22 août 1674). — Baptême de Jean, fils de Joseph Landrieu, avocat (3 août 1675). — Inhumation de M. Myrat, vicaire de St-Paul (25 janvier 1677). — Baptême de François, fils de Giraud Guyet, notaire royal (1er octobre 1679). — Mariage entre François de Potié, chevalier, seigneur de Tugeras, et Louise-Angélique de Barada (6 juin 1680). — Inhumation de Marie de Casaux (29 décembre). — Inhumation de « Catherine de Poytié et Tugeras » (8 février 1681). — Baptême de Claude-Louis, fils de Claude de St-Simon, sieur de Mombleru, et de Françoise de Junie de

Bellebrune (20 juillet 1683). — Inhumation de Louise-Angélique de Barada, épouse de François de Potié (3 juillet). — Baptême d'Anne, fille de Joseph de Lavergne, écuyer, et d'Isabeau de Mercadé (8 novembre 1684). — Inhumation de Marguerite de Potié (31 juillet 1687) — Baptême de Pierre-Joseph, fils de Jean de Balaudes, écuyer, s[r] de Rivallerie, et de Marie-Françoise de Bavollier; parrain : Pierre de Pellissier, écuyer, seigneur de Labarre; marraine : Jeanne de Ballaudes (13 janvier 1690).

E suppl. 2308. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 117 feuillets.

1701-1731. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Mazion et de S[t]-Seurin-de-Cursac, son annexe. — Inhumation de Charles-Gaspard de Gourdon de Jénouillac de Vaillac, chevalier de S[t]-Lazare (2 juillet 1701). — Baptême de Pierre, fils de Guillaume Bertin, notaire royal (15 juillet 1713). — Inhumation de François Bellin, sieur de Laboulaye, écuyer, capitaine (19 mai 1707). — Inhumation de Catherine Germain-Dumantet, veuve de Simon Dumantet, écuyer (10 octobre 1709). — Abjuration de l'hérésie de Calvin par Marie Charbonier (13 juillet 1717). — Baptême d'Élisabeth, fille d'Alexandre Dumantet, écuyer, seigneur du Rat, Bracail et autres lieux, et de Marie de Bellebrune; parrain : Gabriel de Bellebrune de Joigny, seigneur de La Bellue; marraine : Élisabeth de La Bretonnière (22 mars 1718). — Baptême de Marguerite, fille de Jean-Ignace Portepain, seigneur baron de S[t]-Médart, et de dame Duchâteau (8 janvier 1722). — Mariage entre François Devillars, écuyer, sieur de Lavarine, et Catherine Campet (22 juillet 1725).

E suppl. 2309. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 153 feuillets.

1732-1761. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Mazion et de S[t]-Seurin-de-Cursac, son annexe. — Inhumation de Philippe de Reilly, fils de feu Charles-Hugues de Reilly, écuyer, du comté de Cavan, en Irlande (21 août 1735). — Inhumation de Pierre Baignière, ancien prieur de Mazion, chanoine de S[t]-Romain (2 janvier 1749). — Inhumation de Vital Pellissier, ancien commissaire des guerres (7 mars 1756). — Baptême de Marie, fille de Jean Vallette, régent (2 mai). — Baptême de Charles-Claude-Marie-Anne, fils de Louis Dumantet, écuyer, ancien capitaine, et de Jeanne de Joigny (30 juillet). — Mariage entre Nicolas-François Ollié, notaire royal, et Marguerite Goyaux (15 février 1757).

E suppl. 2310. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 35 feuillets.

1743-1761. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Mazion et de S[t]-Seurin-de-Cursac, son annexe. — Inhumation de Guillaume Bertin, notaire royal (30 septembre 1743). — Mariage entre Louis d'Aulède de Pardaillan et Jeanne Dumantet (29 mars 1745).

E suppl. 2311. — GG. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 102 feuillets.

1756-1779. — Registre des baptêmes et mariages de l'église Notre-Dame de Mazion et de S[t]-Seurin-de-Cursac, son annexe.

E suppl. 2312. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 208 feuillets.

1761-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Mazion et de S[t]-Seurin-de-Cursac, son annexe. — Inhumation de Thérèse Fleury, épouse de Jean Mahé, officier à la Monnaie (18 octobre 1763). — Inhumation d'Henri-Victor Du Dézert, écuyer, époux de Louise Merlet (24 octobre 1774). — Inhumation de Nicolas-François Ollié, notaire (14 mars 1781). — Inhumation d'Antoine Besse, chanoine régulier de S[t]-Augustin, ancien prieur, curé de la paroisse (29 mars 1790).

Commune de Saint-Paul.

E suppl. 2313. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 123 feuillets.

1655-1701. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de S[t]-Paul. — Baptême de Marie, fille de François Poytiers, écuyer, sieur de Cazeaux, et d'Isabeau Bodet (23 octobre 1656). — Baptême de Marie, fille de noble André de Balodes et de Catherine Cabanieulx (29 juillet 1659). — Baptême de Jean, fils d'André de Balodes, écuyer, sieur de La Rivalerie, et de Jeanne Vacher (5 juin 1662). — Mariage entre Étienne Destignol de Lancre, écuyer, et Olive de Lavergne (28 août 1667). — Mention d'un reliquaire, placé sur l'autel de s[t] Loubès, contenant des reliques de s[t] Paul, de s[t] Eutrope, de s[t] Loubès, de s[t] Roc, de s[te] Barbe, de s[te] Radegonde, de s[te] Agathe, de s[te] Dorothée et d'autres saints et saintes « dont le temps a faict perdre le nom et les escriteaux » (mars 1695). — Inhumation

de noble Bertrand Girard (16 août 1669). — Baptême de Louis-Gaston, fils de François de Poitier, seigneur de Tugeras, et de Marie de Ligoure (13 août 1694). — Inhumation d'André de Balaudes, seigneur de La Rivalerie (22 septembre). — Inhumation de Marie de Ligoure (19 juillet 1699). — Baptême de Marie-Catherine-Rose, fille de Jean de Balode de La Rivalerie et d'Anne-Marie-Françoise de Beauvollier (27 avril 1700). — Inhumation de François de Potier, s^r^ de Cazeaux (17 octobre).

E suppl. 2314. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 78 feuillets.

1702-1713. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Paul « de Maisondat ».

E suppl. 2315. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 60 feuillets.

1714-1722. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Paul. — Inhumation de Pierre-Joseph Ballode, écuyer (24 janvier 1719). — Inhumation de Jean de Balode, seigneur de La Rivalerye, écuyer (14 novembre 1720).

E suppl. 2316. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 75 feuillets.

1722-1742. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Paul. — Inhumation de Marie-Rose de Ballode (27 mars 1730). — Baptême de Pierre-Bruno, fils de Pierre Jeanty, docteur en médecine à Blaye (7 octobre 1736). — Inhumation de Louis-Gaston de Poitiers, seigneur de St-Paul (8 avril 1740).

E suppl. 2317. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 45 feuillets.

1743-1757. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Paul. — Inhumation d'Élisabeth Mercadé, veuve de M. Laveirgne, avocat au Parlement (22 avril 1743). — Baptême de Jean-François, fils de Pierre-Joseph de Ballode, écuyer, seigneur de La Rivallerie, et de Jeanne de Todias de Bellade (10 juillet). — Inhumation d'Antoine Roux, prieur de St-Paul (13 avril 1756).

E suppl. 2318. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 101 feuillets.

1752-1767. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Paul. — Baptême de Pierre, fils de Vital Gontault, officier de Marine (7 janvier 1753). — Inhumation de Marie-Louise Paponet, épouse de François Nadau de Roussillon, conseiller à la Cour des Aides (27 mars 1766). — Mariage entre Jean Dufour de Chatenet et Rose Taillasson (4 juin 1767).

E suppl. 2319. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 131 feuillets.

1767-1788. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Paul. — Inhumation de Pierre Genti, docteur en médecine (22 juillet 1769). — Mariage entre Joseph-Antoine de Bellot, chevalier de St-Louis, veuf de Marguerite de Ramzay, et Jeanne-Baptiste-Joseph Morel, veuve de Roquil, chevalier de St-Louis (2 septembre 1782).

E suppl. 2320. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 54 feuillets.

1788-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Paul. — Inhumation de Pierre Lartigau Du Bedou, chevalier de St-Louis (18 mars 1792).

COMMUNE DE PLASSAC.

E suppl. 2321. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 97 feuillets.

1622-1680. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Pierre de Plassac et de Notre-Dame de Montuzet, son annexe. — Mariage entre noble Jacques de Laporte et Jeanne Brun (20 février 1624). — Baptême de Marguerite, fille d'Isaac de Laporte, écuyer, sieur de Beaumon, et de Catherine Verdier (28 janvier 1623). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre Bonnin, notaire royal, fermier de la maison noble Des Seudres et Savignac (17 août 1625). — Cérémonies du baptême de Louis, fils de Jacques de Laporte, écuyer, sieur de La Pouyade, et de Jeanne Brun de Monguion; parrain : Louis Brun, sieur de Monguion, Gadeau, Morillon et autres places; marraine : Isabeau Achart, épouse de M. Coustault (9 juin 1626). — Baptême de Jean, fils de Pierre Derbilhon, notaire royal (26 juillet 1627). — Baptême de Louise, fille de Guy de Laporte, écuyer, et de Marguerite de Lamotte (5 mars 1647).

E suppl. 2322. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets.

1628-1680. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Plassac. — Baptême de François, fils de Jean-Paul Achard, écuyer, sieur de Mauconseil, et de Françoise Desmier; parrain :

François de Farnoulx, conseiller au Parlement (25 mars 1636). — Inhumation de Richard de Corbiers, ancien curé de la paroisse, dans la chapelle de Montuzet. « Les honeurs funèbres ont esté faicts au despans de la comunauté des presbtres de la mission de Montuzet » (17 août 1663). — Inhumation de Marguerite Tourchon, épouse de M. de Savignac, devant l'autel de s[t] Clément de l'église de Plassac (19 mars 1665). — Inhumation de M. de Gleyze, capitaine, dans la chapelle qu'il avait fait bâtir dans l'église de Montuzet (23 juin 1667). — Inhumation de François Constantin, prêtre de la Mission de Bordeaux et de la communauté de Montuzet (7 décembre 1668). — Inhumation de Marie Eyraut, épouse de Jean Bouvet, maître d'école, dans la chapelle de Montuzet, « soubs le second arceau en descendant du grand autel, qui sépare le corps de l'église d'avec l'autre aile où est l'autel de la Trinité » (12 décembre). — Inhumation de Jean Savignac, écuyer (27 novembre 1669). — Inhumation de Guy de Laporte, sieur de Beaumon, écuyer (27 octobre 1670). — Inhumation de Pierre Caillau, « venant de la guerre avec M[r] de S[t]-Genis » (30 septembre 1674).

E suppl. 2323. — GG. 3. (Registre.) — In-8°, 118 feuillets.

1654-1674. — Registre des baptêmes et mariages de l'église S[t]-Pierre de Plassac. — Baptême d'Isaac-Joseph, fils de Guy de Laporte, écuyer, seigneur de Beaumont, et de Catherine de Péchaut (23 (?) janvier 1659). — Baptême d'Isabelle, fille de Fronton Achart, écuyer, et d'Anne de Lauste (11 mars 1665). — Baptême de Marthe, fille de Jean Doreau, avocat au Parlement (15 septembre 1669). — Baptême de Théophile, fils de noble Jean d'Habillon (1[er] août 1656).

E suppl. 2324. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 131 feuillets.

1676-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Pierre de Plassac. — Baptême de Jean, fils de François de Castets, écuyer, sieur de Guionnet, et de Marie Labarrière (7 novembre 1676). — Baptême de Marie-Françoise, fille de Joachim d'Hambillon, seigneur de Savignac, et d'Angélique de Belhade (23 novembre). — Baptême de Samuel-Joachim, fils de Joachim d'Habillon (1[er] septembre 1686). — Inhumation de Louis Achard, sieur de Villeneufve (11 mars 1688). — Inhumation de Nicolas Achard, seigneur de Mauconseil (31 janvier 1690). — Inhumation de noble Fronton Dozillac de Mauconseil (16 juillet 1691). — Inhumation de Louise Achard, épouse de M. de Lacave, écuyer (19 avril 1692).

E suppl. 2325. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 99 feuillets.

1692-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Pierre de Plassac. — Baptême de Marie, fille de Jean-Luc de Jouglains, écuyer, et de Marie Benoist; parrain : Jean Benoist, écuyer (23 août 1695). — Baptême de Jeanne, fille de Jean de Latour, écuyer, seigneur de Mauconseil, et de Marie Benoist (14 novembre 1696). — Inhumation de Marie Benoist (13 novembre). — Baptême de Charles, fils de Luc de Jouglains de La Cave, écuyer, seigneur de Mauconseil, et de Marie Chevalier (3 août 1698). — Inhumation de M. Jouglains, sieur de La Cave (23 novembre). — Inhumation de Joachim d'Habillon de Savignac (15 mars 1701). — Mariage entre Gabriel-Charles de Ségur, chevalier, seigneur de Maubrun et de Pitray, et Louise de Jouglains (21 février 1702).

E suppl. 2326. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 74 feuillets.

1712-1722. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Pierre de Plassac. — Baptême de Marie-Anne, fille de François de Calvimon, écuyer, et de Louise de Jouglains (10 avril 1714). — Baptême de Catherine-Angélique, fille d'André d'Habillon, écuyer, sieur de Savignac, et de Jeanne Candau (2 octobre 1717). — Baptême d'Anne, fille de Jean Papin, ancien capitaine (1[er] juillet 1718). — Mariage entre François-Joseph Marchand, chirurgien major du régiment de Périgord, et Françoise Mougès (13 décembre 1719).

E. suppl. 2327. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 86 feuillets.

1722-1732. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Pierre de Plassac. — Inhumation de Pierre Duvergier, écuyer (22 septembre 1724). — Procession du chapitre de S[t]-Sauveur de Blaye dans l'église de Plassac (19 mai 1727). — Mariage entre Jérôme de Castet, écuyer, seigneur de Dionnet, et Marthe d'Habillon (10 juin).

E suppl. 2328. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 66 feuillets.

1732-1736. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Pierre de Plassac. — Fiançailles entre M. de Jean de Latour de Duflos, écuyer,

et Angélique d'Habillon de Savignac (20 juillet 1735). — Baptême de Charles, fils de Jérôme de Castet et de Marthe d'Habillon (20 février 1736). - Mariage entre Jean de Gombeaud, écuyer, seigneur de Barès, et Anne Villebois, veuve de Charles de Laporte de Beaumont (29 décembre).

E suppl. 2329. — GG. 9. (Registre.) — Grand in-4°, 78 feuillets.

1738-1756. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Plassac. — Inhumation de Jacques de Laporte de Beaumont, écuyer, officier dans la Marine (18 octobre 1738). — Inhumation de Marthe Moreau de La Montaigne (25 octobre).

E suppl. 2330. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 122 feuillets.

1743-1753. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Plassac. — Inhumation de Marie-Anne d'Habillon de Savignac (14 mars 1746). — Inhumation de Charles de Graves, écuyer, chevalier de St-Louis, lieutenant-colonel du régiment de Languedoc, pensionné du Roi (20 novembre 1747). — Inhumation d'Anne Levasseur de Graves, veuve de Charles de Graves (20 août 1748). — Inhumation de Marie Maniban de Casaubon, comtesse de Clermont, veuve de Jean Gualbent de Campistron, chevalier de St-Jacques, commandeur de Ximène, secrétaire général des galères de France, et de Charles de Rochechouart, comte de Clermont (16 mars 1751).

E suppl. 2331. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 66 feuillets.

1758-1763. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Plassac. — Inhumation de Jean Manadé, curé de la paroisse (24 mai 1758). — Inhumation de Michel Scheid, pèlerin allemand (6 mars 1763). — Inhumation de Charles de Jouglains de Mauconseil, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien lieutenant-colonel du régiment de la Vieille Marine, lieutenant de Messieurs les Maréchaux de France, époux de Mlle de Campisteron (14 juin).

E Suppl. 2332. — GG. 12. (Registre.) — In-4°, 93 feuillets.

1763-1773. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Plassac, — Mariage dans la chapelle de Montuzet, entre Jean-Joseph, marquis de La Tourette d'Ambert, chevalier de St-Louis, ancien lieutenant au régiment des Gardes françaises, fils de feu Jean-Baptiste, marquis de La Tourette d'Ambert, et de feu Louise Magnard, d'une part, et Marie-Charlotte de Jouglins de La Cave de Monconseil, fille de feu Charles de Jouglains de La Cave de Monconseil, seigneur de Monconseil, Romefort, Cartelègue et Villeneuve, etc., et de Fleurence de Campistron, d'autre part; présents : Jean-Guy de Campistron, marquis de Maniban, écuyer, François de Ségur de Boirac, écuyer, ancien capitaine, Charles Canolle de Lescour, écuyer, capitaine, Jean-François Canolle de Lescour, écuyer, capitaine (20 septembre 1763). — Baptême de Marie-Florence-Josèphe-Charlotte de La Tourette d'Ambert (14 août 1764). — Mariage entre Charles de Castets, écuyer, et Marie Bernard (24 décembre). — Baptême de Louis, fils de Charles de Castets, écuyer (23 septembre 1769). — Baptême de Charles-Joseph-Jacques de La Tourette d'Ambert (18 avril 1770). — Inhumation de Marie-Angélique d'Habillon de Savignac, veuve du sieur Latour (11 septembre). — Inhumation de Marthe d'Habillon de Savignac de Castet, veuve de Jérôme de Castet, écuyer (3 juillet 1771).

E. suppl. 2333. — GG. 13. (Registre.) — In-4°, 142 feuillets.

1773-1783. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Plassac. — Mariage entre Pierre de Barbé de Lacoudray, ancien capitaine au régiment de Normandie, chevalier de St-Louis, fils de feu Jean de Barbé et de Marie Martin, d'une part, et Anne-Marie de Genard, veuve d'Édouard Oham, capitaine dans le régiment du roi de Pologne, fille de feu François de Genard, ancien militaire, et de Nobile de Cassadey, d'autre part (3 mars 1773). — Inhumation d'Anne-Marie de Genard (6 juillet 1774). — Inhumation de Marie-Anne de Calvimont, fille de feu François de Calvimont, écuyer, et de Louise de Jouglins (13 septembre 1779). — Inhumation de Marie-Fleurence de Campistron, veuve de Charles Jouglins de La Cave de Monconseil (13 décembre). — Inhumation de Pierre Papin, capitaine des canonniers garde-côtes (15 août 1780). — Baptême de Sylvestre-Jean-François de La Tourette d'Ambert (3 mars 1781). — Inhumation de Gabriel Laporte de Beaumont (31 août).

E suppl. 2334. — GG. 14. (Registre.) — In-4°, 128 feuillets.

1783-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Plassac. — Baptême de Jean-Joseph, fils de J.-B. Laporte de Beaumont, écuyer, et de Marie de Jage (22 janvier 1784). — Bap-

tême de Pierre-Jean-François-Seurin-Marie-Victoire, fils de Hyacinthe Papin, écuyer, seigneur de La Gaucherie et Nodau, ancien capitaine au régiment de Normandie, chevalier de St-Louis, et de Marie-Madeleine-Joséphine-Victoire de Rolland (21 octobre). — Inhumation de Jean-Joseph, marquis de La Tourrette d'Ambert, écuyer, chevalier de St-Louis, etc. (20 septembre 1788). — Inhumation de Pierre Barbé de Lacoudray (3 mai 1789). — Mariage entre Jean-Claude-Alexandre, comte de Vertamey, chevalier de St-Louis, colonel d'infanterie, lieutenant du Roi dans la province de Bourbonnais, fils de feu Gaspard, comte de Vertamey, chevalier de St-Louis, capitaine de cavalerie, et de dame Laqueille, d'une part, et Marie-Paule-Joséphine de La Tourrette d'Ambert, d'autre part (3 août 1790). — Inhumation de Marie-Charlotte de Jouglins de La Cave de Monconseil, veuve de Jean-Joseph de La Tourrette d'Ambert (23 mai 1791).

CANTON DE BOURG-SUR-GIRONDE

Commune de Bourg-sur-Gironde.

E suppl. 2335. — AA. 1. (Liasse.) — 9 pièces parchemin.

1261-1401. — Privilèges de la ville et de la châtellenie de Bourg. — Vidimus successifs : 1° des coutumes accordées par le prince Édouard à Bourg : élection du maire, responsabilité civile du maire, serment du maire, etc. (16 décembre 1261); 2° de l'hommage prêté au nom de la ville de Bourg (22 mars 1274); 3° confirmation par le Prince Noir, qui définit la juridiction du maire, promet de ne pas créer de bastide ni de forteresse, et de ne pas concéder de marché dans le Bourgès, etc. (8 avril 1357). — Privilège accordé par le roi d'Angleterre, portant que le maire de Bourg connaîtra, suivant l'ancien usage, des crimes et délits entraînant arrestation et commis par les bourgeois de cette ville « infra castellaniam et potestatem de Burgesio, videlicet inter loca de Ponte-de-Moron usque pontem de Vireveye et de aqua de Dordonia usque ad aquam de Lassaye, que ad dictam villam pertinere debent et ab antiquo pertinuerunt » (10 octobre 1357). — Lettres de Richard d'Angleterre sur la trêve conclue avec la France. Sont nommés conservateurs de la trêve : « Es païs e marches de Guiaine, de Guasconhe e autres païs illèques ajassens, le lieutenant o seneschal d'Aquitayne estan por le temps; e por especial es païs e ma[r]ches de Bordaloys le captal de Buch e le maire conestable de Bordeu; ... e es païs e marches de Basadoys en Terre Guasca, le sire de Duras et de Vila-Andraut e moss. Pey de La Mote, sire de Roqua Talhade » (20 octobre 1384). — Confirmation par Richard de la reprise que le roi Édouard III a faite des paroisses de Marcamps, Prignac, Cazelles, etc., indûment cédées à Bérard d'Albret en violation de l'engagement pris par le même Édouard de ne pas aliéner le Bourgès (2 mars 1388). — Déclaration du roi d'Angleterre touchant certains privilèges accordés par lui à Bordeaux : il n'entend pas préjudicier à Bourg, Libourne et St-Émilion (1er juillet 1401).

E suppl. 2336. — AA. 2. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1451-1499. — Privilèges. — Traité entre Jean Le Boursier, Gautier de Perusse et Jean Bureau, trésorier de France, au nom des comtes d'Angoulême et de Penthièvre et du comte de Duras et de Longueville, lieutenant général, d'une part, et les maire, gens d'église, nobles, bourgeois et habitants de Bourg, d'autre part, pour la reddition de lad. ville (copie signée de deux huissiers au Parlement; 29 mai 1451). — Lettres royaux confirmant les privilèges de Bourg pour la nomination des maire et jurats, la responsabilité civile du maire, les propriétés communes (il n'y en a pas comme en Lombardie), l'usage des rues, etc. (vidimus; 23 juin 1451). — Sauvegarde octroyée par Charles VII aux maire et jurats de Bourg (19 septembre 1451). — Engagement pris par Charles VII de ne jamais aliéner la ville de Bourg (septembre 1451). — Lettres royaux : « Au temps de la première redduction de noz païs et duchié de Guienne en nostre obéissance », le Roi a confirmé les privilèges de Bourg, et les jurats ont simplement présenté la charte « à nos amez et féaulx les gens tenans nostre Court souveraine lors séant à Bourdeaulx », sans requérir entérinement ou expédition, « pour ce que iceulx exposans sont gens simples et non congnoissans en telles matières ». Ordre

au sénéchal de laisser les gens de Bourg jouir de ces lettres (18 mai 1458). — Ordonnance du sénéchal pour l'enregistrement des lettres précédentes (29 mai 1458). — Publication de l'ordonnance du sénéchal à Bourg, « en plain marché, en la présence de nobles hommes Jehan Deblays, Guilhot Rey, Helias Graney, Guilhem Pauc et plusieurs autres gens, tant de guerre que autres » (31 mai 1458). — Vidimus et confirmation par Louis XI des privilèges octroyés le 23 juin 1451 (mars 1462, n. s.). — Confirmation par Louis XI des franchises de Bourg (mars 1462, n. s.) — Entérinement par « Anthoine de Chastel-Neuf, chevalier, seigneur Du Lau, de Durat et de Blanqueffort, conseilher et chambellan du Roy, nostre sire, et son grant séneschal de Guienne, des Lannes et de Basatz » (18 février 1463, n. s.). — Procès-verbal de publication à Bourg, en plein marché, par-devant Jean Ducay, abbé de St-Vincent, Élies de Cazaux, sr de Tayac, Regnon Des Moustiers, écuyer, et autres (18 février 1463, n. s.). — Confirmation de la promesse de non aliénation, de septembre 1451 (mars 1462, n. s.). — Projet de lettres royaux incomplet, non scellé ni visé ni signé, accordant à la ville de Bourg le droit de lever sur les vins vendus au détail l'« appetissement de la petite pinte de vin appelé choquet », pour réparer les fortifications. « Comme lad. ville... soit tournée à grant ruyne et désolation, et les tours, murailles, fossez, portaulx et pavemens d'icelle ou partie d'iceulx, cheuz, rompuz et grandement désolez, et tellement que, se il n'y eust esté faicte réparacion, icelle nostre ville eust esté en grant danger d'estre prinse par noz anciens ennemis et adversaires les Anglois, qui, comme on dit, ont eu entencion de descendre en nostre royaume » (1485). — — Confirmation par Charles VIII de privilèges octroyés à Bourg (Chinon, mai 1488). — Accord entre les habitants de Bourg « et les bonnes gens habitans du pays » : les premiers consentent à ce que les seconds jouissent des mêmes privilèges qu'eux-mêmes, et « ou cas que le salyn puysse estre à Bourg, que lesd. habitans dud. pays et chastellenye puissent avoir ou louer una mayson ou plusieurs en lad. ville et puissent tenir sel et salyn en payant les droys et devoyrs au Roy comme ceulx de lad. ville ». « Accomodé en la ville de Bourg, en l'ostel de Johanin Lorren (?), mayre de lad. ville », présents : divers individus, « tant par eulx que par les aultres commitez de lad. ville », Pierre de Mascas, seigneur de Villeneuve, etc. (1er mai 1490). — Acceptation de ce traité, dans l'église de Lansac, par une assemblée composée d'Élie, seigneur Des Conges, et Jean Du Rau, seigneur Du Mas, lieutenant et capitaine pour le Roi à Bourg, et des délégués des paroisses de Tauriac, Lansac, Mombrier, Teuillac, La Fosse, St-Ciers-de-Canesse, Samonac, Comps, Bayon, St-Seurin, Gauriac, Villeneuve, La Libarde et Prignac (3 mai 1499).

E suppl. 2337. — AA. 3. (Liasse.) — 1 cahier de 15 feuillets papier, 2 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1500-1547 (?). — Privilèges. — Sentence pour la ville de Bourg contre « les manans et habitans de la chastellanie de Bourg hors lad. ville », entérinant les lettres royaux impétrées par la ville et condamnant les habitants de la châtellenie « à entretenir les articles par-devant nous accordez par lesd. parties touchant le fait de la boucherie et paduentz de lad. ville » (novembre 1500). — Mandat donné par le Roi d'informer sur la plainte des trois États du Bordelais, tendant à faire interdire aux gens de La Rochelle de tirer du bois du Bordelais, ce bois étant nécessaire pour loger le vin (16 avril 1520). — Confirmation des privilèges de Bourg par François Ier (janvier 1531, n. s.) — « Ordonnance faicte par le roy Henry en Angletterre pour le faict de la naviguation et transport du vin de Gascongne aud. pays d'Angletterre, du pris dud. vin et du règlement des vaisseaulx à le mettre » (15 janvier 1532). — Lettres royaux données à la demande des Bordelais et répondant à l'interdiction de porter des marchandises en Angleterre autrement que sur des vaisseaux anglais, par une interdiction semblable : « Que aucunes marchandises, de quelque qualité qu'elles soient, ne soient cy-amprès chargées ou portées dudict royaulme d'Angleterre en nostredict royaulme que par navires d'icelluy nostredict royaulme, dont les maistres et la plus grand partie des mariniers soient de noz subgectz » (13 juin 1534). — Projet informe de confirmation des privilèges de Bourg par François [Ier], non daté, avec ratures, corrections, additions. Énumération des privilèges, concession d'un marché, etc. (1515-1547).

E suppl. 2338. — AA. 4. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 5 pièces papier.

XVIe siècle. — Privilèges. — Confirmation par Henri II des privilèges de Bourg (mars 1548, n. s.). — Lettres royaux rendant à Bordeaux les privilèges qui lui avaient été enlevés après le meurtre du sr de Moneins (extrait authentique; août 1550). — Lettres royaux portant création d'un marché à Bourg le mardi, « pourveu toutesfois qu'à quatre lieues près lad. ville

de Bourg n'y ayt autres marchés aud. jour de mardy auxquelz cestuy puisse nuyre ou préjudicier » ; les jurats sont autorisés à faire « halles, bancz, estaultz », etc., et à « prendre droict du minaige d'icelles » (novembre 1560). — Autres lettres royaux attachées aux précédentes et les confirmant, les jurats ayant négligé de notifier au sénéchal la charte de création du marché (27 mai 1568). — Confirmation par Charles IX des privilèges de Bourg (septembre 1565). — Confirmation du droit de cartonnage à lever sur le vin [vendu au détail dans la ville ou la juridiction], savoir la valeur de six pots par barrique, « qui revient à la raison de quinze ung » (mai 1566). — Lettres attachées aux précédentes et enjoignant au sénéchal d'en assurer l'exécution, bien qu'elles ne lui aient pas été présentées dans l'an et jour (27 mai 1568). — Envoi au sénéchal de Guienne de deux lettres royaux, dont « l'une en forme d'édict, par laquelle, pour les causes y contenues, nous avons créé certain nombre de nobles et mesmement en l'estandue de vostre senneschaucié (?) jusques au nombre de deux » (3 février 1568). — Publication d'une ordonnance par les soins de Pierre de La Louze, maire de Bourg (30 mars 1568). — Confirmation des privilèges de Bourg (14 décembre 1576). — Confirmation par le Roi des privilèges de Bourg (juillet 1582). — Notes pour plaider la cause de la confirmation des privilèges de Bourg : « Fault faire entendre au Conseil que... la ville a acquis le nom Bourg le loyal ». « La ville de Bourg a esté pillée et saccagée en ses guerres civilles, mesmes la maison du maire, où estoient les principaux privilèges *(sic)* ». Les habitants ont montré leur fidélité, « ayant soubstenu le camp et siège de l'ennemy devant lad. ville par l'espace de unze jours ». Bourg avait les mêmes privilèges que Bordeaux; Bordeaux les a perdus à la suite de l'assassinat d'un lieutenant du Roi; Bourg ne peut pas en subir la conséquence. « Ce pays a esté acquis par composition du peuple et régi par ducs le temps passé; ... si le peuple a demendé ung roy, ce a esté pour leur faire maintenir une justice ». Quand le connétable vint à Bordeaux, après le meurtre de Moneins, cent notables de Bourg allèrent au-devant de lui à Branne, vêtus comme le s^r de Lansac, leur chef; le connétable les retint pour sa garde : on les nomma la compagnie des Mandillots blancs (XVIe siècle).

E suppl. 2339. — AA. 5. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1600-1729. — Privilèges. — Confirmation par Henri IV des privilèges de la ville et banlieue de Bourg : droit de vendre le vin en détail, au pot, mesure de lad. ville; foire franche du 1er au 8 septembre, dite *trocque de sel*, etc. (février 1600). — Confirmation de l'exemption des droits de franc-fief et de nouveaux acquêts : la ville ayant été prise et saccagée plusieurs fois et les privilèges enlevés et déchirés, confirmation avait été déjà accordée après enquête et jugement des commissaires enquêteurs du 3 avril 1579 (mai 1606). — Confirmation par Louis XIII des privilèges de Bourg, notamment foire franche, dite « *trocque de sel* », qui se tient le long de la rivière, et droit de *cartonnage* dans la ville (novembre 1615). — Arrêt de la Cour des Aides pour l'enregistrement des chartes octroyant à Bourg divers privilèges, notamment : un droit de *cartonnage*, soit 6 pots par barrique de vin vendu au détail dans la juridiction; droit d'acheter des vins pour l'exportation, moyennant 11 sols tournois, « ainsin que font les bourgeois de la ville de Bordeaux » ; droit d' « avoir et tenir foires en icelle, entre autres d'une appelée *la trocque du sel en bled* » ; droit aux bourgeois de vendre du sel chez eux à qui bon leur semble, etc. (Libourne, 14 août 1658). — Lettre des maire et jurats de Bordeaux annonçant que le Roi va repasser et envoyant une ordonnance « pour faire tenir des bateaux prêtz pour porter l'équipage de la Cour à Blaye » (juin 1666). — Confirmation des privilèges de Bourg : « Une grande partie de leurs titres ont esté perdus à cause des guerres... et lors de l'insendie du greffe du Parlement » (juillet 1727).

E suppl. 2340. — AA. 6. (Registre.) — In-4°, 8 feuillets.

1560-1727. — « Privilèges de la ville de Bourg, première filleule de Bordeaux, avec un règlement de Monseigneur le Maréchal, gouverneur de la province, y attaché, concernant l'uniforme des officiers des troupes bourgeoizes de la présante ville, portant aussy permission de faire peindre les armories dud. seigneur de Richelieu dans la salle du Conseil de l'Hôtel-de-Ville ». — Privilèges accordés par François II en novembre 1560 et confirmés en 1654 par Louis XIV et par Louis XV en 1727 (imprimé).

E suppl. 2341. — AA. 7. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1358-1749. — Privilège de la foire franche ou *trocque du sel*. — Charte du roi d'Angleterre portant que la troque du sel et du blé aura lieu à Bourg

même et non pas dans d'autres localités de la châtellenie, comme certains s'efforcent de l'obtenir (10 février 1358). — Chartes de Charles VII s'engageant à ne pas aliéner Bourg et confirmant le privilège suivant lequel les habitants « ont acoustumé avoir foire chescun an aud. lieu de Bourg, durant huict jours entiers, c'est assavoir despuis le premier de septembre jusques à la feste de Nostre-Dame oudit moiz, franche de toutes choses tout au long de lad. rivière de Dordoigne, et aussi ont acoustumé de tenir et vandre sel, chescun particulier en son hostel tout le long de l'an, si bon leur semble, à tous marchans qui en vouldroient achapter » (septembre 1451). — Lettres royaux autorisant les gens de Bourg « à impugner et débatre... de obrepcion et subrepcion » les lettres obtenues récemment par des Libournais et présentées par ceux-ci au cours du procès qu'ils soutiennent contre Bourg. Bourg a une foire de 8 jours pendant laquelle « les marchans à sel, tant en vendant que en achetant, sont exemps de païer toute gabelle et truaige, tant au lieu de Libourne que ailleurs, et peuent iceulx marchans aller et venir, passer et repasser durant lesd. huit jours devant led. lieu de Libourne et autres lieux sans y entrer ne mectre leur sel ». Bourg est resté fidèle depuis la première conquête, tandis que Libourne, « le temps passé, fut livrée et baillée à ung nommé Talebot, cappitaine et chief de guerre desd. Anglois » (Chinon, 10 mai 1488). — Lettres royaux confirmant au grenier de Libourne le monopole de la vente du sel sur la Dordogne, de Bergerac au Bec-d'Ambès, sauf le droit accordé à Bourg de vendre le sel un jour par an à la foire de s[t] Vincent : le grenier à sel de Libourne rapportait 3 à 4,000 livres (13 avril 1532). — Procédure au sujet de la saisie, faite à la requête des Fermes, de sel rendu à Bourg avant la foire. Requête des maire et jurats exposant les usages : on vient à la troque du sel de Castillon, S[t]-Émilion, S[te]-Foy, Bergerac, La Linde, Guîtres, Coutras, Fronsac, Cubzaguais, Blaye, Médoc, Rions, Cadillac, Langon, S[t]-Macaire, etc., souvent au nombre de 6 à 7,000 personnes; à cause des périls de la mer, les marchands arrivent un peu avant et empilent leur sel sans trafiquer (1571). — Lettres royaux confirmant le droit de foire franche « pour troquer et eschanger sel avecques du bled....., à laquelle foire la plus grande partie des habitantz tant de lad. seneschaulcée de Guienne que de celles de Bazadois, Agénois, Périgort, Xainctonge et aultres lieux circonvoysins, pour la commodité de lad. rivière, y vont faire leur provizion de sel, et par ce que, à cause des flotz d'icelle rivière et maulvais temps qui est de jour à aultre, y surviennent les marchandz du pays de Marènes quelques jours auparavant lad. foire » et empilent le sel et « icelluy couvrent de raux, sens aulcunement l'emparoller » : on continuera ces pratiques comme par le passé (27 mars 1572).

E suppl. 2342. — AA. 8. (Liasse.) — 2 cahiers de 35 feuillets papier, 5 pièces parchemin, 8 pièces papier.

1600-1602. — Privilège de la foire franche. Procès contre les Fermes. — Arrêt du Conseil privé entre Henri de Lanssade, « comptable de Bourdeaux, et ses associez fermiers du subcide et droictz du Roy qui se lèvent sur les rivières de Garonne et Dordonne », demandeurs en excès et rébellion contre l'autorité de S. M. et la perception de ses droits, d'une part, Jean de La Badye, écuyer, maire, et les jurats de Bourg, défendeurs, d'autre part; les défendeurs ayant produit le privilège de la foire du sel, les demandeurs sont déboutés (15 juillet 1602). — Requête pour la ville de Bourg : en 1585, à l'occasion de la Ligue, les habitants de Bordeaux fournirent de l'argent à Matignon; pour recouvrer cet argent, « ilz firent une imposition sur leurs denrées propres, qui sont le scel et le vin, qu'ilz appellent convoy » (s. d.).

E suppl. 2343. — AA. 9. (Liasse.) — 1 cahier de 14 feuillets papier, 2 pièces parchemin, 21 pièces papier.

1612-1618. — Privilège de la foire franche. Procès contre les Fermes.

E suppl. 2344. — AA. 10. (Liasse.) — 1 cahier de 12 feuillets papier, 10 pièces papier.

1623-1625. — Privilège de la foire franche. Procès contre les Fermes.

E suppl. 2345. — AA. 11. (Liasse.) — 20 pièces papier.

1534-1661. — Correspondance avec les rois, princes, etc. « Lettres horiginalles des roys... Pièces à conserver pour la gloire de la ville de Bourg. » — Lettre du roi de Navarre, gouverneur de Guienne, mandant les jurats de Bourg, qui n'ont pas encore payé leur cote-part du don accordé aud. roi par les États de la sénéchaussée de Guienne à l'occasion de sa nomination comme gouverneur (Nérac, 17 octobre 1534). — Lettre du Roi exprimant son mécontentement « sur le procéder que vous avez tenu à l'endroit du cappitaine Maulère, que nous avons ordonné pour commander en nostre

ville de Bourg en l'absence de nostre cousin le duc de Luxembourg, sur la dépesc[he] qu'il avoit à vous rendre de nostre part » (18 octobre 1622). — Lettre du Roi, annonçant qu'il a nommé maire de Bourg le s[r] de Molère, qui commande la place en l'absence du duc de Luxembourg (6 juillet 1623). — Lettre du duc d'Épernon, annonçant que le Roi a décidé d'user de douceur envers ceux qui déposeront les armes. Les Bordelais se sont rendus aussitôt. Le duc espère que les gens de Bourg en feront autant et que les jurats assureront la levée paisible des tailles (Bordeaux, 9 septembre 1635). — Lettre du duc d'Épernon, annonçant que les Espagnols préparent une attaque de la province : il réclame un état des soldats que peuvent fournir la ville et la juridiction et recommande de les tenir prêts à partir (Cadillac, 7 octobre 1636). — Ordre du duc d'Épernon de fournir à la subsistance des 50 hommes dont il a renforcé la garnison de la citadelle de Bourg (30 mars 1649). — Ordre du duc d'Épernon aux maires et jurats de Bourg « de faire tenir un batteau avec quelques hommes armés sur le passage de la rivière, afin d'arrester ceux qu'on voudroit faire passer pour Bourdeaux, et nous en donner advis incontinant après, et ce sur peine de la vie » (1[er] avril 1649). — Ordre du maréchal d'Albret à une compagnie de dragons de se rendre de S[t]-Laurent à Bourg (20 avril 1675). — Lettre du Roi, enjoignant aux jurats de Bourg de faire bon accueil à l'intendant de Ris, nommé à la place de M. de Sève (18 octobre 1678). — Ordre du Roi à la compagnie de Narbonne, « incorporée dans la compagnie de Chastillon, du régiment de cavalerie de Dusaussey », de quitter Castillonnès, de se rendre à S[te]-Foy, le lendemain à Libourne et le jour suivant à Bourg (23 décembre 1680). — Lettre de l'Intendant invitant les jurats de Bourg à préparer le logement pour lad. compagnie « sur le pied du capitaine, lieutenant et maréchal de logis et 26 cavaliers, y compris le trompette » (3 janvier 1681).

E suppl. 2346. — BB. 1. (Registre.) — In-4°, 193 feuillets.

1565-1576. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Élection dans l'église S[t]-Giron, le jour de s[t] Mommolin, de Jean Pau et de Guillaume Chevallier, comme jurats, et de Robert Rappet et de Pierre Boucauld pour être proposés, comme candidats à la Mairie, au sénéchal de Guienne, qui choisit Robert Rappet; Jean Hosten, ancien maire, remet à son successeur « les seaulx de lad. ville, grand et petit, les clefz des prisons », etc. (10 août 1565). — Communication aux gabariers, bouchers, etc., des règlements concernant les poids et mesures (20 août). — Interdiction à un individu soi-disant lieutenant général du Roi « sur les marchans et merciers », de continuer à visiter les poids et mesures des marchands durant la foire de S[t]-Seurin au mépris des droits des maire et jurats (23 octobre). — Mise en liberté d'un individu détenu en prison pour blasphèmes, à peine d'être fouetté et d'avoir la langue percée en cas de récidive (14 novembre). — Autorisation à David Lombart, marchand irlandais, de laisser une certaine quantité de vin du haut pays sur le port et non de le mettre en chai, comme il le demandait (3 décembre). — Délibération dans laquelle le maire déclare qu'il a informé les élus de Guienne de la peste et de la grêle survenues cette année dans la juridiction, et qu'il a fait présent aux susd. élus et à leur greffier de 5 paires de chapons et de 5 paires de palombes (7 décembre). — Réunion de la communauté des habitants pour la nomination des collecteurs du taillon; il est délibéré qu'on se défendra avec les autres filleules de Bordeaux dans la mesure du possible contre la prétention des jurats de Bordeaux d'imposer une somme de 13,200 l. sur les habitants de Bordeaux et sénéchaussée de Guienne, pour le remboursement des frais à l'occasion de l'entrée du Roi aud. Bordeaux (16 décembre). — Mention d'une somme de 20 l. 16 s. t. à imposer sur les habitants « pour leur part et portion de la somme de 1,175 l. 6 s. 4 d. t., pour partie de la solde des harquebousiers à cheval par le Roy ordonnés au s[r] de Monluc » (27 décembre). — Délibération concernant la vente du poisson (11 avril 1566). — Taxe de la viande suivant les prix de Bordeaux : mouton, 4 s. la livre; bœuf et porc, 3 s. (13 avril). — Choix d'un délégué pour l'élection des députés à envoyer à Périgueux, où se trouveront les députés des autres provinces, « pour adviser des moïens plus propres et commodes au soulagement du peuple, pour l'estintion du succide de l'imposicion naguères mis sus, pour l'abréviation des procès et pour voir procéder à la taxe des vivres ». Concernant la requête du « prescheur », il est décidé que le procureur de la ville et un jurat amasseront pour lui ce qu'ils pourront (20 avril). — Élection d'Élie Pascauld et d'Olivier Peichauld comme jurats, pour deux années, en remplacement des deux plus anciens jurats (8 août). — Défense de transporter le dimanche du blé, de la farine ou autres choses, de vendre de la toile ou autres marchandises, « réservé pain, vin et cher en destail » (24 août). — Ordre au greffier de porter le registre des baptêmes de ceux de la Religion prétendue réformée. Décision obligeant à

esporler ceux qui ont des biens relevant de la ville (13 novembre). — Interdiction à un individu qui n'est pas reçu bourgeois de vendre du vin en taverne et de jouir des autres privilèges des bourgeois (12 mars 1567). — Ordre à un individu d'épouser une femme « qu'il tient en sa maison », à peine de 50 l. et de prison (12 mars). — Délibération relative aux décombres qui ne pourront être déposés que dans les fossés et sur le grand chemin allant vers la croix St-Michel (15 mars). — Assemblée des habitants, ratifiant un projet de réparation de la rue qui va du marché et place publique au port, et de la rue qui vient de la Grand'Rue et rue St-Martin et va à la rue et descente du port (13 avril). — Réception, en qualité de bourgeois, de Pierre Meslier, lequel promet de donner 4 écus sol au profit de la ville; autres réceptions de Pierre Charruauld, Charlot Ollyvyer et Jean Grenier (19 avril). — Défense aux bouchers de vendre le bœuf plus de 2 s. 10 d. t., et le mouton 3 s. 10 d. t. (16 mai). — Autorisation à un jurat d'aller en Bretagne pour affaires personnelles (18 mai). — Élection d'un clerc de ville (25 juin). — Réception dud. clerc, malgré l'opposition de deux jurats faisant valoir qu'il habite à 4 lieues de la ville; on lui remet les arrêts de la jurade et une clé « du coffre où sont les prévillèges et trésors de la présente ville et chastélenie d'icelle » (25 juin). — Élection de Jean Oryol et de Jean de Larocque comme jurats, et de Pierre de Lalouze et de Pierre Boucault pour l'office de maire, au choix du sénéchal (8 août). — Réception de Pierre de Lalouze, agréé par le sénéchal (10 août). — Interdiction à ceux de la Religion prétendue réformée de s'assembler publiquement pour faire leurs prières (29 octobre). — Mention du voyage à Bordeaux du maire, lequel ayant exposé à M. de Montluc, lieutenant du Roi, la pauvreté de la ville, obtient de pouvoir contraindre les habitants de la terre et prévôté de lad. ville à fournir 100 hommes pour le guet et garde de la ville (28 novembre). — Autorisation à Jean Darrac, chirurgien, de s'établir dans la ville, où il n'y a qu'un seul barbier (4 août 1568). — Élection de Jean Macault et de Pierre Grenyer comme jurats (8 août). — Mesures de police prises à l'occasion de la foire du sel (16 août). — Décision d'après laquelle ceux de la R. P. R. ne participeront pas à la « porte, guarde et estinguet », de crainte que « quelque mal advynt », mais chacun d'eux fournira un homme suffisant et capable, de la religion catholique. Il ne sera ouvert alternativement que deux portes (24 août). — Élection de Guillaume Chevallier et d'Élie Granyer comme jurats, et d'Élie Pascault et Hugues Chardavoyne pour l'office de maire, au choix du sénéchal de Guienne (8 août 1569). — Confirmation de l'élection d'Hugues Chardavoyne par le sénéchal; installation et prestation de serment du nouveau maire (21 août). — Projet des doléances à exposer à M. de Montferrand, gouverneur, qui doit venir à Bourg : pauvreté de la ville, démolie en plusieurs endroits par les ennemis du Roi et qui manque de vivres, d'artillerie et autres munitions de guerre; ouverture de la porte « du Grand Portal, ... à cause que les habitans ne peuvent mètre aulcun boys en icelle et ne sauroyent faire vandanges » et pour faciliter leur commerce (28 août). — Délibération relative aux réparations du pont du « Grand Portal », et à la distribution aux capitaines et soldats des dix tonneaux de vin envoyés par MM. de Bordeaux (9 septembre). — Décision relative aux réparations de certaines « berches de fer », « pour s'en aider, veu la nécessité du temps, pour la garde et deffance de lad. ville » (17 septembre). — Condamnation d'un individu à 60 s. t. d'amende pour avoir refusé de travailler aux réparations et fortifications du « Grand Portal » (17 octobre). — Plaintes concernant le service du corps de garde fait par les habitants de la ville : « ceux de la Relligion y envoyent, se que n'est poinct requis », et les catholiques font mal leur devoir, « d'aultant qu'ilz y envoyent des anffans ou des vallés ». Il est décidé qu'on mettra à la place de ceux de la Religion des hommes qui seront payés 5 s. t., et que les catholiques devront venir eux-mêmes ou se faire remplacer par des hommes capables. Comme la religion de plusieurs personnes n'est pas connue, il est décidé que les catholiques devront se trouver à la grand'messe, le jour de la Toussaint, pour qu'on en puisse dresser la liste (29 octobre). — Ordre de procéder à la confection du rôle de ceux qui recevront le *Corpus Domini* pour les fêtes de Pâques (13 mars 1570). — Interrogatoire de certains habitants pour savoir où ils ont fait leurs Pâques (28 mars). — Délibération relative au droit de « cartoignage », qui est de 6 pots par barrique de vin vendue au détail (18 avril). — Tarif de la viande, fixé à 3 s. 4 d. pour le bœuf et bonne vache, à 4 s. 6 d. pour le mouton, à 3 s. t. pour le porc, à 3 s. 8 d. t. pour le veau, et à 4 s. pour « l'ouielle bonne, blanche et raisonnable, non corrompue » (6 juin). — Ordre aux habitants portés au rôle établi en jurade d'avoir à se procurer dans les 8 jours les armes qu'on leur fixera, pour le service du Roi et conservation de la ville (18 juillet). — Délégation du maire à Bordeaux avec mission de chercher des pièces d'artillerie pour la défense de la ville (1er août). — Élection de Guillaume Granier et de Robert Rappet

comme jurats (8 août). — Poursuites ordonnées contre Robert Rappet, qui n'est pas encore venu prêter serment (15 novembre). — Décision aux termes de laquelle le s[r] Chevallier, jurat, qui n'assiste pas régulièrement aux séances de la jurade, sera condamné à 500 l. d'amende à l'avenir s'il ne se rend pas aux séances après convocation; il est décidé, en outre, qu'on procédera à une nouvelle élection pour remplacer Robert Rappet, qui n'a pas accepté la charge de jurat, comme ayant été maire deux fois (29 novembre). — Élection de Jean Gris comme jurat (7 février 1571). — Délibération relative aux murs de ville, qui sont sur le point de tomber « à l'endroict de l'Abbaye » (16 février). — Nomination de vigiers pour l'église S[t]-Girons (11 juin). — Inventaire des munitions et pièces d'artillerie de la ville : « 10 doubles berches de fer, 2 loupins d'un double passevolant de fer qui a esté rompu, 1 mosquet de fonte, 1 double passevolant de fer monté sur rouhe, 22 boyttes de fer pour servir auxdictz verches, ... 8 coinctz, *sive* sarres de fer pour lesd. verches, avec ung marteau de fer pour coigner lesd. sarres, et 80 boulletz, petitz et gros », etc. (1[er] août). — Élection de Jean de Larocque et de Fiacre de Fossé comme jurats, et de Léonard Grellet et de Robert Rappet pour l'office de maire, au choix du sénéchal de Guienne (8 août). — Nomination de Léonard Grellet comme maire (30 septembre). — Injonction à un individu « de délaisser l'espée et dague qu'il porte journellement, contre les édictz du Roy » (21 septembre). — Interdiction de vendre ou d'acheter du blé avec d'autres mesures que celles de la ville (4 octobre). — Élection de Jean de Lacaussade et de Guillaume Rivereau comme jurats (8 août 1572). — Mesures prises à l'occasion de la foire prochaine; envoi d'un jurat à Bordeaux pour savoir de M. de Monferrand comment on doit procéder pour la garde de la ville (31 août). — Défense de laisser sortir de la ville ceux de la Religion, qui « vont et viennent hors la ville, portant leurs armes » (3 octobre). — Achat à des Bretons de « six pièces de fouconneaulx et quatre mosquetz *sive* esmerilhons », moyennant 80 écus sol, et d'un « tabourin de souysse..., pour baptre la garde », moyennant 2 écus (entre le 7 septembre et le 7 décembre 1572). — Suppression des gardes de nuit à la suite de l'accord intervenu entre le Roi et la ville de La Rochelle : les portes seront ouvertes et gardées chacune par quatre bourgeois. Tarif de la viande : mouton, 5 s.; bœuf, 3 s.; veau, 5 s. (25 juillet 1573). — Élection de Jean Macault et de Florimont Trochont comme jurats, et d'Arnaud Moumas et de Robert Rappet pour l'office de maire, au choix du sénéchal de Guienne (8 août). — Réception d'Arnaud Moumas, choisi comme maire par le sénéchal (16 août). — Condamnation de deux marchands qui s'étaient servis de faux poids le jour de la foire de s[t] Seurin (22 octobre). — Choix d'un délégué pour procéder, avec les délégués des autres villes « de plat pays » de la sénéchaussée de Guienne, à la nomination d'un député chargé de présenter requête au Roi pour obtenir décharge de certains impôts (28 novembre). — Prestation de serment par Élie Granier et Jean Oriol, élus jurats (14 septembre 1574). — Défense aux habitants et étrangers d'entrer en ville ou d'en sortir pendant la nuit, si ce n'est pour le service du Roi (14 septembre). — Autorisation à une femme de faire entrer en ville 8 barriques de vin et 5 barriques de « pinpin et brebaige » récoltées dans le Blayais, « veu l'injure du temps » (15 octobre). — Élection de Guillaume Chevalier et de Jean Gris comme jurats, et de Robert Rappet et de Léonard Grellet pour l'office de maire, au choix du sénéchal (8 août 1575). — Prestation de serment par Robert Rappet, choisi comme maire par le sénéchal (10 août). — Délibération concernant les « passagyers »; droit de passage, fixé à 1 s. par personne (22 janvier 1576).

E suppl. 2347. — BB. 2. (Registre.) — In-4°, 159 feuillets.

1576-1589. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Élection d'Élie Pascault et de Jean Cosson comme jurats (8 août 1576). — Ordre au fermier du plaçage de ne percevoir aucun droit sur les habitants pendant la foire, mais seulement sur les étrangers. Défense de jeter des bourriers ailleurs qu'à la tranchée (28 août). — Autorisation à ceux de la R. P. R. de pouvoir enterrer dans le jardin qui est près du Grand Portail (26 septembre). — Délibération portant qu'il sera fait présent à M[gr] de Lanssac, père, de 3 pièces de vin vieux, « du meilheur que l'on pourra choisir et treuver en la présente ville, blanc ou clairet », et de « quelque lebraulx, perdrys ou autres gybiers ou boulailhe » (2 octobre). — Délibération aux termes de laquelle on n'ouvrira alternativement qu'une porte chaque jour, celle du Grand Portail ou celle de l'Hôpital, et ce, jusqu'à l'arrivée d'autres nouvelles; lesd. portes seront munies de gardes commandés par les maire et jurats (13 novembre). — Remise aux maire et jurats par les héritiers de Pierre Delaborde, sergent royal, d'un terrier de reconnaissances en faveur de la confrérie de « Notre-Dame des Clers », fondée anciennement en l'église S[t]-Girons, lequel terrier est du 22 février 1523; remise d'autres pièces concernant lad.

confrérie, parmi lesquelles une baillette à fief nouveau du 12 février 1498 (2 décembre). — Délibération d'après laquelle on présentera une requête à la Cour « pour avoir le revenu de la confreyrie de Notre-Dame des Clercz, en faysant le service dyvyn quy avoyt acoustumé ce faire par les vigyers de lad. confreyrie » (9 décembre). — Envoi de deux jurats vers M. de Lanssac pour lui remontrer que la ville n'a pas besoin de garnison, les habitants suffisant pour sa garde. Mention d'une somme de 50 s. à payer pour « ung madrier... pour le mectre autour des meurs de lad. ville, pour aysément passer pour faire les rondes » (24 janvier 1577). — Délibération relative à la défense de la ville (16 mars). — Décision portant que l'Amiral sera requis de contraindre les habitants de la juridiction à fournir des hommes pour la garde de la ville (19 mars). — Délibération relative à l'installation d'un maître d'école à la place de celui qui est parti (9 juillet). — Élection de Guillaume Rivereau et d'Arnaud Hosten comme jurats, et de Léonard Grellet et de Jean Macault pour l'office de maire, au choix du sénéchal (8 août). — Réception de Léonard Grellet, choisi comme maire par le sénéchal (11 août). — Mandat donné au maire pour la réfection de la descente du port (15 août). — Nomination de Guillaume Chevalier pour « la charge des pauvres de l'ospital » (17 août). — Décision en vertu de laquelle les ponts de la porte de l'hôpital seront levés et « la première porte par le dehors murée »; les magistrats gagneront chacun leur quartier, savoir : « à l'Abbeye..., au Chasteau, à l'Ospital..., au Grand Portal..., au Portal de la Font..., à la Halle »; le régent tiendra l'école à l'Abbaye, et non plus au Château de l'hôpital (24 août). — Contrat avec des paveurs de Bordeaux pour le pavage de « la ruhe neufve qu'on a faict pour dessendre au port et monter à la ville », de la largeur de 4 brasses (26 août). — Mention du décès de Léonard Grellet, maire, lequel est enterré, aux frais de la ville, dans l'église St-Girons, avec tous les honneurs dus à sa dignité de maire (28 mars 1578). — Élection de Guillaume Chevalier et de Guillaume Granier pour l'office de maire, au choix du sénéchal 4 mai 1578). — Prestation de serment par Guillaume Chevalier, choisi comme maire par le sénéchal (6 mai). — Délibération prescrivant à chaque jurat d'acheter « ung chapperon et livrée de damas blanc et rouge », aux dépens de la ville; achat de hallebardes et de livrées pour les sergents de la ville (22 mai). — Ordre de paver la fontaine et de faire l'escalier de « la batailhière » (24 juin). — Reddition de comptes par le trésorier de l'hôpital St-Lazare (28 juin). — Conditions imposées par les jurats pour la perception du droit de minage, qui est « une escuelle de blé » prélevée sur chaque boisseau vendu (2 août). — Élection de Florimont Trochon et de Jean de Lacaussade comme jurats (8 août). — Défense de vendanger sans l'autorisation des jurats (24 août). — Ordre aux habitants de se mettre en armes pour la venue des deux reines, qui seront reçues avec toute la solennité possible; toute l'artillerie de la ville sera tirée (31 août). — Défense au s^r Picquart de tenir boutique de barbier sans autorisation des jurats (28 septembre). — Autorisation à Jean Pilhon de tenir boutique de barbier en conséquence de sa demande (29 septembre). — Autorisation à un individu de décharger 45 tonneaux de vin sur le port en attendant un navire qui doit les porter en Flandre (7 octobre). — Assemblée d'habitants qui décident d'envoyer en Cour par-devant le Roi pour obtenir l'abolition de la traite foraine et autres charges (2 novembre). — Tarif imposé aux « passagiers » pour le transport des marchandises (15 novembre). — Précautions prises à cause des bruits de guerre (4 décembre). — Élection de Jean Cosson comme clerc de ville (21 janvier 1579). — Mesures prises à cause du danger de peste : interdiction de l'entrée de la ville aux étrangers par les gardes qui sont aux portes; défense de laisser circuler des pourceaux dans les rues ou de jeter des immondices dans lesd. rues. Lettres de provision de l'office de lieutenant de la capitainerie de Bourg, accordées à Guillaume Chevalier, maire, par Mgr de Lanssac (25 janvier). — Ordre de faire « voir et visiter » les privilèges de la ville par Bastien Piveteau, notaire royal, « homme létré, entandant fort bien latin » (4 mars). — Assemblée des habitants qui décident de maintenir leurs privilèges concernant la taxe des francs-fiefs et nouveaux acquêts, dont ils se prétendent exempts (17 mars). — Copie d'un arrêt des commissaires députés par le Roi concernant le franc-fief, exemptant la communauté de Bourg de payer finance au Roi pour les biens qu'elle tient noblement (3 avril). — Ordre d'envoyer un gallion pour chercher M. le président Nesmond, auquel, dès son arrivée, on fournira 2 pots de vin par repas et autres vivres convenables. Réceptions de bourgeois (11 avril). — Lettres de bourgeoisie accordées à des individus, lesquels transporteront à Bordeaux 15 charrettes de foin qui seront employées à « certains gratins et recongnoissance de bien faictz » à la ville par certains membres du Parlement dans l'affaire de l'exemption des francs-fiefs (3 juin). — Envoi de fruits à Mme la présidente Nesmont, et délégation, pour saluer M. de Biron, du maire

et de deux jurats qui lui offriront « quelque présent, le plus honneste que on poura, ensemble des fruictz des meilheurs qu'on poura » (24 juin). — Délibération concernant le banquet « de l'issue de la mairie de M. le Maire », auquel seront invités les principaux bourgeois et qui aura lieu aux frais de la ville (26 juillet). — Élection d'Élie Granier et de Guillaume Reynaut comme jurats, et d'Arnaud de Moumas pour l'office de maire, s'il obtient confirmation du sénéchal (8 août). — Refus de prêter serment par le s[r] Moumas, dont l'élection a été confirmée, et qui a fait appel de lad. élection, et refus par le précédent maire de continuer ses fonctions. Il est décidé par les quatre jurats en charge qu'on poursuivra aux dépens de la ville l'appel intenté par led. de Moumas (9 août). — Prestation de serment par le s[r] Moumas, lequel fait valoir ses infirmités et son incapacité comme raison de son précédent refus, dans lequel il ne persiste pas, un arrêt de la Cour ayant confirmé son élection (23 août). — Lettres de bourgeoisie concédées à Antoine Lanceman, maître chirurgien, moyennant 6 écus au lieu de 12, en considération de ses services envers les pauvres de l'hôpital. Autres lettres concédées gratuitement au s[r] Florimont, jurat, à cause des services qu'il a rendus à la ville, ayant été jurat deux fois (29 septembre). — Délibération portant que la foire s[t] Fort se tiendra sur le port et non dans la ville, à cause du danger de guerre (15 mai 1580). — Délibération plaçant des hommes de garde au Château de l'hôpital, où on réunira des vivres et munitions (4 juin). — Ordre de murer la porte de l'hôpital et de placer chaque nuit des hommes de garde « dans le ravelin du Grand Portal » (25 juin). — Élection de Laurent Eymar et de Louis Oriol comme jurats (8 août). — Ordre de tenir la foire du sel sur le port (31 août). — Protestation des habitants, en vertu de leurs privilèges, contre une imposition sur le sel demandée par M. de Biron (31 août). — Élection de Pierre Meslier et de Gilles Reynaud comme jurats, et de Guillaume Rivereau et de Pierre Boucault pour l'office de maire. Ordre de réparer les murailles « despuis l'abbaye jusques à la porte de l'hôpital » (8 août). — Prestation de serment par Guillaume Rivereau, dont l'élection a été confirmée (15 août). — Interdiction de construire des tombeaux sur la fosse des personnes qui sont enterrées dans l'église (27 janvier 1582). — Délibération portant qu'on se pourvoira au Conseil contre M. de Lanssac, qui veut s'emparer du « paduen » de Barbe (18 mars). — Lettres de bourgeoisie accordées à Pierre Blaye, moyennant le prêt d'une haquenée pour transporter le maire à Bordeaux; autres lettres concédées à Jean Pillon, chirurgien, moyennant 6 écus sol (11 juin). — Autorisation à Jean Bastien, serrurier, de percevoir ce qu'il pourra des habitants pour la confection d'une horloge (29 juillet). — Élection de Gilles de Larocque et de Jean Granier comme jurats (8 août). — Délégation du maire à Bordeaux pour porter le quartier du taillon et payer « les taux amassés pour la tour de Cordouan et la Chambre de justice », si toutefois, avis pris des habitants des autres villes, on doit payer ce dernier impôt (16 août). — Ordre de recouvrir le Château de l'hôpital pour y tenir l'école (12 septembre). — Interdiction d'acheter des vins en dehors de la juridiction (1[er] octobre). — Délégation d'un jurat vers MM. de Bordeaux pour les informer de « la dessente des bins du hault païs devant Libourne et de la grande chargeson quy s'y faict » (7 octobre). — Assemblée d'habitants qui ratifient le marché conclu par la jurade pour la construction d'un « pinacle et pavilhon » sur le clocher de l'église S[t]-Girons, afin d'y placer une horloge. Engagement pris par le s[r] Bastien de construire lad. horloge, qui aura « deux monstres, l'une desquelles sera dorée et non l'autre », moyennant 82 écus sol et le revenu du « geollage de lad. ville » (7 novembre). — Défense aux habitants de « retenir ne enségner en leurs maisons aucuns enffens aux lettres humènes, ains les renvoïer incontinant aux escolles publiques quy se tiennent en lad. ville soubz l'auctorité et licence desd. sieurs maire et juratz, afin de bailher money au régeant » pour lui permettre de vivre (25 novembre). — Délibération exemptant des charges publiques le s[r] Guy, qui a promis de venir « régenter » en ville (2 mai 1583). — Délégation d'un jurat à Bordeaux pour aviser au sujet des réparations et démolitions que M. de Lanssac veut entreprendre « au chasteau du Roy de la présente ville, qu'on nomme *à l'Hospital* », sans en avoir informé les jurats (2 juin). — Élection de Jean Gris et de Florimont Trochon comme jurats, et de Pierre Boucault et de Laurent Aymar pour l'office de maire, au choix du sénéchal (8 août). — Prestation de serment par Laurent Aymar, dont l'élection a été confirmée (9 août). — Reddition de comptes par Rivereau, ancien maire (25 août). — Nomination d'Antoine Lancemant au gouvernement de l'hôpital (1[er] septembre). — Mesures de précaution prises en conséquence d'une lettre des jurats de Bordeaux aux jurats de Bourg, les informant d'une surprise probable de la ville. Envoi au président Nesmond, présentement à Bourg, de deux pots de vin à chaque repas (5 septembre). — Réparations à l'horloge (10 octobre). — Marché passé

avec un fondeur de Bordeaux pour la fonte de la cloche de l'église S[t]-Girons, qui est rompue (2 février 1584). — Réceptions de bourgeois (29 février). — Élection de Guillaume Reynaud et de Jean Eyquem comme jurats (8 août). — Interruption des assemblées de la jurade de mars à juillet 1585, à cause des troubles et de la guerre contre ceux de la R. P. R. Jurade convoquée pour prendre des mesures contre la peste, qui s'est déclarée à Gauriac et dans la banlieue de Bourg (juillet 1585). — Élection d'Hosten et de Bertin comme jurats, et de Chevalier et de Rappet pour l'office de maire, au choix du sénéchal. Délégation de deux jurats auprès du sénéchal pour faire confirmer l'élection dud. Chevalier, avec mission de ne pas lui payer ce qui est donné pour semblables confirmations, dans le cas où il s'y refuserait (8 août). — Prestation de serment par Chevalier, dont l'élection a été confirmée (18 août). — Question à un apothicaire sur la possibilité de fournir les drogues nécessaires en cas de contagion; réponse affirmative dud. apothicaire (28 août). — Prêt de 100 écus à la ville par les habitants pour la réfection des ponts (4 septembre). — Défense d'employer des manœuvres pour vendanger sans avoir l'autorisation des jurats et sans s'être assuré qu'ils sont exempts de contagion, tant à cause de la contagion que de la guerre (5 octobre). — Prestation de serment par le s[r] Guy, régent, qui s'engage à instruire la jeunesse de Bourg comme on le fait à Bordeaux et autres villes (23 octobre). — Ordre de faire des collectes en ville pour secourir les pestiférés (15 janvier 1586). — Construction d'une barrière à la porte du Château de l'hôpital (12 mars). — Prise de possession par M. de Lanssac de 60 journaux de « paduen » dans la palu de Barbe, que lui cède la ville en conséquence d'une transaction entre les deux parties (12 avril). — Décision portant que le religieux Portasins, envoyé par M[gr] de Bordeaux pour « admonnester ceulx de la Religion prétandue de la présante ville de leur devoir et les remettre en l'église catolique, sera défrayé aux despens de la ville » (1[er] mai). — Mention de l'achat d'une torche « pour allumer le feu de sainct Jehan » (25 juin). — Remboursement au maire du vin qu'il a envoyé au capitoul de Toulouse qui est venu expédier quelques affaires avec M. de Lanssac, et de 30 s. t. payés aux bateliers qui ont porté M. de Lacimaudière « à l'estier Sainct-Bonnet pour descouvrir les forces des Huguenaux » (25 juin). — Délégation de jurats vers le duc Du Maine pour obtenir décharge du paiement « du maguazin » que la ville doit pour l'armée du Roi qui est à Castillon (2 juillet). — Assemblée d'habitants de Bourg, de Lansac, de Gauriac, S[t]-Ciers et Villeneuve, « contribuables au maguazain », auxquels le maire fait part de ses démarches pour l'exemption du paiement dud. magasin et de son espoir de réussir par l'intermédiaire de M. de Lanssac. Présent d'un tonneau de vin à M. de Lanssac et envoi d'une barrique à Libourne pour MM. du Conseil qui ont contribué à obtenir la promesse de lad. exemption (6 juillet). — Délibération concernant « la claustrure de la porte de la Retraicte », la ville pouvant « estre forcée en surprinse par lad. porte avecques des pétars ou autrement »; il est arrêté qu'on y construira une forte muraille « en « forme de ravelin ». Prêt à M. de Lanssac des « six esmerilhons, qu'il demande par amprumpt à la ville pour armer deux gualions qu'il envoye au siège de Castilhon » (22 juillet). — Avis donné par le maire de la contagion qui existe à Pons; interdiction de laisser entrer en ville les gens venant de Pons, Montendre et autres endroits de la Saintonge (30 juillet). — Établissement du corps de garde de l'Abbaye dans la tour de la Flory, qui joint le « Chasteau de l'ospital »; réparations à lad. tour et à la tour « du Baron », qui est au-dessous dud. Château. Ordre d'informer contre des individus qui ont reçu « une femme pallarde » qu'un capitaine étranger a conduite chez eux (16 août). — Interdiction d'entrer en ville aux habitants de La Libarde et de Pugnac, à cause de la contagion, et suppression de la foire de s[t] Seurin pour le même motif. Mention de la mort de Raphaël Jarrige, procureur au Parlement, qui a laissé 3 écus à l'hôpital (19 octobre). — Délibérations concernant la contagion survenue en ville (27-28 octobre). — Ordre aux habitants d'une maison où il y a danger de contagion, d'aller dans des cabanes de la banlieue de la ville (5 novembre). — Délibération portant que quatre gabariers atteints de contagion et leurs familles « seront enfermés et cloués dans leur maison pour le tems qu'on advisera et qu'il sera requis pour obvier la fréquentation des autres habitans » (26 novembre). — Décision ordonnant la levée de 50 l. qui seront employées à nourrir les pauvres de la ville et banlieue et les pestiférés (31 décembre). — Nomination de M. Brunet comme avocat de la ville, moyennant une barrique de vin par an, pour éviter l'envoi quotidien de délégués à Bordeaux (6 janvier 1587). — Décision portant qu'il sera écrit à M. Brunet concernant le procès qu'on a en Cour pour faire interdire les ports de Vitescalle et de Lareuille, et qu'il lui sera envoyé deux privilèges y relatifs (21 janvier). — Décision pour la location d'un petit chai, pour loger les pauvres de la ville, M. de Lanssac ne voulant pas qu'ils

se retirent à l'hôpital, de crainte de contagion (24 janvier). — Achat d'une « torche de cire jaulne pour mètre le feu, le jour de saint Jehan prochain, au feu nouveau qui ce fait en la présente ville, coumme est de bonne coustume » (23 juin). — Élection de Gilles Reynaud et de Guillaume Rapet comme jurats, et de Chevallier et de Guillaume Rivereau pour l'office de maire. Mission à deux jurats d'aller à Bordeaux faire confirmer l'élection du s[r] Chevallier, maire sortant de charge (8 août). — Prestation de serment par Chevallier, dont l'élection a été confirmée (11 août). — Confection d'un grand livre pour y enregistrer tous les privilèges et titres de la ville. Remboursement de 108 s. t. au maire pour les frais de séjour du grand sénéchal et de deux de ses conseillers venus à Bourg « pour la faction du procès des capitaines et soldatz qui sont estés prins et tués en la parroisse de Thauriac » (24 août). — Enregistrement d'actes « pour esclarcir l'afaire, prinse et desfaite des capitaines et soldatz de Monsieur le viscomte d'Aubeterre, qui estoint logés en la terre de Bourg, conduitz par Monsieur Senssenat, et pour la descharge de ceux qui estoint aud. conflit qui fut fait, à cause des infiniz maux qu'ilz faisoint, le sésiesme d'aoust dud. jour de dimanche, environ les six heures du soir, en la parroisse de Thauriac et au villaige de Monforton, où estoint logés les capitaines Labrousse et Lestan ». Teneur d'arrêts du Parlement, lettre missive, commission et quittance (4 septembre). — Établissement de la couverture de la halle (13 septembre). — Délibération portant que « la tour rompue sera racoutrée pour y faire une guarite votée de pières en forme de four, ainsin qu'il a esté divisé par ung m[e] architecte ». Défense aux habitants de vendre du vin en taverne « sans mètre bouchon à leur porte, pour obvier aux abuz qui se y peuvent coummettre » (18 octobre). — Lettres de provision de l'office de syndic « de la frérie Nostre-Dame des Clers », accordées par les jurats à Jean Peychauld (29 octobre). — Autorisation au fermier du droit de « quartonnaige » de visiter les caves, chais, etc., de ceux qui vendent du vin en détail, pour percevoir led. droit, qui consiste à prélever six pots de vin par barrique ou l'équivalent en argent (4 novembre). — Constructions diverses pour la défense de la ville : établissement d'un escalier « qui prendra de dessus la muraille, d'ung bout, et, de l'autre bout, yra respondre dans la tour de la Flory pour y passer les rondes » ; mandat au maire de faire « hausser et racoutrer la muraille qui est près lad. tour de la Flory et racoutrer les courtines et endroitz qu'il sera requis, despuis lad. tour de la Flory jusques à l'Abaye, comme aussy il fera hausser le ravellin du Grand Portal, pour et aux fins qu'il soit hors d'escallade ». Mandement du grand sénéchal enjoignant de faire « massonner la porte de la Retraite, ensemble la porte du jardin bas de M. de Lanssac » (25 novembre). — Mention de « la surprinse que les ennemis du Roy ont voullu faire sur la présente ville despuis mardy dernier » (12 décembre). — Demande de 24 mousquets aux jurats de Bordeaux. Dépense de 30 s. t. donnés à un homme « qu'on a envoyé vers Challés, Montguion et autres lieux de la Xaintonge, pour savoir au vray où sont les troupes des Huguenotz » (17 décembre). — Dépense pour chercher un soldat de la garnison de Libourne « qui estoit tesmoing touchant la trahison qu'ont voullu faire aulcuns en ceste ville » (8 janvier 1588). — Enregistrement d'un arrêt du Parlement relatif aux gens de guerre (19 janvier). — Lecture d'une lettre du gouverneur de Talmont, annonçant que cette ville a été surprise par les ennemis du Roi; envoi d'un gabarrier à Talmont pour s'informer à ce sujet (31 janvier). — Réception de Guillaume Bacon de S[t]-Laurent en qualité de bourgeois (9 mars). — Délibération relative à la construction d'une guérite au « Grand Portal » ; au refus fait par des habitants de « bailler leur logis pour M[r] le grand sénéchal » ; à diverses sommes payées à des messagers portant la nouvelle que les ennemis voulaient surprendre la ville; à des envois de vin faits au grand sénéchal et à son fils, qui sont venus en la présente ville (5 mai). — Paiement de 40 s. à des charpentiers qui ont monté « quelques pièces de canon sur rouhe » (21 mai). — Décision portant qu'une quête sera faite en ville en faveur de l'hôpital, où il y a « fort peu de meubles, mesmes du linge » (27 juin). — Imposition de 120 l. t. pour le paiement de trois barils de poudre; achat d'une « grande chaudière pour faire bouillir l'eaue à faire de la pouldre » ; présent de vin à M. de Lajarte, qui est venu visiter la ville (5 août). — Prorogation pour deux ans des pouvoirs de Gervais Eyquem, jurat, et élection de Guillaume Chardavoine comme jurat (8 août). — Défense de « bailler ne prester mesures aux marénaux ne à autres pour vendre ne troquer leur scel à la foire du scel, ains au contraire sy lesd. marénaux en veullent, se retireront par devers led. jurat Eyquem, qui les distribuera et en prendra le sallaire acoustumé, qui est rendre la mesure plaine du scel ou trois sols ». Défense « de jurer le nom de Dieu » à peine du fouet (29 août). — Paiement à des hommes qui sont allés dans la juridiction d'Ambès pour « quérir de la cendre à faire de la pouldre en la présent ville ». Dépense de 5 l. 14 s. 6 d., payés « tant pour le bour-

reau qui est venu en la présent ville pendre ung espion que pour celluy qui l'a despendu et enterré »; autre dépense de 24 l. 2 s. pour « l'atellié à faire de la pouldre » (10 octobre). — Envoi de délégués à Bordeaux pour saluer le maréchal de Matignon, lui présenter les doléances de la ville et obtenir de lui l'exemption de la contribution pour la garnison de Libourne (23 octobre). — Achat de « quatre petites cloches de métal pour mètre aux corps de guarde » (13 novembre). — Dépense pour un messager de Libourne, envoyé pour informer des desseins des ennemis (21 décembre). — Dépense pour avoir informé M. le Maréchal de ce qui s'était passé lors de la dernière attaque des ennemis, le 23 janvier (2 février 1589). — Frais divers occasionnés par des messagers qui apportent des nouvelles des ennemis, et par l'exécution et condamnation d'un individu « trouvé coupable de la trahison de ceste ville » (23 février). — Élection de Guillaume Reynaud et de Gilles de Laroque comme jurats, et de Louis Dumeyniou et d'Arnaud de Momas pour l'office de maire. Délégation de deux jurats pour faire confirmer l'élection dud. Dumeyniou par le sénéchal (8 août). — Prestation de serment par Louis Dumeyniou, dont l'élection a été confirmée (13 août). — Information donnée aux jurats « que le s^r de Tayac, aveq une filladière et de soldatz, ont prins prisonnier ung gentilhome et l'ont menné à Tuilhac, où est sa compagnie logée, et fut fait led. emprisonnement... ung peu par dessus le Beg, et le dessendirent à La Ruilhe » (24 septembre). — Autorisation d'entrer en ville accordée, à cause de son repentir, à un homme qui avait porté les armes « pour ceux de la Ligue contre le service du Roy » (25 décembre).

E suppl. 2348. — BB. 3. (Registre.) — In-4°, 259 et 4 feuillets.

1603-1622. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Élection de Robert Colomb et de Nicolas Chesy comme jurats, et de Charles-Jean Delabadie et de Pierre Eymard pour l'office de maire. Délégation de deux jurats à Bordeaux pour faire confirmer l'élection dud. Delabadie (8 août 1603). — Prestation de serment par Pierre Eymard, dont l'élection a été confirmée par des arrêts du Parlement en date des 6 et 17 septembre (21 septembre). — Conflit de préséance entre le maire et le s^r Delabadie, lieutenant du s^r de Tilladet en la capitainerie de lad. ville (1er novembre). — Réception de Jean de Rotondy, régent, et de Guillaume Mesville, chirurgien, en qualité de bourgeois (5 août 1605). — Élection d'Arnaud Delaborde et de Jacques Granier comme jurats, et de Louis Dumeyniou et de Gervais Eyquem pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Louis Dumeyniou, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (10 août). — Interdiction aux « passagiers » d'aller à Bordeaux ou d'en revenir à cause de la contagion (27 août). — Mention « de la cheuste de Monseigneur le Mareschal et de son indisposition » (6 septembre). — Requête des religieux de l'Abbaye contre ceux de la R. P. R., qui tiennent des assemblées publiques en ville pour le fait de leur religion. Décision portant qu'on demandera des instructions à ce sujet à M. le Maréchal, qui est présentement à Libourne (30 septembre). — Remontrance aux « passagiers » concernant leurs bateaux, qui sont trop grands; autorisation de tenir le « passaige » accordée seulement à ceux qui auront des bateaux de 7 à 8 tonneaux (18 novembre). — Élection du s^r Peychaud comme jurat, en remplacement du s^r Laborde, décédé (5 août 1606). — Élection de Louis Chevallier et d'Antoine Paul comme jurats (8 août). — Mise aux enchères de bois provenant des douves de la ville (17 février 1607). — Élection d'Étienne de Cabanes et de Pierre Leportier comme jurats, et de Louis Dumeyniou, maire sortant de charge, et de Gervais Eyquem, pour l'office de maire. Délégation de deux jurats pour faire confirmer l'élection dud. Dumeyniou par le sénéchal (8 août). — Prestation de serment par Dumeyniou, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Prestation de serment par Louis de Laroque, procureur d'office de la ville (29 septembre). — Délibération relative aux courtiers que le Roi veut établir dans la ville (6 novembre). — Élection de Jean Duvergés et de David Chety comme jurats (8 août 1608). — Rapport des délégués envoyés à Bordeaux pour recevoir avis des jurats de Bordeaux au sujet des offices de courtiers; ces derniers « veullent prendre et ont jà exigé trente sols par tonneau de vin, ores qu'il ne soit vendu ny chargé par l'entremise et ministère desd. corretiers », ce qui ferait plus de 6,000 écus par an qui retomberaient sur les propriétaires de vin dans la sénéchaussée de Guienne (7 mai 1609). — Assemblée d'habitants qui nomment un député, lequel, conjointement avec les députés de Bordeaux et ceux des filleules de lad. ville, présentera leurs doléances au Roi (21 mai). — Nomination de Jean de Bonnefont comme trésorier de la ville (23 juin). — Élection de Robert Colomb et de François Eymard comme jurats, et de Charles-Jean de Labadie et de Jean Eyquem pour l'office de maire, au choix du sénéchal (8 août). — Prestation de serment par Charles-Jean de Labadie, dont l'élection a été confirmée (23 août). — Taxe de la viande :

mouton et veau, 6 s.; bœuf, 4 s.; vache, 3 s.; porc, 4 s. (29 septembre). — Versement de diverses recettes entre les mains du trésorier de la ville (25 octobre). — Comptes de voyages à Bordeaux faits par Louis Delaroque, procureur d'office (2 février 1610). — Achat de 84 livres de plomb en table, à 2 s. la livre, pour la couverture de la cage de l'horloge (17 avril). — Délibération relative au transfert de l'hôpital, qui est sur le port, au lieu de St-Marias où est le collège; à l'échange de 29 journaux du « paduen » de Barbe contre une maison située devant le marché, pour y construire une maison de ville, lequel échange n'étant pas approuvé par les habitants de la « terre », un procès s'en est suivi. Avis favorable à l'agrandissement de l'église St-Girons, « atendu qu'elle est trop petite et fort mal coummode et que au premier jour on doit avoir ung architecte pour savoir de luy de quel cousté il fauldra l'agrandir » (23 avril). — Nouvelle de la mort du Roi qui a été tué d'un coup de couteau. Mesures de précaution prises pour rester sous l'obéissance du Roi: réfection des trois ponts-levis qui sont aux portes de la ville, « atendu que ceux qui sont sont tous rompuz et ne peuvent se lever ne fermer » (24 mai). — Nouvelle de l'arrivée de Mgr de Roquelaure, gouverneur et lieutenant pour le Roi en Guienne, dans la ville de Blaye. Décision portant « qu'il sera équipé trois pataches armées d'arquebuziers et pièces de fonte et guarnies de batelliers aveq le plus beau équipaige qu'il sera possible pour, aveq lesd. srs maire et juratz et le plus grand nombre de bourgois, se transporter en lad. ville de Blaïe dès demain faire la révérance aud. seigneur de Roquelaure et le conduire en la ville de Bourdeaux » (5 juin). — Ordre aux bourgeois de communiquer aux jurats les lettres de bourgeoisie qui ont été accordées à eux ou à leurs auteurs (4 juillet). — Élection de Daniel Paul et de Jean Vausselles comme jurats (8 août). — Envoi d'un délégué par devers le Roi pour obtenir confirmation des privilèges de la ville, la marque du vin et l'extinction de la gabelle ou tout au moins la franchise pour les foires au sel (21 septembre). — Délibération portant qu'on ira chercher au Bec M. de Roquelaure qui s'en va en Cour et qu'on le conduira jusqu'à Blaye. Trente bourgeois à cheval et en armes accompagneront le maire pour aller chercher led. M. de Roquelaure à Étauliers et « le conduire tant qu'il luy plaira » (3 novembre). — Mention de l'attentat que méditent ceux de la R. P. R. sur la ville et sa citadelle (9 janvier 1611). — Élection de Raimond Carteau et de Pierre Leportier comme jurats et de Charles-Jean de Labadie, maire sortant de charge, et de Guillaume Chardavoine pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Charles-Jean de Labadie, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (29 septembre). — Établissement de gardes de jour et de nuit, en prévision d'une entreprise de ceux de la R. P. R. sur la ville (5 décembre). — Assemblée des habitants dans la chapelle St-Jean « joignant l'hospital »; proposition des jurats de diminuer les gardes qui se font en la présente ville à cause des frais qu'elles nécessitent; décision portant qu'on donnera 36 l. t. au lieutenant du seigneur de Tilladet à la citadelle, lequel entretiendra 6 soldats pendant la nuit seulement, « pour fortifier la guarde qui est en lad. citadelle, qui n'est que de quinze hommes seullement, que le Roy y entretient » (30 janvier 1612). — Nomination de Denis de Marias en qualité de trésorier de l'hôpital (9 avril). — Élection d'Élie Delaborde et de Denis de Marias comme jurats (8 août). — Nomination d'Arnaud Granier comme trésorier de l'hôpital (8 août). — Information donnée à M. de Roquelaure d'une entreprise que les ennemis du Roi projettent contre la ville (14 novembre). — Élection de Louis Chevallier et de Pierre Reynaut comme jurats et de Charles-Jean de Labadie et de Jean Eyquem pour l'office de maire (8 août 1613). — Prestation de serment par Charles-Jean de Labadie, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (10 août). — Élection de Jean Dubergés et de Jean Oriol comme jurats (8 août 1614). — Envoi de délégués aux États qui doivent se tenir à Bordeaux (7 septembre). — Dépense pour « les tembours et pifres qui estoint ycy lorsque Monseigneur de Roquelaure vint en la présente ville » (28 septembre). — Conflit de préséance entre les jurats et le procureur du Roi (26 janvier 1615). — Élection de David Chéty et d'Arnaud Granier comme jurats et de Pierre Eymard et de Jean Eyquem pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Pierre Eymard, dont l'élection a été confirmée (16 août). — Reçu délivré aux jurats par Antoine de Foullarton, écuyer, sieur de Chaumon, et par Alexandre Cheysné, sieur de Beaubourg, « deulx des 25 gentilhommes des guardes escoussois du corps de Sa Majesté », de 60 l. t., « pour le présent qu'ilz nous ont faict lorsque par le commandement du Roy nous leur avons rendeu leurs clefz des portes de lad. ville de Bourg, qu'ilz présentèrent le jour d'hier à Sa Majesté, lors de son entrée en lad. ville » (7 octobre). — Don de 2 pistoles d'or aux valets de pied du Roi et de 2 autres pistoles aux valets de pied de la Reine mère, à l'occasion de la remise desd. clefs et suivant avis du cardinal de Sourdis (7 octobre). — Délibération relative à Jean Delaborde, « docteur régent », qui

demande à quitter la ville (24 octobre). — Délibération relative aux bateliers qui font le service entre Bourg et Bordeaux (28 mai 1616). — Attribution de gages à Jean Rotondy, docteur régent (6 août). — Réception de bourgeois (28 mai). — Élection de Raimond Carteau et de Denis de Marias comme jurats (8 août). — Mention du « don faict par Monseigneur le cardinal aulx vierges St-Ursulle de la présente ville, de la plasse vulguairement appellée l'esglize St-Martin, au-devant la porte de la Fontainne » (4 décembre). — Paiement de 200 l. pour la confirmation des privilèges de la ville (22 avril 1617). — Élection de Pierre Reynaut et de Jean Chardavoyne comme jurats et de François Eymard et de Pierre Eymard pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par François Eymard, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal. Copie d'un arrêt rendu par la Grand' Chambre, le 28 août, concernant certaines irrégularités commises pendant les dernières élections (18 septembre). — Mention du décès de François Eymard, maire (8 novembre). — Élection de Georges Debernardy, docteur en médecine, et de Jean Duvergés, pour l'office de maire au choix du sénéchal (29 novembre). — Prestation de serment par Georges de Bernardy, dont l'élection a été confirmée (3 décembre). — Délibération relative à un jurat qui faisait décharger sur le port du vin provenant de la juridiction de Blaye (4 janvier 1618). — Achat de chandelles de cire blanche pour la fête de la Chandeleur, et de drap rouge et bleu pour les manteaux et habits des sergents de ville (14 janvier). — Délibération relative aux charges des sacristains; mention de la sonnerie des cloches « lors et quand on va aux processions et à celles quy passent pour aler à Nostre-Dame de Montuzet » (14 janvier). — Réparation d'une brèche existant dans les murs « près et joignant le corps de garde quy est à la grand'porte de lad. ville et la tour de Lidone » (20 mai). — Mandat à l'abbé de St-Vincent de Bourg, qui se rend à Paris, de poursuivre au nom des jurats le procès survenu entre ces derniers et le sr de Fontenay concernant « la foire du scel et franchise d'icelle ». Remise de 6 pistoles d'or valant 7 l. 6 s. pièce aud. abbé pour subvenir aux frais dud. procès (15 juin). — Délégation envoyée à St-André au-devant du duc Du Maine (27 juillet). — Élection de Guillaume Colomb et de Louis Gris comme jurats (8 août). — Frais du banquet de la jurade, le jour de la fête de st Mommolin : 185 l. 11 s. (22 août). — Délibération relative à la réception du duc de Mayenne (23 août). — Délégation du maire et d'un jurat vers MM. les Élus de Guienne, au sujet des tailles et impositions qui doivent être levées sur la ville et banlieue. Mention de certains présents faits auxd. Élus, « aux fins de ce ressouvenir de la pouvretté des bourgeois et habitans de lad. ville et banliefve » (10 janvier 1619). — Réparation aux murs qui sont au bout de la rue de Palleson (20 avril). — Élection de Pierre Leportier et de Jean Oriol comme jurats et de Georges de Bernardy, maire sortant de charge, et de Guillaume Chardavoyne pour l'office de maire au choix du sénéchal (8 août). — Assemblée élisant Jacques David comme jurat à la place de Jean Oriol, dont l'élection a été cassée par un arrêt du Parlement; Antoine de Rivette à la place de Guillaume Chardavoyne, dont l'élection a été également cassée, et Bertrand Rappet pour l'office de maire (27 novembre). — Prestation de serment par Bertrand Rappet, dont l'élection a été confirmée (8 décembre). — Ordre de retirer de chez l'ancien maire le coffre où sont les titres de la ville, le drapeau, trois mousquets et deux arquebuses (30 décembre). — Bail à cens de certaines places publiques situées sur le port, l'argent qui en proviendra devant être employé aux réparations des murs (10 février 1620). — Mention d'une réparation à la voûte du clocher de l'église St-Girons (16 février). — Conflit de préséance entre les maire et jurats et le sr de Labarre, lieutenant de M. de Lanssac, gouverneur de la ville (7 juin). — Remboursement d'une somme de 22 l. pour le carrelage de l'église St-Girons (3 juillet). — Élection d'Isaac de Fulcier, écuyer, sr de Ste-Lause, et de Guillaume de Lafargue comme jurats (8 août). — Délibération enjoignant aux habitants « de prendre les armes pour entrer en guarde », à cause des bruits de guerre (9 août). — Longue délibération relative à un don de 120 journaux de terre donnés par le Roi au seigneur de Lanssac dans la palu de Barbe (4 septembre). — Délégation envoyée à Blaye pour voir le Roi et l'assurer de la fidélité de la ville (16 septembre). — Copie d'une ordonnance du duc de Mayenne interdisant aux habitants « d'aller de nuict aveq armes deffendues », donnant droit de préséance au maire sur le lieutenant de M. de Lanssac dans les assemblées, etc. (14 novembre). — Paiement de 24 l. au prédicateur de l'Avent, en plus de la quête qui a été faite pour lui. Injonction au prévôt de la ville de faire proclamer les rentes et redevances dues au Roi pour le « paduen » de Barbe et qui consistent en 2 d. t. par chaque feu (1er décembre). — Injonction à Jacques David d'assister régulièrement aux séances de la jurade à peine de 100 l. d'amende (2 janvier 1621). — Délibération relative aux réparations à faire aux chemins de banlieue et même au « terrier et grand chemin apellé *le Grand Peypic,* comme le plus

important, et lequel est grandement rude, raboteus et inaxcessible » aux piétons et cavaliers (2 janvier). — Délibération concernant les ennemis du Roi qui veulent « troubler l'Estat » (13 janvier). — Dépense pour pavage devant le Grand Portail (9 mars). — Délibération relative à la démission du gouvernement de la ville de Bourg consentie par le seigneur de Lanssac en faveur du seigneur de Luxembourg (6 avril). — Délibération relative à la réponse que l'on doit adresser à Mgr de Luxembourg pour l'assurer de la soumission de la ville (7 avril). — Attribution de 200 l. au maire et à un jurat pour aller à Paris entretenir Mgr de Luxembourg des affaires de la ville (14 avril). — Dépense pour le pavage du port (15 mai). — Envoi de délégués vers M. de Luxembourg qui vient d'arriver à Blaye (4 juillet). — Délibération relative à l'arrivée à Blaye de la Reine et de Monsieur, frère du Roi, qui doivent venir en la présente ville. Envoi de délégués pour leur « faire la révérance et offre de la bonne vollonté de tout le corps et comunaulté de lad. ville au très humble service de Sa Magesté..... Et le lendemain, lad. Reyne et Monsieur sont arrivés en lad. ville sur les cinq heures du soir, accompaignés de plusieurs seigneurs et dames ». Lettres de bourgeoisie accordées à Richard de Jarrige, procureur au Parlement, à charge de venir habiter la ville (8 juillet). — Paiement de 5 l. pour les deux petits ponts de la Grande Porte et de la porte de la Fontaine, et dépense pour les mariniers qui ont porté la procession à Montuzet (9 juillet). — Réception de Pierre Robert, notaire royal à Pugnac, en qualité de bourgeois, à condition de venir résider dans la ville ou la banlieue (7 août). — Élection de Jean Oriol et Pierre Dollive en qualité de jurats, et de Georges de Bernardy et de Louis Chevallier pour l'office de maire au choix du sénéchal (8 août). — Prestation de serment par Georges de Bernardy, dont l'élection a été confirmée (11 août). — Nomination d'officiers pour les compagnies de la ville (1er décembre). — Condamnation d'un boulanger dont le pain n'avait pas le poids requis (28 janvier 1622). — Paiement de 90 l. t. à Jean de Rotundy, régent, pour ses gages d'une année (18 avril). — Envoi de délégués pour saluer le Roi à Libourne et lui remontrer au nom des jurats « le contenu de leurs privillièges et comme quoy ilz sont esté troublés et viollantés par le sieur de Beaulaigue, lieutenant de Monsieur de Luxembourg en la citadelle de lad. ville » (18 mai). — Formules des serments qui doivent être prononcés : par les maire et jurats avant l'élection des deux nouveaux jurats; par les deux jurats élus; par le maire élu, le jour de St-Laurent. « Instruction à Messieurs les maire et juratz de la ville de Bourg pour ce ressouvenir à l'honneur qu'on doibt à Jésus-Christ chascune année » : le 16 août, procession générale autour de la ville, sans livrée; le 31 août, jour du « sacre » de l'église St-Girons, on va à l'offrande, sans livrée; le 29 septembre, on procède à l'afferme des revenus de la ville, en livrée; le jour de la Toussaint, « les juratz, procureur et clerc de ville vont à la maison de Monsieur le Maire, et tous ensemble partant pour aler à l'esglise pour ouyr la saincte messe aveq leurs livrées et les sergentz de la ville aveq leurs halebardes, et doibvent aler à l'offrande »; la veille de la Nativité, les maire, jurats, procureur et clerc de ville « doibvent faire leurs pasques à la messe de minuit ou le lendemain et vont à l'offrande, sans livrée »; le jour de la fête de st Fabien et de st Sébastien, procession générale autour de la ville; le jour des Cendres, les jurats vont à la messe et reçoivent les cendres; le jour des Rameaux, les jurats vont à la messe avec un rameau à la main, et après la messe ils vont « au marché entendre la parolle de Dieu et à la fin du sermon vont rendre grâces à Dieu, à l'esglize »; le Jeudi-Saint, ils doivent faire leurs pâques et « après le disnée gaigner les pardons et rendre grasses à Dieu »; le jour de st Marc, procession générale à Ste-Barbe; pour les Rogations, procession à St-Michel; le lendemain, à La Libarde et le surlendemain, à Camillas; le jour de l'Ascension, procession autour de la ville; le mardi après la Pentecôte, procession « par eau » à Notre-Dame de Montuzet; le jour de la Fête-Dieu, « procession générallle aux carreffours accoustumés de la ville, suyvant la Saincte Chappelle ou est le précyeux corps de Nostre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ »; le jour de l'octave de la Fête-Dieu, les jurats assistent à la grand'messe et ensuite « prènent leurs livrées et vont après la chappelle où le précieux corps de Nostre Seigneur, aux rhues accoustumées »; le 23 juin, les « juratz, procureur et clerc vont treuver led. sieur maire après souppé et tous ensemble, partant avec leurs livrées, au-devant d'eux lesd. sergents, pour aller à l'esglize, sortent en procession, vont au-devant la plasse publicque et led. sieur maire doibt mettre le feu de mond. sieur Jean, et le clerc de lad. ville baille aud. sieur maire la torche pour allumer led. feu; ilz font trois tours aux environs et en apprès vont rendre grâces à Dieu à l'esglize » (1617).

E suppl. 2349. — BB. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 289 feuillets.

1620-1646. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Élection de François Gaston et de

Jean de Bonnefon, comme jurats (8 août 1630). — Délibération portant qu'on informera le duc de Luxembourg des dernières élections et qu'on le félicitera de la naissance de son fils. Demande de remboursement d'une somme payée pour « porter nombre de soldactz de Royan à Bourdaulx », par ordre du duc d'Épernon, lad. somme devant être employée au pavage du chemin de « Rhieu Eymond » et au « Moulin Rompeu » (28 août). — Élection de Guillaume Chéty comme jurat à la place de Jean de Bonnefon, décédé (10 janvier 1631). — Délibération enjoignant à un marchand, qui vient d'arriver dans le port, de vendre son blé par boisseau, demi-boisseau, mesure et demi-mesure et non en gros, et ce à raison de 18 l. le boisseau. Achat aud. marchand d'une barrique de fèves qu'on distribuera aux pauvres (28 janvier). — Assemblée d'habitants qui décide de louer une maison à côté de l'hôpital pour y loger les malades; il y a dans l'hôpital « quantitté de pauvres mandians quy s'y retirent et logent beaucoupt plus grand que n'est led. hospital sufizant pour les loger, estant contrainctz la plus part desdictz pauvres demurer la nuict par les rhues à faulte de pouvoir autrement placé aud. hospital, mesmes beaucoup de mallades, estant desjà icelluy hospital occupé de mallades mandians au nombre de 35 ou 40 gissantz au lict parmy ceux quy sont en santé, ce quy les incomode grandement et pourroit aporter quelque infection, s'il n'y estoit prontement pourveu » (9 mars). — Tarif imposé au sacristain pour les enterrements. Tarif du pain établi à raison de 24 l. le boisseau, suivant la nouvelle table de Bordeaux (3 avril). — Délibération relative à la vente du blé d'un navire flamand qui allait à Bordeaux et qu'on a fait venir à Bourg, l'ayant vu à l'ancre au Bec-d'Ambès (12 avril). — Nouvelle de la diminution du prix du blé et des fèves à Bordeaux, à cause des grandes quantités qui sont arrivées de Flandre et de Bretagne (13 avril). — Délibération relative à l'insuffisance du cimetière de l'église St-Girons, qui est encombré par suite des décès des pauvres mourant de faim et de misère; le sacristain est obligé de mettre 4 et 5 corps dans la même fosse. Il est décidé que l'on établira un nouveau cimetière hors ville, dans un terrain appartenant à la communauté (14 avril). — Mention des cérémonies de la bénédiction du nouveau cimetière (22 avril). — Mention du décès de Jean Eyquem, maire; cérémonie des obsèques (15-17 avril). — Mandat à des individus d'ensevelir les pauvres qui décèdent à l'hôpital et de faire retirer tous les soirs « les pauvres mandians par ville, pour leur empécher de crier la nuict par les rhues, troublant grandement les mallades, dont il y a quantité à présent, en leur repos, et pour obvier aussy que lesdictz pauvres ne se puissent cacher dans les maisons pour y desrober, comme quelques ungs ont desjà faict » (22 avril). — Délibération portant que les médecins et chirurgiens de la ville seront mandés pour savoir d'eux si parmi leurs malades il n'y en a pas qui présentent des symptômes « de pestilence et contagion » (22 avril). — Délibération relative aux boulangers qui ont manqué de pain contrairement à leurs engagements (25 avril). — Envoi d'un délégué à Bordeaux pour obtenir « la permission de sortie dud. Bourdeaulx et aporter ycy jusques au nombre de 500 boisseaulx de bled, fromand et febves, pour y estre vandeu et distribué au publicq au mesme prix qu'il vault à Bourdeaulx..., le tout pour le sollagement du pauvre peuple quy est grandement incomodé la présant année à cause de la grand disette et du grand prix du bled » (19 mai). — Mention d'une lettre d'un jurat actuellement à Paris pour obtenir « le razement de la cytadelle de la présant ville », annonçant qu'il est préférable d'attendre une occasion plus favorable pour obtenir led. rasement. Envoi de lettres au duc d'Épernon, « quy est à présant en sa maison de Plassac » (10 juillet). — Assemblée d'habitants dans la chapelle de St-Jacques : on décide de faire revenir le jurat qui est à Paris depuis 7 mois pour obtenir l'autorisation de démolir la citadelle (12 juillet). — Mention de la translation à Bourg des bureaux des Trésoriers de France, « à cause du mal contagieux quy augmante à Bourdeaulx » (29 juillet). — Ordre à des chirurgiens d'examiner le corps d'une femme décédée, « à laquelle y avoict esté recogneu quelques cherbons pestilentiel à ung bras ». La contagion étant constatée, l'inhumation est ordonnée, les gens qui avaient approché la défunte sont envoyés dans des huttes hors ville et les voisins, enfermés dans leurs maisons. Certaines personnes ayant mis en doute la nature du mal dont lad. femme était morte, les jurats font déterrer le corps et le font examiner à nouveau par Georges de Bernardy et Jean Dubois-Tournon, docteurs en médecine, qui confirment le premier diagnostic (2 août). — Délibération concernant l'arrêt du conseil d'État qui a été obtenu pour la démolition de la citadelle (4 août). — Élection de Robert de Lafargue et de Pierre Dubreuilh comme jurats et de Pierre Reynault et d'Arnaud de Larocque pour l'office de maire (13 août). — Prestation de serment par Arnaud de Larocque. dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (20 août). — Défense aux hôteliers de tolérer dans leurs maisons les jeux de dés, cartes, etc., ou de donner à boire et à manger pendant

les offices divins; autres mesures de police (23 août). — Envoi de délégués à Bordeaux pour saluer « M. Daiguesceaux », premier président, qui vient de faire son entrée aud. Bordeaux (8 janvier 1632). — Autres délégués envoyés pour saluer M. d'Épernon, qui vient d'arriver en sa maison de Cadillac (1er février). — Élection d'Antoine Aymard comme jurat à la place de Pierre Dubreuilh, décédé (4 avril). — Délibération relative au carrelage de l'église St-Girons (12 avril). — Décision portant que requête sera adressée aux vicaires généraux en vue de l'établissement dans la ville de « la frairie du Sainct Rozaire de la Vierge », à laquelle sera affecté l'autel de Notre-Dame (17 avril). — Délibération portant qu'on écrira à l'abbé de Bourg concernant le service divin, qui est « grandement descheu, tant à faute d'ecléziastiques que d'ornementz convenables » (19 avril). — Règlement concernant les marchandes de poissons (19 avril). — Condamnation d'une femme à 3 l. d'amende pour avoir fait du pain sans permission (20 avril). — Constatation de la diminution du commerce, qui est attribuée au mauvais état des chemins royaux et au manque de serviabilité des bateliers qui vont de Bourg à Bordeaux, ce qui éloigne de la ville les marchands étrangers (24 mai). — Tarif du pain établi à raison de 6 l. le boisseau (27 mai). — Élection d'Élie Delaborde et de Jean Coullomb comme jurats (8 août). — Délégation envoyée vers le duc d'Épernon au sujet de la nomination du sieur Darnoul au gouvernement de la ville et au sujet de la venue à Bordeaux de la Reine et du cardinal de Richelieu (sans date). — Mention d'une députation envoyée pour saluer la Reine et lui présenter les devoirs de la ville (sans date). — Copie des lettres de provision nommant à la place de son père décédé le sr de Luxembourg fils, pour le gouvernement de la ville, et chargeant le sieur Darnoul d'exercer ces fonctions pendant le bas âge dud. de Luxembourg (11 juin). — Mention d'une somme de 60 l. due annuellement au chapelain de la chapelle St-Marias, fondée en l'église St-Girons (13 décembre). — Mention d'une tentative d'assassinat commise pendant un bal par des soldats de la citadelle contre le maire et un jurat (3 février 1633). — Taxe de la viande : bœuf, 4 s. 8 d.; mouton, 7 s.; veau, 8 s., « sauf les longes », qui seront vendues « à l'œuil » (26 mars). — Copie d'un requête des jurats au duc d'Épernon, en vue d'obtenir du gouverneur de la citadelle les clefs de la ville, qu'il détient contrairement aux privilèges de lad. ville, l'exemption des corvées exigées des habitants par led. gouverneur et l'exemption de l'arrêt du « bateau de passage » devant la citadelle. Ordonnance du duc d'Épernon donnant satisfaction aux jurats (2 mai). — Remise des clefs de la ville aux jurats (8 mai). — Rapport en présence des habitants concernant la visite faite au duc d'Épernon par le maire et deux jurats; mention de l'intention du duc « de venir en la présent ville y faire son entrée comme gouverneur de Guyenne » (2 juin). — Récit détaillé de l'arrivée du duc d'Épernon (9 juin). — Réconciliation entre les maire et jurats et le gouverneur de la ville (4 juillet). — Élection de Pierre Dubreuilh, docteur en médecine, et de Louis Hérault comme jurats, et de Pierre Reynaud et d'Antoine de Ribette pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Antoine de Ribette, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (14 août). — Taxe du pain à raison de 4 l. 10 s. le boisseau de Bordeaux (20 août). — Délégation envoyée à Bordeaux pour s'informer auprès des jurats des honneurs que l'on doit rendre à l'archevêque, qui doit venir prochainement à Bourg (11 mai 1634). — Copie d'une lettre du cardinal de Sourdis, annonçant son arrivée pour le lundi suivant (11 mai) — Délégation envoyée vers l'archevêque, qui est à Blaye, et achat à Bordeaux des « choses nécessaires pour faire un daiz pour présenter audict... archevesque » (12 mai). — Délibération relative à la réception de l'archevêque (12 mai). — Élection de Jean Vauzele et de Pierre Leportier comme jurats (8 août). — Copie d'une ordonnance du duc d'Épernon concernant la garde des clefs de la ville (24 novembre). — Ordre au trésorier de la ville de faire payer tous les tenanciers et emphytéotes de la maison commune (14 avril 1635). — Contestation entre les maire et jurats, lesquels ont droit de justice politique et criminelle sur la banlieue, et le procureur du Roi, concernant la connaissance d'un délit de rupture de croix commis peu avant dans la banlieue (22 avril). — Délégation du procureur syndic à Libourne, où siège la Cour des Aides, pour faire opposition à la vérification de l'édit du Roi concernant les offices de courtiers, et ce en vertu des privilèges concédés à la ville en 1559 (31 mai). — Délégation envoyée à Libourne pour savoir des jurats de cette ville s'il convient de faire opposition à certain droit de fouage que les Élus de Guienne veulent lever sur les personnes inscrites aux rôles des tailles (5 juin). — Mention du « désordre arrivé en la ville de Bourdeaux par la populace, pour empêcher la lepvée de certains droicts » (16 juin). — Création de quatre compagnies et nomination d'officiers pour la garde de la ville (19 juin). — Réception d'un individu en qualité de bourgeois, à la charge par lui de fournir à la ville quatre mousquets (2 août). — Élection de Raimond de Baleret, notaire

royal, et de Louis Dabadie comme jurats (8 août). — Élection d'Antoine de Ribette et de Pierre Reynaud pour l'office de maire (11 août). — Prestation de serment par Pierre Reynaud, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (12 août). — Élection des procureur-syndic et clerc de ville (12 août). — Opposition à la construction d'une maison sur la voûte de la fontaine de la ville (19 novembre). — Mention de la réception faite aux délégués de la ville par le duc d'Épernon, lequel ne voulut les entendre, « disant qu'ilz estoient des séditieux et rebelles au service du Roy », pour n'avoir pas voulu répartir la plus grande partie des tailles l'année précédente, etc. (28 avril 1636). — Ordre aux cotisateurs de lever sur le peuple les deniers dus pour l'année précédente et pour l'année courante, « aux fins d'esviter les chastimens desquelz nous sommes menassés par ledict seigneur d'Espernon et autres plus grandz que nous pourrions encourir » (29 avril). — Demande aux Élus de Guienne de faire constater les ravages causés par la grêle dans la ville et la banlieue (21 mai). — Mandat à Pierre Robert, notaire à Pugnac, de recevoir les attestations de personnes non intéressées qui seront chargées de constater les dégâts occasionnés par la grêle, et d'adresser lesd. attestations aux Élus de Guienne (25 mai). — Délibération relative aux mesures à prendre pour préserver la ville de la maladie contagieuse qui règne à Bordeaux (20 juillet). — Réception de Jean Souef, chirurgien, en qualité de bourgeois. Teneur des lettres de bourgeoisie qui lui sont accordées (25-30 juillet). — Élection de Pierre Dolive et de Charles Marias comme jurats. Intervention du procureur syndic, qui fait valoir la nullité de l'élection de Jean Chardavoyne, nommé tout d'abord, comme étant le gendre d'un jurat en fonction; autre protestation du procureur syndic contre l'élection de Charles Marias, neveu d'un jurat en fonction, lequel Marias est toutefois maintenu jurat comme étant seulement le neveu de la défunte femme dud. jurat (8 août). — Mention d'une lettre du duc d'Épernon, dans laquelle il demande le nombre de soldats armés que la ville et la juridiction peuvent lui fournir pour résister à une attaque des Espagnols sur la province (10 octobre). — Offre au duc d'Épernon de 50 hommes armés provenant tant de la ville que de la juridiction (18 octobre). — Délégation vers le duc de La Valette, de présent à Blaye, et vers le duc de St-Simon, « gouverneur de Blaye, nouvellement arrivé en son gouvernement » (20-23 octobre). — Mention du voyage à Bayonne du sr Dabadie, jurat, qui était allé offrir les 50 soldats au duc d'Épernon (24 octobre). — Mise de la ville en état de défense, en conséquence de la nouvelle de « la dessente qu'on faict les Espaignolz à Sainct-Jehan-de-Luz et autres bourgz circonvoisins avecques une puissante armée » (7 novembre). — Délégation de deux jurats à « Sainct-Andrat » en Cubzaguais, vers la duchesse de La Valette, pour la saluer et « luy offrir des batteaux pour facillitter son passage au port de Cubzac » (7 juillet 1637). — Dépense de 4 l. pour les frais de voyage des jurats qui ont accompagné la duchesse de La Valette depuis « le bourg de Sainct-Andrat... jusques à La Bastide » (11 juillet). — Reddition de comptes par le trésorier de la ville (23 juillet). — Élection de Robert de Lafargue et de Nicolas Peychaud comme jurats et d'Arnaud de Laroque et de Robert Chardavoyne pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Arnaud de Laroque, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (17 août). — Taxe de la viande: bœuf et porc, 4 s.; mouton, 6 s. 4 d.; veau, 6 s. (19 septembre). — Prestation de serment par Jacques Daubedat, reçu maître boulanger (19 octobre). — Délégation vers MM. de la Cour des Aides « nouvèlement establie à Bourdeaux », pour leur souhaiter la bienvenue et les prier de modérer la taxe de 10,000 livres d'emprunt qui doit être levée cette année sur la ville (12 novembre). — Délibérations relatives au logement de trois compagnies du régiment de Serignan (18 décembre-23 décembre). — Élection de Louis Héraud et de Pierre Rappet comme jurats (8 août 1638). — Réception d'une lettre de M. de Martin, lieutenant général en Guienne, et du Prince, ordonnant d'envoyer 25 soldats pour faire le siège de Fontarabie (19 août). — Réduction de 10 hommes accordée après remontrance des jurats, sur les 25 hommes à envoyer au siège de Fontarabie; lesd. hommes sont armés « dix de mosquetz et cinq de picques, ensemble d'espées, bandolières, pouldre, balle et mesche », etc. (9 septembre). — Autorisation à un habitant « d'appuïer le toit de la maison qu'il a en la rhue St-Martin contre les murailhes de la présente ville, à la charge de pouvoir faire desmolir et séparer led. toit de lad. murailhe » en cas de nécessité (1er octobre). — Délibération portant qu'on écrira à M. de Mauroy, abbé de Bourg, pour l'inviter à avoir un prédicateur pendant l'octave de la Fête-Dieu et à faire célébrer le service divin avec solennité (4 octobre). — Élection de Jean Chardavoyne et de Jean de Gombaud comme jurats et d'Antoine de Ribette et de Robert Chardavoyne pour l'office de maire (12 septembre 1639). — Prestation de serment par Antoine de Ribette, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (21 septembre). — Délégation envoyée vers le duc de St-Simon, qui

vient d'arriver à Blaye (24 septembre). — Élection de Jean de Vauzelle à la place du s[r] Chardavoyne, décédé (6 décembre). — Délibération relative au logement de la moitié d'une compagnie de chevau-légers (3 février 1640). — Mention du logement du régiment de Ventadour dans la ville (8 août). — Élection de Pierre Dubreuilh et de Jean Artault comme jurats (août). — *Te Deum* à l'occasion de la naissance du duc d'Anjou; procession autour de la ville (3-7 octobre). — Réception d'un régent à la place de Jean Rotundy (21 janvier 1641). — Élection d'Antoine Eymard et de Charles Gaston comme jurats et de Louis Dumeyniou et de Robert Chardavoyne pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Louis Dumeyniou, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (11 août). — Allocation de 90 l. de gages et de la jouissance du logement à Jacques Périer, docteur régent (3 octobre). — Logement dans la ville de six compagnies du régiment de Monthauzier, composées de 284 hommes qui viennent de S[t]-André en Cubzaguais (13 novembre). — Départ des compagnies, après requête des jurats pour obtenir l'exemption du logement des gens de guerre; trois vont à Macau et les trois autres dans la paroisse d'Ambarès (20 novembre). — Répartition entre les paroisses de la juridiction des frais occasionnés par les 6 compagnies pendant les 8 jours qu'elles ont séjourné à Bourg (24 novembre). — Délégation d'un jurat pour se concerter avec les jurats de Bordeaux au sujet de l'abolition des courtiers royaux (24 décembre). — Logement de troupes dans la ville. Itinéraire de la compagnie des chevau-légers du s[r] de Serilhac pour aller à l'armée de Catalogne: Blaye, Bourg, S[t]-Émilion, Sauveterre, La Réole, Marmande, Damazan, Condom, Fleurance, Mauvezin, « L'Ille-du-Jourdain,... Sainct-Car,... Muret,... Haulte-Rive..,, Villefranche..., Catelnaudary,... Montreuilh..., Cauvizat..., Sainct-Paul..., Hilles, duquel lieu elle suivra les estapes establies en Catelouigne » (31 mai 1642). — Délibération relative à une invasion probable des Espagnols en Guienne (16 juin). — Envoi d'hommes à Blaye pour travailler aux fortifications de la ville, suivant une demande du duc de S[t]-Simon (20 juin). — Délibération relative à la défense de la ville (22 juin). — Copie d'une lettre du maréchal « Deschombert, duc d'Haluin », chargeant le s[r] de Chassin de lever une carte de toutes les villes et lieux de Guienne pour rectifier les cartes antérieures. Autorisation aud. Chassin, par les jurats, de lever le plan de la ville (24 juin). — Promesse par le duc de S[t]-Simon d'exempter la ville de la garde des Espagnols prisonniers qui sont à Blaye (5 juillet). — Délibération relative au rachat de la seigneurie de la ville et de la justice des paroisses de la juridiction dont M[rs] de Boucaud et de Pommier, conseillers au Parlement, s'étaient rendus acquéreurs en conséquence de l'édit de mars 1639 (7 juillet). — Enregistrement de lettres-patentes, quittance, procuration, etc., concernant le rachat de la justice (juin-juillet). — Élection de Pierre Dolive et d'Arnaud Hérault comme jurats (8 août). — Copie d'une requête de Julien Chausiquaud, vicaire perpétuel de S[t]-Pierre de Camillas, qui demande à occuper les fonctions de régent dans la ville. Autorisation accordée par les jurats, à condition que led. Chausiquaud fournira un second régent, « sufizant et capable pour l'escriture et arimétique » et qu'il percevra seulement des écoliers, outre les gages ordinaires, « 5 s. par mois pour les abécédères, ceulx quy liront et commenseront à escripre 8 s., pour les latins 10 s., et 20 s. pour l'escriture et arismétique, aussy par mois » (8 août). — Interdiction à un sergent royal de vendre un tonneau de vin saisi dans la juridiction d'Ambès, cette vente étant contraire aux privilèges de la ville (22 novembre?). — Réception de Jacques Abadie en qualité de régent (1[er] octobre). — Défense à Jean Renbaut d'instruire la jeunesse, vu son incapacité (26 novembre). — Mention du refus des jurats de Bordeaux de laisser transporter du blé de cette ville à Bourg (8 janvier 1643). — Délibération relative à l'aliénation d'une partie du « paduen » de Barbe, dont le prix serait affecté au remboursement du rachat de la ville (24 juillet). — Élection de Guillaume Lafargue et de Louis Labadie comme jurats et d'Arnaud Gravier et de Jean Dubois-Thouron pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Jean Dubois-Thouron, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (12 août). — Délibération relative au remboursement du rachat de la justice de la ville (19 novembre). — Élection de Charles Marias et de Paul Darnoux comme jurats (8 août 1644). — Envoi de délégués à Bordeaux concernant la garde et nourriture des prisonniers espagnols qui sont dans la ville, l'entrée de 50 pipes de sel pour la provision des habitants, etc. (17 août). — Mention d'une évasion d'Espagnols par une brèche qui existe dans les murs (7 septembre). — Mention de réparations à la Porte de la Fontaine (5 octobre). — Vente de 12 journaux du « paduen » de Barbe, moyennant 1,200 l. affectées au rachat des domaines du Roi. Mention de l' « estey » du Moron, faisant séparation entre le Bourgeais et le Cubzaguès (24 novembre). — Délibération portant qu'on fera une quête dans la ville en faveur des prisonniers espagnols, parmi lesquels « il y en a de fort pauvre et sans chemize »

(20 novembre). — Délibération relative au rachat de la justice (31 janvier 1645). — Lettres de bourgeoisie accordées à Raimond Mauhic, maître chirurgien (7 août). — Élection de Jean Artault et de Raimond Barrious comme jurats et du s[r] Touron et de Pierre Dolive pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Pierre Dolive, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (12 août). — Défense aux habitants d'aller dans le Médoc et autres endroits suspects de contagion (22 août). — « Règlement contre les cabarretiers et autres non bourgeois de ne vendre de vin pendant le temps du privilège quy ne soict du vin des bourgeois et marqué de la marque de la maison de ville » (23 août). — Assemblée d'habitants délibérant sur la suppression de la foire « ou trocque du sel, quy commence annuèlement le 1[er] de septembre et finist le 8[e] jour », à cause de la contagion qui règne à Bordeaux, dans le Médoc et lieux circonvoisins. Maintien de la foire, sur l'avis général, et défense de recevoir en ville des gens venant des pays infestés (24 août). — Ordonnance relative aux prisonniers espagnols qui circulent en ville avec des escortes insuffisantes (2 septembre). — Mandat à un jurat de distribuer les « billets » aux habitants « pour avoir leurs provision de sel, comme il est de coustume » (7 septembre). — Taxe de la viande : bœuf, 5 s. ; veau, 7 s. ; porc, 6 s. ; mouton, 7 s. (8 septembre). — Défense de vendanger avant la fête de s[t] Michel (24 septembre). — Ordre aux bouchers « de thuer un veau chacun dimanche et festes annuèles, chacun à leur rang » (27 septembre). — Mesures prises pour éviter la contagion (20 novembre). — Paiement de 9 l. pour 8 jours de location d'un cheval, « pour la recherche des Espaignols esvadés » (23 décembre). — Réception de Jean Chausiquaud en qualité de régent (23 mai 1646). — « Estat au vray auquel avons trouvé le chasteau du Roy de la ville de Bourg, fait par nous Pierre d'Olive, maire en icelle, auquel avons proceddé en présance de Jean Millory, cherpantier de barricques, commis à la guarde dudit chasteau ». Mention de la porte d'entrée, qui « est double, fermant à clé, avecq deux bartabelles et deux verrouils » ; de la chambre qui servait « à mettre les Espaignols » ; etc. Attribution du logement du château aud. Millory, à la charge par lui de l'entretenir et de veiller sur quatre prisonniers espagnols envoyés par le duc d'Épernon (24 mai). — Délibération relative au logement de 6 compagnies (3 juillet). — Élection d'Élie de Laborde et de Denis Gravier comme jurats (8 août).

E suppl. 2350. — BB. 5. (Registre.) — Petit in-f°, 380 feuillets.

1646-1666. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Formules des serments prononcés pendant les élections. — Délibération relative à la taxe imposée sur les justices et domaine du Roi en la ville et prévôté de Bourg et à l'élargissement de Robert Delafargue, bourgeois, détenu prisonnier pour ne pas avoir payé lad. taxe (19 septembre 1646). — Taxe de la viande : bœuf 5 s., mouton 7 s., veau 6 s. 6 d., porc 6 s. (29 avril 1647). — Délibération relative au logement de 13 compagnies du régiment de Jonzac (8 mai). — Mesures prises pour éviter la contagion (1[er] août). — Élection du s[r] Portier et de Jean Ribette comme jurats, et d'Antoine Aymard et Dolive pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Antoine Aymard, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (28 août). — Interdiction de la foire ou « trocque de sel », à cause de la contagion « quy est à Bourdeaux, Blaïe et en divers endroits de la Xainctonge et ailleurs » (1[er] septembre). — Droit de minage fixé à 1 s. par quartière de blé et autres grains, et à 1 s. par quintal pour les autres marchandises (5 septembre). — Délibération relative à des cas de contagion survenus dans la ville ; examen de deux cadavres par les médecins et chirurgiens de la ville, qui reconnaissent des symptômes de contagion ; ordre aux parents d'enterrer lesd. cadavres, l'un dans le cimetière du S[t]-Esprit, hors ville, et l'autre dans le jardin de leur maison. Requête au lieutenant du Roi à Blaye, afin qu'il autorise le s[r] de Vinseguerre, « désinfecteur », à venir désinfecter les maisons des personnes mortes de la contagion (31 octobre). — Mention de l'autorisation accordée au s[r] de Vinseguerre, « parfumeur » (4 novembre). — Délégation d'un jurat à Bordeaux pour obtenir un arrêt établissant une taxe sur les habitants, afin de payer les gages d'un confesseur et d'un chirurgien, et subvenir aux frais des malades, et pour tâcher d'amener un chirurgien (7 novembre). — Arrivée de Jean Delamarque, compagnon chirurgien, lequel s'engage à soigner les malades atteints de contagion moyennant 100 l. par mois, la nourriture, le logement, etc. (18 novembre). — Paiement de 50 l. à Jean Delamarque, chirurgien, qui est resté pendant un mois dans la ville sans avoir eu à soigner aucun malade (11 décembre). — Ordre de désinfecter des maisons où sont mortes des personnes atteintes de contagion (18 février 1648). — Délibération relative aux désordres commis par les gens de guerre et aux frais qu'ils néces-

sitent (19 mars). — Défense au régent de vendre du vin ou de se livrer à un négoce quelconque (29 juillet). — — Élection d'Arnaud Hérault et d'Aimeric Treuilhe comme jurats (8 août). — Envoi de délégués à Bordeaux pour procéder à la nomination des députés aux États-Généraux (12 février 1649). — Délibération relative à la réfection des ponts et portes de la ville (4 avril). — Défense par le duc d'Épernon de procéder aux élections des maire et jurats avant d'avoir reçu ses ordres à ce sujet (5 août). — Mention de la réception d'une lettre du duc d'Épernon, enjoignant de nommer Robert Chardavoyne en qualité de maire, et Nicolas Peychaud et Charles Gaston comme jurats. Décision portant que lad. lettre sera exécutée de point en point (10 août). — Présentation par le s^r^ de Sauges, gouverneur de la ville et citadelle, d'ordonnances du duc d'Épernon enjoignant de lever sur la ville et juridiction une somme suffisante pour la solde et la subsistance de 50 soldats, et d'établir des gardes sur le port pour la conservation de la ville (13 août). — Répartement de 119 l. sur les ville et juridiction pour le logement des gens de guerre (14 novembre). — Taxe du pain à raison de 7 l. le boisseau (9 mars 1650). — Mention d'une transaction intervenue entre les jurats et le seigneur de Languon, concernant le presbytère (6 avril). — Mention d'une lettre du duc d'Épernon, invitant les jurats à persister dans le service du Roi; la nouvelle arrive « que la ville est menassée de gens de guerre, sans savoir de quelle part ilz doibvent venir » (26 avril). — Lecture d'une lettre du général de La Valette, exhortant les jurats à demeurer fidèles au Roi, et leur promettant des secours en cas d'attaque; assemblée des habitants, qui s'engagent à « vivre et mourir pour le service du Roy » (4 juin). — Envoi de délégués à St-André pour représenter au maréchal de La Meilleraye les désordres causés par les soldats de son armée dans la banlieue de Bourg. Envoi aud. maréchal de 10 matelots, suivant sa demande (25 juin). — Assemblée d'habitants qui décident d'envoyer des délégués vers le maréchal de La Meilleraye pour lui demander d'exempter la ville du logement de deux compagnies du régiment du duc de St-Simon, « atandu la garnison que nous avons receu venant de sa part » (30 juillet). — Délégation pour saluer le Roi et la Reine, qui sont à Coutras (31 juillet). — Mention d'une requête au Roi en vue de l'exemption du logement de deux compagnies de cavalerie. Teneur de la lettre du Roi donnant satisfaction aux jurats (2 août). — Payement de vin offert aux députés du Parlement qui venaient de voir le Roi à Libourne (6 août). — Élection de Paul Darnoux et de Charles Bonnefont comme jurats (8 août). — Ordre aux boulangers de tenir du choine, du pain bis et du pain noir à raison de 7 l. le boisseau (9 août). — Députation envoyée à Libourne pour saluer le Roi et liquider les avances faites par la ville pour la subsistance des gens de guerre. Mention d'une attaque des délégués par des gens armés, entre le port de Cubzac et le port de Cavernes. Assemblée d'habitants qui approuvent la vente d'une partie du *paduen* pour payer les 800 l. de rançon exigées pour la mise en liberté du maire et de ses compagnons (20 août). — Délibération relative à la nouvelle de la venue du Roi et de la Reine. Rapport du délégué envoyé à Libourne pour souhaiter la bienvenue à Leurs Majestés : « Il ala saluer la Reyne de la part de la communautté, laquelle il trova en sa chambre, où estoit M. le maréshal de Villeroy, gouverneur de Sa Majestté, où il leur fit antandre qu'il craignoit que Sa M[a]jestté n'auroit pas la satisfation qu'elle se prométoit audit Bourg, d'autant qu'il y avoit de grande maladye, comme pourpre, disanterye et petite vérolle, dont il y mouroit forse monde, mais entre autre les petis anfans, et que comme la Cour est grosse et la ville petitte, on ne poura se loger que fort séré, et que ses maladies se communiquent; sur quoy la Reyne, se retournant vers mondit s^r^ le Maréshal, luy auroit dit ce qu'on feroit à sella, et qu'il falloit bien prandre garde à cause du Roy; alors led. s^r^ Maréshal auroit respondeu que la Cour estoit une plus grave(?) peste que tout sella, et qu'il y falloit aller; après quoy la Reyne ayant honnoré led. Bonnefont d'un remersimant, luy auroit dit qu'on partiroit le landemain, à dix heures, et qu'il se tint proshe du carrosse du Roy, ce qu'il fit » (25 août). — Arrivée, vers 5 heures du soir, du roi Louis XIV, de la reine régente, du duc d'Anjou, du cardinal Mazarin, etc.; détails de la réception; présents au Roi et aux seigneurs de sa Cour de fruits et du meilleur vin qu'on put trouver. Décision portant qu'il sera vendu 2 journaux du « paduen de Barbe » pour payer lesd. présents (17 août). — Récit du siège de Bordeaux par le maréchal de La Meilleraye (5 septembre). — Départ du Roi et de toute la Cour pour Bordeaux (5 octobre). — Départ du Roi pour Paris; à son passage à Blaye, il ordonne une réduction de 12,000 l. sur les tailles dues par la ville pour les années 1647-1650 (octobre). — Délibération relative à des réparations aux murs de ville (14 décembre). — Passage à Bourg de M. de St-Luc, lieutenant du Roi en Guienne, venant de Libourne et allant à Blaye (3 juillet 1651). — Exemption de droits accordée aux fermiers de la jauge et du délestage,

« atandeu la guerre et l'intéruption du négosse » (2 août). — Élection de Pierre Leportier et de Louis Peychaud comme jurats; refus du s[r] Pierre Leportier d'accepter la place de jurat, comme étant sorti de charge deux ans auparavant. Élection de Pierre Mallard à la place de Pierre Leportier; lecture d'une lettre du prince de Condé, gouverneur de Guienne, enjoignant de nommer Charles Marias comme maire, ce qui est exécuté aussitôt (8 août). — Élection de Robert de Lafargue et de Raimond Mauhic comme jurats (8 août 1652). — Mention de l'occupation de l'Hôtel-de-Ville par des gens de guerre qui y sont logés pour le service du Roi. Lecture d'une lettre du duc de Vendôme, enjoignant aux habitants de nommer le s[r] Artaud comme maire, les s[rs] Treuillé et Charles de Bonnefont comme premiers jurats, les s[rs] Arnaud de Lafargue et Pierre Delaborde comme seconds jurats, Charles Gaston comme procureur-syndic et Charles Veauzelles comme clerc de ville, ce à quoi il est procédé (18 août 1653). — Réceptions de boulangers (24 novembre). — Élection d'Élie Peychaud et du s[r] Gris comme jurats (8 août 1654). — Lettres de bourgeoisie accordées à Jean Chausiquaud, régent (8 septembre). — Mention de la confirmation des privilèges de la ville (29 septembre). — Ordre du comte d'Estrades, maire de Bordeaux, lieutenant général, commandant en chef les armées du Roi en Guienne, chargeant Isaac Achard, écuyer, sieur Des Augiers, de « faire raser et desmolir tous les fors, bastions, redouttes, et généralement tout ce quy a esté fait, basty et construit par les Espaignols, à la réserve de la citadelle » (13 novembre). — Enregistrement des lettres du Roi nommant Jacques de Séton, sieur de Lavenage, gouverneur de la ville et citadelle (7 décembre). — Révocation de Jean Chausiquaud, régent (18 janvier 1655). — Délibération relative au paiement des tailles (5 avril). — Lettres de bourgeoisie accordées à Louis Pillet, notaire royal (26 juillet). — Mention d'une arrestation arbitraire opérée par le juge, lequel n'a aucune juridiction criminelle ou politique sur la ville et sur la banlieue (4 août). — Élection de Robert Chardavoyne comme maire, et de Bernard Pastoureau et de Pierre Nouguès comme jurats, conformément à une ordonnance du Roi (8 août). — Prestation de serment par les bateliers, bouchers et boulangers, suivant la coutume, après chaque élection (9 août). — Réception de Jean Desgrange en qualité d'ouvrier « pour les âmes du Purgatoire » (11 août). — Ordre aux collecteurs d'emprunter une somme suffisante pour payer les arrérages des tailles de 1654 et 1655 (16 août). — Réception d'Antoine Dufort, docteur en médecine, en qualité de bourgeois (22 septembre). — Nomination de quatre capitaines, de quatre lieutenants et d'un enseigne (25 octobre). — Délibération portant qu'on offrira 30 journaux du « paduen de Barbe » au gouverneur de Bourg, pour le remercier de ses bons offices en faveur de la ville (29 novembre). — Ordre d'envoyer deux douzaines de jambons à M. de Lavenage (24 avril 1656). — Élection d'Antoine Dufort, docteur en médecine, et d'Arnaud Duverger comme jurats (8 août). — Intervention du gouverneur de Lavenage concernant l'élection d'Antoine Dufort, lequel ayant refusé de prêter serment, avait été déchu de la qualité de bourgeois, déclaré « incapable de pouvoir aspirer à a[u]cune charge d'honneur à l'advenir en la maison commune de lad. ville » et condamné à une amende; sur la demande du gouverneur, il est rétabli dans tous ses droits et vient prêter serment (21 août). — Délibération relative à la défense de la ville, « attendu que les ennemis de l'Estat ont dessain de venir nous attaquer » (24 juillet 1657). — Réception de Mathieu-Ignace Lamothe, docteur en médecine, en qualité de bourgeois (2 août). — Élection d'Arnaud de Lafargue et de François Fresneau comme jurats, et d'Antoine Aymard et de Daniel Artault pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Antoine Aymard, dont l'élection a été confirmée par le sénéchal (10 août). — Feu de joie à l'occasion de la prise de Montmédy (22 août). — Tarif de la viande pendant le carnaval : mouton 8 s., bœuf 6 s. (27 février 1658). — Délégation envoyée à Bordeaux pour remercier M. de Pommiers et autres « de la faveur qu'ils ont faict à la communauté touchant le padouen et l'abonnement de ladicte communauté », et acheter les jambons que la ville envoyait à M. de Lavenage (27 février). — Délégation d'un jurat vers M. de Chinon, gouverneur du Château-Trompette, « aux fins d'obtenir dud. sieur une lettre de faveur pour Monsieur de Lavenage, nostre gouverneur, aux fins de l'amortissement d'une affaire que par des considérations nous ne nommons pas » (3 avril). — Payement de 9 l. pour 36 pots de vin, à 5 s. le pot, « fournis aux battelliers qui ont esté à Cusac pour passer les gens de Monsieur le Prince » (19 juin). — Payement de 40 l. à un tapissier de Bordeaux, « en déduction de plus grande somme, pour les matelas de la cittadelle » (1[er] juillet). — Mention par le procureur syndic de la cession faite à la ville par M. de Lavenage « du don que luy avoit faict le Roy des terres et aultres pocessions acquise autour de lad. ville par les ennemis de son Estat, et dans lesquelles, entre

aultres, au lieu appellé *à Martin-Coulon* », où il désire qu'on construise l'hôpital St-Lazare. Sur la proposition du procureur syndic, il est décidé qu'on vendra la maison « où souloit estre le collège cittué dans la rue du Chasteau-Vieux », pour en affecter l'argent à la construction dud. hôpital, « attandu qu'il n'y a aucuns deniers entre les mains du trésorier » (1er juillet). — Adjudication du collège pour 300 l.; contrat reçu par Laborde (17 juillet). — Mention de la confirmation des privilèges de la ville (24 juillet). — Adjudication du sel à raison de 4 l. le boisseau (7 août). — « Bail pour ceux qui feront le party du sel pour la provision des bourgeois et habitans de la ville de Bourg, fauxbourg et banliefve d'icelle ». Don par l'enchérisseur de 600 l. à la ville, lesquelles seront affectées aux réparations de la maison commune, de la halle, des corps de garde de la Grande Porte et de la Porte de la Fontaine, et aux frais d'enregistrement de la confirmation des privilèges de la ville, qui s'élèveront au moins à 250 l. La provision de sel est de 50 pipes, revenant à 375 quartières. L'adjudicataire donnera du sel blanc aux maire, jurats, syndic et clerc de ville, 1 quartière de sel commun aux Recollets et 1/2 quartière aux religieuses et au curé (9 août). — Élection de Jean de Bonnefont et de Salvat Dumeyniou comme jurats (8 août). — Ordonnance de police concernant les hôteliers et revendeuses (9 août). — Ordre de payer 78 l. pour trois douzaines de jambons envoyés à M. de Lavenage (4 décembre). — Payement de 15 s. à deux pauvres captifs (28 décembre). — Mention de la confection des chaperons neufs, « appelez la livrée du Roy, et desquels les... sieurs maire et jurats se servent pour faire rendre dans l'obéissance les bourgeois et habitans qui ne savent pas recognoistre aporter l'honneur et respec au Roy et à leurs suppérieurs, puisque les Roys, par l'institution desdictes charges, leur ont donné ce pouvoir et aucthorité » (25 décembre). — Délibération portant qu'on se pourvoira par devers Sa Majesté pour obtenir l'autorisation de creuser un canal entre la Garonne et la Dordogne, « traversant par l'Ambès », pour éviter les naufrages qui ont lieu au Bec-d'Ambès, « à raison des sables qui se forment de jour en jour vers le bout du Bec-d'Ambès et aultrement, soit à raison du grand courant d'eau qui est aud. lieu par l'assamblage et division des deux rivières... ou aultrement par les orages ordinaires et quasy continuels qui se lèvent audit lieu, tant à raison de l'assamblage des susd. deux rivières que de la descouverte du lieu » (29 janvier 1659). — Réceptions de bourgeois (2-9 avril). — Réintégration dans ses fonctions de Jean Chausiquaud, régent (14 juin). — Réception de Pierre Dauriac, chirurgien, en qualité de bourgeois (9 juillet). — Nomination de délégués chargés d'aller saluer le cardinal Mazarin à Libourne (11 juillet). — Adjudication du cimetière du St-Esprit et des vacants qui sont au-devant, pour le prix de 120 l. (31 juillet). — Élection de Raimond Mauhic et de Pierre Coulom comme jurats (8 août). — Élection de Jean Chéty comme jurat à la place de Pierre Coulom, lequel étant collecteur des deniers royaux, ne pouvait exercer la charge de jurat. Réélection du s^r Aymard, maire, pour continuer ses fonctions (20 août). — Mention de la cessation du commerce provoquée par l'établissement du droit d'affrètement, qui est de 50 s. par tonneau (10 décembre). — Enregistrement d'un arrêt de la Cour des Aides rendu en faveur de Mathieu-Ignace de Lamothe, conseiller, médecin ordinaire du Roi (13 février 1660). — « Coppie des lettres du Roy envoyées à Messieurs les maire et jurats, tant pour la paix que pour son mariage, avec ordre de chanter le *Te Deum* et faire un feu de joy » (27 février). — Délibération relative à la vente de l'ancien collège, consentie en faveur des Recollets (15 mars). — Réception de Joseph Mosnier, écuyer, sieur de Rousset, en qualité de bourgeois (28 mars). — Délibération portant qu'on se plaindra à l'archevêque de ce que les religieux, chanoines et vicaire perpétuel ne font pas le service divin ni les processions acoutumées, et des injures qu'ils ont proférées contre les jurats. On représentera à l'archevêque « que l'esglise St-Girons est l'esglise parroissialle, dans laquelle les chanoines n'ont pas droit de faire et célébrer les offices de l'abbaïe, et partant, qu'il plaise à Sa Grandeur d'ordonner qu'ils fairont remettre l'abbaye ou bastir une esglise pour faire le service divin qu'ils sont tenus de faire, et que, s'ils en font dans l'esglise de St-Giron, que se sera par provision » (19 avril). — Copie d'une lettre des jurats de Bordeaux et d'une ordonnance du duc d'Épernon relatives à l'envoi de bateaux à Bordeaux « pour porter l'esquippage de la Cour à Blaye » (14 juin). — Députation envoyée à Cadillac pour saluer le duc d'Épernon, lequel fit son entrée à Bordeaux le 21 juin, jour « que la terre trambla, au grand étonnement de tout le peuple, mais joyeux de voir leur gouverneur, qu'ils n'avoient poinct veu despuis les troubles des guerres scivilles passées » (20 juin). — « Le roy Louis 14e a faict son antrée à Bourdeaux, amenant avec luy sa très chère espouse, Madame Marie-Thérèse d'Autriche, avec un très grand applaudissement de tous les habitans dud. Bourdeaux, qui luy ont faict une antrée très magnifique et digne de mémoire à jamais » (23 juin). — Députation de

jurats « pour rendre leurs obéissances et haranger Leurs Majestés ». Départ de Leurs Majestés et de toute la Cour pour Paris (24-27 juin). — Lecture d'une lettre de M. de Lavenage, priant les jurats de ne procéder à aucune élection et de conserver chacun leur place, ce qui est accepté à cause des obligations particulières dues aud. de Lavenage (7 août). — Délibération relative à la taxe du don gratuit, qui sera applicable aux ecclésiastiques, gentilshommes et autres privilégiés (18 novembre). — Noms des privilégiés compris dans le rôle de 1,600 l. du don gratuit (22 novembre). — Élection de Louis Peychaud et de Jean de Laborde comme jurats, et de Mathieu-Ignace de Lamothe, docteur en médecine, et de Charles Gaston pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Mathieu-Ignace de Lamothe, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Condamnation d'un sacristain à 24 heures de prison et à 30 s. d'amende, pour négligence dans son service, et notamment pour n'avoir sonné qu'une cloche pendant très peu de temps à l'occasion d'un orage survenu dans la nuit du dimanche au lundi précédent (31 août). — Nomination des distributeurs de pain bénit (7 septembre). — Députation du maire à Paris afin d'obtenir l'arrêt d'abonnement et tâcher qu'il soit perpétuel, « veu la privation de la foire de sel » (23 octobre). — Taxe du pain à raison de 8 l. 10 s. la quartière (29 octobre). — Destitution de Jean Chausicaud, régent (30 janvier 1662). — Réception d'Étienne de Girard, écuyer, en qualité de bourgeois (12 avril). — Rétablissement de Jean Chausiquaud dans ses fonctions de régent (26 avril). — Mention d'un envoi de 3 douzaines de jambons à M. le Gouverneur (11 mai). — Délibération fixant l'ordre suivant lequel les confréries doivent marcher aux processions : confréries de s^t Clément, de s^t Joseph, de s^{te} Luce, de s^t Éloi (14 juin). — Élection de Pierre de Laborde et de Joseph Aymard comme jurats (8 août). — Ordonnance relative à la sonnerie de la cloche de l'horloge (6 septembre). — Délibération relative aux réparations à faire à l'église et au clocher de l'église St-Girons (13 septembre). — Mention de la visite du clocher par le s^r Robelin, qui avait été envoyé par les jurats de Bordeaux (29 novembre). — Délibération relative à la démolition de la citadelle (7 décembre). — Réception de François Godard en qualité de bourgeois (30 mai 1663). — Délibération relative à la démolition de la citadelle; lettre de l'Intendant, chargeant Isaac Achard, écuyer, s^r Des Augiers, de lad. démolition (15 juillet). — Élection de Georges de Labadie et de François Héraut comme jurats, et de Louis Dumeyniou et de Robert Chardavoyne pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Louis Dumeyniou, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Réception d'Anne Delis, fille de feu Maximilien Delis, écuyer, seigneur de Lagrille, en qualité de bourgeois (27 août). — Délibérations relatives à la démolition de la citadelle (8-23 septembre). — Copie d'une requête adressée au Parlement par les maire et jurats de Bourg, « première filleulle » de Bordeaux, concernant le privilège des vins (23 novembre). — Copie d'une lettre à l'Intendant l'informant des travaux de démolition de la citadelle : « les murailles sont toutes démollies ». Demande de 150 « doublerons » pour faire une entrée à la maison de ville (6 janvier 1664). — Délibération portant que, pour la réception de l'archevêque, on suivra l'ordre adopté en 1634 à l'occasion de la venue de Mgr de Sourdis (22 mai). — Arrivée de l'archevêque et, le lendemain, confirmation et visite de l'église; délégation envoyée pour accompagner led. archevêque jusqu'à Pugnac (4 juin). — Élection d'Arnaud Duverger et de Pierre Rappet comme jurats (8 août). — Autorisation d'occuper un banc accordée à un marchand moyennant 3 l. par an et les droits de plaçage; mention du « pillier où sont attachées les balances de la ville » (9 septembre). — Mention de l'arrivée dans le port d'un vaisseau venant d'Amsterdam, « qui est l'endroict où la contagion est »; envoi d'un délégué à Bordeaux pour s'informer des mesures prises à l'égard de ces bâtiments (5 octobre). — Rapport du délégué : « Lorsqu'un batimant vient du païs où il y a contagion, on les oblige à faire faire quarantène puis le jour de leur despart, dans un lieu escarté de devant le port où ilz arrivent, qu'ensuite on faict parfumer le corps du vaiseau et les gens qui sont dedans et geter toutes les paillaces ou autres chozes qui peuvent retenir le mal, et que sy en cas les mattelotz quitent le bort, qu'on se contentera de faire parfumer le corps dud. vaiseau » (6 octobre). — Taxe de la viande: mouton 7 s. 8 d., bœuf 5 s. 8 d., veau 8 s. (24 mars 1665). — Remise à M. de Lombart fils des engins qui avaient été prêtés par son père pour la démolition de la citadelle (21 avril). — Adjudication de 6 journaux du « petit padouen de Crouttes », à raison de 120 l. par journal et de 5 s. de rente par journal (27 mai). — Élection de Raimond Mauhic et de Jean Pastoureau-Lalouze comme jurats, et du juge et du procureur du Roi pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par le s^r de Coutures, juge, dont l'élection a été confirmée (11 août). — Lettre du Roi enjoignant aux jurats de reconnaître le s^r de Vernon en qualité de lieutenant au gouverne-

ment de la ville, la démolition de la citadelle n'ayant pas provoqué la suppression de cette charge (6 septembre). — Ordonnance du s^r de St-Hilaire, commandant l'artillerie en l'arsenal de Paris, enjoignant de transporter au Château-Trompette 22 pièces de canon en fer de divers calibres qui sont à Bourg (23 septembre). — Délibération relative aux réparations des murs (16 mars 1666). — Mention de réparations à faire à la fontaine (24 mai). — Réception de Jean Mauhic, chirurgien, en qualité de bourgeois (7 août). — Élection du s^r Peychaud et du s^r Maras comme jurats (8 août).

E suppl. 2351. — BB. 6. (Registre.) — In-f°, 368 et 8 feuillets.

1666-1676. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Délibération relative au logement de deux compagnies du régiment de Mgr de Vendôme (23 août 1666). — Nomination de Jean-Baptiste de Vincent, avocat au Parlement de Paris, en qualité de régent (27 novembre). — Délibération portant que la ville rendra hommage au Roi pour la justice politique et criminelle, les droits de la halle et autres contenus dans les privilèges de lad. ville (1er mai 1667). — Ordre d'envoyer des manœuvres à Bordeaux pour procéder au récurement des fossés du Château-Trompette (16 juillet). — Prestation de serment par Charles Vauzelle et Pastoureau, nommés jurats sur l'ordre de M. de Saint-Luc (12 août). — Prestation de serment par Aymard, choisi pour l'office de maire d'après l'ordre de M. de St-Luc, et dont l'élection a été confirmée (18 août). — Délibération relative aux biens aliénés par la communauté, aux acquéreurs desquels les fermiers du Domaine réclament le paiement des lods et ventes, sous prétexte que ces biens sont du domaine de Sa Majesté (25 août). — Délibération portant que les gentilshommes qui ont reçu des lettres de bourgeoisie supporteront les mêmes charges que les autres bourgeois ou bien qu'ils seront privés du titre et des privilèges des bourgeois (28 août). — Lettres de réhabilitation de bourgeoisie accordées à Luc Peychaud, notaire royal (19 décembre). — Autorisation aux marchands « de mettre des chaudières tant dans la présent ville que sur le port d'icelle, pour bruller et convertir en eau-de-vie les vins de telz creus que bon leur semblera », avec défense de vendre aux habitants les vins qu'ils achèteront (17 mars 1668). — Élection de Pierre Coulomb et de Luc Peychaud en qualité de jurats (8 août). — Nomination de François Roche en qualité de régent (21 novembre). — Délibération relative à la vérification des titres et papiers de la ville et au transport du coffre qui contient lesd. papiers, dans l'Hôtel-de-Ville (27 juillet 1669). — Élection de Charles de Bonnefont et de Lafargue comme jurats, et de Salvat Dumeyniou et de Bernard Pastoureau pour l'office de maire ; ces élections sont faites en l'absence du maire, lequel avait refusé d'assister à la séance (8 août). — Prestation de serment par Salvat Dumeyniou, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Mention d'un arrêt du Parlement en date du 12 août, cassant les élections précédentes, et d'un arrêt du 30 août, maintenant lesd. élections (1er septembre). — Enregistrement de l'arrêt du 30 août. — Délibération portant qu'on plantera « en aubaredde » quelques journaux du « padouen de Croutes » (2 novembre). — Prise de possession par la ville du pré situé dans le « paduen » de Barbe, qui avait été délaissé en faveur de M. de Vernon, lequel est mort dernièrement à Paris (6 novembre). — Mention d'un service à la mémoire de M. de Vernon (20 février 1670). — Avis favorable donné à la proposition du sieur Augereau, bourgeois, lequel, en échange d'un droit de banc et de sépulture dans l'église St-Girons, s'engage à fournir tout le bois nécessaire à la construction d'une galerie dans lad. église « à prendre soubz la voulte de Nostre-Dame, à commancer joingnant le letrun de la part du couchant et à continuer de la part du nord jusques au pilier qui est advancé au dellà de la place où est de présant le cruzifix, tirant vers l'autel Nostre-Dame » (23 avril). — Délibération portant qu'à l'avenir les « présanteurs de pain bénist » ne recevront aucun salaire (23 avril). — Autorisation à un habitant « d'exposer en publicq un tableau *des Trois Marchand* au couin de la maison et hostellerie qu'il veult tunir sur le port et feauxbourg » (5 mai). — Destitution du s^r Roche, régent, à cause de son incapacité (7 mai). — Nomination d'un prédicateur pour prêcher à Notre-Dame de Montuzet le jour de la procession (7 mai). — Réception du s^r de Labeyrie en qualité de régent (23 juin). — Mention de la construction d'un canal aux Salargues (23 juin). — Élection de Georges de Labadie et de François Godard comme jurats (8 août). — Mention de l'achèvement de la galerie en bois dans l'église St-Girons (13 août). — Délibération portant qu'il sera procédé à l'arpentement des « padouens » de Barbe et de Croutes en présence de ceux qui ont des possessions dans lesd. « padouens » (3 septembre). — Ordonnance relative à « la démolitition *(sic)* des murailles quy ferment le libre passage de la rhue quy de la Batailleyre conduit à l'esglise parroissialle..., afin que le public et les propriettaires qui possèdent des maisons aboutissantes à lad. rhue puissent en tirer l'advantaige et uzage accoutumé, ainsin qu'auparavant

que les Espaignolz n'eussent faict lesd. fermure » (18 septembre). — Mention de l'arrivée de M. Daguesseau, intendant; ordre d'offrir « des présens de vollaille et gibier » aux receveurs et élus, « affin que la ville puisse estre considérée et deschargée » dans le répartement des tailles (19 novembre). — Location « du bas de l'Hostel-de-Ville » (3 décembre). — Ordonnance portant que les foires qui tomberont les jours de fête ou de dimanche seront remises à un autre jour (8 décembre). — Mention d'une députation envoyée à Blaye « pour assister au service qui c'est faict dans l'esglise St-Sauveur pour l'âme de Madame la duchesse de St-Simon » (3 janvier 1671). — Ordonnance de 64 l. en faveur des chapelains de la chapelle de « St-Marias » pour une année de service (4 avril). — Choix d'un prédicateur pour « l'exécution et accomplissement du veu que lad. ville a fait d'aller en procession en Nostre-Dame de Montuzet le jour du mardy de la Pentecoste » (29 avril). — Procès-verbal d'arrestation d'un individu accusé du crime de « faulce monnoye » (7 mai). — Désignation de délégués chargés d'aller saluer le maréchal d'Albret, gouverneur de la province, en son château de Pons (13 mai). — Délibération relative à un envoi de bateaux à Blaye pour transporter la suite du maréchal d'Albret (27 mai). — Lettres de bourgeoisie en faveur de Charles de Villatel, sieur de La Mothe St-Paul (4 juin). — Autorisation de s'établir en ville accordée à Jean-Jacques Bonnet, docteur en médecine, lequel sera exempt des charges publiques et du logement des gens de guerre, à l'exception de la taille, et recevra 60 l. par an durant 3 ans à titre d'indemnité de logement (18 juillet). — État des bourgeois « capables d'entrer dans la charge de maire, jurats, procureur-scindicq et clerc acesseur », envoyé au maréchal d'Albret suivant sa demande (22 juillet). — Élection de Michel Moran et de Grosset comme jurats et de Bernard Pastoureau pour l'office de maire, suivant l'ordre du maréchal d'Albret (8 août). — Mention du refus fait par le sénéchal de confirmer l'élection de Bernard Pastoureau, « à raison de ce que dans lad. nomination il n'estoit pas faict mantion de deux bourgeois pour lui estre présantés, afin qu'il fist l'obtion quy est attribuée à l'authoritté de sa charge » (9 août). — Élection de Daniel Artaud et de Bernard Pastoureau pour l'office de maire (9 août). — Prestation de serment par Bernard Pastoureau, dont l'élection a été confirmée; mention du refus par le sr Pisannes, vicaire perpétuel de St-Girons, de préparer l'autel en vue de lad. prestation de serment (12 août). — Remise de 158 l., montant d'une étape, au sr de Maran, capitaine d'une compagnie d'infanterie, « pour empescher qu'il ne vinst loger dans la présante ville » (13 janvier 1672). — Récit d'une violente altercation entre le maire et les jurats (17 avril). — Présentation par Gaston de Ballodes, écuyer, seigneur de Montizeau et Pastourat, d'un ordre du maréchal d'Albret par lequel il est nommé commandant des milices de la côte de Bourg (9 juin). — Lettres de bourgeoisie en faveur de Gaston de Ballodes, écuyer (13 juillet). — Élection de Pierre Laborde et de Jean Lafosse comme jurats (8 août). — Remise des clefs « de la grand porte du château du Roi, appellée la porte de l'Hospital », entre les mains de Pierre Brissaud, « pour avoir soin d'ouvrir et de fermer lad. porte » (20 décembre). — Délibération portant que le sr Bonnet, docteur en médecine, sera privé de ses gages pour n'avoir pas rempli ses obligations (28 décembre). — Autorisation au trésorier de l'hôpital d'admettre dans led. hôpital un individu à cause de ses infirmités, « ne pouvant marcher pour mandier son pain pour vivre » (6 mai 1673). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la prise de Maëstricht (2 juillet). — Élection de Louis Duverger et de Guillaume Sorberisse comme jurats, et de Michel Moran et de Pierre Rappet pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Michel Moran, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Enregistrement d'ordonnances relatives à la guerre d'Espagne (19-26 octobre). — Délibération relative aux réparations à faire aux portes de la ville; mention de la porte « de devant l'Hôpital », qui ne ferme pas, « ce qui est très important, estant la porte la plus dangeruse » (30 avril 1674). — Arrivée du maréchal d'Albret, du comte de Montégut et de l'Intendant (18 mai). — Ordre aux habitants « d'estre armés d'espées, mousquetz ou fuzilz et d'avoir dans leurs maisons 4 livres de poudre, 16 livres de balle de caillibre à leurs dictz mousquetz ou fusilz, pierre et mèche nécessaire » (20 mai). — Délibérations relatives au logement des milices (3-5 juin). Mention de l'extrême misère de la communauté et de l'impossibilité où elle se trouve de loger et nourrir les milices qui sont dans la ville (18 juin). — Délibération relative à l'envoi d'un bateau à Pauillac pour surveiller la rivière et éviter les surprises de l'ennemi (4 juillet). — Rapport du maire concernant les griefs exposés au comte de Montégut contre le sr de Pastourat, commandant des milices, qui prétend avoir le titre de gouverneur de Bourg, etc. (6 juillet). — Élection de Jean Pastoureau-Lalouze et de Jean Mauhic, maître chirurgien, comme jurats (8 août). — Ordre aux habitants de faire mettre par le fermier des deniers communs la marque de la ville sur les barriques de vin qu'ils veulent vendre (3 octobre). — Mention de la mort de Jean Pastoureau-

Lalouze, jurat (31 octobre). — Élection de Luc Peychaud en qualité de jurat (24 novembre). — Élection du s[r] Chéty, chirurgien, comme jurat (15 décembre). — Délibération relative à des réparations aux murs de ville et à l'établissement d'une prison à la *Grande Porte*, « lieu très propre et commode pour servir de prison aux personnes quy n'auront pas commis des crimes quy mérittent punition examplaire » (29 décembre). — Rapport de délégués envoyés auprès des jurats de Blaye pour consulter leurs privilèges « sur l'article du mezurage : ilz ont recogneu n'estre pas lesd. sieurs maire et juratz en droit de prendre le mezurage des marchandises chargés sur les vaisseaux, comme nostre comunauté est, d'autant que par nos privilèges nous devons lepver sur touttes marchandises mezurées, tant dans la ville, banliefve, port, feaux-bourgz et sur la rivière au devant d'icelle » (14 mars 1675). — Délibérations relatives au logement de compagnies de dragons (10 avril-4 mai). — Élection de Luc Peychaud et de Larroque comme jurats et de Pastorat pour l'office de maire, suivant les instructions du maréchal d'Albret (8 août). — Prestation de serment par Gaston de Ballodes, chevalier, seigneur de Pastorat, dont l'élection a été confirmée (11 août). — Délibération relative à un envoi de soldats à Bordeaux, suivant l'ordre du maréchal d'Albret, à cause « de la nouvelle esmotion et soullèvement de quelques habitans muttinés de la ville de Bourdeaux, qui arriva le jour d'hier » (17 août). — Décision des jurats d'assister aux offices divins, contrairement à la résolution qu'ils avaient prise en conséquence du refus par le s[r] Oriol, prieur de l'abbaye S[t]-Vincent, de leur « bailler l'offerte et encens comme à l'accoustume », led. Oriol ayant l'intention d'agir comme par le passé (31 octobre). — Délibération portant envoi de six bateaux à Bordeaux au port de la Manufacture pour transporter des troupes, suivant l'ordre du comte de Montégut (29 mars 1676). — Élection d'Arnaud Duverger et de Jean Marias comme jurats (8 août). — Mention de la mort du maréchal d'Albret, gouverneur de la province, lequel doit être enterré à Pons (8 septembre). — Ordonnances de paiement : 96 l., à un pâtissier pour le festin de S[t]-Mommolin (1671); — 64 l., aux chapelains de la chapelle de « S[t]-Marias » (2 mai 1673); — 45 l. 8 s., « pour le repas de Nosseigneurs le maréchal d'Albret, conte de Montégut et Intendent » (13 août 1674).

E suppl. 2352. — BB. 7. (Registre.) — In-f°, 471 feuillets.

1676-1680. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Mention d'un achat de poids pour le minage, savoir un de 50, 15, 12, 10, 5, 4 et 3 livres, deux de 2 livres et un d'une livre, « le tout revenant à 104 l. de plomb, les 5 premiers avec des anneaux de fer, les autres 5 moindres de plomb sans anneau, qui couste le tout, à raizon de 2 s. 6 d. la livre, 13 l. » (27 novembre 1676). — « Chemin que tiendront 30 maistres de recrue à la compaignie Dazerac du régiment de cavalerie de Lamotte commandés par le capittaine avecq le mareschal des logis pour aller Bourg » : Saint-Gaudens, Cassagnère, L'Isle-en-Dodon, Gimont, Mauvezin, Fleurance, Condom, Damazan, Marmande, La Réole, Sauveterre, Libourne et Bourg (26 février 1677). — Départ de la compagnie de cavalerie du marquis Azera, après « avoir passé le cartier d'hiver » dans la ville (30 mars). — Ordre du comte de Montégut de faire un feu de joie à l'occasion de la prise de Valenciennes, Cambrai et Saint-Omer (1[er] mai). — Délibération portant qu'on suppliera le duc de Roquelaure « de vouloir maintenir la ville dans le privilège à elle accordé de de toute enciénetté et successivement par les roys de France... au sujet de l'élection du maire de lad. ville, estant porté expressément que nul autre qu'un bourgeois habitant de lad. ville ne pourra estre pourveu de cette charge, et que cependant, au préjudice dud. privilège, Monsieur de Pastorat, gentilhomme, a esté pourveu de lad. charge » (9 mai). — Élection de Georges de Labadie et de François Boyer comme jurats et de Salvat Dumeyniou pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Salvat Dumeyniou, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Délibération portant levée de 500 l. sur le parti du sel qui doit être distribué cette année pour la provision des bourgeois et qui consiste en 60 pipes de sel, pour payer les dettes de la communauté (23 août). — Copie d'une ordonnance du duc de Roquelaure enjoignant de rayer sur le présent registre le nom de Jean Mauhic, chirurgien, qui avait été élu le 8 août en même temps que Salvat Dumeyniou pour l'office de maire, led. Mauhic n'étant point « de la qualité requise » (29 août). — Adjudication des revenus de la ville moyennant 950 l. (3 octobre). — Délibération portant qu'il sera payé 36 l. par jour au capitaine de Bournazel pour la subsistance de sa compagnie logée en quartier d'hiver dans la ville (7 novembre). — Délibération relative au logement des gens de guerre (10 février 1678). — Arrivée de l'Intendant, lequel vient donner des ordres concernant les gens de guerre qui se livrent à des violences à l'égard des habitants (9 mars). — Mention de la difficulté où l'on se trouve de rédiger le dénombrement des alié-

nations faites par la ville depuis 1555, les papiers de la ville étant disséminés chez ceux qui ont eu des charges municipales. Remise par le s[r] Moran, ancien maire, d'un certain nombre de pièces (18 mars). — Lettres de confirmation de bourgeoisie en faveur de Luc de Lafargue, maître chirurgien (4 mai). — Élection de François Grosset et d'Élie Bouteruscle comme jurats (8 août). — Attribution d'une somme aux réparations de l'église et particulièrement à la voûte du clocher, qui menace ruine (21 septembre). — Défense de vendanger avant la s[t] Michel, à l'exception des jeunes plants de 3 ou 4 ans (25 septembre). — Information donnée par Pierre Bonnaud, maître chirurgien et ouvrier de l'église S[t]-Girons, lequel rapporte que « le clocher et la voûte quy le suporte menasse une chute esvidante, lad. voute c'estant ouverte en divers endroit d'une largeur extraordinaire et dangeruse, par le moïen de quoy la cherpante quy suporte tant led. clocher que les cloches a laché de beaucoup et les chevilles estant la majure partie cassées..., si bien que s'il n'y est prontement pourvu que, la voute venant à manquer, led. clocher et cloche ne tunbet ». Décision des jurats portant qu'ils se transporteront dans lad. église avec M. Duplesy, ingénieur du Roi, pour dresser un procès-verbal de l'état des lieux (20 décembre). — Feu de joie et *Te Deum* à l'occasion de la publication de la paix entre la France et l'Espagne (12 février 1679). — Dépense de 6 l. pour « deux esculteurs venus de Bourdeaux exprès pour prandre la mesure du tabernacle et en faire le marché » (28 février). — Taxe de la viande : bœuf 5 s., mouton 7 s., veau 7 s. 8 d. (31 mars). — *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la publication de la paix (14 mai). — Élection de Jean Delaborde et d'Arnaud Peychaud comme jurats (8 août). — Élection de Pierre Rappet et d'Arnaud Duverger pour l'office de maire (9 août). — Prestation de serment par Pierre Rappet, dont l'élection a été confirmée (11 août). — Mention de la reconnaissance par le sieur de Ruau, directeur au convoi et comptablie de Bordeaux, du droit qu'ont les bourgeois de faire venir des marchandises pour leur compte sans être tenu à payer 5 o/o, droit auquel sont tenus les étrangers et non bourgeois (18 mai 1680). — Délibération relative à la porte « qui est à l'issue du degré de fontaine de la maison noble de Lansac et qui perce les meurs de la présent ville et donne la sortie sur le port d'icelle, laquelle avoit esté murée despuis la desmolition de la cittadelle de lad. ville par le commandement exprès de Sa Majesté ». Procès-verbal de l'état de lad. porte, qui a été ouverte, sera dressé par les jurats (1[er] juin). — Délibération relative au logement des gardes du duc de Roquelaure; mention des nombreux logements de gens de guerre auxquels la ville a été contrainte, « ce qui fait que les habitants ont esté réduits à la dernière des extrémittés et que, sy malheureusement le publicq debvoit supporter le choc dont il est menassé, la majure partye des bourgeois et habitants seroint constraints à raison de leurs inpuissance d'abandonner jusques à leurs familles, faute de moyens à pouvoir les entretenir » (28 juillet). — Élection de Guillaume de Bonnefont et de Georges Chéty comme jurats (8 août). — Décision des bourgeois portant suppression des gages du régent, « attendeu la nécessitté de lad. ville » (5 septembre). — Délibération portant qu'il sera fait déclaration des biens de la communauté « au papier terrier de Sa Majesté » (7 septembre). — Réception de Christophe Benard, marchand droguiste, en qualité de bourgeois (24 mai 1681). — Délibération relative au mauvais état des murs; visite des murs et décision portant interdiction de passage sur lesd. murs « et qu'à ces fins deux portes seront construites, sçavoir l'une à l'entrée de l'escalier de la grande porte..., et l'autre à l'endroit qui sert d'entrée du costé du chatteau du Roy sur lesd. murs..., et que l'endroit par où l'on monte sur lesd. murs du costé de la rue de Sainct-Martin sera fermé d'une muraille pour esviter le passage sur iceux, et que les pierres qui advancent à l'endroit de l'entrée de la grande porte de lad. ville seront incessament desmolies pour esviter le désordre que leurs cheutes pourroit cauzer » (26 mai). — Mention d'une grêle très forte qui a ravagé « la majeure partye du vin, grains et autres fruicts » de la banlieue (9 juillet). — Délibération relative au droit de juridiction des jurats, lequel comprend la justice « haute, basse, moyenne, mère et mixte impère et ce qui en dépend » sur la ville et la banlieue, conformément aux privilèges concédés par les anciens ducs de Guienne et par les Rois depuis que la province a été réunie à la couronne (19 juillet). — Lettres de confirmation de bourgeoisie en faveur de Pierre Rappet, maire, et de Jacques de Cosson, écuyer (29 juillet). — Élection de Louis Duverger et de Jean Devauzelle comme jurats et d'Arnaud Duverger et de Jean Delaborde pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Jean Delaborde, dont l'élection a été confirmée (11 août). — Mention de la refonte de la cloche de l'horloge par Michel Batanchon, maître fondeur à Bordeaux (17 mars 1682). — Délibération relative à la fonte de la cloche (18 avril). — Mention de l'interdiction de la cloche, laquelle, ayant été bénite sans autorisation de l'archevêque, ne peut être utilisée pour le service divin, bien que

pouvant servir « pour les affaires publiques » (18 mai). — « Enregistrement des lettres du s[r] Jean Gellibert, maistre chirurgien, concernant les raports des corps morts, blessés, noyés ou prisonniers » (22 mai). — Levée de l'interdit de la cloche par les vicaires généraux, qui chargent le sieur Mercier, curé, de procéder à une nouvelle bénédiction de lad. cloche (4 juin). — Délibération relative aux empiètements du juge royal sur les droits de juridiction des maire et jurats (7 juin). — Délibération relative à l'établissement d'une jurande et maîtrise de pharmacie dans la ville, avec « S[t]-André de Cuzaguès » comme annexe. Enregistrement des statuts, lettres de déclaration du Roi et procès-verbal d'établissement de lad. maîtrise. Défense par les jurats « à touts barbiers et chirurgiens et touts autres de la présent ville et bourg de S[t]-André de Cuzaguès de contrevenir aud. statuts, jurande et maîtrise de l'art de pharmacie et de ne s'ingérer directement ny indirectement en la composition et distribution des remèdes et médicaments concernant led. art » (10 juin). — Élection de Luc Peychaud et de Charles Marias comme jurats (8 août). — « Relation des réjouissances qui ont esté faites en la présent ville à l'occasion de la naissance de M[gr] le duc de Bourgogne ». Mention de « deux fontaines de vin que l'on avoit disposées aux extrémités de la porte de l'Hôtel-de-Ville, où l'on avoit exposé deux rochers artificiels desquels le vin sortoit d'une manière assès libérale »; les dames « les plus considérables s'assemblèrent et s'estant vestues en amazones marchèrent avec un ordre galant et martial tout ensemble par touts les endroits de la ville où elles parurent armées et tirèrent divers coups de pistolets avec toute l'addresse possible »; illumination du clocher de l'église et de toutes les rues, feu de joie, feu d'artifice: « On avoit disposé une machine à laquelle M. le Maire mit le feu, qui prit à un dragon artificiel et par le moyen duquel toutes les lances à feu dont le théâtre estoit bordé furent allumées; il fut jetté une très grande quantité de fusées volantes, le feu se print ensuitte à diverses roues qui se trouvèrent couronnées de diverses flames en tourbillon; une quantité de pétarts et de serpentaux jouèrent à mesme temps et cela donna un plaisir indicible à tous les spectateurs », etc. Les fêtes durèrent pendant trois jours (27 août). — Réception du s[r] Espaignet en qualité de régent (13 novembre). — Réception de Pierre Bounaud, maître chirurgien, en qualité de bourgeois (17 mars 1683). — Délibération enjoignant de remettre les lettres et paquets au bureau destiné à cet effet dans la maison de Charles Vigorre, bourgeois et maître cordonnier, « lequel est comis et préposé pour l'envoy et réception desdites lettres et paquets » (8 avril). — Lettres de bourgeoisie en faveur d'Alexis de Belhade, sieur de Thodias, écuyer (31 juillet). — Élection de François Gellibert de Laroque et de Léonard-Baptiste Aymard comme jurats et d'Arnaud Duverger et d'Élie Bouteruscle pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Arnaud Duverger, dont l'élection a été confirmée; remise par le procureur-syndic des titres et papiers des Archives et notamment de titres établissant le droit de préséance du maire sur le juge (10 août). — Nomination de Charles Rolland, boucher, comme vérificateur du bétail qui sera tué par les autres bouchers (4 septembre). — Service et oraison funèbre à la mémoire de la défunte reine de France (16 septembre). — Délibération relative aux réparations du « minage » qui est sous la halle publique (20 octobre). — Lettres de bourgeoisie en faveur de Gabriel de Nort, chevalier, seigneur de Pouyanne (3 novembre). — Rapport du procureur syndic, dans lequel il dit que le s[r] Judicis, prêtre et chambrier de l'abbaye S[t]-Vincent, « faisoit caver dans un jardin qu'il a sur les ruines de l'ancienne abbaye dud. S[t]-Vincens, située près la mer à l'extrémité de la ville, et qu'il entreprenoit de faire une ouverture du costé de la mer afin d'establir une communication de son jardin sur le port ». Ordre aud. Judicis d'interrompre ses travaux et de combler les ouvertures déjà faites (19 février 1684). — Délibération relative au service des postes (15 avril). — Délibération relative à l'hôpital S[t]-Lazare: « Ceste maison est tellement prophanée qu'au lieu qu'elle doit servir à entretenir un commerce de charité, on y tient un infâme commerce; c'est un assemblée de brigandz et de voleurs, c'est le reffuge des meschans pauvres, c'est le théâtre de l'argot et lieu d'assemblée des femmes de meschante vie ». Ordre de ne recevoir dans led. hôpital que des malades visités auparavant par le chirurgien ou apothicaire de l'hôpital (13 mai). — Réception de Basile Viguière en qualité de médecin de la ville (23 mai). — Élection de Raimond Mauhic et de Bernard Pastoureau comme jurats (8 août). — Lettres de bourgeoisie en faveur de Jean Gellibert de Larroque, maître chirurgien juré de Bourg, « lieutenant des chieurgiens des lieux du Bourgès, Cubzaguès, Fronsacq et Fronsadois » (14 mai 1685). — Mention du refus par le s[r] Graves, chanoine, de donner l'encens aux jurats (17 juin). — Lettres de bourgeoisie en faveur de Thomas de Rosteguy, écuyer, sieur de Tastes (7 août). — Élection d'Élie Bouteruscle et de Louis de Laborde comme jurats et de François Gelibert de Larroque et de Jean de Coutures pour l'office de maire (8 août). — Déclaration du procureur syndic, disant qu'il fait appel de

la nomination des srs Gellibert de Larroque et Jean de Coutures (10 août). — Prestation de serment par Jean de Coutures, dont l'élection a été confirmée (15 août). — Mention d'un arrêt du Parlement en date du 14 août, interdisant l'exercice de leur charge aux maire et jurats, à l'exception du sr de Mauhic, premier jurat; assemblée des bourgeois délibérant sur le logement d'une compagnie de cavalerie et sur le cas du sr Vauzelle, procureur-syndic, emprisonné par ordre du maire (21 août). — Contrat avec Martial Rignac, docteur en théologie, concernant l'éducation de la jeunesse (12 septembre). — Mention d'un arrêt du Parlement, du 3 août, ordonnant de procéder à l'élection de deux jurats pour un an et de deux jurats, du maire, du procureur syndic et du clerc de ville pour deux ans, « pour restablir l'antien uzage qui feust interrompeu l'année dernière, au subject de l'appel qui feust fait de l'eslection ». Élection de François Grosset, de Jean Marias, maitre chirurgien, de Jean Lafosse et de Martial Dupuy comme jurats et de Georges de Labadie et de Jean de Laborde-Larivière pour l'office de maire (21 août 1686). — Prestation de serment par Georges de Labadie, dont l'élection a été confirmée (23 août). — Mention de la mort de M. de Boucaut, conseiller au Parlement (11 janvier 1687). — Décision portant qu'on soutiendra contre le juge de la ville le droit de connaître des actions criminelles, qui appartient à la communauté (20 février). — Dépense de 67 l. pour le « repas de Montuzet, le jour de la procession qui a accoustumé de s'y faire touts les ans » (28 mai). — Élection de Jacques de Maray et de Bernard Artaud comme jurats (8 août). — Taxe du pain à raison de 4 l. le boisseau et de la viande à raison de : bœuf, 5 s. 4 d.; veau, 7 s. 8 d.; mouton, 7 s. 4 d.; porc, 6 s. (13 août). — Mandat au maire d'obtenir de l'archevêque « la jonction de l'œuvre de Nostre-Dame de Paix à celle de Nostre-Dame du Rosaire, tant à cause du peu de revenu qu'il y a que parce qu'il n'y a qu'un mesme ostel dans nostre esglise paroisialle » (7 février 1688). — Assemblée des bourgeois décidant de rédiger un second dénombrement « de tous les fiefs et droits quy apartiènent à lad. coumunauté », conforme à la déclaration du Roi, et d'en obtenir confirmation de l'Intendant (20 mars). — Réception de Jean de Laudonnière en qualité de régent (15 mai). — Nomination d'un « ouvrier de l'esglise paroisialle de St-Giron » et d'un « ouvrier de Nostre-Dame de Paix » (5 juin). — Élection d'Arnaud Chéty, maître chirurgien, et d'Antoine Beyly comme jurats et de François de Mosnier, écuyer, et de Louis de Refuge pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par François de Mosnier, dont l'élection a été confirmée (10 août). — « Teneur des droicts, privilèges appartenans tant à la communauté de lad. ville qu'aux bourgeois et marchands d'icelle » (11 août). — Mention d'un ordre de l'Intendant enjoignant à la communauté de fournir au sr Thomé de Carpentras, vicaire perpétuel de La Libarde, « un petit espasce de térain qui soit propre pour y faire venir des muriers blanc qui puissent produire des feuilles pour norir des vers à soy pour l'utilité publique ». Octroi par les jurats du terrain demandé (26 mars 1689). — Élection de Louis Duverger et de Jean-François Dulac comme jurats (8 août). — Itinéraire de la compagnie de Mosnier de Rousset, du régiment d'infanterie de Poudens : Mont-de-Marsan, Roquefort de Marsan, Captieux, Bazas, Langon, Castres, La Bastide, Bourg, « d'où elle se séparera le lendemain de son arrivée pour retourner chacun dans leur paroisses jusques à nouvel ordre » (25 octobre). — Délibération portant que le sr Viguier, médecin, recevra 54 l. par an à titre d'indemnité de logement, à condition de soigner gratuitement les pauvres de l'hôpital, « les pauvres honteux et ceux de la charitté » (28 février 1690).

E suppl. 2353. — BB. 8. (Registre.) — In-f°, 467 feuillets.

1690-1697. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Élection de Jean Vauzelle et de Jean-François Marias comme jurats et de Jean Delaborde de Larivière et de Pierre Coulomb pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Jean Delaborde de Larivière, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Délibération relative aux réparations du clocher; M. Duplessy, ingénieur des travaux et fortifications de Bordeaux, avait, quelques années auparavant, jugé à propos « de faire faire deux arbotans de pierre de taille au pied dudit clocher, de la part du midy, pour en anpêcher la cheute », ce qui ne fut pas exécuté, M. de Chaumon, abbé de Bourg, qui doit contribuer pour un tiers aux réparations, ayant refusé de payer sa part; la chute est actuellement imminente, les pierres se détachent et les ouvertures augmentent. De plus, « faute par M. de Soulliers, prestre et chapellain de la chapelle de Saint-Jacques, de faire recouvrir lad. chapelle, les eaux pluvialles tombent en sy grande quantité sur la voûte de l'autel de Nostre-Dame de Paix qu'il est à craindre qu'elle ne s'éboulle ». Décision portant que le clocher sera visité par deux maîtres maçons qui feront un rapport (13 août). — Réquisition du procureur syndic tendant à ce qu'il ne soit payé chaque année que 60 l. aux chapelains de « StMarias » (25 octobre).

— Délibération enjoignant aux nouveaux convertis de remettre les armes dont ils sont détenteurs (18 novembre). — Délibération portant qu'il sera fait « acte par devant notaire et tesmoins... remonstratif du droit que lad. ville et communauté a de prendre un sol par quartière des bledz et autres grains quy ce mesurent et ce chargent au-devant led. port de Bourg, en conformité des privilèges de lad. ville » (18 novembre). — Ordre à Pierre Dupuy et à Pierre Brissaud, maîtres architectes, de vérifier l'état du clocher. Teneur d'une lettre écrite à Mgr de Chaumont, ancien évêque de Dax, abbé de Bourg, pour savoir de lui dans quelle mesure il doit contribuer aux frais des réparations : « On est sur le point de cesser le service dans vostre esglise, les religieux n'osant plus s'exposer d'entrer dans le cœur, où un d'eux faillit à estre tué des pierres qui se destachèrent de la voûte du clocher, qui est ouverte d'un demy pieds en divers endrois » (25 novembre). — Mention du mauvais état de l'hôpital : « Les peauvres de mesme que l'hospitallier n'y peuvent loger, estant led. hospital despourveu de linge et autres ustancilles nécessaire pour l'uzage desd. peauvres » (7 décembre). — Mention du vol de la lampe d'argent placée devant le grand autel de l'église St-Girons (24 janvier 1691). — Enregistrement des lettres de provision de l'office de conseiller et procureur du Roi accordées à Jean Vauzelle (7 avril). — Élection de Luc Peychaud en qualité de jurat à la place de Jean Vauzelle; appel de lad. élection par Jean-François Marias (7 avril). — Élection de Jean Portier comme jurat (16 avril). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la prise de Mons (6 mai). — Rôles des 4 compagnies bourgeoises formées dans la ville par ordre de Sa Majesté. Effectif d'une compagnie : 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 2 sergents, 2 caporaux, 2 « ansepessades », et 55 hommes, plus pour toute la milice 1 major, 1 aide-major et un enseigne (4 août). — Élection d'Antoine Ribette et d'Arnaud Gaston comme jurats (8 août). — État arrêté par l'Intendant de la dépense que feront annuellement les maire et jurat; total : 1,330 l. (11 janvier 1692). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la prise du fort de Montmélian (20 janvier). — État des corps des marchands et des communautés d'arts et métiers, envoyé à l'Intendant suivant sa demande : « Une maistrise establie pour l'art de pharmasie soubz le tiltre de jurande;... un establissement de maistrise de chirurgie;... un perruquier;... trois marchands drapiers;... deux marchands merciers;... onze regretières;... trois bouchers;... quatre boulangers;... cinq hostes tenant hostélerie...; cinq tailleurs d'habits...; onze cordonniers...; un chapelier...; quatre mareschaux...; trois serruriers...; un célier...; quatre massons tailleur de pierre...; deux recouvreurs...; deux charpentiers de haute fusté...; cinq miruisiers...; dix-sept charpentiers de barriques...; un sargeur...; trois tisserans de toille ». Il n'existe aucun corps ni maîtrise à l'exception des pharmaciens et chirurgiens (23 février). — Délibération relative aux matelots « du passage » de Bourg à Bordeaux (3 mars). — Taxe du pain à raison de 6 l. 7 s. 6 d. le boisseau (25 mars). — Délibération portant « qu'il sera incessament faict inventaire par-devant M. Luc Peychaud, notaire royal, des tiltres, privilèges, papiers et archives de la présente communauté..., et que, pour empêcher le divertissement des susdictz tiltres dans la suite du temps, il sera faict deux coppies l'une pour estre mise dans lesd. archives et l'autre pour demeurer entre les mains de M. le Maire et de ses successeurs, et qu'à chaque changement de maire il sera proceddé... à la vériffication du susdit inventaire, et... qu'il sera construit dans la chambre du présent Hostel un cabinet à deux portes fermant à trois clefs » (14 avril). — Mandat au procureur syndic d'intervenir dans l'instance contre l'abbé de Bourg au sujet du paiement du tiers des réparations du clocher auquel est tenu led. abbé en qualité de curé primitif de lad. église (14 avril). — Délibération relative aux frais de transport à Montuzet de la procession; mention du vœu fait autrefois par la communauté « pour appaiser l'ire du ciel, quy s'estoit faicte ressentir par une maladie populaire qui avoit causé des désordres espouventables dans cette ville et aux environs, d'aller, le mardy de la Pentecoste de chacune année, en procession à Nostre-Dame de Montuzet pour implorer le secours de la Vierge » (7 août). — Élection d'Aymard et de Gervais Peychaud comme jurats et de François Gellibert de Laroque et de Guillaume Bonnefon pour l'office de maire (8 août). — Élection de François Gellibert de La Rocque et de Guillaume Sorbrisse pour l'office de maire, la précédente élection ayant été annulée (10 août). — Prestation de serment par François Gellibert de Laroque, dont l'élection a été confirmée (13 août). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion des victoires des armées du Roi (31 août). — Délibération relative à l'érection en titre d'office héréditaire des charges de maire, d'assesseur et de commissaire des troupes, lesquelles charges ont été évaluées la première à 4,000 l. et chacune des deux autres à 1,000 l. (17 novembre). — Réception de M. de Marias, pourvu par Sa Majesté de la charge de maire perpétuel de Bourg (31 janvier 1693). — Enregistrement des lettres de provision du sr de Marias

(21 janvier). — Mention de l'assassinat de Gellibert de Larocque, ancien maire, et de sa fille, commis par des dragons (12 février). — Condamnation de quatre habitants à une amende de 10 l. au profit de l'église pour n'avoir pas décoré le devant de leurs maisons le jour de la Fête-Dieu (22 mai). — Délibération relative au droit de préséance dans les processions : « Il est très important... de remettre les choses dans le bon et ancien ordre à l'exemple de la fameuse ville et cité de Bordeaux, dont la présante ville a l'honneur d'estre la première filleulle » (4 juillet). — « Devis des ouvrages de pierre de taille, massonnerie, charpenterie, serrurerie et couverture qu'il convient faire pour asseurer le clocher.... Il faut faire à neuf deux piliers butans du costé de la rivière; celluy qui joint la chapelle de St-Joseph aura 4 piedz et demy de face...; l'autre pilier n'aura que 4 piedz de face et seront tous les deux de quatre piedz plus saillant que les anciens piliers et on les élèvera jusqu'au dessous de l'imposte des vitreaux dud. clocher à la hauteur où sont pendues les cloches ». Adjudication des travaux à raison de 600 l. (11 juillet). — Enregistrement de quittances relatives à l'office de greffier et secrétaire de la ville (30 juillet). — Mention de poursuite contre le sr Guilhou de Langon, écuyer, « pour l'obliger à réparation de la chapelle de St-Jacques, dont il est fondateur » (7 août). — Élection de Pierre Coulomb et de Jean Gellibert comme jurats; conformément aux ordres du Roi, l'élection a lieu dans l'Hôtel-de-Ville et non dans l'église de St-Girons (8 août). — Délibération portant que les frais de réparations du clocher seront prélevés sur le « party du sel », ainsi que 10 louis d'or offerts à M. de Jean, secrétaire de l'Intendant, et 2 écus neufs au portier dud. Intendant, « pour avoir l'axès libre auprès dud. seigneur » (2 septembre). — Enregistrement de lettres du Roi nommant François Gellibert de Larocque assesseur de la ville; prestation de serment par led. Gellibert (23 février 1694). — Prestation de serment par Arnaud Gaston, nommé par le Roi second assesseur de la ville (24 mai). — Enregistrement de mémoires concernant les prétentions des assesseurs (7 août). — Élection d'Arnaud Gaston et d'Aimeric Gombaud comme jurats (8 août). — Réception de Michel Trigant, maître écrivain, en qualité de régent (9 octobre). — Ordre aux portiers de fermer les portes de la ville « immédiatement après les huit heures du soir ou retraite sonnée », et défense « à toutes sortes de personnes qui ne sont pas de la qualitté requize de porter l'espée en la présant ville, soit le jour ny la nuit » (5 janvier 1695). — Prestation de serment par Jean de Vauzelle, pourvu de la charge de receveur et trésorier des deniers et revenus communs de la ville, suivant ordonnance de l'Intendant (15 janvier). — Taxe de la viande : mouton et veau 7 s. 8 d. la livre carnassière de 40 onces, bœuf 6 s. (19 janvier). — Délibération relative à une requête des Ursulines tendant à l'agrandissement de leur couvent (6 février). — Enregistrement d'un règlement de l'Intendant fait en conséquence des plaintes des jurats et assesseurs contre le maire et le procureur du Roi (2 juillet). — Teneur d'un mémoire de M. de Poitevin, « fameux avocat de Bordeaux », au sujet de la justice criminelle et de l'élection des jurats (3 août). — Élection de François Gellibert de Larocque et de Charles Marias comme jurats (8 août). — Délibération relative à l'installation de Guillaume Baisle pourvu de la charge de trésorier des deniers communs de la ville; copie de lettres adressées au chancelier, à M. de Chateauneuf, secrétaire d'État et à M. de Pontchartrain, contrôleur des Finances, concernant lad. installation à laquelle M. de Tayac, premier jurat de Bordeaux, avait voulu procéder étant venu à Bourg à la tête d'une compagnie de soldats du guet de l'hôtel-de-ville de Bordeaux (3 décembre). — Mention du mauvais état de l'Hôtel-de-Ville, lequel « menasse une chute prochaine » (28 avril 1696). — Avis favorable à une demande des Carmélites du « renclusage de Ste-Catherine de Lisle en Flandres », qui veulent s'établir à Bourg « sans estre à charge à la communauté, pour instruire les filles à faire de la dantelle » (16 juin). — Nomination de Jean de Vauzelle, procureur du Roi, en qualité de syndic de l'hôpital; mention du mauvais état dud. hôpital, lequel tombe en ruine (7 juillet). — Élection de Louis de Laborde et d'Arnaud de Laroche comme jurats; appel de lad. élection par le procureur du Roi (8 août). — Réception de Jean Dosol en qualité de régent (6 octobre). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la publication de la paix; ordre aux habitants « de faire des feux de joye ensuitte chacun devant leur maison et de tenir des chandelles alumées sur leur fenestres, à peyne de 10 l. d'amende » (6 octobre). — Délibération portant que les séances de la jurade se tiendront chez le maire pendant les réparations de l'Hôtel-de-Ville et que le coffre des Archives sera transporté chez le sr Gaston, jurat (2 janvier 1697). — Mention d'une vente de 25 quartières de blé à raison de 8 l. 8 s. la quartière, mesure de la présente ville (21 avril). — Enregistrement des lettres de provision de Guillaume Baisle, receveur des deniers patrimoniaux de la ville (16 mai). — Nomination de deux experts chargés de vérifier le mal « que la gellée a fait dans les vignes de la présante banlieu..., qui va pres-

que à la moitié de la diminution des fruits » (22 mai). — Mention d'un paiement de 57 l. 12 s. au s[r] Fleury, « chargé du recouvrement des... armoiries aveq le cachet des armes de la ville » (5 juin).

E suppl. 2354. — BB. 9. (Registre.) — Petit in-f°, 376 et 3 feuillets.

1697-1704. — « Livre de la jurade de la ville et communauté de Bourg, première filleule de Bordeaux ». — Élection d'Arnaud Laroche, de Jean Blanc, de Louis Laborde et de François Cadaureille comme jurats et de François de Maray comme clerc assesseur; teneur du *dictum* d'un arrêt du Parlement en date du 3 août 1697, rendu en conséquence de « la sursoyance de l'eslection du 8 août 1696 » (8 août 1697). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la réduction de Barcelone sous l'obéissance du Roi (13 septembre). — « Teneur des provisions du sieur Duverger, conseiller du Roy et receveur des deniers patrimoniaux de la ville de Bourg, aveq l'édit de création dudit office » (juillet-août). — Délibération portant qu'une somme de 300 l. sera employée pour les réparations de l'hôpital. « Cette somme et partie des intérêts dhus par divers particuliers aud. hospital sont suffisans pour parvenir à cette battisse et réparation, sans avoir besoin du secours de la communauté, laquelle est hors d'estat d'augmenter sa charité aud. hospital au della desd. 300 l. de principal et intérest, à cause que les revenus communs ne suffisent pas pour le payement des charges localles fixées et réglée par M[gr] de Besons » (7 décembre). — Ordonnance relative à la publication de la paix conclue entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et les États généraux (21 décembre). — Réception de Barthélemy Aouştour en qualité de régent (3 mai 1698). — Élection de Pierre Gaston et de Raimond Lafosse comme jurats (8 août). — Élection d'Antoine Beyly et de Jean Moran comme jurats, l'élection précédente ayant été cassée par un arrêt du Parlement en date du 18 mars (23 mars 1699). — Défense aux marchands « drapiers, merciers, quinquailleurs, de bleds, farine et autres espèces de marchandises » de vendre les dimanche et jours de fêtes (11 avril). — Visite à l'évêque d'Agen, « qui est logé dans la maison de Pierre Bounet, hoste, tenant pour enseigne *la Samaritaine* »; don aud. évêque d'une douzaine de bouteilles de vin « à raison de 36 s. le pot, revenant à la somme de 10 l. 16 s. » (27 mai). — Réception de Maurice Lambert en qualité de régent, lequel percevra « pour les enfans qui commencent à lire 5 s., pour ceux qui lisent et escrivent 10 s., et pour ceux qui lisent, escrivent et aprennent l'arithmétique 15 s., et pour l'escriture et les principes de la langue latine 30 s., le tout par mois, à la charge de bailler deux leçons par jour aux uns et aux autres » (17 juin). — Élection de Léonard-Baptiste Aymard et de Pierre Bernard comme jurats (8 août). — Délibération relative aux réparations de la fontaine et des lavoirs (17 août). — Ordre aux propriétaires de faire paver les rues devant leurs maisons (2 septembre). — Élection de Pierre Bounaud, maître chirurgien, en qualité de clerc de ville, à la place de Jacques Maray, qui a été destitué. Refus d'accepter lad. charge par Pierre Bounaud, lequel est en conséquence déclaré incapable d'exercer aucune charge d'honneur et privé de son titre de bourgeois. Élection de Maurice Lambert, maître écrivain, pour tenir lad. charge (6 janvier 1700). — Interdiction aux revendeuses, hôtes, etc., d'acheter des provisions avant que les bourgeois ne soient pourvus et avant 8 heures du matin (15 mai). — Élection de Guillaume Bonnefont et de Galliot Artaud comme jurats (8 août). — Proposition du maire, lequel offre de se démettre de sa charge en faveur de la communauté en donnant à la ville un temps raisonnable pour le remboursement de lad. charge. Décision des habitants disant que les charges de maire et d'assesseurs sont peu onéreuses pour le public et qu'il est préférable de rembourser la charge de procureur du Roi et celle de receveur des deniers patrimoniaux (19 août). — Taxe de la viande : bœuf 7 s., veau et mouton 9 s. (11 janvier 1701). — Élection de Jean Portier et de Jean-François Rappet, avocat au Parlement, en qualité de jurats (8 août). — Taxe du pain à raison de 6 l. le boisseau de Bordeaux (10 septembre). — Mention d'une lettre de l'Intendant enjoignant à la ville de fournir 4 hommes pris parmi les marchands et artisans, pour son contingent des 700 soldats que la généralité de Bordeaux doit fournir (10 janvier 1702). — Lettres de confirmation de bourgeoisie en faveur de Jean de Marias, écuyer, sieur de La Croix, maire perpétuel de la ville (8 février). — Élection de Luc Peychaud et de Pierre Coulom comme jurats (8 août). — Délégation envoyée vers l'Intendant pour savoir si la ville doit être soumise au droit de mayade et de banvin (12 août). — Rapport du délégué disant que la ville n'a pas plus de privilèges que les autres villes de la province pour éviter l'aliénation du droit de banvin (20 août). — Tirage au sort pour l'envoi de deux hommes dans les milices du Roi (10 décembre). — Mention de la nomination d'Antoine Ribette, avocat à la Cour, en qualité de receveur des « questes dans la présente ville pour le raschapt des chrétiens captifs qui sont en exclavage entre les meins des infi-

delles ». Enregistrement « des exemptions et privilèges accordés par le Roy aux Révérends Pères de Nostre-Dame de la Mercy en faveur de ceux qui sont commis par eux pour faire la queste pour les pauvres chrétiens captifs détenus entre les meins des Turcs et infidelles » (1er septembre). — Réception de Pierre Bernard en qualité de procureur du Roi; enregistrement des lettres ep provision dud. Bernard (7 février 1703). — Réception de Jean de Vauzelle en qualité de lieutenant de maire; enregistrement de ses lettres de provision (17 mars). — Réception de Pierre Freneau en qualité d'assesseur de maire (17 mars). — Délibération relative aux réparations à faire à l'Hôtel-de-Ville, qui « est dans un si mauvais estat qu'il est presque sans couverture et planchers, qui fait que le corps de lad. magistrateure n'entre que très rarement audit Hostel, appréhandant une chute prochaine ». Mention du mauvais état des portes de ville (31 mars). — Ordonnance relative à un *Te Deum* et un feu de joie qui auront lieu le 8 avril à l'occasion de la prise de Kehl (6 avril). — Mémoires et consultations relatifs à des questions de préséance entre le lieutenant de maire et le juge de la ville (mars-avril). — Délibération relative à l'organisation des compagnies bourgeoises (28 avril). — Délibération relative à l'opposition faite en Parlement à la réception de Jean de Laborde, lieutenant au siège de Bourg, en qualité de maire à la place du sr Marias, décédé (14 mai). — Délibération portant qu'on supprimera les frais du repas qui avait lieu le jour du pèlerinage de Montuzet; depuis quelques années, « on préparoit un grand repas dans les bois ou dans des cabarets au despens de la communauté, ce qui servoit très souvent à des estrangers plustôt qu'a des habitans, en sorte que la plus part n'alloit à Montuzet que pour se réjouir » (26 mai). — Délibération relative au droit de préséance du maire (10 juin). — Requête du procureur du Roi tendant à ce qu'« il soit fait autant de flambeaux qu'il y a de magistrats qui doivent assister en personne, revesteus de leurs livrées, pour mestre l'un après l'autre le feu au bucher à la veille de la st Jean prochain », ainsi qu'il est observé dans toutes les villes de France, « ce qui doit s'observer à plus forte raison dans la présante ville, qui a l'honneur d'estre première filleulle de Bordeaux et qui se conforme en bien des choses à la ville patronne, comme elle vient nommément de faire à son exemple par la remise qui a esté faitte despuis peu de jours du drappeau qui estoit dans l'Hostel-de-Ville, dans la maison dudit sieur maire comme chef des collonels, parceque telles choses se pratiquent à Bordeaux » (18 juin). — Rapport du procureur syndic, qui est allé à Bordeaux pour s'informer auprès des maire et jurats de cette ville de l'ordre qu'ils suivaient dans leurs délibérations ou dans l'exercice de la justice; conclusion du procureur-syndic tendant à ce qu'on adopte les règles observées à Bordeaux (23 juin). — Ordonnance relative à un *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la victoire remportée en Flandre (28 juillet). — Élection de Pierre Freneau et de Jean Peychaud-Maisonneuve comme jurats (8 août). — Mention de la remise des titres et papiers de l'hôpital par Jean de Vauzelle (18 août). — Noms des garçons de la ville et banlieue âgés de 18 à 40 ans, « quy doivent tirer au sort pour les recrues des armées de Sa Majesté »; total : 18 garçons (5 décembre). — Contrat passé avec un habitant, lequel se charge de procéder deux fois par semaine à l'enlèvement des boues et immondices de la ville, à condition d'être exempt de taille, logement des gens de guerre et autres charges publiques (11 février 1704). — Taxe du pain à raison de 7 l. 15 s. le boisseau de Bordeaux (1er mars). — Réquisition de Jean de Vauzelle, lieutenant de maire, concernant l'exercice de la justice criminelle (24 mars).

E suppl. 2355. — BB. 10. (Registre.) — Petit in-f°, 389 feuillets.

1704-1706. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Nomination de Martin Lambert comme receveur des droits sur les bœufs, vaches, etc. (5 avril 1704). — Délibération relative à l'office d'inspecteur des boucheries créé par le Roi; la ville doit payer 1,320 l. pour led. office, lequel sera mis en adjudication (21 mai). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la naissance du duc de Bretagne (10 août). — Réception de Jean Lafosse, pourvu de la charge de premier jurat perpétuel (22 octobre). — Réception du sr Pinsarrat, médecin agrégé de Bordeaux; led. Pinsarrat recevra 100 l. par an, sera exempt des impositions ordinaires, recevra 10 s. par visite et 15 s. par ordonnance, et soignera gratuitement les pauvres de l'Hôpital et ceux dont les dames de charité de la ville prennent soin (31 décembre). — Délibération relative à l'exercice de la justice criminelle (28 février 1705). — Mention du départ du maire pour aller poursuivre à Bordeaux le procès intenté par la communauté contre le sr Lamotte, juge royal de la ville, au sujet de la justice criminelle; énumération de pièces et privilèges emportées par le maire afin de les soumettre aux juges (9 mars). — Copie d'un libelle par Jean de Vauzelle, lieutenant de maire perpétuel, contre le sr de Laborde, maire (13 mars). — Réponse du maire au

libelle précédent. — Élection de Bernard Artaud et de Daniel Duverger comme jurats (13 août). — Délibération relative à l'achat de robes consulaires en damas rouge et blanc (3 septembre). — Délibération portant attribution de 150 l. de gages à Joseph Dupuy, nouveau régent établi en ville pour apprendre le latin aux enfants; partie de cette somme sera prélevée « sur le repas destiné pour la feste de s[t] Maumoulin de chaque année, dont la communauté veut bien se priver pour donner l'éducation à la jeunesse et favoriser l'inclination que plusieurs ont pour les lettres » (15 octobre). — Enregistrement des lettres de provision de l'office de troisième jurat en faveur de Jean Gellibert, maître chirurgien (12 mai 1706). — Taxe du pain à raison de 4 l. le boisseau de Bordeaux (21 mai). — Délibération portant que les jurats siègeront deux fois par semaine, les mercredi et samedi, pour expédier les affaires publiques (19 juin). — Déclaration du procureur du Roi disant « que la quantité de troupes quy s'assamblent dans le pays de Médoc, où la noblesse a esté de nouveau convocquée..., fait craindre que les ennemis de l'Estat n'ait dessaing de tenter quelque dessante dans le pays de Médoc, d'autant mieux que l'on publie qu'ils ont en mer une armée formidable »; mesures prises pour réparer une brèche des murs de ville et pour mettre les compagnies bourgeoises en état de défense (10 juillet). — Réception de Corneille Crolly, maître ès arts et licencié en droit, en qualité de régent pour enseigner les humanités aux enfants moyennant 300 l. par an, 20 s. par mois par élève habitant la ville et l'autorisation de prendre ce qu'il voudra des élèves étrangers à la ville (2 août). — Élection de Louis de Laborde et de Jacques de Maray comme jurats (8 août). — Rapport de délégués envoyés à Bordeaux pour se concerter avec les jurats de cette ville concernant la descente des vins de Bergerac par la Dordogne. « Le pays bourdellois estant un pays où l'on ne pouvoit faire de reveneu que par le moyen des vins, il estoit important de donner un temps de préférance aux habitans du Bourdellois, quy estoit depuis vandange jusqu'à la Nouel, pendant lequel ils pussent débitter leurs vins »; mention de lettres patentes interdisant « aux habitans du haut pays de faire dessendre leurs vins avant la Nouel par la rivière de Dordogne, comme il estoit deffendeu à ceux du Languedoc de faire dessendre les leurs avant ce temps par la rivière de Garonne ». Décision des jurats de Bordeaux de présenter requête au Parlement pour obtenir que défense soit faite aux habitants de Bergerac et autres lieux « hors la présente sénéchaussée de faire dessendre leurs vins à l'avenir par lad. rivière de Dordogne avant la Noël » (24 novembre). — Ordonnance relative aux bateliers du passage, qui percevront 4 s. par personne pour aller à Bordeaux; « il sera loizible à toute sorte de personne de les faire partir moïennant 40 s. » (4 mai 1707). — Délibération relative à un *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de victoires remportées en Espagne (10 juin). — Conflit de préséance dans l'église entre le juge ordinaire de la ville et les jurats (12 juin). — Élection de Léonard-Baptiste Aymard et de Pierre Peychaud comme jurats (8 août). — Mention de terriers, aveux et dénombrements et autres titres pris par le procureur du Roi « pour travailler au premier jour à un nouveau terrier » (23 août). — Défense de commencer les vendanges avant « que la permission n'en ait esté accordée au publiq par le son de la cloche du présant Hostel-de-Ville... à paine de 50 l. d'amande et de la confisquation de la vandange » (17 septembre). — Délibération relative à la perception du droit de « cartonnage », qui est de 5 pots par barrique (5 mars 1708). — Taxe du pain à raison de 4 l. 10 s. le boisseau de Bordeaux (11 avril). — Délibération relative à l'achat de robes consulaires (30 mai). — Nomination de « quatre bourgeois pour porter le poille le jeudi de la Feste-Dieu » (6 juin). — Élection d'Antoine de Ribette et d'Arnaud Espaignet comme jurats (8 août). — Rapport du s[r] de Vauzelle, sous-maire, relatif à l'achat des robes consulaires (11 août). — Mention de l'arrivée dans le port du vaisseau *la Toinette* d'Amsterdam, chargé de 2,700 boisseaux de seigle, mesure de Bordeaux (3 novembre). — Taxe du pain à raison de 6 l. 17 s. 6 d. la quartière (7 novembre).

E suppl. 2356. — BB. 11. (Registre.) — Petit in-f°, 379 feuillets.

1708-1715. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Réception de Barthélemy Lafosse, pourvu de la charge de troisième jurat perpétuel à la place du s[r] Gellibert, démissionnaire (12 janvier 1709). — Taxe du pain à raison de 11 l. le boisseau; ordre aux boulangers « de faire une troisième sorte de pain qu'on appelle pain brun » (18 mars). — Assemblée convoquée pour délibérer sur les mesures à prendre en vue d'assurer la subsistance des pauvres de la ville; il est défendu de donner aucun secours aux pauvres des paroisses voisines; « de la sorte, cette ville se trouvera dellivrée d'un nombre de pauvres dont elle est accablée despuis quelque temps, à tel point que les habitans d'icelle, dont la pleupart sont ruinnez par le dézordre causé par la gellée et la grelle, qui ont entièremant

destruit les vignes et les grains, ne pourroit subvenir à la subsistance de tant de malheureux qui abondent ici de toutes partz » (11 mai). — Poids du pain établi à raison de 13 l. le boisseau de Bordeaux, « en telle sorte que le pain choine d'un sol pèsera 5 onces un quart et un huitiesme, et tout le pain de la même espèce à proportion, et le pain de tout son co sur le mesme pied de 13 l.; le sol du pain devra peser 7 onces et l'autre pain à proportion » (1er juin). — Mention d'un mandement de l'Archevêque ordonnant des prières publiques « pour appaiser la collère du Seigneur, justemant irrittée contre son puple, qui nous fait santir le poix de sa collère par le peu d'apparance que nous voyons des récoltes abondantes et par les gellées qui ont emporté presque tous les fruitz de la terre » (9 juin). — Élection d'Henri Delabadie et de Jean Marteau comme jurats (8 août). — Mention d'une demande adressée à l'Intendant « pour obtenir une diminution considérable de la taille et des autres charges publiques, à raison du malheur arivé sur les vignes et sur les terres, quy est extraordinaire et sans exemple dans la présente ville et juridiction » (17 août). — Taxe du pain à raison de 12 l. 10 s. le boisseau (17 août). — Ordre aux boulangers de vendre le pain à la livre (24 décembre). — Déclaration du procureur du Roi, disant que le sr X***, marchand droguiste, ayant cessé son commerce, « s'est advizé de tenir publiquement un jeu de billard et une roue de fortune dans la maison qu'il occupe, scitué dans la grande rue de la présante ville, ce qui cauze un tort considérable au publicq, en ce que les fils de famille et surtout les escoliers qui sont dans lad. ville, abbandonnant les soings de leurs devoirs et de leurs études, jouent souvent pandant les jours entiers à l'un et à l'autre desd. jeux ». Défense aud. X*** de tenir lesd. jeux (31 janvier 1710). — Ordonnance relative à la vente de la viande pendant le carême (5 février). — Délibération relative au logement d'une compagnie de cavalerie (6 juin). — Taxe du pain à raison de 9 l. le boisseau, mesure de Bordeaux (5 juillet). — Installation de Pierre Peychaud, pourvu de la charge de premier jurat perpétuel (9 juillet). — Taxe du pain à raison de 7 l. 10 s. le boisseau (12 juillet). — Ordre aux boulangers de peser le pain au poids de marc, qui est de 16 onces à la livre, suivant le règlement des jurats de Bordeaux, et de faire trois sortes de pain, « l'un de pain blan appellé choine, fait de fleur de farine de bon froman, l'autre de pain ausi blan appellé pain avecq tout son cos, et le troisième de pain bis appellé brun » (2 août). — Élection d'Arnaud Chéty et de Jean Gellibert de Laroque comme jurats (8 août). — Réception de M. de St-Genis, nommé gouverneur de la ville; enregistrement de ses lettres de provision datées du 5 octobre 1710 (30 novembre). — Mention des prétentions de M. de St-Genis, lequel, voulant s'attribuer tous les présents et gratifications dont jouissaient auparavant les gouverneurs, se disposait à prendre possession de 30 journaux de prairies situées dans la palu de Barbe, qui avaient été octroyés à M. de Lavenage en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la ville (13 décembre). — Délibération relative à la distribution de 525 quartières de sel, quantité donnée pour toute la ville (10 janvier 1711). — Délibération relative aux prétentions de M. de St-Genis sur la jouissance des fossés, remparts et glacis de la ville; mention de privilèges accordés à la ville en 1357 par Henri, roi d'Angleterre et duc de Guienne, lesquels « portent en termes exprès que l'uzage des rues, des meurs, des places, ensemble celluy des fossés de lad. ville, a esté concédé à lad. comunauté en considération de leur fidélité, des sièges qu'ils avoint glorieusement souteneu, mêmes sans le secours de leur souverain, et des pertes considérables et domages qu'ils avoint soufferts à l'ataque de lad. ville » (24 mars). — Mention d'un arrêt du Conseil d'État cassant les élections du mois d'août dernier et rétablissant dans leurs fonctions les deux jurats sortant de charge jusqu'à ce que les offices de jurats alternatifs et mi-triennaux soient vendus et leurs acquéreurs pourvus et reçus (11 avril). — Taxe de la viande: bœuf 7 s., mouton et veau 9 s. (22 avril). — Délibération portant que le maire et un jurat iront rendre visite au maréchal de Montrevel, qui se trouve dans la maison de Tau, auquel seigneur on fera présent de douze bouteilles de vin, « du meilleur qui ce pourra trouver dans la présante ville, la communauté estant si pauvre qu'elle ne peut plus dignement dans cette occasion remplir son intention » (20 juin). — Reddition de comptes par Louis Duverger, receveur des deniers patrimoniaux, du 12 octobre 1709 à ce jour. Total des recettes : 1,501 l. 3 s. 10 d.; même somme pour les dépenses (19 mars 1712). — Taxe de la viande : bœuf 8 s. 8 d., veau 10 s., mouton 9 s. 8 d. (1er avril). — Délibération portant l'envoi d'une requête à l'Intendant pour obtenir diminution de la somme de 2,376 l. « demandée à la communauté pour les six annés des droits qui doivent estre prix seur les bœufs, vaches, vaux, moutons, brebis et chèvres, pour estre payés seur le prix d'icellui que ce paye aus inspecteurs des boucheries ». Mention de la diminution de la consommation de la viande depuis

la création desd. inspecteurs; auparavant, il y avait 5 bouchers, maintenant il n'y en a plus que deux (27 avril). — Taxe de la livre de pain : choine 2 s. 4 d.; tout son co 1 s. 10 d.; brun 1 s. 4 d. (10 juin). — Ordonnance relative à une imposition de 509 l. « pour la réunion à la présante communauté de l'office d'avocat pour Sa Majesté » (6 août). — Lettres de bourgeoisie de Claude Bacon, s[r] de Cazelle (3 août). — Délibération relative à un *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la victoire remportée en Flandre (27 août). — Désignation de 7 bateaux pour transporter les passagers; ordre aux matelots « de partir toutes les marées pour aller aud. Bordeaux..., estant estably qu'il sera loisible à une ou deux personnes quy se trouveront voulloir partir pour Bordeaux d'obliger le batellier quy sera de passage de faire ledit voyage moyénant 40 s. » (14 janvier 1713). — Mention d'une diminution sur la taille, capitation, etc., accordée par le Roi en considération des dommages subis par les habitants (12 mars). — Délibération relative à un procès entre les maire et jurats et Élie Lafosse, syndic des marchands, au sujet du droit de mesurage attribué à la communauté en vertu de ses privilèges, et que les marchands ont refusé de payer depuis quelque temps (6 mai). — Rapport du procureur du Roi, disant que les habitants vont en procession à Notre-Dame de Montuzet, pour acomplir le veu fait par leurs autheurs à l'occazion du mal contagieux dont lad. ville et pays Bourgès estoient afligés, et que lad. procession, pour esviter le mauvais chemin qu'il y a despuis le port de Plassac jusques à la chapelle dud. Montuzet, passent dans le tènement de Monsieur de Savignac, escuyer, auquel on a acoustumé de demander la permission ». Les maire et jurats reconnaissent n'avoir aucun droit de passage dans led. tènement (17 juin). — Ordonnance relative à la publication de la paix (22 juin). — Mention de visites faites par M. de Marias, maire, un jurat et le procureur du Roi, au premier Président et au maréchal de Montrevel (1[er] juillet). — Dépense de 36 l. pour le « racommodage du clocher » et pour avoir descendu et monté la cloche (6 décembre). — Réception de Pierre Arnaud, docteur en médecine, en qualité de médecin de la ville (24 janvier 1714). — Taxe du pain : choine 31 d.; tout son co 2 s.; pain bis 18 d. (3 mars). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la publication de la paix (27 mai). — Délivrance du « party du sel » au s[r] Lafosse, lequel devra fournir à la communauté « le nombre de 70 pispe de sel, faisant celuy de 525 quartières, mesure de la présente ville, bon, marchand et bien conditionné », et le délivrer aux habitants pendant un mois, à raison de 16 l. la quartière, à la charge par led. Lafosse de payer comptant 600 l. (18 juillet). — Réception de Jean-François Gellibert de Larocque en qualité de premier jurat alternatif (20 août). — Présentation de comptes par Joseph Lafosse, « fermier du cartonage de lad. communauté pour 6 années, à raison de 475 l. par an », lequel a terminé une année de son bail (31 octobre). — Ordonnance relative au casernement d'une compagnie de cavalerie (6 novembre). — Diminution de 4 d. par livre de viande, en conséquence de la suppression des droits des inspecteurs des boucheries et contrôleurs des suifs (14 novembre). — Lettre de l'Intendant relative à la publication de la paix (2 décembre). — Réception d'un édit du Roi portant suppression des offices de maire, lieutenant de maire et autres officiers des Hôtels-de-Ville; les charges locales absorbant entièrement les revenus de la communauté, il est décidé qu'on demandera à l'Intendant d'obtenir du Roi que les habitants de la ville et ceux des paroisses de la juridiction contribuent au remboursement desd. charges dans le délai de 8 ans (19 décembre). — Taxe de la viande établie d'après le tarif adopté à Blaye : bœuf, 9 s. la livre carnassière de 40 onces; veau et mouton, 10 s. 4 d. (6 février 1715). — Autorisation à Pierre Cambert, médecin juré, d'exercer son art (6 février).

E suppl. 2357. — BB. 12. (Registre.) — Petit in-f°, 91 feuillets.

1715-1716. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Mention d'une requête des Récollets demandant la permission de faire construire un escalier pour pouvoir communiquer et descendre de leur couvent au jardin qui est au-dessous; led. escalier est très nécessaire « pour empêcher par son fondement la cheutte prochaine et iminente d'un roché et d'une partie de la térasse de leur jardin d'en haut, qu'ils ne seroient jamais en estat de réparer si le cas y arivoit » (4 mai 1715). — Taxe de la viande : bœuf, 8 s. 4 d.; veau et mouton, 9 s. 8 d. (19 juillet). — Ordonnance de l'Intendant autorisant le s[r] Denis à « faire une ouverture au pied du rocher sous le chatteau, sur le bord de la rivière, à la charge de faire battir une porte qui fermera à clef et qui ne servira qu'à son utillité particullière » (9 mai). — Élection de Raimond Lafosse et de François Bernard comme jurats (15 août). — Délibération relative aux réparations à faire au clocher de S[t]-Girons, qui « est si ruiné qu'il menace une cheutte prochaine » (4 septembre). — Mention de la mort de Louis XIV (13 septembre). — Enregistrement d'une

lettre des jurats de Bordeaux relative à l'avènement de Louis XV; réponse des jurats de Bourg : « Lorsque vous nous invitez à nous unir avec vous dans l'esprit de la même fidellité et de la même affection que nous devons au nouveau Roy, nous ne pouvons dignement remplir le caractère de première filleule de la capitalle qu'en agissant de concert aveq vous, Messieurs, pour signaler nostre fidellité », etc. (11-21 septembre). — Copie d'une lettre adressée à l'Intendant concernant les vols de raisins et de bois commis par les soldats casernés en ville. « Les eschallas dans ce pays sont d'un coût très considérable, et si les vignes en estoient dégarnies et que les aubarèdes continuassent à estre endomagées..., les particuliers se trouveroient dans l'impossibillité de garnir leurs vignes et hors d'estat de faire leur récolte de vin » (23 octobre). — Autre lettre à l'Intendant pour lui demander l'autorisation « de faire le parti du sel », aucun adjudicataire ne s'étant présenté (2 novembre). — Prestation de serment de fidélité au roi Louis XV par les officiers des compagnies bourgeoises (6 novembre). — Interdiction aux bouchers de fabriquer et de vendre des saucisses : « Les saussisses ne doivent estre faittes que de cochon et par des personnes propres, et non par des gens de cette spèce, qui sont fort salles et mal propres » (6 novembre). — Mention d'une contestation de fief entre la communauté et Jacques Graves, chanoine chambrier de l'abbaye St-Vincent, au sujet d'une maison située sur le port et dont un corps de logis joint la chapelle de St-Martin (22 janvier 1716). — Taxe du pain : choine, 17 d.; co, 13 d.; brun, 10 d. (25 janvier). — Enregistrement d'une lettre du maréchal de Montrevel, chargeant le sr de St-Genis, gouverneur, d'assurer l'ordre en ville (14 février). — Délibération relative à une demande de réhabilitation de noblesse par Isaac de Labadie (3 mai).

E suppl. 2358. — BB. 13. (Registre.) — In-f°, 359 feuillets.

1716-1721. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Mention d'un différend survenu entre les jurats et le curé de Camillas, lequel avait refusé de présenter l'eau bénite aux jurats venus en procession dans son église (20 mai 1716). — Élection de Jacques Lafargue et de François Bernard comme jurats (8 août). — Élection de Georges Chéty en qualité de jurat à la place de François Bernard, qui s'est démis de ses fonctions, son élection n'étant pas conforme aux règlements (22 août). — Taxe de la livre de pain composée de 16 onces : choine, 16 d.; co, 13 d.; brun, 9 d. (15 mai 1717). — Autorisation à Pierre Caze, docteur en médecine, de s'établir en ville (1er juillet). — Délibération relative aux réparations du presbytère (31 juillet). — Réception d'Henri Pascault, maître écrivain et arithméticien, en qualité de bourgeois (7 août). — Élection des sieurs Espaignet et Artaud comme jurats (8 août). — Mention de la suppression des offices de maire et de jurats; prestation de serment par Artaud comme 4e jurat, et par Chéty, Espaignet et Lafargue comme 1er, 3e et 2e jurat; élection de Jean-François Dulac et de Louis Delaborde pour l'office de maire, au choix du sénéchal (2 septembre). — Prestation de serment par Louis Delaborde, dont l'élection a été confirmée (8 septembre). — Élection de Pierre David comme procureur syndic (8 septembre). — Délibération relative aux gages du médecin de la ville (27 octobre). — Défense aux cabaretiers et revendeuses « d'aller enparoler et achepter auqune vollaille, gibier, fruitz et autre chose quy se porte au marché qu'après 9 heures dans l'hiver et après 8 heures dans l'esté » (6 novembre). — Contrat avec Raimond Leyer, « recouvreur », pour les réparations du clocher (18 décembre). — Délibération relative au mauvais état de l'hôpital (2 avril 1718). — Taxe du pain : choine, 14 d.; co, 11 d.; brun, 8 d. (9 avril). — Délibération relative à un conflit de préséance entre le maire et le juge royal (10 avril). — Contestation entre le maire et les jurats au sujet du droit d'allumer le feu au bucher dressé en l'honneur de st Jean-Baptiste (23 juin). — Réception du sr Tartaud de St-Genis, ancien capitaine, ci-devant gouverneur de la ville, en qualité de bourgeois (6 août). — Élection des sieurs Pillot et Cazelle comme jurats (8 août). — Décision des habitants portant que les titres de la communauté seront transcrits et envoyés aux avocats du Conseil à Paris, afin d'obtenir la cassation d'un arrêt du Parlement accordant droit de préséance au juge royal sur le maire (28 août). — Mandat à un jurat de rédiger un procès-verbal au sujet de l'enlèvement ou évasion d'une pensionnaire du couvent des Ursulines (6 novembre). — Mention d'une requête adressée à l'Intendant par François de Calmeil, écuyer, seigneur de Pouyanne, afin que la communauté lui donne du sel; il sera répondu « que le sr de Carmeil n'est point bourgeois de cette ville et que s'il y a des gentilhommes quy est du sel, c'est qu'ils sont reçus bourgeois et passé en charge en cette ville » (9 novembre). — Délibération portant que les Ursulines, qui ont cessé depuis quelques jours de tenir école et « d'enseigner à lire et prier Dieu les filles de la présante ville »,

seront invitées par un acte à continuer leur enseignement comme par le passé (26 novembre). — Délibération et consultations d'avocats concernant la confirmation des privilèges de la ville et la procédure à suivre à l'égard des Ursulines (11 décembre). — Publication de la déclaration de guerre avec l'Espagne (22 janvier 1719). — Ordonnance relative à un *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la prise de Fontarabie (29 juillet). — Élection de Jacques Gruaud et de Gellibert fils comme jurats, et de Jean-François Dulac et de Laroche pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Jean-François Dulac, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Taxe du pain : choine, 2 s. 3 d.; co, 1 s. 9 d. (9 septembre). — Ordonnance relative à un *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la prise de la ville et château de St-Sébastien (20 septembre). — Délibération portant que les marchands de blé et de farine « porteront, sans ce détourner ny s'arester en aucune boutique et maison, leursdits bleds et farines à la halle publique ou au minage, pour y estre débités tant aux boulangers qu'à tous les bourgeois, manants et habitans de lad. ville, aussy bien qu'aux étrangers, jusque à l'heures de 10 heures du matain » (8 novembre). — Taxe du pain : choine, 2 s. 9 d.; co, 2 s. 2 d.; brun, 1 s. 7 d. (30 décembre). — Reddition de comptes par le receveur des deniers et revenus patrimoniaux, du 14 décembre 1718 à ce jour : total des recettes, 3,247 l. et des dépenses, 3,250 l. (14 février 1720). — Bail à fief nouveau du vacant de la Retraite (16 mars). — Taxe du pain : choine, 3 s.; co, 28 d.; brun, 20 d. (27 mars). — Défense aux marchands de vin en détail « de donner du vin, pain ny viandes, cartes et dés aux enfans de familles sous puissances de père et mère et administrateurs, qui seront de l'aage de 10 à 15 ans » (30 mars). — Ordonnance relative à la vérification des poids et balances (6 avril). — Décision des habitants portant que requête sera adressée à l'Intendant pour que les réparations du chemin de Saintonge soient faites « non sulement au dépant de tous les habitants des 19 parroisse du Bourgès, pruvilégiés ou non privilégiés, mais encore aux dépans des habitants des parroisses de St-Vivien, St-Cristoly en Blayés et St-Savin, démambré entiennement du Bourgé, et de celle de Sézac en Cuzagués, les toutes contigües aud. grand chemain et par lequel ils passent presque toutes leurs danrées » (14 avril). — Taxe de la viande : bœuf, 10 s.; veau et mouton, 11 s. (8 juin). — Élection de Charles Lafargue et de Louis Sourdeau comme jurats (8 août). — Taxe de la viande : bœuf et porc, 12 s. 8 d.; veau et mouton, 14 s. (28 août). — Ordonnance relative à la propreté des rues (18 septembre). — Délibération portant qu'il sera rédigé un procès-verbal de l'état des casernes occupées par trois compagnies de dragons, dans lequel seront mentionnées les dégradations commises par lesd. dragons (9 octobre). — Ordonnance relative aux réparations à faire à l'Hôtel-de-Ville, à la halle et minage et à la prison qui est au-dessus de la porte de la Fontaine (6 novembre). — Délibération portant qu'on s'adressera à des paveurs de Blaye pour la réfection des pavés des portes de l'Hôpital et de la Fontaine (9 novembre). — Délibération enjoignant de délivrer « des patentes de senté dans la forme la plus otentique » aux navires partant de ce port, pour attester qu'ils sont indemnes de contagion (23 décembre). — Défense aux jeunes gens « de s'atrouper pendant la nuit à des heures indeues pour faire des désordres dans lad. ville, comme ils ont si-devant fait aux maisons desd. bourgois et habitants, ayant frapé aux portes, enlevé les martinets, les boucles à atacher les bestiaux des marchants allant et venant, enfoncer les tables des boutiques », etc. (31 décembre). — Taxe du pain : choine, 22 d.; co, 1 s. 5 d.; brun, 13 d. (8 mars 1721). — Ordonnance relative à l'achat de damas rouge et blanc et de chaperons pour remplacer « les chaperonts de livrée » des jurats, lesquels « sont fort uzés et fanés, et mesme quelques uns de déchirez par l'uzage et la longueur du temps qu'elles sont achetées, y ayant environt 15 à 20 années que l'on ne les a pas renouvellée » (17 mai). — Remise de pièces par Jean Lafosse, qui avait été chargé d'obtenir la confirmation des privilèges de la ville; il ne remet pas les privilèges accordés par François II en novembre 1560 ni la confirmation desd. privilèges par Louis XIV, « lesquels privilèges et confirmation led. sr Lafosse nous a déclaré avoir lessay entre les mains de Monsieur Lamet, secrétaire du Roy à Paris, pour en obtenir la confirmation, auquel led. sr Lafosse a donné 100 l., à compte des droits de seaux » (14 juin). — Lettres de bourgeoisie en faveur de Pierre Nazereaud, « capitaine bourgois de barque et pillotte lamaneur » (16 juin). — Mention de l'achat de « 6 aunes 5/8 de damas cramoizys fin de Tours à 15 l. l'aune, et 6 aunes 5/8 dit de blanc à 10 l. l'aune, qui ce monte les deux articles à la somme de 159 l. » pour les livrées (28 juin). — Délibération enjoignant de ne laisser entrer en ville les étrangers ou marchands que pourvus d'un certificat de santé et d'un passeport; les mendiants munis de ces pièces pourront entrer « pour demander l'aumonne dans la ville pendant deux ou trois heures sulement, après quoy seront mis hors la ville pour s'en aller dans leurs païs » (28 juin). —

Nomination d'officiers des compagnies bourgeoises (1er juillet).

E suppl. 2359. — BB. 14. (Registre.) — In-f°, 417 feuillets.

1721-1731. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Teneur du compte du sr Lafosse, député à Paris, au sujet des affaires de la ville : « Payé à la messagerie de Paris pour mon retour à Xainte, 70 l.; payé à lad. messagerie pour le port de ma malle et porte-menteau, pesant le tout 80 livres, à 5 s. par livres, monte 22 l. », etc. Total : 1,043 l. 7 s. 6 d. (7 juillet 1721). — Élection de Charles Marias et de Jean Aymard comme jurats, et de Henri de Labadie et d'Antoine de Ribette pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Antoine de Ribette, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Délibération relative au corps de garde établi à la porte de la Fontaine « pour empêcher la communiquation du mal contagieux » (25 octobre). — Mention de louis d'or valant 45 l. pièce (6 novembre). — Taxe du pain : choine, 2 s. 2 d.; co, 1 s. 9 d.; brun, 1 s. 3 d. (29 juillet 1722). — Élection de François-Gellibert de Larroque et d'Antoine Gaston comme jurats (8 août). — Confirmation de bourgeoisie en faveur de Jean et Pierre Millory, lesquels, « pour tenir lieu des honnoriffiques et attribut... ont promis, comme ils s'obligent, de faire faire incessament une montre à l'orologe de cette ville, de bon bois bien conditionné et de belle peinture, pour les marques des heures » (2 septembre). — Ordre aux bouchers forains de placer « leurs banquages à la grande porte de cette ville » (13 novembre). — Ordonnance relative à la levée des gardes des portes et aux réjouissances publiques à l'occasion du sacre du Roi (4 décembre). — Reddition de comptes par Louis Duverger, receveur des deniers et revenus patrimoniaux; total des recettes depuis le 19 février 1721 : 3,503 l. 14 s. 11 d., et des dépenses : 3,413 l. 2 s. 11 d.; « la recette excède la dépence de 90 l. 12 s., sçavoir en deux louis d'or de 45 l. pièce et 4 s. marqué de 3 s. pièce » (7 avril 1723). — Élection de Raimond Lafosse à la place de Jean-François de Larroque, décédé, et de Louis Aymard et de Daniel Lafosse comme jurats, et de Pierre Peychaud et d'Arnaud Laroche pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Pierre Peychaud, dont l'élection a été confirmée (14 août). — Décision des bourgeois portant qu'il sera pris 500 l. pendant 3 ans sur l'afferme du sel pour subvenir aux frais de confirmation des privilèges (2 septembre). — Installation de Pierre Aney, ancien lieutenant général garde-côte du Moron, en qualité de maire perpétuel; enregistrement de ses lettres de provision (17 novembre). — Réception de Louis Delaborde, pourvu de la charge de procureur du Roi; enregistrement de ses lettres de provision (4 décembre). — Conflit de préséance entre le maire et le juge royal (9 décembre). — Taxe du pain : choine, 2 s. 8 d.; co, 2 s. 2 d.; brun, 1 s. 7 d. (15 janvier 1724). — Taxes diverses; huiles d'olive, 11 s. la livre; de lin, 9 s.; de noix, 10 s.; de navette, 7 s.; de poisson, 6 s.; graisse, 8 s., etc. (3 mai). — Ordonnance relative à la propreté de la ville. « Nous avons veu, il y a peu de tems, de funestes exemples arrivés à Marseille par le deffaut de pareille précaution » (31 mai). — Réception de Jean-François Delaborde, pourvu de l'office de lieutenant de maire (14 juin). — Autorisation à Grégoire Ribereau « de ce servir de l'anseigne de *Bonnet laine* et de tenir oberge » (17 juin). — Taxe du pain : choine, 34 d.; co, 2 s. 3 d.; brun, 1 s. 8 d. (15 juillet). — Rapport du procureur syndic, disant que plusieurs marchands avaient fait porter des graines en ville, « croyant que la mezeure de la ville estoit comme la cousné (?) réglée sur le boisseau de Bourdeaux, que les cinq quarts de Bourdeaux fesoit la quartière de ceste ville », et que lorsqu'ils avaient vendu lesd. grains ils avaient perdu plus de 12 o/o. Mandat à deux jurats et au procureur syndic de faire égaliser les mesures, « se qu'il ont fait à l'instant, et nous ont rapporté estre lesdittes mezeure juste sur les cinq quarts de Bourdeaux, que les trois mezeure font la quartière et les six sixiesme font la quartière » (29 juillet). — Élection d'Arnaud Despaignet et de Lamarzelle comme jurats (14 août). — Nomination d'un maître de port (26 août). — Mention de la suppression des charges en titre d'office des maire, sous-maire et procureur syndic, lesquels persistent néanmoins à vouloir exercer leurs fonctions (2 septembre). — « Taxe des vivres et marchandize pour l'uzage de la vie » (25 novembre). — Taxes diverses établies en conséquence de la lettre de M. Dodun, contrôleur général : menuisiers, charpentiers de barriques, 12 s. par jour, nourriture comprise, et 8 l. par douzaine de barriques; tailleurs, 6 l. pour la façon d'un habit d'homme; maçons et recouvreurs, 12 s. par jour; cordonniers, 4 l. pour les souliers d'homme et 55 s. pour les souliers de femme; vignerons, 7 s. par jour du 1er octobre à la fin de janvier, 9 s. du 1er février au 30 avril, et 8 s. du 1er mai à la fin de septembre; femmes de journée, 4 s. par jour, etc. (6 décembre). — Délibération portant qu'il sera donné 48 l. au greffier de la Cour des Aides, « pour retirer une coppie en forme des privilège de la présente ville »

(3 février 1725). — Délibération portant que la communauté rendra « la foy et homage qu'elle doit au Roy..., à cause de son avènement à la couronne et de son duché de Guienne, pour raison de la justice politique criminelle de lad. ville, fief, drois appartenant à la maison de ville, de halle, boucherie, mesurage, délestage et cartonnage, rantes attribuées à lad. maison de ville et autres drois conteneus en nos privilèges » (7 avril). — Défense aux boulangers « de faire de casmuseaux..., atendeu la rareté des œuf » (2 mai). — Taxe de la viande : veau et mouton, 12 s.; bœuf, 11 s. (4 juillet). — Réception de Jean Peprat, maître chirurgien, en qualité de bourgeois (1er août). — Élection de Pierre David et de Duverger comme jurats, et d'Henri de Labadie et de Georges Chéty pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Henri de Labadie, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Délibération relative à la confirmation des privilèges (30 septembre). — Mention d'une grêle très forte qui a « entièrement ravagé et gatté toute la vandange » (5 octobre). — Rapport du procureur syndic au sujet d'un différend survenu entre les jurats et le sr Sauvenelle, curé de St-Girons, concernant une maison et un jardin situés rue de l'Hôpital; lad. maison, possédée par la communauté depuis plusieurs siècles, « feut destinée pour recevoir par forme d'hospitallité les pauvres qui passoint dans cette ville pour une nuit seullement »; en 1709, la mortalité fut si grande que, les trois cimetières qui environnent l'église St-Girons étant insuffisants, on enterra les pauvres dans le jardin de lad. maison, laquelle fut ensuite convertie en caserne par ordre de l'Intendant. Aujourd'hui, le curé prétend enterrer dans led. jardin, qui a été cultivé par les soldats (2 décembre). — Délégation du maire vers le procureur général pour lui « représenter le titre en verteu duquel la communauté possèdent la maison, basse-cour et gardin située dans la rue Palezeau de cette ville, apellée la maison de St-Marias... et lad. maison n'est point un hospital n'y ayant jamais heu de fondation ny par le Roy ny autrement » (28 juillet 1726). — Élection de Jean Arteaud et de Pierre Aney fils comme jurats (8 août). — Montant des frais auxquels s'élèveront les lettres de confirmation des privilèges : « pour le seau, 332 l. 10 s.; bource commune, 162 l. 10 s.; parchemin et expédition, 10 l. », plus 40 l. pour faux frais (4 septembre). — Délibération relative à la suppression des offices de receveurs et contrôleurs des deniers communs pratrimoniaux et d'octrois, offices qui ont été réunis aux communautés; la ville est comprise pour le remboursement desd. offices à la somme de 3,586 l. 13 s., qui « sera imposée sur la communauté au marq la livre de la taille d'icelle » (7 décembre). — Requête à l'Intendant demandant qu'il soit interdit à Bernard Saugon d'enseigner la jeunesse : « Il y a deux régents establis depuis 24 ans, sçavoir le sr Croly, régent latiniste, et le sieur Pascaut, maistre écrivain juré ». Ordonnance de l'Intendant enjoignant au sr Saugon « de cesser de tenir écolle » (3 juin 1727). — Élection de Pierre Bernard et de Guillaume Duverger comme jurats, et de Charles Marias et de Jean Lafosse pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Jean Lafosse, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Délibération relative à la confirmation des privilèges; réintégration de pièces ayant servi à lad. confirmation : mention de lettres patentes du 24 mai 1357, du 18 décembre 1406, du 14 décembre 1576, de mai 1606, etc. (16 août). — Délibération relative à l'enregistrement de la confirmation des privilèges par le Parlement, la Cour des Aides et les Trésoriers de France (31 août). — Ordonnance relative à un feu de joie à l'occasion de l'heureux accouchement de la Reine (22 octobre). — Délibération portant que les registres de la ville depuis 1708 seront adressés au contrôleur de la ville, lequel contrôlera les actes soumis à cette formalité (31 décembre). — État des dépenses occasionnées par la confirmation des privilèges (31 janvier 1728). — Nomination de commissaires chargés de rédiger un « procès-verbal des mœurs de cette ville qui ont tombé, tant à la grand'porte de cette ville qu'au corps de garde et maison où loge un des valletz de ville, qu'à la cazerne de la porte de l'hospital », etc. (24 mars). — Ordonnance relative aux réparations de la prison qui est à la Porte royale ou de Blaye et de celle qui est à la Porte du port (22 mai). — Règlement concernant les « passagers » (23 mai). — Élection de Pierre Belloumeau et d'Antoine de Laborde comme jurats (8 août). — Ordonnance de l'Intendant enjoignant de faire rentrer à la verrerie Louis Barbier, travailleur à lad. verrerie, et ce à la requête de Balthasar Fonberg, Laurent de Sartres et Hugues de Charance, écuyers (21 novembre). — Mention de plaintes des habitants contre Sauvenelle, curé de St-Girons, lequel exige « des droitz exhorbitans, soit pour les mariages, enterremens, relevailles de femmes en couche, que l'expédition des extraits baptistaires et mortuaires » (26 janvier 1729). — Mention d'une sentence des jurats condamnant Pierre X*** à être pendu pour homicide (19 juin). — Élection de Guillaume Peychaud et de Jean-François Marias comme jurats, et de Louis Duverger et de Pierre Freneau pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment

par Louis Duverger, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Relation des réjouissances qui ont eu lieu à l'occasion de la naissance du Dauphin : « Après souper, nous sommes allés à l'Hôtel-de-Ville, précédés des instruments de musique, éclairés par les flambaux, où nous avons donné un magnifique bal aux dames, qui a duré jusque à cinq heures du matin, auxquelles dames a été présenté diversses confitures, ayant fait jetter pendant ce temps-là au devant du présent hôtel nombre de fusées qui ont fait merveille; en un mot les canons n'ont discontinué de tirer qu'à la sortie du bal » (30 octobre). — Taxes diverses : beurre, 8 s. la livre de 16 onces; œufs, 3 au sol; lait de vache, 4 s. le pot, mesure ordinaire ; lait de brebis, 5 s. 4 d. (14 janvier 1730). — Défense « à tous marchands revendeurs de cochon d'enparoller les marchands forins qui portent vendre des cochons à la Grande Porte ny d'achepter lesd. cochons pour les revendre à la livre, n'étant permis qu'aux bouchers de cette ville de ce faire », suivant la taxe établie pour le bœuf (18 janvier). — Mention de l'arrivée de l'exécuteur de la haute justice, lequel « a éfigié ce matin le nommé Pierre X***, condemné à estre pendeu par contumace » (29 mars). — Mention de la prochaine arrivée d'Auguste Vbelesquy, ingénieur, chargé de dresser un devis estimatif pour le « radoub » des chemins qui de cette ville vont en Saintonge; led. ingénieur serait déjà venu dans cette ville « sans une longue maladie dont il a esté attaqué et à mesme souffert l'opération, ayant esté taillé pour la pierre » (16 mai). — Élection d'Antoine Gaston et de J.-B. Lafosse comme jurats (8 août). — Autorisation aux Ursulines de pratiquer une ouverture dans le mur de ville (8 novembre). — Mention d'une visite à l'Archevêque (14 décembre). — Mention d'un tarif établi par l'Archevêque pour les droits du curé (12 février 1731). — Réception d'une lettre de l'Intendant enjoignant au s[r] de Sarte de « contenir les ouvriers de la vérerie, dont il est directeur, dans la discipline qui s'observe dans les manufactures » (10 mars).

E suppl. 2360. — BB. 15. (Registre.) — In-f°, 213 feuillets.

1731-1737. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Mention de l'acquisition par la communauté d'un chai situé sur le port, « pour servir d'écuries aux chevauxs des troupes qui y viennent en quartier » (9 juin 1731). — Élection de Jean Dulac et d'Alexis-Martin Tarteau comme jurats et de Pierre Peychaud et de Louis Sourdeau pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Pierre Peychaud, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Réception de Corneille Croly, écuyer, en qualité de bourgeois (1[er] septembre). — Ordonnance relative aux réparations du « peyrat » du port (19 septembre). — Taxe du pain : choine, 1 s. 8 d.; co, 1 s. 3 d.; brun, 11 d. (15 décembre). — Mention du refus par le curé d'accorder la sépulture ecclésiastique à un individu qui n'avait pas fait ses Pâques depuis plusieurs années (29 décembre). — Délibération relative au prédicateur du Carême, qui « avoit remis sa mission à M[gr] l'Archevêque à cause de la modicité de la rétribution » (3 février 1732). — Ordonnance relative à la construction d'un mur à *La Bataillère*, afin d'éviter les accidents qui ont lieu à cet endroit (12 mars). — Élection de François Bernard, notaire royal, et de Thibeau Flourens comme jurats (8 août). — Délibérations relatives aux ornements et vases sacrés de l'église S[t]-Girons retenus par les chanoines de lad. ville (22-23 août). — Assemblée des bourgeois, qui décident de se pourvoir par devers l'Intendant contre une ordonnance de l'Archevêque nommant le s[r] O'Cahan, curé de Gauriac, comme commissaire « pour se transporter dans la présente ville et, en cette qualité, faire la visitte de l'église paroissialle d'icelle, afin d'y examiner les réparations qui y sont nécessaires et les ornements dont elle a bessoin, ensemble d'y entendre, clorre et arrêter les contes des fabriqueurs », ce qui est contraire aux droits et « à la possession immémorialle où sont lesd. maire et jurats » (29 avril 1733). — Achat chez Roberdeau, marchand orphèvre de Bordeaux, d'un « soleil d'argent..., pour la somme de 48 l..., sur lequel les armes de la ville sont empreintes », les chanoines ayant refusé de remettre les vases sacrés et autres ornements de l'église (3 juin). — Réception d'un arrêt du Conseil d'État supprimant les droits de péage prétendus par la dame Dusault-Fayet au port de « Brouillon, Roque-de-Theau, Plassac, Vitescalle, La Ruille, Camillas et Cambes » (18 juillet). — Autorisation favorable à l'établissement d'une corderie sur le grand chemin qui conduit du port aux Salargues (22 juillet). — Élection de Pierre Aney et de Pierre Laroche comme jurats et de Jean-François Rappet et d'Arnaud Despaignet pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Arnaud Despaignet, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Ordonnance contre un homme « qui donnoit à jouer avec sept dais et faisoit tirer au sort ses marchandises » (5 septembre?). — Rapport du procureur syndic disant « qu'étant allé... voir l'éboullement du clocher de l'abaye S[t]-Vincent de Bourg, il se seroit apperceu qu'il y avoit des ouvriers qui ren-

versoient les murs de la ville qui abouttissent du cotté du couchant depuis l'ancien clocher de lad. abaye à la maison de Monsieur de Cosson ». Assemblée des bourgeois qui reconnaissent que les chanoines ont la propriété dud. mur et qu'ils peuvent le démolir si bon leur semble (26-27 décembre). — Ordonnance portant qu'il sera procédé à la verrerie, à la fabrication de 500 bouteilles de pinte et de 500 de chopine, lesquelles seront marquées du cachet de la ville; défense sera faite aux cabaretiers d'employer d'autres mesures que celles-là, à l'exception des pintes et chopines en étain (13 janvier 1734). — Différend entre le curé et les chanoines pendant un office (10 mars). — Décision des bourgeois portant que la communauté se pourvoira par-devant l'Archevêque pour lui demander « de fixer un temps auxdits prieur et chanoines pour ce faire bâtir une église pour y faire leur office convantuère » (25 mars). — Concession de lettres de bourgeoisie à Pierre-François de Lasalle, seigneur de Roquefort, parce qu'il possède une maison en ville et un bien de campagne dans la banlieue et que « d'ailleurs il est conseiller au Parlement et qu'il est de l'intérest de la communauté de se faire des protecteurs » (19 juin). — Taxe du pain: choine, 21 d. la livre de 16 onces; co, 17 d.; brun, 12 d. (11 août). — Délibération des bourgeois portant qu'il sera fait un devis des réparations à entreprendre à la tour du clocher et à la flèche dans lesquelles se trouvent l'horloge et la cloche de la communauté (23 août). — Délibération relative au droit des jurats d'exercer la justice criminelle (14 mai 1735). — Communication aux bourgeois des plan et devis du clocher proposés par le s^r Puyo; il est arrêté que led. Puyo « fera un nouveau plan dud. clocher, de la même construction qu'il est à présan, pour lesdits deux plans estre communiqués à d'autres architectes et prandre à ce sujet leur avis pour sçavoir quel des deux plans sera le plus solide » (24 juin). — Assemblée des bourgeois décidant de suivre l'avis de M. Charon, directeur des Ponts-et-Chaussées et « très-habille ingénieur », au sujet de l'adoption du nouveau plan du clocher tracé par M. Puyo (31 juillet). — Copie de la lettre de M. Charon : « Le nouveau plan est préférable à l'ancien, parce que les vants et orrages ont moins de prise sur les faces d'un clocher exagone ou à six côtés, que sur celles d'un clocher qarré long, dont les quatres côtés, étant beaucoup plus larges, font un plus grand obstacle aux vents et deviennent plus sujets à être détruits; de plus, la décoration en est plus belle et représante plutôt un clocher que l'ancien » (20 juillet). — Réception de Pierre Labourdette, maître écrivain, en qualité de régent (19 novembre). — Réquisition du procureur syndic contre certains abus qui tendent à la ruine totale des droits, usages, privilèges et ordonnances de police (23 novembre). — Délibération relative à l'entrée des vins et aux droits sur la poterie; il est décidé que, « comme de tout temps immémorial, le premier jurat a levé deux pièces de vaisselle de chaque boutique de potrie, attandeu qu'il est dans l'obligation d'en marquer les places et d'y faire la pollice » pendant la foire du sel, led. usage peut être continué (27 novembre). — Réception d'une lettre du procureur général défendant « de faire servir de caserne une maison appartenante à la communauté, sur ce qu'il a été informé que cette maison servoit autrefois d'auspice aux passans » (25 avril 1736). — Mention de la réception faite à l'Intendant lors de sa visite du 17 juillet (21 juillet). — Réception du sieur Deméon en qualité de régent latiniste (28 novembre). — Taxe du pain : choine, 26 d.; co, 21 d.; brun, 15 d. (9 mars 1737). — Défense aux boulangers de vendre des « casemusaux » pendant le carême : « Ces sortes de marchandises peuvent donner lieu aux fidèles de rompre leurs jeûnes » (9 mars).

E suppl. 2361. — BB. 16. (Registre.) — In-f°, 248 feuillets.

1737-1742. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Nomination du sieur Tarteau, notaire royal, « pour travailler incessament à faire les reconnaissances et exporles de la communauté, lesquelles seront couchées sur le nouveau terrier, qui restera chès le trésorier et l'ancien porté dans l'Hôtel-de-Ville » (27 avril 1737). — Taxe du pain: choine, 2 s. 4 d.; co, 22 d.; brun, 17 d. (13 juin). — Nomination d'un commissaire chargé de « faire la visite des caves chès les cabaretiers et sçavoir quel vin ils ont et de quy il l'ont acheté, attandu que par un privilège particulier il n'est permis qu'aux bourgeois de la présante ville de vandre leur vin esclusivement à tout autres depuis le commancemant de septembre jusqu'aux fêtes de Nouël » (31 août). — Reddition de comptes par le receveur de la communauté. Total des recettes : 11,327 l. 13 s. 8 d., et des dépenses: 8,339 l. 8 s. 1 d.; l'excédent des recettes sera employé aux réparations du clocher et autres affaires de la communauté (9 septembre). — Installation de Jean-François Mallard, nommé procureur-syndic (19 septembre). — Élection de Jean Aymard et de Nicolas Dupuy comme jurats et de Jean Artaud et de Louis Aymard pour l'office de maire; lesd. élections sont faites en conséquence des arrêts du Conseil

d'État des 4 et 17 décembre dernier (8 février 1738). — Prestation de serment par Jean Artaud, dont l'élection a été confirmée (10 février). — Ordonnance relative aux réparations du chemin qui de la croix de la Mission conduit aux Sallargues (5 juin). — Délibération des bourgeois autorisant Jean Lafage, docteur en médecine, à s'établir en qualité de médecin ordinaire de la ville (12 juin). — Réception de Nicolas Sallefranque et de Jean Lacombe, « maistres barbiers, perruquiers, baigneurs et étuvistes » de la ville; enregistrement des lettres patentes à eux concédées (21 juin). — Élection d'Arnaud Lafargue et de Michel Moran comme jurats (8 août). — Conflit de préséance entre le maire et Jean Gay, procureur du Roi, pendant la procession en l'honneur de la Vierge (15 août). — Remontrance du procureur syndic disant que, « la mezure de la présante ville auroit esté augmantée, il y a quelques années, et au lieu que cette augmantation est procuré jusques à présent aucun bien, au contraire on a esté privé dans cette ville depuis ce temps des envoye des grains considérables qui estoient addressés aux négociants d'icelle ». Décision des bourgeois portant que la mesure de la ville restera telle qu'elle est actuellement (1er février 1739). — Mention d'une condamnation à 6 l. d'aumône au profit de la fabrique, prononcée contre le sr Sauvenelle, curé de St-Girons, pour injures à l'égard des maire et jurats. Enregistrement du jugement de l'Officialité (21 mars 1739). — Copie d'une requête à l'Intendant tendant à ce que les jurats puissent acheter des robes de damas avec les deniers de la communauté; ordonnance conforme de l'Intendant (25 mars). — Taxe du pain : choine, 31 d.; co, 25 d.; brun, 18 d. (21 mai). — Ordonnance relative à la publication de la paix (27 juin). — Élection de Jean-François Marias et d'Arnaud Pinsarrat comme jurats et de Jean Dulac et de Louis Aymard pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Jean Dulac, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Réception de Pierre-Denis Blondy de Lacroix en qualité de régent latiniste (12 septembre). — Réception de Jacques Graves, avocat à la Cour, en qualité de bourgeois (30 septembre). — Taxe de la viande : mouton et veau, 11 s. la livre carnassière de 40 onces; bœuf, 10 s. (6 février 1740). — Réception de Barthélemy Cassaigne comme régent latiniste (2 mars). — Délibération des bourgeois repoussant la prétention des Ursulines qui voulaient obtenir « les fossés de la présente ville quy sont sittués entre la Grande Porte et la porte de l'Hospital, autrement de Blaye » pour agrandir leur couvent; cette prétention « est des plus extraordinaires, puisqu'il s'agit de démanteller la ville, d'en combler les fossetz et de la dégrader de ce qu'elle a de plus avantageux et de plus nécessaire pour le publiq » (8 mai). — Copie d'un placet contre les Ursulines envoyé au Ministre (8 mai). — Élection d'Antoine Laborde et de Jean Peychaud comme jurats (8 août). — Mention de la signification d'un acte de la part de Louis Dublanc, contrôleur des actes des notaires, lequel « requiert les maire et jurats de faire faire incessament et sans dellay les réparations nécessaires soit à l'arceau appellé l'arc et au clocher de l'église », pour éviter qu'ils ne tombent sur des échoppes qu'il possède sur le port au lieu appelé *le Roc* (10 août). — Mesures prises pour éviter les fraudes commises en Saintonge, où l'on emploie des futailles bordelaises de 32 verges pour loger des vins « muets » et « froids » qu'on expédie à l'étranger comme vins de la sénéchaussée de Bordeaux (10 septembre). — Taxe du pain : choine, 25 d.; co, 20 d.; brun, 15 d. (25 janvier 1741). — Révocation de Barthélemy Cassaigne, régent latiniste (4 février). — Mention de la vérification des bouteilles fabriquées dans la verrerie royale établie sur le port (24 février). — Réception du sr Barret en qualité de régent latiniste (29 mars). — Élection de Guillaume Duverger et de Jean Despaignet comme jurats et d'Henri Labadie, et d'Alexis-Martin Tarteau pour l'office de maire (8 août).— Élection de Jean-François Delaborde et de Louis Duverger pour l'office de maire, Henri Labadie, dont l'élection avait été confirmée, n'ayant pas accepté lad. charge (21 août). — Prestation de serment par Alexis-Martin Tarteau en qualité de maire (24 août). — Lettres de bourgeoisie en faveur de J.-B. Thibaud, fils de feu Jean Thibaud, chevalier de St-Louis, etc. (6 septembre). — Rapport du procureur syndic concernant la concession d'une partie des fossés de la ville au profit des Ursulines : l'Intendant, après avoir visité le couvent, a donné un avis favorable à lad. concession; mais il est facile de comprendre que « les religieuses obtiendront d'authoritté ce qu'elles paroissent vouloir tenir de la libérallitté de la ville; d'un autre cotté, la perte du terrain demandé doit être triste pour la ville, c'est un monnument de son antiquitté et quy, en servant en quelque façon à sa décoration, rappelle qu'elle estoit autrefois de quelque distinction dans la province » (28 octobre). — Copie d'un placet adressé à l'Intendant concernant la demande des Ursulines (25 novembre). — Concession d'un terrain de 30 pieds en quarré situé hors les murs, confrontant du levant, nord et midi au reste des vacants de la communauté et du couchant au grand chemin royal qui conduit à Blaye, pour servir de cimetière aux pauvres de l'hôpital dans le cas de nécessité

(10 février 1742). — « Teneur du bail fait par Monseigneur l'Intendant à l'occasion des réparations à faire au moins disant au clocher de la parroisse St-Girons ». L'adjudication est délivrée à Jean Moutounet au prix de 5,650 l. Devis des réparations (15 février). — Taxe du pain : choine, 3 s.; co, 2 s. 3 d.; brun, 1 s. 8 d. (16 juin). — Taxe de la viande : veau et mouton, 10 s. 8 d. la livre de 40 onces; bœuf, 10 s. (14 juillet).

E suppl. 2362. — BB. 17. (Registre.) — In-f°, 225 feuillets.

1743-1749. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Autorisation à un seul boucher de vendre de la viande et du gibier pendant le carême pour le soulagement des malades, à raison de 12 s. la livre de veau ou mouton (23 février 1743). — Délibération relative au mauvais état de la cloche du clocher de St-Girons, dont trois anses sont rompues (2 mars). — Mention d'une ordonnance de l'Intendant condamnant les maire et jurats à payer à Jean Moutounet, adjudicataire des travaux de l'église, 1,683 l., reliquat dû pour les réparations du clocher, 941 l. pour travaux supplémentaires non portés sur le devis, et renvoyant les parties hors de cour et procès concernant la refonte de la cloche, que les jurats voulaient mettre à la charge dud. Moutounet (6 juillet). — Mention d'un projet d'établissement d'un grand chemin allant de Blaye à St-André-de-Cubzac et distant d'une lieue de Bourg (25 décembre). — Nomination d'un délégué chargé de demander à l'Intendant « que le grand chemin ordinaire et de tous les temps pratiqué, quy de la ville de Blaye, en passant par la présente ville, conduit à St-André-de-Cubzac, soit réparé et mis en bon état » (27 décembre). — Déclaration d'Alexis-Martin Tarteau, maire et notaire royal, disant qu'en conséquence d'un arrêt du Parlement il a été tenu de choisir entre la charge de maire et celle de postulant au siège de Bourg, et qu'il a remis sa démission de maire (14 novembre 1744). — Délibération des bourgeois, disant que « mal à propos a-t-on permis aux sieurs administrateurs de l'hospital St-Lazare de cette ville de battir un cimetière hors et aux portes de la présente ville, attendeu que les trois cimetières qui joignent l'église parroisialle de la présente ville sont plus que suffisants, et que, de plus, il y a un emplassement dans led. hospital pour enterrer les morts, comme on l'a autrefois pratiqué dans les grandes nécessittés » (22 novembre). — Ordonnance relative à un *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la victoire remportée en Flandre (19 juin). — Contrat avec un serrurier, lequel s'engage, moyennant 60 l., à réparer la cloche de l'Hôtel-de-Ville, dont trois anses avaient été rompues « en la sonnant soudain qu'elle feut montée après que le clocher feut refait » (29 janvier 1746). — Mention d'une requête adressée à l'Intendant « pour luy demander la permission de mettre l'orloge sur le présent Hôtel-de-Ville, attendeu que, le clocher ayant esté refait il y a environ trois ans, les architectes ayant fait une construction différente, n'ont pas fait attention de laisser une plasse pour mettre led. orloge comme il estoit auparavant » (16 février). — Réception de François Deméon comme régent latiniste (6 juillet). — Taxe du pain : choine, 1 s. 10 d.; co, 1 s. 6 d.; brun, 13 d. (17 août). — Imposition de 500 l. sur le « parti du sel » pour subvenir à la construction « de l'édiffice pour placer l'orloge sur le présent Hostel-de-Ville » (17 septembre). — Délibération portant que « pour l'affermissement et pour la beauté de l'édiffice, tant du présent Hôtel-de-Ville que de l'orloge qui doit y estre fait et placé dessus », la façade sera rebâtie, un écusson aux armes de la ville sera placé au-dessus du portail, et le timbre de l'horloge sera d'une plus grande dimension et d'un plus grand poids (5 mars 1747). — Taxe du pain : choine, 2 s. 9 d.; co, 2 s. 2 d.; brun, 1 s. 7 d. (9 août). — Installation de Pierre Peychaud en qualité de second jurat à la place de Jean Peychaud, son frère (1er septembre). — Réception du sr Donney, prêtre irlandais, en qualité de régent latiniste (31 octobre). — Taxe du pain : choine, 3 s. 6 d.; co, 2 s. 9 d.; brun, 2 s. (3 novembre). — Condamnation d'une boulangère à 5 l. d'amende pour n'avoir pas de pain dans sa boutique, « ce qui fait que le public en souffre extrêmement » (3 février 1748). — Délibération des bourgeois relative aux secours à fournir aux pauvres, qui sont au nombre de 73, savoir 22 grands pauvres et 51 petits garçons ou filles : il sera donné par jour une livre et demie de pain de la 3e espèce à chaque grand pauvre et une livre à chaque petit pauvre, lesquels pauvres recevront également 2 liards par jour (29 février). — Taxe du pain : choine, 3 s. 10 d.; co, 3 s. 1 d.; brun, 2 s. 2 d. (30 mars). — Rapport du procureur syndic, disant qu'ayant présenté une requête à l'Intendant afin d'être autorisé à faire venir de Bordeaux 1500 boisseaux de blé froment, « attendeu que la présente ville estoit démunie de toutte expèce de grains et lés habitans exposés à la famine », l'Intendant aurait répondu « qu'il ne pouvoit en donner pour le présent, mais qu'il devoit arriver une flotte, qui estoit entre les terres, chargée de grains, le vent estant nord, que nous en aurions incessament » (4 avril). — Déclaration du procureur syndic

disant que, l'Intendant ayant attribué à la ville, faubourg et banlieue, 240 boisseaux de seigle et 100 boisseaux de froment, les habitants de la juridiction, composée de 19 paroisses, ont prétendu qu'une partie de ces grains devait leur être distribuée, qu'autrement « ils en viendroient chercher à main armée et qu'ils s'en fairoient délivrer de gré ou de force ». Nomination d'un délégué chargé d'exposer à l'Intendant la situation critique des habitants (9 avril). — Achat de 100 boisseaux de froment à 16 l. le boisseau, de 80 boisseaux de fèves à 12 l. le boisseau, et de 456 livres de riz à 30 l. le quintal (13 avril). — Suppression de farine aux pauvres, lesquels recevront 1/2 livre de riz tous les trois jours et les enfants, un quart 1/2 (16 avril). — Envoi d'un délégué vers l'Intendant pour lui demander des grains, « afin d'évitter le malheur de voir mourir de faim et de misère le peuple de tout genre, ce qui pourroit encore pour plus grand malheur occasionner une émutte généralle, même dans les parroisses de la jurisdiction » (1er mai). — Taxe du pain : choine, 4 s. 4 d.; co, 3 s. 6 d.; brun, 2 s. 4 d. (4 mai). — Condamnation d'un boulanger à 50 l. d'amende pour fraude sur le poids et sur la qualité (8 mai). — Taxe du pain : choine, 3 s. 5 d.; co, 2 s. 8 d.; brun, 2 s. (29 juin). — Réception de Faulou, prêtre irlandais, en qualité de régent latiniste (17 juillet). — Rapport du procureur-syndic, disant que les élections de magistrats, supprimées depuis le mois d'août 1741, viennent d'être rétablies par un arrêt du Conseil du Roi « portant réunion de tous les offices municipaux de la Généralitté de Bordeaux ». Élection de François Gellibert et de Guillaume Peychaud comme jurats, et de Jean-François Delaborde et de Lamarzelle pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Jean-François Delaborde, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Ordre aux boulangers « de donner à chacqun de Messieurs de la magistrature, de même qu'à Messieurs les officiers de la justice royalle, les honnorificques accouttummés, consistant en un gasteau... tous les ans, la veille des Roys » (8 janvier 1749).

E suppl. 2363. — BB. 18. (Registre.) — In-f°, 282 feuillets.

1749-1758. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Réception de Raimond Gaye en qualité de régent latiniste (17 février 1749). — Taxe du pain : choine, 1 s. 11 d.; co, 1 s. 10 d.; brun, 1 s. 2 d. (17 mars). — Réception d'Henri Dubois en qualité de maître perruquier (22 février). — Adjudication des travaux de l'Hôtel-de-Ville en faveur de Petit, maître architecte, à raison de 4,931 l. (22 juin). — Autre adjudication en faveur de Pailhot, le sr Petit n'ayant pu fournir de caution suffisante (7 juillet). — Élection de Nicolas Dupuy et de Joseph Lafosse comme jurats (8 août). — Rapport au sujet de la vérification des prairies de la communauté « apellée le padouens et la pallu de Barbe, scittuée au lieu de La Lustre,... tant des fossés desdittes prairies et du pon du Roy que des abouttissants auxdittes prairies et à La Nauve » (25 août). — Mention de réparations à la croisée de la salle d'audience, du côté de « la Coutinière », et à la cheminée de lad. salle (22 novembre). — Rapport concernant une entrevue avec l'Intendant relative à l'établissement d'un chemin neuf de Bourg à St-Savin et au rétablissement de ceux de St-André à Bourg et de Bourg à Blaye. Le chemin de St-Savin à Bourg « ne fournit pas seullemant à la ville de Bourg le commerce qu'elle peut faire, il luy procure encore sa subsistance, le Bourgès estant un pays de vignes, quy ne peut servir qu'à cet uzage et s'il ne pouvoit pas prendre à St-Savin le bled dont il a besoing, il coureroit risque de tomber dans l'état le plus affligeant » (21 mars 1750). — Mention de l'achèvement de la façade et du clocher de l'Hôtel-de-Ville, où ont été placées l'horloge et la cloche qui étaient dans le clocher de la paroisse (28 mars). — Enregistrement des lettres de maîtrise accordées à Joseph-Gellibert et d'Élie-Pierre-Valentin Pastoureau, maîtres chirurgiens (25 avril). — Délibération des bourgeois et habitants, portant « qu'il sera nommé huit prud'hommes..., par Mrs les maire et jurats, huit jours après l'ellection de chacque maire, qui seront en exercisse pandent deux ans, que lesdits prud'hommes seront appellés dans touttes les dellibérations des affaires de la communauté et que leur dellibération conjointement avec Mrs les maire et jurats auront leur exécution et engageront la communauté des habitants tout comme s'ils y étoient tous appellés » (7 juin). — Achat de 830 livres de plomb pour la couverture du dôme de l'Hôtel-de-Ville, à 27 l. les 100 livres et de soudure, à 16 s. la livre (3 août). — Élection de Louis Pastoureau et de Jean Labadie comme jurats et de Charles Peychaud et de Jean-François Mallard pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Charles Peychaud, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Élection de 8 prud'hommes (30 août). — Ordonnance relative à un *Te Deum* et feu de joie à l'occasion « des heureuses couches de Madame la Dauphine » (17 octobre). — Rapport de Jean-François Rappet, avocat à la Cour, disant que « de temps en temps il se détachoit quelque pierres de l'une des tours de la forteresse et porte appellée le Château du Roy, laquelle

est attachée au meurs de la ville et au-dessus du jardin dud. s[r] Rapet ». Ordonnance relative à la visite de lad. tour (29 décembre). — Lettres de bourgeoisie en faveur du s[r] Fourcade, avocat à la Cour (17 mars 1751). — Mention d'une maison située dans la Grande Rue, au dessous du plancher de laquelle maison se trouve « un couroir par lequel, autrefois et du tems des guerres, les troupes passoient pour aller dans la manche de la Grande Porte de lad. ville » (9 juin). — Élection d'Ignace Guerry comme jurat à la place du s[r] Labadie, qui avait été élu l'année précédente mais n'avait pas prêté le serment; élection d'Arnaud Pinsarrat et de Louis Laborde comme jurats (8 août). — Autorisation aux cabaretiers d'acheter dans la juridiction ou dans les juridictions voisines 5 tonneaux de vin blanc pour le vendre à pot et à pinte dans leurs cabarets, « attandeu la disette des vins blancs et qu'il n'y en a pas à vandre dans la présante ville de bourgeois et que les cabarets en sont démunis » (19 septembre). — Ordonnance relative à un *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne (20 octobre). — Taxe du pain : choine, 3 s. 2 d.; co, 2 s. 6 d.; brun, 1 s. 10 d. (23 décembre). — Réception de Jean Thibaud, marchand fondeur en suif, en qualité de bourgeois (15 juillet 1752). — Lecture d'une lettre du subdélégué enjoignant de continuer les travaux du chemin de Bourg à Pugnac et à S[t]-Savin (4 août). — Élection de Michel Demaray et de Joseph Gellibert comme jurats et d'Arnaud Despaignet et de Jean Dulac pour l'office de maire (8 août). — Refus de prêter serment par Jean Dulac, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Élection de Nicolas Dupuy et de Guillaume Peychaud pour l'office de maire (26 août). — Prestation de serment par Nicolas Dupuy, dont l'élection a été confirmée (29 août). — Élection de huit prud'hommes (6 septembre). — Mémoire d'un tailleur de Bordeaux pour trois habits, vestes et culottes pour les valets de ville (12 septembre). — Taxe du pain à raison de 8 l. 19 s. le boisseau de Bordeaux, savoir : choine, 2 s. 3 d.; co, 1 s. 9 d.; brun, 1 s. 3 d. (27 septembre). — Ordonnance relative au renvoi de la foire, qui devait avoir lieu le samedi 9 décembre, jour de la fête de S[t]-Girons, au lundi 11 décembre (15 novembre). — Rapport de François Bousigon et de Nicolas Girard, maîtres architectes jurés de Bordeaux, experts chargés de la vérification des travaux de l'Hôtel-de-Ville (10 janvier 1753). — Ordonnance de l'Intendant concernant le chemin neuf de Bourg à S[t]-Savin (24 février). — Taxe de la viande : bœuf, 10 s.; veau, mouton et porc, 11 s. la livre carnassière de 40 onces (2 juillet). — Réquisitions du procureur syndic contre les vexations du sieur Dufrène-Duport, receveur au bureau de la Connétablie, à l'égard des habitants; en vertu des privilèges de la ville, « les bourgeois et marchands de la présante ville ont toujours fait entrer en icelle les marchandises qu'ils acchetoient et faisoient venir des marchés et foires, sans autre formalité que d'une simple billette et sans payer aucuns droits » (28 juillet). — Ordre du subdélégué enjoignant aux carriers de « tirer chacun dans le délay de quinze jours trente doublerons de deux pieds de longeur sur un pied de hauteur et autant de largeur » pour la construction des ponts sur le nouveau chemin de Bourg à S[t]-Savin (6 août). — Élection de Luc-Bernard Pastoureau et de François-Aimeric Pastoureau comme jurats (8 août). — Ordre de faire des patrouilles pendant la foire « appellée de trocque-sel, qui doit durer jusques au 8 de ce mois, laquelle se tient sur le port et hâvre de la présante ville » (1[er] septembre).

E suppl. 2364. — BB. 19. (Registre.) — In-f°, 279 feuillets.

1753-1759. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Ordonnance relative à la police des vins (12 septembre 1753). — Délibération relative à un *Te Deum*, à l'occasion de la naissance du duc d'Aquitaine (3 novembre). — Décharge des terriers de la ville octroyée par les maire et jurats au s[r] Guerry, notaire (17 novembre). — Nomination de Michel Leydet comme capitaine de port (30 janvier 1754). — Confiscation d'un tonneau de vin entré en fraude (30 janvier). — Enregistrement des lettres de maîtrise de Jean Prade, maître chirurgien (9 février). — Nomination de Bernard Bally en qualité de « baille et sindic » des maîtres boulangers (20 février). — Délibération relative à la visite de l'Archevêque et de l'Intendant, qui doivent arriver le 8 mai (4 mai). — Arrivée de l'Archevêque et de l'Intendant, qui sont conduits au château de M. de Saint-Savin. Copie d'une « déclaration des chanoines, qui s'assujettissent à tous les frais pour leur sécularisation ou régularisation du s[r] curé de S[t]-Giron » (8 mai). — Cérémonie de la confirmation par l'Archevêque, qui a été conduit sous un dais porté par les quatre jurats, de chez M. de Saint-Savin jusqu'à l'église. Réception à l'Hôtel-de-Ville de l'Intendant, lequel vérifie les archives (9 mai). — Confirmation d'habitants de Tauriac et de Lansac (10 mai). — Autorisation à François Recape de tenir auberge à l'enseigne de *Monseigneur le duc d'Acquitaine* (28 juin). — Élection de Jean Peychaud et de Luc Lafosse comme jurats et de Louis Bacon de Cazelle et de Jean Lafosse pour l'office de maire (8 août). —

Prestation de serment par Louis Bacon de Cazelle, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Taxe du pain : choine, 1 s. 8 d.; co, 1 s. 3 d.; brun, 11 d. (11 septembre). — Ordonnance relative à la visite des prairies, aubarèdes et maisons appartenant à la communauté (10 mai 1755). — Élection de Louis Duverger et de J.-B. Thibaud comme jurats (8 août). — Déclaration par le sieur Dupuy, curé de Lansac, du vin qu'il a fait entrer en ville (9 août). — Ordonnance relative à un *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la naissance du comte de Provence (24 décembre). — Autorisation aux confrères du St-Sacrement de faire sonner la cloche de la ville « pendant la procession du Très-St-Sacrement qui doit ce faire pour ladite confrérie ce jour, attendu que la principalle cloche de la parroisse est hors de mouvement par un accident » (20 juin 1756). — Élection de Michel Moran et de Charles-Augustin Duverger comme jurats et de Guillaume Duverger et de Joseph-Élie Lafosse pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Joseph-Élie Lafosse, dont l'élection a été confirmée (14 août). — Mention d'une demande de gardes par le grand ouvrier de St-Girons, « à l'occazion de l'ouverture et démolition qu'il a fait faire de la chapelle Saint-Joseph liée avec lad. églize, afin de pourvoir à la surté des vazes sacrés et autres effets qui sont dans lad. églize » (17 août). — Défense aux cabaretiers de vendre ou débiter du vin « à quelle personne que ce puisse estre et particulièrement aux dragons qui sont en cartier dans cette ville », après neuf heures du soir et pendant les offices divins (1er septembre). — Taxe de la viande : bœuf, veau, mouton, 10 s. la livre (25 septembre). — Taxe du pain : choine, 2 s. 3 d.; co, 1 s. 10 d.; brun, 1 s. 4 d. (1er avril 1757). — Enregistrement d'un arrêt du Conseil d'État interdisant aux maires et jurats « de prendre ny percevoir aucun droit de délestage et ancrage sur les vaisseaux, bâtiment et barque qui abordent audit port, comme aussy de percevoir cents sardines pour chaque vaisseaux qui en porte dans laditte ville » (1er mars). — Nomination de bourgeois « pour porter les flambeaux et le day du Saint-Sacrement » à la procession de la Fête-Dieu (8 juin). — Élection de Pierre Pastoureau et de Jean Pillots comme jurats (8 août). — Information donnée par M. de Citran, écuyer, disant que les Anglais assiégeaient l'île de Ré avec 20,000 hommes, qu'à Blaye on avait levé toutes les troupes bourgeoises et autres et qu'il convenait de prendre les mêmes précautions à Bourg (25 septembre). — Réinstallation du sr Labordette, maître écrivain, qui avait été destitué (19 novembre). — Déclaration du procureur syndic, disant que dans la composition des milices garde-côtes « la ville de Bourg étoit placée dans la capitanerie du Moron, où elle n'a été sans doute mise que par erreur, attendu que la présante ville n'a jamais fourny que des millice de terre et que par concéquant il n'est pas possible qu'elle en donne pour la garde-cotte », ce qui serait contraire à ses privilèges et à son commerce (19 décembre). — Copie d'une requête adressée à l'Intendant au sujet de la garde-côte; ordonnance de l'Intendant : « Les suplians ont d'autant moins lieu de se plaindre du service de la garde-côte, qu'il est moins à charge que l'autre et qu'aucun privilège ne peut empêcher l'obligation naturelle de deffandre son pays » (6 janvier 1758). — Mention du refus par le curé de St-Girons d'assister à la procession de Montuzet; représentations de Jean Pillot, jurat, disant que led. curé « ne pouvoit pas ce disspanser de faire cette proccession à Montuzet, comme ont fait ces prédécesseurs, à laquelle assiste le corps de la magistrateure, attendu que cette procession est votive, faitte par la ville pour remercié Dieu de la grâce qu'il luy a fait et aux païs circonvoisins de la préserver de la contagion dont plusieurs endroits furent attaqués dans les siècles passés » (8 mai). — Consentement du curé à assister à la procession de Montuzet, après intervention de M. de Blanquefort, vicaire général (18 mai). — Réception d'une lettre de Thomas Sorlus enjoignant aux syndics des paroisses de Lafosse, Villeneuve, St-Ciers-de Canesse, Teuillac, Bayon, Comps, Samonac, Pugnac, Lansac, Tauriac, St Seurin et Gauriac de « fournir sans délay tous le jour à leur tour deux homme à cheval au poste de Magrine et de Fonterabie » pour porter au poste de St-André les lettres qui sont adressées au maréchal de Richelieu (14 juin) — Élection d'Arnaud Pinsarrat et de Jean Aymard comme jurats et de Louis Pastoureau et de Guillaume Duverger pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Joseph-Élie Lafosse, dont le mandat de maire a été prorogé (10 août). — Taxe du pain : choine, 3 s. 2 d.; co, 2 s. 6 d.; brun, 1 s. 10 d. (10 janvier 1759).

E suppl. 2365. — BB. 20. (Registre.) — In-f°, 331 feuillets.

1759-1765. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Élection de Barthélemy Lafosse et d'Antoine Duverger comme jurats (8 août 1759). — Délibération des bourgeois, portant qu'il convient de représenter à Sa Majesté « l'excécive taxe qui a été faitte sur notre ville, fauxbourgs, bourgs et dépandances, attendu qu'il ny c'y fait aucune espèce de commerce et qu'il sera bien difficille de pouvoir donner et payer cha-

que année la somme de 3,000 l. pour le don gratuit »; lad. somme ne pourra être levée que sur les bouchers et sur le vin vendu en détail dans la juridiction (16 septembre). — « Requette du sieur Duranteau, avocats, concernant le don gratuit et comment les jurats doivent se comporter avec Mrs les officiers de justice » (12 décembre). — Assemblée des bourgeois, acceptant « de payer la somme de 690 l. pour chaque années et pandant six années consécutives, à laquelle somme il a plus à Sa Majesté de réduire celle de 3,000 l. de don gratuit » (16 décembre). — Rapport concernant des désordres commis pendant la nuit par des jeunes gens de famille; il est décidé que le gouverneur de la province sera informé de ces désordres, l'autorité des jurats n'étant pas suffisante pour punir les coupables qui sont enfants de bourgeois (13 mai 1760). — Élection de Joseph Pastoureau et de Paul Laborde comme jurats et de Dupuy et de Demaray pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Dupuy, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Enregistrement des lettres de provision d'archer-garde de la Connétablie et Maréchaussée de France, accordées à Charles Peychaud, négociant et ancien maire (30 août). — Taxe du pain : choine, 2 s. 8 d.; co, 2 s. 1 d.; brun, 1 s. 6 d. (22 octobre). — Mention de l'incendie de la flèche du clocher, sur lequel la foudre est tombée: « On est parvenu aprè que la flèche dud. clocher a été brullée, ce qu'il n'a pas été possible d'éviter, à éteindre le feu qui commençoit à prendre au dôme » (28 octobre). — Procès-verbal des dégâts causés au clocher: destruction de la charpente du sanctuaire et de partie de la couverture de la chapelle de St-Jacques « attenant à ladite églize » (29 octobre). — Délibération relative à un emplacement acquis de la communauté par le sr Dulac en vertu d'une baillette à fief nouveau. Requête de Jean Guilhem, propriétaire de la verrerie royale de Bourg, tendant à ce que led. terrain, qui est attenant à la verrerie, lui soit cédé moyennant remboursement, pour lui permettre d'agrandir la verrerie et de faire bâtir des magasins, « le supliant étant obligé de louer des magazins pour mètre les matériaux de la verrerie et les bouteilles qui se font dans laditte ma[n]ufacture » (24 décembre). — Élection de Jean Peychaud et de Joseph Lafosse comme jurat (8 août 1761). — Relâchement du tiers des lods et ventes accordé à Pierre Landreau, acquéreur d'une maison située sur le port qui relève de la directité et fief de la communauté (2 septembre). — Lettre des jurats au maréchal de Richelieu concernant les milices bourgeoises, lesquelles se composent des bourgeois, manants et habitants de la ville, banlieue et faubourgs; mention du refus formulé par le fils du sr X***, médecin, et les fils de X***, ancien maire, de faire le service pour lequel ils sont commandés. Réponse du Maréchal: « Le fils du médecin qui n'étudie pas la profession de son père, ainsy que ceux de l'ancien maire dont vous me parlés doivent faire le service comme touts les autres habitants, les privillèges des pères ne devant point s'étandre à cest égard sur leurs enfans, non plus que sur leurs domestiques » (6 septembre). — État des maisons pouvant servir de caserne: une maison au-devant de la petite place, dans laquelle maison il y a une fonderie de suif; sur le port et hors les murs de ville, une maison derrière l'ancienne chapelle St-Martin (28 septembre). — Copie d'un placet adressé par Raimond Thibaud de La Barrière au duc de Richelieu, aux fins d'être exempt de patrouille; les titres joints à sa requête établissent « qu'il est seigneur de fief et que son ayeul a servi le Roy en qualité de garde de son corps », etc. (12 octobre). — Lettres de bourgeoisie en faveur de François Chaumet (14 novembre). — Exemption de patrouille accordée à trois garçons de la verrerie servant « continuellement le verre aux souffleurs de la verrerie » (30 décembre). — Délibération portant qu'il sera offert 500 l. pour la contribution de la communauté à la construction du vaisseau de guerre qui sera offert au Roi (27 janvier 1762). — Adjudications d'emplacements sur le port dépendant de la directité de la ville (3-10 juillet). — Reddition de comptes par le trésorier; recettes des revenus patrimoniaux et d'octroi: 6,661 l. 18 s. 4 d., et des frais de casernement: 482 l.; dépenses: 6,320 l. 6 s. 9 d. (7 août). — Élection de Joseph Lafosse et d'Élie Burgan comme jurats et de Louis Bacon de Cazelle et de Jean Peychaud pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Jean Peychaud, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Visite d'une tour attenant aux murs de la ville et qui menace ruine du côté de la maison du jardinier de Mme de St-Savin; conclusion de l'expert, tendant à la démolition de 18 à 20 pieds de hauteur de lad. tour (15 août). — Réception de Pierre Blondy de Lacroix en qualité de régent latiniste (11 septembre). — Mémoire concernant les privilèges de la ville de Bourg. Les rois d'Angleterre accordèrent des privilèges qui furent confirmés en 1451, 1461, 1480, 1481, 1488, 1547, 1560, 1565, 1600, 1654 et 1727. Prérogatives et droits résultant desd. privilèges : la nomination des maire et jurats et des officiers des troupes bourgeoises, l'exercice de la justice, le droit de bourgeoisie et les privilèges y attachés, l'importation du sel, la vente des vins en détail, l'exemption du droit de franc-fief pour

les biens nobles possédés par les bourgeois, les foires et marchés (7 janvier 1763). — Mention d'un ordre du maréchal de Richelieu relatif à la tour que Mme de St-Savin voulait faire démolir : « Une ville comme Bourg située sur la rivière de Dordoigne, exposée à la vue des voyageurs, devoit être clôturée pour ne pas présenter un spectacle aussi délabré ». Conclusion tendant à la réparation de lad. tour aux frais de la ville (26 janvier). — Constatation d'une ouverture pratiquée dans le mur de la ville par le sr Guerry, au lieu appelé *la Corderie*, « promenades ordinaires de la ville » (3 février). — Lettres de bourgeoisie en faveur de J.-B. Lataste, notaire et procureur (26 février). — Ordonnance relative aux réparations à faire « au coin de l'arc qui confronte au couchant de la présente ville, ledit coin ne tient plus qu'à quelques pierres entièrement décharnée », et parait devoir tomber sur plusieurs maisons situées au-dessous, « et outre cela encore il seroit à craindre que le mur de l'églize parroissialle ne feut emporté » (22 juin). — Ordonnance relative à la publication de la paix (3 juillet). — Adjudication des réparations à faire au coin de l'arc, à raison de 133 l. (6 juillet). — Élection de Louis Laborde et de Jean Lafosse comme jurats (8 août). — Ordonnance relative aux réparations à faire au rocher du coin de l'arc, qui a été trouvé « considérablement miné en plusieurs endroit » (30 août). — Différend entre un jurat et le procureur syndic, auquel il est reproché d'avoir « vécu quelques années dans la société des cy-devant Jésuites » (7 septembre). — Nomination de J.-B. Peychaud en qualité de notaire de la communauté (15 février 1764). — Taxe du pain : choine, 2 s. 11 d.; co, 2 s. 3 d.; brun, 1 s. 8 d. (3 mai). — Taxe de la volaille : de Pâques à la Pentecôte, « les plus beaux poulets gras, 12 s. la paire, ..; les deindonnaux, 3 l. 15 s. la paire », etc. (16 mai). — Élection d'Augustin Duverger et de Joseph Tartaud comme jurats et de Jean Labadie pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Luc Lafosse, choisi comme maire (10 août). — Délibérations relatives aux « ouverteures et uzurpations faits par divers particuliers de cette ville aux mur d'icelle » (24 août-1er septembre). — Délibération relative à une girouette établie par le sr Guilhem sur la verrerie (15 septembre). — Ordonnance relative à la construction du Pont du Roy, situé dans la palu de Barbe (22 septembre).

E suppl. 2366. — BB. 21. (Registre.) — In-f°, 344 feuillets.

1765-1774. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Avis défavorable des jurats et notables à la requête présentée à l'Intendant par le sr Guilhem, propriétaire de la verrerie, aux fins d'établir d'autres fourneaux ou une seconde verrerie dans la ville. « La première, établie depuis environ 40 ans, a procuré depuis son établissement beaucoup plus de maladies, surtout de la poitrine, maladies qu'on ne connoissoit presque pas avant son établissement, et qui ne sont procurées que par les mauvaises odeurs que procurent les fumées journallières de lad. verrerie » (8 avril 1765). — Réception d'une lettre de l'Intendant concernant une plainte du sr Guilhem contre les jurats, qui « avoient renvoyé ces bouviers quy charroyent de la terre rouge, dont il fait uzage dans sa verrerie depuis 40 ans » (3 juillet). — Concession à fief nouveau de 5 pieds de terrain au sr Guilhem pour l'établissement d'un second fourneau à sa verrerie (4 août). — Élection de Joseph Gellibert et de Pelletan comme jurats (8 août). — Délibération portant que requête sera adressée au Parlement aux fins d'obtenir l'autorisation de « lever dans la présente ville, fauxbourg, banlieue et chatélenie, par forme de pied-fourcheux sur le bétail qui s'y tue et débite, sur le vin dans la jurisdiction et sur le sel de provision, afin de pouvoir faire un fonds pour le payement du don gratuit » (25 août). — Lettres de bourgeoisie en faveur de Raimond de Noiret, écuyer, seigneur du château de César, chevalier de St-Louis (18 septembre). — Enregistrement des lettres de chirurgie de Pierre Mallard (23 septembre). — Ordonnance fixant à perpétuité la foire de St-Girons au 10 décembre; cependant, quand cette date correspondra à un dimanche, la foire sera renvoyée au lendemain (22 octobre). — Délibération concernant un service solennel pour le repos de l'âme de Mgr le Dauphin (1er février 1766). — Enregistrement des lettres de chirurgie de Léonard Joncard (1er février). — Enregistrement de la commission de receveur buraliste du droit unique sur les cuirs et peaux, obtenue par Jean Peychaud (5 mars). — Taxe du pain : choine, 3 s.; co, 2 s. 6 d.; brun, 1 s. 10 d. (12 mars). — Adjudications de vacants situés sur le port (26 mars). — Rapport des députés concernant leur visite au maréchal de Richelieu, auquel ils auraient représenté « qu'ils estoient à même de décorer leur Hôtel-de-Ville et de le rendre agréable par des peintures dans lesquelles sont représentées les armes du Roy »; à leur proposition d'y joindre les armes dud. maréchal, celui-ci « auroit répondeu avec un air de bonté que cela luy fairoit plaisir » (16 avril). — Mention de la misère des habitants causée par « la gelée généralle des vignes et bleds » (5 mai). — Taxe du pain : choine, 3 s. 4 d.; co, 2 s. 6 d.; brun,

1 s. 10 d. (28 mai). — Règlement du maréchal de Richelieu relatif à l'uniforme des officiers de la milice bourgeoise de Bourg : habit, veste et culotte écarlate, parements et collet blancs, boutons et épaulettes d'argent, chapeau bordé d'argent (21 juin). — Élection d'Antoine Duverger et de Guillaume Mallard comme jurats, et de Jean Labadie et de Thibeau pour l'office de maire (8 août). — Prestation de serment par Jean Labadie, dont l'élection a été confirmée (10 août). — Arrêt du Conseil d'État relatif à « la levée des octroys pour payer le don gratuits » (30 juillet). — Taxe de la viande : bœuf et mouton, 11 s.; veau, 12 s. (27 août). — Lettres de maîtrise en faveur de Pierre Sallefranque, barbier, perruquier, baigneur-étuviste (1er octobre). — Ordonnance défendant aux cabaretiers de donner à boire et « à toute sorte de personne de sortir en rue après la retraite sonnée sans une lanterne et lumière » (31 décembre). — Visite de la ville par le maréchal de Richelieu; les jurats lui envoient 100 bouteilles de vin « pour homage » (3 juin 1767). — Lettre au maréchal de Richelieu au sujet de la démolition de la tour située dans le jardin de Mme de Lansac : « Notre communauté n'a qu'un très modique revenu et est chargée de beaucoup dépence par les pension que nous sommes obligés de payer, soit à un médecin, un régent latiniste, un régent écrivain et l'entretien et gage de nos vallets de ville », et autres frais. Les jurats espèrent que Mme de Lansac fera démolir la tour à ses dépens, suivant l'intention de Mme de St-Savin (27 juin). — Adjudication des travaux de réparation à « l'arcq et arceau au bout de la rue appellée la Coutinnière », et du pavage de la halle (4 juillet). — Enregistrement de lettres patentes relatives au paiement du don gratuit (25 juillet). — Élection de Paul Laborde et de Michel Thibaut comme jurats (8 août). — Requête à l'Intendant relative à l'amélioration des chemins : « La ville de Bourg... est une de celles du royaume la mieux sittuée; elle borde la rivière de Dordoigne par un beau port, mais elle est entourée de chemins sy affreux que les voisins, ainsy que l'étranger, ne peuvent y aborder », ce qui nuit à son commerce (30 août). — Lettre du procureur général de la Cour des Aides relative à Michel Rapet, qui prétendait être noble : « Il est sans contredit d'une ancienne famille dans la bourgeoizie de la ville de Bourg...; mais c'est une follie qu'il se croye gentilhomme » (17 septembre). — Élection des notables par les députés du clergé, de la noblesse, des bourgeois vivant noblement, des notaires, des marchands en détail et chirurgiens et des artisans. Conflit de préséance entre Jean-François Poncet, député du chapitre de l'abbaye St-Vincent, et le sr Merle, curé de Camillas et député (21 avril 1768). — Mention de louis d'or valant 48 l. chacun et d'écus de 6 l. (23 avril). — Élection de Duverger et de Pelletan comme jurats, et de de Labadie, Despagnet et Peychaud-Cazenave pour l'office de maire; cette élection est faite en conséquence de l'édit de Sa Majesté (25 avril). — Prestation de serment par Jean de Labadie, dont l'élection a été confirmée (28 avril). — Autorisation aux cabaretiers de faire entrer une certaine provision de vin dans la ville, à cause de la disette et de la petite quantité de vin bourgeois (3 septembre). — Taxe de la viande : bœuf, 13 s.; mouton et veau, 14 s. (25 mars 1769). — Taxe du pain : choine, 3 s. 6 d.; co, 2 s. 9 d.; brun, 2 s. (12 avril). — Élection de Barthélemy Lafosse comme jurat, de Charles Peychaud comme conseiller et de Despagnet comme notable (8 août). — Désignation de deux élèves « pour apprendre le métier de matronne », en conséquence d'une lettre de M. de Copmartin (19 novembre). — Délibération portant que pour la réfection du clocher de St-Girons, incendié en 1760 par le feu du ciel, il sera imposé 20 s. sur chaque quartière de la provision de sel de la ville, et ce pendant quatre ans, les réparations devant s'élever à 2,000 l. (6 mai 1770). — Taxe du pain à raison de 15 l. 8 s. le boisseau de Bordeaux; choine, 3 s. 8 d.; co, 2 s. 11 d.; brun, 2 s. 1 d. (23 mai). — Réception d'Henri Delot, docteur, comme médecin de la ville (23 juin). — Élection de Jean Pelletan cadet comme jurat et de deux notables et d'un conseiller (8 août). — Prix du sel qui doit être distribué à ceux qui ont des billets seulement : 11 l. 12 s. la quartière (10 novembre). — Élection de Bertrand Peychaud-Cambes comme jurat, et de Charles Peychaud, Nicolas Dupuy et Jean Despaignet pour l'office de maire (8 août 1771). — Confirmation de l'élection de Charles Peychaud comme maire (9 août). — Mention d'une épidémie sur les bœufs, vaches et chevaux (12 août). — Ordre aux bateliers « de passer gratis, chaque marée, un mandiant sur un billet de Messieurs les maire et jurats » (17 août). — Enregistrement d'un arrêt du Conseil d'État concernant les réparations du clocher de St-Girons, l'achat d'une horloge neuve et la construction de deux jetées en pierre ou peyrats « pour garentir les fonds de la communauté » (7 novembre). — Mention de visites rendües « aux nouveaux officiers de la Cour du Parlemant » (15 janvier 1772). — Lettres de bourgeoisie en faveur d'Étienne Deluze, ancien bourgeois de Libourne (5 février). — Réception d'Henri-François Bellin-Dupont, docteur en médecine, en qualité de médecin de la ville (29 août). — « Enregistre-

ment des lettres de provision de Mr Jean-Bernard Morin en la charge de conseiller du Roi et son procureur de la communauté » de Bourg, en date du 17 novembre 1772. Il est installé le 30 janvier 1773. — Taxe du pain : choine, 3 s. 10 d.; co, 3 s.; brun, 2 s. 3 d. (17 mars 1773); — choine, 4 s.; co, 3 s. 2 d.; brun, 2 s. 4 d. (10 avril). — Lettre à l'Intendant pour l'informer que dans les paroisses voisines on projetait d'assaillir la ville pour avoir du pain (13 mai). — Délibération portant qu'en conséquence des instructions du procureur général au Parlement, les curés du Bourgès dans les paroisses desquels « il se tient à la fin de ce mois et au commencement de l'autre des foires ou assemblées appelées de st Urbain, st Justin et st Clair », préviendront leurs paroissiens que ces foires ou assemblées sont renvoyées après la récolte (21 mai). — Ajournement de la procession de Montuzet à une autre époque (22 mai). — Lettre à l'Intendant pour lui demander d'autre blé; les 430 boisseaux portés de Blaye sont déjà fortement attaqués. « Ayant calculé ce qu'il en faut ici chaque semeine, nous avons trouvé que la consommation étoit de cent cinquante boisseaux, mesure de cette ville, qui est un quart plus fort que le boisseau de Bordeaux » (22 mai). — Mesures prises pour assurer la sécurité de la ville, en conséquence des avis annonçant « des émotions populaires et attroupements » causés par la cherté du pain et le manque de blé (22-23 mai). — Lettres de bourgeoisie en faveur de Marie-Joseph-Charles, vicomte de Broglie, colonel du régiment d'Aquitaine, brigadier des armées du Roi, chevalier de St-Louis, seigneur des châteaux de Lansac et Langon, baron de St-Savin (5 juin). — Installation de Jean Dhy, pourvu de l'office de conseiller second jurat de Bourg (7 juillet). — Réception d'un brevet du Roi nommant Charles Peychaud comme maire, Bertrand Peychaud-Cambes comme premier jurat, M. Dhy comme second jurat, Barthélemy Lafosse comme secrétaire-greffier, et Charles-Augustin Duverger comme trésorier-receveur (30 juillet). — Taxe de la viande à 14 s. la livre (2 février 1774). — Requête du sr Dhy, jurat, tendant à ce que, pendant la durée des prières publiques ordonnées par l'Archevêque pour obtenir la cessation des pluies et du mauvais temps, il soit interdit dans le temps du carnaval de se livrer « à des divertissements licentieux et qui sont souvent scandalleux, particulièrement par des mascarades indécentes, immodestes et répréhensibles ». Ordonnance conforme (5 février). — Délibération portant que, si la magistrature doit donner son avis au sujet de la suppression des chanoines de la ville, il sera répondu « que lesdits chanoines sont absolument inutille en cette ville, vu qu'ils vivent contre leurs règles, étant épars en différent logement, n'ayant ny maison clostralle, ny même d'église pour célébrer le service divin depuis l'époque de 1595, que leurs abbaye tomba ». Les revenus de la mense dud. chapitre serviraient à augmenter la pension du curé, qui n'est que vicaire perpétuel à simple portion congrue, à créer deux vicaires, à soulager les pauvres de l'hôpital, à établir un vicaire amovible à Tauriac, où il y a plus de 1,500 communiants et que le curé ne peut desservir seul, etc. (13 mars). — Lettre des maire et jurats de Bordeaux annonçant la mort de Louis XV et l'avènement de Louis XVI (18 mai). — Réponse des jurats de Bourg à la lettre précédente; au bas de la réponse, se trouve la remarque suivante : « Nota. Observé que la lettre reçue des jurats de Bordeaux du 18 may 1774 est la même qu'ils écrivirent en 1715, à la mort de Louis XIV, et que la réponce cy-dessus est également aux mêmes termes de celle que les jurats de Bourg leur répondirent » (26 mai). — Lettre au Contrôleur général pour obtenir une modération du don gratuit : les habitants gémissent sous le poids des impôts; l'imposition du don gratuit est excessive, « eu égard au peu de facultés de la ville, son peu de commerce et la dizette des denrées depuis bien des années qui est généralle en toute espèce, la présente année » (24 septembre).

E suppl. 2367. — BB. 22. (Registre.) — In-fº, 192 feuillets.

1774-1789. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Délibération portant que, dans le cas où le contrôleur général accorderait une taxe modérée à la ville, la communauté ferait l'acquisition et la réunion des offices de maire et de premier jurat, pour lesquels deux particuliers ont soumissionné, à raison de 2,000 l. pour l'office de maire et de 1,000 l. pour celui de 1er jurat (3 février 1775). — Compte-rendu des funérailles de Charles Peychaud, maire de la ville; il était « bon citoyen, bon patriotte, attaché à ses devoirs, et nous laisse et à ceux qui viendront après nous, ses vertus à imiter et ses exemples à suivre » (23 février). — Députation d'un jurat à Bordeaux, « attendeu le rétablissement de l'ancien Parlement », pour rendre visite au Premier Président (4 mars). — Ordonnance relative aux réjouissances à l'occasion du sacre de Louis XVI (1er juillet). — Rapport du premier jurat, qui est allé au Bureau des Finances « rendre foy et homage au roi Louis XVI pour les droits honorifiques, domaines, fiefs, cens et rentes » situés dans la ville et

juridiction, et relevant de Sa Majesté à cause de son duché de Guienne (3 août). — Lettre de l'Intendant demandant des renseignements sur le privilège de la ville de ne payer le droit de convoi sur le sel qu'à raison de 8 l. par pipe, au lieu de 28 l., comme dans le reste de la province (12 novembre). — Réponse des jurats, disant qu'ils n'ont aucune connaissance de l'arrangement intervenu entre la ville et la Ferme Générale : « Notre ville a plusieurs privilèges accordés par les ducs de Gui[e]nne, portant établissement et franchises de foire franche appelée la foire du sel, qui dure depuis le premier septembre jusqu'au 8 dudit mois, et le sel qui venoit alors étoit franc et quitte de tout droit d'issue » ; ces privilèges furent confirmés par tous les rois de France, de Charles VII à Louis XV (18 novembre). — « État des titres et papiers qui ont étez livré à Mr Peychaud, jurat, pour être portés à Paris aux fins de servir pour faire confirmer les privilèges de la ville de Bourg par Louis XVI » (5 juillet 1776). — Tarif pour les bateliers : « Chaque particulier payera 7 s. et concourreront à faire 4 l. dans le cas où il ne se trouveroit pas sufisament de personnes pour compléter lesdites 4 l. Les mandiants seront passés gratis, sur un billet d'un jurat », etc. (21 septembre). — Délibération des habitants relative à l'établissement d'un bureau de poste (9 décembre). — Réception de Joseph La Bourdette en qualité de régent latiniste (10 décembre). — Taxe du bœuf : Libourne, 13 s. 6 d.; Coutras, 12 s.; Blaye, 13 s.; Bourg, 14 s.; Montpon, 11 s. 8 d.; Bergerac, 12 s. 6 d.; Laroche, 11 s. 3 d. (25 avril 1777). — Lettre à Mgr Bertin, ministre et secrétaire d'État, pour lui demander une réduction d'impôts à cause de la disette des fruits et récoltes en 1777 (août). — Mention d'un manque de farine causé « par le grand calme qui reigne et le deffaud de vent pour moudre les bleds, par le manquement aussi total des eaux, qui causent que les moulins à eaux du Bourgeois, du Cuzagais... ne peuvent pas non plus en moudre » (26 août). — Requête au Roi aux fins de la confirmation des privilèges de la ville concernant l'entrée des vins (septembre). — Réception de Louis Delaborde, nommé maire par un brevet du Roi (3 mai 1778). — Ordonnance relative à l'achat de robes neuves (23 mai). — Enregistrement de la commission de lieutenant de la grande louveterie de France accordée à Guillaume Dubertaud de Fonfroide (10 juin). — Réception de Pierre Leydet en qualité de syndic-inspecteur du port (27 janvier 1779). — Arrivée de M. de Verteuil, maréchal de camp et inspecteur général des garde-côtes (29 mai). — Mention d'une grêle très forte survenue dans la nuit du 7 au 8 du mois courant (14 juin). — Délibération relative à l'exemption de la garde-côte en faveur des habitants de la ville (17 novembre). — Défense au sr Tessier, médecin, d'exercer son art avant d'avoir donné des attestations de son grade (21 novembre). — Lettre du Procureur général invitant les jurats à établir un nouveau cimetière hors les murs : « Le cimetière actuel est infiniment trop petit, surtout depuis que les inhuminations dans les églizes sont défendues » (12 février 1780). — Délibération des habitants portant qu'attendu l'insuffisance des deux cimetières actuels, dont l'un est au couchant et l'autre au nord de l'église, il sera demandé à l'Archevêque l'autorisation « de porter le cimetière hors la ville et dans une piesse de terre appellée le sol de l'abbaye, faisant partie du domaine de M. l'abbé de l'abaye St-Vincent » (16 mars). — « Verbal d'appurement et vérification des comptes du sieur Duverger, sindic-receveur » (17-19 avril). — Brevet du Roi nommant les sieurs Gellibert et Pelletan 1er et 2e jurats (7 novembre). — Lettres de bourgeoisie en faveur de Guillaume Duberteau de Fonfroide (21 février 1781). — Réception de Joseph Labourdette en qualité de maître écrivain à la place de son père (24 mars). — Taxe du pain : choine, 3 s. 4 d.; co, 2 s. 7 d.; brun, 1 s. 11 d. (21 novembre). — Ordonnance relative à des réjouissances à l'occasion de la naissance du Dauphin (23 novembre). — Description des fêtes qui ont eu lieu en conséquence de l'ordonnance précédente (3 décembre).

E suppl. 2368. — BB. 23. (Registre.) — In-fo, 197 feuillets.

1782-1790. — Registre des délibérations de la jurade de Bourg. — Députation du procureur syndic vers le directeur des Domaines, afin de lui présenter « un collationné du don fait par Louis quatorze au sieur Delavenage des murs de ville, fortifications tant nouvelles qu'anciennes, des démolitions qui se trouveront dans icelles et autres places, le tout acquis par les Espagnols durant leur séjour en cette ville, ensemble la cession dud. don faitte par M. Delavenage à la communauté » (27 avril 1782). — Taxe du pain à raison de 16 l. le boisseau de Bordeaux : choine, 3 s. 9 d.; co, 3 s.; brun, 2 s. 1 d. (1er mai). — Mention d'un « vent affreux et contraire » qui empêche le départ de la procession pour Montuzet; les bateaux auraient été « dans le cas de s'écrasser en abordant la cotte de Plassac » (21 mai). — Mémoire au ministre des Finances concernant les murs et fortifications de la ville, lesquels constituent « le patrimoine, le fonds de l'établissement et de la

dottation de l'hôpital de la ville de Bourg, qui demeurerait privé de toute resource si elle venait à en être dépouillée ». La communauté ignore si la ville « avait été fortifiée avant les guerres qui y introduisirent des troupes espagnolles, sous le commandement du sieur Balteville, et les motifs qui déterminèrent ce chef à en faire un poste capable de faire alors une certaine résistance; mais il est évident, aux termes des actes concernant le don fait au sieur Delavenage, qu'il y fut fait alors des fortifications, et qu'elles doivent appartenir à la communauté » (15 juin). — Délibération des jurats et notables habitants, s'opposant à la vente et adjudication au profit du domaine du Roi, de deux emplacements situés sur le port (15 août). — Députation envoyée vers Mgr de Cicé, nommé à l'archevêché de Bordeaux (17 août). — Rapport des délégués, qui ont fait valoir auprès de sa S. G. « les tristes effets qui résultoient, pour la présente ville, de la supression du chapitre St-Vincent », dont les revenus étaient unis au petit séminaire de Bordeaux, à l'exception de 600 l., destinées à deux vicaires (24 août). — Condamnation d'un boulanger à 12 l. d'amende envers le Roi pour avoir vendu du pain à un prix supérieur à la taxe (1er septembre). — Requête à l'Intendant pour lui demander de surseoir à la vente et adjudication des terrains situés sur le port et de maintenir la ville dans l'ancienne jouissance et possession desd. terrains. La communauté « compte au nombre de ses dépenses principales la pension d'un médecin, les gages de deux régents, l'un pour le latin et l'autre pour l'écriture, les honnoraires d'un prédicateur de l'avent et du carême, les gages et l'habillement de plusieurs valets de ville, l'entretien de l'horloge et de l'hôtel commun, les fraix de députation indispensables lors de l'arrivée des grands... et une foule d'autres dépences imprévues »; les revenus ne s'élèvent qu'à 1,600 l. (7 septembre). — Lettre à M. de Fumel concernant le prix des grains : « La méchanceté des chemins qui pourroient servir de débouché à cette ville fait qu'il ne s'y porte aucune espèce de grains les jours indiqués pour la tenue des marchés », ce qui oblige les boulangers à faire leurs achats à Blaye, St-Savin et St-André-de-Cubzac. La taxe du pain est établie d'après celle de Blaye (6 novembre). — Délibération relative au nettoiement de la ville et à l'afferme des bourriers (22 janvier 1783). — Accord entre la communauté et Jean-Gilbert Desaubineau, écuyer, avocat au Parlement, propriétaire de la verrerie de Bourg, portant réduction de la taille et autres impositions en faveur des fermiers de la verrerie (30 janvier). — Enregistrement d'un mémoire, de la consultation rédigée par Villotte, Le Brun-Delafon et Vielle, avocats, et de deux requêtes concernant la vente et adjudication, à titre d'acensement et de propriété incommutable, de certains terrains situés dans la ville de Bourg (12 mars). — Ordonnance enjoignant de transporter les décombres dans un trou situé « hors et près la porte de ville appellée la Grand'Porte ou de Seint-André » (18 juin). — Réquisitoire du procureur syndic tendant à la réfection des chemins (26 juillet). — Délibération portant que la communauté « prendra tous les moyens honnettes et convenables pour parvenir à faire faire les chemins de cette ville à celle de Blaye, à St-André-de-Cubzac et à St-Savin » (27 juillet). — Décision aux termes de laquelle les revenus des chanoines, à la mort des bénéficiers, seront employés au profit des curé et vicaires ou de l'hôpital et des pauvres de la Charité, ou bien enfin « au bonheur et avantage de la religion et des pauvres » (27 juillet). — Relâchement du tiers des lods et ventes en faveur de Michel Marceau, acquéreur d'un emplacement situé sur le port et relevant du fief de la communauté (30 août). — Mémoire adressé à l'Intendant relatif à la réfection des chemins. Mention de la situation de la ville, de la fertilité de ses campagnes, etc., qui en faisaient autrefois « une ville commerçante et lui donnoient une population nombreuse. Cette ville est, depuis près de 40 ans, déchue de cet état florissant; ses chemins détruits en partie par l'uzage, négligés par l'administration, ont été abandonnés par les voyageurs et les négocians, qui n'y trouvoyent plus de sûretés ; ils ont été abymés sous les eaux, en sorte qu'ils ne présentent plus que des cloaques et des précip[ic]es affreux » (septembre). — Rapport de Messieurs Peychaud et Bernard relatif aux chemins. Mention de l'arrivée de l'Intendant, accompagné de M. Vatflembert, inspecteur général des Ponts et Chaussées, au château du Bouil, appartenant au comte de Latour-Dupin, lieutenant général des armées du Roi, etc. Visite par ces messieurs « du chemin depuis led. château du Bouil jusques à cellui du Pia, bien du sieur Peychaud, négociant » (25 octobre). — Autorisation à Françoise Forton « de vendre et tenir boutique sur rue de lainage et quincaillerie et autres espèces de marchandises » (19 novembre). — Taxe du sel à raison de 10 l. 5 s. la quartière (20 décembre). — Ordonnance relative à la publication de la paix (12 janvier 1784). — Description de la fête donnée à l'occasion de lad. publication. Mention des musiciens du régiment « d'Owelch Irlandais », en garnison à Blaye, qu'on a fait venir exprès pour la circonstance. « Apprès le souper, il a été donné un manifique bal qui a duré

toute la nuit, pendant la durée duquel il a été distribué aux dames diverses confitures et toutes sortes de rafréchissement » (7 février). — Réception de Pierre Bally comme maître boulanger (24 mars). — Nomination d'un geôlier (23 mai). — Adjudication d'un terrain situé près de la porte de St-André (17 juillet). — Délibération relative aux dispositions à prendre lors de l'arrivée de Mgr de Cicé (11 septembre). — Taxe du sel à raison de 9 l. la quartière (14 décembre). — Injonction à Guillaume Raganeau de transférer dans un « quartier non passager et écarté de la présente ville », la tuerie qu'il a dernièrement établie dans la rue *Coutinière* (14 mai 1785). — Taxe de la viande à raison de 17 s. la livre carnassière de 40 onces, à cause de la « chèreté des bestieaux, occasionnée par la grande sécheresse qui règne depuis longtems et la rareté des fourrages » (29 juin). — Taxe du pain: choine, 3 s. 8 d.; co, 2 s. 11 d.; brun, 2 s. 2 d. (27 juillet). — « Bordereau de la dépence faitte par la communauté tant pour l'achat, droit du bureau, fret du batiment et déchargement du sel, que des impositions et charges y attachées ». Total: 4,205 l. 18 s. 9 d. (26 octobre). — Requête à l'Intendant concernant le mauvais état du *peyrat*, dont les réparations s'élèveraient à 2,478 l. (12 novembre). — Lettre au subdélégué l'informant que la communauté contribuera pour un tiers aux réparations du *peyrat*, espérant que l'Intendant fera accorder les deux autres tiers « sur les fonds de charité » (4 juillet 1786). — « Réquisitoire relatif aux denombrements fournis par Madame de Broglie, où elle englobe partie des directités et droits de la ville » (12 juillet). — Procès-verbal de « l'état d'un passage formant partie de rue de La Bataillère, qui est entre la maison que mon... seigneur l'Archevêque a acquis du sieur Peychaud, et le mur de lad. ville, lequel passage Sa Grandeur a demandé qu'il lui fût permis de faire clôturer en faisant un mur au couchant de sad. maison et avancement d'icelle » (4 septembre). — Autorisation à l'Archevêque de clôturer partie de lad. rue de La Bataillère sous certaines conditions (3 janvier 1787). — Réception de M. de Monbalon, médecin à Bayonne, en qualité de médecin de la ville, à raison de 500 l. de pension (25 février). — Enregistrement des lettres de doctorat de M. de Monbalon (27 juin). — Délibération des habitants relative au rachat des charges municipales (15 juillet). — Démission de Messieurs Delaborde, maire, Gellibert, premier jurat, et Pillot, secrétaire greffier (16 juillet). — Députation vers M. de Brienne, nommé commandant de la province (4 août). — Délibération des habitants relative aux charges municipales: la communauté ne pouvant racheter lesd. charges à cause de la modicité de ses ressources, nommera chaque année, par billets secrets, des sujets capables dont l'élection devra être confirmée par le Roi. Nomination de Jean Despaignet comme maire, de M. Gellibert comme 1er jurat, de Valentin Bernard comme second jurat, etc. (2 décembre). — Lettre de M. Duchesne: Les habitants de Bourg, suivant l'observation de l'Intendant, « n'ayant pas réuni les offices municipaux créés par l'édit de 1771, n'ont pas le droit de présenter ainsi des sujets pour en remplir les fonctions » (12 février 1788). — Verbal des obsèques de Louis Delaborde, maire (10 juillet). — Autorisation à Geneviève Billon d'exercer « l'art des accouchements » (16 juillet). — Permission à Antoine Gaillard de tenir boutique et d'exercer « l'état de farmatie, chimie et appotiquairerie, et d'y vendre et débiter au bublic des remèdes » (9 août). — Taxe du pain: choine, 3 s. 9 d.; co, 3 s.; brun, 2 s. 2 d. (12 novembre); — choine, 4 s. 1 d.; co, 3 s. 2 d.; brun, 2 s. 4 d. (11 février 1789). — Assemblée des députés des différentes corporations, corps et communautés et des bourgeois et habitants réunis en vue de la rédaction de leurs cahiers de doléances. Défaut prononcé contre les marchands de grains et farines qui n'ont pas envoyé de député (4 mars). — Élection de J.-B. Peychaud, un des trois notaires réservés par Sa Majesté pour cette ville, de J.-B.-Henri Monbalon, docteur en médecine, de Mathias-Valentin Bernard, citoyen, et de Pierre Pillot, notaire, comme députés chargés de porter le cahier de doléances à l'assemblée qui se tiendra devant le grand sénéchal de Guienne. Recommandations aux députés; défense « d'estatuer sur aucune loi fiscale avant d'avoir réglé et optenu que la liberté personnelle et individuelle de tous les citoyens sera sacrée »; l'impôt sera toujours « réparti d'une manière égale sur tous les citoyens de tous les ordres »; dans les délibérations des États-Généraux, les suffrages seront « comptés par tête » (6 mars). — « Teneur du cahier de doléances, plaintes et remontrances de la ville de Bourg, faux-bourgs, banlieue et châtelenie d'icelle, première filleule de Bordeaux ». Il est demandé: la réforme de la jurisprudence civile et criminelle; « qu'il soit de règlement qu'aucune affaire soit plus d'une année sans jugement définitif »; « le reculement des douanes jusques aux frontières du royaume et provisoirement la suppression des acquits à caution pour le transit des denrées d'une ville à l'autre dans la même province »; « la reintégration des privilèges des villes du royaume, la libre ellection des

officiers municipaux et en particulier la confirmation des privilèges de notre municipalité et de notre cité »; la réduction des droits à payer pour l'introduction des vins en Bretagne : « Le prix courant de nos vins est de 90 à 120 l.; les droits à payer en Bretagne, de 333 l. 14 s. 4 d.; droits de douanne pour sortie, 32 l.; en somme, 365 l. 4 s. 4 d. ». « Les vins du Bourgès et de grande partie de la Sénéchaussée, qui sont petite vinaterie, ne peuvent supporter la concurrence dans le commerce avec ceux de meilleure qualité de la province de Guienne »; la réparation des chemins de St-André-de-Cubzac et Blaye, et de St-Savin et la Saintonge; le rétablissement du droit de franc-fief, confirmé par Henri IV en mai 1606; la suppression du don gratuit (6 mars 1789). — Taxe du pain : choine, 4 s. 6 d.; co, 3 s. 6 d.; brun, 2 s. 6 d. (27 mai). — Adresse à l'Assemblée nationale pour lui offrir l'hommage de la reconnaissance des habitants de la ville et juridiction (17 juillet). — Autre adresse à l'Assemblée nationale; mention des vœux formés par les électeurs de la ville et juridiction « pour le retour de M. Neker et des autres ministres, si dignes de leur estime par leur vertu et les aventage que la nation peut en retirer ». Adhésion des habitants à lad. adresse (27 juillet). — Délibération relative à la formation de compagnies « sous le titre de régiment patriotique de la ville de Bourg » (29 juillet). — Procès-verbal relatif à une alarme causée par « le bruit que 30,000 hommes, apprès avoir ravagé Angoulême, marchoient de ce côté, mettant tout à feu et à sang, et qu'ils étoient fort près de la ville » (30 juillet). — Mention de l'irruption de 19 paysans de Samonac dans la salle où se tenait l'assemblée, lesquels demandèrent qu'on leur livrât mort ou vif le prêtre irlandais qu'ils avaient conduit la veille à Bourg, le prenant pour un espion (30 juillet). — Formation de 6 compagnies de 64 hommes et d'une compagnie d'artillerie. Délégation envoyée vers le comte de Fumel pour lui demander des armes (30 juillet). — Lettre aux syndics des paroisses de la juridiction : » Aujourd'huy et désormais, tous les Français et tous les ordres sont réunis par l'égalité des charges et des aventages de la sossiété par l'amour du bien public et de la liberté » (3 août). — Arrêté du « Comité permanent des électeurs des communes de la ville de Bourg », relatif à des réjouissances publiques à l'occasion du retour de Necker (4 août). — Prestation de serment par M. Achard, chevalier Desaugiers, écuyer, chevalier de St-Louis, nommé colonel du régiment (5 août). — Lettre du comité à Necker : « Votre retour, Monseigneur, est un bienfait de plus...; Louis XVI méritait un Neker comme Henri IV mérita un Sully » (10 août). — Lettre à Mgr de Cicé, lui témoignant la reconnaissance de la ville au sujet de l'influence qu'il a eue sur la réunion des ordres et celle qu'il a présentement « sur la constitution dont la France attend son bonheur » (11 août). — Mention du manque de pain, les boulangers n'ayant point de farine « par le défaut de vant et d'eau » (20 août). — « Procès-verbal de la formation d'un conseil militaire et patriotique pour le régiment des milices bourgeoises et patriotiques » (23 août). — Lettre de M. Charlery de Lépinay, prieur de Lansac et secrétaire du comité de lad. paroisse, « contenant le désir de son comité de concourir avec cellui de cette ville ». Réponse à lad. lettre (27 août). — Taxe du pain établie en conséquence d'une expérience faite à Blaye : choine, 4 s. 3 d.; co, 3 s.; brun, 2 s. 3 d. (6 octobre). — Délibération relative aux approvisionnements (29 octobre). — Réception de deux officiers de la compagnie d'artillerie, lesquels prient « le comité de réclamer des canons et autres artilleries qui ont été enlevés de cette ville et déposés dans la citadelle de Blaye, sur lesquels canons est inscrit le nom de la présente ville » (3 novembre). — Assemblée dans l'église St-Girons des habitants de la ville, des faubourgs et de la grande et petite banlieue, réunie pour « délibérer sur la nécessité urgente de se procurer des grains pour leur subsistance » (7 novembre). — Autres délibérations relatives aux approvisionnements en grains (10-17 novembre). — Arrêté du comité principal du district du Bourgès, enjoignant de n'employer que la mesure de la ville pour le mesurage des grains (1er décembre). — Adresse à l'Assemblée nationale aux fins d'obtenir l'établissement du chef-lieu de district à Bourg. Articles relatifs à la situation de la ville, à sa population et contribution, aux « particularités comparées de la ville de Bourg et de la ville de Blaye », à l'état ancien de la ville, à ses « sièges, troubles et incendies », à ses privilèges et à sa situation actuelle. Les articles historiques sont extraits « des archives de l'Hôtel-de-Ville de Bourg, de la cronique anonime et de celle de Darnal, du traité des antiquités de Bordeaux, Bourg et Angoulême, de saint Ambroise, de saint Augustin et du Nouveau théâtre du monde d'Aviti » (12 décembre). — Rapport des délégués envoyés vers les 90 électeurs de Bordeaux au sujet de l'établissement du district à Bourg (24 décembre). — Nomination de notables, adjoints pour l'instruction des procès criminels (28 décembre). – Réception provisoire de Luc Lafosse, ancien maire, en qualité de trésorier de la ville (5 janvier 1790).

E suppl. 2369. — BB. 24. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 19 pièces papier.

1604-XVIIIe siècle. — Administration communale. — Ordonnance de l'Intendant, portant que les bourgeois convoqués par les jurats devront se rendre à l'Hôtel-de-Ville et signer les délibérations, à peine de 5 l. d'amende (12 février 1729). — Arrêt du Parlement interdisant au sieur Tartau d'exercer les fonctions de procureur postulant pendant sa charge de maire (3 septembre 1744). — Autorisation par l'Intendant de réduire les assemblées des bourgeois à huit prud'hommes, qui seraient nommés huit jours après l'élection des maire et jurats (10 juin 1750).

E suppl. 2370. — CC. 1. (Liasse.) — 1 cahier de 12 feuillets papier, 18 pièces parchemin, 41 pièces papier.

1520-1774. — Impositions royales. — Procédure au sujet de l'obligation où est la juridiction de La Marque de contribuer à la nourriture de la garnison de Bourg (19 et 20 décembre 1542). — Mandement d'Antoine de St-Salvadour, lieutenant général en Guienne, concernant une réquisition de vin et de grains, destinés à Mont-de-Marsan et Bayonne (15 juillet 1542). — Remise d'impôts aux gens de Bourg, qui ont été ruinés « pour avoir esté lad. ville surprinse par ceulx de la Religion et reprinse peu de jours après par les habitans d'icelle, qui pour la garde y auroient eu longuement quatre compaignies en garnison »; la ville a été pillée par les deux partis; les faubourgs ont été rasés; des maisons démolies, à coups de canon pendant le siège (21 avril 1571). — Lettres royaux portant exemption au profit « de la ville de Bourg, juridiction d'icelle, terres d'Ambès et Sainct-Savyn » des arrérages dus pour 1569 « des gaiges des oficiers du siège présidial et visce-séneschal de Guyenne,... de l'imposition pour la levée des pyonniers », et du taillon et « des clochiers » (19 mars et 27 avril 1572). — Commencement d'une requête en diminution d'impôts (?): Sandac avec deux compagnies de gens de pied, La Mothe, Mongauze jeune et Cazaux, chacun avec sa compagnie, s'installèrent en ville et y vécurent à discrétion, comme firent, après qu'ils furent délogés, les compagnies de Ste-Colombe et Campannes. Les premiers brûlèrent et abattirent le château du Roi, les maisons de l'abbé et des religieux et 40 autres. Les Protestants ont assiégé Bourg durant 16 jours, battant la ville à coups de canon. La plupart des habitants souffrent, « mesmes leurs petitz enfans, tant par deffault de nourriture que vestemens » (xvie siècle). — Texte d'une requête en remise d'impôts présentée par les jurats : la ville est ruinée par les guerres civiles, ayant été prise deux fois par ceux de la Religion, et « par le moïen de l'embarquement de l'armée navalle quy se faict en ceste rivière », enfin par une tourmente qui a perdu les foins, abattu les arbres, etc. (xvie siècle?). — Requête des gens de Bourg en exemption d'impôts pour 10 ans, remboursement d'avances destinées à l'entretien des gens de guerre, etc. : la ville a été assiégée depuis le commencement de 1652 jusqu'au milieu de 1653; les campagnes sont incultes; quantité de maisons sont abattues; la ville a des gens de guerre en garnison depuis le 6 juillet 1653, etc. (1654). — Arrêt du Conseil d'État portant que les gens de Bourg paieront le reliquat des impositions de 1654 et 1655 et qu'ils seront abonnés à 2,000 l. tourn. pour chacune des six années suivantes (14 juillet 1655). — Délibération pour la défense de la franchise des foires et contre « la levée que les sieurs receveurs et controlleurs de la présent ville font sur tous les pottiers de terre, qui est deux pièces de chasque condition » (copie; 5 septembre 1676). — Revision des déclarations faites par les bourgeois : Jacques Danaray a déclaré du bois taillis, qui est évalué 3 l. le journal, au lieu de coderières, évaluées 200 l. (1740). — Ordonnance de Tourny pour la nomination des collecteurs, avec un modèle de tableau : dans la première colonne figure, entre autres, un propriétaire « faisant valoir son domaine à 4 bœufs », et dans la seconde le « propriétaire d'un domaine à deux vaches » (imprimé; 14 mai 1754). — Extrait de registres de mariages : mariage entre Henri-Ignace-Charles-Louis de Belhade, écuyer, capitaine au régiment de Piémont-Infanterie, habitant de Lansac, fils de François, seigneur de la maison noble de Lamothe-Cantenat, dite paroisse, et de feu Thérèse de Galatheau, d'une part, et Marie-Catherine Graves, fille de Jacques, procureur au siège royal de Bourg, d'autre part (30 octobre 1756). — Lettre du juge de Bourg au procureur général du Parlement, pour dénoncer une assemblée tenue dans la ville et qui a décidé de poursuivre la contribution des paroisses de la juridiction au paiement du don gratuit. Il serait juste de convoquer les notables des paroisses, « qui sont au nombre de dix-neuf, n'y comprenant pas la ville » (17 septembre 1759). — Tableau pour la nomination des collecteurs, contenant 8 colonnes dont une pour les exempts, septuagénaires, etc. (7 septembre 1763). — Avis du successeur de Fuste, procureur, qu'il va être intenté des poursuites contre ceux qui ne se mettraient pas en règle pour l'hommage. Il con-

seille aux jurats de signer une nouvelle constitution de procureur, qui sera signifiée au procureur du Roi; « par ce moyen il ne pourra pas faire saisir féodalement en cas de retard » (10 avril 1774). — Fragment d'une requête contre les agissements du fermier de la Comptablie : on perçoit à Bourg des droits sur les vins plus élevés qu'à Blaye, bien que les qualités soient analogues et les jauges égales; la troque du sel est ruinée par le fermier, qui empêche d'y porter du sel, etc. (sans date).

E suppl. 2371. — CC. 2. (Liasse.) — 1 cahier de 44 feuillets papier, 7 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1605-1628. — Impositions royales. Procès contre les Fermes au sujet du droit sur le sel, de la foire, etc. — Arrêt du Parlement entre la ville de Bordeaux et le fermier du convoi, concernant diverses innovations reprochées à celui-ci : les pêcheurs de Terre-Neuve sont renvoyés à se pourvoir devant le Roi et paieront provisoirement le droit sur le sel destiné à la pêche (2 avril 1605). — Règlement arrêté en Conseil d'État pour la levée des impositions à percevoir sur la Garonne et la Dordogne, affermées par Pierre Mousnier : le fermier lèvera le droit sur le sel de Bourg « dans le navire de guerre estably près lad. ville de Bourg » (17 octobre 1605). — Arrêt du Conseil rendu à la requête de Mathieu de Fontenay, fermier du convoi de Bordeaux, touchant les droits dus sur les sels pour les habitants de Bourg : « Luy auroict esté permis de les lever et prandre dans le navirre de guerre estably près la ville de Bourg, tout aimsy que les préceddens fermiers avoient faict le passé » (22 novembre 1616).

E suppl. 2372. — CC. 3. (Liasse.) — 8 pièces papier.

1767-1768. — Impositions royales. Recette du don gratuit sur les bouchers (abonnés à 5 l. par bœuf, 15 s. par veau, 5 s. par mouton) et sur les cabaretiers : vin blanc, 9 à 14 s. le pot; vin rouge, 12 à 18 s. le pot; vin muscat, 16 s. le pot (1767). — Vin blanc, 9 à 12 s. le pot; rouge, 10 à 16 s.; rouge vieux, 18 à 20 s. (1767-1768); — blanc, 5 à 8 s.; rouge, à 12 s.; rouge, vieux, 20 s. (1438), etc.

E suppl. 2373. — CC. 4. (Liasse.) — 4 pièces papier.

1679. — Impositions royales. Procès contre Jacques Buisson, fermier du Domaine, au sujet de l'allodialité des biens tenus par les gens de Bourg. — Requête des gens de Bourg et réponse du fermier du Domaine : le Roi, qui est seigneur justicier, féodal et direct de Bourg, est fondé à poursuivre le renouvellement du terrier; c'est une affaire qui concerne les particuliers et dans laquelle les jurats n'ont pas à intervenir (22 novembre 1679). — Réplique des jurats à la réponse de Buisson : on ne peut renouveler le papier terrier s'il n'en existe pas déjà un, et il n'y en a pas pour Bourg. Buisson n'est pas fondé à invoquer le droit commun et des arrêts du Conseil, parce que Bourg possède des privilèges authentiques, et on ignore s'il y a un arrêt contre Bordeaux et comment il est motivé (25 novembre 1679). — Réplique au pied par Buisson : les jurats confondent la communauté et les habitants; les privilèges de Bourg ne renferment rien contre la thèse du Domaine; « de dire que les biens en franc-alleu ne doivent pas de déclaration, cella est contre la raison, l'usage, les préjugés, la doctrine des autheurs et les ordonnances rendues contre Bourdeaux, Agen et toutes les autres villes qui ont eu la même prétention » (sans date). — Réplique des jurats : ils discutent l'hommage [de 1274] attribué à 1357; la liste de tenanciers qui y est annexée prouve bien que ces tenanciers constituent une exception (sans date).

E suppl. 2374. — CC. 5. (Registre.) — Petit in-f°, 162 feuillets.

1706-1749. — Registre des ordonnances de paiement de la jurade de Bourg. — Ordonnance de 20 l., pour vin et bouteilles offerts au duc de Biron (mars 1715); — de 35 l. 5 s., pour la procession de Montuzet (23 juin 1719); — de 50 l. 12 s. 11 d., pour frais de voyage à Bordeaux : « C'estoit pour les vizittes que led. s[r] maire est obligé de faire après sa prestation de serment, suivant l'uzage acoutumé, aux puissances » (13 septembre); — de 12 l. 3 d., pour clous et pour une marque servant à marquer les mesures de la ville (21 juillet 1724) : — de 55 l. 1 s., « pour le vin qui c'est consommé à la resjouisance faite à l'occasion de Mesdames les Princesses et pour le présent de vin fait à M. de Vincent, grand chambrier du Parlement, protecteur de la communauté » (octobre 1727); — de 15 l., pour « la chandelle qui est donnée à la sacrestaine pour sonner la retraitte » (5 mai 1728); — de sommes diverses, à l'occasion des réjouissances en l'honneur de la naissance du Dauphin (décembre 1729); — de 75 l., en faveur de Pacaut, maître écrivain, pour 6 mois de gages (1[er] octobre 1734); — de 20 l., en faveur de Puyo, pour « les plans et devis qu'il a fait pour les réparations qu'il convient faire au clocher » de

St-Girons (25 juin 1735); — de 15 l. 16 s., « pour des bouteilles, pour le présent fait au président d'Aujard » et pour du bois fourni au prédicateur (26 avril 1738); — de 27 l. 2 s. 8 d., à Cassaigne, régent latiniste, pour un mois de pension (2 mars 1740); — de 50 l., pour deux barriques de vin blanc distribuées au public à l'occasion de la paix (12 avril 1749); — de 7 l. 17 s. 9 d., pour les ouvriers « quy ont mis les vielles mazures quy estoint dans la rue St-Martin, à bas » (14 juin); — de 21 l. 7 s. 11 d., en faveur de Moreau, chanoine de l'abbaye de St-Vincent, pour une année de service « de l'obit St-Marias, fondé dans la parroisse de St-Giron » (6 août). — Enregistrement d'ordonnances relatives au logement des gens de guerre (1706-1716). — « Registre des déclarations des bourgeois et marchand de cette ville, qui doivent faire les déclarations des grains qu'ils font venir pour leurs compte pour vendre et débiter dans cette présente ville de bourg, et du serment qu'ils ont fait que lesdits grains sont veneu pour leurs compte et risque, lesquels ils prétendent ne devoir pas de droit au fermier de lad. ville, en concéquance d'un arrêt de de la Cour des Aydes de Guienne » (1721-1749).

E suppl. 2375. — CC. 6. (Registre.) — Petit in-f°, 58 feuillets.

1749-1774. — Registre des ordonnances de paiement de la jurade de Bourg. — Ordonnance de 150 l., en faveur de Pailhot, « entrepreneur des ouvrages de l'Hôtel-de-Ville » (15 novembre 1749); — de 48 l., pour repas donnés à M. Sorlus et aux ingénieurs « quy estoint venus pour piquetter et tracer le chemin de Bourg à St-Savin » (24 mars 1751); — de 24 l. 13 s., « pour poudre à feu pour les couches de Madame la Dauphine » (4 août); — de 38 l. 9 s., pour le repas de Montuzet; de 36 l., pour le repas de l'élection du 8 août dernier »; de 60 l., pour poudre à feu à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne (3 février 1752); — de 585 l., en faveur de « Me Dardan et Paillotte, entrepreneurs de l'Hôtel-de-Ville,... pour le payement des augmantations de la batiste en laquelle la communauté a été obligée de payer, suivant les ordres de Monseigneur l'Intendant et suivant la lettre de Monsieur Sorlus reçue ce jourd'huy » (10 janvier 1753); — de 12 l. 13 s., « pour la trape de la basse-fosse » (1er septembre); — de 50 l. 1 s., « pour deux tiersons de vin... pour le vin d'honneur de Mgr l'Archevêque et autres puissance qui étoit avec luy » (8 mai 1754); — de 48 l., pour 200 bouteilles « pour vin d'honneur à Monseigneur l'Intendant et Monseigneur l'Archevêque, et 12 l. pour les tambours et fifres » (11 mai); — de 250 l. 11 s., pour gants fournis « au corps de la magistrature, pour assister aux sérémonnies publicques », et pour deux habits complets pour les valets de ville (29 décembre 1755); — de 24 l., pour la quette du prédicateur du carême, et de 9 l., pour aumônes faitte aux pauvre le jeudy saint, en vizitant les église » (2 avril (1757); — de 25 l. 9 s. 6 d., pour « la pierre pour le piedsdestal de la croix de la mission, mains de l'ouvrier masson, painture pour la décoration de la croix » (28 juin 1758); — de 155 l., pour obtenir un arrêt contre le s^r Lafosse, afin de l'obliger à prêter serment (6 septembre 1759); — de 54 l., pour deux barriques de vin rouge à l'occasion de la publication de la paix (3 août 1763); — de 24 l. 6. s., « pour trois chapeaux bordés, cocardes et cravattes pour les vallets de ville », et de 11 l. 8 s., « pour trois paires de gans et dix aunes de gallons de soye pour les bandolières » desd. valets (31 août 1764); — de 30 l., sur 180 l. dues pour réfection du pont « du Rey » (13 octobre); — de 12 l. 5 s., « prix d'un fautueil qui feut adjugé à Messieurs les maire et jurats à l'ancand qui c'est fait des meubles de feue Mme Grave » (8 mars 1766); — de 259 l. 4 s., pour construction d'une chambre dans le bâtiment « appartenant à la communauté, situé devant la place publique, pour servir de corps de garde à la patrouille, afin d'éviter l'incendie et les dégradations qui pourroient arriver dans la chambre d'audiance du présent hôtel » (28 mars); — de sommes diverses pour l'huile et la chandelle des lanternes de la ville et à l'usage des patrouilles, « la poudre à feu » distribuée aux troupes bourgeoises assemblées sous les armes à l'occasion du feu de joie de la s^t Jean, les banquettes en pierre établies devant l'Hôtel-de-Ville, etc. (17 mai); — de 400 l., à Deviotty, peintre, « pour avoir décoré ladite salle d'audiance du présent hôtel par le portrait du Roy, représenté dans son lit de justice, et pour d'autre peinteure en tapisserie, et au plancher de ladite salle et aussy à la gallerie de ladite église parroissialle » (26 juillet); — de 56 l., pour « l'achapt d'un Christ sur velour en cadre doré » pour la salle d'audience (26 juillet); — de 162 l. 10 s., à Blondy de Lacroix, maître latiniste, pour 6 mois de pension (22 novembre); — de 296 l., pour frais de réception du maréchal duc de Richelieu (24 juin 1767); — de 15 l., pour l'achat d'un fusil (18 juillet); — de 54 l., à un maçon, « pour un tiers de l'antreprize qu'il a fait suivant le devis pour un second arceau au-dessous de l'arc et un parpin aux boucherie de la halle » (29 août); — de 25 l., pour les bouteilles de vin achetées à Mlle Cayac de Calvimon « lors de l'arrivée de Monseigneur l'évêque d'Engoulême en cette

ville..., duquel vin le corps de la magistrature a eu l'honneur d'en présenter 50 bouteille à Monsieur le compte de Brogly, lieutenant général des armées du Roy et cy-devant embassadeur, lors de son arrivée en cette ville » (4 janvier 1768); — de 120 l., allouées par les notables et conseillers de ville à deux matrones qu'ils ont choisies pour aller à Bordeaux « prendre des instructions d'une maîtresse femme sage » (13 janvier 1770); — de 60 l., pour la construction d'un pont sur la rivière « appellée de Canteranne » (1er août); — de 450 l., moitié du crédit ouvert par les jurats en faveur de Martin Grimard pour les « deux jettées ou peyrats à faire afin de garantir de l'évasion de la rivière les fonds de la communauté » (29 avril 1772); — de 850 l., moitié du crédit ouvert à Bernard L'Épinne, maître entrepreneur, pour les réparations du clocher de St-Girons (29 avril); — de 248 l., 10 s., moitié de la somme attribuée à Léonard Prunier pour une horloge neuve à l'Hôtel-de-Ville (29 avril); — de 60 l. 12 s., pour les frais de la procession de Montuzet, savoir : 30 l. aux matelots qui ont porté la procession, 6 l. au prédicateur et 24 l. 12 s. pour « graisse, agneau, tortillons, chaudelets, vin blanc pour le tambour et fifres; en cette somme compris 6 l. données au particulier qui reçoit chès luy la procession pour s'y reposer et se rafraîchir et 45 [s.] aux trois valets de ville » (19 août); — de 98 l., pour le repas de la procession de Montuzet, « compris le souper donné au prédicateur qui prêcha aud. Montuzet et la collation du feu de st Jean » (21 octobre); — de 132 l. 12 s., pour réparations au dôme de l'Hôtel-de-Ville (27 janvier 1773); — de 10 l. 16 s., pour réparations au champ de foire (13 août 1774).

E suppl. 2376. — CC. 7. (Registre.) — Petit in-f°, 114 feuillets.

1774-1790. — Registre des ordonnances de paiement de la jurade de Bourg. — Ordonnance de 104 l., pour frais de 18 jours de séjour à Bordeaux d'un jurat et du procureur du Roi, envoyés pour rendre visite au comte de Noailles, au Premier Président et aux autres officiers du Parlement « concernant sa réintégration », et pour solliciter le jugement du procès contre Martineau (25 mars 1775); — de 23 l. 10 s., pour trois chapeaux « bordés d'or faux » et trois cocardes pour les valets de ville (5 avril); — de 73 l., pour partie des frais des funérailles de Charles Peychaud, maire de la ville, consistant en honoraires du curé, des curés de Camillas et de Lalibarde, des P. P. Récollets et autres, « le cercueil, la cacheuse de mort », les droits de la fabrique et autres frais (26 avril); — de 103 l. 13 s., pour nourriture et soins donnés à une fille enceinte par une matrone de la ville, d'après l'ordre de M. le Procureur général, suivant sa lettre du 20 février dernier, adressée aux maire et jurats (12 juillet); — de 52 l., « pour une quartière de blé froment, une quartière de sègle et une quartière de blé d'Espagne... fournies au tems de l'émeute, en l'année 1773, pour faire du pain aux pauvres » (9 août); — de 42 l. 13 s., pour les réjouissances à l'occasion du sacre du Roi, le feu de st Jean, les tambours, fifres, valets de ville, le sacristain, les canonniers, « les matelots qui sont allés en Ambès chercher les canons de Monsieur Rulleau et les raporter », etc. (23 août); — de 37 l. 13 s., pour deux lits, lumière, sel et poivre et ustensiles, fournis à quatre soldats du régiment d'Orléans-Infanterie, du 12 juin au 20 juillet (27 juillet 1776); — de 30 l., pour le repas donné à l'occasion de la visite des caves et cabarets, « pour obvier aux contraventions faites et patriquées par les cabaretiers » (21 septembre); — de 374 l. 13 s. 6 d., dépensés « pour l'enlèvement de la bute, hors la porte St-André de lad. présente ville, et en achapt des arbres qui ont été plantés sur la place faite dans le même lieu et autres embélissemens », travaux qui ont duré du 8 novembre dernier au 19 du présent mois (23 avril 1777); — de 34 l., pour « achapt d'arbres ormeaux, transport desd. arbres de Bordeaux, journées d'hommes employées à faire les fosses pour planter lesd. arbres au champ de foire et hors les murs de la ville », etc. (28 mars 1778); — de 410 l. 12 s., pour partie du prix des robes de jurade (8 juin); — de 322 l. 10 s., pour la façon des 5 robes de jurade et autres fournitures (17 juin); — de sommes diverses, pour « avoir dessendu et remonté la cloche de l'Hôtel-de-Ville, qui menassoit une chute prochaine », etc. (7 avril 1781). — Frais d'une requête à l'Intendant « pour obtenir un surcis à l'adjudication de deux terrein sittué sur le port, demandé par le Domaine... Le tout envoyé à un avocat au Conseil, avec présent que l'on a trouvé à propos de faire, comme moyen pour adoussir les suitte dangereuse de ce procès pour la communauté : 165 l., converty [en] sucre, café, liqueu[rs] » (1783). — Ordondance de 7 l. 10 s., en faveur du valet de ville qui va chercher, chaque semaine à Blaye la taxe du pain (19 novembre); — de 755 l. 13 s., pour achat « tant de poudre fine que de poudre à canon, feu d'artifice, illuminations de l'Hôtel-de-Ville et chandelles..., achat de deux barriques vin blanc distribués aux pauvres et d'une barrique vin rouge de Médoc pour le repas de l'Hôtel-de-Ville, vins de liqueurs et autres

dépences », à l'occasion de la publication de la paix, de la fête de s^t Jean et de l'arrivée de l'Intendant (28 février 1784); — de 60 l., pour les honoraires du prédicateur du carême, et de 12 l., « pour la valeur d'un demi cent de faisonats qu'on est dans l'uzage de donner aud. prédicateur » (7 avril); — de 275 l., à Labourdette, professeur d'humanités et maître écrivain, pour 6 mois de pension (13 novembre); — de 154 l., pour 12 fusils de munition et 3 mousquets avec leurs bayonnettes et baguettes (23 juin 1785). — Le registre continue jusqu'à l'an IV.

E suppl. 2377. — CC. 8. (2 Cahiers.) — In-4°, 44 feuillets, 1 pièce papier.

1598-1725. — Comptabilité. — Recettes et dépenses pour l'exercice 1598-1599. Dépense de 300 l., pour « le banquet de la Mairie, où auroint assisté touts les honorables habitans de la ville » (1598); — de 120 l., pour les gages du régent; — de 144 l., pour deux hommes destinés à la garde du château du Roi, à raison chacun de 2 écus par mois; — de 72 l. 10 s., pour un bateau monté par 18 marins habillés de « casaques et bonnètes rouges », qui conduisirent M. d'Épernon à Bordeaux; — de 108 l., pour la construction de la maison de ville. — Recettes et dépenses pour les exercices 1697-1703. Paiement de 12 l., pour le prédicateur de l'Avent et du Carême (6 avril 1698); — de 64 l., à Mercier, Hereaud et Graves, chapelains de la chapelle de St-Marias, « autrement de Notre-Dame de Paix, pour un obit » (18 novembre); — de 100 l., pour réparation à la fontaine de la ville (19 août 1699); — de 11 l., pour le « récurement du grand pond de La Lustre » (9 octobre); — de 10 l. 16 s., pour 12 bouteilles de vin envoyées en présent à l'évêque d'Agen, de passage en cette ville (14 mars 1700). — Diminution de 5 s. par louis d'or (1er janvier 1701). — Dépense de 19 l. 4 s., pour quatre douzaines de bouteilles de vin offertes à l'archevêque de Bordeaux, qui faisait sa visite dans la ville (11 juin 1702). — Diminution de 5 s. sur les louis d'or et de 2 s. sur les écus (1er janvier 1703). — Total des recettes : 6,629 l. 6 s. 4 d., et des dépenses : 6,230 l. 9 s. 4 d. (25 septembre 1703). — Recettes et dépenses du 23 juin au 29 septembre 1725.

E suppl. 2378. — CC. 9. (Cahiers.) — In-4°, 37 feuillets, 4 pièces papier.

1769-1780. — Comptabilité. — Recettes et dépenses pour l'exercice 1769-1770. — Total des recettes : 4,219 l. 17 s. 8 d., et des dépenses : 2,657 l. 2 s. 6 d. — Recettes et dépenses pour l'exercice 1770-1771. — Total des recettes : 5,437 l. 15 s. 6 d., et des dépenses : 3,697 l. 12 s. 6 d. — Recettes et dépenses pour l'exercice 1771-1772. — Total des recettes : 5,586 l. 12 s. 8 d., et des dépenses : 4,394 l. 15 s. — Recettes et dépenses pour les exercices 1778-1779 et 1779-1780.

E suppl. 2379. — CC. 10. (Cahiers.) — In-4°, 13 feuillets, 6 pièces papier.

1780-1790. — Comptabilité. — Recettes et dépenses pour les exercices 1780-1781, 1781-1786, 1786-1789 et 1790.

E suppl. 2380. — CC. 11. (Liasse.) — 86 pièces papier.

1654-1701. — Mandats de paiement et pièces de comptabilité. — Mandat de 9 l. en faveur du prédicateur de l'Avent, « pour l'aumône que la communauté lui fait, attandu la modicité de la quête » (28 décembre 1699). — Mémoire de fournitures pour le « faistin de saint Maumoulin » (28 août 1701).

E suppl. 2381. — CC. 12. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 93 pièces papier.

1702-1703. — Mandats de paiement et pièces de comptabilité. — Mandat pour un jurat député à Bordeaux au sujet des affaires de la ville : frais de séjour, à raison de 50 s. par jour, « comme on a toujours alloué aux sieurs jurats et députez » (13 mars 1703). — Dépense pour le repas de s^t Mommolin : 80 pots de vin à 8 s. le pot; « pour avoir le poisson de Bordeaux, 15 l. »; « pour un potage au lait garny, 16 s. »; « une grande morue blanche entière en deux platz, 1 l. 10 s. », etc. (20 septembre).

E suppl. 2382. — CC. 13. (Liasse.) — 159 pièces papier.

1738-1781. — Mandats de paiement et pièces de comptabilité. — Quittance de 250 l., précédement payées par le preneur à Corneille Croly, régent latiniste, « pour partie d'une année de ses gages » (27 septembre 1738).

E suppl. 2383. — CC. 14. (Liasse.) — 161 pièces papier.

1781-1785. — Mandats de paiement et pièces de comptabilité. — Compte « pour la réjouissence de Mon-

seigneur le Dauphin » : 25 douzaines de tartelettes à 18 s. la douzaine; 20 douzaines de biscuits à 15 s. la douzaine; 5 douzaines de pains au lait, 4 l. 15 s. (1781 ?). — Compte de réparations aux casernes à l'occasion du logement des soldats du régiment de Touraine (28 février 1782). — Mandat et comptes pour réjouissances diverses (28 février 1784).

E suppl. 2384. — CC. 15. (Liasse.) — 89 pièces papier,

1786-1790. — Mandats de paiement et pièces de comptabilité.

E suppl. 2385. — CC. 16. (Liasse.) — 14 pièces papier.

1717-1781. — Pièces comptables.

E suppl. 2386. — CC. 17. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 17 pièces papier.

1457-1773. — Impositions communales. — Autorisation donnée par Charles VII aux gens de Bourg de s'imposer jusqu'à concurrence de 80 l. tourn. pour suivre certains procès (19 mai 1458). — Lettres royaux mandant « au juge de la prévosté de Bourg » de contraindre les habitants de la châtellenie à payer les impôts établis sur eux de leur consentement pour obtenir confirmation des privilèges (7 octobre 1500). — Requête au privé Conseil, sollicitant pour la ville une allocation de 200 l. à prendre sur les produits de la recette générale de Guienne; la ville possédait quelques cens, mais « le s[r] de Monluc, lors lieutenant général pour La *(sic)* Majesté au gouvernement de Guienne, chassant en ladicte ville ceulx de la Religion Prétendue Réformée qui l'occupaient, fut par les gens de guerre dud. s[r] de Monluc pillée, sacagée, les tiltres desd. rentes et de la majeur partie des habitans particuliers perdus ». On a construit une halle, qu'il faut entretenir; le droit de cartonnage, qui valait environ 30 l. tournois, est compromis; etc. (10 septembre 1572). — Surenchère pour l'afferme des « droictz du gaugage, consistant en amandes du vin quy se trouvera n'estre logé en barriques de la gauge bordelloise pour estre chargé au-devant le port et hâbre de la présent ville » (1[er] octobre 1633). — Bail à ferme de revenus de la ville : cartonnage, mesurage et pesage, délestage, jauge des barriques et tierçons, greffe, plaçage, bancage des viandes, « faux poids et mesures des cabaretiers et bouchers ». Signature du régent de la ville comme caution du fermier : « Chausignaud, caussion » (1661). — « Mémoire au Conseil » énumérant les divers revenus de la ville : elle jouit « de la justice, haute, moïenne et basse dans l'estendue de ladite ville et banliefve d'icelle, pour ce qui concerne les crimes et affaires politicqs; du cartonnage, qui est à raison de six potz par barique; du padouen ou palleu de Barbe, en païant les deniers d'aloy, qu'est deux deniers par feu païables le lendemain de chacune feste de Noël; ensemble de la foire et trocque de scel, franche de touttes choses et debvoirs roïaux... et de tenir pour chasque bourgeois à vandre scel en son hostel le lon de l'an, sy bon luy semble, à tous marchands quy en veulent achapter en païant le droit qui est deub au Roy, qui est le vingt-uniesme dernier » *(sic)* (1667). — « Estat de la taxe imposée sur les habitans et propriaitaires ou décimateurs de la ville et parroisse de Bourg en faveur des pauvres de lad. parroisse, par l'assemblée généralle faitte par le corps de la magistrature de concert avec M. le curé, en conséquence de l'arrest de la Cour du 14 février de la présente année 1748. » Total par mois : 321 l. 15 s. « Suit la liste des bourgeois et autres habitans qui se sont chargés de nourrir et allimenter certains pauvres : ... s[r] François Pastoureau, marchand au port, s'est chargé de la Gratianne » (3 mars 1748). — Requête du fermier du droit de cartonnage : il a souffert de diverses exemptions irrégulières, l'une pour un valet de l'abbaye S[t]-Vincent, soutenu par l'abbé Houteville; deux autres au profit de cavaliers en garnison à Bourg, qui ont vendu du vin sans payer le cartonnage (juillet (?) 1764). — Cahier des charges pour le bail et bail à ferme des revenus patrimoniaux de la ville : droits de halle, minage, mesurage, droits de plaçage, etc. (septembre 1773). — État de cens perçus par la ville, avec l'indication des censives (XVIII[e] siècle).

E suppl. 2387. — CC. 18. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 11 pièces papier.

1525-1786. — Impositions communales. Droit de cartonnage.

E suppl. 2388. — CC. 19. (Registre.) — Grand in-4°, 188 feuillets.

1748-1760. — « Registre du cartonage ». « Livre de déclaration des vins ». — Déclaration de la vente de deux barriques de vin blanc de la dîme de Tauriac, par le chanoine Gaston (28 octobre 1751); — d'une barrique de vin rouge de Bordeaux « pour la provision des Jésuites qui doivent venir faire la mission » (10 mai

1758); — par M. Brozes, curé de Lalibarde (9 juin 1753); — de deux barriques de vin rouge provenant de M. Daleau, prieur de Bourg (1er mai 1753); — par Mme Audouin, supérieure des Ursulines (11 novembre 1756); — par Mme Drouillard, supérieure des religieuses de cette ville (17 novembre 1754). — « Le nommé Meynardin, cabaretier, a déclaré avoir receuilly dans les vignes qu'il fait à moitié, appartenant à Monsieur Grenier ayné, 13 barriques vin rouge..., plus avoir achetté du nommé Caneau, bordier du sieur Lacroix, *au Nègre*, 6 barriques vin blanc...; et comme ces vins ne peuvent point ce vendre en détail dans la présente ville, par la raison que lesdits srs Grenier et Lacroix n'y habittent pas, nous les aurions contremarqué dans le chay dud. Meynardin, et fait deffance à icelluy Meynardin de les débitter » (7 janvier 1755). — Déclaration de 4 tonneaux de vin blanc provenant de la récolte des chanoines *au Pont-de-Moron* (1er juillet 1755). — Déclaration de M. Dupuy, prieur de Lansac : ayant l'autorisation de faire entrer ses vins dans la ville, il n'entend pas les vendre en détail et préviendra les jurats lorsqu'il les fera sortir de la ville (10 août 1755).

E suppl. 2389. — CC. 20. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 35 pièces papier.

1664-1789. — Impositions communales. « Parti du sel ». — Requête de Jean Gellibert, maître chirurgien, adjudicataire, à la date du 19 août 1720, du parti du sel : il expose qu'il devait payer à Paichaud, ancien jurat, partie des 1,200 l. empruntées par celui-çi « à l'effet de la députation du sr Lafosse pour les fraix de son voïage, séjour et procédures au Conseil privé contre le sr juge royal de lad. ville, au sujet de la préséance du maire » (décembre 1721). — Cahier des charges pour le bail à ferme du « parti du sel » : 70 pipes, soit 525 quartières, mesure de Bourg, venant d'Oleron, Brouage ou Marenne et non du Croisic ou d'ailleurs; le sel sera distribué d'après un rôle, sur remise de billets délivrés par un commissaire, dans un délai de 3 mois après le déchargement; le mesureur jettera d'un coup la palée dans la mesure, sans venter; il sera donné de pur don des quantités déterminées aux maire, jurats, aux Récollets, à l'hôpital, aux religieuses, au régent latiniste, au maître écrivain, au sacristain, au capitaine du port, au valet de ville, etc.; le fermier paiera 250 l., partie des gages du régent latiniste, etc. (1764). — Autres cahiers des charges pour la même afferme (1766-1789).

E. suppl. 2390. — CC. 21. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 28 pièces papier.

1718-1726. — Impositions communales. « Parti du sel ». Procès contre un fermier.

E suppl. 2391. — CC. 22. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 15 pièces papier.

1766-1768. — Procès entre la communauté et le sieur Lafosse. — Arrêt du Parlement ordonnant aux débiteurs de la communauté et en particulier aux sieurs Laborde, Lafosse et Tarteau, de rendre compte de leur gestion des revenus communs et patrimoniaux de la ville (29 juillet 1766).

E suppl. 2392. — DD. 1. (Liasse.) — 2 cahiers de 31 feuillets papier, 1 pièce parchemin, 12 pièces papier.

1597-XVIIIe siècle. — Propriétés communales. — Arrêt du Parlement relatif au recurage de l'estey de Lidonne, imposant certaines obligations au propriétaire d'un moulin, mentionnant « la levé et bardeau » établis près du pont du Moron, etc. (7 février 1597). — Reconnaissance par Isaac de Boucaud, conseiller au Présidial, pour une vigne située hors ville « tout près le grand portal d'icelle appellé de La Barrière », confrontant du nord au chemin allant de la ville à la croix de St-Michel (30 décembre 1602). — Procédure relative à l'Hôtel de Ville acheté le 23 octobre 1625, à Suzanne Artault, veuve de François Aymard, « maire de la ville et prévosté royalle de Bourg », à la saisie de lad. maison commune pour cause de non-paiement, etc. (janvier 1635). — Lettre de l'Intendant autorisant les jurats à concéder au sieur Moreau, chanoine et chambrier de Bourg, « une maison qui servoit autrefois à loger les pélerins et autres voyageurs », à charge de l'entretenir et d'en payer le loyer (31 juillet 1734). — Requête à l'Intendant concernant la demande d'une partie des fossés de la ville réclamée par les Ursulines pour l'agrandissement de leur couvent. « Sy de pareils couvents sont souvent nécessaires aux villes, ce n'est qu'autant qu'ils servent à soulager les familles des filles quy y naissent »; mais il faut pour cela que l'aumône dotale ne représente pas une dot, sans quoi on préfère les marier. Le chiffre est de 3,000 l.; mais il faut ajouter 800 l. de mobilier et d'autres frais. D'ailleurs, la communauté s'est relevée en dix ans de la ruine causée en 1720 par les billets de banque (1741?). — Somma-

tion au sieur Guilhem, propriétaire de la verrerie, de faire enlever une girouette qu'il a fait établir sur lad. verrerie et de payer les devoirs seigneuriaux qu'il doit à la communauté pour lad. verrerie, qui est une censive de la ville (7 septembre 1764).

E suppl. 2393. — DD. 2. (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 21 feuillets, 10 pièces parchemin, 65 pièces papier.

1615-1791. — Propriétés communales. Padouens. — Procès relatif à une pièce du padouen de Barbe, dite *le Petit-Clapa*, vendue en 1588 pour bâtir une maison commune et dont le paiement a été exigé en 1602 pour loger un régent (juillet-août 1615). — Réunion des bourgeois à l'occasion de la mainmise projetée par le duc de Luxembourg sur le padouen de Barbe (2 septembre 1623). — Vente de parties des padouens pour payer le récurement de l'estey Moron, au droit du padouen de Barbe; conflit avec le procureur général au Parlement, qui s'oppose à la vente et accord (1644-1649). — Arrêt sur requête de Pierre de Boucaud au sujet des padouens de Bourg : « Le s^r de La Venage, se prévallant de ce qu'il commande dans la citadelle de Bourg, se seroit non seullement emparé desd. padouens de son authorité; mais, qui plus est, apprès avoir fait fermer les portes de la ville de Bourg, auroit obligé les maire et juratz et aucuns habitans particuliers de lad. ville de lui passer devant notaire et tesmoins donnation des susd. padouens », bien que l'opposition d'un seul habitant eût pu suffire à empêcher cette donation (13 mai 1656). — Donation de 8 autres journaux de pré au s^r de Lavenage, pour son lieutenant (5 janvier 1659). — Lettres royaux annulant la donation de 30 journaux du padouen de Barbe, arrachée, le 3 décembre 1655, à une faible partie des habitants de Bourg par feu Jacques, s^r de La Vesnage, gouverneur de Bourg, « pour les bons offices que led. s^r de La Vesnage avoit procuré à lad. ville auprès de Nous, en la faysant abonner pour six ans à la somme de deux mil livres par chasque année des tailhes annuelles » (24 mars 1664). — Commission pour assigner devant le parlement de Bordeaux, bien qu'il n'habite plus le ressort, le s^r de Vernon, ancien lieutenant du gouverneur de Bourg, en rescision de donation à lui faite de 8 journaux de pré (3 mai 1664). — Consultation d'avocat sur la reprise des padouens aliénés par la ville et mis en culture par les acquéreurs (1668). — Procès-verbal d'un notaire qui a ensaisiné le procureur-syndic de Bourg des prairies précédemment cédées au s^r de Vernon (6 novembre 1679). — Extrait du bail à ferme des prairies de Barbe et de Croutes, « scellé à Bordeaux du sceau de rigueur, le 31e mars 1732 » (10 novembre 1728). — Procès-verbal constatant les dégâts commis dans les aubarèdes de la ville par la compagnie de cavalerie qui tient garnison à Bourg (7 septembre 1748). — Procès-verbal de « la vissitte et exament de la sittuation et estat dans lequel se trouve le terrain dans toute son estendue de la pallud de Barbe et padouens » (16 août 1749).

E suppl. 2394. — DD. 3. (Liasse.) — 8 pièces papier.

1614-1620. — Propriétés communales. Procès à l'occasion du don fait par le Roi au s^r de Lansac de partie des padouens de la ville.

E suppl. 2395. — DD. 4. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 6 pièces papier, 1 sac.

1654-1668. — Propriétés communales. Don fait à la ville par le s^r de La Venage, à charge de fonder un hôpital. — Brevet portant donation par le Roi de « toutes les terres et maisons que les ennemis ont acheptées pendant leur séjour dans la ville de Bourg-sur-Dordoigne et aux environs tant des fortiffications que de la citadelle, ensemble des démolitions qui se trouveront dans les nouvelles fortiffications » (31 décembre 1654). — Déclaration par le s^r de La Venage « que, puisqu'il a pleu à S. M. luy faire don par ces patantes des maisons et terres que les Espaignolz, pandant les mouvemantz derniers, avoient acquis des particulliers habitans de lad. ville, qu'il se despart et desmet... en la faveur de la communaulté d'icelle ville d'icelluy don, à la réserve seulement de la chapelle des Récollets et des maisons que le s^r de Bonnefont a, suyvant son brevet, dans la présent ville, o la charge néaultmoingtz de faire... bastir un hospital hors d'icelle » (6 août 1657). — Lettres royaux confirmant la cession par le s^r de Carnavallet au s^r de La Venage et donnant aud. s^r de La Venage la chapelle bâtie dans l'église des Récollets par le s^r de Batteville (juin 1657). — Renonciation par le s^r de Carnavallet de sa partie de terres et maisons en faveur du s^r de La Venage, « auquel icelluy s^r de Carnavallet n'a fait que prester son nom pour faire plaisir audict s^r de La Venage » (4 juin 1657). — Délaissement par Pierre de Boucaud, conseiller au Parlement, « en faveur de l'hospital qu'on entend de nouveau bastir à Bourg-sur-Dordoigne, en conséquence de la donnation faicte par M. de La Venage », de ses droits sur deux immeubles (3 décembre 1657).

E suppl. 2396. — DD. 5. (Liasse.) — 11 pièces papier.

1688-1728. — Propriétés communales. Procès contre Jean Duverger, ancien garde-marteau des Eaux-et-Forêts de Guienne, pour l'annulation d'un bail à cens de padouens, consenti en 1688 au profit d'un tiers, qui agissait pour le compte du père dudit Duverger. — Requête des maire et jurats : ils se plaignent que Duverger les attaque au lieu de faire ce qu'il devrait « en mettant l'âme de son père en repos par une restitution légitime » (1724?). — Autre requête des mêmes : l'adversaire esquive la difficulté, « quy est de sçavoir sy une communauté est en droit d'alliéner le domaine quy luy appartient, surtout lorsqu'il n'a pas esté observé dans cette allination au[c]unes des formalités sans lesquelles il est impossible qu'elle puisse subcister » (8 mai 1724).

E suppl. 2397. — DD. 6. (Liasse.) — 1 cahier de 31 feuillets papier, 1 pièce parchemin, 53 pièces papier, 1 sac.

1652-1740. — Propriétés communales. Procès contre Élie Sauvanelle, curé de Bourg, au sujet de la seigneurie d'une pièce de pré sise au padouen de Barbe et baillée à fief par la ville, le 17 décembre 1753, à Antoine de Mauroy, abbé commendataire de St-Vincent de Bourg. — Requête pour les jurats : le bail à fief spécifie que le preneur ne pourra ni sous-acaser ni mettre le bien en mainmorte; la cure de Bourg étant une mainmorte, le seigneur fermier a droit à une indemnité qui est, suivant l'usage du Parlement, égale au cinquième de la valeur du bien (7 mai 1738). — Requête du curé : il est fondé à demander la production du titre de la seigneurie foncière. « C'est une règle parmi nous que neul n'est seigneur sans tiltre. » En ce qui concerne l'homme vivant et mourant, le parlement de Bordeaux suit la jurisprudence de Lemaître, dans son Traité des amortissements, ch. 6, et de Duranti, quest. 23 : « On ne donne point l'homme vivant et mourant outre l'indamnité, de sorte que quand l'indamnité a été payée ou prescrittes... il n'y a pas d'homme vivant et mourant à demender » (3 juillet 1739).

E suppl. 2398. — DD. 7. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 32 pièces papier.

1535-1791. — Voirie et édifices publics. — Contrat passé entre les maire et jurats et Héliot Escuyer, lequel s'engage à construire une halle au marché de la ville moyennant les droits de plaçage et revenus de lad. halle, qu'il percevra pendant 14 ans aux lieu et place des maire et jurats (26 janvier 1535, n. s.). — « Estat et devis des ouvrages à faire pour plasser et établir l'orloge sur l'hôtel commun de la présente ville de Bourg, dont le timbre sera achetté par la communauté » (24 décembre 1746). — Dossier relatif au chemin de Bourg à St-Savin (1787-1791).

E suppl. 2399. — EE. 1. (Liasse.) — 1 cahier de 32 feuillets papier, 4 pièces parchemin, 13 pièces papier.

1538-1757. — Affaires militaires. Logement de gens de guerre. — Répartement par les maire et jurats de l'imposition à lever sur certaines juridictions pour subvenir à l'entretien de gens de guerre (10 décembre 1538). — Lettre de contrainte adressée par Antoine de Saint-Salvadour aux maire et jurats de Bourg, afin que ceux-ci obligent les habitants des seigneuries désignées à cet effet au paiement du logement et entretien de 5 hommes d'armes avec leur suite de 10 archers. Au dos de la pièce se trouve la mention d'emprisonnements d'habitants des seigneuries de Lesparre et de Castillon pour infraction à l'ordre précédent (12 décembre 1538). — Lettres patentes non signées, ni datées, ni scellées, relatives au paiement de l'imposition levée par la ville de Bourg sur certaines juridictions du Médoc pour subvenir à l'entretien de sa garnison (1542). — Taxe des vivres établie par Jean de Lanson, conseiller ordinaire du Roi au Conseil d'État, pour les villes où il y aura des garnisons de cavalerie : quintal de foin, 12 s.; mesure d'avoine, 1 s.; pain de 12 onces, 9 d.; pinte de vin, 1 s.; livre de chair, 18 d. (19 mars 1648). — Ordre du duc d'Épernon relatif au logement de trois compagnies de cavaliers du régiment de Bougi (19 mars 1648). — Sommation de paiement de la subsistance des gens de guerre et saisies des meubles des réfractaires (1648-1649). — « Extraict de ceulx quy restent à payer de la subcistance des officiers et cavailhers du régimant du sr de Bougy pendant vingt-six jours que la lepvée s'en est faicte » (XVIIe siècle). — Requête à l'Intendant par les habitants de Teuillac concernant la fourniture de 180 bûches de bois, à laquelle ils ont été taxés après l'arrivée des cavaliers à Bourg (1755).

E suppl. 2400. — EE. 2. (Liasse.) — 1 cahier de 13 feuillets papier, 2 pièces parchemin, 25 pièces papier.

1575-1779. — Affaires militaires. — Arrêt du Parlement confirmant l'élection de Léonard Grelet, lieute-

nant du seigneur de Lansac, nommé capitaine de la ville et du château par les maire et jurats à la place du capitaine Lagraulet (15 avril 1575). — Lettre des jurats à M. de Lansac dans laquelle ils le prient d'envoyer des lettres de commission à Léonard Grellet, lieutenant de toute ancienneté dans la ville, par eux nommé pour commander la ville en l'absence dud. seigneur de Lansac. Ils regrettent de ne pouvoir faire réparer le château du Roi, qui tombe en ruines; mais les guerres, un siège soutenu contre les rebelles, les fortifications et réparations des murailles, etc., ont réduit les habitants à la plus extrême misère (22 avril 1575). — Lettres de Louis de St-Gelays, seigneur de Lansac, nommant Guillaume Chevalier en qualité de lieutenant en la capitainerie de Bourg (20 septembre 1578). — Levée de 4 s. par tonneau sur chaque bateau allant ou venant de Bordeaux, Libourne, Bourg et Blaye; led. impôt servira au rétablissement de la tour de Cordouan (12 juin 1582). — Ordonnance royale interdisant tout commerce sur la Charente, la Seudre, la Gironde, la Garonne et la Dordogne au-delà de Bordeaux, pour éviter les entreprises du sieur de Soubise (11 mars 1625). — Lettre des jurats de Bordeaux invitant les jurats de Bourg à faire « tenir un homme toute la nuit à Rocque-de-Tau, aux fins qu'en cas qu'il descouvre aucuns navires ou autres vaisseaux, qu'il bailhe signal de feu au bout d'une hautte perche, lequel sera recognu à l'instant par une sentinelle que les habittans de Lormont font tenir audit chasteau de Lormont, aux fins que de ce lieu le Chasteau-Trompette et la ville soit advertie ». Lad. mesure est prise pour éviter une surprise de M. de Soubise (7 avril 1627). — Requête des jurats au duc d'Épernon concernant la garde des clefs de la ville que le gouverneur détient contrairement aux privilèges de lad. ville; mention de vexations commises par le gouverneur contre les habitants. Ordonnance du duc d'Épernon enjoignant la remise des clés aux jurats, etc. (2 mai 1633). — Attestation par Étienne de Girard, écuyer, sieur de Puges, qui a reçu des maire et jurats dix hommes armés de mousquets et cinq de piques, lesquels hommes doivent être conduits au camp devant Fontarabie (9 septembre 1638). — Rapport des maire et jurats concernant une évasion de prisonniers espagnols (6 septembre 1644). — Minutes des ordonnances des jurats relatives à la garde de la ville (août-octobre 1649). — Lettres de commission de salpétrier ordinaire de S. M. dans la ville de Bourg, en faveur de Pierre Mouroux (1er juin 1698). — État des hommes mariés et non mariés âgés de 16 à 40 ans (1721). — Lettre du maréchal de Richelieu relative à la réconciliation du sieur Lafosse, maire, avec le chevalier de Belhade, capitaine au régiment de Piémont, lequel « s'étoit échappé mal à propos par un excès de vivacité contre le sieur Lafosse, sur des rapports indiscrets et pour des malentendus » (25 novembre 1759). — « Rolle ou état des escouades qui montront la patrouille dans la ville de Bourg, quant il n'y aura pas de troupes en quartier en icelle » (1762).

E suppl. 2401. — FF. 1. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1566-1568. — Greffe. — Lettres patentes ordonnant qu'il sera payé pendant 9 ans, sur les revenus du greffe de la prévôté, 100 l. t. aux habitants de Bourg. Cette somme leur servira à subvenir aux dépenses de la ville et aux gages du clerc de ville, prélevés auparavant sur les revenus du greffe de la justice civile, unie actuellement à la juridiction ordinaire du Roi (7 juin 1566). — Bail à ferme du greffe de Bourg en faveur de Pierre de Lalanne, moyennant 285 l. par an (31 janvier 1567).

E suppl. 2402. — FF. 2. (Liasse.) — 2 cahiers de 34 feuillets papier, 1 pièce parchemin, 28 pièces papier.

1357-1778. — Juridiction des maire et jurats. — Sentence de mort rendue par les maire et jurats contre une femme accusée de parricide (16 mai 1654). — Arrêt du Conseil rendu en conséquence d'un conflit de juridiction entre le procureur syndic et le commis des Fermes. Copies de privilèges du 10 octobre 1357 et du 10 février 1358, relatifs à l'attribution de la justice criminelle aux jurats et aux foires du sel et du blé (21 octobre 1701).

E suppl. 2403. — FF. 3. (Liasse.) — 2 cahiers de 34 feuillets papier, 6 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1582-1625. — Procès relatif au droit de préséance. — Enquête relative à la préséance du sieur de Boucaud, juge de la ville, sur Guillaume Chevalier, lieutenant du capitaine de Bourg. Sentence maintenant le droit de préséance au juge (21 octobre-7 novembre 1582). — Arrêt du Conseil renvoyant devant le Conseil privé la connaissance du différend entre le lieutenant du seigneur de Lansac et le juge royal (20 février 1583). — Ordonnance de M. de Pontcarré, maître des requêtes, réglant la préséance. Le maire doit tenir le premier rang et le lieutenant le second rang, ayant la préséance

sur le juge. Arrêt du Conseil homologuant lad. ordonnance (17 septembre 1583-21 avril 1584). — Acte de la jurade ordonnant l'enregistrement et la publication des lettres patentes confirmant la préséance du lieutenant du seigneur de Lansac sur le juge (2 juin 1584). — Procès-verbal d'une altercation survenue pendant une procession entre le maire et le sieur Mollaires, lieutenant au gouvernement de la ville, au sujet de la préséance (2 février 1623).

E suppl. 2404. — FF. 4. (Liasse.) — 2 cahiers de 96 feuillets, 24 pièces papier.

1708-1749. — Procès relatif au droit de préséance. — Requête des jurats à l'Intendant : « La justice criminelle appartient auxdits maire et jurats dans la ville et banlieue de Bourg pour les crimes qui s'y comettent par toutes sortes de personnes, et dans la chatailenie du Bourgez pour les faits qui intéressent les bourgeois en matière criminelle comme accusez ou accusateurs ». Ce droit leur a été concédé par les anciens ducs de Guienne, reconnu par privilèges des Rois et confirmé par Louis XIV. Ordonnance de l'Intendant autorisant les jurats à se pourvoir devant la Cour contre le juge royal qui usurpe souvent cette juridiction (14 avril 1718). — Opposition des jurats à un arrêt du 5 avril accordant la préséance au juge Lamothe sur le maire (30 avril 1718). — Mémoire pour les officiers de justice contre les maire et jurats (13 décembre 1738). — Mémoire pour les maire et jurats contre les officiers de justice (1er avril 1739).

E suppl. 2405. — FF. 5. (Liasse.) — 2 cahiers de 28 feuillets papier, 11 pièces papier.

1747-1761. — Procès relatif au droit de préséance. — Arrêt du Parlement donnant gain de cause aux officiers de justice contre les maire et jurats (19 août 1747). — Inventaire des pièces produites devant la Cour par les maire et jurats (1747).

E suppl. 2406. — FF. 6. (Liasse.) — 4 cahiers de 72 feuillets papier, 10 pièces papier.

XVIIIe siècle. — Procès relatif au droit de préséance.

E suppl. 2407. — FF. 7. (Liasse.) — 18 pièces papier.

1644-1657. — Procès au sujet d'un emprunt contracté par la communauté de la ville et prévôté de Bourg pour le rachat de la justice. — État des sommes dues par les paroisses de la terre et juridiction de Bourg pour le rachat des justices (8 avril 1644). — Exposé des difficultés provenant du rachat de la justice : le Roi ayant aliéné ses domaines de Bourg en faveur de MM. de Poumiès et de Boucaud, conseillers au Parlement, la communauté de la ville et prévôté les a rachetés pour demeurer sous la dépendance du Roi. C'est le Roi qui possède la justice à Bourg, et cependant on veut faire payer à la communauté le sixième du prix de rachat, exigible des acquéreurs des domaines du Roi (17 septembre 1646).

E suppl. 2408. — FF. 8. (Liasse.) — 13 pièces papier.

XVIIIe siècle. — Procès contre Pastoureau.

E suppl. 2409. — FF. 9. (Liasse.) — 9 pièces papier.

1748-1758. — Procès contre M. de Boucaud. — Consultation de Nicolas de Lisleferme, avocat, relative au droit que M. de Boucaud prétendait avoir de vendre ses vins en détail depuis le 1er septembre jusqu'à Noël, en sa qualité de bourgeois de Bourg, bien qu'habitant Bordeaux (20 août 1748). — Consultation de M. Fourcade, avocat, sur le même objet. « Ce n'est pas assés d'estre bourgeois de la ville de Bourg pour pouvoir y faire vendre son vin dans le temps cy-dessus porté; il faut encore en estre habitant et y avoir son domicille » (11 septembre 1748). — Énoncé des motifs de l'arrêt du Parlement rendu en faveur de M. de Boucaud (sans date).

E suppl. 2410. — FF. 10. (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 20 feuillets, 6 pièces parchemin, 18 pièces papier.

1515-1768. — Affaires diverses. — Convocation par les maire et jurats des principaux habitants de la châtellenie de Bourg aux fins d'exécution de lettres royaux obtenus par lesd. jurats contre lesd. habitants. Noms des principaux habitants des paroisses de la châtellenie (1515). — Arrêt du Conseil renvoyant devant le Parlement une requête des jurats relative aux violences exercées par le capitaine de Beaulaigue et ses soldats sur les habitants (6 juin 1622).

E suppl. 2411. — FF. 11. (Liasse.) — 10 pièces papier.

1629-1785. — Police. — Délibération des habitants concernant l'ajournement de la foire à cause du mal

contagieux. Adoption de l'avis du procureur du Roi, disant « qu'on resoive marchans, pourveu qu'ilz portent certifficat de santé du lieu d'où ilz viènent, partant que la foire se tiènent » (1er septembre 1629). — Plainte des jurats à l'Intendant contre « les verriers quy sont dans la ville de Bourg, leurs serviteurs et bas ouvriers, au sujet des désordres qu'ils commètent dans la campaigne sous prétexte d'y chasser » (29 septembre 1740). — Consultation relative à l'établissement d'une tuerie à côté de l'église. Cette tuerie répandra dans l'église « des miasmes dont la putridité et l'infection deviendront insupportables, en sorte qu'on sera obligé de déserter l'église ou qu'on ne pourra y aller prier Dieu qu'au péril de sa vie. La piété est, en général, assez attiédie pour qu'on ne doive pas s'exposer à la refroidir encore par de tels dangers... C'est l'été surtout que cette promenade unique de Bourg devient nécessaire à ses habitans, et ce sera alors précisément que le voisinage de la tuerie... répandra plus d'infection et de putridité » (15 avril 1785).

E suppl. 2412. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 53 feuillets.

1589-1595. — Registre des baptêmes de l'abbaye de St-Vincent de Bourg. — Baptême d'Hélène, fille de Raymond Barrateau, notaire royal (5 novembre 1590). — Baptême d'Isabeau, fille de Simon Amyon, avocat à la Cour, juge de la ville (24 février 1591). — Baptême de Jeanne, fille de Guillaume Chardavoyne, jurat (23 avril). — Baptême de Guillemette, fille d'Arnaud de Laborde, notaire royal (16 mai). — Baptême de Gervais, fils de Nicolas Chéty, notaire royal (10 septembre). — Parrainage de Bertrand de Campaigno, gouverneur de la ville (19 mars 1592).

E suppl. 2413. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 53 feuillets.

1596-1601. — Registre des baptêmes de l'église St-Girons de Bourg. — Baptême de Jeanne, fille de Pierre Aymard, juge de la ville (28 juin 1597). — Baptême de Guillaume, fils de Jean Hosten, notaire royal (28 octobre 1599). — Baptême de Marie, fille de Charles-Jean de Labadie, écuyer, lieutenant et maire de la ville, et de Marie Coibo (2 mars 1600). — Baptême d'un enfant de la paroisse d'Ambès, aucun prêtre n'ayant été trouvé dans la chapelle dud. lieu (5 septembre).

E suppl. 2414. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 187 feuillets.

1595 et 1613-1630. — Registre des baptêmes de l'église St-Girons de Bourg. — Parrainage de Bertrand de Campaigno, gouverneur de la ville (24 juin 1595). — Baptême de Marie, fille de Louis Duminiou, notaire royal, et de Barbe de Laborde (23 juillet). — Baptême de Marie, fille de David Chéty, jurat (1er novembre 1616). — Baptême de Louis, fils de Raimond Baleret, notaire royal (25 novembre 1613). — Cérémonies du baptême de Roger, fils de Charles-Jean de Labadie, écuyer, lieutenant au gouvernement de lad. ville, et de Marie de Coibo (14 février 1616). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre Dolive, notaire royal (19 février 1617). — Baptême d'Andrée, fille de Pierre Honart, écrivain (31 août). — Cérémonies du baptême d'Anne, fille d'Aymeric de Gordet, conseiller à la Cour, et de Blanche de Boucau (26 juillet 1620). — Baptême de Pierre, fils d'Antoine de Ribette, avocat à la Cour, juge de Bourg (18 décembre). — Cérémonies du baptême de Jeanne, fille d'Arnaud de Larocque, notaire royal et receveur de la Comptablie (12 mai 1621). — Cérémonies du baptême d'Anne, fille de Maximilien de Lis, écuyer, sieur de La Grille, et de Marie d'Abadie (27 novembre 1622). — Cérémonies du baptême d'un fils de Martial Mosnier, président aux Requêtes, et de Barbe de Marans (24 juin 1623). — Baptême de Jacques, fils de noble François de Marin (16 novembre 1625). — Baptême d'Antoinette, fille de Jean Dubois de Touron, docteur en médecine (8 juin 1629).

E suppl. 2415. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 186 feuillets.

1603-1613. — Registre des baptêmes de l'église St-Girons de Bourg. — Baptême de Pierre, fils de Pierre de Raymon de Cours, écuyer, seigneur de Thomaseau, et de Marie de Sallignac; parrain : Pierre de Raymon-Saussy; marraine : Blanche de Boucaud (31 août 1603). — Baptême de Jean, fils de noble Charles-Jean de Labadie (4 décembre). — Baptême de Jean, fils de Charles-Jean de Labadie, écuyer, maire de la ville, « lieutenant pour le Roy en icelle soubz le sieur de Tilladet » (21 février 1610). — Baptême de Daniel, fils d'Étienne de Cabannes, notaire royal, substitut du procureur du Roi, et de Catherine Dumeyniou (1er janvier 1611). — Baptême de Jean, fils de Jean de Vauzelles, jurat (23 juin).

E suppl. 2416. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 163 feuillets.

1630-1643. — Registre des baptêmes de l'église St-Girons de Bourg. — Baptême de Mathurin, fils de Jean Dubois-Touron, docteur en médecine (29 sep-

tembre 1630). — Baptême de Georges, fils de noble Louis de Labadie et de Françoise Bernardy (2 avril 1631). — Cérémonies du baptême de Jean, fils de Pierre de Boucaud, conseiller au Parlement, et d'Élisabeth de Boldron (14 juillet). — Baptême de Sauvat, fils de noble Joseph de Pomiès, sieur de Larinaud, et de Marie Dumeyniou; parrain : Pierre de Pomiès; marraine : Olive Dumeyniou, épouse de Sauvat de Pomiès, conseiller au Parlement (5 juin 1634). — Baptême d'Isabeau, fille d'Étienne de Cosson, conseiller et contrôleur en la chancellerie de Bordeaux, et de Jeanne Naudines; parrain : Arnaud de Laroque, ancien maire; marraine : Isabeau de Briet (29 août). — Baptême de Jean, fils de Jean Peychaud, lieutenant au siège de Bourg (30 mars 1636). — Parrainage de Nicolas Combabessouze, précepteur du fils de Léonard Essenaud, trésorier du Roi (26 novembre). — Cérémonies du baptême de René, fils de Charles Colombe, receveur pour le Roi (1er juillet 1640). — Baptême de Guillaume, fils de François Sauvage, maître armurier (16 septembre). — Baptême de François, fils d'Étienne de Girard, écuyer, sr de Pugies, et de Marguerite de Marias; parrain : François de Bonnevin, écuyer, seigneur de Jussas (23 septembre 1641).

E suppl. 2417. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 59 feuillets.

1647-1652. — Registre des baptêmes de l'église St-Girons de Bourg. — Baptême d'Alexandre, fils de Jean Joly, sieur de Charly, opérateur, et de Jeanne Oriol (4 mai 1647). — Baptême d'Antoine de Bourg, « turc de nation » (25 septembre 1650). — Cérémonies du baptême de Pierre, fils de M. de Lafargue, conseiller au sénéchal de Guienne, et d'Isabeau de Laroque (30 mai 1651). — Cérémonies du baptême de Marguerite, fille de Jean de Paret, « voyeur général de Xaintonge », et de Marie Chevalier (29 juin). — Baptême de François de Solitudine, « more de nation », âgé de 28 ans; parrain : « don Melchior de Lacuefva (?) et Henriques, coromnel du vieux régiment de l'armée navalle d'Espaigne » (7 avril 1652). — Cérémonies du baptême de Charles, fils de Charles Marias, maire de la ville, et de Françoise Reynaud (12 mai).

E suppl. 2418. — GG. 7. (Registre.) — In-8°, 114 feuillets.

1654-1660. — Registre des baptêmes de l'église St-Girons de Bourg. — Baptême de Galiot, fils de Daniel Artaud, capitaine, et de Suzanne de Rivètes; parrain : Galiot de Bremond, seigneur de Vernou (16 janvier 1655). — Cérémonies du baptême de François-Alexandre, fils de François Marin, écuyer, et d'Anne Marias (13 septembre). — Cérémonies du baptême de François, fils de Jean Arpin, écuyer, seigneur de La Mothe, et de Jeanne Frarp (4 janvier 1656). — Cérémonies du baptême de François-Alexis, fils d'Alexis de Thodias de Belhade, écuyer, et de Marie de Gourdet (1er décembre). — Cérémonies du baptême de Pétronille, fille d'Antoine Dufort, docteur en médecine, et de Marguerite Milhory (18 avril 1657). — Baptême de Pierre, fils de Jean Pastoureau, sr de Chasteau-Gaillard (2 février 1659). — Baptême de Catherine-Geneviève, fille de M. Lamothe, docteur en médecine, et de Marie Dubreuil (3 janvier 1660). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Coutures, avocat à la Cour, juge royal, et de Marie de Gombaud (16 août).

E suppl. 2419. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 240 feuillets.

1660-1672. — Registre des baptêmes de l'église St-Girons de Bourg. — Abjuration de l'hérésie de Calvin par Pierre Bertin (1er mai 1661). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Daubry, sr de St-Maurice, et de Jeanne de Cosson; parrain : Gérard Daubry, écuyer, sr de Labatut; marraine : Jeanne Naudinot (17 octobre 1662). — Baptême d'Henri-Jean, fils de Georges de Labadie, jurat, et de Suzanne Rapet (12 octobre 1663). — Baptême de Marie, fille de Jean de Laborde, notaire royal, greffier de la ville (29 novembre 1663). — Baptême de Marie-Thérèse, fille de Joseph de Mosnier, écuyer, seigneur de Rousset, et de Marie Marin (5 mai 1664). — Visite de l'église et confirmation par Henri de Béthune, archevêque de Bordeaux. « Il fut reçu dans l'abbaye, où il coucha avec sa maison deux nuictz » (5 juin). — Baptême de Marguerite, fille de Georges de Gaston, lieutenant-colonel du régiment de Vaillac, et de Marguerite Eyquem; parrain : Étienne Girard, écuyer, coseigneur de Latour de Saint-Moulin en Saintonge; marraine : Marguerite de Labrousse, veuve de M. d'Eyquem, conseiller à la Cour des Aides (8 novembre 1666). — Baptême de Jeanne-Olive, fille de Charles Viratel, sr de St-Paul, et d'Olive Chardavoyne (20 mai 1669). — Baptême d'Élie, fils de Jean Pastoureau, sieur de La Louze, et de Barbe Bouteruscle (9 septembre). — Baptême de Joseph, fils de Jacques de Cosson, écuyer, et de Marie de Mosnier (14 avril 1673).

E suppl. 2420. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 145 feuillets.

1658-1682. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Girons de Bourg. — Inhuma-

tion de Paul Cosson, secrétaire du Roi en la Chancellerie de Bordeaux (24 janvier 1674). — Inhumation de Jeanne Naudinot, veuve de Cosson (4 septembre). — Baptême d'Isabeau, fille de Simon-Pierre de Boucaud, conseiller au Parlement, et de Françoise de Moneins (6 juin 1675). — Baptême de Marie, fille de Léonard d'Essenault, conseiller au Parlement, baron de Cadillac, et de Marie Leroux (28 décembre). — Baptême de Marie, fille de Jacques de Cosson, écuyer, et de Marie de Mosnier (23 septembre 1677). — Inhumation d'Anne de Marias, veuve de M. d'Esconges, écuyer, dans l'église des Ursulines (3 avril 1678). — Décès de Georges Gaston, colonel du régiment de Vaillac (11 avril). — Inhumation de Jéan Sarremejan, religieux chambrier de l'abbaye de St-Vincent (27 mars 1679). — Baptême de Marie, fille de Guillaume de Launay, receveur à Castillon, et d'Anne Farfa (3 août 1681). — Baptême de Marie, fille de Geoffroy Baritaud, conseiller à la Cour des Aides, et de Blanche de Gourdet (20 novembre). — Mariage entre St-Maurice Labatut, écuyer, et Jeanne de Cosson (8 février 1661). — Mariage entre M. Vilatel-Lamothe-St-Paul, écuyer, et Olive Chardavoyne (28 février). — Mariage entre Luc Peychaud, notaire, et Marguerite Marias (30 juin 1664). — Mariage entre François Pinsarrat, docteur en médecine, et Françoise Rivette (20 septembre 1665). — Décès d'Angélique de Pontac, fille d'Arnaud de Pontac, premier président; elle est enterrée dans le couvent des Jacobins de Bordeaux (12 septembre 1658). — « L'an 1659, Monsieur de Mauroy, abbé de Bourg, fut trouver dans les ruines de l'entienne abbaye le corps du premier abbé de St-Vincens de Bourg, homme de sainte vie, et ainsi que la placque le tesmoigne, dont coppie est attachée dans le ceur de l'église St-Gyrons, le corps dud. premier abbé ayant esté porté et mis dans led. cœur, sous la grande pierre qui se voit au milieu dud. cœur, aux fraix de Monsieur de Mauroy, abbé de Bourg. » — Inhumation, dans le presbytère, d'Antoine de Mauroy, abbé de St-Vincent, « personnage de mérite et de grande vertu »; il avait payé à ses dépens le lambris de la nef de l'église St-Girons, avait fait don de deux calices en argent doré et d'autres ornements (29 septembre 1659). — Inhumation d'Élie Laborde, notaire royal, près de l'autel de st Joseph (3 février 1660). — Inhumation de Jean Artault, ancien maire (26 février). — Inhumation de « deux laquais noïés de Monsieur de Veaux, suivant le roy Louis quatorsiesme à son retour de son mariage avec l'infante d'Hespaigne à St-Jean-de-Lus, Anne d'Austriche, infante » (20 juin). — Inhumation de Marie de Coibot, veuve de M. de Labadie, lieutenant à la citadelle (15 février 1661). — Inhumation de Louis Pillot, notaire royal (31 juillet). — Inhumation de Jean Gravereau « dans l'église de La Libarde, à laquelle il a donné la croix d'argent » (12 juin 1662). — Inhumation de François Dulac, « comissaire de la bâtisse du Chasteau-Trompette et conteroolleur pour le Roy au bureau de Bourg pour les cinquante solz par thonneau » (27 septembre 1664). — Inhumation d'« honnorable Antoine Aymard..., après avoir esté souvent maire » (20 juin 1665). — Inhumation d'Isaac de Labadie, lequel s'était noyé près de la citadelle en même temps que Louis Dumeyniou, procureur du Roi, syndic de la Charité, François Hérault, bourgeois, etc. (1er décembre). — Inhumation, dans la chapelle de l'église des Ursulines, de François de Marin, écuyer, sieur d'Esconges, « homme de probité et de méritte » (14 janvier 1666). — Inhumation de Jean Champsicaud, régent (29 octobre). — Inhumation d'un individu décédé à l'hôpital, « venant de Turquie, captif rachepté depuis peu de temps » (16 novembre 1668). — Inhumation de Marguerite Marias, épouse de Luc Peychaud, notaire royal (18 septembre 1669). — Inhumation d'Étienne Bellot, « confrère de St-Joseph et de St-Jacques » (9 mai 1672). — Inhumation de Marie Pau, épouse de Charles Gaston, « supérieure de la frérie de la Charité » (28 décembre). — « J'ay transporté dans un livre commun les enterremens, mariages et baptesmes, à cause de la nécessité » du papier royal. Pisanes, curé de Bourg (septembre 1673). — Inhumation de Jean Pisanes, vicaire perpétuel de Bourg (25 décembre 1679). — Inhumation de Pierre Eyraud, notaire royal (5 janvier 1680). — Mariage entre Jacques Marin, écuyer, et Marie de Lafargue (1er novembre 1681). — Inhumation dans le couvent des Récollets, de Sibylle Desaygues, veuve d'André de Malvyn, conseiller au Parlement (29 mars 1680). — Inhumation de Joseph Moreau, maître de danse (13 avril). — Inhumation de la femme de Guillaume Augereau, dit « Trop d'Esprit » (15 janvier 1681).

E suppl. 2421. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 155 feuillets.

1680-1697. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Girons de Bourg. — Mariage entre Jean Sourdeau, avocat à la Cour, et Marie Peychaud (17 janvier 1683). — Baptême de Joseph, fils de Michel de Lesnier, écuyer, sieur de Rieublanc, et d'Anne de Lavignolle (28 mars). — Inhumation d'Alexis de Boucaud, chevalier (1er novembre). — Baptême d'Aimeric, fils d'Aimeric Gombaud, avocat à la Cour, et de Marie Chabrier (17 mai 1684). — Baptême de

Françoise, fille de Simon-Pierre de Boucaud, conseiller au Parlement, et de Françoise de Moneins (15 septembre). — Baptême d'Étienne, fils de noble Pierre de Laserre, capitaine au régiment de Piémont, et de Jeanne de Lafargue (15 octobre 1685). — Inhumation de Jean Bonastre, prieur de Bellegarde et Lansac (4 novembre). — Mariage entre Jacques de Cosson, écuyer, seigneur de Civrac, et Catherine de Colombe (17 février 1686). — Inhumation de Pierre Rappet, ancien maire (3 mars). — Mariage de Claude Saussol, « fleuriste de Monseigneur l'Archevesque » (4 mai 1687). — Baptême de Louis-François, fils de Basilé Viguier, docteur en médecine, et de Jeanne Geoffre (18 mai 1688). — Inhumation de Jean de Coutures, juge royal (3 janvier 1689). — Mariage entre Louis Dumeyniou, avocat à la Cour, procureur du Roi, et Marguerite Peychaud (5 février 1690). — Mariage entre Antoine Ribette, avocat, et Catherine Dumeyniou (16 août). — Inhumation de Louis de Refuge, ancien lieutenant au régiment de Périgord (2 mars 1691). — Baptême de Jacques-Joseph, fils de Simon de Cosson, écuyer, seigneur d'Esconges, et de Marie Marin (29 septembre). — Inhumation de Jacques de Cosson, écuyer (30 mars 1697).

E suppl. 2422. — GG. 11. (Registre.) — Grand in-4°, 90 feuillets.

1692-1702. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Girons de Bourg. — Inhumation de Marguerite d'Eyquem, veuve de Georges Gaston, écuyer (11 février 1695). — Inhumation de Suzanne Héraut, veuve de Ferrand Sainte-Marie, écuyer (19 décembre). — Inhumation de Basile Viguier, docteur en médecine (1er janvier 1696). — Baptême d'Étienne-François, fils de Jacques de Marin, écuyer, et de Marie de Lafargue (30 août). — Mariage entre J.-B. Michel-Duplessis, bourgeois de Bordeaux, et Anne Lafosse (19 novembre 1697). — Baptême de Charles, fils de Charles Martin de Charmoy, receveur pour le Roi, et de Marie Bacon (9 janvier 1698). — Baptême de Philibert-François, fils de Joseph de Cosson, lieutenant des vaisseaux du Roi, écuyer, et de Michelle-Anne de Camplanes (6 septembre). — Inhumation de Catherine de Colombe, veuve de Jacques de Cosson, écuyer (7 avril 1700). — Mariage entre Claude Bacon, sr de Cazelles, et Catherine Duverger (17 août). — Inhumation de frère Georges Oriol, ancien prieur de l'abbaye St-Vincent (2 septembre 1701).

E suppl. 2423. — GG. 12. (Registre.) — Grand in-4°, 100 feuillets.

1708-1720. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Girons de Bourg. — Mariage entre J.-B. de Launay, receveur en titre d'office au Bureau et comptablie de Bourg, et Marie Rappet (4 février 1708). — Inhumation de Jean Duvignau, commissaire aux tailles dans l'Élection de Bordeaux (26 octobre). — Inhumation de Marguerite, fille de Jean Calmeil-Desroziers, écuyer, demeurant à la citadelle, et de Marguerite Bouier (12 juin 1709). — Mariage entre Laurent Lucas, sr de Laplasse, et Antoinette Duverger (10 mai 1710). — Inhumation de Jean Pinsarrat, docteur en médecine, agrégé de l'Université de Bordeaux (18 juin). — Mariage entre Michel Bordier, sr de Belisle, et Anne Peychaud (18 novembre). — Mariage entre Pierre-François de Baritaud, écuyer, capitaine d'infanterie, et Jeanne-Rose de Laborde (12 février 1711). — Baptême de Louis, fils de Pierre-François de Baritaud, écuyer (16 janvier 1712). — Mariage entre Isaac de Labadie, écuyer, capitaine-lieutenant de la mestre de camp du régiment de Joyeuse-Cavalerie, et Marie Peychaud, veuve de Bernard de Bonnefon, avocat (16 juillet). — Baptême de Louis-Joseph, fils de Claude Bacon, sr de Cazelle (21 janvier 1713). — Mariage entre Pierre Aney, inspecteur des tailles de l'Élection de Bordeaux, et Anne Lafosse, veuve de J.-B. Michel-Duplessis (17 juin). — Baptême de Jean, fils de Joseph de Grenier, écuyer, et d'Isabeau Artaud (29 octobre). — Inhumation d'Élie Héraut, ancien sacriste de l'abbaye (7 janvier 1714). — Baptême d'Anne-Charlotte, fille de François-Alexandre Tartaud, écuyer, sr de St-Genis, gouverneur de la ville, et de Marie-Charlotte Arnaud Gentil; parrain : André-Gaspard-Honoré Tartaud, écuyer, sr de St-Genis; marraine : Anne d'Abillon de Savignac (16 janvier). — Mariage entre Corneille Croly, licencié ès lois, et Marie Grosset (23 février 1715). — Inhumation de François Mercier, curé de St-Girons (24 août). — Baptême de Marie-Gabrielle de St-Genis (11 février 1716). — Baptême de Marie-Suzanne-Victoire, fille de Jean Venant, avocat à la Cour (6 mars 1717). — Mariage entre Jacques-Joseph de Cosson, seigneur d'Esconges, et Marguerite Calmeil (29 avril). — Baptême de Simon-Joseph, fils de Jacques-Joseph de Cosson, écuyer, seigneur d'Esconges (15 février 1718). — Inhumation d'Isaac de Labadie, ancien capitaine (24 février 1719). — Inhumation de Pierre-François Baritaut, écuyer, ancien capitaine (6 juin). — Baptême

de Jacques, fils de Jacques Marin, écuyer, et d'Anne Rosteye (11 février 1720).

E suppl. 2424. — GG. 13. (Registre.) — Grand in-4°, 256 feuillets.

1720-1743. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Girons de Bourg. — Mariage entre Jacques Martin de Charmoy et Marie de Laborde (27 mai 1721). — Mariage entre Alexandre-François de Marin, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien capitaine de grenadiers, et Marguerite de Laroche de Gain, veuve de Jean de Ferrand, écuyer (19 août). — Inhumation de Philibert-François Cosson de Civrac, écuyer (14 octobre). — Mission par trois Jésuites et plantation d'une croix sur le port (6-30 mai 1723). — Baptême d'Anne-Charlotte-Antoinette, fille de Balthasar Fonberg, écuyer, et d'Antoinette Deseille (10 octobre 1725). — Inhumation de Jacques Marin, écuyer (13 mars 1726). — Mariage entre Jean-François de Laborde, ancien officier d'infanterie, et Antoinette Bonnefon (18 février 1727). — Mariage entre Jacques Graves, avocat à la Cour, et Marie-Anne-Jacquette Lamothe (8 juillet). — Inhumation de François-Alexandre Tartaut de St-Genis, ci-devant gouverneur de la ville (12 août). — Baptême de Marie-Suzanne, fille de François-Joseph Wansoul, écuyer, verrier, et de Marianne de Flusingue (7 septembre 1728). — Baptême de Bernardine-Marie, fille de Laurent de Sartre, écuyer, ancien capitaine, et de Charlotte Reygnaut de Charance; parrain : Hugues Reygnaut de Charance, écuyer, ci-devant commissaire des guerres et directeur des Fermes du Roi; marraine : Bernardine Descorbiac (3 avril 1729). — Mariage entre Simon de Cosson, écuyer, lieutenant d'infanterie, et Michelle Decis de Camblane, veuve de Joseph de Cosson, écuyer, lieutenant des vaisseaux du Roi (12 mai). — Baptême de Marie, fille de Jean Campagne, écuyer, et de Jeanne-Élisabeth Pastureau (19 août). — Baptême de Marie-Louise, âgée de 35 ans, fille d'Antoine Gomès Lopès, marchand juif (19 septembre). — Inhumation de Pierre Aney, ancien maire (5 décembre). — Abjuration « de l'erreur des Hébreux et de la perfuidie des Juifs » par Antoine Gomès Lopès, âgé de 80 ans (16 décembre 1730). — Inhumation de Marguerite Lachenay, pensionnaire au couvent des Ursulines, fille de feu Lachenay, écuyer, et de dame Coquet (25 février 1732). — Inhumation de Marie St-Genis (23 avril). — Inhumation de Françoise Belot, veuve de Gabriel de Nord, écuyer (12 janvier 1733). — Arrivée et réception solennelle de Mgr François-Honoré de Maniban, archevêque du diocèse; texte du « compliment » qui lui fut fait (23 août). — Départ de l'Archevêque, lequel avait confirmé plus de 600 personnes de la paroisse, examiné les comptes de la fabrique, béni la cloche de l'abbaye de St-Vincent, etc. (27 août). — Inhumation d'Alexandre Marin, écuyer, ancien capitaine, chevalier de St-Louis (22 janvier 1735). — « L'an 1736 le 24e may, je soussigné ay fait dans l'enceinte où estoit autrefois l'église de l'abbaye St-Vincens, la levée d'un cercuil de plomb dans lequel estoit les ossements d'un corps avec aussi d'autres ossements qu'on avoit trouvé dans différens tombeaux, les pieds vers l'oriant et la tête au chand; le tout a esté transporté dans le carnier qui est dans le cémetire de la paroisse ». Signé : Élie Sauvanelle, curé de Bourg. — Mariage entre Raymond Dalon, chevalier, fils de Romain Dalon, ancien premier président au Parlement, et de feu Marie-Anne Duval, d'une part, et Jacquette Dumyrat, fille de feu Jean-Luc Dumyrat, conseiller au Parlement, et de feu Germaine Denis (12 septembre). — Note relative à la procession de Montuzet, à laquelle les jurats n'assistèrent pas, ce qui occasionna une grande confusion à l'embarquement et au débarquement, à cause du grand concours de peuple; les jurats n'avaient pas envoyé de prédicateur ni contribué à certaines dépenses (11 juin 1737). — « Léon Habech, maronite, prince de la Terre-Sainte, sur la permission de Monseigneur l'Archevêque, a quetté en cette ville, en a parti le 16e du présent mois pour Paris » (décembre). — Cérémonie du baptême d'Anne-Catherine, fille de Joseph-François de Boucaud, écuyer, et d'Anne-Thérèse de Bel (7 août 1738). — Inhumation d'Ignace-Henri de Boucaut, ancien capitaine de cavalerie, époux de Catherine Fournel de Tayac (23 septembre). — Inhumation de Joseph Grenier, écuyer (11 octobre 1739). — Inhumation à Lansac de Marie-Suzanne-Angélique Bellade de Thodias (22 décembre). — Mention de trois publications annonçant que Pierre Bacon, diacre, fils de Claude Bacon de Cazelles, devait recevoir l'ordre de prêtrise; certificat à lui accordé, aucune dénonciation n'ayant été faite contre ses vie et mœurs (17 février 1740). — Inhumation de Michelle de Camblane (2 août). — Inhumation de François-Aimeric Lamothe, ci-devant juge de la prévôté (21 octobre). — Mariage entre Jean Lafage, docteur en médecine, et Jeanne Belloumeau (24 janvier 1741). — Mariage entre Antoine de Guérin, écuyer, sieur de Monvallon, et Marie de Voisin (21 avril). — Mariage entre Pierre-Joseph Belin, receveur des Fermes, et Marie de Labadie (7 juin). — Inhumation de Jacques Cassalan, écuyer, employé à la verrerie (18 novembre). — Inhumation de Jacques Marin, écuyer, époux d'Anne Rostaguay

(11 août 1742). — Inhumation d'Élie Sauvanelle, curé de St-Girons (18 avril 1743). — Inhumation de Marie Lafargue, veuve de Jacques Marin, écuyer (1er mai). — Inhumation de Julienne Mirambeau, veuve de Noël Demeon, officier sur les vaisseaux du Roi (22 mai).

E suppl. 2425. — GG. 14. (Registre.) — Grand in-4°, 202 feuillets.

1743-1756. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Girons de Bourg. — Inhumation de Louis Duverger, ancien maire (3 janvier 1744). — Inhumation de Marie de Marin, veuve de M. de Cosson, écuyer, seigneur d'Esconges (7 octobre). — Baptême de Jeanne-Catherine, âgée de 22 ans, pensionnaire au couvent de Ste-Ursule, fille de Salon Dalpuget et de Marie-Anne Petit, juifs (22 mai 1745). — Inhumation de Louis Laborde, ancien maire (23 février 1746). — Décès de frère Pierre Gillède, prieur de l'abbaye St-Vincent. Lettre du sr Desèze, habile avocat de Bordeaux, informant le curé de la ligne de conduite qu'il doit suivre à l'occasion du décès dud. prieur, aucun religieux n'étant décédé depuis les arrêts rendus en faveur du feu curé Sauvenelle. Le curé se présente chez le défunt pour procéder à la levée du corps, et se retire après avoir vainement frappé à la porte de la maison. Le lendemain, les religieux enlèvent furtivement le cadavre, le portent à l'église, célèbrent l'office, et enterrent led. prieur dans le chœur de l'église, sans aucune intervention du curé, qui redoutait un grand scandale s'il s'était opposé de force à l'entreprise des religieux (28 mars). — Baptême de Pierre, nègre de Guinée, amené par Jean-François Boyer, capitaine de vaisseau (9 avril). — Note relative à la sépulture d'un inconnu qu'on a trouvé noyé et ne portant aucune marque de religion. « J'ay cru devoir l'inhumer dans ce cimetière avec les cérémonies ordinaires, fondé principalement sur ce principe que, dans l'incertitude, il vaut mieux accorder les choses saintes à ceux qui ne les méritent pas que de s'exposer à les refuser à ceux qui les méritent » (18 octobre). — Inhumation de Jean Artaud, ancien maire (15 février 1747). — Inhumation d'Henri de Labadie, ancien maire (15 février 1748). — Baptême de Marie, fille de François-Joseph de Boucaud, écuyer, et de Thérèse de Bel (17 juin). — Inhumation de Jacques de Marin, écuyer (23 juin). — Mariage entre Louis de Laborde, lieutenant au siège de Bourg, et Thérèse de Baritaut (11 février 1749). — Mariage entre Michel Demaray et Marie Bacon de Cazelle (18 juin 1750). — Inhumation de Jean-François Rappet, major de la ville (7 mai 1751). — Baptême de Michel, fils de Georges Pascault, seigneur de fiefs, et de Jeanne Gaston (6 février 1752). — Mariage entre Étienne-Jacques Thibaud, avocat à la Cour, contrôleur et receveur général de la Ferme des Domaines du Roi, et Anne Peychaud (8 février). — Mariage entre Jean de Labadie, écuyer, et Marie Le Barbier (30 mai). — Baptême de Radegonde, fille de Jacques Brice, maître souffleur à la verrerie (19 novembre). — Inhumation d'Alexis Tarteau, ancien maire (5 janvier 1753). — Baptême de Joseph, fils de Pierre Labourdette, écrivain juré (1er avril). — Baptême de Marie-Jeanne, fille de Jean Lemoyne, président au présidial de Libourne, et de Jeanne Clémenceau (6 août 1755).

E suppl. 2426. — GG. 15. (Registre.) — Grand in-4°, 162 feuillets.

1756-1771. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Girons de Bourg. — Baptême de Pierre, fils d'Arnaud de Marin, écuyer, et de Marguerite Bellot; parrain : Pierre de Montallier, seigneur de Grissac, conseiller à la Grand'Chambre (27 novembre 1756). — Inhumation de Jacques Graves, avocat (4 août 1757). — Mariage entre Claude de Beaupoil de St-Aulaire, écuyer, lieutenant des vaisseaux du Roi, fils de Charles de Beaupoil de St-Aulaire, sr de La Dixmerie, et de feu Louise Blanchard, d'une part, et Marguerite-Étiennette de Bellot, d'autre part (19 juillet). — Baptême d'Élie, fils de Jean-François Marias, écuyer, et d'Élisabeth Denamuroy; parrain : Élie Marias, écuyer, secrétaire du Roi, maison et couronne de France près la chancellerie de la Cour des Aides, seigneur d'Esconges; marraine : Jeanne-Marie Marias (1er février 1758). — Baptême de Jean-François, fils de Louis-Guillaume-Jean Manier, symphoniste (20 février). — Inhumation de Jean-François Marias, écuyer (11 mai). — Inhumation d'Élie Marias, secrétaire du Roi, etc. (4 juin). — Baptême de Jean, fils de Jean de Labadie et de Marie Le Barbier (21 octobre). — Mariage entre J.-B. Meynard, directeur de la verrerie, et Marie Pastoureau (21 novembre 1759). — Mariage entre François Graves, avocat au Parlement, et Élisabeth Namuroy, veuve de Jean-François Marias, écuyer (24 juillet 1760). — Mariage entre Pierre Peychaud, avocat au Parlement, procureur au siège de Bourg, et Jeanne-Olive Lombard (2 septembre). — Inhumation de François Grenier, écuyer (10 septembre 1761). — Inhumation d'Élisabeth Artaud, veuve de Joseph Grenier, écuyer (16 février 1762). — Inhumation de Louis de Baritault, écuyer (4 avril). — Baptême de Charles, fils de Charles de Bellade, écuyer, ancien capitaine, chevalier

de St-Louis, et de Catherine Graves (26 avril). — Mariage entre Arnaud Boyer, écuyer, seigneur de Gautier, et Catherine-Rosalie Peychaud (17 mars 1763). — Mariage entre Jean Farrouilh de Mahé, officier monnayeur pour le Roi, et Anne-Françoise Duverger (24 février 1764). — Baptême d'une fille de feu Jacques-Léon de Calvimont-Tayac, enseigne de vaisseau, chevalier de St-Louis, et de Geneviève Rochet; parrain: Louis-Antoine, vicomte de Ségur, habitant de St-Domingue, représenté par Jacques-Jean-François de Calvimont; marraine: Marie-Catherine de Calvimont de Tayac (10 décembre 1765). — Inhumation de Jean-François Dulac, ancien maire (4 juin 1766). — Inhumation de Geneviève Rochet, veuve de Léon de Calvimont de Tayac (20 juin). — Mariage entre Guillaume de Bertaud de Fonfrède, écuyer, fils de feu Jacques de Bertaud de Fonfrède, écuyer, et de Madeleine Begnon, et Madeleine Laborde (3 février 1767). — Mariage entre Pierre Deluze-Létang, bachelier en droit, veuf de Louise Pellerin, et Marie-Thérèse Lamarzelle (1er avril). — Inhumation de Charles Lamothe, juge royal, époux de Suzanne Lavergne de Peredoule (7 août). — Inhumation de Luc, fils d'Antoine de Chantecrit, ancien trésorier de France, et de Marie-Flore de Merlet (25 décembre). — Mariage entre Joseph-Simon Le Vray, secrétaire de l'Intendance, garde-magasin des effets du Roi au Château-Trompette, et Anne de Grenier, fille de Jean de Grenier, écuyer, et de feu Jeanne Castera de Seignan (15 février 1768). — Mariage dans l'église de St-Trojan entre Jean Paluel de Marmon et Catherine Duverger (12 avril). — Inhumation de Jean Lafosse, ancien maire (11 octobre). — Inhumation de Jeanne-Rose Laborde, veuve de Pierre-François de Baritaud, écuyer (20 octobre). — Inhumation de Jean Lafosse, notaire royal (10 novembre). — Mariage entre Éléazar-Marie-Joseph-Charles, vicomte de Broglie, chevalier, colonel du régiment d'Aquitaine-Infanterie, fils de feu François de Broglie, chevalier, conseiller du Roi et doyen des Comptes, Aides et Finances de Provence, et de Marie-Blanche de Glandères, d'une part, et Louise-Marie Denis de Lansac, fille de feu Daniel-Louis Denis de Lansac, chevalier, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de Lansac, baron de St-Savin, seigneur de Langon et autres lieux, et de Marie-Louise de Berthelot d'autre part. Le mariage est célébré par Joseph-Amédée de Broglie, évêque d'Angoulême, en présence de Charles, comte de Broglie, marquis de Ruffec, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, ci-devant ambassadeur de Sa Majesté auprès du roi de Pologne; Pierre-Jules Dudon, procureur général; Daniel Desnanots, chevalier, conseiller au Parlement; Romain Dalon, conseiller au Parlement (15 novembre). — Mariage entre Jacques Achard, chevalier Des Augiers, capitaine de grenadiers au régiment de la Marine, et Thérèze Marias (16 novembre). — Inhumation de dame Dupeyron, épouse de Jean Labottière, libraire à Bordeaux (21 novembre). — Baptême d'Alexandre-Antoine, fils d'Honoré-François, chevalier de Cosson, écuyer, et de Geneviève Lamadieu (27 mai 1769). — Inhumation de Jean Lafage, docteur en médecine (18 mai 1770). — Inhumation de Jean de Grenier, écuyer, veuf de Jeanne Castera de Seignan (14 septembre). — Baptême de Marie-Marguerite, fille de Louis de Charmoi, ancien garde du Roi, et de Marie-Thérèse de Cosson (26 octobre 1772). — Inhumation d'Anne Rosteguy de Taste, veuve de M. de Marin (7 mai 1773).

E suppl. 2427. — GG. 16. (Registre.) — In-4°, 149 feuillets.

1774-1784. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Girons de Bourg. — Inhumation d'Ignace Guerry, notaire royal, procureur au siège de Bourg (2 août 1774). — Baptême de Fabien, fils de Guillaume de Bertaud de Fonfroide, écuyer (6 novembre). — Baptême de Pierre-Auguste, fils d'Henri-François Bellin, docteur en médecine (2 novembre 1775). — Inhumation de Madeleine Laborde, épouse de Guillaume de Bertaud de Fonfroide, écuyer (19 mars 1776). — Baptême de Joseph-Almanzor-Trajan, fils de J.-B. de Lafosse, avocat au Parlement de Paris, juge de la ville, et de Catherine-Renée de Tartas (22 juin). — Mariage entre Étienne-Nicolas Cairon, comte de Merville, seigneur de Gibron, Desouilliers, Villeneuve, Montigni et autres lieux, enseigne des vaisseaux du Roi à Rochefort, fils de feu Philippe, comte de Merville, seigneur et patron dud. Merville, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de St-Louis, et de Marie de Gomier, d'une part, et Marguerite-Catherine-Geneviève Calvimont de Tayac, fille de Jacques-Léon, comte de Calvimont de Tayac, et de Marie-Geneviève Roché, d'autre part (17 juillet). — Baptême de Sophie-Geneviève, fille d'Honoré-François de Cosson, chevalier, seigneur de Nodau (4 septembre). — Mariage entre Joseph Du Castaing, seigneur de Lasalet, noble bourgeois de Périgueux, veuf de Marie Laborie, et Marguerite Flourens (16 septembre). — Baptême de Marguerite-Claire, fille de Jean Huteau de Boiron, écuyer, et de Claire de Castès (20 octobre). — Inhumation de Nicolas Dupuy, ancien maire (18 mai 1777). — Baptême de Pierre-Jean, fils de Marc Dublan, écuyer, receveur des Domaines, et de Jeanne Lenoble

(28 décembre 1778). — Inhumation de Jean Peychaud, ancien maire (26 juin 1779). — Inhumation de Jean de Labadie, curé de Teuillac (12 août). — Mariage entre Raimond Trigant, garde du corps du Roi, fils de Jean Trigant, avocat au Parlement, maire de Ste-Foy, et Marguerite Peychaud (16 mai 1781). — Mariage entre Jean de Labadie, écuyer, fils de Jean de Labadie, écuyer, et de Marie Le Barbier, d'une part, et Élisabeth de Laborde, fille de Louis de Laborde, maire de la ville, et de feu Thérèse Clémenceau (6 décembre). — Baptême de Marie-Agathe, fille de Jean Lespine, maitre architecte (18 août 1782).

E suppl. 2428. — GG. 17. (Registre.) — In-4°, 183 feuillets.

1784-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Girons de Bourg. — Baptême d'une négresse appartenant à Mme Carreyre, « laquelle l'avoit amené ici des isles de l'Amérique » ; parrain : Jacques-Joseph de Boucaud, seigneur Du Bousquet, conseiller au Parlement ; marraine : Adélaïde Lelong Du Dreneux, vicomtesse de La Bintinaye (7 novembre 1784). — Inhumation de Louis de Charmoy, ancien garde du Roi (4 août 1785). — Baptême de Marie-Louise-Marguerite, fille d'Henri de Rappet, écuyer, capitaine à la division des canonniers garde-côtes de Vannes, et de Catherine-Rose Peychaud (7 août). — Inhumation de Marguerite Duplexis, veuve de Fourcade, avocat au Parlement (11 novembre 1786). — Inhumation de Marguerite de Baritaud, fille de Pierre-François de Baritaud, écuyer (15 novembre). — Inhumation de Jean-Vincent Doriol, ancien chanoine de l'abbaye de St-Vincent (26 janvier 1788). — Inhumation de Pierre Bacon de Cazelle, ancien curé de Lamarque en Médoc (17 février). — Inhumation de Catherine de Belhade, fille de feu Charles-Henri-Ignace de Belhade, écuyer (19 mars). — Mariage entre Pierre Mathias, fils de Joseph Mathias, avocat au Parlement, et de Suzanne Alary, d'une part, et Marie-Anne Boyer, fille de feu Arnaud Boyer, écuyer, et de Catherine-Rosalie Peychaud (12 avril). — Baptême de Louise, fille de J.-B.-Henri Monbalon, docteur en médecine (20 mai). — Inhumation de Louis Delaborde, maire (10 juillet). — Inhumation de Jean-Bernard Daleau, avocat au Parlement (1er octobre). — Baptême de Louis, fils de Jean de Labadie, écuyer, et d'Élisabeth de Laborde (12 décembre). — Enregistrement de l'acte du mariage célébré à St-Pierre d'Abzac entre François de Belhade-Thodias et Marie Charmoy (26 janvier 1789). — Baptême de Marie-Joséphine, fille de Joseph Labourdette, régent humaniste, maître de pension (13 avril). — Décès d'Anne Favereau, protestante. « Après en avoir prévenu les maire et jurats de la présente ville, et avec leur consentement, elle a été enterrée proche le rivage du port de cette ville » (19 juillet). — Baptême de Jeanne-Adélaïde, fille de Jean de Marin, écuyer, ancien officier, et de Marie-Adélaïde Brizard (17 février 1790). — Inhumation de Marie de Grenier, fille de Joseph de Grenier, écuyer (26 août). — Inhumation de Félix Daleau, prieur de l'abbaye de St-Vincent (4 décembre). — Inhumation de Françoise Bacon, fille de Fiacre Bacon et de Catherine Duverger (14 mars 1791). — Baptême de Marie-Gabrielle, fille de Jean-Joseph-Félix Daleau, homme de loi (6 septembre). — Baptême de François, fils de François de Belhade, citoyen, et de Marie Charmois (28 janvier 1792). — Inhumation de J.-B. Lataste, notaire royal (8 février). — Inhumation d'Anne Labadie (15 mars). — Clôture du registre par Louis Duverger, officier municipal, « dans la maison du citoyen ..... curé constitutionnel de l'église parroissialle St-Giron de Bourg » (19 novembre 1792).

E suppl. 2429. — GG. 18. (Registre.) — Grand in-4°, 209 feuillets.

1756-1776. — Répertoire des actes de baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Girons de Bourg.

E suppl. 2430. — GG. 19. (Registre.) — In-8°, 158 feuillets.

1656-1753. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camillac. — Baptême de Jean, fils de Jean Château, avocat à la Cour, et de Jeanne Presvot (5 octobre 1664). — Mariage entre Joseph de Cosson, seigneur de Civrac, lieutenant de vaisseau, et Michelle de Camblannes (28 novembre 1697). — Inhumation de Jean Périer, notaire royal (18 octobre 1693). — Baptême de Michel, fils d'Aimeric de Gombaud, avocat à la Cour, et de Marie Coulon (31 mai 1700). — Inhumation dans la chapelle de Montuzet, de « François Aschar de Lauransano, chevalier, escuyer de Monconseil » (16 mars 1699). — Mariage entre Jean Pastoureau, huissier au siège de Bourg, et Marie Marias (21 février 1705).

E suppl. 2431. — GG. 20. (Registre.) — In-8°, 135 feuillets.

1668-1753. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camillac. — Baptême de Catherine et de Guillemette, filles de Fronton Achard, écuyer, seigneur de Loransane, et d'Anne de

Laust (10 juin 1673). — Mariage entre Jacques Monspontet, maître architecte, et Suzanne Marias (23 avril 1725). — Inhumation de Marie Achard-Dauzillac (23 février 1679). — Décès d'Anne de Lhoste, épouse de M. d'Auzillac, écuyer (2 août 1680). — Inhumation de Jean de Gombeaud, lieutenant au siège de Bourg (13 avril 1681). — Inhumation de Marie Coulon, épouse d'Aimeric de Gombaud, avocat à la Cour (2 octobre 1721). — Inhumation d'Aimeric Gombaud (9 août 1728).

E suppl. 2432. — GG. 21. (Registre.) — In-8°, 33 feuillets.

1756-1771. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camillac. — Baptême de Catherine, fille de Charles de Belhade, capitaine, et de Catherine Graves; parrain : Jean-François-Philibert de Belhade; marraine : Catherine Graves (13 novembre 1756). — Baptême de Catherine, fille de Lemoyne, président au présidial de Libourne, et de Jeanne Clémenceau (12 octobre 1758). — Baptême de Jacques, fils d'Henri-Abel Chanceaulme, écuyer, conseiller du Roi, contrôleur des guerres, et d'Anne Lecoq; parrain : Jacques de Lespinasse; marraine : Marie Merle (5 novembre 1759).

E suppl. 2433. — GG. 22. (Registre.) — Grand in-4°, 102 feuillets.

1755-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camillac. — Mariage entre Henri-Ignace-Charles-Louis de Belhade et Catherine Graves (5 novembre 1756). — Inhumation de Marie Laborde, épouse de Jacques Charmoy (24 avril 1766). — Mariage entre Louis de Charmoy, ancien garde du corps, et Marie Thibeaut (4 novembre 1767). — Mariage entre Louis-Bertrand Dumantet, écuyer, fils de feu Alexandre Dumantet et de feu Jeanne de Joigni, d'une part, et Marie de Marin, fille de feu Jacques de Marin, écuyer, et de feu Anne Rosteguy de Taste, d'autre part (16 juin 1774). — Baptême d'Anne-Thérèse, fille de Michel de Thibeaut, écuyer, et de Françoise Boilleau (16 octobre 1775). — Baptême de Marie-Catherine-Geneviève, fille d'Étienne-Nicolas de Cairon, comte de Merville, enseigne des vaisseaux du Roi, seigneur de Jibran, Les Oulière, Villeneuve et autres lieux, et de Marie-Geneviève-Catherine de Calvimont (27 mars 1777). — Abjuration d'hérésie par Pierre-Élie Texier (17 novembre 1784). — Répertoire des actes de baptêmes, mariages et sépultures.

E suppl. 2434. — GG. 23. (Registre.) — Grand in-4°, 48 et 21 feuillets.

1590-1681. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de La Libarde. — Baptême de Nicolas, fils de Denis Dusaux, notaire royal (26 décembre 1640). — Mariage entre Isaac de Labadie et Jeanne de Rouzet (29 mai 1664).

E suppl. 2435. — GG. 24. (Registre.) — In-4°, 276 feuillets.

1720-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de La Libarde. — Certificat du sr Dartigues, prieur de Boisredon en Saintonge et ancien curé de La Libarde, attestant qu'il a suppléé, le 24 juin 1716, les cérémonies du baptême de Marie-Françoise-Élisabeth, fille d'Étienne-François Dubourg, écuyer, baron de Fontaines, de La Beraudière, Crucq et autres lieux, et d'Étiennette-Françoise de Nort; parrain : François de Bellot, chevalier; marraine : Marie-Françoise de Bellot, veuve de Gabriel de Nort, seigneur de Poyane (14 juin 1724). — Bénédiction de la 2me cloche de l'église placée sous l'invocation de st Joseph; parrain : Antoine-Joseph Dubourg, baron et seigneur de Fontaines; marraine : Marie-Françoise-Élisabeth Dubourg, sa sœur. Les noms desd. parrain et marraine sont inscrits sur lad. cloche (10 novembre 1739). — Mariage entre Pierre-François de La Roumagère, chevalier, seigneur comte de Ronssecy, Fillolie, Leymonnie et autres places, fils de Pierre de La Roumagère, chevalier, seigneur, comte de Ronssecy, et de Françoise Mosnier de Planeau, d'une part, et Marie-Françoise Dubourg, fille d'Étienne-François Dubourg, chevalier, seigneur, baron de Fontaine et autres places, d'autre part (9 février 1741). — Inhumation dans la chapelle de St-Saturnin, de François-Étienne Dubourg, chevalier, seigneur baron de Fontaine, Les Roys, La Beraudière, Ste-Lurine et autres places (28 novembre). — Baptême d'Antoine-Joseph, fils de Pierre-François de La Roumagère, comte de Ronssecy; parrain : Antoine-Joseph Dubourg, seigneur baron de Fontaine, conseiller au Parlement; marraine : Marie-Françoise de Mosnier, comtesse de Ronssecy (1er avril 1742). — Baptême de Pierre de La Roumagère; parrain : Pierre de La Roumagère, docteur en Sorbonne, grand archidiacre du Mans et vicaire général; marraine : Étiennette de Nort-Dubourg, douairière (14 avril 1743). — Inhumation de Françoise-Étiennette Nort-Dubourg (26 octobre 1753). — Inhumation de Pierre Brozès, curé de la paroisse,

« sous le sanctuaire » (17 novembre 1765). — « L'an 1756, au mois d'avril, la foudre tomba sur le frontispice de l'église, qui étoit très beau en architecture, et le détruisit entièrement; les cloches furent conservées dans cette chute; l'une feut portée dans la vigne de la cure et l'autre feut trouvée dans les décombes. En 1767, la façade a été rétablie, par le moyen de 2,260 l. levés sur la paroisse ». — Le 11 mai 1771, « les paroissiens conjoinctement avec la fabrique ont fait relever les murailles du cimetière; il an a coûté 175 livres, sans y comprandre les pierres qui font la couverture, qu'on a tiré des tombes qui étioint ensevelies dans le cimetière. Les portes ont coûté 50 francs ». — Baptême de Marie-Thérèse, fille de Guillaume Dubertau de Fonfroide, écuyer, et de Madeleine Laborde (19 mars 1776). — « L'an 1777, le maître-autel a été réparé par les soins que j'ay pris à faire rentrer le pécule du frère Poncet, religieux et chambrier de l'abbaye de Bourg, en cette qualité décimateur de la paroisse. L'on n'a pas peu le placer dans le même local, parce qu'on a été obligé d'y édifier un pilier pour soutenir l'arsau de la voûte de la sacristie, qui menasoit ruine; le pilier du côté droit a été pareillemen réédifié, étant sur le point de s'écrouler; l'ancien autel forme aujourd'huy la chapelle du cotté droit; il an a coûté pour le tout 1,100 livres ». — Inhumation de Jean de Labadie, écuyer, ancien lieutenant de garde-côtes, époux de Marie Le Barbier (3 octobre 1789). — Inhumation de Pierre Goyneau, curé de la paroisse (29 décembre 1790). — Inhumation de Jean Martinau, notaire (24 janvier 1791).

E suppl. 2436. — GG. 25. (Registre.) — Grand in-4°, 99 feuillets.

1780-1793. — Répertoire des actes de baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de La Libarde.

E suppl. 2437. — GG. 26. (Registre.) — Petit in-f°, 32 feuillets.

1776-1794. — Registre des délibérations de la fabrique de Saint-Girons de Bourg. — Reddition de comptes; recettes réelles : 2,373 l.; dépenses : 309 l. La fabrique n'ayant pas « un présant besoin » de l'excédent de recettes, le sr Couyaud, « de l'avis de l'assemblée, se charge de la somme de 1,200 l. pour en faire intérêt à raison de l'ordonance, sans auqu'une sorte de retenue, laquelle somme... led. Couyaud promets et s'oblige de consentir acte en faveur de laditte fabrique à rente constituée. » Prêt de 600 l. en faveur d'un autre bourgeois aux mêmes conditions. La recette non réelle s'élève à 1,107 l., que les ouvriers seront tenus de faire rentrer. Délibération portant « que les ouvriers feront faire un devis d'estimation d'une fenêtre à ouvrir au meur de la chapelle de Notre-Dame..., ainsy que de la réparation, sans extraordinaire, à faire à la tribune au-dessus la principalle porte, vulguairement apellée la tribune des paysans » (6 janvier 1776). — Délibération renvoyant la clôture des comptes jusqu'au jour où la cloche de l'église sera en état de sonner, une somme de 232 l. ayant été affectée à la cloche et au clocher sans avis préalable de la fabrique, et lad. cloche n'étant pas en état de sonner (6 janvier 1777). — Approbation des comptes par l'assemblée, qui décide « de faire revivre une ancienne délibération qui porte que les marguiliers ne pourront faire doresnavant de leurs autorité privée auqu'une réparation qui excède la somme de 50 l., à pennes par les susdits marguiliers de supporter à leurs propre et privé nom l'excédant de laditte somme » (12 janvier). — Déclaration du sr Mallard, fabricien honoraire, disant que « la présente église se trouvent trop petitte pour que les habitants puissent y assister aux offices divin et qu'elle se trouve même située de façon qu'il n'est guère possible de l'agrendir à moins d'une dépance exessive et que la quantité des banc qui s'i trouve, la retroisissent tellement que les susdits habitents ne peuvent se trouver placés commodément »; il est délibéré de demander à l'Archevêque de réduire le nombre des bancs, à charge par la fabrique de rembourser les prix des bancs, et de ne plus autoriser les sépultures dans l'église, conformément à l'édit du Roi, et « attandu la petittesse de laditte église, qu'elle et enfoncée, malsainne, et qu'on y respire une odeur cadavreuse par le grand nombre de corps qui y ont étés inhumés » (16 février). — Reddition de comptes; recettes : 978 l.; dépenses : 353 l. (6 janvier 1779). — Élection, par les habitants, de Duberteau de Fonfroide en qualité de fabricien honoraire et de Bernard Castaignet en qualité de fabricien comptable (26 décembre 1781). — Reddition de comptes; recettes : 1,014 l.; dépenses : 280 l. (6 janvier 1782). — Prêt d'une somme de 110 l. à rente constituée au taux des ordonnances (17 mars). — Autorisation aux ouvriers d'employer une somme de 300 l. à l'achat d'une rente constituée au denier vingt, les revenus de la fabrique étant « plus que suffisants pour subvenir à ses dépences » (6 janvier 1783). — Adjudication de l'afferme des chaises à raison de 120 l. par an (16 février 1783). — Délibération en-

joignant aux ouvriers de faire renouveler le terrier des fiefs de la fabrique, ce qui n'a pas eu lieu depuis plus de 40 ans (6 janvier 1787). — Reddition de comptes; recettes réelles : 1,630 l.; dépenses : 515 l.; recettes en retard : 2,145 l. Ordre d'employer 600 l. à l'achat d'une rente constituée de 30 l. (6 janvier 1789). — Autorisation aux ouvriers de faire payer d'avance la rétribution due pour les bancs portatifs que plusieurs habitants ont dans l'église (6 janvier 1790). — Délibération enjoignant aux ouvriers de faire enlever les bancs portatifs et de se pourvoir devant les juges compétents pour faire enlever les bancs qui sont dans l'église « sous le titre soit dizant de propriété ou autrement, conformément à l'antien régime » (6 janvier 1791). — Ordre aux ouvriers de s'informer des possesseurs de la chapelle Saint-Jacques, lesquels devront justifier de leur propriété, « sinon que l'on s'en apparera, comme un effet appartenant à l'église qui lui devient de la plus grande utillité » (26 décembre). — Délibération autorisant l'achat, au profit de l'église, d'ornements provenant des ci-devant Récollets (22 janvier 1792).

E suppl. 2438. — GG. 27. (Cahiers.) — In-4°, 100 feuillets, 1 pièce papier.

1613-1623. — Cahiers des recettes et dépenses de la fabrique de l'église Saint-Girons de Bourg. — Recette de 7 s., « à la grande et petitte messes » (25 août 1613); — de 15 s., à l'enterrement de la fille de M. Oriol, jurat (23 septembre); — de 42 s., « à la grande et petitte messes » (25 décembre); — de 9 l., pour une sépulture dans l'église (30 décembre); — de 48 l., pour la rente d'une pipe de vin (2 janvier 1614); — de 4 l., pour les fêtes de Pâques (29 mars). — Mémoire des rentes : rente de 15 s. pour un lopin de terre; de 6 s. pour une sépulture dans l'église, etc. — Paiement de 5 s., à M. Mathaud « pour avoir dict la petite messe » (1er septembre 1613); — de 8 s., pour une pinte d'huile de lampe (5 septembre); — de 6 l., pour 9 aunes « de clinquan d'argent faulx » (4 novembre); — de 12 s., pour un *Te igitur* « de papier, pour mettre sur l'autel » (10 janvier 1614). — « La mise monte 235 l. 1 s. 9 d., et la recepte, 233 l. 14 s. » (1615). — Recette de 17 l. 5 s., provenant de la vente de la pipe de vin de rente (février 1616). — Dépense de 137 l. 10 s., pour la croix d'argent (janvier 1618). — Reddition des comptes du 19 août 1615 au 26 janvier 1618; recettes : 432 l. 14 s. 2 d.; dépenses : 358 l. 19 s. 10 d. — Recette de 24 s., « pour certaines amandes adjugées à lad. église » par les jurats (12 mai 1620). — « J'ay receu de deux marchants qui s'estoient batus six sols, à quoy ils ont esté condempnés » (2 septembre) — Recette d'une pistole d'or valant 7 l. 6 s. (13 septembre). — Dépense de 56 s., payés à un peintre « qui a peint deux petits tableaux qui sont au tabernacle » (27 mai 1620); — de 13 s. payés « à ceux qui ont porté la croix, la banière et les petittes cloches et chandelliers à Monthuset » (9 juin). — Recette de 4 l. payées par l'aumônier de Mgr le Connétable pour un service célébré dans l'église (28 décembre 1621). — Dépenses diverses pour la façon d'une croix en pierre dans le cimetière (avril 1621). — Paiement de 25 l. 15 s., pour le balustre de l'autel de Notre-Dame (19 mars 1622). — Reddition des comptes du 5 avril 1620 au 31 décembre 1622; recettes : 526 l. 5 s. 6 d.; dépenses : 617 l. 19 s. 3 d. (12 mars 1623).

E suppl. 2439. — GG. 28. (Cahiers.) — In-4°, 28 feuillets, 4 pièces papier.

1668-1732. — Cahiers des recettes et dépenses de la fabrique de l'église St-Girons de Bourg. — Quittance de 33 l. « pour avoir fait une porte neufve au cimetière Saint-Jacque, rehaussé le ballet d'un rang de pierre haut et à costé de la porte du cimetière St-Jacque, fourny tant pierre, chaux, sable, tuyble et autre chose à ce nécessaire en par moy remettant ce que le vent a gasté du costé de la tour du degré du clocher » (30 mars 1670). — Recette de 24 l., intérêt de la somme due à l'église par les jurats (23 mai); — de 6 l. 1 s. 6 d., « des marchants qui déploïarent le jour de Nostre-Dame d'haoust ». — Dépenses pour la procession de Montuzet : « au bateau de la toue, baillé huit livres pour 20 hommes, comprins celuy quy portoit le pavillon;... payé à sept gabarres pour 20 hommes, sept livres à sept sols par homme » (1669). — Recette de 4 l. 10 s., provenant d'une quête des marchands de la foire (10 septembre 1715); — de 10 s. pour la rente d'une sépulture (3 janvier 1724); — de 14 l., provenant de la quête faite par les demoiselles Dulac et Duverger, le jeudi saint (14 avril); — de 13 l. 6 s., payées par Mme Saint-Genis, « pour les droits funéreaux de son mary » (31 juillet 1727); — de 20 l. pour une barrique de vin (10 février 1732). — Paiement de 70 l. 11 s., pour 14 aunes de « dantelle d'arjan » (11 mai 1723); — de 50 l. 3 s., pour une bannière (15 mai); — de 15 s., « au valet de Mr le viquaire général, pour avoir fait bénir la banière »

(15 mai); — de 16 l., à M. Lacour, libraire, pour un missel (8 janvier 1724); — de 3 l., pour une corde à la cloche du sermon (10 mai); — de 1 l. 10 s., « à un masson, pour avoir carlé une fosse dans l'allé de l'église, quy s'estoit anfonsié » (1er septembre); — de 1 l. 5 s., « pour avoir carlé la sépulture de Monsieur de St-Genis et an divers androis de l'église...; pour le sable et chau, 19 s.; pour l'eau, 2 s. » (15 août 1727); — de 4 l., « pour avoir monté une cloche quy avoit tombé » (12 février 1728); — de 2 l. 10 s., « pour avoir racomodé le plafon du grand autel et fourni les tables » (20 février 1731); — de 12 l., « pour deus tableau que Monsieur le curé a fait porter pour l'église » (mars).

E suppl. 2440. — GG. 29. (Registre.) — Petit in-f°, 74 feuillets.

1733-1793. — Registre des dépenses de la fabrique de l'église St-Girons de Bourg. — Reddition de comptes; recettes : 227 l. 10 s. 11 d.; dépenses : 110 l. 11 s. 6 d. (6 janvier 1735). — Payé 25 l. à Lasaussoye, vitrier à Blaye, pour réparations aux vitraux (9 janvier 1735); — 13 l. 17 s. 3 d., pour « quinze ténébrié et un pasqual..., sçavoir, en fondedis 3 l. 15 s. et en argent 10 l. 20 s. et 3 [d.] » (13 avril); — à un menuisier, « pour avoir fait une table qui suporte le tabernacle de Notre-Dame, le jeudi saint ». — Délibération portant qu'on poursuivra les débiteurs de la fabrique « tant par billets, rentes et autrement qui ne tiennent compte de payer ce qu'ils doivent » (26 avril 1739). — Paiement de 1 l. 10 s., « pour présent fait aux demoiselles qui quêtoient le judy saint » (27 mars 1740); — de 10 l. 9 s. 10 d., à la veuve Savignac, pour la refonte de deux petites cloches et le prix d'une neuve (27 octobre); — de 12 s., pour 6 oranges offertes aux quêteuses du jeudi-saint (5 avril 1741); — de 12 s., pour un reposoir « au bout de la rue St-Martin, à la feste du St Sacrement » (8 juin); — de 104 l. 15 s., aux maçons, pour réparation à l'église (29 juillet); — de 52 l. et de 75 l., à Bouyer, entrepreneur des travaux de l'église (13 août-10 septembre). — Reddition de comptes; recettes : 798 l. 14 s. 9 d.; dépenses : 655 l. 16 s. 9 d. (6 janvier 1742). — Payé 300 l. à Ducoin, orfèvre, pour une croix (25 juin); — 24 l., pour avoir monté la grosse cloche (4 mars 1743); — 2 l. 5 s., prix de 1,500 petites hosties pour le temps pascal (9 avril); — 14 s., pour 7 pierres « fournies pour racomoder le coin du pillier à costé de St Joseph » (23 mai 1747); — 8 l., à L'Egler, peintre, pour « deux écritures sur toille concernant la feste et dédicace de lad. église » (2 septembre); — 120 l., à Durand, pour avoir doré les statues de st Pierre et de st Paul (22 mai-25 juillet 1748); — 15 s., pour le manche de la croix des pauvres (17 octobre); — 6 s. de vin à ceux qui ont aidé à monter et mettre en place les statues de st Pierre et de st Paul (22 décembre); — 12 l., au R. P. Maximilien, provincial des Récollets, pour deux sermons (21 juin); — 4 l., « à un homme, pour avoir nétoyé et touché le tableau quy est au cotté de Nostre-Dame » (22 septembre 1749); — 5 s., au valet de ville, « pour avoir batu un banc, pour l'ancans qui a été fait des débris du lembris » (23 janvier 1757); — 3 l., « au dragon, pour la garde qui a été faite devant le St-Sacrement » (25 janvier); — 7 s., pour réparations au banc des pauvres (30 novembre); — 1 l. 4 s., « pour avoir rétably une sépulture dans l'église, quy s'étoit enfonsée » (1er décembre 1759). — Mention d'une somme de 17 l. 17 s. 6 d., due à la fabrique par le chapelain de St-Jacques, « pour les réparations faites à la chapelle St-Jacques après le feu du clocher » (1760). — Payé 600 l. à Bon, doreur à Blaye, pour avoir doré le tabernacle du grand autel (12 septembre 1774); — 62 l. 8 s., à un menuisier, « pour bois qu'il a fourny pour suporter la galerie bourgeoise », etc. (7 mai 1779). — 4 l. 14 s., « pour le céteuse, pour le jeudis saint, pour des boucet et orange et per de gan » (1788). — Prêt de 600 l. à M. Fonfroide, à charge par lui de payer 30 l. de rente jusqu'au remboursement du capital (1789). — Total des dépenses en 1789 : 1,118 l. 16 s. — Payé 3 l. « pour les frizeure des garson pour la faite à Dieu » (1790).

E suppl. 2441. — GG. 30. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1620-1787. — Fabrique de l'église St-Girons de Bourg. — Inventaire des meubles de l'église St-Girons : « Unne chère pour porter au marché le jour des Rameaulx, pour faire la prédication »; « unne robe de taffetas jaune pour servir à Nostre-Dame, ensanble une petite robe pour le petit Jésus, de tafetas bleu ». Réception de deux vases en terre de Venise pour servir pendant la messe (25 avril 1620). — Ordonnance de paiement de 22 l. 4 s. 5 d., intérêt de 400 l. dues par la communauté à la fabrique en vertu d'une obligation du 5 août 1692, et de 5 s. 11 d., frais de la quittance (1707-1713). — États des ornements et vases sacrés de l'église St-Girons (22 août 1732). — Requête des jurats à l'Intendant contre certains droits que s'attribuent les chanoines de St-Vincent dans l'église St-Girons (17 avril

1734). — Lettres du Procureur général concernant l'administration de la fabrique, dont les jurats voulaient exclure le curé et les officiers de justice (12 mars-30 juillet 1736). — Requête des jurats à l'Archevêque contre certains curés de la juridiction, qui occupent le grand autel de Montuzet le jour de la procession de la ville. Ils font « sans aucune considération sonner les clochettes et chantent à haute voix, par le moyen de quoy le prédicateur est intérompeu et le peuple demure scandalizé d'une si mauvaise façon d'agir ». Ordonnance de l'Archevêque interdisant de troubler la procession (24 avril 1671).

E suppl. 2442 — GG. 31. (Cahiers parchemin.) — 23 feuillets, 1 pièce parchemin.

1678-1692 et **1744**. — Terriers pour l'église St-Girons de Bourg. — Reconnaissance pour deux pièces de vigne à Ste-Barbe (17 septembre 1688); — pour un « banc carnassier pozé et assis dans les boucheries de la présente ville » (19 décembre); — pour une « maison, basse-courd et appant où estoit entiennemant une chapelle appellée de Sainct-Martin, scittuée et assise sur le port de lad. ville » (1er janvier 1679). — Mention des « prizons quy sont à la thour appellée de tous temps la thour de Lidonne » (2 janvier). — Reconnaissance par Fronton Achard, chevalier, seigneur d'Auzillac, pour un pré appelé anciennement le Pré de la Rivière, près la fontaine de Lauransanne (4 septembre 1680); — pour une vigne à *Lacanaud,* autrement à *Cambelebade* (16 septembre). — Renouvellement d'un contrat d'obligation par les jurats en faveur de la fabrique (5 août 1692).

E suppl. 2443. — GG. 32. (Liasse.) — 1 cahier de 26 feuillets papier, 1 pièce parchemin, 27 pièces papier.

1738-1739. — Procès par-devant l'official contre Élie Sauvanelle, curé de St-Girons, lequel avait insulté les maire et jurats.

E suppl. 2444. — GG. 33. (Registre.) — Petit in-f°, 43 et 3 feuillets.

1747-1788. — Registre des délibérations de « la frairie de la Charité ». — Assemblée des dames composant la société du Saint-Nom de Jésus, réunie dans l'église St-Girons, devant l'autel de Notre-Dame de Paix, en présence de Joseph de Cosson, syndic, et de François Sicard, curé, directeur de la société. Élection d'Andrée Dulac-Gélibert, d'Anne Labadie et de Guillemette Pinsarat, comme supérieure, trésorière et garde-meuble. Reddition des comptes depuis le 7 juin 1745; recettes : 282 l. 2 s. 4 d. ; dépenses : 279 l. 18 s. Réceptions de trois personnes qui promettent de se conformer de tout leur pouvoir aux statuts, en vue du soulagement des pauvres (22 mai 1747). — Prise de possession par la garde-meuble des deux coffres contenant le linge de la Charité (5 juin). — Paiements de loyer et d'arrérages de rente en faveur de la Charité (21 avril 1749). — Élection des officières et reddition de comptes; recettes: 368 l. 4 s. 10 d.; dépenses : 337 l. 6 s. (26 mai). — Paiement de 17 l. 15 s., pour remèdes fournis aux pauvres (24 mai 1751). — Délibération portant « qu'à l'avenir la tasse pour la quette des pauvres sera donnée, chaque semaine, à la manière accoutumée, et que celles qui auront de juste raison pour se dispenser de quetter donneront 12 s. » (11 juin 1753). — Prorogation des pouvoirs des officières pour deux nouvelles années, aucune élection n'ayant lieu, « attendu la difficulté de trouver une trézorière » (juin 1755). — Mention du remboursement de 100 l. prêtées à 5 o/o, et décision pour le prêt de cette somme au même taux à Arnaud Pinsarat (19 juillet 1756). — Élection de Gaston Pinsarat en qualité de syndic à la place du sr de Cosson, qui exerçait cette charge depuis 1738 (10 janvier 1757). — Vente d'une maison de 360 l. moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 18 l. (15 mai). — Prise de possession, par le syndic, d'une maison léguée à la Charité (4 septembre). — Revendication de lad. maison par la demoiselle Lafosse, « héritière coutumière » de la légataire; d'après l'avis du sr Fourcade, avocat au Parlement, et pour prévenir un procès, la Charité accepte la tierce partie de lad. maison (23 avril 1758). — Délibération portant que la charge de syndic ne sera attribuée à l'avenir que pour 4 années; élection comme syndic de Jean Lafosse, notaire royal, « très digne et compétant à soutenir les droits et intérêts de lad. confrérie » (8 avril 1761). — Reddition de comptes; recettes: 774 l.; dépenses : 728 l. (18 juin 1764); — recettes : 1,288 l.; dépenses : 1,264 l. (7 juin 1778). — Autorisation à la trésorière de vendre ou de donner à rente constituée une vigne léguée à la Charité et de « recevoir les capitaux des rentes constituée que les débiteurs voudront amortir, et de les donner à rente constituée à ceux qui voudront les prendre » (5 janvier 1782). — Recettes: 4,007 l.; dépenses : 2,868 l. (28 mai 1787). — État des rentes et loyers dus à la Charité; total : 150 l. 10 s. Services et messes à la charge de la Charité (1743).

E suppl. 2445. — GG. 34. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 32 pièces papier.

1661-XVIIIe siècle. — Confrérie des dames de la Charité. — Requête à l'Archevêque, tendant à faire enjoindre au sieur Pisannes, curé, « de continuer à faire les processions acoustumées estre faites dans lad. frérie, acister les malades et faire les enterremans de ceux quy décepderont en icelle charitablement ». Ordonnance favorable de l'Archevêque. Mention de l'établissement de la confrérie en 1634 (20 janvier 1677). — Attestation du procureur-syndic des dames de la Charité de Blaye, disant que, dans cette ville, la confrérie ne paye « aulcuns droicts funèbres ny messes » aux curés de St-Romain et de St-Sauveur pour les pauvres mendiants qui décèdent ni pour les pauvres honteux (31 décembre 1676). — Recette de 1 l. provenant d'une amende (6 août 1683); — de 3 s. de pain confisqué (24 août). — Total des recettes du 27 juin 1683 au 4 juillet 1684 : 178 l. 18 s. 1 d. — Dépense de 1 l. 15 s., pour la nourriture d'un pauvre pendant 10 jours (23 juin 1683). — Prêt de 100 l., « que Madame de Rousset m'avoit mis entre les mains par obligation receue de sieur Peychaud, notaire » (16 janvier 1684). — Paiement de 1 l. 15 s., pour 5 journées de deux malades (8 avril). — Total des dépenses : 168 l. 2 s. 11 d. (1683-1684). — Noms des sœurs de la confrérie (20 juin 1694). — Recettes de 1694 à 1696; — de 1728 à 1730. — Testament de Catherine de Coulombe, veuve de Jacques de Cosson, écuyer, seigneur de Civrac (5 avril 1700). — Testament de Jean de Ferran, écuyer, seigneur de Ste-Marie, lequel lègue 100 l. aux pauvres (4 novembre 1715). — Extrait du testament de Suzanne d'Arrérac, veuve de Guy de Belhade de Thodias, écuyer, seigneur de Lamothe-St-Andronу, Lamothe-Cantenac et Lamothe de Bourg, veuve de Jean Maron, chevalier de Notre-Dame et de St-Lazare, seigneur de Pizanny, laquelle lègue 100 l. à la confrérie de la Charité (2 novembre 1735). — Autorisation par l'Archevêque de célébrer solennellement la fête de la canonisation de st Vincent-de-Paule, « instituteur de lad. confrairie », lad. autorisation en conséquence d'une demande d'Élie Sauvenelle, curé de St-Girons (2 juillet 1738). — Requête à l'Archevêque au sujet des élections de la confrérie, qui avaient été troublées par le sieur Sauvenelle, curé (14 juin 1739).

E suppl. 2446. — GG. 35. (Liasse.) — 1 cahier de 12 feuillets parchemin, 7 pièces papier.

1660-1740. — Chanoines de St-Vincent de Bourg. — Ordonnance de l'Archevêque, prise en conséquence de diverses plaintes contre les chanoines et religieux de St-Augustin de l'abbaye de Bourg. Le sieur « Sarremesan abandonne le service de la cure de Lalibarde, qu'il possède en qualité de chambrier, ne faisant résidence en icelle et n'y tenant mesme de vicaire », etc. (16 juin 1660). — Arrêt du Parlement homologuant une transaction intervenue entre les chanoines et les jurats concernant certains honneurs dus aux jurats et la sonnerie des cloches de St-Girons (30 juillet 1685). — Requête des chanoines à l'Intendant concernant le droit de sonnerie des cloches de l'église St-Girons, qu'Élie Sauvanelle, curé, d'accord avec les jurats, voulait interdire auxd. chanoines. « Après la cheute de l'abaye, arrivée en l'année 1595, toutes les cloches de l'église St-Vincens, matrice, qui sont actuellement dans le clocher de celle de St-Giron, sucursalle, y furent portées avec les fonds baptismeaux, les ornemens et vazes sacrés, et le chapitre est en pocession de 138 ans de lad. église et desd. cloches » (28 juillet 1733).

E suppl. 2447. — GG. 36. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 15 pièces papier.

1657-1791. — Récollets. — Déclaration de M. de Lavenage, gouverneur de Bourg, par laquelle il renonce à ses droits sur une chapelle qui était comprise dans le don à lui fait par le Roi et dont les Récollets avaient disposé en faveur de M. de Boucaud, conseiller au Parlement (3 décembre 1657). — Requête des Récollets aux jurats aux fins d'être exempts des lods et ventes pour une maison et jardin qu'il possèdent sur le bord de la rivière (XVIIIe siècle). — Déclaration de biens par les Récollets : « une bibliotèque d'environ douze cents volumes, tant bon que mauvais » (31 mars 1790). — Inventaire des effets et revenus des Récollets (12 juin 1790). — Estimation de la maison, église, cloître, jardins, etc., des Récollets : 20,000 l. (11 décembre 1790). — État des religieux qui se trouvent dans le couvent (4 janvier 1791). — État du mobilier des religieux (5 janvier 1791). — Récolement de l'inventaire du mobilier; poids de l'argenterie : 24 marcs 4 onces (septembre-novembre 1791).

E suppl. 2448. — GG. 37. (Liasse.) — 1 cahier de 10 feuillets papier, 19 pièces papier.

1718-1792. — Ursulines. — Mention d'une bulle du pape Paul V, en date du 5 février 1618, approuvant l'établissement des religieuses de Ste-Ursule, congrégation de Bordeaux, dans la ville de Bourg (8 décembre 1718). — Autorisation aux Ursulines d'ouvrir une croisée dans le mur de ville pour éclairer un dortoir qu'elles font construire, leur logement étant insuffisant (25 septembre 1730). — Déclaration des Ursulines concernant leur couvent. Noms des 14 religieuses de chœur, y compris une novice, composant la communauté. Total des revenus : 3,900 l. État des charges : 1,350 l. Dettes actives : 8,425 l. Dettes passives : 12,000 l. Inventaire du mobilier (26 février 1790). — Inventaire des revenus. La maison, occupant une surface de 44 carreaux, comprend trois pensionnats pour l'éducation ; une classe gratuite est réservée aux jeunes filles pauvres, actuellement au nombre de 50. Interrogatoire des sœurs, qui déclarent leur intention de continuer la vie commune (31 décembre 1790). — Élection, en présence du maire, de Mme Desanges-Montuy comme supérieure, et de Mme Montuy aînée, comme économe (7 janvier 1791). — État des religieuses qui se trouvent dans le couvent (22 septembre 1792). — Récolement de l'inventaire du mobilier. Récépissé de l'argenterie, laquelle pèse 5 livres 15 onces (24 septembre-18 octobre 1792).

E suppl. 2449. — GG. 38. (Liasse.) — 9 pièces papier.

1727-1728. — Collège. — Différend entre les jurats et Bernard Saugeon, lequel voulait exercer les fonctions de régent (1727-1728).

E suppl. 2450. — HH. 1. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier.

1616-1785. — Commerce. — Règlement concernant les bateliers qui transportent les voyageurs et les marchandises de Bourg à Bordeaux. Réception de Micheau Feydy en qualité de « passager pour aller au passaige de rivière, de la présent ville à Bourdeaux et de Bourdeaux en la présent ville » (28 mai-1er septembre 1616). — Monitoire du cardinal de Sourdis enjoignant de révéler, sous peine d'excommunication, les noms de ceux qui, profitant de la cherté des vins, en ont fait venir de Saintonge et autres juridictions et l'ont logé dans des futailles bordelaises (4 décembre 1624). — Avis donné par les jurats de Bordeaux aux jurats de Bourg, concernant la défense faite par le Roi de vendre du blé aux étrangers (25 octobre 1627). — Requête des bouchers tendant à faire taxer le bœuf à 6 s. la livre et le mouton à 8 s., attendu que les gens de guerre ont « destruict tout le païs de viande ». Ordonnance défavorable des jurats, après enquête sur la taxe établie à Blaye (30 août 1651). — Procès-verbal de l'état des bâtiments « où le sieur Desaubineau fait édiffier sa nouvelle verrie » (6 août 1785).

E suppl. 2451. — HH. 2. (Liasse.) — 1 cahier de 13 feuillets papier, 1 pièce parchemin, 60 pièces papier, 1 sac.

1565-1673. — Procès contre les courtiers. — « Déclaration des droicts et devoirs appartenans au Roy à cause de la grande et petite coustume de Bourdeaus, pour raison des marchandises entrans et sortans de la séneschaussée de Guyenne », etc. (vidimus imprimé ; 20 juillet 1565). — Arrêt du Parlement homologuant une transaction entre les maire et jurats de Bordeaux et les courtiers (19 septembre 1603). — Délibération des habitants portant qu'il soit pourvu à l'établissement de courtiers suivant les statuts des courtiers de Bordeaux, que les vins de la ville et juridiction soient marqués chaque année à la marque de la ville et que le petit padouen de Croutes soit donné à la communauté par S. M. « pour pacquager le bestailh » (6-13 avril 1621). — Lettre des courtiers de Bordeaux désapprouvant le sieur Lanardonne, qui avait fait arrêter un bateau chargé allant de Bourg à Blaye ; les courtiers déclarent ne vouloir prélever « aulcun droict de courrettage des vins et autres marchandises que les bourgeois de Bourg et Libourne chargent pour leur compte et risque » (13 janvier 1645). — Arrêt du Conseil d'État rétablissant les offices de courtiers qui avaient été supprimés en avril 1663 (20 octobre 1663). — Requête des jurats au Parlement concernant un droit de 30 s. par tonneau de vin chargé par les bourgeois, que les courtiers prétendent percevoir contrairement aux privilèges de la ville (15 janvier 1664). — Attestation du receveur des convoi et comptablie de Bourg sur ce que les bourgeois de cette ville n'ont jamais payé de droits plus élevés que les bourgeois de Bordeaux (20 juillet 1664). — Jugement de l'intendant Pellot maintenant les courtiers dans leurs droits (12 juin 1669). — Requête des jurats à l'intendant Pellot. Mention d'un arrêt de la Cour des Aides déchargeant un bourgeois de Cadillac du droit de courtage

« par ceste seulle raison que la ville de Cadilhac se mest au rang des filheulles de Bourdeaux » ; or, il y a une grande différence entre Cadillac, « quy est une ville de seigneur, en laquelle il ne se fait pas de carguaison, et la ville de Bourg, quy est de tout temps ville royalle, la première filheule de Bourdeaux et le troisiesme port de mer de la province, quy a d'ailheurs des privillège particulliers aussy beaux et aussy anciens que ceux des bourgeois de Bourdeaux » (sans date). — Inventaire des pièces produites par devant l'intendant Pellot par les maire et jurats de Bourg contre les courtiers de Bordeaux (sans date).

E suppl. 2452. — II. 1. (Liasse.) — 4 cahiers de 78 feuillets papier, 1 pièce papier.

1579-1791. — Inventaires. — Inventaire des privilèges, franchises et libertés accordés à la ville de Bourg par les rois de France, les rois d'Angleterre et les ducs de Guienne, « faict par nous Guilhaume Chevallier, à présant maire de la ville de Bourg et lieutenant du seigneur de Lanssac en la cappitaynerie de ladicte ville, Guilhaume Rivereau, Arnauld Hosten, Me Jehan Delacaussade et Florimon Trochon, juratz d'icelle », commencé le 5 mars 1579 : mention de deux privilèges accordés par Henri, d'Angleterre, le 28 février, septième année de son règne, concernant les « réparations, maneuvres et guetz de ladicte ville » ; — privilège par Édouard, roi d'Angleterre, du 10 octobre, « l'an de son règne d'Angleterre trente-uniesme, et de France dix-huictiesme », autorisant les jurats à « lever le cartonnage, sçavoir sèze cartons pour thonneau et huict pour pippe, ou la valleur d'iceulx en or ou argent pour le temps de douze ans », afin de subvenir aux réparations des fortifications; — privilège du même roi, du 1er juin, « l'an de son règne d'Angleterre séziesme et de France troisiesme », mandant au sénéchal de Gascogne de tenir les jurats quittes de 230 florins d'or, « autrement appellés réaulx », et de 70 florins d'or, sommes empruntées aud. sénéchal par les maire et jurats; — lettres patentes du même roi mandant au sénéchal de Guienne de « s'informer sur la ruyne et destruction des maisons des habitans de la ville de Bourg, faicte par les guerres passés », en date du 23 février, 32e année de son règne en Angleterre et 19e en France; — privilège de Charles, roi de France, du 23 juin 1451, concernant l'élection, confirmation, etc., des maire et jurats; — privilège du roi Louis, donné en mars 1498, confirmant le privilège précédent et mentionnant que les habitants de la terre et châtellenie de Bourg « sont joinctz et anexés à ceulx de la ville et soubz mesmes prévilièges et libertés » ; — privilège d'Édouard, roi d'Angleterre, du 6 septembre, 31e année de son règne en Angleterre et 18e en France, contenant entre autres choses qu'« à cause des guerres quy ont si longuement duré entre les François et Angloix, que la ville de Bourg avoict esté prinse et reprinse par plusieurs fois, les forteresses et maisons d'icelle bruslées, rompues et desmolies et que par ce moïen leurs prévilièges ce seroient perduz, lesqueulx il leur octroye de rechef, qu'ilz puissent faire ung maire, des juratz et le règlement qu'il leur en donne, et que lesdictz maire et jurats de ladicte ville ayent congnoissance sur leurs bourgeois et sur toutes autres personnes quy délinqueront en ladicte ville ou banliefve, tant sur leurs personnes que biens qu'ilz auront en la ville et banliefve » ; — lettres patentes d'Henri, roi de France, du 29 mai 1559, contenant le « règlement et restrinction des vingt-quatre juratz de la ville de Bourg au nombre d'ung mayre et quatre juratz seulement » ; — privilège de Charles, roi de France, donné en septembre 1451, déclarant les habitants « hommes liges sans aulcun moïen et lad. ville nuement aud. sieur Roy, affin que lesdictz supplians soient plus enclins de persèverer en son obéyssance », leur octroie que lad. ville et ses appartenances ne seront jamais vendues ni aliénées par luí ou ses successeurs; — confirmation par Louis, roi de France, en date du mois de mars 1461, du privilège accordé par le roi Charles, son père, concernant la foire du sel; — privilège d'Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre et de France, prince d'Aquitaine, en date du 31 octobre 1369, attribuant la justice civile et criminelle au maire, lequel devra contraindre les habitants « de contribuer aulx réparations de ladicte ville, y faire guarde et guetz, aussy bien ceulx quy ne sont bourgeois durant le temps qu'ils y demeurront » ; — statuts de la ville contenant la manière de procéder aux élections et les règlements de police de la ville, écrits « en ung livre rellyé entre deulx tablètes, partie en lettre de molle et l'autre en lettre de main, et l'une partie en latin et l'autre en guascon » ; — « consentement qui a esté faict par monseigneur de Lanssac et autres confraires de la confrérie fondée en l'églize Sainct-Girons de la présant ville, que le revenu de ladicte confrérie amprès que le service divin aura esté faict et les prebstres païés, ensemble les autres solemnités acoustumées acomplies, sauf le banquet, fust amploïé pour ayder à entretenir ung régant » ; procédure et arrêt y relatif du 4 avril 1579. — Autre inventaire semblable au

précédent, et mentionnant, en outre, des lettres patentes de Jean, fils de Richard, roi d'Angleterre, duc de Guienne et de Lancastre, par lesquelles il donne « le chastel et chastellenye de Bourg à Guillotin de Lanssac, pour sa vye ». — Inventaire des privilèges concédés à la ville et de pièces relatives à la préséance du maire, du 30 décembre 1623 au 3 janvier 1624 : ordonnance du duc de Mayenne, en date du 14 novembre 1620, réglant la préséance du maire et autres articles en faveur des maire et jurats contre le seigneur de Lanssac et le sieur de Labarre, son lieutenant; — contrat de vente de biens appartenant à la ville en faveur de M. de Labadie, à présent maire, en date du 2 janvier 1614; — un livre contenant les nominations des maire et jurats et arrêts de la jurade du 30 septembre 1510 au 29 août 1543; — procès des maire et jurats contre « aulcungs habitans de Lesparre et autres parroisses circonvoysines, pays de Médoc », et contre le procureur général du Roi, « concernant l'entreprinse faicte par les habitans de Gaurriac, en Bourgès, à bastir le port de La Rouylle et autres ports au préjudice de lad. ville »; — pièces concernant les francs fiefs et nouveaux acquêts dont la communauté doit jouir; etc. — Inventaire des titres, pièces et registres de la ville, rédigé en 1771 : une liasse concernant la cloche de l'église St-Girons et la cloche de l'Hôtel-de-Ville; — arrêt de la Cour des Aides, de 1725, concernant « la distribution du sel et la vente ou débit des vins bourgeois de cette ville pendant les mois de septembre, octobre, novembre et descembre »; — transaction du 16 novembre 1628, entre les maire et jurats et l'abbé de Bourg, « portant échange de certains fiefs donné audit sieur abbé en contréchange du denier d'exporle et rente qu'il avoit seur l'hôtel commun de laditte ville »; — copie de lettres du roi d'Angleterre, maintenant « les privilèges que luy et ses prédécesseurs avoient accordé à la ville de Bourg en l'année 1406 »; — lettres patentes de 1406 accordées par Henri IV, roi d'Angleterre et duc de Guienne; — arrêt de 1579, suivant lequel les maire et jurats, communauté et bourgeois, sont déclarés « frans et quitte de payer au Roy finances pour les terres, rentes et pocessions par eu teneu noblement »; — pièce intitulée : « Traité et capitulation faitte lors de la reddition de la ville de Bourg sous l'obéissance du roy Charles 7, etc., du 29 mai 1451 »; — « un sacq étiqueté : pour le procureur sindicq de la ville de Bourg demandeur en feodis contre le sieur Sauvanelle, curé de laditte ville ». — Inventaire des papiers, minutes et registres provenant du ci-devant tribunal du siège royal de Bourg (mai-juin 1791).

E suppl. 2453. — II. 2. (Liasse.) — 9 pièces papier.

1636-1789. — Pièces concernant des particuliers. — Vente du moulin de Grillet situé dans la paroisse de Berson (27 février 1719). — Cession d'une rente de 45 l. sur le moulin de Grillet, consentie par Jean de Guillocher en faveur du syndic des Carmes du Virou (19 juin 1719). — Lettres de lieutenant de la grande louvèterie de France dans la juridiction de Bourg-sur-Mer, en faveur de Guillaume Dubertaud de Fonfroide (11 juillet 1775).

COMMUNE DE BAYON.

E suppl. 2454. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 122 feuillets.

1680-1710. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bayon. — Cérémonies du baptême de Jean-Baptiste, fils de Guillaume de Launay, sr de La Duboisserie, et d'Anne de Farfal; parrain : J.-B. de Bellefon, écuyer, seigneur de La Jendronnière; marraine : Marianne de Launay (9 septembre 1692). — Inhumation, dans la chapelle de St-Joseph, d'Anne d'Eyquem, veuve de M. de Pomiez (18 septembre). — Inhumation de Jean de Fournel de Tayac dans l'église. « Cette sépulture a esté faitte sans tirer à conséquence, veu que Monsieur de Tayac n'a point de titre dans nostre église » (1er novembre). — Baptême de Marie, fille de Jean Marias, écuyer, maire de Bourg, et de Françoise de Larocque (30 janvier 1693). — Inhumation de Françoise d'Eyquem de Latour (17 avril). — Baptême de Roch de Marias (17 août 1694). — Mariage entre J.-B. Michel-Duplessis et Monique Dupetit-Plessis (21 novembre). — Inhumation de Guillaume de Launay (10 décembre). — Inhumation de Jean Baillet, ancien lieutenant criminel à Bordeaux, beau-père de M. de Tayac (10 janvier 1697). — Baptême de Guillaume-Augustin, fils d'Ardouin Fournel, seigneur de Tayac, et de Marguerite Baillet (14 novembre 1699). — Inhumation, « dans le presbytère », de Luc Peychaud, ancien curé de la paroisse, « après l'avoir servi près de 50 ans avec toute sorte d'édification, très estimé dans le diocèze » (19 mai 1700). — Inhumation de Jean de Marias, maire perpétuel de Bourg (6 octobre 1702). — Inhumation de Louis de Larroque d'Eyquem, « homme très pieux et très charitable pour l'église et pour les pauvres » (5 décembre 1707). — Inhumation d'une femme décédée à l'île Cazaux depuis 8 jours, « sans qu'on ait pu trans-

porter le corps à cause de la quantité et de l'épaisseur des glaces, qui ont rendu la rivière impraticable pendant plus de 15 jours » (25 janvier 1709). — Inhumation d'Antoine Farfal, seigneur Des Rivaux (19 novembre). — Baptême de Marie, fille de Gaillard Farfal, avocat au Parlement, et de Françoise de Laborde; parrain : Étienne de Vidault, écuyer, avocat au Parlement; marraine : Marie de Marias, son épouse (11 juillet 1646).

E suppl. 2455. — GG. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 143 feuillets.

1650-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bayon. — Mariage entre François Marin, écuyer, sieur Desconge, et Anne de Marias (26 novembre 1651). — Mariage entre Guillaume Delaunay, receveur au bureau de la Comptablie de Bourg, et Anne de Farfal (5 février 1674). — Mariage entre Thomas de Rostegui, écuyer, sieur de Tastes, et Marie Farfal (25 novembre 1676). — « Cet hyver, depuis la my-décembre ou environ jusques à ce jourd'huy, 27 de janvier 1681, on a veu par trois fois nostre rivière couverte de grandes glaces, lesquelles descendoient de la Dordoigne et de la Garomne, ce qui a causé la difficulté de la navigation pour aller et venir de Bourdeaux; comme aussi il commança de paroistre une très grande comète dès le 23 de décembre dernier 1680; c'estoit sur le soir, après soleil couché, qu'elle paroissoit vers le soleil couchant d'hyver, et duroit longtemps après jour failly; sa figure, une petite estoile, dont il rejaillissoit comme un grand faisseau de verges fort longues et blanchâtres, visant vers le levant estival, s'élevant et montant sur nostre hémisphère de jour en jour, si bien que sur sa fin, qui a esté environ le 26 de janvier, son pié et son estoile estoit vers le couchant d'esté, et ses pointes ou bout de verges, vers le levant d'hyver ». — Mention de la fonte de deux cloches : « la petite fust manquée par la sommité des anses, faute de matière » (28 juin 1687). — Certificat donné pour le mariage d'Ardouin de Fournel, seigneur de Tayac, et de Marguerite de Baillet (6 janvier 1688). — Mariage entre Léon-Raimond de Lamartonie, chevalier, seigneur de Goignon, Champagnole, Rossillon, et Françoise de Marias (27 novembre). — Mention d'une délibération prise par la congrégation du détroit du Bourgeais relative à la sonnerie des cloches lors du décès d'un curé (3 août 1697). — Inhumation d'un individu qui avait été tué « par certains soldats, au port de La Ruille » (20 janvier 1653). — Inhumation de Jean Dutil, notaire (30 mars). — Inhumation d'un soldat « tué dans un choc pour le service du Roy » (7 avril). — Inhumations d'autres soldats (9 avril-16 mai). — Bénédiction des trois autels de l'église, « remise et restaurée par M. Eyquem, conseiller aux Aydes » (21 octobre 1660). — Inhumation de Marguerite Faucon dans l'église, « comme ayant titre de sépulture donné par feu M. Souëf, prieur de Bayon, tant que ce bénéfice estoit uny à l'abbaye de Bourg » (24 février 1664). — Décès à Bordeaux de Louis Eyquem, conseiller à la Cour des Aides; son corps est transporté à Bourg et inhumé dans l'église des Récollets. « Comme il avoit restauré le cœur de nostre église, il a esté convenable de mètre icy en mémoire le jour de son trespas, veu mesme qu'il avoit esté de nostre confrérie, joint les charitez et bienfaits que nostre ditte église a souvant receu de sa maison » (24 février). — Décès de Jean Roy, ancien curé de St-Seurin; énumération des nombreuses vertus du défunt, qui avait refusé d'être nommé archiprêtre de Bourg, etc. (14 janvier 1667). — Inhumation de Françoise Laborde, épouse de Gaillard Farfal (27 décembre 1673). — Inhumation de Livie Fournel de Tayac (5 février 1677). — Mention du décès de Claude Gaulier, curé de Comps (27 novembre 1680). — Inhumation de Richard Cottère, prêtre irlandais, décédé à l'île Cazau, « lequel estoit venu dans ce lieu-là pour y célébrer la sainte messe tant que Madame de Casau y feroit séjour pour ses mestives et vendanges » (7 octobre 1681). — Inhumation de Gaillard Farfal, sieur Des Rivaux (16 avril 1683). — Décès à Bourg de Jean Bonastre, prieur de Bellegarde et curé de Lansac, son annexe; il n'y eut à ses funérailles que le curé de Bourg et les religieux de l'abbaye, « lesquels, depuis longues années, font leurs offices dans l'église parroissièle, depuis que l'église de l'abbaye est en ruine » (novembre 1685). — Inhumation, « dans le presbitère et sanctuère de nostre église », de Marguerite de Labrousse, veuve de Louis Eyquem, conseiller à la Cour des Aides; le droit de sépulture dans ce lieu a été accordé à M. Eyquem et à ses descendants par Mgr de Béthune, « en conséquence de la despense que feu Monsieur et Madame d'Eyquem avoient fait pour restaurer le cœur de nostre église, lequel menassoit ruine par trois grandes crevasses, depuis le toit jusques aux fondemens, et laquelle réparation et dépense peut avoir bien cousté 3,000 frans » (18 avril 1686). — Inhumation de Gérard Berthon, huissier, « dans la chapelle de St-Joseph de Madame de Pomiez d'Eyquem » (17 novembre). — Inhumation d'un individu décédé à l'île « que l'on appelle communément des Vaches », où le curé de Bayon s'était rendu, « veu que Messieurs les curés de Macau et de Labarde, dans le différant qu'ils

ont, n'y avoient pas esté pour son secours spirituel » (18 juillet 1687). — Inhumation de Jean Faydel, curé de Camillac, dans son église, « laquelle il a administré avec édification et bons services, y ayant fait des biens considérables pour son ministère, éducation et instruction de beaucoup de jeunes gens, dont plusieurs ont esté religieux, ayant décoré son église et mis son presbitère et maison curiale en bon estat » (24 février 1691). — Décès de Jean Dupré, curé de Samonac et témoin synodal du détroit, « homme d'esprit et fort honnoré pour sa conduite » (8 août 1697). — Baptême de Marie, fille de M. de Launé, seigneur Des Rivaux, et de Marie Rapet (7 septembre 1711). — Mariage entre M. de Guillocher, sieur de Jussas, et Marie de Launé (25 août 1717). — Mariage entre Jean de Tarnaud, ancien cornète de dragons, et Marianne de Launay (2 juillet 1718).

E suppl. 2456. — GG. 3. (Registre et cahier.) — Grand in-4°, 68 et 13 feuillets.

1722-1741. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bayon. — Mariage entre Henri-Ignace de Boucaud, écuyer, capitaine de cavalerie, et Anne-Catherine de Fournel de Tayac; la cérémonie a lieu dans la chapelle de Tayac (11 novembre 1726). — Inhumation de Marie-Anne de Launay, épouse de M. Tarnau (17 février 1728). — Mariage entre Jacob de Briançon, capitaine au régiment de Condé, fils de Pierre de Briançon, seigneur de La Saludie, et de Judith de Maleprade, d'une part, et Marie-Anne de Launay, d'autre part (7 avril 1729). — Baptême de Louis-Baptiste, fils de Jacob de Briançon, capitaine (29 décembre 1730).

E suppl. 2457. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 77 feuillets.

1727-1750. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bayon. — Mariage entre François Lahaye, greffier à l'hôtel de ville de Bordeaux, et Anne Gasquet (21 avril 1739). — Inhumation de Françoise Launay (2 mars 1744). — Inhumation de François Descurnieux, chevalier de St-Louis (27 novembre 1747). — Inhumation de J.-B. de Launay (19 novembre 1749).

E suppl. 2458. — GG. 5. (Registre et cahier.) — In-4°, 105 et 9 feuillets.

1749-1774. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bayon. — Inhumation de Marie Rapet (24 mars 1762). — Inhumation de Louise Laborde, veuve de Jean de Nord, conseiller au Parlement, trouvée noyée sur le rivage (18 juin). — Mariage entre Jean-Joseph Pascal, écuyer, fils de feu Jacques de Pascal, écuyer, et de Marie Duverger, d'une part, et Marthe-Catherine de Pascal, fille de Pierre-Joseph Pascal, chevalier, conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier président à la Cour des Aides, d'autre part (11 août 1763).

E suppl. 2459. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 108 feuillets.

1775-1782. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bayon. — Inhumation de Guillaume Dupuch, curé de la paroisse (22 janvier 1775). — Inhumation de Joseph Arnaud, curé de la paroisse (20 mai). — Inhumation de Jean-Bernard Teyssèdre, curé de la paroisse (10 juillet 1780).

E suppl. 2460. — GG. 7. (Registre.) — Grand in-4°, 79 feuillets.

1782-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bayon. — Inhumation de Françoise Ferret de Lagrange, fille de François Ferret de Lagrange et de Marie de Launay (17 avril 1787). — « Le 8 juin 1788, Mr de Lassalle a consenti que la messe matutinale se dît au grand autel, et j'en ai obtenu la permission de Mr Langoiran, vicaire général ». Signé : Lamanseau, curé.

E suppl. 2461. — GG. 8. (Registre.) — Grand in-4°, 170 feuillets.

1703-1774. — Table des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bayon.

E suppl. 2462. — GG. 9. (Registre.) — Grand in-4°, 177 feuillets.

1757-1792. — Table des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bayon. — Le registre continue jusqu'en l'an V.

Commune de Saint-Ciers-de-Canesse.

E suppl. 2463. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 329 feuillets.

1625-1701. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-de-Canesse. — Baptême de Christophe, fils de Pierre-Antoine de Lagrace, écuyer, et d'Isabeau de Rubran (14 juin 1626). — Baptême de Nicolas, fils d'Arnaud de Macaut, écuyer, sieur

de Sallane, et de Jacquette Sudre (12 janvier 1628). — Baptême d'Anne, fille d'Emmanuel Gorron, notaire royal, et de Catherine Roborel (11 décembre 1633). — Baptême de Jean-Pierre, fils de Charles Moran, écuyer, et de Catherine Jamart (10 février 1675). — Décès de Barthélemy Dealis, écuyer, seigneur d'Escalète (4 avril 1677). — Baptême d'Anne, fille de Jean Bernard, conseiller référendaire en la chancellerie près le Parlement, et de Marthe Lagreau (28 juillet 1678). — Baptême de Louis, fils de Jean Sourdeau, avocat, et de Marie Peychauld (22 novembre 1683). — Baptême de Marie, fille d'Henri Seudre, écuyer, et de Catherine Guilhemote (27 novembre). — Baptême de Jean, fils de Jacques Marin, écuyer, coseigneur d'Esconges, et de Marie de La Sacque (6 avril 1690). — Baptême de Jean, fils de Jacques Moran, écuyer, et de Catherine Sourdeau (19 novembre 1694). — Baptême de François, fils d'Henri Seudre, écuyer, seigneur Des Ardouins et de Montignac, et d'Anne de Vandasme (18 avril 1696). — Mariage entre Jean Sourdeau, avocat, et Marie Peychauld (14 janvier 1683). — Mariage entre Jacques Duburguet, s^r de Lavergne, et Marguerite Daulède (9 avril 1687). — Inhumation de Catherine Jamart, veuve de Charles Moran (3 janvier 1694). — Mariage entre Jacques Moran, écuyer, et Catherine Sourdeau (8 février). — Inhumation de Jean Sourdeau, avocat (8 janvier 1696). — Inhumation d'Isabeau Seudre (28 juillet 1697). — Inhumation de Pierre Daulède, écuyer, sieur Du Caillaud et de Lagrollet (19 septembre 1680). — Inhumation de Jean Bernard, conseiller référendaire (28 février 1683). — Décès de Catherine Guilhemotes, épouse d'Henri Seudre, écuyer (1er décembre).

E supp. 2464. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 309 feuillets.

1701-1744. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-de-Canesse. — Inhumation de François Andrieu, curé de la paroisse (14 février 1707). — Inhumation de Louis de Laporte, sieur de Talliber (16 avril 1709). — Inhumation de Marie Coutures, veuve de Louis de Laporte (14 juin 1711). — Baptême de François, fils de François Cazes, conseiller au présidial de Libourne, et de Jacquette Doreau (24 mars 1714). — Mariage entre Alexis Metreau, docteur en médecine, et Jacquette Doreau (6 février 1723). — Baptême de Jacques, fils de Thomas Thomassin, maître d'école (25 février 1725). — Baptême de Catherine, fille de Jacques Fabre, architecte (12 décembre). — Baptême de Paule-Thérèse, fille de Joseph d'Eynaud, ancien lieutenant, et de Marie-Thérèse Périer; parrain : Louis-François-Ignace Duvergier, seigneur de Barbe, chevalier de Notre-Dame Du Mont-Carmel et de St-Lazare; marraine : Paule-Thérèse Duvergier de Barbe (27 août 1727). — Inhumation de François Cassaigne, curé de la paroisse (27 août 1739).

E suppl. 2465. — GG. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 234 feuillets.

1744-1774. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-de-Canesse. — Inhumation de Guillaume Chéty, curé de la paroisse (18 juin 1748).

E suppl. 2466. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 169 feuillets.

1775-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-de-Canesse. — Mariage entre Pierre Lenoble, capitaine dans les Fermes du Roi, à Pauillac, et Marie Roulin (19 mai 1780). — Mariage entre Jean de Lavergne de Peyredoul, écuyer, et Marie Laugey, veuve de Nicolas Carreyre Des Jardins (17 octobre 1785). — Baptême de Sébastien, fils de Jean de Lavergne de Peyredoul (16 juillet 1786). — Inhumation de Raimond Doriol, notaire royal (15 avril 1790). — Inhumation de Pierre Feissolle, curé de la paroisse (25 novembre 1792).

Commune de Comps.

E suppl. 2467. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1750-1751 et **1777-1786.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Comps. — Inhumation de Pierre Maderan, curé de la paroisse (26 avril 1782). — Inhumation de Marie Desaugiers, fille de feu François Achard Desaugiers, écuyer, et de Françoise Charmoy (15 octobre 1784).

E suppl. 2468. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 97 feuillets.

1787-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Comps.

Commune de Gauriac.

E suppl. 2469. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 137 feuillets.

1612-1652. — Registre des baptêmes de l'église St-Pierre de Gauriac. — Baptême d'un enfant de

Fabrice de Lazaro et de Jeanne Jouan (24 décembre 1618). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Duthil, notaire royal (18 août 1647).

E. suppl. 2470. — GG. 2. (Registre.) — In-8°, 59 feuillets.

1637-1710. — Registre des mariages de l'église St-Pierre de Gauriac. — Mariage entre Isaac Achard, seigneur Des Augiers, et Marie de Lacouture (27 avril 1641). — Mariage entre Charles Delavergne, écuyer, et Adrienne Barbadeau (22 février 1656). — Mariage entre Martial de Giac, avocat à la Cour, greffier de la Bourse, et Catherine Raymond (30 avril 1669). — Attestation de réception des saintes huiles par les curés de l'archiprêtré de Bourg (1685-1710).

E suppl. 2471. — GG. 3. (Registre.) — In-8°, 74 feuillets.

1627-1682. — Registre des sépultures de l'église St-Pierre de Gauriac. — Inhumation d'Arnaud de La Couture, chanoine de St-André de Bordeaux (14 octobre 1649). — Inhumation de François de Lacouture, docteur en théologie, dans la chapelle de Notre-Dame (12 juillet 1678). — Inhumation d'Adrienne de Barbadot, dame de Peyrol (23 avril 1682).

E suppl. 2472. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1657-1683. — Registre des baptêmes de l'église St-Pierre de Gauriac. — Baptême d'Adrienne, fille de Jean Lavergne, écuyer, et d'Isabeau Quenouille (24 janvier 1658). — Baptême de Jean, fils de Jean de Lavergne, écuyer, sieur de Lage, et de Suzanne de Castets (23 octobre 1667). — Baptême de Jean, fils de Jean Bernard, avocat référendaire au Parlement (6 mars 1674).

E suppl. 2473. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 106 feuillets.

1683-1700. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Gauriac. — Baptême d'André, fils de Joachim d'Abillon, seigneur de Savignac, et de Marie-Suzanne-Angélique de Belhade (6 novembre 1685). — Inhumation de Marie Dequip, épouse de Jean-Antoine de Lissac, avocat à la Cour (31 juillet 1691). — Décès de Louis de Grimard, second président au Parlement; il est inhumé à Bordeaux, dans l'église des Feuillants (10 février 1700).

E suppl. 2474. — GG. 6. (Cahiers.) — In-4°, 116 feuillets.

1700-1716. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Gauriac. — Inhumation de Marie Lacousture, veuve d'Isaac Achard, seigneur Des Augiers, « dans la chapelle de Peyror » (14 juillet 1708). — Baptême de François, fils de François de Calmeilh, écuyer, seigneur de Poyane, et de Marie de Malet (2 juillet 1710). — Cérémonies du baptême de Jeanne, fille de Jean-Antoine de Lissac, avocat à la Cour, et, depuis son veuvage, chanoine de St-Pierre de Saintes (9 septembre). — Inhumation de François de Lissac (8 novembre). — Inhumation de Bernard Chenaut, archiprêtre, curé de la paroisse (12 juin 1716). — Mariage entre Jean-Louis d'Agès, chevalier, baron de St-Magne, seigneur de Vibrac, fils de feu Éléonor d'Agès, chevalier, seigneur baron de St-Magne et Vibrac, et de Marguerite Dejean, d'une part, et Jeanne-Marie de Calmeilh, fille de François de Calmeilh, chevalier, seigneur de Poyane, d'autre part (28 novembre 1713).

E suppl. 2475. — GG. 7. (Registre.) — Grand in-4°, 184 feuillets.

1716-1743. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Gauriac. — Inhumation de Jean-Joseph Duverdier d'Aubusson, archiprêtre de Bourg, curé de Gauriac et de La Ruscade et Cavignac, ses annexes (23 juillet 1731). — Statistique pour 1740 : 60 baptêmes, 15 mariages, 51 décès. — Inhumation de François de Calmeilh de Poïane, veuf de Marie Mallet (23 mars 1742).

E suppl. 2476. — GG. 8. (Registre.) — Grand in-4°, 138 feuillets.

1744-1758. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Gauriac. — Inhumation de Corneille O'Cahan, docteur en théologie, ancien archiprêtre de Bourg, curé de Gauriac, La Ruscade et Cavignac, ses annexes, ancien vicaire forain (30 août 1757).

E suppl. 2477. — GG. 9. (Registre.) — Grand in-4°, 147 feuillets.

1758-1769. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Gauriac. — Inhumation d'Anne-Adélaïde-Céleste, fille de Louis-François-Ignace Duvergier, chevalier, seigneur marquis de Barbe, seigneur haut justicier des paroisses de St-Ciers-

d'Abzac et St-Martin-Du-Bois, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de St-Lazare, lieutenant des maréchaux de France à Bordeaux, et de Marguerite-Rosalie de Poncharail de Poulhiac (24 septembre 1760). — Inhumation de Marie Doriol, épouse de Gille Bougez, officier d'artillerie, garde-côte (21 août 1763). — Inhumation de François de Calmeilh, écuyer (22 juillet 1766). — Mission à La Ruscade par Mrs Duchâteau, Castanet et Breunis, de la congrégation de la Mission, et par M. Mongez. « Les exercices ont fini par la procession générale; environ 700 habitans ont communié pendant la retraite » (1er-29 mars 1767). — Décès d'une femme « dans sa grotte, à Vitescale » (30 avril). — Assemblée des prieurs et curés de l'archiprêtré tenue au presbytère de Gauriac, « après avoir été convoquez, selon l'usage, pour députer au Bureau des décimes » (19 mai). — « Les réparations extraordinaires et agrandissement de la présente église se sont commencé le 10 août 1767, Jean Canau, adjudicataire ». — Bénédiction de l'église, laquelle a été « réédifiée, quarrelée, vitrée, assortie de trois lembris et augmentée de deux bas-cotez » (1er août 1768). — Baptême de Jacques, fils de Sébastien Morin, « régent de la jeunesse » (29 septembre).

E suppl. 2478. — GG. 10. (Registre.) — Petit in-f°, 81 feuillets.

1769-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Gauriac. — Sur le feuillet de garde se trouve un dessin représentant la « façade de l'église et du clocher de St-Pierre, présente paroisse de Gauriac, commencée en 1767, achevée en 1769 ». — Ouverture du jubilé universel (3 juin 1770). — Inhumation de François de Calmeilh, écuyer, seigneur de Poyanne, époux de Louise Gagneron Des Valons (21 septembre). — Mariage entre Jacques Fradet, notaire royal, et Marie-Thérèse Faugeras (1er juillet 1771). — Écrasement de cinq enfants par « un avancement de terre que la rivière avoit sapé » (21 mars 1772). — Inhumation du sonneur de cloches, « sous l'escalier de la tribune » (15 janvier 1773). — Baptême de Pierre-Alexandre, fils de Claude de Rossignol, écuyer, ancien officier d'infanterie, et de Marie-Élisabeth Gautier (26 mars 1774). — Assemblée des curés de l'archiprêtré; le curé de Camillac est élu député (19 avril 1775).

E suppl. 2479. — GG. 11. (Cahiers.) — In-4°, 168 feuillets.

1772-1782. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Gauriac. — Bénédiction de la statue de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs « placée dans la chapelle destinée à sa vénération..... Il y avoit deux ans que le sieur Christophe Querrut, de son pieux et propre mouvement, faisoit préparer et destiner pour notre église la statue de la Vierge, qui nous est parvenue d'Espagne par la barque du sieur capitaine But, de Plassac; nous eussions ajouté à la chapelle des nouveaux et plus précieux ornements, mais la reconstruction et agrandissement de l'église, ainsi que de la maison curialle, qu'il nous a fallu rebâtir, ont absorbé nos épargnes; nous espérons que le zèle de nos successeurs remplira nos vœux » (26 mars 1774). — Baptême de Monique, fille de Jean Barril, avocat au Parlement (21 avril 1775). — Assemblée des deux congrégations dans le couvent des Récollets, à Bourg; élection de M. Duc, prieur de Prignac, en qualité de député au Bureau diocésain (19 avril 1779).

E suppl. 2480. — GG. 12. (Cahiers.) — In-4°, 127 feuillets.

1782-1787. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Gauriac. — Baptême d'Anne, fille de Gille Bougès, officier d'artillerie, et de Marie-Thérèse Bonneval (13 août 1783). — Statistique pour 1785 : 68 baptêmes, 15 mariages, 37 sépultures. — Total des communions pascales : 755 (1786). — Statistique pour 1786 : 83 baptêmes, 17 mariages, 46 sépultures.

COMMUNE DE LANSAC.

E suppl. 2481. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 153 feuillets.

1620-1674. — Registre des baptêmes et sépultures de l'église St-Pierre de Lansac. — Baptême de Jacques, fils de Guy de Belhade, sieur de Todias, et de Suzanne Darrérac (23 septembre 1621). — Cérémonies du baptême d'une fille de Paul de Cosson et d'Anne de Malescot (29 avril 1666).

E suppl. 2482. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 160 feuillets.

1675-1728. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Lansac. — Baptême de Simon-Pierre, fils de François-Alexis de Belhade, écuyer, seigneur de La Mothe St-Androny, et de Marie Mosnier (12 novembre 1676). — Baptême de Françoise, fille de Guillaume de Launay, sr de La Duboiserie, et de Jeanne de Farfal (16 novembre 1677). — Baptême de Marie-Anne, fille de Thomas de Rosteguy, écuyer,

s^r de Tastes, et de Marie de Farfal (16 novembre). — Inhumation de Marie Mosnier (4 décembre 1693). — Baptême de Joseph-Thomas, fils de Jean Rostegui de Taste et de Pétronille de Bonneau (1er mai 1700). — Baptême de Philibert-Jean-François, fils de Jean-François de Belhade, seigneur de La Mothe-Cantenat, et de Thérèse-Suzanne de Galeteau; parrain : Philibert Galeteau, écuyer, seigneur Du Fleix; marraine : Marie de St-Simon, épouse de Luc de Thodias, écuyer (22 avril 1716). — Mariage entre Jacques de Marin, écuyer, et Anne de Rostegui de Taste (27 juin 1719). — Inhumation de Jean de Rostegui de Tastes, époux de Pétronille Bonaud (21 août 1726).

E suppl. 2483. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 118 feuillets.

1728-1738. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Lansac. — Statistique pour 1728 : 21 baptêmes, 11 mariages, 14 sépultures. — Inhumation de Pétronille Bonaud (15 mars 1729). — Inhumation de Guy de Voisin, ancien prieur de Bellegarde et Lansac (27 mars). — Statistique pour 1730 : 30 baptêmes, 8 mariages, 14 sépultures; — pour 1732 : 20 baptêmes, 3 mariages, 6 sépultures. — Baptême de Simon-Luc, fils de Jean-François de Belhade, écuyer, seigneur de La Motte-Cantenac, et de Suzanne-Thérèse de Galatheau; parrain : Simon-Luc de Thodias de Belhade, écuyer; marraine : Livie Achard-Dozillac de Lorenssane (26 mai 1733). — Statistique pour 1735 : 27 baptêmes, 5 mariages, 10 sépultures.

E suppl. 2484. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 120 feuillets.

1738-1750. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Lansac. — Inhumation de Marie-Suzanne-Angélique de Belhade, décédée à Bourg (21 décembre 1739). — Statistique pour 1740 : 13 baptêmes, 4 mariages, 14 sépultures. — Inhumation de Suzanne-Thérèse de Galatheau (4 mars 1742). — Statistique pour 1742 : 27 baptêmes, aucun mariage, 15 sépultures. — « Monseigneur d'Audibert de Lussan, archevêque de Bordeaux, y est arrivé au mois de novembre, environ un an et demi après sa nomination; M. de Maniban étoit décédé le 29 juin 1743 » (1745). — Inhumation de Thomas de Rostegui de Tastes, écuyer, époux de Marguerite de Verteuil (20 décembre 1749).

E suppl. 2485. — GG. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 69 feuillets.

1750-1762. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Lansac. — Prise de possession du prieuré de Notre-Dame de Bellegarde et de la cure de Lansac, son annexe, par M. Dupuy (20 septembre 1753). — Statistique pour 1755 : 30 baptêmes, 6 mariages, 12 sépultures. — Inhumation de Jean-François de Belhade, écuyer, veuf de Thérèze-Suzanne de Galateau (29 juin 1758). — Inhumation de Marie-Marguerite de Magmahon, épouse de Jean de Rosteguy, écuyer, seigneur de Taste et de St-Clément (21 juillet 1759). — Statistique pour 1759 : 18 baptêmes, 4 mariages, 30 sépultures. — Mariage entre Jean-François-Philibert de Belhade, écuyer, et Catherine de St-Angel, veuve de Hyacinthe de Barberin (14 janvier 1761). — Inhumation de Jacques-Joseph de Cosson, écuyer, époux de Marguerite de Calmeil (24 octobre). — Fonte de la première cloche de l'église de Lansac par François Guichard, maître fondeur à Angoulême; bénédiction de lad. cloche, qui a eu pour « protecteurs » Philibert Cantenac de Belhade, écuyer, et Marguerite de Verteuil (28 mai-8 juin 1762).

E suppl. 2486. — GG. 6. (Registre.) — Grand in-4°, 62 feuillets.

1762-1779. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Lansac. — Inhumation de Catherine de St-Angel (14 août 1762). — Inhumation de Catherine de Cosson (24 février 1765). — Inhumation de Marguerite de Calmeil (27 avril). — Cérémonies du baptême de Marie-Catherine, fille de Joseph-François de Cosson et de Catherine Lonchau de Beaucaud (8 octobre). — Statistique pour 1765 : 25 baptêmes, 4 mariages, 40 sépultures. — Baptême d'Henri-Charles, fils de Jean-François-Philibert de Belhade et de Marie Renier d'Onezat (24 juillet 1766). — Bénédiction de la chapelle de Notre-Dame de Bellegarde, « que j'ay faitte rebattir, mon prédécesseur l'ayant entièrement détruite... La cérémonie finie, on y a chanté une messe solemnelle à l'honneur de la s^te Vierge » (3 juin 1767). — Inhumation, dans l'église de Bellegarde, d'Élie Dupuy, prieur commendataire de Bellegarde et curé de Lansac, son annexe (2 juillet). — Mariage entre Pierre de Barberin, écuyer, fils de feu Hyacinthe de Barberin, écuyer, et de Catherine de St-Angel, d'une part, et Suzanne de Belhade, fille de feu Jean-François-Philibert de Belhade, écuyer, et de Jeanne Chapuzet, d'autre part (5 juillet 1768). — Baptême de François, fils de Pierre de Barberin, écuyer (24 janvier 1771). — Baptême de Jeanne, fille de Léon de Baritault, écuyer, et de Marie Balode (novembre 1772). — Inhumation de Louis de Laborde, lieutenant de juge à Bourg (8 septembre

1775). — Mariage entre Henri de Rappet, écuyer, officier canonnier garde-côte à Nantes, et Catherine-Rose Peychaud (13 septembre 1779).

E suppl. 2487. — GG. 7. (Registre.) — Grand in-4°, 97 feuillets.

1780-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Lansac. — Prise de possession de la cure de Lansac par Louis-Pierre Charlery de Lepinay, chanoine régulier de la congrégation de France, ordre de St-Augustin, ci-devant vicaire de l'abbaye de La Couronne (26 juillet 1780). — Baptême de Bertrand-Fulgence, fils d'Henri de Rappet, écuyer, officier de canonniers garde-côtes (13 février 1782). — Inhumation de Suzanne de Belhade, épouse de Pierre de Barberin, écuyer, seigneur de La Motte (8 avril 1784). — Mariage entre Jean de Marin, ancien officier, et Adélaïde Brizard (18 août 1789). — Inhumation de Marie de Ballaude, épouse de Louis-Léon de Baritaud (1er novembre 1791).

E suppl. 2488. — GG. 8. (Registre.) — Grand in-4°, 164 feuillets.

1693-1792. — Répertoire des actes d'état civil de la paroisse de Lansac.

COMMUNE DE MOMBRIER.

E suppl. 2489. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 96 feuillets.

1642-1683. — Registre des baptêmes de l'église St-Sulpice de Mombrier. — Baptême de François, fils de François de St-Angel, écuyer, sieur de La Brède, et de Jeanne Malet; parrain : Étienne de St-Angel; marraine : Jeanne de St-Angel (15 septembre 1647). — Prise de possession du prieuré-cure de Mombrier par M. Feleytous (12 mai 1663). — Baptême de Marie, fille de François Achard, écuyer, sieur de Dausiliac, seigneur de Loransane (13 novembre 1671).

E suppl. 2490. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets.

1685-1720. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Mombrier. — Mariage entre Joseph Richar de Chalan, sieur de Grolo, et Élisabeth Duverger-Descap, veuve d'Henri Dirouar (8 février 1701). — Baptême de Jeanne-Thérèse, fille de Paul de Tamaignan, écuyer, et de Suzanne de Chalan (19 septembre 1726). — Mariage entre Paul de Tamaignon, écuyer, et Suzanne Chalan (24 février 1721). — Baptême de Jean, fils de Charles-Joseph de Larroque de Budos, écuyer, et de Jeanne de Calmeil (4 septembre).

E suppl. 2491. — GG. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 59 feuillets.

1721-1741. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Mombrier. — Inhumation d'Antoine Brivasac, ancien prieur de Mombrier (20 septembre 1732). — Réhabilitation d'un mariage célébré 14 ans auparavant, les époux ayant découvert qu'ils étaient parents au troisième degré (29 octobre 1733). — Inhumation de Marthe de Tamagnan (26 mai 1735). — Inhumation de Pierre Pilot, notaire royal (4 août 1736). — Inhumation d'Élisabeth Descap-Duverger (25 février 1737). — Mariage entre Jean-François de Baritault, écuyer, fils de feu Pierre-François de Baritault, écuyer, et de Rose de Laborde, d'une part, et Angélique Malescot, fille de feu Pierre Malescot et de Marguerite de Calmeil (2 août 1738). — Baptême de Romain, fils de Jean-François de Baritault (28 août 1741).

E suppl. 2492. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 58 feuillets.

1741-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Mombrier. — Baptême de Pierre, fils d'Hyacinthe de Barberin, écuyer, ancien capitaine, et de Catherine-Angélique de St-Angel (12 septembre 1744). — Mariage entre Bernard-Antoine Lombard, sieur de Launay, avocat au Parlement, fils de feu Martial Lombard, maître ès-arts et licencié ès-lois, et de Jeanne de Villatel, d'une part, et Marie Robert, d'autre part (26 juillet 1746).

E suppl. 2493. — GG. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 48 feuillets.

1752-1766. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Mombrier. — Baptême de Raimond-Ambroise, fils de Jean-Jacques Robert, notaire royal (8 décembre 1758). — Inhumation d'Hyacinthe de Barberin, écuyer, seigneur de La Brède et de Grenier, ancien capitaine (1er mars 1760). — Inhumation de Suzanne Chalan, épouse de M. de Tamaignan (1er avril). — Mariage entre Pierre Peychaud, avocat au Parlement, procureur au siège de Bourg, et Jeanne-Olive Lombard (2 septembre). — Inhumation de J.-B. de Cambefort, prieur-curé de la paroisse (7 octobre 1761). — Mariage entre François de Lavergne,

sieur de Lage, fils de feu Joseph de Lavergne, sieur de Lage, écuyer, et de Rose Lamarzelle, d'une part, et Élisabeth de Baritault, fille de Jean-François de Baritault, écuyer, et d'Angélique-Anne de Malescot, d'autre part (18 mai 1763). — Inhumation de Marguerite de Calmel, veuve de Pierre Malescot (21 novembre 1764).

E suppl. 2494. — GG. 6. (Registre.) — Grand in-4°, 57 feuillets.

1766-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Mombrier. — Baptême d'Antoine-Alexandre, fils de François-Joseph de Cosson, écuyer, officier de cavalerie, et de Catherine de Boucaud (9 novembre 1766). — Mariage entre Pierre Dabadie, avocat au Parlement, fils de Barthélemy Dabadie, avocat au Parlement, et de Marie Bouchet, d'une part, et Marie-Suzanne de Tamagnan, fille de Paul de Tamagnan, écuyer, et de feu Suzanne Chalan, d'autre part (7 janvier 1767). — Mission par MM. Duchâteau, Castanet et Brunis, de la congrégation de la Mission, lesquels distribuent 100 l. aux pauvres de la paroisse (5-27 avril). — Inhumation de Paul de Tamaignan, écuyer (23 décembre). — Baptême de Pierre, fils de Jean-François-Philibert de Belhade-Cantenac, écuyer, et de Marie Reynier (20 novembre 1768). — Mariage entre Léon-Louis de Baritauld, écuyer, et Marie de Ballode (7 février 1769). — Baptême de Pierre-Joseph, fils de Léon-Louis de Baritauld, écuyer (10 janvier 1770). — Mariage entre Pierre Reynier de La Verrerie et Marie-Justine Robert (24 août 1784). — Inhumation de Jean-François-Philibert de Belhade (12 mai 1789). — Inhumation de Marie Renier (8 juin).

Commune de Prignac-et-Cazelles.

E. suppl. 2495. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 178 feuillets.

1692-1735. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Prignac et de St-Michel de Marcamps, son annexe. — Mariage entre François Monteil, sieur de Langlois, et Barbe Greze (29 octobre 1728).

E suppl. 2496. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 78 feuillets.

1701-1737. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Prignac et de St-Michel de Marcamps, son annexe. — Inhumation d'Étienne Dumeyniou, prieur-curé de la paroisse (20 mars 1736).

E suppl. 2497. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1737-1742. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Prignac et de St-Michel de Marcamps, son annexe. — Baptême de Charles-Raphaël, fils de François Marteau, écuyer, et de Jeanne-Marguerite-Hélène de Villatel; parrain: Charles-Raphaël de Callières, chevalier, seigneur de Clérac; marraine: Marie-Anne de Fonté (30 octobre 1742).

E suppl. 2498. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 144 feuillets.

1743-1753. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Prignac et de St-Michel de Marcamps, son annexe. — Mariage entre Jean-Jacques Feuilleret, notaire royal, et Louise-Constance de Suhigaray, fille de Pierre de Suhigaray, écuyer, sr de Veillard, et de feu Louise de Lacassaigne (10 janvier 1747). — Mariage entre Joseph-Barthélemy Gellibert, bourgeois de Bourg, ancien chirurgien aide-major des armées du Roi, et Marie Sallé (23 septembre 1749). — Inhumation de Jacques Feuilleret, notaire royal, procureur d'office de St-Laurent (12 août 1753).

E suppl. 2499. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1753-1766. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Prignac et de St-Michel de Marcamps, son annexe. — Inhumation de Charles-Raphaël de Marteau « servant dans la maison du Roy, dans le corps des chevaux-légers » (14 juin 1759). — Mariage entre Charles Déalis, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien capitaine, et Jeanne-Catherine-Hélène de Villatel, veuve du sieur de Marteau, écuyer (30 avril 1760). — Inhumation de Jean Lagarde, prieur-curé de la paroisse (23 janvier 1765).

E suppl. 2500. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 91 feuillets.

1766-1781. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Prignac et de St-Michel de Marcamps, son annexe. — Mariage entre Jean de Lavergne, sr de Lage, écuyer, et Suzanne de Lavergne de Perdoulle (30 mars 1770). — Baptême de Marie-Jeanne, fille de noble Laport de Parage, ancien officier de cavalerie, et de Jeanne Lejeune (14 septembre 1772).

E suppl. 2501. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 57 feuillets.

1782-1791. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Prignac et de St-Michel de Marcamps, son annexe.

E suppl. 2502. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 57 feuillets.

1764-1782. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Félix de Cazelles et de Ste-Quitterie de Magrigne (1) — Inhumation de Pierre de Montalier de Grissac, seigneur de la paroisse, conseiller à la Grand'Chambre, époux de Marie-Françoise Le Blanc (23 novembre 1770). — Inhumation, dans l'église de Magrigne, de Marie-Élisabeth de Vincent, veuve du sieur de Noiret, écuyer (24 janvier 1776). — Inhumation de Louis Bacon de Cazelles, ancien maire de Bourg (19 décembre). — Mariage entre Antoine Sourdeau, verrier à Bourg, et Marie Sourdeau, veuve de Louis Bacon de Cazelles (28 août 1777).

E suppl. 2503. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 42 feuillets.

1782-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Félix de Cazelles et de Ste-Quitterie de Magrigne. — Inhumation de Jacques Mayrand, prieur-curé de la paroisse (28 février 1784).

COMMUNE DE PUGNAC.

E suppl. 2504. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 136 feuillets.

1612-1691. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Pugnac. — Baptême d'Alexandre, fils de François Marin, écuyer, seigneur de La Vigerye, St-Pallaye et La Motte Des Conges, et de Jacquette Desmoutiers; parrain: François de Raymon, conseiller au Parlement; marraine: Jeanne de Lahaye, dame des maisons nobles de Thau et de Nodeau (13 mai 1613). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Robert, notaire royal (14 mai 1616). — Inhumation d'Antoine Poictou, maître chirurgien, devant l'autel de s^t^ Jean (30 mai 1618). — Cérémonies du baptême de François-Alexis, fils d'Alexandre Marin, sieur de St-Palais, et de Marie Maron; parrain: Alexis de Belhade, sieur de Taudias; marraine: Marie Marin, épouse de M. de Rousset (16 avril 1651). — Baptême de Marguerite, fille d'Alexandre Marin, écuyer, sieur de Nodeau, et de Jeanne Cosson (14 novembre 1691). — Baptême d'Alexandre, fils d'Étienne Marin, écuyer, seigneur de Nodeau, et de Guionne Dalesme (10 juin 1658). — Cérémonies du baptême de Marie-Madeleine, fille de Jean Sudre, écuyer, sieur Des Ardouins, et de Marie Bodet; parrain: Nicolas Achart, écuyer, sieur de Mauconseil (4 mars 1660).

E suppl. 2505. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 129 feuillets.

1660-1701. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Pugnac (1). — Minute d'une supplique à l'Archevêque par le prieur de Bellegarde et Lansac, en vue du rétablissement du prieuré de Notre-Dame de Bellegarde, tombé en ruines depuis 80 ans (sans date). — Inhumation de Simon Marin, écuyer (11 décembre 1693). — Baptême de Marie, fille de Gaston de Mosnier, écuyer, et de Marie Duverger (8 septembre 1698).

E suppl. 2506. — GG. 3. (Registre). — In-4°, 109 feuillets.

1702-1729. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Pugnac. — Inhumation de Raimond Robert, ancien notaire royal (30 novembre 1705). — Baptême de Françoise, fille de Jean Farrouil, sieur de Mahé, et de Marguerite Galvin (27 mai 1708). — Inhumation d'Alexandre Marin, sieur de Nodeau (5 mai 1707). — Mariage entre Pierre Paris, écuyer, ancien capitaine au régiment de Picardie, et Marguerite-Julie de Roussy (17 janvier 1712). — Mariage entre Jean Daulède et demoiselle Marin (décembre 1717?). — Baptême de J.-B., fils de Pierre David, notaire royal (10 janvier 1720). — Baptême de Julie-Marie, fille de feu Jean Daulède et de Marguerite Marin (20 octobre 1721). — Inhumation de Marie Pastoureau, épouse de Bernard Boyer, écuyer, avocat à la Cour (21 juin 1724). — Baptême de Marie-Marguerite, fille de Jacques de Marin de Nodeau et de Jeanne Brun de Gadeau (7 décembre 1725).

E suppl. 2507. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 102 feuillets.

1729-1746. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Pugnac. — Inhu-

(1) Ce registre contient des actes relatifs à la paroisse de Prignac et Marcamps pour les années 1778-1779.

(1) Ce registre contient quelques feuillets relatifs à la paroisse de Lansac.

mation de Jean Farrouil de Mahé (6 septembre 1732). — Inhumation de Jeanne Gadeau, veuve de Jacques Marin de Nodeau (5 septembre 1731). — Mariage entre Michel Voisin, architecte à Bordeaux, et Pétronille Lataste (novembre 1744). — Inhumation de Louis Maitte-Féneteau, avocat à la Cour (21 septembre 1745).

E suppl. 2508. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 110 feuillets.

1746-1751 et **1776-1782.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Pugnac. — Inhumation de Jacques Marin de Nodau, écuyer (5 juillet 1751). — Inhumation de Jean Masson, curé de la paroisse (3 août). — Baptême de François, fils de Guillaume Grand, notaire royal (16 décembre 1776).

E suppl. 2509. — GG. 6. (Registre.) — In-f°, 66 feuillets.

1751-1776. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Pugnac. — Inhumation de Jean Parran, ancien notaire à Bordeaux (11 juin 1752). — Mariage entre Michel Voisin, maître architecte juré à Bordeaux, et Pétronille David (8 septembre 1754). — Inhumation de Pierre David, ancien notaire (21 décembre 1755). — Inhumation de Raimond Duverger, écuyer, époux de Louise Maigne (15 décembre 1756). — Mariage entre Jacques Farrouil de Mahé, monnayeur pour le Roi à Bordeaux, et Françoise-Élisabeth de S[t]-Angel, fille de feu Jean de S[t]-Angel, écuyer, et de Marie-Anne Payen (5 septembre 1759). — Inhumation de Marguerite Lafosse, veuve de Jean Parran, ancien notaire (21 décembre 1760). — Inhumation de Françoise Duverger, sœur du tiers ordre de s[t] François, associée à la frérie du S[t]-Sacrement (24 octobre 1771). — Baptême de Pierre, fils de Jean Farouil de Mahé, officier monnayeur pour le Roi (12 mars 1772). — Inhumation de Jean Lafosse, curé de la paroisse (29 octobre 1773). — « On a fini de raccomoder les tableaux de l'église et autres réparations le 12 novembre 1763 ».

E suppl. 2510. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets.

1782-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Pugnac. — Inhumation de Marguerite Farrouil de Mahé (15 juin 1785). — Mariage entre Jean-Paul de Genier de La Coste, fils de feu Joseph de Genier de Labarte, écuyer, d'une part, et Marguerite Farrouil de Mahé, d'autre part (8 juin 1786). — Inhumation de Pierre David, ancien précepteur (16 mars 1789). — Inhumation de Marie Cosson, fille de François-Honoré de Cosson (23 juin 1790). — Inhumation de Marie de Marin, veuve du chevalier Du Mantet (10 septembre). — Inhumation de François Coustault, ancien maire de la commune, électeur et juge de paix à Bourg (21 août 1791). — Inhumation de Pierre Vidal, maître d'école (23 août 1792).

E suppl. 2511. — GG. 8. (Registre.) — Grand in-4°, 223 feuillets.

1716-1792. — Tables des actes de baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Pugnac.

COMMUNE DE SAMONAC.

E suppl. 2512. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 148 feuillets.

1625-1672. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Martin de Samonac. — Mention de la mort d'Étienne Dumyrat, avocat au Parlement, lequel, allant à Rome pour gagner le jubilé, est tué dans une agression (24 mars 1673). — Baptême de François, fils de Joseph Mosnier, écuyer, sieur de Rousset, et de Marie Marin; parrain: François Marin, écuyer, sieur de Lavigerie; marraine: Barbe Marrand (3 octobre 1649).

E suppl. 2513. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 120 feuillets.

1669-1742. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Martin de Samonac. — Mariage entre Jacques de Cosson, écuyer, s[r] de Varac, et Marie de Mosnier (4 février 1672). — Baptême de Léonard, fils de Martial de Nort, écuyer, et de Letisse de Boneau (4 juin 1675). — Mariage entre François-Alexis de Belhade, écuyer, seigneur de La Mothe, et Marie de Mosnier (6 juillet). — Baptême de Pierre, fils de Pierre de Lavergne, écuyer, s[r] de Lestan, et de Louise de Corbiers (21 octobre 1678). — Baptême de Bernard, fils de Joseph Grenier, écuyer, et d'Élisabeth Artaut (16 juin 1707).

E suppl. 2514. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 109 feuillets.

1682-1711. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Martin de Samonac. — *Te Deum* à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne (30 août 1682). — Baptême de Marie-Françoise, fille

de François de Mosnier, chevalier, seigneur de Rousset, et de Marie de La Martonie (8 mars 1683). — *Te Deum* à l'occasion de la prise de Mons (20 mai 1691). — Inhumation de Joseph de Mosnier, écuyer, seigneur de Rousset (5 mai 1685). — Inhumation de Marie de Mar[in], veuve de Joseph de Mosnier (11 mars 1688). — *Te Deum* à l'occasion de la prise de Philipsbourg (21 novembre 1688). — Autre *Te Deum* chanté « en action de grâces de la signalée victoire remportée en Flandres par l'armée du Roy, comendée par Mr le duc mareschal de Luxambourg » (7 septembre 1692). — *Te Deum* à l'occasion de la prise de Heidelberg (28 juin 1693).

E suppl. 2515. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 114 feuillets.

1711-1748. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Samonac. — Baptême de Jean-François, fils de Pierre Robert, notaire royal (30 juillet 1716). — Mariage entre François-Louis Achar, écuyer, seigneur Des Augiers, Peirer et autres lieux, et Françoise-Paule de Charmoys (2 août 1721). — Baptême de Marie-Marguerite, fille de Jacques de Charmoy et de Marie de Laborde (19 mars 1722). — Baptême de Jeanne-Louise, fille de Martial de Mosnier, seigneur de Rousset, et de Marie-Louise de Melun (29 juin). — Inhumation de Martial de Mosnier, seigneur de Rousset (24 juin 1724). — Inhumation de Pierre Robert, notaire royal (17 août 1745). — Baptême de Bernard-Alexis-Marie, fils de Jean Guy de Campistron, seigneur de Ste-Croix de Queras et Monpapoul, et de Marie-Françoise Rafine de Monier (15 novembre 1745).

E suppl. 2516. — GG. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 79 feuillets.

1736-1775. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Samonac. — Mariage entre Gabriel Lafaux, avocat, et Antoinette Farganel (17 mai 1768). — Baptême de Marie-Julie, fille de Jean-Isaac-Pierre Macerouze de Birol, avocat à la Cour, procureur à La Linde, et de Catherine-Rose Farganel (13 novembre 1773).

E suppl. 2517. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 102 feuillets.

1776-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Samonac. — Mariage entre Jacques Martin de Charmoy, fils de feu Charles Martin de Charmoy, écuyer, et de Louise de Souye, d'une part, et Marie Martin de Charmoy, fille de feu Jacques Martin de Charmoy et de Jeanne Bacon de Gourdet (3 mars 1778). — Baptême de Louis, fils de Jacques Martin de Charmoy (14 octobre 1780). — Inhumation de Louis Drau, maître d'école (10 mars 1790).

COMMUNE DE SAINT-SEURIN-DE-BOURG.

E suppl. 2518. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 68 feuillets.

1716-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Seurin-de-Bourg. — Inhumation de Philippe Olier, curé de la paroisse (1er octobre 1736). — Inhumation de Bertrand Coma, curé de la paroisse (3 novembre 1752). — Inhumation de Jacques Charmoy, époux de Marie Laborde (13 mars 1757). — Baptême de Martin, fils d'Henri-Albert de Chanceaulme, écuyer, contrôleur des Guerres, et d'Anne Lecoq (16 juillet 1758). — « Le service de St-Seurin ayant été transféré à Camillas et, en second lieu, chès les Pères Récolets, les actes de baptême, enterrements et marriages qui ne se trouvent pas à la suite de ceux-cy devront sans doute se trouver dans les registres de Camillas ou de Bourg » (1767?). — Baptême de Jean-Baptiste, fils de Louis de Charmois et de Marie Thibaut (20 octobre 1769). — Inhumation de Marie Thibaut (24 juin 1770). — Mariage entre Mathias-Valentin Bernard, capitaine commandant des milices bourgeoises de Bourg, et Jeanne de Laborde, fille de Louis de Laborde, maire de Bourg (18 septembre 1783). — Mariage entre Pierre-Simonet de Launois, capitaine de navire, et Marie-Sophie Gabarrat de Lagrave (6 mai 1789).

COMMUNE DE TAURIAC.

E suppl. 2519. — GG. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 108 feuillets.

1690-1716. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Étienne de Tauriac. — Baptême de Marie, fille de François Grenier, avocat à la Cour, et de Jeanne Bulle (1er janvier(?) 1699). — Inhumation de Dorsemaine, vicaire perpétuel de la paroisse (9 janvier 1693). — Mariage entre Jean Chevreuil, notaire royal, et Marie Ricard (9 février 1696). — Inhumation de François Grenier, avocat à la Cour (2 juin 1701). — Baptême célébré dans l'église de Prignac, « l'église de Tauriac estant pollue » (14 mars 1705). — Inhumation de Jacques de Boucaud (15 avril 1706). —

Bénédiction d'une cloche « nouvellement refaite par sieur Nicolas Gillon, maistre fondeur de Bordeaux »; parrain : M. de Labarde; marraine : Mme de Monblerus (20 novembre 1707). — Mariage entre Simon-Luc de Thodias et Marie-Françoise de St-Simon (8 novembre 1714). — Mariage entre Jean Darnal, écuyer, et Jeanne Bulle, veuve de François Grenier (16 décembre 1715). — Baptême de Marie-Louise-Suzanne-Angélique, fille de Simon-Luc de Belhade de Thodias; parrain : Louis-Claude St-Simon; marraine : Marie-Suzanne-Louise-Angélique de Belhade (23 février 1716).

E suppl. 2520. — GG. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 135 feuillets.

1716-1737. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Étienne de Tauriac. — Mariage entre Jean de Castès, capitaine réformé au régiment de Luxembourg, pensionnaire du Roi, et Marie de Menour (26 février 1718). — Mariage entre Jean-François Pages-Desuttes, écuyer, lieutenant au régiment d'Anjou, et Marie-Françoise de Mosnier, fille de François de Mosnier, chevalier, seigneur de Rousset, et de Marie de Lamarthonie (27 février). — Mariage entre Martial de Mosnier et Marie-Michelle-Louise-Madeleine de Mellun (4 novembre 1719). — Baptême d'une « fille naturelle et d'iniquité..., entre huict et neuf heures du soir » (10 avril 1720). — Cérémonies du baptême de Marquette, fille de Joseph-Barthélemy de Chabrier, seigneur de Labarde, et de Philippe-Thérèse-Renée Leberthon (13 avril 1721). — Inhumation d'Alexandre de Lamothe-Menoure, seigneur de Rastouillac (16 juillet). — Inhumation de Nicolas Montangon, sieur de Labatud (19 mars 1724). — Inhumation de Marie de St-Simon, épouse de M. de Thodias de Belhade (8 avril 1726). — Inhumation de Jean Pineau, curé de la paroisse (31 mars 1727). — Mariage entre Simon-Luc Thodias de Belade, veuf de Marie de St-Simon, et Philippe-Thérèze-Renée de Leberton, veuve de Barthélemy-Joseph de Chabrier, sieur de Labarde (5 mars 1729). — Inhumation de Philippe-Thérèse-Renée Leberton de Labarde et de Thodias (13 mars 1730). — Inhumation de Pierre Grèze, curé de la paroisse (11 novembre 1732).

E suppl. 2521. — GG. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 169 feuillets.

1737-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Étienne de Tauriac. — Mariage entre Simon-Luc de Thodias de Belhade, chevalier, seigneur de Macau, veuf en seconde noces de Thérèse Bonnemie Leberton, fils de feu François-Alexis de Thodias de Belhade, écuyer, seigneur de Lamote-Cantenac et autres lieux, et de Marie de Mosnier, d'une part, et Marie Achard-Dozillac, fille de feu Fronton Achard-Dozillac, chevalier, seigneur de Loransane, et d'Anne de Loste de Cersain, d'autre part (15 février 1738). — Mariage entre Pierre-Joseph de Ballode, chevalier, seigneur de La Rivallerie et autres lieux, et Jeanne Belhade de Thodias (23 septembre 1739). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre-Joseph de Ballode, écuyer (25 décembre 1740). — Inhumation de Marie Achard-Dozillac, épouse de Luc de Thodias de Belhade (29 janvier 1742).

E suppl. 2522. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 74 feuillets.

1747-1788. — Registre des sépultures de l'église St-Étienne de Tauriac. — Inhumation de Simon-Luc de Thodias de Belhade, écuyer (20 janvier 1752). — Inhumation de Marie-Suzanne-Angélique-Louise de Belhade, épouse de Louis-Josué de Noiret, écuyer (15 janvier 1755). — Inhumation de Marie de Menour, épouse de Jean Guionet de Castès, écuyer (1er avril 1759). — Inhumation de Jean Guionet de Castès, écuyer (20 août). — Inhumation de Jeanne Thodias de Bellade, épouse de Pierre-Joseph de Ballode, écuyer (11 mai 1763). — Inhumation de Luc Bernard, curé de la paroisse (14 octobre 1772). — Inhumation de Louis Dublan, ancien contrôleur et receveur des Fermes du Roi (17 novembre 1780). — Inhumation de Pierre-Joseph de Ballode, écuyer (10 août 1784). — Inhumation de Joseph Pujol, curé de la paroisse (21 juin 1785). — Inhumation de Jean Pichon, curé de la paroisse (20 octobre 1788).

E suppl. 2523. — GG. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 150 feuillets.

1752-1779. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Étienne de Tauriac. — Mariage entre Louis-Josué de Noyret, écuyer, seigneur de La Grande-Borie, Palisse et autres lieux, veuf de Gilette de Lentillac, fils de feu Jean de Noyret, écuyer, et de Marie-Élisabeth de Vincens, d'une part, et Marie-Suzanne-Angélique-Louise de Belhade, d'autre part (9 avril 1754). — Baptême de Jean-Jacques, fils de Louis-Josué de Noyret, écuyer; parrain : Jean-Jacques-Raimond de Noyret, écuyer, capitaine au régiment de Mailly, au nom de Jean-Jacques de Noyret, chanoine de St-André de Bordeaux; marraine : Rose-Angélique de Vincens,

au nom de Marie de Belhade (4 janvier 1755). — Mariage entre Jean Huteau de Bourderat, écuyer, et Claire de Castès (4 septembre 1759). — Mariage entre Pierre-Étienne Deluze, bourgeois de Libourne, et Marie Lamarzelle (1er juillet 1761). — Baptême de Jean, fils de Charles de Castès, écuyer, et de Marie Bergard (30 mars 1765). — Baptême de Marie, fille de Jean-François de Ballode, écuyer, et de Marie Verderi (2 juin 1772). — Baptême de Claude-Anne de Ballode; parrain : M. de Verdery, avocat au Parlement, au nom de Claude-Anne, marquis de St-Simon, grand d'Espagne de la 1re classe, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Touraine; marraine : Catherine de Verdery (27 novembre 1776).

E suppl. 2524. — GG. 6. (Registre.) — Grand in-4°, 95 feuillets.

1779-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Étienne de Tauriac.

COMMUNE DE TEUILLAC.

E suppl. 2525. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 55 feuillets.

1631-1652. — Registre des baptêmes de l'église St-Pierre de Teuillac. — Baptême de Pierre, fils de Pierre Péletan, notaire royal (27 mars 1643). — Baptême de Françoise, fille de Jean de Fonté et de Jeanne Du Luc (14 novembre 1647).

E suppl. 2526. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets.

1654-1682. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Pierre de Teuillac. — Prise de possession de la cure de Teuillac par Marc Feleytous, chanoine de Génissac (23 novembre 1659). — Baptême de Joseph, fils de Lavergne, écuyer, et de Suzanne Castets (23 mai 1669). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Pillot, notaire royal, procureur à Bourg (27 août 1676). — Abjuration de l'hérésie de Calvin par Marie Peychaud (23 mars 1681).

E suppl. 2527. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 106 feuillets.

1676-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Teuillac et de l'église de St-Trojan, son annexe. — Baptême de Richard, fils de Pierre de Lavergne, écuyer, et de Louise de Corbiers (13 avril 1678). — Inhumation de Françoise de Corbiers (16 novembre 1681). — Baptême de Jean, fils de Martial Lombard, avocat à la Cour, et de Jeanne de Villatel (16 août 1699). — Inhumation de Bernard Lombard (17 novembre 1709). — Inhumation d'Étienne Pilot, notaire royal (30 décembre 1710). — Inhumation de Charles de Villatel, écuyer, sieur de Lamote St-Paul (8 octobre 1699). — Inhumation d'Olive de Chardavoine, veuve de Charles de Villatel (27 décembre). — Mariage entre Martial Lombard et Jeanne de Villatel (13 février 1697). — Baptême de J.-B., fils d'André Pelletan, sr de Lacroix, et de Marianne Labat (23 mars 1703).

E suppl. 2528. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 109 feuillets.

1712-1734. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Teuillac et de l'église de St-Trojan, son annexe. — Inhumation d'Élisabeth Corbier de Rousselet, demoiselle de St-Georges (27 mai 1715). — Baptême de Marie, fille de François de Lavergne, sieur de Lage, et de Claire de Castets (1er juin). — Inhumation de Marguerite de Corbier de Rousselet, demoiselle de Salvert (16 novembre). — Baptême de Charles, fils de Louis de Corbiers de St-Georges, écuyer, et de Jeanne de Gourdal (30 mars 1718). — Inhumation de Charles-Claude de Villatel, écuyer (9 novembre). — Inhumation de Louise de Corbier, veuve de Pierre Lavergne, écuyer, sieur de Lestang (8 avril 1720). — Inhumation de Charles de Corbier, écuyer (11 mars 1723). — Inhumation de Martial Lombard, sieur de Launay, licencié ès-lois, époux de Jeanne de Villatel (28 janvier 1725). — Baptême de Jeanne-Marie, fille de Charles-Claude de Villatel, écuyer, seigneur de Montlabeur et autres lieux, et de Jeanne-Hélène de Callières (3 février 1728). — Mariage entre Paul Dufresne et Jeanne Baron (25 septembre 1732). — Inhumation de Louis de Corbier, sieur de St-Georges (22 octobre).

E suppl. 2529. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 73 feuillets.

1734-1748. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Teuillac et de l'église de St-Trojan, son annexe. — Inhumation de Marie Palanque, épouse de Jean Pelletan, sieur de Lacroix (21 mai 1737). — Inhumation de Julie Boulaire de La Mirandole, épouse de Joseph de Lavergne, sieur de Pèredoule (7 novembre 1738). — Inhumation de Joseph de Lavergne, écuyer, sieur de Pèredoule (8 mai 1740). — Inhumation de Charles-Claude de Villatel, écuyer, décédé dans sa maison, lieu dit « l'Hôpital » (5 juillet).

E suppl. 2530. — GG. 6. (Registre.) — Grand in-4°, 81 feuillets.

1743-1751. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Teuillac et de l'église de St-Trojan, son annexe. — Mariage entre Pierre Lavergne, écuyer, sieur de Pèredoule, et Marguerite de Villatel (21 juin 1743). — Baptême de Jeanne-Marie, fille de Bernard-Antoine Lombard, sieur de Launay, avocat à la Cour, et de Marie Robert (25 mai 1747). — Mariage entre Joseph de Lavergne, sieur de Lage, écuyer, et Rose de Lamarzelle, fille de Jean Lamarzelle, seigneur de Chardon, et de Marie Fougeras (14 juillet). — Inhumation d'Edmond Linch, curé de la paroisse (12 mai 1750). — Inhumation de Marie de Tastes, fille de feu François de Tastes, sieur de Dionet, et de Marie de Labarrière (26 mars 1751).

E suppl. 2531. — GG. 7. (Registre.) — Grand in-4°, 96 feuillets.

1751-1766. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Teuillac et de l'église de St-Trojan, son annexe. — Mariage entre Raphaël de Callières, écuyer, capitaine de cavalerie, fils de feu Charles-Raphaël de Callières, écuyer, seigneur de Clérac, et de Catherine de Bonnevin, d'une part, et Jeanne-Marie de Villatel, fille de feu Charles-Claude de Villatel, écuyer, et de Jeanne-Hélène de Callières (23 octobre 1752). — Inhumation de Jeanne de Villatel, veuve de Martial Lombard (3 décembre 1753). — Inhumation de Rose de Lamarzelle (4 décembre). — Inhumation de François Marteau (8 janvier 1759). — Mariage entre Joseph de Lavergne, écuyer, sieur de Lage, seigneur de Chardon, veuf de Rose de Lamarzelle, et Marie Pelletan (24 février). — Inhumation de Joseph de Lavergne, écuyer, sieur de Lage (30 juin). — Inhumation de Claire de Castès, veuve de François de Lavergne, écuyer, sr de Lage (5 avril 1762). — Baptême d'Anne, fille de François de Lavergne, écuyer, sr de Lage, et d'Élisabeth de Baritault (12 février 1764). — Inhumation de Charles de Corbier, écuyer (11 mai). — Inhumation de Jeanne Gourdalle, veuve de Louis de Corbier (27 mai 1766).

E suppl. 2532. — GG. 8. (Registre.) — Grand in-4°, 82 feuillets.

1769-1782. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Teuillac et de l'église de St-Trojan, son annexe. — Inhumation de Suzanne de Lavergne (25 juillet 1769). — Inhumation de Bernard-Antoine Lombard, avocat à la Cour (14 janvier 1771). — Inhumation de Jeanne-Hélène de Callières, veuve de Charles-Claude de Villatel (22 juillet 1774). — Mariage entre Jean Cugneau, notaire royal, et Antoinette-Apollonie Lombard (23 novembre 1774). — Baptême de Pierre, fils de Jean Guichard, notaire royal (20 mai 1782).

E suppl. 2533. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1783-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Teuillac.

Commune de Saint-Trojan.

E suppl. 2534. — GG. 1. (Cahier.) — In-4°, 23 feuillets.

1789-1791. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Trojan.

Commune de Villeneuve.

E suppl. 2535. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 88 feuillets.

1598-1637. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Villeneuve. — Baptême de Jean, fils de noble Emmanuel de Sauvenelle et de Jeanne Redon (3 juin 1607). — Baptême de Louise, fille de Pierre Bernard, notaire royal (28 septembre 1598). — Baptême d'Alphonse, fils de Jean de Mandosse, écuyer, sieur de Seignans et de Vernoux, et de Suzanne Bichillon (6 décembre 1615). — Cérémonies du baptême de Jacques, fils de Joseph de Calmeilh et de Jeanne de Lazaro (25 août 1621). — Confection d'un balustre coûtant 9 l. (1623). — Prise de possession de la cure de Villeneuve par Jean de Laveyrie (24 décembre 1623). — Mariage entre Élie Pati, écuyer, avocat au Parlement, et Isabeau Sauvanelle, « fille de la maison noble d'Escalète » (27 août 1627). — Mariage entre Salvat Dalis, écuyer, sieur de Momplesi, et Isabeau de Sauvanelle (11 septembre 1633). — Inhumation de Jean Sauvanelle, fils de Manuel Sauvanelle, dans la chapelle de N.-D. (8 mars 1627). — Inhumation d'Emmanuel Sauvanelle, sieur d'Escalette (13 février 1628). — Cérémonie du baptême de Suzanne, fille d'Élie Paty, avocat à la Cour (22 septembre 1630). — Comptes du vigier : « Je, Du Montel, dict vigier, ay receu de Pierre Boudin

33 s. 3 d., que ledit Boudin avoit prins et receu de Charles Dubois en l'année 1631 » (1632). — Inhumation de Pierre Bernard, notaire royal (31 octobre 1637).

E suppl. 2536. — GG. 2. (Registre.) — In-8°, 103 feuillets.

1635-1673. — Registre des baptêmes de l'église St-Vincent de Villeneuve. — Baptême de Marc-Antoine, fils de David de Robinet, écuyer, seigneur de Champaigne, et de Catherine de Mandosse (24 novembre 1636). — Baptême d'Anne, fille de Guillaume de Mandosse, écuyer, seigneur de Seignans, et de Jeanne de Gallet; parrain : Claude, duc de St-Simon, pair de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de la ville, château et comté de Blaye; marraine : Suzanne de Mandosse (6 septembre 1641). — Baptême de Jeanne, fille d'Arnaud de Maccault, écuyer, sieur Des Alans et de Puymayans, et de Jacquette Seudre (9 octobre 1642). — Baptême de Gabriel-Godefroy de Mandosse (19 octobre 1652). — Baptême de Louise, fille de François Duvergier, écuyer, seigneur de Barbe, et de Jeanne de Garat; parrain : Lancelot Duvergier; marraine : Louise de Subercase (21 septembre 1660). — Baptême de Pierre, fils de Jean Courpon, notaire royal (3 janvier 1661). — Baptême d'Isaac, fils de Barthélemy Dealis, écuyer, et de Françoise Achart, dame d'Escalette (17 juillet 1665). — Baptême de Joseph-Bonaventure Duvergier (23 septembre 1666). — Mention du baptême, célébré à Blaye en 1663, de Henriette-Thérèse, fille de Louis de Mandosse et d'Annille d'Anguitard (1er juillet 1668).

E suppl. 2537. — GG. 3. (Registre.) — In-4°; 41 feuillets.

1663-1702. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Villeneuve. — Mariage entre François de Burguet, écuyer, et Jeanne Macaut (25 février 1664). — Mariage entre François de Burguet, écuyer, sieur Du Mayne, et Jeanne de Macaut (17 novembre 1667). — Inhumation de Jean de Laveyrie, curé de la paroisse pendant 42 ans (14 février 1665). — Inhumation de Jean Courpon, notaire royal (3 novembre). — Inhumation de Raymond Rigaut, « jeune homme à marier; il est mort à Bourdeaux soudainement, y estant allé pour achepter ses habits de nopses » (21 février 1666). — Inhumation de Françoise Achart, épouse de Barthélemy de Alis, écuyer, seigneur d'Escalette (26 mai 1668). — Mention de l'inhumation d'Isabeau de Sauvenelle, « jadis dame de la maison noble d'Escalette », dans l'église St-Projet de Bordeaux (20 décembre 1670). — Inhumation de Catherine de Calmeilh, dame d'Escalette, épouse de Barthélemy de Alis, écuyer (31 août 1675). — Inhumation de Barthélemy de Alis, écuyer, seigneur d'Escalette, « devant l'autel de Notre-Dame, qui sont les sépultures anciènes de la maison » (4 avril 1677). — Inhumation de Jean de Alis, fils du précédent (15 avril). — Inhumation de Jean Dechamps, « brusleur d'eau-de-vie » (3 août). — Inhumation de Jacquette Sudre, dame de Pemian (8 août 1678). — Mariage entre François de Beaumont, écuyer, seigneur de Monmalan, et Henriette-Thérèse de Mandosse (18 mars 1684). — Baptême d'Henri de Beaumont (22 avril 1685). — Inhumation d'Henriette-Thérèse de Mandosse, veuve de M. de Gibeaut (28 avril 1702).

E suppl. 2538. — GG. 4. (Registre). — In-8°, 76 feuillets.

1674-1705. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Villeneuve. — Baptême de Bonaventure-Lancelot, fils de Lancelot Duvergier, chevalier de St-Louis, lieutenant de Mrs les maréchaux de France, seigneur de Barbe, et de Marie-Madeleine de Chenel d'Escoyeux; parrain : Jean Bonaventure Duvergier; marraine : Marie-Élisabeth de Joigny (2 mai 1705). — Inhumation de François de Beaumont, seigneur de Gibeaut (28 décembre 1693). — Inhumation de François, Duvergier, seigneur de Barbe (10 mai 1693). — Inhumation, devant l'autel de St-Eutrope, d'Anne de Houssar d'Anguitar, épouse de François de Mandosse, écuyer, seigneur Du Vernou (21 janvier 1694). — Mariage entre François de Mandosse, seigneur Du Vernou, et Marie Ridel (20 avril 1694). — Don d'un tabernacle doré du prix de 200 l., par Jeanne de Garat, veuve de François Duvergier (2 juillet 1695). — Baptême de Louis-François-Ignace, fils de Lancelot Duvergier, écuyer, seigneur de Barbe et de St-Ciers en Fronsadais, et de Marie-Madeleine de Chesnel; parrain : Louis de Chesnel, écuyer, seigneur d'Escoyeux (25 août 1699). — Inhumation de Jeanne Macau, « maistresse de la maison de Pemian » (18 octobre 1701). — Don d'un calice en vermeil par Anselme Duvergier, seigneur de Barbe, 1er capitaine et major au régiment de Provence (1701). — Mariage entre Lancelot Duvergier et Marie-Madeleine Escoyeux (28 novembre 1698).

E suppl. 2539. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 31 feuillets.

1702-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Villeneuve. — Inhumation de Gabriel-Godefroy de Mandosse, ancien curé de Villeneuve (3 décembre 1707). — Baptême de Pierre, fils de Joseph de Lavergne, sieur de Peiredoule, et de Julie Bolère de La Mirandole (8 septembre 1708).

E suppl. 2540. — GG. 6. (Registre.) — In-f°, 41 feuillets.

1705-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Villeneuve. — Prise de possession de la cure de Villeneuve par François Andrault, prêtre de Libourne (11 juillet 1705). — Inhumation de François de Mandosse, écuyer (26 janvier 1714). — Mission du 3 au 24 mars 1715 par les PP. Duvergier et Pigornet, jésuites. — Inhumation de Gilles Dupuy, prêtre, décédé dans la maison de Barbe (15 septembre 1716). — Inhumation de Jeanne de Garat, veuve de François Duvergier, seigneur de Barbe (27 mars 1718). — Inhumation de Marie de Jougeulin, épouse d'Isaac Dehalis d'Escalette (10 mars 1721). — Inhumation d'Anselme Duvergier de Barbe, écuyer, etc. (13 novembre 1723). — Inhumation d'Isaac Dehalis, écuyer, seigneur d'Escalette (14 avril 1724). — Baptême de Guillaume, fils de Jacques de Noïer et d'Anne Conor (13 septembre 1726). — Mariage entre Joseph Dudon, conseiller à la Cour des Aides, et Marie-Thérèse Baisle (5 mai 1727). — Mariage entre Pierre de Bonnevin, seigneur de Labujeau, fils de Charles de Bonnevin, seigneur de Semoulin et de Jussa, et de feu Marguerite de Lavergne, d'une part, et Thérèse-Paule Duvergier, d'autre part (20 janvier 1728). — Inhumation d'Élie Courpon, notaire royal (11 avril 1733). — Mariage entre Étienne-Jean de Lafaye d'Amberac, écuyer, seigneur de Polignac et Jussa, fils de Jean de Lafaye, écuyer, et de feu Marie-Angélique Le Maye, d'une part, et Marguerite Duvergier, d'autre part (4 août 1734). — Mariage entre Guillaume de Casse, chevalier de St-Louis, ancien major d'infanterie, et Marie Duburguet, veuve de M. de Noïer (21 février 1737). — Différend entre le curé et un paroissien, lequel s'opposait à l'enlèvement « des tombes qui étoint à côté gauche en sortant de l'église, fermant presque l'isseue du balet, ce qui incommodoit tèlement la procession du St-Sacrement qu'il étoit prêque impossible de la faire sans courir risque de se faire du mal ». Condamnation dud. paroissien à payer 6 l. à la fabrique et à faire amende honorable au curé (mai 1757). — Baptême d'Anne-Céleste-Adélaïde, fille de Louis-François-Ignace Duvergier, chevalier, seigneur marquis de Barbe, seigneur haut justicier des paroisses de St-Ciers et de St-Martin, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de St-Lazare, lieutenant de Nosseigneurs les maréchaux de France, et de Marguerite-Rosalie de Poncharail de Pouliac (16 décembre 1758). — Mention des dégâts causés par la foudre au château d'Escalette; le feu prit « au bout du pavilion de la tour » (15-16 juillet 1772).

E suppl. 2541. — GG. 7. (Registre.) — Grand in-4°, 70 feuillets.

1705-1751. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Villeneuve. — Mariage entre Jacques Verdery, conseiller au présidial de Guienne, et Jeanne-Maric Tolvie (23 avril 1738). — Inhumation de Marie de Chenel, veuve de Lancelot Duvergier, seigneur de Barbe et de St-Ciers (15 avril 1744). — Inhumation de Catherine Legrant, veuve de M. Tolvie (15 octobre 1746). — Inhumation d'Anne de Poncharail de Pauillac (15 septembre 1747). — Inhumation de Guillaume Casse, chevalier de St-Louis (6 novembre). — Baptême de Timothée et de Catherine, enfants de Jacques Verdery (11 novembre 1750). — Jusqu'en 1737, ce registre est le double de l'article précédent.

E suppl. 2542. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 94 feuillets.

1751-1780. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Villeneuve. — Prise de possession de la cure par Guillaume Lambert, gradué de l'Université de Bordeaux (10 juillet 1753). — Érection de la confrérie du St-Sacrement par Mgr de Lussan (19 janvier 1754). — Inhumation de Marie-Anne Baron, épouse de Bernard Courpon, procureur au présidial de Guienne (10 novembre 1758). — Inhumation de Jean Chety, notaire royal, ancien jurat de Blaye (27 décembre). — Inhumation de Bernard Courpon, procureur (13 février 1764). — Inhumation de Jean-Luc Dehalis, seigneur d'Escalette (1er décembre). — Mariage entre Jean-François de Ballode, écuyer, seigneur de Macaumas, fils de Pierre-Joseph de Ballode, écuyer, et de feu Jeanne de Belhade, d'une part, et Marie Verdery, fille de Jacques Verdery, écuyer, conseiller doyen du sénéchal-présidial de Guienne (22 juillet 1771). — Inhumation de Jean Barade, avocat au Parlement (29 mai 1776). — Prise de possession de

la cure par Valleau (15 juillet 1778). — Inhumation de Guillaume Lambert, curé de la paroisse (15 juin).

E suppl. 2543. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 54 feuillets.

1780-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Villeneuve. — Bénédiction de la chapelle de Barbe (14 octobre 1780). — Inhumation de Jacques Verdery, conseiller au sénéchal de Guienne (19 janvier 1789).

CANTON DE SAINT-CIERS-LA-LANDE

Commune de Saint-Ciers-La-Lande.

E suppl. 2544. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 61 feuillets.

1596-1604. — Registre des baptêmes de l'église de St-Ciers-La-Lande.

E suppl. 2545. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 26 feuillets.

1610-1625. — Registre des sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation de Pierre Landry, notaire royal (4 août 1610). — Inhumation de Jean Bichodau, curé de la paroisse (13 décembre 1615). — Inhumation de Pierre Chevalier, « régent dud. Sainct-Ciers et clerc de l'église » (19 avril 1620). — Inhumation « d'un petit enfent d'un estranger venant de St-Jacques » (7 septembre). — Décès de Michel Gachet, curé de St-Caprais (5 septembre 1622).

E suppl. 2546. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 18 feuillets.

1612-1632. — Registre des mariages de l'église de St-Ciers-La-Lande.

E suppl. 2547. — GG. 4. (Registre.) — In-8°, 80 feuillets.

1616-1638. — Registre des baptêmes de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Baptême de Marie, fille de Pierre Quérion, notaire royal (19 mai 1622).

E suppl. 2548. — GG. 5. (Registre.) — In-8°, 17 feuillets.

1625-1641. — Registre des mariages de l'église de St-Ciers-La-Lande.

E suppl. 2549. — GG. 6. (Registre.) — In-8°, 34 feuillets.

1625-1649. — Registre des sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation d'Arnaud Augier, ancien curé de la paroisse (15 juillet 1643). — Inhumation de Jean Lauze, notaire et procureur à Vitrezay (4 décembre).

E suppl. 2550. — GG. 7. (Registre.) — In-8°, 95 feuillets.

1627-1642. — Registre des baptêmes de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Baptême de Félicie, fille d'Alexandre de Lagraulet, écuyer, et de Marguerite Martin (25 février 1629). — Baptême de Léon, fils d'Alexandre de Lagraulet, écuyer, sieur de La Nauve; parrain: Léon de Ste-Maure; marraine: Hippolyte de Ste-Maure, enfants du comte de Jonzac (20 octobre 1630).

E suppl. 2551. — GG. 8. (Registre.) — In-8°, 52 feuillets.

1645-1652. — Registre des baptêmes de l'église de St-Ciers-La-Lande.

E suppl. 2552. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 60 feuillets.

1649-1655. — Registre des baptêmes et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation de Pierre de La Roche, écuyer (10 décembre 1651). — Inhumation de Mathurin Querion, notaire royal (21 février 1652). — Décès de Dominique Du Goyon, religieux de l'ordre de St-Norbert, prieur de Braud (28 août 1653). — Inhumation d'un soldat du régiment d'Estissac, qui avait été condamné à mort par le Conseil de guerre et exécuté « dans le pré de Monsieur le juge » (13 novembre). — Inhumation d'un pèlerin « venant de St-Jacque » (29 mai 1655). — Abjuration de la R. P. R. par Samuel Saphore (28 mars 1655).

E suppl. 2553. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 107 feuillets.

1656-1664. — Registre des baptêmes et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Baptême d'André, fils de Jean de Lauze, lieutenant de la prévôté de Vitre-

zay (7 septembre 1661). — Inhumation de Jeanne de Lagraulet, épouse de Jean Desrosiers (22 novembre 1660). — Inhumation de Jean Bernard, notaire royal (26 décembre). — Inhumation de Jacques Maurin, pèlerin (12 octobre 1661).

E suppl. 2554. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 115 feuillets.

1662-1669. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — « En l'an 1664, il y a eu 104 baptesme ». — Mention d'une « méterie de Monsieur de Montassier, dans la terre usurpée du marais de St-Simon » (19 mars 1667).

E suppl. 2555. — GG. 12. (Registre.) — In-4°, 106 feuillets.

1669-1671. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande.

E suppl. 2556. — GG. 13. (Registre.) — In-4°, 225 feuillets.

1672-1675. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation de Louis Maréchal, notaire royal (4 juillet 1673). — Baptême de Jeanne, fille de J.-B. Quantin, « précepteur de la jeunesse » (2 août).

E suppl. 2557. — GG. 14. (Registre.) — In-4°, 162 feuillets.

1676-1679. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Décès de Barthélemy Glenisson, curé de St-Palais (3 avril 1677). — Baptême de Jeanne, fille de Jean de Lavergne, écuyer, et de Suzanne de Castez (25 septembre). — Inhumation de Louis Querion, notaire royal (10 juillet 1679).

E suppl. 2558. — GG. 15. (Registre.) — In-4°, 161 feuillets.

1680-1684. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Parrainage de Pierre Guillemin, conseiller magistrat au présidial de Saintes, conseiller à la chancellerie de Guienne (9 novembre 1683).

E suppl. 2559. — GG. 16. (Registre.) — In-4°, 198 feuillets.

1685-1689. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Abjuration de la R. P. R. par Armand Jaroffoy, maître chirurgien, et par sa femme (22 septembre 1685). — Inhumation de Françoise, fille de Philippe de Riencourt, chevalier, seigneur d'Interaille (20 janvier 1689).

E suppl. 2560. — GG. 17. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets.

1672 et **1690-1691.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande.

E suppl. 2561. — GG. 18. (Registre.) — Grand in-4°, 40 feuillets.

1692-1694. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation d'un pauvre homme qui venait de St-Jacques (1er avril).

E suppl. 2562. — GG. 19. (Registre.) — In-4°, 94 feuillets.

1694-1700. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation de Pierre Mareschal, ci-devant curé de la paroisse (20 avril 1694). — Mariage entre André Florence, notaire royal, et Catherine Reboul (12 novembre 1696). — Inhumation de Pierre Hillairet, ci-devant notaire (10 août 1697). — Inhumation de Jean Regnaud, notaire royal, substitut du procureur du Roi à Vitrezais (27 juin 1698).

E suppl. 2563. — GG. 20. (Registre.) — In-4°, 195 feuillets.

1700-1710. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Arrivée de Mgr Armand Bazin de Besons. « Il fut conduit depuis Estoliers jusques icy par la compagnie des dragons de St-Louis et St-Simon, comandés par le sr Rubaille, marchand d'Estolliers, et par les gardes de Monseigneur le duc de St-Simon, commandés par Monsieur Charpentier, son capitaine des chasses; il logea dans la maison de La Cassine, appartenante à Monseigneur le duc de St-Simon; le 21e, qui estoit un dimanche, il fit la visite de l'église et, l'après-midy, il y donna la confirmation à plus de deux mil personnes. Le lundy, jour de st Quiterie, il fut visiter l'église de Braud et retourna coucher icy, d'où il partit le landemain pour visiter la parroisse de Cartelègue et continuer la visite de l'archiprestré de Bourg » (20 mai 1702). — Inhumation de Bernard Delaporte, commissaire aux inventaires (28 février 1705). — Le 22 mars 1705, « Mrs Feraud, Bellot et Le Breton, missionaires de la communauté de Bourdeaux, pour satisfaire à

leur obligation de faire une mission d'un mois tous les ans dans le Blayais et Vitrezay, fondée par feu Monseigneur le duc de St-Simon, firent l'ouverture de leur mission, qui devoit continuer jusqu'au jour de Quasimodo; mais, par un mouvement de colère que tesmoigna le sr Feraud, supérieur de cette mission, de ce que moy, curé, donnant la comunion à deux femmes enceinte qui me la demandèrent, plusieurs personnes qu'ilz avoient confessé et qu'ilz prétendoint ne faire comunier qu'à la comunion généralle comunièrent à mesme temps, ilz la finirent la 3e feste de Pasques avec une extrême précipitation et se sont retirés avec la mesme précipitation dont les parroissiens ont esté scandalisés ». En marge : « Vous deviés vous taire pour votre gloire ». — Baptême de Marie, fille de Pierre Migné, maître d'école (13 octobre 1707). — Inhumation de Nicolas Villain, « portier de l'écluse du marais de St-Bonnet » (30 mars 1708).

E suppl. 2564. — GG. 21. (Registre.) — In-4°, 118 feuillets.

1710-1715. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation de Jean Bachellon, notaire royal, substitut de la juridiction de Vitrezay (5 mai 1711). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Chadebec, sr d'Anglard (19 novembre).

E suppl. 2565. — GG. 22. (Registre.) — In-4°, 120 feuillets.

1715-1721. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation de Noël Boutard, maître de danse (8 juillet 1720).

E suppl. 2566. — GG. 23. (Registre.) — In-4°, 153 feuillets.

1721-1729. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — « Monsieur le duc de St-Simon est arrivé ycy le trentiesme du mois d'octobre 1721, allant en Espaigne embassadeur pour demander en mariage pour nostre Roy l'Infante ». — Inhumation de Pierre de Lauze, lieutenant dans la judicature de Vitrezay (9 mai 1722). — Mariage entre François Garnier, avocat au Parlement, et Marie-Anne Arnauld, veuve de Pierre de Lauze (14 mai 1727).

E suppl. 2567. — GG. 24. (Registre.) — In-4°, 170 feuillets.

1729-1738. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation d'André Florance, vicaire (2 février 1732). — Baptême de Jacques, fils d'Isaac Roux, « religionaire » (1er décembre 1736).

E suppl. 2568. — GG. 25. (Registre.) — In-4°, 99 feuillets.

1738-1755. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande (1). — Inhumation d'une femme inconnue, ne portant aucune marque de catholicité, « dans le lieu non béni du cimetière et sans cérémonies » (16 septembre 1747). — « En 1747 il y a eu 120 sépultures ».

E suppl. 2569. — GG. 26. (Registre.) — In-4°, 109 feuillets.

1740-1744. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation de Jacques Florence, notaire royal (7 novembre 1741). — Inhumation de Jean Capdeville, curé de la paroisse (15 janvier 1742).

E suppl. 2570. — GG. 27. (Registre.) — In-4°, 115 feuillets.

1744-1751. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Bénédiction de la grosse cloche, nommée Juliette, fondue en décembre précédent par Audebert et Poulange (1er mars 1745). — Statistique pour 1745 : 111 baptêmes, 94 décès. — Bénédiction de la grosse cloche nommée ste Juliette, refondue à La Cassine par Poulange et Audebert, son beau-frère (24 juillet 1746). — Statistique pour 1750 : 72 baptêmes.

E suppl. 2571. — GG. 28. (Registre.) — In-4°, 112 feuillets.

1750-1762. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande (2).

E suppl. 2572. — GG. 29. (Registre.) — In-4°, 105 feuillets.

1751-1773. — Registre des baptêmes et mariages de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Statistique pour 1751 : 71 baptêmes. — Arrivée de Mgr de Lussan, archevêque de Bordeaux. « Il logea chez le curé, fit sa vizitte le landemain, y confirma 1,112 personnes y compris les

(1) On trouve dans ce registre des actes de 1749 à 1755 relatifs à la paroisse de St-Simon.

(2) Ce registre contient des actes de 1756 à 1761 relatifs à la paroisse de St-Simon.

parr[oi]sses de St-Louis et St-Simon; il partit le 15 pour St-Palais et y dîna seulement » (13 mai 1753). — Mission par Mrs Taule, Issaly, Merle, Lacoste et frère Jean, missionnaires de la maison de Bordeaux; il n'y avait pas eu de mission depuis 1728. Bénédiction d'une croix plantée au milieu de la place publique (8 décembre 1754-7 janvier 1755). — Statistique pour 1756 : 100 baptêmes. — Mariage entre Yves-Jean David, avocat au Parlement, subdélégué en survivance de M. l'intendant de Bordeaux, et Marguerite Hélie, fille de Pierre Hélie, juge assesseur de Pleneselve (17 juin 1772).

E suppl. 2573. — GG. 30. (Registre.) — In-4°, 76 feuillets.

1763-1776. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande (1).

E suppl. 2574. — GG. 31. (Registre). — In-4°, 121 feuillets.

1768-1783. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation d'Étienne Touzeau, ancien curé de la paroisse (12 avril 1780).

E suppl. 2575. — GG. 32. (Registre.) — In-4°, 97 feuillets.

1773-1780. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Mariage entre Simon Jouarnet, ancien brigadier de maréchaussée, et Charlotte de Larollée, fille de Jean-Joseph de Larollée, ancien capitaine d'infanterie (8 juillet 1773). — Mariage entre Jean-Blaise Berthus, ancien officier dans les troupes légères, et Marguerite Mallet (3 mai 1774). — Mariage entre André Chiché, capitaine hauturier, et Jeanne-Louise Florence (20 mai 1776).

E suppl. 2576. — GG. 33. (Registre.) — In-4°, 107 feuillets.

1781-1789. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation de Nicolas-Joseph de Vaultrin, écuyer, régisseur de la terre de Vitrezay, époux d'Hélène de Larolée (30 mai 1781). — Baptême de Pierre-Étienne, fils d'Étienne Hallot, avocat au Parlement, et de Marie-Ursule-Antoinette Le Conte de Précourt; parrain : Pierre-Marc-Antoine Motet, intendant général de Mme de Berrier à Paris; marraine : Rosalie-Françoise Hallot (23 février 1784). — Nombreux décès d'enfants sortis de l'hôpital St-Louis de Bordeaux (1789).

E suppl. 2577. — GG. 34. (Registre.) — In-4°, 141 feuillets.

1783-1786. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Inhumation de Jean Perodeau, huissier de la juridiction seigneuriale de Vitrezay (11 février 1783). — Inhumation de Jacques Florence, avocat au Parlement, ancien procureur fiscal de la juridiction de Vitrezay (22 avril 1785). — Inhumation de Marie-Anne Chiché, épouse d'Arnaud Jonas, notaire et procureur (11 juillet 1785).

E suppl. 2578. — GG. 35. (Registre.) — In-4°, 161 feuillets.

1787-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ciers-La-Lande. — Baptême d'Édouard-Honoré Hallot; parrain : Jean-Marie-Honoré Aubert de Candoalde (6 avril 1787).

E suppl. 2579. — GG. 36. (Registre.) — Grand in-4°, 28 feuillets.

1729-1744. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Simon-du-Cardonnat. — Inhumation de Jean St-Guilhem, curé de la paroisse (25 octobre 1737).

E suppl. 2580. — GG. 37. (Registre.) — Grand in-4°, 33 feuillets.

1744-1749. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Simon-du-Cardonnat.

E suppl. 2581. — GG. 38. (Registre.) — Grand in-4°, 44 feuillets.

1749-1765. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la « paroisse de Saint-Simon du Grand Marés ».

E suppl. 2582. — GG. 39. (Registre.) — Grand in-4°, 38 feuillets.

1765-an III. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Simon-du-Cardonnat.

Commune d'Anglade.

E suppl. 2583. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 83 feuillets.

1609-1616. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Martin d'Anglade. — Baptême de Marie,

(1) On trouve dans ce registre des actes relatifs à la paroisse de St-Simon pour les années 1767-1776.

fille de noble Bernard de Livernier et de Gileberte de Chiradour; parrain : Louis de Gourdon de Genouilhac, fils de Louis de Gourdon de Genouilhac, chevalier des ordres du Roi, conseiller en ses Conseils d'État et Privé, capitaine de cinquante hommes de ses ordonnances, seigneur du comté de Vailhac, baron de Gourdon et autres places; marraine : Marie de Foix, comtesse de Vailhac (10 octobre 1610).

E suppl. 2584. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 133 feuillets.

1619-1644. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade. — Parrainage de Pierre Beaune, vicaire de la paroisse (8 février 1619). — Inhumation de Raimond Bertucat, curé de la paroisse (avril 1620). — Inhumation de Jacquette de Légier, veuve de Guillaume Desconge (6 avril 1626). — Inhumation de Martial Cramon, frère du curé, dans la chapelle de St-Sébastien (16 janvier 1630). — Baptême célébré « à La Tonnelle, alant en prossesion à Sainct-Roc, en la parroisse d'Eyrans » (16 août 1626). — Note au bas d'un acte de baptême du 10 avril 1629 : « La cloche a esté montée ce mesme jour que dessus au clochier d'Anglade et a sonné au susdit batesme ». — Paiement de 10 l. 5 s. à valoir pour un « tableau de s^t^ Martin posé au dessus du grand autel » (18 mars 1636).

E suppl. 2585. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 143 feuillets.

1644-1667. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade. — Parrainage de François Poitié, écuyer, sieur de Casault, seigneur de Tugeras, et de Charlotte Poitié (26 août 1646). — Parrainage de Jean-Paul de Gourdon de Vaillac, abbé de St-Romain de Blaye (5 septembre 1649). — Parrainage de Charles-Jacques de Vaillac, chevalier de Malte (28 août 1663). — Inhumation d'un confrère « de la chapelle de St-Sébastien » (1er février). — Inhumation d'André Pareti, prêtre, « gouverneur de messieurs de Vaillac » (1er août). — Liste de ceux qui se sont confessés en 1635, au nombre de 461; — en 1641, au nombre de 513. — Noms des curés de la paroisse : Julien Maleret (1609-1610), Bernard Prach (1610-1611), Jean Coindriau (1611-1616), Barrot (1616-1617), Claude Vincent (1617-1618), Raimond Bertucat (1618-1620), Nicolas Lafitte (1621-1626), Isaac Cramon (1626-1661), Jean Bellot (1662-1664), Louis Pellissier (1664-1692), Jean-Ignace Baudet de Lacombe (1692). — Baptême de Jean-François, fils de noble Georges Gaston et de Marguerite Eyquem; parrain : Jean-François de Gourdon de Genouillac, marquis de Vaillac, comte de Montferrant, premier baron de Guienne, seigneur et baron de Cancon, Casseneuil et autres places; marraine : Marie-Félice de Voisins de Montaut, comtesse de Vaillac (12 mars 1665).

E suppl. 2586. — GG. 4. (Registre.) — In-f°, 95 feuillets.

1664-1672. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade. — Inhumation, dans l'église de St-Genès-de-Ségonzac, d'Antoine Darènes, chanoine régulier de St-Augustin, chambrier de St-Romain de Blaye (17 avril 1668). — Cérémonies du baptême de Catherine, fille d'Élie Dubuisson, écuyer, et de Marguerite Maignan (27 août 1669).

E suppl. 2587. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 135 feuillets.

1672-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade. — Inhumation de Pierre Piveteau, notaire royal (7 janvier 1673). — Inhumation de François de Tarneau, écuyer, s^r^ de la maison noble de Camon (21 décembre 1675). — Baptême de Marie, fille de Romain Seguin, notaire royal (15 février 1677). — Inhumation de Pierre de Tarneau, écuyer, s^r^ de Camons (14 juin 1682). — Baptême de Jean-Pierre, fils de Jean Gay, notaire royal (3 décembre). — Inhumation de Romain Seguin, notaire royal (8 janvier 1686). — Inhumation de Gérard Henry, vicaire de la paroisse (14 mars 1690).

E suppl. 2588. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 118 feuillets.

1692-1702. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade. — Inhumation de Louis Pellissier, curé de la paroisse (18 juillet 1692). — Baptême de Charles-François, fils de Jacques de Mélignan, chevalier, seigneur de Caman et autres places, et de Marie-Louise de Filhot; parrain : Charles Filhot, abbé de Plèneselve; marraine : Louise de Moncorneil, épouse de Jacques Dastort, lieutenant de la ville et citadelle de Blaye (26 octobre 1693). — Baptême de Jean-Pierre, fils de Jean Bachelon, notaire royal (29 septembre 1697).

E suppl. 2589. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 124 feuillets.

1703-1713. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade. — Mariage entre François Guyet, procureur à Blaye, et Louise Baiole (24 février 1703). — « Procès-verbal des orne-

mens, vases sacrés et autres choses servant à l'église d'Anglade » (31 mai 1709).

E suppl. 2590. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 141 feuillets.

1714-1723. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade. — Inhumation de Bertrand Viaud, notaire royal (1er février 1720). — Mariage entre J.-B. Seguin, notaire royal, et Marie Morin (25 février 1721). — Inhumation de Marie Baschelon, épouse d'Antoine Campet (17 décembre).

E suppl. 2591. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets.

1723-1729. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade.

E suppl. 2592. — GG. 10. (Registre.) — Grand in-4°, 115 feuillets.

1733-1743. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin-d'Anglade. — Inhumation de J.-B. Seguin, notaire royal (9 avril 1733). — Inhumation de Jacques Dussault, curé de la paroisse (19 septembre 1734).

E suppl. 2593. — GG. 11. (Registre.) — Grand in-4°, 116 feuillets.

1743-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade. — Cérémonies du baptême de Rose, fille d'Alphonse de Gaufreteau et de Jacquette de Rolan (6 janvier 1749).

E suppl. 2594. — GG. 12. (Registre.) — Grand in-4°, 103 feuillets.

1752-1763. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade. — Inhumation de Jacques Laurens, « fondeur de cuillers » (14 mars 1753). — Baptême de Reine, fille de Jean Allibert, notaire royal (22 janvier 1757).

E suppl. 2595. — GG. 13. (Registre.) — Grand in-4°, 87 feuillets.

1763-1774. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade. — Mariage entre Joseph Faugeras, notaire royal, et Marie Valleau (25 février 1772).

E suppl. 2596. — GG. 14. (Registre.) — In-4°, 119 feuillets.

1772-1787. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade. — Inhumation de Jean Malécot, curé de la paroisse (28 février 1775). — Procès-verbal dressé par M. Pelletan, curé d'Étauliers, commissaire nommé par les vicaires généraux, « concernant les ommissions des différents actes de baptême, mariage et sépulture, faites par Monsieur Dussolier, vicaire ». Après avoir constaté que les pages des registres étaient exactement remplies, « nous avons, pour lors, jugé à propos d'en prendre lecture, et avons trouvé des mois entiers sans qu'il y ait aucun acte écrit, ce qui nous a paru presque impossible dans une paroisse très peuplée et où les morts sont fréquentes, relativement à l'air contagieux d'un marais voisin, que les habitans respirent ». Ayant constaté l'omission d'environ 80 actes en présence des paroissiens, le commissaire rédige lesd. actes, « après avoir assermenté les pères, mères, parrains, marraines et les témoins » qu'il a pu réunir (9 juillet 1787). — « Supplément aux omissions des registres de la paroisse d'Anglade » (1779-1786). — Inhumation d'Arnaud Dufourg, curé de la paroisse (10 octobre 1782).

E suppl. 2597. — GG. 15. (Registre.) — In-4°, 175 feuillets.

1788-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Anglade. — Inhumation d'Arnaud Réaud, jurat de Blaye (14 septembre 1787).

COMMUNE DE SAINT-AUBIN-DE-BLAYE.

E. suppl. 2598. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 107 feuillets.

1667-1692. — Registre des baptêmes de l'église de St-Aubin. — Mention de la construction de la maison presbytérale aux frais des habitants de la paroisse (1671).

E suppl. 2599. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 85 feuillets.

1687-1702. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Aubin. — Liste des « mois juifs ecclésiastiques » et mention des jeûnes et fêtes des Juifs.

E suppl. 2600. — GG. 3. (Registre.) — In-4° 104, feuillets.

1692-1717. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Aubin. — Baptême de

Louise, fille d'Arnaud Fabvre, notaire royal; parrain : Claude de St-Simon, chevalier, seigneur de Villexavier, Montbleru, Chartuzac, Tugéras et autres places; marraine : Louise-Acarie Du Bourdet, épouse d'Honoré Parfaict, seigneur de Fontenay, etc. (6 mars 1692). — Inhumation de Jacques-Adam Bilhaud, curé de la paroisse (30 août 1706). — Inhumation de Jacques Bernard, maître d'école (25 septembre 1709). — Le 16 mars 1717, « je fis faire la première communion à 36 enfans, tant garçons que filles ».

E suppl. 2601. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 118 feuillets.

1717-1733. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Aubin. — Mariage entre Christophe Métayer, notaire royal, et Marie Méran (2 août 1719).

E suppl. 2602. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 87 feuillets.

1734-1742. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Aubin. — Baptême de Françoise, fille de Pierre Roux, notaire royal (17 février 1738).

E suppl. 2603. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 101 feuillets.

1742-1754. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Aubin. — Décès d'un « homme passant qui avoit dit être de St-Malo et aller à St-Jacques » (26 mai 1743). — Inhumation de Jean Perdriau, notaire royal (14 février 1753). — Inhumation de Charles-Joseph Bellin, curé de la paroisse (5 août 1754).

E suppl. 2604. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets.

1753-1763. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Aubin.

E suppl. 2605. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 78 feuillets.

1763-1779. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Aubin. — Mariage entre Jean Simon, notaire et procureur du marquisat de Montendre, et Marie Pujols (2 mai 1767). — Inhumation de Jean-Pierre Deray, curé de la paroisse (1er novembre 1768). — Mariage entre Pierre de Combarel Du Gibanel et Thérèse Gilbert-Ségonzac (26 janvier 1773).

E suppl. 2606. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 89 feuillets.

1779-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Aubin. — Inhumation de Pierre Roux, notaire royal (6 décembre 1780). — Inhumation de Jean Bousquet, notaire royal (15 mars 1790).

COMMUNE DE SAINT-CAPRAIS.

E suppl. 2607. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 129 feuillets.

1709-1757. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Caprais. — Inhumation de Bernard Charlot, curé de la paroisse (25 avril 1716). — Inhumation de Barnabé Caillavet, curé de la paroisse (4 mai 1745).

E. suppl. 2608. — GG. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 67 feuillets.

1757-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Caprais. — Inhumation de Jean Magre, prieur-curé de la paroisse (2 janvier 1777). — Inhumation d'Étienne Puel, curé de la paroisse (20 août 1778). — « Mémoire des enfans qui ont fait leur première communion cette année, le 21 juin 1778 »; noms des garçons, au nombre de 14, et dont l'âge varie entre 16 et 27 ans; noms des filles, au nombre de 8, âgées également de 16 à 27 ans.

COMMUNE D'ÉTAULIERS.

E suppl. 2609. — GG. 1. (Cahiers.) — In-8°, 65 feuillets.

1706-1739. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame d'Étauliers. — Baptême de Thérèse, fille de Jacques Duranteau, notaire royal (18 mars 1707). — En 1736, l'église est appelée Ste-Madeleine d'Étauliers.

E suppl. 2610. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 75 feuillets.

1737-1753. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Madeleine d'Étauliers. — Mariage entre Pierre Morineau, notaire royal, et Marie-Rose Billonneau, fille de Guillaume Billonneau, avocat à la Cour (17 juin 1743).

E suppl. 2611. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 109 feuillets.

1758-1778. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Madeleine d'Étauliers. — Mariage entre André Mallet, notaire royal, et Monique Jonas (30 mai 1768).

E suppl. 2612. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 71 feuillets.

1775-1790. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Madeleine d'Étauliers. — Inhumation de Mme Gautier, veuve de M. Olivier, chevalier de St-Louis, ingénieur (13 janvier 1787). — Mariage entre Pierre Duranteau, notaire royal, et Rose Baffort (25 janvier 1790).

COMMUNE D'EYRANS-DE-SOUDIAC.

E suppl. 2613. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 86 feuillets.

1630-1668. — Registre des baptêmes de l'église Ste-Marie-Madeleine d'Étauliers. — Baptême de Marie, fille de Jean Pelleau, notaire royal (20 janvier 1631). — Baptême d'Arnaud, fils de feu François Beaune, notaire royal, et de Jacquette Merlet (12 mai 1633). — Baptême de Jeanne, fille d'André Beaune, procureur d'office d'Étauliers (27 décembre 1668).

E suppl. 2614. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 57 feuillets.

1646-1668. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre d'Eyrans et de l'église Ste-Marie-Madeleine d'Étauliers, son annexe. — Inhumation de Jean-Paul Chevalier, écuyer, sieur de La Mothe d'Eyrans (26 décembre 1650). — Inhumation de Jacques Sauvestre, ancien procureur au siège d'Étauliers (18 août 1646). — Inhumation de Jean-Paul Chevalier, écuyer, sieur de La Mothe (5 août 1664). — Baptême de Jean, fils de Raimond Seguin, notaire royal (2 mars 1649).

E suppl. 2615. — GG. 3. (Registre.) — In-8°, 89 feuillets.

1668-1669 et **1669-1681.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre d'Eyrans et de l'église Ste-Marie-Madeleine d'Étauliers, son annexe. — Inhumation de Raimond Seguin, notaire royal (14 septembre 1669). — Cérémonies du baptême de Marie-Anne, fille de Charles Chevalier, écuyer, seigneur de La Mothe, et de Marthe Achard; parrain : Alphonse de Mandosse, écuyer, seigneur de Seignans; marraine : Marie Achard (20 janvier 1676). — Baptême de Catherine Chevalier (13 mars 1677). — Baptême d'Anne, fille de Jean Méran, notaire royal (26 décembre 1679).

E. suppl. 2616. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 56 feuillets.

1682-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre d'Eyrans et de l'église Ste-Marie-Madeleine d'Étauliers, son annexe.

E suppl. 2617. — GG. 5. (Registre.) — In-8°, 120 feuillets.

1692-1711. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre d'Eyrans et de l'église Ste-Marie-Madeleine d'Étauliers, son annexe. — Inhumation de Jean Méran, notaire (23 décembre 1692). — Inhumation de Guillaume Destreil, lieutenant dans la compagnie de M. de Mussé (27 novembre 1695). — Inhumation d'André Beaune, juge (24 juin 1696). — Baptême de Catherine, fille de Jacques Duranteau, notaire royal (31 mars 1700). — Inhumation d'Arnaud Beaune, procureur d'office (31 août). — Inhumation de Jacques de Lataste, religieux de Chancelade, curé de Sablonceaux en Saintonge (28 novembre).

E suppl. 2618. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 96 feuillets.

1711-1738. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre d'Eyrans et de l'église Ste-Marie-Madeleine d'Étauliers, son annexe. — Mention de la reconstitution des actes d'état-civil « dans le meilleur ordre qu'il a été possible, après l'incendie arrivée le 23 janvier 1738 à la maison presbitérale; lesquels dits actes ont été trouvés dans des morceaux de registres brûlés presqu'entièrement, et même dans des brouillars et feuilles volantes où le soussigné les écrivoit quelquefois, pour les mettre dans lesd. registres au net », et les faire signer par les parties (31 janvier 1738).

E suppl. 2619. — GG. 7. (Registre.) — Grand in-4°, 74 feuillets.

1738-1747. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre d'Eyrans. — Inhumation de Roch Desom, ancien prieur-curé de la paroisse (17 décembre 1740).

E suppl. 2620. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 84 feuillets.

1747-1757. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre d'Eyrans. — Inhumation de Guillaume Murphy, prieur-curé de la paroisse (26 septembre 1749).

E suppl. 2621 — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 128 feuillets.

1749-1776. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre d'Eyrans. — Mariage entre Jacques-François-Annibal de Barbé, capitaine au régiment de Chartres, et Marguerite Morin (22 novembre 1759). — Mariage entre François-Xavier Baffort, notaire royal, et Anne Gornet (27 février 1767). — Baptême de Marie, fille de Pierre Faure, officier des milices garde-côtes (7 mars 1771).

E suppl. 2622. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 64 feuillets.

1772-1782. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre d'Eyrans. — Baptême de Jean, fils de Pierre Faure, seigneur de la maison noble Des Cadets, lieutenant des canonniers garde-côtes, et de Marie Gilbert (7 octobre 1779).

E suppl. 2623. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 63 feuillets.

1782-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre d'Eyrans.

Commune de Marcillac.

E suppl. 2624. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 174 feuillets.

1642-1674. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Marcillac. — Attestations de réception des saintes huiles par les curés de l'archiprêtré (1656). — Baptême de Marie, fille de Léon Arnoul, sr de Nieuil, écuyer, et de Marguerite de Rabenne (27 mars 1650). — Cérémonies du baptême de Charles et de Lucrèce, enfants de Pierre de Laroche, écuyer, et de Lucrèce de Tayac (13 février 1653). — Baptême de Marie-Madeleine, fille de Pierre Rentenac, notaire royal (21 juillet). — Parrainage de Bernard-Fort de Lavie, fils aîné de Thibaut de Lavie, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils d'État, premier président au parlement de Navarre, avocat général au parlement de Bordeaux (17 avril 1659). — Baptême de Jean, fils d'André David, sr de Boisdavid, procureur du Roi en Vitrezay, juge d'Étauliers (4 juin 1662). — « Le 18me novembre 1684, je, Fortis de St-Pé, prestre, archiprestre de Blaye et curé de Marcillac, ay visitté l'église de St-Romain de Blaye nouvellement bastie..., pour sçavoir si elle estoit en estat pour y faire les divins offices; l'ayant trouvée en l'estat décent et convenable, le 19 dud. moys, ensuite, avons fait... la bénédiction de lad. église et cemetière..., avons célébré la première messe dans lad. église et fait la première prédication après vespres ». — Inhumation de Lucrèce de Tayac (8 mai 1659). — Bénédiction de la chapelle de Notre-Dame des Agonisants par M. de St-Pé, curé de la paroisse, lequel avait fait construire cette chapelle à ses frais (4 octobre 1665). — Mariage entre Jean Chouteau, sr Des Ombres, et Marie David (3 février 1666). — Attestations de réception des saintes huiles par les curés de l'archiprêtré (1661-1668). — Inhumation de Charles de Laroche (17 avril 1673).

E suppl. 2625. — GG. 2. (Registre.) — In 4°, 143 feuillets.

1678-1690. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Marcillac. — Inhumation, dans l'église de Braud, de Salluste de Nolibois, religieux Prémontré, prieur-curé de Braud (14 février 1679). — Inhumation de Jean Dupuy, âgé de 100 ans ou environ (8 août). — Inhumation de Jacques David, juge de Boisredon, notaire royal (17 décembre). — Inhumation de Pierre David, notaire royal (17 juillet 1681). — Mention « du village des Huguenots » (8 octobre 1684). — Abjuration de l'hérésie de Calvin par quinze habitants de la paroisse (14 septembre 1685). — Autre abjuration par sept personnes (15 septembre). — Abjuration de Suzanne Chappuzet (29 septembre). — Décès d'un nouveau converti, lequel avait « tesmoigné beaucoup d'actes de bon catholique, d'apostolique romain, abjurant incessamant » l'hérésie de Calvin (15 novembre). — Abjuration d'hérésie par deux personnes (18 novembre). — Baptême de Suzanne, fille de Pierre Chappuzet, avocat (7 avril 1687). — Bénédiction de la cloche de Notre-Dame de Donnezac (3 septembre). — Mariage entre Jean Chappuzet, sieur de La Moulinasse, et Jeanne David (3 février 1688). — Attestation de réception des saintes huiles par les curés de l'archiprêtré (1689-1690). — Abjuration de l'hérésie de Calvin par Jacob Brun (15 avril 1689). — Cérémonies du baptême de Jean-Pierre Chappuzet; parrain: Pierre Levasseur,

avocat, substitut du procureur général au Parlement (23 octobre).

E suppl. 2626. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 151 feuillets.

1691-1703. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Marcillac. — Baptême de Marianne, fille de Pierre Chapuzet, sr de Parodier, avocat, juge royal de la prévôté de Vitrezay (10 juillet 1695). — Inhumation de Fortis Pujols, chirurgien, devant la chapelle de St-Jean-Baptiste (16 avril 1697).

E suppl. 2627. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 114 feuillets.

1703-1716. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Marcillac. — Prise de possession de la cure de Marcillac par M. Abadie (10 avril 1703). — Inhumation de Jean-François David, notaire royal (26 octobre 1705). — Baptême d'un enfant dont les parents sont de la R. P. R. (4 septembre 1707). — Baptême de Catherine, fille de Jean David, régent (5 septembre 1708). — Attestation de 5 personnes constatant que Jean Fariat, maître chirurgien, est libre de contracter mariage (10 août 1709).

E suppl. 2628. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 154 feuillets.

1716-1733. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Marcillac. — Baptême de Pierre-Joseph, fils de Pierre Chappuzet de Parrodier (14 novembre 1719). — Baptême de Jacques, fils de Pierre Fresneau, notaire royal (25 mars 1722). — Mariage entre Jean Anaudeau, avocat à la Cour, et Élisabeth Freneau (19 octobre 1728). — Inhumation d'André David, notaire royal (21 janvier 1729).

E suppl. 2629. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 113 feuillets.

1733-1743. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Marcillac. — Baptême de Jean, fils de Jean Chiché, précepteur (28 décembre 1733). — Baptême d'un enfant dont les parents sont des « religionaires relats et tous deux d'une race à qui il ne coûte rien de se parjurer et de laquelle ceux qui viendront après nous doivent beaucoup se méfier » (17 mai 1734). — Mariage entre Henri St-Albert de Staffe, fils de feu François de Staffe, écuyer, et de feu Renée de Reneteau, et Suzanne Chapuzet de Parodier (22 novembre). — Inhumation de Benoit Abadie, archiprêtre de Blaye, curé de la paroisse (10 novembre 1735). — Inhumation de Pierre Chapuzet de Parrodier, avocat (20 septembre 1738). Mention de la construction du presbytère aux frais du curé (1739). — Baptême d'un enfant dont les parents sont protestants (24 août 1739). — Baptême de J.-B., fils d'André David, procureur en Guienne (10 octobre).

E suppl. 2630. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 112 feuillets.

1743-1753. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Marcillac. — Baptême de Vincent, fils de Vincent Nouhet, notaire royal (21 janvier 1745). — Mariage entre Philibert de Belhade, écuyer, fils de François de Belhade et de feu Thérèse Galletau, et Jeanne Chapuzet (12 juillet 1746). — Baptême de Suzanne, fille de Philibert de Belhade, écuyer (30 avril 1748). — Inhumation de Philibert de Belhade, écuyer (29 avril). — Inhumation de Françoise Chapuzet, épouse de Mathurin Brun de Montguion (7 juin 1752).

E suppl. 2631. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 126 feuillets.

1750-1762. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Marcillac. — Mariage entre Mathurin Brun de Monguion et Françoise Chapuzet (juin 1750). — Baptême de Suzanne, fille de Mathurin Brun de Gadau (19 avril 1751). — Mariage entre Pierre Garreau, notaire royal, et Marianne de Calière (28 janvier 1755). — Inhumation de Joseph David, procureur au sénéchal de Guienne (1er décembre 1761). — Bénédiction d'un moulin à papier, « le seul qui soit dans la province de Guienne », construit par M. Nias, notaire à St-Christoly, au lieu de Rapion, sur les limites des paroisses de Donnezac et de Corignac; aussitôt après la bénédiction, « on a commencé à y faire du papier en notre présence » (24 janvier 1757). — Mariage entre François Dessouchet, écuyer, et Marie-Anne de Caillère, veuve de Pierre Garrau (4 août 1761).

E suppl. 2632. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 132 feuillets.

1762-1771. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Marcillac. — Le 26 mars 1767, « le sieur Bellon, vicaire de la paroisse, a pris possession du bénéfice, sous la résignation de M. Groscassant ». — Baptême d'André-Paul, fils de

Jean Saincirque, notaire royal et procureur à Blaye (11 octobre 1770).

E suppl. 2633. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 170 feuillets.

1770-1785. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Marcillac. — Abjuration de l'hérésie de Calvin par Jean Moreau (26 juillet 1772). — Autre abjuration (13 janvier 1774). — Inhumation de Mathurin Brun de Gadeau, veuf de Françoise Chapuzet de Parrodié (19 avril 1773). — Décès d'un paroissien : « Il est mort hors la communion de l'église et par conséquent n'a participé ni aux sacrements ny à la sépulture ecclésiastique » (23 novembre 1778). — Inhumation de Marie de Caillères (8 mars 1782). — Inhumation de Pierre David, ancien procureur au sénéchal de Guienne (25 juin). — Inhumation de Vincent Nouhet, notaire royal (30 septembre). — Mariage entre Jean Mallet, notaire royal à Braud, et Marie-Rose Nouhet (18 février 1784). — Baptême de Louise, fille de Rierre Roux, notaire royal (15 mai 1785).

E suppl. 2634. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 123 feuillets.

1785-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Marcillac. — Prise de possession de la cure de Marcillac par M. Loubères (5 février 1789).

COMMUNE DE SAINT-PALAIS.

E suppl. 2635. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 124 feuillets.

1647-1669. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Palais. — Décès dans la paroisse de « St-Sigismond de Clermont ». — Décès d'Antoine Guérineau, lequel est enterré dans le cimetière de St-Sigismond « par ses fille et nore, personne n'osant aller chez luy de peur de la contagion » (5 janvier 1648). — Décès d'un autre individu « soupçonné d'avoir la contagion » ; il est enterré « par sa femme, sœur et servante, personne n'ayant ozé assister à ses funérailles » (2 février). — Sépultures dans le cimetière de l'église « abbatiale et parrochiale » de Plèneselve. — Inhumation de Jean Paris, juge, lieutenant de la juridiction de Plèneselve, dans l'église dud. lieu (15 juillet 1650). — Décès dans la paroisse de St-Palais. — Inhumation de Jean Jollet, notaire royal (20 mai 1665). — Mariages dans l'église de Plèneselve. — Mariage entre Pierre de Salamery, écuyer, sieur de Salleneuve, capitaine au château de Blaye, et Catherine André (17 mai 1649). — Abjuration d'hérésie (14 avril 1656). — Bénédiction d'une cloche pesant 315 livres et portant l'inscription : « Jésus Maria, pour l'église de St-Pallais... » (4 juin 1656). — Inhumation de Barthélemy Glenisson, curé de St-Palais (24 avril 1677).

E suppl. 2636. — GG. 2. (Registre.) — In-8°, 102 feuillets.

1653-1666. — Registre des baptêmes de l'église de St-Palais.

E suppl. 2637. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 84 feuillets.

1666-1703. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Palais. — Abjuration d'hérésie par Jean Marchais, sieur de Linière, et Anne Féraud, sa belle-sœur (19 septembre 1685). — Autre abjuration par Abel Audebert, écuyer, sieur de Villière (24 janvier 1686). — Inhumation de J.-B. Quantin, maître d'école (4 juin 1687). — Inhumation de Jean Marché, sieur de Linière (27 janvier 1689).

E suppl. 2638. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 86 feuillets.

1703-1719. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Palais.

E suppl. 2639. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 104 feuillets.

1723-1734. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Palais. — Décès, « dans la maison Des Ombres », du « nommé St-Pierre, faisant les fonctions de catholique » (12 octobre 1727).

E suppl. 2640. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets.

1734-1746. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Palais.

E suppl. 2641. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 72 feuillets.

1746-1760. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Palais. — Inhumation de Jean Lanaspèze Danglade, curé de la paroisse (29 novembre 1746).

E suppl. 2642. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 76 feuillets.

1746-1761. — Registre des baptêmes, mariages et

sépultures de l'église de St-Palais. — Ce registre contient à peu près les mêmes actes que l'article précédent.

E suppl. 2643. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 62 feuillets.

1755-1770. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Palais.

E. suppl. 2644. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 57 feuillets.

1771-1780. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Palais. — Cérémonies du baptême de Pierre-Yves-Jean-Charles, fils de Jean-Yves David, avocat à la Cour, subdélégué de l'Intendance, et de Marguerite Hélie (22 février 1774). — Mariage entre Paul-Marc Guillot de La Puisade, avocat au Parlement, fils de Marc-Toussaint Guillot de La Puisade, juge, etc., de la prévôté royale de Châteauneuf, et Rose David, fille d'Yves David, juge sénéchal de Plèneselve, subdélégué de l'Intendant au département de Vitrezay, et de Marie Faure (5 novembre 1777).

E suppl. 2645. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 79 feuillets.

1780-1790. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Palais.

COMMUNE DE PLÈNESELVE.

E suppl. 2646. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 86 feuillets.

1711-1722. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Marie de Plèneselve. — Inhumation de Pierre Monho, curé de la paroisse (24 juin 1711). — Inhumation de Louise Broutard, « maistre de danse » à Mirambeau (6 octobre 1718). — Inhumation de Jean Drouillard, notaire royal (19 janvier 1721). — Mariage de Jean-Pierre Mercier, juge de Mirambeau, avec Marguerite Drouillard (10 février 1722).

E suppl. 2647. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 68 feuillets.

1722-1730. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Marie de Plèneselve. — Extrait des registres mortuaires « des églises françoises de Berlin », contenant l'acte de décès d'Osée de La Cour, chevalier, seigneur de Sussac en Saintonge, colonel de cavalerie au service du Roi, mort le 14 juin 1724. — Mariage entre Jean de Charbon-Blanc et Marthe-Élisabeth Molineau, veuve d'Oseé de La Cour, écuyer (6 février 1730).

E suppl. 2648. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets.

1730-1742. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Marie de Plèneselve. — Inhumation de noble dame Marthe Molineau, âgée d'environ 80 ans, épouse de Messire Charbon-Blanc, décédée dans son château de Lussan (5 mars 1734). — En 1737 l'église est appelée Ste-Marie-Madeleine de Plèneselve. — Baptême de Charles, fils de Jean Gilbert Des Aubineaux et de Marthe-Victoire de La Court, habitant au château du petit Lussan; parrain : Charles de La Court; marraine : Marie Duprat de La Court (12 décembre 1739). — Inhumation d'Alexis Brossier de Ballade, curé de la paroisse (15 mars 1740).

E suppl. 2649. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 45 feuillets.

1743-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Marie-Madeleine de Plèneselve. — Baptême de Marie-Marguerite-Julie, fille de Jean Gilbert Des Aubineaux ; parrain : Jean-Sylvestre Guyot, écuyer, sieur de Chamblant; marraine : Marguerite Gilbert (15 mai 1743). — Inhumation « derrière l'église », d'un habitant décédé sans avoir fait ses pâques (17 avril 1749). — « Messieurs Molinier, Dainai, Merle et Pomarel commancèrent la mission le 4 mai de la ditte année et la finirent le 27 du même mois » (1749). — Élection d'un syndic fabricien par les habitants réunis dans l'église Ste-Madeleine de Plèneselve ; mandat au syndic élu de faire rentrer les sommes dues à la fabrique « tant par légats, droits de sépultures qu'autrement », en vue des réparations à faire à l'intérieur et à l'extérieur de l'église (25 février 1748).

E suppl. 2650. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 67 feuillets.

1752-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Marie-Madeleine de Plèneselve. — Baptême de Jeanne, fille de Jean-Bertrand de Gilbert, écuyer, et d'Anne Ferrère (16 juillet 1759). — Inhumation de Jeanne de Lacour, fille de feu Bertrand de Lacour, et de Catherine Delure (8 mai 1761). — Baptême de Jean-Louis de Gilbert (14 novembre). — Mariage entre Pierre Faure, lieutenant garde-côte, et Marie de Gilbert (28 juin 1762).

E suppl. 2651. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 55 feuillets.

1773-1782 (1). — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Marie-Madeleine de Plèneselve. — Parrainage de Pierre de Poursan, écuyer, sieur de Chenozac (22 septembre 1673). — Inhumation de Marie Gilbert, fille de Jean-Bertrand Gilbert, juge de la prévôté royale de Vitrezay, et de Marthe-Victoire de Lacour (22 avril 1778). — Mariage entre Louis Roche, notaire royal, et Marie-Geneviève Dupuy (28 avril). — Inhumation de Jean-Antoine Roche, curé de la paroisse (17 mai 1782).

E suppl. 2652. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 72 feuillets.

1782-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Marie-Madeleine de Plèneselve. — Baptême de Jean-Isidore, fils de Jean Sauvaget, notaire et procureur (4 avril 1784). — Inhumation de Jean-Bertrand Gilbert Des Aubineaux, écuyer, ancien juge royal du Vitrezay, avocat à la Cour, juge sénéchal de Mirambeau, de Saint-Ciers-Lalande et de Boisredon, époux en secondes noces d'Anne Ferrère, décédé en son château de Lussan (19 février 1786). — Décès d'un individu qui vivait maritalement avec une femme « après son contract de mariage avec elle » et que le curé avait refusé de marier parce qu'il « ne s'étoit jamais confessé de sa vie » (9 novembre 1791). — Inhumation d'Anne Ferrère (14 juillet 1792). — Actes signés : « Gravier, curé constitutionnel de Pleineselve, assermenté sans restriction » (3-26 septembre 1792).

Commune de Reignac.

E suppl. 2653. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 157 feuillets.

1636-1691. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Reignac. — Bénédiction de la chapelle de St-Barthélemy, construite en 1663. — « Nous feismes faire le tableau de Nostre-Dame, de st Barthélemi et de st Macou en l'année 1664, et cousta 40 livres. Il debvoit sur le marché peindre le tabernacle par dehors ». — Mémoire des réparations faites à l'église de 1637 à 1649 (?) : construction de « la ceinture de l'église », de murailles autour du cimetière, du clocher; réparations au devant de l'église, « qu'un mauvais temps avoit abbateu »; achat d'ornements et d'un tableau; réparations aux autres tableaux; construction de la croix de pierre qui est au devant du bourg; « faict faire à un sculpteur l'image de Nostre-Dame »; avoir fait « lambrisser nostre église jusques à moitié, et faict faire une tribune »; construction d'un « balet devant la porte ». — « En 1662, nous feismes bastir la chappelle au bout de celle de Nostre-Dame au despens de la fabrique. » — Inhumation de Marie de Soucy, veuve de M. de Fonté, avocat au Parlement, juge, lieutenant civil et criminel au siège de Blaye. La date est indiquée ainsi : « l'an 1646, 2 ou trois jours après Pasques ». — Inhumation de Jeanne de Beauchemps (20 juillet 1663). — Inhumation de Jean Duverdier, prêtre servant la paroisse (21 mars 1670). — Mariage entre Élie Civate, docteur en médecine en Saintonge, et Françoise de Fonté (4 février 1673). — Inhumation de Louise Aigreteau, veuve de Jean Imbert, écuyer, sr de Bonmarceau (2 décembre 1684). — Inhumation de Jean-Michel Daston, sieur de La Turpinière (2 juillet 1691).

E suppl. 2654. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 119 feuillets.

1713-1724. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Reignac. — Mariage entre Jacques Duranteau, notaire royal, et Marguerite Portier (4 juin 1715). — Baptême de Marguerite, fille de Jean Bignon, notaire royal (7 février 1723). — Inhumation de François Picq, notaire royal et procureur fiscal à Montendre (19 juin).

E suppl. 2655. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 190 feuillets.

1724-1742. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Reignac. — Mariage entre Louis Olivier, capitaine d'infanterie, et Jeanne Gautier (29 octobre 1725). — Mariage entre Joseph Florence, notaire royal, et Marguerite Durenteau (30 avril 1732). — Baptême de Jeanne, fille de J.-B. Picq, juge de Vitrezay, et de Marguerite Ragot (11 juin). — Mission par Messieurs Jabres, Baret, Constans, etc.; « l'exaltation de la croix se fit... au lieu appellé la croix de Frenaud » (20 décembre 1733-17 janvier 1734). — Prise de possession de la cure de Reignac par M. Picq, ancien curé de Villegouge, lequel commence par « faire faire les portes du ballet de la [sa]cristie et un marchepied à l'autel de Notre-Dame » (1er janvier 1742). — Inhumation de Jean Picq, ancien curé de la paroisse (17 juillet).

(1) Ce registre contient 4 feuillets pour les années 1673-1709.

E suppl. 2656. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 95 feuillets.

1742-1764. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Reignac. — Prestation de serment par Catherine Poirier, « élue dans l'assemblée de femmes de cette parroisse pour exercer l'office de sage-femme » (13 décembre 1750). — « L'horloge a été posé le 24 juillet 1751 ». — Inhumation de François Picq, curé de la paroisse (11 mars 1756).

E suppl. 2657. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 94 feuillets.

1753-1763. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Reignac.

E suppl. 2658. — GG. 6. (Registre.) — In-f°, 159 feuillets.

1764-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Reignac. — Inhumation de Jean Bignon, notaire royal (1er août 1765).

E suppl. 2659. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 234 feuillets.

1772-1785. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Reignac. — Prise de possession de la cure de Reignac par M. Trias (10 août 1775). — Inhumation de Basile Dunes, ancien curé de la paroisse (22 novembre 1777).

E suppl. 2660. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 216 feuillets.

1785-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Reignac. — Baptême de Pierre-Paul, fils de Pierre Rous, notaire royal (4 mai 1786). — Inhumation à Étauliers de Jeanne Gautier, veuve de Louis Ollivier, chevalier de St-Louis, ingénieur de la citadelle de Blaye (13 janvier 1787).

CANTON DE SAINT-SAVIN

Commune de Saint-Savin.

E suppl. 2661. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 56 feuillets.

1656-1676. — Registre des baptêmes de l'église de St-Savin. — Cérémonies du baptême de Jacques-François, fils de Germain de Seiches, sieur d'Osiat, écuyer, et de Madeleine de Labarrière (27 juin 1669).

E suppl. 2662. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 26 feuillets.

1677-1682. — Registre des baptêmes de l'église de St-Savin. — Baptême de Jacques-François, fils d'Aimeric de Seiches, sieur Du Rivet, écuyer, et de Jeanne Labarrière (12 juillet 1678).

E suppl. 2663. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets.

1682-1685. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Savin.

E suppl. 2664. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 41 feuillets.

1686-1689. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Savin. — Le 1er mars 1688, célébration de 14 mariages. « Il est à remarquer que dans tout le diocèse ny peut-estre en beaucoup d'autres, il ne s'est pas fait tant de mariages en mesme jour qu'en celle-cy ».

E suppl. 2665. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets.

1690-1695. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Savin. — Baptême de Pierre, fils de Pierre Bacon, sieur de Lombrière, et de Jeanne Lavène (26 mars 1690). — Baptême de Jean, fils de Pierre Bacon, sieur de Lombrière (18 septembre 1692).

E suppl. 2666. — GG. 6. (Registre.) — In-8°, 83 feuillets.

1696-1704. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Savin. — Inhumation de Jeanne Bacon (18 juin 1702) — Baptême de Gabrielle-Marie-Madeleine, fille de Joseph Dealis, écuyer, et de Claire de Seiches (29 mai 1704).

E suppl. 2667. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 83 feuillets.

1703-1717. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Savin. — Inhumation de

Marie de Labarrière (3 janvier 1710). — Mariage entre Jean Pèletan, notaire à St-Vivien, et Marie Ragot (28 novembre 1711). — Abjuration d'hérésie par Laroché, « malade très dangereusement d'un coup de fusil qu'il avoit receu à la teste » (11 janvier 1715).

E suppl. 2668. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets.

1717-1727. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Savin. — Mariage entre Pierre Bacon, sr de Gourdet, fils de Pierre Bacon, sr de Gourdet, et de Jeanne Lavaine, d'une part, et Jeanne Guérin de Beler, fille de Jean Guérin de Beler, avocat à la Cour, juge de St-Savin, et de feu Jeanne Thibaut, d'autre part (14 février 1719). — Inhumation de Jean Arraud, notaire royal, procureur d'office de la terre et juridiction de St-Savin (14 décembre 1722). — Baptême de Charles, fils de Gérard Bacon et de Catherine Douanard (10 septembre 1726).

E suppl. 2669. — GG. 9. (Registre.) — Petit in-f°, 47 feuillets.

1727-1739. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Savin. — Inhumation de Madeleine de Labarrière, dame d'Osiat (14 février 1729). — Mariage entre Paulin Dumas de Laroque et Marie de Ballode (30 décembre 1731). — Inhumation de Pierre Denechaud « dans l'église, au-dessous des cloches, à cause du grand et long service qu'il a rendu en qualité de sacristain » (23 février 1735). — Inhumation de Jean-Paul de Cirac, écuyer. « Son banc dans l'église a cessé par sa mort d'être à la famille, attendu que ses héritiers sont collatéreaux, ne portant pas le nom de l'acquéreur dud. banc » (18 août 1736). — Mariage entre J.-B. Desmier, écuyer, chevalier, seigneur de Lavore et autres lieux, et Marie-Madeleine-Gabrielle Dealis (19 août 1737). — Fiançailles de Charles Bodet, écuyer, seigneur de La Valade, et de Marie Dealis de Saugean (7 septembre). — Inhumation de François Lacoste d'Arssès de Malvezin, ancien cadet au régiment de Condé, frère du prieur de St-Savin (15 septembre 1738).

E suppl. 2670. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 39 feuillets.

1739-1744. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Savin. — Inhumation de Gérard Bacon de Gourdet, ancien capitaine (16 avril 1741).

E suppl. 2671. — GG. 11. (Registre.) — Grand in-4°, 32 feuillets.

1744-1751. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Savin.

E suppl. 2672. — GG. 12. (Cahiers.) — In-4°, 70 feuillets.

1747-1772. — Cahiers des sépultures de l'église de St-Savin. — Inhumation d'Élie Ramond, âgé de 100 ans (25 décembre 1747). — Inhumation de Jean Guérin, juge de St-Savin (20 mars 1749). — Inhumation de Jean-François d'Arsès de Malvesin, ancien prieur-curé de la paroisse (24 septembre 1763). — Inhumation de Jean-Paul Dealis, écuyer, époux de Mme Gaufretau (27 novembre 1766). — Inhumation de Pierre Galoupeaud, prieur-curé de la paroisse (14 août 1772).

E suppl. 2673. — GG. 13. (Registre.) — Grand in-4°, 47 feuillets.

1751-1759. — Registre des baptêmes et mariages de l'église de St-Savin. — Baptême d'Henri-Jean-Paul, fils de Jean-Paul Dehalis et d'Élisabeth de Gaufretau (26 juin 1756).

E suppl. 2674. — GG. 14. (Registre.) — Grand in-4°, 60 feuillets.

1759-1772. — Registre des baptêmes et mariages de l'église de St-Savin. — Baptême d'Élisabeth, fille de Jean Dubreuil, sieur de Bacon-Gourdet, et de Marie Baudet de Lavalade; parrain : Jean Laporte-Beaumont, écuyer; marraine : Élisabeth Baudet de Lavalade (1er juillet 1761). — Baptême d'un enfant dont les parents sont protestants (19 mars 1771).

E suppl. 2675. — GG. 15. (Registre.) — In-4°, 99 feuillets.

1772-1781. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Savin. — Parrainage de J.-B. Lataste, notaire, « receveur de M. le vicomte de Broglie, seigneur de cette paroisse » (15 février 1776). — Inhumation de François Jean, membre de la confrérie du St-Sacrement, « en présence de plusieurs confrères, de l'un et l'autre sexe » (16 septembre 1780).

E suppl. 2676. — GG. 16. (Registre.) — Grand in-4°, 51 feuillets.

1781-1790. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Savin.

E suppl. 2677. — GG. 17. (Registre.) — In-4°, 38 feuillets.

1783-1786. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Savin.

COMMUNE DE CAVIGNAC.

E. suppl. 2678. — GG. 1. (Registre.) — In-f° oblong, 125 feuillets.

1627-1698. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Hilaire de Cavignac. — Baptême de Pierre, fils de Pierre Marteau, « chevaucheur de l'escurie du Roy, tennant la poste à Cavignac » (24 novembre 1636). — Baptême d'Anne, fille de Jean Marchant, notaire royal (12 avril 1654).

E suppl. 2679. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 83 feuillets.

1657-1714. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Hilaire de Cavignac. — Inhumation de Jean Marchant, notaire royal (10 juillet 1658). — Inhumation de Pierre Marteau de Rillac (30 novembre 1678). — Inhumation de Catherine Marteau, épouse de Fiacre Bonnefont, sieur de La Clie, lieutenant-colonel au régiment de Pons (9 juin 1697). — Inhumation de M. Marteau, écuyer (2 octobre 1691). — Baptême de Catherine, fille de Jean-Joseph de Lauvergnac et de Claire de Cornillot (27 juillet 1698). — Inhumation de Jean-Paul Lombard, docteur en théologie, vicaire de Cavignac (10 février 1700). — Mariage entre Jean Maderan, huissier audiencier en Guienne, et Jeanne-Anne de Bariteau (20 mai 1713). — Inhumation de Pierre de Marteau, colonel au régiment de Soissonnais (17 juillet). — Nomination des « ouvriers » de l'église; compte de l'argent trouvé dans le tronc et s'élevant à 25 l. (7 février 1706). — Mention d'une somme de 12 l. due pour une sépulture dans l'église (27 mai 1713).

E supp. 2680. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 103 feuillets.

1697-1735. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Hilaire de Cavignac. — Inhumation d'Élie Manceau, curé du Porge (26 octobre 1714). — Quittance de 40 l. 10 s., payées en 12 écus neufs de 3 l. 8 s. pièce, « pour fin du paiement du prix du tabernacle, montant à la somme de 225 l. » (1er novembre 1700). — Élection d'un syndic « pour régir, gouverner et administrer les biens et droits de l'église » (22 septembre 1715). — Contrat intervenu entre Jean Samson, vicaire, le syndic et les fabriciens, d'une part, et Claude Fournier, peintre du Roi, habitant de Bordeaux: « Ledit sieur Fournier s'oblige de faire trois tableaux au grand autel de ladite église; au milieu, un crucifix avec un st Jean et une Vierge; sur la porte de la sacristie, le patron de l'église, st Hilaire, et du costé de l'Évangille la patrone, ste Lauménie, martyre; lesquels trois tableaux contiendront d'une muraille à l'autre en largeur, et depuis le dessus de la porte jusques au lambris; en outre, par le dessous desdits tableaux, deux façons de porte peintes sur toille, et racommoder le dais de l'autel; lequel susdits ouvrages seront faits et posés avant les fêtes de Pâques prochaine, moyénant la somme de 45 escus de trois livres pièce » (1716 ?). — Plantations de noyer dans le cimetière (1719). — Baptême de Jean-Joseph, fils de Gilles de Lauvergnac, écuyer, seigneur de Beauchêne, et de Claude de Laporte, dame de La Fenêtre (17 décembre 1726). — Inhumation de Claire Corniliot, épouse de Jean-Joseph de Lauvergnac, écuyer (3 août 1732).

E suppl. 2681. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 84 feuillets.

1736-1762. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Hilaire de Cavignac. — Baptême de Pierre, fils de François de Marteau, écuyer, et d'Anne-Marguerite-Hélène de Villatel (21 janvier 1741). — Mariage entre Jean-François Chaumet, avocat au Bureau des Finances, fils de Pierre Chaumet, avocat au Parlement, et de Marie Charron, d'une part, et Marianne Marteau, fille de Pierre Marteau, écuyer, et de Marianne Desfontès, d'autre part (10 juin 1744). — Inhumation de Pierre de Marteau, écuyer (31 octobre 1744). — Mention de pluies presque continuelles qui commencèrent le 29 octobre 1750 et durèrent jusque vers le mois de juin 1751. Nombreuses processions pour demander à Dieu le beau temps. Très mauvaise récolte. — Mariage entre Jean-Jacques Robert, notaire royal, et Jeanne Boutin (2 juillet 1754). — Paiement de 25 l. 16 s. « pour faire couvrir l'église et la blanchir » (2 décembre 1736). — « Mémoire des agneaux qui se sont trouvés dans Cavignac l'année 1744 ». Achat d'un confessionnal du prix de 86 l. (1739). — Adjudication de l'afferme des cloches à raison de 10 l. par an (22 août 1745). — Désignation d'un « ouvrier » « pour faire travailler à la réparation du lambry de l'autel de Notre-Dame » (27 décembre 1762).

E suppl. 2682. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 76 feuillets.

1744-1758. — Registre des baptêmes, mariages et

sépultures de l'église St-Hilaire de Cavignac. — Inhumation de François Lacrampe, vicaire de la paroisse (6 mai 1745). — Inhumation de Jean-Joseph Lauvergnac, écuyer (21 août). — Inhumation de Pierre-Jean-François Dubouzet, chevalier, seigneur marquis de Poudenas, Castelnau et autres lieux, capitaine au régiment de Royal-Comtois-infanterie, fils de feu Jean Dubouzet, chevalier, seigneur marquis desd. terres de Poudenas et Castelnau, et de Marie Dulong (8 juillet 1755).

E suppl. 2683. — GG. 6. (Registre.) — Grand in-4°, 75 feuillets.

1760-1777. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Hilaire de Cavignac. — Mariage entre François Morange, notaire royal, et Marie Manceau (5 février 1760). — Mariage entre Pierre Degrange, licencié en droit, fils de feu Jean Degrange, avocat à la Cour, sénéchal de Fronsac et Coutras, et de Suzanne Chadfau, d'une part, et Jeanne Rence-Paris, fille de Pierre Rence-Paris, d'autre part (4 novembre 1766). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Degrange (30 juillet 1767). — Mariage entre Pierre de Lauvergnac, écuyer, fils de Théophile de Lauvergnac, écuyer, seigneur de Haux, et de Thérèse Despujols, d'une part, et Jeanne-Louise de Lauvergnac, fille de feu Gilles de Lauvergnac, et de feu Claude de Laporte, d'autre part (25 octobre 1773).

E suppl. 2684. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 95 feuillets.

1778-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Hilaire de Cavignac. — Inhumation de Catherine de Lauvergnac (11 février 1779). — Baptême de Jeanne, fille d'Arnaud Godrie, notaire royal (28 août 1789).

COMMUNE DE CÉZAC.

E suppl. 2685. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 72 feuillets.

1685-1699. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cézac.

E suppl. 2686. — GG. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 105 feuillets.

1738-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cézac. — Inhumation de Nicolas Merlet, notaire et procureur au siège de Cubzagais (8 mars 1739). — Baptême de Catherine, fille de Guillaume Merlet, notaire royal (7 octobre 1740). — Inhumation de François Belloumeau, notaire royal (5 juin 1741). — Baptême de Julien, fils de Hyacinthe Dejeanne, avocat au Parlement, et d'Anne Micheau (29 octobre 1742). — Fondation perpétuelle de huit messes annuelles par Marie Baudou, laquelle a légué par testament « quatre onces de pred situé au Moron, presque viz-à-viz les mazures de l'encienne chapelle de St-Léger, un peu à droit du chemin qui conduit du village de St-Léger au Moron ; les quatre onces ou quart de journal sont en deux pièces, dont l'une ne contient qu'e[n]viron demie once et joint l'autre du côté du couchant » (22 juin 1743). — Inhumation dans l'église de Magrigne, de Josué de Vincens, conseiller et doyen du Parlement, âgé d'environ 92 ans (19 décembre 1745). — Inhumation de Françoise de Mathieu, veuve de Josué de Vincens (7 mars 1750). — « Mémoire des fondations faites cy-devant en faveur des prieurs de Cézac et leurs successeurs » : fondation par Jean de Bonnevin, seigneur de La Bellue, en 1640 ; par frère Julien Michel, jésuite, en 1711 ; etc. — « Mémoire des fiefs relevants de la maizon curiale et presbitaire de Cézac » : le bois du Moulin, le bois du Prieur, autrement dit *Loumenet* ou *au Priou*, le pré du Cougnault, etc.

E suppl. 2687. — GG. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 101 feuillets.

1752-1767. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cézac. — Inhumation dans l'église de Magrigne de Jacques-François-Jean-Armand de Vincens, ci-devant baron de Capian, fils de Charles-Mathurin de Vincens, conseiller au Parlement et commissaire aux requêtes du Palais, ci-devant vicomte de Cézac, et de feu Rose Bel (20 décembre 1753). — Mention d'un différend survenu au sujet de la nomination d'un député au bureau ecclésiastique, entre « les curez du Bourgez et du Cuzaguez, qui, quoyque partagez en deux congrégations sous deux vicaires forains et deux témoins synodaux, ne composent cependant qu'un seul archiprêtré ». Il avait été établi par les Archevêques que « led. archiprêtré assamblé, soit au synode, soit convoqué par M. l'archiprêtre de Bourg, curé de Gauriac, de Laruscade et Cavignac, ses annexes, (qui n'ont été annexées à Gauriac, selon la commune tradition, que pour subvenir aux frais des assamblées de messieurs les curés de l'archiprêtré, tant pour lad. nomination que pour d'autres affaires), nommeroit à l'alternative tantôt un de messieurs les curés du Bourgez et tantôt un des messieurs les curés du Cuzaguez ».

Décision des prêtres de l'archiprêtré maintenant ce règlement, que les curés de la congrégation de Bourg avaient voulu enfreindre (4 août 1755). — Inhumation d'Henri Barre de Plaignes, chanoine régulier, ancien prieur-curé de Cézac (19 janvier 1756). — Baptême de François, fils de Jean Merlet, notaire royal (29 janvier 1758). — Inhumation de Pierre Brosès, curé de La Libarde (19 septembre). — Baptême de Charles, fils de Beloumeau, notaire royal (2 septembre 1759). — Inhumation de François Belloumeau, notaire royal (28 décembre 1764). — Inhumation de Guillaume Merlet, notaire royal (5 janvier 1767).

E suppl. 2688. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 87 feuillets.

1775-1782. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cézac. — Baptême de François-Aimeric, fils de Julien Micheau, notaire royal (10 septembre 1775). — Bénédiction de la petite cloche; parrain : Jacques de Boucaud, conseiller au Parlement; marraine: Rose de Vincens, épouse de M. de Noiret, chevalier de St-Louis (15 mai 1778). — Baptême de Pierre-Mélanie, fille de Lucien-Antoine Perrin et de Jeanne-Catherine-Françoise Lissalde (24 septembre 1780).

E suppl. 2689. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 158 feuillets.

1782-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre-de-Cézac. — Baptême de Marie, fille de Joseph Pastureau, notaire royal (3 janvier 1788).

COMMUNE DE SAINT-CHRISTOLY.

E suppl. 2690. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 79 feuillets.

1600-1609. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Baptême de Jacquette, fille de Jean de Guillocher de Gambes, écuyer, sr de Forges et de Jussas, et de Marie de Gaubert; parrain : Charles Gaubert, écuyer, sr Du Poirier; marraine: Jacquette de Gaubert (12 février 1605). — Baptême de Catherine, fille de Jacques Catroux, notaire royal (30 octobre). — Baptême de Marguerite, fille de Guillaume Micheau, écuyer, et d'Antoinette de Gambes (22 février 1607). — Baptême d'Alexandre de Guillocher; parrain: Alexandre de Gaussens, avocat à la Cour; marraine : Jeanne de Lazaro, épouse de M. Turtault (20 janvier 1609). — Bénédiction de la cloche (20 janvier).

E suppl. 2691. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 42 feuillets.

1610-1630. — Cahiers des baptêmes de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Baptême de Louis, fils de Vincent de Gérard, écuyer, sieur Du Pousat (1er septembre 1611). — Baptême de Jean, fils de Jacques de Bodet, écuyer, seigneur de Pastorat (10 juillet 1617). — Baptême de Jean, fils de Barthélemy de Bavolier, conseiller au Parlement, et d'Anne de Gofreteau; parrain : Jean de Redon, conseiller du Roi et secrétaire au Parlement; marraine: Renée de Pontlevoy (24 septembre). — Baptême d'Anne, fille de Jean Pelletan, notaire royal (8 octobre 1624). — Baptême d'Élisabeth, fille de Jacques de Bodet, écuyer, sieur de Pastorat, et de Sérène Achard; parrain : Christophe Sudre, sr de Rousselet; marraine : Isabeau Achard (1er décembre). — Baptême d'Antoinette, fille de Guillaume de Micheau, écuyer, sieur de St-Urbain, et d'Hortense de Lazaro; parrain : François de Calmeilh, écuyer, sieur de Turtault; marraine: Antoinette de Gambes (2 décembre 1627). — Baptême de Jacques, fils de Guillaume Bouc, régent (15 mars 1629).

E suppl. 2692. — GG. 3. (Registre.) — In 8°, 122 feuillets.

1630-1641. — Registre des baptêmes et mariages de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Baptême de Simone, fille de Bartholomé Bavolier et de Jeanne Pouzard (22 mars 1638).

E suppl. 2693. — GG. 4. (Registre.) — In-8°, 66 feuillets.

1630-1650. — Registre des sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Inhumation de Jean de Guillocher, sieur de Jussas (27 février 1649). — Inhumation de Barthélemy de Bavolier, ancien conseiller au Parlement (16 novembre).

E suppl. 2694. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 148 feuillets.

1641-1667. — Registre des baptêmes de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Baptême de Mathurine, fille de Jacques Baron, notaire royal (28 octobre 1642). — Baptême de François, fils de Guillaume de Michel, écuyer, sieur de St-Urbain, et de Françoise de Gérard (6 mars 1643). — Baptême de Jean, fils de Jean Derbillon, avocat au siège de Blaye (15 septembre 1644). — Baptême de Sérène, fille de Gaston de Ballodes, écuyer,

et de Catherine de Bodet; parrain : Jacques de Ballodes, écuyer : marraine : Sérène Achard (4 novembre 1645). — Baptême de Marie, fille de Jean de Bavolier, écuyer, sieur de Penin, et d'Anne de La Cornière (13 octobre 1646). — Baptême de François, fils de François de Potier, écuyer, seigneur de Cazaux et de Tugeras, et d'Isabeau de Baudet (20 juillet 1650). — Baptême d'Angélique, fille de Charles de Guillocher, écuyer, sieur de Jussas, et de Marie-Madeleine de Benac; parrain : Louis de Benac, écuyer, sieur de Clerac et Du Mas (20 août 1659). — Baptême de Philibert, fils de Jean de Boyer, procureur en l'élection de Guienne, seigneur de Jussas, et d'Anne d'Alesme, dame de Jussas; parrain : Philibert d'Alesme, écuyer; marraine : Catherine de Boyer (27 avril 1666).

E suppl. 2695. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 87 feuillets.

1667-1691. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Baptême de Marie, fille de Gabriel de Gerys, sieur de Pujol, et de Catherine Bavolier (28 juin 1671). — Baptême de Catherine, fille d'Étienne d'Herbillon et de Marie Péletan (2 juin 1671). — Baptême de Joseph, fils d'Alexandre de Guillocher, écuyer, sieur de Forges, et d'Isabeau de Calmeilh (3 septembre 1675). — Inhumation d'Alexandre Guillocher de Gambes, sr de Forges (12 décembre 1680). — Inhumation de Jeanne de Gérard, veuve de M. de Chalas (6 février 1681). — Baptême d'Anne, fille de Christophe Métayer, notaire royal, et d'Isabeau Gourdet (18 mars). — Contrat entre André Berthaud et Jean Paillou, lequel s'engage à travailler depuis le 1er mars jusqu'à la fête de st Luc, « à une tuillerie que led. Bertaut veut faire dresser, et à d'autres travaux », moyennant 72 l., le logement et la nourriture (24 janvier 1687).

E suppl. 2696. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 23 feuillets.

1671-1676. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Inhumation de François, fils de Salomon Robert, sr de Ferrachat, et de Finette de La Cornière (9 juin 1675). — Inhumation de Marie Chevreuil, épouse de Jean Péletan, sr de Lamanceau, bourgeois de Blaye (21 août 1676). — Mariage entre Étienne d'Herbillon et Marie Péletan (16 septembre 1673). — Mariage entre François de Latour, écuyer, sr du Mayne-Boneaud, et Marie de Bavolier (11 mai 1676).

E suppl. 2697. — GG. 8. (Cahiers.) — In-4°, 93 feuillets.

1682-1694. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Inhumation de Jean de Bavolier, écuyer (18 octobre 1682). — Mariage entre Jean Péletan-Lamanceau, avocat à la Cour, et Élisabeth Péletan (29 octobre 1683). — Mariage entre Jean Robert, écuyer, sr de Lamarche, et Andrée de Bavolier (24 janvier 1684). — Inhumation de Finette de La Cornière (17 mars 1686). — Baptême de François-Philibert, fils de Philibert Boyer, sieur de Jussas, et de Marianne Chaussé (11 août 1689). — Inhumation de Jean Sequède, curé de la paroisse (12 mai 1691). — Inhumation de François Bavolier, écuyer (13 juin). — Baptême de Marie, fille de Philibert Boyer, seigneur de Jussas (24 mai 1692).

E suppl. 2698. — GG. 9. (Cahiers.) — In-4°, 48 feuillets.

1694-1699. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Mariage entre Louis Flambard, écuyer, et Marie de Ballodes (7 février 1695).

E suppl. 2699. — GG. 10. (Cahiers). — In-4°, 99 feuillets.

1699-1710. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Inhumation de Gaston de Ballode, seigneur de St-Christoly, « sous son banc seigneurial, proche le ballustre du maître-autel, à l'opposite de la chaire » (26 octobre 1699). — Mariage entre Jean Mounié et Anne Mestayer (21 février 1702). — Inhumation de Catherine Baudet « dans la chapelle de St-Michel, contiguë à l'église de Saint-Christophle-de-Canac » (22 mars 1703). — Mariage entre Christophe Métayer, notaire royal, et Marie Dulorier (4 février 1704). — Mariage entre Pierre Lamanceau, avocat à la Cour, et Marguerite Serre (15 octobre). — Inhumation de Gaston de Ballode, écuyer, sieur de Pastourat, dans la chapelle de St-Michel (13 janvier 1710).

E suppl. 2700. — GG. 11. (Cahiers.) — In-4°, 103 feuillets.

1710-1721. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Baptême d'Henri, fils de Louis de Ballode, seigneur de Pastourat, et de Marie Jouglein; parrain : Henri de Ballode de Montizeau, écuyer; marraine; Sérène de

Ballode (19 février 1711). — Baptême de François, fils de Louis de Ballode, écuyer, sieur de Pastorat (14 mai 1715). — Mention d'un parrain refusé par le curé pour n'avoir pas su répondre aux questions : Qu'est-ce que le baptême ? Qu'est-ce que Dieu ? (7 août 1716). — Baptême de Marie-Rose, fille de François de Bavolier, écuyer, et d'Esther Gren de St-Marsau (1er septembre). — Inhumation de Jeanne de Bavolier (19 octobre).

E suppl. 2701. — GG. 12. (Cahiers.) — In-4°, 126 feuillets.

1721-1733. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Inhumation de Jean Pelletan-Lamanceau, avocat (26 octobre 1722). — Baptême de Suzanne-Marianne, fille de François Bavolier, seigneur de Pennin, et de Marie-Anne Boyer (9 février 1723). — Inhumation de François Ballode de Bellegarde, écuyer (19 novembre). — Inhumation de François Bouyer, conseiller à la Cour des Aides (1er octobre 1724). — Inhumation de Christophe Métayer, notaire royal (22 mars 1728). — Inhumation de Louis de Ballode, sr de Pastorat (21 juillet). — Inhumation de Jean Métayer, notaire royal (11 mars 1730). — Baptême de Marie-Thérèse, fille de Paulin Dumas de Laroque, écuyer, capitaine au régiment de Guienne, et de Marie Pastorat de Laroque (24 janvier 1733). — Inhumation de Charles Boudaut, docteur en théologie, curé de la paroisse (1er avril).

E suppl. 2702. — GG. 13. (Cahiers.) — In-4°, 140 feuillets.

1733-1743. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Inhumation de Marie-Anne Chaussé-Boyer de Jussas (2 mars 1738). — Inhumation de François de Bavolier (4 décembre 1739). — Inhumation de Madeleine Penin de Bavolier (20 octobre 1741). — Mariage entre Jacques de Bavolier, fils de feu François de Bavolier, écuyer, et de Marie-Esther Grin, d'une part, et Marie de Lavergne de Lage, fille de François de Lage, écuyer, et de Claire de Castets (?), d'autre part (20 novembre). — Mariage entre Marc Dufour, sr de Chatenet, et Marie-Rose de Bavolier (30 mai 1742).

E suppl. 2703. — GG. 14. (Cahiers.) — In-4°, 119 feuillets.

1743-1756. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Inhumation de Georges Gaubert, ancien lieutenant de grenadiers au régiment de Languedoc (6 mai 1751). — Inhumation de Joseph de Guillocher, écuyer (24 avril 1753). — Inhumation de Jeanne Labarrière de Lamanseau, épouse en secondes noces de Jean Pelletan de Lamanseau, notaire royal (21 mai 1754). — Inhumation de Marie de Boyer, veuve de M. de Bavolier, écuyer, seigneur de Pennin (28 janvier 1756).

E suppl. 2704. — GG. 15. (Cahiers.) — In-4°, 116 feuillets.

1753-1765. — Cahiers des baptêmes et mariages de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Baptême d'Emmanuel-Joseph-Jean, fils d'Ambroise Charron, ancien garde du Roi, capitaine de cavalerie, chevalier de St-Louis, et de Marie Boyer (24 février 1756). — Baptême de Jean, fils de Pierre Daubart, notaire royal (10 septembre 1761). — Baptême de Jeanne-Marie-Thérèse, fille de Gabriel-Jean de Ballode de Pastorat et de Catherine-Thérèse de Borie (15 mars 1763). — Baptême de Jean, fils de Pierre Duranteau, notaire royal (15 février 1764). — Baptême de Jean-Pierre, fils d'Emmanuel-Joseph-Jean Boyer, écuyer, seigneur de Jussas, etc., et de Catherine-Paule Lajaunie ; parrain : Pierre Lajaunie, conseiller à la Cour des Aides ; marraine : Marie Boyer de Charron (27 juin 1765).

E suppl. 2705. — GG. 16. (Cahiers.) — In-4°, 58 feuillets.

1756-1772. — Cahiers des sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Mention d'un individu décédé sans avoir demandé « les sacremens, qu'il n'avoit pas receu depuis plusieurs années... Son corps a été inhumé le lendemain, selon l'ordre de Monseigneur notre Archevêque, sans son de cloches ni luminaire et à voix basse, pour être à toutes la parroisse un exemple de la sévérité de l'église envers ses enfans rebelles » (14 mai 1761).

E suppl. 2706. — GG. 17. (Cahiers.) — In-4°, 82 feuillets.

1765-1778. — Cahiers des baptêmes et mariages de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Baptême d'Arnaud, fils d'Emmanuel-Joseph-Jean Boyer, écuyer, seigneur de Jussas ; parrain : Arnaud Boyer, seigneur de Gautier ; marraine : Marie-Adélaïde de Lajaunie (14 juin 1766).

E suppl. 2707. — GG. 18. (Cahiers.) — In-4°, 109 feuillets.

1778-1789. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Mariage

entre Jean Nadau, notaire et procureur des baronnies de Monguion et Monlieu, et Élisabeth Nias (7 février 1775). — Inhumation de Jean Pelletan de Lamanseau, notaire royal, ancien juge de St-Savin (6 octobre 1774). — Inhumation d'Ambroise Charron, chevalier de St-Louis, ancien garde du corps, capitaine de cavalerie, greffier en chef à la Cour des Aides (27 janvier 1779). — Inhumation de Pierre Daubart, notaire royal (7 mai). — Inhumation de Marguerite Barbé, épouse de M. de Bavolier, écuyer, seigneur de Pennin (20 mars 1781).

E suppl. 2708. — GG. 19. (Cahiers.) — In-4°, 105 feuillets.

1784-1790. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Christoly-de-Canac. — Inhumation de Pierre Pelletan de Lamanseau, greffier de la juridiction de St-Savin (25 décembre 1784). — Mariage entre Jean Artaud et Jeanne Charron (20 juin 1785). — Baptême de J.-B., fils de Pierre Laloue, notaire royal (7 juillet 1788).

E suppl. 2709. — GG. 20. (Cahier.) — In-4°, 32 feuillets.

1645-1653. — Cahier des baptêmes de l'église St-Sulpice de Lafosse. — Cérémonies du baptême de Jean Lancelot, fils de Joseph de Calmeilh, écuyer, seigneur de Pouyanne et de Sauyan, et de Catherine Lecompte; parrain : Lancelot de Calmeilh, écuyer, seigneur de Geneste (10 novembre 1650).

E suppl. 2710. — GG. 21. (Cahier.) — In-4°, 12 feuillets.

1711-1714. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Giron. — Baptême d'Anne, fille de Jacques Martineau, notaire (22 septembre 1712). — Inhumation de Jean Bignon, notaire royal (10 mars 1713). — Prise de possession de la cure de St-Giron par Bertrand Passerieu en vertu de la résignation faite en sa faveur par Jean Passerieu, son oncle (8 janvier 1714). — Inhumation de Jean-Gabriel Passerieu, ancien curé de la paroisse (24 janvier).

COMMUNE DE CIVRAC.

E suppl. 2711. — GG. 1. (Cahiers.) — In-4°, 78 feuillets.

1633-1682. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vivien de Civrac. — Baptême de Jeanne, fille de Jonathan Delay, écuyer, sieur de Labarde, et de Marie Vallade (29 janvier 1636). — Inhumation de Jacques Baron, notaire royal (22 janvier 1678). — Inhumation de Sébastien Bernard, ancien curé de la paroisse (8 mai 1682).

E suppl. 2712. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 147 feuillets.

1683-1747. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vivien de Civrac. — Inhumation de Marie Mosnier, épouse de Jacques Cosson, écuyer (19 janvier 1683). — Baptême d'Arnaud, fils de Bernard Boyer, écuyer, avocat à la Cour, et de Marie-Françoise Ménager (2 septembre 1730). — « Il sera remarqué pour le temps à venir que le 17 du mois d'aoust, la nuit, il a tombé une grêle si affreuse et si générale dans les parroisses de Plassac, de Berson, de Cars, de Sainct-Christoly, de Civrac, de St-Savin, de Sainct-Marias et moitié de Cézac, qu'elle n'a pas laissé dans toutes ces parroisses dix thonneaux de vin, ayant pénétré depuis le Médoc, où elle a ruiné huict ou dix parroisses, jusques en Périgord » (1733). — Baptême de Joseph, fils de Jean Guillocher, sieur de Forges, écuyer, et d'Angélique Seguin (1er juillet 1734). — Inhumation de Gilbert Seguin, curé de la paroisse (26 février 1746).

E suppl. 2713. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 187 feuillets.

1750-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vivien de Civrac. — Inhumation de Bernard Boyer, écuyer, avocat à la Cour (24 juillet 1753). — Mariage entre Ambroise Charron, ancien garde du corps du Roi, capitaine de cavalerie, chevalier de St-Louis, et Marie Boyer (17 mai 1755). — Inhumation de Joseph Denieau, curé de la paroisse (27 novembre 1762). — Baptême de Charles, fils d'Arnaud de Boyer, écuyer, et de Catherine-Rosalie Péchaud (13 mars 1764). — Baptême de Jean, fils de Pierre Pastureau, maître d'école (10 septembre 1774). — Baptême de François, fils de Julien Michau, notaire royal (5 novembre 1781). — Baptême de Jean, fils de Jean-Emmanuel-Pascal Boyer, écuyer, et de Marie-Radegonde de Clozande (24 juin 1782). — Baptême de Pierre, fils de Jacques-Augustin de Noiret, écuyer, ancien officier, et de Marie Legras (14 février 1786). — Mariage entre Pierre Charmoy et Marie de Casenabe (3 mai). — Baptême de Guillaume, fils de Jacques-Augustin de Noiret, écuyer (5 août 1788). — Inhumation de Nicolas Denieau, curé de la paroisse (6 janvier 1789). — Inhumation d'Arnaud Boyer, écuyer (17 décembre 1780). — Inhumation de Catherine Péchaud, veuve d'Arnaud Boyer (5 mai 1782).

COMMUNE DE CUBNEZAIS.

E suppl. 2714. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 97 feuillets.

1610-1655. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Martin de Cubnezais. — Mariage entre Charles de Juny et Marie de Bonnevin (31 juillet 1640). — Baptême de Marie, fille de Sébastien Deserre, vice-sénéchal de Libourne, et de Mathurine Bernard; parrain : Bernard Reynier, sieur de Donnezac (30 décembre 1643). — Parrainage de Pierre Marteau, écuyer, sr de Rillac (11 novembre 1655).

E suppl. 2715. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 97 feuillets.

1656-1689. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cubnezais. — Baptême de Pierre, fils de Jean Gau, sr de Séville, et de Catherine Belloumeau (12 juin 1656). — Mariage entre Louis Jussaume, écuyer, sieur Du Clos, et Isabeau Deserre (12 juillet 1678). — Inhumation de Guillaume Chadeffaut, curé de la paroisse (24 mai 1686). — Baptême de Gabriel, fils de Claude-Charles de Joigny de Belbrune, chevalier, seigneur de La Bellue, et de Marie Ferrand; parrain : Gabriel Ferrand; marraine : Françoise de Joigny de Monbleru (12 novembre 1683). — Baptême de Jeanne de Joigny; parrain : Claude de Saint-Simon de Monbleru; marraine : Jeanne Ferrand de Montastrucq (17 octobre 1685). — Cérémonies du baptême de Marie, fille de Claude de Saint-Simon-Monbleru, seigneur de Villexavier, et de Françoise de Joigny de Bellebrune (28 octobre 1686). — Baptême de Charles de Joigny de Bellebrune (10 août 1687). — Baptême de Marie de Joigny de Bellebrune (7 décembre 1688).

E suppl. 2716. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 67 feuillets.

1689-1701. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cubnezais.

E suppl. 2717. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 106 feuillets.

1692-1717. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cubnezais. — Inhumation dans l'église, de Raymond Bonnaud, maître d'école. « Ses parens sont quittes des droits de l'enterrement, led. sieur Raymond aïant depuis 20 ans servi de clerc des messes » (15 mai 1701). — Inhumation dans la chapelle de Notre-Dame, de Jean Vigier, ancien notaire. « Et avons jugé à propos, selon la coutume, en qualité de premier chantre de l'église, de faire grâce à ses héritiers pour le droit de sépulture » (4 mai 1702). — Mariage entre Louis Bertrand d'Aulède, seigneur de Pardaillan, et Jeanne de Joigny (7 mars 1707). — Décès de Charles-Claude Joigny de Belbrune, seigneur de La Bellue. « Son corps a esté mis dans la cave de la chapelle de St-Jean » (3 septembre 1710). — Inhumation de Claude Boussié, curé de la paroisse, vicaire forain du détroit du Cubzagais (26 octobre). — Mariage dans la chapelle de La Bellue, entre Charles Du Mantet et Marie de Joigny de Belbrune (25 juin 1716). — Mention du mariage célébré dans l'église St-Remy de Bordeaux entre Gabriel de Joigny de Belbrune et Jeanne de Cosson de Lisle (12 juillet).

E suppl. 2718. — GG. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 95 feuillets.

1717-1722. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cubnezais. — Baptême de Jean-Godefroy, fils de Gabriel Joigny de Belbrune et de Jeanne de Cosson de Lisle; parrain : Jean-Godefroy de Cosson de Lisle; marraine : Marie de Ferran de Belbrune; présents : Charles de Belbrune, chevalier de Malte, Louis d'Aulède, etc. (10 août 1717). — Baptême de Catherine de Joigny; parrain : Louis d'Aulède, seigneur de Pardaillan; marraine : Catherine Raoul, veuve de Guillaume Conilhy, trésorier de France (24 novembre 1718). — Baptême d'Anselme de Joigny de Belbrune; parrain : Anselme Du Vergier, seigneur de Barbe, chevalier de St-Louis (7 juillet 1722).

E suppl. 2719. — GG. 6. (Registre.) — Grand in-4°, 114 feuillets.

1724-1748. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cubnezais. — Inhumation de Jean Veyrines, ancien curé de la paroisse (5 mai 1743). — Inhumation de Charles de Joigny de Belbrune, chevalier de Malte (3 avril 1747).

E suppl. 2720. — GG. 7. (Registre.) — Grand in-4°, 61 feuillets.

1748-1762. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cubnezais. — Inhumation de Gabriel de Joigny de Belbrune, veuf de Jeanne de Cosson de Lisle, chevalier de St-Louis, « capitaine général des milices gardes-cottes de Royal Moron » (2 février 1749). — Baptême de Raimond-

César, fils de Claude-Charles de Joigny, seigneur de La Bellue, capitaine général du régiment Royal garde-côtes du Moron, et d'Anne de Romat (27 janvier 1751). — Mariage entre Louis Dumantet, seigneur de La Bertonnière, Du Rat et autres lieux, chevalier et ancien capitaine, fils de feu Alexandre Dumantet, chevalier, seigneur de La Bertonnière, Du Rat et autres lieux, et de Marie de Joigny, d'une part, et Jeanne de Joigny, fille de feu Gabriel de Joigny et de Jeanne de Cosson de Lisle (25 novembre 1752). — Baptême d'un enfant dont les parents n'ont pu se marier, parce que le père « n'est nullement instruit des principaux mystères de notre sainte religion, n'ayant jamais voulu s'en faire instruire ni assister aux catéchismes » (15 novembre 1760).

E suppl. 2721. — GG. 8. (Registre.) — Grand in-4°, 58 feuillets.

1762-1779. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cubnezais. — Statistique pour 1763 : 27 baptêmes, 11 sépultures « des grands corps » et 13 « des petits », 6 mariages. — Bénédiction d'une cloche « sous l'invocation de s^t^ Charles, ayant été délégués pour cette cérémonie messire Charles-Claude de Joigny, seigneur de La Bellue, et dame Anne Dussaut, épouse de messire Jean-Maurice Dussault, consseiller au parlement de Bordeaux, dont les noms et qualités sont gravés sur lad. cloche » (30 juillet 1777).

E suppl. 2722. — GG. 9. (Registre.) — Grand in-4°, 49 feuillets.

1779-an II. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cubnezais. — Inhumation de Louis-Jean-Hyacinthe, chevalier de Joigny (24 septembre 1781) — Inhumation de Jean-François Gay, ancien curé de la paroisse (7 juin 1782). — Bénédiction d'une cloche placée sous le vocable de s^t^ Martin ; parrain : Charles-Claude de Joigny, seigneur de La Bellue ; marraine : Marie Laroque de Budos, épouse de M. de Lamarthonie. Les noms et qualités des parrain et marraine sont gravés sur lad. cloche (7 février 1785).

COMMUNE DE DONNEZAC.

E suppl. 2723. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 317 feuillets.

1582-1704 et 1770-1774. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Donnezac. — Baptême de Marie, fille de Michel Ferré, écuyer, sieur de Lessard, et de Marie Coullon ; parrain : Jean David, écuyer, sieur de Collignan (18 août 1616). — Baptême de Marie, fille d'André Ferré, écuyer, et de Marie Martin ; parrain : Michaud Ferré, écuyer ; marraine : Marie de Beauchamps (19 février 1619). — Baptême de François, fils de Jean David, sieur de Collignan, et de Marguerite Barboteau (11 septembre 1620). — Baptême de François, fils de noble Jean Marie et de noble Anne Lesgret (21 janvier 1589). — Baptême de François, fils de noble Bertrand Lesgret (25 décembre 1583). — Baptême de Joseph, fils de Michel Ferré, sieur de Lessart ; parrain : Joseph Despoix, archiprêtre de Blaye (21 mai 1623). — Inhumation de M. Ferré, sieur de Lessart (31 décembre 1625). — Inhumation d'André Ferré, sieur de La Nauve (27 décembre 1632). — Inhumation de Marguerite Legret, veuve de M. de Bue, gentilhomme (4 mars 1637). — Décès causé par le mal contagieux (25 juin 1643). — Autres décès causés par la contagion (26-30 décembre 1647). — Baptême de Pierre, fils de Pierre de Vantenac, notaire royal (17 avril 1659). — Cérémonies du baptême de Dominique, fils de François Ferré, écuyer, sieur de Lessart (25 juillet 1662). — Mention du décès de Jacques Defonté, curé de Reignac (9 janvier 1675). — Inhumation de Louis Aubrin, prieur-curé de la paroisse (30 août 1676). — Inhumation de Pierre Lancelot, vicaire de la paroisse (5 novembre 1680). — Baptême d'un enfant dont les parents sont protestants (24 mai 1770). — Mariage entre Louis Beton, « instructeur de la jeunesse », et Marie Leforestier, fille de feu Dominique Leforestier, écuyer, et de Marguerite Rabaine (28 novembre). — Inhumation de Pierre Nias, ancien notaire royal, « habitant de cette paroisse, à la papeterie qu'il a faitte construire » (13 avril 1771). — Note du curé établissant que le chemin qui passe dans le village de St-Pierre ne sépare pas la paroisse de Donnezac de celle de Jussas et Corignac ; ceux qui habitent entre led. chemin et les moulins reçoivent les sacrements dans l'église de Donnezac, « ce qui est conforme à la baillette et aux reconnoissances de la prise de Saint-Pierre-des-Landreaux, fief du prieuré de Donnezac, où l'on voit que lad. prise, qui est toute en la parroisse de Donnezac, confronte au coin du moulin » (1772). — Baptême de Gabriel, fils de Jean de Beauchamps, et de Jeanne de Ferré. Cérémonies du baptême de Jean, fils de Rolland de Beauchamps et de Jeanne Ferré (28 novembre 1690). — Baptême de Jeanne, fille d'Yves Forestier, écuyer, sieur de Mada, et d'Anne Ferré (18 février 1691). — Baptême d'Apollonie, fille de Dominique Ferré, écuyer, sieur de

Lessard, et de Marie-Madeleine de Ventenac (30 juin). — Mariage entre M. de Bavollier, sieur de Penin, et M[lle] de Lessard (28 avril 1682). — Mariage entre Rolland de Beauchamps, écuyer, sieur de Rochebrune, et Jeanne Ferré (10 octobre 1684). — Mariage entre Dominique Ferré, écuyer, sieur de Lessard, et Marie-Madeleine Ventenac (6 novembre). — Inhumation de Pierre Bavolier, écuyer, sieur de Penin (5 avril 1685). — Inhumation de Jean Granier, « si-devant un des nouveaux convertis » (25 juin 1686). — Baptême de Laurent, fils de Pierre Duranteau, lieutenant du juge du marquisat de Montendre (6 mai 1685). — Abjuration d'hérésie par huit personnes (14 septembre). — Baptême de Marie-Madeleine, fille de Jean Mathé, régent (7 octobre 1693). — Inhumation de Roland de Beauchamps, écuyer, sieur de Rochebrune (12 mai 1694). — Inhumation de Dominique Ferré, écuyer, sieur de Lessard (28 mai). — Inhumation de Jeanne Ferré (30 juillet). — Inhumation de Pierre Ferré, sieur de Lessard, écuyer (22 février 1704).

E suppl. 2724. — GG. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 244 feuillets.

1692-1736. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Donnezac. — Inhumation d'Isaac Charropin, sieur de Lynières (22 janvier 1707). — Mariage entre Jacques Chappuzet, sieur de La Moulinasse, et Thérèse de Vantenac (3 octobre 1717.) — Inhumation d'Anne Charropin de Linières (9 janvier 1719). — Baptême de Pierre, fils de Dominique Le Forétier, écuyer, sieur de Manda, et de Marie-Madeleine de Beauchamp (30 juin 1721). — Baptême de Laurent, fils de Pierre de Vantenac, sieur de Belleville (3 novembre 1723). — Mariage entre Dominique Le Forestier, écuyer, sieur de Manda, et Marie-Madeleine de Beauchamps (13 février 1725). — Inhumation de Pierre de Vantenac, sieur de Laville, lieutenant du juge du marquisat de Montendre (25 janvier 1729). — Mention d'une « querelle injuste du sieur Chappuzet, procureur fiscal, au sujet du pain bénit, qu'il vouloit exiger le premier à la place du seigneur de Montendre » (15 février 1733). — Baptême de Marie, fille de Charles Charropin, sieur de Lignière, et de Marie Gardrat (15 octobre). — Inhumation de Marie Gardrat (25 décembre). — Mention d'un individu décédé « sans avoir voulu recevoir les sacremans ny satisfait à son devoir paschal depuis plusieurs années; son corps a esté inhumé derrière l'aile de l'église dans un lieu non béni et sans aucune cérémonie » (2 juillet 1736).

E suppl. 2725. — GG. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 242 feuillets.

1736-1787. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Donnezac. — Mission par MM. Jabres, Turène, Lagrèze et Cosse et le frère Bernard Soulignac, de la Congrégation de la Mission. Érection d'une croix (22 mai-16 juin 1740). — Inhumation de Balthazard Cellard, prieur-curé de la paroisse (1[er] septembre 1774). — Prise de possession du bénéfice de Donnezac par Jean-Claude Pescay en vertu de la résignation faite en sa faveur par Louis-Richard Belso (7 novembre 1775). — Inhumation d'Élisabeth Charropin, épouse de François de Fonté (22 février 1777). — Inhumation de François de Fonté (13 septembre). — Noms de ceux qui ont fait leur première communion le 18 juin 1786; les garçons sont au nombre de 16 et les filles au nombre de 9; l'âge varie entre 15 et 22 ans. — Inhumation de Madeleine de Beauchamps, épouse de Dominique Le Forestier, écuyer (19 septembre 1741). — Inhumation d'Anne Ferré, fille de feu Dominique Ferré, écuyer, sieur de Lessard (8 juillet 1743). — Mariage entre Dominique Le Forestier, écuyer, sieur de Manda, veuf de Madeleine de Beauchamps, et Marguerite Rabaine (27 janvier 1750). — Inhumation de Madeleine de Vantenac, veuve de Dominique Ferré de Lessard, écuyer (14 janvier 1755). — Mariage entre Charles Vantenac et Madeleine de Bavolier, fille de feu François de Bavolier, écuyer (4 novembre 1756). — Bénédiction du moulin à papier que Pierre Nias, notaire royal, a fait construire à Rapion. « Ce moulin n'ayant encore jamais fait papier, chacun de nous en avons mis une feuille en la forme et, après qu'elles ont été pressées et séchées, ce papier s'est trouvé très blanc et fort beau. Nous avons chacun porté chez nous nottre feuille comme un monument d'un établissement nouveau et unique de cette espèce dans ces cantons » (24 janvier 1757). — Noms des habitants au nombre de 40, qui ont fait leur première communion en 1755. L'âge des communiants varie entre 16 et 30 ans. — Inhumation de Jacques Chapuzet, ancien procureur d'office du marquisat de Montendre (2 septembre 1757). — Inhumation de Pierre Dunouguey, ancien prieur-curé de la paroisse. « Il avoit été nommé à ce bénéfice par M[gr] Armand Bazin de Besons..., le 21 novembre 1714, et avoit résigné sond. bénéfice à moy, Balthazar Cellar, le 10 juin 1754 ». Tous les curés qui ont été invités aux obsèques n'ont pu venir, « soit à cause du très mauvais temps, soit à cause que les rivières étoient débordées et rendoient le

passage impossible » (2 décembre 1757). — Inhumation de Dominique Le Forestier, écuyer, sieur de « La Baronnie et Mada », ancien officier d'infanterie (21 novembre 1758). — Inhumation de Madeleine de Bavolier, épouse de Charles Vantenac (1er mars 1759). — Bénédiction de la principale cloche de l'église, à laquelle on donne le nom d'Élisabeth; parrain : Jacques-Christophe de Bavolier, écuyer; marraine: Élisabeth Charropin, épouse de M. de Fonté, sieur de Malar. « Le même jour..., a été bénite la grange neuve » (12 août). — Mission par MM. Taule, Duchâteau, Castanet et Salignié, prêtres de la Mission. Plantation d'une croix à « La Verrie ». « M. de Bavolié a fait présent de l'arbre. Les paroissiens de Rignac en bonne ordre, sous leurs croix et bannières, sont venus se joindre à nottre procession générale, qui a édifié la multitude des étrangers qui s'y sont rendus de toutes parts. Il y a eu 27 premiers communiants ». La mission doit commencer à Marcillac le 25 mars (19 février-19 mars 1764).

E suppl. 2726. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 227 feuillets.

1765-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Donnezac. — « Le 6 janvier 1767, M. l'Intendant ayant demandé le nombre des âmes de cette paroisse au sindic, il s'est trouvé : hommes mariés, 177; femmes mariées, 176; veufs, 20; veuves ou filles au-dessus de 18 ans, 105; vieux garçons, 3; enfants mâles au-dessous de 18 ans, 165; idem femelles, 153; garçons au-dessus de 18 ans, 54 »; total, 853 habitants. — Ordonnance de l'Archevêque chargeant le sieur Castetz, prieur-curé de la paroisse, de faire une enquête au sujet des actes des baptêmes, mariages et sépultures qui n'ont pas été inscrits. D'après le procès-verbal de M. Montdauphin, vicaire général, « il conste que les registres de lad. paroisse sont dans le plus mauvais état; qu'outre des lacunes considérables dans les anciens registres, il s'en trouve qui ne le sont pas moins dans les plus récents; qu'entr'autres le registre de l'année 1778 manque dans tout son entier et que celui de 1779 n'est rempli depuis le 13 février jusqu'au 22 décembre que de quelques notes sans date et en lambeaux de papiers » (25 octobre 1784). — Enquête faite par le sieur Castetz, curé (novembre 1784). — Acte de décès, du 11 novembre 1779, de Jean-Claude Pescay, prieur-curé de la paroisse, établi à lad. date d'après le témoignage d'habitants (19 novembre 1784). — Noms de ceux qui ont fait la première communion les 6 et 8 septembre 1784 : 34 garçons, âgés de 16 à 24 ans, et 30 filles, âgées de 14 à 21 ans; l'une des filles, qui est faible d'esprit, est âgée de 30 ans. — Mission par MM. Sellier, directeur, Barré, Bergon et Couleau, prêtres de la Mission. « Outre le grand nombre de communions, il y en a eu 44 premières : 17 garçons et 27 filles. La croix a été plantée à la jonction des chemins du Jard et d'Arsonneau, selon le vœu des paroissiens. La dernière mission avoit été donné en 1764, à peu près en pareil temps » (20 janvier-18 février 1788). — Nombreux décès d'enfants trouvés de l'hôpital St-Louis de Bordeaux (1792).

Commune de Générac.

E suppl. 2727. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 45 feuillets.

1663-1691. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genis de Générac. — Baptême de Sérène, fille de Marc-Antoine de Laporte, écuyer, sieur de Fréneaux, et de Claude de Vallée (21 octobre 1663). — Cérémonies du baptême de Joseph de Laporte (6 avril 1665). — Copie d'un acte de concession de sépulture dans l'église, du 13 juin 1627, en faveur de Jacques de Ballodes, écuyer, sieur de Montizeau (27 janvier 1686). — Inhumation de Jacques Chevalier, curé de Générac et Saugon, son annexe (2 août 1690). — Inhumation de Jacquette Guiloché, dame de Montizeau (1er septembre 1665).

E suppl. 2728. — GG. 2. (Cahiers.) — In-8° et in-4°, 108 feuillets.

1676-1738. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genis de Générac. — Statistique pour 1719 : 31 naissances et 29 décès. — Mariage entre Nicolas Canieu, lieutenant civil de la juridiction de Blaye, et Jeanne Périé (31 août 1722). — Mariage entre Jean Morin, notaire royal, procureur d'office à Soulac, et Élisabeth Duverger (31 août). — Le 15 août 1725, « j'ay fait refaire à neuf le cymetière de Générac, avec une porte; le 20 novembre de la mesme année, j'ay fait blanchir l'églize de Générac, le balet et la chapelle de Notre-Dame et la sacristie... Le tout se monte dix pistolles ». — Noms de ceux qui ont fait la première communion le 19 juin 1732, lesquels sont au nombre de 50, tant de Générac que de Saugon. — Mission par quatre Lazaristes (1738).

E suppl. 2729. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 100 feuillets.

1739-1760. — Cahiers des baptêmes, mariages et

sépultures de l'église St-Genis de Générac. — « On a établi dans l'église de Générac, cette année, une confrairie à l'honneur de s[t] Antoine par l'autorité de Monseigneur de Maniban... Les statuts de lad. confrairie se trouveront parmi mes papiers, aussi bien qu'une transaction passée entre les curés de Campugnan et Générac avec le sacriste de Blaye, qui a un droit malheureusement sur led. bénéfice » (1743). — Mariage entre Joseph-Patrice Goudt de Beltran, écuyer, seigneur du château de La Dessous, habitant de Velving, diocèse de Tournai, et Françoise-Charlotte d'Escoublant (25 novembre 1745). — Baptême de Pierre-René-Albert de Goudt; parrain : Pierre Belot, capitaine au régiment Dauphin; marraine : Marie-Thérèse de Maussant (20 avril 1749). — « Nous avons acheté cette année, au mois de juillet, un tabernacle de M. Picq, curé de Rignac, 55 écus; j'ay donné 50 l. et les paroissiens, 75 l., celuy de Générac ayant été estimé 40 l., que les Saugonniers ont pris; et en même tems j'ay fais careler à neuf toute l'église » (1752). — Visite de l'église et confirmation de 500 paroissiens, « petits ou grands », par M[gr] de Lussan. « C'est le meilleur prélat qu'on ait jamais veu » (18 mai 1753).

E suppl. 2730. — GG. 4. (Cahiers.) — Grand in-4°, 64 feuillets.

1760-1779. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Genis de Générac. — Inhumation de Martial Périé, curé de Générac et Saugon, son annexe (19 novembre 1766). — Inhumation de Joseph-Patrice Chapdu, curé de la paroisse (21 septembre 1776).

E suppl. 2731. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 132 feuillets.

1779-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Genis de Générac.

COMMUNE DE SAINT-GIRONS.

E suppl. 2732. — GG. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 124 feuillets.

1721-1765. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de S[t]-Girons. — Inhumation de Jeanne de Valode de Pastorat, veuve de M. de Lapouyade, écuyer (1[er] avril 1724). — Mission par les PP. Millon, Boyner et Dupin, Jésuites du collège de Bordeaux; érection d'une croix près de la maison curiale, les Carmes du Virou ayant offert l'arbre de lad. croix. Détail des exercices de la mission. La première communion des enfants, au nombre de 36, eut lieu le 1[er] mai (10 avril-2 mai 1740). — Mariage entre Pierre Riquet, procureur d'office de Montlieu, et Élisabeth Dureau (10 septembre 1742). — Mention de la visite de l'Archevêque, lequel arriva de Générac à S[t]-Christoly le 18 mai, donna la confirmation le 19 dans cette dernière paroisse, d'où il partit pour S[t]-Girons le même jour. Le lendemain, il se rendit du presbytère à l'église, « sous le daix, qui feut porté par les quatre conseillers de la confrairie du S[t]-Sacrement », et confirma 622 personnes. Relation des cérémonies qui eurent lieu. « ... Nul autre archevesque ne sçauroit être au gré du clergé et du peuple comme M[gr] de Lussan, dont la mémoire sera en éternelle bénédiction dans toutes nos paroisses... Je ne sçaurois regretter la dépense de la visite à un archevesque aussi gratieux qu'a été Monseigneur de Lussan à notre égard ». Le 21 mai, départ du prélat pour S[t]-Paul (1753). — Inhumation de Jean Pandellé, curé de la paroisse (10 janvier 1755).

E suppl. 2733. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 132 feuillets.

1766-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de S[t]-Girons. — Inhumation de Pierre Dureau, ancien notaire (14 août 1769). — Mission par des prêtres de la congrégation de S[t]-Lazare; érection d'une croix sur le chemin « des Erits ». Départ desd. prêtres pour Laruscade (9 janvier-février 1766). — Baptême célébré par le P. Fulgence, petit Carme du Virou (8 décembre 1768). — Mission par MM. Barré, Cellié et Duchâteau, de la congrégation de S[t]-Lazare; première communion le 24 décembre et bénédiction d'une croix en pierre placée près de la maison curiale. « Ces Messieurs sont allés... donner la mission à Campugnan et de Campugnan à Générac, de Générac à Bersson, pendant tout le Carême » (3-24 décembre 1786).

E suppl. 2734. — GG. 3. (Cahier.) — In-4°, 32 feuillets.

1780-1792. — Cahier des sépultures de l'église de S[t]-Girons. — Inhumation d'Urbain Daniel, curé de « S[t]-Giron d'Aiguesvives » (26 novembre 1782).

COMMUNE DE LAFOSSE.

E suppl. 2735. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 155 feuillets.

1692-1742. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Sulpice de Lafosse et de S[t]-Vivien, son annexe. — Inhumation de Joseph de

Calmeil, écuyer (29 mars 1705). — Baptême de Marc-Antoine, fils de Jean-Lancelot Calmeil, écuyer, et de Marguerite Gombaut; parrain: Marc-Antoine de Gombaut, écuyer, seigneur de Lagrange; marraine: Jeanne de Laroche (31 mai 1707). — Inhumation de Pierre de Faure, conseiller du Roi, doyen au présidial de Guienne (8 octobre 1718). — Bénédiction de la chapelle « du côté du nord » (21 décembre 1721). — Baptême d'André-Barthélemy, fils de Pierre-Barthélemy de Faure, sr de Gofreteau, et de Jeanne Pelletan (19 septembre 1722). — Baptême de Marie, fille de Jacques Dubertau, écuyer, sr de Fonfrède, et de Madeleine Bignon (décembre 1727). — Baptême de Guillaume Dubertau de Fonfrède (28 mars 1729). — Baptême de Jean, fils de Pierre Gombeaud, « foulleur d'étoffes » (12 avril). — Inhumation de Marie de Mallet, épouse de François de Calmeil, écuyer, seigneur de Poyanne (7 décembre 1738).

E suppl. 2736. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1742-1781. — Registre des baptêmes, mariages et sépulture de l'église St-Sulpice de Lafosse et de St-Vivien, son annexe. — Arrivée de Monseigneur d'Audibert de Lussan, le 16 mai 1754. « Il partit de Bordeaux le 8 du même mois et arriva à Bourg, où il demeura trois jours, chez le sieur de St-Savin; il visita pendant ce temp-là la paroisse, le chapitre et les religieuses, et fit venir les paroisses de La Libarde, Camillas, Lansac et Tauriac à Bourg, pour en confirmer les paroissiens; il envoya ensuite ses vicaires généraux pour faire la visite de ses paroisses; de Bourg, il vint à Bayon, où il dîna aux dépens des Feuillans; il alla coucher à Tau, où il coucha trois nuits; il dîna à Gauriac et y fit venir Comps, Villeneuve; il dîna à Saint-Ciers et alla visiter Saint-Troyan; ensuite il alla visiter Samonac, où il dîna, et vint coucher à Montbrier, d'où il se rendit le lendemain au soir dans cette paroisse-cy, à l'exception du gros de ses domestiques et d'une partie des chevaux, qui étoient au nombre de dix... Le 17, il confirma mes paroissiens et ceux de Pugnac, qui vinrent icy en procession; il fit ensuite la visite de tout par luy-même; il parut content; tous les paroissiens furent enchantés des bontés qu'il témoigna; pour moy, je ne sçaurois trop me louer de ses façons obligeantes, paternelles et amicales... Madame de Calmeilh, qui vint après le dîner luy rendre ses devoirs, mérita qu'il alla volontiers, sur le soir, luy rendre visite; il est juste estimateur du mérite; il fit grand cas de cette dame; c'est d'ailleurs dans ce goût que tout le monde luy avoit parlé d'elle ». — Inhumation de Marguerite de Gombaud, veuve de Jean-Lancelot de Calmeilh, seigneur de Lafosse, « dans la chapelle de sa maison qui fait partie de l'église de Lafosse » (19 septembre 1755). — Inhumation de Philippe Audouin, « ancien marchand et juge consul de la jurisdiction consulaire d'Angoulême », veuf de Marie-Louise Reimbaud de Bussac (24 octobre). — Inhumation de Barthélemy Faure (8 avril 1760). — Inhumation de Pierre-Joseph de Calmeilh, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien lieutenant des vaisseaux du Roi, époux de Marie Laroque de Budos (28 août). — Mention du père Albert, prieur Du Virou (21 février 1754). — Mariage entre Jean Lemoyne, président-présidial au sénéchal de Libourne, fils de Jean Lemoyne, ancien premier président aud. sénéchal, et de Jeanne Dumai, d'une part, et Jeanne Clémenceau, fille de Joseph-Barthélemy Clémenceau, avocat et monnayeur pour le Roi, et de Marie-Anne Bellot, d'autre part (31 octobre). — Inhumation de Madeleine Bignon, veuve de Jacques Fonfroide (23 janvier 1768). — Inhumation de Jean Lamolère, écuyer, ancien officier, fils de feu Bernard de Lamolère de Sibirol, écuyer, seigneur de Feuillas (6 août 1772).

E suppl. 2737. — GG. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 59 feuillets.

1755-1770. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Sulpice de Lafosse et de St-Vivien, son annexe. — Cérémonies du baptême de Marie-Thérèse, fille de Jean-Emmanuel Boyer de Jussas et de Catherine-Paule de Lajaunie; parrain : Joseph Faure de Saint-Hubert, bourgeois de Bordeaux; marraine: Marie-Thérèse Lajaunie (12 juin 1767). — Baptême de Marie-Anne, fille de François Nadau, conseiller contrôleur à la Cour des Aides, et de Marie Ragot (10 mai 1768).

E suppl. 2738. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 73 feuillets.

1770-1791. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Lafosse et de St-Vivien, son annexe. — Baptême de Jean-Joseph, fils de François Nadau, « controlleur des payeurs des gages des officiers de la Cour des Aides » (1er mars 1773). — Inhumation de Jacques-Léon de Calmeilh, chevalier de St-Louis, ancien lieutenant-colonel, époux d'Élisabeth de Joguet (19 avril 1786). — Inhumation de Marie Ragot, épouse de François Nadau (4 janvier 1789).

E suppl. 2739. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 65 feuillets.

1782-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Lafosse et de St-Vivien, son annexe. — Bénédiction de la petite cloche de St-Vivien (17 avril 1787). — Mariage entre M. Faure de St-Hubert, avocat à la Cour, et Marie Nadau (22 août 1788). — Baptême d'une fille de César-Phébus-Joseph de Silley, chevalier de St-Louis, ancien major du génie, et de Marthe-Françoise de Sanguinet (5 octobre 1792).

Commune de Laruscade.

E suppl. 2740. — GG. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 137 feuillets.

1713-1748. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Exupère de Laruscade, annexe de St-Pierre de Gauriac. — Baptême de Jean, fils de Pierre Guymilhat, ancien garde du Roi, major général garde-côte du Moron (23 juillet 1713). — Inhumation d'Élie Nau, notaire (22 janvier 1716). — Inhumation de Pierre Vincens, notaire royal (22 juin). — Inhumation de Sébastien Regnault de Pont-au-Pin « dans la nef de la chapelle de Notre-Dame » (23 avril 1744).

E suppl. 2741. — GG. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 125 feuillets.

1748-1758. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Exupère de Laruscade, annexe de St-Pierre de Gauriac. — Inhumation de Jeanne, fille de Pierre-Louis Baritaut, écuyer (22 avril 1755). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Renier de Donnezac et de Marie Martin; parrain: Pierre Renier, docteur en théologie, curé de Villegouge; marraine: Élisabeth Milhet (28 mars 1756). — Baptême de Pierre Renier de Donnezac; parrain: Pierre-Guy Renier de Donnezac; marraine: Jeanne de Jehan (5 mai 1757).

E suppl. 2742. — GG. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 152 feuillets.

1758-1768. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Exupère de Laruscade, annexe de St-Pierre de Gauriac. — Baptême de Richard-Jean-Élisabeth, fils de Nicolas Lefebvre-Latour, lieutenant garde-côte (15 juin 1759). — Baptême de Marie, fille de Sébastien Reneau de Pontaupin, avocat au Parlement, et de Marie Dureau (15 mars 1762). — Inhumation de Jean de Montquartier Du Bousquet (26 mars). — Inhumation d'Élisabeth Millet, épouse de Pierre Renier de Donnezac (27 septembre). — Inhumation de Pierre Renier de Donnezac, décédé dans sa maison de La Verrerie (28 janvier 1764). — Mariage entre Jean-François-Philibert de Belhade, écuyer, et Marie-Anne Renier de Donnezac (19 juin). — Mandat à M. Reneau-Pontaupin de faire rentrer les sommes dues à la fabrique, les deniers de lad. fabrique étant épuisés (8 mai 1766). — Mariage entre François Nadau de Routillas, contrôleur alternatif du payeur des gages de Messieurs les officiers de la Cour des Aides, veuf de Marie-Louise Paponet, et Marie Ragot (22 janvier 1767). — Mission par Messieurs Duchateau, Castanet, Breunis et Mongès, de la congrégation de la Mission. « Il y a eu beaucoup d'assiduité de la part des habitans à assister aux exercices de la retraite : environ 700 paroissiens ont communié » (mars 1767). — Réhabilitation du mariage de François Nadau de Routillas et de Marie Ragot, qui se sont trouvés parents au 4e degré (29 avril). — Inhumation de François Coullon, sieur de La Guérenne (13 janvier 1768).

E suppl. 2743. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 143 feuillets.

1768-1781. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Exupère de Laruscade, annexe de St-Pierre de Gauriac. — Mariage entre Louis Deviault, chevalier, seigneur de La Clavaudière et Du Bois-Robinet, veuf de Marie Gui, et Suzanne-Hélène Desmier, fille de J.-B. Desmier, chevalier, seigneur de Bouchet, et de Marie-Madeleine-Gabrielle Dealis; la cérémonie a lieu dans la chapelle de Routillas (16 février 1768). — Mariage entre Jean-Gabriel Moure, écuyer, garde du corps du Roi, fils de Gabriel Moure, avocat, et de feu demoiselle Maron de Pisani, d'une part, et Jeanne Regnault de Pontaupin, fille de feu Sébastien-Pierre Regnault de Pontaupin, avocat à la Cour et lieutenant au duché de Fronsac, et de Françoise Degrange, d'autre part (2 mai). — Mariage entre Pierre-Jacques Ragot, maître de poste, et Rose-Élisabeth Renier de Donnezac (20 juin). — Baptême de Pierre, fils de Nicolas Lefebvre-Latour, ancien officier, et de Jeanne Thomas (19 août 1770). — Inhumation de Pierre Renier de Donnezac, ancien officier, époux de Marie Martin (21 décembre). — Inhumation de Sébastien Regnault de Pontaupin, époux de Jeanne-Thérèse Parran (16 avril 1775). — Baptême de Marie, fille de Pierre Eyraud, maître ès arts (19 juillet 1776). — Inhumation de Nicolas Lefebvre de Latour, ancien officier garde-côte (17 juillet 1780).

E suppl. 2744. — GG. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 187 feuillets.

1782-1792 (1). — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Exupère de Laruscade, annexe de St-Pierre de Gauriac. — Inhumation de Sébastien Regnault de Pontaupin, licencié ès lois (10 février 1785). — Baptême de Marie-Henriette, fille de Pierre Reynier de Donnezac, et de Justine Robert (15 juillet). — Mariage entre Jean Dubuisson, écuyer, et Anne Marchand (1er octobre 1788). — Mariage entre Pierre Regnier de Donnezac et Jeanne Lefebvre-Latour (22 juin 1790).

(1) Ce registre contient également les actes des années 1805 et 1806.

Commune de Marcenais.

E suppl. 2745. — GG. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 69 feuillets.

1715-1731. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Marcenais. — Baptême de Jeanne, fille de Lambert Malescot, notaire royal (5 mai 1717). — Inhumation de Pierre Raynaud de Constant « soubs le marchepied de la chapelle St-Jean » (19 juin). — Mariage entre Jacques de Labaine, sieur de Broy, et Marie Bommard (21 janvier 1727). — Baptême de Pierre, fils de Charles Raynaud, avocat à la Cour, et de Marie Raveau (21 novembre 1729).

E suppl. 2746. — GG. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 46 feuillets.

1731-1742. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Marcenais. — Note du curé concernant la propriété « du fossé de la Commanderie » (1734). — Inhumation de Lambert Malescot, notaire royal (11 août 1736).

E suppl. 2747. — GG. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 40 feuillets.

1742-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Marcenais. — Inhumation de Marie Boutelier, veuve de Pierre Regnault, avocat (20 février 1746). — Inhumation d'Henri Regneault de Constant, ancien garde du Roi, capitaine commandant une compagnie de garde-côtes (26 juin 1751).

E suppl. 2748. — GG. 4. (Registre). — Grand in-4°, 63 feuillets.

1752-1763. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Marcenais. — Inhumation de Basile de Ladurantye, vicaire de la paroisse (18 juillet 1755). — Inhumation de François Picq, docteur en théologie, curé de la paroisse (9 octobre 1760).

E suppl. 2749. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 67 feuillets.

1764-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Marcenais. — Note relative à diverses réparations au chai et au cuvier payées par le curé, « Mon[sieur] le commandeur n'ayant rien fourni », et à la dîme de la paroisse, qui s'élève à 800 l. (1764).

E suppl. 2750. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets.

1772-1782. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Marcenais. — Inhumation de Marie-Christine Raveau, épouse de Charles Regnault, avocat à la Cour (6 décembre 1777). — Inhumation de Jean Malescot, notaire royal (5 février 1779).

E suppl. 2751. — GG. 7. (Registre.) — Grand in-4°, 111 feuillets.

1778-1794. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Marcenais. — Convention entre Bertrand Cosson, chirurgien, et J.-B.-Antoine Delcazal, vicaire perpétuel de la commanderie de Marcenais, concernant la séparation du jardin de la cure et du terrain dud. Cosson (29 novembre 1785). — Inhumation d'un individu hors du cimetière et sans aucune cérémonie religieuse, « à cause de sa mauvaise conduite, n'ayant pas observé le commendement que l'Église fait à tout crétien de se confesser une fois l'année » (17 mai 1786). — Inhumation de Jean Fabre, curé de la paroisse (6 janvier 1785). — Procès-verbal d'enquête formant un supplément aux registres de la paroisse de Marcenais, dressé par M. Lhoste, curé de St-Genès-de-Queuil et témoin synodal, commis par l'Archevêque pour « rétablir l'ordre dans les registres de lad. parroisse de Marcenez, qui, par la négligence du dernier titulaire, se trouvent dans le plus grand désordre » (20 février 1785). — Baptême d'Anne, fille de Jean Gontier, maître d'école (5 juillet 1786). — Inhu-

mation de Pierre Regneault, maire, ci-devant avocat à la Cour (16 mai 1793).

Commune de Saint-Mariens.

E suppl. 2752. — GG. 1. (Cahiers.) — In-4°, 130 feuillets.

1737-1763. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Mariens. — Baptême de Jean, fils de Pierre Bernard, sr Du Pin, et de Jeanne Renaud (20 août 1737). — Mariage entre Charles de Bodet, écuyer, seigneur de Lavalade, et Marie de Allis; présents: Noël de Bodet, écuyer, et Jeanne de Collon, père et mère de l'époux (14 septembre). — Élection de deux marguilliers, lesquels s'engagent à recueillir les aumônes des fidèles les jours de dimanche et de fêtes, à distribuer le pain bénit et à déclarer au prieur « le provenu de ce qui se vendra pour l'église à cri public », etc. (22 décembre). — Mariage entre François de Marteau, écuyer, et Marguerite-Hélène de Villatel (6 avril 1739). — Baptême d'Anne, fille de Pierre Bacon de Gourdet et de Jeanne Guérin (13 janvier 1740). — Inhumation de Jeanne Lavène de Gourdet, veuve de Pierre Bacon de Gourdet (21 octobre 1743). — Inhumation de Jeanne Colomb, épouse de Noël Bodet de Lavalade (12 février 1746). — Baptême de Jean, fils de Pierre-Louis de Baritaud et d'Anne Pilausy (18 novembre 1747). — Inhumation de Marie de Baritaud, veuve de Guy-François de Pontevin, écuyer (16 juillet 1749). — Inhumation de Noël Bodet, écuyer, sr de Lavalade (30 juin 1750). — Baptême de Louis-Fabien de Baritaud (20 janvier 1752). — Mariage entre Jean-François de Charmoy, fils de Jacques de Charmoy et de Marie Laborde, d'une part, et Jeanne Bacon, d'autre part (13 avril). — Baptême de Pierre, fils de Jean Charmoy (20 août). — Inhumation de Marie Baritaud, épouse de Jean Charpentier (20 janvier 1754). — Baptême de Pierre, fils de Pierre-Louis Baritaud, écuyer, et d'Anne Pilausy (29 juin 1757). — Baptême de Pierre, fils de Jean Bacon et de Marie Bodet (12 mars 1759). — Inhumation de Pierre Bacon de Gourdet, époux de Jeanne Guérin (27 octobre). — Inhumation de Jeanne Guérin (3 juin 1760). — Statistique pour 1761: 42 baptêmes, 12 mariages, 22 décès.

E suppl. 2753. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 155 feuillets.

1767-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Mariens. — Baptême de Charles-Marie-Thérèse, fils de Joseph Brun de Gadeau et de Colombe Bodet (16 mars 1768). — Inhumation de Nicolas Arnaud, prieur-curé de St-Mariens (6 septembre 1769). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Bacon de Gourdet, conseiller à la Cour des Aides, et de Marie Bodet de Lavalade (17 novembre). — Baptême de Charles, fils de Joseph Brun de Gadeau, ancien capitaine d'infanterie (21 août 1770). — Baptême d'Ignace, fils de Jean Bacon, « conseiller-notaire et secrétaire à la Cour des Aides » (11 avril 1771). — Élection d'un marguillier par les principaux habitants de la paroisse (16 mai 1773). — Décès à Blaye de Colombe Bodet de Lavalade (27 janvier 1774). — Inhumation de Jeanne Bodet (10 juillet 1777). — Baptême d'Ignace-Louis-Raimond, fils de Pierre-Louis de Baritault et de Marie-Anne de Perpigna; parrain: Raimond de Perpigna; maraine: Catherine-Thérèse de Baritault (22 octobre 1780). — Baptême d'Adélaïde-Louise, fille de J.-B. Laporte de Beaumont et de Marie de Sages; parrain: Louis Blondel de Joigny; marraine: Louise-Adélaïde de Perpigna (30 juillet 1781). — Inhumation de Gérard Duprat, prieur-curé de la paroisse (7 novembre 1782). — Inhumation de Marie de Saujan, veuve de Charles Bodet de Lavalade (14 septembre 1783). — Baptême de Charles-Bernard, fils de Bernard de Bonnevin, capitaine commandant au régiment de Rouergue, et de Suzanne-Adélaïde de Perpigna (19 juillet 1786). — Inhumation d'Ignace de Perpigna (2 octobre). — Inhumation de Jean-Louis de Baritault, écuyer, capitaine des canonniers garde-côtes de la province de Guienne, époux de Marie-Anne de Perpigna (14 octobre 1788). — Baptême de Marie-Madeleine-Louis-François-Adélaïde-Bernardine, fille de Bernard de Bonnevin de Laserre, écuyer (22 février 1789). — Inhumation de Marianne Bodet de Lavalade (19 juillet 1790).

Commune de Marsas.

E suppl. 2754. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 56 feuillets.

1598-1618. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Genès de Marsas. — Baptême de Marie, fille de Pierre Bonnecaze, notaire royal (17 octobre 1610). — Bénédiction de la cloche de l'église par Mathurin Constantin, archiprêtre de Bourg, curé de Gauriac, Laruscade et Cavignac (31 mai 1609).

E suppl. 2755. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 127 feuillets.

1692-1713. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Marsas. — Mariage

entre Pierre Treyssac, notaire royal à Bordeaux, et Marguerite Dejehan (26 octobre 1694). — Inhumation de Jean Morvan, curé de la paroisse (3 mars 1697). — Statistique pour 1703: 12 baptêmes, 7 mariages, 7 sépultures; — pour 1705 : 26 baptêmes, 8 mariages, 1 sépulture; — pour 1707 : 30 baptêmes, 3 mariages, 9 sépultures, etc.

E. suppl. 2756. — GG. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 102 feuillets.

1713-1733. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Marsas. — Inhumation de Jean Combret, « capitaine des chasses de M. le duc de Richelieu » (8 janvier 1716). — Mariage entre Jean Bouquey, sieur de Fonrazade, ancien garde du Roi, et Jeanne Dureau (22 mai 1717). — Inhumation de Zacharie Samson, bourgeois et marchand de Bordeaux et de Bayonne (12 décembre 1729).

E suppl. 2757. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 76 feuillets.

1733-1743. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Marsas. — Bénédiction de la grande cloche de l'église, fondue par Gilon; parrain: Gabriel de Joigny de Bellebrune, seigneur de La Bellue; marraine: Jeanne de Cosson de Lisle, son épouse (2 septembre 1736). — Baptême de Julien, fils de Hyacinthe Dejanne, avocat au Parlement, et d'Anne Micheau (29 octobre 1742).

E suppl. 2758. — GG. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 154 feuillets.

1737-1753. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Marsas. — Inhumation « dans la chapelle de Nostre-Dame et St-Michel », de Jean Bégoule, avocat au Parlement (5 janvier 1751).

E suppl. 2759. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets.

1753-1763. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Marsas.

E suppl. 2760. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 76 feuillets.

1763-1773. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Marsas. — Statistique pour 1770: 38 baptêmes, 17 sépultures.

E suppl. 2761. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 38 feuillets.

1773-1783. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Marsas.

E suppl. 2762. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 86 feuillets.

1783-1793. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Marsas. — Baptême de Marie, fille de Jean-Charles Moulinier, notaire royal (17 mars 1784). — Inhumation de Pierre Montangon, « colonel de la troupe patriotique de la paroisse » (7 décembre 1790). — On trouve à la fin du registre des actes de 1807 à 1813.

COMMUNE DE SAINT-YZANS.

E suppl. 2763. — GG. 1. (Cahier.) — In-8°, 35 feuillets.

1624-1643. — Cahier des baptêmes de l'église de « Sainct-Disant-de-Soudiac ».

E suppl. 2764. — GG. 2. (Registre.) — In-8°, 71 feuillets.

1644-1683. — Registre des baptêmes de l'église de St-Yzans-de-Soudiac. — Baptême de Toinette, fille d'Aymeric Seiche, « surnommé de Rivet, gentilhomme », et de Jeanne Labarrière (1er janvier 1681).

E suppl. 2765. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 47 feuillets.

1684-1720. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Yzans-de-Soudiac. — Inhumation de Jeanne de Labarrière, veuve d'Aymeric de Seiche, écuyer (9 août 1686). — Inhumation de François Pernot, maître de danse à Bordeaux (26 mai 1689). — Mariage entre Léon de Castet, écuyer, fils de François de Castet, écuyer, seigneur de Dionet, et de Marie de Labarrière, d'une part, et Marie de Beaumont de Laporte, fille de feu Guy de Laporte, écuyer, et de Catherine Pécheau, d'autre part (11 septembre 1715).

E suppl. 2766. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 113 feuillets.

1473-1748. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Yzans-de-Soudiac, contenant des documents divers. — Conseils du curé à son successeur : « Pour connoître les paroissiens, il faut

les fréquenter avec beaucoup de politique et ne leur jamais dire son sentiment;... comme ils n'ont rien de grossier que leur habits, ils tâchent de doubler leur pasteur par leur paroles flatteuses... Et surtout point de familiarité avec ces paysans, parce qu'ils mépriseroint leur pasteur, comme on voit tous les jours » (sans date). — Clôture du registre courant, en 1737, par suite de la déclaration du Roi obligeant les curés à avoir deux registres pour l'enregistrement des actes, l'un, sur papier timbré et l'autre sur papier commun. Ces registres doivent être achetés aux dépens de la fabrique; « mais, comme la fabrique est pauvre, mon successeur pourra les acheter comme moy à ses dépens ». — Avertissements du curé pour son successeur : Le « mayne » du prieur de St-Yzans comprend 25 journaux; noms des tenanciers dud. fief. « Il y a dans la paroisse de St-Marien une chapelle qu'on appelle Nostre-Dame d'Escone; elle est la matricule de cette paroisse, et il faut que mon successeur fasse comme moy, en prendre possession; autrement on le déposédroit de son bénéfice, comme on m'eût fait si je n'en avois pas pris possession. Il y a beaucoup de rentes qui appartiennent au prieur de St-Izant; et les tiltres sont chez les Messieurs de La Couronne, à une lieue d'Angoulême; Mr de Bellebrune en tient aussi ». Mention du « moulin neuf d'Esconia », sur l'emplacement duquel se trouve « une meullerie » appartenant à M. de Bellebrune, lequel moulin donnait une rente de 6 quartières de froment au prieur de St-Yzans. Difficultés du prieur avec Pierre Eyraud « qui est le plus fin paysan que j'ay jamais conneu : il veut se rendre maistre de toutte la paroisse, aussi bien que du prieur » (1737). — Procès entre le prieur et Pierre Eyraud, au sujet de l'écoulement des eaux d'un chemin (1737-1738). — Fonte de la cloche, à laquelle on ajoute 33 livres de métal revenant à 13 écus et demi. Bénédiction de lad. cloche; parrain : Pierre Bacon de Gourdet; marraine : Jeanne Guérin de Beler, son épouse (10 novembre 1739). — Bail à cens du « mayne de l'église de Sudiac, avec ses murailles, houches, vergers, prez, bois et autres appartenances », par frère Hélion Dussaud, religieux de l'abbaye de Notre-Dame de La Couronne, prieur du prieuré de Notre-Dame d'Esconne, « électeur » de l'église de St-Yzans-de-Soudiac, membre uni et dépendant « dudit monstier ». Confrontations dudit mayne, lequel est borné par un chemin descendant à « la fontaine appellée La Fon de l'église, et suivant un terrier, lequel se rend au chemin qui vient de ladite église et s'en retourne devers l'église jusques à un fossé ou terrier ». Mention des « guerres et pestilences qui ont eu cours en la duché de Guienne et mesmemant en pays où sont lesdites choses assises ». Montant du cens : 25 s. t. et 2 « houlées d'avoine mesure de Bourg-sur-Mer et deux gélines » (30 décembre 1473; copie d'un vidimus du 8 octobre 1740). — « Relation véritable d'un grand et horrible feu du ciel qui a tombé par l'étoile à grande queue aux environs de la ville de Naples » (1744). — État des pauvres de la paroisse, lesquels sont au nombre de 11 : « S'il y a des malades, les paroissiens assamblez nourriront lesdits malades », conformément à un arrêt du Parlement (10 mars 1748). — Noms des tenanciers du « mayne et tènemant appellé *proche la chappelle d'Esconne*, situé en la paroisse de Saint-Marias » et contenant 24 journaux « au cordeau du Roy » (vidimus; 28 février 1670). — Bail à fief du « mayne appellé de Tannerie », situé dans la paroisse de St-Yzans-de-Soudiac, par Thomas de Lansac, chevalier, seigneur de Beguiey et de St-Savin (13 février 1492; copie d'un vidimus fait le 6 septembre 1597, à la requête de Thomas Gourdet). — Le 17 août 1733, « à une heure après minuit, vendanges furent faites dans ces cantons par une grêle si grosse et si abondante qu'elle hacha tellement les vignes qu'à peine pourra-t-on trouver du bois pour les tailler; les menus grains furent presque perdus...; les champs étoint pavez d'oiseaux morts; les perdraux ne furent pas épargnez; les lièvres avoint succombés sous le poids de la grêle; enfin, le Médoc, le Blayez, une partie du Bourgez et du Cuzaguez et 18 paroisse en Saintonge furent écrasées, aussi bien que la ville de Lombez, à 7 lieues de Toulouse » (18 août 1733).

E suppl. 2767. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 152 feuillets.

1737-1754. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Yzans-de-Soudiac. — Le 29 mars 1744, « il y a fait une solée de nège, et le vent du nord soufflait avec tant de force que personne ne pouvoit soutenir le froid violent qui estoit causé par la neige et par le vent ». — « Madame la Dauphine venant d'Espagne pour aller à Paris se joindre à Monseigneur le Dauphin, qui l'avoit épouzée par ambassade, passa à Bordeaux le 27 janvier 1745... Cette princesse estoit d'un grand blanc; elle avoit le visage un peu long, des yeux brillans et elle estoit d'un grand blond, avec un air de modestie qui surprenoit tout le monde : en un mot, cette princesse estoit une personne accomplie. Il y avoit aux arcs de triomphe plusieurs emblèmes; mais il n'y en avoit aucune qui surpassât les deux vers suivans, qu'on a trouvé sur la boutique d'un

cordonier... C'est un particulier qui adresse ces deux vers au roy de France :

Unam das, aliam recipis nunc, Gallia, sponsam;
Hac abeunte doles, hac veniente salis ».

(2 février 1745). — Mariage entre Léon de Guionnet de Castet, ancien lieutenant de grenadiers, veuf de Marie de Laporte de Beaumon, et Thérèse de Loizeau, veuve de François Laporte de Beaumon (28 décembre 1748). — Inhumation de Marie de Beaumon (23 octobre 1747). — Le 20 mai 1754, l'Archevêque « a fait sa visite dans le Bourgez et dans le Cubsaguez et il a envoyé Monsieur le conte de Latrène, son vicaire général, pour faire la visite de l'église de St-Izant ».

E suppl. 2768. — GG. 6. (Cahiers.) — In-4°, 76 feuillets.

1755-1774. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Yzans-de-Soudiac. — Mention d'un orage « furieux » : la grêle ravage entièrement la paroisse (21 juin 1760). — Inhumation de Léon de Castet (25 décembre 1765). — Baptême de Jean, fils de J.-B. Laporte de Beaumon, écuyer, et de Marie Desages (31 juillet 1769). — Baptême d'Étienne Laporte de Beaumon (9 mai 1771).

E suppl. 2769. — GG. 7. (Cahiers.) — In-4°, 107 feuillets.

1775-1791. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Yzans-de-Soudiac. — Baptême de Charles Laporte de Beaumon (20 mars 1775). — Inhumation de Thérèse Loizeau, veuve de Léon de Castet, écuyer (2 avril 1785).

ARRONDISSEMENT DE LA RÉOLE

CANTON DE LA RÉOLE

Commune de La Réole.

E suppl. 2770. — AA. 1. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets parchemin.

1207-1518. — Privilèges et statuts de la ville. — Confirmation des privilèges de la ville par François Ier (mai 1517; fol. 1 v°). — Formules initiales de l'entérinement de ladite confirmation par François Bonnal, lieutenant général en la sénéchaussée de Bazadais, et vidimus par le même des privilèges renfermés « en ung livre escript de lectre ancienne bastarde, vieulx et ancien, relié de tables de boys couvertes de peau tanée » (21 avril 1518; fol. 1-2 v°). — Notice de la création de six jurats, par le prince Édouard, assisté de divers personnages, parmi lesquels « Esten Balsan, adoncs senescalc en Guasconha » (août 1255 (?); fol. 2 v°). — Statuts, « losquals establimentz eren estatz usatz en la bila de La Reula » (fol. 3) : répression des dégâts; incendies : si le feu prend « e per lo fuc no conquestes sus los autres hostaus, si se fonden 1 o dos hostals, que se deven esmendar sobre tota la comunaltat de la vila, a l'esgart del senhor et dels juratz » (fol. 3 v°); règlement pour la boucherie et la vente des venaisons ou de « carn sauvage »; ordre de vendre à part, à savoir « dedans las barbaquanes del cor de la bila » les truies, brebis « et la carn que los Jusius auran morta »; défense aux poissonniers d'enlever le poisson des bancs « entro que los monges se sian dinatz » (fol. 4); obligations du tenancier envers le seigneur foncier : celui-ci ne pourra formuler la même demande à moins d'un an d'intervalle (fol. 4 v°); analyse du serment prêté par le prince Édouard aux gens de La Réole, de ceux-ci à celui-là, du sénéchal Étienne Balsan, du prévôt Géraud Itié (août 1257 *(sic)*; fol. 4 v°-5) ; affirmation de la juridiction du Roi, à la réserve des droits des bourgeois sur leur femme, leurs enfants et leurs serviteurs, et du seigneur foncier sur ses tenanciers (fol. 5); host dû au Roi pendant 40 jours une fois en sa vie (fol. 5 v°); serment des nouveaux bourgeois aux mains du prieur; « bladeyra » ou droit de mesurage sur les blés, farines, châtaignes et glands (fol. 6); insaisissabilité par le seigneur des vêtements, draps de lit, farine moulue, etc. (fol. 6 v°) ; irresponsabilité des bourgeois s'ils tuent le meurtrier quand on a tué ou blessé l'un d'eux « et lo crit se leva » (fol. 7); dispense des « torrage ny portage » en cas d'emprisonnement (fol. 7 v°) ; « abem francqueses.... que de la costuma de Bordel... en quitis ». — Accord avec le « cabaley et los prodomes » de Castets-en-Dorthe (février 1208, n. s. (?); fol. 8 v°). — Nomination de douze prud'hommes et de quarante autres; indication des fonctions des uns et des autres; quand un bourgeois requis d'aller en campagne restera en ville, on brisera la grande porte de sa maison (1268; fol. 9 v°). — Délibération des quarante sur l'entretien du pont de La Barte : « Fo conegut... que quant Ramon Forment, lo pay de Ramon, fet La Barta, que fondet lo pont que era a La Barta » (mai 1220; fol. 12 v°). — Statuts de 1275 : défense de vendre cerf ou sanglier qui ne soit taxé au moins par deux jurats (fol. 13); faculté du retrait seigneurial en cas d'engagement d'une tenure (fol. 14 v°). — Statuts du 3 mai 1257 (fol. 15). — Statut d'août 1261, aux termes duquel les tenanciers doivent dans un délai déterminé se présenter devant le seigneur foncier et faire ce que de droit (fol. 15 v°). — Statut sur le fait des moulins : les meuniers auront « tres copes : la une de IX liures, que deven prene del quartal; et l'autra de III liuras, que deven prene de la punheyra, et l'autra de una liura, que deven prene si lo sac pesa XVII liures meys que lo cartal o d'aqui a XXV liures » (8 janvier 1275, n. s.; fol. 16). — Statut du 7 mars 1326, n. s. (fol. 17); — du 16 décembre 1395 (fol. 17); — de 1207 (fol. 18 v°) : le prieur doit agréer tout candidat notaire, sur avis favorable des jurats, et « deu lo dar senhal de que senhi ses cartes »; le notaire enregistrera dans l'année, « et la que auran treit totes les cartes deldit papir, lodit papir deu estre

mes en una ucha ont aya tres claus, la una al priu, et l'autra als juratz et l'autra al notari »; défense, sous peine de perdre le poing, de délivrer un acte cancellé ou déjà délivré ou reçu par un autre notaire (fol. 19); les marchands « que pesin tot aver de pes am la liura que pesa XIIII onses et mya, et si pesen candeles o sagun o cambe o autra causa grossa, que pesin an la liura que pesa XV onses »; taxe du pain, suivant le prix du blé : si le quartal de blé vaut 30 s., le pain de 2 d. doit peser, savoir : le pain *en cos*, cru, 20 onces et cuit, 18 onces; le pain blanc, cru, 16 onces et cuit, 14 onces (fol. 19 v°); le bénéfice maximum doit être de 5 s. par quartal (fol. 20 v°). — Condamnation de bouchers qui ont vendu du porc ladre (17 janvier 1338, n. s.; fol. 20 v°). — Statuts du 10 décembre 1337, sur la vente de la « coldre » et la fabrication des tonneaux : les tonneaux doivent être « de quinze barrils d'issec, delsquals deu tener cascun barril XXV cartons a la mesura anciana et antiqua d'esta bila, qui era abant que les mesures fossen amermades per rason de la imposicion feyta sober los vins... vendutz... en taberna » (fol. 21); la maille des filets pour la pêche dans la Garonne doit être assez large pour laisser passer aisément un tournois d'argent (fol. 21 v°). — Règlement du 30 avril 1328 sur les tavernes et le vin par Jean de Blayville, sénéchal, à la suite d'un mandement royal du 30 novembre 1327 y inséré (fol. 22). — Règlement du 7 janvier 1340, n. s., sur le fait de la cordonnerie et de la tannerie, par le prévôt et les jurats, avec le conseil de « Guilhem de La Balma, cavoy, castellan de La Reula et loctenent en Basades del noble et poderos senhor lo senher en P. Ramon d'Arrabastencs, cavoy, senescalc d'Agenes et de Gascunha per nostre senhor lo rey de Fransa » (fol. 24). — Opposition à l'entérinement des privilèges par l'avocat du Roi et le substitut du procureur du Roi, et enquête sur l'authenticité des privilèges (21 avril 1518; fol. 28 v°); attestation de Jean de Biraseilh, curé de Saint-Michel de La Réole, et autres témoins, qui déclarent que le livre à eux présenté est bien l'ancien livre des privilèges de La Réole (22 avril 1518; fol. 31 v°); enquête sur les privilèges, article par article : des juges royaux ont été établis dans les villes royales du pays depuis 26 ans; à La Réole, ils sont assistés des jurats (fol. 34 v°); les jurats mettent « en main seure » les papiers des notaires décédés, « nonobstant que le Roy nostre dict seigneur ou son comptable de Bourdeaux assence le droit des notaires mortz » (fol. 41 v°). — Entérinement par le lieutenant général de la sénéchaussée de Bazas (29 mai 1518; fol. 43 v°).

E suppl. 2771. — AA. 2. (Registre.) — In-4°, 118 feuillets papier([1]).

1207-1518. — Privilèges et statuts de la ville. Copie incomplète du registre précédent.

E suppl. 2772. — AA. 3. (Pièce). — 1 pièce parchemin de 2m85, formée de cinq morceaux.

1206-1470. — Privilèges. — Privilèges et documents concernant l'exemption de la coutume de Bordeaux au profit des vins de La Réole. — Enquête à St-Macaire, sur l'ordre de Jean de Cheverston, sénéchal de Guienne, par Pierre Amalvy, lieutenant de Hugues Destrecle, châtelain de St-Macaire (mai 1355). — Lettre de Louis XI prescrivant de mettre fin aux pratiques de fermiers de pacages, qui mettent « bestial estrange en herbage » dans un périmètre où cela est interdit et qui causent de graves dommages aux propriétés (24 mars 1462, n. s.). — Lettres d'attache d'Antoine du Chasteauneuf, sénéchal de Guienne (1er avril 1463). — Confirmation des privilèges de La Réole par Louis XI (mai 1462). — Enquête sur la franchise des vins de La Réole à Bordeaux, par Pierre Fortaner (?), préchantre de Bazas, lieutenant du sénéchal (juillet 1462). — Vidimus et confirmation de tous les privilèges précédents par Charles, duc de Guienne (Bordeaux, mai 1470).

E suppl. 2773. — AA. 4. (Cahier.) — In-f°, 28 feuillets parchemin.

1206-1499. — « Cayer... contenant les privilèges de la ville et dessante du vin à Bordeaux ». — Confirmation des privilèges (juillet 1499; fol. 2). — Privilège de « gardiage » ou de dépaissance dans les *decz* de la ville, entre le Drot, la Garonne, le « chemyn Salinier » et le bois Majour (fol. 4 v°). — Don à la ville de la *bladerie* ou mesurage du blé jusqu'à concurrence de 60 livres (janvier 1341, n. s.; fol. 6 v°). — Sauvegarde par Charles, comte de Valois (La Réole, 28 septembre 1324; fol. 7 v°). — Vidimus par Charles IV (novembre 1327; fol. 7 v°). — Confirmation des privilèges par Louis XI (Bordeaux, mai 1462; fol. 8 v°). — Requête des jurats à Charles Dupérier, lieutenant du sénéchal de Bazas, tenant les assises royales « en la maison de... Pierre de Bouteville, prestre, recteur et chanoyne de l'église Saint-Michel de La Réolle », au sujet des privi-

([1]) Les feuillets 28 et 33-38 manquent; ils ont été remplacés par des feuillets blancs.

lèges, qui sont violés par Garcie Des Apax, chevalier, prévôt de la ville pour le Roi (nov. 1463; fol. 10). — Sentence dud. lieutenant maintenant la ville en la jouissance desd. privilèges (nov. 1463; fol. 13). — Mention d'un arrêt du Parlement, du 21 juillet 1485, « touchant les privilèges des herbaiges de lad. ville et prévousté » (fol. 14). — Entérinement des privilèges par le lieutenant du sénéchal de Bazas (18 septembre 1486; fol. 18). — Lettre d'Édouard d'Angleterre touchant l'exemption de la coutume de Bordeaux accordée aux vins de La Réole (21 mai 1355 (?); fol. 20). — Confirmation par Édouard des privilèges octroyés aux communautés du Bazadais (22 mars 1357 (?); fol. 21). — Lettre d'Henri d'Angleterre concernant l'exemption de la coutume (3 mai 1409; fol. 22). — Vidimus et confirmation par Jean, lieutenant du Roi en Languedoc, et par Philippe VI d'une charte de Jean-sans-Terre, du 2 novembre 1206, accordant un sauf-conduit aux habitants de La Réole (Marmande, 6 janvier 1339, n. s., et Saint-Germain-en-Laye, février 1341, n. s.; fol. 23 v°). — Sentence de Pierre de Fronteaulx, lieutenant du sénéchal de Bazas, reconnaissant aux gens de La Réole et des paroisses mentionnées au procès le droit de n'admettre dans leur ville, sauf le cas de nécessité, que du cru desdites localités (5 décembre 1493; fol. 26 v°). — Entérinement des privilèges précédents par le lieutenant du sénéchal de Bazas (18 novembre 1499; fol. 27).

E suppl. 2774. — AA. 5. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 19 pièces papier.

1230-1686. — Privilèges de la ville, lettres des grands personnages, etc. — Accord entre Bordeaux et La Réole, confirmant un précédent traité de 1222 : les deux villes doivent se secourir mutuellement (novembre 1230). — Lettre du duc de Berry, lequel, considérant que les gens de Bordeaux tenant le parti des Anglais prélèvent sur le vin de La Réole de dix tonneaux un et sur les autres marchandises deux sous par livre, autorise les gens de La Réole à percevoir semblable droit sur les vins et marchandises desd. gens de Bordeaux (29 septembre 1406). — Procédure pour l'entérinement et entérinement au sénéchal de Bazas de la confirmation des privilèges de la Réole (septembre 1486). — Règlement des difficultés entre David de Monferrand, capitaine du château de La Réole, et les jurats de la ville : liberté pour les habitants de pêcher; liberté de « soy promener sur la motte qui est près ledict chasteau »; faculté pour les jurats d'expédier les procès criminels dans la salle du château ou autre aussi commode, etc. (22 mars 1546, n. s.). — Confirmation des privilèges par Charles IX (novembre 1572). — Notification d'un jugement du sénéchal de Bazas convoquant les communautés pour la taxe et la liquidation des frais faits par Jean Lavergne et Jacques Janvier, députés de la sénéchaussée aux États de Blois (11 mars 1589). — Exemplaire imprimé des « statuts de la ville de La Réole, extrait sommaire des privilèges, ordonnances, us, stiles et observances de la maison commune de la ville et prévôté de La Réole, ainsi que ledit extrait a été tiré et pris du livre qu'est au-dedans de ladite maison ». Note de M[ichel] D[upin], constatant que cette traduction ou une autre analogue existait en avril 1518. Autre note du maire certifiant que ce cahier a été joint à la demande en reprise des anciennes armoiries, formulée en 1823 (19 avril 1635). — Lettre du duc d'Épernon, avisant les jurats de ce qui s'est passé à l'occasion « d'une interdiction généralle du Parlemant ». « Des huissiers de la chaisne, qui avoint esté envoïés pour cest effect, la leur signiffièrent samedy matin, les chambres assamblées, et hier mirent entre les mains du procureur général de cette compagnie une déclaration de S. M. pour le rétablissement de quelques-uns ». Le duc attend les événements, prêt à contraindre le Parlement par la force (Cadillac, 27 juillet 1649). — Lettre du prince de Conti, au sujet de « la lettre fermée... qu'un nommé Desaugiers vous escrivoit, tandant à séduire vostre fidélité ». Le Parlement approuve les Réolais, et le prince leur envoie deux brigantins et une galiote pour défendre la rivière (Bordeaux, 6 avril 1652). — Lettre du prince de Conti félicitant les jurats et habitants de s'être soustraits à l'influence de « quelques mal intentionnez qui sont dans les intérestz du cardinal Mazarin par les pensions qu'ilz en reçoivent ». Il accrédite le marquis de Galapian (Bordeaux, 29 mars 1653). — Lettre de Mazarin félicitant les habitants de La Réole d'avoir reconnu leur erreur et les engageant à persévérer dans le service du Roi (28 juin 1653). — Avis de la nomination du marquis de Boufflers en qualité de commandant en chef (28 février 1686). — Avis de la nomination du s[r] de S[t]-Ruhe à la place du marquis de Boufflers (6 août 1686).

E suppl. 2775. — BB. 1. (Registre.) — In-4°, 334 feuillets.

1524-1556. — Registre des délibérations de la jurade. — Délibération relative à la perception de la taille, dont le montant s'élève, pour la ville et la prévôté, à 689 l. 4 s. tourn. plus 34 l. 9 s. tourn. pour les frais (12 février 1556, n. s.). — Taxe de la viande : bœuf,

18 d.; mouton, 2 s.; porc, même prix que le bœuf (28 mars 1556). — Déclaration portant que les pêcheurs, « quant vient le judy, vendent tout leur poisson aux estrangiers, tellement que, à cause de ce, la ville demeure impourveue » (9 mai 1534). — Ordre de poursuivre le propriétaire de 60 « chiefz de oueilhes », prises dans les « douhes du chasteau » (16 mai). — Taxe du « bon vin », à raison de 5 ard. le pot (29 mai). — Ordre d'envoyer de l'argent au jurat Perrey, qui est à Paris, « à la poursuyte des procès contre ceulx d'Estrac et de Langon ». Refus aux F.F. Mineurs des deux arbres qu'ils ont demandés « pour les réparations que font au couvent » (2 juillet). — Délégation du jurat Perrey à Paris, pour suivre le procès des tailles intenté par ceux de Langon contre La Réole, Bazas et Monségur (4 novembre). — Défense aux hôteliers de vendre le vin qu'ils auront acheté après la s^t Martin (17 novembre). — Mention de la « pocession inmémorialle que la ville a de faire payer le droye de gème aux marchans qui ont achapté les vins et les emportent hors la présente prévosté ». Répartition par le lieutenant de Bazas de 25 hommes d'armes de la compagnie de M. de Monpesac (28 décembre). — Mention d'une requête à adresser au gouverneur ou à son lieutenant concernant la répartition des hommes d'armes : La Réole, dont la taille ne s'élève qu'à 424 l., a 6 hommes d'armes et 12 archers, et Bazas n'a que 5 hommes d'armes, bien qu'ayant 934 l. de taille (30 janvier 1535, n. s.). — Ordonnance relative à la construction d'une halle et à des réparations à la maladrerie (24 février). — Mention d'un arrêt du Parlement ordonnant que la justice « seroyt exécutée au lieu de Cauderot par les juge jurez de La Réole ». Refus par un jurat d'obéir aud. arrêt, qui condamne aussi les habitants de Caudrot à contribuer aux guets et corvées (1er mars). — Noms des jurats : Jean de Légi, Giraud Verdier, Fort Baylens, Pierrot Tamanhan, Jean de Perrey et Pichard (6-15 avril). — Délibération renouvelant les pouvoirs des syndics de la ville à Bordeaux et à Bazas; portant que le prieur sera invité à contribuer aux réparations du pont du Pas-St-Georges, qui est rompu, et qu'on ne fera pas construire près de l'église St-Nicolas, « l'append » demandé par les « pouvres ladres » (8 novembre). — Ordre de mettre des portiers, à cause des « larcyns qui se font tant aux vignes que autres inconvéniens » (16 décembre). — Demande par le prieur de faire entrer 2 tonneaux de vin « pour ce qu'il est mallade et n'en treuve de son gost ». Refus à ceux de Puybarban des deux arbres du Bois Majour qu'ils ont demandés « pour faire leur clouchier » (10 avril 1536). — Noms des jurats : Jean Ducastaignet, Blaise Amalby, Jean Rivière, Guillaume Rolle, Jacques de Peytau et Bertranet de Sarramye (18 avril). — Ordre de réparer la fontaine du Thuron et l'hôpital (19 mai). — Déclaration en présence des délégués des paroisses de la prévôté, concernant un arrêt rendu au Grand Conseil en faveur des villes du Bazadais, Agenais et autres au-dessus de St-Macaire; led. arrêt autorise lesd. villes à descendre leurs vins à Bordeaux après la s^t Martin, et le leur défend après la Noël (13 juillet). — Refus par ceux de Caudrot de contribuer aux corvées. « Ilz disent que les jurez de ceste ville le doyvent mander aux prétendus juratz de Cauderot, par lesquelz ilz doyvent estre mandés, et non par les jurez de ceste ville » (10 août). — Noms des jurats : Louis de Legys, Pierre de Lucmau, Pierre de La Vaissière, Duvergier, Pierre Seguyn, Antoine Vacquey (3-6 avril 1537). — Prestation de serment par les membres du conseil de la ville (12 avril). — Ordonnance portant que « l'on fera queste, tailhe », pour subvenir aux réparations de l'église (20 juillet). — Noms des jurats : Antoine de Bordes, Jeannot Amalbi, Philippe Jude, François Beyleng, Jeannot Gasc, Jacquet de Réglat (23 avril 1538). — Taxe du bœuf à 14 d. Ordre de faire contribuer le prieur « et autres ayant droit de péage » aux réparations des murailles; de donner pour cette année 30 à 40 l. au médecin (30 avril). — Revendication du pré de Maresc et de la forêt du Roi par M. de Carbon, sénéchal et capitaine du château de La Réole. Relation disant que « ceulx de Cauderot sont venus prandre ung homme habitant de Cassulh, l'ont constitué prisonnier, menné à Cauderot, mys aux trasses, l'ont tenu par troys jours, contrevnant à l'arrest » (19 juin). — Mention de la « possession que les jurez ont de aller à Cauderot à chascune feste de sainct Cristau pour faire proclamer les inhibitions, suyvant les ordonnances » (25 juillet). — Délibération portant qu'on demandera des lettres du Grand Conseil afin de contraindre les prêtres à payer la taille (18 octobre). — Total du vin vieux qui se trouve dans la ville : 160 tonneaux. Ordre d'ajourner « la fouère de la Toussainctz, pour le dangier qu'est à Langon » (26 octobre). — Demande de gardes pour les portes, à cause des « dangiers de peste quy sont par le pays » (25 novembre). — Réponse favorable à l'Avocat général, qui demande « des chaisnes du Boys Major pour faire cadennes » (15 janvier 1539, n. s.). — Noms des jurats : Étienne Dupuy, Éliot Seguyn, Jacques Orgier, Pierrot Tamaignean, François Solempcey et Jeannot Charretier (8 avril). — Don de blé, vin, etc. aux Cordeliers, qui veulent tenir leur chapitre dans la ville (21 avril).

Délibération portant qu'on représentera le contrat au maître maçon, qui ne veut « demeurer à conduire la besoigne de l'église, qu'il ne aye vi^{xx} l. tourn. » ; qu'on contraindra les chanoines, malgré leur refus, à contribuer aux réparations de l'église (5 mai). — Autorisation à un frère blanc du couvent de St-Dominique de tenir les écoles (10 juillet). — Délibération relative aux lépreux qui circulent dans la ville et à la construction d'une chapelle dans l'église St-Michel par les exécuteurs du testament de Ducos : il leur est permis de « mectre ses armez, mectre un bancq, et une partie de lad. chappelle pour faire sa sépulture » (25 octobre). — Décision portant que le pont de Bourdelles « sera faict de pierre » (10 novembre). — Ordonnance portant que, suivant les anciennes coutumes, le dîner aura lieu le mercredi-saint ; que « deux retraictz qui sont en la murailhe de la craberie » seront démolis (19 mars 1540, n. s.). — Attribution de l'argent provenant de la vigne « léguée au bassin de Purgatoire », aux réparations de l'église (28 octobre). — Ordre de contracter un emprunt destiné aux chapelles de l'église (19 juin 1541). — Plainte contre les prêtres et chanoines qui n'assistent pas à certaines cérémonies (25 juillet). — Demande de vendre une maison pour « continuer la besoigne de l'église Sainct-Michel » (24 août). — Avis favorable à l'achat d'une cloche (9 novembre). — Mention d'un marché passé « pour dessandre le meur de l'église St-Michel » (17 novembre). — Noms des jurats : Jean Perrey, Saransot de Magence, Giraud Pichard, Jeannot Gasc, Jacquet de Réglat, Jacques de Garde. Rapport exposant que le recteur ne veut rien donner pour les réparations de l'église par contribution, « mais que pour amour et charité et pour plézir veult bailher 9 l. t. ». Taxe de la viande : bœuf, 1 s. t.; mouton, 18 d. (11 avril 1542). — Mention d'un arrêt qui a condamné le prieur de St-Pierre à contribuer aux réparations de l'église, à raison de 120 l. par an (24 avril). — Déclaration disant « que ceulx de Caudrot ont faict faire chapperouns à lurs juras de lur lieu, se que ilz n'ont acoustumé faire, nonobstant que de ce il a procès entre nous et eulx » (19 mai). — Demande de secours par les P.P. de l'Observance, « pour raison de ce qu'il lur a costé beaucoup le passage des Pères allant et et venent du chappitre ». Avis favorable à la construction d'une galerie au collège (24 juin). — Contrat entre les jurats et Bigot Fornel, docteur en médecine, lequel durant 9 ans recevra 58 écus sol. par an et le logement. « Pour une ou plusieurs visitations d'aurines de ung chascun malades que led. Fornel fera ung chascun jour, luy ont estés tauxés et acordés 6 blancz ; pour une ou plusieurs ordonnances qu'il fera ung chascun jour à ung chascun malade, 5 s. tourn., comprins lad. visite de l'aurine », etc. (20 juillet). — Délibération relative aux vivres que le Roi a ordonné de porter à Mont-de-Marsan (13 août). — Délibération relative aux vivres à fournir à la compagnie qui est logée dans la ville (27 août). — Mention d'un bruit concernant l'arrivée du Roi dans la ville (30 octobre). — Mention d'un présent de vin offert au Roi (3 novembre). — Relation d'un marché passé pour « l'édiffiement des allées et chappelles du costé de l'église Sainct-Michel » (21 septembre 1539). — Relation de l'arrivée du Roi le jour de la Toussaint (5 novembre 1542). — État du mobilier et des biens de l'hôpital pris en charge par Nicolas Bernard et sa femme, « receus hospitallier et hospitalière » (28 novembre 1541). — Affirmation sous serment par des barbiers de La Réole, disant « qu'ilz ne praticquèrent de leur art (?), a plus de ung an, au-delà la rivière et au serment par eulx ilz ne ont sceu que aucun personage aye pancé despuiz quinze jours de peste ne d'autre maladie » (25 juillet 1537).

E suppl. 2776. — BB. 2. (Registre.) — In-4°, 231 feuillets.

1542-1548. — Registre des délibérations de la jurade. — Ordre de maintenir la rétribution des maîtres d'école au même taux que l'année précédente (19 avril 1543). — Décision portant qu'on affermera « le droict de gemme » (16 mai). — Ordonnance relative à la vente des rentes appartenant à l'église St-Michel et dont le produit sera affecté aux réparations de lad. église (9 juin). — Mention de « l'inquisition que le... scindic de Bazas a faict faire seur les comodités ou incomodités quant au faict du siège du séneschal » (3 juin 1544). — Délibération relative à une requête présentée à M. de Sécundat par ceux de Caudrot aux fins d'être déchargés des emprunts ; ils font valoir dans lad. requête que Caudrot « est ville et jurisdiction où il y a juratz, aulxquelz apartient la cognoissance de cothiser » (17 juin). — Mention de « la supression que ceulx de Bazas ont heu du siège » (26 juin). — Délibération relative à la vente des « ysletz » (20 juillet). — Mention de la suppression des élus par le Roi moyennant le paiement de 30,000 écus par les pays d'Agenais, Astarac, Condomois et Bazadais (21 novembre). — Ordre d'ajourner l'arrentement des places « qui sont depuis le pont du Sault » jusqu'à la maison de « Tamhan et de lad. maison thirant au port » (15 février 1545, n. s.). — Refus au capitaine du château d'ouvrir la porte de la poterne (15 mars). — Rapport sur ce que le lieu-

tenant de Bazas « nous a constituez prisonniers par deffaut de payement de la solde ». Délibération portant qu'on « vandra les croix, callisses et autres ornemens de l'esglize, aussi que l'on emproptera la capse de Sainct-Pierre » et qu'on vendra les vignes des confréries « pour poyer la grand solde » (7 juillet). — Ordre de vendre la halle de la ville et d'affermer le péage, pour se procurer des ressources (11 novembre). — Mention de l'arrivée prochaine du roi de Navarre à Nérac (3 mars 1546, n. s.). — Délibération relative à la réception de la reine de Navarre, qui doit venir dans la ville (20 mars). — Ordre d'affermer « la gème » (1er août). — Avis favorable à une demande de gardes, qui seront payés par la ville, « pour garder les vignes; car les gens quy viennent de Bourdeaux et d'ailheurs y font gros domage ». Délibération portant que « la ville portera la talhe pour les pouvres quy n'ont de quoy poïer; quant aux nobles et autres quy tiennent biens ruralz, seront cothizés pour raison des biens ruralz » (6 août). — Vente par les jurats du « pré de Purgatoire » (13 novembre). — Mandat à Jeannot Gasc, trésorier, de percevoir le péage et autres revenus, et à Jean de Perrey de traiter les affaires de la ville en qualité de syndic (12 avril 1547). — Délibération portant que François Pichard, qui demeure maintenant à Bordeaux, sera pris comme avocat de la ville, et que le « colac » sera taxé, les pêcheurs le vendant « à leur plasir » (23 avril). — Ordonnance portant que l'on saisira le bétail des habitants d'Aillas s'ils continuent à le mener dans le Bois Majour, et que les bouchers paieront une redevance ou cesseront de conduire leurs moutons dans les fossés de la ville (1er mai). — Arrêt fixant au dimanche suivant « les honneurs du Roy », pour lesquels le chapitre et les couvents assisteront à la procession; les paroisses seront mandées, afin de « prier Dieu pour le feu Roy, ensemble pour la prospérité du Roy à présent ». Attribution de 25 l. pour les robes des jurats (17 mai). — Don d'un secours aux Cordeliers, pour « reffaire leur cloche, quy est rompeue » (12 juin). — Mention d'une assignation donnée aux jurats par noble André de Piis, « soy-disant sr de Savignac », au sujet de certain vin qui avait été saisi (4 juillet). — Demande d'arbres par ceux de Loupiac pour « bastir l'esglize » (22 septembre). — Autorisation d'emprunter jusqu'à 200 écus et plus, lesquels seront employés « à l'exécution de l'arrest des vins » (28 décembre).

E suppl. 2777. — BB. 3. (Registre.) — In-4°, 391 feuillets.

1548-1550. — Registre des délibérations de la jurade. — Arrêté sur la vérification des poids des marchands de la ville : ils devront être ramenés au quintal de la présente ville (26 janvier 1548, n. s.). — Délibérations sur la répartition de la taille entre Bazas et La Réole : la « soulde » des habitants de Bazas a été fixée à 1,720 l. (16 février-3 mars). — Renouvellement du serment des prud'hommes et nomination des nouveaux jurats aux diverses charges du corps de ville (3 avril). — Envoi de délégués auprès du roi de Navarre pour la répartition de la solde (8 avril). — Surcharge de la solde sur le pays de Bazas (21 avril-4 mai). — « Eslargissement » par le roi de Navarre de la solde du plat pays. Achat des « robes que les juratz ont acosthumé avoir chacun an » pour la Fête-Dieu (17 mai). — « Esgallement des soldes », accordé par le roi de Navarre : « le pays d'Agenoys ne porte que sept mil deux cens l. et le pays de Bazas, six mille. » Gages du prévôt des Maréchaux. Les jurats décident qu'« il est besoing avoir des régens en ceste ville »; on en prendra à l'essai (28 mai). — Choix de régents; Me Poytevin veut tenir trois classes et demande deux écus de gage (3 juillet). — Commission du maréchal des logis de la compagnie du roi de Navarre pour préparer les logements des troupes à La Réole, Bazas, Monségur, Sauveterre et Caudrot. Délibération sur l'exécution de faux monnayeurs : la municipalité fournira au prévôt des maréchaux le bois pour les échafauds à dresser sur la place (20 juillet). — Réquisition pour les hommes d'armes du roi de Navarre : on devra donner à chacun 16 picotins d'avoine et un quintal de foin; on se gouvernera comme les autres villes de la sénéchaussée de Bazas (1er août). — Différend entre les jurats et le capitaine du château, qui, après en avoir fait remettre les clefs aux jurats par son lieutenant Charles de Fontebride, exige que les jurats les lui rendent (18 septembre-14 octobre). — Suppression de trois gardes du château. Envoi de « troys thoneaulx de vin à Bourdeaux, du nouveau, du meilheur qui se trouvera », à M. le contrôleur Des Apactz (22 octobre). — Logement de la compagnie de Royal-Navarre (3 novembre). — Convocation par le sénéchal de Bazas de tous les consulats de la sénéchaussée, en vue de nommer les délégués qui, sur l'ordre du roi de Navarre, doivent se réunir à Tarbes le jour de Quasimodo, pour lui porter les doléances du peuple de Guienne (4 avril 1549). — Renouvellement du serment des prud'hommes (23 et 26 avril). — Nomination des nouveaux jurats aux charges du corps de ville. Adjudication des boucheries, « jusques à la Magdelleine », au prix de 16 d. la livre de bœuf et 2 s. celle de mouton (26 avril). — Paiement des gages des

portiers, « veu la disposition du temps, aussi veu que la ville est pourvue d'argen ». « Les paroissiens de Fontet demandent six arbres pour réparer leur églize » : on leur donnera un arbre ou deux. Compte-rendu de la mission de Pierrot de Perrey, jurat, délégué à l'assemblée convoquée à Tarbes par le roi de Navarre (8 mai). — Paiement de la quotité des dépenses du voyage à Pau pour l'assemblée des trois États (3 février 1550, n. s.). — Avis de la donation de vacants par le Roi au maréchal de Saint-André (16 février). — Mesures prises pour assurer à la compagnie de M. de Gondrin les logements que certains habitants refusent (24 février). — Décision portant que le péage de la ville ne sera pas affermé, mais restera au trésorier municipal (8 avril). — Envoi de délégués à Condom pour demander au roi de Navarre une diminution de taille, vu la pauvreté du pays (20-30 avril). — Paiement d'arrérages pour l'entretien des troupes de M. de Gondrin, à raison de 16 l. par mois (16 juin). — Nécessité d'affermer le péage et autres revenus, pour payer les dettes de la municipalité. Approbation de l'arrangement conclu entre les héritiers de Péronne Declinat et l'église St-Michel, en vertu du testament de lad. Declinat : les héritiers paieront à l'église 35 l., dont un tiers sera donné aux Jacobins, un tiers aux Frères Mineurs. Paiement des gages de Lévesque, « procureur en la cour de parlement de Bourdeaux pour la ville » (29 septembre). — Défense à deux habitants qui « ont esté enfermés à cause de la suspection du dangier de peste », de sortir de leur maison « que la lune ne soyt renovellée » (17 octobre). — Mesures contre un habitant soupçonné de lèpre (5 novembre). — Convocation des pauvres de la ville, « pour en faire le nombre » (2 avril 1551). — Dénombrement des pauvres de la ville : ils se sont trouvés « le nombre de sept vingtz » ; « om les despartira à ung chacun pour les norir » (12 avril). — Travaux à la fontaine du Cugey ; « à la fontaine du Turon n'y a guères eau, et... la fontaine du Cugey est fort bonne et y a eau à sousfizance, mais... l'om y va laver la buhée et faire immondicités ; si l'om la fermera plus haute de perre de tailhe » (22 avril). — Réparation des sièges de l'église St-Michel : on élargira les accoudoirs ; les frais se partageront entre la ville et le chapitre (17 août). — Levée de la solde suivant la coutume : les jurats en sont exempts ; si des pauvres sont imposés, on adressera à Bordeaux un procès-verbal, demandant qu'on les décharge (30 mars 1552). — Serment des bouchers à la mi-carême ; ils offrent de « pourvoir la ville de bons motons au pris de 10 ard. la livre, et de befz la livre à 20 d. » ; « arresté que l'on recepvra les bochiers au pris de 6 blans livre de moton, 20 d. chaque livre befz, et les régler suyvant ce qu'est arresté à Bourdeaux pour le faict des bochiers ... et leur faire balher plèges de tenir la ville pourveue de bones chairns, et que l'on commecte un personnage pour visiter lesd. chairns ». « L'om a heu premission de Mons. de Bude pour faire monter les cloches, ce qu'a esté faict » (11 avril). — Arrêté ordonnant que ceux « qui ont rompu et deffaict les estables que l'on avoit dressé à leurs maisons pour les gendarmes » les relèveront à leurs frais (19 avril). — Décharge de la solde de la sénéchaussée de Bazas (17 novembre). — Mention de divers procès où la ville est partie (3 mai 1553). — Décision portant qu'on ne paiera pas de gages aux régents de la ville, mais qu'on leur « bailhera du bois... et qu'ils seront poyés des enffens qui yront à l'escolle, par moys et au commencement de chacun moys ». Perquisitions dans des maisons suspectes au point de vue des mœurs (16 juin). — Réception de lettres patentes du Roi « tochant les rachapts des rantes, maisons et jardrins estans dans les villes clozes ». Réparations à « la halle et colliège de la présent ville » (9 août). — Convocation par les jurats de Bazas des jurats de la sénéchaussée pour décider sur quelle marchandise on pourra asseoir les gages des juges présidiaux (9 septembre). — Assignation du syndic de la ville par les Jacobins au sujet de l'exemption de la taille. Requête des chanoines de St-Michel, demandant confrontation par les jurats « des chanoinies, prébendes et offices qu'ils ont ; vellent aussi parelhement,.. des quatre prébendes fondées par feu messire Galhard Andrieu, desquelz les juratz de la présente ville sont patrons et ont droit de présentation,.. avoir confrontation » (11 décembre). — Procès-verbal de l'assemblée tenue à Bazas pour asseoir sur le quartage du sel les gages des juges présidiaux (8 février 1554, n. s.). — Délibération du corps de ville sur le même sujet (21 février). — Envoi au sénéchal de Bazas, sur sa demande, de « trois ou quatre arbres pour faire le pont du chasteau ». Acceptation par les jurats des propositions d'un régent venu de Paris (11 avril). — Vote d'un emprunt « pour faire une porte à la barbacane ». Accord avec les jurats de l'année précédente, qui refusent de rendre la totalité de l'argent qui leur fut remis pour la « soulde » (9 mai). — Ordre d'élargir le portail de la Craberie (12 juin). —Envoi de délégués à l'assemblée de Bazas pour délibérer sur la réponse à une lettre de la Reine au sujet de l'extension de la solde des villes closes sur le plat pays (29 août). — Avis de la répartition de la solde : la part de la ville s'élève à 1,364 l. (23 janvier 1555, n. s.). — Permission aux bouchers, à l'exclusion

de tous autres, de « mètre leur bestalh dans les fossés de la présent ville ». Afferme du revenu de l'Islet. Délégation de M. de Gascq, jurat, auprès du roi de Navarre, en raison du procès entre le Roi et la ville au sujet du Bois-Majour (19 avril). — Procès-verbal d'une visite chez des habitants d'Aillas suspectés de peste; on ne laissera entrer à La Réole les gens du dehors que s'ils « prestent serrement de n'avoir fréquanté ni entré audedans lad. ville d'Alhas ». Guillaume Gasc, propriétaire d'un jardin « devant la maison du *Cheval-Blanc*, joignant la muralhe de la présent ville, requiert si l'om lui veult permettre faire reacostrer lad. muralhe pour la baisser et la renger en carneaulx » : on enverra quelques jurats et un maître maçon sur les lieux. Permission aux portiers de la ville de garder les clefs, s'ils prêtent serment « de ne laisser entrer ny sortir aulcuns personnages de nuyt qui ne soient cogneuz et extimés gens de bien », à cause de la peste, sous peine de prison (6 mai). — Requête des régents : ils ne veulent garder leur charge que si on les paie en argent ou en bois de chauffage; on leur donnera huit brassées de bois du Bois-Majour. Autorisation aux chanoines de St-Michel de payer les « marragliers » pour faire relever aux jours de fête les tapisseries « qui ont esté mises au cueur de l'églize..., affin que le poble peût voir Dieu quant le service dyvyn se feroyt ès dites festes et la messe se diroyt au grand autel ». Autorisation aux Jacobins de faire une muraille joignant leur couvent à la muraille de la ville (16 juin). — Défense à ceux qui viennent de Bordeaux d'entrer à La Réole « s'ils n'ont demeuré par dix ou douze jours dehors », à cause de la peste (19 août). — Interdiction aux gardes de l'église St-Michel d'entrer dans la salle du chapitre, voisine de la porte St-Esprit de lad. église, réservée aux chanoines; à charge pour les chanoines de réparer à leurs frais, à l'usage desd. gardes, une loge que « Messieurs les jurez avroient faite faire pour le service des massons au temps que lad. église se bastissoyt ». Autorisation aux chanoines de faire lever les toiles et tapisseries du chœur, pendant la messe paroissiale (28 août). — Autorisation à Castagnet, jurat, d'abattre la muraille de la ville près de son jardin, à ses dépens, et de refaire les créneaux, en gardant « la tierce partie de la pierre qui sortira de lad. muralhe pour faire les carneaulx » (5 octobre). — Décision par laquelle les jurats, sur la demande du prieur des Frères Blancs, accordent à un frère qui vient prêcher à La Réole, les fournitures en bois, chandelles, vin et vivres, nécessaires à son entretien (25 novembre). — Paiement des gages dud. prêcheur : on le retiendra pour prêcher le prochain carême, et on lui donnera pour l'avent de 8 à 10 écus, pris autant que possible sur la coupe du Purgatoire. Avis de l'assignation des bourgs et bourgades du Bazadais, à la requête des villes closes de la même sénéchaussée, pour statuer sur le déchargement de la solde en faveur des habitants desd. bourgs et bourgades (21 décembre). — « Ce que montent les soldes de Bazadoys imposées par Monsieur le lieutenant général de Bazas... : les terres d'Albret, 1,500 l.; La Réolle et faux bourgs, 1,360 l. 18 s.; Montséguer, 865 l.; Sauveterre, 335 l. 2 s.; Lenguon, 444 l.; Caudrot, 110 l.; Pomiers, 70 l.; Mauvesin, 35 l.; Roquetailhade, 10 l.; Saint-Ferme, Le Puy et Diulibol, 60 l.; Some, 6,000 l. » (2 mars 1556, n. s.). — Afferme des boucheries : le mouton à 6 blancs la livre (mars 1557). — Afferme des boucheries : le bœuf et le porc à 6 ardits, le mouton à 2 s., la chèvre et la vache à 12 d. la livre (7 avril 1557). — Règlement sur les bouchers : « Ne thueront aigneaulx que à laffin du moys d'aoust, au cas que les chairns ne soyent bonnes et grasses »; les têtes et cœurs des bœufs et vaches ne se vendront pas au prix de la livre de chair; « seront tenuz bailher porceau appart à ceulx qui en demandront, sans le mestre avec le befz », et de faire bon poids tant au pauvre qu'au riche. — Arrêté sur les pêcheries : les pêcheurs devront vendre le poisson au banc (1553). — Affermes des boucheries pour les années 1553 à 1555 : la livre de mouton à 2 s., de bœuf à 18 d. tourn., « lesdites chers de haulte gresche, bonnes et marchandes »; le porc à 18 d., la chèvre et la brebis à 10 d. tourn. la livre; « le pourceau qui se trouvera ladre ne se pourra vandre que ne soyt sallé » (10 mai 1555). — Serment des bouchers pour les années 1552 à 1556.

E suppl. 2778. — BB. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 388 feuillets.

1585-1591. — Registre des délibérations de la jurade. — Noms des jurats en charge, de 1585 à 1593. — Mesures prises pour assurer la garde de la ville et éviter une surprise de la part des Huguenots. Défense de laisser entrer les pauvres dans la ville « pour éviter au dangier de peste, mais que s'il y a de l'argent de l'hospital que l'on leur en bailhera à la porte de la ville ». Défense aux bateliers d'aller à Bordeaux « à cause de dangier » (6 juillet 1585). — Délibération portant qu'on enverra quelqu'un à Rions, Caudrot et Pomiers pour avoir un chirurgien aux meilleures conditions; que la femme atteinte du charbon et ceux qui l'ont fréquentée sortiront de la ville et seront nourris aux frais de l'hôpital jusqu'à ce qu'ils puissent gagner leur vie, que les

meuniers qui porteront des farines à Bordeaux seront mis « au renc des infectz » et qu'il sera interdit d'aller faire moudre à leurs moulins (25 juillet). — Autorisation au trésorier de la ville d'emprunter jusqu'à 200 écus. Ordre de n'ouvrir qu'une porte les samedis et dimanches à cause du danger de peste. Approbation d'une somme de 5 écus et 42 s. promise à un individu pour un mois de gages et nourriture en plus, afin d'enterrer un habitant mort de la peste (11 août). — Ordre de vendre 100 journaux du Bois-Majour sous certaines conditions (27 décembre). — Avis défavorable à une demande de certains gentilshommes « circunvoisins de lad. ville, qui se sont offertz venir en garnison en icelle à leurs despens, en leur balhant toutesfois logis » (5 janvier 1586). — Décision portant que l'on « cramponera dans leurs maisons » les pestiférés, à moins qu'ils ne sortent de la ville, et que ceux qui n'ont pas d'habitation se retireront dans la maladrerie (3 février). — Délégation d'un jurat vers « Monsieur le Mareschal » concernant le capitaine du château, lequel menace de ne faire aucune garde ni ronde s'il n'est payé. Il sera offert aud. maréchal quatre pipes d'avoine. Ordre de payer la dépense du lieutenant général et du commissaire qui sont en cette ville (18 février). — Attribution de 150 écus à M. de Mailhardon, lequel étant allé à Bordeaux pour traiter des affaires de la ville, fut fait prisonnier à son retour et paya 300 écus pour rançon. Ordre de donner 4 livres de poudre au sergent et aux soldats qui « feurent constrainctz de thirer fort contre ceulx de Castetz en faisant pourter la... farine, affin de la garentir » (2 mars). — Taxe de la viande : mouton, 4 s. 6 d.; bœuf et porc, 3 s. (17 mars). — Délibération relative à une demande de 50,000 pains et de 25 tonneaux de vin adressée par M. Dumayne, lesd. fournitures devant être envoyées à « son armée et camp de Saincte-Bazeilhe » (31 mars). — Prestation de serment par Nicolas de Bonsol, Pierre de Claverie, François Vacquey, Jean Saulteyron, Bernard Charretier et Ramonet Aussudre, nommés jurats. Le premier jurat reçoit le livre des privilèges, le livre des délibérations, la confirmation des privilèges, le testament de Gaillard Andrieu, le cachet, la marque de la ville servant à marquer les barriques de vin entrant dans la ville après la saint Martin, la trompette, les clés de la porte du Martouret et de la porte de la Craberie. Le second jurat reçoit « les clefz du pourtal de Gironde »; le troisième jurat, les clés de la porte St-Martin, les poids et balance servant à peser le pain; le quatrième jurat, les clés « du port Soubiran »; le cinquième jurat, « les clefz des Menutz »; le sixième jurat, le livre des tailles, « le livre des obligations des affermes » et les clés de la porte de la Rivière (7 avril). — Ordre d'avancer 12 écus au capitaine du château, lequel devra se pourvoir devers Mgr le Maréchal afin de savoir où il doit prendre ses gages ainsi que ceux de ses soldats. Dans le cas où lesd. gages incomberaient à la ville, les jurats proposeraient d'assurer la garde dud. château (14 avril). — Délibération portant qu'on remontrera au duc Du Maine et à Mgr le Maréchal l'impossibilité de leur envoyer les 100 pipes de blé qu'ils ont demandées : « Lesdictz s^r Dumayne et mareschal ont heu tant de nombre de bled tellement que n'en y a plus dans la ville et que les habitans de lad. ville et aultres meurent de fain ». Ordre de demander des manœuvres aux paroisses « pour travailher aulx ruynes de Castetz ». Mesures pour assurer la garde de la ville pendant la nuit, « à cause que les Huguenaultz sont ycy aulx envyrons » (15 avril). — Décision tendant à faire imposer les gages du capitaine du château et de ses soldats « sur quelques marchandises ou bien sur les fruictz des biens des Huguenaultz » (20 avril). — Mention des charges supportées par la ville durant le séjour des armées du duc Du Maine et du maréchal de Matignon, venues pour faire rentrer sous l'obéissance du Roi Castets, Ste-Bazeille et Monségur (17 mai). — Ordre d'imposer les sommes payées aux corvées envoyées à Castets, Ste-Bazeille et Monségur, et d'établir une garde « à cause de la contagion quy est en la ville » (8 juin). — Mention d'un privilège de la ville, portant « qu'il y doyt passer chescun an trèze salins despuys Bourdeaulx jusques Agen sans payer aulcun péage s'ilz ne passent plus hault que d'Agen et, s'ilz passent plus hault que d'Agen, que l'on leur peult faire payer péage » (13 juin). — Ordre d'emprunter une somme pour la rançon du capitaine du château, lequel a été fait prisonnier par les Huguenots (20 juillet). — Accord avec deux chirurgiens lesquels seront logés à la maladrerie, où ils soigneront les pestiférés (3 août). — Réception de prud'hommes (23 septembre). — Mention de la capture de Charretier, syndic de la ville, lequel, se rendant à Bordeaux, a été fait prisonnier à Barie (25 septembre). — Ordonnance relative au paiement de 400 écus, somme fixée pour la rançon de Charretier (18 octobre). — Délibération relative à la garde de la ville; à la réception d'un régent de Monségur, « s'il est cappable et suffizant »; à la liquidation par un jurat et le syndic des Jacobins, du legs fait en faveur des pauvres de l'hôpital par « le feu sirurgien espagnol » chargé des pestiférés; à « l'eschelle de pierre qu'est au lieu appellé à *La Bombe* », laquelle sera transportée à côté de la tour proche la porte du Martouret

(30 octobre). — Délibération s'opposant à ce que les papiers des notaires de la ville et de la juridiction ne soient transportés à Bazas (10 janvier 1587). — Ordre aux habitants de faire bonne garde, la nuit et le jour, de nourrir les soldats de la garnison et les pauvres (16 février). — Taxe de la viande : mouton, 6 s.; bœuf, 3 s. 6 d. et 4 s., « au plus fort » (17 mars). — Installation d'Étienne de Lavaissière, Nicolas Desportes, Louis Saulteyron, Jean Perrey, Jacques Janvyer et Pierre Mailhardon comme jurats (30 mars). — Renouvellement du serment des membres du conseil (31 mars).— Prestation de serment par Blaise de Lavaissière, pourvu de la charge de juge. Autorisation au s[r] Magen d'entrer dans la ville, où il fera son abjuration (29 juillet).— Ordre d'ouvrir les portes des Menuts et de Gironde pendant les vendanges et d'y faire bonne garde (21 septembre). — Autorisation d'entrer en ville, accordée sous certaines conditions, à « Catherine Desappas, autremant appellée de Mallebirade, demoiselle » (1[er] octobre). — Délibération portant que les habitants devront avoir des armes et munitions selon leurs moyens et aussi des farines, « affin que la ville soyt pourveue, actandu la né[c]essité ». Autorisation de laisser entrer les vins des étrangers sous certaines conditions (26 octobre).— Réception d'une nouvelle annonçant « que le roy de Navarre a prins Damazan et qu'il est devant Le Mas, et on a adverty lesd. sieurs juratz qu'il veult dessandre plus bas et, dict-on, qu'il s'en veult venir à Lengon ». Ordre de se procurer de la poudre, du goudron et des mousquets pour assurer la conservation de la ville (23 février 1588). — Installation d'Arnaud de Lavaissière, Pierre Sabourin, Léger de Mauriaq, Philippe Cristut, Pierre Charretier et Jean Joyeux comme jurats (18 avril). — Délibération relative à des mesures de défense du côté de la rivière pour éviter une surprise des ennemis (18 mai). — Délégation de M. de Janvier aux États tenus à Blois; il se rendra également à Paris pour suivre les affaires de la ville (10 août). — Mention d'une imposition à lever sur le Bazadais pour l'entretien des garnisons de Bazas, La Réole, Monségur et Sauveterre (1[er] septembre). — Ordre de poursuivre le procès pendant devant le Parlement au sujet de la suppression de l'office de contrôleur du sieur Pichard (22 septembre). — Autorisation de vendanger dans huit jours (29 septembre). — Décision portant qu'il sera fait un présent de vin au Maréchal et au président Nesmond et qu'on avancera 50 écus au capitaine Bordes en attendant qu'il soit payé de ses gages (3 novembre). — Ordonnance portant attribution de 25 s. par jour pour la nourriture du « prescheur » de l'Avent et du Carême (26 novembre). — Augmentation de la garnison en conséquence d'avis fréquents annonçant une surprise de la part des ennemis du Roi (19 décembre). — Décision portant à cent le nombre des soldats de la garnison, y compris les quarante qui y sont déjà, à cause des avertissements reçus « de bonne part » (2 janvier 1589). — Délibération ordonnant que les serrures des portes « de la petite ville seront levées pour quatre ou cinq jours; que deulx portes de la grand ville demuront ouvertes savoyr, celle de la Rivière journellement, et alternatifvement ung jour celle de Sainct-Martin et, autre jour, celle de Martoret » (15 mars). — Ordre d'affermer la maladrerie, qui « est presque ruyné » (20 mars). — Installation de Pierre de Beaulieu, docteur en médecine, Jean de Lavaissière, François Delahaye, Etienne Gauzan, Arnaud Beyès et Fort Perrinet, nommés jurats (18 avril). — Avis favorable à une demande de M. de Marcellus, gouverneur du château, concernant les fournitures de linge, lits, etc., aux soldats dud. château (17 mai). Mention du refus par « Messieurs de Caudrot » de lever les sommes imposées pour le paiement des garnisons du Bazadais, à moins qu'ils ne soient appelés au répartement desd. sommes (12 juin). — Délégation de deux jurats aux États qui doivent se tenir à Cadillac, « pour enctendre ce qui se passera contre la ville et aller présenter du vin à M[r] le Mareschal ». Défense de laisser entrer des huguenots dans la ville avant d'avoir reçu l'ordre du Maréchal. Ordre d'informer contre le capitaine des soldats qui ont « rompeu et pilhé » l'église de Bagas (13 juin). — Délégation du syndic à Bazas : il lui sera donné procuration afin de nommer un syndic chargé d'assister à Condom au nouveau répartement des tailles et d'aller vers le Roi aux fins d'obtenir que le bail de la sénéchaussée de Bazas soit distrait de celui de la sénéchaussée de Condom (30 juin). — Rapport du syndic qui a assisté à l'assemblée des communautés de la sénéchaussée tenue à Bazas. « Il feust proposé par M[r] Despaignet, premier jurat dud. Bazatz, qu'il avoict esté vers M[r] le Mareschal pour luy faire entendre les foulles que lad. seneschaucée avoit supporté et supporte encores par le moyen des compaignies, tant huguenottes que catholicques, qui ont logé en icelle, et le prier d'y pourvoyr pour l'advenir ». Led. Despaignet a proposé également que la somme destinée à l'entretien des garnisons soit employée à cet effet, « et non pas laisser l'argent entre les mains des recepveurs qui en faisoient leur proffit particullier » (14 septembre). — Délibération relative à la garde de la ville, prise en conséquence d'une nouvelle annonçant que la ville de Marmande a été surprise la veille

par ceux de la Ligue (17 octobre). — Ordre de maintenir les soldats qui sont dans la ville; si l'on ne trouve pas d'argent pour les payer, on empruntera ou bien « chascun mettra la main à la bourse ». Ordre d'informer pour connaître les personnages qui, dans la nuit du samedi au dimanche précédent, « sont estés par la ville marquer les portes d'une grande partie des bourgeois de ceste ville et d'autres habitans, y ayant faict une potance avec croye jaulne, chose grandement scandaleuse » (30 octobre). — Mention d'une entrevue à St-Macaire entre le juge, le procureur du Roi et des jurats de La Réole, et les présidents Lalane, Nesmond et Gourgues, lesquels, au nom du Parlement et du Maréchal, invitèrent les jurats à recevoir pour la garde de la ville une compagnie de 60 hommes commandée par un capitaine. Décision des jurats, portant que le Maréchal sera prié de ne pas envoyer lad. garnison et qu'on lui proposera d'ajouter 20 hommes aux soldats qui sont déjà dans la ville (4 novembre). — Rapport disant que plusieurs paroisses de la juridiction ont reçu « des baulx » de M. de Castetnau, gouverneur de Marmande, tendant à lever certaines sommes en vue de l'entretien de la garnison dud. Marmande (13 novembre). — Ordre d'envoyer une délégation à Bordeaux pour obtenir l'exemption de la contribution demandée par M. de Castetnau (8 décembre). — Avis favorable à une demande concernant « le présent qu'on fist l'année passée à Mr le Mareschal, qu'est deux thonneaux de vin, pour estre mainteneu à ses bonnes grâces, attandeu le grand besoing que nous avons de luy » (12 janvier 1590). — Mesures prises en conséquence d'un avis de M. le Maréchal disant qu'il « veult mettre garnison en la présent ville pour s'opposer aux passaiges que ceux de la Ste-Union font au-devant ez environs de lad. ville, à cause que les habitans ne le veullent faire » (18 février). — Installation d'Antoine Orgier, Bernard, Azemar, François Rasteau, Amanieu de Larieu, Jean Remigion et Jean de St-Martin, nommés jurats (23 avril). — Renouvellement de serment par les membres du conseil (24 avril). — Mention d'une ordonnance de l'évêque de Bazas disant « que nul ne sera ensepvely dans les églises, s'il n'est patron desd. églises ou personnes de grand authorité et sens la permission dud. seigneur de Bazatz » (13 mai). — Délibération portant qu'on baillera à fief la place de *Bidauco* et qu'on recevra « ceux qui se présanteront pour estre receus bourgeois, pourveu qu'ils soient des gens de bien, en payant par eux une harquebuze d'Ablebille avecques les fournimans » (9 (?) juin). — Rétablissement des marchés dans la ville, selon l'ancienne coutume (1er juillet). — Décision relative à l'établissement d'un magasin « de farines et quelque quartier de lard dans le chasteau, pour subvenir à la nécessité qui se pourroit présanter pour les trouppes estrangières qui sont antrées du costé du Languedoc ». Autorisation à ceux qui l'ont demandé d'ouvrir la porte du port Soubiran, pourvu qu'ils fassent construire à leurs frais les ravelin et pont-levis nécessaires pour la garde de lad. porte (16 septembre). — Mesures prises pour mieux assurer la garde de la ville, M. le Maréchal ayant été informé « de ce qu'on laisse passer ceux de l'Union ez environs de la présent ville, qu'est cause qu'il est grandement fâché contre nous, et luy a esté rapporté à Castetgeloux que nous tenions pour la lic et, à cause de cella, nous veult mettre garnison », ce qui porterait un grand préjudice à la ville (4 novembre). — Mention de divers droits levés par M. de Castetnau sur les marchandises passant sur la rivière au lieu *des Jauberles* (28 décembre). — Établissement d'un droit de 40 s. sur chaque tonneau de vin étranger passant devant la ville; le revenu sera employé au paiement de la garnison, « attandeu que la ville n'a moyen de la payer » (9 janvier 1591). — Installation de Nicolas de Bonsol, Jacques Janvier, docteur en médecine, Jean Breylens, Raimond Aussudre, Élie Delahaye et Pierre Dornac, nommés jurats (15 avril). — Décision portant qu'on écrira aux villes du Bazadais en vue de « se sindiquer » contre Malefert, « soy-dizant gardenotte des papiers des notaires décédés » dans la sénéchaussée, « pour empescher que les papiers des notaires mortz... ne bougent des archives desd. villes » (16 avril?). — Accord avec un paveur à raison de 5 s. la brasse de pavés (21 avril). — Mention d'un « déluge » qui a emporté les murs de la ville *au Cugey* et à la porte de la Rivière (17 juin). — Opposition à ce que des paroisses de la prévôté payent la contribution demandée par le capitaine du château d'Allias pour l'entretien de la garnison dud. château (2 juillet). — Ordre de se pourvoir devant le Parlement contre le capitaine Latappy, qui commande la garnison du château d'Allias : « Aillas est une petite plasse et n'a jamais accoustumé d'antreprandre sur lesd. parroisses et jurisdiction roïalle de La Réolle et, au contraire..., led. La Réolle a puissance sur led. Aillas pour leur faire porter vivres » (10 juillet). — Extrait d'un arrêt du Parlement rendu contre ceux qui « ne voudront aller à la garde » (16 juillet). — Décision portant qu'on remontrera à M. de Castetnau, gouverneur de Marmande, « qu'on ne luy veult point payer contribution, au contraire qu'on l'en empeschera s'il nous en veult

faire payer » (16 septembre). — Délibération portant défense de laisser entrer du « vin estrangier » dans la ville, et que M. d'Ausudre, trésorier, « porte l'argent de la tailhe et autres impositions à Bazatz, à M. Danglade, que, s'il estoit prins avec l'argent par les chemins, que la ville le rellevera du tout » (23 août). — Établissement d'un droit de 6 s. par pipe de sel et de 20 s. par tonneau de vin passant sur la rivière, afin de payer les réparations faites aux murs. Délégation envoyée vers M. de Castetnau pour lui remontrer « le tort que les soldatz font aux habitans des parroisses de la juridiction de lad. ville, les volleries et sacquagemans qu'autres soldatz font à Mongausy et ailleurs, se disant de Marmande ». Interdiction au capitaine Vincens de s'établir dans la ville, « parce qu'il a mal vescu en icelle au tamps que Mr de Fabas y estoit ». Ordre de faire une poignère ou comporte pour mesurer la chaux, qui servira de modèle à tous les vendeurs; il faudra dix poignères pour une pipe (11 novembre). — Mention de la prise par ceux de la Ligue, des maisons de Sondet et Du Castera, au lieu de Casseuil (26 décembre). — Bail des boucheries de Mongauzy. Taxe de la viande : bœuf, 3 s.; mouton, 6 s.; porc, 3 s.; vache, « oueilhe et truie », 2 s. (21 octobre 1586). — Réception de François de Pardiac et de Jean Gervaise comme bourgeois; ils prêtent serment par-devant Pierre Pichon, vicaire général du prieur de St-Pierre, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié de lad. église St-Pierre (4 octobre 1586). — Taxe de la viande : mouton, 6 s.; bœuf et porc, 4 s.; vache, « oeille » et chèvre, 2 s. 6 d. (5 avril 1590).

E suppl. 2779. — BB. 5. (Registre.) — In-f°, 286 feuillets.

1595-1617. — Registre des délibérations de la jurade. — Installation de Raimond Aussudre, Jean Remigeon, Pierre Dornac, André Christut, Vidal Constantin et François Lafite, nommés jurats (8 avril 1602). — Renouvellement du serment par les juge, procureur du Roi et prud'hommes (9 avril). — Augmentation de l'indemnité payée au régent, lequel recevra 7 s. 6 d. des enfants « de la grande classe » et 5 s. de ceux de l'autre classe et, pour ceux quy iront hault aux reppétitions, à la discrétion des parans ». Mention d'un « petit cachot ou secret quy est soubz le clocher » et dont les chanoines veulent faire des prisons. Avis favorable à une demande des Annonciades de Bordeaux, qui ont l'intention de faire bâtir un couvent à La Réole (21 septembre). — Autorisation de vendanger à partir du 3 octobre (26 septembre). — Ordonnance fixant les vendanges au 30 septembre, « la pierre thumbée le XXVI dud. mois » ayant fortement endommagé les vignes (28 septembre). — Délibération portant que la ville se joindra aux autres villes de la sénéchaussée contre les commissaires chargés de faire rendre compte aux communautés des deniers qu'elles ont levés depuis 1585. Ordre d'envoyer une délégation vers le Maréchal, lorsqu'il sera à Marmande, afin de lui proposer de le recevoir à La Réole (3 novembre). — Mention d'un procès entre la sénéchaussée et « ceux d'Albret » : ces derniers demandent une diminution de charges et ensuite, « à oppiner les secondz aux assemblées de la séneschaucée », droit dont La Réole revendique la possession (7 novembre). — Délibération portant que la ville prendra sous sa protection les religieuses de l'Annonciade « mais que pour leur nécessité de vivre, ce sera à la discrétion des habitans » (8 mars 1603). — Accord entre les jurats de Bordeaux et les députés de la sénéchaussée, concernant la jauge des barriques, qui est fixée à 97 pots. Mention d'un procureur « de Madame, seur unique du Roy, quy faict faire des recognoissances en la visconté d'Ailhas, là où il comprent quelques villages quy sont en la parroisse de Nouailhac, aux limittes dud. Ailhas, dont la rante appartient à la maison de céans » (24 mars). — Installation de Bernard Charretier, Pierre Mailhardon, Guillaume Beylard, Guillaume Declaverie, Jeau Orion et Jean Christut comme jurats (31 mars). — Autorisation de vendre une pièce de vigne appartenant « à la frérie »; le produit servira à faire réparer la couverture de l'église St-Michel, qui menace ruine (18 octobre). — Ordre de mettre des gardes aux portes, à cause de la contagion qui sévit à Bordeaux (16 novembre). — Installation de Bernard Duvergier, Pierre Charretier, Blaise Derouziers, Guillaume Verchères, Blaise Lablanche et Michel Aussudre comme jurats (19 mai 1604). — Mention d'un procès devant le Parlement contre Jean et autre Jean de Viraseilh concernant la qualité d'écuyer qu'il s'attribuent (20 juin). — Réception d'une assignation du receveur du Roi, demandant les titres en vertu desquels la ville jouit des vacants, pâturages, foires, marchés et péages (23 février 1605). — Installation de Jacques Janvier, Jean Braylens, Jacques Dujoncar, Jacques Delafargue, Élie Bordes et Pierre Duvergier, nommés jurats (11 avril). — Délibération portant que les jurats assisteront en corps aux funérailles de M. de Pichard, président aux Requêtes (13 avril). — Délibération portant qu'on opposera une mainlevée des Trésoriers généraux et autres pièces à certains commissaires qui « reserchent les franqs-fiefz et prétandent que l'Illet et Ylle... en

soyent » (2 mai). — Ajournement d'une assemblée qui devait se tenir à Bazas, « à cause de la maladye contagieuse quy est en lad. ville de Bazas » (29 juin).—Décision portant qu'on fera venir Séquetis, chirurgien de Roquebrune, à cause de la contagion constatée à Bazas, Bassanne et Floudès, et qu'on donnera 300 l. aux apothicaires, afin qu'ils se procurent des drogues contre ladite épidémie (29 juillet). — Ordre de rendre visite au lieutenant général et à la Cour du présidial, qui ont commencé « leur séance à Sauveterre » (7 août). — Délibération portant qu'on offrira au Maréchal allant à Agen de s'arrêter dans la ville lors de son passage, « bien qu'il aye dit qu'il veult loger dehors, à cause de la maladye contagieuse ». Mention de l'arrivée des archidiacres de Bazas avec trois chanoines, portant « attestation de leur senté et lieu où ilz ont habité, et se pour fère ung acte capitalz à cause de la maladye contagieuse quy est en lad. ville de Bazas, représantant que la présent ville est la première de la séneschaucé ». Autorisation est donnée au syndic du clergé et à un autre de demeurer en ville (14 septembre). — Mention de l'établissement à St-Macaire du bureau des Trésoriers de France et de la translation de la recette de Bazas dans la présente ville (27 septembre). — Délibération portant qu'on accordera à ceux de la R. P. R., en conséquence de leur demande d'un cimetière, le « lieu que a esté cy-devant dédyé pour le simentière de ceux de la prétendue relligion, qui est près la porte de Gironde ». Ordre de vendre les drogues achetées, afin de payer Séquetis, chirurgien, la contagion ayant cessé (29 décembre). — Proposition aux bouchers de vendre la viande à raison de 5 s. le mouton, 3 s. le bœuf et 2 s. la vache et la brebis (6 mars 1606). — Installation de Léger de Mauriaq, Jean Joyeux, Pierre de Lavaissière, Jean Poytevin, Thomas Roll et Pierre Remigion comme jurats (27 mars). — Don de 75 l. aux religieuses (28 mars). — Délibération portant « qu'il sera fait garde aux portes de lad. ville pour empescher que aucun qui viène de Bourdeaux n'entre en lad. ville, à cause de la maladye contagieuse » (2 juillet). — Délibération portant qu'on attendra d'avoir des ressources pour contribuer « à faire le cœur » de l'église St-Michel (25 juillet). — Ordre de « racoutrer » les « mezeures de pierre de lad. ville », dont les unes sont trop grandes et les autres trop petites (3 mars 1607). — Attribution de 20 écus aux religieuses qui veulent « bastir quelque chambre » (18 mars). — Installation de Jean Remigion, Jean Seguin, Jacques de Magence, Vidal Constantin, Jean Bory, Jean Pontelyer comme jurats (16-21 avril). — Accord avec Jean Saubiacq, chirurgien de la ville, lequel se charge de soigner les pestiférés (17 septembre). — Autre convention avec Arnaud Gauban, chirurgien de Monségur, Jean Saubiacq étant retenu au couvent des Cordeliers, où tous les religieux sont atteints de la contagion (21 septembre). — Délibération s'opposant à la réception de François Rémigion, pourvu de l'office de courtier (29 décembre). — Installation de Raimond Aussudre, François Lahaie, Guillaume Claverie, Jean Orion, Pierre Des Appas, écuyer, et Amanieu de Mauriacq comme jurats (7 avril 1608). — Délibération portant qu'on vendra les vignes des confréries de St-Michel, de Ste-Anne et de St-Roch, afin d'avoir des ressources en vue des réparations à faire au clocher, qui « est rompeu » (16 avril). — Ordonnance portant qu'il sera fait un arpentement des paroisses de la juridiction, « à cause de la dificulté quy a de colliger les tailhes » (9-13 août). — Convention avec les arpenteurs, lesquels percevront 18 d. par journal (16 septembre). — Décision portant que « ceulx quy seront depputtés dors en avant yront devers le premier jurat pour raporter ce quy se passera aulx affaires de leur dellégation, suivant la coustume » (12 octobre). — Rapport de Claverie, lequel est allé vers M. Montespan au sujet de la réunion à la ville des offices des courtiers. Led. Montespan aurait dit « qu'il n'avoict trouvé personne plus reverches que ceulx de ceste ville et mesmes qu'on parloict de getter dans la rivière ceulx quy se présenteroint pour courratiers » (12 octobre). — Autorisation de faire une « queste pour subvenir aulx frais pour parfaire le cloucher » (6 décembre). — Délibération des députés de la juridiction, portant qu'il sera emprunté 300 l. aux fins d'obtenir la suppression des offices des courtiers (30 janvier 1609). — Attribution de 12 écus à une famille, « toutesfois en bois et en tuilles, à cause qu'ilz l'employeroint mal », pour les indemniser du « domage qu'ilz ont receu par la cheute du clocher, quy a abateu leurs maisons » (21 février). — Installation de Pierre Charretier, Jacques Dujoncar, Blaise Lablanche, François Lafite, Jean Desbaratz et Jean Delaroze, nommés jurats (20 avril). — Ordonnance de 2,000 l. sur les ville et juridiction pour l'abolition des offices des courtiers (6 juillet). — Installation d'Arnaud Beyès, Pierre de Lavassière, Guillaume Verchères, Pierre Remigion et Jean Braylens comme jurats; défaut est prononcé contre Michel Ausudre, également nommé jurat (12 avril 1610). — Répartement des tailles, arrêté par la sentence arbitrale de 1598, intervenue entre les jurats et les syndics des paroisses de la juridiction (s. d.).—Ordonnance relative au répartement des tailles, qui s'élèvent

à 939 écus 13 s. 2 d. (7 février 1602). — Élections des jurats (1605-1613). — Prestation de serment entre les mains des jurats par M. de Barrault, sénéchal et gouverneur du Bazadais, auquel il est montré le livre des privilèges; l'article 18 desd. privilèges mentionne « que n'Esteven Balsan, séneschal de Gascougne en l'an 1257 et au mois d'aoust, du règne de Henry, pour lors roy d'Angleterre, et en présence de Odart, son premier filz, jura de sa main propre d'estre bon séneschal et loyal aulx juratz et habitantz de ladicte ville et qu'il les garderoit de tort et de force, de soy et de tout aultre à son pouvoir, et maintiendroit leurs fors et coustumes et privilièges et tiendroit le siège des assises de Bazadois ou les fairoit tenir par son lieutenant » (16-17 août 1613). — Enregistrement d'un arrêt de la Cour des Aides, ordonnant que « touttes personnes de quelque quallitté et condiction qu'elles soient, prévillégés et non prévillégés », etc., de la sénéchaussée de Bazas, seraient soumises aux tailles, tant ordinaires qu'extraordinafres (16 septembre 1602). — Enregistrement d'un arrêt de la Cour des Aides relatif aux tailles (14 juillet 1611). — Extrait d'un arrêt du Conseil d'État interdisant aux jurats de lever des impositions sans avoir reçu des lettres patentes du Roi (21 juin 1614).— Prestation de serment par-devant les jurats par François Dupie, juge royal (26 décembre 1614). — Transaction entre les jurats et les FF. Prêcheurs, lesquels, moyennant une exemption de taille, s'engagent à célébrer annuellement trois messes hautes, « lorsque la procession ce faict par la ville, chesque premier judy de chesque mois, et lorsqu'elle se rend dans leur dicte esglize », et une autre messe, à laquelle assisteront les jurats, le lendemain de Pâques (27 mars 1607).—Bail à fief d'une place située « contre la porte appelé du Sallés » (13 avril 1607). — Extrait d'un arrêt du Conseil d'État portant qu'il sera levé chaque année 610 l. pour les livrées et robes consulaires; La Réole paiera un cinquième et les paroisses de la juridiction, le reste de lad. somme (8 novembre 1616). — Élections des jurats (1593-1598. — Prestation de serment devant les jurats par Étienne de Lavaissière, juge pour le Roi (3 juillet 1597). — Élections des jurats (1598-1603). — Réception de Jean Desbaratz, docteur en médecine, Guillemin Caussade et Jean Hubert comme bourgeois (1603).

E suppl. 2780. — BB. 6. (Registre.) — In-f°, 263 feuillets.

1610-1617. — Registre des délibérations de la jurade. — Mention d'une demande des Bénédictins et de plusieurs habitants concernant l'ouverture de la porte de la Poterne; il est décidé de surseoir à lad. ouverture, « atendeu le tenps et bruit de guerre » (19 avril 1610). — Compte rendu d'une assemblée tenue à Bazas concernant les affaires de la sénéchaussée. Approbation de la promesse de 6 écus faite à Bousquet, opérateur, qui doit « talher et pensser » un petit garçon « quy est gravelleux » (9 mai). — Réception de la nouvelle annonçant que le Roi « est mort d'ung coupt de couteau ». Il est décidé qu'on recevra les ordres de la Cour, « que on jurera de demeurer unis tous au service du Roy et à la conservation de lad. ville », et qu'on n'ouvrira que trois portes, celles de la Rivière, du Martouret et de St-Martin (18 mai). — Délibération relative aux réparations des murailles, portes et guérites, et à l'armement des habitants. Autorisation « aux parossiens d'entrer leurs vins dans la ville pour la conservation d'icelluy, o la charge qu'ilz ne les pouront vandre aux hostes ny en détail que par la permission desd. sieurs juratz » (22 mai). — Enregistrement de lettres du Roi au Parlement, de M. Dafis, premier président, aux jurats, et du Procureur général au juge, concernant la mort du Roi (mai). — Attribution de 20 écus aux Cordeliers, lesquels « sont seur le poinct de quiter, que seroit une grande honte sy lad. ville ne leur bailhe quelque chose pour les ayder à vivre jusques aux mestives et vandanges » (11 juin). — Approbation du voyage de MM. de Beyès et Ausudre, qui sont allés à Bordeaux saluer M. de Roquelaure et lui « offrir les biens et services de la ville, le cœur des habitans d'icelle, en général, et en particulier, tant au Roy que aud. sr Roqueraulle ». Décision portant que les jurats « acisteront aux funèbres du Roy aveq leurs robes et acistés de ceux du corps de ville et autres bourgeoys..., que les armoryes du Roy seront mises en l'esglise St-Michel et sera mis des draptz noyrs pour parer l'esglise ». Ordre d'écrire à MM. de Villeroy et Baraud pour leur faire « entandre la résollution prinse par ceux de la relligion prétendue réformée, et seront pryés d'enpescher que ceste ville ne leur soyt bailhée pour assurance; atendeu que, au lieu d'icelle, Pemirol leur a esté bailhée pour leur retenue, en la conférance faite au Flaix », en 1580 (26 juin). — Autorisation de demeurer en ville accordée à un « feseur de poudre », auquel on fournira un logement, « au solagemant de lad. ville, pourveu qu'il soyt catoliq » (11 août). — Autorisation de vendanger « aux Rivières, vandredy prochain et au reste du dixmère de lad. ville, lundy prochain ». Ordre d'admettre un pauvre dans l'hôpital (4 octobre). — Autorisation à M. de Privat, ministre de la R. P. R., de loger en ville. Décision portant que les jurats assis-

teront en corps aux funérailles de Mme de Marcellus, épouse du capitaine de la ville et du château, décédée à Tartifume, et qui doit être inhumée chez les Cordeliers (8 décembre). — Mention d'avertissements reçus « tant à l'ocasion de la remise du chasteau du Mas entre les mains du sieur prieur et juratz dud. lieu que autrement, que ceux de la relligion prétandeue réformée veullent prandre les armes et faire la guerre et font des entreprinses seur les villes catoliques, estant assanblés à Castègeloux, en sorte que on comansse à faire guarde au château de St-Maquère et à Marmande, guarde bourgeoyse » (9 janvier 1611). — Déclaration portant que les jurats, « pour assurer les portes de lad. ville, ont fait des branquars aux portes de Gironde et Saint-Martin, que sont prestz à poser pour lever les pontz lorsque seroit besoin ». Ordre de mettre en place lesd. « branquartz » et de distribuer de la poudre aux habitants (22 janvier). — Taxe de la viande jusqu'au mardi-gras : bœuf, « pourveu qu'il soyt gras », 4 s.; mouton gras, 6 s. (5 février). — Délibération relative à la suppression des Élus, au rachat du domaine du Roi, à la rédaction d'un règlement pour les jurats à l'occasion des fêtes, cérémonies, réceptions de souverains et autres grands personnages (11 février). — Mention d'une déclaration des bouchers demandant la taxe suivante, à cause des pertes qu'ils ont subies : bœuf, 4 s.; mouton, 6 s.; porc, 4 s.; brebis, vache, truie et chèvre, « à la costume ». Lesd. bouchers prétendent que dans les villes voisines et notamment à Eymet et Duras, « où ilz vont faire leurs provisions de cher », la viande se vend à un taux plus élevé (17 mars). — Installation de Jacques Janvier, Jean Joyeux, André Cristut, Élie Bordes, Pierre Duvergier et Jean Ézemard le jeune comme jurats (4 avril). — Autorisation à un particulier de percer une fenêtre dans la muraille de la ville et de réparer « une arquière qui menasse ruine » au boulevard du Thuron (17 avril). — Rapport disant que « de tout temps et ensienetté la jeunesse de ceste ville a costume de courrir la pour[c]ession quy se fait seur la rivière le jour de l'Asenssion, l'une conduitte par ung chefz apellé le Prinse et l'autre par ung capiteyne menant des arquebuziers ». Différend au sujet du choix du capitaine (7 mai). — Délibération portant qu'on informera M. de Roquelaure « que les villes des Huguenotz font garde »; qu'on demandera aux religieux l'autorisation de mettre un corps de garde au prieuré; que la porte de Soubiran sera murée en dedans ou en dehors (15 mai). — Mention d'une déclaration de M. de Marcellus, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, disant que, « par arest du Privé Conseil, la capiteynerye de lad. ville et chasteau luy a esté adjugé et qu'il donroyt le mot en temps de guerre et en toutes assemblés publiques, précèderoyt les juge et juratz, saufz en la mayson commune d'icelle, qu'il auroyt rang au-desoubz desd. sieurs jurés pour déterminer des afayres de guerre » (20 juin). — Délégation de deux jurats et du juge à Bordeaux pour saluer « M. le Prinse » (26 juin). — Mention d'une contestation au sujet du droit de préséance, survenue entre les jurats de Casteljaloux et ceux de La Réole dans une assemblée tenue à Bazas (2 juillet). — Délibération portant formation de deux compagnies « pour saluer M. le Prinse, quy doyt venyr en la présent ville ». Ordre d'écrire à M. de Belefourg ou aux Jésuites, afin d'avoir un bon régent pour l'instruction de la jeunesse (7 août). — Mention d'un arrêt concernant le règlement de la taille : « La prévosté de Bazas pourtera 37 l. 10 s.; La Réolle, 100 l.; Monségeur, 76 l., le tout pour pied de tailhe » (28 août). — Autorisation à M. de Rollan, vicaire général du prieur de cette ville, de faire entrer une pipe de vin étranger « pour la venande du mètre quy fait la charpente de l'esglise St-Pierre » (17 septembre). — Délibération portant que la paroisse de St-Michel « prandera 15 l. de tailhe seur cent l. que le pied de tailhe se fera et le surplus, les paroisses le pourteront » (22 novembre). — Différend avec les chanoines de St-Michel au sujet de la résignation d'une des prébendes fondées en lad. église par Gaillard Andrieu. Ordre d'envoyer une délégation à Bordeaux, afin d'éviter l'installation d'un « prêche » dans la ville (14 décembre). — Mention d'un ordre de M. de Roquelaure enjoignant de « mètre des habitans dans le château pour faire la garde de nuyt » (4 mars 1612). — Installation de Bernard Duvergier, Guillaume de Claverye, Jean Orion, Jean Cristut, Jean Pontellier et Jean Beylard comme jurats (23 avril 1612). — Renouvellement de serment par les membres du corps de ville (24 avril). — Mention d'une plainte du régent du collège contre Dulon, écrivain, second régent, lequel l'a quitté et a « emmené une grande partye des escolliers jusques au nombre de quarante ». Défense aud. Dulon de tenir école (8 mai). — Plainte des habitants de Gironde qui ont des biens à Barreilhes, lesquels biens ont été compris dans la paroisse de St-Michel. Ils disent « que de tout temps ilz païoient en Sainte-Peyronnelle et demandent y estre remis pour ne païer que deux tiers de denier pour journal ». Décision portant qu'on « prandera les robbes consullaires » pour recevoir l'évêque de Bazas, qui « doict venir dans quelques jours faire la première entrée et visite en ceste ville » (24 mai). — Délibération portant que M. Du Maine, à son retour

d'Espagne, doit passer à La Réole : « savoir sy on le resepvera avecq les robes, atandeu que, outre qu'il est prinse, il est embasadeur du Roy ». Il est décidé de se conformer à ce que feront les autres villes (21 septembre). — Mention d'un ordre de M. de Roquelaure enjoignant de faire la garde du château, tant de nuit que de jour (30 octobre). — Mandat à Orion, jurat, de se rendre à Bazas et de consentir à ce que les députés des communautés soient défrayés par la sénéchaussée, à raison de 40 s. par jour « pour homme et cheval », et les jurats de Bazas voyageant pour les affaires de la sénéchaussée, à raison de 4 l. (28 janvier 1613). — Délibération établissant le salaire des manœuvres à 3 s. 6 d. (14 mars). — Ordre de faire payer les rentes dues à la « frérye » de s[t] Michel, et de les employer « à la réparation de l'autel s[t] Michel » (28 mars). — Installation de Bernard Charretier, Pierre Malhardon, Thomas Rolle, Jean Bory, Daniel Christut et Antoine Seguyn comme jurats (8 avril). — Délibération portant « que l'une des cloches quy sont rompeues et la cage de l'horloge, quy sont dans la maison commune de céans, seront dellivrées aulx religieulz du couvent de Sainct-Pierre d'icelle, pour dresser et faire ung horloge dans l'églize dudict couvent, quy puisse servir à la ville » (9 avril). — Délibération portant qu'à l'avenir la jurade sera renouvellée le jour de Noël (15 juin). — Délibération relative à la réception à faire à M. de Barraud, sénéchal, à l'occasion de « sa première entrée » dans la ville (15 août). — Différend entre les jurats et les chanoines, lesquels refusent un régent qui avait été choisi après avoir soutenu une thèse. Autorisation de vendanger « au dixmère de la présant ville à judy prochain ; pour ce quy est de la Rivière, des Rocques et Plantes et pour le reste, de lundy en huit » (10 octobre). — Installation de Jacques de Joncar, Blaise Lablanche, Pierre Desappas, écuyer, Jean de Laroze, Bernard Luppien et Pasquet Aubry comme jurats (26 décembre). — Ordonnance portant que la garde du château sera continuée, que les habitants porteront de la farine aud. château et que, « sy on a guère, faudra meurer de pierre et chautz les portes des Menutz et port Soubiran » (23 février 1614). — Délégation d'un jurat vers « Monsieur de Bazas », pour lui demander de « nous continuer de changer de prédicateur, suivant les ansiènes coustumes, qu'est alternatifvemant ung Courdellier et ung Jacobin » (17 avril). — Délibération portant que le syndic des pauvres « parllera avecq les bénéficyers pour tirer des comodittés pour la nouriteure des pouvres ». Ordre de cesser la garde de la ville et de continuer celle du château. Transaction sera conclue avec les chanoines au sujet de l'installation du régent (12 juin). — Délégation envoyée à l'assemblée des communautés à Bazas, pour « nommer et choisir pour le Tiers-Estat homme de bien et calefyé pour aller aux Estatz » (27 juillet). — Installation de Jean Seguin, Jacques de Majence, François Lafite, Jean Desbaratz, Pierre Dujoncar et Daniel Jehan comme jurats (26 décembre). — Approbation du voyage des deux jurats qui sont allés saluer le Roi à Bordeaux. Augmentation de la garnison de la ville pour éviter une surprise de la part des ennemis du Roi. Avis favorable à la demande de M. de Balance, gouverneur du château et de la ville, tendant à faire « meurer les portes les moingtz utilles, pour esviter l'inconvéniant quy peult ariver par icelle ». Ordre de contraindre les chanoines à envoyer à la garde (25 octobre 1615). — Réception d'un ordre du maréchal de Roquelaure enjoignant de faire démolir les maisons construites depuis la paix, « près, contre et au-dedans les meurailhes » (5 décembre). — Installation de Jacques Janvier, docteur en médecine, Guillaume Verchers, avocat au Parlement, Michel Ausudre, Jean Braylens, Jean Laubertye et Arnaud Sauteyron comme jurats (26 décembre). — Mention d'une plainte du maréchal de Roquelaure concernant la garde de nuit, « quy n'est faicte que par des valletz, enfans et pauvres gens » ; led. Maréchal menace les jurats de mettre dans la ville « ung régiment de Guiène de pied pour subvenir à ladite garde » (21 janvier 1616). — Délibération portant qu'on dressera procès-verbal de l'ordre donné par le Maréchal contenant « que Messieurs les juratz conmanderoient et donront le mot en absance de Monsieur de Balance, gouverneur, non sullemant à la ville mais aux capitaines et sergentz majour s'il en y avoict, ce que nous avons continuée et mainteneu en nos prévillèges » (12 février). — Décision portant qu'on viendra en aide aux paroisses « de dellà la rivière », si les ennemis du Roi leur faisaient violence, lesquelles ont reçu « commission de Monsieur de Roan avecq mandemant de Monsieur de Beraud, gouverneur à Milhan, pour leur païer les tailhes, tailhons et aultres sucydes, en atandant la conférance pour le paiemant des garnisons » (19 février). — Délibération portant que les capitaines des compagnies logées dans la ville se pourvoiront devers le Maréchal afin d'obtenir le paiement et la nourriture de leurs soldats, lesquels « périssent de fain et n'ont aulcun moïen de vivre ». Personne ne s'étant présenté pour affermer « le droict du gardiage », il « sera pourveu à la garde d'icelluy par gens à quy la charge sera bailhée pour faire justice aux plégnans » (29 mars). —

Mention d'une réquisition donnée par le maréchal de Roquelaure au capitaine Castetz « pour la dismolition du château de Gironde, à laquelle dismolition verballement auroict esté coumandé par led. sieur de Rocquellaure de contribuer des manneuvres et soldatz pour l'asurance de ceux qui acistent à lad. dismolition » (19 avril). — Délibération portant qu'on demandera au Maréchal, qui se trouve dans la ville, de faire hâter la levée des deniers imposés sur les paroisses de la juridiction en vue des réparations des fortifications de la ville, et de décharger les habitants de la garde du château en invitant les syndics de la prévôté à faire « la levée de troys ou quatre soldatz » (11 juin). — Décharge de la garde du château accordée aux habitants par le Maréchal, à condition que la juridiction fournisse la paye de 5 soldats. Ordre d'écrire aux vicaires généraux afin d'avoir comme prédicateur le P. Lestonaq, jésuite, « quy est fort capable » (13 juin). — Délégation de M. de Verchères à Bazas, lequel s'opposera « à ce que la despance, que ceux de Bazadz prétandent avoir faict lors de l'antré de la Reyne et autres, ne soict regeté sur la séneschaucé », et à la levée des subsides que le Roi veut établir sur les marchandises passant par les rivières (19 juin). — Installation de Raimond Ausudre, André Cristut, Élie Bordes, Jean Ézemar le jeune, Pierre Touloze et Arnaud Desclaux comme jurats (26 décembre). — Mention de l'arrivée de « beaucoup de gens de guerre » à Castets (4 janvier 1617). — Réception d'un avis « de Mgr le Cardinal, comme il avoict reseu deux lettres du Roy, par lesquelles luy estoict mandé d'avertir les villes sirconvoisines de Bourdeaulx de faire bonne garde ». Décision portant nomination d'un député par la sénéchaussée, « atandeu l'excuze de M. Dehos, lequel sera remersyé de la peyne qu'il a prins pour la séneschaucé et que, s'il y a autre député, qu'il sera bailhé mesmes gaiges qu'on avoict bailhé à Monsieur de Beyès, quy est six l. le jour, estant en Cour, et trois l. pandant tant qu'il demeurera au péys et fère afaires pour lad. séneschaucé » (23 février). — Mention d'une demande d'exemption de taille présentée par M. de Rolle, conseiller en Guienne, pour sa maison de Bouteville, qu'il prétend être noble (3 avril). — Délibération portant qu'à la première assemblée tenue à Bazas on nommera Rivière, avocat à la Cour, en qualité de syndic du Bazadais; qu'une délégation ira à Bordeaux saluer M. de Gourgues, premier président, et lui offrir « les biens et honneurs de la ville ». Approbation de l'achat de 2 pipes de fèves qui seront distribuées aux pauvres. Ordre de remontrer à M. de Purgnes la surcharge d'imposition « qu'on nous a faict pour ceux de Sévignacq et Cauderot estant tirés de lad. prévosté » (7 mai). — Rapport disant qu'il « court ung bruit que Madame de Boulhon, que est à Castilhon, reserche des gens de guère et advansse argent » (17 avril).

E suppl. 2781. — BB. 7. (Registre.) — Petit in-f°, 194 feuillets.

1617-1626 et **1618-1632**. — Registre des délibérations de la jurade. — Installation de Jean Remigion, Jean Orion, Pierre Duvergier, Jean Pontellier, Jean Beylart et Jean de Lafargue, nommés jurats (26 décembre 1617). — Renouvellement du serment par les membres du corps de ville (27 décembre). — Délibération portant que « les juratz passeront contrat avecq le sindicq des pouvres pour la survalleur du péage de lad. ville que lesd. pouvres tiènent, et pour ladite survalleur led. sindicq cèdera ausd. sieurs juratz les debtes desd. pouvres jusques à la somme de 1,200 escus » (31 janvier 1618). — Délégation d'un jurat vers M. le Maréchal pour lui représenter que le Fermier général des impositions des rivières veut faire entrer dans la ville jusqu'à 1,500 pipes de sel (21 février). — Approbation de la vente de 8 l. de rente appartenant à la « frérye Saint-Michel sur quatre journaulx de tere ez Bourdelles..., pour les employer au parachèvemant du ceur coumanssé par Messieurs les chanoynes ». Ordre de convoquer les syndics des paroisses pour faire cotiser « la paye de cinq soldatz, boys et chandelle pour la garde du château » (12 mars). — Ordonnance portant qu'on demandera à M. le Maréchal la permission « de tirer de l'arquebuze à l'honneur de la pourssion des faittes de l'Asansion et feste de Dieu et qu'il sera bailhé aux souldatz de la poudre » (5 mai). — Mention d'un arrêt du 18 mai 1521, condamnant le prieur à payer pendant 6 ans 120 l. chaque année, pour les réparations de l'église St-Michel. Il est décidé d'en donner avis au prieur, « atandeu les grandes réparasions quy sont à faire dans lad. esglize Saint-Michel, nécessères, comme la construction d'ung cluchier, cœur, ornemans que autres ». Mention d'un autre arrêt du Parlement, du 21 mars 1566, aux termes duquel le prédicateur de l'Avent et du carême « sera noury et payé, tant par lesd. sieurs prieur que chanoynes que autres beneffisiers tirant et prenant dixsme en la parroiesse Saint-Michel » (13 mai). — Ordre de poursuivre ceux de Caudrot et de Sévignac aux fins du remboursement des gages « de Messieurs les Prézidyaulx », que la ville a payés pour eux. Décision portant que « la fontaine du Turon et murailh du pon et rhues seront bastys, que le puy sera razé et mis des cannalz à

lad. fontayne et le dedans d'iceille fermé » (22 juillet).— Rapport des jurats qui sont allés rendre visite au duc Du Maine, gouverneur et lieutenant général de la province. Ordonnance relative à la réception qu'on lui fera : formation de deux compagnies, confection d' « ung poiel des coulleurs dud. sieur Du Mayne » (8 août). — Envoi d'une délégation vers le duc Du Maine, aux fins d'obtenir l'exemption du logement d'une compagnie dans les paroisses d'Hure, Fontet et Puybarban (8 octobre). — Députation de M. de Remigion à Bordeaux « pour conferrer avecq le seigneur quy veult entreprandre de nous faire jouir de la dessante de nous vins dès les vandanges, suivant nous prévillèges » (3 novembre). — Ordre de se pourvoir en la Cour concernant le refus par le juge de délivrer son mandement pour la convocation des jurats élus. Délégation de Rémigion à Agen afin d'obtenir de M. le Maréchal que l'élection de la jurade soit maintenue (26 décembre). — Noms des jurats : Pierre Charrettier, Pierre Desapas, écuyer, Pierre Remigion, Pierre Dujoncar, Antoine Arondeau et Jacques Boutaud (10 février 1619). — Ordre de mettre des habitants aux portes de la ville en attendant les instructions de M. le Maréchal, ceux du château ayant fait savoir qu'ils voulaient occuper lesd. portes (17 février).— Noms des jurats : Guillaume de Claverie, François Laficte, Jean Bory, Bernard Luppien, Pasquet Aubry, Arnaud de Lavayssière, avocat au Parlement (26 décembre). — Protestation contre le juge, qui veut intervenir dans l'administration de l'hôpital, contrairement au droit des jurats (12 janvier 1620). — Avis favorable à une demande de secours des religieux de St-François, lesquels représentent qu'ils n'ont « bled ny vin que fort peu et n'ont poinct du tout de bois, et qu'il lur est besoing de faire des repparations innévitables pour empescher la ruyne de leurs maisons » (4 mars). — Délibération portant que le procureur du Roi « sera receu à oppiner en la maison de céans comme il a faict cy-devant, sans thirer à conséquance pour d'autres quy pouroient avoir la mesme charge ». Approbation du voyage de Claverie, qui est allé saluer le duc de Mayenne à Bordeaux (24 avril). — Avis donné par les jurats de Ste-Bazeille disant qu'ils ont été informés que le Roi voulait donner la ville et juridiction de Ste-Bazeille, « tant en justice qu'en domaine », à M. de Lestole (?), gouverneur de Clairac, qui est de la R. P. R. Il est décidé de présenter requête au Roi conjointement avec ceux de Ste-Bazeille pour empêcher lad. donation (13 mai). — Compte rendu par Claverie, jurat, des affaires traitées dans l'assemblée des communautés tenue à Bazas (4 juin). — Réception d'une lettre de « Monsieur de Bazas », mandant de remettre au syndic du chapitre de St-Michel la cloche apportée dans la maison de céans (2 juillet). — Délibération portant que, pour obéir aux ordres du maréchal de Roquelaure, on ira rendre visite à M. de Castetz, neveu dud. maréchal et commandant du château, « aveq la livrée, affin de l'ocazionner de demeurer uny aveq la ville, et que lesd. sieurs juratz, chesqun en lur rang, yront prendre le mot de luy » (16 août). — Approbation du voyage des délégués qui sont allés saluer le Roi à Bordeaux et lui « rendre les soubzmissions qu'on luy doibt » (27 septembre). — Noms des jurats : Jacques de Magence, Élie Bordes, Jean Christut, Mathieu de Larrieu, Élie Charretier, avocat au Parlement, et Blaise Rouziers, notaire royal (26 décembre). — Nomination de Larrieu comme syndic de la ville, de Christut comme syndic des pauvres, et de Rouziers comme trésorier de la ville (27 décembre). — Établissement d'un bureau chargé de traiter les affaires des pauvres (8 janvier 1621). — Ordre enjoignant de faire la garde, tant de nuit que de jour (10 janvier). — Envoi à l'assemblée qui doit se tenir à Bazas, de deux délégués chargés de consentir un emprunt de 2,600 l. dues par la sénéchaussée au président Despaignet, etc. (12 mars). — Relation disant que le juge de la ville veut assister à la procession des Rameaux et autres processions générales et « entend faire marcher devant luy ses deux huissiers aveq robe et bonnet ». Décision des jurats de faire « marcher leurs deux sergens devant eux, vis-à-vis et au cousté desd. deux huissiers », si le juge persiste dans son intention (1er avril). — Délibération portant qu'on demandera à M. de Vignolles d'exempter les paroisses de Blaignac et de Loupiac de fournir une « poignère » d'avoine chaque jour à la compagnie d'ordonnance du comte de St-Pol, en garnison au Mas-d'Agenais (23 avril). — Avis favorable à une demande de poudre pour le jour de l'Ascension, où « on a acoustumé de faire procession sur l'eau aveq des arquebuziers pour salluer la procession » (11 mai). — Mandat à deux jurats d'aller saluer le duc de Mayenne, qui vient d'arriver à Bordeaux (26 mai). — Délégation d'un jurat vers le duc de Mayenne, aux fins d'obtenir l'exemption des frais de transport des gens de guerre qui sont allés rejoindre l'armée du Roi à St-Jean-d'Angély et qu'on a descendus jusqu'à Blaye sur dix bateaux (5 juin). — Enregistrement d'une déclaration du Roi contre les villes de La Rochelle, Montauban, St-Jean-d'Angély, etc. (7 juin). — Délibération portant qu'on s'informera « de la forme que les villes sirconvoysines ont tenu à la réception de la Reyne et de

Monsieur, frère du Roy », pour agir en conséquence à l'occasion de leur passage; qu'on suppliera le Roi, dans le cas où la Chambre de l'Édit serait rétablie, de la faire siéger à La Réole (15 juillet). — Réception d'une lettre du Roi enjoignant d'envoyer à Tonneins tous les bateaux qui se trouvent dans le port et annonçant l'envoi des malades de son armée de Clairac (7 août). — Délégation du syndic vers le Roi, pour lui demander le remboursement des frais payés « despuis les mouvemans des rebelles », ou bien l'autorisation d'imposer 3,000 l. sur la prévôté (23 août). — Réception d'une lettre de M. de Lavauguyon, enjoignant d'envoyer 200 hommes pour démolir les fortifications de Tonneins, et d'une lettre de MM. de Biraq et de Main, demandant 500 hommes pour démolir les fortifications de Casteljaloux (2 septembre).—Réception d'une ordonnance du maréchal de Roquelaure relative à l'approvisionnement du château (27 octobre). — Délibération relative à l'arrivée de la Reine, qui doit faire son entrée dans la ville le lendemain (9 novembre). — Rabais accordé au fermier du minage à cause de la guerre (13 novembre). — Délégation envoyée vers le maréchal de Roquelaure au camp de Monhurt, afin de savoir si le Roi doit passer à La Réole et, dans ce cas, comment on doit le recevoir (1er décembre). — Élection de Jean Seguin, Michel Aussudre, Jean Ézemar, Daniel de Jehan, Arnaud Desclaux et Blaise Rolle comme jurats (25 décembre). — Élection de Bernard Charrettier, Jean Orion, Pierre Duverger, Jean de Lauberthye, Jacques Boutault et Jacques Chastres comme jurats (25 (?) décembre 1622). — Élection de Jean Remigion, Verchères, Beylard, Lablanche, Boutault et Peyrot comme jurats (21 décembre 1623). — Élection de Raimond Aussudre, Jean Desbaratz, docteur en médecine, Arnaud de Lavayssière, avocat à la Cour, Daniel Christut, Jean de Lafargue et Jacques Seguin comme jurats (21 décembre 1624). — Élection de Pierre Desapas, écuyer, Jean Delaroze, Élie Charrettier, avocat au Parlement, Arnaud Saulteyron, Jacques Chastres et Jean Gausan, comme jurats (21 décembre 1626). — Élection de Guillaume de Claverie, Pierre de Lavaissière, Jean de Lablanche, avocat à la Cour, Pierre Boutaud, Pierre Beylard et Antoine Seguin comme jurats (21 décembre 1627). — Élection de Jean Orion, Jean Ézemar, Daniel de Jehan, Arnaud Desclaux, Blaise Rouziers et Pierre Duvergier comme jurats (22 décembre 1628). — Élection de Verchères, avocat au Parlement, Lafite, Laubertie, Jacques Boutaud, Christut fils aîné et Lassime comme jurats (21 décembre 1629). — Ordre de continuer la garde de la ville « jusqu'à ce que l'assemblée de ceux de la relligion soict dissipée » (27 décembre 1622). — Envoi d'une délégation vers le duc d'Épernon, gouverneur de Guienne, qui doit arriver à Cadillac. Ordre de recevoir le prieur, qui doit faire sa première entrée dans la ville, avec les livrées et en compagnie du corps de ville (25 janvier 1623). — Mention d'une sentence rendue par le lieutenant général contre les jurats, qui devront fournir les titres qu'ils possèdent concernant « le droict de minage, péage, guardiage, poix du Roy, ysles et préries dans la rivière de Guaronne » (19 mars). — Réception d'une réquisition de M. Dussaut, avocat général, demandant 50 manœuvres « pour la desmollition de Caumon » (2 août). — Notification d'un arrêt obtenu par les Chartreux et en vertu duquel ils sont déchargés des tailles extraordinaires. Relation disant que, les Chartreux ayant « quantité de biens en plusieurs parroisses du cousté de dellà la rivière », il est à craindre que « cella reviendra à foulle au public, pour autant qu'il faudra qu'ilz paient pour eux » (30 août). — Ordre d'envoyer au duc d'Épernon, suivant sa demande, « les estatz des desmollitions ausquelles lad. ville et prévosté a esté appellée ». Mention de la visite de l'église St-Michel par l'évêque de Bazas, lequel « truva que le grand autel estoict mal acomodé et qu'il estoict nécessaire qu'il y eust ung siel ». Ordre de placer au-dessus dud. autel « le poille quy avoict esté achepté pour le... seignur d'Espernon » (2 septembre). — Mandat à Orion, syndic, de se rendre, suivant l'assignation donnée à la requête du syndic de la Bourse, à l'assemblée qui doit se tenir au Mas-d'Agenais, avec mission de s'opposer à l'établissement de nouveaux péages « plus bas » que La Réole (19 septembre). — Décision portant que les jurats assisteront en robe aux funérailles de M. de Trajean de Piis, et que, si les lieutenant et procureur s'y trouvent, les jurats « se maintiendront suivant l'antiennetté » (15 octobre). — Mention du transport à Leyrac de deux pièces de canon qui étaient dans le château (30 novembre). — Délégation vers le cardinal de Sourdis, l'archevêque d'Auch et l'évêque de Bazas, qui se trouvent à Notre-Dame-de-Verdelais (mars 1624). — Relation disant que l'évêque de Bazas a l'intention de tenir son synode à La Réole. Approbation du voyage de ceux qui sont allés à Preignac pour saluer le cardinal de Sourdis, l'archevêque d'Auch et l'évêque de Bazas (8 avril). — Délibération portant qu'on accordera aux Jacobins de ne payer que la taille de la métairie qu'ils ont acquise, en les déchargeant de la taille des biens qu'ils ont eus de tout temps, lesd. Jacobins se prétendant exempts des

tailles ordinaires et extraordinaires (21 avril). — Approbation des dépenses faites le jour de l'Ascension et à l'occasion de l'entrée de M[gr] de Thémines, lieutenant pour le Roi en Guienne (31 mai). — Ordre du duc d'Épernon de « parachever de païer les 100 l. au cappitaine Claverie, quy commande au château de lad. ville, pour le bois et chandelle pour la guarde d'icelluy » (20 septembre). — Ordre de réparer les halles du blé et « de la chair » (30 octobre). — Refus de constitution d'une rente annuelle au profit des religieuses; il leur est accordé pour la présente année 50 l. en blé sur les deniers de l'hôpital (22 décembre). — Installation des nouveaux jurats (26 décembre). — Ordre de continuer la garde de la ville. Taxe de la viande: mouton 6 s.; bœuf, 4 s.; brebis, chèvre, truie et vache, 3 s. (8 mars 1625). — Délibération relative à la réception et logement de 25 « maistres » de la compagnie d'ordonnance du duc d'Épernon (9 avril). — Mention de l'arrivée du duc d'Épernon « ce jourd'huy ou demain » (27 mai). — Scandale à l'occasion de l'enterrement d'une femme, laquelle, ayant sa sépulture dans la chapelle du S[t]-Esprit de l'église S[t]-Michel, fut ensevelie dans le cimetière. « Le jour d'hier, les héritiers de la défunte fame la désansevellirent dud. sementière et l'ont enterrée à sa sépulture dans lad. chapelle » (10 juin). — Ordre du duc d'Épernon, transmis par Duplessis, commandant du Château-Trompette, qui va de Moissac à Bordeaux, enjoignant aux jurats d'envoyer le plus grand nombre possible de gens de guerre à Bordeaux « pour le service du Roy contre le sieur de Soubize » (17 juin). — Ordre de contraindre ceux qui refuseront de prendre la garde, soit dans la ville, soit dans le château (25 juin). — Rapport disant que « la cloche de Sainct-Michel est thumbée sur la muraille de l'esglize; il y a une autre cloche quy est inutille. Demandent s'ilz feront acomoder le vieux clocher, quy est du cousté du nord, aux fins d'y mettre lesd. deux cloches ». Il est décidé que « la cloche sera remize au lieu ou elle estoict, par provizion et jusque à ce que la ville aie moïen de faire faire ung clocher » (12 novembre). — Réception d'une lettre du duc d'Épernon, mandant que le marquis de Roquelaure a été pourvu du gouvernement du château de La Réole. Relation disant que les Chartreux ont obtenu un arrêt du Parlement qui les décharge de toutes les tailles extraordinaires (26 mai 1626). — Délibération relative à la réception du marquis de Roquelaure, gouverneur du château, qui doit faire son entrée dans la ville le lendemain (6 juillet). — Ordre de réparer la fontaine de la Marmory, « quy est une des fontaines les plus importantes de la présant ville » (9 septembre). — Rapport disant que les jurats ont prié le marquis de Roquelaure, lors de son passage dans la ville avec M[me] la maréchale de Roquelaure, d'intervenir auprès du duc d'Épernon, afin de faire exempter la ville du logement de la compagnie de chevau-légers dud. seigneur d'Épernon. Mention de l'arrivée de deux Récollets du couvent de Bordeaux, lesquels veulent établir dans la ville un couvent, pour la construction duquel le fils de feu M. Amalby leur a légué 12 à 15,000 l. Il est décidé de faire opposition à leur établissement dans la ville (13 novembre). — Envoi de manœuvres à S[t]-Macaire pour la démolition du château (25 décembre). — Élections des jurats: Pierre Charretier, Pierre Desapas, Pierre Remigion, Pierre Dujonqua, Antoine Arondeau, Jacques Boutaut (21 décembre 1618); — Guillaume de Claverie, François Delafite, Jean Bory, Bernard Lupien, Pasquet Aubry, Arnaud de Lavaissière (21 décembre 1619); — Magence, Bordes, Christut, Larrieu, Charrettier, Rouziers (21 décembre 1620); — André Christut, Élie Charretier, avocat à la Cour, Jean Beylard, Jacques Seguin, notaire royal, Pascal Beyès, notaire royal, Michel Teysseron (21 décembre 1630); — Jean Desbaratz, docteur en médecine, Mathieu de Larrieu, Blaise Rolle, Jean Gauzan, Michel Duvergier, avocat à la Cour, Pierre Bordes (21 décembre 1631); — Pierre Dessappas, écuyer, Pierre Duvergier le vieux, Pierre Boutault, Antoine Seguin, Guillaume Locres, Étienne Amel (21 décembre 1632).

E suppl. 2782. — BB. 8. (Registre.) — Grand in-4°, 192 feuillets.

1619-1621. — Registre des délibérations de la jurade. — Ordre aux habitants de fournir au château 3 pipes de farine et 3 tonneaux de vin, qui seront payés par le Maréchal (12 février 1619). — Demande par M. de Madaillan de manœuvres pour travailler au château (14 février). — Rapport disant que le sénéchal a fait venir des soldats dans la ville « pour nous acister », et qu'il est nécessaire d'acheter de la poudre, des balles et autres munitions de guerre (19 février). — Avis favorable à un poudrier « quy désire venir travailher en ville » (3 mars). — Ordre de distribuer aux habitants « qui ont moïen de païer », 30 mousquets et 30 piques achetés à Bordeaux (7 mars). — Envoi d'une délégation vers le Maréchal, suivant avis de M. de Blance, capitaine du château, lequel écrira aud. Maréchal « pour passiffier la coullère qu'il a contre les habitans de lad. ville » (11 mars). — Envoi d'une députation vers le Maréchal pour le supplier d'exempter

la ville du logement de la compagnie dud. Maréchal, laquelle « fait une sy grand despance qu'il seroit inpossible de la suporter sy elle est continuée, atandeu la povreté du peuble et estérilité de l'année » (21 avril). — Entreprise du juge sur la juridiction des jurats, concernant « le dommage faict par quelque bestailh en la présent ville et droit de gardiage ». Déclaration du régent sur ce qu'il lui est impossible d'avoir un second régent, « veu le peu de gages et le petit nombre d'enfens quy vont aud. collège, quy est seullemant vingt-trois, le reste des enffens, tant de la ville que prévosté, estans dispersés en diverses escolles par la ville ». Autorisation à Claroden « de tenir des petitz enffens jusque à douze pour les apprendre à cognoistre les lettres et à prier Dieu ; mais sachant lire, seront tenus les envoyer au collège, et sera inhibé et deffendeu à tous autres » (16 mai). — Mention d'un procès entre les jurats et les syndics des paroisses, concernant la répartition de la dépense occasionnée par la compagnie du Maréchal. Les jurats opposent un arrêt du Conseil d'État du 8 novembre 1616, aux termes duquel, « pour oster tout subjet de division et procès entre la ville et les parroisses, le nom et qualité de scindicq seroient suprimé, et qu'au lieu de scindicq, à toute occurrence où il seroit nécessaire faire assembler les parroisses en la maison de ville..., il suffiroit qu'on appellât huict des habitans des parroisses, telz que lesd. parroisses vouldroient eslire, desquelz huict la charge finiroit à mesure que l'affère pour lequel ilz auroient esté esleus ». Approbation de la translation de la cloche de St-Nicolas à la maison de ville, lad. cloche devant être sonnée pour convoquer les assemblées du corps de ville (4 juin). — Avis favorable à une demande des religieux de St-Pierre, lesquels, étant sur le point de faire fondre leur cloche et en même temps la cloche de l'horloge, réclament une petite cloche rompue qui est dans la maison commune, de peur que la cloche de l'horloge ne soit « demineué à la fonte » (7 novembre). — Le 18 novembre 1619, « frère Pierre de Lavaissière..., soubz-prieur et infirmier du couvent St-Pierre de La Réolle, a, suivant l'acte capitulaire dud. couvent, du huictiesme novembre 1619, regratié les srs juratz et bourgeois de lad. ville, tant d'une cloche de la pezanteur de quatre à cinq quintaux, qui leur a esté baillée cy-devant par délibération du corps de ville pour faire servir à ung horloge qui estoit aultreffois à la ville et qui est à présent aud. couvent, ensemble d'une autre petite cloche rompue qui leur a esté bailhée à mesme fin, du poix de six vingtz livres ou environ, desquelles cloches led. sr Lavaissière, en vertu dud. acte, a promis en faire refaire une sonante et propre à servir aud. horloge ». — Conflit entre les jurats et le procureur du Roi concernant l'exercice de la police (4 décembre). — Ratification d'un accord intervenu avec M. Deduq, « comissère pour les desmolisions des fortifficasions de Tonens et ailheurs » : les jurats fourniront 150 hommes par jour durant 8 jours (7 janvier 1622). — Ordre d'envoyer au maréchal de Roquelaure, suivant sa demande, « tant de gens de guerre qu'on poura » (22 janvier). — Envoi d'hommes pour démolir les maisons de Pudris et Du Casse en la paroisse de Casseuil (25 février). — Ordre d'envoyer le plus grand nombre possible de gens de guerre à M. de Thémines, en conséquence de l'ordre qu'il a donné de le « jouindre à Saincte-Bazeilhe ou Marmande pour enfermer les énesmis du Roy que sont à Tonnens ou ailheurs » (1er mars). — Avis défavorable à une demande, adressée par M. de Lauzun, de soldats à envoyer à Monségur (7 mars). — Réception d'une lettre du maréchal de Thémines, demandant qu'on envoie des soldats à son camp de Tonneins (25 mars). — Rapport exposant que les jurats ont reçu des soldats blessés, « quy sont mis dans l'ôpital et à autres maisons, pour les faire panser et les faire nourrir ; ilz ont arresté deux sirugiens et ont faict ung rolle d'ung cartier de ville pour lur nourriture » (28 mars). — Réception d'un ordre du duc d'Elbeuf, mandant d'envoyer 60 pionniers, « guarnis de palles et picqs, pour les faire conduire au can de Tonnens aveq vivres pour trois jours » (30 mars). — Demande de 150 l. par M. de Briet pour les frais de démolition des fortifications de Meilhan ; autre demande de 12 maçons, 16 « rocquiers » et 400 manœuvres par M. de Rocquetailhade, chargé de la démolition des tours et ville de Castelmoron. Il est décidé de demander à M. de Briet une diminution sur lad. cotisation en faisant porter l'excédent « sur des bastilhes comme Sévignaq et Rocquebrune », et d'envoyer une députation vers M. de Rocquetailhade pour lui représenter les charges de la ville et lui offrir « quelque présent et au meilheur compte qu'on pourra » (15 avril). — Ordre de transiger avec M. de Roquetailhade, à raison de 400 ou 450 l., ou autrement de lui offrir les 600 l. qu'il demande (18 avril). — Demande de 50 manœuvres par le duc d'Elbeuf (21 avril). — Répartement entre les paroisses de la prévôté des 500 l. dues à M. de Roquetailhade et des 150 l. dues à M. de Briet (20 avril). — Réception d'une commission du duc, annonçant l'envoi de soldats malades et blessés des régiments des comtes de Curson et Riberaq (3 mai). — Approbation du voyage des jurats qui sont allés à Marmande vers le Roi et lui

ont fait « les soubzmissions de la part de la ville » (8 juin). — Réception d'une « commission » de M. Duduc, taxant la ville à 500 toises pour la démolition des fortifications de Clairac (8 juin). — Réception d'une « commission » de M. Despalenques, sieur d'Estizau, taxant la ville à 55 manœuvres par jour et à 8 « rocquiers » et maçons, pour la démolition du château d'Aillas (juillet). — Demande de 260 hommes par M. de Beaumont (?), gouverneur de Ste-Foy, pour la démolition des fortifications de lad. ville (9 août). — Autre demande de manœuvres par M. Dusaut, avocat général au Parlement, commissaire député pour la démolition de Meilhan (10 septembre). — Délibération portant que les jurats « feront tout ce qu'ilz pourront pour avoir la Chambre de l'Esdict en ceste ville » (17 novembre).

E supp. 2783. — BB. 9. (Registre.) — In-f°, 188 feuillets.

1626-1632. — Registre des délibérations de la jurade. — Mention du préjudice causé au public par ceux qui emploient des barriques ne contenant que 70 pots au lieu d'en contenir 90 (15 janvier 1627). — Ordre de se pourvoir par-devant les Élus avant le répartement des tailles et de leur remontrer les dégâts causés dans certaines paroisses par le débordement de la rivière (30 janvier). — Ordre de démurer les portes de Soubiran et Du Saut, qui avaient été murées « à cauze des guerre et troubles derniers » (12 février). — Délibération enjoignant aux marchands de sabots, de vaisselle de terre, etc., de vendre leurs marchandises depuis « la halle de la chair jusques devant Sainct-Pierre » (6 mars). — Refus par les jurats de faire la visite du château afin de constater les réparations qu'il convient d'y faire (3 avril). — Demande des bouchers de vendre le mouton à raison de 7 s. et le bœuf et le porc à raison de 5 s. (2 mai). — Ordre au fermier du prieur d'assurer le passage de la rivière aux bourgeois, selon les privilèges (28 mai). — Autorisation par le Parlement d'imposer une somme de 330 l. pour le paiement des droits de franc-fief et autres affaires. Ordre de réparer la muraille tombée au Martouret (3 septembre). — Délibération portant que la « muraille sera faicte en tel endroict sur le port qu'il sera jugé nécessaire pour la conservation des Illet et Isles de la présente ville, enssanble le pont sur le ruisseau quy est dernier le château, où il soulloict estre ansiènement » (17 septembre). — Ordre de pourvoir au logement de la compagnie d'ordonnance de Mgr d'Épernon, commandée par M. Saint-Ligier (22 septembre). — Délégation envoyée vers Mgr d'Épernon pour lui représenter que les ville et juridiction sont dans l'impossibilité de continuer l'entretien de sa compagnie d'ordonnance (9 octobre). — Ordonnance relative au ruisseau du Charros et au pont à reconstruire sur led. ruisseau (21 novembre). — Approbation des frais faits pour détourner le cours du Charros, démolir le pont bâti sur led. ruisseau et reconstruire un autre pont, « plus grand et plus fort » (1er décembre). — Installation des nouveaux jurats (26 décembre). — Mesures prises pour assurer la garde de la ville (11 février 1628). — Mention d'une requête des paroissiens de Ste-Péronelle disant « qu'ilz ne sont que trois parroissiens pour faire la charge de collecturs en lad. parroisse et demandent que la ville prène la taille de lad. parroisse sur le rôle de la présante ville ou que les bourgeois et habitans de lad. ville quy ont des metteries en lad. parroisse ce rendent causions et respondent pour leur mettaïers » (28 février). — Envoi de deux jurats à l'assemblée qui doit se tenir à Bazas au sujet des « magazins des poudres, balles, plon et mesches que Monseignur le ducq d'Espernon veut faire sur la séneschaucée de Bazadois ». Ordre de distribuer des fèves aux pauvres « lorsqu'ilz auront besoing » (9 mars). — Ordre de procéder au répartement de 937 l. 10 s. sur les ville et juridiction, y compris Roquebrune, pour le magasin à poudre et la solde de 200 soldats que le Bazadais, y compris l'Albret, doit fournir, à raison de 6 s. par jour pour chaque soldat (15 avril). — Relation disant « qu'il y a ung vieux médesin quy c'est introduit dans la ville, logé chés Mersès quy est de la relligion prétendue refformée; on ne sait à quel dessaing il est ysy ». Décision enjoignant de le faire déloger s'il ne s'en va pas bientôt (7 mai). — Acceptation des offres de M. Vallance, qui veut s'entremettre au sujet de la liquidation des dettes de la ville. Ordre de ne tenir que deux ou trois portes ouvertes et gardées par des bourgeois et habitants, à cause de la contagion existant dans quelques villes. Demande des religieuses qui tiennent collège pour l'instruction des filles, tendant à ce que les autres collèges de filles soient interdits dans la ville. Décision des jurats portant que « la liberté d'enseigner sera permize suivant la coustume » (13 mai). — Approbation de frais de bateaux et de violons pour le jour de l'Ascension (4 juin). — Mention du passage dans la ville du duc d'Épernon, lequel recommande de faire bonne garde dans la ville et au château et de lui fournir le dénombrement des gens armés de la juridiction susceptibles d'aller à la guerre. Relation disant que plusieurs maisons n'ont pas été « parée le jour du Sainct-Sacremant ny de l'octave et mesmenant Mersier

devant ses deux maisons, bien qu'il soict injoinct aux Huguenotz de parer devant ches eux ». Ordre d'admonester les délinquants (2 juillet). — Mention du voyage de deux jurats à Montauban, lesquels ont remis au duc d'Épernon « le plan du siège de La Rochelle qu'un de ses gentilhomes avoict perdu en chemin » (13 septembre). — Approbation du marché passé pour la construction du pont sur le chemin de Grenat (21 septembre). — Relation disant que M. de Vallance ayant appris « qu'il y avoict des gens dans le château de la présente ville autres que ceux qu'il y avoict mis..., il seroict venu en ville... pour voir quelles gens c'estoient » (20 novembre). — Approbation des frais de voyage des jurats qui sont allés à Langon, où devait passer le prince de Condé (1er décembre). — Déclaration disant que « les religieux Célestins quy sont à Nostre-Dame de Verdellais demandent une attestation ausd. sieurs juratz et prud'homes de la maison de ville, comme quoy lad. chapelle a dumuré par longue anné inhabitée et comme en dézert, ny s'y faisant aucune sorte d'exercisse de la religion catholique, apostollique et romaine, sy ce n'est despuis que feu de bonne mémoire Monseigneur le cardinal de Sourdis et archevesque de Bourdeaux, y a mis lesd. religieux Célestins, lesquelz par leurs bonnes vies, prières et orézons y ont attiré une grande dévosion et mesme qu'il s'y est faict pluzieurs miragles et par ainsin qu'ilz sont grandemant nécessaires en lad. chapelle » (7 décembre). — Installation des nouveaux jurats (26 décembre). — Délibération portant « qu'on fera la guarde sur le subjet de la maladye contagieuse, pour empêcher l'entrée des estrangers et mesmes à la porte de la Rivière, et pour faciliter lad. guarde, qu'il ne sera ouvert que deux portes du cousté de terre alternativemant » (5 janvier 1629). — Relation d'une entrevue entre les jurats et le duc d'Épernon, lequel leur transmet l'ordre du Roi concernant la démolition du château, avec injonction de prêter main forte au capitaine Laroche, chargé d'assurer l'exécution dud. ordre (21 janvier). — Réception d'une lettre du duc d'Épernon mandant aux jurats « qu'il est résolu de forsser ceux quy sont dans le château pour en faire punission exemplaire et qu'on fasse faire le nombre des eschelles et de telle hautur que Monsieur de Laroche, cappitaine de ses guardes, lur prescrira, et fournir aud. sr Laroche le nombre d'hommes et autres choses dont il pourra avoir besoin » (26 janvier). — Délibération relative à la démolition du château et à l'envoi à Cadillac et à Bordeaux des armes et munitions qui s'y trouvent (3 février). — Avis favorable à une demande des religieux réformés du couvent St-Pierre, qui désirent faire prêcher l'Avent et le Carême par un de leurs religieux; refus de leur accorder une pierre qui est dans le château et qu'ils demandent pour en faire un autel. Approbation du répartement des manœuvres, qui a été fait entre les bastilles pour la démolition du château; «le travaille est comancé » (7 mars). — Déclaration disant que Jacques Fouguet au nom de Mme la maréchale de Roquelaure rend les jurats responsables de la perte des meubles, armes, denrées, etc., que lad. dame possédait dans le château (6 avril). — Relation disant que « la délivrance de la démolition du château a esté faicte à des architettes pour la somme de 6,860 l., lors de laquelle Mrs les juratz recognurent l'intéligence qu'il y avoict entre les architettes présans ». Ordonnance portant « qu'on tâchera de treuver un architette pour enchérir au moings à la desmolition du château, lequel architette dépandra directemant de la ville » (22 avril). — Mention de la donation de « touttes les ruines » du château faite par le Roi en faveur de Saubion, garde du corps du Roi, de Joseph Jarry, garçon des apothicaires de S. M., des religieux réformés et de ceux de l'ordre de St-François (16 mai). — Approbation de frais pour la construction de huttes *aux Justices*. Mesures prises pour éviter la contagion (28 mai). — Envoi de manœuvres à Montauban (30 mai). — Ordre de rendre « les sousmissions pour la ville » à Mrs de la Chambre de l'Édit, lad. Chambre étant installée à Bazas. Approbation des dépenses faites par le syndic des pauvres, lesquelles sont plus élevées que les autres années, « à cause de la disette et maladye contagieuse, pour avoir entretenu certaines gens soubsonnés dud. mal, que pour des huttes pour les loger hors ladicte ville ». Ordre d'assister à l'assemblée des communautés qui doit se tenir à Villeneuve d'Agen au sujet des « opressions des subcides et impostz noveaux » (25 juin). — Proposition des chanoines et curé aux jurats d'assister à une procession qui doit se rendre à Verdelais afin d'obtenir que la ville soit exempte de la contagion. Délibération portant que les jurats assisteront à lad. procession, « qu'ils feront la despance qu'ils jugeront nécessaire, qu'ils feront d'offrande de quatre chandelles de sire blanche pour mettre sur l'autel, avecq sept escus qu'ilz bailleront pour lad. chapelle » (1er juillet). — Délibération relative aux mesures à prendre en vue de la maladie contagieuse qui sévit surtout vers le quartier de la porte St-Martin (16 juillet). — Approbation du contrat passé avec Lescarbouera, maître chirurgien, pour le traitement des contagieux (23 juillet). — Rapport disant que le sieur Seguin, apothicaire, « a esté

veoir madamoiselle la jugesse de Loppes, quy est aulcunemant mal, et raporte que la maladye de ladite damoiselle est une dolur de teste, dolur d'estomac et un vomissemant, une grande fièvre, que le tout luy est venu pour l'apréhenssion d'un songe qu'elle avoict fait la nuit précédante et, de plus, que lad. damoiselle avoict un bubon soubz l'aiselle, gros à plus près comme un œufz de pigeon, qu'elle avoict guardé puis cinq ou six jours, estoict lad. damoiselle marquée ou de moursures de pusses ou de pourpre » (7 août). — Ordre de traiter avec un autre chirurgien, celui qui avait été arrêté étant décédé. Interdiction du marché à cause de la contagion qui sévit dans les paroisses de la juridiction; défense aux mariniers d'aller à Bordeaux et aux cabaretiers de vendre du vin dans leurs maisons (11 août). — Mandat au syndic des pauvres de donner 16 s. par jour aux Cordeliers, un cas de contagion s'étant déclaré dans leur couvent (18 décembre). — Installation de Guillaume Verchères, François Lafitte, Jean Laubertye, Jacques Boutaut, Jean Christut et Jean Lassime comme jurats (26 décembre). — Demande de 150 l. par « l'opératur » qui a « pancé et médicamanté » le père gardien des Cordeliers (18 février 1630). — Délibération portant que pour venir en aide à la multitude des pauvres, le syndic de la ville présentera requête à la Cour, « aux fins qu'il soict enjoint aux curés et autres levans dismes dans la jurisdiction de contribuer de lurs revenus pour l'entretien desd. pauvres et remettre le tout entre les mains du syndic ». Ordre, dans le cas où la contagion augmenterait, d'établir les huttes à la porte du Figuey en dehors de la ville, et de veiller « à ce que les infetz de présant ne sortent de lur maisons et, où ils sortiront, que lurs maisons soyent cramponées » (25 mars). — Délibération portant que, « puisque la Chambre de l'Édict, séante à Bazas, est en vollonté de sortir de lad. ville pour aller aillurs, que Messieurs les juratz tacheront de savoir aveq Messieurs le présidant et conseillers quy doivent entrer l'année prochaine pour servir en lad. Chambre et lur faire treuver bon de venir en la présant ville, et lur sera représanté la comoditté qu'il y a du logemant desd. maisons et comoditté des vivres, comme aussy en parlant avecq Mrs les conseillers de la Religion quy peuvent beaucoup pour lad. facilitté ». Mention des démarches des jurats de Marmande aux fins de l'établissement de lad. Chambre dans leur ville (20 juin). — Ordonnance portant que les jurats « véront Mesdamoiselles de Sabourin et de Blanq, quy sont en la présant ville, lesquelles seront priées d'en escripre à Messieurs lurs maris, quy sont à présant au Parlemant à Dijon, pour avoir s'il se peut lad. Chambre ». Mandat à un jurat d'aller à Bordeaux vers MM. de Loppes, Briet, Guillerague, Lavayssière, de Pontac, Pichard et autres possesseurs de biens dans le pays afin de savoir la manière de pourvoir aux frais d'installation de la Chambre de l'Édit (22 juin). — Mesures prises à l'occasion de la contagion constatée à Monségur, Roquebrune et autres lieux. Interdiction des marchés et foire « pour quelque temps, à cause du mal, pour ceux quy sont du cousté de dessà sullemant » (26 juillet). — Mention de la proposition d'un nommé Potignac, lequel offre de faire venir la Chambre de l'Édit à La Réole, moyennant 2,000 pistoles (2 août). — Ordonnance portant que « la grille servant de porte au château sera mise au Figuey pour empêcher l'entrée des larrons, sy tant est qu'elle s'y puisse acomoder » (27 septembre). — Relation disant que la maladie contagieuse a été constatée dans plusieurs maisons de la ville (17 octobre). — Ordre d'informer contre ceux qui ne déclarent pas aux jurats les cas de contagion survenus dans leurs maisons (1er novembre). — Relation du voyage des délégués qui sont allés demander un prédicateur à l'évêque de Bazas, qui était « en sa maison épiscopalle à Guans, où estant, ayant paru à son egualerye, n'ayant vouleu paroistre aillurs à cause de la maladye contagieuse de ceste ville, où estant luy auroict esté représanté coume quoy lad. maladye contagieuse avoict beaucoup cessé en ceste ville »; etc. Refus par l'évêque d'accorder un prédicateur: « Ce seroict oubrir l'entrée des esglizes où les prédications ce font à toutes sortes de gens et, par ce moïen, la comuniquation et fréquantation seroict pour y aporter plus grand mal, ce qu'il désire esviter. » Décision portant qu'à l'avenir la jurade sera composée de quatre membres, que le syndic sera pris dans le corps de ville et non parmi les jurats et que le syndic de l'hôpital sera choisi dans le corps de ville ou parmi les bourgeois (29 novembre). — Installation des nouveaux jurats (26 décembre). — Mesures prises pour subvenir aux besoins des pauvres de la ville, qui sont au nombre de 500 ou davantage. Ordre de fournir à un chanoine de la ville « deux chandelles blanches » pesant une livre ou 5 quarts, que led. chanoine a fait vœu d'offrir à Notre-Dame de Lorrette, « affin que Dieu appaize son yre et fasse cesser la malladie contagieuse de ceste ville » (1er janvier 1631). — Mention du refus par les chanoines de payer « les arrérages de la nourriture de 18 pauvres », en exécution d'un arrêt de la Cour. Proposition des bouchers de vendre la viande aux prix suivants, « à cauze du mauvais temps »: mouton, 7 s.; bœuf, 5 s.; vache et brebis, 3 s.

(20 mars). — Délibération portant que, « puisque le mal contagieux a esté recognu chés Birot, que led. Birot sera cloué dans sa maison aveq toute sa familhe, pour, par ce moïen, empescher qu'il ne puisse faire aucune sorte de fréquentation, sy mieux il n'ayme aller aux champs » (7 août). — Contrat avec un individu chargé d'ensevelir les pestiférés décédés; ledit individu recevra 6 s. par jour et 8 s. par sépulture (8 août). — Installation des nouveaux jurats (26 décembre). — Ordre de réparer les portes de ville et de démolir la poterne. Attribution d'un écu au vicaire de la ville, lequel en avait déjà reçu un pour son entretien, les jurats l'obligeant à rester chez lui parce qu'il avait confessé un pestiféré (2 janvier 1632). — Ordre de réparer la porte de Martouret, sur laquelle la foudre est tombée (6 février). — Délivrance, en exécution d'une ordonnance du duc d'Épernon, du salpêtre « quy est dans la tour quy reste au château » (27 février). — Délibération relative au rachat de l'office de greffier de la maison de ville créé par le Roi et acheté par Michel Teisseron (18 mars). — Ordre d'emprunter 6,300 l. en vue du rachat « des deux offices de premier et second greffier des tailles de la maison de céans »; d'employer à la construction d'un clocher des bois de charpentes « des portaux du Martouret et de la Pouterne » (25 avril). — Ordre de faire la garde dans la ville et de murer « la porte de la Poterne et Soubiran..., à cauze de la facillité de l'ouvertture d'icelle et de l'extrémitté en laquelle elle est, qu'est ung endroict inhabité » (25 juillet). — Mention du mauvais état des ponts-levis du Martouret et de St-Martin; il « est à craindre que au grand coup de vendanges, ilz ne ce ronpent » (26 septembre). — Relation disant que Mgr l'évêque de St-Flour, prieur de la ville, a donné son consentement à ce que les 300 l. léguées par Raimond Aussudre pour la construction d'une chapelle à *La Recluse*, fussent employées à « l'augmentation et repparation » de l'église St-Michel, l'évêque de Bazas n'ayant pas approuvé la construction de lad. chapelle (24 novembre). — Délivrance des matériaux du château aux PP. Réformés et aux Observantins (30 novembre).

E suppl. 2784. — BB. 10. (Registre.) — Petit in-f°, 283 feuillets.

1632-1647 et **1660-1675**. — Registre des délibérations de la jurade. — Installation des nouveaux jurats (26 décembre 1632). — Suppression de la charge de syndic de la ville, dont les attributions seront dévolues au premier jurat (27 décembre). — Ordonnance portant qu'on « fera entrer le marché dans lad. ville et, pour ceste affaire, qu'on advisera d'agrandir la halle du bled » (28 décembre). — Rapport dans lequel il est dit qu'on « a fait ung grand déguast au chatteau, aïant enlepvé une serrure aveq son verrouilh à une portte de bas, entrant dans le chay, et desmoli presque toutes les piesses de bois quy couvroict le chemin par lequel on alloict à la fausse portte et, en outre, descouvert ung appant quy estoict sur quatre pilliers de bois, soubz lequel couvert (?) on soulloict mettre le canon » (30 mars 1633). — Délibération portant qu'on demandera au duc d'Épernon un rabais sur les sommes encore dues aux architectes et entrepreneurs chargés de la démolition du château, lesquels n'ont pas achevé leur travail (6 août). — Approbation de dépenses pour réparations aux chemins de St-Martin et Des Menuts (18 septembre). — Installation des nouveaux jurats (25 décembre). — Ordre de mettre en vente l'ilet de *Migemar* (13 janvier 1634). — Approbation d'un voyage « fait à Plassac vers M. d'Espernon ». Avis favorable à une proposition de M. Guay, religieux, lequel aurait dit « qu'il seroit à propos d'aler veoir Madame de Rauquelaure et qu'il saict de bone part qu'elle l'aura pour agréable et qu'il la faut prévenir avant qu'elle ne passe par icy, comme elle doict faire bientost pour veoir ses meubles » (11 février). — Attribution de secours aux Cordeliers. Règlement pour la journée des manœuvres : « à 3 s. pour tailler et 4 s. quand ce viendra à fouir et bêcher » (6 mars). — Secours de 8 s. ou de 3 s. par semaine accordé à des femmes nécessiteuses (8 avril). — Rapport dans lequel il est dit « que, sur la poursuitte faicte par-devant Messieurs les Généraux contre Monsieur de Fabas pour remettre le dénombremant des terres qu'il tient en omage du Roy ou qu'il possède noblemant, il a mis premièremant qu'il tient Castetz en visconté avecq toutte justice haute, moyène et basse, et on a tousjours prétandu que Castetz fust anciènemant de la jurisdiction de ceste ville » (5 mai). — Ordre de continuer les gardes aux portes de la ville à cause de la contagion qui s'est déclarée à Bordeaux, où il y a 30 à 40 « maisons fermés de la peste » (23 juillet 1636). — Fournitures de lits, linge, etc., à Mme la Maréchale, qui doit séjourner 7 ou 8 jours au château (5 août). — Déclaration disant que les ville et juridiction peuvent fournir 100 hommes pour le service du Roi (8 octobre). — Taxe de la viande: mouton, 5 s.; bœuf, 4 s.; brebis et truie, 6 blancs (4 mars 1637). — Réception d'une lettre du duc d'Épernon mandant de « faire faire bonne guarde et ne tenir qu'une porte ou deux ouverttes et ne bailler pas l'entrée aux mutins et sédisieux quy se sont

soubzlepvés » (25 mai). — Approbation des dépenses faites à l'occasion de l'arrivée du duc de La Vallette et des frais nécessaires pour conduire à Marmande le canon envoyé de Langon (30 mai). — Ordre aux cabaretiers de vendre le vin à raison de 2 liards par pot de plus que les bourgeois (2 septembre). — Délibération relative au logement d'une compagnie de chevau-légers (30 septembre). — Délibération portant « que la plasse de la régense de ceste ville sera mize à la disputte entre celluy quy l'occuppe et le sieur Monnot », afin de l'attribuer au plus capable (3 novembre). — Décision portant qu'à l'avenir la jurade sera biennale (2 janvier 1638). — Logement de 5 compagnies du régiment de Serignan (27 mai). — Feu de joie et *Te Deum* à l'occasion de la naissance du Dauphin (21 septembre). — Délégation envoyée à Preignac ou à Bordeaux pour « faire les soubzmissions » de la ville à Mgr le Prince (30 octobre). — Autorisation à deux individus « de prendre du vin dans la ville et paroisses de la juridiction, pour convertir en vinègre et eau de vie, o la charge de faire valloir le thonneau de vin dans la ville ung escu pour thonneau plus que celluy des parroisses » (3 février 1639). — Rapport dans lequel il est dit que « le corps de défunct M. Candalle aïant esté conduict en ville et dans l'esglize des Pères Jacoubins, de quoy, la ville aïant esté advertie, les plus notables bourgeois, tant du corps que autres, ce seroient assemblé et truvé à proppos que Mrs les juratz yroient en lad. esglize aveq les robes et qu'il seroict baillé advis à Mrs les ecclésiastiques, ce quy a esté faict, demandant l'approbation » (7 avril). — Envoi d'une délégation vers l'archevêque de Bordeaux, aux fins d'obtenir le délogement des gens de guerre qui sont en garnison dans la ville (24 avril 1640). — Arrêté portant qu'on offrira 3 l. par jour à M. de Galapian, lieutenant-colonel du régiment de M. de Luzignan, lequel réclamait 6 l. par jour (1er mai). — Demande par les chanoines d'attribuer à deux chantres les revenus des trois prébendes qui sont vacantes; refus des jurats, de crainte de préjudicier à leur « patronnat » (27 janvier 1641). — Autorisation au boucher de vendre pendant le reste de l'année le mouton à 7 s. et la brebis et la vache à 3 s. 6 d., « en considération de la grand chertté du bétailh et du transport quy s'en faict en divers lieux du roïaume » (24 mai 1642). — Ordre de Mgr d'Arpajons, commandant les armées de Sa Majesté en Guienne, « de prendre guarde aux passages et de ne laisser passer aucune personne incognu sans l'arrester et luy en donner advis » (18 juillet). — Relation du voyage d'Élie Charretier, premier jurat et syndic, lequel est allé à Agen vers Mgr d'Arpajons, « pour luy rendre réponce du nombre des soldats que la comunauté luy pourroict fournir en cas de besoing et d'urgente nécessitté, quy estoict que la ville sortiroict en armes en cas de besoing, que sy l'affaire venoict par ordre des millisses que la comunauté luy offroict jusques à dix soldatz » (10 août). — Autorisation de vendanger « mardy prochain, tant aux Roques que au Grand dixmaire » (25 octobre). — Mention d'une demande d'habitants de Fontet, lesquels voulant faire entrer du vin de lad. paroisse dans la ville, la permission leur aurait été refusée, « attendu que ceste parroisse n'estoict plus dans la prévosté » (26 novembre). — Don de 60 l. aux Jacobins, lesquels « sont en grand nécessitté » (27 décembre). — Délibération portant que « les juratz acisteront à la procession et honneurs funèbres quy ce donent pour nostre deffunt roy » (2 août 1643). — Arrivée du duc d'Épernon, lequel se rendait dans le haut pays; il logea chez Mlle de Lavaissière, « où il soupa et disna; le lendemain, luy fust envoïé huict douzaines de bouteilhes de vin blan et cléret, enssemble à Mrs le cappitaine et lieutenantz de ses guardes » (13 novembre). — Demande d'augmentation de gages par le régent principal du collège, lequel se plaint « du peu d'escolliers qu'il a » et de la chèreté des vivres (17 décembre). — Demande de 20 l. par le P. prédicateur, afin de pouvoir payer ses dettes; il déclare « qu'il avoict emprunté pour vivre durant cest Avant ». Attribution de 60 l. au régent principal, en outre des 40 l. que la ville lui donne chaque année (27 décembre). — Approbation des dépenses faites à l'occasion du passage du duc d'Épernon revenant d'Agen. « Les juratz auroient tenu pandant deux jours deux bapteaux et douze tireurs prestz pour l'aller salluer et les tireurs pour tirer son bapteau » (22 mars 1644). — Déclaration disant que « les dames religieuzes dézirent ouvrir lur collège, mais requièrent que pour en avoir permission de lur provinsial, que la maison de céans lur fasse requizition pour icelle voir à lad. provinsial pour avoir permission » (6 juin). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la prise de Gravelines (22 août.) — Mention d'un arrêt de la Cour des Aides prescrivant que « l'homeau de Bareilhes, sur lequel la ville lepve la tailhe, seroict mis, tant en justice que pour la tailhe, à Gironde » (25 octobre). — Taxe de la viande: mouton, 7 s.; bœuf et porc, 5 s. (22 mars 1645). — Nomination d'un second régent, lequel « escript fort bien et entend l'arimettique », aux fins de remplacer celui qui est en charge, et qui « n'entend pas l'arimétique » (31 mars). — Déclaration des juratz disant qu'un « homme

d'honeur et de créansce lur a faict voir une lettre par laquelle il lur est bailhé cognoissance du dézir que Monseigneur d'Espernon a d'avoir la seignurie de la ville et prévosté d'icelle ». Avis favorable des jurats à lad. proposition (18 avril). — Délibération relative à l'établissement d'un couvent de Bénédictines dans la ville (7 novembre). — Mention d'une usurpation de terrain sur le cimetière « des enffens quy murent sans baptesme et des désespérés » (14 février 1646). — Délégation envoyée vers l'intendant de Lauzon, concernant le préjudice causé à la ville par la « sepparation des tailhes des parroisses de Nouailhacq, Hure, Fontet et Floudès, obtenue puis deux ans en sà par l'authoritté de M. Pontacq, trézorier de Franse, comme acquéreur du domaine du Roy et justissier desd. quatre parroisses » (24 avril). — Rapport disant que M. Comenge a envoyé arrêt et commission à Bonœuilh aux fins de prendre possession des justices et domaines de la paroisse de St-Michel et du château de La Réole, des paroisses de Montagoudin, Mongauzy, St-André-Du-Garn, Bourdelles, Loupiac, Blaignac, Pondaurat, St-Martin, Castillon, St-Exupéry, Ste-Peronelle, Casseuil-sur-Garonne, Les Esseintes, St-Aignan, Bagas, Camiran, St-Sève, Loubens, St-Hilaire et des hameaux Des Bordes et Des Rambaux (26 mai). — Délibération relative à la vente de l'îlet de Migemar, le produit de lad. vente devant être affecté au rachat des justice et domaine des ville et juridiction (18 août). — Approbation d'une visite faite à l'évêque de Bazas lors de « sa première entrée aud. Bazas » (9 décembre). — Réception d'un avis annonçant que « Madame la duchesse d'Espernon aveq toute sa maison doibt venir coucher en ville mardy prochain » (19 janvier 1647). — Mandat au jurat Luppien d'aller à Bazas remercier l'évêque « du soing qu'il a pris de nous bailher ung régent » (21 février). — Délibération portant qu'on priera l'évêque de Bazas de permettre, de même que son prédécesseur, « que la chappelle Sainct-Nicollas soict desmollie pour les mattériaux quy s'en tireront estre emploïés à la construction d'un clocher à l'esglize Sainct-Michel », et d'affecter aud. clocher les 300 l. léguées par Raimond Aussudre pour la construction d'une chapelle au lieu de *La Recluse* (23 mars). — Enregistrement d'un arrêt du Parlement attribuant la capitainerie « du chasteau et forteresse de La Réolle » à François de Gascq, sieur de Marcellus, et la garde et gouvernement de la ville aux jurats (14 juin 1600). — Élections des jurats : Guillaume de Claverie, Arnaud Desclaux, Jacques Boutaud, Pierre Duvergier, Jean Seguin, Mathieu Ézemar (21 décembre 1633); — Laroze, François Lafite, Jean Delafargue, Pierre Beylard, Jean Christut, Jean Charrettier (21 décembre 1634); — Élie Charrettier, avocat à la Cour, Daniel Cristut, Jacques Seguin, notaire royal, Jean Lassime, Pierre Verchères, Jean Mailhardon (21 décembre 1635); — Jean Lablanche, avocat à la Cour, Daniel Dejan, Pierre Boutaut, Pierre Bordes, Guillaume Locres, Gabriel Aubert (21 décembre 1636); — Jean Orion, Jean Beylard, Blaise Rouzier, Étienne Aurel, Jean Seguin, Arnaud Causade (21 décembre 1637). — Ordonnance du duc d'Épernon portant qu'à l'avenir les jurats exerceront leur charge pendant 2 ans, « en sorte que du nombre de six juratz quy ont exercé l'année dernière, il en soit prins et retenu troys d'entre eux pour exercer les troys premières charges de l'année courante et qu'il en soit nommé et esleu troys d'autres pour ramplir les trois dernières places de la présente année et esleuz aux troys premiers rangs l'année prochaine, et ainsin consécutivement d'année à autre » (20 février 1638). — Élections des jurats: Mathieu Larryeu, avocat au Parlement, Michel Teysseron, avocat au Parlement, Pierre Verchères (21 décembre 1638); — Guillaume de Claverie, notaire royal, Jean Gauzan, François Desportes (21 décembre 1639); — Élie Charretier, avocat au Parlement, Pierre Beylard, Mathieu Ézemar (21 décembre 1640); — Arnaud Rivière, avocat au Parlement, Blaise Rolle, Jacques Ézemar (21 décembre 1641); — Jacques Seguin, Pierre Boutaut, Guillaume Verchères (21 décembre 1642); — Guillaume Locres, Jean Charrettier, Jean Dubernet (21 décembre 1643); — Pierre Boutaut, Jean de Lassime, Daniel Claverye (21 décembre 1644); — Jean Lafargue, Jacques Luppien, avocat à la Cour, Arnaud Couraule (21 décembre 1645); — Pierre Duvergier le jeune, Jean Christut, François Laubertie (21 décembre 1646); — Élie Charrettier, Jean Seguin, Jean Ézemart le jeune (21 décembre 1647); — Jacques Boutaud, Gabriel Aubert, Jean-Serge Faugeroux (21 décembre 1648); — Jacques Seguin, François Desportes, s^r Des Sauciers, Jean Uzard (21 décembre 1649); — Arnaud Desclaux, notaire royal, Mathieu Ézemar, Étienne Béyès (21 décembre 1650); — Jacques Lupien, avocat à la Cour, Jean Malhardon, Arnaud Rivière, avocat (21 décembre 1651); — Jean de Lassime, Jacques de Lafargue, Michel Mosnier, avocat à la Cour (21 décembre 1652); — Jean Christut, Jean Maillardon, Jean Chastres (21 décembre 1653); — Jean Seguin, François Ézemar, Pierre Desclaux (21 décembre 1654): — Jean Charrettier, Pierre Baunac, Jacques Lagarde (21 décembre 1655); — Jean Gauzan, Jean Orion, Pierre Duvidals (21 décembre 1656); — de Locres, Chastres le jeune, Roch Seguin

(21 décembre 1657); — Daniel Claverie, Antoine Desjan, Jean-François Lafargue (21 décembre 1658); — François Laubertie, Pierre Gachet, Bernard Sensarric (21 décembre 1659); — M. de Lavaissière, juge et lieutenant criminel, Jacques Seguin, Jean Charrettier le jeune (21 décembre 1660); — M. de Virazeil, Desclaux, Teysseron jeune (21 décembre 1661); — Mathieu Ézemard, Michel Mousnié, avocat à la Cour, Jacques Seguin, s^r^ de Lusansy (21 décembre 1662); — Jean Lassime, Bernard Duvergier, avocat à la Cour, Jean Teysseron (24 décembre 1663); — Charretier le vieux, Rivière jeune, Desportes jeune (21 décembre 1664); — Usard, Chastres le vieux, Drascon (21 décembre 1665); — Dubernet, Orion, Monclin (21 décembre 1666); — Desportes de Sausière, Duvidal, Béyès, notaire (21 décembre 1667); — de Locres, Dejean, Gachet le jeune (21 décembre 1668); — Daniel Claverie, Jacques Lafargue, Pierre Béyès (26 décembre 1669); — Jean Charrettier le vieux, Jacques Lagarde, Jean Poitevin (26 décembre 1670); — Arnaud Rivière, Jean Duvergier, s^r^ de Malebat, Jean Pouvereau (21 décembre 1671); — Jean Usard, Jean Lafargue, Jean Laubertie (21 décembre 1672); — Michel Mousnier, Jean Charretier, François Pedagos (24 décembre 1673); — Lavessière le jeune, Desportes le jeune, Christut aîné (27 décembre 1674).

E suppl. 2785. — BB. 11. (Registre.) — In-f°, 165 feuillets.

1653-1662. — Registre des délibérations de la jurade. — Convocation des nouveaux jurats : Jean Christut, Jean Maillardon, Jean Chastres le vieux (26 décembre 1653). — Décision portant que les maîtres de poste qui viennent de traiter avec la demoiselle Collin, concessionnaire des bateaux de poste sur la Garonne, seront contraints de payer à la ville la somme pour laquelle ils s'étaient antérieurement engagés. Approbation des frais pour la plantation d'un mai devant la maison du Premier Président (15 mai 1654). — Poursuites contre les héritiers de Raimond Aussudre, qui refusent de payer les 300 l. qu'il a laissées pour la construction d'une chapelle au lieu de *La Recluse*, somme que le défunt évêque a affectée à la construction d'un clocher à l'église St-Michel. Approbation de l'achat de « 160 pièces de pierre de taille de St-Laurent », qu'on a fait porter de Bordeaux pour commencer la construction du clocher; on traitera avec des maçons pour commencer la bâtisse. Approbation d'une dépense de 135 l. 12 s. 3 d. « pour les infectz et pestifférés quy se sont trouvés ces jour passés au Martouret » : on se fera rembourser par les héritiers des pestiférés (31 mai). — Établissement de « maistrises sur les tailleurs » (5 juillet). — Approbation des frais pour les réjouissances en l'honneur de la levée du siège d'Arras (21 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au lundi suivant (16 octobre). — Convocation des nouveaux jurats : Jean Seguin, François Ézemar, Pierre Desclaux (26 décembre). — Nomination, en assemblée générale, des syndics forains (7 mai 1655). — Décision touchant le feu de joie en l'honneur « de l'exaltation de notre saint père le Pape ». Contrat avec les Jacobins, qui offrent « d'instruire la jeunesse jusques à les rendre capables des humanités et de la seconde » ; on prendra deux religieux, qui recevront 100 écus par an pour eux deux, et ne feront rien payer aux écoliers, « comme estant messéant à leur profession » (19 mai-10 juin). — Pourvoi auprès du Roi pour obtenir une décharge de taille, à cause des grêles et inondations de ces trois dernières années (3 septembre). — Permission à trois hôteliers d'acheter du vin hors de la juridiction, « attandeu la disette généralle du vin qu'il y a en ceste ville » (14 septembre). — Décision portant exécution du contrat avec les Jacobins pour l'instruction de la jeunesse, malgré l'opposition de l'Évêque. Arrêté portant qu'on vendangera « d'aujourd'huy en huict », mais qu'auparavant on fera visiter les vignes pour voir s'il faut avancer ou retarder le début des vendanges (1er octobre). — Envoi de délégués à l'Évêque pour se plaindre des changements faits par les chanoines dans l'église St-Michel : ils veulent que la messe paroissiale, qui se disait au grand autel, à 7 h., se dise à l'autel de s^t^ Roch, et inversement que la messe capitulaire, qui se disait à la même heure à l'autel de s^t^ Roch, se dise au grand autel; ils ont « enlevé le saint tabernacle dud. grand autel et porté le Saint-Sacrement dans la chapelle N.-D. de l'Escapulaire, ont rompu et enlevé les balustres quy estoyent devant led. grand autel » (25 octobre). — Envoi d'un délégué à Pèzenas, pour porter à M. de Guilleragues, intendant de la maison du prince de Conti, une lettre de sa mère demandant que la ville soit exemptée du logement de l'armée de Catalogne, qui doit y prendre son quartier d'hiver (4 novembre). — Convocation des nouveaux jurats : Jean Charretier, Pierre Baunac, Jacques Lagarde (26 décembre). — Permission de vendanger le mercredi suivant aux Roques et le jeudi dans le reste de la paroisse St-Michel (5 octobre 1656). — Décision portant qu'on ira présenter à l'Évêque un prédicateur pour l'Avent et le Carême, pour éviter que l'Évêque n'impose, comme il en est question, un chanoine de Bazas, au mépris de la coutume qu'ont les jurats de présenter eux-mêmes un

prédicateur, pris soit chez les Cordeliers, soit chez les Jacobins de la ville (15 novembre). — Protestation contre l'envoi par l'Évêque de « M. le théologue de Bazas » comme prédicateur (2 décembre). — Convocation de nouveaux jurats : Jean Gauzan, Jean Orion, avocat, Pierre Duvidal (26 décembre). — Renouvellement du serment annuel des « hostes, taverniers, cabarettiers et hostesses, faisant profession de vandre vin à pot et à pinte » ; ils jurent « de faire bonne mesure tant au pauvre qu'au riche, de ne mesler vin blanc avec vin rouge sans le consentemant des achapteurs, tenir les pintes et quanettes bien ajustées et appatronées, et marquées du maître appatronneur de la présent ville, vandre 6 d. ou 1 soul le pot plus que les bourgeois, n'achapter vin apprès la s[t] Martin que des bourgeois, la permission leur estant donnée d'en achapter et faire leur provision avant la s[t] Martin, pourveu que ce soit du vin de la jurisdiction ». Renouvellement du serment des boulangers « de bien servir le public, faire pain blanc et pain bis et de tout son co de poix, suivant le prix quy leur sera donné par M[rs] les jurats ; ne faire aucune fraude en leur pain, comme de mixtionner dans la farine du fromant qu'ilz convertissent en choine, febve ne poids ne sable » (2 janvier 1657). — État des nouvelles dettes de la communauté (1[er] février). — Approbation du voyage d'un jurat à Condom pour demander un rabais de taille à cause de la grêle (23 juin). — Décision touchant les *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la prise de Montmédy (28 août). — Arrêté portant qu'on vendangera le peu de récolte laissé par la grêle, le mardi suivant du côté du Mirail et de Laubessac et le mercredi dans le reste de la paroisse (30 septembre). — Autorisation aux fermiers du prieur de S[t]-Pierre de faire entrer les vins « de S[t]-Vivien, de Genestis et de S[t]-Jean-d'Arconques », pour le paiement de leurs fermes, à cause de la grêle qui a ravagé les vignes du pays, jusqu'à concurrence de 16 tonneaux (22 octobre). — Convocation des nouveaux jurats : Guillaume Locres, Jean Chastres le jeune, Roch Seguin (26 décembre). — Établissement de poids publics, pour peser le froment fourni aux meuniers et la farine qu'ils rendent, afin d'éviter les malversations (29 avril 1658). — Réception du serment d'un « maistre appatronneur » (23 septembre). — Permission de vendanger le vendredi suivant aux Roques et le lundi d'après dans le reste de la paroisse, vu que la vendange « pourrit extraordinairement » (14 octobre). — Convocation des nouveaux jurats : Daniel de Claverie, Antoine Déjean, Jean-François de Lafargue (26 décembre). — Décision portant qu'on donnera 100 l. aux Cordeliers pour la refonte de leur cloche (16 février 1659). — Décision portant que « le marché se tiendra dans la ville comme... autresfois », et que le blé arrivé par bateau devra être porté et vendu à la halle, et non au bord de la rivière, pour ne pas porter tort aux marchands de blé de la halle (16 septembre). — Décision portant que, sur la demande des habitants qui se plaignent que la vendange est « presque toute pourrye par les continuelles pluyes qu'il y a tombé », il sera permis de vendanger le vendredi suivant aux Roques et le lundi d'après à « la Grand-Dixme » (30 septembre). — Décision au sujet de la construction d'une nouvelle halle pour y mettre le marché qu'on a « fait entrer... dans la ville » (29 octobre). — Convocation des nouveaux jurats : François Laubertie, Pierre Gachet, Bernard Senssarric (26 décembre). — Décision portant qu'on demandera l'autorisation de lever une imposition pour les réparations de l'église S[t]-Michel, auxquelles contribueront le prieur de S[t]-Pierre, comme curé primitif, et les chanoines (3 février 1660). — Réparations à la muraille de ville qui entoure « les tours et boullevart quy est vis-à-vis de la porte de La Marmory », vu qu'il tombe de gros quartiers de pierre sur les toits des maisons adjacentes (15 février). — Afferme des boucheries : 8 s. la livre de mouton et de bœuf, un mois après Pâques et un mois avant mardi-gras, 6 s. le reste de l'année, 7 s. pour la petite boucherie (25 février). — Décision portant qu'« attandeu le peu de revenu que l'ospital de ceste ville a », on n'ira pas à l'assemblée convoquée à Bazas « pour dellibérer sur l'establissemant d'un hospital général de menefacture aud. lieu de Bazas ou autre lieu de ceste séneschausée ». Mention d'un *Te Deum* en l'honneur de la paix avec l'Espagne (7 mars). — Décision touchant les feu de joie, chômage et salves en l'honneur de la paix avec l'Espagne (14 mars). — Présentation à l'Évêque du père Hurbé, dominicain, comme prédicateur (14 avril). — Décision au sujet d'une ordonnance de l'Intendant enjoignant « d'envoyer à Cleyraq, conformément aux ordonnances du Roy du 1[er] mars dernier, pour desmolir les fortifications en lad. ville..., au nombre de 37 homes ou pionniers vallides et d'âge et forsse compétants », avec les outils nécessaires, sous peine de 20 l. d'amende par jour (30 avril). — Répartement entre les paroisses de la juridiction des 37 hommes avec « des piqs, pèles, ferremans, outils propres à remuer les terres », pour la démolition des fortifications de Clairac (2 mai). — Mesures concernant le logement des cavaliers (21 mai-21 juin). — Envoi à Langon de tous les bateaux disponibles « pour servir au passage de Sa Majesté allant à Bourdeaux » (21 juin). — Décision

touchant le répartement d'un don gratuit de 1,000 l. Approbation des réparations faites au mur de la ville. Marché pour les réparations de l'Hôtel-de-Ville : réparation des gouttières et pose d'un « grand courbeau » pour soutenir une poutre de la chambre du conseil, « quy joint la cheminée » et menace de tomber (5 août). — Approbation de l'arrangement conclu au sujet des fourrages avec les officiers de la compagnie de cavalerie du régiment d'Aulez, qui s'obligent à « payer le foin au prix de 16 s. le quintal » (24 septembre). — Permission de vendanger aux Roques du mercredi suivant en huit, et le jeudi d'après à la Grande-Dîme (30 octobre). — Convocation des nouveaux jurats : Jacques de Lavaissière, sieur de Capchicot, avocat, Jacques Seguin, Jean Charrettier (26 décembre). — Décision portant abrogation du contrat passé en 1655 avec les Jacobins, par lequel ils s'engageaient à tenir école dans leur couvent moyennant 400 l. par an; on nommera comme autrefois un régent (30 décembre). — Requête à l'Intendant pour demander un déchargement de taille à cause de la grêle de l'année passée (7 janvier 1661). — Vote d'une levée de 300 l. pour les réparations de St-Michel (27 janvier). — Approbation d'une dépense de 50 l. pour un banc que les jurats ont fait « poser et baptir » à St-Pierre pour entendre les prédications d'Avent et Carême (19 mars). — Afferme des boucheries : contrat avec Pierrot Duqueyron « pour coupper à la craberie au banc du Turon, pour lequel il baille 300 l. ; et pour le banc sur la place de la Craberie », avec Desquerre, pour 200 l. : « Ils couppent la brebis... à 4 s. la l. 1 mois apprès Pasques et 1 mois avant mardi-gras, et le reste de l'année à 3 s. 6 d. ». Contrat, pour la grande boucherie, avec Desquerre aîné, « qui promet 150 l... ; il couppe, sçavoir 1 mois apprès Pasques et 1 mois avant mardi gras, à 8 s. le mouton et 6 s. le beuf, et le reste de l'année à 7 s. le mouton et 5 s. le beuf » (26 mars). — Nomination d'un nouveau chirurgien de l'hôpital, aux mêmes conditions que le précédent : il sera exempté du logement des gens de guerre, il soignera les pauvres « sans coust », on lui remboursera les drogues (21 octobre). — Décision touchant les *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la naissance du Dauphin (22 novembre). — Convocation des nouveaux jurats : Jean de Virazeil, écuyer, Pierre Desclaux, Jacques Tesseron jeune (26 décembre). — Réception du rôle des tailles : 19,253 l. « pour toute nature de denier de taille et taillon » (2 janvier 1662). — Délibération sur l'offre de M. Montaugé d'affermer le péage des pauvres pour 700 l. (18 janvier). — Décision portant qu'on demandera permission à la Cour des Aides de lever annuellement sur les taillables de la paroisse St-Michel la somme de 300 l. pour faire les réparations nécessaires à l'église St-Michel et achever le clocher qu'on y a commencé (16 août). — Approbation des marchés passés « avec Poulard, maître masson, pour la réparation des murailles qu'ilz convient desmolir et reffaire, ensemble les trois arcades, en faire une neufve, rompre et desmolir le clocher St-Michel jusques au toit de l'esglise..., pour la somme de 400 l., 15 journées de masson ; luy faire faire les ceintres desdites arcades, luy faire porter tous les mattériaux sur les lieux, ensemble luy faire le premier cheffaudage » ; et avec un charpentier « pour faire lesd. ceintres, chauffadages, changer toutes les pièces qu'il faudra changer en lad. esglise, tant sur le toid de la grand nef qu'ailleurs, icelle couvrir, pour la somme de 240 l. et une barrique de vin, o la charge aussy de luy rendre tous les matériaux sur les lieux ». Refus de payer aux Bénédictins les arrérages qu'ils prétendent leur être dus pour 14 ans, à raison de 40 s. par an, pour les processions annuelles, et dont ils demandent qu'on leur tienne compte sur les 27 l. qu'ils doivent pour l'herbe de l'Islet prise cette année : la ville leur a fait des présents qui tiennent lieu des 40 s. annuels (4 septembre). — Délibération au sujet d'un feu de joie « à l'honneur de l'accouchement de la Reyne, quy s'est accouchée d'une filhe ». Reconnaissance des 200 l. données l'année précédente par M. de Maurès, prieur de St-Pierre, comme prieur et curé primitif, pour le commencement de la construction du clocher, et des « 500 l. en argent ou bilhets sur ses fermiers, pour et en desduction des réparations faites et à faire dans lad. esglise » (11 décembre).

E suppl. 2786. — BB. 12. (Registre.) — In-f°, 174 feuillets.

1662-1666. — Registre des délibérations de la jurade; registre des rôles des tailles et cotisations; copies de documents concernant la démolition du château de La Réole. — Décision par laquelle on affecte une partie du reliquat du compte du sieur Uzard au paiement de 300 l. pour la réparation de l'église St-Michel (22 octobre 1662). — Convocation des nouveaux jurats : Mathieu Ézemar, Michel Mosnier, avocat, et Jacques Seguin, sieur de Luzancy (26 décembre). — Renouvellement du serment des juge, procureur du Roi et prudhommes, et nomination aux charges du corps de ville (27 décembre). — Pourvoi contre un arrêt de la Cour des Aides condamnant les bourgeois et habitants de la ville à payer 4 s. par tonneau de vin qui se vendra en gros et détail dans la ville et

la prévôté. Autorisation de changer de côté le portail de la poterne, pour faciliter les charrois le samedi, jour de marché (22 janvier 1663). — Décision par laquelle on abaisse le pied de la taille des paroisses, lequel est ramené à ce qu'il était avant 1657 (23 avril). — Ordre de mettre comme d'habitude une compagnie sur pied pour la procession de l'Ascension et de lui donner de la poudre (1er mai). — Arrêté fixant le début de la vendange: « savoir de lundy prochain en huict aux Roques et le landemain, jour de mardy, à la Grand-Dixme » (12 octobre). — Arrêté interdisant pour le présent et l'avenir l'entrée des vins étrangers dans la ville (29 novembre). — Convocation des nouveaux jurats: Jean Lassime, Bernard Duvergier, avocat, et Jean Teysseron (26-31 décembre). — Envoi d'un délégué à Condom pour le répartement des tailles, qui sont fixées par l'Intendant à 18,316 l. 8 s. Arrêté interdisant l'entrée des vins étrangers pour la fabrication de l'eau-de-vie : « Ceux qui brusleront au dehors la ville bailleront un desnombrement du vin estrangier » (21 janvier 1664). — Remise du compte des réparations de l'église St-Michel: les frais s'élèvent à 890 l. et quelques sols. Afferme de la grande boucherie pour la somme de 300 l.; les prix convenus sont pour la livre: 8 s. le mouton, 6 s. le bœuf, deux mois après Pâques et un mois avant mardi-gras; le reste de l'année 7 s. le mouton, 5 s. le bœuf; afferme de la petite boucherie pour 350 l. (3 avril). — Sommation aux chanoines de St-Michel d'assister aux processions, en exécution de l'arrêt du parlement de Bordeaux du 22 mai précédent (3 juin). — Décision portant signification aux Chartreux que les lettres patentes du Roi les exemptant de la taille ne les dispensent pas du paiement des charges locales (17 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au vendredi suivant pour Les Roques et au lundi d'après dans le reste de la paroisse (3 octobre). — Convocation des nouveaux jurats : Élie Charettier, avocat, Arnaud Rivière, Jacques Desportes, avocat (26 décembre). — Décision portant qu'on fera voyage à Bordeaux pour l'achat des robes consulaires et les visites d'usage (27 décembre). — Décision portant « qu'on se pourvoira par lettres d'assiette pour l'imposition et levée de la somme de 300 l. pour la continuation du baptiman du clocher de St-Michel » (23 janvier 1665). — Ordre d'inspecter les murailles de la petite ville, qui menacent ruine, et « que les moins dommageables seront desmollies pour que la pierre soit employée aux pavés les plus nécessaires » (16 avril). — — Envoi d'un délégué à Nérac pour remettre au sieur Laville, subdélégué de l'Intendant, l'état des dettes de la communauté (6 juillet). — Destitution du sieur Audouin, principal régent du collège, motivée par son refus « de passer contract pour la taxe et règlement au mois des escoliers, ordonnée par les arrestés du corps de céans » et de « conduire, suivant la coustume, les escolliers aux messes de paroisse et processions »; on le remplacera par le régent de Sauveterre, qu'on présentera à l'Évêque (2 août). — Arrêté fixant le début des vendanges « de jeudi en huit aux Roques et d'aujourd'huy en quinze partout » (5 octobre). — Approbation et quittance des 5,200 l. allouées par le prince de Conti pour « desdommager la présente communauté des despances qu'elle a souffertes en conséquence de ses ordres pendant les derniers mouvemens survenus en ceste province »: l'argent servira à payer les dettes de la ville, à la réserve de 300 l., attribuées aux Annonciades, « quy n'ont aucune pention pour vivre », 200 l., aux Cordeliers, « pour ayder à remettre leur fontaine », et 186 l. à un particulier (23 octobre-3 novembre). — Convocation des nouveaux jurats : Jean Uzard, Jean Chastres l'aîné, Jean Drascon (26 décembre). — Autorisation de faire un emprunt de « 300 l. à l'intérêt » pour les besoins de la communauté (7 janvier 1666). — Convocation des députés des paroisses pour dresser, en exécution de l'ordonnance de M. de St-Luc, lieutenant général, un état « des milices et des hommes armez, tant de pied que de cheval, et de ceux qui pourront les commander » (15 février-5 mars). — Arrêté ordonnant « que la porte de Soubiran sera murée à la réserve du petit guichet, que celle de la poterne sera fermée d'une porte et portal, qu'on questera pour cela, et, sy les affaires de la guerre pressent, on aura assés de temps de la murer, sy besoin est » (5 mars).— Approbation des dépenses faites « pour la continuation de la baptisse du clocher St-Michel » : 300 l. baillées par le prieur de la ville, 300 l. provenant du reliquat du compte de M. Duvidal (20 mars). — Décision touchant l'état des milices : ont été présents à la revue des milices 300 hommes, soit 6 compagnies; comme l'ordonnance de M. de St-Luc ne prescrit pas le nombre d'hommes « qu'il faut faire marcher en cas de besoin », on tiendra prêts seulement 100 hommes, partagés en 2 compagnies, commandées par trente officiers élus par les jurats, quitte à augmenter l'effectif si on le demande; le contingent sera réparti sur les paroisses : les ville et paroisse St-Michel fourniront 29 soldats, payés par une capitation de 116 écus pour quinze jours; si la milice ne marche pas, on restituera à chaque habitant sa part de capitation (27-31 mars). — Décision touchant la réparation des portes de la ville, vu « qu'il y a un mal

contagieux en divers lieux du haut païs, d'ailheurs que la guerre contre l'Anglois s'eschauffe » (19 juin). — Pourvoi contre un arrêt du parlement de Bordeaux interdisant de lever le « droit de gème » (4 juillet). — Refus de l'autorisation demandée par les Cordeliers d'employer les 200 l. destinées à la réparation de leur fontaine « en estoffes pour les habilher, attandu l'urgente nécessité où ils sont, et que ceste réparation ne pourroit se faire o moins de mil livres » (28 août). — Retrait du droit de « gème » aux fermiers (30 septembre-29 novembre). — « C'est le despartemeant au vray sur lequel tous despartemans doyvent estre faictz, tant ordinaires que extraordinaires, sur la présent ville et prévosté et tailhables, suyvant la refformation d'arpantemant général et contract faict entre la ville et juridixion en l'année 1612, à la raizon de deux tiers de denier de tailhe ordinaire pour journal sur la juridixion particullièrement, et pour la parroisse St-Michel de lad. ville à raizon d'ung denier pour journal, suyvant lequel contract est accordé que sur la somme de 100 l., à quoy revient le pied de la tailhe de ladicte ville et prévosté, que lad. ville et parroisse St-Michel pourtera pour sa cothe-part la somme de 15 l., et le surplus est desparty sur lad. prévosté et tailhables comme s'ensuit » : Bourdelles: pour 1,441 journaux 17 lattes, 4 l. 1 d. 1/3; Montagoudin: pour 819 journ. 6 l. 3/4, 2 l. 5 s. 6 d. 1/3; Mongauzy: pour 942 journ. 5 l. 1/2, 2 l. 12 s. 4 d. 1/3; St-André: pour 724 journ. 11 l. 3/4, 2 l. 3 d.; St-Hilaire: pour 2,507 j. 4 l. 1/4, 6 l. 19 s. 10 d.; Loubens: pour 1,330 j., 3 l. 13 s. 1 d. 1/3; St-Sève: pour 1,243 j., 3 l. 9 s. 1. d. 1 obole; Bagas: pour 894 j. 4 l., 2 l. 9 s., 1 d. 1 ob.; Les Esseintes: pour 1219 j. 15 l. 1/2, 3 l. 6 s. 1 d. 2/3; St-Aignan: pour 560 j. 15 l., 1 l. 2 s. 9 d.; Ste-Péronnelle: pour 760 j. 2 l. 3 escats, 2 l. 2 s. 3 d.; Camiran: pour 854 j. 4 l., 2 l. 7 s. 1/6 d.; St-Exupéry: pour 642 j., 1 l. 15 s., 8 d.; Casseuil: pour 367 j. 4 l. 1/4, 1 l. 5 d.; Les Bordes et Les Rambaux: pour 366 j. 5 l., 1 l. 4 d. 1/6; Hure: pour 1,405 j. 7 l., 3 l. 18 s. 1 d.; Puybarban : pour 1,288 j. 9 l., 3 l. 2 s. 7 d.; Floudès: pour 972 j. 7 l. 1/4, 2 l. 14 s. 1 ob.; Bassanne: pour 585 j. 17 l., 1 l. 12 s. 6 d. 1 ob.; Castillon: pour 790 j. 6 l. 1/2, 2 l. 2 s. 2 d.; Loupiac: pour 804 j. 6 l. 1/4, 2 l. 4 s. 8 d.; Blaignac: pour 760 j. 6 l. 1/2, 2 l. 1 s. 3 d.; Noaillac: pour 1230 j. 18 l. 1/2, 3 l. 8 s. 4 d. 1/6; Pondaurat: pour 1,689 j., 4 l. 13 s. 10 d.; Roquebrune: 5 l. 8 s. 4 d.; Savignac: 9 l. 18 s. 2 d. (1622). — Répartement des tailles dans la généralité (4 mars 1622). — Répartement des tailles entre les paroisses de la prévôté: le total est 7,492 l. 9 s. 4 d. 1 ob. (16 mars). — Levée d'un impôt de 839 l. 1 s. et des manœuvres nécessaires pour la démolition des fortifications de Meilhan et de Clairac (20 avril-13 juin). — Levée d'un impôt de 1,402 l. 4 s. 11 d. et de 260 hommes « fors et puissans, pourtant chacun une palle et ung picq », pour la démolition de 1,100 toises des fortifications de Ste-Foy (15 juillet-1er septembre). — Levée d'un impôt de 794 l. 1 s. 12 d. et des manœuvres nécessaires pour la démolition des fortifications de Castelmoron (27 juin-13 août). — Levée d'un impôt de 351 l. 1 s. 8 d. pour la démolition des fortifications des maisons de Pudris et Ducasse, habitants de La Réole, et pour « parachever le travail de Cleyracq » (30 avril-22 septembre). — Levée d'un impôt « au fur de la tailhe », pour le paiement des manœuvres employés à la « desmolition des murailhes, tours, garittes, cazemattes, bastions, ravellins, bouluvards et autres choses servantz à la fortiffication des villes de Cleyrac et Thoneins, conbler les foussés d'icelles de fons en conble, le tout en sorte que les rebelles ne s'en puissent cy-apprès prévalloir au préjudice du service de Sa Majesté... et pour y travailher continuellemant par courvées » (15 novembre). — Levée d'une somme de 426 l. 2 s. « pour la réconpance que le Roy bailhe au sieur marquis de Castelnau pour la cappittènerie et gouvernemant du Mon-de-Marsan » (6 novembre). — Levée d'une somme de 24,000 l. « pour estre employée au payemant de pareilhe soume empronctée par les officiers sindicqs et habitants de la ville de Tartas... à cauze de la démolition du chasteau de lad. ville » (15 mars 1624). — Levée d'un impôt de 8,000 l. pour indemniser Tobie de Lansacq, baron de Roquetaillade, de diverses dépenses et de « la perte qu'il a faicte à cauze de la desmolition du chasteau d'Ailhas, dont il estoict gouverneur » (15 mai-3 juin). — — Impôts pour l'entretien des gens d'armes (27 janvier-25 mai 1625). — Requêtes adressées au duc d'Épernon par les municipalités de La Réole, Sauveterre, Castelmoron, Caudrot et Gironde, en vue d'être déchargées de l'impôt pour l'entretien des gens d'armes, et nouvelle répartition de l'impôt (25 avril-14 mai). — Répartement d'une somme de 14,640 l. sur tous les contribuables de la taille, pour l'entretien du régiment de Castetbayard (4-14 novembre). — Levée d'une somme de 1,200 l. pour les frais « de la démolition et rasement des tours du chasteau d'Aillas » (10 décembre 1626). — Ordonnance du duc d'Épernon concernant les gages de la garnison du château de La Réole, qui n'ont pas été payés depuis deux ans : on fournira au sieur de Valence, capitaine des gardes du Roi, « le bois et chandelles nécessaires... modérés à la valeur de la somme

de 100 l. pour ceste année » (15 août 1627). — Lettres patentes du Roi sur la fourniture d'habits aux troupes qui assiègent La Rochelle (24 octobre). — Ordonnance du duc d'Épernon sur la levée de gens de guerre, charpentiers, maçons et manœuvres pour le siège de Montauban (19 juin 1628). — Tailles de l'année 1655: 10,541 l. 9 s. 6 d. pour la prévôté (30 juillet 1655). — Lettres patentes du Roi portant commission pour « razer et desmolir le donjon, murailles, tours et flancs du chasteau [de La Réole]... qui sont du costé d'icelle, et en faire combler les fossez,... sans néanmoins qu'il soict touché aux logemens manables qui sont tant dedans que dehors led. chasteau, voulant que à lad. desmolition vous faciez travailler par corvées les habitans de lad. ville et ceux des lieux circonvoisins qui sont à 3 lieues à la ronde » (4 janvier 1629). — Lettre du duc d'Épernon aux jurats, demandant des hommes et des échelles pour « forcer » ceux qui sont au château, à cause de leur désobéissance aux ordres du Roi (24 janvier). — Lettre du même à M. de La Roche, capitaine des gardes, lui enjoignant d'envoyer les « coquins » pris au château, de faire porter à Cadillac les deux canons et les fauconneaux du château, et de rendre à la maréchale de Roquelaure et à M. de Valence ceux des meubles du château qui leur appartiennent (31 janvier). — « Inventaire... des meubles, armes et autres choses qui se sont trouvées dans le chasteau ». Les gens du château, après qu'une mine eut « emporté deux voultes d'une tour du costé de la rivière » et qu'on eut sapé les tours et murailles et rompu les barrières des portes, se sont rendus sans condition. Suit l'inventaire: « A la grand sale dud. chasteau, 209 mousquets..., 26 picques, plus neufs vingts-deux mousquets..., plus 6 arquebuts à crocqs..., plus 5 pacquets de picques, et à la cheminée de lad. sale 4 petits landiers à pomme d'airain... Et estans entrés dans la chambre qui regarde à la galerie, avons trouvé 6 mousquets, une table de bois de noyer à piliers...; plus, à l'antichambre de lad. chambre, ung petit lict de camp...; plus, à l'autre antichambre qu'est du costé de la gallerie de la basse-court, ung grand buffect à deux armoires..., plus deux tables de sappin cousues ensemble servant de table de cuisine; plus, une pièce de fer à la tour qui est près du pont-levis; plus, dans le corps de garde, une autre pièce de fer. Et à la tour au-dessus le corps de garde..., 4 pièces de fer, une grande poultre de boys de sapin; plus, à la tour qui regarde sur la prairie, une aultre pièce de fer montée sur deux roues. Sur la platte-forme, ung canon de fer et une fuie pour le canon et une queysse à feu pour le canon... Plus, avons trouvé ung gros canon descouvert, qu'avoit esté caché soubz terre entre la muraille du corps du logis et le donjon appellé la tour Tomasse... » (30 janvier). — Vérification de l'inventaire en présence des jurats (31 janvier). — Commission du duc d'Épernon à François de Loppes, juge royal de La Réole, pour la démolition du château (1er février). — Requête adressée au duc d'Épernon par les juges et jurats de La Réole, commissaires députés pour la démolition du château: ils ont fait le répartement des frais et des manœuvres entre les paroisses, dont une partie seulement ont consenti à envoyer des hommes; ceux-ci ont commencé la démolition le 5 mars et ont travaillé jusqu'au 8 au soir, jour où les jurats de Bazas ont prétendu que la démolition devait se faire « par architecte au moins disant ». Réponse du duc d'Épernon: « Lad. desmolition sera faicte par architectes au plus offrant...; toutes les parroisses qui sont deppendantes des jurisdictions, villes et chasteaux et bourgs qui sont distants de 3 lieues dud. La Réolle contribueront à lad. démolition au fur de la taille, comme aussy aulx fraiz et despences » (22 mars). — Requête des Célestins de Notre-Dame de Verdelais au duc d'Épernon, pour demander qu'on leur laisse prendre dans les ruines du château de La Réole une « marselle de puys, quelques barres de fer et une poulie et ung timbre qui servoit aud. puys, qui devient comblé par les ruynes », pour le puits de leur couvent, « attandu la pauvreté des supplians et la nécessité qu'ils ont desd. choses ». Accordé (4 avril). — Sommation aux jurats de la part de Suzanne de Bassebat de Pordiac, veuve du maréchal de Roquelaure et tutrice de son fils le marquis de Roquelaure, gouverneur de la ville et château de La Réole, au sujet des dégâts causés, lors de la prise et de la démolition du château, à ses meubles et aux écuries bâties devant le château par le feu maréchal. Les jurats déclarent n'être pas responsables (6 avril). — Autre sommation de la même aux mêmes pour protester contre la démolition du château et « la perte et enlèvement ou esgarement des matériaux » (4 mai). — Requête des jurats commissaires au duc d'Épernon, au sujet de lad. sommation: « Les ouvriers et architectes... ont beaucoup travaillé en lad. desmolition, tellement que les deux tours de l'entrée dud. chasteau, murailles et courtines jusques à la tour qui est du costé de la rivière vers la ville, sont desjà sur pilotis et le tout prest à tomber par terre ». Ordonnance du duc d'Épernon enjoignant de continuer les travaux, d'abattre « le ravelin qui est vers la porte de derrière », du côté de la ville, et de fermer lad. porte (8 mai). — Requête des religieux réformés de St-Pierre au duc

d'Épernon, disant que « despuis quelques jours ils auroient esté establis dans led. monastère, lequel ayant esté ruiné par les Huguenots, seroient sans logement, et mesme que les matériaux, comme tuile, charpente, pierre et aultres meubles, auroient esté transportés dans le chasteau... pour couvrir les tours et donjon »; ils demandent qu'il leur soit permis de les reprendre. Réponse du duc d'Épernon renvoyant les religieux à se pourvoir auprès du Roi; défense aux commissaires de se dessaisir desd. matériaux (6 mai). — Requête des Franciscains au même, au sujet du refus des commissaires de leur laisser prendre des tuiles et du bois dans les ruines du château, malgré la permission qui leur en avait été donnée le 27 avril par le Duc, pour réparer leur église et leur cloître ruinés par les Huguenots. Même réponse du Duc (27 avril-6 mai). — Don fait par le Roi à François Sauvion, archer des gardes de son corps, et Joseph Jarry, « garçon des appotiquaires de Sa Majesté », de la démolition du château de La Réole. Signification dud. don et sommation dud. Sauvion aux commissaires. Réponse des commissaires: ils ont donné aux Franciscains « la charpante, tuiles et aultres matériaux » provenant de la démolition, sur l'ordre du duc d'Épernon, auprès duquel Sauvion et Jarry auront à se pourvoir (3 mars-4 mai). — Ordre du duc d'Épernon de faire déposer au « chasteau du Ha tous les mousquets, bandoulières, fourchettes et picques » et au Château-Trompette « le surplus des armes, munitions de guerre, cannons, affusts et autres choses », trouvés au château de La Réole et mentionnés dans l'inventaire (7 février). — Reçus de M. Duplessis, commandant au Château-Trompette, et de M. de Coesme, commandant au château du Hâ (7-8 février). — Arrêt du parlement de Bordeaux chargeant les nouveaux jurats des meubles et des matériaux provenant de la démolition du château (18 juin 1630).

E suppl. 2787. — BB. 13. (Registre.) — In-f°, 198 feuillets.

1666-1674 et **1722**. — Registre des délibérations de la jurade; répartition des tailles. — Convocation des nouveaux jurats: Jean Dubernet, Jean Orion, Guillaume Monclin (26 décembre 1666). — Poursuites contre les détenteurs de biens communaux, en exécution de l'édit du Roi d'avril précédent portant pouvoir aux communautés de rentrer dans leurs biens (8-30 septembre 1667). — Arrêté fixant au lundi suivant le début des vendanges dans tout le pays (5 octobre). — Convocation des nouveaux jurats: François Desportes, sieur de Saucières, Pierre Duvidal, Jean Béyès (26 décembre). — Décision portant renouvellement de l'afferme du péage des pauvres au plus offrant (27 décembre). — Envoi d'un délégué à Condom pour le répartement de la taille, qui s'élève à 18,400 l., d'une somme de 1,096 l. pour les charges locales, et des intérêts des dettes de la communauté. Aumône aux Cordeliers, « pour leur urgente nécessité ». Levée d'une somme de 300 l. pour la bâtisse du clocher et de 40 l. pour le loyer de la maison presbytérale (8 janvier 1668). — État des dettes de la communauté pour 1668: total, 16,898 l. 17 s. 3 d.; total de l'intérêt, réglé soit au denier vingt, soit au denier vingt-cinq, soit au denier trente: 764 l. 18 s. 4 d. (12 janvier). — Décision portant réparation, sur les revenus de la ville, de la muraille du collège qui « court risque de s'escrouller et... attirera une partie du corps de logis » (22 janvier). — Arrêté sur les réjouissances publiques en l'honneur de la conquête de la Franche-Comté par le Roi, et compte rendu des feu de joie, *Te Deum* et collation donnés à cette occasion (28 mars). — Envoi d'un délégué à Condom en vue du rabais de la taille, à cause des dégâts causés par la grêle. Décision sur les feu de joie et *Te Deum* en l'honneur de la paix (16 juin). — Achat d'une petite cloche de 40 l. pour remplacer provisoirement la cloche de St-Michel, qui s'est brisée. Approbation du contrat passé entre les chanoines de St-Jean de Bazas et ceux de La Réole « pour raison de la rente dehue à l'œuvre de l'esglise St-Michel », sur un fief de onze journaux sis dans la paroisse de Mongauzy (27 septembre). — « On vendangera jeudy prochain aux Roques et de lundy prochain en 8 jours partout » (5 octobre). — Autorisation aux « gardes et confraires de la frérie de st Roq, establie dans l'esglise St-Michel de la présent ville et à l'autel quy est à costé du grand autel et dans la petite nefz de lad. esglise..., d'establir leur dévotion, et faire dire leurs messes à l'autel et chapelle du St-Esprit appartenant ausd. sieurs juratz », sous la réserve d'en conférer avec les chanoines, à condition que cette translation ne porte pas préjudice aux jurats et que les confrères n'en « puissent à l'advenir tirer aucune conséquence ». Approbation d'une dépense de 80 l. pour l'achat d'« une petite cloche, pour mettre à l'ancien clocher de... St-Michel, en attendant que la grande cloche rompue soit fondue et que le clocher qu'on a commencé à construire soit parachevé »; dans ce prix sont compris le port, la ferrure et autres frais; les jurats seront parrains. Approbation d'une dépense de 75 l. pour « réparer la muraille quy tient le terrain du cousté de la Poste, autrement appellée au Conterrolle » (17 décembre). — Convo-

cation des nouveaux jurats : Guillaume Locres, Antoine Desjan, Pierre Gachet le jeune (26 décembre). — Contrat entre les jurats et le trésorier du chapitre St-Michel « pour la maison dud. sieur trésorier, pour y loger M. le curé de la présent ville » (18 janvier 1669). — Envoi d'un délégué à Condom pour le répartement des tailles, qui s'élèvent à 17,020 l., et des autres charges de l'année (28 janvier). — Aumône de 60 l. aux Cordeliers, pour la réparation des dégâts commis dans leur église par la grêle de l'année précédente (16 juin). — Approbation des frais de l'arpentage de la paroisse Des Bordes et Des Rambaux et du village « Des Brissetz », pour le répartement des tailles entre La Réole et Monségur (4 juillet-7 août). — Enregistrement du règlement de l'Intendant « pour estre exécutté dans trois eslections d'Agen, Condom et Les Lannes, de tailhe réelle de la généralitté de Bourdeaux, touchant la confection ou réformation des cadastres ou tarifs, impositions des deniers royaux et municipaux sur les communautés desd. eslections » (26 août). — Décision portant qu'à cause de la déclaration du Roi fixant les élections consulaires au 1er janvier, « et attandu que dans cette ville il est accoustumé de la faire le jour de st Thomas », l'élection se fera le lendemain de Noël et la prestation de serment, le 1er janvier. Décision touchant la reconstruction du pont de la porte St-Martin : on remplacera le pont de bois, qui est rompu « et pour l'entretien duquel il couste beaucoup », par un pont de pierre (23 décembre). — Convocation des nouveaux jurats : Daniel de Claverie, notaire royal, Jacques Lafargue, Pierre Béyès (1er janvier 1670). — Décision portant continuation de la levée de 300 l. sur les ville et paroisse St-Michel pour la construction du clocher de lad. église (6 janvier). — Levée de 30 fusiliers, qu'on mettra à la disposition de M. Duhamel, conseiller du Roi au parlement de Bordeaux et commissaire délégué pour « le murtre commis en la personne de feu M. le marquis de Luc » (9 janvier). — Enregistrement du « rolle et estat des sommes qu'il convient impozer et lever la présente année 1670 sur la ville de La Réolle et paroisses en dépandants »; total : 22,921 l. 6 s. 8 d., où la taille entre pour 17,218 l. (12 janvier-10 février). — Approbation du paiement de la somme de 1,100 l. au sieur Lafon « pour le prix de la moitié du rachapt du droit de gème » (4 mai). — Nomination de deux nouveaux régents. Poursuite contre les percepteurs de l'impôt de 300 l. pour la construction du clocher, qui ne veulent pas donner d'argent (29 mai-10 juin). — Envoi à l'Intendant des pièces justificatives « de la roture et desrogence » de plusieurs prétendus nobles (17 juin). — Enregistrement de « l'arrest du Conseil d'Estat et ordonnance de Mgr l'Intendant consernant le payement des debtes de la communauté » (19 avril-17 juin). — Décision pour le paiement de l'arrérage des tailles de l'année 1662, en exécution de l'ordre du Roi de payer les arrérages des tailles de 1662, 1664, 1665, 1666, 1668 et 1669 (25 août). — Enregistrement de la lettre de l'évêque de Bazas annonçant sa visite en l'église St-Michel, et décision sur sa réception, qui se fera en la manière accoutumée (5 septembre). — Ratification du contrat passé avec le sieur Dupreau, régent principal : il recevra des jurats 150 l. par an, et 100 l. du chapitre; on fera payer aux élèves par mois : « à ceux qui seront aux rudimens 10 s., à ceux qui compozeront en latin 15 s., et aux plus advancés 30 s. » Les vendanges commenceront le mardi suivant aux Roques, le jeudi dans le Grand-Vignoble (5 octobre). — Quittance d'une « somme provenant de la libéralité de ... la princesse de Conty », sur laquelle 200 l. seront affectées à la construction du clocher, 200 l. seront données aux Cordeliers pour réparer leur fontaine, etc... (2 novembre). — Convocation des nouveaux jurats : Jean Charrettier, Jacques Laguarde, Jean Poytevin (1er janvier 1671). — Approbation et envoi à l'Intendant du « devis des réparations qui restent à faire au clocher de... St-Michel », et contrainte contre les percepteurs des 300 l. annuelles pour lad. œuvre, qui n'ont pas fait de versement les années précédentes (16 janvier). — État des impositions pour l'année courante : total, 22,543 l., où la taille entre pour 17,000 l., et répartement desd. impositions (25 février). — Approbation de l'afferme de la prairie de l'Islet pour 365 l., à la condition que les fermiers feront pour 150 l. de réparations la première année, et pour 115 l. les années suivantes (13 mars). — Approbation d'une dépense de 87 l. 8 s. pour le clocher de St-Michel (8 avril). — Mesures prises pour la réception du maréchal d'Albret, gouverneur de Guienne (12-20 juillet). — Vote d'une requête à l'Intendant pour demander un rabais de la taille à cause de la grêle et des fréquents débordements qui ont endommagé les récoltes (15 juillet). — Approbation de la dépense de 464 l. 14 s., « tant pour la poudre, fouraige aux mousquettères mis sur pied en nonbre de 5 à 600, despance de pain et vin et argent aux bastelliers, et autres frais », à l'occasion du passage du maréchal d'Albret (3 août). — Arrêté donnant « permission de vendenger..., savoir aux Rocques lundy prochain et à la Grand-Disme de judy en huict » (6 octobre). — Décision reportant l'élection des jurats au jour de st Thomas et la prestation de serment au lendemain de

Noël, au lieu du 1er janvier (15 décembre). — Prestation de serment des nouveaux jurats : Arnaud Rivière, Jean Duverger, sieur de Malebat, Jean Pouvereau, différée à la demande du procureur du Roi (1er janvier 1672). — Copie du testament de Michel Bordes, chanoine de St-Michel : legs de 50 l. pour l'entretien de « la chappelle de Foncaude, à présant érigée à l'honneur de N.-D. de l'Escapullaire », où il désire être enseveli ; 50 l. à la confrérie du St-Sacrement, etc... (12 janvier). — Ordre de mettre sur pied une compagnie de mousquetaires et de lui donner de la poudre pour saluer la procession de l'Ascension, suivant la coutume (25 mai). — Arrêté ordonnant un *Te Deum* et un feu de joie en l'honneur de la naissance du duc d'Anjou et des victoires du Roi sur les Hollandais (17 juillet). — Décision portant envoi d'un délégué à M. de Montégut, lieutenant du Roi en Guienne, en réponse à sa demande d'une « liste des bourgeois qui sont en rang d'être juratz, aux fins qu'il fasse choix des personnes telles qu'il aimera », pour lui remontrer que cela est contraire aux privilèges du corps de ville (10 décembre). — Convocation des nouveaux jurats : Jean Uzard, Jean Lafargue, Jean Laubertie (2 janvier 1673). — Décision sur la requête de M. de Maurès, prieur de St-Pierre, demandant « que le sieur Duvergier, en qualité de scindiq des pauvres de l'hospital..., contribue à quelques fraix que led. prieur a esté obligé de payer pour une digue faite sur la rivière de Garonne..., comme tirant péage sur lad. rivière, prétendant que led. hospital soit tenu d'en supporter sa part comme prenant péage sur le sel qui passe sur lad. rivière » : on offrira « 20 l. 8 s. 7 d., que la part de l'hospital ce monte pour les fraix de lad. digue », et on demandera ensuite au prieur de rendre ces 20 l., vu la pauvreté de l'hôpital (17 avril). — Enrôlement de trois soldats, à qui il a fallu promettre « 10 s. par jour jusqu'à leur despart, oultre d'autres petittes despances qu'il a fallu faire pour les enroller » (25 avril). — Approbation d'une dépense de « 35 l. 8 s. pour le passaige d'une reveue de 200 hommes » (3 mai). — Nomination de députés pour procéder à l'estimation des maisons de la ville, conformément à l'ordonnance des commissaires généraux « pour l'arpentement et abonnement général des élections de taille » (4 mai). — Décision au sujet des *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la prise de Maëstricht (23 juillet). — Décision portant que le syndic du corps de ville « prendra le faict et cause de ceux qui ont esté assignés à la requeste de M. le prieur pour le payement du droit de promise » (6 août). — Décision touchant la réparation des portes de Soubiran et de la porte de La Rivière (5 octobre). — Décision portant tentative de conciliation avec le prieur de St-Pierre au sujet de « l'établissement des bancqs de boucherie et droit de maleau, tant sur la grande que petitte boucherie », qu'il revendique en vertu d'un arrêt du parlement de Bordeaux du 21 juillet 1625. Vote d'une requête à l'évêque de Bazas afin de maintenir comme « vicquaire conductisse » de St-Michel le sieur Auber, « attendeu sa probité et capacité cogneue, et la grande nécessité qu'il y a d'avoir un vicquaire dans lad. parroisse, veu le grand nombre de parroissiens quy sont en icelle, oultre que de tout temps il y a eu tousjours un vicquaire conductisse », et malgré l'opposition de « M. le curé ou vicquaire perpétuel », qui voulait le supprimer « pour s'espargner les gaiges qu'il luy donne ». Permission de vendanger le jeudi suivant aux Roques et de lundi en huit au Grand-Vignoble (18 octobre). — Nomination d'un nouveau régent (5 novembre). — Décision portant qu'on répondra pour le syndic de l'hôpital dans l'assignation qui lui a été adressée pour « représenter les tiltres en vertu desquels il jouit le péage de 2 s. 6 d. qu'il tire sur chaque pippe de scel quy passe par bapteau montant par la rivière..., et parce que la communauté a vendu ou alliéné ce péage aud. hospital et qu'elle luy doibt garantie » (13 décembre). — Convocation des nouveaux jurats : Michel Mosnier, avocat, Jean Charretier, François Pedagos (26 décembre). — Prestation de serment des jurats et prud'hommes. Nomination d'un régent (27 décembre). — Compte rendu du voyage à Bordeaux de Mosnier et Pedagos, jurats, pour faire les visites accoutumées, acheter les robes consulaires et bailler requête à l'Intendant « tandant à ce qu'il pleût à Sa Grandeur premièrement de nous faire fournir de fondz pour la réparation de nos chemins, pondz et pavés, suivant le devis et estat qui luy avoit esté remis la dernière fois qu'il passa issy,... finallement pour avoir permission d'impozer le pappier timbré pour faire les roolles et autres expéditions de la communauté ». Présentation du nouveau régent à l'Évêque. Commission des tailles pour l'année : 17,800 l., plus 1,096 l. pour frais locaux et partie des dettes (21 janvier 1674). — Enregistrement de l'ordonnance du maréchal d'Albret, défendant à tous officiers autres que les jurats de commander pour la convocation et l'armement des milices dans la juridiction (27-30 avril). — Vote d'un emprunt pour l'équipement de 5 soldats à fournir à la milice et « pour faire le magazin du foin et avoyne qui sera nécessaire pour la nourriture des chevaux de la noblesse » de Bazas, qui doit s'assembler dans la ville,

conformément aux ordonnances du maréchal d'Albret (24 mai). — Enregistrement des ordonnances précitées (17-24 mai). — Approbation des réparations faites « aux murs de la ville et porte joignant de Soubiran, ensemble pour quelque travailh fait au toit de la présente maison de ville » (20 septembre). — Mention du séjour extraordinaire du régiment de Saillan, premier bataillon, « attendeu le débordement de Garonne et du Drot, et un temps très rude ». Mention d'un arrêt du Conseil d'État réduisant à partir du 1er janvier 1721 au denier cinquante, les rentes et intérêts dus par les villes (23 janvier 1723). — Afferme des boucheries, fixant « à 10 s. la livre de veau et mouton pour le peuple, et 8 s. pour l'hospital », pendant le carême (30 janvier). — « M. les jurats ont trouvé à propos de ne pas faire le repas la présente année, jour de la Chandeleur » (6 février). — Nomination de Pierre Gachet, jurat, comme percepteur du droit de « gème », « quy se lève dans la prézante ville et juridiction sur tous les habitants et bien tenants, à raizon d'1 s. par barrique de touts les vins quy se vandent et débite en gros, à pot et à pinte, et comme aussy celluy quy se conssomme à eau-de-vie et vinaigre » (9 mai 1669). — Attestation de Lafargue, « prestre, chanoine, sacriste et curé », qui reconnait que « la petite cloche qui sert pour sonner les messes a esté faicte aux dépens de M. les jurats » (2 janvier 1669). — Nomination de M. de Lafargue, jurat, comme percepteur « du droit de gème sur tous les hostes, cabaretiers, marchans et autres personnes subjetz au payement dud. droit,... à raison de 4 s. pour chaque thoneau, qu'est 1 s. par barrique » (1er janvier 1670). — Nomination par les jurats de Roch Beron, bourgeois et maître chirurgien de La Réole, comme chirurgien de l'hôpital, en remplacement du sieur Bordes, décédé, et prestation du serment par lequel il promet « à Dieu de bien et fidellement servir et traiter les pauvres dud. hospital et autres qui par nous lui seront indiqués et par les sieurs jurats à l'advenir » (1671). — Rôle des tailles pour 1672 et 1673.

E suppl. 2788. — BB. 14. (Cahiers.) — Grand in-4°,
171 feuillets.

1680-1684. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Nomination de : Chastres comme syndic de la ville, Meilhan comme syndic de l'hôpital, Aurel comme trésorier de la ville, et Seguin, notaire, comme secrétaire. Délibération relative à la visite des chais et caves afin de connaître la quantité des vins, particulièrement « du vin noir », qui sont introduits dans la ville en fraude ; au pavage des rues ; au nettoiement des places et lieux publics : les débris seront portés « à la place St-Pierre et au-devant le chasteau de ceste ville, affin de combler les fossés et trous quy sont dans lad. place, pour qu'elle soict plus comode pour se promener et pour que lad. place soict assès grande » ; à l'établissement d'un collège (1680?). — Mention de diverses impositions et d'un emprunt, les besoins de la communauté étant plus grands qu'à l'ordinaire « à l'occasion de la cour de Parlement, quy est scéante en ceste ville ». Mandat au syndic de la ville de poursuivre devant la Cour des Aides ou devant le Conseil le sr de Martin et sa mère, qui jouissent indûment de l'île de La Sablière et de l'îlot de Tartifume, dont M. de Pontac s'était emparé au préjudice de la ville (27 janvier 1680). — Relation du voyage à Bordeaux de MM. de Lavaissière et Aurel, jurats, lesquels ayant parlé aux P.P. Jésuites dans le but d'avoir des régents pour le collège, lesd. Jésuites « leur ont demandé du temps pour y songer et leur ont marqué que, s'il n'y avoit pas un revenu fixe et immuable, ilz ne pouvoyent pas s'engaiger », ce qui indique un refus de leur part. Mention de l'achat d'une « tanteur de tapisserie », plus de « sept piesse de haute lisse représentant les sept merveilhes du monde » (2 février). — Relation de la chute, durant un violent orage, d'une partie de la toiture de l'église St-Michel (10 mars). — Adjudication des boucheries pour une année (16 avril). — Adjudication pour 9 ans de la prairie de L'Ile à raison de 450 l. par an et sous l'obligation de « bailler toutte la brouste et fagostaige que l'on couppera sur les aubiers », etc. (27 avril). — Approbation de frais occasionnés par la garde du comte de Vaillac, prisonnier détenu dans la conciergerie de la Cour (7 mai). — Délibération portant que les syndics et députés de la juridiction examineront ce qu'il conviendra de faire au sujet de l'achat au comte de Comminges du château et de la capitainerie de la ville (26 mai). — Nomination de Mathieu Aubert en qualité de prud'homme à la place de Pierre Gachet le vieux, décédé (8 juin). — Mesures relatives au paiement des dettes de la communauté, qui proviennent des « grands fraix et despances extraordinnaires que lesd. sieurs jurats et leurs deventiers ont esté obligés de faire despuis que la Cour de parlement de Guienne a esté transféré en ceste ville » (19 juillet). — Ordonnance portant « que l'on commancera à vandanger judy prochain aux Roques et lundy prochain à la Grand-Dixme » (6 octobre). — Élection de Roch Seguin, Jacques Desportes et Jean Duprat comme jurats (6 octobre 1681).

— Prestation de serment par les officiers royaux et les bourgeois prud'hommes (7 octobre). — Nomination de M. Duvidal comme syndic de l'hôpital. Interdiction d'entrer des vins étrangers, ceux de Cahors et de Bordeaux exceptés. Ordre de mettre aux enchères le droit d'entrée desd. vins de Bordeaux et « la clye » (28 octobre). — Réception de Pierre Noailles, habitant de Puybarban, en qualité de bourgeois; il prête serment entre les mains de Jean-Jacques Durou, sous-prieur du couvent St-Pierre (14 novembre). — Délibération aux termes de laquelle les Élus seront priés d'établir les mêmes impositions que l'année précédente, savoir: 1,096 l. pour les charges locales; 50 l. « pour le manque du fonds du revenu de la prérie »; 80 l. pour le papier timbré; 40 l. pour le loyer du presbytère, etc. Décision portant que le droit d'entrée de 2 écus par tonneau sur les vins étrangers sera affermé (30 novembre). — Adjudication dud. droit à raison de 1,300 livres pour une année, « n'estant comprins dans lad. ferme le vin qui entrera, de quel creu que ce soit, pour la provision de Messieurs du Parlement et supost de justice » (10 décembre). — Adjudication du « revenu du poidz » de la ville à raison de 240 l. pour trois ans (2 janvier 1682). — Délibération relative à l'acquisition d'une horloge qui sera placée sur la porte de Piis, Messieurs du Parlement s'étant plaints « de ce qu'ils ne peuvent entendre aucun horloge pour estre esloignez, l'un estant aux Pères de Saint-Benoist et l'autre aux Pères Cordelliers, quy sont deux extrémités de ville » (18 janvier). — Adjudication des travaux nécessaires pour la pose de l'horloge (19 janvier). — Délivrance des boucheries; la viande sera vendue à raison de 8 s. la livre de mouton et de 6 s. la livre de bœuf, « un mois après Pasques et un mois avant mardi-gras, et, le reste de l'année, à 7 s. la livre du mouton et à 5 s. la livre du bœuf, le pourceau au prix du bœuf et l'aigneau et le veau suivant la taxe qui en sera faite journellement ». Délivrance des petites boucheries, qui comprennent la chair de vache et de brebis (1er mars). — Approbation des dépenses faites pour le passage du gouverneur de la province, qui venait de Toulouse, auquel on a fourni « un bapteau avec des tireurs pour le conduire jusques à Cadillac » (12 mars). — Nomination de Gaubert en qualité de prud'homme (24 mars). — Reprise par la ville du « haut de la tour de la porte de ville appelée *de Piis* », qui avait été baillé à fief par les jurats en faveur de feu Guillaume Ézemart, cet emplacement étant nécessaire pour placer l'horloge (5 avril). — Attribution de 100 l. aux Cordeliers, suivant leur demande, « estant obligez lesd. religieux de faire quelque nouvelle bastisse en leur couvent pour s'y loger, attandu que Messieurs du Parlement occupent la majeure partye de leurd. couvent, où ilz tiennent leur scéance » (26 juin). — Avis favorable sur une demande du premier président d'Aulède, lequel a exposé aux jurats « que son hostel n'estoit pas assez espacieux pour loger et contenir toute sa famille, et leur a marqué qu'il désireroit qu'on luy fist augmenter d'un apartement du costé du jardin et sur la rue du Paradis, suivant le plan qui en a esté fait par Jullien, maistre architecte ». Il est décidé de rendre visite au R. P. visiteur des Bénédictins et de le prier de « contribuer de sa part à ce que le collège de la ville soit estably dans leur monastère et de fournir des régens capables pour l'instruction et l'éducation de la junesse »; la ville donnerait de 6 à 700 l., « y comprins les cens livres que Messieurs du chappittre St-Michel... sont obligez de donner annuellement » (10 août). — Délibération relative à l'installation des Chambres des Enquêtes (25 août). — Élection de Denis Lavaissière, de Mathieu Aubert et de Jean Mauriac comme jurats (15 septembre). — Renouvellement du serment des officiers royaux et des prud'hommes (21 septembre). — Arrêt portant qu'en obéissance aux ordres du Roi on fera bâtir un local pour les Chambres des Enquêtes et des Requêtes « joignant le parquet de Messieurs les gens du Roi..., attandu que lesd. Chambres seront plus assurées, plus tost basties et à moindre frais que de réparer les murailles de la gallerie où lesd. Chambres des Enquestes ont tenu jusques à présent leur scéance » (29 septembre). — Réception de Pierre Soubirous, notaire royal, en qualité de bourgeois (30 septembre). — Relation d'une entrevue à Agen avec l'Intendant, lequel autorise à continuer la levée de 6 l. par tonneau sur le vin forain et recommande de terminer l'installation des Chambres des Enquêtes pour la s^t Martin, « qu'autrement nous courions risque de perdre le Parlement; ceux qui ne sont pas bien intentionnés pour nous ne disent pas autre chose et seroient bien aises d'avoir ce prétexte » (11 octobre). — Réception d'Henri-Joseph Soubès, docteur en médecine, en qualité de bourgeois (15 octobre). — Nomination dud. Soubès en qualité de prud'homme (15 octobre). — Avis donné par le P. Baratet, prieur claustral de St-Pierre, au sujet de l'établissement d'un collège dans led. monastère, « où estoit antiennement la chappelle de la Magdelaine, dans l'enceinte de leur basse-court ». Il est décidé de traiter avec lesd. religieux de St-Benoît et de contribuer pour moitié aux frais nécessités par la mise en état des lieux (29 octobre). — Prestation de serment par les maîtres tailleurs et couturiers (11 décembre). —

Délibération portant qu'on poursuivra le procès intenté par M. de Martin, lequel fait appel d'un appointement du juge de la ville en conséquence duquel les jurats avaient fait arracher « le nouveau plantage de jettin qui avoit esté planté par les agents de Monsieur de Martin..., sur le grevier apretenant à lad. comunauté, qui est joint au padouen de la Rivière » (18 décembre). — Adjudication du « revenu du péage de l'hospital », à raison de 550 l. pour une année; led. revenu consiste en « 2 s. 6 d. par pipe de scel qui monte par batteau pour le haut payes et celle qui se descharge sur les portz de la présente ville et jurisdiction » (2 janvier 1683). — Autorisation de vendre les maisons sises rue Du Blandin et Du Turon « dépendantes de l'hérédité de feu Monsieur Bordes, chanoine et ouvrier de l'esglise St-Michel »; le prix de la vente sera affecté aux réparations de lad. église et notamment à faire voûter la petite nef. Permission de transporter la cloche de l'ancien collège à l'hôpital, où elle sera placée dans le clocher que le syndic entend faire élever sur led. hôpital (26 mars). — Autorisation à un particulier d'ouvrir des fenêtres « aux vieux murs de ville qui closent sa maison, scituée... rue Du Brumart », sous l'obligation de fermer lesd. ouvertures en cas de guerre et de payer 5 s. de rente foncière et directe annuelle et perpétuelle (27 avril). — Autres autorisations analogues (27 avril-1er mars). — Délibération portant qu'on proposera à M. Colin, gentilhomme de Monsieur, frère du Roi, de vendre à la communauté « le droit de poste et relais de batteau »; qu'on empruntera à la confrérie des clercs 900 l. pour achever le nouveau bâtiment de l'hôtel de M. le Premier Président, etc. (9 mai). — Nomination de Bertrand Dubernet comme prud'homme (27 mai).— Rapport du syndic, disant qu'en la Chambre du Conseil il a été demandé aux jurats « s'ils avoient du fondz pour faire les frais et despence qu'il convient faire pour les honneurs funèbres de nostre défunte reyne Marie-Thérèse d'Austriche ». Réponse négative des jurats (17 août). — Mention de présents offerts à Mme l'Intendante et au premier président de la Cour des Aides lors de leur passage. Ordonnance relative à la construction du logis de M. Denis, procureur général, suivant les plan et devis de Lespérance, maître architecte (29 août). — Relation de la cérémonie funèbre en l'honneur de la défunte reine (7 septembre). — Élection de Jean Charretier, Mathieu Ézemart l'aîné, et Jean Verchères comme jurats (15 septembre). — Afferme « de la clie », droit qui se lève sur le poisson vendu en ville (9 octobre). — Lettre du P. Soulié, gardien de l'Observance, demandant des secours aux jurats. Les religieux « sont réduits, la présente année, à une extrême nécessité, à raison de la gresle qui a enporté tous les fruits de la présente jurisdiction, de sorte que, se trouvans obligés à recevoir beaucoup de religieux passans et d'autres que le Parlement attire par sa résidence, ils sont exposés à une grande dépanse » (sans date). — Attribution d'une aumône de 25 écus aux Cordeliers. Autorisation donnée aux bourgeois et habitants dont les vignes ont été grêlées de faire entrer gratuitement une certaine quantité de vin (10 octobre). — Adjudication de « plasses vaccantes à bastir maisons, apartenantes à la présente communauté » (13 octobre). — Permission aux Bénédictins « en considération de l'establissement du... collège dans leur couvent, à perpétuité et non autrement, de faire entrer dans la présente ville annuellement de nombre de 8 et jusques à 12 thonneaux de vin de celluy qu'il recuilleront au lieu de Ventouse, jurisdiction de Sauveterre », et ce en plus des 500 l. qu'on leur donne pour le bâtiment des classes et de la subvention annuelle de 700 l. Attribution de 25 écus aux Jacobins, « veu que la gresle les a privez de tout leur revenu » (30 octobre). — « Dellivrance du bastiment qui se doibt faire pour Monsieur le Procureur Général » (31 octobre). — Dépense de 56 l. 10 s. par un jurat qui est allé chercher le président de Gourgues « avec deux batteaus, l'un pour porter led. sieur président et l'autre pour porter tout son équipage » (20 novembre). — Convention entre les jurats et les Bénédictins au sujet de l'établissement du collège (20 janvier 1684). — Ordre de répartir entre les particuliers de la juridiction les plus éprouvés par la grêle la somme de 3,000 l. accordée par le Roi (31 janvier). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la naissance du duc d'Anjou (18-19 février). — Délibération portant qu'on offrira des bateaux pour le conduire en cette ville à M. le président Grimart, lequel se trouve à la tête du Parlement par suite de l'absence du Premier Président et la mort récente de MM. de Gourgues et Pichon, présidents (29 mars). — Déclaration du syndic constatant que le prieur de la ville a cessé de faire distribuer aux bourgeois du corps de ville, le jour du jeudi-saint, « des gasteaux que l'on appelloit le pain de la Scenne » et de leur offrir à dîner au retour de la procession annuelle de st Marc; led. prieur n'entretient plus un bateau de chaque côté de la rivière pour le transport des habitants, en retour de laquelle obligation les propriétaires des vignes des dîmaires dépendant de la ville font porter dans le pressoir dud. prieur la dîme de la vendange de ces vignes. Ordre de rechercher les titres en vertu desquels le prieur est soumis à ces obli-

gations (27 avril). — Approbation de dépenses pour avoir fait « planter un may à Mr le président Grimart..., avec la mousquèterie et poudre fournie à cet effet », et pour les bateaux de la procession le jour de l'Ascension (18 mai).

E suppl. 2789. — BB. 15. (Cahiers.) — Grand in-4°, 148 feuillets.

1684-1686. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Nomination de Mosnier le jeune, avocat au Parlement, en qualité de prud'homme (15 juin 1684). — Bail à fief nouveau d'un emplacement situé au-dessus de la fontaine Du Turon, près des anciens murs de ville (8 juillet). — Ordonnance relative à la construction de la Chambre des Requêtes, aux réparations des Chambres des Enquêtes et au pavage du chemin de Gironde, travaux prescrits par l'Intendant pendant son séjour, et à l'agrandissement du logement du président La Trenne (25 août).— Élection de Michel Monier, avocat à la Cour, Joseph Soubez, docteur en médecine, et Bertrand Dubernet comme jurats (16 septembre). — Passage devant la ville du maréchal de Créquy et de sa femme, auxquels les jurats, revêtus de leurs robes consulaires, rendent visite, offrent trois douzaines de bouteilles de vin et une grande corbeille de fruits et fournissent un bateau monté par 25 bateliers pour remorquer leur embarcation jusqu'à Langon (1er octobre). — Ordre de congédier le sieur Fourcade, « régent latin », les enfants ne faisant aucun progrès dans son collège; de faire « un acte à M. l'Évesque, le plus civil qu'il se pourra », afin qu'il consente à l'établissement du collège dans le monastère des Bénédictins; de donner satisfaction dans la mesure du possible à M. Dussaut, conseiller et doyen de la Cour, qui est logé au château, lequel a souvent demandé de « faire aplanir le chemin ou la route par où il est obligé de passer, sortant dud. château pour aller au Palais, attandu que le chemin est extrêmement raboteux et remply de boue pour peu qu'il y pleuve, et mesme de le faire paver s'il se peut » (9 octobre). — Ordonnance relative à la construction d'une halle sur la place *du Bourdieu*, destinée aux vendeuses de pain, d'herbes et de fruits (17 octobre). — Délégation de deux jurats qui doivent assister à l'ouverture de la séance de la « Cour ordinaire ... qui se fait annuellement dans le parquet royal de la présente ville » (3 novembre). — Approbation de frais d'envoi de bateaux vers le Premier Président qui « désiroit s'en venir en cette ville pour y faire l'ouverture de la scéance de la Cour... Il se trouva que le temps estoit sy mauvais et sy orageux que led. seigneur Premier Président différa de s'en venir jusques à la semaine suivante » et que les bateaux ne servirent pas (28 novembre). — Délégation de deux jurats à Grignols, vers le comte de Lasserre, avec mission de lui demander comment on doit agir à l'égard de Prunié, capitaine d'une compagnie de cavaliers du prince de Condé, qui vient d'arriver dans la ville, et de lui représenter « qu'il y a des cavaliers dans les parroisses de cette juridiction et particullièrement Ste-Peyronnelle et St-Aignan, qui ne sont que des demi parroisses qui ne peuvent souffrir cette despence » (5 décembre). — Envoi par les jurats au comte de Lasserre de « deux dousaines de bouteilles du meilleur vin qu'ilz ont peu trouver, à raison de six solz la bouteille, sans comprendre les bouteilles » (15 décembre). — Nomination de Jean Massip en qualité de prud'homme (19 décembre). — Refus par le capitaine Prunié des logements qu'on lui offre, les maisons les plus commodes étant occupées par Messieurs du Parlement (20 décembre). — Adjudication d'une place située rue de La Ganiate « où estoit cy-devant la tour appelée *la Tourrasse* » (4 janvier 1685). — Publication de la paix devant l'Hôtel-de-Ville, « au canton publiq », « à celluy du puis de La Hurte Du Thuron et à la porte de la Rivière, à la halle du bled et au puis St-Pierre » (10 janvier). — Prestation de serment par les « bayles des maîtres tailleurs » (19 janvier). — Reddition de comptes par le syndic de l'hôpital pour la période de novembre 1681 à décembre 1684; recettes: 4,791 l. 7 s. 4 d.; dépenses: 5,038 l. 16 s. 4 d. (14 janvier). — Nomination de Jean Rousier à l'une des quatre prébendes fondées dans l'église St-Michel par Gaillard Andrieu dans son testament du 13 juillet 1408 (28 janvier). — Mention d'une intervention du chapitre de St-Michel à l'occasion de la destitution du sieur Fourcade, régent; le chapitre prétend qu'ayant seul le droit « d'instituer le régent, il a pareillement celluy de le destituer ». Autre différend avec le chapitre, au sujet de la nomination de Jean Rousiers, prébendier : « L'acte de réception est conceu en des termes qui pourroient faire quelque presjudice dans la suite au... droit de patronnage, parce que, dans cet acte de réception il n'est parlé en aucune fasson que ce soit sur la nomination desd. sieurs juratz comme patrons; au contraire, il est porté qu'il a esté receu par led. chappitre uzant de son droit » (9 février). — Autorisation de continuer la reconstruction d'une maison « dans une tour près la porte *Du Martouret* » (9 février). — Mise aux enchères de la location de l'ancien collège, situé rue Ste-Colombe (9 février). — Dépense de 42 l. pour les bateaux qui ont porté « Madame la Première Présidente » de Langon à

La Réole et pour étrennes aux laquais et cocher de lad. dame. Mention d'une entreprise des chanoines, qui « ont fait desmollir la muraille qui estoit autour du sémentière de l'esglise St-Michel, après avoir fait couper les hourmeaux qui estoient au-devant la porte de lad. esglise, qu'ilz ont vendu, et despuis peu ilz ont encores vendu le sémentière des enfans mourans sans baptesme et des noyez ». Difficulté de procurer des logements aux membres du Parlement (19 mars). — Ordre de réparer la maison destinée au président Grimart, jusqu'à concurrence de 30 louis d'or, l'Intendant s'étant plaint de ce qu'elle était inhabitable (23 mars). — Approbation d'une dépense de 332 l. pour réparation à la maison du Procureur Général. Ordre de paver depuis l'église des Jacobins jusqu'à la porte St-Martin, en conséquence d'une requête de Messieurs du Parlement. Décision aux termes de laquelle les jurats « prendront leur temps pour faire porter la porte de *Quatre sotz* près la tour du chasteau du costé de la rivière », suivant avis de Messieurs du Parlement, afin de « rendre la platteforme qui se fait dernier Sainct-Pierre plus grande et d'une estendue plus considérable qu'elle n'est » (2 avril). — Réception de Pierre Aubert en qualité de sergent de bande (29 mars). — Approbation de dépenses pour une muraille vis-à-vis le château Gaillart; pour une autre muraille « près la porte de Gironde, vis-à-vis et tout le long du sémetière des Huguenotz »; pour « avoir fait pavé le Saut despuis la maison où demeure Monsieur le président Montesquieu » (12 mai). — Autorisation de percer une ouverture dans la muraille de la ville pour donner du jour à une maison, « veu la nécessité de rendre les maisons... les plus comodes et convenables qu'il se pourra » pour le logement des membres du Parlement (6 juin). — Réparations à la fontaine Du Cugey, suivant le désir du Premier Président, « attandu qu'il ne se sert que de l'eau de cette fontaine ». Frais pour visite rendue à M. Dalon, premier président au parlement de Pau, qui se trouvait à « Feaugas » (19 juin). — Bail à fief d'un emplacement confrontant du levant « au pont appellé le pont de la porte Du Martouret » (26 juillet). — Demande de secours par les Cordeliers, lesquels sont obligés d'entretenir un plus grand nombre de religieux qu'à l'ordinaire à cause du Parlement (30 juillet). — Bail à fief d'un emplacement sur le port, « joignant la tour apellée de Brodequin, autrement de Ducourneau » (10 août). — Gratification jusqu'à concurrence de 5 louis d'or au père Bénédictin « qui fait les leçons du latin aux enfans eschólliers », lesquels sont au nombre de 40 (10 septembre). — Nomination d'Uzart, Laubertie et Duprat comme jurats (16 septembre). — Nomination de Lavaissière-Lanasse comme prud'homme (20 septembre). — Dépense à l'occasion du passage du régiment royal « des Bombardiers » (24 septembre). — Nomination de Charretier en qualité de syndic de l'hôpital; ledit Charretier sera exempt du logement des gens de guerre et du paiement de la huitième partie de la location de sa maison, et jouira des honneurs accoutumés (27 septembre). — Nomination de Fort Gauzan comme prud'homme (2 octobre). — Attribution de l'entretien de la fontaine Du Turon. « Et sera pourveu à faire mastiquer l'antienne fontaine Du Turon du costé de la rue des Jacobins, pour tascher d'esviter que l'eau ne se perde pas ». Décision portant qu'à l'avenir les assemblées de la jurade se feront au son de la cloche qui est sur la porte de Piis. Les absents sans cause légitime seront condamnés à 30 s. d'amende la première fois, à 20 l. la seconde, et seront rayés des listes la troisième fois (3 octobre). — Nomination de Pierre Ézemart comme prud'homme (6 octobre). — Mention du « train de Monsieur le marquis de Boufflers, passant en cette ville pour aller à Bazas »; les jurats « les desfrayèrent de la despence qu'ilz firent en cette ville, dans l'espérance que cella produira quelque soulagement à la communauté ». Ordre de percer une rue « despuis celle de St-Michel jusques au canton, en passant par la rue Du Brandin », Messieurs du Parlement se plaignant de ce « qu'ilz reçoivent une grande incomodité en allant et venant du Pallais en passant aux portes de la Craberie » (18 octobre). — Avis favorable à une demande du Premier Président, exposant « qu'il lui estoit nécessaire de lui faire meubler et garnir une chambre pour le gentilhomme et escuyer de Madame » (27 novembre), — Nomination de Pierre Montauger en qualité de prud'homme (3 décembre). — Approbation du traité passé avec Fort, architecte, qui est chargé de « faire la porte de l'entrée de l'hostel de M. le Procureur général » (12 février 1686). — Mandat au sieur Laubertie, jurat, de faire la levée de la huitième partie des locations des maisons de la ville (28 mars). — Approbation de dépenses « pour paver la plasse Du Turon et à la porte St-Martin, et fait racomoder le chemin de Roquehouse...; pour réparer l'Illet, pour y faire l'allée, plantage et récurement des vieux fossetz dud. Illet ». Décision portant qu'on fera paver, dans la mesure du possible, « le chemin de la Poste, puis la vieille Poste jusques au-desoubz la maison apellée de Monplaisir »; qu'on réparera les fontaines Du Turon et de La Marmory, le puits de La Lune, situé rue des Salargues, et le puits St-Pierre, situé dans la

Grand'Rue (6 mai). — Réception d'une ordonnance de l'Intendant enjoignant « de fournir le nombre d'hommes qui sont nécessaires pour tirer la corde et faire monter 25 batteaux chargez pour le service du Roy ». Décision des jurats portant « qu'ilz feront la visite au Roy, lorsqu'il sera dans la province, le plus magnifiquement qu'il se pourra, pour marquer à Sa Majesté les respectz et les soubzmissions de tous ceux qui composent cette communauté » (29 mai). — Adjudication de travaux en vue de l'élargissement du pont situé sur le port, près de la porte de la Rivière; l'entrepreneur prendra l'engagement d'« eslever le portal de lad. ville de la hauteur de 4 à 5 piedz et de remetre la guérite et escriteau sur lad. porte » (14 juin). — Mention du mauvais état des fontaines, qui ne fournissent presque plus d'eau, notamment celle de La Marmory; autorisation de s'adresser au frère Raphaël, religieux Carme, « qui est en réputation d'estre excellent fontenier » (20 juillet). — « Traité fait avec frère Raphaël, Carme, pour joindre une source d'eaux à la fontaine de La Marmory ». Réparations à la fontaine de la vieille Poste (15 juillet). — Nomination de Jean Sensarric comme prud'homme (17 juillet). — Avis favorable à une demande du Parlement concernant l'établissement d'un médecin, auquel la ville fournirait le logement (10 septembre). — Nomination de Monclin, Lassime et Cazade comme jurats (15 septembre).

E suppl. 2790. — BB. 16. (Cahiers.) — Grand in-4°, 96 feuillets.

1686-1687. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Délibération relative aux fraudes commises par l'introduction des vins forains (29 septembre 1686). — Prestation de serment par « les hostes, cabaretiers, vendeurs de vin en destail à pot et à pinte ou autrement » : mention des enseignes suivantes : *les Trois Pigeons, la Ville de Rome, les Trois Rois, l'Épée Royale, le Chêne Vert, la Croix Blanche, les Trois Oliviers, la Table Royale* (17 octobre). — Ordonnance relative à la translation de l'hôpital; le syndic dud. hôpital rapporte « que presque tous ceux que l'on y porte ou que l'on y envoye meurent, tant cette maison est malsaine, y ayant presque au milieu de cette maison un cloaque que l'on ne peut en aucune manière esviter, qui cause des vapeurs insuportables; ce qui donne subjet de penser à transporter l'hospital en quelque endroit plus sain et plus comode, d'autant mieux que Madame la Première Présidente et plusieurs autres dames de la Charité le désireroient pour le soulagement des pauvres » (19 octobre). — Délibération portant qu'on demandera à l'Intendant l'autorisation « de faire mètre en estat de tenir les assemblées pour les affaires de la communauté la maison apellée le Parquet et d'y faire des prisons », Messieurs du Parlement s'étant emparés de l'Hôtel-de-Ville pour y installer la conciergerie (6 décembre). — Déclaration des Bénédictins exposant qu'ils ne peuvent pas tenir le collège, le religieux préposé à cet effet ne pouvant « vaquer à faire le collège et aux offices ausquelles il est obligé » (11 décembre). — Autorisation à Soubès, médecin ordinaire de la ville et de l'hôpital, de faire entrer gratuitement 10 tonneaux par an du vin qu'il recueille dans son bien de Mazerolles, pendant que le Parlement siégera en cette ville, et ce en considération des services qu'il rend aux pauvres de l'hôpital, aux pauvres honteux et aux particuliers (23 décembre). — Adjudication des anciens locaux de l'hôpital (4 janvier 1687). — Adjudication du péage de l'hôpital à raison de 530 l. pour un an (14 janvier). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la convalescence du Roi; la messe à laquelle assistent le Parlement et les jurats est célébrée chez les Cordeliers (22 janvier). — Approbation d'une dépense de 169 l. faite pour aller chercher le Premier Président à Bordeaux et pour le présent qu'on lui a offert (3 février?). — Adjudication des travaux et réparations à faire à la maison appelée *le Parquet,* située sur la place St-Pierre, « autrement du Mercadil » (12 mars). — Ordonnance relative à l'achat de deux lits, « un pour M. le Premier Président et l'autre pour Madame, pour renouveller ceux quy feurent achettés puis 8 à 9 ans ». Achat des tapisseries qui servent dans l'hôtel du Premier Président, à raison de 2,400 l., afin d'éviter les grands loyers qu'on payait au sieur Sallinières pour lesd. tapisseries. Approbation de la dépense faite pour la démolition de la porte de la Craberie, « autrement de Brumart » (21 avril). — Ordre de mettre tous les cadastres anciens et nouveaux à la disposition de Fabre et Fale, experts chargés de la vérification des îles et « crémens antiens et nouveaux » des rivières (6 mai). — Copie d'une lettre de l'Intendant invitant les jurats à faire installer sans retard la Chambre des Requêtes (3 mai). — Ordre de remercier l'évêque de Bazas de sa proposition de procurer trois régents « pour l'instruction au latin et éducation des enfans » (3 juin). — Délibération portant qu'on informera les syndics des paroisses de la juridiction que les Bénédictins ont obtenu un arrêt de la Cour « portant deffences aux battelliers de la présente ville de passer la rivière avec leurs batteaux aux allans et venans, à l'exclusion de leur fermier » (15 juillet). — Visite des jurats au prieur

Maurès, lequel fait répondre par son laquais « que son maistre estoit levé et visible, mais non pas pour nous, et qu'il n'avoit que faire de nous veoir ny de nos visites » (19 juillet). — Ordre de soutenir en Cour « la pocession inmémorialle » de la communauté d'avoir des bateaux pour le passage de la rivière, contrairement à l'arrêt obtenu par les Bénédictins (6 août). — Compte rendu de la procession qui se fait chaque année en conséquence du vœu de Louis XIII (15 août). — Confirmation de bourgeoisie en faveur d'Arnaud Poytevin (27 août). — Élection de Duverger l'aîné, Mosnier jeune et Massip comme jurats (17 septembre).

E suppl. 2791. — BB. 17. (Registre.) — Grand in-4°, 275 feuillets.

1687-1688. — Registre des délibérations de la jurade. — Ordonnance portant « que le colége sera restably dans la maison antienne apartenante à la communauté » (25 octobre). — Délibération aux termes de laquelle on se pourvoira par devers le Roi pour obtenir la confirmation des privilèges de la ville et le droit de lever 6 l. par tonneau sur les vins forains, duquel droit MM. du Parlement seront exempts. « La ville et prévosté est composée de 26 parroisses, où il s'y ramasse une quantité de vins qui est plus que suffisante pour l'entretien de lad. Cour et de sa suite. » Pour éviter les fraudes, « les portes de la ville se tiendront fermées pendant la nuit, dont les clefz seront portées à Mes sieurs les juratz » (28 octobre). — Ordre de demander un autre régent à l'Évêque, « attandu les plaintes quiont esté faites contre celluy qui y est à présent, sur sa mauvaise conduite et peu de capacité » (19 décembre). — Reddition des comptes de l'hôpital pour l'année 1687; recettes : 1,872 l. 19 s.; dépenses : 2,018 l. 13 s. 10 d. (14 janvier 1688). — Délibération agréant en qualité de régent le précepteur des enfants de M. Dusaut, conseiller au Parlement (17 février). — Approbation par l'évêque du choix du régent (18 février). — Prestation de serment par les gardes de l'œuvre de l'église St-Michel et par les « gardes du Purgatoire et de l'hospital » (23 février). — Autorisation à un particulier « d'ouvrir le mur de ville vis-à-vis une maison qu'il a, scituée sur le port..., pour y faire une porte, pour avoir liberté de pouvoir sortir de lad. maison lorsque la rivière est débordée », d'assister aux offices, etc. (3 mars). — Avis favorable à une demande du syndic tendant à ce qu'il soit défendu de blasphémer, de fournir des cartes et dés, et de donner à boire et à manger pendant le service divin (7 avril). — Délibération portant que « soudain l'arrivée de M. le Premier Président à Margaux ou à Bordeaux », on ira le complimenter de son heureux retour en province (20 avril). — Approbation des moyens de défense pris contre M. de Lhoustau, juge : les jurats « continueront de défendre la communauté des vexations dud. sr juge avec tout l'atachement possible, pour conserver les droitz honorifiques de lad. communauté, que led. sieur juge lui veut avoir » (3 mai). — Avis favorable à une demande du syndic de la ville concernant l'installation d'un local pour Messieurs des Requêtes : « La chambre qu'ilz ocupent au haut, près le dortoyre des Pères Cordelliers, est incomode pour lesd. sieurs des Requestes, et pour les partyes et notament auxd. relligieux, à cause que les partyes de tous sexes entrent dans leur dortoyre » (13 mai). — Dépense de 793 l. pour un lit destiné au Premier Président (18 mai). — Élection de François Camarsac et de François Lacave comme jurats (15 juillet). — Mention du refus par les chanoines de payer au sieur Dody, régent, la somme de 100 l. qu'ils sont obligés de payer annuellement aux régents « à cause de la préceptorialle » (12 août). — Réception de François Dutaich, arpenteur à Loupiac, en qualité de bourgeois, par devant dom Gabriel Marchand, prieur conventuel du monastère St-Pierre (13 septembre). — Élection de Gachet, Desportes et Jean Sensarric comme jurats (17 septembre). — Réponse à une demande de l'Intendant concernant le prix des denrées. Le sac de blé froment, mesure de la ville, vaut 5 l.; il faut 8 boisseaux, mesure de Paris, pour faire led. sac. La livre de pain vaut 10 d. Le sac d'avoine 50 s., même mesure que pour le blé. La livre de 40 onces de viande est payée à raison de 8 s. le veau, 7 s. le mouton et 5 s. le bœuf; la livre de veau, poids de Paris, vaut 3 s. 3 d., celle de mouton 2 s. 10 d. et celle de bœuf 2 s. La pinte de vin, mesure de Paris, vaut 1 s. 3 d., et le quintal de foin 20 s. (5 octobre). — Ordre de réparer les portes de Soubiran et des Cordeliers, « aux fins d'empêcher qu'on ne puisse entrer et sortir la nuit »; pour couvrir les frais on mettra en vente « des cuirasses, des brasselets, pot en teste et des chaines de fer » déposés dans l'Hôtel-de-Ville et qui ne sont d'aucune utilité (10 octobre). — Mesures prises contre l'introduction des vins forains; le Premier Président sera supplié « de nous vouloir protéger contre divers supôts de justice qui veulent faire entrer une quantité de vin forain pour le débiter en destailh, comme ilz ont fait l'année présante, attandeu que c'est la ruine totalle de la ville et juridition » (2 novembre). — Mention d'une défense faite « à toutes sortes de personnes de ne marcher point après neuf hures du soir par ville sens lumière ». Ordre aux hôte-

liers et habitants d'informer les jurats des noms et du jour d'arrivée des étrangers qu'ils reçoivent chez eux (17 décembre). — Ordre de passer un contrat avec M. de Lavaissière pour la location des maison, écuries et grenier à foin occupés par le Premier Président, et ce à raison de 600 l. par an (5 mars 1689). — Approbation d'une imposition levée pour le paiement des officiers de la milice et de 23 soldats destinés au service du Roi. Dépense à l'occasion de la bénédiction de la cloche de l'église St-Michel, dont les juratz ont été parrains (21 mars). — Don de 60 l. aux Cordeliers, en considération de leur pauvreté et de ce qu'ils ont donné leur couvent « pour les Palais ». Autre don de 60 l. aux Jacobins, pour les aider à rétablir leur cloche, qui s'est brisée (6 juillet). — Élection de Lafargue, Meilhan et Tessier comme jurats (15 septembre). — Adjudication de « la clie », pour une année, à raison de 400 l. (25 octobre). — Délibération portant qu'il sera fait un emprunt pour payer les 1,400 l. qui sont encore dues au sieur Salinières pour les tapisseries de l'hôtel du Premier Président (22 novembre). — Nomination d'Arnaud Chastres en qualité de prud'homme (28 décembre). — Autorisation aux Bénédictins de transporter « sur leur petite maison, près la tour Du Cournau », la taille de deux maisons qu'ils possèdent sur la place St-Pierre et qu'ils veulent faire démolir (9 février 1690). — Désignation de 6 hommes de la ville sur les 41 hommes que la juridiction doit fournir pour le service du Roi (9 juin). — Réception en qualité de bourgeois de Jean Duzan, chirurgien à Fontet (12 septembre). — Élection de Jacques Seguin, sr de Luzancy, de Jean de Lavaissière, sieur de Lanasse, et de Jacques Drascon comme jurats (16 septembre). — Délibération relative à un projet de construction de halle vis-à-vis l'ancien Hôtel-de-Ville. Les marchés se tiennent actuellement sur le port, où les débordements et la pluie causent un notable préjudice au public (19 septembre). — Demande de secours par les Cordeliers : les maladies de plusieurs religieux et des assemblées tenues aud. couvent par des commissaires réguliers nommés par le Roi, « le général de l'ordre n'estant pas reconnu en France par la disposition du Roy », les ont plongés dans une grande misère (sans date). — Autorisation de vendanger mardi Aux Roques et jeudi dans le reste de la paroisse St-Michel (13 octobre). — Mention des violences exercées contre un jurat par le sieur de Loustau, juge. Nomination de commissaires chargés d'estimer les maisons à démolir pour faire une place devant l'Hôtel-de-Ville (4 novembre). — Opposition des jurats à l'enlèvement de certaines choses « atachées à clou et à fer » dans l'Hôtel-de-Ville et dont veut s'emparer celui qui est chargé de « la traduction des prisonniers et de ce qui est dans la consiergerie de la Cour » ; il est délibéré d'écrire au « Chancellier et autres ministres d'Estat, pour sçavoir sy la comunauté peut prétendre des fermiers du Domaine les loccations de lad. maison de ville pendant le temps que la consiergerie y a esté tenue » (3 décembre). — Réception de Guillaume Guignet comme bourgeois (4 décembre). — Demande d'un rabais par les bouchers, leur contrat visant le cas où le Parlement quitterait la ville, ce qui est arrivé au mois de septembre dernier (14 mars 1691). — Nomination de M. Soubiroux comme prud'homme (27 mars). — Délibération relative à la formation de 20 compagnies bourgeoises dans la juridiction, suivant les ordres de Mgr de Sourdis; la paroisse de St-Michel fournirait 6 compagnies (20 avril). — Mention d'une démarche auprès de l'Intendant, aux fins de lui représenter l'impossibilité où se trouve la ville de pourvoir à la subsistance d'une compagnie, attendu « les cas fortuits quy sont arrivez par la gresle, desbordement de rivière, brouillartz et autres accidens » (5 mai). — Attribution d'une somme de 150 l. « à la subcistance du grand nombre des paouvres qu'il y a dans la présente ville et jurisdiction » (28 mai). — Ordre aux boulangers de faire le pain « à raison de 7 l. le sac » de blé froment (14 juillet). — Délibération portant « qu'il sera donné au secrétaire de M. le marquis de Sourdis 10 louis d'or de la nouvelle espèce, et le prieront de nous donner son amitié et le soulagement en ce qu'il pourra de cète comunauté » (17 août). — Nomination de Jacques Desportes, avocat à la Cour et juge de Lamothe, de Jean Soubès et de Chastres comme jurats (15 septembre). — Défense de vendre la tapisserie qui se trouve dans la chambre du Conseil, pour quelque raison que ce soit (23 septembre). — Réception de Jean Montauger, pourvu de l'office de procureur du Roi (15 octobre). — Mention de l'arrivée de l'Intendant, le 23 à 10 heures du soir; on lui offre 24 bouteilles de vin ayant coûté 6 l. 12 s. (30 octobre). — Nomination de Desportes aîné comme jurat (8 novembre). — Réception de Guillaume Guignet, pourvu par le Roi de l'office de secrétaire greffier de la communauté (21 novembre).

E suppl. 2792. — BB. 18. (Registre.) — In-4°, 319 feuillets.

1691-1702 et **1762-1766**. — Registre des délibérations de la jurade. — Nomination de procureurs pour aller toucher à Bordeaux, chez M. de Monroye, payeur de l'extraordinaire des guerres, les indemnités dues aux

jurats pour fourrages fournis aux dragons (15 décembre 1691). — Inventaire des objets mobiliers de l'hôpital (29 décembre). — Afferme du péage de l'hôpital, « péage de 2 s. 6 d. par pipe de sel qui montera audevant la présant ville sur la rivière de Garonne » (11-16 janvier 1692). — Quittances d'indemnités payées à diverses paroisses pour les rations fournies aux troupes (1692). — Décision au sujet des *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la prise du fort de Montmélian en Savoie par Catinat (15 janvier). — Afferme du poids public pour un an à Jean Duran, marchand, qui a porté l'enchère de 123 à 158 l. Le droit est « de 6 d. quand il n'exèdera six livres pesant, et un sol jusques à un quintal, le restant à proportion. » En marge, inventaire du matériel du poids public (16-25 janvier). — Afferme du péage de l'hôpital, adjugé pour 3 ans à Jean Duran, marchand, pour la somme de 555 l. par an (19 janvier). — Retrait du poids public au ci-devant fermier Arnaud Dulong, qui refuse de s'en dessaisir. Les poids sont dans l'Hôtel-de-Ville, « au dessoubz du couvert..., proche la porte de La Rivière » (25 janvier). — Règlement du salaire de 3 soldats de ville, s'élevant pour chacun à 45 l. par an et quatre paires de souliers (6 février). — Afferme par voie d'enchère « à la moins ditte » des étaux publics de grande et de petite boucherie. Les prix sont : mouton, 8 s., bœuf, 6 s. la livre, un mois après Pâques et un mois avant mardigras ; le reste de l'année, mouton, 7 s., bœuf, 5 s. ; l'agneau « à l'œuil », le veau, au prix qui sera journellement fixé par les jurats ; brebis, chèvre et vache, 4 s. la livre un mois après Pâques et un mois avant mardi gras, le reste de l'année, 3 s. 6 d. (20-24 mars). — Amende à un pêcheur qui a vendu son poisson directement au client au lieu de le porter sous la halle (26 mars). — « A été arresté que les boulangers pèzeront le pain à 6 l. 7 s. 6 d. le boisseau, mesure de Bordeaux, qu'est 8 l. 10 s. le saq, mesure de cette ville » (31 mai). — Règlement de l'Intendant sur les « manufactures, fabriques et tintures des étoffes » (19 juin). — Arrêté fixant le poids du pain sur le pied de 6 l. 15 s. le boisseau, mesure de Bordeaux, soit 9 l. le sac, mesure de La Réole (8 juillet). — Nomination de deux nouveaux gardes du bassin des pauvres et de la coupe du Purgatoire (23 septembre). — Arrêté fixant le poids du pain sur le pied de 5 l. 12 s. 6 d. le boisseau de Bordeaux (3 octobre). — Règlement de l'Intendant « pour les u[s]tancilles qui doivent este payés aux dragons et cavaliers » (25 octobre). — Nomination de nouveaux syndics des arts et métiers (6 décembre). — Afferme du droit de minage, pour 20 l. (19 janvier 1693). — Déclaration de Jean Montaugé, fermier des péages, sur le taux du péage du blé, « qu'est par thoneau de bled 6 d., led. thoneau de bled compozé de 2 pipes et la pipe de 5 saqs, mesure de cette ville, qui font à Bordeaux 6 boisseaux deux tiers ou environ » (10 avril). — Arrêté par lequel la jurade, vu la pauvreté des religieux franciscains de La Réole, se charge des frais du feu de joie en l'honneur de la canonisation de Jean Capistron et Pascal Baylon, religieux dud. ordre (24 avril). — Nomination par les jurats à l'une des quatre prébendes fondées à S[t]-Michel par testament de Gaillard Andrieu en date du 14 juin 1488 ; les trois autres prébendiers, qui prétendaient joindre cette prébende aux leurs vu la diminution du revenu desd. prébendes, sont déboutés de leur requête ; les jurats agissent en qualité de patrons desd. prébendes (18 mai). — Autorisation à un bourgeois, moyennant 1 s. de rente annuelle, de percer le mur de ville, pour faire communiquer deux immeubles qu'il possède de part et d'autre du mur, afin de pouvoir facilement rentrer en ville quand la Garonne déborde (30 mai). — Décision au sujet des *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la victoire du maréchal de Luxembourg sur le prince d'Orange en Flandre (1[er] septembre). — Secours de 60 l. accordé, sur les revenus de l'hôpital, aux Franciscains de La Réole (14 septembre). — Décision au sujet des *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la victoire de Catinat sur le duc de Savoie en Italie (27 octobre). — Id. en l'honneur de la prise de Charleroi par le maréchal de Luxembourg (14 novembre). — Ordonnance de l'Intendant au sujet du logement des troupes pour le quartier d'hiver, qui sera de 150 jours (19 novembre). — Afferme des grandes et petites boucheries (7 avril 1694). — Décision au sujet des *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la prise de Palamos en Catalogne par le maréchal de Noailles (13 juillet). — Id. en l'honneur de la prise de Girone par le même (3 août). — Arrêté fixant le début des vendanges au 5 octobre (30 septembre). — Réduction de 30 l. accordée à Jean Duran, fermier du péage de l'hôpital, pour la non-jouissance d'un mois dud. péage, attendu « que les glaces ayant fermé la rivière pandant près d'un mois, auroit enpêché que pas un bateau n'auroit passé devant la présant ville pandant led. temps » (30 septembre). — Concession de la bourgeoisie à M[e] Michel Guitet, notaire royal et syndic forain, qui a prêté le serment d'usage devant le maître-autel de S[t]-Pierre, entre les mains de dom Gabriel Comte, prieur claustral (12 septembre 1695). — Confirmation du jugement des jurats du 4 juillet 1673, concernant « la nobillité du moullin de Loubains et ses

apartenances », en faveur de Jean de Louppes, conseiller du Roi au parlement de Bordeaux; lesd. terres, situées en la forêt de La Réole, ont été données « noblement et par dottation de Guilhaume, duc d'Acquitaine, aux Pères Bénédictins de lad. ville », qui en ont joui plus de neuf siècles (14 janvier 1696). — Prestation de serment par Jean Pardiac, « maistre tailleur pour houme, et Jean Chassaignol, maistre tailleur pour femme » (6 février). — Règlement interdisant « à tous hostes, regrètiers et regrètières » de faire porter du poisson chez eux avant qu'il ait été exposé sous la halle jusqu'à 9 heures du matin, et fixant le prix du beurre à 10 s. la livre, pot de lait à 6 s., gros poisson à 4 s., petit à 3 s. la livre (5 mars). — Afferme des petites boucheries moyennant 1,017 l., des grandes boucheries moyennant 750 l., pour un an à partir de la veille de Pâques (13-23 mars). — Inventaire des meubles de l'hôpital (7 mai). — Décision pour les *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la paix signée entre le Roi et le duc de Savoie (30 septembre). — Enregistrement du jugement concernant la nobilité de 52 journaux de terre que possède M. de Louppes dans la paroisse de Noaillac (1er mars 1697). — Afferme des grandes et petites boucheries pour 750 l. chacune (12-22 mars). — Arrêté contre les sieurs Gauzan et Desportes, « ouvriers ou fabriqueurs de l'église St-Michel », qui négligent leurs fonctions, les dégradant de leur charge et les condamnant à payer les frais du monument du jeudi saint (30 mars). — Afferme de la coupe d'aubiers dans la prairie de l'Islet, appartenant à la communauté, adjugée pour trois ans moyennant 291 l. (29 octobre-2 novembre). — Arrêté fixant le poids du pain sur le pied de 9 l. le sac, qui font 6 l. 15 s. le boisseau de Bordeaux (7 février 1698). — Arrêté interdisant « reniemens ny blasfêmes contre le saint nom de Dieu, de la Ste-Vierge et les saints, aux paines et rigurs portées par les déclarations de S. M. et arrêt de la Cour »; défense aux hôtes et cabaretiers de donner à boire et à manger les dimanches et jours de fête aux heures de grand-messe et vêpres et de laisser jouer à des jeux défendus, sous peine d'une amende de 100 l. au minimum (16 janvier 1699). — Procès-verbal contre un habitant qui a fait percer une cheminée dans le mur de la ville, auquel sa maison est adossée (28 février). — Contrat passé avec Jean Dartigues, régent, « pour aprandre à lire, escrire et l'aritmétique pandant trois ans dans la présant ville » moyennant un traitement annuel de 80 l. : « Pour la rétribution des escoliers... il ne prandra que 10 s. par mois pour ceux qui aprandront à lire et escrire, et pour les autres, qui aprandront l'aritmétique, quinse sols aussy par mois » (5 mars). — Envoi d'une députation au nouvel intendant, M. de Labourdonnaye (8 septembre 1700). — Inventaire des titres de l'hôpital (6 novembre). — Enquête sur les agissements des collecteurs des paroisses de Puybarban et Floudès, qui « ont clandestinement fait tirer au sort partie des junnes hommes de leurs parroisse, et en ont laissé à l'escart beaucoup d'autres propres à servir le Roi dans les milices et ont fait tomber le sort sur qui bon leur a semblé » (26 mars 1701). — Contrat passé avec René Bille, maître serrurier, pour « le gouvernement de l'horloge » de la ville; il recevra 12 l. par an et sera exempté du logement des gens de guerre (18 juillet). — Arrêté fixant le poids du pain sur le pied de 10 l. 10 s. le sac (13 août). — Contrat passé avec Limousin, régent-écrivain à Libourne, pour tenir école à La Réole : la communauté paiera 75 l. pour son loyer, et le traitement habituel; les écoliers paieront 15 s. par mois pour apprendre à lire et écrire, 20 s. pour l'arithmétique; led. Limousin fera 2 heures de classe le matin et 2 heures le soir, chaque jour ouvrier, avec un jour de vacance par semaine où il n'y aura pas de jour férié; « sera teneu de faire un jour de la semaine le catéchisme et d'obliger ses escoliers et ses penssionnaires d'aller à confesse»; il pourra seul enseigner dans la ville l'écriture et l'arithmétique et sera exempté du logement des gens de guerre (28 septembre). — Règlement sur l'embauchage des garçons chapeliers (7 février 1702). — Nomination de nouveaux jurats (15 août). — Réception de Me Jean Duran, nommé par le Roi à la nouvelle charge de lieutenant de maire (24 octobre). — Taxe de la viande de pourceau, à raison de 6 s. la livre de boucherie (17 novembre). — Contrat passé avec Antoine Volck, régent à Ste-Foy-la-Grande, pour « instruire les enfans à la langue latine » : il est nommé pour trois ans régent principal du collège de La Réole, moyennant 150 l. par an, plus 100 l. que les chanoines de St-Michel doivent « payer annuellement pour la préceptoralle au régent principal du colège » ; « led. sr Volck prandra de chaque escolier qui yra estudier sous luy au rudiment 15 s., de ceux qui commanceront à compozer jusques en quatrième 20 s., et de la quatrième en haut jusques en réthorique 30 s., le tout pour mois » (21 janvier 1703). — Contrat passé aux mêmes conditions avec le sieur Borel, prêtre et docteur en théologie, en remplacement du sieur Volck (12 mars). — Présentation au chapitre de St-Michel du sieur Borel comme régent principal du collège (13 septembre). — Conflit entre les jurats et le chapitre de St-Michel au sujet de la collation des quatre

prébendes fondées par Gaillard Andrieu; les chanoines « prétandent conférer lesd. prébandes de plain droit, indépandament au droit de patronnage apartenant auxd. srs maire et jurats » (28 septembre). — Convocation de tous les maçons et charpentiers à prendre connaissance « du devis pour la construction d'une rampe d'escalier, d'une chambre pour l'officier de patrouille et d'une chiminée à faire aud. Hôtel-de-Ville », et adjudication des travaux pour 323 l. (4 juillet 1762). — Commission de Joachim Bayles comme marguillier de l'ordre de la Merci dans l'église St-Michel; il devra « faire la quête pour lad. rédemption tous les dimanches et fête de l'année dans l'église et parroisse de St-Michel... et ez temps des moissons et vandenges de porte en porte dans toute l'étandue et jurisdiction de lad. parroise ». Arrêté déchargeant led. marguillier du service de la patrouille (9 octobre-19 novembre). — Arrêté ordonnant « de baisser la place apellée de St-Pierre de cette ville du cotté du nort, en sorte que la promenade soit plus agréable et que les eaux ne ce jettent pas continuellement au midy et ne ruinent une espèce de plateforme qui y est commencée » (27 novembre). — Enregistrement du bail du 23 novembre 1762, accordant à demoiselle Marie Laforie « le droit de marque, controlle et visite sur tous les ouvrages d'or, d'argent et de vermeil qui se fabriqueront et vendront en cette ville » (14 décembre). — Mesures en vue de conserver un terrain servant pour les foires et d'obvier aux dégâts causés par les débordements de la rivière (5 février 1763). — Poursuites contre les personnes qui chanteront « certaines chansons sur l'air de *la barraquette* dont les versets indécents et non équivoques attaquent jusqu'à la réputation des familles les plus respectables » (4 mars). — Repavement des rues de la ville aux frais des particuliers: la brasse du pavé neuf coûte 56 s.; celle du pavé vieux, 16 s. (2 juin). — Arrêté sur le débit de la viande à cause d'une épizootie (25 juin). — Enregistrement de l'édit d'avril 1763 « qui ordonne le dénombrement des biens-fonds du royaume et la prorogation privisoire d'une partie des impositions, avec la cessation du troisième vingtième et du doublement de la capitation » (1er octobre). — Enregistrement de l'ordonnance du duc de Richelieu, gouverneur de Guienne, sur le logement dans les auberges et cabarets des gens inconnus à la ville (31 janvier 1764). — Taxe du poisson à la livre: « turbaut à 12 s. la l..., huitres de gravette, les belles à 5 s. le cent », etc... (21 février). — Achat « d'un sac de velours avec des glants et cordons de soye, propre à renfermer le chaperon » (6 avril). — Nouvelle taxe du poisson, après observations présentées par les pêcheurs et marchands de poisson au sujet de la précédente (6 avril). — Arrêté sur la vente de la volaille et du gibier et taxes pour les diverses époques de l'année (21 avril). — Enregistrement de la déclaration du Roi du 11 février « concernant les octrois et autres droits dont jouissent les corps, pays d'états, villes, bourgs, collèges, communautés, hôpiteaux, maisons de charité, communautés des arts et métiers et autres », et des lettres patentes du Roi du 7 avril concernant la libre circulation des grains dans l'intérieur du royaume (22 mai). — État des réparations à faire à la fontaine Du Turon aux frais de la communauté (6 juin). — Commission de marguilliers pour l'œuvre de la rédemption des captifs dans les paroisses de St-Hilaire-de-la-Noaille, Bagas, etc... (30 juin, etc...). — Enregistrement des lettres de maîtrise de Faucher, « cordonnier pour femme » (18 septembre). — Procès entre les jurats et les boulangers de la ville au sujet des gâteaux qu'ils doivent aux jurats, et qu'ils leur refusent à cause du prix du blé (6 décembre). — Opposition formée par les jurats contre les arrêts de la Cour du 20 juin 1738 concernant l'administration de l'hôpital, et du 22 juillet 1752 concernant le petit criminel (7 décembre). — Arrêté sur la déclaration des vins achetés (7 décembre). — Nomination d'un geôlier de l'Hôtel-de-Ville: il recevra 36 l. par an, « outre les droits qu'il retirera des prisonniers » (6 mars 1765). — Devis pour la construction d'une boucherie par adjudication, et adjudication par enchères accordée à Jacques Jouteau, charpentier, pour la somme de 350 l. (7-19 mars).

E suppl. 2793. — BB. 19. (Registre.) — Grand in-4°, 333 feuillets.

1692-1712. — Registre des délibérations de la jurade. — Décision portant paiement à ceux qui présenteront leurs billets, des « 12,000 l. des estapes de l'année 1676 », employées aux réparations faites « au palais et dans l'hôtel de M. le Premier Présidant »; le paiement se fera avec l'argent des meubles trouvés dans l'hôtel. Intervention de la ville dans le procès entre les Bénédictins et les bateliers, les Bénédictins prétendant « exclurre tous les batteliers et faire seulement servir led. passage par deux batteaux » (23 mai 1692). — Réception comme bourgeois de Chabrié et Géraud Durand, marchands (26 juin-3 juillet). — Décision au sujet des *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la prise de Namur (30 juillet). — Décision portant règlement par l'Intendant du droit « de courtier et gourmet », droit de 5 s. par barrique qui se débitera

dans la ville (22 août). — Réception d'un arrêt du Conseil, taxant les marchands et artisans de la ville à 2,500 l., et 2 s. par livre (12 septembre). — Nomination des jurats de l'année: Bernard Senserriq, Jean Mosnier, avocat, Jean Massip (15 septembre). — Renouvellement du serment des prud'hommes et nomination aux charges de la ville (20 septembre). — Délibération au sujet de l'édit du Roi créant « un maire dans chaque ville du royaume, lequel... pourra donner de la peine à la jurade et à tous les bourgeois...; on cherchera tous les moyens pour tâcher d'anéantir la mairie, ou la mètre sur la teste du premier jurat..., lequel n'aura pas plus de pouvoir que celluy d'à présent, ny ne jouira pas d'autres gages » (9 octobre). — Décision portant qu'on prendra fait et cause pour M. Lassime, assigné par le curé de St-Michel au nom et comme garde de l'œuvre de l'église « pour payer en lad. qualité la somme de 30 l., à laquelle led. sieur curé a esté taxé pour les droits des registres des baptesmes, mariages et sépultures » (22 octobre). — Arrêté fixant le début des vendanges au 4 novembre dans toute la paroisse St-Michel (26 octobre). — Ordre de s'informer « à quoy pourra aller la finance de l'ofice de courtier, laquelle ils trouvent à propos d'achetter pour l'amortir », décision motivée par une lettre du percepteur du « droit des 5 s. par barrique de vin qui change de main et qui se recuillit dans la présent juridiction..., d'autant mieux que ce sera à l'avenir le bourgeois et propiettaire qui devront payer led. droit, au lieu que c'estoit les achetteurs »; les syndics forains consultés n'ont pas voulu consentir à cette imposition. Approbation du procès-verbal dressé contre deux hommes « qui exigeoit 5 s. par barrique de vin des propiettaires qui font... porter lurs vins de lurs campaignes » (8 novembre). — Plaintes contre le prédicateur envoyé par l'Évêque, dont on n'est pas satisfait, « attendeu... que la comunauté a droit de présantation, puisqu'anuellement il ordonnent 40 s. par jour au prédicatur des Avand et Caresme ». Décision portant « que l'on faira parmy les bourgeois un fonds de 34 saqs de bled pour ayder à subsister les pauvres, et que l'ôpital en fournira 17 saqs », en réponse au vœu exprimé par M. Maurès, prieur de St-Pierre, qui « a résoleu d'y contribuer de sa part, deux jours de la semaine, ayant laissé 34 saqs de grain pour être distribués aux pauvres, à commancer depuis le premier dimanche de Carême et le jeudy ensuite, jusqu'à une entière distribution, et on en donnera un saq chaque fois »; la ville décide aussi « de faire un fonds afin d'achetter du fillet pour faire travailler aux lies les pauvres qui peuvent travailler » (18 décembre). — Protestation contre la permission donnée par le prieur de St-Pierre à un boucher de couper la viande sur un banc dans la maison que les Bénédictins lui avaient louée : « S'il y paroît des banqs, des balances ou de la viande..., les jurats uzeront de lur droit... en détruisant les banqs, confiscant la viande et enprisonnant le boucher comme contrevenant aux privilèges de la présant communauté » (18 mars 1693). — Approbation du procès-verbal envoyé à l'Intendant au sujet de désordres causés par « une routte de cent soldatz de marine, commandez par trois enseignes et trois sergeantz » (24 mars). — Nomination et prestation de serment de Pierre-Roch Seguin comme prud'homme, qui a juré « sur la Passion figurée de N. S. J.-C. » (26 mai). — Réception d'Arnaud de Lavaissière comme maire (5 juillet). — Lecture aux syndics forains des ordonnances de l'Intendant des 21 mars et 5 mai, « portant qu'il sera impozé sur la présant juridiction 550 l... pour l'ofice de crieurs juré, et... 991 l. pour les ofices de courtiers ou commissionaires de vins, cidres et aux-de-vie » (28 juillet). — Taxe des denrées : le sac de froment, mesure de la ville, 10 l. 12 s. 6 d.; « la livre du pain entre bis et blanq », 17 deniers; le sac d'avoine, 3 l. 4 s., et le boisseau, mesure de Paris, 8 s.; « la livre de veau, poidz de marc, qu'est 16 onces dud. pois », 3 s. 3 d.; celle de mouton, 2 s. 10 d.; celle de bœuf, 2 s.; à la livre « carnassière », « qui est de 40 onces poidz de marq », le veau 8 s., le mouton 7 s., le bœuf 5 s.; la pinte de vin, mesure de Paris, 1 s. 9 d.; le quintal de foin, 20 s. (21 août). — Nomination des jurats de l'année : Jean Béyès, notaire, Pierre Christut l'aîné, Jacques Gaubert (15 septembre). — Vote d'une supplique au Roi, sollicitant l'exemption des édits qui affranchissent des cens, lods et ventes les maisons, fiefs et biens relevant du domaine du Roi et de la mouvance des seigneurs dans les villes et bourgs fermés, « à la charge de payer les sommes pour lesquelles les pocesseurs seront employés dans les rolles qui en seront arrettés au Conseil », et demandant de les remplacer par un don gratuit de 4,400 l. (14 décembre). — Arrêté répartissant les pauvres entre les principaux habitants, qui « seront tenus de nourrir ceux qui leur seront écheus à partage » (3 février 1694). — Nomination des jurats de l'année : Fort Gauzan, Pierre-Roch Seguin, Jean Seignuret (14 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au 5 octobre (29 septembre). — Projet de faire un présent au capitaine des carabiniers de la brigade de Cousselles, pour l'obliger à « tenir les carabiniers dans leurs devoir, et d'empescher qu'ils ne comettent de

désordre à la campaigne » (2 décembre). — Mesures pour la réception de l'Évêque : « que, suivant la coustume, ons achètera un poille pour donner à Monseigneur l'Évesque; que deux des Messieurs les jurats, assistés de quelques prud'hommes, iront à Hure audevant dud. s[r] pour commancer là sa réception, et que mêmes ons y faira monter un batteau préparé »; « à cauze du mérite personnel de M[gr] de Gourgues, évêque de Bazas, il sera mis soubz les armes tel nombre de soldats des compaignies bourgeoizes que M[rs] les maire et jurats jugeront à propos..., sans que cella puisse tirer à conséquence pour M[rs] les Esvêques qui suivront » (30 mai-4 juin 1695). — Vote d'une requête au Roi pour éviter le rachat des justices royales et le remplacer par un don gratuit, et nomination comme commissaires à ce sujet de Louis Arnollet, curé de Casseuil, pour le clergé, et de Gabriel de Piis, sieur de Puybarban et seigneur de Noaillac, pour la noblesse, le tiers s'en remettant auxd. commissaires (22-24 juillet). — Commission de deux jurats pour faire la visite des dégâts causés par la grêle « ayant tombé deux fois et emporté la majeure partie des effruits. » Ordre de démolir « l'arsseau de la porte Pinte..., pour les matériaux estre employés à la réparation du pont Du Martouret », lad. porte étant « fort inutille, d'autant même que les chevaux et charrètes ne peuvent passer sous led. arceau » (1[er] août). — Teneur de la requête au Roi au sujet de la dispense de l'aliénation des justices, moyennant un don de 9,000 l. plus les 2 s. par livre (25 juillet). — Réception de Jean de Lavaissière comme maire (6-7 septembre). — Nomination des jurats de l'année : Mathieu Ésemar aîné, Blaise Desportes, Raimond Dutausin (15 septembre). — Décision portant qu'on prendra fait et cause pour MM. Ésemar et Desportes, jurats, dont l'élection est contestée par le procureur du Roi de la communauté à cause de leur parenté avec d'autres jurats (29 septembre). — Réception du rôle de la taille pour 1696 : le principal de la taille s'élève à 18,270 l. pour la ville et juridiction, « de laquelle somme les habitants des parroisses de S[te]-Peyronnelle, S[t]-Sève, S[t]-Aignan, Loupiac, Blaignac, Puybarban, Pondaurat, Castilhon, Bassanne et Floudès en suporteront moins de leur pied de taille la somme de 1,200 l. » à cause de la grêle (15 décembre). — Différend entre l'Évêque et le corps de ville au sujet du remplacement du régent (22 janvier 1696). — Interdiction aux syndics forains et autres personnes d'établir des bouchers dans les paroisses sans la permission de la communauté. Intervention dans le différend entre M. Devaux, « greffier des mortuaires », qui « demande ses droitz pour le livre qu'il a remis à M. le curé, lesquels droits il a esté jugé que l'œuvre de l'église devoit payer, suivant l'édit de création de cette charge », et M. Penicaut, chanoine et ouvrier (14 mars). — Demande de décharge de la taxe des arts et métiers, fixée par arrêt du Conseil d'État à 1,760 l. (6 juin). — Nomination des jurats de l'année : Pierre Archambaut, Cristud jeune, François Lacave, Pierre Soubiroux (6 septembre). — Décision touchant les *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la paix avec le duc de Savoie (30 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au lendemain (14 octobre). — Requête pour demander dispense du paiement de 880 l. pour les « ofices de jurés mouleurs, viziteurs, conteurs, mezureurs... et pezurs de bois et charbon, créés par édit de Sa Majesté du mois de mars dernier » (16 novembre). — Pourvoi devant l'Intendant au sujet de l'office, créé par l'édit du Roi de janvier précédent, « de jurés mezureurs royaux... aux droits de 2 d. pour chaque boisseau de froment, méteil et seigle et farine, et 1 d. pour chaque boisseau de toute autre nature de grains » (13 juin 1697). — Envoi à l'Intendant des titres « contenant la concession du droit de mezurage faite en faveur des manans et habitans de la prézant ville », qui sont « les lètres patantes de Filipes, roy de France, données en 1340, les estatutz et privilèges de la présant comunauté » (28 juillet). — Vote d'une soumission « par laquelle lad. comunauté se soumètra d'exécuter tout ce qui sera reiglé par le Conseil à la veüe de nos tiltres à l'ocazion dud. droit de mezurage » (30 juillet). — Nomination des jurats de l'année; on se conformera à la lettre de l'Intendant, du 9 septembre, portant qu'on doit dans l'élection « garder l'ordre du tableau autant qu'il se pourra, en sorte néanmoins qu'entre deux personnes d'une même capassité il faut prefférer celluy qui n'a pas esté jurat..., et entre deux personnes qui ont esté jurats il faut choisir... le plus entien qui en est sorty »; les nouveaux jurats sont : Meillan, Berchères, Lafon (15 septembre-6 octobre). — Arrêté fixant le début des vendanges au mardi suivant (4 octobre). — Envoi d'une députation à Agen auprès de l'Intendant pour demander le rabais des tailles, « à cauze de la geslée qui a gasté les vignes... l'iver passé » (3 novembre). — Décision touchant les *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la paix entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, et publication de lad. paix (3 décembre). — Réception du rôle des tailles pour 1698 : le principal de la taille s'élève pour la juridiction à 19,420 l., avec rabais de 2,850 l. à cause de la gelée (9 décembre). — Poursuites contre les faux nobles, aux frais de la communauté (13 février 1698). —

Réponse à l'Évêque, qui voulait établir à l'hôpital deux sœurs grises pour soigner les pauvres, aux frais de la communauté : la ville n'a pas d'argent, et l'on a encore plus besoin « de quelques filhes de la Foy pour l'éducation de nos petittes filles..., d'autant même que ces filles de la Foy pourroit vivre du salaire des escolières » (20 mars). — Nomination des jurats de l'année : Arnaud Aurel, Antoine Duprat, Pierre Ézemar (15 septembre). — Remplacement du régent, dont les bourgeois sont mécontents (6 février 1699). — Nomination d'une commission pour « faire une place qui confrontera du levant aux maisons de s[r] Jaques Lafargue aisné et Jean Berou, maître chirurgien, du midy à la Grand Rue, du nort à l'Hôtel-de-Ville, et du couchant à la maison des boucheries et à celle des heoirs Bernard Bellet » (9 août). — Nomination des jurats de l'année : Lassime, Tessier, Seguin de Lusancy (15 septembre).— Arrêtés portant que « l'on faira vendenges mardy Aux Roques et mercredy partout », et que l'on continuera la démolition de la porte Pinte, « à cause des extrêmes incomodités qu'elle cause, s'y estant même gasté beaucoup de bestail..., à condition que la pierre sera enployée au pavé qui sera fait aux environs d'icelle » (4 octobre). — Décision portant que l'on fera une quête pour parachever la somme de 1,400 l. nécessaire à la fabrication d'un « retable et tabernacle » pour l'autel de S[t]-Michel; on vendra aussi dans ce but la pierre provenant de la démolition de l'ancien clocher (18 octobre). — Nomination des jurats de l'année : Pierre Gachet, Hubert-Noël Montaugé, Jean Duran (16 septembre 1700). — Arrêté portant que l'on vendangera le 19 octobre dans « les vignes Des Rocques et autres écartées », le 21 dans tout le reste de la paroisse S[t]-Michel, et dès maintenant dans les autres paroisses de la juridiction, « et pour cest effet il sera fait des affiches comme à l'acoutumé, et dans lesquelles seront desnommés ceux qui ont esté prépozés pour donner les billets pour l'entrée des vins de la juridiction et ceux qui en doivent tenir controlle » (10 octobre). — Décision portant envoi à l'Intendant d'un état des mendiants de la juridiction, « et qu'on tiendra la main à ce que les pauvres estrangers se retirent dans le lieu de leur naissance » (9 janvier 1701). — Enregistrement de l'arrêt du Conseil d'État portant réunion au corps de la jurade des offices de police créés par les déclarations royales d'octobre et novembre 1699 (15 juillet). — Poursuites contre le P. Bisme, syndic des Bénédictins, coupable de voies de faits sur la personne d'un jurat, à propos du droit qu'a le fermier de la pêche de tirer trois coups de filet annuellement (21 août). — Nomination des jurats de l'année : Soubès, docteur en médecine, Massip, Poitevin (18 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au lendemain pour Les Roques et au lundi suivant partout (13 octobre). — Nomination des jurats de l'année : Lavaissière-Lanasse, Sensarriq jeune, Blaise Desportes (15 septembre 1702). — Envoi d'une procuration à l'Évêque, sur sa proposition, pour faire venir à l'hôpital trois sœurs grises, dont une sera entretenue aux frais de l'Évêque : « On leur donnera à chacune 20 escus pour leur entretien et la subsistance d'un pauvre pour chacun an pour leur nourriture ». Décision touchant les *Te Deum* et feu de joie en l'honneur des victoires d'Italie; les jurats assisteront comme d'usage au *Te Deum* de l'église S[t]-Michel, malgré l'opposition des Bénédictins (24 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au jeudi suivant Aux Roques et au lundi d'après partout (1[er] octobre). — Réception de Jean Duran comme lieutenant de maire (24 octobre).— Approbation du traité avec Jean Queyron, serrurier, pour l'entretien de l'horloge de la ville. Réception du rôle des tailles : le principal de la taille s'élève à 22,830 l. (24 décembre). — Décision portant qu'on terminera à l'amiable le procès avec les Bénédictins au sujet du passage de la rivière. Nomination comme régent du sieur Volck, régent de S[te]-Foi, à cause de l'insuffisance de Jean Ricard, à qui les jurats avaient transmis la charge d'Antoine Ricard, son père, « touchés de compassion pour la famille » (2 mai 1703). — Poursuite contre led. Ricard pour l'obliger à quitter le collège; il est soutenu par les chanoines, « parce qu'il leur quitte 50 l. des 100 l. qu'ils sont tenus de donner par la transaction...; on poursuivra vivement lesd. chanoines... à abandonner le revenu de la prébende préceptorale, conformément... à l'ordonnance d'Orléans »; remplacement de Volck, engagé ailleurs, par le sieur Borel, ecclésiastique (12 mai). — Approbation du contrat passé avec les sœurs de la Charité, pour l'envoi de trois sœurs à l'hôpital (2 juin). — Nomination des jurats de l'année : Drascon, Gachet fils, Casade (17 septembre). — Arrêtés fixant le début des vendanges au 16 octobre, et touchant les *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la prise de Brisach (7 octobre). — Envoi d'une députation à l'Intendant pour demander la réunion au corps de ville des offices de trois jurats perpétuels, concierge, et consul honoraire et commissaire vérificateur des rôles de taille, créés par édit du Roi, les premiers comme contraires aux statuts de la ville, le dernier comme allant à la charge du public (14 mars 1704). — Nomination des jurats : Pierre-Roch Seguin, « cy-devant cornète de cavalerie », Blaise Rouzier,

Jean Uzard (23 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au mercredi suivant Aux Roques et au jeudi suivant partout (28 septembre). — Réception du rôle des tailles : 23,376 l. pour le principal de la taille (7 décembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au mardi suivant (4 octobre 1705). — Mention d'une ordonnance de l'Intendant qui a suspendu l'élection des jurats de l'année (22 novembre). — Décision au sujet du *Te Deum* en l'honneur de la victoire du duc de Vendôme en Italie (16 mai 1706). — Envoi d'une députation à l'Intendant au sujet de la taxe de 4,000 l. et 2 s. par livre imposée par lui en vertu de l'édit du Roi d'octobre 1705, créant « des offices d'inspecteurs, visiteurs et controlleurs aux entrées des eaux-de-vie, vins, cidres et autres boissons, avec atribution de 30 s. par muit d'eau-de-vie, 10 s. par muid de vin, 5 s. par m. de bière et 2 s. 6 d. par m. de poiré » : ils tâcheront d'en être déchargés en tout ou partie. Arrêté fixant le début des vendanges au jeudi suivant Aux Roques et au lundi d'après dans toute la paroisse St-Michel (17 septembre). — Nomination des jurats : Duprat Du Port, Gaubert, Béyès (6 octobre). — Nomination d'un second régent pour soulager le régent principal, « à cause du grand nombre d'escolliers » (26 décembre). — Installation de Jean Durand, lieutenant de maire, comme « maire alternatif et mi-triénal » (28 août 1707). — Nomination des jurats : Pierre-Archambaud Cristut jeune, Arnaud Chastres, Gilles Cazade jeune (15 septembre). — Arrêté portant qu'on vendangera « de mardy en huit jours Aux Rocques, et le judy après partout » (25 septembre). — Réception du rôle des tailles : le principal s'élève à 25,271 l., moins 1,000 l. « en faveur de ceux qui ont suporté la gresle » (3 décembre). — Décision relative au changement de local de l'hôpital, qu'on transfèrera dans la maison de Teysseron, curé de St-Sève, « moyénant 40 l. de rente par an, jusques à ce que l'hôpital soit en estat de se libérer de la somme de 800 l. pour la valeur d'icelle..., par raport à ce que les pauvres soufrent beaucoup dans l'endroit où led. hospittal est sittué et qu'ils seront plutost convalaissans sy l'hôpital ce change dans la maison dud. sr Tesseron » : on vendra le local actuel avant d'acheter l'autre (10 août 1708). — Nomination des jurats : Lavaissière-Lanasse, Seguin de Lusancy, Dutausin (16 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au 2 octobre (23 septembre). — Décision portant qu'on députera auprès de l'Intendant au sujet de l'hôpital : on ne trouve pas d'acquéreur pour le local actuel; cependant le changement s'impose; les sœurs préposées aux soins des pauvres sont malades, « à cause que led. hôpital se trouve dans un enfonsement où les eaux pluviales le randent malsain » (19 octobre). — Vote du transfert de l'hôpital dans la maison du président Sabourin, rue Gensiac, qui est propre, saine et bien disposée, comme l'a reconnu Angevin, architecte des Bénédictins (21 octobre). — Décision portant que « la somme de 500 l... destinée pour les greslés » sera distribuée aux pauvres, qui sont en grand nombre par ce temps rigoureux (20 mars 1709). — Décision, prise « tous les estats assemblés », portant que pour soulager l'incroyable misère des campagnes, qui envoient leurs pauvres à la ville, on demandera permission à l'Intendant de faire un emprunt dans chaque paroisse pour faire des distributions de blé aux pauvres (16 avril). — Taxe de la « mesture » à 15 l. 15 s. le sac (18 avril). — Nomination des jurats : Gauzan, avocat, Laubertie, Faugeroux (15 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au jeudi suivant (28 septembre 1710). — Décision portant que les 310 l. qui sont entre les mains du trésorier pour l'achat des robes consulaires, serviront « à la construction d'un degré pour l'Hôtel-de-Ville, celluy qui est à présant estant très mauvais », puisque les élections n'ont pas eu lieu à cause de l'opposition de l'Intendant (26 décembre). — Réception du rôle de la capitation, qui s'élève à 7,484 l. 8 s., dont 355 l. serviront « pour les ouvrages à faire sur les rivières de Bayze et du Lot » : on priera l'Intendant de suspendre l'imposition, vu « le mizérable estat où a esté réduit le meilleur fonds de la comunauté par raport aux débordemens de Garonne » (26 mai 1711). — Réception de Michel Nérauld de Langlade, comme gouverneur de la ville et du château. Renouvellement de la soumission faite l'an précédent pour la réunion au corps de la jurade des charges de jurats alternatifs et mi-triennaux, le sr Dufour s'étant présenté à nouveau, avec une commission du traitant, pour être reçu premier jurat alternatif (9-16 septembre). — Nomination des jurats, « Me Gervais Le Roux, chargé par Sa Majesté de la rante des offices des jurats alternatif et mi-triénaux », s'étant départi de son opposition : Guillaume Ésemar, Seignuret, Jacques Cristut (8 octobre). — Nomination des jurats : Henri-Joseph Soubès, Hyacinthe Seguin, Pierre Montaugé (16 septembre 1712). — Arrêté fixant le début des vendanges au 11 octobre (2 octobre). — Décision touchant les *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la prise de Douai (9 octobre). — Nomination, sur ordonnance de l'Intendant, de commissaires chargés « de prandre dans les greniers du Roy les grains nécessaires pour ensemancer les terres », suivant l'état que produiront les propriétaires (14 novembre).

— Nomination des jurats : Blaise Desportes, Jean Gauzan, Jean Laubertie jeune (17 septembre 1713). — Décision touchant les *Te Deum* et feu de joie en l'honneur de la prise de Landau (24 septembre).

E suppl. 2794. — BB. 20. (Registre.) — In-4°, 322 feuillets.

1703-1738. — Registre des délibérations de la jurade. — Taxe de la viande : bœuf, 5 s.; mouton et veau, 6 s.; vache et brebis, 3 s. (10 décembre 1703). — Bail à fief d'un vacant situé « sur les fossés de rue Ganiatte » (4 janvier (?) 1704). — Bail « du poids et minage » pour un an, à raison de 100 l. (5 février). — Députation de M. Lavaissière, maire, et autres vers l'Intendant, avec mandat de faire les soumissions nécessaires en vue de la réunion au corps de la jurade des offices des trois jurats perpétuels, etc. (12 avril). — Nomination d'Arnaud Chastres, clerc tonsuré, à l'une des prébendes fondées en 1488 par Andrieu dans l'église St-Michel (28 septembre). — Réception de Jean Dupoy, notaire royal, en qualité de bourgeois (7 février 1705). — Ordre au sieur Dumortier de fermer le collège qu'il tient, et défense aux habitants d'envoyer leurs enfants ailleurs que chez le sieur Limozin, régent principal (10 mars). — Nomination comme régent principal de Thomas Cantillon, prêtre, docteur en théologie (27 mai). — Adjudication des réparations à faire aux fontaines Du Turon et de La Marmory (3 août). — Ordre de charger le « batteau de poste », le samedi soir, et de le faire partir le dimanche matin à 4 heures pour Bordeaux (6 novembre). — Réception comme bourgeois de Menaut Charlot, notaire de la ville habitant Fontet (13 janvier 1713). — Aumône de 60 l. accordée aux Cordeliers (17 février). — Don de 4,000 carreaux aux Frères Prêcheurs pour le carrelage de leur église (26 mai). — Confirmation de bourgeoisie en faveur de Claude Monnens (26 juillet 1715). — Réception de Jean Lebeau, sieur de Montour, en qualité de bourgeois (8 novembre). — Nomination de François Lacrampe, prêtre, en qualité de régent principal (3 décembre 1716). — Nomination d'Antoine Balias et de François Soubiroux comme ouvriers de l'église St-Michel et de Levau de Montour « pour la coupe du Purgatoire » (28 septembre 1718). — Réception de Léon Laliman et de François Jaganeau en qualité de bourgeois (28 novembre 1719). — Bail à fief d'une maison appartenant à la ville, « sittué sur la porte de La Rivière » : « Le fermier sera tenu de tenir la porte de La Rivière fermée les festes et dimanches et ne laisser que le guichet ouvert », etc. (16 février 1720). — Don par l'évêque de Bazas d'une somme de 3,000 l. en faveur de l'hôpital (3 mai). — Déclarations par les marchands drapiers, en conséquence d'une ordonnance de l'Intendant, des marchandises qu'ils ont en magasin (12 septembre 1721). — Avis favorable à une requête de Jean Dunoguès, sieur de Castelgaillard, demandant à utiliser une portion du mur de ville pour réparer sa maison, qui a été incendiée (17 décembre 1723). — Taxe des vivres ou marchandises, établie en conséquence de la diminution des espèces : la livre d'huile d'olive, 11 s.; d'huile de lin, 8 s.; de beurre, 9 s.; de chandelle de suif, 9 s.; de savon blanc et marbré, 9 s.; de graisse, 6 s.; de lard salé « bon à larder », 6 s.; de lard frais, 5 s., etc. (13 mai 1724). — « Taxe des marchandises pour l'uzage des bâtimens » : la brasse de pierre prise sur les lieux, 4 l. 10 s., etc. (19 mai). — Réception de Charles Mercier, maître chirurgien, et de Jean Boué en qualité de bourgeois (23 juin). — Réception de Jean Dubois comme bourgeois (25 août). — Nomination à l'une des prébendes de l'église St-Michel, de Pierre Robert, « pourveu des quatre mineurs, de la présante ville » (27 octobre). — Concession à fief nouveau en faveur de Jean de Majance, sieur de Murailles, de 3 journaux du Bois Majour, contigus à une métairie à lui appartenant; le Bois Majour fut attribué en 1255 à la communauté par une faveur singulière d'Édouard, duc de Guienne, fils aîné d'Henry III, roi d'Angleterre (15 juin 1728). — Délibération relative à une transaction intervenue entre Pierre de Majance, vicomte de Foncaude, conseiller au Parlement, et les habitants de la paroisse de Camiran, concernant les biens nobles ou roturiers possédés dans lad. paroisse par led. de Majance. Enregistrement de la transaction et d'autres pièces (7 octobre 1729). — Mention de la triste situation de la ville et de la juridiction par suite de la grêle (7 septembre 1731). — Taxe pour les bateliers qui sont chargés du passage de la rivière : « Pour chaque personne à pied, 3 d., sans à ce comprendre le droit de péage appartenant à M. le prieur, les domicilliés de lad. ville et parroisse St-Michel en estant exempts; pour chaque personne à cheval, 1 s. », non compris le droit de péage, « et si l'eau est grande, 1 s. 6 d. »; etc. (2 mai 1732). — Répartition de la capitation entre les paroisses de la juridiction, parmi lesquelles La Réole figure pour 3,000 l. Total général 15,000 l. (18 octobre). — Réception de Jean Pouverreau, notaire royal, comme bourgeois (12 septembre 1733). — Mention de réparations au clocher de l'église St-Michel (12 mars 1734). — Adjudication des travaux de construction d'un pont sur le ruisseau du Charros en dehors de la ville, « sortant de la porte Du Martou-

ret » (2 septembre 1736). — Taxe du poisson, du lait et du beurre frais (20 février 1738).

E. suppl. 2795. — BB. 21. (Cahier.) — In-4°, 60 feuillets.

1705-1712. — Cahier des délibérations de la jurade. — Nomination de Jean Ézemart, en qualité de prud'homme (10 septembre 1706). — Don de 12 paires d'oies et de 30 boisseaux d'avoine, mesure de Bordeaux, offerts à M. de Voigny, commissaire ordonnateur, en reconnaissance de services rendus à la communauté (2 novembre 1706). — Nomination de Gilles Cazade comme prud'homme (9 mars 1707). — Réception de Thomas Barioche en l'une des six places de barbier, perruquier, baigneur-étuviste de la ville et des faubourgs (8 avril). — Contrat avec Raimond Barrère, régent écrivain (2 août). — Réception de Pierre-Roch Seguin, pourvu de la charge de lieutenant de maire alternatif et mitriennal (14 septembre). — Ordre aux marchands de ne vendre leurs grains qu'aux habitants de la ville ou de la juridiction, à cause de la disette (22 mars 1709). — Ordre aux boulangers de vendre le pain à la livre poids de marc, et de se conformer à la table et règlement des jurats de Bordeaux (29 mars). — Mesures prises pour pourvoir à la subsistance des pauvres, qui sont au nombre de 400 dans la paroisse St-Michel, à raison de 3 s. par jour et pour chaque pauvre (26 mai). — Autorisation à Jean Faugeroux de planter une certaine portion du « padouen du costé de la rivière », à la charge de réserver à la ville le tiers du revenu de lad. plantation (6 avril 1710). — Don aux Cordeliers d'une somme de 50 l., qui sera « enployée à faire refondre une cloche qui s'est rompue au clocher, à laquelle il doit estre fait une aumantation de 50 livres de métal » (10 juillet 1711). — Délibération relative au rachat des offices municipaux (25 septembre). — Autorisation de démolir « un vieux mur de ville » (9 septembre 1712). — Réceptions de bourgeois (20 décembre).

E suppl. 2796. — BB. 22. (Registre.) — Grand in-4°, 232 feuillets.

1713-1728. — Registre des délibérations de la jurade. — Arrêté fixant le début des vendanges au 20 octobre (8 octobre 1713). — Envoi de délégués à Bazas pour demander la dispense des doubles octrois sur les vins, créés par édit du Roi de septembre 1710, et payer les 4,000 l. de don gratuit (1er janvier 1714). — Rôle des tailles pour 1714 : 28,891 l. pour le principal, avec décharge de 1,800 l. (16 janvier). — Nomination des jurats : Lacave, Pierre Christut, « plus june », Antoine Balias (16 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au mercredi suivant Aux Roques et au vendredi d'après partout (14 octobre). — Nomination des jurats : Jacques Teysseron, Cibard Cathalot, Jean Fautoux (15 septembre 1715). — Arrêté fixant le début des vendanges au 8 octobre pour Les Roques et au 10 partout (29 septembre). — Nomination des jurats : Lassime, Usard, Monnens (15 septembre 1716). — Opposition, conformément à l'avis de MM. de Baunne et Ledoux, « fameux avocats au parlement de Bordeaux », contre la translation du chapitre de St-Michel hors de la ville (31 janvier 1717). — Affaire entre les jurats et les Bénédictins, qui, étant tenus de donner aux jurats six repas annuels « les jours de st Marc, l'Assantion et Feste-Dieu en gras, et les trois jours des Rogations... en maigre », leur ont servi pour la st Marc « un repas propre à présanter à des crochetteurs » (1er mai). — Nomination des jurats : Pierre Ésemar, Gilles Cazade, Pierre Aurel (18 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au mardi suivant pour Les Roques, au mercredi ailleurs (8 octobre). — Diminution du prix de la ferme des boucheries à cause de la suppression des droits des inspecteurs des boucheries. Envoi d'une députation à l'Évêque, qui veut transférer le chapitre collégial à Gironde, pour lui remontrer le préjudice qu'il causerait à la ville (17 janvier 1718). — Nomination des jurats : Jacques Lafon, Jean Bourgoing, François Birot (15 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au lendemain (2 octobre). — Ordre de prendre la « pierre qui est sur le chemin du Carruet du Prat et celle qui est à la porte de Quatre-Sols » pour paver la rue de la porte de Gironde (14 novembre). — Rôle des tailles pour 1719 : 29,026 l. pour le principal (13 janvier 1719). — Affichage, avec les cérémonies accoutumées, et enregistrement de l'ordonnance du Roi portant déclaration de guerre contre l'Espagne (18 janvier). — Arrangement à l'amiable de toutes les affaires entre les jurats et les Bénédictins. Incarcération de François Casebonne, soi-disant syndic des matelots du port, qui a refusé aux jurats les matelots nécessaires pour traîner l'équipage du second bataillon d'Orléans jusqu'à Marmande (24 février). — Renouvellement pour trois ans du contrat passé avec M. Lacrampe, régent, et fondation, sur sa demande, d'un prix de 30 l. pour être distribué aux meilleurs écoliers (1er septembre). — Nomination des jurats : Seguin, ancien lieutenant de maire, Durouzier, Meillan (17 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au mardi suivant (29 septembre). — Au-

mône de 60 l. aux Cordeliers (15 octobre). — Ordre de dresser les mémoires demandés par l'Intendant sur l'hôpital, ses revenus, sa contenance, quoiqu'il ne soit pas hôpital royal, mais « estably par la pietté de certains bourgeois » (5 novembre). — Mention d'un don de 3,000 l., « en trois billets de banque de 1,000 l. chacun », fait par l'Évêque à l'hôpital le 29 du mois précédent (4 juin 1720). — Mesures de police à cause de « la peste et bien d'autres maladies... dans la ville de Marceille et plusieurs autres ». Nomination d'un nouveau régent (8 septembre). — Nomination des jurats : Laubertie aîné, Duprat aîné, Roch Christut (15 septembre). — Arrêté portant qu'on vendangera du mardi suivant en huit (3 octobre). — Rôle des tailles : 29,350 l. pour le principal (23 décembre). — Décision portant qu'on se conformera aux ordres de M. de Bourriot, subdélégué de l'Intendant, pour « la réception de l'embassadeur de la Porte », qui partira le 3 février de Toulouse, par eau, couchera le 3 au Mas-de-Verdun, le 4 à Agen, le 5 à Marmande, le 6 à Langon, le 7 à Bordeaux; on devra préparer des logements à La Réole pour qu'il s'y arrrête en cas d'accident, avec son fils et sa suite de 83 personnes. « Les Messieurs de vostre ville qui sont les mieux logéz se fairont un honneur et un plaisir de céder leur maison à l'embassadeur et aux seigneurs qui l'accompaignent...; à l'égard des domestiques, vous pourrez en mettre plusieurs dans une même chambre parce qu'ils couchent sur des paillasses sans draps et sans couverture...; il faut des cuisines, du bois et du charbon; le controlleur payera tout, il n'y aura que le logement à la charge de la ville » (25-31 janvier 1721). — Approbation de la dépense de 654 l. 1 s. faite pour la réception de l'ambassadeur de la Porte : comme le château de M. Duval, trésorier de France, qu'on avait préparé, est très loin du port, il a fallu commander 500 soldats de la juridiction pour faire la haie; ils sont restés en faction depuis le 6 février, 6 h. du matin, jusqu'au lendemain, 6 h. du soir; on a réuni aussi les matelots de la ville et des environs pour « servir... à deux trainnes, l'une pour le batteau de M. l'ambassadeur, et l'autre pour celluy de M. La Bone, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, chargé de la conduite dud. ambassadeur... Et comme M. l'ambassadeur n'arriva point le jour prescrit..., lesd. srs jurats feurent avec un batteau dans le lieu de Tartifume... le 7 dud. mois..., où M. Seguin, premier jurat », accompagné des autres jurats, de plusieurs bourgeois « et d'une troupe de fils de bourgeois sous les armes dans un batteau, qui firent plusieurs salves, fit un compliment à M. l'ambassadeur et à M. de La Bone... et leur offrit une trainne à chacun, qu'ils receurent avec bien du plaisir, pas une comunauté depuis Tholouze ne leur en ayant fourny aucune » (21 février). — Ordre à Masson, boucher, de couper la viande au prix des grandes boucheries de Bazas, savoir : 10 s. le bœuf, 11 s. le mouton, 12 s. le veau, la livre de boucherie. Ordre de réparer les portes de la ville, pour les tenir fermées aux étrangers « qui n'auront pas de certificat de santé », à cause de l'épidémie de Marseille et des pays circonvoisins, et de réparer la chapelle de St-Roch, dans l'église St-Michel, vu « que la ville s'est de tout temps vouée au glorieux st Roch, à l'occasion de ce mal contagieux » (17 avril). — Décision touchant les *Te Deum* et feu de joie à l'occasion du rétablissement de la santé du Roi (29 août). — Nomination des jurats : Montaugé, procureur du Roi, Soubiroux, Lebeau-Montour (15 septembre). — Décision portant que, conformément aux ordres de l'Intendant, les portes seront ouvertes le jour et gardées par un notable bourgeois et deux habitants et que les clefs seront portées, à l'entrée de la nuit, chez le premier jurat, mais qu'on remontrera à l'Intendant qu'il est inutile de garder les portes la nuit, puisqu'elles sont fermées, « attandeu même que nous allons dans l'hiver et qu'il se consommera beaucoup de bois et chandelle pour le corps de garde » (21 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au mercredi pour Les Roques et au jeudi partout (12 octobre). — Rôle des tailles : 32,586 l. pour le principal (28 décembre). — Décision portant convocation d'une assemblée du clergé, de la noblesse et des syndics forains pour délibérer au sujet du rétablissement par le Roi « des droits des courtiers, jeaugeurs, inspecteurs de boucheries et inspecteurs aux boissons », dont on peut se racheter par une taxe annuelle de 6,300 l., et envoi de délégués à l'Intendant pour demander une modération, vu la triste situation des habitants, « quy sont d'une pauvreté afruse par la modicité de leurs revenus » (24 août-17 septembre 1722). — Opposition de M. de Bourriot, subdélégué commissaire, à la réception des jurats, « attandeu l'esprit de caballe quy règne d'une manière marquée dans le choix des sujets... et leur inhabilité à remplir les places de jurats » (17 septembre). — Nomination d'office des jurats par l'Intendant : Gauzan, avocat, Mounier, médecin, Lavaissière-Lanasse (19 septembre). — Arrêté portant que « l'on vendangera judy Aux Rocques et vendredy partout » (27 septembre). — Rôle des tailles pour 1723 : 33,013 l. de principal. Décision touchant les *Te Deum* et feu de joie en l'honneur du sacre du Roi (6 octobre). — Décision portant que les Jacobins se pourvoieront devant l'Intendant « pour obtenir une

imposition pour la réparation de leur esglise qui menasse une ruinne totalle » (13 décembre). — Présentation d'un devis pour les réparations de l'église St-Michel (31 janvier 1723). — Nomination des jurats : Hubert-Noël Montaugé, Jean Dutauzin, Jacques Christut cadet (15 septembre). — « On vandangera mardy prochain Aux Roques et judy partout » (21 septembre). — Location, moyennant 100 l. par an, d'une maison pour le régent latin (17 octobre). — Consentement, sous le bon plaisir de l'Intendant, à une imposition de 1,000 l. sur les tailles de la juridiction de 1724 pour la réparation de l'église des Jacobins (14 novembre-13 décembre). — Réduction de l'imposition à 500 l., les Jacobins ayant fait savoir que cette somme leur suffisait (19 décembre). — Examen des comptes des chanoines de St-Michel : il ne reste à l'œuvre qu'une rente constituée de 20 l. sur une maison, de laquelle il faut distraire « 5 l. pour un obit annuel à perpétuité en faveur du chapitre » ; délégation pour le devis des réparations de l'église. Examen de la requête adressée par les chanoines, qui ont acheté pour 800 l. la maison du curé, « et, comme cette maison a tombé en main morte, ils demandent que la communauté leur donne un homme vivant et mourant pour en payer les lots et vantes à chaque mutation », ou une rente de même valeur (26 mars 1724). — Installation de Pierre-Roch Seguin comme conseiller, maire alternatif et mi-triennal (3 juin). — Installation de Jean Lavaissière comme conseiller, maire ancien et mi-triennal (9 juin). — Décision portant requête à l'Intendant pour lui demander d'ordonner que de la somme de 2,200 l. de l'adjudication des réparations à faire à St-Michel, un tiers sera supporté par les Bénédictins comme curés primitifs de l'église et gros décimateurs de la paroisse, un tiers par le chapitre, un tiers sera imposé au sou la livre sur la ville et la juridiction (23 juin). — Nomination des jurats : Pierre-Roch Seguin, Gilles Cazade, Jean Lacave (15 septembre). — « On vendengera de mercredy prochain en huit » (24 septembre). — Signification d'une requête aux Bénédictins, chanoines et syndics forains, au sujet des réparations de St-Michel, établissant qu'en vertu d'un précédent du 18 avril 1641, chacun de ces corps est tenu de contribuer pour un tiers aux dépenses (4 février 1725). — Acceptation de deux sœurs de la Foi qui offrent de tenir une école de filles, « sans même exiger aucune rétribution ny salaire pour le mois, conformément à leur institut, mais demande... 150 l. de pantion pour chacune par année » (4 septembre). — Nomination des jurats, à laquelle on n'a pu procéder le 15, à cause des passages continuels de troupes depuis le 9 jusqu'au 23 septembre : Mosnier, ancien lieutenant criminel, Desportes, Lamothe (23 septembre). — Remplacement de Desportes, jurat, par Jean Gauzan (26 septembre). — Décision touchant les *Te Deum*, feux de joie, repas et distributions de pain et vin en l'honneur de « l'hureuse alliance de Sa Majesté avec la princesse Marie » (4 octobre). — Décision au sujet des réparations à faire à la nef et au clocher de St-Michel, conformément à l'ordonnance de l'Intendant; l'adjudication a été délivrée « pour la maçonnerie en faveur de Bertrand Joussaume, maître masson, pour la somme de 1,300 l., et pour la charpanterie, tant de la nef que pour le docme dud. clocher, à Bernard Jouteau, maître charpantier, pour la somme de 4,400 l. ; » les frais seront supportés par la ville et la paroisse St-Michel. On représentera à l'Intendant que les réparations ne peuvent être commencées avant la fin du différend entre les Bénédictins et les chanoines, « pour les faire tous ensemble, attendeu la liaison de la charpante; et qu'on s'oppozera aux ouvrages nouveaux compris dans le devis, comme une galerie, un portail d'entrée tout nouveau et un perron » (20 février 1726). — Échange de la « directité » qui appartient au chapitre sur la maison presbytérale et sur une partie de la maison et du jardin des sœurs contre la directité qui appartient au corps de ville sur les maisons « des heoirs Bertrand Peyrey et Estienne Lacouthure » (26 juillet). — Nomination des jurats : Jacques Duprat, avocat, Cibard Cathalot, Émeric Bourgoing (15 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au jeudi suivant (22 septembre). — Réception de l'Évêque (27 octobre). — Proposition tendant, pour le soulagement des prédicateurs d'Avent et Carême, à réduire le nombre des sermons qu'ils sont tenus de prêcher à St-Pierre au détriment de l'église St-Michel; les jurats agissent conformément à un règlement royal du 5 octobre précédent « contre tous les droits honorifiques ou utilles prétandues par les curés prémétifs » (4 décembre). — Décision annulant les délibérations du 4 septembre et du 19 octobre 1725 sur l'établissement de deux sœurs de la Foi comme maîtresses d'école et portant qu'on recevra pour régente, après examen, la dame de Garbais, avec gages annuels de 100 l. et permission « de prendre de rétribution pour chaque mois 5 s. de chacune des filles qui apprandront à lire, 10 s. de celles qui apprandront à lire et à escrire, et 15 s. de celles qui apprandront à lire, à escrire et à chifrer » (29 décembre). — Réception et présentation à l'Évêque de la dame Garbais (6 février 1727). — Décision portant qu'on demandera à l'Intendant d'annuler la précédente adjudication des réparations de St-Michel, vu que Lafitte,

maître charpentier de haute futaie, offre de faire tout le travail à un tiers de moins, et de permettre la levée immédiate de la moitié de la somme, pour réparer le toit de l'église, dont les tuiles ont été brisées par la grêle des 24 et 28 mai, en sorte qu'il pleut dans l'église (27 juin). — Décision touchant les *Te Deum*, feux de joie, distributions et illuminations en l'honneur de « l'heureux accouchement qu'a fait la Reyne de deux princesses » (13 septembre). — Nomination des jurats : Pierre-Roch Seguin, Laubertie puîné, Mouchès. Arrêté fixant le début des vendanges au 22 septembre pour Les Roques et au 23 partout (15-21 septembre). — Décision en vue d'une requête à l'Intendant pour qu'il lui plaise d'accorder une imposition pour les réparations à faire au port de la ville et à la place de l'Islet, où se tiennent les marchés et foires, et d'intenter un procès aux Bénédictins au sujet des repas qu'ils ont refusé de donner les jours de procession (29 novembre). — Augmentation des gages de Darez, « régent principal, escrivain et ariméthicien », qui menaçait de quitter la ville pour aller à Bazas, vu « le peu d'escolliers et le peu de gages qu'il a de la communauté » : ses gages seront portés de 70 à 100 l. (24 décembre). — Ordre de faire une dernière tentative de conciliation avec les Bénédictins au sujet des repas dûs aux jurats, du « rétablissement d'un horloge qu'ils devoint entretenir, en considération de ce que la communauté leur donna deux cloches en 1619 », et d'une porte qu'ils ont percée dans le mur de ville pour faire communiquer le couvent avec le fossé où on leur a donné en 1644 un terrain à cultiver; on les obligera aussi à fournir le bateau d'usage avec nombre suffisant de matelots pour la procession sur l'eau du jour de l'Ascension. On composera avec un habitant qui a enlevé un pilier butant au mur de ville, au lieu de Cugey (2 mai 1728).

E suppl. 2797. — BB. 23. (Registre.) — Grand in-4°, 208 feuillets.

1728-1742. — Registre des délibérations de la jurade. — Pourparlers avec un bourgeois qui a fait une ouverture « à la voûte de la fontaine de Cugey ». Ordre de traduire en français les statuts et privilèges de la ville, les faire imprimer et en distribuer un exemplaire à chacun des bourgeois du corps (23 mai 1728). — Nomination des jurats de l'année : Jacques Teysseron, Roch Christut aîné, Yves Soizeau (15 septembre). — Accord entre la ville et les Bénédictins au sujet du partage des sermons d'Avent et de Carême entre les églises St-Pierre et St-Michel et des autres affaires pendantes (28 novembre). — Dépenses pour le logement des troupes, qu'on a fait « caserner » pour le soulagement des habitants; la ville a fourni les « bancs, tables, rattelliers à armes et hardes dans les casernes des cavaliers..., ratelliers, auges » pour les écuries, qu'elle a fait paver; on change les nappes des tables tous les huit jours, les draps de lit tous les quinze (19 décembre). — Nomination des jurats : Seguin, Duprat aîné, Seigneuret (15 septembre 1729). — Arrêté sur les vendanges, qui seront fixées ultérieurement, sauf que, « comme la vandange blanche pourrit », il est permis de la vendanger dès maintenant. Décision touchant les *Te Deum* et réjouissances en l'honneur de la naissance du Dauphin (25 septembre). — Adjudication des réparations de l'église St-Michel (8 mai 1730). — Nomination des jurats : Ballias, Fautoux, Bourgoing (15 septembre). — Réception des ordres de l'Intendant au sujet des *Te Deum* et réjouissances en l'honneur de la naissance du duc d'Anjou (24 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au 2 octobre pour Les Roques, au mardi suivant dans le reste de la paroisse (1er octobre). — Transaction entre la communauté et les prieur titulaire et religieux bénédictins pour toutes les affaires en cours (29 avril-26 juin 1731). — Mention d'une tempête de vent, de pluie et grêle, qui a entièrement détruit les récoltes, submergé les maisons, en sorte que les habitans sont « obligés pendant quelques jours de coucher sur des chèses » : « on ramassera le peu de verjus qui a resté » (3 septembre). — Nomination des jurats : Seguin, Dutausin, Montaugé; remplacement de Bourgoing, jurat décédé, par Seigneuret (17 septembre). — Décision portant que par suite de l'opposition de l'Intendant à la précédente élection, Jean Dutausin demeure élu, Ballias et Fautoux sont continués dans leurs fonctions jusqu'au 15 septembre 1733 (17 septembre). — Décision portant qu'on n'acceptera pas la proposition de l'Intendant d'établir dans la ville une école gratuite, vu qu'on a déjà des régents et qu'on ne peut faire les frais d'une nouvelle école (21 juin 1732). — Nomination des jurats : Pierre Montaugé, Pierre Aurel, André Drascon (19 septembre). — Réception de la confirmation par arrêt du Conseil du péage de l'hôpital, à raison de 2 s. 6 d. sur chaque pipe de sel. Permission de vendanger le vendredi suivant Aux Roques, le samedi partout (29 septembre). — Décision portant qu'on prendra fait et cause pour les bateliers dans leur opposition à l'arrêt du Conseil rendu le 8 mars 1732 en faveur des Bénédictins (10 avril-2 août 1733). — Nomination des jurats : Faugeroux père, Gachet, Victor Cassuil (15 septembre). — Nomination de syndics forains (17 septembre). — Permission de vendanger le lundi

suivant Aux Roques, le mardi partout (1er octobre). — Arrêté interdisant aux chanoines de faire entrer les vins de « leurs dixmes de Ste-Gème et autres hors de jurisdiction », conformément aux statuts de la ville (21 octobre). — Décision portant qu'on représentera à l'Intendant l'impossibilité où est la juridiction de supporter l'imposition de 300 l. par an, pendant 5 ans, demandée par les Jacobins pour une bâtisse dans leur couvent (6 novembre). — Décision portant qu'on réparera les portes de la ville pour les mettre en état de se fermer la nuit et les dimanches et fêtes. Opposition à la prétention des Bénédictins de percevoir sur la grande boucherie un droit « qu'ils nomment malaux ou loede » : on les priera de produire le titre sur lequel ils s'appuient (12 avril 1734). — Ordre de faire venir un fontainier de Tonneins pour réparer la fontaine Du Turon (19 avril). — Signification aux Bénédictins d'une enquête sur le droit de passage de la rivière : led. passage ne leur a jamais appartenu, « mais bien 1 liard sur chaque forain pour droit de péage et non de passage » (20 juin). — Permission de vendanger le 24 septembre Aux Roques, le lundi suivant partout (23 septembre). — Réception du rôle des tailles pour 1735 : 29,879 l. pour le principal (12 décembre). — Requête à l'Évêque pour demander l'observation de « l'antien usage des sermons pendant l'Avend et le Carême », dont on se trouve privé « depuis 3 ou 4 ans, nottament l'Avend présant » (26 décembre). — Envoi de délégués à Bordeaux auprès de M. Dudon, avocat général, pour l'affaire pendante au Parlement entre l'évêque de Bazas, les Bénédictins et le corps de ville, au sujet des sermons (20 février 1735). — Réception du serment de Claude Sangosse, nommé d'office par le Roi second jurat (3 juin). — Réception du serment de Pierre-Roch Seguin, nommé par le Roi conseiller du Roi et maire (28 août). — Permission de vendanger le mardi suivant Aux Roques et le mercredi partout (16 octobre). — Ordre de réparer « la sortie de la porte Du Martouret » et le « pont d'icelle » (9 avril 1736). — Ordre de maintenir, jusqu'à la fin du procès avec les Bénédictins, l'ancien droit en vertu duquel « les bourgeois, manans et habitants de la présante ville et parroisse St-Michel, ensemble leurs domestiques et bestiaux de la juridiction ne doivent rien payer » pour le passage de la rivière. Décision au sujet du serment des maire, jurats et bourgeois, qui sera prêté à la Trinité (29 juillet). — Permission de vendanger le mardi suivant Aux Roques et le mercredi partout. Ordre de faire « une emprinte sur cuivre » du tarif fixé par arrêt du Conseil pour le passage de la rivière, « afin que les droits soint cognus à tous et que les matelots n'égigent rien au-delà » (23 septembre). — Permission de vendanger le mercredi suivant Aux Roques et le jeudi partout (23 septembre 1737). — Mention de l'édit du Roi, de novembre 1733, rétablissant les offices de gouverneurs, lieutenants du Roi, majors, lieutenants de maire, échevins, jurats, consuls et autres charges municipales, et défendant les élections municipales, qui n'ont pas eu lieu, en effet, depuis 1733 (1er décembre). — Rétablissement des élections municipales par arrêt du Conseil des 4 et 17 décembre 1737 ; nomination des jurats : Christut, Meilhan, Duverger (15 septembre 1738). — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le mardi suivant partout (12 octobre). — Nomination des jurats : Ézemar, de Lostau, Cathalot (15 septembre 1739). — Permission de vendanger le vendredi suivant Aux Roques et le lundi d'après partout (27 septembre). — Réception du rôle des tailles de 1740 : 30,799 l. pour le principal, avec décharge de 3,000 l. ; parmi les charges locales, 140 l. pour le loyer des diverses maisons presbytérales de la juridiction et de 240 l. pour les gages des deux régentes de la ville (6 décembre). — Poursuite de l'instance contre le « fermier du batteau de poste de cette ville, à l'occasion du départ et carguaison dud. batteau ». Approbation d'une dépense de 1,517 l. 6 s. 6 d. pour le pavage à neuf des portes Des Menuts et de Gironde, et la réparation de la porte Du Martouret, et de 141 l. 18 s. pour la réparation du puits St-Pierre, dans la Grand'Rue, de la place St-Pierre, du « chemin au-dessous du chatteau, que le ruisseau du Charros avoit gatté », et pour les parapets faits aux portes de la ville (10 juillet 1740). — Nomination des jurats : Faugeroux, Aurel, Soubiroux (15 septembre). — Permission de vendanger le lundi suivant Aux Roques et le mardi partout (23 octobre). — Délibération au sujet du Bois-Majour : il appartient « en toute proprietté et directité à la présante communauté... ; deffances à toutes sortes de personnes de faire paccager leurs bestieaux et autres bettes, ny couper thuye ou bruyère » ; on fera arpenter led. Bois-Majour et « porter des grandes pierres de 5 pieds de long sur lesquelles on a fait graver les armes de la ville, pour être placer sur les consfins... pour servir de bornes ». Approbation de l'acte signifié par les jurats aux Bénédictins, qui, « ayant démosly leur antien battiment joignant la place St-Pierre pour le rétablir..., ont fait une enticipation sur lad. place en jettant des nouveaux fondements dans l'extérieur des entiens », pour les sommer de remettre les choses en l'ancien état (4 avril 1741). —

Délibération touchant le projet des Bénédictins de joindre à leur couvent une maison qu'ils veulent acquérir, en fermant la rue « qui va de la rue Des Teysseneys aud. couvent... et la transporter à leur dépans... au nord de lad. maison..., et même de la faire paver à neuf à leurs frais » (7 mai). — Nomination des jurats : Jean Duprat, Pascal Ézemar, Pierre Uzard (15 septembre). — Envoi de délégués à Bordeaux pour consulter trois avocats au sujet de l'arrêt du parlement de Bordeaux du 20 mars autorisant l'entrée dans la ville en tout temps de « tous les vins recueillis dans la juridiction, appartenants à tous les pocesseurs, bien tenans, manans et habitans de lad. jurisdiction », avec défense aux jurats d'y porter empêchement et d'en interdire la vente aux cabaretiers et taverniers (15 avril 1742). — Réception de Pierre-Roch Seguin, nommé par le Roi conseiller, maire ancien mi-triennal (7 juin).

E. suppl. 2798. — BB. 24. (Registre.) — Grand in-4°, 286 feuillets.

1742-1743, 1745-1760. — Registre des délibérations de la jurade. — Réception de Jean Soizeau, nommé par le Roi conseiller, jurat ancien mi-triennal (21 juin 1742). — Enregistrement de l'ordonnance de l'Intendant du 29 juin, portant que les maire et jurats assisteront au feu de la s^{t} Jean, qui sera allumé suivant l'usage par le maire avec un flambeau de cire jaune (17 juillet). — Réception de François Lafon, créé par le Roi lieutenant de maire ancien mi-triennal (31 août). — Révocation de Jean Ricard, régent, à cause « de ses violances, emportemens et mauvais traitemens » envers les écoliers; on le remplace par le s^{r} Jardinet (1er-13 novembre). — Nomination d'experts pour le devis des réparations de la maison presbytérale de Fontet (25 mai 1743). — Enregistrement du mémoire des maire et jurats concernant l'établissement des « bateaux de poste » : conformément au règlement de l'Intendant, le bateau de poste devra partir le dimanche « après la messe de s^{t} Roch » et le mardi à midi; défense à tous autres maîtres de bateaux de charger des marchandises et personnes du samedi matin 6 h. au dimanche matin 6 h., et du lundi midi au mardi midi, et « de partir plutôt que 2 hures après le départ dud. bateau de poste » ; défense à tous maîtres, même à celui du bateau de poste, de charger « des chevaux, bettes de charge et bettes à corne de même que du bois, lorsqu'il y aura... des passagers », et d'exiger des passagers plus de 10 s. par personne ; avantages du bateau de poste : il est plus grand que les autres et ponté, il va un peu moins vite, mais on y est plus en sûreté, les passagers sont « sous un grand couvert qui est sur le devant du bateau » ; le samedi, jour de marché à La Réole, et les jours de foire, il sera permis de charger le blé sur n'importe quel bateau ; il serait bon de permettre à tout bateau, les jours où le bateau de poste ne part pas, de charger des eaux-de-vie; tarif des droits que doivent percevoir les maîtres des bateaux de poste et autres : « Pour chaque sac de bled ou farine, 3 s... ; pour chaque thonneau de vin, 30 s. », etc. (31 mai). — Envoi d'une députation à Bordeaux pour rendre les devoirs d'usage à Mgr Aubert de Tourny, remplaçant de M. de Boucher comme intendant (7 septembre). — Permission de vendanger le mardi suivant aux Roques et le mercredi partout (13 octobre). — Nomination d'un régent (19 avril 1745). — Envoi d'un placet au Roi pour demander l'abolition du privilège du sieur de Lapeyre, batelier (30 juin). — Ordre d'afficher le tarif réglementaire des transports pour mettre fin aux exactions des bouviers et âniers (5 novembre). — Enregistrement des lettres de provision d'Antoine Lerin fils, comme fermier « du droit sur les cartes et celuy de marque sur les cuivres » (10 novembre). — Enregistrement des lettres de provision de Jean Brunier, chirurgien, comme greffier de la communauté des maîtres chirurgiens de La Réole (20 mars 1746). — Requête à l'Intendant pour autoriser les réparations à faire au port et à la place des marchés et foires (12 juillet). — Arrêtés prescrivant des mesures pour empêcher la maraude de nuit dans les vignes (16 septembre). — Envoi de délégués à l'Intendant pour demander l'imposition, sur toute la juridiction, de la somme portée dans le devis de M. de Vimar, inspecteur des ponts-et-chaussées, pour les réparations du port (6 janvier 1747). — Enregistrement d'une ordonnance de l'Intendant condamnant un bourgeois à 360 l. d'amende pour avoir troublé le tirage au sort de la milice par « toutes sortes de moyens et de mauvais discours pour porter les garçons à la désobéissance » (27 janvier). — Ordre à tous les boulangers de la ville « de se faire faire dans le délay de huitaine une marque qui sera la première lètre de leur nom, avec laquelle tous les pains qu'ils fairont seront marqués », afin de pouvoir poursuivre les contraventions dans le poids du pain (7 avril). — Assignation aux boulangers pour les obliger à « donner chaqu'un à chaque officier municipal, à chaque veille de la fette des Rois, un gatteau bien condictionné, conformément à l'usage » (5 janvier 1748). — Approbation de la nomination par les boulangers d'un « syndic ou bayle pour 6 mois, pour... venir tous les samedis au présant hôtel-de-ville

y prendre la taxe du pain et en informer tous les maîtres boulangers » (6 janvier). — Ordre au syndic des boulangers de visiter chaque matin les boulangeries pour vérifier si chaque boulanger « a fait les fournées de toute espèce de pain qu'il peut et qu'il doit faire, en régler le poids et examiner la qualité » (7 janvier). — Enregistrement des arrêts du Conseil d'État des 10 et 12 octobre 1747 réunissant à la communauté les charges municipales créées par édit de 1733 (9 février). — Décision portant, que conformément à l'arrêt du parlement de Bordeaux du 14 courant, on réunira une assemblée générale des notables pour convenir des mesures à prendre pour le soulagement des pauvres; les mendiants du dehors devront quitter la ville, on fera le dénombrement des autres (21 février). — Mesures prises par l'assemblée des notables pour le soulagement des pauvres: « Il sera donné par jour 1 l. de pain brun à chaque pauvre, et 1 s. en argent par famille, lequel sol sera payé par les habitants quy ne sont pas en estat de nourrir un pauvre »; nomination d'une commission « pour faire la répartition du nombre des pauvres, et de ce q'un chacun devra nourrir suivant et eu esgard à leurs facultés » (29 février). — Vote de distribution de fèves aux pauvres deux jours par semaine aux frais de la communauté (23 mars). — Requête à l'Intendant pour lui demander des secours à cause de la disette et cherté des grains (8 avril). — Décision portant qu'on distribuera aux boulangers 550 sacs de froment que l'Intendant a fait envoyer du dehors, pour fournir la ville de pain pendant trois semaines, à raison de « la livre de choine à 4 s. 4 d., celle du co 3 s. 6 d., et celle du brun 2 s. 6 d. »..., « et par ce moyen, les boulangers n'acheptant pas de blé au marché, le prix n'en peut que diminuer, ce qui tournera au profit... du public »; on pourra ainsi « atraper la récolte » (17 mai). — Nomination de deux jurats, conformément aux arrêts du Conseil des 10 et 12 octobre 1747 rétablissant les élections municipales: Joseph Guignet, Pierre-Côme Ballias (15 septembre). — « La permission de vendanger sera publiée mercredy prochain pour commancer le landemain jour de judy » (6 octobre). — Décision touchant les *Te Deum* et réjouissances en l'honneur de la paix avec Georges d'Angleterre et l'impératrice Marie-Thérèse: distributions de pains, « fontainnes de vin », feux de joie devant les maisons, illuminations, bal paré à l'Hôtel-de-Ville (18-22 mars 1749). — Compte rendu des fêtes du 23 mars pour la paix: « Le bal estant ouvert à 9 h., il dura jusques à 5 h. du matin, pendant lequel tems il fut donné une collation et des rafraichissements aux dames et messieurs quy s'y estoint rendus, et pendant laquelle nuit, de même que le jour précédent, le canon ne cessa de tirer, et l'Hôtel-de-Ville fut illuminé de tous cottés ». — Nomination des jurats: Dussaut, Bayles, Drascon jeune (15 septembre). — Permission de vendanger le lundi suivant Aux Roques et le mardi partout (5 octobre). — Nomination d'un régent (7 novembre). — Décision portant « qu'attandeu qu'il ne se présente point de bouchers étrangers pour faire l'afferme des boucheries, et que ceux de la ville, sous ce prétexte, veulent diminuer très considérablement le prix de ferme, comme ils le firent l'année passée, et augmenter le prix de la viande », la communauté fera tuer et débiter la viande ponr son compte, au prix de 12 s. la livre de veau « du poids de 40 onces », 10 s. celle de bœuf et de mouton, 7 s. « la livre de viande du menu poids... à la petite boucherie » (15 mars 1750). — Décision portant qu'on « fournira ce quy sera nécessaire pour... la refonte de la cloche » de St-Michel, « à laquelle il feaut ajouter 1 quintal et le demy de matière »; on écrira autour « qu'elle appartient à la parroisse » (10 mai). — Réception de « Mgr de Grégoire de St-Sauveur, évêque et seigneur de Bazas », qui a fait sa première entrée dans la ville (10-27 mai). — Nomination des jurats: Bernard de Roziers, docteur en médecine, Pierre Gachet, Pierre Lavaissière-Lanasse (17 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au lendemain (4 octobre). — Nomination des jurats: Langlade, Meilhan, Duvergier (15 septembre 1751). — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le surlendemain partout (10 octobre). — Enregistrement d'une ordonnance de l'Intendant, accordant à un soldat de milice qui a fini son service « les exemptions et privilèges portés par l'art. 14 de l'ordonnance du Roy consernant la milice, du 6 aoust 1748 » (28 avril 1752). — Procès-verbal de l'assemblée des « fabriquans, tisserans et marchands faisant commerce de toiles », convoquée par Baudoin d'Orgemont, inspecteur pour le Roi des manufactures de la généralité: on décide l'application à La Réole « des articles de fabrique et de police qui ont esté rédigés pour les toiles qui se fabriquent » à Agen (17 août). — Nomination des jurats: le chevalier Gauzan, Roch Ézemar, Mathurin-Josué Breylens (15 septembre). — Permission de vendanger le mercredi suivant Aux Roques et le vendredi partout (8 octobre). — Choix d'un nouveau régent pour remplacer M. Nugeant, prêtre irlandais, qui est rappelé en Irlande par son évêque (10 décembre). — Arrêté interdisant de sonner ou faire sonner la cloche des églises en cas d'incendie ou autres, sans avoir la permission au moins d'un jurat,

et avant d'avoir entendu sonner la cloche de l'Hôtel-de-Ville (5 avril 1753). — Arrêté interdisant de laisser errer dans les rues les poules, oies, canards, qui peuvent causer des dégâts et salir les rues; les cochons pour la même raison et parce qu'ils « peuvent rencontrer des petits enfans, les dévorer ou estropier »; d'avoir en ville des « pigeons et autres vollailles », qui, « volant sur les maisons, détachent des tuilles que le hazard peut conduire sur les passans »; de mettre « des pots à fleurs sur les fenêtres et aux murs pour faire nicher les moyneaux » (12 mai). — Nomination des jurats: Aurel, Aubert, Christut (15 septembre). — Permission de vendanger le lundi suivant Aux Roques et le mardi partout (7 octobre). — Enregistrement des lettres patentes du Roi « pour la confection en dernier ressort du papier terrier du domaine du Roy de la généralité de Guienne » (13 octobre). — Nomination comme régent de Timothée Huolahan, prêtre irlandais (27 novembre). — Nomination des jurats: Yves de Lostau, Hubert-Noël Cathalot, Jean Despin (15 septembre 1755). — Arrêté prescrivant la stricte observation de l'art. 13 des statuts de la ville, interdisant la vente du poisson avant qu'il ait été porté sur l'étal public (29 juin 1756). — Enregistrement des articles de l'ordonnance du Roi du 25 juin 1750 sur « les exempts de logement de gens de guerre » (6 juillet). — Permission aux bouchers de la grande boucherie de vendre la livre de veau 13 s. au lieu de 12, jusqu'au mardi gras suivant, le prix du veau ayant considérablement augmenté, « n'en pouvant même en trouver à prix d'argent » (5 décembre). — Enregistrement de la commission de Jean-François Ferrand, garde-magasin des poudres et salpêtres (8 décembre). — Tarif des transports par les bouviers et âniers (14 septembre 1757). — Nomination des jurats: Dussaulx, avocat, Ballias, notaire royal, Tellier aîné (15 septembre). — Permission de vendanger le lundi suivant Aux Roques et le mercredi partout (9 octobre). — Bail à fief à Etienne Couthures, marchand, d' « un petit apartement au présant hôtel-de-ville » (1er juillet 1758). — Nomination des jurats: Guillaume Ézemar, avocat, Joachim Bayles, Philippe Thoumazeau (15 septembre). — Nomination à une prébende vacante dans l'église St-Michel (17 septembre). — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le mardi partout. Décision portant qu'on demandera à l'Intendant « de continuer les réparations au port pour en conserver la place au marché et celle aux foires, qui dépérissent chaque jour par les débordement de la Garonne », et de permettre de faire une promenade publique, vu que c'est « un des principeaux hornemens des villes » et qu'il n'y en a pas dans celle-ci: M. Duval consent à aliéner une partie des fonds qu'il a « au-delà du chemin qui conduit à la porte de Quatre Sos... pour agrandir la place et promenade apellée de St-Pierre »; elle aurait 15 toises de façade sur la rivière, au lieu de 15 pieds qu'elle a; « tous les corvoyeurs de la ville qui vont travailler aux chemins royeaux seront préposés pour travailler à lad. promenade », et « tous les bouviers qui viendront en ville seront obligés de faire chacun un charroy de terre pour l'agrandissement de lad. promenade et comblement du chemin qui conduit à la porte de Quatre-Sos » (15 octobre). — Installation de Jean-Hyacinthe Soizeau, nommé par le Roi jurat ancien mi-triennal, et de Jean-Jacques Soizeau, son frère, nommé par le Roi jurat alternatif mi-triennal (24 janvier 1759). — Fin de non-recevoir opposée à la requête du curé de St-Michel, demandant des « réparations et cloiture » au cimetière. Vote d'une requête à l'Intendant pour demander que les 2,000 l. de don gratuit pendant 6 ans, exigées par le Roi, soient payées « par une imposition au marc la livre de la taille, la ville n'étant pas sufisante, par le peu d'habitants qu'il y a, pour lever cette somme par un octroy » (1er juillet-19 août). — Nomination des jurats: Bernard de Roziers, docteur en médecine, Jean Christut (15 septembre). — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le mardi suivant partout (30 septembre). — Règlement sur l'établissement des étrangers, des aubergistes, cabaretiers et « détaillistes de vin » (23 octobre.) — Décision portant que, conformément aux ordres du Roi et de l'Évêque, on enverra à l'hôtel de la Monnaie à Bordeaux, « pour subvenir au besoin de l'État », la lampe d'argent, pesant 7 marcs 6 onces, de l'église St-Michel (15 décembre). — Nomination de cinq députés forains (9 juin 1760). — Règlement du bateau de poste (8 août). — Nomination des jurats: Duvergier, Cazade, Robert (15 septembre).

E suppl. 2799. — BB. 25. (Registre.) — Grand in-4°, 356 feuillets.

1760-1772. — Registre des délibérations du corps de ville. — Enregistrement d'une lettre de l'Intendant au sujet du « rétablissement du port, que la rivière détruit et qu'il est important de concerver pour le commerce quy se foit... » et qui est « un des principaux de la Garonne, vue la quantité des bateaux qui se rassemble toutes les semaines pour l'exportation ou l'importation des blés ». Vote d'une requête à l'Intendant pour obtenir de lever une imposition à cet effet: « La communauté s'est trouvée en plusieurs occasions à la

contribution de plusieurs réparations... qui n'étoint pas de la généralité, et nottament à celles de Châteaudun, Bayonne, La Rochelle et autres lieux » (12 février 1761). — Bail à fief à M. de Lavaissière, garde du corps du Roi, de « 50 journeaux de padouen ou vacant appelé le Bois-Majour..., o la charge... de les tenir sous la çancive et directité du présent hôtel-de-ville » et de payer annuellement 1 s. par journal (20 février). — Répartement d'un don gratuit de 1,500 l. et 1 s. pour livre en sus (23 juin). — Nomination des jurats : Aubert, Dunoguès (15 septembre). — Nomination d'un greffier commis du corps de ville, en attendant la réception des lettres de provision de Claude Beynard, à qui son oncle Jean Boué, greffier secrétaire de la ville, a légué sa charge par testament (21 septembre). — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le surlendemain partout (4 octobre). — Envoi d'une requête à l'Intendant, pour le prier d'enjoindre à tous les bouviers de la partie de la juridiction située en deçà de la rivière et du côté de la ville de se rendre à toute injonction des jurats pour transporter les décombres provenant des bâtisses de la ville jusqu'au port, afin d'[illegible] les réparations les plus urgentes (19 décembr[illegible] faire en assemblée générale, d'une somme de[illegible]). — Vote, contribuer à la construction d'un, [illegible] 1,735 l. pour (28 janvier 1762). — Confirm[illegible] vaisseau de guerre Jacques Duminy, maître é[illegible] de[illegible]ation de la régence de par an : il sera logé [illegible]rivain, aux gages de 200 l. École, qui appartier[illegible]dans la maison dite la Grande-deux classes par [illegible] à la ville, rue Ste-Colombe ; il fera semaine ; « il l[illegible] cha[illegible]jour, avec un jour de vacance par mois au tem[illegible] [illegible]i sera permis en outre de vaquer un soit étrang[illegible] [illegible]s des vandanges, de tenir pensionnaires pendant [illegible] [illegible]rs soit de la ville, pourvu toutesfois que de lad. [illegible] [illegible]es écoles ils ne soient pas préférés aux écoliers gent, [illegible] ville » (30 mars). — Achat d'une lampe d'ar-(30 a[illegible] d'un encensoir et d'une navette pour St-Michel sieu[illegible] [illegible]vril). — Réception de Pierre-Laurent Dumoulin, (8 [illegible] [illegible]r de Lentie, comme maire alternatif et mi-triennal bl[illegible] [illegible]juin). — Décision portant qu'on assistera à l'assem[illegible]ée convoquée le lendemain à l'hôpital au sujet des [illegible]éparations à faire aud. hôpital (10 juillet). — Nomina[illegible]ion des jurats : Langlade, avocat, Seré fils, avocat, [illegible]eilhan fils (15 septembre). — Enregistrement de la [illegible]omination de Seguin, maire ancien et mi-triennal de La Réole, comme capitoul de Toulouse (15 septembre). — Permission de vendanger le lendemain aux Roques et le surlendemain partout (26 septembre). — Réception d'Étienne-Victor Dunoguès, sieur de Casseuil, comme maire ancien mi-triennal, en remplacement de M. Seguin (15 janvier 1763). — Décision touchant les *Te Deum* et réjouissances en l'honneur de la paix entre la France, l'Angleterre et le Portugal (19 juin). — Nomination des jurats : Cathalot, Christut aîné (15 septembre). — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le surlendemain partout (9 octobre). — Décision au sujet de la distribution des fusils de la patrouille, conformément à l'ordonnance du maréchal de Richelieu, du 1er juillet 1761 (27 décembre). — Acte par lequel le corps de ville reconnaît avoir reçu en dépôt de Bernard Dubois, maître orfèvre, deux médailles d'argent de l'Académie de médecine de Paris, l'une de 1691 à l'effigie de Louis XIV, l'autre de 1723 à l'effigie de Louis XV, qu'un voleur a voulu lui vendre (27 décembre). — Augmentation de 24 l. par an accordée au régent, à cause de l'enchérissement des vivres et loyers et de la « disette » des écoliers (27 décembre). — Choix d'un prédicateur pour le Carême, et original d'une lettre de l'Évêque à ce sujet (3-6 mars 1764). — Nomination des jurat[illegible] : Gergerès, médecin, Guignet, Gilles Cazade (15 septembre). — Enregistrement des lettres de docteur en médecine de M. Gergerès (22 septembre). — Permission de vendanger le jeudi suivant Aux Roques et le vendredi partout (30 septembre). — Décision portant qu'on construira une échoppe place Des Joueurs, pour y transporter la petite boucherie, attendu que la viande se corrompt au banc Du Turon (30 septembre). — Règlement de l'indemnité due pour la démolition d'une échoppe « comprise dans l'alignement de la nouvelle traverse de cette ville » (9 juillet 1765). — Ordre de mettre en adjudication les réparations de la maison du curé (13 septembre). — Nomination des jurats : Jean-Joseph Meilhan père, Tellier aîné (15 septembre). — Approbation du « plan du nouveau chemin proposé pour passer sur la Grand-Rue » (20 septembre). — Permission de vendanger le lendemain, vu qu'il y a « péril dans la demeure » (13 octobre). — Décision au sujet d'un service funèbre à St-Michel, à l'occasion de la mort du Dauphin (4 février 1766). — Achat de foin et d'avoine pour les étalons royaux qui doivent venir en avril, mai et juin (3 mars). — Procès-verbal d'une émeute à l'occasion du recrutement de la milice (21 mars). — Décision portant que l'on s'abonnera, « pour le prix qu'il est d'uzage, avec le directeur du bureau de la poste aux lettres, pour procurer dans le présent hôtel-de-ville, chaque jour de courrier, la *Gazette d'Utrek* » (11 avril). — Vérification des comptes de la fabrique de St-Michel pour les années 1752-1765 : recette, 682 l. 19 s. ; dépenses, 512 l. 14 s. 9 d. (15 avril). — Adjudication des travaux pour la fermeture du « poids et minage » de la ville, « attendu les immondi-

cettés qu'on y apportoient », et devis desd. travaux (12 juillet). — Mesures contre les accapareurs des grains (20 août). — Nomination des jurats : le chevalier de Losteau, Roch Ézemar, Soubiroux (15 septembre). — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le surlendemain partout (12 octobre). — Enregistrement des lettres de maîtrise expédiées par la cour particulière de la Monnaie à Bordeaux, en faveur de Bernard Dubois, orfèvre et joaillier (25 octobre). — Ordonnance de police obligeant les bouviers et charretiers à faire réduire leurs essieux à 6 pieds 1/2, pour pouvoir circuler dans les rues sans racler les murs et défendant de placer des bornes devant les maisons (4 novembre). — Enregistrement d'une lettre de blâme du maréchal de Richelieu à la communauté, au sujet du logement des gens de guerre (2 décembre). — Enregistrement d'une lettre du même ordonnant d'exempter du service des patrouilles le sieur Meilhan, jurat, âgé de 79 ans (16 décembre). — Enregistrement de deux lettres de M. Dudon, procureur général, l'une au sujet de la boucherie du Carême, qui doit être affermée comme les autres boucheries et au profit de l'hôpital; l'autre prescrivant de choisir, pour rendre la justice, un local plus convenable que le local actuel (28 janvier 1767). — Enregistrement de la démission du sieur Dunoguès « de son office de maire de lad. ville, supprimé par édit du mois d'août 1764 ». Acceptation de la démission des sieurs Soizeau, premiers jurats ancien mi-triennal et alternatif mi-triennal, dont les charges ont été supprimées par le même édit. Enregistrement de la lettre du Contrôleur général du 7 mai 1766 portant que l'édit d'août 1764 sur la suppression des officiers municipaux dans les villes de plus de 4,500 habitants est valable pour La Réole, si l'on atteint ce chiffre d'habitants en comptant non seulement ceux de la ville mais ceux de la campagne qui contribuent aux charges communes (14 février). — Renonciation des jurats à la perception de la ferme de la boucherie du Carême en faveur de l'administrateur de l'hôpital (24 février). — Difficultés pour l'application de l'édit d'août 1764 sur la suppression des offices municipaux (25 février-3 avril). — Élection aux places d'officiers municipaux rendues vacantes par l'exécution de l'édit d'août 1764 : Dunoguès, maire; Aubert, premier jurat; Beynard, greffier secrétaire; Christut aîné, receveur; ils resteront en fonctions jusqu'au 15 septembre 1769 (23 avril). — Nomination comme maire du sieur Gauzan, ancien maire, à la place de Dunoguès, démissionnaire (17 mai). — Nomination d'un geôlier des prisons de l'Hôtel-de-Ville (13 juin). — Décision portant qu'on examinera le bien-fondé de la requête du chapitre de St-Michel au sujet des réparations à faire à l'église : « Recouvrir une des neuf *(sic)* de lad. églize apartenant à la parroisse et à la charge de la communauté, et... faire blanchir conjointement avec led. chapitre toute l'églize en entier ». Taxe des grandes boucheries : le veau 12 s. la l., le bœuf et le mouton 10 s. (14 juin). — Délibération au sujet des réjouissances de la st Jean : il est d'usage de donner à MM. les jurats et prud'hommes qui assistent au feu, ainsi qu'à l'aumônier, « un rafréchissement de quelque verre de vin avec la croutte »; il faut donc avoir à l'Hôtel-de-Ville « quelque bouteilles de vin, pein et fruits verts de la saison... »; les jurats ont répondu « qu'ils y avoit déjà pourvû bien différament en ordonnant un beau souper... à Beinquet, traiteur de la présente ville »; opposition de Dumoulin, maire, qui représente que la communauté n'est pas « an état de faire cette dépence frustatoire, qu'elle devoit être employée beaucoup plus utillement », et que si les jurats persistent ils devront payer eux-mêmes la dépense. Ordre de réparer la fontaine Du Turon : « Le plafon sera rabaissé..., l'acqueduc netoyé et couvert..., le premier basin suprimé » (22 juin). — Décision au sujet d'un puits à creuser dans le « quartier des rue Neuve, rue Lagrave, Bourgneuf, etc. » (26 juin). — Décision au sujet du puits de la rue Neuve, du repavement de la rue Ganiatte et des réparations à faire « à la nef de la chapelle de la paroisse et tois d'iceux ». Poursuites contre un cabaretier d'Hure qui vend du vin provenant de la juridiction de Clayrac. Envoi de délégués pour dresser procès-verbal « des accidents survenus la présente année sur la récolte » (26 juillet). — Ordre de réparer les canaux de la fontaine de La Mar[illegible]y, qui laissent passer des infiltrations des tanneries « qui sont au-dessus », et de mettre en état l'ancien [illegible]oir attenant à la fontaine, « puisque c'et le seul qu'il [illegible]it en lad. ville » (4 août). — Note d'une requête au Contrôleur général tendant, à cause de l'extrême misère de la ville, à la remise du don gratuit de 1,300 l. d[illegible] pendant 11 années (9 août). — Décision portant qu'on percera le nouveau puits sur la place Des Jougadoux et que les terres enlevées serviront à remblayer la place. Nomination de deux nouveaux gardes de la chapelle et de la confrérie de st Roch (16 août). — Nomination des jurats : Bernard Deroziers, médecin, Hyacinthe Soizeau, Jean Cazade (15 septembre). — Permission de vendanger le mercredi suivant Aux Roques et le lendemain partout (4 octobre). — Avis des réparations faites et à faire, à cause de l'insuffisance de la fontaine Du

Turon, à un puits « comblé lors du changement de la traverse de cette ville » ; il sera « construit et monté du rez-de-chaussée en piramide, au-dessus de laquelle sera fait un bassin proportionné à icelle, pour recevoir l'eau que la pompe à balancier qu'on mettra aud. puis montera, pour la fournir ensuitte à deux canelles qu'on placera à lad. piramide » (16 janvier 1768). — Enregistrement de l'édit du Roi de décembre 1767 « portant supression de tous les officiers municipaux créés sous quelque dénomination que ce puisse être » et « rendant aux différents corps et communautés la liberté d'élire eux-mêmes les officiers municipaux des villes ». Le maire triennal sera choisi par le Roi sur une liste de trois noms présentée par la communauté; dans les villes de 4,500 habitants et plus, le corps de ville sera composé d'un maire, 4 échevins, 6 conseillers de ville, un syndic receveur et un secrétaire greffier; ces deux derniers n'ont pas voix délibérative; les échevins seront élus pour deux ans et renouvelables par moitié chaque année; conditions d'éligibilité (16 janvier). — « Délivrance d'une partie des douves de lad. ville en faveur des plus offrant » (9 février). — Observations présentées au Procureur général sur quelques points de l'édit de décembre 1767, notamment sur la part du clergé dans les élections, et réponse dud. procureur (22 février). — Nominations, conformément à l'édit de décembre 1767, des députés des corporations des « marchands drapiers et toilliers », « drogistes et épissiers », des « graisseurs et fondeurs », des orfèvres, des « maîtres serruriers, coutelliers, maréchaux ferrans, forgerons et chaudronniers » composant le corps des « maîtres de forges », des boulangers et fourniers, des maîtres tailleurs, des « menuisiers », « épingliers » et charrons, des cabaretiers et tonneliers, des « charpentiers, massons et chapelliers », des cordonniers, des bouchers, des « tisserands et fillasseurs » (23 février). — Reprise de l'élection des députés d'un certain nombre de corps de métiers (3 mars). — Procès-verbal de l'assemblée de tous les députés de la paroisse pour l'élection de 14 notables, conformément à l'édit de décembre 1767. Ont été élus : M. de Lavaissière, grand vicaire et chanoine de St-Michel, dans le chapitre de St-Michel; M. Duclos, curé, dans l'ordre ecclésiastique; M. Delugat aîné, écuyer, dans l'ordre « de la noblesse et officiers militaires »; M. Sangosse, lieutenant civil, dans l'ordre de la justice; MM. Lagardère, avocat, Aubert aîné et Duran de Lavison, dans l'ordre des avocats, médecins gradués et gens vivant noblement; M. Cassannet, notaire, dans le corps des notaires et procureurs; MM. Ardouin aîné, Bentéjac aîné, Ferran, marchands, et Bonnin, chirurgien, « dans les diverses classes des marchands, commerçans en gros et en détail, chirurgiens et autres exerçans des arts libéraux »; les sieurs Coiffard aîné et Segnay aîné, dans les diverses classes d'artisans (4 mars). — Élection « de trois sujets pour la place de maire » : Delugat aîné, écuyer, de Lavaissière de La Place, écuyer, Danay, chevalier de St-Louis; élection de quatre échevins : Lavaissière, avocat, Aubert aîné, Duran de Lavison, Duvergier de Malebat (6 mars). — Enregistrement d'une lettre de M. de Laverdy, contrôleur général des finances, sur la non-participation des Bénédictins à l'élection des notables (17 mars). — Décision portant déchargement de l'afferme des boucheries de Mongauzy. Prix des cuirs : « 12 l. le cuir de bœuf ou vache..., 18 écus de 3 l. la douzaine des cuirs de vau »; si ce sont des vaches bretonnes, on donnera 2 cuirs pour un (29 mars). — Approbation des réparations urgentes à faire au chœur de St-Michel (4 avril). — Décision portant renvoi à l'assemblée des notables de la proposition du procureur syndic tendant à créer le jour de l'Ascension, où la procession sur l'eau attire beaucoup de monde, des concours d'exercices physiques, vu que « ce doit être un objet de l'attention des magistrats d'accréditer tous les exercices qui dépendent de la gymnastique, si propres à former des corps robustes et bien constitués, et à donner à tous les membres la souplesse et l'agilité si nécessaires à tous les travaux, et surtout au service de terre et de mer pour la deffence de la patrie » (26 avril). — Ordre de faire l'inventaire des titres et papiers de l'Hôtel-de-Ville. Institution de prix pour des concours annuels d'exercices physiques : le jour de l'Ascension, « un prix pour la course, lequel sera d'un chapeau de la valeur de 12 l..., ou le prix d'icelui »; le jour de s^t Pierre, « un autre prix... à celui des jeunes matelots ou autres qui ira prendre un bouquet attaché au bout d'une vergue pozée orisontallement au bout d'un battau, laquelle vergue sera frotée de suif ou savon, lequel prix... sera d'un chapeau fin du prix de 24 l... ou le prix d'icelui » (28 avril). — Décision portant présentation d'un placet à MM. du bureau de l'assemblée du clergé de France et à M. de St-Florentin, « ministre et secrétaire d'État ayant le département de la province de Guienne », au sujet des besoins de l'église St-Michel : « Il n'y a aucune espèce de revenu destiné à l'entretien de l'église parroissialle, qui est toute à la charge de la ville, qu'il peut à peine y faire les réparations les plus essentielles, soit à cause de la maudicité de ses revenus, soit à cause des nouveaux efforts qu'elle a à faire chaque année pour payer

les impositions royalles. Il y a cependant un chapitre anexée au service de cette parroisse, qui y sélèbre les offices divins, conjointement avec le curé qui est un des dignitaires de ce chapitre, mais... n'a de plus qu'un simple chanoine que la pension congrue que lui paye le prieur titulaire » de St-Pierre; le chapitre est si pauvre que ceux des chanoines qui n'ont pas une fortune personnelle « sont obligés d'abandonner leur canonicat pour aller chercher ailleurs du pain, et qu'insy le sentuaire et ses ornnements ne respirent pas moins la pauvreté que le reste de l'église et de ses ministres ». Proposition tendant à la démolition de la pyramide du puits de la place Boutin, « bâtiment dont la hauteur et la masse informe révoltoit tous les passans, en autant à cette place tout ce qu'elle peut avoir d'agréement, et d'hutillitté » pour la revue des troupes et « les opérations relatives aux passages fréquents tant des régiments que des voitures »; il serait mieux d'amener les eaux de ce puits dans la fontaine Du Turon, dont on abaisserait le bassin (23 mai). — Enregistrement du brevet de M. de Lugat, nommé maire pour trois ans par le Roi, le 14 mai 1768 (3 juin). — Nouvelle taxe de la viande: le mouton à 12 s. la livre de 40 onces, le veau à 15 s. la l., « le tout en considération de la rareté et cherté des bestieaux » (5 août). — Constitution d'experts pour visiter quelques maisons qui menacent ruine, ainsi que les portes des Menuts et de Quatre-Sos et les murs de la ville, qui ont besoin de réparation (9 août). — Ordre d'arracher et vendre les ormeaux « qui sont près de l'église au midy et au couchant », pour payer « quelques frais de réparations indispensables pour l'église et clocher, et remédier aux dégats que ces arbres trop raprochés du toit de l'église y ont fait en tout tems » (13 septembre). — Demande de diminution d'impôt à cause des ravages causés par une pluie torrentielle qui a emporté « une grande partie des terres ensemencées » (28 novembre). — Ordre de démolir la partie de la porte de « Quatre-Solz » qui menace ruine depuis la chute « du pan de mur qui y apuyoit » (13 décembre). — Réparation d'une partie du mur de la ville qui s'est écroulé et de « la porte qui y étoit, lad. porte d'une d'autant plus grande utilité qu'elle est... la seulle praticable pour les voiteures » (4 janvier 1769). — Afferme de la boucherie du Carême, qui va du jour des Cendres jusques et y compris le vendredi saint, pour 321 l. 10 s.; les prix de vente seront: veau 13 s., bœuf et mouton, 12 s. la livre de 40 onces (15 janvier-4 février). — Afferme des deux bancs de grande boucherie, pour toute l'année sauf le Carême, au prix de 1,325 l. pour le banc de la halle et 975 l. pour le banc Du Turon; les prix de vente seront: veau 13 s., bœuf et mouton 11 s. la livre de 40 onces, « sans pouvoir donner pour surpoids têtes, foyes, pieds ni tripaille » (4-19 février). — Réparation des parties du mur de ville écroulées dans les nuits du 24 au 25 février et du 26 au 27; mesures pour éviter les dégâts causés par l'humidité et la gelée (27 février). — Autorisation au sr Dumini, régent, de faire payer 10 s. au lieu de 6 aux écoliers qui apprennent à lire, 15 s. au lieu de 12 à ceux qui apprennent à lire et écrire, et 25 s. au lieu de 20 à ceux qui apprennent à « lire, écrire et chifrer ». Règlement taxant à 6 d. chaque œuf de pic et 1 s. chaque tête de pic apportés de la campagne, dans le but de préserver les récoltes « du domage qu'y causent ces oiseaux » (15 avril). — Défense à tout marchand de blé de vendre au marché comme blé du pays des blés étrangers (21 avril). — Arrangement entre la ville et les Bénédictins au sujet de la reconstruction « du mur qui étoit au bout de la place... St-Pierre, et celui de clôture des Pères Bénédictins » (22 avril). — Requête au Contrôleur général tendant à la décharge de 3,000 l. sur les tailles, pour employer cette somme à la réparation du mur de ville et de la porte de Quatre-Sos (5 juillet). — Acte par lequel le corps de ville reconnaît avoir reçu en dépôt de Pierre Mazeau, orfèvre, un « porte-hostie, autrement croissant de soleil en argent du poids d'environ 1 gros », qu'un individu suspect a voulu lui vendre (9 septembre). — Nomination des échevins: Danay, écuyer, chevalier de St-Louis, et Lamothe, avocat (14 septembre). — Décision portant paiement à Marie Duminy, « fille qui tient école », de la somme de 45 l. par an comme gages, vu que « la modique rétribution qu'elle retire pour chaque écolier... ne peut fournir à son entretien » (23 septembre). — Ordre de « réparer les brèches déjà faites aux digues ou naces qui ont été précédament faites sur le bord de la rivière pour conserver le terrein de l'Islet qui sert aux foires et marchés » (20 octobre). — Acte de la nomination d'un syndic des boulangers, ceux-ci « désirant ce sindiquer pour former corps de boulangerie » (13 janvier 1770). — Afferme de la grande boucherie; prix de vente: veau 15 s., bœuf et mouton 13 s. la livre de 40 onces (21 janvier). — Afferme de la boucherie du Carême; prix de vente: veau 14 s., mouton 12 s. (28 janvier). — Décision portant achat, dans les pépinières d'Auch, de 300 jeunes ormeaux pour planter sur les places, promenades et avenues, à la place des vieux ormeaux qui ne donnent plus d'ombrages et dont on vendra « les billes ou pieds » (17 février). — Réception du rôle de la capitation, qui s'élève, « tant en principal

que 4 s. par livre, à la somme de 18,930 l. » (4 mars). — Afferme des poids et mesures de la ville, pour 225 l. à payer chaque année pendant trois ans (16 mars). — Enregistrement de l'ordonnance du maréchal de Richelieu pour la réparation du mur de ville (20 mars). — Nomination d'un prébendier de St-Michel (26 mars). — Note d'une indemnité de 60 l. à deux femmes de la ville, pour leur permettre de suivre pendant deux mois à Bordeaux le « cours public et gratuit d'instructions sur les accouchemens » fait par « la dame Du Coudrai, maîtresse sage-femme de Paris, pensionnée de Sa Majesté » (30 mars). — Secours aux habitants des paroisses ruinées par l'inondation (19 avril). — Enregistrement de l'arrêt de la Cour du parlement de Bordeaux contre les accapareurs de blé dans les paroisses d'Agenais, Saintonge et autres du ressort de la Cour (9 juin). — Réception des sieurs Soizeau et Lapeyre comme archers-gardes de la maréchaussée et connétablie de France (26 juillet-23 septembre). — Nomination des échevins : Lavaissière, écuyer, Gauzan-Daignos (15 septembre). — Défense à tous propriétaires de vendanger avant que la permission donnée par le corps de ville ait été affichée à la porte des églises paroissiales, « sauf néanmoins à ceux dont la qualité du terrain ou l'espèce du plan hatteroit la maturité de leurs vandanges » et qui devront présenter au corps de ville un « certificat de quatre principaux habitans de la paroisse, visé par le curé d'icelle » (5 octobre). — Permission de commencer la vendange. Mesures pour éviter l'emploi par les boulangers de farines de mauvaise qualité (19 octobre). — Décision portant achat du « *Traité de police*, par Lamarre » et abonnement de 24 l. par an « pour recevoir franc de port tous les édits, déclarations du Roi et arrêts de son conseil » (18 décembre). — Arrêté ordonnant aux hôtes, aubergistes et cabaretiers de faire la déclaration des étrangers (15 février 1771). — Arrêté interdisant « à tous propriétaires de porter aux marchés du seigle pur ou des métures contenant du seigle, que led. seigle n'aye été préalablement criblé » pour le débarrasser de l'ergot ou blé noir qui est « un poizon cruel » (1er mars). — Nomination « de 12 sujets..., 4 dans la classe des bourgeois, 4 dans celle des marchands et commerçants, et 4 dans celle des artissants, laboureurs ou vignerons », parmi lesquels M. Bourriot, subdélégué de l'Intendant, choisira « 6 cottissateurs pour l'assister, avec les officiers municipaux, à faire la répar[ti]tion » de la capitation (17 mars). — Envoi d'un délégué aux Bénédictins pour leur faire des représentations au sujet du dîner « peu convenable » qu'ils ont servi au corps de ville le jour de l'Ascension (17 mai). — Ordre de réparer « l'escalier en pierre qui est... au lieu appelé Le Saut », la porte de Quatre-Sos, la cheminée de la chambre du conseil de l'Hôtel-de-Ville et « la croisée qui donne jour dans lad. chambre au nord », et adjudication desd. réparations (19 juin-7 juillet). — Nomination d'un garde des chapelle et confrérie de St-Roch (6 août). — Nominations dans le corps de ville : Duval, écuyer, Lavaissière, avocat, Aubert aîné, qui seront « présentés pour maire » ; Sangosse, avocat, et Lassime comme échevins (15 septembre). — Taxe des viandes : veau et mouton 13 s., vache, brebis et chèvre 8 s. (17 septembre). — Permission de vendanger (28 septembre). — Enregistrement d'une ordonnance du duc de Richelieu concernant les patrouilles des milices bourgeoises (20 novembre). — Accord avec les Bénédictins au sujet de l'établissement d'un collège dans leur couvent ; « le grand nombre de pensionnaires étrangers... et surtout de Bordeaux » qui suivent les leçons du régent actuel garantit le succès de ce collège (26-31 janvier 1772). — Procès-verbal au sujet du refus par les Bénédictins d'offrir au corps de ville le repas de l'Ascension (28 mai). — Adjudication des travaux de repavage et nivellement de la ville (28 juin). — Ordre à « tous les propriétaires des maisons de la présente ville » de se pourvoir « d'une quantité suffisante de pierre et de sable pour la réfaction du pavé chacun devant leurs maisons » (29 juin). — Décision portant convocation de l'ancienne communauté de la ville pour procéder au rétablissement de l'ancienne forme d'administration municipale, conformément à l'édit de novembre 1771 qui supprime, moyennant rachat des offices, l'organisation créée par les édits de 1764 et 1767 (20 juillet).

E suppl. 2800. — BB. 26. (Registre.) — Grand in-4°, 210 feuillets.

1772-1776. — Registre des délibérations du corps de ville. — Décision au sujet de la réception de M. Faucher, écuyer, commissaire des guerres, nommé maire perpétuel par le Roi, le 5 août précédent (22 septembre 1772). — Renouvellement du serment des prud'hommes et conseillers. Permission de vendanger « jeudy prochain Aux Roques et partout le jour d'après » (29 septembre). — Donation d'une somme de 200 l. aux Cordeliers, pour les remercier d'avoir choisi les officiers municipaux comme parrains d'une cloche qu'ils font refondre, sur laquelle les noms des maire et échevins seront « inscrits en exergue » (28 novembre). — Requête à l'Intendant aux fins d'obtenir permission d'établir un impôt annuel de 1,200 l. sur la juridiction, pour

donner des honoraires aux officiers municipaux, qui n'en ont pas eu jusqu'ici, savoir : au maire 250 l. aux lieutenant de maire, échevins, procureur syndic et greffier 135 l. 14 s. 3 d. (29 novembre). — Décision portant qu'on demandera à l'Intendant de répartir sur 4 années l'imposition de 2,330 l. demandée par la paroisse de Montagoudin pour les réparations à faire à l'église et au presbytère de lad. paroisse (1er décembre). — Taxe des viandes pour la boucherie du Carême : veau 15 s., mouton 14 s., la livre de 40 onces (31 janvier 1773). — Décision portant qu'on fera « faire en damas noir et cramoizi, qui sont les couleurs ordinaires des robes dont le corps de ville est en uzage de se décorer, le nombre de robes nécessaires pour que chacun des officiers municipeaux en ayent une, ainsi qu'un chaperon ; lesquelles robes et chaperon seront transmissibles à l'avenir », au lieu de rester comme précédemment aux officiers sortants (8 février). — Enregistrement d'une lettre de l'Évêque informant le corps de ville que M. de Meslon lègue 1,200 l. à l'église St-Michel pour y « construire une nouvelle chaire à prêcher » ; délibération à ce sujet : on remplacera la chaire en pierre par une chaire en bois de chêne de Hollande, portant les armoiries de la ville sculptées en haut relief, comme sur la chaire actuelle, « et au milieu du panneau qui fait cellui de la cuve de la chaire » (9 février). — Taxe des viandes ; pour la grande boucherie : veau 14 s., mouton et bœuf 13 s., la livre de 40 onces ; pour la petite boucherie : vache, brebis et chèvre, 8 s. la livre de 40 onces (14 février). — — Arrêté ordonnant « à tous boulangers... d'avoir dézormais du pain bis et de cellui connu ici sous le nom de troisième qualité, en quentité suffisente pour en fournir au peuple qui soit froid, rassis et cuit depuis plus d'un jour », le pain bis encore chaud étant « une nourriture malseine » (13 février). — Prestation de serment des nouveaux jurats nommés par le Roi : Duvergier, Roch Ézemar, Soizeau de St-Martin, Cazade aîné (26 février). — Augmentation de la solde des soldats de ville, qui est portée de 120 à 150 l. (17 mars). — Décision portant qu'on remerciera l'Intendant d'avoir autorisé les officiers municipaux à recevoir, à commencer du 1er janvier 1773, des honoraires pris sur les revenus de la communauté (3 avril). — Décision portant que « pour la conservation d'une choze aussi précieuse que l'espèce humaine, tout exercice de matronne accoucheuze sera interdit dès ce jour » à une octogénaire qui exerce depuis 40 ou 50 ans le métier de sage-femme, mais ne peut plus s'en acquitter sans péril, vu son grand âge (6 avril). — Nomination par le Roi des sieurs Meilhan fils et Richon comme jurats, à la place de Duvergier et de Roch Ézemar, qui se sont récusés à cause de leur grand âge (7 avril). — Mise en régie des poids et mesures (13 avril). — Ordre de réparer « la partie du port formant une ance qui se trouve entre l'acqueduc et la jetée » et de restaurer lad. jetée, qui est au-dessus « du passage », avec les pierres de l'« ancienne jetée qui existe au-dessus » (27 avril). — Vote d'un emprunt de 3,000 l. pour les réparations du port, auxquelles on fera travailler les pauvres (2 mai). — Institution d'une garde de 17 fusiliers et un tambour, commandée par un officier et un sergent, qui se tiendra tout le jour dans la halle, jusqu'à nouvel ordre, pour prévenir les troubles (15 mai). — Enregistrement de la lettre de félicitations du duc de Richelieu pour la conduite des habitants dans les émeutes et pillages « dont la ville étoit menacée de toutes parts » (1er juillet). — Permission de vendanger le lundi suivant Aux Roques et le mardi partout (14 octobre). — Vote d'une requête au duc de Richelieu aux fins d'obtenir du Roi la suppression des huit députés de la juridiction, qui sont « une source de litige et inconvénients » (4 avril 1774). — Permission de vendanger le 10 octobre Aux Roques et le lendemain partout (30 septembre). — Prestation de serment des nouveaux jurats, nommés par le Roi : Gachet, Ballias, Ferran ; Bayles, deuxième jurat, absent, n'a pas prêté serment (janvier 1775). — Dissentiments entre le corps de ville et Faucher, maire, au sujet des abus de pouvoir commis par ce dernier (31 janvier-3 février). — Arrêté pris par les jurats « assemblés... pour assister à la procession qui se fait pour la pluye », interdisant de continuer la foire aux bestiaux à cause d'une épizootie « qui reigne dans les environs et notament dans les pays de Condom et Nérac » (14 mai). — Vote d'une requête à l'Intendant « aux fins du rachapt, remboursement et réunion des... charges de maire et procureur sindic » (20 mai). — Décision portant que « les honnoraires fixés par la délibération du... 3 avril 1773 n'auront point lieu ; que cependant, et conformément à l'uzage de tous les temps..., lesd. srs jurats ellectifs ou par commission auront comme pour en tenir lieu, une fois seulement chacun, la somme de 103 l. pour droit de robe, et les cierges pour les cérémonies publiques, sçavoir ceux de la Fette-Dieu du poids de 6 l., ceux de la Noël et de la Purification moitié moins, ensemble les autres droits et honnorifiques dont jouissoient leurs prédécesseurs » (12 juin). — Décision touchant les *Te Deum* et réjouissances publiques en l'honneur du sacre et couronnement du Roi. Vœu

tendant à la reconstruction de l'auditoire royal de la ville (5 juillet). — Décision portant que la démolition de la tour de l'horloge de la ville se fera par des ouvriers à la journée, personne ne voulant en accepter l'adjudication (10 août). — Vente anticipée, par enchères, de la pierre provenant de la démolition de la tour de l'horloge; on trouve acquéreur pour 15 brasses à 5 l. la brasse (13 août). — Adjudication de lad. démolition acceptée par Pierre Sarrazin, maître « roquier », pour 250 l. (13 août). — Vente anticipée de la pierre provenant de lad. démolition, à raison de 7 l. la brasse (22 août). — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le surlendemain partout (1er octobre). — Envoi d'un député pour saluer à Bordeaux le nouvel intendant, M. de Clugny (12 novembre). — Enregistrement d'une lettre de l'Intendant fixant « la quantité du bois et chandelle qui doit être fournie au corps de garde du détachement de la légion corse qui est en quartier dans cette ville » (21 novembre). — Enregistrement d'un arrêt du Conseil du 26 septembre 1775 « qui réunit et incorpore au corps de ville... les offices de maire et de procureur sindic », avec faculté pour la ville d'élire auxd. offices comme par le passé (22 novembre). — Suspension jusqu'à nouvel ordre des foires aux bestiaux à cause de l'épizootie (1er décembre). — Élections en assemblée générale pour compléter le corps des prudhommes, « qui doit être... de 40..., et dont il manque depuis longues années près d'une moitié » (21 février 1776).

E suppl. 2801. — BB. 27. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1776-1780. — Registre des délibérations de la jurade. — Délibération portant que malgré les dépenses extraordinaires supportées par la ville depuis plus d'un an, « et principallement celles qu'a occasionné la maladie épizootique », on offrira 4,000 l. au Conseil pour la réunion des quatre charges de jurats à la communauté (2 mai 1776). — Décision portant qu'on demandera l'autorisation à l'Intendant « d'établir un sol d'augmentation sur chaque livre de viande qui se détaille... en cette ville », pour se libérer des arrérages « des 8 s. pour livre » dus au fermier du Domaine, et qu'on rétablira le traitement de 60 l. par an du major des troupes bourgeoises (23 mai). — Envoi d'un député à Bordeaux auprès du nouvel Intendant, M. Dupré de St-Maur (30 août). — Délibération au sujet d'une lettre de l'Intendant sur les moyens de pourvoir aux besoins des pauvres : « Les pauvres de la ville et jurisdiction n'ont pas besoin de secours, en trouvant un sufisant dans la charité des habitants ». Décision portant qu'il ne sera pourvu à l'élection du maire « qu'après l'extinction des dettes de la communauté », pour ne pas augmenter les dépenses (18 septembre). — Décision portant qu'on remplacera le sol d'augmentation sur chaque livre de viande, destiné au paiement des arrérages « des 8 s. pour livre », par l'aliénation des domaines de la ville, comme moins onéreuse (21 septembre). — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le surlendemain partout (6 octobre). — Enregistrement de la nomination par le Roi du sr Meilhan comme premier jurat (23 octobre). — Nomination du sr Vignoles comme régent, en remplacement du sr Huobahan décédé, et présentation au chapitre de St-Michel, « pour être examiné conformément à la santance arbitralle du 2 juillet 1703 » (5 novembre). — Ordonnance sur la propreté des rues (6 décembre). — Arrêté portant « que pour éviter les fâcheux inconvéniens qui pourroient résulter, il ne sera accordé ny prêté à qui que ce soit aucunes des sales du présent hôtel-de-ville, soit pour dances, spectacles et jeux baladoires d'aucune espèce » (8 février 1777). — Décision portant qu'on fera par corvée « l'ouvrage que la... communauté doit faire sur la route de Bordeaux à Toulouse », à l'atelier de Gironde, conformément au mandement de l'Intendant du 6 novembre 1776 (2 mai). — Augmentation du prix de la viande d'1 sol par livre (14 mai). — Tarif des transports par âniers, sacquiers et bouviers (2 septembre). — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le surlendemain partout (12 octobre). — Nomination de Pierre Dijoy comme régent, à la place de Vignoles, démissionnaire (4 novembre). — Délibération au sujet de la nécessité de refaire les registres des rôles des tailles, vu que « la majeure partie ont les fuillets déchirés, et qu'entre une infinité d'articles il n'est plus de blanc pour charger ou décharger les propriétères taillables » (13 décembre). — Taxe des viandes pour la boucherie du Carême : veau et mouton, 16 s. la l. de 40 onces (15 février 1778). — Taxe des viandes de grande et petite boucherie : veau 15 s., bœuf et mouton 14 s., vache, brebis et chèvre 10 s., la l. de 40 onces. Les fermiers de la grande boucherie paieront au prieur des Bénédictins « le droit de maleaux..., concistant sçavoir à 4 l. 1/2 de viande, moitié bœuf et moitié mouton, par semaine, et 105 l. de viande, aussi moitié bœuf et moitié mouton, à raison de 21 l. pour chacunne des 4 fettes annuelles et jour de mardy gras » (15 mars). — Décision portant qu'on inféodera tout ou partie du Bois-Majour pour le paiement des 2,000 l. dues pour la réunion des quatre offices de jurats au corps de ville

(26 avril). — Enregistrement de la nomination de Jean Branlat comme « secrétaire du chapitre provincial de l'ordre et sacré religion St-Jean de Jéruzalem tenu à Toulouze dans l'hôtel prieural », pour veiller à la conservation « des biens de MM. de St-Antoine de Vienne... situés aux environs de La Réolle » (14 octobre). — Décision touchant les *Te Deum* et réjouissances en l'honneur « de l'heureux accouchement de la Reine et de la naissance d'une princesse » (8 janvier 1779). — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le surlendemain partout (3 octobre). — Décision portant que les officiers municipaux prendront chacun 12 l. sur les revenus de la communauté, pour acheter eux-mêmes les gants qu'ils sont tenus de porter « dans certaines cérémonies où ils sont obligés de mètre la robe » (25 mars 1780). — Arrêté portant que, vu qu' « il est de la dignité de la sale du conseil, où se distribue journellement la justice, d'être ornée et revêtue de ses attributs », on achètera, de la somme de 57 l. 10 s. « qui avoit été de reste des réparations de la promenade des Justices », un « tableau représentant une Justice, qui sera garni d'un cadre doré, et placé au-dessus du trumeau qui est à la cheminée de lad. sale » (25 avril). — Décision portant que, « la démolition de l'édifice qui soutenoit l'horloge de la présente ville ayant été ordonnée par M. Desmangart alors Intendant... et lad. horloge n'étant plus en état de servir », on passera « police avec le nommé Bailly Comte, horloger... de Bergerac, pour faire et pozer » une horloge nouvelle; que, « la cloche de lad. horloge ayant été montée à l'Hôtel-de-Ville..., il convient que l'horloge y soit placée aussi », et qu'on traitera avec un fondeur de Bordeaux pour augmenter lad. cloche de 3 quintaux ou environ, afin qu'on l'entende mieux sonner pour la retraite, les incendies, la convocation du corps de ville, etc. (23 avril). — Paiement de 600 l. au sr Poulange, maître fondeur de cloches à Bordeaux, qui a fait une cloche du poids de 6 quintaux 5 l., à raison de 34 s. la livre, à la condition qu'il « prendroit en échange celle qui est placée sur le présent hôtel-de-ville à raison de 26 s. la livre »; sur lad. cloche « est écrit en lettres innitiales: *Étant jurats Messieurs Meilhan, Bayles, Ballias, Ferrand et Seigneuret, greffier secrétaire, l'an mil sept cens quatre vingts, Poulange fecit* » (29 juillet). — Enregistrement de la nomination par le Roi des nouveaux jurats: Dufour, avocat, Soubiroux, Richon, Pouverreau (4 août). — Envoi d'un député à l'Intendant pour lui représenter « le triste état de la... communauté, dont les capiteaux se trouvent arrêtés par des oppozitions que forme le Domaine », et lui demander son secours pour « parer à d'aussi grosses dépences » que la « reconstruction du Parquet » et la « réfection du pavé » (9 septembre).

E suppl. 2802. — BB. 28. (Registre.) — In-4°, 228 feuillets.

1780-1786. — Registre des délibérations de la jurade. — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le surlendemain partout (8 octobre 1780). — Décision portant qu'il sera procédé à « la vente et alliénation du restant du fonds du Bois-Majour », à la charge pour les acquéreurs de payer au Roi la rente annuelle de 2 l. de blé par journal, établie par l'arrêt du Conseil du 30 août 1779; cette aliénation a pour but de pourvoir à la réfection « de la grande route publique... de l'intérieur de cette ville, qui [va] depuis la rue St-Martin, passant sur la place Boutin, la rue Salargues, la Grande-Rue, jusques et inclusivement la porte Gironde » (31 octobre). — Décision tendant à la suppression de l'imposition de 150 l. pour les gages du régent de la paroisse d'Hure, « dont l'innutilité est générallement reconnue, vu la proximité... du chef-lieu de la jurisdiction, où il y a deux régents » (29 mars 1781). — Suppression par la communauté de la charge de major des troupes bourgeoises (9 juin). — Enregistrement de la nomination par le Roi du sr Soizeau aîné comme jurat en remplacement du sr Pouverreau (4 août). — Permission de vendanger le lundi suivant Aux Roques et le mardi partout (29 septembre). — Décision touchant les *Te Deum*, « fontaines de vin », bal paré et autres réjouissances en l'honneur de la naissance du Dauphin (9 novembre). — Enregistrement de la nomination par le Roi des nouveaux jurats: Meilhan, Bayles, Gauban, (23 janvier 1782). — Établissement d'un « bureau de visite et de marque pour les toiles et toileries », en exécution des lettres patentes des 5 mai 1779 et 1er juin 1780, et de l'arrêt du Conseil du 9 février 1781; les marques « seront dans une forme presque ronde, sur la première face de l'une desquelles sera empreint en lettres initiales *La Réolle*, et sur la face oppozée « 1782 »; et sur la première face de l'autre marque seront empreintes les armes de la présente ville et les lettres initiales suivantes : *Réglée 1782*, et sur la seconde face... les lettres suivantes : *La Réolle*, et une fleur de lys ». Fixation de la circonscription dud. bureau (21 avril). — Permission de vendanger le lendemain Aux Roques et le surlendemain partout (13 octobre). — Décision portant vente et adjudication du restant du Bois-Majour à cause de la diminution des revenus de la communauté, « qui ne sont autres que le prix des boucheries » (23 novembre). — Conditions

de lad. adjudication (26 novembre.) — Procès-verbal de la vente aux enchères des diverses pièces composant le Bois-Majour (26 novembre-24 mai 1783). — Décision portant qu'on paiera un douzième des frais d'une grand'-route de La Réole à Monségur (20 février 1783). — Ordre de réparer le pavé de la « traverse » de la ville (8 mars). — Vote de mesures pour secourir les habitants de la plaine, « dont les maisons, dans lesquelles la plus part sont encore renfermés, sont plaines d'eau jusques sur les planchers du dernier et plus haut étage, les étables innondées et leurs bestieaux au moment d'être submergés... ; depuis 3 jours que dure ce débordement, qui acquiert à chaque instant un degré de croissance, ces malheureux, dont on entend les cris, sont la plupart sans pain » : M. Meilhan, premier jurat, accepte d'aller « avec un batteau sufisamment chargé de pain » et « trois maîtres de poste d'eau » au secours des inondés. Procès-verbal de la mission dud. s[r] Meilhan (8 mars). — Mandat d'amener contre le s[r] Mory, qui, « après avoir paru en cette ville, suivant sur le théâtre certains charlatans ou vendeurs d'orviétan, a pris la licence de s'établir tout réçament dans la parroisse d'Hure... et d'y exercer la chirurgie » sans accomplir les formalités requises (29 avril). — Nomination de Pierre-Guillaume Malavergne comme régent, à la place de Jacques Duminy, décédé: il devra faire deux classes par jour, sauf un jour par semaine au choix « pour faire vaquer son école »; il prendra aux écoliers par mois 15 s. pour ceux qui ne feront que lire, 30 s. pour ceux qui voudront en outre l'écriture et l'arithmétique; il recevra 200 l. de gages par an, plus 100 l. pour son logement (7 juillet). — Permission de vendanger « après-demain Aux Roques et le jour d'après partout » (28 septembre). — Décision portant que, vu les dissensions qui n'ont pas cessé de régner dans la communauté, depuis la révocation, par l'édit du Roi de novembre 1771, des édits d'août 1764 et mai 1765, on suppliera l'Intendant d'obtenir de Sa Majesté pour la ville de La Réole « la même faveur qu'a la ville d'Épernay, et que cependant, attendu que la ville de La Réolle réunit dans sa jurisdiction 26 paroisses et que 2 échevins seroient insufisants pour la police, la suplier encore de voulloir bien lui accorder un maire, 4 échevins, un procureur sindic, un receveur et 12 notables, le greffier secrétaire étant en titre d'office, et quant aux autres articles du règlement, les rendre communs avec ceux de la ville d'Épernay » (10 novembre). — Enregistrement des lettres de doctorat de M. Izard, docteur en médecine, qui veut s'établir dans la ville (16 décembre). — Vote de la réfection des livres des rôles de la taille, à cause de leur mauvais état (2 janvier 1784). — Décision touchant la publication de la paix entre le Roi et Georges, roi d'Angleterre, et prescrivant des *Te Deum* et réjouissances à cette occasion (15 janvier). — Réception d'un maître tailleur (11 février). — Décision portant qu'on vendra « une certaine quantité de pierre et de grosses pièces de mortier », inutilisables vu leur mauvaise qualité, provenant de la démolition d'une partie du mur de ville qui menaçait ruine, et qu'on emploiera le produit de la vente à la continuation d'une route partant de la porte Du Martouret (2 mars). — Convocation d'une assemblée pour délibérer au sujet des corvées prescrites par l'Intendant et consistant à « faire sur la route de Bordeaux à Toulouze, à l'attelier de la brèche du Pas-S[t]-George, la quentité de 156 toizes 4 pieds cubes pierre tirée à la carrière de M[me] Faucher, voiturée et rangée à la main sur la rive droite de la Garonne, pour fermer lad. brèche » (30 mars). — Procès-verbal de l'assemblée générale tenue au sujet des corvées: on représentera à l'Intendant que la corvée qu'il a assignée « est absollument impossible par sa nature, et impraticable par son éloignement..., que c'est un ouvrage d'art, qu'il y a un trop petit nombre de bestieaux dans cette parroisse, lesquels n'excèdent pas 40 paires », enfin que les travaux ne sont pas dans l'étendue de la paroisse S[t]-Michel ni même dans celle de la juridiction. On priera l'Intendant d'ordonner une corvée dans l'étendue de la paroisse, comme la réparation de la route de Gironde, qui se ferait, selon l'usage, par les habitants eux-mêmes non par adjudication (6 avril). — Ordre de procéder à l'adjudication de la démolition de la porte Des Menus, vu son mauvais état, excepté les deux premiers montants de lad. porte du côté de la rue Des Menus (15 mai). — Enregistrement du texte des affiches de lad. adjudication (23 mai). — Adjudication de lad. démolition en faveur d'Antoine Luc et Pierre Sarrazin, « carrieurs », pour 525 l. (1[er] juin). — Vente aux enchères de la pierre et des bois de charpente provenant de lad. démolition (20 juin-11 juillet. — Élection des jurats par le corps de ville: Seguin, écuyer, Gergerès, docteur en médecine, Gauzan-Daignos, pour exercer leur charge jusqu'au 15 septembre 1785, et Daney, chevalier de S[t]-Louis, Lavaissière, avocat, et Soizeau aîné, pour exercer leur charge jusqu'au 15 septembre 1786 (27 juillet). — Délibération au sujet du conflit entre le s[r] Coucy, « conducteur principal des grandes routes au département de cette ville », et le corps de ville, touchant la juridiction de la petite voirie de la ville qui a toujours appartenu à la communauté. Ordre de dresser procès-verbal de l'état de ruine des portes de Soubiran et de

Quatre-Sos (24 septembre). — Décision portant qu'on ne vendra pas la pierre provenant de la démolition de la porte Des Menus, mais qu'on l'emploiera à la réparation du chemin de Monségur (23 septembre).— Confiscation de 10 oies appartenant à M. Espaignet de La Grange, lieutenant criminel, conformément aux règlements sur la voirie (26 octobre). — Défense « à tous boulangers de faire d'autre qualité de pain que celles auxquelles ils sont assujetis par les règlements de police, sçavoir le choine, le cô et le brun », et autorisation « à tous autres, de faire du pain de ménage ou de toute sa fleur, de le vendre... au public en faisant leur déclaration préalable aux officiers de police..., suivant la taxe qui en sera faite chaque semaine et qui sera invariablement fixée à 1 d. au-dessous du prix de la l. du pain cô;... lad. qualité sera comprise à l'avenir sur les fourleaux » (21 janvier 1785). — Soumission de trois boulangers qui promettent de ne faire que du pain de ménage (1er février). — Arrêté de police interdisant de laisser errer les chiens, de s'en faire accompagner sans les tenir en laisse, de les exciter pour les faire battre dans la rue (3 mai). — Ordre d'abattre et enterrer un cheval mordu par un chien enragé, qui a mordu aussi quatre enfants dans la paroisse de Bassanne (7 mai). — Délibération à propos de la requête de M. Duclos, curé de la ville, « tendente à obtenir la clôture du cimetière »: on laissera les choses en l'état, vu le manque de fonds; quand on le pourra, on fera « l'acquisition d'un terrein suffisant hors les murs pour y transférer un nouveau cimetière », conformément à la déclaration du Roi (26 juin). — Élection des jurats: Soubiroux, Duran de Lavison fils, et Cassannet, notaire (15 septembre). — Arrêté fixant le début des vendanges au lendemain, sur l'avis de 4 vignerons de la paroisse St-Michel (29 septembre). — Décision portant qu'on répondra à un mémoire présenté à M. de Vergennes « par certains particuliers, pour luy demander la destruction du corps et communauté et un régime d'administration conforme à cellui de la ville d'Épernay » (24 mars 1786). — Nomination de Dominique Barrère comme régent, à la place de Pierre Dejoi, démissionnaire (25 avril).

E suppl. 2803. — BB. 29. (Registre.) — In-4°, 204 feuillets.

1786-1790. — Registre des délibérations de la jurade. — Élection d'Ézemar, avocat, Montaugé et Cadis, comme jurats (15 septembre 1786). — Afferme de la boucherie du Carême à raison de 100 l. et à charge de ne vendre le veau et le mouton que 17 s. la livre (10 février 1787). — Taxe de la viande : veau, 17 s.; bœuf et mouton, 16 s.; vache, brebis et chèvre, 12 s. (25 mars). — Adjudication d'un emplacement situé à *La Cotte du Mirail* (17 juin). — Élection de Soizeau St-Martin, Pirly et Anglade père, comme jurats (15 septembre). — Autorisation de vendanger « demain Aux Roques et après-demain partout » (9 octobre). — Délibération concernant les dégradations causées par les eaux du Charros (23 octobre). — Ordonnance portant que, pour prévenir les fraudes commises par les bouchers, il sera remis à chaque boucherie des poids en fer « distinctement marqués du nombre et de la qualité de leur poids », savoir : un poids de 4 livres, un de 2 livres, un d'une livre, un d'une 1/2 livre, un d'un 1/4 de livre et un petit poids d'un 1/2 quart de livre, « ayant une fleur de lys au bout de l'inscription, lesquels poids seront tous de livre carnassière de 40 onces » (5 août 1788). — Élection de prud'hommes (7 septembre). — Élection de Gergerès, docteur en médecine, Ferrand père et Rambaud comme jurats (15 septembre). — Autorisation de vendanger « mardy Aux Roques et le jour suivant, partout » (20 septembre). — Augmentation des gages des régents (18 octobre). — Nomination de François Lapalme de Laquay, clerc tonsuré, à l'une des quatre prébendes fondées dans l'église St-Michel par Gaillard Andrieu (2 décembre). — Réception de Jean Bailly, maître écrivain à Gensac, en qualité de maître écrivain et « régent françois »; led. Bailly recevra « pour ceux qui ne fairont que lire, 10 s.; pour ceux qui apprendront à lire et à écrire, 20 s., et 30 s. pour ceux qui apprendront à écrire et l'arihtmétique, pour chaque mois », et 500 l. par an, « tant pour lui tenir lieu de gages que de logement » (23 décembre). — Signification d'un acte à la requête des habitants de St-Hilaire-de-la-Noaille, tendant à ce que les jurats convoquent une assemblée des syndics forains de la juridiction aux fins de procéder à une nouvelle assiette et répartition de la capitation des paroisses : lesd. habitants représentent que « leurs députés n'ont point fixé l'assiète du tau de chaque parroisse de la jurisdiction, qui est toujours la même depuis plus de cent ans; cependent Messieurs leurs sindics députés n'ignorent pas que depuis cette époque la variation qui s'est faite des fortunes dans beaucoup de parroisses, au point qu'aujourd'huy il y a quentité de parroisses qui ne payent qu'un petit tau de capitation, où des particuliers de la fortune de 12,000 l. en biens fonds ne payent que quarante sols et d'autres un tau très exorbitant, au point que des métayers ont une taxe du double au delà de leurs forces » (3 février 1789). — Délibération portant que les corporations d'arts et métiers seront convo-

quées le 5 mars « aux fins de nommer un député à raison de cent individus et au-dessous, présents à laditte assemblée, deux au-dessus de cent, ainsi de suite »; les habitants des ville et paroisse S[t]-Michel ne faisant partie d'aucune corporation nommeront deux députés pour cent individus, quatre au-dessus de cent, etc. (27 février). — Assemblée des corporations, corps et communautés de la ville; élection de MM. Ézemar, chevalier de S[t]-Louis, Ézemar, avocat, Pouverreau, procureur syndic, et Signais, marchand, lesquels doivent se rendre à l'assemblée qui doit se tenir le 10 mars à Bazas par-devant M. de Piis, « grand sénéchal d'épée du Bazadois » (5 mars). — Mention de la disette des grains, « qui a été telle cette année qu'elle est sans exemple » (7 mai). — Délibération relative à l'approvisionnement des ville et juridiction (10 mai). — Assemblée des bourgeois et prud'hommes autorisant les jurats à emprunter jusqu'à la somme de 6,854 l., « pour être employée à l'achapt de grains qui seront prêtés à gens solvables, pour être remis par tout le mois d'aoust et même vendus pour ou compté ainsi et de la manière que Messieurs les jurats trouveront à propos » (17 mai). — Taxe du pain : choine, 4 s. 11 d.; co, 3 s. 9 d.; pain bis, 2 s. 6 d.; pain de ménage, 3 s. 6 d. « Pour indemniser les boulangers de la perte qu'ils ont faite, les maire et jurats ont arrêté de leur donner le bled qu'ils viennent de recevoir à raison de 25 l. 10 s., quoiqu'il leur coûte davantage, et la farine à raison de 30 l., quoiqu'elle leur revienne à 31 l. 9 s. 3 d. le poids de 158 livres » (29 juin). — Déclaration rédigée par les jurats, constatant « que les circonstances malheureuzes où l'État se trouve, l'anarchie qui s'empare de tous les esprits et le soulèvement général de la journée d'hier, où tous les habitants furent obligés de prendre les armes, les ont déterminés de nommer Messieurs Duclos, curé, M. Delugat, écuyer, Monsieur Ézemar, avocat, et Monsieur Cadis, bourgeois, pour les aider de leur conseil et concourir avec eux dans les jugements qu'ils ont à rendre à tous les instants pour la tranquilité publique et le maintien du bon ordre et de la paix ». Élection de MM. Antony, notaire, Signay, Deslous et Claude Labrunie, aux fins de former un conseil permanent (31 juillet). — Ordonnance des jurats et conseillers formant le comité civil et militaire de La Réole, établissant dans chaque paroisse une compagnie nationale chargée de maintenir le bon ordre. Désignation des capitaines ayant mission de former lesd. compagnies (1[er] août). — Délibération invitant les citoyens à illuminer à l'occasion du retour de Necker, « pour preuve de l'alégresse commune » (9 août). — Règlement concernant les marchés (9 août). — Concession de 40 pieds « de terrein des douves » près de la porte Du Martouret, moyennant « pour droit d'entrée, un fuzil de munition garny de sa bayonnète, qu'on évalue à la somme de 15 l. » (24 août). — Injonction aux Bénédictins de faire murer les ouvertures qu'ils ont fait faire sur les promenades publiques de la place S[t]-Pierre; de faire « reédifier et racomoder la calle du passage appellée de la Vieille-Poste », et d'établir « une calle de passage » sur la rive gauche; de faire construire des bateaux de passage « appellés vulgairement camuses »; d'exécuter la transaction du 26 juin 1731, en conséquence de laquelle il doivent « faire servir tous les ans, dans le monastère S[t]-Pierre de cette ville, à M[rs] les officiers municipeaux les repas d'uzage et de coutume au retour des processions de s[t] Marc, les 3 jours des Rogations, l'Ascension et Fette-Dieu », etc. (1[er] septembre). — Taxe de la viande : veau, 18 s.; bœuf et mouton, 17 s.; vache, brebis et chèvre, 13 s. (11 septembre). — Ajournement de l'élection des jurats, « attendu le régime nouveau qu'on attend sur les municipalités » (13 septembre). — Délibération portant que « le premier jeudy de chaque mois, quatre principeaux habitants de laditte ville, pris dans les différentes corporations autres que dans l'ordre du clergé, de la noblesse et du corps de ville, comme y étant sufisament représenté par le comité, ensemble tous les capitaines des troupes patriotiques de la campagne seulement, habitant lesdittes parroisses et, à leur défaud, les officiers qui résident dans lesdittes parroisses, seront invités à une assemblée générale pour y délibérer sur des affaires relatives aux circonstances présentes pour le bien commun et général de laditte ville et jurisdiction » (6 octobre). — Autorisation de vendanger « demain Aux Roques et après-demain partout » (11 octobre). — Ordre de publier la loi martiale (6 novembre). — Prestation de serment par les notables habitants élus « pour servir d'adjoints à l'instruction de la procédure criminelle » (5 décembre). — Délibération portant qu'on sollicitera « avec la plus vive instance » la formation d'un département intermédiaire entre Bordeaux et Agen, dont le chef-lieu serait à La Réole. Désignation des limites du département projeté et considérations faisant valoir les avantages que possède La Réole sur Bazas au point de vue de sa position, de la population des villes et paroisses qui l'avoisinent, etc. « La difficulté des accès de Bazas, son peu de population et d'étendue, la nullité de son commerce et la stérillité des landes qui l'entourent ne permettent pas d'établir seulement une concurrence entre cette ville et la ville de La Réolle » (8 décembre). — Demande par les curés de la juridic-

tion de s'unir aux membres du comité afin que le siège du département intermédiaire soit établi à La Réole et de « corroborer par leur adhésion et leurs signature » l'arrêté précédent (11 décembre). — Déclaration de M. Duclos, curé de la ville, lequel remontre la misère des pauvres; il propose de demander à l'Assemblée nationale d'« accorder ou faire accorder la main-levée de la somme de 2,000 l. au moins sur tous les revenus saizis tant au préjudice des religieux Bénédictins qu'à celui de M. le prieur, pour être laditte somme de 2,000 l. employée à fournir du pain aux pauvres de la ville et parroisse de La Réole » (18 décembre). — Délibération portant qu'on inscrira la légende suivante sur un tableau représentant le portrait du comte de Fumel: « *Ex dono illustrissimi commitis de Fumel, in provincia Acquitania pro Rege imperantis, hujus urbis protectoris,* et au bas dud. tableau ces mots: *Moribus imperium emendat virtutibus ornet* » (22 décembre). — Défense: « de se masquer ou déguiser de quelque manière que ce puisse être, pendent ce carnaval;... à tous ceux qui donnent des bals publics, de les continuer au-delà de 11 heures du soir...; à tous cabaretiers et gens qui donnent publiquement à jouer ainsi que les cafetiers, d'avoir et recevoir chés eux après 10 heures du soir des personnes dans leurs maisons » (28 décembre). — Délibération portant qu'on demandera que St-Macaire soit choisi comme le chef-lieu d'un district; désignation des limites du district projeté (20 janvier 1790). — Déclaration du procureur syndic disant que la population de la ville dépassant 4,000 âmes, la municipalité doit être composée d'un maire, de 8 officiers municipaux et d'un procureur de la commune; « il doit y avoir encore... un nombre de notables double de celui des menbres du corps municipal, qui formeront avec lui le Conseil général de la commune ». Division de la ville en deux arrondissements (6 février). — Nomination de Jean Bentéjac à l'une des prébendes fondées par Gaillard Andrieu (14 février). — Requête présentée par André Ducasse, lequel demande la résiliation d'un contrat par lui consenti en 1783, concernant l'entretien du pavé de la grande route depuis la porte de Gironde jusqu'à la porte de St-Martin, à raison de 100 l. par an. Mention de la cherté des vivres, de l'augmentation de prix des matériaux et de la main d'œuvre et des dégâts causés « par les voitures énormes qui passent journellement allant de Lyon à Bordeaux, qui écrasent et soulèvent en partie le pavé de la route » (février). — Élection de M. de Lugat comme maire (18 février). — Élection de Pasquet, Signay, Gauzan, Soubiroux, Cazade, Ézemar, Desloux et Brunier comme officiers municipaux (19 février). — Taxe de la viande: veau, 17 s.; bœuf et mouton, 16 s. (28 février). — Prestation du « serment civique » par les notables (25 avril). — Déclaration d'habitants de Noaillac disant qu'un certain nombre d'habitants de lad. paroisse « ce sont établis en municipalité » malgré les plaignants; ils demandent « de rester, comme ils l'ont toujours été, sous la dépendence de la municipallité de la présente ville de La Réolle, jusques à ce que le département en ayt autrement ordonné » (28 avril). — Prestation « du serment civique » par les troupes nationales assemblées sur la place St-Pierre (2 mai). — Délibération portant qu'on proposera, au nom de la municipalité, à M. Ézemar, avocat et officier municipal, de tenir sur les fonts du baptême l'enfant que sa femme « doit mettre au jour », afin de donner un témoignage de reconnaissance aud. Ézemar pour son zèle patriotique et son amour du bien public (29 mai).

E suppl. 2804. — BB. 30. (Registre.) — In-f°, 205 feuillets.

1499-1676. — Administration communale. Documents concernant les impositions, les affermes des boucheries et autres droits de la ville, le rachat des justices etc. — Règlement intervenu entre les jurats et les syndics et députés de la prévôté par l'entremise de M. de Sabourin, conseiller au Parlement, aux fins de terminer à l'amiable les procès pendant devant le Parlement et devant la Cour des Aides. « Il ne sera lepvé que 310 l. chasque année pour les robbes consullères, attendu que, par délibération du corps de ville, a esté arresté que les juratz sont désormais biénaux et qu'il n'en sera esleu que trois chasque année, et les robbes serviront deux ans ». Articles concernant les comptes des trésoriers, les collecteurs des tailles, etc. (1er janvier 1639). — Afferme du « droict du poix du Roy à lad. ville appartenant, duquel droict du poix du Roy lad. ville et lurs devansiers juratz ont jouy sur toute sorte de marchandize subjecte à poix et quy ce pèze dans lad. ville, enssemble le poix des farines des habitans d'icelle quy voudront vollontèrement pezer », et ce à raison de 100 l. pour un an (13 janvier). — Afferme du droit de « guardiage » appartenant au Roi et à la ville dans les paroisses de Bassanne, Floudès, Blaignac, Puybarban, St-Martin de Pondaurat et Castillon (13 janvier). — Afferme du même droit dans les paroisses de Hure, Noaillac, Fontet, et Loupiac (5 février). — Bail des boucheries. Taxe de la viande: mouton, 6 s. la livre et pendant « les mois de Pasques », et un mois avant le mardi-gras, 6 s. 6 d.; bœuf et porc,

4 s. 6 d.; veau, suivant la taxe établie par les jurats; brebis, chèvre, truie et vache, 3 s. (13 avril). — Répartement de la taille entre les paroisses de la juridiction : St-Michel de La Réole, 2,490 l.; Bourdelles, 488 l.; Montagoudin, 278 l.; Mongauzy, 319 l.; St-André-du-Garn, 245 l.; St-Hilaire-de-La-Noaille, 852 l.; Loubens, 445 l.; St-Sève, 420 l.; Bagas, 299 l.; Les Esseintes, 407 l.; St-Aignan, 194 l.; Ste-Pétronille, 257 l.; St-Exupéry, 218 l.; Camiran, 287 l.; Casseuil, 124 l.; Bordes-et-Rambaux, 124 l.; Hure, 476 l.; Fontet, 451 l.; Puybarban, 436 l.; Floudès, 329 l.; Bassanne, 195 l.; Castillon, 261 l.; Loupiac, 272 l.; Blaignac, 251 l.; Noaillac, 416 l.; Pondaurat, 571 l.; Roquebrune, 633 l. (18 avril). — Mention d'une levée de 46 soldats dans la juridiction, sur les 300 qui doivent être levés dans la sénéchaussée et envoyés « à l'armée comandée par Son Altesse en Guienne » (2 octobre). — Répartition du nombre de soldats qui doit être fourni par chaque paroisse de la juridiction (27 octobre). — Afferme des boucheries; taxe de la viande : mouton, 7 s. deux mois après Pâques et deux mois avant le Mardi-gras, et le reste de l'année, 6 s. 6 d.; bœuf, 5 s.; veau, suivant la taxe établie par les jurats « et, à ses fins, sera tenu représanter la teste desd. veaux avant pouvoir estre procédé à la taxe d'iceux »; porc, 5 s.; brebis, chèvre, truie et vache, 3 s. 6 d., deux mois après Pâques et deux mois avant le Mardi-gras, et 3 s., le restant de l'année (16 mars 1640). — Mention des difficultés qui se rencontrent à l'occasion de la levée « de la subcistance du quartier d'iver » (3 avril). — Répartement des tailles entre les paroisses de la juridiction (8 juin). — Afferme du « droict du péage du sel » et autres marchandises et du « droict de minage » (21 janvier 1641). — Bail des boucheries pour trois années. Taxe de la viande : mouton, 7 s.; bœuf et porc, 5 s. (5 mars 1645). — Répartement d'une somme de 12,681 l. destinée au remboursement des acquéreurs des justice et domaine de La Réole et paroisses qui en dépendent (2 octobre-10 novembre). — Réception de Jean Beylard à la place de son père, « pour l'appatronnemant des mezures, ballansces, livres et poix quy s'appatronnent dans lad. ville ». Led. Beylard reçoit de son père « deux marqs, l'ung à grand poix et l'autre à petit poix, ung père de ballansces, une livre de fer, une peugnère, une demy-poignère, ung quart et ung picoutin à mezurer bled, bandés de fer; plus, pour mezurer huille, une livre, une demy-livre, ung quart et demy-quart, le tout de fer blan, appartenant à lad. ville » (18 août 1646). — Taxe de la viande : mouton, 7 s.; bœuf et porc, 5 s. (15 mars 1649). — Contrat entre les jurats et Jean Marrot, lequel s'engage, moyennant 30 l. pour une année, à fournir pour le service du public un bateau qui partira « trois à quatre heures avant le jour, en sorte que les voyageurs puissent, le jour mesme, arriver à Bourdeaux ». Led. Marrot percevra 10 s. de chaque voyageur (20 février 1654). — Afferme de bancs de boucherie; taxe de la viande : mouton, 16 s.; bœuf, 10 s.; les veaux de deux mois se vendront « à l'œil, à l'instar de Bourdeaux »; les veaux de plus de deux mois, suivant la taxe établie par les jurats; les agneaux, « à l'œil »; le porc, suivant la taxe (24 mars 1654). — Afferme d'un banc de boucherie situé dans la Grand' Rue et d'un autre banc situé du côté de la rue de Blandin. Taxe de la viande : mouton. 12 s.; bœuf et porc, 8 s.; veau de lait, suivant la taxe (23-25 février 1655). — Afferme de deux bancs à la *craberie :* l'un « soubz les ambans Du Turon, et l'autre au lieu appellé à la place de La Ganiatte »; taxe de la viande : brebis, chèvre, truie et vache, 5 s. (7 mars). — Taxe de la viande : mouton, 8 s.; bœuf et porc, 6 s. (1er avril 1656). — Taxe de la viande : mouton 7 s.; bœuf et porc, 5 s. (13 mars 1657). — Répartement de la taille entre les paroisses de la juridiction. Mention d'une somme de 50 l. destinée à « la bâtisse et réparation de la porte de la ville appellée de *La Poterne* » (28 mars 1663). — Répartement de la somme de 21,498 l. 19 s., sur laquelle la ville et les paroisses qui en dépendent doivent être imposées : La Réole, 4,746 l.; Bourdelles, 962 l.; Montagoudin, 537 l.; Bagas, 581 l.; Camiran, 558 l.; Mongauzy, 617 l.; St-André, 481 l.; St-Hilaire, 1,654 l.; Loubens, 867 l.; Les Esseintes, 792 l.; St-Exupéry, 424 l.; Casseuil, 242 l.; St-Sève, 791 l.; St-Aignan, 377 l.; Ste-Pétronille, 501 l.; Bordes-et-Rambaux, 232 l.; Puybarban, 849 l.; Bassanne, 371 l.; Castillon, 509 l.; Loupiac, 530 l.; Blaignac, 489 l.; Hure, 926 l.; Fontet, 878 l.; Noaillac, 810 l.; Floudès, 640 l.; Pondaurat, 1,112 l. (9 février 1664). — Texte d'un arrêt du Conseil d'État relatif à la liquidation des dettes des communautés dont les noms suivent : La Réole, Samazan, Villeton, Pujols, Landeron, St-Martin, Aillas, Labescau, Cocumont, Lontrange, Auros, Marcellus, Heulies, Caumont, Lausseignan, « Villeneve-de-Forces », Houeillès, Fauguerolles, Espiens, Puch-de-Gontaud, Autièges, Ste-Maure, Andiran en Albret et Mongaillard (10 mars 1667). — Texte d'une ordonnance de l'Intendant Pellot, relative au remboursement des dettes de la communauté de La Réole (28 février 1667). — Autres ordonnances concernant les communautés de Landeron, St-Martin, Caumont, Auros, Lados, Aillas, Cocumont, Labescau, Muret,

St-Simon, Cours, Lontrange, Heulies, Houeillès (28 février 1667). — État des frais municipaux de La Réole : robes consulaires, 310 l.; les flambeaux portés par les jurats aux processions, 20 l.; les gages de deux régents, 170 l.; le salaire d'un prédicateur pendant l'Avent et le Carême, 160 l.; réparations aux ponts, portes, etc. 300 l. Total 1,396 l. (24 décembre 1667). — Afferme des boucheries; taxe de la viande : mouton, 7 s.; bœuf et porc, 5 s.; le premier mois commençant le samedi de Pâques et les samedi, dimanche, lundi et mardi-gras, le mouton sera payé 8 s. et le bœuf et le porc, 5 s. (14 mars 1668). — Afferme du « droit de poidz » pour un an à raison de 60 l. (4 janvier 1671). — Bail du droit de « byème » qui consiste à prélever sur les cabaretiers un sol par barrique de vin vendu à pot ou à pinte (25 janvier 1671). — Bail de la prairie de *L'Islet* (5 mars). — Prise en charge par les jurats d'un tableau représentant un crucifix et divers personnages, pour l'achat duquel feu Daniel de Claverie, notaire royal, avait légué 30 l., aux fins que led. tableau fût placé dans l'Hotel-de-Ville (27 mars 1674). — Contrôle des logements des officiers et cavaliers « de la mestre de camp de Roure », qui ont tenu leur quartier d'hiver à La Réole (7 décembre 1675). — Arrêt du Conseil ratifiant l'aliénation des justices faite au profit de la ville et déclarant lesd. justices « tant de l'enclos de lad. ville et faulxbourgs que les haultes, moyennes et basses justices de lad. prévosté inalliénnables et inséparables du dommaine et couronne de France », et autorisant les jurats à imposer 1,322 écus et 300 écus pour les frais du rachat et de l'adjudication (5 novembre 1596). — Enregistrement d'une quittance en faveur de Jean Joyeux, capitaine de la ville, de la somme de 1,320 écus « en quartz d'escu francz d'argent et testons », pour les justices dépendant de la prévôté acquises par led. Joyeux (20 novembre 1595). — Cession des justices en faveur de la ville par Jean Joyeux moyennant le remboursement des sommes par lui payées (17 mai 1596). — Transaction entre Jean Lemaistre, « impettrant lettres royaux et avérées du séneschal de Bazadois contenant l'office de judicature de la ville et prévosté » d'une part, et les jurats, d'autre part : Lemaistre jurera chaque année entre les mains des jurats, « au premier jour juridicq apprès la feste de sainct Luc », de maintenir les jurats dans leurs privilèges, etc. (8 décembre 1499). — Transaction réglant les droits de préséance entre les lieutenant et procureur du Roi et les jurats (18 septembre 1630). — Ordonnance du duc de La Vallette enjoignant de loger et nourrir une compagnie du régiment de Guienne (28 novembre 1636). — Ordonnance du duc de La Vallette au pied d'une requête des jurats, autorisant ces derniers à répartir entre les paroisses de la juridiction les frais d'entretien de la compagnie du régiment de Guienne (17 décembre 1636). — Ordonnance de Gabriel de Lauvergne, lieutenant général au siège de Bazas, relative à l'enrôlement de 46 soldats et du plus grand nombre possible de pionniers, tant maçons que charpentiers, pour le service du Roi (15 mars 1639). — Prêt par les jurats à M. de Birazel d'un « corcellet gravé avec son haussecol et bourguignotte » (10 juin 1639). — Ordre de M. de Lauvergne de faire partir parmi les soldats enrôlés un chirurgien « capable de servir en ceste qualité dans la compagnie, auquel, à ces fins, oultre la paye de soldat, sera donné ce qui sera nécessaire pour le service qu'il doibt randre dans la compagnie » (22 avril 1639). — Autorisation aux Bénédictins « de prendre et faire cultiver » les fossés de la ville situés le long de leur monastère (1er décembre 1644). — Enregistrement de l'acte de démission de la charge de capitaine et gouverneur des ville et château de La Réole, faite par le marquis de Roquelaure en faveur de Louis de Cominge (22 avril 1648). — Enregistrement des lettres de provision de la charge de gouverneur de la ville en faveur de Louis de Cominge (12 mai 1648).

E suppl. 2805. — BB. 31. (Liasse.) — 1 cahier de 10 feuillets papier, 2 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1623-1784. — Administration communale. — Lettres de bourgeoisie en faveur de Pierre Gachet (15 décembre 1623). — Lettres de provision de l'office de conseiller assesseur de l'hôtel-de-ville de La Réole en faveur de Jean Massip (25 février 1694). — Nomination par le Roi, de Dufour, avocat, Soubiroux, Richon et Pouverreau comme jurats, un procès pendant devant le Parlement empêchant la communauté d'élire des officiers municipaux (24 juillet 1780). — Nomination par le Roi, de Meilhan, Bailes et Gauban comme jurats (10 janvier 1782). — Requête des jurats au Parlement tendant à faire casser une élection de jurats à laquelle auraient procédé les prud'hommes, contrairement aux statuts de la ville et aux droits des jurats de nommer leurs successeurs. Arrêt au pied de la requête maintenant provisoirement l'élection faite par les jurats (11 août 1784).

E suppl. 2806. — BB. 32. (Registre.) — In-f°, 338 feuillets.

1765-1821. — Registre de recensement. — Recensement de la ville et paroisse de St-Michel pour l'année 1765. Noms de lieux cités : place St-Pierre, Grande Rue, rue Salargue, place Du Turon, rue St-Martin, rue Lacombe à la place St-Martin, rue Ste-Colombe, rue Lamar, la porte Soubiran, rue Neuve, rue La Grave, rue Lagauzère, place des Jougadous, rue St-James, rue Croquet, Bourg-Neuf, rue Pommiers, rue Du Turon, rue Permentade, rue Rochelle, rue Gensac, rue Brumar, rue de la Halle, rue Du Petit Mirail et place Du Bourdieu, rue Peyseguin, rue Blandin, rue Du Colac, « en cul-de-sac près l'horloge », rue des Juifs, rue des Teyseneys, rue Lassie, rue Craberie, côte Beaulieu ou côte Du Mulet, rue Ganiatte, côte St-Michel, rue St-Michel, rue des Menuts, Le Cugey, rue des Argentiers, rue Portepinte, rue Porte de Gironde, rue « du Vieux Hôpital », quartier de La Marmory, quartier Du Martouret, le Port, « hors les murs », lieu de Lillet, lieu de Frimon, Martouret « hors ville », Le Mirail, lieu du Flahutat, Le Rouergue. — Effectif des couvents y compris les domestiques ou autres personnes; Bénédictins, 26; Jacobins, 7; Cordeliers, 14: religieuses, 19; « à l'hôpital 3 sœurs et une servante..., 7 hommes malades, 1 petit enfant mâle restant dans led. hôpital..., 11 femmes ou filles aussy malades. » — Total : hommes, 1,681; femmes, 1,859; total général des habitants, 3,540 (1765). — Recensement pour l'an VII : total, 3,632 habitants. — Recensement pour l'an VIII : total, 3,806 habitants. — Recensement pour 1806 : total, 3,648 habitants. — Recensement de 1820 : total, 3,701 habitants.

E suppl. 2807. — CC. 1. (Liasse.) — 2 cahiers de 61 feuillets papier, 3 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1347-1600. — Finances et impositions. — Confirmation par Édouard III d'un privilège d'Henri, comte de Lancastre, autorisant les habitants de La Réole à percevoir 20 deniers sur chaque tonneau de vin ou autres marchandises passant sur la Garonne (3 juin 1347). — Arrêt du Parlement autorisant les habitants à percevoir 6 liards sur chaque pipe de sel passant sur la Garonne (7 septembre 1480). — Ordre du Roi aux habitants de payer une somme de 700 l. pour subvenir aux frais de guerre et « affaires du cousté d'Ytallie » (31 décembre 1528). — Lettres du Roi aux jurats leur enjoignant de déterminer le revenu annuel des cens et rentes dus pour les maisons, jardins, marais et places des ville et faubourgs (14 juillet 1553). — Ordre du Roi enjoignant aux jurats d'adresser au trésorier de France à Agen un état des revenus patrimoniaux et d'octroi de la ville (16 septembre 1554). — Procès-verbal de vérification des travaux et réparations effectués aux murailles et portes de la ville (7 juin 1594). — État des recettes et dépenses des deniers levés par les jurats sur chaque poignère de blé ou sel vendu au détail et des sommes empruntées en vue de la réfection « des murailles et portal d'icelle ville ruynées et emportées par ung torrant d'eau » le 2 juin 1591, tant *au Cugey* que du côté de la rivière. Recette de 74 écus 17 s. provenant de l'imposition d'un sol sur chaque poignère de blé ou de sel débité en ville du 31 mars au 15 octobre 1592; cette recette jointe à diverses sommes empruntées forme un total de 4,674 écus 17 s. Dépenses diverses pour les réparations des murailles, l'intérêt des sommes empruntées, etc.; total des dépenses : 7,720 écus 29 s. (22 juin 1594). — Arrêt du Conseil d'État autorisant les jurats à imposer durant deux années les sommes nécessaires au paiement des réparations faites aux murailles et portes de la ville « ruynez et mis par terre en l'année 1591 par ung torant et creue d'eaues qui auroict aussi ruyné 50 maisons des particulliers habitans de lad. ville et submergé plus de six vingtz personnes » (26 janvier 1595). — Doléances des jurats au sujet d'une levée de 6,000 l. tourn. sur les villes closes de la sénéchaussée pour pourvoir à la solde de 250 hommes : La Réole est une pauvre ville composée de laboureurs, de gens travaillant à la journée et de pêcheurs ; il y a un prieuré qui prend en revenu « la plus grand substance dudict La Réolle et presque tout » ; les habitants nourrissent ordinairement le couvent de St-François et celui de St-Dominique et les pauvres de l'hôpital, revenant ensemble à 100 ou 120 personnes; l'église collégialle, composée de 50 à 60 prêtres, vit « aux despens du commun populaire » ; la culture du sol est difficile à cause des rochers; la ville a été ruinée tant par les Anglais que par les autres ennemis de la France; elle est sujette aux passages des gens de guerre qui vont à Fontarabie et Bayonne ou qui en reviennent; il a été fourni pour plus de 2,000 l. de vivres à l'armée qui est à Bayonne; la ville a dépensé plus de 3,000 l. tourn. lors du passage et du séjour du Roi et de sa suite, « à son retour de son camp de Perpignam »; plus de 7 à 800 « personnages, grans seigneurs et aultres », ont été défrayés par la ville; « le petit revenu commun » a été employé à « dresser quelque peu d'artilherie et aultres harnoys »

pour la défense de la ville et du pays de Bazadais; l'année précédente, « la pierre gasta tous les bledz et vignes » dans les environs de la ville et la prévôté; les habitants ont pris à leur charge les réparations des murs, ponts, passages et pavés de la ville, « quy sont d'estandue d'ung cousté ou d'aultre de plus de deux lieues ». En conséquence des faits ci-dessus, la cotisation de la ville ne devrait pas excéder 25 l. tourn. (XVIe siècle).— Procès-verbal incomplet d'une assemblée tenue à Bazas par les représentants des communautés de la sénéchaussée de Bazas pour délibérer sur les affaires de la sénéchaussée et particulièrement « sur la négosiation du voyage faict devers le Roy par maistre Jehan Janvrier, docteur en médecine, pour l'extintion des subcides du vin et autres marchandises passant sur les rivières de Guaronne et de Dourdoigne » (7 décembre 1600).

E suppl. 2808. — CC. 2. (Liasse.) — 31 pièces papier.

1732-1790. — Impositions et finances. — Arrêt du Conseil maintenant le sieur de Verthamon dans les droits de péage par lui prétendus au port de la ville, appelés *le devoir de Brodequin*, consistant en 2 d. tournois par pipe de vin, miel et sel, et ce sous certaines charges (impr.; 29 janvier 1732). — Ordonnance des jurats concernant les taxes à percevoir pour le passage de la rivière et le transport des marchandises (imprimé; 2 mai 1732). — Arrêt du Conseil interdisant aux Bénédictins de percevoir aucun droit de péage sur les marchandises arrivant par eau dans le port de La Réole ou par terre dans l'étendue de la juridiction (impr.; 24 mars 1733). — Arrêt du Conseil d'État maintenant les habitants de la ville dans l'exemption des droits de bac perçus par les Bénédictins et fixant le tarif du passage (impr.; 13 mars 1736). — Arrêt du Conseil maintenant les Bénédictins dans leur droit de tenir un bac sur la Garonne, au lieu de Tartifume; tarif dud. passage (impr.; 24 janvier 1741). — Arrêt du Conseil autorisant le sieur de Biet, prieur de Caudrot, à continuer de tenir un bac sur la Garonne aud. Caudrot; tarif du passage (impr.; 18 décembre 1742). — Copie d'un arrêt du Parlement rendu en faveur des Bénédictins contre les jurats au sujet du droit de *malleaux* (19 juillet 1753). — État des paroisses de la juridiction de La Réole dont le Roi est seigneur haut justicier. Montant du taux de la taille par journal : La Réole, 47 s. 9 d.; Bourdelles, 33 s. 10 d.; Mongauzy, 30 s. 8 d.; St-André-du-Garn, 33 s. 6 d.; Bordes-et-Rambaux, 28 s. 11 d.; Montagoudin, 30 s. 6 d.; St-Hilaire, 35 s. 11 d.; St-Sève, 22 s. 7 d.; Loubens, 27 s. 10 d.; Bagas, 33 s. 9 d.; Camiran, 37 s. 10 d.; St-Exupéry, 25 s. 2 d.; Casseuil, 30 s. 11 d.; Ste-Pétronille, 30 s. 9 d.; Les Esseintes, 25 s. 5 d.; St-Aignan, 34 s. 11 d.; Floudés, 32 s. 7 d.; Bassanne, 31 s. 11 d.; Castillon, 31 s.; St-Martin et Pondaurat, 33 s. 8 d.; Puybarban, 30 s. 11 d.; Blaignac, 32 s. 10 d.; Loupiac, 31 s. 2 d.; Fontet, 31 s. 10 d.; Hure, 31 s. 8 d.; Noaillac, 32 s. 11 d. Noms des seigneurs des fiefs desd. paroisses (1757). — État des revenus et dépenses de la ville et communauté adressé au contrôleur général. Total des recettes : 7,562 l., et des dépenses : 7,005 l. Mention du vœu de la ville et « peut-être de toute la province », concernant l'établissement d'un collège chez les Bénédictins; tout le monde « connoit la célébrité de leurs collèges de Sorèze et de Pont-le-Roy; ces religieux ont ici la plus belle maison qu'ils ayent dans le royaume et la plus avantageusement scituée à tous égards ». Observation relative au régent de la paroisse d'Hure : « Pourquoi multiplier sy fort, surtout dans les campagnes, les moyens d'apprendre à lire et à écrire? Cette faculté, en augmantant la classe des gens d'écritoire, diminue celle des cultivateurs et l'on voit ce que la société y pert » (12 décembre 1768). — Souscription d'une somme de 932 l. faite par les habitants pour subvenir aux frais d'une garde journalière, « la ville étant menacée du sac et du pillage par des attroupements brigants qui se sont répendus dans les campagnes les plus voisines et y ont commis les plus grands excès » (15-21 mai 1773). — Mémoire adressé aux jurats par les notables de la ville concernant les mesures à prendre pour procurer des ressources à la communauté; demande de vérification des titres de ceux qui ont acquis des fonds dans le Bois-Majour (23 avril 1790).

E suppl. 2809. — CC. 3. (Registre.) — In-4°, 218 feuillets.

1729-1768. — Registre des affermes des boucheries, etc., de la ville et de la juridiction. — Bail de la grande boucherie. Taxe de la viande : bœuf, 8 s.; mouton et veau, 9 s. (11 avril 1729). — Bail des petites boucheries. Taxe de la viande : vache, brebis et chèvre, 5 s. (12 avril). — Bœuf, 9 s.; mouton, 10 s.; veau, 11 s. (18 mars 1730). — Bail de la boucherie de Mongauzy : la viande est taxée 1 sol de moins qu'à La Réole (10 mars 1731). — Bail des petites boucheries de La Réole. Taxe de la viande : vache, brebis et chèvre, 6 s. (21 mars 1732). — Interdiction aux non-adjudicataires de tenir des boucheries dans les paroisses de la juridic-

tion (27 mars 1734). — Bail pour 3 ans de la boucherie de Pondaurat, à raison de 5 l. chaque année (23 avril). — Taxe de la viande à La Réole: veau et mouton, « depuis Pâques jusqu'à s[t] Jean-Baptiste, exclusivement, 10 s. la livre, et depuis led. jour de s[t] Jean jusqu'à la feste des Roys exclusivement, 9 s., et depuis led. jour des Roys jusqu'à mardy-gras, 10 s., et le bœuf 9 s. pendant toute l'année » (15 mars 1736). — Afferme de la boucherie de la paroisse d'Hure (12 avril 1737). — Bail de la boucherie de « la parroisse de S[t]-Martin et bourg de Pondaurat »; la viande sera vendue 1 sol de moins qu'à La Réole (23 mars 1739). — Afferme des grandes boucheries de La Réole moyennant une redevance annuelle de 1,700 l. Taxe de la viande: bœuf et mouton, 10 s.; veau, 12 s. (29 mars 1744). — Afferme du droit de boucherie dans la paroisse de Casseuil et « au lieu du Pas-S[t]-George » (18 mars 1755). — Autre afferme pour la paroisse de Noaillac (26 mars). — Bail de la boucherie de Bagas; la viande est taxée 1 sol de moins qu'à La Réole, savoir: le veau, 12 s. jusqu'à la fête de s[t] Jean-Baptiste et 11 s. le reste de l'année; bœuf et mouton, 10 s.; vache, brebis et chèvre, 7 s. (30 mars 1756). — Autre afferme avec les mêmes taxes pour la paroisse de Loubens (30 mars 1756). — Bail du « droit de poids et minage » de la ville pour 5 ans, à raison de 200 l. par an (18 juin). — Bail du « pied fourché..., concistant en 5 sols sur chaque cochon qui se tuent, vendent et débitent en public dans lad. ville et auxquels 5 sols ont esté ci-devant fixés et réglés les testes desd. cochon qui appartenoient auxd. sieurs maire et jurats, dont les particuliers qui tuoient lesd. cochons pour vendre et débiter en public estoient tenus de leur donner en espèce, suivant les anciens titres et règlements » (11 mars 1759). — Afferme du droit de boucherie dans la paroisse de S[t]-Exupéry. Taxe de la viande: veau, 11 s.; bœuf et mouton, 9 s.; vache et brebis, 6 s.; lad. taxe est inférieure d'un sol à la taxe de la ville, « ainsy qu'il est d'ordre et d'uzage dans les parroisse de lad. jurisdiction » (27 novembre 1759).

E suppl. 2810. — CC. 4. (Registre.) — In-4°, 188 feuillets.

1762-1790. — Registre des affermes des boucheries, etc., de la ville et de la juridiction. — Taxe de la viande: veau, 11 s.; bœuf et mouton, 10 s. (2 mars 1765). — Afferme du « droit de poids et minage..., consistant en 6 deniers pour chaque pezée au-dessous de 6 livres, 1 sol depuis 6 livres jusqu'à un quintal, et au-dessus à proportion; en un denier pour le droit de minage de chaque sac de bled qui s'achètera par l'étranger, et 5 sols par mesure qui sera fournie pour mesurer le bled des bateau qui s'arrêtent au-devant le port » (2 mars). — Adjudication de la boucherie de Loubens. Taxe de la viande: veau, 10 s.; bœuf et mouton, 9 s.; vache, brebis et chèvre, 7 s. (15 mars). — Afferme de la « boucherie du Carême » moyennant 115 l.; l'adjudicataire s'engage à vendre la viande à raison de 13 s. et à payer « les droits de malaux » aux Bénédictins (22 février 1767). — Bail des grandes boucheries à raison de 2,000 l. pour un an. Taxe de la viande: veau, 14 s.; bœuf et mouton, 13 s.; le fermier ne subira aucun relâchement sur les droits établis sur le gros et menu bétail à raison du don gratuit et paiera aux Bénédictins « les droits de maleaux, con[s]istant en 4 livres 1/2 de viande, moitié bœuf et moitié mouton, par semaine, et 21 livres aussi de viande moitié bœuf et moitié monton, pour chacunne des quatre fettes annuelles et jour de mardi-gras, le tout conformément au droit qu'ils ont » (21 mars 1773). — Taxe de la viande: veau, 15 s.; bœuf et mouton, 14 s. (5 avril 1778). — Afferme d'un banc des petites boucheries au lieu appelé *la place des Jougadous* (4 avril 1778). — Bail du « droit honnorifique de pied fourchu » (27 juin 1778). — Bail de la boucherie de Bagas à raison de 18 l. par an. Taxe de la viande: veau, 14 s.; bœuf et mouton, 13 s.; vache, brebis et chèvre, 9 s. (23 mars 1780). — Bail d'un banc des grandes boucheries à *la place Boutin*. Taxe de la viande: veau, 17 s.; bœuf et mouton, 16 s. (3 avril 1787). — Même taxe (30 mars 1790).

E suppl. 2811. — CC. 5. (Registre.) — In-4°, 78 feuillets.

1638. — « Rolle de la taille de la ville de La Réolle et parroisse S[t]-Michel ». — Articles concernant: M. de Bounaud, président à la Cour des Aides, « pour la maison du chapitre et celle de devant S[t]-Pierre »; — Nicolas Rolle, religieux, chambrier; — Jean Desbaratz, docteur en médecine; — Hugues Sacriste, écuyer, s[r] Des Marques; — Jacques Orgier, s[r] de S[t]-Gennès; — Antoine Orgier, magistrat présidial en Guienne; — Pierre Seguin, chanoine de S[t]-Seurin de Bordeaux; — la rue de la Halle du blé; — Blaise Rolle, s[r] de Bareilles; — des immeubles « entre les deux portes de la Barbecanne ». — Mention de la porte des Babouins; — de M. de Pichart le vieux, demeurant à Pondaurat; — de M. de Pichart le jeune, demeurant à Loupiac; — de Pierre Fontenel, chanoine et trésorier; etc.

E suppl. 2812. — CC. 6. (Registre.) — In-f°, 181 feuillets.

1692-1729. — Registre des tailles de la ville de La Réole. — Total du présent rôle : 3,672 journaux non compris la maison noble d'Aulède, la maison noble Du Cos et l'enclos et les terres des PP. Jacobins (16 novembre 1691). — Total des impositions à lever en 1692 sur les ville et juridiction : 27,051 l.; répartement de cette somme entre les paroisses de la juridiction. — Mention d'une imposition de 77 l. sur les paroisses de Noaillac, Hure, Fontet, Loupiac, Blaignac, Puybarban et Pondaurat, « pour les usages du Bois Majour, suivant l'ordonnance de Mgr l'Intandant, du 30 novembre 1715 » (1716). — Désignation des impositions et répartement desd. impositions entre les paroisses de la juridiction pour les années 1717 à 1729.

E suppl. 2813 — CC. 7. (Registre.) — In-f°, 84 feuillets.

1729-1730. — Rôles des tailles de la ville de La Réole. — Désignation des impositions à lever en 1730; total : 40,876 l. — Répartement de cette somme entre les paroisses de la juridiction.

E suppl. 2814. — CC. 8. (Registre.) — Grand in-4°, 229 feuillets.

1752-1775. — « Rolle des charges et décharges de la taille de La Réolle ».

E suppl. 2815. — CC. 9. (Registre.) — In-4°, 310 feuillets.

1784. — « Livre de charges et décharges de la ville et parroisse St-Michel de La Réole ». — Table des tenanciers par noms de rue. — Nombre des journaux de chaque paroisse : ville et paroisse de St-Michel de La Réole, 3,702; Bourdelles, 1,523; Blaignac, 753; Loupiac, 842; Floudès, 947; Bassanne, 592; Puybarban, 1,345; Hure, 1,401; Fontet, 1,396; St-André, 664; St-Aignan, 470; Mongauzy, 876; Montagoudin, 773; Ste-Pétronille, 678; Bagas, 674; Castillon, 785; Casseuil, 297; Loubens, 1,231; Les Esseintes, 1,153; Camiran, 608; St-Hilaire, 1,563; Pondaurat, 1,473; Noaillac, 1,002; Bordes-et-Rambaux, 321; St-Exupéry, 555; St-Sève, 1,089.

E suppl. 2816. — CC. 10. (Registre.) — In-f°, 85 feuillets.

1784. — « Livre de charges et décharges » des paroisses de Saint-Aignan et Des Esseintes, juridiction de La Réole. — St-Aignan. Table alphabétique des tenanciers. — Total du rôle : 470 journaux (8 juin 1784). — Les Esseintes. Table alphabétique des tenanciers. Total du rôle : 1,153 journaux.

E suppl. 2817. — CC. 11. (Registre.) — In-4°, 152 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse St-Michel de La Réole. — Mention d'une « vigne de la frérie de Gironde » ; — d'une vigne « quy vient de la frérie de St-Roch » ; — d'une vigne « près la porte des Menuts ». — Article concernant l'hôpital de La Réole pour un journal ; — les PP. Jacobins pour 4 journaux 10 lattes ; — les PP. Bénédictins réformés pour 30 journaux 10 lattes ; — les religieuses de La Réole pour 10 journaux 19 lattes 16 escats ; — M. de Guilheragues pour « le moulin du Prieur et isle de Migemar », etc. — Total du cadastre : 1,988 journaux 18 lattes 6 escats. L'abonnement des maisons de la ville s'élevant à 997 arpents, l'imposition de la paroisse St-Michel sera levée à l'avenir sur le pied de 2,985 arpents.

E suppl. 2818. — CC. 12. (Registre.) — In-4°, 44 feuillets.

1672. — « Abonnement des maisons de la ville de La Réolle ». — Mention d'un « moulin ruisné aveq la gourgue et un chènevier », rue Higuey, etc. — Total : 999 arpents.

E suppl. 2819. — CC. 13. (Cahier.) — In-4°, 41 feuillets.

1693-1694. — « Rolle pour répartir la somme de 4,000 livres et les 2 sols pour livre d'icelle, sur les maizons de la ville de La Réolle, suivant le pied qu'elles sont comprinzes dans le rolle de la taille et suivant la valleur desdittes maizons ».

E suppl. 2820. — CC. 14. (Registre.) — In-4°, 63 feuillets.

1753. — Rôle de la capitation des ville et paroisse St-Michel de La Réole (1). — Total du rôle : 3,108 l.

E suppl. 2821. — CC. 15. (Registre.) — In-4°, 143 feuillets.

1789-1790. — Registre contenant les « déclarations patriotiques ». — Déclarations de : Charles-Antoine de

(1) Quelques feuillets d'une écriture moderne sont intercalés dans la première partie de ce registre. La deuxième partie comprend un rôle des maisons de la ville dressé au XIXe siècle.

Piis, grand sénéchal de Bazas; — Anne-Claude Delugat, écuyer; — Jean Gauzan; — Hyacinthe-Philémon de Verduzan, écuyer; — Jean de Baritault; — Pierre de Losteau, ancien juge; — les PP. Bénédictins, pour 5,000 l.; — Jacques de Laguète, sous-ingénieur des Ponts-et-Chaussées; — Gabriel-Barthélemy de Lavaissière, chevalier, seigneur de Verduzan et de La Bassecourt; — Jean Lavaissière de Capchicot; — Martin Pirly, ancien garde du Roi; — Paul Gauban, notaire; — J.-B. Bignon, curé de Puybarban; — M. Ferran, curé de Camiran; — M. de Virazel, écuyer; — Jean Beynard, curé de Bassanne; — Pierre Montaugé, président trésorier de France au Bureau des Finances de Montauban; — Henri de Tholouze; — Jude-Simon de Tamaignan, écuyer; — Jeanne Canterranne, veuve de Jean Ducasse; — les religieuses de l'Annonciade pour 300 l.; — M. Duran de Lavizon; — Nicolas Ducasse, curé de Montagoudin et de Bourdelles, son annexe; — Jean Duval de Saint-Martin, écuyer; — Gabriel-Jean-Pascal Ézemar, avocat au Parlement; — Roch Ézemar; — Huelbert-Noël Cadis, syndic du chapitre, pour 1,500 l., au nom dud. chapitre; — Pierre de Peyrusse, écuyer; — M. Duprat, curé d'Hure; — Étienne Delas de Coulomb, chevalier d'honneur au Bureau des Finances d'Auch; — Pierre Boutet de Lacaze, curé de St-Hilaire; — Rose Lapoze, veuve de Jean Dussaut, conseiller à la Cour des Aides; — Pierre-Laurent Dumoulin, ancien maire de La Réole; — Jean Dunoguès de Castelgaillard; — Suzanne-Thérèze-Angélique Piis, veuve de Joseph-André Martin Du Tyrac, comte de Marcellus, tant en son nom qu'en celui de son fils; — Jacques Lavaissière de Loubens, en son nom et en celui de l'abbé de Lavaissière, vicaire général de Bazas, son frère; — Joseph Brocas, curé de St-Sève; — M. Pardiac, curé de Bagas; — Mathurin Bacot, curé de Floudès; — Daniel Ryau, curé de Blaignac; — M. Deroziers, docteur en médecine; — M. Baudesson, chevalier de Malte, curé de St-Martin-de-Monphélix; — J.-B. Darnaud de Pierron, curé de Castillon; — Pierre Bentéjac, curé de Fontet; — Raimond Lecorre, curé de Loubens; — Olivier Nadeau, vicaire perpétuel de St-Exupéry; — André-Firmain de Gissey, avocat au Parlement, receveur général des domaines du Roi au département de Bazas; — Jean-Pierre Meilhan, curé Des Esseintes; — Jean de Lavaissière, avocat au Parlement; — Joseph Melon, au nom de quatre prébendiers de l'église St-Michel, p. 96 l.; — Antoine Lafon, garde du corps du Roi; etc. — Total de la contribution patriotique offerte par chaque paroisse: La Réole, 51,032 l.; Noaillac, 1,883 l.; Mongauzy, 933 l.; St-André, 454 l.; Hure, 3,080 l.; Puybarban, 5,579 l.; Les Esseintes, 4,006 l.; Ste-Pétronille 9,158 l.; Castillon, 3,478 l.; Camiran, 1,704 l.; St-Hilaire, 1,658 l.; Pondaurat, 1,437 l.; Fontet, 1,350 l.; Casseuil, 1,427 l.; Bassanne, 812 l.; Bourdelles, 640 l.; Floudès, 630 l.; Bagas, 378 l.; Loupiac, 273 l.; St-Exupéry, 236 l.; St-Sève, 382 l.; Montagoudin, 304 l.; Loubens, 347 l.; Blaignac, 356 l.; St-Aignan, 162 l.; Bordes-et-Rambaux, 27 l.

E suppl. 2822. — CC. 16. (Liasse.) — 2 cahiers de 52 feuillets papier, 21 pièces papier.

1758-1771. — Dossier relatif aux débordements, pertes de récoltes, etc. — Procès-verbal de constatation des dégâts occasionnés par les brouillards et la grêle dans la juridiction de Castelmoron (10 juillet 1758). — Procès-verbal de visite des 26 paroisses de la juridiction par Pierre Chambaudet, commissaire désigné par les officiers de l'Élection, aux fins de constater les pertes causées par la grêle, la gelée, les débordements, etc., pendant l'année 1758 : les pertes en blé et autres grains d'été sont évaluées au tiers de la récolte, cette récolte formant les deux tiers du revenu de la juridiction; « les vignes ont été endomagées... aux deux tiers de leur revenu », cette récolte formant le quart du revenu de la juridiction (13 juillet 1758). — Procès-verbal des pertes subies par la ville de Pommiers à la suite de la gelée du 17 avril (9 août 1758). — Autre procès-verbal relatif à la juridiction de Foncaude (9 août 1758). — Procès-verbaux des pertes de récolte subies par les paroisses de la juridiction de La Réole (30 août-13 septembre 1763). — Désignation des dégâts causés dans la juridiction de Gironde par le débordement du 7 avril (18-19 avril 1770). — État des dégâts occasionnés par le « débordement prodigieux de la rivière de Garonne, dont l'élévation des eaux se trouva, la nuit du 6 au 7 avril dernier, surpasser de 5 pieds celle des plus fortes innondations que la pleine puisse avoir cy-devant souffertes suivant la tradition ». Désignation des biens perdus par les habitants des paroisses de la juridiction et formant un total de: 328 maisons ou bâtiments, 89 têtes de gros bétail, 5 chevaux et 6 cochons, représentant le tout une valeur de 196,560 l. (11 mai 1770). — État de distribution de la somme de 5,000 l. envoyée par l'Intendant pour secourir les personnes les plus nécessiteuses (14 mai 1770). — État de la taille et de la capitation payées en 1770 par les sinistrés (1770). — Autre état contenant l'évaluation des pertes et le montant des vingtièmes de ceux qui sont compris dans les procès-verbaux dressés par

les officiers municipaux de La Réole et de Gironde (15 avril 1771).

E suppl. 2823. — CC. 17. (Registre.) — Grand in-4°, 4 feuillets.

1772. — Registre d'enregistrement des titres, provisions ou quittances de finances des anoblis.

E suppl. 2824. — DD. 1. (Liasse.) — 3 cahiers de 31 feuillets papier, 27 pièces parchemin, 72 pièces papier.

1344-1597. — Propriétés communales. Procès concernant le *Bois Majour*. — Reconnaissance par deux habitants de Blaignac à « Bertran Del Guot, senher de Castet Andorte », pour « una conquada de bosc en Bosc Major », avec jouissance personnelle « per lor ops e per lo servici de lor hostals » (janvier 1344, n. s.). — Visite au *Bois Majou* par deux jurats de La Réole, accompagnés de gens de La Réole et autres paroisses intéressées, « per consultar et rebesitar et enparar lod. padoent » : constatation de défrichement et mise sous séquestre des emblavures (22 juin 1489). — Lettres de rémission accordées à François de Juge, vicomte d'Aillas, pour violences et meurtre dans le *Bois Majour* (septembre 1508). — Jugement contre un individu trouvé dans le *Bois Majou* « avecques une coignée *sive* destrau » (5 mars 1541, n. s.). — Exposé pour les maire et jurats contre le roi de Navarre, sire d'Albret : « Aud. Boys Majour et lieulx monstrés y avoit ung grand chayne faisant les limites des seigneries de La Réolle et viscompté d'Ailhas, aulquel estoient mises les armez dud. seigneur Roy et de l'autre cousté e devers midy, les armes dud. feu sire d'Albret. » A la suite, autres écritures, indiquant entre autres la situation du *Bois Majou*, lequel s'étend sur les paroisses de Hure, Noaillac, Fontet, Loupiac, Blaignac, Puybarban, St-Martin-de-Montphélix et Pondaurat; « Alain, sire d'Albret, visconte d'Ailhas, bailha à feu Françoys de Juge, bastart de feu Bofilhe de Juge, conte de Castres, lad. visconté d'Ailhas, en récompence de la conté dud. Castres » (28 mars 1552). — Conclusion du Procureur général, exposant l'état du procès (1552 ?). — Arrêt visant la cession du comté de Castres par Boffile de Juge à Alain d'Albret, du 22 septembre 1494, et la cession de la vicomté d'Aillas par Alain à François de Juge, du 16 (?) octobre 1503 (13 juillet 1556). — Arrêt du Parlement déclarant « les padouens appellés de *Bois Maiour* et dont est question au procès estre commungs aux habitans tant de la ville de La Réolle que des paroisses et jurisdictions de lad. ville » (27 août 1597).

E suppl. 2825. — DD. 2. (Liasse.) — 6 cahiers de 73 feuillets papier, 2 pièces parchemin, 34 pièces papier.

1741-1788. — Propriétés communales. Procès concernant le *Bois Majour*. — Délimitation du *Bois Majour :* dans le trou destiné à recevoir la borne, on creuse une seconde cavité d'un pied de profondeur et on y met « un picotin de charbon de brande, qui est une trente-deuxième du boisseau de la mesure de lad. ville de La Réolle, lequel charbon a été pillé et moulu dans led. trou, pour signe de témoin de véritable borne » (avril 1741). — Mémoire pour les jurats, exposant leurs titres ; mention d'une sentence de 1550 condamnant un particulier pour vol de bois à être mis au carcan pendant six heures, un jour de marché, avec une bûche sur l'épaule (1741 ?). — Mémoire pour les jurats contre le Domaine au sujet du *Bois Majou* et de la prairie de Lillet. Exposé des titres : le Domaine revendique la prairie de Lillet sous prétexte qu'elle forme l'esplanade du château ; or, le château lui-même est propriété particulière; il a été vendu, le 22 avril 1648, par le marquis de Roquelaure à la dame d'Amalvi pour le comte de Commenge, le 31 mars 1681, au sr de Lacortiade (1749; réimpression de 1774). — « Précis pour les maire et jurats de la ville de La Réole en Guienne, défendeurs, contre M. le duc de Richelieu, M. l'inspecteur général du Domaine et le sous-fermier des Domaines de la généralité de Bordeaux, demandeurs ». L'auteur se prévaut de l'axiome : *Nul seigneur sans titre*, qui est observé dans le pays, « excepté dans quelques lieux particuliers régis par des statuts locaux, qui suivent la maxime contraire » (imprimé ; 1768). — Mémoires pour le Domaine et réponses pour les jurats (1778). — Arrêt du Conseil interprétatif de l'arrêt du 30 août 1779 (9 janvier 1781).

E suppl. 2826. — DD. 3. (Liasse.) — 1 cahier de 16 feuillets parchemin, 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1684-1764. — Propriétés communales. — Adjudication de « la prairie appellée l'Islet,... consistant en vingt-cinq journaux » (26 août-12 décembre 1701). — Arrêt du Conseil annulant, à la requête des possesseurs, la vente faite au profit du Domaine, de divers vacants : l'Islet, île et aubarèdes sises plus bas, padouen du Passage, etc. (10 avril 1764).

E suppl. 2827. — DD. 4. (Liasse.) — 1 cahier 19 feuillets parchemin, 1 cahier 14 feuillets papier.

1676-1754. — Propriétés communales. — Aveu et

dénombrement des « droits de justice politique et criminelle, halles, boucheries, poids, péages, minage, gardiage, vaquans, padouens, isles, islots, poids, marchés, rentes et autres droits et devoirs seigneurieaux » appartenant aux jurats; biens communaux : prairie de l'Islet « proche le château de lad. ville », îles et aubarèdes situées de l'autre côté du Charron, padouen du Passage, « gravier et isle... appellé de Migema », le Bois-Majour (octobre-novembre 1676). — « Extrait du dénombrement fourni au domaine de Sa Majesté » : biens communaux : « le padouen... du Passage »; 5 s. de rente sur une maison bâtie dans une tour joignant la porte Du Martouret; 5 s. de rente sur une maison « située... sur la fontaine Du Thuron »; la « maison noble où est actuellement l'école pour l'éducation des enfans »; « l'hôtel commun de la présente ville, avec la hale »; « le donjon de la porte Barbecanne, autrement Du Thuron »; « le donjon de la porte de Piis, où est à présent l'horloge de la communauté »; la tour de Soubiran; 10 d. de rente sur la maison presbytérale; le Bois-Majour de la contenance de 2,200 journaux; plus diverses rentes sur des maisons, places et terres (11 janvier 1754).

E suppl. 2828. — DD. 5. (Cahier.) — In-4°, 62 feuillets papier.

1776-1780. — Baux à fief en faveur de divers, de terrains situés dans le Bois Majour.

E suppl. 2829. — DD. 6. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 40 pièces papier, 3 plans.

1562-1783. — Édifices publics et voirie. — Création par le roi de Navarre d'un service de poste à La Réole : « Comme il soit requis et nécessaire..., durant ces remuemens et esmotions, asseoir et mectre postes sur la traverse de Bordeaux à Agen, afin qu'il ne puisse advenir inconvénient des pacquetz de S. M., nostres et autres concernans son service » (20 janvier 1577). — Dossier des paiements effectués « pour la construction du clocher » de St-Michel : maçons à 16 s. par jour, chaux à 3 l. 5 s. et 3 l. 10 s. la pipe, grave à 6 d. la charge, pierre à 3 l. la brasse, « tables de Flandre... pour chafauder au clocher » (1670-1671). — Arrêt du Conseil maintenant les bourgeois et leurs domestiques dans l'exemption des droits de bac et passage, confirmant ces droits au profit des Bénédictins et en fixant le tarif (impr.; 13 mars 1736). — Ordonnance de l'Intendant sur le service du bateau de poste de La Réole : le bateau partira le dimanche après la messe de s^t^ Roch, le mardi à midi; les autres bateliers ne pourront faire de chargement dans les 24 heures qui précèdent ces départs ni partir dans les deux heures qui les suivent; le prix maximum pour passager à bord de tout bateau est fixé à 10 s., etc. (28 janvier 1741). — « Planc de la porte des 4 Sos et de la place St-Pierre, présenté à Mgr de Tourny » (15 octobre 1758). — Cahier des charges pour la démolition de la barbacane du Turon et adjudication des travaux au s^r^ Darquis (15 octobre 1764). — Cahier des charges et devis des travaux pour la reconstruction des murs et porte de ville dits des *Quatre Sos* : pierre de taille de Barsac ou de Cérons (?), rendue à pied d'œuvre et taillée, à 20 s. le pied cube; chaux, à 3 l. 10 s. la barrique; sable de Meilhan, à 30 s. la barrique; façon de la maçonnerie, à 10 l. la toise cube; crampons de fer, à 7 s. la livre; plomb de scellement à 6 s. la livre; moellons de pavés, à 16 l. la toise cube, etc. (17 mars 1769). — Plan et élévation de « la porte des *Quate Sos*, tombée le 9 décembre 1768, à huit heures du soir » (1769?). — Lettres du maréchal de Richelieu, autorisant la ville à employer pour la réparation du port des matériaux provenant d'un mur de ville écroulé, lesd. lettres accordées « sur les témoignages avantageux que le s^r^ Faucher, commissaire des guerres et maire de la ville et communauté de La Réolle, nous a rendu de la bonne conduite des habitants de cette ville et des preuves de courage qu'ils ont donné pour s'opposer aux émeutes et aux pillages dont la ville étoit menacée de toutes parts » (21 juin 1773). — Constatation de l'état des murs de l'Horloge, située à l'extrémité ouest de la rue Sallargue et au bout de la grand'rue (19 juin 1775). — Autorisation du duc de Mouchy pour la démolition des murs avoisinant la porte St-Martin (24 juin 1779). — Rappel au prieur des Bénédictins des obligations imposées au monastère par l'arrêt du Conseil du 13 mars 1736 : entretien de huit bacs ou bateaux au passage les jours de foire ou marché, de quatre les autres jours, entretien des abords; les religieux n'ont que des bateaux et pas de bacs, et l'accès des embarcadères est en mauvais état (2 avril 1780). — Placet pour la démolition de la porte de ville dite de la Rivière, au bout de la rue Ste-Colombe (23 mai 1783). — « Plan d'une partie de la ville de La Réolle, avec le projet de la traverse depuis la croix de la [porte] de Gironde jusqu'au puy de St-Pierre » (XVIIIe siècle).

E suppl. 2830. — EE. 1. (Liasse.) — 1 cahier de 35 feuillets papier, 1 pièce parchemin, 25 pièces papier.

1384-1784. — Affaires militaires et fortifications. —

Ordre de Jean, duc de Berry et d'Auvergne, enjoignant aux consuls de désigner vingt bourgeois « des plus sages et convenables au faict de la guerre et deffense de lad. ville ». Chacun desd. bourgeois recevra 7 francs et demi par mois (copie; 1er mai 1384). — Requête du syndic des jurats à Montluc aux fins d'obtenir l'autorisation d'armer un certain nombre de soldats pour la garde de la ville, lesd. jurats ayant été informés que « aucuns de la nouvelle Religion s'assemblent en quelques maisons privées, ès parroisses et jurisdiction dud. La Réolle, pour y faire prières et autre exercisse de leur religion et, pour ce faire, portent armes », etc. Ordonnance favorable de Montluc au pied de lad. requête (4 mai 1563). — Lettres de commission du maréchal de Matignon au sieur d'Auber, lequel est chargé de la garde de la maison Des Courros, située en la juridiction de Rauzan et possédée auparavant par les Romanières, « portantz les armes contre le service du Roy » (8 janvier 1589). — Ordre du maréchal de Matignon au capitaine Aubert de remettre Jean de Romanières en possession de la maison noble Du Courros, dont il avait été dépossédé durant les troubles, à charge par led. capitaine de faire démolir les fortifications « qui ont esté de nouveau et despuys lesd. troubles faictes en lad. maison » (19 juillet 1589). — Mention de divers capitaines de la ville dont les noms ont été trouvés dans des comptes de la Comptablie de Bordeaux: Bastien de Faleiche (?), nommé en 1558; Jean de Montpezat, en 1518; Louis Desbarrès, lieutenant sous le duc de Bourbonnais, en 1500; Jacques Desbarrès, en 1489, lequel étant décédé en 1496, le duc de Bourbonnais obtint lad. charge par lettres du Roy en date du 8 juin 1496 et ce « nonobstant le don obtenu du Roy par ung nommé de Castel-Bayart » (XVIe siècle). — Ordre du maréchal de Roquelaure, lieutenant général au gouvernement de Guienne, enjoignant aux jurats de La Réole de remettre, sur les 6,000 l. levées pour la réparation des murs et châteaux de la ville, une somme de 600 l. au sr de Valence, capitaine au régiment des Gardes, pour payer partie des réparations que l'on fait au château (26 décembre 1617). — Lettres du Roi ordonnant aux jurats de faire procéder à la démolition « du donjon, murailles, tours, deffences et comblement des fossés » du château de La Réole (4 janvier 1629). — Lettres du duc d'Épernon enjoignant d'exécuter « les lettres-patantes de S. M. en forme de commission cy-attachées, en date du IIII janvier de la présente année, addressantes aux consuls de la ville de La Réolle, par lesquelles Sad. Majesté leur mande et ordonne... de faire procéder incontinent à la démolition et razement entier du donjon, murailles, tours, deffenses et comblement des fossés du chasteau de lad. ville quy sont du costé d'ycelle, sans toutesfoys toucher aux logementz manables » (19 janvier 1629 ?). — Requête des jurats au duc d'Épernon relative à la démolition du château de la ville: les deux tours de l'entrée du château, les murailles et courtines « jusques à la tour qui est du costé de la rivière vers la ville, sont desjà sur pilotis, et le tout prest à tumber »; mention d'un acte d'opposition contre lad. démolition faite aux jurats par Mme de Roquelaure. Ordre du duc d'Épernon de continuer les travaux de démolition et de faire abattre « le ravelin quy est vers la porte de derrière et fermer lad. porte, affin qu'il n'en puisse arriver aucun inconvénient » (8 mai 1629). — Lettre d'Henri de Bourbon enjoignant aux jurats de loger partie d'une brigade de la compagnie de chevau-légers du duc de St-Simon (18 novembre 1638). — Copie de lettres du Roi nommant Louis de Comminge en qualité de capitaine et gouverneur des ville et château de La Réole, à la place de Gaston-Jean-Baptiste de Roquelaure (12 mai 1648). — Ordre du prince de Conti au régiment de Galapian de se rendre au port de Cadillac, pour prendre 50 hommes du régiment de Montmorency, et d'aller ensuite à La Réole se mettre à la disposition du marquis de Luzignan (11 mai 1652). — Ordre du prince de Conti aux milices de La Réole et des paroisses de la juridiction « de marcher au jour et au lieu qui leur sera marqué par le sr marquis de Galapian ou autre mareschal de camp, pour servir au siège de Rions, où le pain de munition leur sera fourny » (27 juillet 1652). — Copie d'une déclaration du Roi en faveur du prince de Conti et de ses compagnons (septembre 1653). — Ordre du Roi aux trois compagnies du régiment d'Estrades qui sont à Mezin de se rendre à La Réole (3 mars 1655). — Relevé de l'état des lieux des murs de la ville, prescrit par Jacques de Lavaissière, seigneur de Capchicot, lieutenant criminel: désignation comme expert chargé de faire « la figure » des lieux, de Blaise Rivière, peintre, habitant de Fontet (26 août); visite des lieux: porte de la Craberie, porte Du Turon, la Barbacane, porte Peinte, porte des Menuts, porte Du Martouret, porte de Gironde, porte St-Martin, fonttaine Du Turon, porte de Ste-Colombe, porte de Piis, château, porte et tour de Brodequin ou Du Cournau, porte de la Rivière, Vieille Porte, etc.; remise du dessin fait par l'expert (12 août-20 décembre 1689). — Ordre du Roi à une compagnie du régiment de cavalerie de La Ferronnaye de se rendre à La Réole (8 novembre 1706). — État des dépenses payées par les jurats pour le casernement de compagnies des régiments de Touraine-

infanterie, de Noailles-cavalerie, de Latour-cavalerie, et de Navarre-infanterie (11 décembre 1720). — Ordre du Roi au régiment de Royal-Piémont de partir de Guize; deux compagnies viendront loger à La Réole (22 septembre 1728). — Ordre du Roi au geôlier des prisons de La Réole de mettre en liberté un soldat détenu, « après qu'il aura payé les frais qui ont été faits pour parvenir à le faire arrester... et son giste, geôlage et subsistance pendant le tems de sa détention » (6 novembre 1732). — Autorisation de se retirer en France accordée par le maréchal de Villars au sieur de Briet, capitaine des grenadiers du régiment de Condé-infanterie (5 février 1734). — Ordre du maréchal de Thomond de loger quatre compagnies du régiment de *Royal-La-Marine* (7 octobre 1757). — Procès-verbal de la visite des murs de la ville: porte de Soubiran, porte murée dite de Vidauco, etc. (août-septembre 1771). — Autorisation par le comte de Fumel de démolir les parties des portes de Soubiran et des Quatre-Sos qui menacent ruine (18 décembre 1784).

E suppl. 2831. — FF. 1. (Liasse.) — 1 cahier de 15 feuillets papier, 2 pièces parchemin, 21 pièces papier.

1538-1784. — Juridiction des jurats. Affaires diverses. — Nomination par les jurats de Me François Beylencq, bachelier en droit et jurat, à la charge de « procureur et scindic général » (23 avril 1538). — Enquête au sujet des sévices exercés par des habitants de Bazas contre des habitants de La Réole, à propos de l'installation du siège du sénéchal à La Réole et de l'accroissement de la taille pour les Réolais, dont ils rendaient responsable Thomas Fabry, de Bazas (1544). — Doléances et demande d'indemnités adressées par les jurats de La Réole à ceux de Bazas, pour la même affaire (s. d.). — Lettres patentes d'Henri II annulant en faveur de La Réole l'ordonnance d'octobre 1547 et confirmant aux gens de robe de lad. ville toutes les charges de justice au civil et au criminel, lad. ville « estant petite et habitée de peu de gens suffisans ausd. charges et administrations publicques » (6 septembre 1557). — Affaire de duel (26 décembre 1586). — Permis de chasse à l'arquebuse délivrés au sieur Des Apas (23 mars 1609 et 27 février 1619). — Mandat d'amener contre le bouvier de la demoiselle Montaugeay pour avoir, à la corvée du port de Gironde, « tenu des discours pour détourner les autres de travailler » (29 juillet 1752). — Poursuite en diffamation intentée par Me Jean Gachet, avocat et procureur du Roi au siège de La Réole, contre Dominique Espaignet, lieutenant criminel aud. siège (1780).

E suppl. 2832. — FF. 2. (Liasse.) — 5 cahiers de 94 feuillets papier, 1 pièce parchemin, 17 pièces papier.

1578-1598. — Procès entre les jurats de La Réole et François de Gascq, sr de Marcellus, capitaine du château de La Réole. — Copie de l'arrêt de mort par défaut prononcé par le parlement de Paris, à la requête d'Anne de Rostéguy, veuve de Jean de La Borde, capitaine de Bazas, contre divers, convaincus du meurtre de Jean de La Borde, les condamnant à être décapités sur la place publique de Bordeaux, leurs corps partagés en quatre et exposés hors des quatre principales portes de la ville, etc., confisquant leurs biens sur lesquels seront retenus 1,000 écus soleil d'amende pour la Cour, 3,000 écus pour la demanderesse, 200 écus à partager entre les couvents « des mandians de lad. ville de Bourdeaulx... pour pryer Dieu pour l'âme dud. défunt Jehan de La Borde », et les condamnant aux dépens (13 décembre 1578). — Assignation au sr de Marcellus, sur la requête des jurats de La Réole, d'avoir à comparaître devant le Conseil privé du Roi : il prétend joindre à sa charge de capitaine du château, « duquel le guouvernement a tousjours esté séparé de celluy de notredite ville », celle de capitaine de la ville, et exige d'eux en cette qualité la prestation de serment, d'où le refus des jurats d'enregistrer ses lettres de provision (8 septembre 1593). — Requête des jurats au Roi, pour protester contre l'arrêt du Conseil privé du 10 juin 1594, ordonnant « que led. sr de Marsellus jouyroit de lad. cappitainerie... de lad. ville et chasteau » ; l'arrêt a été arraché par surprise, le sr de Marcellus « ayant précipité le jugement..., en manière que les principalles pièces... n'auroient esté veues par Nosseigneurs de votre conseil » (13 décembre 1594). — Mémoire adressé par la municipalité au Roi et à son conseil, pour faire appel « de certain appoinctement contre eulx donné » par Mr de Tarneau, conseiller du Roi au parlement de Bordeaux, en exécution de l'arrêt du Conseil privé du 10 juin 1594 : led. sr de Tarneau aurait dû se récuser pour cause de « proximité de parentelle » et autres; refus de conserver led. Marcellus comme capitaine du château, « veu les oppressions, pertes et ruynes qu'ilz ont souffertes soubz luy despuys qu'il y est » ; led. Marcellus prétend à tort que son maintien est nécessaire pour retenir la ville de La Réole dans le service du Roi : elle est toute dévouée au Roi et d'ailleurs lad. ville « est au pendant d'une colline qui respond sur lad. rivière de Garumne, led. chasteau en une pante plus basse, de sorte qu'il est en eulx d'y commander et

battre led. chasteau quand il en seroit besoing, sans que le canon qui y est les peust en rien offenser, et ce pour les retranchements qu'ilz peulvent faire fort aysément, en l'espace qui est entre led. chasteau et leurdite ville »; led. Marcellus a voulu, contre les prérogatives des jurats, détenir les clefs de la ville et « bailler le mot à ceulx qui font la garde de nuict »; il a levé de nouveaux impôts; historique des privilèges accordés au corps de ville: par Jean, duc de Berry, en 1384, Louis XI, en 1462, etc.; on demande donc au Roi de remplacer led. Marcellus; comme capitaine du château par Mr de Barrault, sénéchal de Bazadais, qui fut capitaine du château de La Réole sous le roi défunt, ou au moins démettre led. Marcellus de sa charge de capitaine de ville, car le gouvernement de la ville est aux jurats « soit pour la police, soit pour la jurisdiction, soit pour les armes, et non aux capitaines dud. chasteau » (fin 1594 ou 1595). — Adresse au Roi par frère Pierre Pichon, grand vicaire et prieur de St-Pierre de La Réole, oncle du sr de Marcellus, pour s'associer à la requête présentée par les jurats contre led. Marcellus (1595). — Signification à François de Gascq, sr de Marcellus, en sa maison noble, d'avoir à comparoir en la cour du parlement de Paris le 1er mars suivant (8 janvier 1598).

E suppl. 2833. — FF. 3. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 11 pièces papier.

1731-1782. — Procès entre les jurats et les religieux de St-Pierre au sujet des repas dus par les religieux aux jurats à la suite des processions de la st Marc, des Rogations, de l'Ascension et de la Fête-Dieu. — Transaction entre les jurats et Dom Ursin Duran, prieur commendataire de St-Pierre, au sujet du droit de passage sur la Garonne des bourgeois de La Réole et de la paroisse St-Michel, leurs domestiques et bestiaux, dans les bateaux des bateliers de La Réole; des repas dus aux jurats après les processions; de l'horloge que les religieux devaient placer au nord de leur église, etc. (26 juin 1731). — Sommation du même aux mêmes d'avoir à défendre, lors des repas qui suivent les processions, l'entrée du prieuré aux valets de ville, qui, sous prétexte d'aider au service, cassent la vaisselle des religieux ou volent (24 avril 1742). — Protestation des jurats contre la violence faite aux valets de ville, le premier jour des Rogations, pour leur interdire l'entrée de la salle du repas, et annonce de poursuites contre Dom Roubian, prieur claustral, responsable (30 avril 1742). — Sommations faites, à la requête des maire et échevins de La Réole, au procureur constitué du prieur titulaire de St-Pierre, au sujet du refus des religieux de leur servir le repas d'usage après les processions, sous prétexte que ce repas n'est pas à leur charge, mais à celle du prieur titulaire, lequel est absent (25 avril 1772-29 mai 1777). — Protestation adressée par les maire et jurats à Louis de Lespinasse de Lanjac, prieur commendataire, au sujet du refus persistant des religieux (26 juin 1781).

E suppl. 2834. — GG. 1. (Cahiers.) — In-4° et in-8°, 79 feuillets.

1611-1616. — Cahiers des baptêmes de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême d'André, fils de Pierre Grilhon, notaire royal, et de Catherine Casade; parrain: André Damalby, conseiller au Parlement (28 avril 1612). — Baptême de Jean, fils de Jean Sébie, juge de Gironde (5 juin). — Baptême de Jacques, fils d'Arnaud Rivière, avocat au Parlement (6 juillet). — Baptême d'Étienne, fils de Guillaume de Claverie, notaire royal (9 septembre). — Baptême d'Étienne, fils d'Arnaud Lavaissière, avocat au Parlement (15 septembre). — Baptême de Bertrande, fille de noble Trajan de Piis et de Miramonde de Gautier; parrain: noble Bernard de Piis (23 décembre). — Baptême d'Isabeau, fille d'Étienne de Lavaissière, juge de la ville, et de Catherine Orgier (20 février 1613). — Baptême de Françoise, fille de François Ducouret, avocat (10 mars 1614). — Baptême par Jacques de Bordes, curé et chanoine de St-Michel, bachelier en droit (28 avril). — Baptême de Marie, fille de Pierre Tholouze, avocat à la Cour ordinaire de La Réole (7 juin). — Baptême d'Arnaud, fils de François Lafite, avocat en la Cour, et de Marie Breylens (31 mai 1615). — Baptême de Pierre, fils d'Étienne Abault, avocat au Parlement, et de Marie Rivière; parrain: Pierre Duportal, prieur de Neuffons et recteur de Fontet (25 juin).

E suppl. 2835. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4° oblong, 69 feuillets.

1616-1619. — Cahiers des baptêmes de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême d'Isabeau, fille d'Arnaud Desclaux, avocat et notaire royal (17 avril 1616). — Baptême de Jérôme-Amand, fils de Mathieu Dellaryeu, avocat à la Cour, et de Madeleine de Sabourin (25 octobre 1617). — Baptême de J.-B., fils de Jacques Orgier, sr de la maison noble de St-Gennès, et de Marie Du Vigné; parrain: Jean Roy, receveur des revenus du duc d'Épernon; marraine: Catherine Orgier, veuve d'Étienne de Lavayssière (12 novembre). — Baptême de Jean, fils de Jacques Aurion, avocat à la Cour, juge

de Castelmoron, et de Jeanne Fisson (4 mai 1618). — Baptême de Pierre, fils d'Antoine Aroundeau, jurat (17 mars 1619).

E suppl. 2836. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 98 feuillets.

1619-1624. — Cahiers des baptêmes de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Suzanne, fille de François de Portes, avocat à la Cour, et de Madeleine Le Houl (24 février 1620). — Baptême d'Antoine, fils d'Arnaud Couraule, notaire royal, et de Françoise Rainaud (3 mai 1621). — Baptême d'Isabeau, fille d'Élie Charretier, avocat à la Cour (29 septembre). — Parrainage de Nicolas Orgier, « sieur et abbé de Blazimon » (17 mai 1622). — Baptême de Mathieu, fils de Jean Delafon, avocat à la Cour, juge de Gironde, et de Jeannette Dubergier (26 mai). — Baptême de Pierre, fils de Thomas Duvergier, capitaine, et de Jeanne Dorguil (4 juin). — Baptême de Madeleine, fille de François de Loppes, juge de la prévôté, et de Pérone Chenu (27 juin). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Lablanche, avocat au Parlement, et d'Anne Dussaut (9 juillet). — Baptême de Jean, fils de Jean Ducasse, notaire royal (7 septembre). — Baptême de Marthe, fille de Jean Marmande, notaire royal, et de Marie Labessède (25 mai 1623). — Baptême de Jacquette, fille de Thomas Dubergier, écuyer (23 juillet). — Baptême de Pierre, fils de Michel Duvergier, avocat à la Cour, et de Marie Laussade (11 janvier 1624).

E suppl. 2837. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 88 feuillets.

1624-1632. — Cahiers des baptêmes de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Jacquette, fille d'Arnaud de Laveissière, avocat au Parlement, et de Bertrande Pichard; parrain : Étienne de Laveissière, chanoine en l'église collégiale St-Michel de La Réole (2 juillet 1624). — Baptême de Bernard, fils d'Élie Boutin, avocat à la Cour, et de Jeanne Charretier (8 novembre). — Baptême de Catherine, fille de Jacques d'Orgier, sr de St-Gennès, et de Marie Duvigné; parrain : Étienne de Joly, magistrat présidial en Guienne; marraine : Catherine d'Orgier, épouse de Raimond de Laserre, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Bazas (6 octobre 1625). — Baptême de Roch, fils de Jacques Seguin, notaire royal (9 janvier 1632). — Baptême d'Arnaud, fils de Blaise Rolle, sr de Bareille, et de Françoise de Raymond (2 février).

E suppl. 2838. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 248 feuillets.

1632-1645. — Registre des baptêmes de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême d'Antoine, fils d'Étienne Bory, notaire royal (19 juin 1633). — Baptême de Marie, fille de Barthélemy Lacourtiade, avocat au Parlement, et de Marie Duboscq (11 septembre). — Cérémonies du baptême d'Albert-Paul de Loppes (2 novembre 1634). — Baptême de Marie, fille de Blaise Derouziers, notaire royal (14 novembre). — Baptême de Suzanne, fille de Jean-André de Meslon et d'Anne de Bonsol (30 mars 1635). — Le 16 juin 1635, « est arrivé ung soulèvemant du menu peuble de ceste ville, soubz le prétexte de ce qu'ons disoit qu'il y avoit des gabelleurs en ceste ville et, le lendemain jour de dimanche, ledict menu peuble a desmoly la maison de Me Lacourtiade, size en la rhue Saint-Martin, et le lundy après, les srs juratz et bourgeois se sont jointz et mis en armes aveq ledit petit comun peuble ». — Baptême d'Étienne, fils de Pascal Beyès, notaire royal (21 juillet). — Baptême de Jean, fils d'Isaac de Gachies, écuyer, sieur de Camperdon, et de Vidaline Lablanche (1er novembre). — Baptême de Jean, fils de Michel Teisseron, avocat au Parlement, et de Marguerite Marmande (28 octobre 1636). — Baptême de Catherine-Thérèse, fille de François de Lavayssière, magistrat présidial en Guienne, et de Luce Galatheau; parrain: Gabriel de Galatheau, avocat au Parlement; marraine: Catherine de Bertrand, veuve d'Henri de Mailloc, avocat au Parlement. Les cérémonies dud. baptême ont lieu le 5 novembre 1636. — Baptême de Jeanne, fille d'Élie Barré, notaire royal (6 juillet 1639). — Baptême d'Anne, fille d'Élie Boutin, avocat à Cour, et de Jeanne Charretier (31 juillet). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Vilary, écrivain (19 septembre). — Baptême de Catherine, fille de Claude Chamirey, « principal régent » de la ville (2 février 1640). — Baptême d'Antoine, fils d'Étienne Bory, notaire royal (24 mai). — Baptême de François, fils de François Desportes, écuyer et jurat, et de Marie Vimané (2 juillet). — Baptême d'Arnaud, fils d'Arnaud Lavaissière, avocat à la Cour (12 juillet). — Baptême de Catherine et de Marie, filles de Jean-André Descombes, écuyer, et d'Anne de Bonsol (23 décembre). — Cérémonies du baptême de Suzanne, fille de noble Blaise Rolle, écuyer, sr de Bareilhes, et de Suzanne de Peyrusse; parrain: Jean de Peyrusse, écuyer, sieur de Labrette et Ducau; marraine: Suzanne Rolle, épouse de Pierre Jaubert, procureur au Parlement (27 juin 1641). — Baptême de Jean, fils de Claude

Chamirey, docteur en théologie, régent de La Réole (17 juillet). — Baptême d'Anne, fille de Jean Dubernet, avocat à la Cour, et de Marie Boutaud (13 juillet 1642).

E suppl. 2839. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets.

1645-1648. — Registre des baptêmes de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Jean, fils de Jean-André de Meslon, écuyer, sieur Des Combes, et d'Anne de Bonsol (24 septembre 1645). — Baptême de Jean, fils d'Arnaud de Lavaissière, avocat à la Cour, et de Péronne Rivière (4 novembre 1646). — Baptême de Pierre, fils d'Élie Barré, notaire royal (17 octobre 1647). — Baptême de Blaise, fils de Blaise Rivière, avocat à la Cour, et de Françoise Lentillac (5 avril 1648).

E suppl. 2840. — GG. 7. (Cahiers.) — In-4°, 42 feuillets.

1646-1651. — Cahiers des mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Mariage entre Louis Loustau, juge de la prévôté, et Catherine de Ville (19 septembre 1649). — Mariage entre Étienne Bory, notaire royal, et Catherine Dussault, veuve de Jean Christut (juillet 1650). — Inhumation dans la chapelle du St-Esprit de l'église St-Michel (31 janvier 1647). — Inhumation d'Antoine Malaprade, curé sacriste, « contre l'autel de st Roch » (10 juillet). — Inhumation de Marie de Pétropaule (10 août). — Inhumation de Charles Casteron, vicaire (23 novembre). — Inhumation de Bernard Charretier, avocat, dans l'église des Cordeliers (18 janvier 1648). — Inhumation de François Desportes, avocat (18 janvier). — Inhumation de Jeanne Marroq, veuve d'Antoine Orgier, conseiller en Guienne (2 janvier 1650). — Inhumation de Gabriel Aubert, jurat (10 avril).

E suppl. 2841. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 183 feuillets.

1648-1657. — Registre des baptêmes de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Louis, fils de Mathias Mestrot, notaire royal, et de Jeanne Bouan (22 décembre 1648). — Baptême de Jeanne, fille de Lupien, avocat à la Cour, et de Marie Pontellier (20 juin 1649). — Baptême de Françoise, fille de Blaise Duvidal, régent principal (12 septembre 1650). — Cérémonies du baptême de Marie, fille de Charles Lassime, avocat à la Cour, juge de Monségur, et de Philippe Seguin (13 novembre). — Cérémonies du baptême de François et baptême de Marie et de Marthe, enfants de Pierre Sansos, docteur en médecine, et de Marie Grenier (23 mai 1651). — Cérémonie du baptême de Catherine, fille de Mathieu de Majanse, seigneur de Camiran, et d'Anne-Jeanne Duburg; parrain: Gérard Duburg, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et Privé et en sa cour de Parlement; marraine: Catherine de Majanse (4 novembre). — Baptême de Michel, fils de Michel Mosnier, avocat à la Cour, et de Marthe de Locres (24 février 1652). — Baptême de Mathieu, fils de Jérôme Saulteyron, avocat au Parlement, juge de Gironde (7 octobre). — Baptême de Thomasse, fille de Jean Orion, avocat au Parlement, et de Louise de Villepreux (10 mai 1653). — Baptême de Nicolas, fils d'Étienne Rolle, écuyer, sieur de Bareilhes, et de Denise St-Vincens (20 décembre). — Baptême de Jean, fils de Jacques Lavaissière, écuyer, et d'Isabeau de St-Vincent (26 janvier 1654). — Baptême de Marie, fille de Jean de Charretier, écuyer, et de Jacquette d'Artigolle; parrain: Élie Charretier, avocat à la Cour; marraine: Marie de Roborel, veuve de Jean Artigolle, juge de Villandraut (12 février 1654). — Cérémonies du baptême de Marie, fille de Jean de Pichard, sieur de L'Isle, et de Catherine de Majence (16 juillet). — Baptême de Louise, fille de Jean Orion, avocat au Parlement, juge de Castelmoron (11 juillet 1655). — Baptême de Jouine, fille de Léonard Bourit, écuyer, sieur Du Puy, et de Jeanne de Laval (11 mai 1656). — Cérémonie du baptême de Pierre Dubroca, âgé de 28 ans, « et ce par ordre de Monseigneur l'évesque de Bazas estant dans la présente esglize pour y faire sa visite »; led. Dubroca avait abjuré le matin sa religion prétendue, par-devant l'Évêque (8 juin 1656). — Cérémonies du baptême de Pierre, fils de Nicolas Orgier, sr de St-Genès, et de feu Marie Pétropaule (10 juin). — Baptême de Mathieu, fils d'Étienne Tholouze, avocat à la Cour, « lieutenant au civil » de la juridiction (13 septembre 1657). — Abjuration de l'hérésie de Calvin (22 décembre 1654).

E suppl. 2842. — GG. 9. (Cahiers.) — In-8°, 53 feuillets.

1655-1667. — Cahiers des mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de Jacques Luppien, avocat (24 octobre 1655). — Inhumation de Blaise Rozier, notaire royal (16 juin 1656). — Inhumation de Françoise Lentilhaq, épouse de Blaise Rivière, avocat au Parlement (14 mai 1657). — Inhumation de Jean de Lavaissière, sr de Lavison, conseiller au Parlement, dans l'église des Bénédictins (15 juin). — Inhumation de Jean Gaubert, curé de St-Sève (10 janvier 1665). — Inhumation de M. Aubry, chanoine (11 juin). — Inhumation de Blaise Boutin,

chanoine, « dans la chapelle ancienne de Nostre-Dame » de l'église St-Michel (18 août 1667). — Mariage entre Arnaud de Lavaissière, avocat au Parlement, et Catherine Gauthier (avril 1661). — Mariage entre Denis de Lavaissière, écuyer, et Marie Duverger (18 novembre 1665).

E suppl. 2843. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 170 feuillets.

1657-1665. — Registre des baptêmes de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Marguerite, fille de Pierre Bergeon, « régent au grand collège pour l'escriture » (11 octobre 1657). — Baptême de Giraud, fils de Jean Poytevin, notaire royal (25 octobre). — Baptême de Jacques, fils d'Antoine Fau, notaire royal, (27 juillet 1659). — Baptême de Jean, fils d'Arnaud Couraulle, notaire royal (7 octobre). — Cérémonies du baptême de Denis, fils de Jacques de Lavaissière, écuyer, s^{r} de Capchicot, et d'Isabeau de St-Vincent (11 février 1660). — Baptême de Marie, fille d'Adam Nouguey, écuyer, et de Gabrielle de Vile (14 mars). — Baptême de Louis, fils de Jacques Desportes, avocat au Parlement (9 juin 1661). — Baptême de Jacques, fils d'Étienne Thoulouze, lieutenant civil, et de Marguerite Tamaignan (18 août). — Baptême de Marie, fille de Roch de Joas, écuyer, et de Suzanne de Rolle (12 septembre). — Cérémonies du baptême d'une convertie (10 octobre). — Baptême de Marie, fille de Jean Duvergier, écuyer, et de Marthe Senssos (21 janvier 1662). — Baptême de Géraude, fille d'Antoine Pouverreau, procureur du Roi, et de Marguerite Seguin (21 mai). — Baptême de Pierre, fils de Fort Gauzan, avocat au Parlement, et de Marie Duboscq (11 novembre). — Baptême de Suzanne, fille de Jean de Virazeilh, écuyer, et de Jacquette Duvergier; parrain: Jean-Pierre de Robillard, avocat général à la Cour des Aides; marraine: Suzanne de Pailhès, épouse de Jacques de Cours, écuyer, sieur de Paulhac (14 avril 1664).

E suppl. 2844. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 87 feuillets.

1665-1667. — Registre des baptêmes de l'église St-Michel de La Réole — Baptême de Raimond, fils de Jean Barré, notaire royal (9 avril 1665). — Abjuration de la R. P. R. par Antoine Clouet (13 avril). — Baptême de Guillaume, fils de Roch de Joas, écuyer (22 juin). — Abjuration de l'hérésie de Calvin par Marie Baloy (30 août). — Baptême sous condition de Denis, âgé de 27 ans, fils de feu François de Lavaissière, écuyer, et de Luce de Galateau (14 novembre). — Baptême d'Isabeau, fille d'Arnaud Rivière, avocat au Parlement, jurat, et d'Isabeau Seguin (10 janvier 1666). — Baptême de Nicolas, fils de Jacques Desportes, avocat au Parlement, jurat, et de Jeanne Cousseau (14 juillet). — Baptême de Madeleine, fille de Pierre de Briet, écuyer, et d'Anne Duduc (20 septembre).

E suppl. 2845 — GG. 12. (Registre.) — In-4°, 97 feuillets.

1668-1670. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Michel de La Réole. — Mariage entre François Sensos, docteur en médecine, et Françoise Duvidal (10 avril 1668). — Baptême d'Antoine, fils de Fort Gauzan, avocat au Parlement (6 septembre). — Bénédiction d'une cloche achetée par les jurats « pour sonner les petites messes et par icelle appeller le peuple à venir les entendre »; parrain: M. Dubernet, premier jurat et syndic de la ville, au nom de tous les jurats; marraine: Marguerite Ézemar, épouse de M. Monclin, jurat (23 décembre). — « Réseption de deux gardes de l'œuvre de l'esglize » (9 janvier 1669). — Baptême de Barthélemy, fils d'Étienne Thoulouze, avocat au Parlement et lieutenant civil en la prévôté de La Réole (28 août). — Baptême de Jean, fils de Michel Mosnier, avocat au Parlement (22 octobre). — Abjuration de l'hérésie de Calvin par Étienne Gemme, « au-devant le St-Sacrement qui repose dans la chapelle Notre-Dame du Scapulaire » (28 décembre). — Table alphabétique.

E suppl. 2846. — GG. 13. (Cahiers.) — In-4°, 104 feuillets.

1668-1672. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de Pierre Rivet, chanoine, dans la chapelle de s^{t} Martial de l'église St-Michel (23 juillet 1668). — Inhumation d'Isabeau Pontellié (7 mai 1669). — Inhumation de dame Du Coing, épouse de M. Bonsoll, sieur de Desclaux (28 février 1670). — Inhumation de M. Senssos, médecin (21 juin). — Inhumation de Thomas Duverger Du Malebat (3 mars 1671). — Inhumation de Michel Bordes, chanoine et ouvrier (9 janvier 1672). — Inhumation d'Adam de Noguès, homme d'armes (16 avril). — Inhumation de Roch de Joas, homme d'armes (18 avril). — Mention de « la chapelle de St-Blaize appartenante à Mr de Lavaissière » (25 novembre). — Abjuration de l'hérésie de Calvin par Isaac Beylot (9 avril 1670). — Cérémonies du baptême de Pierre et de Sibylle, enfants de Louis de Loustau, juge de la prévôté, et de Catherine de Vile (7 septembre). — Baptême de Jean, fils de Denis de Lavaissière, écuyer,

et de Marie Duvergier (16 novembre). — Mariage entre Jacques de Lavaissière, écuyer, lieutenant criminel, et Marie de Lostau (8 février 1671). — Mariage entre Jean Lavaissière, avocat, et Blanche Mauriaq (29 avril). — Table alphabétique.

E suppl. 2847. — GG. 14. (Cahiers.) — In-4° et in-8°, 97 feuillets.

1672-1676. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Mandement de l'évêque de Bazas autorisant Antoine de Loppes, benédictin, à prêcher dans l'église St-Michel pendant l'Avent et le Carême (16 mai 1672). — Baptême de Jean, fils de Jacques de Lavaissière, écuyer, sieur de Capchicot, lieutenant criminel (6 avril 1673). — Baptême de Marie, fille de Guillaume Bonssol, écuyer, sieur de Desclaux, et de Catherine Le Bretton; parrain : Pierre Bonssol, écuyer, sr de Léger; marraine : Marie-Fleurète Dalbarel, veuve de Pierre Le Bretton, écuyer, sr de La Siguenie (27 mai). — Baptême de Marie, fille de Jean de Lavaissière, sr de Lanasse, et de Blanche Mauriaq (25 septembre). — Inhumation de Jean Lussiguet, notaire royal (18 décembre 1672). — Inhumation d'Élie Boutin, avocat, « dans la chapelle anciènement de Nostre-Dame Mon Calmel » (29 avril 1673). — Inhumation de Daniel Claverie, notaire royal (10 octobre). — Table.

E suppl. 2848. — GG. 15. (Cahiers.) — In-4°, 117 feuillets.

1673-1678. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole — Inhumation de Jean Uzard, premier jurat (28 décembre 1674). — Baptême de Jean-Jacques, fils de Jacques de Lavaissière, écuyer, lieutenant criminel (6 janvier 1675). — Baptême de Nicolas, fils de Jacques-Philippe Darraing, écuyer, et de Marie Dugay (25 janvier 1674). — Baptême de Catherine, fille de Jean Chartres, avocat, et de Catherine Despayraut (18 mars). — Mariage entre Pierre Plantier, notaire royal, et Catherine Gandois (29 avril). — Inhumation de Pierre Boutaud, chanoine (5 novembre). — Baptême de Marguerite, fille de Mathurin Boulin, sr de Laprade (27 juillet 1675). — Mariage entre Pierre Duval, écuyer, fils de Jean Duval, conseiller au Parlement, et de feu Jeanne de Voyzin, d'une part, et Marie de Gautier, fille de feu Claude Gautier et de Catherine Arnolet, d'autre part (18 février 1676). — Mariage entre Mathieu Aubert, sieur Des Barbauts, et Françoise Duvidal (7 octobre 1675). — Abjuration d'hérésie par Pierre Rey (10 octobre). — Baptême d'Antoine, fils de Jean Duprat, sr de Berry, et de Marguerite Lassime (19 novembre). — Mandement de l'évêque de Bazas autorisant Pierre Bourgoing, jésuite, à prêcher durant l'Avent et le Carême (20 août 1675). — Baptême de Jean, fils de Pierre Duval, écuyer (22 avril 1677). — Inhumation de Charles Lassime, avocat (24 avril). — Inhumation de François Desportes, sr de Saussier (25 août). — Baptême de Jacques, fils de Jacques-Philippe Darraing, commissaire général aux saisies réelles (31 octobre). — Inhumation de Marguerite Tamaignan, épouse d'Étienne Thoulouze, lieutenant civil (16 septembre 1676). — Abjuration d'hérésie (3 janvier 1677). — Table.

E suppl. 2849. — GG. 16. (Cahiers.) — In-4°, 77 feuillets.

1678-1680. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de François-Pierre, fils de Pierre de Briet, écuyer, et d'Anne Duduc (24 avril 1678). — Abjuration d'hérésie par Étienne Passebos (8 juin). — Inhumation de Charles de Ribeyrey, chevalier, seigneur de Combassi et autres places (24 juillet). — Baptême de Jean, fils de Joseph Montallier, procureur au Parlement, et d'Antoinette de Bomard (9 août). — Inhumation de M. Lestrade, procureur au Parlement (10 août). — Inhumation de Paul Mailhard, sr de Lacouture et Du Repère (25 août). — Inhumation de Jacques Joyet, sr de La Chapelle (27 août). — Baptême de Marie, fille de Jacques Albessard, avocat au Parlement, et de Marie Barrière (3 septembre). — Inhumation de Barthélemy Baignol, seigneur de Valète, écuyer (11 septembre). — Inhumation de Léonard de Petiot, sieur de La Mailhartie (16 septembre). — Inhumation de Bertrand Dutauzin, « procureur en l'ordinaire » de la ville (13 octobre). — Baptême de Bertrand, fils de Martin de Sallère, procureur au Parlement (30 novembre). — Baptême d'Alexandre, fils de Pierre-Daniel Herman, procureur au Parlement (19 décembre). — Baptême de Joseph, fils de François Rivière, principal du collège (25 décembre). — Baptême de Joseph, fils de Jean Réau, procureur au Parlement (5 janvier 1679). — Inhumation de Jacques Bouquinet, docteur en théologie, curé de Mortagne (27 février). — Décès d'Isaac Gautier, avocat au Parlement; il est enterré à Marmande (12 mars). — Confirmation et ordination par l'évêque de Bazas (26-27 mai). — Abjuration d'hérésie par Esther de Paupaille, fille de Tobie de Paupaille, sr de Marcus, et d'Isabeau de Cabanieus (7 juillet). — Inhumation de Pierre Laville, procureur au Parlement (23 juillet). —

Mariage entre Paul de Sèneterre, chevalier, seigneur comte de St-Victou et autres places, fils de feu Charles de Sèneterre, chevalier, seigneur marquis de St-Victou, et de Jeanne de Rabène, d'une part, et Madeleine de Briet, fille de Pierre de Briet, écuyer, d'autre part (28 août). — Inhumation de Jean Giraut, notaire royal (15 octobre). — Inhumation de Marie de Loppes, épouse de M. Orgier (19 novembre). — Inhumation de Suzanne Peyrusse, veuve de Blaise Rolle (6 décembre). — Baptême de Catherine, fille d'Arnaud Fenis, procureur au Parlement (9 mai 1680). — Baptême de François, fils de Jean-André de Meslon, sr Des Combes, et de Marie-Esther de St-Criq; parrain : François de Meslon, sr de Marssan; marraine : Catherine de St-Criq (10 juillet). — Abjuration d'hérésie par Annet Rivière, « suisse de nation » (13 juillet). — Autres abjurations (17-22 juillet). — Baptême de Catherine, fille d'Arnaud Biraq, greffier à la Tournelle (13 août). — Inhumation de Guillaume Geneste, conseiller au Parlement, doyen des conseillers (2 septembre). — Inhumation de Léonard Laporte, procureur au Parlement (21 septembre). — Abjuration d'hérésie (21 octobre). — Mention d'une enfant qui, lors de sa naissance, « s'est trouvée marquée d'une fleur de lys empreinte sur l'espaule, laquelle marque est faicte ainsi qu'il y a de l'apparance sur ce que la mère dud. enfent, en estant enceinte, eut de la frayeur lorsqu'elle fut présente et qu'elle vit bailler la fleur de lys à un homme condemp[n]é, et ce fut par main du bourreau au lieu appellé *Aux Justices*, proche la porte St-Martin » (3 novembre). — Table.

E suppl. 2850. — GG. 17. (Cahiers) — In-4°, 139 feuillets.

1680-1682. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême d'Élisabeth, fille de Jacques Duburgua, procureur au Parlement (20 novembre 1680). — Inhumation de Jean Orion, avocat, « dans la chapelle St-Roch, autrefois du St-Esprit » (9 décembre). — Inhumation de Bernard David, procureur au Parlement (23 décembre). — Inhumation de Jacques Peyrelade, procureur au Parlement (25 janvier 1681). — Mariage entre M. Rigaut de Creyssac, avocat à la Cour, et Antoinette Tessier (29 janvier). — Inhumation de Louis Guillier, sr de Lombrière (2 février). — Décès d'Ozeron David, écuyer, seigneur de Lestang en Saintonge (7 février). — Abjuration d'hérésie par Jacob Meyer (28 février). — Décès de Jean de Mosnier, baron de Sèches, conseiller au Parlement (2 mars). — Inhumation de Jean Darriet, procureur au Parlement (9 mars). — Abjuration d'hérésie par Catherine Fonroque (5 avril). — Baptême de Claude, fils de Jean Causse, imprimeur, et de Bernarde Mercadié; parrain : Claude Labottière, marchand libraire (20 avril). — Inhumation d'Antoine Curai, gentilhomme de St-Jean-d'Angély (23 avril). — Inhumation de Bernard Boutin, sr de Sebelauges (29 avril). — Inhumation d'Antoine Maron, procureur au Parlement (21 octobre). — Inhumation de Jean Duval, conseiller doyen du Parlement, « dans la chapelle de Nostre-Dame..., au lieu où est un grand tombeau » (3 novembre). — Service funèbre, en présence des membres du Parlement, à la mémoire de M. Duval, doyen du Parlement (13 novembre). — Inhumation de Jean Destebenet, docteur en théologie, curé de Marcellus (27 novembre). — Abjuration d'hérésie par Pierre Chayres (4 décembre). — Mariage entre Nicolas Duchemin, sr Du Sablon, avocat à la Cour, et Marie de Saubusse (12 décembre). — Abjuration d'hérésie par Henry Sabla, bourgeois de Casteljaloux (17 janvier 1682). — Autre abjuration par Alphonse Boymier, arquebusier (25 janvier). — Mariage entre Nicolas Lagarde, lieutenant civil, et Jeanne Mallepralt (2 février). — Baptême de Jean, fils de Jean Dubarry, avocat au Parlement, et de Suzanne Vigneras (29 mai 1681). — Baptême de François, fils de Blaise Dudon, avocat à la Cour, et de Marguerite Poliot (15 juin 1681). — Baptême de Pierre, fils de Jean-André Meslon; parrain : Pierre de St-Criq, écuyer (6 juillet). — Mariage entre Jean Faucher, docteur en médecine, et Catherine Tartas (16 juillet). — Inhumation de Jean David, sr de Lavaut, juge de Razère en Limousin (30 juillet). — Mariage entre Pierre Damas et Marguerite Péronin, fille d'Alexandre Péronin, magistrat présidial au sénéchal de Libourne et maire de cette ville (31 juillet). — Inhumation de Nicolas Orgier, sr de St-Genès (20 août). — Inhumation de Jean-André de Meslon, sr Des Combes (23 août). — Mariage entre noble Charles Borrit et Jeanne de Lavaissière, fille de Jacques de Lavaissière, seigneur de Capchicot et de Verduzan (1er septembre). — Inhumation d'Étienne Thoulouze, avocat à la Cour (21 avril 1680). — Inhumation de Vincent Desclaux, chanoine (2 mars 1682). — Abjuration d'hérésie par Jacques Duran (15 mars). — Inhumation de Pierre Poliot, procureur au Parlement (16 mars). — Abjuration d'hérésie (19 mars). — Inhumation d'Étienne de Voluzan, doyen de St-André de Bordeaux, conseiller au Parlement (3 avril). — Inhumation de Jean Damelin, écuyer, sr de Thouars en Périgord (6 mai). — Abjuration d'hérésie par Henry Balthazar (3 juin). — Baptême de Mathieu, fils de Jean

Dubarry, avocat à la Cour (12 juin). — Inhumation de Jean-François de Boneval, marquis dud. lieu, seigneur de Blanchefort et autres places (20 juin). — Inhumation de Pierre Teyssières, écuyer, s[r] de La Maisonneufve (13 juillet). — Abjuration d'hérésie (28 juillet). — Baptême de Jeanne, fille de Léon Dalon, procureur au Parlement (4 août). — Baptême de Jacques, fils de Pierre Duval, écuyer, et de Marie Gautier; parrain : Jacques Duval, conseiller à la Grand'Chambre; marraine : Jeanne de Sabourin, son épouse (1[er] septembre). — Mariage entre Joseph-François de Fumel, comte de Fumel, et Catherine d'Aulède, fille de Jean-Denis d'Aulède, chevalier, premier président au Parlement, et de Thérèse de Pontac; le mariage est célébré par Jean-Louis de Fromentières, évêque et seigneur d'Aire (3 septembre). — Le 10 novembre 1682, « M[r] Duval, conseiller au Parlement, a fait faire l'anniversaire de feu M[r] Duval, doyen ». — Inhumation de Denis Lavaissière, écuyer, chanoine, sous-diacre, dans la chapelle de s[t] Blaise de l'église S[t]-Michel (14 décembre). — Baptême d'Antoine, fils d'Élie Destieu, avocat à la Cour, et de Claire Barreau (17 décembre). — Abjuration d'hérésie (30 décembre). — Table.

E suppl. 2851. — GG. 18. (Cahiers.) — In-4°, 136 feuillets.

1683-1685. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Michel de La Réole. — Baptême de Marie-Anne, fille de Guillaume Bonsol, écuyer, et de Catherine Le Berton (20 janvier 1683). — Inhumation de Joseph Bezian, procureur au Parlement (20 janvier). — Abjuration d'hérésie par Mathieu Laporte, « teneur des livres de Sa Majesté » (23 janvier). — Inhumation de Pascal Noël, procureur au Parlement (27 janvier). — Mariage entre Pierre Soubirous, notaire royal, et Françoise Beyès (31 janvier). — Abjuration d'hérésie par Rachel Bladignac, veuve de Jonathas Pomarède (10 février). — Baptême de Jules, fils de Blaise Dudon, avocat au Parlement (2 mars). — Baptême d'Antoine, fils de Jean Teuley, avocat au Parlement (21 mars). — Baptême de Pierre, fils d'Étienne Lacouture, architecte (4 mai). — Inhumation de Jacques Dubernet, curé de Floudès (6 mai). — Baptême de Catherine, fille de Bertrand Commenge, maître à danser; parrain : Alphonse Gombaut, écuyer (16 juin). — Inhumation de Jean Duburgua, procureur au Parlement (21 juillet). — Baptême de Guillaume, fils de Pierre Faulte, avocat au Parlement, et de Madeleine Delomme (7 août). — Baptême de Pierre, fils de Jacques de Lavaissière, écuyer, lieutenant criminel, et de Marie de Lostau (31 août). — Inhumation de Marie de Goy, épouse d'André Dandraut, conseiller au Parlement (7 septembre). — Baptême de Guillaume, fils de Bertrand Langlade de Lesturguie, procureur au Parlement, et de Marie Monclin (13 septembre). — Mariage entre Jean de Bergue, seigneur d'Escalup, et Catherine Litterie (15 septembre). — Baptême d'Arnaud, fils de Pierre Duval, écuyer (13 octobre). — Mariage entre Jean-Jacques Du Sorbier, seigneur de La Tourrasse, et Françoise Damis (23 octobre). — Inhumation de Jacques Duprat, père spirituel des Cordeliers (15 novembre). — Baptême de Jacques, fils de Simon Malescot, procureur au Parlement, et de Catherine Martin (12 décembre). — Baptême de Gabrielle, fille de Jean de Noguès, écuyer, et d'Isabeau Luppien (8 janvier 1684). — Mariage entre Jean Souchard, juge de Castelmoron, et Suzanne Teyssoneau (13 janvier). — Inhumation de Jean-Louis de Lavie, conseiller au Parlement (26 janvier). — Mariage entre Philippe Dumas, chevalier, seigneur de Peysac et autres places, et Suzanne de Pommiers (15 février). — Mariage entre Jean Verchères, jurat, et Madeleine Gautier (15 février). — Baptême de Jérôme, fils de Pierre Braylens, notaire royal (28 février). — Décès de Jean de Gourgues, chevalier, seigneur marquis de Vayres, etc., second président à mortier au Parlement; son corps est transporté dans un bateau, « pour estre conduict par quatre prestres dans l'esglise et couvent Du Désert du Birou en Blayés » (23 mars). — Inhumation de Pierre Barré, notaire royal (24 avril). — Baptême de Jean, fils de Bertrand Boy, maître à danser (25 avril). — Mariage entre Simon Perrisson, greffier à la Grand'Chambre, et Anne Senssariq (29 avril). — Mariage entre André Duhamel, conseiller au Parlement, fils de feu Nicolas Duhamel, lieutenant criminel en la sénéchaussée de Guienne, et de Jacquette de Paty, d'une part, et Marguerite Salles, fille de feu Jean Salles, bourgeois de Marmande, d'autre part (22 mai). — Inhumation d'Arnaud Biraq, greffier à la 2[e] Chambre des Enquêtes (14 juin). — Abjuration d'hérésie par Jean Frégières (4 septembre). — Inhumation de Jean Teysseron, chanoine, dans l'ancienne chapelle de s[t] Joseph (15 septembre). — Baptême de Pascal, fils de Bertrand Destebenet, docteur en médecine, « médecin de M[rs] du Parlement » (14 octobre). — Mariage entre Louis Labbé, marchand libraire, et Françoise Christut (17 octobre). — Baptême d'Élisabeth, fille de Denis Lavaissière, écuyer, et de Marie Duverger (27 novembre). — Abjuration d'hérésie par Judith Daniel (16 janvier 1685). — Autre abjuration par Pierre Serres (20 février). — Baptême de Raimond,

fils de Claude Labottière, maître imprimeur, et de Marie Darbis; parrain : Raimond Darbis, bourgeois et marchand de Bordeaux; marraine : Marguerite Mercier, veuve de Guillaume Lacour, bourgeois de Bordeaux et marchand libraire (25 février). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre Séjourné, imprimeur et marchand libraire, et de Marguerite Tibaut; parrain : Jean Séjourné, imprimeur et marchand libraire (15 mars). — Inhumation d'Arnaud de Gontaut de Biron, seigneur marquis d'Arros (19 avril). — Mariage entre J.-B. de Casmont, écuyer, vice-sénéchal d'Albret, et Marthe de Labessède (25 juin). — Inhumation de Catherine Saleys, épouse de François Maledan, s[r] Du Cluzo (25 juin). — Abjuration (29 juin). — Inhumation de Jean-Henri de Bordes de Copet, conseiller au Parlement (21 juillet). — Abjuration d'hérésie (26 juillet). — Abjuration (2 août). — Inhumation de Jean Judicis, procureur au Parlement (8 août). — Inhumation de Jacques de Rosignaq, chevalier, seigneur de Lamothe et de Rosignaq (13 août). — Baptême de Jean-Jacques, fils de Jean-Jacques Rodarel, avocat à la Cour (25 août). — Inhumation de Marguerite Hémand, veuve de François Le Bœuf, greffier au Châtelet de Paris, épouse de Claude Frossard, écuyer, sieur d'Hendreville, avocat au parlement de Paris « et admis en celuy de Guienne » (26 août). — Abjuration d'hérésie par Jacques de Lavalade, receveur général du duché d'Albret, et par deux autres personnes (3 septembre). — Autre abjuration par Marie Villepontous, fille de Pierre Villepontous, procureur à Bergerac (6 septembre). — Abjuration d'hérésie par Marie Coyla, épouse de Bernard Clément Monereau, avocat au Parlement (11 septembre). — Inhumation de Pierre Duvidal, « procureur dans l'ordinaire » de la ville (21 septembre). — Abjuration d'hérésie par Isaac Sarrau, écuyer, « cy-devant ministre de Bègle » (29 octobre).

E suppl. 2862. — GG. 19. (Cahiers.) — In-4°, 151 feuillets.

1686-1688. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Michel de La Réole. — Baptême de Jacques, fils de Jean Vergnon, juge de Gironde (13 janvier 1686). — Mariage entre Arnaud Sermensan, maître orfèvre à Bordeaux, et Jeanne Tellier (20 janvier). — Inhumation de Blaise Rolle, écuyer, s[r] de Bareilles (24 janvier). — Abjuration d'hérésie par Jeanne de Belleville, fille de feu Jacques de Belleville, écuyer, s[r] de Caubour (24 janvier). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Séjourné, marchand libraire et imprimeur; marraine : Jeanne Abegou, épouse de Jean Séjourné, imprimeur (10 février). — Abjuration d'hérésie par Daniel Clavis, « gendarme du Roy » (18 février). — Abjuration d'hérésie par Pierre Mercier, docteur en médecine (4 mars). — Inhumation de Jean Despage, procureur au Parlement (23 mars). — Inhumation de Philippe Mérignaq, « procureur cy-devant et supprimé » (15 avril). — Inhumation de Gratien Bardin, le vieux, procureur au Parlement (17 avril). — Abjuration d'hérésie par Jean Van Heussen, natif d'Amsterdam (22 avril). — Inhumation de Madeleine Descordaca de Boisse, « dame comptesse », veuve de Jean de Bardonin, lieutenant général des armées du Roi, seigneur-comte de Saussaq (25 mai). — Mariage entre Louis Montallier, procureur au Parlement, et Jacquette Despaze (3 juin). — Baptême de Marie, fille de Martial de Thibault, chevalier, vicomte de Servanche, et d'Isabeau de Laussaq (12 juin). — Baptême d'Emmanuel, fils d'Antoine de Bayon, contrôleur général des Postes et contrôleur de Guienne, et de Catherine Roussilhe (12 juin). — Baptême d'Éléonore, fille de Théophile Grenier, s[r] de Lisle, et d'Éléonore Costebadie (27 juin). — Mariage entre Jacques-Aymar Gallie, écuyer, seigneur de Brais, capitaine de dragons, et Marie Chevallier (24 juillet). — Inhumation de Jean de Moutard, s[r] de Campaignaq, « playdant dans ceste ville » (21 août). — Baptême de Catherine, fille de Jean-André de Meslon, écuyer, seigneur Des Combes (2 septembre). — Inhumation de François Destanque, s[r] Des Batanes (11 septembre). — Inhumation d'Anne de Bonssol, veuve de M. de Meslon, sieur Des Combes (8 décembre). — Abjuration d'hérésie par noble Isaac Duprat (27 décembre). — Inhumation d'Isabeau Toti, veuve de M. Lamy, avocat au Parlement (10 avril 1687). — Inhumation de Marie-Esther de Théon, veuve de M. Duprat, avocat au Parlement et jurat de Bordeaux (11 avril). — Baptême de Thérèse, fille de Jean Poitevin, avocat à la Cour, et de Michelle Raoul (15 mai). — Baptême de François, fils de Martial de Thibault, vicomte de Servanche, seigneur de Barano et autres places, et d'Isabeau de Laussaq; parrain : François de Thibault, conseiller au Parlement; marraine : Catherine Dupérier, marquise de Roquetaillade (11 juin). — Mariage entre Benoît de Basquiat, écuyer, seigneur de Mugriet, et Marie de Jegun (24 juin). — Baptême de Jean, fils de Pierre Séjourné, imprimeur (24 juin). — Baptême de Gabriel, fils de Jacques Laboyrie, conseiller au Parlement, et de Marie d'Alème; parrain : Gabriel d'Alème, procureur général au Bureau des Finances (21 juillet). — Inhumation de Louis Loustau, ci-devant juge de La Réole (30 juillet). — Inhu-

mation de Hugues Servent, avocat à la Cour, juge de Damazan (20 août). — Inhumation de Jean Viaut, notaire royal à Marennes (1er septembre). — Inhumation d'Étienne Denis, conseiller au Parlement (9 septembre). — Inhumation de Guillaume Joas, écuyer (14 octobre). — Inhumation de Gabrielle Devile, veuve d'Adam de Noguès (23 novembre). — Mariage entre François Manjot, sr de Cardon, et Suzanne Tollis (2 mars 1688). — Inhumation de Jacques de Pichon, sieur de Muscadet, conseiller au Parlement (8 mars). — Baptême de Jeanne, fille de Fiacre Rollan Levasseur, avocat à la Cour (16 avril). — Baptême de Jean, fils de Jérôme Dupoux, marchand libraire et imprimeur, et d'Éléonore de Latreille (4 juillet). — Inhumation de Catherine Boyol, veuve de Pierre Sudiraut, sieur de La Boisserie (26 août). — Inhumation de Jacques Grégoireau, procureur au Parlement (27 septembre). — Mariage entre Joseph de Puget, « grand président » au parlement de Toulouse, fils de feu François de Puget, seigneur de St-André et « grand président » en lad. cour de Toulouse, et de Françoise Desplats de Graignaque, d'une part, et Marie-Victoire de Chevaille de Faugeras, fille de François de Chevaille, seigneur de Faugeras, conseiller et doyen des Enquêtes au parlement de Guienne, et de feu Catherine de Castaigneses, d'autre part (29 septembre). — Inhumation d'Isabeau de Cazaux, veuve d'Étienne de Brosser, doyen du parlement de Navarre, mère de M. Monstron, conseiller au parlement de Guienne (10 octobre). — Mariage entre Arnaud de St-Girons, jurat de Roquefort-de-Marsan, et Marie Damis (31 octobre). — Inhumation de Jean Cougouilhe, procureur au Parlement (28 novembre). — Table.

E suppl. 2853. — GG. 20. (Cahiers.) — In-4°, 107 feuillets.

1689-1691. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation d'Antoine Fau, notaire royal (30 janvier 1689). — Baptême d'Anne-Angélique, fille de Jacques Lavaissière, écuyer, sieur de Capchicot, et de Marie Lostau (9 février). — Baptême d'Anne-Henriette, fille de Pierre Levasseur, avocat au Parlement, substitut du procureur général, et de Marguerite Bacoue (2 mars). — Mariage entre Jean Seigneuret, « procureur en l'ordinaire » de la ville, et Marie Tellier (19 avril). — Inhumation de Marie de Lacourtiade, veuve de M. Sauros (29 avril). — Baptême de Marguerite, fille de Jean Mosnier, avocat à la Cour, et de Jeanne Souchet (20 mai). — Inhumation de Jacques Baron, sr de Lagrange (30 mai). — Inhumation de Guillaume Descayraq, procureur en la Cour (15 juin). — Inhumation de Madeleine Ducoq, épouse de François Sudraut, « imprimeur dans Bourdeaux et à présent habitant de la présente ville » (15 juillet). — Inhumation de Charles Dexea, avocat au parlement de Toulouse (16 juillet). — Baptême de Jean, fils de Martin Bebbedé, avocat au Parlement, et de Marie Tartas (24 juillet). — Baptême de Suzanne, fille de M. Darche, procureur au Parlement (10 août). — Inhumation de Jean-Cosme Malaurie, avocat à la Cour (26 août). — Décès de Catherine Descure, épouse de Louis de Grimard, président au Parlement (29 août). — Baptême d'Élie, fils de Jean Planche, avocat au Parlement (14 septembre). — Inhumation de Louise Lamarque, épouse de Pierre Lacourtiade, capitaine et gouverneur des ville et château de La Réole (27 septembre). — Baptême de Jean, fils de Pierre de Ferran, sr de Beausoleil, et de Jeanne Boutin (12 novembre). — Mariage entre Pierre de Pichard, seigneur de Saucats, conseiller au Parlement, et Françoise Delpech, fille de M. Delpech, conseiller au Parlement (20 novembre). — Baptême de Pierre-Joseph, fils de Jacques Laboyrie, conseiller au Parlement (20 novembre). — Bénédiction d'une cloche pesant environ 1,350 l.; parrain : M. Gachet, premier jurat; marraine : Mlle Aubert, épouse de M. Desportes, jurat (23 décembre). — Inhumation de Barthélemy Solirène, procureur au Parlement (17 janvier 1690). — Inhumation de François Baumond, commissaire receveur des deniers des saisies réelles à Brive (24 février). — Baptême de Louis, fils de Pierre Séjourné; parrain : Louis Labbé, marchand libraire (27 mars). — Inhumation de Gaston Filhon, écuyer, seigneur de Bacarisse (15 juillet). — Baptême de Joseph, fils de Pierre Duval, trésorier de France, et de Marie Gautier (6 septembre). — Mariage entre Étienne Maignol, avocat au Parlement, et Marie Romat (18 septembre). — Mariage entre Jacques Gaubert, avocat à la Cour, et Marguerite Cazade (10 octobre). — Baptême de Jean, fils de François Villotte, avocat à la Cour, et de Véronique Augey (13 février 1691). — Mariage entre André Eyrem, procureur au Parlement, et Anne Duprat (26 février). — Mariage entre Pierre Lostau, juge de La Réole, et Françoise Gauzan (20 mai). — Table.

E suppl. 2854. — GG. 21. (Cahiers.) — In-4°, 83 feuillets.

1692-1694. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de Suzanne Rolle, veuve de Roch de Joas,

écuyer (6 février 1692). — Inhumation de Raimond Tamaignan, écuyer, sr de Labarte, époux de Françoise Fourcade (8 février). — Mariage entre Joseph de Fisson, écuyer, sr de Faugeras, et Marie de Joas (18 février). — Baptême de Jean-Joseph, fils de Pierre Duval, trésorier de France (7 septembre). — Baptême de Bernard, fils de Jean de Ferran, écuyer, sr de Latour (20 septembre). — Baptême de Jean, fils de Jean Montaugé, procureur syndic de la communauté (22 septembre). — Baptême d'Hugues-Étienne, fils d'Hugues Vion, greffier au siège de La Réole, directeur du Domaine au département du Bazadais (5 janvier 1693). — Baptême de Benoît, fils de Joseph Soubès, docteur en médecine (29 janvier). — Décès de Jean Seguin, ci-devant curé de St-Hilaire-de-La-Noaille (23 février). — Baptême de Pierre, fils de Jacques Drascon, avocat, et de Jeanne Christut (6 novembre). — Inhumation d'Henri Thore, major de la ville (5 décembre). — Inhumation d'Isabeau Luppien, épouse de M. de Noguès, sr de Casseuil (22 décembre). — Mariage entre Joseph Vigier, avocat à la Cour, et Louise Dufourq (8 janvier 1694). — Baptême de Jeanne, fille d'Honoré de Calvimon, écuyer, et de Marie Ferran (14 mars). — Abjuration d'hérésie par Paul Bouzanquet, écuyer, sr de Lacoste (11 avril). — Mariage entre Pierre-Roch Seguin et Marie de Lavaissière, fille d'Arnaud de Lavaissière, maire perpétuel de la ville (6 juillet). — Baptême de Jacques, fils de Pierre de Lostau, juge royal, et de Françoise Gauzan (26 novembre). — Inhumation de Catherine Lavaissière, ursuline à Mont-de-Marsan (26 décembre). — Table.

E suppl. 2855. — GG. 22. (Cahiers.) — In-4°, 116 feuillets.

1695-1696. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de Vidale, fille d'Étienne Lacosture, architecte (23 avril 1695). — Inhumation d'Arnaud Rivière, ancien bourgeois et jurat (23 avril). — Baptême de Michel, fils de Jean Delas, écuyer, et de Catherine Rousset (18 juillet). — Inhumation d'Arnaud de Lavaissière, écuyer, maire de la ville (24 juillet). — Inhumation de François de Mata, sr de Lépine (1er décembre). — Mariage entre Thomas de Virazel, écuyer, et Anne Loustau (22 mai 1696). — Baptême de Simon, fils de Jean Mosnier, avocat à la Cour, lieutenant criminel, et de Jeanne Souchet (19 juillet). — Table.

E suppl. 2856. — GG. 23. (Cahiers.) — In-4°, 113 feuillets.

1697-1698 et **1711-1712**. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Mariage entre Pierre Brustis, capitaine, et Marie Gauzan (11 février 1697). — Mariage entre Pierre-Archambaut Christut, premier jurat, et Louise Auber (15 octobre). — Mariage entre Jean Lebeau, sieur de Mongaillard, et Catherine Seguin (19 novembre). — Inhumation de Jean-André de Meslon, écuyer (25 novembre). — Cérémonies du baptême de Marie-Delphine de Lafaurie, fille de Jean de Lafaurie, ancien capitaine de grenadiers, et d'Élisabeth Dabesac de Ladouze (24 juillet 1711). — Baptême de Marie-Angélique, fille de Jean Duran, maire de la ville, et de Marie Dufour (19 octobre 1711). — Baptême de Catherine, fille de Jacques Mosnier, docteur en médecine, et de Catherine Monclin (27 octobre). — Inhumation de Pierre Nogueys, sr de Colomey (2 février 1698). — Inhumation de Meillan, premier jurat (27 février). — Table.

E suppl. 2857. — GG. 24. (Cahiers.) — In-4°, 144 feuillets.

1699-1702. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Daniel, fils de Jean Seigneuret, procureur et notaire royal, et de Marie Tellier (13 avril 1699). — Inhumation de Pierre Mercier, docteur en médecine (27 juillet). — Baptême de Marie, fille de Jean Ferran, écuyer, seigneur de Latour, et de Jeanne Boutin (13 août). — Baptême d'Élisabeth, fille de Jean de Noguès, écuyer, et de Jeanne Saubert (16 novembre). — Inhumation d'Antoine Ricard, régent principal (26 février 1700). — Inhumation de M. Sevin, chanoine de l'église St-Étienne d'Agen (12 mars). — Inhumation de Jean Duval (8 août). — Mariage entre Pierre Poitevin, lieutenant de dragons, et Marie Duvergier (4 avril 1701). — Mariage entre Jean de Noguès, capitaine, et Marianne de Soubès (4 avril). — Abjuration d'hérésie par Jean Pasquet (5 juin). — Abjuration d'hérésie par Marie Guillon (1er août). — Inhumation de Jacques de Lavaissière, sr de Capchicot, trésorier des Finances (21 janvier 1702). — Mariage entre Bernard Boulin, avocat à la Cour, premier jurat de Monségur, et Marie-Thérèse Vidal (16 mai). — Table.

E suppl. 2858. — GG. 25. (Cahiers.) — In-4°, 125 feuillets.

1702-1705. — Cahiers des baptêmes, mariages et

sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Mariage entre Pierre Gauzan, avocat, et Marie Lafargue (28 novembre 1702). — Abjuration d'hérésie par Élie Célérier (1er février 1703). — Inhumation de Pierre de Lacourtiade, seigneur de Lamote-Cangrans (14 mai). — Mariage entre Henri de Lacombe, écuyer, sieur de Latour, et Françoise de Nogués (28 mai). — Mariage entre Jean Moreau, sr Du Boisgaillard et de La Gagente, gouverneur de Monségur, capitaine, et Marie Duval (juin). — Baptême de François Rodrigues, « adulte cy-devant juif », fils de feu Moïse Rodrigues et de Rachel Mendès (17 juin). — Baptême d'Élisabeth, fille de Jean Duran, sous-maire de La Réole (26 juin). — Inhumation de Beyès, notaire royal (24 décembre). — Baptême de Joseph, fils de Pierre Laporte, ci-devant garde du Roi, lieutenant de cavalerie, et de Jeanne Sargeac (9 juin 1704). — Mariage entre Jacques Mosnier, docteur en médecine, et Catherine Monclin (17 février 1705). — Inhumation de Jacques Lassime, avocat à la Cour (24 avril). — Inhumation de Jacques Aubert, chanoine (11 mai). — Inhumation de Paul Borel, prêtre et régent principal (11 mai). — Table.

E suppl. 2859. — GG. 26. (Cahiers.) — In-4°, 59 feuillets.

1705-1708. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de Louise Villepreux, veuve de Daurion, avocat à la Cour (23 octobre 1706). — Baptême de Pierre, fils de Jacques Drascon, premier jurat (12 février 1707). — Inhumation de Bernard Sensaric, ancien jurat (20 juillet). — Baptême de Jacques-Aymar, fils de Pierre-Roch Seguin, sous-maire de La Réole, et de Marie Lavaissière (12 novembre). — Baptême de Bernard, fils de François Goret, juge de St-Avit (18 novembre). — Inhumation de Marie Gautier, épouse de M. Duval, trésorier de France (22 janvier 1708).

E suppl. 2860. — GG. 27. (Cahiers.) — In-4°, 89 feuillets.

1708-1710. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Jean-Bernard, fils de Jean Sensaric, bourgeois et jurat, et d'Henriette Duclos (27 mai 1708). — Inhumation de Jean Mosnier, avocat à la Cour (12 août). — Baptême de Bernard, fils de Jean Tausin, jurat, et de Germaine Rosier (22 septembre). — Baptême de Jacques, fils de Jean Lebeau de Montour et de Catherine Seguin (3 novembre). — Baptême de Jacques, fils de Jean Gausan, lieutenant d'infanterie, et de Marie Lassime (11 décembre). — Baptême de Hyacinthe, fils de Jean Duran, commissaire de la Marine, maire de la ville, et de Marie Dufourc; parrain: Joseph Lombard, « baron de Guzaguès », ordonnateur général de la Marine (12 janvier 1709). — « La présente année 1709, le froid a été si grand que la rivière se glaça; on commença à y passer dessus le 13 et on y passa jusques au vingt-cinquième janvier... Le 25, entre cinq et six du soir, elle se brisa avec tant de fureur qu'elle brisa les bateaux et emporta les moulins ». — Baptême de Bertrand, fils de Jean Duverger, ancien garde du Roi (20 juin). — Baptême de Jean-Bernard, fils de Jean Sensaric et d'Henriette Duclos (9 décembre). — Table.

E suppl. 2861. — GG. 28. (Cahiers.) — In-4°, 56 feuillets.

1710-1712. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Mariage entre Jean Montaugé, procureur syndic de la ville, et Marie Seigneuret (10 février 1711). — Baptême d'Élie, fils de Jean Duluc, maître de danse (2 avril). — Inhumation de Catherine Gautier, veuve d'Arnaud Lavaissière, maire de la ville (4 avril). — Mariage entre Étienne Tessier, avocat à la Cour, et Marie Tellier (27 avril 1712). — Inhumation de Denis de Lavaissière, écuyer (29 juillet). — Inhumation de Jean Laugeac, curé de Neuffons (2 septembre). — Inhumation de Pierre Duval, trésorier de France (12 novembre). — Inhumation de Jean Dubernet, curé de Floudès (20 novembre). — Baptême de Jean, fils de noble Jean Du Noguès de Castelgaillard et de Marie Soubès (5 décembre). — Inhumation de Jean Duprat, ancien jurat (31 décembre). — Table.

E suppl. 2862. — GG. 29. (Cahiers.) — In-4°, 55 feuillets.

1712-1714. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Jean, fils de Jean Fautoux, notaire (1er janvier 1713). — Inhumation de Blaise Jude, chanoine, « dans la chapelle de st Joseph..., lieu ordinaire de la sépulture des chanoines » (4 février). — Inhumation de Jean Cazade, ancien jurat (8 février). — Inhumation de Pierre Gachet, ancien jurat (27 février). — Inhumation de Jean Uzard, procureur du Roi (16 mai). — Inhumation de Jean Sensaric, ancien jurat (30 juin). — Inhumation de Marie de Loustau, veuve de Jacques Lavaissière, trésorier de France (30 juillet). — Inhumation de Michel Guitet, notaire (28 novembre). — Inhumation de Fort Gauzan, ancien jurat (7 février 1714). —

Inhumation de Jean Seguin, ancien chanoine (2 avril 1714). — Mariage entre Jean de Lavaissière, maire de la ville, et Jeanne Lagarde (6 août 1714). — Mariage entre Nicolas de Lagarde, lieutenant civil, et Jeanne Teisseron (25 septembre). — Table.

E suppl. 2863. — GG. 30. (Cahiers.) — In-4°, 81 feuillets.

1715-1717. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême d'Étienne, fils d'Étienne Tessier, avocat au Parlement (1er janvier 1715). — Inhumation de Jean Du Noguès, s^r^ de Casseuil (1er mai). — Baptême de Jacques-Armand, fils de Pierre de Bonssol, écuyer, et de Charlotte de Béraud (27 avril 1716). — Inhumation de Michel Mosnier, curé de Lagupie (2 mai). — Inhumation de Dominique Gauzan, chanoine (22 mai). — Baptême de Nicolas, fils de Jean-André de Meslon, seigneur de Laguoterie, et de Marguerite de Gascq (23 juin). — Inhumation de Marie Duverger, veuve de Denis Lavaissière, écuyer (23 septembre). — Inhumation de Jean Lavaissière, ancien jurat (3 janvier 1717). — Table.

E suppl. 2864. — GG. 31. (Cahiers.) — In-4°, 69 feuillets.

1717-1720. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de Jean Duran, maire de la ville et commissaire de Marine (9 mai 1717). — Mariage entre noble Étienne Boissonneau, chevalier de St-Louis, ancien capitaine aide-major, et Françoise Montaugé (1er juin). — Inhumation de Jeanne Lavaissière-Lanasse (27 juin). — Inhumation de Pierre Beyès, ancien jurat (25 novembre). — Inhumation d'Anne Duduc, veuve de M. de Briet, écuyer (26 décembre). — Baptême de Jean-Pierre, fils de Jean Dubernet, avocat à la Cour, jurat perpétuel (5 janvier 1718). — Mariage entre Jacques Duprat, avocat à la Cour, et Marie Guitet (8 février). — Inhumation de Blanche Mauriac, veuve de Jean Lavaissière-Lanasse (4 avril). — Baptême de Jean, fils d'Étienne Dussaulx, avocat au Parlement (16 avril). — Inhumation de François de Loppes (20 juin). — Baptême de Pierre François, fils d'Antoine Ballias, notaire royal (4 octobre). — Inhumation de Catherine Lacoste, épouse de Jean de Ferrand de Latour, écuyer, seigneur Du Luc (9 mai 1719). — Mariage de Charles Rousseau, maître à danser (26 juillet). — Inhumation de Jean Cazade, chanoine (28 novembre). — Inhumation de Jean Teisseron, ancien curé de Saint-Sève (20 décembre). — Baptême de Jeanne-Marie, fille de Jean-Joseph Duval, écuyer, et de Marie Noguères (30 décembre). — Table.

E suppl. 2865. — GG. 32. (Cahiers.) — In-4°, 93 feuillets.

1720-1723. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Jean, fils de Pierre Lavaissière, ancien officier, et de Catherine Capdevile (10 juin 1720). — Mariage entre Pierre de Fournet, lieutenant d'infanterie, et Marguerite Ézemard (9 juillet). — Inhumation de Jean Seigneuret, notaire royal et apostolique (2 décembre). — Baptême de Marie, fille d'André Guillaumau, commissaire général des saisies réelles (5 décembre). — Inhumation de Blaise Vidal, chanoine et ouvrier de l'église St-Michel (13 janvier 1721). — Baptême de Judith, fille de noble Jean Le Breton et de Marie Ferran (4 mai). — Inhumation d'Henri-Joseph Soubès, docteur en médecine (27 juillet). — Inhumation de François Lacave, ancien jurat (17 septembre). — Baptême de Louise, fille de J.-B. de Lugat, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de Marie Losteau (27 novembre). — Inhumation de Pierre Losteau, ancien capitaine, lieutenant de police de la ville (28 janvier 1722). — Mariage entre Jean de Mosnier, avocat au Parlement, et Anne Senssaric (16 juin). — Baptême de Marguerite, fille de Jean Le Breton, écuyer, sieur de Pudris, et de Marie de Ferran (29 juillet). — Mariage entre Georges de Gauvain, gentilhomme anglais, et Martiale Robert (15 septembre). — Décès de Pierre Soubès, docteur en théologie, curé de Fontet (25 novembre). — Inhumation de Nicolas Lagarde, lieutenant civil (18 décembre). — Inhumation de François de Pichard, écuyer (20 mai 1723). — Baptême de Marguerite, fille de Jean-Joseph Duval, écuyer, seigneur de Lamothe-Cangran, et de Marie Noguères de St-Martin; parrain : Jean-Louis Dubois, écuyer, seigneur de Peyrelongue; marraine : Marguerite de Noguères de St-Martin (23 mai). — Baptême de François, fils de Jacques Aubert, seigneur Des Barbeaux, et d'Anne Lafargue (9 juin). — Baptême de Pierre, fils d'Antoine Lamothe, notaire royal (12 juin). — Mention du décès de Jean de Mosnier, chanoine de La Réole, ci-devant chanoine de St-André de Bordeaux (14 octobre). — Mariage entre Jean-Hyacinthe de Briet, écuyer, s^r^ de Beaulieu, et Jeanne Guignet (23 novembre). — Table.

E suppl. 2866. — GG. 33. (Cahiers.) — In-4°, 87 feuillets.

1723-1727. — Cahiers des baptêmes, mariages et

sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Mariage entre François Meilhan, capitaine, et Catherine Mosnier (4 février 1724). — Baptême de Jean, fils de Noël Bignon, juge de Gironde (22 mars). — Baptême de Vincent, fils de Jean Mosnier, lieutenant criminel, et d'Anne Senssaric (24 mars). — Inhumation de Jean Poitevin, notaire royal (25 mars). — Baptême de Marie, fille de Jean de Briet de Pradet, écuyer, et de Jeanne Rolle de Bareilles (19 mai). — Inhumation de Jean Beyès, ancien jurat (8 août). — Baptême de Marguerite, fille de Fort de Lostau, avocat au Parlement, et de Marie Faugeroux (20 octobre). — Baptême d'Arnaud et de Joseph, fils de Joseph Duval, écuyer, seigneur de Lamothe-Cangran, et de Marie Noguères de St-Martin (14 décembre). — Inhumation de Jeanne Guignet, épouse de Jean-Hyacinthe de Briet, écuyer (21 janvier 1725). — Baptême de Jeanne, fille de J.-B. Lugat, écuyer, et de Marie Lousteau (21 février). — Baptême de Pierre, fils de François Jaganeau, notaire royal (31 mars). — Inhumation de Catherine de Calvimon (30 mai). — Inhumation de Marie de Briet (27 août). — Inhumation de Madeleine-Élisabeth Basterot, épouse de Jean-Jacques de Lavaissière, trésorier de France (1er octobre). — Baptême de Pierre, fils de Georges Gauvain, écuyer (4 octobre). — Baptême d'Arnaud, fils de Pierre de Lavaissière, ancien lieutenant de grenadiers, et de Catherine Capdeville (29 novembre). — Baptême de Pierre, fils de Jean Montaugé, avocat à la Cour et procureur, et de Francoise Branda (17 février 1726). — Inhumation de Pierre Poitevin, lieutenant de dragons (14 mars). — Baptême d'Hubert-Noël, fils de Guillaume de Lavaissière, écuyer, et de Marie Montaugé (24 mars). — Mariage entre François de Bayle, ancien lieutenant, et Marie Lafon (2 juillet). — Mariage entre Jean-Jacques de Lavaissière, chevalier, président trésorier de France, et Marie Duval, veuve de Pierre Laborie, écuyer, capitaine au régiment de Hainaut (2 juillet). — Réhabilitation du mariage précédent, les époux ayant découvert qu'ils étaient parents au troisième degré (11 juillet). — Inhumation d'Arnaud Chastres, ancien jurat (4 août). — Visite de l'église et confirmation par l'évêque de Bazas (30 octobre-3 novembre). — Table.

E suppl. 2867. — GG. 34. (Cahiers.) — In-4°, 82 feuillets.

1727-1729. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Mariage entre Jacques-Victor Du Noguès, capitaine garde-côte, et Marie Tellier, veuve d'Étienne Tessier, avocat à la Cour (23 juillet 1727). — Mariage entre François Goret, lieutenant civil et criminel de Lévignac, et Marie Lavaissière (13 septembre). — Inhumation de Léonard Du Noguès, chanoine, dans la chapelle du séminaire de Bazas (17 septembre). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Le Berthon, s^{r} de Pudris, et de Marie de Ferran (4 octobre). — Inhumation de Marie de Soulier, veuve de M. de Pichard, conseiller au Parlement (16 décembre). — Inhumation de Pierre Christut, ancien jurat (12 janvier 1728). — Mariage entre Bernard Desnoües, sieur de Panot, et Thérèse Montaugé (9 février). — Mariage entre Jean de Majance, avocat à la Cour, fils de feu Hugues de Majance, sieur Des Murailles, et de Catherine Labarre, d'une part, et Marie-Rose Durand, fille de Jean Durand, écuyer, seigneur de Lavison, commissaire de Marine, maire perpétuel de la ville, et de Marie Dufourg, d'autre part (1er juin). — Inhumation de Richard Troubat, « fondeur de cloches passant dans cette paroisse » (23 octobre). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Ferran de Latour, écuyer, et de Jeanne d'Abzac de Ladouze (8 décembre). — Inhumation de Marie-Esther de Saincricq, veuve de Jean-André de Meslon, écuyer (8 janvier 1729). — Mariage entre Louis Larroire, imprimeur, et Jeanne Lasserre (26 février). — Baptême de Marie, fille de Jean-Hyacinthe de Briet, écuyer, s^{r} de Beaulieu, et de Marie Lenfumé (1er mars). — Mariage entre Pierre-Roch Seguin, avocat au Parlement, et Jeanne Dubernet, veuve de Jean Dubernet, avocat au Parlement (19 mars). — Inhumation de Joseph Duran, écuyer (6 juillet). — Mariage entre Jean Duvergier de Malbat et Giraude Lebeau de Montour (27 septembre). — Inhumation de Françoise Gauzan, épouse de Pierre de Losteau, juge de la ville (10 novembre). — Baptême de François, fils de Louis Larroire, imprimeur et libraire de cette ville (18 novembre). — Table.

E suppl. 2868. — GG. 35. (Cahiers.) — In-4°, 82 feuillets.

1730-1732. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de Jeanne d'Abzac de Ladouze (10 février 1730). — Baptême de Jeanne, fille de Marc-Antoine de Lavaissière, écuyer, seigneur de Capchicot, et de Marie Darman (12 février). — Inhumation de Marie Darman (17 février). — Inhumation de Jean Barré, notaire royal (17 avril). — Inhumation de Blaise Desportes, ancien jurat (7 mai). — Inhumation de Marie-Thérèse Gélibert, épouse de Jean de Briet, écuyer (1er août). — Mariage entre Claude Sangosse, notaire royal, et Thérèse Ver-

chères (13 août). — Inhumation de Jeanne Dubernet, épouse de Roch Seguin, avocat à la Cour (8 octobre). — Baptême de Benoît, fils de Jacques Aubert, s[r] Des Barbaux, et d'Anne Lafargue (21 janvier 1731). — Inhumation de Christophe Rolle, écuyer (12 février). — Inhumation d'Aymeric Bourgoing, jurat (1[er] mars). — Inhumation de Marguerite Du Noguès, épouse de Marc-Antoine de Lavaissière, écuyer (3 juin). — Inhumation de Pierre Saubert « ci-devant receveur de la capitation des bourgeois de Bordeaux » (7 août). — Mariage entre Jean Vinssac, procureur au « pays de Rivière-Verdun, sénéchaussée de Toulouse », et Marie-Anne Montaugé (11 septembre). — Inhumation de Jean Seigneuret, vicaire de Bourdelles (29 janvier 1732). — Mariage entre Michel Guitet, greffier en chef au siège de la ville, notaire royal, et Marie Tellier (13 février). — Inhumation, dans l'église de Bourdelles, de Jean de Ferran de Latour, écuyer (9 juillet). — Baptême de Marie, fille de Pierre Pauzet, ancien lieutenant, et de Germaine Desroziers (24 juillet). — Baptême de Rose, fille de Jean de Briet, écuyer, et de Jeanne-Angélique de Plaisance; parrain : Jean de Plaisance, lieutenant général du sénéchal de Bazas (19 septembre). — Inhumation de Jean de Ferran de Latour, écuyer (21 octobre). — Inhumation de Guillaume de Lavaissière, écuyer (5 décembre). — Table.

E suppl. 2869. — GG. 36. (Cahiers.) — In-4°, 81 feuillets.

1733-1735. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Michel de La Réole. — Inhumation de François Meilhan, ancien capitaine (16 avril 1733). — Inhumation de Marguerite de Ferran (28 avril). — Inhumation de Raimond Darez, « maistre écrivain juré, régent pour le françois » (31 octobre). — Inhumation de Pierre Gauzan, avocat à la Cour, ancien premier jurat (24 janvier 1734). — Baptême de Nicolas, fils de Claude Sangosse, notaire royal (6 mai). — Inhumation de Jacques Christut, ancien jurat (28 septembre). — Inhumation de Jean Desrosiers, ancien chanoine, curé de S[t]-André-du-Garn (24 janvier 1735). — Mariage entre Jean Mosnier, docteur en médecine, et Anne Gauzan (18 avril). — Baptême de Jacques, fils de Jean Lugat, écuyer, et de Marie Lostau (14 mai). — Inhumation de Marguerite de Virazel, veuve de François Souffron, sieur de Montfort (1[er] juin). — Mariage entre Guillaume Ézemar, avocat à la Cour, et Geneviève Aubert (8 juillet). — Mariage entre André-Nicolas Duran, écuyer, seigneur de Lavison, et Jeanne Lavaissière (2 août). — Mariage entre Arnaud de Peyrusse, écuyer, et Marie Lavaissière (19 septembre). — Inhumation de Jean Mosnier, avocat à la Cour, juge criminel (23 octobre). — Inhumation de Michel Guitet, notaire royal, greffier en chef au siège de la ville (11 novembre). — Table.

E suppl. 2870. — GG. 37. (Cahiers.) — In-4°, 81 feuillets.

1736-1738. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Michel de La Réole. — Inhumation de Jean-François Fourcade de Caubeyran, chanoine (9 janvier 1736). — Mariage entre Pierre-Blaise de Virazel, écuyer, fils de Thomas de Virazel, écuyer, et d'Anne de Lostau, d'une part, et Marie Gauzan, fille de Jean Gauzan, ancien jurat, et de Marie Lassime, d'autre part (7 février). — Baptême de Marie-Françoise, fille de Claude Faugeroux, lieutenant civil, et de Catherine Darman (22 février). — Mariage entre Jean Langlade, avocat à la Cour, et Marguerite Duzan (30 avril 1738). — Inhumation de Jean de Briet, écuyer (2 mai). — Baptême de Louise, fille de Jean Beynard, lieutenant du premier chirurgien du Roi (12 juillet). — Mariage entre Jean-Éléazar de Meslon, écuyer, capitaine de grenadiers, et Anne Senssaric, veuve de Jean Mosnier, lieutenant criminel (10 novembre). — Inhumation de Pierre de Lostau, ancien juge (14 novembre). — Baptême de Jeanne, fille de Jean de Briet, écuyer, et de Jeanne Lamarque de Plaisance; parrain : Charles de Hennaut de Montigny, écuyer, lieutenant général d'artillerie; marraine : Jeanne de Lantillac, son épouse, représentés par Raimond et Élisabeth Dayres (5 décembre). — Table.

E suppl. 2871. — GG. 38. (Cahiers.) — In-4°, 80 feuillets.

1739-1741. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Michel de La Réole. — Baptême de François, fils de Jean-Hyacinthe de Briet, écuyer, et de Marie Lenfumé (22 février 1739). — Inhumation de Marie Dufourg, veuve de noble Jean Duran (10 janvier 1740). — Inhumation de Marie de Lavaissière (28 avril). — Inhumation de Gilles Cazade, ancien jurat (29 mai). — Inhumation de Jean Fautoux, notaire, ancien jurat (20 avril 1741). — Baptême de Pierre, fils d'Antoine Velt-Hauzen, allemand, et de Madeleine Dukingen, « passans par cette ville pour aller à S[t]-Jacques » (17 mai). — Inhumation de Jean Mosnier, avocat à la Cour, ancien lieutenant criminel (20 décembre). — Table.

E suppl. 2872. — GG. 39. (Cahiers.) — In-4°, 74 feuillets.

1742-1744. — Cahiers des baptêmes, mariages et

E suppl. 2878. — GG. 45. (Cahiers.) — In-4°, 118 feuillets.

1760-1762. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de Jean de Briet, écuyer (12 février 1760). — Inhumation de Catherine Rollet, veuve de Bertrand de Soyres, chevalier de St-Louis (16 mai). — Mariage entre Jean de Lavaissière, écuyer, avocat au Parlement, et Dorothée Montaugé (25 novembre). — Inhumation de Jacques Aubert, sieur Des Barbeaux, veuf d'Anne Lafargue (7 janvier 1761). — Mariage entre Pierre de Lostau, avocat au Parlement, et Jeanne Du Noguès (29 janvier). — Inhumation de Fort de Lostau, juge royal de la prévôté (30 avril). — Baptême de Jeanne, fille de J.-B. de Casmont, écuyer, seigneur Du Luc, et de Jeanne Ferrand de Latour (28 octobre). — Baptême de Marie-Thérèse-Catherine, fille de Paul Gauban, notaire royal, et de Jeanne-Marguerite-Angélique Sangosse (13 février 1762). — Inhumation d'André Montaugé, lieutenant criminel (3 mars). — Baptême de Pascal, fils de Jacques Delaguette, inspecteur ingénieur des Ponts-et-Chaussées (10 avril). — Baptême de Jacques, fils de Pierre Cassanet, notaire royal et procureur (25 mai). — Baptême de Marie-Françoise-Andrée-Bernarde, fille de Jean-Étienne Faucher, écuyer, « seigneur de Lesparre sur Garonne », etc.; parrain : André-Bernard Duhamel, vicomte de Castets, baron de Barie et de Lados; marraine : Marie-Françoise Duhamel de Barret (15 septembre). — Cérémonies du baptême de Jacques-Marie-François-Étienne et de Pierre-Jean-Marie, nés le 12 septembre 1760, fils de Jean-Étienne Faucher, écuyer, etc.; parrain du premier : Jacques de Lavaissière, sr de Labrande, écuyer; marraine : Marie-Françoise Faugeroux, veuve de Fort de Lostau; parrain du second : Pierre de Lostau, juge royal; marraine : Jeanne-Scolastique Faucher, sœur desd. enfants (16 septembre). — Inhumation de Marie Duval, veuve de Jean-Jacques de Lavaissière, président de MM. les trésoriers de France (22 septembre). — Mariage entre Pierre Poitevin, ancien officier, et Marguerite Ézemart (23 novembre). — Inhumation de Noël Bignon, juge de Gironde, ancien notaire (6 décembre). — Table.

E suppl. 2879. — GG. 46. (Cahiers.) — In 4°, 120 feuillets.

1763-1766. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de Pierre de Birazel, écuyer (9 février 1763). — Mariage entre Pierre-Charles de Grenier, écuyer, seigneur de Moulon et de La Croix, ancien capitaine au régiment de Normandie, fils de feu Élie de Grenier, seigneur de Moulon, et de Marie-Anne-Gratienne de Bonsol, d'une part, et Jeanne Duran de Lavison, fille de Nicolas-André Duran, seigneur de Lavison, et de feu Marie de Lavaissière, d'autre part (19 avril). — Inhumation de Louise de Lugat, épouse de Pierre Uzard (6 mai). — Mariage entre Léonard Gergerès, docteur en médecine au Mas-d'Agenais, et Marie Pauzet (26 juillet). — Inhumation de Pierre Robert, chanoine, prieur de Parcoul (4 octobre). — Inhumation de Jean-Jacques Lavaissière, écuyer, seigneur de Beauséjour, époux de Marie de Piis (11 janvier 1764). — Baptême d'Anne-Marguerite-Rose, fille de J.-B. Sangosse, lieutenant civil de la prévôté (24 mars). — Inhumation de Jean Langlade, avocat, jurat (30 août). — Baptême de Jean-Jacques, fils de Pierre-Laurent Dumoulin, sr de Lentiq, conseiller du Roi, maire de la ville, et de Marie Saubère (1er octobre). — Inhumation de Barthélemy Montaugé, chanoine (4 novembre). — Table.

E suppl. 2880. — GG. 47. (Cahiers.) — In-4°, 126 feuillets.

1766-1768. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de Pascal Lamothe, notaire royal (12 juin 1766). — Mariage entre Martin Pirly, ancien garde du corps du Roi, et Marie de Birazel (12 janvier 1767). — Mariage entre Bernard Deroziers, docteur en médecine, ancien jurat, et Catherine Du Noguès (27 janvier). — Visite de l'église et confirmation par J.-B.-Amédée de Grégoire de St-Sauveur, évêque de Bazas (5 février). — Baptême de Rose-Françoise, fille de Pierre Micot, artiste (28 juin). — Inhumation d'André Croizilhac, fils de Pierre Croizilhac, ancien lieutenant d'infanterie (25 juillet). — Inhumation de Pierre Uzard, secrétaire du Roi (15 septembre). — Mariage entre Pierre de Peyrusse, écuyer, seigneur de La Brette, fils de feu Arnaud de Peyrusse et de Marie Lavaissière, d'une part, et Catherine de Seguin, fille de feu Pierre-Roch Seguin, ancien capitoul de Toulouse, et de Jeanne de Cormane, d'autre part (18 novembre). — Baptême de Louise, fille d'Abdon Arnaud, marchand libraire (6 novembre). — Table.

E suppl. 2881. — GG. 48. (Cahiers.) — In-4°, 119 feuillets.

1769-1771. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Jean, fils de Jean Bentéjac, notaire royal (31 mai 1769).

— Baptême de Jean, fils de Jacques Duminy, maître de pension (3 septembre). — Mention de la construction de la maison curiale, de novembre 1769 à novembre 1774. — Le 6 avril 1770, « il y a eu un débordement tel que la tradition n'en rapelle pas de semblable : les ravages qu'il a causé sont énormes et les pertes immenses; les trois quarts des maisons de la rivière ont croulés ou ont été notablement endomagées », etc. — Mariage entre François Mérault, receveur des Domaines, et Marie Montaugé (21 novembre 1770). — Baptême de Pierre, fils de Paul Gauban, notaire royal (10 janvier 1771). — Baptême de Marthe, fille de J.-B. Viot, maître de danse (22 mars). — Première communion par Jean Bouyssavy, âgé de 31 ans, « né de parents hérétiques protestants, sans avoir fait profession de la religion protestante ni de la catholique romaine » (21 juillet). — Mariage de J.-B. Cavalié, organiste (15 octobre). — Table.

E suppl. 2882. — GG. 49. (Cahiers.) — In-4°, 129 feuillets.

1772-1774. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de Jeanne Rolle de Baleyssac, veuve de Jean de Briet, écuyer (1er mai 1772). — Mariage entre J.-B. Beausoleil, notaire au Puy, et Catherine Goret (2 juin). — Inhumation de Marie Noguères de St-Martin, épouse de Jean-Joseph Duval, écuyer (18 juin). — Mariage entre Jean Dufour, avocat au Parlement, et Marguerite Montaugé (17 décembre). — Inhumation de Jean Cathalot, chanoine et ouvrier (3 février 1773). — Inhumation de Marie Tellier, veuve d'Étienne Tessier, avocat, et de M. Du Noguès de Casseuil (28 février). — Inhumation de Jean Bentéjac, notaire royal (22 mai). — Mariage de Joseph Renier, joueur de violon (25 mai). — Inhumation de Marie Gauzan, veuve de Pierre de Birazel, écuyer (14 juin). — Inhumation de François-Raimond Seré, avocat au Parlement (7 novembre). — Inhumation de Catherine St-Mars, fille de feu noble Gabriel-Robert de St-Mars (25 janvier 1774). — Baptême de Gabriel-Barthélemy, fils de Jacques Lavaissière, écuyer, et de Marie de Lavaissière de Verduzan (26 mai). — Inhumation de Joseph Lamothe, avocat à la Cour (6 juin). — Inhumation de Madeleine de Ville, veuve d'Arnaud Duval, trésorier de France (17 juillet). — Inhumation de Jeanne Lamarque de Plaisance, veuve de Jean de Briet aîné (31 juillet). — Inhumation de Jeanne-Marie-Thérèse de Copenne d'Amou, veuve d'Ardouin de Chalons, ancien capitaine, chevalier de St-Louis, seigneur de Puynormand (30 décembre). — Table.

E. suppl. 2883. — GG. 50. (Cahiers.) — In-4°, 124 feuillets.

1775-1777. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Jean-Hubert-Noël, fils de Jean-Basile Salvy, vivant noblement (13 février 1775). — Baptême de Marie, fille d'Alexis Élie, peintre, « accadémicien de la ville de Paris », et de Marie Paulet (15 mars). — Inhumation de Mathieu Lagardère, avocat (31 mars). — Inhumation de Louis Dussaulx, ancien garde du corps du Roi (7 janvier 1776). — Inhumation de Jean-Joseph Duval, écuyer, chevalier, veuf de dame Noguères de St-Martin (4 février). — Inhumation de Marie Montaugé, veuve de Guillaume de Lavaissière, écuyer (28 mars). — Baptême de Marie, fille de Jean Uzard, écuyer, et de Marie de St-Robert (14 avril). — Inhumation d'Antoine Lafon, ancien lieutenant de maire (28 mai). — Inhumation de Catherine Drascon, veuve de M. de Peyrusse (26 juin). — Inhumation de Jean-Éléazar de Meslon, écuyer, ancien capitaine de grenadiers, chevalier de St-Louis, lequel, « par ses grandes libéralités, a mérité le nom de père des peauvres de la ville » (6 septembre). — Mariage entre Pierre-François Duval, écuyer, conseiller au Parlement, fils de Joseph Duval, écuyer, conseiller honoraire au Parlement, et de Marthe de Boyreau, d'une part, et Marie Duval, fille de feu Jean-Joseph Duval, chevalier, écuyer, et de Marie Noguères de St-Martin, d'autre part (6 janvier 1777). — Inhumation de Raimond Lamarque de Plaisance, chanoine, ancien curé de St-André-du-Garn (27 janvier). — Inhumation de Louise Lançon de Lostière, veuve de Joseph de Cazemont, écuyer, seigneur Du Cros, chevalier de St-Louis, etc. (27 mars). — Cérémonies du baptême de Louise-Madeleine, fille de Jacques de Lavaissière, écuyer, seigneur de Loubens, et de Marie Lavaissière de Verduzan; parrain : Louis de Lavaissière, chanoine, ouvrier, dignitaire du chapitre collégial St-Michel de La Réole, vicaire général de Bazas; marraine : Madeleine de Briet de Lavaissière de Verduzan (12 juillet). — Mariage entre Jacques de Banizette de Beaubrun, écuyer, président trésorier de France, seigneur de la maison noble de Graves, fils de Jean Banizette et de Marguerite de Latour, d'une part, et Anne de Casmont, fille de J.-B. de Casmont, écuyer, seigneur Du Cros, Du Luc et de Latour et du château « de Gravoux », et de Jeanne Ferrand de Latour, d'autre part (1er octobre). — Statistique pour 1777 : 121 baptêmes, 22 mariages, 87 décès. — Table.

E suppl. 2884. — GG. 51. (Cahiers.) — In-4°, 131 feuillets.

1778-1780. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Marie, fille d'Alexis Élie, peintre, « élève de l'accadémie de Paris » (16 février 1778). — Décès de Marie-Anne de Pichon de Longueville, veuve de Jean-Joseph de Loupes, seigneur des châteaux de Loubens et Du Castera (23 octobre). — Baptême de Jeanne-Marie, fille de François Duval, écuyer, conseiller au Parlement (20 novembre). — Inhumation de Catherine Serre, épouse de Joseph Danay, écuyer, chevalier de St-Louis (14 janvier 1779). — Mariage entre Guillaume Ézemar, écuyer, ancien capitaine, et Anne-Rosalie Darman (19 mai). — Statistique pour 1779 : 104 baptêmes, 34 mariages, 138 décès. — Inhumation de Pierre Lamarque de Plaisance, chanoine, ancien curé de Sadirac (4 juin 1780). — Baptême de Marthe, fille de Pierre-François Duval, écuyer, conseiller au Parlement (15 juin). — Statistique pour 1780 : 121 baptêmes, 14 mariages, 83 décès. — Table.

E suppl. 2885. — GG. 52. (Cahiers.) — In-4°, 126 feuillets.

1781-1783. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de Radegonde Du Noguès de Couloumey (18 janvier 1781). — Inhumation de Pierre-André-Gaston de Bonsol, ancien lieutenant des gardes du corps, fils de Pierre de Bonsol, seigneur de Légis, et de Charlotte de Béraud (11 février). — Baptême de Marie-Anne, fille de François Dupin, greffier en chef au Parlement (18 avril). — Inhumation de Françoise-Rose Lamarque de Plaisance (14 août). — Inhumation de J.-B. Sangosse, avocat, lieutenant civil (20 novembre). — Inhumation de Marguerite de Fournetz, fille de feu Pierre de Fournetz, écuyer, et de Marguerite Ézemar (8 décembre). — Statistique pour 1781 : 105 baptêmes, 31 mariages, 95 décès. — Ondoiement d'un enfant de Hyacinthe-Philémon Lavaissière de Verduzan, chevalier, officier aux Gardes françaises, et d'Élisabeth de Chambélan (14 novembre 1782). — Baptême d'Anne, fille de Pierre Cabot, marchand libraire à Vincelles, en Franche-Comté (3 décembre). — Cérémonies du baptême de Gabriel-Amédée-Édouard, fils de Hyacinthe-Philémon de Lavaissière, comte de Verduzan, etc. ; parrain : Gabriel-Barthélemy de Lavaissière, comte de Verduzan, grand-père ; marraine : Marie-Anne Bebun, comtesse de Chambellan, grand'mère ; lesd. cérémonies sont célébrées par l'évêque de Bazas (10 décembre). — Statistique pour 1782 : 111 naissances, 20 mariages, 83 décès. — Inhumation de Pierre de Lavaissière, écuyer, « dit Lanasse » (29 juin 1783). — Mariage entre Jean Ézemar, écuyer, ancien garde du Roi, fils de feu Guillaume Ézemar, avocat, et de Geneviève Aubert, d'une part, et Marie-Rosalie Duran, fille de feu J.-B. Duran de Laubessa, chevalier de St-Louis, brigadier des gardes du Roi, et de Jeanne de Soyres, d'autre part (22 septembre). — Inhumation de Joseph Majance, conseiller à la Cour des Aides, époux de Catherine Darman (22 novembre). — Copie d'un mémoire adressé au chapitre par le sr Duclos, chanoine sacriste (2 décembre). — Table.

E suppl. 2886. — GG. 53. (Cahiers.) — In-4°, 122 feuillets.

1784-1786. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Mariage entre Joseph Soizeau, avocat au Parlement, et Marguerite Baron (2 janvier 1784). — Baptême de Léonard-François, fils de Jean Duval, écuyer, seigneur de St-Martin, et de Marie de Belhade (5 janvier). — Inhumation d'Hubert Duluc, ancien curé de Bellefond, « dans le cimetière éclesiastique » (17 janvier). — Confirmation par l'évêque de Bazas des enfants qui ont fait la première communion ; le 19 avril, confirmation des paroissiens de Gironde, Ste-Pétronille et Casseuil, et le lendemain, de Bourdelles et de Montagoudin (18 avril). — Baptême de Pierre, fils de Jean Mouchez, ancien garde du corps du roi de Pologne (9 mai). — Mariage entre Antoine Lafon, écuyer, garde du corps du Roi, et Marguerite Duran, fille de Nicolas-André Duran, seigneur de Lavison, et de Marie-Germaine Derosiers (27 septembre). — Baptême de Louise, fille de Dominique Espaignet, avocat, lieutenant criminel, et de Marie-Anne Delabat (4 décembre). — Cérémonies du baptême de Marie-Thérèse-Gabrielle-Amédée, fille de Thomas de Montalier, chevalier, seigneur de Mahourat et de « l'île Gruère », chevau-léger de la garde du Roi, et de Jeanne-Amédée de Lavaissière (25 décembre). — Statistique pour 1784 : 108 naissances, 34 mariages, 91 décès. — Mariage entre Jean Seigneuret, greffier de la ville, et Françoise Barrau (11 juillet 1785). — Inhumation de Jean Branlat, notaire royal (5 septembre). — Baptême de Jacques-Marie-François-Étienne-César, fils de J.-B. Losteau, avocat, et de Marie Sararic-St-Marc ; parrain : Jacques-Marie-François-Étienne-César Faucher, écuyer, avocat au parlement de Paris, officier de dragons au régiment de Boufflers (19 septembre). —

Inhumation de Jean Gauzan, ancien maire (5 octobre). — Inhumation de Françoise de Partarieux, veuve de Jean Dutauzia, écuyer (12 octobre). — Baptême de Marthe, fille de Joseph Couci, ingénieur de la voirie au département de La Réole, et de Jeanne Dufour (13 novembre). — Statistique pour 1785 : 123 naissances, 37 mariages, 154 décès. — Baptême de Jeanne, fille de Jean-Antoine de Tauzia, écuyer, et de Françoise Viollard (5 mars 1786). — Baptême de Catherine, fille de Michel Bologué, chirurgien major des troupes d'Espagne (6 mars). — Inhumation de Joseph-Benoît Du Noguès-Castelgaillard, chanoine (17 mars). — Le 15 juin 1786, « la procession est entrée dans l'église de St-Michel, contre l'usage et la possession immémoriale où elle étoit de n'y pas entrer, et cela par respect pour le St-Sacrement, pour lequel on faisoit ordinairement un reposoir entre les deux pilliers buttants qui sont à la gauche de la porte de l'église en entrant, lieu très indécent, à cause des ordures habituelles qu'on y voit. Ce changement c'est fait du consentement et par délibération du chapitre ». — Baptême de Pierre, fils de Jean Gachet, avocat, procureur, et de Valentine Aubert (23 novembre). — Inhumation de Jacques Bricaud, ancien Célestin de Verdelais, « dans le petit cimetière destiné, depuis l'édit qui défend les sépultures dans l'église, à la sépulture des prêtres » (16 décembre). — Statistique pour 1786 : 132 baptêmes, 19 mariages, 68 décès.

E. suppl. 2887. — GG. 54. (Cahiers.) — In-4°, 124 feuillets.

1787-1789. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Inhumation de M. Dubourg, curé de Masseilles (22 janvier 1787). — Mariage entre Jean-Bertrand Des Berbils, écuyer, « officier dans la gendarmerie », et Anne Deroziers (26 avril). — Statistique pour 1787 : 124 naissances, 29 mariages, 90 décès. — Statistique pour 1788 : 109 baptêmes, 23 mariages, 86 décès, dont 9 à l'hôpital. — Baptême de Pierre, fils de Pierre Ballarine, maître à danser (9 mars 1789). — Mariage entre Jean Duran de Lavison, écuyer, ancien gendarme de la garde du Roi, et Anne-Angélique de Belhade de Chasseneuil, fille de feu François de Belhade, écuyer, chevalier, seigneur Du Désert et de Lamothe, et de Marguerite de Belcier (17 avril). — Inhumation de Catherine Darman, veuve de Joseph Majence, ancien conseiller à la Cour des Aides (2 juillet). — Baptême de Jean-Raimond-Antoine, fils de Jacques-Abel Seguin, écuyer, et de Marie-Anne Dubergier de Favars ; parrain : Jean-Raimond-Antoine Dubergier de Favars, conseiller au Parlement ; marraine : Jeanne Cormane (15 juillet). — Relation des troubles qui ont eu lieu à Paris le 13 juillet ; mention d'une panique survenue à La Réole le 30 juillet, sur une fausse nouvelle de l'arrivée des troupes du Roi, « qui portoient partout le fer et le feu » : les habitants s'armèrent, les femmes et les enfants quittèrent la ville, etc : « On regardoit la mort comme certaine... ; presque tous les habitants des villes et des campaignes, depuis Libourne jusqu'à Tonnins, étoient sous les armes à la même heure ». — Inhumation de Jean de Cazemont, écuyer, époux de Jeanne de Ferran (31 juillet). — Statistique pour 1789 : 106 baptêmes, 27 mariages, 79 décès, dont 15 à l'hôpital. — Table.

E suppl. 2888. — GG. 55. (Cahiers.) — In-4°, 142 feuillets.

1790-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Michel de La Réole. — Baptême de Roch-Élisabeth-Bonaventure, fils de Gabriel-Jean-Pascal Ézemar, avocat et officier municipal, et de Marie-Victoire Cambon : « Il a eu pour parrain et marraine la ville de La Réole, représentée par Monsieur Anne-Claude Lugat, maire de ladite ville, et Mrs les officiers municipeaux actuelment en charge, et pour marraine dame Élizabet Vienne, veuve Cambon » (14 juillet 1790). — Baptême de François, fils d'Antoine de Lafon, écuyer, capitaine de cavalerie (21 juillet). — Inhumation d'Antoine Lafon, ancien garde du corps du Roi (2 août). — Inhumation d'Étienne Tessier, chanoine, ancien syndic du chapitre (23 octobre). — Statistique pour 1790 : 113 baptêmes, 19 mariages, 102 décès. — Mariage entre Jean-Charles Bignon, homme de loi, et Marie-Adélaïde Pirly (24 août 1791). — Inhumation de Marie Duval, fille de feu Jean-Joseph Duval (25 septembre). — Inhumation de Marie Duval, fille de feu Arnaud Duval (25 septembre). — Baptême de Bernard-Jean, fils de Jean Bertrand, lieutenant de gendarmerie (21 octobre). — Statistique pour 1791 : 92 baptêmes, 28 mariages, 114 décès, dont 10 à l'hôpital. — Inhumation de Louis-Guillaume Nau-Belisle, juge au tribunal du district (4 février 1792). — Inhumation de Jean Beynard, ancien curé de Bassanne (16 avril). — Inhumation de Blaise Charlut, maître serrurier, époux en secondes noces de Jeanne Gude (2 juillet). — Divorce prononcé par André Leclerc, officier public (24 décembre). — Table.

E suppl. 2889. — GG. 56. (Cahier.) — In-4°, 25 feuillets.

1771-1792. — Cahier des décès de l'hôpital St-Jean

de La Réole. — Inhumation de Marie-Madeleine Gauville, supérieure des sœurs de charité de l'hôpital (21 août 1783).

E. suppl. 2890. — GG. 57. (Liasse.) — 5 pièces parchemin. 5 pièces papier.

1510-1647. — Culte et assistance publique. — Copie d'une transaction intervenue entre les jurats et les chanoines au sujet des sonneries des cloches, des sépultures dans l'église lorsqu'elle aura été allongée ou élargie, etc. (15 avril 1510). — Statuts de la confrérie « nouvellement fondée à l'honneur de Dieu et de Nostre-Dame et de Monseigneur Sainct-Roch » en l'église St-Michel : le jour de st Roch chaque confrère sera tenu « d'acompaigner le roy et la reyne pour aller à vespres et à la messe »; le droit d'entrée dans la confrérie est fixé à une livre de cire (17 janvier 1524, n. s.). — Prise de possession par les jurats de la maladrerie située sur la route de La Réole à Marmande; inventaire du mobilier dressé par les malades : 9 lits, dont 4 « pour les allans et venens et les autres pour eulx, coume ordinaires en lad. malladrerie », etc.; les jurats chargent lesd. malades et Denis Boyssinet, comme maître et gouverneur, de régir lad. maison, et ils se réservent le droit de désigner les malades « pour demeurer ordinairement » (12 octobre 1526). — Indulgences accordées par l'évêque de Bazas à ceux qui contribueront à la construction de la chapelle et de la maison des lépreux et à la subsistance de ces derniers (18 février 1535, n. s.). — Requête du syndic de la confrérie de St-Roch à l'évêque de Bazas en vue du rétablissement de lad. confrérie, qui avait été « discontinuée » pendant longtemps à cause des troubles (25 juin 1599). — Ordonnance de l'évêque de Bazas relative à l'emploi d'une somme de 300 l. léguée par Raymond Aussudre en 1626, aux fins de faire édifier une chapelle au lieu de *La Recluse;* lad. somme étant insuffisante, l'évêque ordonne qu'elle servira à élever un clocher sur l'église St-Michel et qu'on emploiera à cet effet les matériaux provenant des murailles de la chapelle de St-Nicolas, « qui sont proches de ladite église de St-Michel » (3 avril 1647).

E suppl. 2891. — GG. 58. (Cahier.) — In-4°, 50 feuillets.

1574-1686. — Reconnaissances en faveur « des gardes de la couppe et bassin de Purgatoire fondée en l'esglize Saint-Michel ». — Biens dans les paroisses de St-Michel, de Mongauzy et de Bourdelles. — Liève de rentes pour lad. œuvre (1628).

E suppl. 2892. — HH. 1. (Registre.) — In-4°, 437 feuillets.

1631-1790. — Registre des mercuriales. — Prix (1) de la « poignère » de froment : 12 l. (8 janvier 1631); — 2 l. 18 s. (décembre 1632); — 2 l. 11 s. (1633); — 2 l. 5 s. (1634); — 2 l. 18 s. (1635); — 3 l. (1636); — 4 l. 8 s. (1637); — 2 l. 8 s. (1638); — 2 l. 2 s. (1639); — 2 l. 19 s. (1640); — 3 l. 18 s. (1641); — 2 l. 18 s. (1642); — 8 l. (1643); — 3 l. 18 s. (1644); — 3 l. 18 s (1645); — 2 l. 18 s. (1646); — 3 l. 4 s. (1647); — 3 l. 8 s. (1648); — 3 l. 12 s. (1649); — 5 l. (1650); — 7 l. 15 s. (1651); — 11 l. (1652); — 8 l. 10 s. (1653); — 3 l. 15 s. (1654); — 3 l. 10 s. (1655); — 2 l. 16 s. (1656); — 2 l. 12 s. (1657); — 4 l. 12 s. (1658); — 4 l. (1659); — 3 l. 15 s. (1660); — 5 l. 10 s. (1661); — 4 l. 10 s. (1662); — 3 l. 10 s. (1663); — 3 l. (1664); — 3 l. 10 s. (1665); — 3 l. (1666); — 3 l. (1667); — 3 l. 5 s. (1668); — 4 l. (1669); — 2. l. 15 s. (1670); — 3 l. (1671); — 3 l. 10 s. (1672); 2 l. 5 s. (1673); — 3 l. 6 s. (1674); — 3 l. 3 s. (1675); — 3 l. 4 s. (1676); — 4 l. 12 s. (1677); — 3 l. 15 s. (1678); — 3 l. 5 s. (1679); — 3 l. (1680); — 2 l. 15 s. (1681). — Prix du tonneau de vin : 36 l. (janvier 1682); — vin vieux, 50 l.; vin nouveau, 36 l. (octobre 1683); — froment, 4 l. 10 s. (5 mai 1685); — tonneau de vin, 30 l. (11 janvier 1686); — froment, 2 l. 6 s. (6 décembre 1687); — tonneau de vin, 27 l. (3 janvier 1688); — froment fin, 3 l.; froment gros, 2 l. 12 s. 6 d. (7 octobre 1690); — froment fin, 4 l. 2 s.; vin, 36 l. (19 mai 1691); — froment, 4 l. 12 s.; vin, 30 l. (8 mars 1692); — froment, 3 l. (6 septembre); — vin, 60 l. (18 octobre); — froment, 4 l. 11 s.; vin, 48 l. (17 janvier 1693); — froment, 10 l. (6 juin); — froment, 5 l. 3 s. (13 juin); — froment, 6 l. 2 s.; vin, 60 l. (31 octobre); — froment, 10 l.; vin, 75 l. (10 avril 1694); — froment, 5 l. 5 s. (24 juillet); — vin, 85 l. (25 septembre); — vin, 50 l. (23 octobre); — froment, 4 l.; vin, 36 l. (15 janvier 1695); — froment, 2 l. 17 s. 6 d. (28 mai); — vin, 60 l. (20 août); — froment, 4 l. (1er octobre); — vin nouveau, 36 l. (22 octobre); — vin, 30 l. (26 novembre); — vin, 40 l. (26 mai 1696); — froment, 4 l. 17 s. 6 d. (1er juin 1697); — vin, 66 l. (8 juin); — froment, 3 l. 10 s. (10 août); — vin nouveau, 36 l. (19 octobre); — froment, 4 l. 10 s.; vin, 60 l. (8 mars 1698); — vin, 100 l. (6 septembre); — froment, 6 l. (29 novembre);

(1) Les prix qui suivent ont été choisis de façon à donner une idée des fluctuations les plus sensibles; on a dû renoncer à signaler les chiffres pour les périodes où les cours se sont à peu près maintenus. En ce qui concerne le vin, le registre présente des lacunes considérables.

— froment, 6 l. 12 s. 6 d. (17 juillet 1700); — froment, 4 l. 5 s. (15 septembre); — vin, 26 l. (8 janvier 1701); — vin, 45 l. (17 septembre); — froment, 3 l. 17 s. 6 d. (24 mars 1702); — froment, 4 l. 8 s.; vin, 60 l. (13 mai); — froment, 3 l. 10 s. (12 août); — vin, 66 l. (23 septembre); — froment, 4 l. 7 s. 6 d.; vin, 105 l. (13 octobre 1703); — vin nouveau, 45 l. (2 novembre); — froment, 5 l. 10 s. (29 mars 1704); — froment, 3 l. 16 s. (19 juillet); — vin, 30 l. (3 novembre); — froment, 4 l. (11 juillet 1705); — froment nouveau, 2 l. 15 s. (18 juillet); — vin, 18 l. (27 novembre 1706); — froment, 2 l. 10 s.; vin, 18 l. (19 novembre 1707); — froment, 4 l. (21 juillet 1708); — froment, 6 l. 10 s. (5 janvier 1709); — froment, 8 l. (9 mars); — froment, 10 l. (27 avril); — vin rouge et vin blanc, 120 l. (6 juillet); — froment, 11 l. 10 s. (13 juillet); — froment, 8 l. (27 juillet); — froment, 10 l. 5 s.; vin, 120 l. (4 janvier 1710); — froment, 5 l. 10 s. (3 mai); — froment, 3 l. 10 s. (26 juillet); — vin, 120 l. (15 novembre); — froment, 5 l. 5 s. (25 juillet 1711); — vin, 90 l. (14 novembre); — froment, 6 l. (27 février 1712); — froment, 9 l. (18 juin); — froment, 7 l. (2 juillet); — froment, 9 l. 5 s. (12 novembre); — froment, 10 l. (10 juin 1713); — froment, 5 l. (12 août); — vin, 60 l. (11 novembre); — froment, 7 l. 15 s. (13 janvier 1714); — froment, 4 l. (16 juin); — froment, 3 l. 5 s. (6 décembre 1715); — froment, 5 l. (4 juillet (1716); — froment, 3 l. 10 s. (14 août); — froment, 3 l. 4 s. (24 décembre 1717); — froment, 9 l. (30 décembre 1719); — froment, 6 l. 15 s. (20 septembre 1721); — froment, 5 l. 10 s. (11 juillet 1722); — froment, 6 l. 15 s. (10 juilet 1723); — froment, 8 l. 15 s. (4 mars 1724); — froment, 9 l. (2 juin 1725); — froment, 5 l. 10 s. (25 août); — froment, 4 l. 5 s. (27 juillet 1726); — vin blanc, 75 l.; vin rouge, 81 l. (8 novembre 1727); — froment, 6 l. 5 s. (13 mars 1728); — froment, 5 l. 5 s. (31 juillet); — vin rouge, 45 l.; vin blanc, 42 l. (6 novembre); — froment, 7 l. 15 s. (23 avril 1729); — froment, 5 l. 10 s. (15 octobre); — vin rouge, 36 l.; vin blanc, 31 l. (5 novembre); — froment, 6 l. 10 s.; vin blanc, 36 l.; vin rouge, 42 l. (25 novembre 1730); — froment, 3 l. 10 s. (16 février 1732); — froment, 4 l. 17 s. 6 d. (9 août); — froment, 5 l. (14 août 1734); — vin rouge, 17 écus (13 novembre); — froment, 6 l. (16 février 1737); — froment, 7 l. (29 juin); — froment, 5 l. 5 s. (13 juillet); — froment, 7 l. 10 s. (24 mai 1738); — froment, 5 l. 10 s. (26 septembre 1739); — froment, 7 l. (24 décembre 1740); — froment, 6 l. (30 septembre 1741); — froment, 5 l. (7 septembre 1743); — froment, 4 l. 7 s. (5 septembre 1744); — froment, 5 l. 12 s. 6 d. (17 septembre 1746); — froment, 8 l. 15 s. (2 septembre 1747); — froment, 11 l. (11 novembre); — froment, 15 l. (4 mai 1748); — froment, 6 l. 12 s. (7 septembre); — froment, 8 l. 5 s. (16 novembre); — froment, 8 l. (13 juin 1750); — froment, 5 l. 17 s. (19 septembre); — froment, 7 l. 5 s. (13 mars 1751); — froment, 10 l. 5 s. (29 janvier 1752); — froment, 5 l. 15 s. (1er août); — froment, 4 l. 10 s. (3 août 1754); — froment, 3 l. 17 s. 6 d. (21 juin 1755); — froment, 5 l. 7 s. 6 d. (31 juillet 1756); — froment, 8 l. (9 septembre 1758); — froment, 7 l. 5 s. (22 décembre 1759); — froment, 5 l. (5 septembre 1761); — froment, 6 l. (11 septembre 1762); — froment, 8 l. (21 janvier 1764); — froment, 6 l. 5 s. (7 septembre); — froment, 9 l. (20 décembre 1766); — froment, 10 l. 15 s. (22 juillet 1769); — froment, 9 l. 15 s. (5 janvier 1770); — froment, 11 l. (1er août); — froment, 8 l. 5 s. (28 août); — froment, 10 l. 15 s. (24 août 1771); — froment vieux, 12 l. (25 juillet 1772); — froment, 10 l. (1er août); — froment, 14 l. (10 juillet 1773); — froment, 8 l. 15 s. (23 octobre); — froment, 7 l. 5 s. (12 août 1775); — froment, 9 l. (30 novembre 1776); — froment, 11 l. 5 s. (14 mars 1778); — froment, 7 l. 15 s. (22 août); — froment, 9 l. (28 juillet 1781); — froment nouveau, 8 l. 10 s. (4 août); — froment, 11 l. 10 s. (23 février 1782); — froment, 9 l. (23 août 1783); — froment, 8 l. (11 septembre 1784); — vin rouge vieux, 120 l.; vin blanc vieux, 78 l.; vin blanc nouveau, 60 l. (16 octobre); — froment, 9 l. 17 s. 6 d. (9-23 juillet 1785); — barrique de vin blanc, 7 l. 10 s. (12 novembre); — froment, 10 l. 15 s. (11 mars 1786); — tonneau de vin rouge, 72 l.; vin blanc, 60 et 63 l. (16 décembre); — froment, 8 l. (11 août 1787); — froment, 11 l. 5 s. (19-26 juillet 1788); — vin blanc nouveau, 26 à 28 écus; vin rouge nouveau, 40 écus (24 décembre); — froment, 12 l. 5 s. (7 mars 1789); — froment, 16 l. 10 s. (11 juillet 1789); — froment, 12 l. 10 s. (25 juillet); — froment, 14 l. 15 s. (5-12 juin 1790); — froment, 10 l. (24 juillet). — Ce registre contient également les prix de la « mesture », du seigle, des fèves, du « pezillon », de l'orge et « baillarge », du millet, de l'avoine, du blé d'Espagne, du foin, etc.

E suppl. 2893. — HH. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 130 feuillets.

1721-1754. — Registre de mercuriales.

E suppl. 2894. — HH. 3. (Registre.) — In-4°, 235 feuillets.

1773-1777. — Registre de mercuriales.

E suppl. 2895. — HH. 4. (Registre.) — In-4°, 255 feuillets.

1778-1782. — Registre de mercuriales.

E suppl. 2896. — HH. 5. (Registre.) — In-4°, 250 feuillets.

1782-1787. — Registre de mercuriales.

E suppl. 2897. — HH. 6. (Registre.) — In-4°, 213 feuillets.

1788-1792. — Registre de mercuriales. — Prix de la « poignère » de froment : 9 l. 5 s. (26 mars 1791); — 11 l. 5 s. (16 juillet 1791); — 13 l. (24 décembre 1791); — 15 l. (2 juin 1792); — 16 l. 10 s. (27 octobre 1792).

E suppl. 2898. — HH. 7. (Registre.) — Grand in-4°, 226 feuillets.

1762-1787. — « Registres des fourleaux et taxe du pain de la ville de La Réolle ». — Prix du sac de froment, mesure de La Réole : 12 l.; prix de la livre de choine : 2 s. 3 d.; co, 1 s. 9 d.; brun, 1 s. 3 d. (24 décembre 1762); — sac de froment, 15 l. 10 s.; choine, 2 s. 10 d.; co, 2 s. 3 d.; brun, 1 s. 8 d. (21 janvier 1764); — sac de froment, 20 l. 10 s.; choine, 3 s. 8 d.; co, 2 s. 10 d.; brun, 2 s. 1 d. (22 juillet 1769); — sac de froment, 21 l. 10 s.; choine, 3 s. 9 d.; co, 2 s. 11 d.; brun, 2 s. 2 d. (14 juillet 1770); — sac de froment, 22 l. 10 s.; choine, 4 s.; co, 3 s. 1 d.; brun, 2 s. 2 d. (18 juillet 1772); — sac de froment, 26 l.; choine, 4 s. 5 d.; co, 3 s. 6 d.; brun, 2 s. 3 d. (10 juillet 1773). — « Les circonstances des calamités occasionnées par la pénurie et la cherté des grains obligèrent les magistrats, pour faciliter aux pauvres le moyen de se procurer du pain bis..., de s'écarter, dans certaines taxes du prix du pain, de l'usage ordinaire et d'augmenter de quelques deniers les deux premières qualités, qui sont le choine et le co, afin de diminuer d'autant le prix du pain bis; mais actuellement que ces circonstances malheureuses n'existent plus, on a raisolu de ramener les chozes sur l'ancien pied » (7 août 1773). — Sac de froment, 14 l. 10 s.; choine, 2 s. 8 d.; co, 2 s. 1 d.; brun, 1 s. 6 d. (12 août 1775); — sac de froment, 19 l.; choine, 3 s. 5 d.; co, 2 s. 7 d.; brun, 1 s. 10 d.; pain de ménage, 2 s. 6 d. (9 juillet 1785); — sac de froment, 15 l. 10 s.; choine, 2 s. 10 d.; co, 2 s. 2 d.; brun, 1 s. 6 d.; pain de ménage, 2 s. 1 d. (11 août 1787).

E suppl. 2899. — HH. 8. (Rouleau.) — Longueur, 5m70.

XVe siècle. — Partie de mémoire au nom des habitants de La Réole pour répondre aux prétentions des habitants de Bordeaux, qui s'opposent à l'entrée dans leur ville des vins étrangers au Bordelais. Le privilège portant « que n'est loysible à aucun de faire descendre vin par la Garonne de au-dessus de St-Macayre », opposé par les défendeurs, s'il existait vraiment, serait perdu « par non-usaige, car jamays n'en auroient joy ne usé... Mesmement mectoient leurs vins dedans lad. ville de Bourdeaulx lesd. demandeurs et aussi les hahitans des villes de Brageyrac, de Saincte-Foy, de Saint-Milion, de Gensac, de Libourne, de la terre et seigneurie de Rosain e Pujol et autres villes et seigneuries circunvoysines... 10 ou 12 gros merchans de lad. ville de Bourdeaulx, qui font les grans assemblées de vin chescun an, affin de les mieulx vendre ne vouldroient que nul autre que eulx portast ne mys vin en lad. ville affin de vendre le leur plus chier, voullant par ce moyen faire passer soubz leur main tous ceulx qui viegnent demourer à Bourdeaulx et les contraindre à boire leurs vins, qui n'est à tollérer ».

E suppl. 2900. — HH. 9. (Liasse.) — 1 cahier de 68 feuillets papier, 5 pièces papier.

1681-1741. — Agriculture, industrie, commerce. — Ordonnance du corps de ville fixant le prix des logements dans les hôtelleries; le prix des vivres et denrées, tels que lard, huile, volaille, gibier, poisson, bois marchand; le prix des transports en bateau et des charrois. Imprimé « à La Réolle, chez Claude La Bottière, imprimeur et marchand libraire » (20 février 1681). — Recensement des blés et autres grains qui se trouvent « dans toutes les maizons et granges des particulliers, de quelle quallitté et condition qu'ils soient, mesmes dans les abayes, couvents d'hommes et filles et toutes autres communautés », fait par le maire de La Réole, conformément à l'arrêt du Conseil du 5 septembre 1693, qui ordonne à ceux qui auront chez eux plus de grains qu'il ne leur en faut pour leur usage de le vendre au marché pour remédier à la disette. Visite des paroisses de la juridiction de La Réole : chez les Bénédictins de La Réole 125 boiss. de blé, qui ne leur suffisent pas; chez les Franciscains 17 sacs de froment ou méture; chez les religieuses de la ville « aucun grain de bled »; dans les localités de la paroisse St-Michel autres que La Réole, « ne s'y est trouvé que très

peu de bled à cauze de la gresle tombée... le 19 de may dernier »; à Montagoudin, « aucunne sorte de bled... que seullement quelques bledz d'Espaigne qui ont esté semés depuis la grelle »; à Pondaurat, Puybarban, Castillon et Blaignac « que très peu de bleds, et seullement quelque peu de bled d'Espaigne... à cause de la grelle »; à Fontet, « n'y a point de bled à vendre, greslé »; Aux Bordes et Rambaux, « rien, grêlé ». Visite de quelques paroisses limitrophes, en dehors de la juridiction : St-Albert, St-Martin, Ste-Bazeille, Lagupie, partie du Petit-St-Martin, Castelnaud, Mauvezin, Caubon, St-Géraud (juridiction de Taillecavat), Taillecavat : « La ville et jurisdiction de La Réolle est composée du nombre de 12,590 personnes, tant hommes, femmes, qu'anfans..., pour norrir lesquels jusques à la récolte prochaine, qui est le cart de l'année, à raison de 2 septiers mezure de Paris par an, qu'est 3 saq mezure de La Réolle, il faut pour nonante jours 9,442 saqs de tout grain..., et partant il se trouve qu'il y faut encore, et outre le bled conteneu au procès-verbal cy-dessus,... le nombre de 5,607 saqs de grain ». « Estat des bouches qui sont en la présente jurisdiction », dressé d'après le dénombrement envoyé par chaque curé de paroisse (18 septembre 1693-29 avril 1694). — Mémoire dressé pour les maire et jurats contre le sr Dupin, curé d'Hure, qui prétend au droit d'établir un banc de boucherie dans sa paroisse sans l'intermédiaire du corps de ville de La Réole : on lui oppose l'art. 6 des statuts de la ville, confirmé dans l'usage par un certain nombre de précédents (27 mars 1728). — Statuts en 18 articles de la corporation des maîtres cordonniers, rédigés à l'occasion des entreprises de certains prétendus cordonniers, étrangers à la ville et juridiction, qui vendent dans la ville des souliers de mauvaise qualité : celui qui voudra être reçu maître « sera tenu de faire pour chef-d'œuvre 2 souliers suivant le modelle qui sera donné par les bayles, dont l'un desd. souliers restera dans l'Hôtel-de-Ville et l'autre à la garde desd. bayles »; le chef-d'œuvre se fera « dans la grand salle dud. Hôtel-de-Ville, en présance des bayles et de 2 antiens maîtres...; il sera examiné par lesd. »; s'il n'est pas bien fait, l'aspirant sera ajourné à 3 mois; s'il est bien fait, l'aspirant sera présenté aux maire et jurats, prêtera serment, et sera tenu de payer « la somme de 30 l. à la bouette comune desd. maîtres cordonniers pour estre employée aux besoings et nécessittés de lad. communauté, et 6 l. pour les réparations de la ville, et de donner un repas convenable auxd. maîtres cordonniers, de la valleur de 30 l., dans le délay au plus tart de 3 jours »; puis, ayant reçu des lettres de maîtrise, il pourra ouvrir boutique; les fils et gendres des maîtres ne paieront que 3 l. à la boîte commune et 3 l. « à la réparation de l'Hôtel-de-Ville »; les aspirants devront faire visite aux maîtres; « ceux qui voudront aprendre le mettier de cordonnier seront tenus de donner 3 l. à la bouette en entrant en aprentissage »; les « garçons » ne pourront passer d'un maître chez un autre, 15 jours avant les fêtes annuelles, « à paine... d'être chassés de lad. ville, et contre les maîtres quy les auront pris... de 30 s. à lad. bouette »; les bayles auront 3 marques pour marquer le cuir suivant sa qualité; un des 2 bayles sortira de charge chaque année, et nommera 2 remplaçants entre lesquels l'assemblée des maîtres choisira le nouveau bayle; on nommera un syndic pour le fait de la justice; les élections des bayles et syndic se feront la veille de la fête des saints Crépin et Crépinien; les bayles auront le droit de saisie sur tout ouvrage étranger; les veuves des maîtres pourront faire tenir leur boutique par un compagnon cordonnier agréé par les bayles; tous les maîtres assisteront le 1er lundi de chaque mois à une messe chez les Cordeliers ou ailleurs; « si quelque maître, veuve ou enfans mineurs des maîtres venoint dans la nécessitté.. et tomboint malades, les syndic et bayles seront tenus de les visiter, et assister... aux dépans de la bouette », les obsèques d'un maître ou de sa femme seront payées sur la boîte commune, tous les maîtres devront y assister, et 6 d'entre eux porter le cadavre; on nommera « un embaucheur pour introduire ches les maîtres... les garçons qui se présanteront », avec défense de faire placer un garçon chez un maître qui en aura déjà trois, à moins qu'aucun autre maître n'en ait besoin; etc. (10 décembre 1735). — Ordonnance de l'Intendant relative au « bateau de poste » (28 janvier 1741).

E suppl. 2901. — II. 1. (Registre.) — In-fo, 77 feuillets papier.

1655-1686. — Inventaires des archives. — *Inventaire de 1655*. — « Ving-trois rolles et cayers d'arpantemant de ving-trois paroisses » (fol. 2). — Privilèges et péage du sel : liasse cotée A (fol. 2). — Registre en parchemin de 119 feuillets, contenant l'enquête faite par Jacques André, lieutenant général de Bazas, à la suite des lettres royaux de février 1547 (fol. 2). — Lettre en parchemin constituant l'apanage de Charles de Guienne (1469, fol. 3). — « Grande pancarte de parchemin contenant la confirmation des privilèges de divers roys... en 1470 ». En marge : « Est à dire » (fol. 3). — Vérification des privilèges par Jean Le Maistre, lieutenant général de Bazas, en 1486 (fol. 3). — Bulle de

Clément « contenant que les habitans de La Réolle ne peuvent estre distraits hors le Bazadais, pour quelque cause... que ce soit » (fol. 3). — Cahier de 29 feuillets parchemins contenant les privilèges et la confirmation par le s[r] de Fronteaux, lieutenant général de Bazadais (1499; fol. 3 v°). — Alliance défensive entre Bordeaux et La Réole pour le cas où l'une des deux villes serait assiégée (1230; fol. 3 v°). — Transaction entre La Réole, Pondaurat, S[t]-Martin, Castillon, Fontet, Loupiac « et autres parroisses de delà la rivière, par laquelle ils promettent de ne faire jamais entrer de vin forain dans lesdites parroisses » (1506; fol. 3 v°). — Achats et acquisitions pour la ville, cotés B (fol. 5). — Arrêt du Parlement interdisant à Thomas de Lalande, capitaine et gouverneur du château, d'emprisonner les habitants qui donnent suffisante caution (1485; fol. 5). — Titres pour la maladrerie Du Flautat (fol. 8 v°). — Achat de la tour de la Ganiate, dite de la Tourrate (1537; fol. 9 v°). — Reconnaissances cotées C (fol. 11). — Attestations cotées D (fol. 13). — Attestation de la disette survenue en 1531 : la poignère de froment valait 40 s. (fol. 13). — Attestation du syndic de La Réole « sur ce que la ville de Basas est très bonne ville, bien fermée et [a] quantité de gens de condition, et que, au contraire, la ville de La Réolle est pauvre, non peublée et beaucoup vuide » (1541; fol. 13 v°). — Attestation du syndic de Bazas « sur ce que La Réolle est belle ville, forte et bien munie et a plusieurs deniers communs » (1541; fol. 14). — Attestation sur l'impossibilité du brigandage, à cause du manque de forêts et de la densité de la population, et sur l'inutilité de la charge de prévôt (1542; fol. 14). — Dossier du testament de Gaillard Andrieu, prêtre, coté E (fol. 14 v°). — Procès contre Bordeaux, au sujet de la descente des vins, coté F (fol. 15). — Assignation à comparaître à Marmande, au logis du *Cheval Blanc* (29 mai 1548; fol. 17). — « Pièces de la jauge des barriques et homage du Roy en l'année 1651 », cotées G (fol. 18 v°). — Arrêt du Parlement interdisant aux habitants de La Réole et du Bazadais de loger le vin dans des barriques bordelaises et leur enjoignant d'employer des barriques de 90 pots (14 février 1597; fol. 18 v°). — Procès-verbal renfermant la protestation des jurats qui affirment être en droit d'employer des barriques de 98 pots, « suivant leur antienne jauge » (26 mars 1596; fol. 19). — Arrêt du Parlement d'où résulte que le *Bois Majour* appartient à la communauté (12 septembre 1539; fol. 19 v°). — « Pièces de l'aliénation du domaine du Roy en l'an 1595 », cotées H (fol. 20 v°). — Vente des domaines et justice de La Réole à Joyeux pour 1,320 écus (24 novembre 1595; fol. 21). — Arrêt des commissaires du Domaine prescrivant la cession desd. droits au profit des jurats (20 novembre 1595 *(sic)*; fol. 21). — Rachat desd. droits par les jurats (17 mai 1595 *(sic)*; fol. 21). — « Pièces pour la vente du domaine du Roy en l'année 1641 », cotées H (fol. 22). — Adjudication de la juridiction de La Réole (2 juillet 1641; fol. 22). — Prise de possession de la ville par les jurats (6 juin 1642; fol. 22 v°). — Arrêt du Conseil d'État autorisant les jurats à racheter (29 juillet 1643; fol. 23). — « Ordonnance d'adjudication des justices et domaine de La Réolle et jurisdiction », en faveur du s[r] de Commenge (16 mai 1646; fol. 23 v°). — Arrêt du Conseil d'État, portant que la nomination des juge et officiers de justice de La Réole appartiendra au s[r] de Commenge, si mieux n'aiment les habitants rembourser à celui-ci le prix de l'enchère (12 septembre 1646; fol. 23 v°). — Vente de l'îlet de Migemar en faveur de la dame de Guilleragues, pour être le prix employé au rachat des domaine et justice (juillet 1647; fol. 24). — « Certaines pièces qui peuvent servir », cotées I (fol. 24 v°). — Testament de Jeannot de Gascq, portant legs de 1,000 écus d'or au soleil au profit de l'hôpital de La Réole (1556; fol. 25). — « Arrest portant que l'assemblée de la sénéchaussée se faira une fois à Basas, l'autre fois à La Réolle » (s. d.; fol. 25 v°). — « Pièces concernant la démolition du chasteau en l'an 1629 » (fol. 27 v°). — « Autres pièces qui peuvent servir », cotées K (fol. 28). — « Pièces concernant M. de Basas, touchant sa réception », cotées d'une croix (1647-1648; fol. 29 v°). — Pièces de diverses affaires jusqu'en 1649, cotées L (fol. 30 v°). — « Rolle de la distribution du pain de munition aux gens de guerre logés dans La Réolle, en l'année 1649 » (fol. 32). — Pièces de diverses affaires, de 1650 à 1655, cotées M (fol. 32 v°). — « Quittance des vivres fournis à unse compagnies du régimant de M. de Candalle » (30 juillet 1650; fol. 32 v°). — Requête des jurats « pour obtenir un monitoire contre ceux qui retiennent les tiltres apartenans à la ville » (1651; fol. 33). — « Diverses ordonnances de M. le prince de Conty ou de ses lieutenans » (fol. 37 v°). — « Contrats d'obligation et debtes passif de la ville », cotés N (fol. 38 v°). — « Liasse cottée O », formée de pièces diverses (fol. 40). — « Sommation faicte au s[r] Fervel, capitaine commandant trois compagnies du régimant d'Estrade, pour desloger de la présent ville » (20 avril 1655; fol. 40 v°). — Documents relatifs au logement du régiment de cavalerie de Harcourt à Puybarban et Pondaurat et à Bagas (1656; fol. 41 v°). — « Liasse cottée P : pièces remises par M. Charretier, jurat ez années 1656

et 1567 » (fol. 42 v°). — « Sacs et pièces qui sont dans la maison commune... pour divers procès » (fol. 49). — Dossiers relatifs au *Bois Majour* (fol. 49). — « Lètres de François Ier pour l'établissemant d'un sénéchal dans La Réolle en l'an 1543, aveq un procès-verbal et remise dud. sénéchal dans la ville de Basas, 1544 » (fol. 49 v°). — « Contre Pierre de Béarn, seigneur de Savignac », pour l'empêcher de lever un péage (s. d.; fol. 50). — « Contre François de Gascq, escuyer, sieur de Marcelus », en réparation de ses exactions (s. d.; fol. 50 v°). — « Contre Me André Bonal, archidiacre de Basas, apelant de ce que led. sindic fist arrester certain bled dans Puibarban, 1531 » (fol. 52). — « Contre David de Monferrand et Nicole de Lisle, seigneur de Castets, et André de Piis, sieur de Sévignac, pour raison de la réunion desd. terres et justice à la prévosté de La Réolle » (s. d.; fol. 54). — « Contre Me Pierre Sensols, docteur en médecine, pour raison de certaines mesures qui furent treuvées courtes chès M. de Sensols » (1635?; fol. 56 v°). — « *Registre des receus et retirés des pièces contenues dans l'invantaire* » (1658 et années suivantes; fol. 69). — Remise aux archives d'un procès-verbal contre certains particuliers, notamment contre le sr de Gascq, conseiller au Parlement, « pour avoir planté getin sur le bord de l'illet près Tartifume, appellé pour lors le petit illet de Migemar », led. procès-verbal daté du 5 février 1585; (fol. 72 v°).

E suppl. 2902. — II. 2. (Cahier.) — In-4°, 16 feuillets papier.

1742. — « Inventaire des registres, cadastres, rolles et autres papiers que le sieur Boué, cy-devant greffier de la communauté, remet dans l'Hôtel-de-Ville ». — Cadastre hors les murs, daté de 1672, de 132 feuillets; « régallement des maisons, jardins, terres, vignes, qui sont dans l'anclos de la présente ville », contenant 126 feuillets, du 18 mai 1648; rôle de la taille de la ville; cadastre de Bagas, de St-Aignan, de St-Martin-de-Monfélix et Pondaurat, Hure, St-Hilaire, Les Esseintes, Bourdelles, Castillon, etc. (fol. 1 et suiv.). — « Procès-verbeaux de milice des parroisses de la jurisdiction » (fol. 8). — « Procès-verbal fait contre les religieux Bénédictins, à l'occasion des repas qu'ils doivent donner aux jurats » (fol. 9 v°). — « Cachet où sont gravées les armories de la Ville, led. cachet en argent, le manche d'ivoir » (fol. 16 v°).

E suppl. 2903. — II. 3. (Registre.) — In-4°, 73 feuillets papier.

XVIIIe siècle. — « Inventaire... fait par MM. les maire et échevins et MM. de Lavaissière de Laplace, écuyer et conseiller de ville, Lagardère, avocat, et Gauzan-Daignos, bourgeois vivant noblement, et Cassannet, notaire, notables, commissaires à ce député par délibération prise par l'assemblée des notables le 28e avril 1768 en vertu de l'édit du mois de décembre 1767. Nota : Le présent inventaire n'est qu'une copie des deux précédemment faits, l'un, en 1730, par le sr Recateau, et l'autre, en 1761, à la mort du sr Boué, cy-devant greffier secrétaire de lad. ville, les commissaires susd. ayant jugé à propos de prendre ce party pour ne point changer les numéros des liasses, sacs et pièces, attendu qu'il y en a plusieurs qui manquent » (fol. 1). — « Bule du pape Clémants, par laquelle les... de la présente ville sont exemps de pouvoir être distraits de leur diocèze pour déposer en justice pour les fulminations éclésiastiques » (fol. 2 v°). — « Limites et partages des terres de la jurisdiction de La Réolle et St-Macaire, en 1488 » (fol. 2 v°). — « Statut pour la frérie de st Roch, datté de l'année 1524 » (fol 3). — « Etablissement, du 2e mars 1703, de trois sœurs de la Charité dans l'hôpital » (fol. 3). — Permission d'imposer 4,050 écus « pour rétablir une cinquantaine de maisons, les murailles et porteaux de lad. ville, ruinés et mis par terre en l'année 1591, par un torrent et crue d'eau où six-vingts personnes furent sumergées » (fol. 4 v°). — Attestation concernant le commandement de la ville, qui appartiendrait aux jurats en l'absence du Roi et de ses lieutenants, le capitaine n'ayant que le commandement du château (s. d.; fol. 5). — Procès « contre le roi et la reine de Navarre, sire d'Albret et vicomte d'Aillas, en 1508: il s'agissoit des limites et séparation des terres dud. seigneur roi d'avec la jurisdiction de La Réolle, pour faire voir que le *Bois Majour* appartenoit à la communauté de La Réole..., parce que lad. jurisdiction de La Réolle et Aillas sont limitées et terminées par une valée anciennement appellée la Combe Ferrand » (fol. 5 v°). — Procès en 1506 contre François Dujuge, vicomte d'Aillas, qui avait envahi le *Bois Majour* avec 300 hommes et tué trois chefs de famille (fol. 6). — Procès en 1508 contre le même pour excès analogues (fol. 6 v°). — Procès en 1520 au sujet « du droit de gême, qui est de vendre du vin en gros et en détail dans lad. ville; ce droit appartient auxd. sieurs jurats, qui est 12 deniers par barrique » (fol. 7). — Procès en 1603 contre un individu qui avait nuitamment escaladé les murs de la ville pour en sortir contre la défense des jurats (fol. 8). — « Commission du Roi aux jurats de la ville de La Réolle, de l'an 1629, pour la démolition du château » (fol. 9). — Procès en 1529 contre Amanieu Dupuy,

« fermier des papiers des notaires morts » : les jurats revendiquent la garde de ces papiers (fol. 9 v°). — Procès contre Pierre de Béarn et Marie Habert, seigneur et dame de Savignac, qui prétendaient avoir droit de justice (fol. 11 v°). — Procès en 1597 contre François Degas, sieur de Marcellus : les jurats prétendaient avoir le commandement de la garnison de la ville (fol. 12 v°). — Procès en 1594 sur une difficulté analogue entre le même et le s[r] de Barraut, sénéchal et gouverneur de Bazadais (fol. 13 v°). — Procès en 1593 contre Denis Dupuy, écuyer, s[r] d'Aulède, concernant les atterrissements de la Garonne (fol. 14). — Procès en 1598 contre Caudrot, qui chercha vainement à s'affranchir de la juridiction de La Réole et à s'ériger en ville, « parce que led. hameau étoit enceint et entouré de muraille pendant le malheur des guerres civiles » (fol. 14). — Procès à la suite de la donation faite aux jurats, en septembre 1562, par le commandant de la province, des biens des rebelles de la R. P. R. (fol. 14 v°). — Procès en 1592 contre le s[r] de Marcellus, capitaine du château, duquel il résulte que les jurats commandent militairement la ville et ont la préséance sur le capitaine (fol. 15). — Procès en 1632 au sujet d'un legs de 300 l. pour reconstruire la chapelle de la Recluse ; la somme étant insuffisante, on l'emploie à bâtir le clocher de S[t]-Michel de La Réole (fol. 15 v°). — Procès en 1687 contre Pierre de Lostau, juge royal, qui « prétendoit avoir la jurisdiction politique » : les jurats « sont seuls juges de police et conjuges en la justice criminelle » (fol. 17). — Instruction en 1505 contre un boucher emprisonné parce qu'il avait vendu de la brebis pour du mouton (fol. 18). — Transaction avec le comte de Castres, gouverneur du château en 1541 (fol. 23 v°). — « En 1661, le clocher de [S[t]-Michel] fut batty par ordre des... sieurs jurats » (fol. 24). — Traité de 1618 avec Boyrie, menuisier, « pour la construction de dix-huit chaires hautes et dix-huit bancs au chœur de l'église S[t]-Michel » (fol. 25). — « Arrentement fait en 1454... d'une place à la barbacane du pont Soubiran » (fol. 27 v°). — Cahiers d'arpentement de diverses paroisses (fol. 33). — Arrêt du parlement de Paris du 14 juin 1600 qui accorde au juge la préséance sur les jurats, sauf dans les assemblées qui se tiendront à l'Hôtel-de-Ville (fol. 34). — « Pièces pour justiffier des frais faits en 1640 pour raison du logement des régiments de Lusignan et Vantadour » (fol. 35 v°). — Comptes « pour la subsistance du régiment du s[r] Sevignan, en garnison en 1637 » (fol. 35 v°). — Livres d'arpentement de diverses paroisses (fol. 40 et suiv.). — « Procédure faite en l'année 1748 contre certains particuliers attroupés à l'occasion de la disette des grains » (fol. 51). — État supplémentaire dressé après le 1[er] septembre 1769 (fol. 71 v°). Procès-verbal « de l'affreuse innondation du mois d'avril 1770 », ensemble un état de la distribution de 5,000 l. envoyées par l'Intendant (fol. 72 v°).

E suppl. 2904. — II. 4. (Registre.) — In-f°, 122 feuillets papier.

1728. — Prieuré des Bénédictins : « Acta memorabilia mon. S.-Petri de Regula ». — « Sancti-Petri de Regula, regalis prioratus, historico-chronologica sinopsis, seu de rebus notatu dignis incliti monasterii Regulensis liber qui octavus inscribitur. Anno 1728. Dom Maupel ». — Préface. « Cum a quadraginta plus quam annis rerum memorabilium liber, fato nescio quo, deperditus fuerit », l'auteur a dépouillé les chartes et noté les faits les plus notables, « ut fundationes, donationes, direptiones, abalienationes, revenditiones seu recuperationes ». Il s'est aidé de « nostri D. Barnabæ Ducasse breviarum historicum manu exaratum, necnon ms. codex, lectu licet difficillimus R. P. D. Josephi Sort, hujus quondam cœnobii prioris claustratis... Maupel, prior ». — Fondation par Charlemagne, qui dote le prieuré et le place sous l'autorité de l'abbaye de Fleury (777 ; p. 3). — Ruine du monastère par les Normands en 848, et restauration par Gombaud et Guillaume-Sanche (977 ; p. 3). — Donation de S[t]-Caprais de Pontonx par Arreitort, vicomte de Tartas (986 ; p. 5). — Meurtre de s[t] Abbon et substitution des prieurs aux « obedientales, ad nutum revocabiles » (1004 ; p. 6). — I. *Remi* (1004 ; p. 7). — II. *Durand*. — III. *Raoul*. — IV. *Forton*. — V. *Gautier* (1080) [1]. — VI. *Oger de Landeron* (1087-1098). — VII. *Gilbert*. — VIII. *Raimond* (1103). — IX. *Austinde* (1115 environ). — X. *Airard* (1121-1144). — XI. *Atton* (1154). — XII. *Géraud Folium*, alias *Foliet* (1163-1170). — XIII. *Guillaume Arnal* (1177-1178). — XIV. *Artaud de Jugix* (1186). — Vers 1186, le roi d'Angleterre fait construire un château dans le jardin du monastère et remplace l'église par une autre plus petite et plus éloignée, couverte seulement de bois, à l'exception du chevet ; les Anglais détruisent la crypte dans laquelle le corps de s[t] Abbon avait été déposé au dire d'Aimon et placent le corps « a latere Epistolæ extra præsbyterium, in crassitie muri, sub arcu lapideo,... ubi ad Calvinistarum usque tristissima tempora remansit, cujus collocationis vestigia usque hodie visuntur. Quia vero nova in ecclesia

(1) Les dates sont les dates extrêmes des faits signalés par D. Maupel.

omnia parrochialia commode exerceri non poterant, constructa est capella Beatæ-Mariæ-Magdalenæ retro absidem ecclesiæ Divi-Petri ». Main-mise par les Anglais sur la haute justice. — XV. *Pierre Du Port*, séculier, prieur commendataire (avant 1194). — XVI. *Bernard*. — XVII. *Gaillard* (1200). — XVIII. *Sanche* (1213-1217). — XIX. *Bertrand de Serres* (1232-1246). — Attribution au prieur d'eaux faisant partie de propriétés confisquées. — Enquête sur l'institution d'un prévôt par le roi d'Angleterre, en violation des droits de justice du prieur (1232). — Date présumée des « statuta in prioratu Regulensi servanda » (1245). — XX. *Thibaud de Gien* (1249-1255). — Concession de privilèges à la ville et serment dans l'église par le prince Édouard (1255). — XXI. *Jean de Sousville* (1255-1256). — Ordre du prince Édouard au connétable de Bordeaux de donner 900 marcs de sterlings « ad constructionem capellarum in urbe Regula, quæ tamen summa haud data fuit nisi post longa tempora » (1255). — Mort du prieur et attribution des revenus à l'abbaye de Fleury, qui était obérée (1266?). — XXII. *Martin de Gilhi* (1270). — XXIII. *Philippe Massart* (1272-1280). — Démarches en vue du paiement des 900 marcs donnés par le prince Édouard (1278). — Mandement du Roi à ce sujet (1279). — Conflit avec l'évêque de Bazas touchant l'indépendance du prieuré (1280). — XXIV. *Arnaud de Montardit* (1286-1290). — Mention de la dévastation du pays par suite de la guerre. — XXV. *Pierre II « de Geriaco »* (1295-1302). — Excommunication de Pierre par l'évêque de Bazas (1295). — Analyse du testament de Géraud de Lavison, lequel laisse 10 s. au prieuré, 5 à St-Michel, 10 aux Frères Mineurs, 5 « confratriæ capellanorum ecclesiæ Sti-Nicolai de Regula » et 5 à la Recluse (1296). — Reconnaissance par le sénéchal du droit appartenant au prieur de créer des notaires (1296). — « Prior instituit mensariam de Frigido-Monte, quam contulit Guillelmo Aucherii, monacho » (1297). — Fixation par le chapitre général de Fleury du nombre des moines de La Réole à 24 (1299). — XXVI. *Bernard II* (1303?). — Translation par l'évêque de Bazas, malgré le prieur, des fonts baptismaux et des fonctions paroissiales de la chapelle Ste-Madeleine à l'église St-Michel, où il établit quinze chanoines séculiers. — XXVII. *Arnaud II, Friger*, parent de Clément V et cardinal (1311-1316 environ). — Jugement en cour d'Avignon au sujet du transfert de la paroisse à St-Michel (1311). — XXVIII. *Raimond II, de Goth*, neveu de Clément V et cardinal (1316-1333). — Confirmation par le Pape (?) de la donation que l'abbé de Fleury a faite à Bertrand de Goth, vicomte de Lomagne, « de decimis vini et bladi parrochiæ Sti-Airaldi de Durassio, exceptis dumtaxat decimis terrarum quæ obliater seu censive tenentur a priore de Durassio » (1316). — XXIX. *Bertrand II, de Vilamur* (1345-1366). — Siège de La Réole (1345). — XXX. *Raimond III* (1373). — Famine (1373). — XXXI. *Vital* (1373-1374). — XXXII. *Jean II, de Maurusson* (1380). — XXXIII. *Jean III, de Neufchâtel*, cousin de Clément VII, évêque d'Ostie, cardinal (1388-1399). — XXXIV. *Bernard III, de Boscredon* (1401-1402). — « Nobilis homo Johannes Ferran nobilisque fœmina Johanna de Fargues, uxor ejus, clientelæ munus præstitit domno Bernardo de Boscredon, priori de Regula : 1° pro pedagio de Regula; 2° pro decima de Caumont et medietate decimæ de Petrafita; 3° pro passagio de St-Jammes seu Sti-Jacobi » (1402). — XXXV. *Arb de Belmontet* (1415-1416). — XXXVI. *Bernard IV, Faur* (1428-1442). — Siège de La Réole par les Français (1442). — XXXVII. *Guillaume II, Gilbert* (1448). — XXXVIII. *Simon de Vienne* (1454). — XXXIX. *Jean IV, de « Cella »* (1454). — XL. *Jean V, de Gaing* (1458-1480). — Mention d'une sentence de l'official d'Agen, *sede vacante*, définissant, d'après le *Livre Blanc*, les droits du prieuré dans le diocèse (1478). — Arrêt du parlement de Bordeaux contre Pierre de La Lande, gouverneur de La Réole, et contre le procureur du Roi, attribuant de nombreux droits au prieur (1480). — Note sur l'erreur de Ducasse, qui nomme comme prieur avant Jean V, Jacques de Gaing, lequel fut simplement vicaire général de Jean. — XLI. *Jacques Grossin* (1484). — XLII. *Louis de Cotet* (1488-1504?). — XLIII. *Charles Robertet*, évêque d'Albi, prieur commendataire (1507-1508). — « Ecclesiæ Albiensis decorationem et picturas perfici curavit; verum prioratus seu Regulensis ne aciculam quidem contulisse reperitur, quasi vero pauper et inops episcopus, cui centum aut circiter millia librarum annui redditus non sufficiebant ». — XLIV. *Bernard V, d'Albret*, prieur commendataire (1514). — Perte du prieuré de St-Caprais de Pontonx, lequel passe au chapitre de Dax (1514). — XLV. *Jean VI, d'Albret*, prieur commendataire (1518-1537). « Bonorum monasterii iniquus extitit dilapidator quique ad sarta tecta templi persolvenda plurimis supremæ Burdegalensis curiæ decretis fuit compellendus ». — XLVI. *Benoit d'Albret*, prieur commendataire (1540-1545). — XLVII. *Louis II d'Albret*, prieur commendataire (1545-1554). — Arrêt du Parlement fixant le nombre des moines à 14, 15 ou 16 (1554). — XLVIII. *Nicolas d'Angu*, prieur commendataire, évêque de Mende, abbé de Foix, maître des Requêtes, etc. (1554-1567). —

Procès de Fabrice de Navailles, prieur commendataire de Duras, contre les paroissiens au sujet des dîmes; retraite dud. prieur à Bayonne, où il emporte les plus précieux documents « quorum præcipuum codex unus membraneus, cui talis erat titulus : *Thesaurus chartarum prioratus Durassensis, Agennensis diœcesis* » (1559). — Siège de La Réole (1562). — Vente de biens du monastère pour le subside accordé au Roi (1563). — XLIX. *Pierre III, de Meinard*, ancien franciscain (1568-1575?). — « Existimatur prioratum custodisse Francisco de Noailles, episcopo Aquensi, cujus erat domesticus et familiaris ». — L. *François de Noailles*, évêque de Dax, prieur commendataire (1575-1585). — « Bailiam fecit idem prior episcopus silvæ in parrochia S^{ti}-Hilarii de La Noailhe sitæ, vulgo *La Forêt*, nobili viro Alberto de Noiret, equiti, pro sexcentis libris ad ecclesiæ sarta tecta impendendis » (1578). — LI. *Gilles de Noailles*, frère du précédent, évêque de Dax, prieur commendataire (1585). — LII. *Charles II, d'Orléans*, « magnus Franciæ prior » (1588). — LIII. — *Raimond IV, Rochon*, évêque de St-Flour (1589-1597). — LIV. *Rigaud Duval*, prieur commendataire (1599-1603). — LV. *Géraud II, de Marsillac*, prieur commendataire (1603-1604). — LVI. *Étienne Gai* (1608-1618). — Arrêt du Parlement condamnant le prieur à payer 600 l. tourn. pour la réparation de l'église et des lieux réguliers (1608). — Chapitre général des Bénédictins exempts de France, tenu à La Réole (1618). — LVII. *Charles III, de Noailles*, prieur commendataire, évêque de St-Flour, puis de Rodez, abbé d'Aurillac (1618?-1648). — Il entreprit la construction des bâtiments claustraux qui, menaçant ruine et devenus inhabitables, furent renversés en 1704 pour être reconstruits. — Passage de la reine Anne d'Autriche (1621). — Agrégation du prieuré à la congrégation de St-Maur (1626). — Notice sur Anselme Rolle, initiateur de cette mesure. — On commence à détruire le château et à construire le dortoir (1629). — Peste et disette telle « ut saccus frumenti viginti aureis venderetur » (1629). — Le prieur claustral Antoine Espinasse « veteris claustri aream, refectorii cæterorumque officinarum spatia, cum adjacente platea muro cinxit, reclamantibus licet ac etiam armata manu repugnantibus insana cum plebecula urbis juratis ». — Placide Rasteau, prieur claustral, « aream illam oblongam quæ per devexum tumuli cui superædificatum est asceterium nostrum decurrit usque ad viam publicam quæ est in planitie secus flumen,... vindicavit » (1642?). — Inhumation de Jean Desbarats, docteur en médecine, « in medio capellæ S^{ti}-Mauri seu S^{ti}-Abbonis » (1644). — LVIII. *René Babillard*, prieur commendataire (1648). — LIX. *Pierre IV, Barbier* (1651-1653?). — Procès dudit Pierre, au sujet du prieuré, avec Jean de Maurez, docteur en médecine, familier du duc d'Épernon, « qui, tanta potestate suffultus, facile vicit ». — Première audience du Parlement à La Réole (10 décembre 1653). — LX. *Jean VII, de Maurez*, prieur commendataire (1653-1672). — LXI. *Jean VIII, de Maurez*, neveu du précédent, prieur commendataire, official de Bordeaux (1672?-1698). — « Cum ecclesia prioralis nec concamerata nec etiam laqueata esset, statuit conventus illam concamerare » (1682). — Fondation d'une solennité par les Pénitents blancs (1684). — Le prieur claustral « de concameranda ecclesia recogitavit,... pretio statuto cum cœmentariis sexdecim millium librarum » (1685). — Entente avec le prieur, réglant sa contribution aux dépenses de la voûte de l'église (1686). — Réélection de Gabriel Marcland, prieur claustral, qui « toto triennio ad ædificandam prædictam fornicem atque ecclesiam exornandam insudavit » (1687). — Nomination, comme prieur claustral, de Pierre Saporta, « qui sedilia et prostypa chori, cum clathris præsbyterii cathedraque concionatoris necnon duobus altaribus subtus odeum per Tornerium Gordonensem, sculptorem famosissimum, fieri curavit » (1690). — LXII. *François-Armand de Lorraine*, prieur commendataire (1699-1714). — « Approbata est novi cœnobii iconographia et concessa facultas a R. adm. P. D. Claudio Boistard, Congregationis generali superiore, monasterium ædificandi » (1703). — Pose solennelle de la première pierre du nouveau monastère : « Collocatus est in fundamentum per magistrum Maurilium Mazey, architectum ædificii redemtorem ». Inscription de lad. pierre : « ..... Patrinus nob. P. Duval, quæstor regius, cum nob. fœmina M. de Solier de Pichard » (7 avril 1704). — Nomination comme prieur claustral de Louis Terrier : « Dormitorium cum quatuordecim cellulis, necnon refectorium, coquinam et aulam minorem cum fornicibus construxit, sed minus prospere, quia nimis propere; nam fornices, ob majores hiatus, qui certam minabantur ruinam, reficere oportuit » (1708). — Mort subite de Louis Terrier, nommé prieur claustral la même année; il est enterré au milieu de la chapelle de N.-D. (25 août 1711). — « Fornix inferior e podio Occidentem versus pretio octingentarum librarum pro manu dumtaxat architecti confecta est » (1714?). — LXIII. *Ursin Durand* (1715-1764). — « Ædificatum est infirmitorium supra parietinam antiquæ parrochialis ecclesiæ B^æ-Mariæ-Magdalenæ, sex cubiculis constans, cum capellula et cellario ad censivos redditus recipiendos » (1721). — Réfection d'ornements et don de 100 l. aux Domini-

cains « ad collapsam ecclesiam restituendam » (1722 environ). — Nomination comme prieur claustral de D. Paul Maupel, auteur du livre, prieur de St-Sever-Cap, « qui, ut accessit, ad lapides, calcem, cæmenta aliaque id genus ad ædificium prosequendum necessaria comparanda animum adhibuit, et primo quidem ad infimos fornices sustinendos arcus majores, satagente D. Petro Pech, cellerario, construxit » (1723). — « Dormitorium undecim cellulis concamerationibus, tum aulæ majoris, tum cellarum hospitum, prius constructis auxit exornavitque » (1724). — « Ambulatorium superius seu proximam tegulis consignationem, vulgo *la Mirande* ad perfectum conduxit » (1725). — Confirmation de D. Maupel dans ses fonctions. « Constructæ... sunt magno labore, majori pretio, maxima necessitate anterides ædificii supra terrenum aggerem ad meridiem » (1726). — « Gradus... lapidei in modum soleæ ferreæ constructi sunt supra terrenum aggerem, ad centrum ædificii, versus meridiem, per quos ad podium ex utroque latere commode ascenditur et descenditur » (1728). — Fondation de la partie orientale du couvent, contiguë à l'église, sacristie, chapitre, etc. Travaux à la bibliothèque (1729) (1). — Fièvres malignes au prieuré (juin 1730). — Démolition de la sacristie, « ut gradibus novi ædificii locus fieret » (1730). — Adjudication des travaux de la partie orientale du monastère touchant l'église, moyennant 3,980 livres, « pro sola operariorum manu » (1730). — Réfection de la charpente de la sacristie de Monségur, moyennant 94 l. (décembre 1730). — Construction d'un port sur la Garonne (mars 1731). — Destruction de 11 cellules dans le dortoir par un ouragan (1731). — Achèvement de la partie orientale du couvent (1733). — Réfection pour la troisième fois des marches de pierre au centre de l'édifice « per quos commode ad podium ex utroque latere descenditur et ascenditur » (1736). — Canonisation de st Vincent-de-Paul, célébrée par les sœurs de l'hôpital à St-Michel, et de st Benoît, pape, célébrée par les Dominicains à St-Pierre (1739-1742). — Réunion à l'Hôtel-de-Ville sur l'ordre de l'Intendant, pour aviser aux moyens d'assister les pauvres (29 février 1748). — Changement de Joseph-Antoine Solabel, prieur claustral, « qui januam monasterii perfecerat, partem claustri ad januam perducentem formaverat, gradus lapideos ad ecclesiam ducentes cum coronide seu lanterna construere fecerat » et qui avait enrichi la sacristie (1748). — Fonte et baptême d'une cloche d'environ 600 livres; parrain : Gabriel-Barthélemy de Lavaissière, dit de Verdusan, chevalier; marraine : Marie-Madeleine de Briet, dite de Pradet (1749). — Première visite de l'évêque de Bazas J.-B.-A. de Grégoire de St-Sauveur (27 mai 1750). — Destruction de l'infirmerie bâtie dans la chapelle de Ste-Marie-Madeleine et construction d'une autre infirmerie « in cella communi et duabus cellis ei adjacentibus prope dormitorium commune fratrum » (1755). — Fondation des trois galeries du cloître et des greniers placés vers le nord (1756). — Achèvement desd. galeries (1759); construction des latrines, construction d'un réfectoire pour les infirmes et d'une horloge, achat d'un calice d'argent de 7 marcs et de cuillers d'argent pour l'hôtellerie (1758-1759). — Dépôt des drapeaux du second bataillon du régiment d'Eu dans l'église St-Pierre, « utpote matrice urbisque primaria » (1759). — Port à la monnaie de Bordeaux pour répondre à la demande du Roi, d'un bâton de chantre, un encensoir et autres objets d'argent pesant 36 marcs (1759). — Nomination comme prieur claustral de Pierre-Jean Labat, lequel aménage les cellules (1763). — Nomination comme prieur claustral de Jacques-Joseph Favier, lequel travaille à embellir l'église, fait les orgues et nombre d'autres travaux (1764). — LXIV. *Guillaume Duperray* (1764-1769). — Difficulté avec la population au sujet d'un collège demandé par les jurats et autorisé par le P. Général. « Suadeo successoribus nullam rem habere deinceps cum habitatoribus hujus urbis; sunt enim monachis infensissimi » (1764). — Décision pour la construction des orgues au fond de l'église (13 décembre 1764). — LXV. *M. de Langeac*, prieur commendataire (1771-1790). — Nomination de J.-P. Junca en qualité de prieur claustral. « Non fuit multum amabilis D. Junca, prior, nec monachis nec civibus et de eo melius est silere quam loqui » (1783).

(1) Le reste du volume se compose d'additions successives, de diverses écritures.

E suppl. 2905. — II. 5. (Registre.) — In-4°, 223 feuillets papier.

1680-1788. — Prieuré des Bénédictins. « Regitre des actes capitulaires ». — Modèle imprimé du procès-verbal de la présentation par l'abbé ou le prieur de ses lettres d'institution (s. d.). — Formule du serment du secrétaire du chapitre (s. d.). — Lettre d'institution de J.-P. Dabadie comme prieur claustral (28 mai 1681). — Délibération touchant l'état de l'église, qui n'est pas lambrissée : on la lambrissera au plus tôt (18 août). — Enregistrement des lettres instituant dom Guillaume Baratet prieur claustral (2 décembre). — Délibération sur le mode de couverture de la nef : trois maîtres ont affirmé que la voûte est faisable; « quand on voudroit

se contenter d'un lambris, on seroit toujours obligé d'élever la charpente, qui est fort basse, et à même temps la muraille qui la soutient jusqu'à la hauteur de la voûte du chœur, c'est-à-dire de cinq à six toises;... cette dépense de l'élévation des murailles et de la charpente estant la plus considérable qu'il y ayt à faire si l'on entreprend la voûte, il vaut mieux, à l'imitation de nos pères, édifier pour l'éternité ». Il est décidé que l'on voûtera l'église : « On commencera par faire des amas de toutes sortes de matériaux; ensuite, on travaillera aux piliers et aux arcs-boutans, et puis on donnera un temps considérable pour les laisser asseoir » (5 septembre 1682). — Délibération pour la fondation d'un collège dans le monastère (3 novembre 1683); — pour un compromis avec M. de Maurès, prieur commendataire (décembre); — sur la location d'une maison au « maistre de bureau des lettres » (12 janvier 1684); — pour le retrait d'un appel comme d'abus formé contre l'interdit « pour les confessions et prédications » prononcé, puis révoqué par le s[r] Basterot, second vicaire général, qui voulait favoriser les chanoines de S[t]-Michel (7 juin). — Lettre du supérieur général autorisant la création d'un collège (4 décembre 1683). — Présentation des lettres instituant Gabriel Marcland prieur claustral (28 juillet 1684). — Délibération pour l'adjudication du fermage de la pêche (10 décembre) — Délibération relative à la voûte de l'église, « y compris l'espace qu'on apelle comunément à S[t]-Antoine, qui est joint à lad. église et qui par cy-devant semble avoir fait partie d'icelle » ; Labatut offre de construire la voûte pour 17,000 l. et Lespérance, « maistre architecte de Bourdeaux, » pour 16,000 l., « en luy balliant la pierre de la démolition des deux séparations qui sont, l'une au fonds de l'église et l'autre qui joint le bout du jardin de S[t]-Antoine » : on décide de traiter avec Lespérance (27 octobre 1685). — Délibération pour la construction d'une maison « dans ceste place vuide qui est terminée par l'ancienne murallie ou fondements de l'ancienne églize du costé du levant et du midy et du couchant par la murallie du jardin » (31 octobre). — Enregistrement des lettres instituant D. Gabriel Marcland prieur claustral (15 juin 1687). — Délibération pour une transaction avec Jean-André de Melon, écuyer, seigneur de La Gauterie (3 novembre 1688). — Enregistrement des lettres instituant D. Paul Saporta prieur claustral (9 juin 1690). — Acceptation d'un prêt offert par Laniac (?), habitant de La Réole, « lieutenant du 1[er] chirurgien du Roy » (20 août). — Délibération pour le remboursement d'un prêt à « M. de Loppes, seigneur de Lobens et Du Castera (6 octobre); — pour le bail à ferme du « droict de péage que les religieux ont accoustumé de prendre et lever sur les marchandises qui passent devant la ville, tant en descendant qu'en montant le long de la rivière de Garonne », moyennant 500 l. et 6 poignères de sel par an (27 décembre 1692). — Enregistrement des lettres instituant D. Gabriel Le Comte prieur claustral (23 juillet 1693). — Autres lettres pour le même (25 juin 1696). — Pouvoir à un religieux pour prêter foi et hommage au Roi, les rentes et biens nobles du monastère ayant été saisis (10 août 1695). — Délibération pour l'achat des « rentes et domaine du Roy dans la jurisdiction de La Réole » (7 mars 1698). — Élection de D. Gabriel Le Comte, comme vicaire général du prieuré, le siège étant vacant par le décès, survenu « depuis peu de jours », de Jean de Maurès, prieur commendataire (9 septembre). — Enregistrement des lettres d'institution de D. Gabriel Belordeau, prieur claustral (9 juillet 1699). — Délibérations pour l'achat du « droit d'échange » dans dix paroisses (27 juillet et 3 octobre 1700) : — pour le bail à ferme des dîmes de Floudès et S[te]-Bazeille, « ensemble le passage de la rivière pour nostre tiers » (1[er] février 1701). — Enregistrement des lettres instituant D. Louis Duret, prieur claustral (19 juillet 1702). — Acquiescement au projet proposé aux religieux, d'arrangement avec les chanoines, sous réserve de l'approbation du prieur (22 décembre). — Arrangement avec le prieur, touchant le rachat des biens du monastère : on rendra au prieur les biens de son bénéfice, moyennant le remboursement du prix et des loyaux coûts (1[er] août 1703); — touchant l'intervention du prieur dans le procès que le monastère a contre les chanoines de S[t]-Michel, intervention destinée à contre-balancer l'influence de l'évêque de Bazas (1[er] août). — Énumération de biens aliénés par le monastère et dont il poursuit le retrait, autorisé par une déclaration du Roi (15 novembre). — Délibération relative au procès que le monastère a perdu devant les Trésoriers contre M. de Martin, conseiller au Parlement, et dont l'objet est la seigneurie directe du château de Tartifume; on poursuivra l'affaire et on priera le prieur d'intervenir; M. de Martin n'aura plus « les recommendations de feu M. de Louvoy (?), son allié, à laquelle l'on a tousjours attribué le gain dud. procès » (7 novembre 1704). — Enregistrement des lettres d'institution de D. Louis Duret, prieur claustral (28 juin 1705). — Examen d'une requête des religieuses de l'Annonciation, qui ont des biens mouvant du monastère : « Ces biens estant en main morte, outre l'indemnité qu'elles ont payé, nous avons droit d'exiger desd. dames religieuses un lots tous les vingt ans ou à la

mort d'un homme vicaire »; on leur accorde de se libérer par une rente annuelle (25 février 1706). — Délibération pour un emprunt destiné à continuer le monastère (21 octobre); — pour le renouvellement du bail du moulin à vent de Gaillardon (15 avril 1707); — sur les conditions à faire pour des baux à ferme, attendu « qu'à cause du peu de valeur où sont aujourd'hy (*sic*) les espèces, il estoit à craindre que les prétendans ne fissent des offres fort modiques » (20 mai). — Rejet des propositions d'accommodement avec l'évêque de Bazas et les chanoines de St-Michel (7 janvier 1708). — Enregistrement des lettres d'institution de D. Louis Ferrier, prieur claustral (8 août). — Ratification d'un accord avec Claude-François Boullot, prêtre du diocèse de Besançon, prieur commendataire de N.-D. de Gabiras, *alias* de Pardaillan (12 août). — Délibération pour un nouvel emprunt, afin de pousser les travaux du monastère: les religieux sont disséminés, les échafaudages pourrissent, « le principal masson qui a l'inspection sur led. bâtiment coûte 550 l. tous les ans », etc. (15 août). — Communication des arrêts du Grand Conseil ordonnant que les religieux recouvreront les rentes par eux aliénées de Bagas et de Camiran, possédées par M. de Mayence, lieutenant général au siège de Bazas et seigneur dud. Camiran (12 juillet 1710). — Mention de la « demoizelle veuve du sieur de Lugaignaq » (19 juillet). — Enregistrement des lettres d'institution de D. Louis Ferrier, prieur claustral (12 juillet 1711); — de D. Bernard Marsan, prieur claustral, à la place de D. Louis Ferrier, décédé (8 novembre). — Enregistrement des lettres instituant D. Joseph Sort, prieur claustral (12 juillet 1714). — Délibération pour le retrait des terres et bois de La Forêt, paroisse St-Hilaire-de-La-Noaille, aliénés par-devant Claverie, le 22 avril 1623, « et les rentes dans Fontet, où est situé le château de Castera », aliénées par-devant Courault, le 8 octobre 1628, le tout possédé par M. de Louppes (23 août 1715). — Projet de compromis avec M. de Majance [de Camiran], vicomte de Foncaude (21 février 1716). — Délibération pour l'achat du fief que le chapitre de Bazas a dans la ville et la juridiction de La Réole (28 août). — Décision tendant à donner un avis défavorable dans l'enquête sur le projet de transfert des chanoines de St-Michel et à leur retirer, à cause de leur « mauvaise foy », les facilités qui leur avaient été accordées pour le paiement de dépens (29 janvier 1717). — Enregistrement des lettres instituant Joseph Sort, prieur claustral (20 juin). — Délibération pour le rachat des fiefs et rentes du Roi dans la juridiction de La Réole, motivée sur ce que « nous éviterons par là beaucoup des procez qu'un autre acquéreur pourroit nous faire et que nous pourrions rendre notre dénombrement sans conteste en ne donnant point d'autres bornes à notre fief que celles de la jurisdiction » (24 décembre). — Délibération tendant à soumettre au conseil de la Congrégation la consultation des avocats de Bordeaux concluant à ce que le prieuré s'opposât au projet de transfert des chanoines de St-Michel à Gironde (17 janvier 1718). — Lecture de la réponse qui est favorable à l'opposition (3 février). — Délibération sur une difficulté avec les chanoines de St-Michel, condamnés à admettre les Bénédictins dans leur église, et qui refusent de les laisser entrer dans le chœur, parce que cela n'est point spécifié par l'arrêt (13 septembre 1719). — Enregistrement des lettres instituant D. François La Rade, prieur claustral (3 septembre 1720); — des lettres instituant D. Paul Maupel (18 juillet 1723). — Décision pour l'achat d'un pré, motivée notamment par la crainte d'une forte diminution des espèces (10 novembre). — Enregistrement des lettres d'institution de D. Paul Maupel (14 juillet 1726). — Délibération pour confier la conduite des travaux du monastère à Pierre Alari, « habitant de Bordeaux, architecte et entrepreneur des ouvrages publics »: il recevra 400 francs *(sic)* par an, plus « la nourriture et réfection qu'il prendra au réfectoir avant ou après la communauté » (3 avril 1729). — Enregistrement des lettres instituant D. François Veyres, prieur claustral (30 juin). — Proposition de D. Pierre Crozet, sous-prieur, pour continuer des travaux organisés par feu D. Veyres (15 juillet 1730). — Enregistrement des lettres instituant D. César Arribat, prieur claustral (24 août). — Délibération pour une transaction sur diverses difficultés survenues avec les jurats, notamment à propos du passage (21 octobre); — pour le bail à ferme du passage et pour le bail à ferme du péage par eau et par terre (1er juin 1731); — sur la marche à suivre pour former opposition à l'arrêt qui supprime le péage (19 septembre 1732). — Enregistrement des lettres maintenant D. César Arribat, prieur claustral (25 août 1733); — des lettres instituant prieur claustral D. Joseph Gautier (26 septembre 1735); — D. Charles Chapus (14 juillet 1736); — D. Jacques Robian (5 juillet 1739); — D. Antoine-Joseph Solabel (22 juin 1742 et 2 juillet 1745); — D. J.-B. Bartet (13 juillet 1748); — D. César Arribat (30 juillet 1749 et 6 juillet 1751); — D. Jean Broca (26 juin 1754); — D. J.-B. Uteza (juillet 1757); — D. César Arribat (29 juin 1760); — D. Christophe Joanin, à la place de D. César Arribat, décédé (5 mars 1763); — D. Pierre-

Joseph Labbat (12 juillet 1763); — D. Joseph Favier (11 août 1764). — Délibération pour la construction d'un orgue par J.-B. Micot, facteur à Paris, résidant actuellement à Toulouse (13 décembre 1764). — Arrêt du Conseil d'État convoquant un chapitre général de la Congrégation à St-Denis (31 janvier 1766). — Lettre d'envoi de cet arrêt par le supérieur général (4 février). — Élection d'un délégué « pour obéir uniquement à l'arrêt du Conseil d'État » (18 mars). — Arrêt ordonnant la dissolution du chapitre général (9 mai). — Délibération constatant que l'orgue va être terminé et décidant de changer le chœur au plus tôt (27 juillet). — Enregistrement des lettres instituant prieur claustral D. Joseph Favier (31 décembre). — Énumération des dettes du monastère (3 août 1767). — Pouvoir donné au prieur de se rendre à l'Hôtel-de-Ville et d'y prendre part à l'élection des notables (23 février 1768). — Emprunt pour subvenir aux frais du procès contre D. Duperray, prieur titulaire (6 mai). — Délibération contre la décision des supérieurs qui envoie à La Sauve D. Joseph Favier, lequel est prié de rester provisoirement à La Réole (3 octobre). — Réponse du supérieur général exposant qu'il ne peut rien changer aux décisions de la diète (8 novembre). — Enregistrement des lettres instituant prieur claustral D. Roch Lavaissière (27 novembre). — Communication par D. Charles Lacroix, prieur claustral, d'une lettre du duc de La Vrillière au supérieur général et d'une autre lettre de celui-ci au prieur: le duc de La Vrillière manifeste la surprise éprouvée par le Roi en apprenant que le prieuré de La Réole a formé opposition en Cour de Rome à l'expédition de toutes lettres de provision dud. prieuré, et il engage le supérieur général à faire révoquer cette opposition; le supérieur général enjoint de réunir le chapitre et l'exhorte à se conformer aux ordres de S. M. : le chapitre, rappelant que D. Guillaume Duperray, prieur titulaire, a, contre l'intention du fondateur et contre son serment, résigné son bénéfice en faveur de l'abbé de Langeac, refuse de retirer son opposition et, en tant qu'il est besoin, la renouvelle (19 avril 1771). — Enregistrement des lettres instituant prieur claustral D. Charles Lacroix (juillet 1769 et 10 juillet 1772); — D. J.-B. Borel (29 juillet 1775). — Cession du prieuré de Duras pour y construire une nouvelle église paroissiale (9 septembre 1776). — Délibération pour la construction d'un nouvel autel, le déplacement du chœur, qui doit être reporté plus près du mur, l'ouverture d'une autre porte pour les religieux, etc. (15 décembre 1776). — Enregistrement des lettres instituant prieur claustral D. Jean-François Malaure (4 juillet 1778); — D. Nicolas Affre (21 juillet 1781). — Arrêt du Conseil d'État dont l'objet est de mettre fin à des dissensions qui divisaient la Congrégation (29 juin 1781). — Consentement à la suppression de quatre canonicats à l'église St-Michel (novembre 1782). — Arrêt du Conseil d'État convoquant à St-Denis un chapitre général extraordinaire (21 juin 1783). — Délibération dud. chapitre général affirmant « la légitimité et la canonicité des pouvoirs qui le constituent » (9 septembre).

E suppl. 2906. — II. 6. (Registre.) — In-folio, 2 feuillets de table de concordance et 55 feuillets papier.

977-1270. — Prieuré des Bénédictins. — « Copie » exécutée au XVIIIe siècle « du cartulaire du prieuré conventuel St-Pierre de La Réole de l'an 977. Pour l'armoire AA, layète 1re, liasse 1re, chartre 1re ». — Table de concordance indiquant pour chaque acte le folio où il est transcrit, dans l'original et dans la copie. — — Charte de Gombaud, « episcopus Wasconie », et de son frère Guillaume-Sanche, « dux Wasconum », donnant à l'abbaye de Fleury le monastère de Squirs *alias* La Réole (977; fol. 1) (1). — Énumération par les mêmes des églises que « sollempni donatione perpetuo affirmavimus » au monastère de La Réole (fol. 1 v°). — Mention de la construction de la ville de La Réole par l'abbé de Fleury et de la concession faite par lui de coutumes, que Gombaud et Guillaume-Sanche ont juré d'observer (fol. 2). — Notice sur la donation de Saint-Caprais de Pontonx (fol. 6). — Charte relatant l'accord intervenu au concile de Saintes entre l'abbé de Fleury et l'évêque de Bazas, touchant le monastère de La Réole (8 janvier 1081?; fol. 6). — Relation de la restitution opérée au concile de Bordeaux, du monastère de St-Caprais de Pontonx par l'évêque de Dax (fol. 6 v°). — Don par Aner de diverses terres qu'il possède « sive pignus sit, sive alodum » (s. d.; fol. 7). — Restitution de dîmes : « Et signum corrigii nodati in carta » (s. d.; fol. 7 v°). — Don « de quatuor dinaradas de vinea et una pecia de terra que sunt novem conquadas ». « Hoc est signum unum corrigium nodatum » (s. d.; fol. 8). — Don par Fort-Arsiu, abbé de Blasimont (s. d.; fol. 8 v°). — Don par le vicomte « Rodulfus, qui et alio nomine vocor Artaldus », de ses biens « in pago

(1) L'authenticité de cette charte, de la dotation qui suit et des coutumes, dont le texte est bien connu, a été attaquée ces dernières années; il paraît acquis que les coutumes sont très postérieures à 977 et que la charte a été interpolée.

Bezelmelsi *(sic)*, hoc est ecclesiam in honore sancti Hilarii que vocatur Monasterium » (mai 1026; fol. 9). — Charte relative à l'église de Ste-Gemme donnée au prieuré puis reprise : « Prior noster, Gualterius nomine, volens hujus injusticiam destruere, ad comitem Guillelm, ducem Vasconie, proclamationis causa in castro Taiatavad accessit » (s. d.; fol. 11 v°). — Notice relative au bail à fief viager de moitié de l'église N.-D. de Bourdelles, consenti par Forton, prieur, au profit de Gautier de Ferrussac et aux difficultés provoquées par la prétention de Mancip, fils dud. Gautier, de succéder à son père (s. d.; fol. 12 v°). — Legs de l'église de « Montanag » par « Rodulfus, miles acerrimus, qui cognomine dicebatur Cantirais, ad mortem in bello quod perfecit Guillelmus Aimanerius cognomine Pomerii in loco Montis-Barbe » (s. d.; fol. 12 v°). — Don par Raïmond, fils de Loup Belloc, « lepre tentus », de « xvdm concadas subtus Monte Falcone » (s. d.; fol. 13). — Don par Mangon de moitié de l'église de Gaujac sur l'Avance « terramque quam per pedes atque visum circinando demonstravi » (16 mars 1099, n. s.; fol. 13 v°). — Don par « Raimundus, Gengiaci castri dominus », à St-Pierre de La Réole, de « quandam terram in ipsius sancti parrochia sitam, Petram Fictam a vicinis loci vocitatam (1087 (?); fol. 14 v°). — « Donatio Guilhelmi Ezii... de medietate ecclesie Sancti-Martini que [est] in Monte-Felici » (s. d.; fol. 15). — Renonciation à un tonlieu par Bernard, vicomte, en présence du comte de Gascogne et de sa cour, savoir : Astanova, comte de Fezensac; Bernard, comte d'Armagnac; Gaston, vicomte de Béarn; Loup-Aner, vicomte de Marsan; Vivien, vicomte de Lomagne; Pierre, seigneur de Gavarret; Géraud, évêque d'Agen; Étienne, « qui tunc in loco præsulis Vasatensi sedi præerat » (1103; fol. 15). — Donation de « partem de decima Sancti-Romani de Mazerag » (s. d.; fol. 16); — de « xxti fossatos de vinea a Bramabiu et quinque concatas de terra » (s. d.; fol. 16); — du quart de la dîme de St-Gervais de Langon (fol. 16). — Décision du prieur Atton et de son chapitre, en présence de Guillaume Arnal, évêque de Bazas, pour la célébration de la fête de la Conception de N.-D., « quod jam fere per totam Galliam devotissime ab omni christiano percelebratur populo » (1154; fol. 17). — Don du huitième de la dîme « Sancti-Johannis de Monte-Gaudio » (s. d.; fol. 17 v°); — du dixième [de la dîme?] de Jusix (s. d.; fol. 17 v°); — du sixième de la dîme « Sancte-Marie de Borderes » (s. d.; fol. 17 v°); — de partie de la dîme « Sancti-Leodegarii de Tiuratis » (s. d.; fol. 17 v°). — Règlement par Aymeric Brun et Long Oger, « domini Richardi, comitis Pictave, in Vasconiam mandatoribus et justiciariis », d'un procès « super medietatem decime ecclesie de Corbian » ; engagement de respecter la sentence pris par les adversaires du prieuré, « prius per fidem datam, postea per sacramentum super sacrosanctum altare sancti Vincentii apud Mas » (1180; fol. 17). — Concession par Guillaume-Arnaud, prieur, et son chapitre à Guillaume Amaneu, vicomte de Besaume, de 10 s. bordelais « pro captinno et defensione in tota villa nostra de Lobeinag », plus, par maison, une charge de vin et une poule (s. d.; fol. 18 v°). — Confirmation par Guillaume-Arnaud de Padern, prieur, de la concession précédente faite à Guillaume Amaneu de Benauges, pour la garde des habitants de « Lobanag », que led. vicomte molestait « pro eo quod prope Sanctum-Macharium essent homines siti » (s. d.; fol. 18 v°). — Règlement entre le prieur et le curé : le curé aura l'administration, notamment « in baptismate puerorum, in visitacione fetarum, in suscepcione earundem quando veniunt ad ecclesiam », « in faciendis testamentis, in deferendis defunctis ad ecclesiam, tam in his qui in orto sepeliuntur quam qui extra ecclesiam in alio cimiterio sepeliuntur », « confessiones » ; les chandelles offertes aux autels pour les relevailles sont attribuées aux moines, et celles qui sont données à la messe reviennent au curé; partage des chandelles et de l'argent donnés, soit par les parrains « in consignatione puerorum », soit pendant le baptême, des offrandes en argent et en pains à l'occasion des enterrements, « de panibus... qui dicuntur oblie »; interdiction aux moines de recevoir les paroissiens les jours de fête et les lundis, à l'église St-Martin; attribution au curé des prémices, « septenarium, tricennarium et annale » (18 mars 1186; fol. 19). — Engagement moyennant 900 s. bord., par Aimanier, chevalier, de Loubens, sur le point de partir pour la croisade, du droit de justice qu'il exerçait le samedi sur le marché de La Réole : « Que moneta foret de medietate, aut si forte melior, illam darent; si minor, numquam » (s. d.; fol. 20 v°). — Engagement moyennant 600 s. bord., par Bertrand Taillecavat du quart de l'église de Saint-Airard, du quart de l'église de Sainte-Bazeille, etc.; si, à l'époque du remboursement, « Burdigalensium moneta non fuerit de medietate..., reddantur nobis de petragoricensium moneta » (s. d.; fol. 21). — Engagement par « Geraldus, de castro qui dicitur Landeroz », frère du prieur Oger : « Hinc etenim accepimus patrem et defensorem Arsivum Albuonis, vicecomitem Vicelmencium, et Raimundum, Genciaci castri » (s. d.; fol. 21). — Engagement par Aimanier et Bernard de Loubens,

frères, de moitié de l'église Saint-Martin de Montfélix; ils donnent entre autres cautions « Rainaldinum, pellicionarium, ac Martinum, sutorem, quos a nobis tenebant in feodo », et un autre bourgeois de La Réole (1087; fol. 21 v°). — Sentence de l'évêque de Périgueux entre l'Évêque de Bazas et le prieur, touchant l'église de Gironde : chacune des parties aura la moitié de l'église; l'évêque nommera le curé, et les moines pourront avoir un « custodem » (1170; fol. 22). — Supplique au Pape exposant que le monastère de La Réole, construit par Charlemagne et par lui donné à l'abbaye de Fleury, a été ravagé par les Normands et replacé sous l'autorité de Fleury par la charte de 977, dont la supplique reproduit comme il suit les premières lignes : « Anno Dominice Incarnationis..., ego, Gumboldus, episcopus, et frater meus Vuillelmus Sancii, dux Vasconum » etc. (s. d.; fol. 22 v°). — Bulle de Clément prenant le prieuré et ses biens sous sa protection (« Datum Lateran, XIIII kalendas septembris, pontificatus nostri anno primo »; fol. 23). — Accord, par-devant l'évêque de Bazas, G., touchant une part des dîmes de Langon (s. d.; fol. 23 v°). — Don par Bertrand, évêque de Bazas, de « ecclesiam Sancti-Eparchii de Miliano, cum cantaria ejusdem » (1126; fol. 23 v°). — Don de la même église par Geoffroy, évêque de Bazas (1127; fol. 24). — Accord avec les chanoines de Bazas, touchant cette église (1143; fol. 24). — Accord avec les hospitaliers, touchant les droits de dîme « in parrochia de Leujac et in parrochia de Paollac » (1186; fol. 25). — Note relative à l'enlèvement des reliques de saint Benoit et de sainte Scolastique (s. d.; fol. 25 v°). — Bulle de Jean [VIII], confirmant les privilèges de Fleury (Troyes, août 878; fol. 25 v°). — Lettres pontificales pour Fleury (s. d.; fol. 26 v° et 28). — Lettres analogues de Pascal II (1103; fol. 29) et de Grégoire [IV] ([833?]; fol. 30). — Lettre de sauvegarde accordée au monastère de La Réole par Richard, comte de Poitiers, fils du roi d'Angleterre (s. d.; fol. 31 v°). — Entrée en religion de Géraud « de Les Lubies »; il donne tous ses biens présents et futurs, et reçoit le prieuré de St-Airard, à charge d'y entretenir un moine (s. d.; fol. 32). — Don par Bertrand, évêque de Bazas, des « cantarias Sancte-Marie de Villanova et Sancti-Bibiani de Cuja » (s. d.; fol. 32 v°). — « Oltima carta de ecclesiis nostris » : document contenant l'énumération des églises appartenant au monastère ([977?]; fol. 33 v°). — Lettres pour Fleury, données par Grégoire V (13 novembre 997 : « Anno pontificatus domni nostri Gregorii quinti, pape, secundo; imperante domni nostri tercii Octonis, imperatoris augusti, anno secundo »; fol. 34) et de Benoit (10 novembre, indiction 9, an 7 de Benoit, an 13 d'Otton; fol. 35). — Approbation par l'archevêque d'Auch, légat du Pape, de l'accord entre l'évêque de Bazas et le prieuré de La Réole touchant diverses églises (1178; fol. 37). — Notice sur un procès porté devant le roi d'Angleterre par le prieur, au sujet d'une vente dissimulée sous la forme d'un bail à cens et destinée à frustrer les moines des lods dus par le vendeur; le Roi décide « quod pro singulis VI d. obliarum de solucione vendarum decem sol. minuantur » (s. d.; fol. 38 v°). — Accord entre l'évêque de Bazas et le prieuré, fixant leurs droits respectifs sur diverses églises (1177; fol. 38 v°). — Accord entre les mêmes, au sujet de l'église de Gironde (1170; fol. 39). — Confirmation par Guillaume Arnal, évêque de Bazas, des droits cédés au prieuré par l'évêque B[ernard] sur l'« ecclesiam que constructa est in honore Sancte-Marie Magdalene in castro quod vocatur Sancta-Basilia » (s. d.; fol. 40). — Donation par Raimond Livinhac, chevalier, de l'église Saint-Martin, sise « in allodio suo quod vocatur Pamperas » : « Hoc donum fecit cum maxima parte terre que subjacet ecclesie, super altare sancti Petri, videntibus cunctis et nullo parente contradicente » (s. d.; fol. 40). — Notice relative à l'église de Landeron : Géraud, partant pour la croisade prêchée par le pape Urbain, a confié ses biens à son frère Oger, prieur de La Réole; Oger a construit une église « in castro quod dicitur Landaros », et Géraud a donné cette église au prieuré; Géraud ayant eu la guerre contre le vicomte de Besaume, « ecclesia illa per longum tempus defuit »; Raimond de Montaud, fils de Géraud, « cum militibus de Landaro », est venu demander au prieur Airard de reconstruire l'église, ce que le prieuré a fait du conseil de Bertrand, évêque de Bazas (s. d.; fol. 40 v°). — Don par Arnaud de Frémont de la part qu'il a de l'église de Mongauzy, « scilicet de XVIm concis... unam » (s. d.; fol. 41). — Don par Bertrand, évêque de Bazas, de droits à Ste-Bazeille, « ut habeat jura parrochialia de habitantibus infra castrum integre in omnibus de habitantibus advenis presentibus et futuris extra castrum, cimiterium et baptisterium, exceptis illis qui antea fuerunt parrochiam ecclesie antiquitus ibi fundate » (1121; fol. 41). — Note relative à la reconstruction de l'église St-Nicolas de Landeron par le prieur Airard et les moines, du conseil de l'évêque Bertrand (s. d.; 41 v°). — Restitution (?) par le comte Bernard « dompno Adazio, abbati », du « monasterium Sancti-Suris vocabulo Genoliaco » (s. d.; fol. 42). — Confirmation par Raimond, évêque d'Agen, de la donation faite par son prédécesseur Gausbert de l'église St-Martin d'Arconques (s. d.;

fol. 43). — Plaintes au Roi sur les violences et les exactions des barons voisins; les habitants de St-Airard, qui a compté 300 maisons, ont été par le vicomte de Besaume obligés de se retirer « ad quoddam castellum quod ibi de proximo construxit » (s. d.; fol. 43). — Confirmation par Arnaud-Raimond, vicomte de Tartas, et Garsende, sa sœur, de la donation faite par « Arertort » du monastère St-Caprais de Pontonx (s. d.; fol. 43 v°). — Donation de l'église St-Hilaire, déjà résumée ci-dessus, mais datée cette fois du mois de mai, 13e année du règne de Robert (fol. 44). — Notice sur la restitution de St-Caprais de Pontonx (1084; fol. 46 v°). — Cession par Guillaume Arnal de Tantalon, évêque de Bazas, d'un gage sur la dîme de Cours (s. d.; fol. 49). — Don par le vicomte Bernard de droits sur « totum nemus quod vulgo dicitur Guar », « concensu et auctoritate custodis nemoris Esquivad et aliorum ipsius parentum »; énumération des « obsides », des « fidejussores » et des « testes legitimos » (s. d.; fol. 49). — Lettre de l'abbé de Fleury au prieur Ay[rard] et au monastère concernant la soumission des moines de St-Caprais de Pontonx: « Grave enim nobis fuit illos fratres quos ad nos captos duxistis semper retinere in vinculis »; texte du serment prêté par lesd. religieux (s. d.; fol. 49 v°). — Don par Raimond et Élie, évêques d'Agen, de l'église Des Lèves (s. d.; fol. 50). — Accord entre Guillaume, prieur, et le monastère, d'une part, et Vital de Lug, de l'autre, touchant la dîme de St-Martin de Corbian (1182; fol. 50). — Don par Bertrand, évêque de Bazas, de « ecclesiam Sancti-Eparchii de Miliano » (1125, indiction 3, pacte 25; fol. 50 v°). — Don par Géraud, « de castro qui dicitur Landarot », frère du prieur Oger, de biens à Guilleragues, au moment où il part pour la croisade (s. d.; fol. 51). — Confirmation par G., évêque de Bazas, du don fait par son prédécesseur Bertrand de la chantrerie de Gironde (s. d.; fol. 51 v°). — Bulle d'Eugène III pour Fleury (15 avril 1146, indiction 8; fol. 51 v°). — Donation au prieur Ayrard et au monastère (1126; fol. 54). — Concession à Jean Debez et à sa femme, moyennant un cens de 6 deniers, de la maison possédée par A., frère dud. Jean, et sa femme: A. et sa femme auront lad. maison, leur vie durant, avec faculté de la vendre ou de l'engager (s. d.; fol. 54 v°). — Don « de duas partes ecclesie Sancti-Severi ad Stephanum, presbiterum, pro uno cavallo ferrano » (s. d.; fol. 55). — Don par Gaillard de Virelade de moitié de la dîme de Floudès, laquelle moitié est engagée pour 60 livres de bordelais et que les moines dégagent; « Sanctio priore, Geraldus, communis scriptor Regule, scripsit utriusque consensu » (juillet 1213; fol. 55). — « Folio 79. Ensuite semble manquer une feuille. *Statuta monasterii*, folio LXXXI » (fol. 55 v°).

E suppl. 2907. — II. 7. (Cahier et brochure.) — In-4°, 24 et 16 pages.

1121-XVIIe siècle. — Prieuré des Bénédictins: Titres et factum sur divers droits et procès du prieuré. — Sentence d'Arnaud, cardinal évêque de la Sabine, délégué par le Pape pour terminer les différends survenus entre le prieur de La Réole et l'évêque de Bazas, visant et reproduisant divers documents: on administrera les sacrements dans les églises de St-Pierre, Ste-Madeleine et St-Michel; le chapitre créé par l'Évêque sera maintenu, etc. (5 mars 1311; p. 5). — Vidimus et confirmation des pièces qui précèdent par Raimond, évêque de Bazas (27 novembre 1487 (?) (1); p. 1 et p. 22). — Factum pour J.-J. de Gourgue, évêque de Bazas, contre le prieuré St-Pierre et le chapitre St-Michel: « La fondation dudit chapitre fut faite par Guillaume, évêque de Bazas, en 1303 » (p. 2); mention de la sentence de l'évêque Raymond, en date du 27 novembre 1487 *(sic)* (p. 3); interprétation du don fait en 1120 « à la chapelle nouvellement bâtie dans l'église de Saint-Pierre de La Réolle à l'honneur de Sainte-Magdelaine,... « capellæ Sancti-Petri de Regula quæ cons» tructa est in honorem sanctæ Mariæ Magdalenæ quæ » vocatur sancta Bazillia » (p. 4); discussion sur le point de savoir s'il s'agit d'une chapelle sise à Ste-Baseille, « où les Bénédictins n'ont jamais eu monastère ny maison », ou du château de La Réole, lequel « pouvoit avoir son nom particulier » (p. 9), etc.

E suppl. 2908. — II. 8. (Cahier.) — In-f°, 12 feuillets papier.

XVIe siècle. — Prieuré des Bénédictins. « Notice de plusieurs instrumens et droitz du prieuré ». — Note sur le prieuré Saint-Caprais de Pontonx (fol. 1). — Analyse de pièces sur le péage appartenant au prieuré (fol. 1). — Analyse d'une reconnaissance de 1474 par Arnaud-Guillaume de Marsan pour les péages de Lobon, de Lamothe, près Marmande, et de Lamothe de Gardans, juridiction de La Réole (fol. 2). — Analyses de documents sur les dîmes (fol. 2); — sur des droits divers (fol. 3); — sur le « droit de poisson et chair » (fol. 4); — sur « plusieurs actes et choses mémorables » (fol. 4 v°). — Mention d'un inventaire

(1) La date de ce vidimus a été surchargée; elle doit être inexacte.

des reliquaires et ornements consignés par le sacristain, le 21 juin 1545, par-devant Jean de Lalane, notaire (fol. 6 v°); — d'une messe fondée dans la chapelle St-Front à l'église St-Pierre, le 27 novembre 1546 (fol. 6 v°); — d'une transaction intervenue le 27 avril 1551 par-devant Jean de Lalane, entre les religieux et le prieur, « touchant le repas que led. sieur prieur doit aux sieurs religieux le jour et feste de l'Ascension » (fol. 7); — d'une autre transaction du 1er juin 1554, par-devant le même notaire, convertissant en une rente de vin certains repas dus aux religieux par le prieur (fol. 7); — d'une quittance reçue en 1567 par Jean de Lalane et délivrée par Nicolas Dauga, évêque de Mende, prieur de La Réole, des titres que lui a remis noble Louis de Legis (fol. 7 v°).

E suppl. 2909. — II. 9. (Cahier.) — Petit in-4°, 52 feuillets papier.

1639. — Prieuré des Bénédictins. Liève. « Extraictz tirez des liasses concernant le revenu de la communauté, 1639, par moy frère Ange Compain, cellerier ». — Analyse de titres concernant des immeubles sis : Grand'rue et place St-Pierre (fol. 1); — rue de Lort (fol. 3); — rue des Gallants et des Juifs (fol. 4); — rue Du Brumart et de Gensac (fol. 4 v°); — à la Porte Pinte et à Figuey (fol. 7); — rue Du Martouret et lieu de La Marmory (fol. 7 v°); — rue Des Salargues (fol. 10); — rue Ste-Colombe (fol. 11); — rue St-Martin, à « Bourneuf », Vidaucor et Le Cugey (fol. 12); — rue de Lassie (fol. 13 v°); — Grand'rue (fol. 13 v°); — à Peyrefite et Laubessac (fol. 14); — aux lieux dits Caumont (fol. 19); — Hors (fol. 20); — Le Mirailh et Le Luc (fol. 20 v°); — Le Castaignet, Frimont et Carruet Du Prat (fol. 21 v° et fol. 31); — St-Aignan (fol. 25); — dans les paroisses des environs (fol. 29 v° et suiv.).

E suppl. 2910. — II. 10. (Liasse.) — 13 pièces papier.

1760-1789. — Prieuré des Bénédictins. Baux à ferme. — Bail à ferme de dîmes à St-Eyrard de Duras et Ste-Foy, son annexe, moyennant 4,300 l., 12 sacs de froment, mesure de Duras, 12 barriques de vin de la jauge de Duras, etc. (16 avril 1780). — Bail à ferme de la dîme du dîmaire de Frimont, paroisse St-Michel de La Réole (7 avril 1789).

E suppl. 2911. — II. 11. (Liasse.) — 1 cahier de 15 feuillets papier et 8 pièces papier.

XVIIe siècle-1790. — Prieuré des Bénédictins. Documents divers. — Fragment d'une relation des débuts de La Réole : « Richardus et Alcuinus, passant par la collinne apellée Pardillar, estant en la compagnie de Charlemaigne et de tous les princes, virent une multitude de peuple qui venoist fère ses prières en ce lieu où la seur de Allerich (?) avoit esté ensevelie par les anges » : Charlemagne y fonda un monastère que l'on appela Règle, et que l'on dénomma *Squirs* sous la domination anglaise, mot anglais qui veut dire règle. « De ce temps... le prieuré fut basti le long du coullant de la rivière de Garonne sur ses viailles murailles, les fondemens desquelles fut destruit par le commandement des juratz de la ville environ l'an cinq cens septante et cinq, affin que de la pierre desd. fondemens futz bastie la muraille qui conserve le chemin tirant de la porte de la Rivière au port de haut, au-desoubz de Chopin » (XVIIe siècle). — Visite du monastère par le maire et les officiers municipaux : déclaration de 34,927 l. de revenus et de 10,000 l. de charges. « Nous n'avons trouvé que des meubles simples et modestes, des lits très ordinaires.....; au réfectoir il n'y a que des tables tout autour et des bancs de boi » ; inventaire de la sacristie, de la bibliothèque, « au troisième étage d'un des pavillons » : « Il y a environ deux mille quelque centaine de volumes ». Le prieur interrogé sur le nombre des religieux a répondu « qu'ils n'étoient que huit et un commis ou donné, à cauze de leur procès avec le commandataire, mais que la maison pouvoit contenir quinze religieux » (17 mai 1790). — Inventaire plus détaillé par des administrateurs du directoire du district (29 novembre 1790).

E. suppl. 2912. — II. 12. (Liasse.) — 1 cahier de 11 feuillets papier 6 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1303-1759. — Église paroissiale et collégiale de St-Michel. — Fondation par l'évêque de Bazas d'un chapitre dans l'église St-Michel de La Réole; dotation de l'église « ne... ecclesiastici ædificii erecta constructio ob defectum corruat facultatum vel remaneat imperfecta » : on lui donne les églises de St-Sève près La Réole, Montagoudin, St-André près Landeron, Loupiac et la chapelle de St-Sauveur, son annexe (vidimus : Saint-Loubergt, près Castets-en-Dorthe, 15 novembre 1303). — Vente à « la comfrayria de mosenher Sent-Esperit dels comfrais de La Reula », de 6 deniers bordelais d'oublies, moyennant 6 livres de la même monnoie (24 août 1342, « Philippo, Francorum rege; Raymundo, Sancte-Marie Nove dyacono cardinali, priore de Regula »). — Testament de Gaillard Andriu,

archidiacre de Blaye, chanoine de St-Seurin, trésorier et chanoine de St-Michel de La Réole, seigneur du Grand Lynas, dans la paroisse de Blanquefort : il demande à être inhumé, s'il meurt dans la sauveté de St-Seurin ou en Médoc, dans le cimetière de St-Seurin, « au plus pres deu camin et deu costat entre la capera de Nostra-Dona que feyt far mossen Guilhem May et la gleysa de Sent-Seurin », et, s'il meurt à Bordeaux ou plus en amont, dans l'église St-Michel de La Réole; dans le premier cas, il lègue 100 fr. bord. pour acheter une dalle de marbre ou autre destinée à être placée sur sa sépulture; dans le second cas, il lègue 200 fr. bord. pour la construction de son tombeau « en feysson de ung arc votant »; legs pour la célébration de « ung trantenari de mossenhor sant Gregori », pour l'achat de 26 robes « de frize negra » destinées à autant de pauvres; legs de « lo castet et senhoria apperat lo castet de Cayes, situat en la parropia de Dilhas, en la dyocesa de Bordales »; legs de 100 fr. bord. pour faire deux images d'argent, l'une de N.-D., l'autre d'un ange tenant une croix dans ses mains, afin de décorer les autels de St-Michel et du St-Esprit de La Réole aux fêtes de N.-D. et de st Michel; legs de 40 fr. bord. afin d'acheter un drap d'or pour l'autel de st Michel; legs de 25 fr. bord. « per adjudar a far lo cor deu Sant-Sperit en ladeyta gleysa deu *(sic)* Sant-Miqueu »; legs d'une aumusse pour encourager les chanoines de lad. église à s'en pourvoir, ce qui sera un grand honneur pour l'église et la ville; legs de 10 l. pour la réparation de la ville; legs de 6 fr. à l'hôpital pour l'achat d'un lit; legs de 12 fr. pour une chasuble destinée à l'église de Monségur, dont le testateur est curé; legs pour réparation de la chapelle de st Bertrand à l'église St-Michel de Meilhan; legs de 4 fr. à l'œuvre de St-Jean de Bazas; legs d'une paire de draps de 80 liards au maximum à l'hôpital de St-Macaire; legs de 4 fr. à l'œuvre de St-André de Bordeaux; legs d'une paire de draps de 1 fr. et demi au maximum à l'hôpital de St-Seurin; legs de 100 fr. pour envoyer au St-Sépulcre un homme sûr et de bonne dévotion; legs aux pauvres filles à marier; legs de la maison noble du Grand-Linas; fondation à St-Seurin, « en la capera de Nostra-Dona, laquau feyt far mossen Guilhem May, qui es prop deu portau de ladeyta gleysa, devert mech jorn »; désignation d'exécuteurs testamentaires, notamment Pierre Dubosc, chanoine et chantre de St-André et prieur de St-James, François Payot, chanoine de St-André et prieur de St-Julien, Arnaud Dassey, chanoine de La Réole et archiprêtre de Juillac, etc. (14 juil. 1488; vidimus du 17 février 1489, n. s.). — Accord entre Philippe Huet, curé de St-Michel, et le syndic des chanoines (5 avril 1510). — Information secrète par Barthélemy Melhan, curé de Floudès, sur Bernard Rolle, sacriste de St-Michel (1635). — Mémoire concluant à l'union du prieuré au chapitre St-Michel : le chapitre est pauvre; son église, lambrissée il y a une cinquantaine d'années, renferme un chœur en très mauvais état, dont la façade est garnie d'une tribune, destinée aux chanoines pendant les sermons, mais qui menace ruine; de l'ancienne église il subsiste « des mazures qui en indiquent encore la beauté;... on n'a relevé que la nef et l'un des bas-côtés »; le monastère des Bénédictins a été fini « cette année 1759 ». « Augmenter les richesses des Bénédictins, c'est grossir un colosse qui a souvent écrasé la communauté de la ville de La Réolle, qui fait trembler et tient dans l'esclavage tous les habitans » (1759). — Mémoire contre les Bénédictins, qui refusaient au chapitre St-Michel le repas du jour de l'Ascension (1759?).

E suppl. 2913. — II. 13. (Liasse.) — 3 pièces papier.

XVIIIe siècle. — Église paroissiale et collégiale St-Michel. Procès au sujet de la chapelle de St-Éloi. — Requête visant la promesse faite le 26 avril 1540 par les exécuteurs testamentaires de Grégoire d'Anglade, seigneur de la maison noble Du Cos et tuteur de Galienne, sa fille, de verser 200 francs bordelais, destinés « aux réparations et bâtisse qui étoit pour lors commencée à faire en lad. église St-Michel » (1759). — Mémoire visant une délibération du 15 avril 1510 en vue de la restauration de l'église; une ordonnance épiscopale de 1517 prescrivant de procéder à cette réédification et sur un plan plus vaste, « l'ancienne église menaçant une ruine prochaine et étant d'ailleurs trop petite pour les paroissiens »; une enquête de 1520, constatant que les travaux sont commencés, depuis deux ans, « que les fondements sont faits, qu'il y a de la pierre de taille pour l'élever à douze pieds au-dessus des fondemens tout autour, que les habitans et bonnes gens fournissent les charrois et manœuvres, etc. » (1759). — Mémoire du curé sur le droit qu'il prétend avoir de maintenir un confessionnal par lui établi dans la chapelle de St-Éloi, dont le patronage appartient à M. de Verthamon : l'église paraît avoir été bâtie à l'époque de la fondation du chapitre, créé en 1303; elle avait une nef et deux bas-côtés bordés de chapelles; la nef et le bas-côté sud ont été relevés au XVIe siècle; quant au bas-côté Nord, « il n'en reste que quelques arboutans d'un grosseur prodigieuse élevés de 7 ou 8 pieds et, dans le dedans de l'enceinte, quel-

ques piliers »; il existait dans l'ancien édifice, il existe dans les parties reconstruites des bancs de pierre à l'intérieur des chapelles, ce qui prouve que le patron n'en avait pas la jouissance exclusive et que le peuple y était admis (XVIIIe siècle).

E suppl. 2914. — II. 14. (Registre.) — In-4°, 182 feuillets papier.

1602-1791. — « Libre du convent des dames religieuses de la Nontiade-l'Ave-Maria de La Réolle, où est contenu l'establissement dud. couvent, l'ordre et règlement, comme aussy les mémoyres des réceptions, professions, donations et contratz ». — Décès des religieuses de 1605 à 1673 : Anne de Bordenave (3 novembre 1609), Marie de Filipon (février 1612), Bertrande de Durfort « première révérente mère ancelle » (1620), Claire de Noaillan (9 octobre 1637), la mère de La Majorie (1er juin 1665), la mère de Rustaut (13 juin 1667), la mère de St-Crist (10 novembre 1673). — Procès-verbal de la consécration de la « cavve » pour ensevelir les religieuses, « par le Révérant Père comissère apostolique », et de la translation dans la « cavve nufe » des restes de 12 religieuses précédemment décédées (12 mai 1646). — Récit de la fondation du couvent, en 1602, par Anne de Bordenave et Antoinette Juncquères, religieuses au couvent des Annonciades de Bordeaux ; achat, avec l'autorisation de M. Aussudre, 1er jurat, de la maison noble de Cambes, à La Réole, appartenant à Ogier de Gascq de Razac, M. de Verdus et Jeanne de Bacanan sa femme, et Jean de Gascq de Beaulieu ; consécration de l'église du nouveau couvent par l'Évêque le 14 avril 1603. — Contrat par lequel le s^r Aussudre, 1er jurat, s'engage à nommer et entretenir leur vie durant, dans le couvent des Annonciales de La Réole, les dames de Bourdenave et de Junquière (21 août 1604). — Acte par lequel la jurade prend sous sa protection et sauvegarde le nouveau couvent (8 mars 1603). — Installation des religieuses par le clergé et la jurade de La Réole (7 septembre 1603). — Récit de l'installation d'un collège de filles dans le couvent, le 11 septembre 1618, pour aider à la subsistance des religieuses; extrême dénuement de la communauté en 1631 ; peste au couvent en 1630; compte rendu de l'« employ des docts des premières filles de ce monastère ». — État de l'administration du couvent de 1631 à 1650. — Professions des nouvelles sœurs et état des dots apportées de 1632 à 1647 : Louise de Fournoux, 1,500 l.; Isabeau de Roustaut, 1,500 l. ; Anne de Peyrot, 1,400 l.; Marie de Maleret, 1,200 l. ; Gratienne de Larue, 200 l. — Comptes des bâtiments et réparations de 1638 à 1649 : « L'an 1646 et l'an 47 avons par très urgante nécessité faict faire le cœur nuf, boyzé, pavé, lanbrissé, asorti de toute sorte de vitrages et de fenêtres, portes, férures de toute fasons, avec la grande grille de fer et les balutres et chesses, le tout de bois de noyé; et au-desous d'iceluy cœur, mis unne cave votée de pierre, avec unn desante à 6 degrés faicts de pière de taille pour là desandre les Révérentes défuntes, avec le platfons au bout pour iceluy ouvrir et fermé; comme ausi au-dehors dud. cœur avons faict fair 2 grandes portes de pière de taille avec les portes de bois, ferures, verroils et tout autre asorticement...; à la sortie dud. cœur... un grant degré de pière de talle du nonbre de 19 degrés, et au bout le repos et platfons ausi de piere de taille, avec 2 grandes murailles de couté et d'autre du susd. degré, avec les charpantes et couvers tant au cœur que à iceluy degrée; plus a esté faict le clocher tout de pière de taille depuis le fondemant dans la terre jusques au somet, qui a caussé beaucoup de dépance...; un grant portal à l'antrée du monastère...; la quatrième partie du cloitre avec les piliers, platfons et couvert... » : le tout monte pour les années 1646 et 1647, à 3,400 l.; de 1631 à 1652, à 4,164 l. — État des biens-fonds et immeubles de la communauté (1650). — Mention du prix des denrées en 1650. — Comptes de la communauté de 1653 à 1656 : recette du droit de gème, 24 l. 11 s. 4 d. (octobre 1653-février 1654); recette « de l'œuvre de l'Ilet » 45 l. (février 1654); dépense « pour faire la voûte des garde-robes, 60 l.; ... pour recouvrir le monastère, 36 l. » (1654). — État des recettes et dépenses de la communauté « depuis le 1er du mois de juin de la mesme année, que la communeauté a esté restablie » (1er septembre 1687). — Recettes et dépenses de 1687 à 1690. — Réception de la mère de Pichon comme supérieure (23 mai 1701). — Décès de « la Révérende Mère Olive de Bouneaud..., ayant mis sa pension pour fère un saint-sépulchre » (21 octobre). — « Mémoyre de l'ornement d'autel » acheté sur la dot de sœur Anne Besin (1673-1674). — « L'antrée et réception des filles despuis la fondation du convent... l'an 1602 » : Marie de Philipon, fille de Jean Philipon, maître chirurgien de Bordeaux, et de Marie de Ville (1603); Marie de Chalup, fille de Jérôme Chalup, « conseiller au Privé Conseil du Roy, et lieutenant général et particulier en Bazas », et de Laurence de Capdeville (1604); notice, biffée, sur la famille de Bertrande de Durfort, mère ancelle ; réception de Marie de La Nau, « fille de noble Charles de La Nau, seigneur de Monségur et Faugas », et de Jeanne de Norrigier (1609); Marguerite de St-Cric, fille de Jean St-Cric, écuyer, et

de Jacquette Camaing (1617); Louise de Fournous, fille de Jean de Parsay et d'Isabeau de La Nau (1632); Isabeau de Rustaut, fille d'Henri Rustaut, avocat, et de Marie Bourdin (1634); Anne de Payrot, fille de Jean de Payrot et de Jeanne Desportes (1635); Olive de Bounaut, fille de Jacques de Bounaut, conseiller du Roi en son Privé Conseil et président de la Cour des Aides, et de Létisse de Senaut (1638); Marie de Malleret, fille de M. de Maleret, homme d'armes (1639); Jeanne de Rollet, fille d'Isaac Rollet, procureur au Parlement, et de Françoise Chaumel; Marie d'Orger, fille de Jacques Orger, sieur de St-Genès, et de Marie Des Vigne; Marquise de Cousseau, fille de Jean Cousseau, procureur au Parlement, et de Jeanne de Guérin (1640); Isabeau de Cousseau, sœur de la précédente; Suzanne de Sansos, fille de M. Sansos, docteur en médecine, et de demoiselle de Grenié; Isabeau de Charetié, fille d'Élie de Charetié, avocat, et de demoiselle de Robert; Jeanne et Catherine de Labat, fille de Jean de Labat, avocat, et de Marie Richon; Antoinette et Jeanne de Mirat, filles de M. de Mirat, avocat, et de Louise Orgie (1645); Anne de Charetié, sœur d'Isabeau (1646); Marie de Gachet, fille de M. Gachet, « conseiller en la Chambre de Guienne », et de demoiselle de Marchecourt-Perest; Suzanne Des Combes, fille de M. Meslon, sieur Des Combes, et de demoiselle de Bonsol (1648) (1602-1651). — Comptes de la communauté de juin 1690 à mars 1692; — de décembre 1682 à novembre 1686. — Réceptions et décès de 1696 à 1730: décès des mères de Fournous, de Labat (1699), de Richon, de Bouneaut (1701), de Sansos (1704), de Gachet (1709); réceptions d'Angélique de Gombeaut (1705), Finette de Lafaurie (1711). — Mention de la construction d'un dortoir de 28 chambres, de 1729 à 1731. — Mention de la reconstruction de la maison de l'Islet (1786). — Procès-verbal de l'élection aux charges de la communauté en 1784, extrait du registre des élections qui « se gardent avec soin dans le coffre de communauté, où on le trouvera avec celuy de la réception des novices » (1784). — Élections sous la la présidence de Claude de Lugat, maire de La Réole. (1791). — Décès de 1740 à 1789: Mme de Gombeaud (15 avril 1740), Mme de Léca (2 janvier 1746), Mme de Beaulieu (24 juillet 1770).

E suppl. 2915. — II. 15. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1293-1791. — Documents divers concernant les clergés régulier et séculier. — Donation par Raimond Trossed de 5 s. 4 d. bord. d'oublies, à la confrérie des clercs S^t-[Nicolas?] de La Réole (11 octobre 1293). — Reconnaissance par Jeanne La Fauressa d'une rente annuelle de 7 s. 6 d. bord. d'oublies, à partager entre la confrérie des clercs St-Nicolas de La Réole pour deux parts et Raimonde de Bordes pour une part (19 avril 1301). — Lettres patentes du Roi autorisant les Capucins de Monségur à « s'establir en corps de communauté dans lad. ville », où ils sont arrivés en 1697, appelés par l'Évêque, au nombre de trois religieux prêtres et un frère; jusqu'en 1702, ils ont « fait leurs exercices dans l'église paroissiale », depuis 1702 ils desservent la chapelle St-Michel; la demoiselle Basterot leur a laissé par testament 5,500 l. pour rendre leur établissement plus stable, et une personne pieuse leur fournit les matériaux pour la construction d'un couvent jusqu'à concurrence de 1,000 l. (février 1728). — Procès-verbal de la visite faite par la municipalité de Monségur au couvent des Capucins en exécution des décrets de l'Assemblée nationale; les religieux déclarent adhérer à la Constitution civile du clergé; récolement des objets mobiliers renfermés aud. couvent, et apposition des scellés (janvier 1791).

E suppl. 2916. — II. 16. (Cahier.) — In-4°, 29 feuillets, 1 pièce papier.

XVIe siècle. — Liève de la maison Daulède. — Mention d'une place *a Bidaucor* (29 novembre 1522). — Reconnaissance en faveur de noble François de Sévelanges pour une vigne sise en Bareilhes (22 janvier 1515, n. s.). — Mention d'une vigne « assize sur les rocques de la Recluse » (11 avril 1504); — de noble Guyon Volant, d'Isabeau Daulède, sa femme, et de François de Piis, « patrons de la cappellanye de Marquise de Belloc, serviduyre au couvent Sent-Pey de La Réolle » (4 mai 1484); — de Jean Chat, « maistre du couvent Sainct-Pierre » (3 septembre 1487); — d'une maison située rue des Juifs (20 juillet 1480); — d'une maison, place et jardin situés rue de La Porte-Pinte (25 janvier 1468, n. s.); — d'une pièce de terre, située dans la paroisse de Mazerac au lieu appelé à la Grarlhere et confrontant à « l'affar de la confrairie de Sent-Nicolas » (1468); — d'une place située dans « la grant ville de La Réolle, en la rue appellée Du Cugey » (13 août 1501). — Analyse d'un bail à fief par Jean de Sainte-Ferréolle, vicaire de Jean de Gaing, prieur de Saint-Pierre, de biens hors la porte Ste-Colombe (sans date); — d'une vente en faveur de Guyon Volant et d'Isabeau Daulède, son épouse, de 20 s. bordel. « d'oblies francs » que doit Thomas Symon pour

raison de la « quarte part » d'une maison indivise entre lui et les héritiers de Pierre Desclaux et de Jean de Grighols, capitaine d'Aillas (21 mars 1459, n. s.); — du bail à fief d'une « plasse pour bastir maison », située rue St-Martin, confrontant « le carouet qui part du portal Sainct-Martin, tirant au port Sobiran » (19 octobre 1495). — Mention de « la carreire de Bidau Cor, près lo pont de Cantarrane » (6 juin 1477); — de la « carreire de l'ospital bielh « (19 avril 1475); — d'Arnaud de Braylens, chapelain de la chapellenie fondée à St-Michel par Arnaud Duyre (13 février 1466, n. s.). — Analyse de la fondation d'un obit par Guyon Volant et Isabeau Daulède, moyennant 10 s. de rente en faveur du chapitre de St-Michel (1480). — Mention d'Isabeau Daulède, « dite La Brodequine » (sans date); — d'un chemin qui vient « du portal du Babouyn et tire à la rivière » (7 février 1497, n. s.); — de « l'ospital Du Sault » (28 décembre 1490). — Analyse de la vente de la maison noble de *l'Argentier,* située près de la porte Du Saut, par François de Sévelanges, écuyer, fils de Jean Sévelanges, en faveur de noble Jean Dupuy et de Françoise de Caignac, son épouse; mention de 20 pipes de froment estimées 200 fr. bordelais; présent: Jean de Virezeil, chanoine, recteur de St-Michel (13 septembre 1522).

E suppl. 2917. — II. 17. (Liasse.) — 1 cahier de 86 feuillets papier, 1 pièce parchemin, 21 pièces papier.

XVIe siècle-1725. — Documents concernant la famille de Bonsol. — Procès-verbal de la déclaration d'un condamné à mort qui, au moment d'être pendu, décharge François de Bonsol d'une accusation de meurtre qu'il avait faussement portée contre lui (4 août 1574). — Testament de Nicolas de Bonsol: il demande à être enterré dans l'église Des Esseintes, « où ses enffens sont enterrés »; le testateur a été marié trois fois: avec feu Guiraude Sollancier, dont il a un fils, François de Bonsol; avec feu Toinette de Cantilhac, dont il a eu deux filles défuntes; avec Yolande Andraut, dont il a un fils, Pierre de Bonsol; il lègue à son fils François, qui a épousé une fille de Yolande Andraut, le village Des Petiteaux et un autre village « situé en lad. parroisse Des Essainctes, au champ des Galletz »; à son fils Pierre les villages d'Olivier et de Lantie, dans la même paroisse; il les constitue ses légataires universels, à charge de payer à Yolande Andraut « son dot de mariage », et 5 écus à l'hôpital pour acheter des meubles pour les pauvres (1er mai 1589). — Copie des déclarations du maréchal de Roquelaure, des années 1603 et 1615, attestant la qualité d'homme d'armes de Jean de Bonsol, et des lettres patentes du Roi du 30 avril 1614 maintenant led. Bonsol dans la noblesse et prérogatives y attachées (16 mars 1620). — Copie de la nomination du sr de Bonsol, par Henri de Navarre, en 1580, aux fonctions de capitaine d'une compagnie de 60 arquebusiers à cheval, en garnison à Monségur (18 juillet 1634). — Bordereau des pièces fournies par Pierre et Guillaume de Bonsol, en exécution de l'arrêt général de la Cour, pour établir leur noblesse (1640). — Certificat en faveur du chevalier de Bonsol, « major au gouvernement de Bar » (15 avril 1642). — Certificat de la noblesse de Guillaume de Bonsol (5 février 1698). — Certificat analogue renfermant la généalogie de Jean-André de Bonsol (23 janvier 1714). — Attestations par le sr Chastres, curé de Morizès, de l'indigence de Jean-André de Bonsol (30 mai 1718). — « Généalogie de Messrs de Bonsole » (1725).

E suppl. 2918. — II. 18. (Liasse.) — 2 cahiers de 38 feuillets papier, 1 pièce parchemin, 11 pièces papier.

1712-1751. — Documents concernant la famille Beaulieu de Briet. — Plainte portée devant les jurats de La Réole contre Hyacinthe de Briet (15 janvier 1712). — Démêlés entre Hyacinthe de Briet et Pierre de Bonsol (4 août 1718-28 septembre 1720).

E suppl. 2919. — II. 19. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 27 pièces papier.

1341-1789. — Documents concernant des particuliers. — Vente de 6 s. bordelais d'oublies pour 6 l. bordelaises (14 juin 1341). — Testament de Philippe Aubert, mortellement blessé à la bataille d'Azincourt (acte faux; 26 octobre 1415). — Reconnaissance en faveur de Raimond Monadey, « ciptadau de Bordeu et senher de Castet en Dorta », pour des biens dans le Bois-Majour (9 janvier 1368, n. s.). — Extrait du testament fait le 3 septembre 1329, par Arnaud Aubert, « cappitaine en los armade des vilatge et parrepie Saint-Vinsens, en lo Bazatdois » (acte très suspect; 20 janvier 1573). — Extrait du testament fait le 20 décembre 1393, par Hugues Aubert, écuyer, capitaine (acte très suspect; 20 janvier 1584). — Quittance signée: de Fabas (26 mars 1610). — Procès-verbal d'ouverture du testament de Raimond Aussudre. Copie du testament, lequel est daté du 3 octobre 1626: legs en faveur des ordres religieux de la ville, du « plat de la frérie de saint Sébastien, fondée dedans l'esglize des Frères Prêcheurs », du « plat de la frayrie du Chappellet », de la

« frérie de sainte Catherine », etc.; legs de 300 l. pour la reconstruction d'une chapelle à *La Recluse*, à l'endroit où « elle a esté cy-devant bastie » (6 avril 1629). — Reconnaissance en faveur de François de Montesquieu de Sainte-Collombe, écuyer (29 août 1671). — Lettres de M. de Piis à M. Meilhan (1700-1709). — Vente par Charlotte Rochet, veuve de Jean Larroze, capitaine, en faveur de Daniel Braylens, maître chirurgien à Camiran; mention d'un louis d'or valant 14 l. 15 s., d'écus valant 3 l. 19 s. pièce, de pièces valant 39 s. 6 d., de pièces valant 19 s. 6 d., etc. (10 mai 1705). — Reconnaissance en faveur des Bénédictins par Jean Tellier, orfèvre (15 janvier 1701). — Testament de Jean Tellier, ancien orfèvre (27 décembre 1744). — Lettres de provision de l'office « de notaire royal, gardenottes héréditaire au bourg de Malaville en Angoumois », en faveur de Jean Maugars (11 août 1713). — Cession en faveur de Jeanne Lavissière de Capchicot du « droit de retention, prélation et retenue féodale... sur la vantte faitte par Mr Me Bernard Baulos, antien conseiller du Roy, lieutenant assesseur de Bazas, à Pierre Destrac, laboureur, d'une metterie scituée en la parroisse d'Allon, juridiction de Casteljaloux » (6 avril 1758). — Vente d'un emplacement par J.-B. Duran de Laubessa, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien brigadier des gardes du corps du Roy, en faveur de Jean-Étienne Faucher, écuyer, conseiller du Roi, chevalier de St-Michel, commissaire des guerres, seigneur de Faucher (27 juin 1769). — État des recettes et dépenses des domaines de la généralité de Riom (Auvergne) pour l'année 1776.

E suppl. 2920. — II. 20. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 22 pièces papier.

1615-1622 et **1665**. — Troubles au Mas-d'Agenais, etc. — Ordonnance du maréchal de Roquelaure adressée aux habitants du Mas-d'Agenais en conséquence des lettres de commission accordées par le Roi au sieur Duduc, conseiller au Parlement, lequel doit se rendre au Mas-d'Agenais pour y apaiser les troubles survenus récemment (13 octobre 1615). — Ordre d'Henri, duc de Rohan : les habitants du Mas-d'Agenais, « tant de l'une que de l'autre religion, vivront en bonne union et concorde et estat de neutralité » (7 novembre). — Lettre du maréchal de Roquelaure au conseiller Duduc concernant le Mas-d'Agenais : « Pour l'acord, je le bayllé à Mr de Pontchartrayn et le Roy a truvé mauvays ce terme de nutralyté » (19 novembre). — Lettre du Roi au conseiller Duduc : « Vous vous estes, avec les habitans de la ville du Mas, si couragement deffandus, que vous avez contrainct le duc de Rohan, qui vous avoit assiégé avec les trouppes de ceulx qui se sont eslevez contre mon auctorité, de se retirer honteusement avec dommage et perte de grand nombre de leurs gens » (9 novembre 1615). — Lettre de félicitations signée Andrault, adressée à Duduc : « J'eusse désiré que le nom de Mr Labarthe et du sr Lavessiesre, qu'on dit avoir touts deux bien fait près de vous, n'eust pas esté obliay dens vos lettres » (la date est déchirée). — Lettre signée Phélipeaux, félicitant Duduc sur sa conduite et lui annonçant que le Roi juge à propos qu'il continue les fortifications commencées au Mas-d'Agenais (10 novembre 1615). — Lettre du maréchal de Roquelaure à Duduc l'invitant à rester au Mas-d'Agenais « jusques à ce que les afères soyent myeux assurés » (1er novembre 1617). — Lettre du même au même l'informant de l'arrivée de secours : « Ne vous espouvantés point de l'artilherie de ses gens, car ilz n'ont pas de quoy prendre un pigeonnié si l'on se veult deffandre » (8 novembre 1615). — Lettre du Roi invitant le Parlement à faire cesser ses divisions intérieures (26 janvier 1619). — Lettre du maréchal d'Ornano au Parlement l'informant de l'heureuse conséquence de la députation de Duduc vers le Roi; la Compagnie a raison de lui en savoir gré, « puisque si dextrement il a converty à honneur ce qu'on luy réferoit à blasme » (sans date). — Lettres de commission du Roi en faveur du sieur Duduc, conseiller au Parlement, lequel est chargé de faire procéder à la démolition des fortifications de Tonneins, Monheurt, Clayrac, du château de Puch-de-Gontaud, de Tournon, de Monflanquin et La Parade (26 décembre 1621). — Lettre du Roi à Duduc l'invitant à faire continuer les travaux de démolition des fortifications; le sieur de La Vauguion s'étant opposé à la démolition des « portaux » de Tonneins, il est enjoint à Duduc de les faire abattre et de ne réserver que l'enceinte des murailles de lad. ville (19 février 1622). — Lettre du Roi au premier président de Gourgues manifestant son déplaisir au sujet de ce qui s'est passé lors de la prise de Clayrac où Duduc a été fait prisonnier (3 mars 1622). — Lettre du Parlement au sieur Delbœuf, commandant l'armée en Guienne, le priant de prendre des mesures en vue de la mise en liberté de Duduc, et « d'accourir à Cleyrac, quy n'est tennable en l'estat qu'il est; mais peu de jours changeront la quallité de ceste place, avironnée de nombre de noblesse et peuple quy servira soubz voz commandemens pour la retirer des mains des ennemis, comme aussy Monflanquin. Nous ne saurions assès

vous représenter l'importance de ces places » (23 février 1622).

E suppl. 2921. — II. 21. (Registre.) — In-f°, 63 feuillets papier.

1304-1787. — Généalogie de la famille Aubert, contenant des actes de 1304 à 1787 en partie faux.

COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ-DU-GARN.

E suppl. 2922. — CC. 1. (Registre.) — In-4°, 140 feuillets.

1672. — Arpentement de la paroisse de St-André-Du-Garn. — Contenance totale de la paroisse : 731 journaux, 12 lattes, 11 escats, savoir 620 journaux, 14 lattes, 18 escats du premier degré; 75 journaux, 2 lattes, 14 escats du second degré; 35 journaux, 14 lattes, 19 escats du troisième degré, revenant le tout à 667 journaux, 5 lattes en terre, abonnée au premier degré. — Table des tenanciers par ordre alphabétique des prénoms.

E suppl. 2923. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 104 feuillets.

1655-1702. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-André-Du-Garn. — Baptême d'Arnaud, fils de Guillaume Baquey, capitaine, et de Marquise Feytou (17 décembre 1656). — Mariage entre Henry de Soubès, docteur en médecine, et Marguerite de Labatut (8 février 1678). — Inhumation de Jean Teysseron, jurat de La Réole (20 octobre). — Mariage entre Nicolas Donzet de Tartas, sr de Bastelot, et Marguerite de Lannois (15 juillet 1681).

E suppl. 2924. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 62 feuillets.

1702-1732. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-André-Du-Garn.

E suppl. 2925. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 85 feuillets.

1726-1752. — *Idem.*

E suppl. 2926. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 65 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-André-Du-Garn. — Inhumation de Michel-Aimery Bourgoing, curé de la paroisse (19 novembre 1760).

E suppl. 2927. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 92 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-André-Du-Garn. — Baptême de Jean, fils de Joseph Soizeau, avocat, et de Marguerite Baron (6 mai 1784). — Baptême de Jeanne, fille de Bertrand Soulard, maître d'école (18 mars 1786). — Inhumation de Jean Beylard, maître d'école (8 mai 1788). — Inhumation de Jean Lafargue, maître arpenteur (6 septembre 1789).

COMMUNE DE BAGAS.

E suppl. 2928. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 79 feuillets.

1784. — « Livre de charges et décharges de la parroisse de Bagas, jurisdiction de La Réole. » — Articles concernant Pierre Ballias, maître écrivain; — Arnaud Ithier, maître écrivain à Gironde; — M. Dumoulin de Lantic, ancien maire de La Réole; — M. de Sabourin, conseiller du Roi; — M. de Majence, seigneur de Camiran; — M. Duverger de Malebat; — « le garde de la coupe luminaire du Saint-Sacrement de l'églize de Bagas » ; — M. de Lavaissière, chanoine, etc. — « Monte le présent rôle de la parroisse de Bagas le nombre de 674 journaux de terre abonnée, sauf erreur de calcul » (1er juin 1784). — La fin du registre est remplie par des délibérations du Conseil municipal de 1793 à 1834.

E suppl. 2929. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 95 feuillets.

1612-1642. — Registre des baptêmes et mariages de l'église Notre-Dame de Bagas. — « Mémoire de ceux qui veullent recepvoir le st sacrement de confirmation » de l'évêque de Bazas, le 15 mai 1639. — Baptême de Guillaume, fils de Nicolas Birot, notaire royal (10 avril 1635). — Noms de ceux qui furent confirmés le 20 mai 1635 dans l'église St-Michel de La Réole par l'évêque de Bazas, et de ceux qui furent confirmés le 22 mai dans l'église St-Martin du Puy. — Visa du registre le jour de la visite de Monseigneur (6 juin 1642).

E suppl. 2930. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 71 feuillets.

1643-1676. — Registre des baptêmes et mariages de l'église Notre-Dame de Bagas [1]. — Baptême dans

[1] On trouve aussi dans ce registre quelques actes relatifs à l'église St-Vincent de Loubens.

l'église de Loubens, de Charles, fils de Jean-Jacques de Saintout, écuyer, seigneur de Loubens et de Jonqueyres, et d'Isabeau de Pilotte; parrain : Jean-François de Saintout, au nom de Jean de Saintout, écuyer; marraine : Anne de Saintout (25 septembre 1656). — Baptême à Loubens de Jean, fils de François de Loppes, écuyer, seigneur de Loubens et Du Castera, et d'Anne Jarry; parrain : Jean de Loppes, seigneur de Labarte (13 novembre 1658). — Baptême d'Isabeau, fille de Michel Guitet, notaire royal (28 avril 1669).

E suppl. 2931. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets.

1673-1713. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bagas. — Mariage entre Alexandre Geneste, chevalier, seigneur baron de Malromé, fils de César de Geneste, seigneur de Malromé et autres places, et de Sylvie de Sarres, d'une part, et Marianne Robert, fille de Pierre Robert, sieur Des Aubinaux (?), et de Jeanne Agard, d'autre part (5 mars 1707). — Inhumation d'Antoine Auréjac, curé de la paroisse (9 août 1709).

E suppl. 2932. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 115 feuillets.

1713-1742. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bagas. — « Le 1er septembre 1726, Monseigneur l'évesque de Bazas a fait la visite dans cette parroisse et y a confirmé. » — Inhumation de Jean Rousset, curé de la paroisse (10 novembre 1742).

E suppl. 2933. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 109 feuillets.

1743-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bagas. — Baptême de Marie, fille de M. de Montaugé, avocat au Parlement, et de Marie Christud (6 décembre 1745). — Inhumation de Pierre de Montaugé, avocat au Parlement (15 janvier 1748). — Baptême de Catherine, fille de Pierre Ballias, régent (6 juillet 1760).

E suppl. 2934. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 114 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bagas.

COMMUNE DE BLAIGNAC.

E suppl. 2935. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 47 feuillets.

1672. — Arpentement de la paroisse de Blaignac. — Article concernant M. de Pichart, conseiller au Parlement, lequel « tient dans la parroisse de Blagnac un chasteau avee ses offices, jardin et vigne joignant, appellé *à La Grave* »; — les PP. Chartreux pour un château, etc. — Contenance de la paroisse : 753 journaux, 2 lattes, 12 escats, savoir : 553 journaux et 2 lattes du premier degré; 165 journaux, 1 latte et 2 escats du second degré; 8 journaux et 15 lattes du troisième degré; 26 journaux, 4 lattes et 10 escats du quatrième degré, revenant le tout à 650 journaux, 13 lattes en terre abonnée au premier degré. Le premier degré de Blaignac « n'estant pas estimé autant que celuy de St-Michel », la paroisse ne sera imposée que pour 468 arpents. — Table alphabétique des tenanciers par ordre des prénoms. — Extrait du procès-verbal de l'abonnement de la paroisse : le 1er degré comprend un journal simple, le 2e deux journaux pour un, le 3e trois pour un et le 4e quatre pour un.

E suppl. 2936. — CC. 2. (Cahier.) — Grand in-4°, 10 feuillets.

1787-1788. — Rôle des tailles de la paroisse de Blaignac pour l'année 1788. — Total de l'imposition : 1,401 l. 13 s. 4 d. à raison de 37 s. 2 d. par journal, sur le nombre de 755 journaux contenus dans la paroisse (3 novembre 1787).

E suppl. 2937. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 175 feuillets.

1624-1662. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Blaignac. — Baptême de Paul-François, fils de Jean Pichard, lieutenant particulier en Guienne, et de Bonaventure de Galateau; parrain : Paul Borie, écuyer, sieur de Pomarède; marraine : Catherine de Salvy, veuve de M. de Pichard, lieutenant particulier en Guienne (23 juin 1626). — Baptême de Jérôme, fils de Jérôme Despaignet, avocat au Parlement, et de Marie Guillemin (19 février 1630). — Baptême de Jérôme, fils de Mathieu Tamaignan, écuyer, sr de Gravillas, et de Marie Peyrusse (12 février 1638). — « Le présent registre... a esté par nous visé, Monseigneur de Bazas faisant sa visite en la présente parroisse, ce jourd'huy, second de juin 1639. Drilhole, vicaire général. » — Baptême de Pierre, fils de Naudin

Castetz, notaire royal (20 avril 1644). — Acte notarié aux termes duquel Bernard de Castetz s'engage à payer 8 l. pour deux sépultures dans l'église, lad. somme devant être affectée aux réparations de l'église (15 septembre 1633). — Visa du registre par M. Dujonca, délégué de l'évêque (1655). — Copies d'actes de concession de sépultures dans l'église en faveur de Thomas de Pardiac, François Pardiac « dit Menaulton » et Berduc Lacoste (1639). — Inhumation de Jean Pardiac, curé de St-Martin de Mesterrieux, décédé chez Antoine Dubernet, notaire royal à Puybarban (20 juillet 1640). — Inhumation de Pierre Castets, notaire royal (14 juillet 1643). — Inhumation de Léger Vitrac, curé de la paroisse (17 septembre 1680). — Baptême de Marthe, fille de Joseph de Loppes, conseiller au Parlement, commissaire aux requêtes du Palais, écuyer, seigneur Du Médecin, et de Marthe de Boyreau; parrain: François de Loppes, écuyer, seigneur Du Médecin; marraine: Jeanne-Marthe Blouin, veuve de M. Boyreau, conseiller à la Cour des Aides (27 avril 1677). — Baptême de Joseph, fils de Jean de Tamaignan, écuyer, et de Françoise Lostau; parrain: Joseph Labarrière, écuyer (4 mars 1681).

E suppl. 2938. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 152 feuillets.

1683-1702. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Blaignac. — Baptême d'Étienne, fils de Jean Tamanhan, écuyer, et de Françoise Loustal (24 décembre 1683). — Baptême de Paul Tamanhan; marraine: Bernarde de Sebie, épouse de François de Paty, écuyer (7 novembre 1668). — Mariage entre Charles de Bruet, écuyer, seigneur de Longueville et de St-Caprazy, fils de Jacques de Bruet, écuyer, seigneur de La Garde, et d'Olive-Élisabeth de Briet, d'une part, et Marie-Thérèse de Pichard, fille de Jean de Pichard, conseiller au Parlement, et de Marie de Solier, d'autre part (10 février 1689). — Inhumation de dom Charles Nolin, « chartreux, coadjuteur de la Chartreuse de Bordeaux, à présent résident en ceste obédience de Blaignac » (4 septembre 1693). — Visite de l'église et confirmation par Jacques-Joseph de Gourgues, évêque de Bazas, accompagné de Raimond Ducau, chanoine et archidiacre de St-Jean de Bazas, vicaire général; l'évêque « dit que l'église devoit estre lambrissée, l'eschalle du clocher ostée, et le vase de l'eau baptismale changé en un autre de plomb » (6 juin 1695). — Inhumation de dom Jérôme Cibot, religieux de la Chartreuse de Bordeaux; présent: dom Ignace Gantet, courrier de lad. Chartreuse (29 octobre 1702).

E suppl. 2939. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 134 feuillets.

1703-1732. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Blaignac. — Baptême de Pierre, fils de Gabriel de Pichard, écuyer, seigneur de La Grave, et de Jeanne de Tuquoy (14 janvier 1704). — Baptême de Louise-Marie-Thérèse de Pichard (2 octobre 1705). — Baptême d'un enfant de Guillaume Navarre, « meunier des Pères chartreux, demeurant au moulin du Milieu ». En marge on lit: « Nota pour prouver que le moulin du Milieu est dans Blagnac, contre les prétentions des curés de Puybarban » (9 décembre 1706). — Baptême de Marie-Marguerite de Pichard; parrain: Christophe de Tucquoy, seigneur abbé de Pimbes (25 mars 1708). — Baptême de Marie, fille de Pierre Gauzan, avocat à la Cour, bourgeois de La Réole, et de Marie Lafargue (16 août 1709). — Inhumation d'Éléonore de Valance de Timbrune (19 février 1711). — Inhumation de Jeanne de Tuquoy, épouse de M. de Pichard de La Grave (3 août 1716). — Inhumation de François Aurel, curé de la paroisse (27 novembre). — Inhumation de Françoise de Lostal, veuve de M. de Tamagnan, écuyer, sieur de Gravillas (5 avril 1726).

E suppl. 2940. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 68 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Blaignac. — Inhumation d'une fille de M. de Pichard, baron de Saucats, seigneur de La Grave, conseiller au Parlement, et de la dame de Combabessouse (14 octobre 1733). — Inhumation de Marie de Tamaignan (23 octobre 1734). — Mariage célébré dans la chapelle de la maison noble de La Grave, entre Antoine de Piis, conseiller au Parlement, et Angélique-Élisabeth de Pichard; présents: Suzanne-Thérèse de Lachèze, mère de l'époux, Marie-Catherine de Piis et Marc-Antoine de Piis, sœur et frère de l'époux, etc. (24 octobre 1735). — Inhumation de François Duran, curé de la paroisse (16 mai 1741). — Inhumation de noble François Tamanhan (21 février 1745).

E suppl. 2941. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 78 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Blaignac. — Inhumation de Corneille Ryne, curé de la paroisse (15 février 1765). — Inhumation de noble Catherine de Tamaignan (17 juin 1767).

E suppl. 2942. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Blaignac. — Inhumation d'Anne de Combabessouse, veuve de Pierre de Pichard, chevalier, baron de Saucats, seigneur, baron de Montaud et Tingon et de la maison noble de La Grave, conseiller au Parlement (15 janvier 1781). — Inhumation de David O'Connell, curé de la paroisse (5 avril 1782). — Actes signés : Ryan, curé catholique (novembre-décembre 1791). — Acte signé : Melon, « curé catholique, mais non séditieux et fanatique » (27 décembre 1792).

COMMUNE DE BOURDELLES.

E suppl. 2943. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 141 feuillets.

1653-1667 et **1738-1752.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bourdelles. — Baptême de Marie, fille de Pierre de Ferran, écuyer, sr de Beausoleil, et de Catherine Dorgier ; parrain : André de Ferran, écuyer, sr de Chambort ; marraine : Marie de Loupes (22 mars 1665). — Baptême de Nicolas de Ferran (4 septembre 1661). — Inhumation de Jean Pouverreau, notaire (21 octobre 1748). — Inhumation d'Arnaud Beyès, prêtre et chapelain (9 juillet 1750).

E suppl. 2944. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 139 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bourdelles. — Statistique : 117 hommes depuis 16 ans et au-dessus ; 185 femmes ou filles depuis 14 ans et au-dessus ; 59 garçons de 16 ans et au-dessous ; 63 filles de 14 ans et au-dessous (sans date). — Mention de l'envoi par le sénéchal de Bazas d'un nouveau registre pour l'enregistrement des actes, le premier ayant été submergé par le débordement du 11 avril (18 avril 1770). — Mariage de Pierre Pénicaut, maître tourneur à La Réole (29 octobre 1771).

E suppl. 2945. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 122 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Bourdelles. — Mariage entre Joseph Couci, inspecteur général de la voirie au département de La Réole, et Jeanne Dufour (4 juin 1785). — Inhumation de Jean Pouverreau, ancien notaire (14 avril 1785). — « Le 22 juillet 1790, on a monté au clocher de la parroisse de Bourdelles deux cloches, l'une de 454 l. pesant et l'autre de 322 l. pesant ; lesquelles ont été faites sous l'apend de l'église de Mongausy par un fondeur nommé Reo, domicilié à Agen, le 9 juillet susdit, du règne du sieur Ducasse, curé de Montagoudin et Bourdelles, son annexe, habitant audit Bourdelles, et logé dans la maison lui appartenant en propre ; l'inscription qui est sur la grande cloche est : Ducasse, curé de Bourdelles, Jacques Pauly, maire de la municipalité, Pierre Pauly, sindic fabricien ; parrein : sr Pierre-François Duval ; marraine : demoiselle Anne de Casemont ; sur la petite : M. Ducasse, curé de Bourdelles ; Pierre Lafargue, parrein ; marraine : demoiselle Marie Richon. Clocher auquel il n'y avoit jamais eu qu'une cloche, lesquelles revienent à la somme de mille livres. »

COMMUNE DE CAMIRAN.

E suppl. 2946. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets.

1612-1635. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camiran. — Inhumation de noble Jean de Fabas (14 mars 1615). — Décès de François Brul, recteur de Bagas (28 juillet 1617). — Décès de Mme de Causse, dame de Camiran (18 janvier 1630). — Décès occasionné par la contagion (27 août 1631). — Baptême ; marraine : Jeanne Demons, fille de Jacques Demons, seigneur de Camiran (31 octobre 1632). — Baptême de Jeanne, fille d'Antoine Marès, notaire royal (24 août 1633).

E suppl. 2947. — GG. 2. (Registre.) — In-4° oblong, 77 feuillets.

1635-1655. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camiran. — Visite de l'église par l'évêque de Bazas (3 juin 1642). — Baptême de Catherine, fille de Jacques de Jonqueyres, sr de Sentout, et d'Anne Camarsac (13 août 1650). — Visite de l'église par l'évêque de Bazas (14 mai 1639). — Visite de l'église par Defons, curé de Balizac (22 août 1643). — Inhumation de Jean Marès, maître arpenteur (9 avril 1650).

E suppl. 2948. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 34 feuillets.

1653-1667. — Registre des baptêmes de l'église St-Pierre de Camiran. — Parrainage de Pierre Bonet,

écuyer, sieur de La Chapoullie, et d'Isabeau de Lavergne (15 septembre 1659). — Cérémonies du baptême d'Anne-Jeanne, fille de M. de Mosnier, conseiller au Parlement, et de Marie de Majanse; parrain : M. de Majanse, conseiller du Roi et maître d'hôtel de Sa Majesté, seigneur de Camiran; marraine : Anne-Jeanne Duburg (12 septembre 1660). — Visite de l'église par l'évêque de Bazas (10 mai 1653). — Visite de l'église et confirmation par l'évêque de Bazas (5-6 juin 1656).

E suppl. 2949. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 46 feuillets.

1667-1675. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camiran. — Visite de l'église et confirmation par l'évêque de Bazas (septembre 1670). — Mariage entre Jean Descordes, seigneur Du Breuil, La Chaume et Beauvois, fils de feu Jean Descordes, lieutenant général au sénéchal-présidial de Limoges, et de Gabrielle de Chastenet, d'une part, et Anne-Jeanne de Mosnier, fille de Jean de Mosnier, seigneur baron de Seiches, conseiller au Parlement, et de Marie de Majanse, d'autre part (13 avril 1673). — Baptême de Guillaume, fils de Guillaume Beylard, notaire royal (27 décembre 1674).

E suppl. 2950. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 63 feuillets.

1676-1691. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camiran. — Visite de l'église par l'évêque de Bazas (12 mai 1679). — Inhumation de Rouzier, curé de la paroisse (2 mai 1685). — Inhumation de Pierre Braylens, notaire royal (8 novembre).

E suppl. 2951. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 125 feuillets.

1692-1716. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camiran. — Inhumation de Jean Marès, notaire royal (14 juin 1695). — Inhumation de Jean de Majance, vicomte de Foncaude, seigneur de Camiran, président au présidial de Bazas, dans la chapelle de ste Anne de l'église de Camiran (26 juillet 1713).

E suppl. 2952. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 104 feuillets.

1716-1736. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camiran. — Inhumation de Pierre Marès, notaire royal (24 janvier 1721). — Baptême de Marianne, fille de Jean-Paul Tamaignan de Montarras, écuyer, et de Marie Beyries (17 avril 1735). — Baptême de Pierre Tamaignan (28 mars 1736). — Noms des paroissiens confirmés à Sauveterre par l'évêque de Bazas faisant sa visite dans lad. ville (30 août 1736).

E suppl. 2953. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 60 feuillets.

1736-1748. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camiran. — Inhumation de Guillaume Beylard, ancien curé de Camiran et de Bassanne (2 avril 1738). — Inhumation de Mathurin Breylens, notaire royal (17 avril 1740). — Inhumation de Guillaume Beylard, curé de la paroisse (8 février 1747). — Mariage entre Jean Heyraud, notaire royal à St-Léger, et Jeanne Richard (11 juillet). — Baptême de Marie, fille de Jean Jamet, joueur de violon (12 juin 1748).

E suppl. 2954. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 76 feuillets.

1749-1755. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camiran. — Baptême célébré par Jean Majanse de Camiran, docteur en théologie de la Faculté de Paris (1er juin 1751). — Inhumation de Marie-Anne de Tamagnan (1er octobre).

E suppl. 2955. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 59 feuillets.

1756-1765. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camiran. — Inhumation de Jean Majanse de Camiran, prêtre, docteur en Sorbonne (10 juin 1761). — Inhumation de Jean Marès, notaire royal (1er juillet 1762). — Inhumation de Mathurin-Josué Braylens, notaire royal (24 septembre 1762). — Inhumation de Marie Beyries de Tamanhan (3 mai 1764).

E suppl. 2956. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 57 feuillets.

1766-1775. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camiran. — Noms des paroissiens qui ont été confirmés dans l'église de St-Laurent-Du-Bois par l'évêque de Bazas (3 juin 1771). — Baptême de Michel, fils de Léonard Majanse de Camiran, écuyer, seigneur de Camiran, vicomte de Foncaude, et de Marie de Meslon (6 septembre 1775).

E suppl. 2957. — GG. 12. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets.

1776-1785. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camiran. — Inhumation de Marie de Meslon, épouse de Léonard Majanse de Camiran (20 juin 1778). — Baptême de Suzanne-Élisabeth, fille de Léonard Majanse de Camiran, chevalier d'honneur de la Cour des Aides, vicomte de Foncaude, etc., et de Marie de Soyres de Camiran; parrain: Pierre de Soyres, écuyer; marraine: Élisabeth Pelat de Monbrun de Lavalette (17 octobre 1781). — Inhumation de Marie de Tamanhan (21 mars 1783). — Noms des paroissiens confirmés par l'évêque de Bazas lors de sa visite dans la paroisse (25 mai 1784). — Baptême de Michel-Jules Majanse de Camiran; parrain: Michel de Camiran, vicaire général du diocèse de Bordeaux, chanoine de St-André; marraine: Rose de Soyres d'Abzac (8 juillet 1785).

E suppl. 2958. — GG. 13. (Registre.) — In-4°, 55 feuillets.

1786-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Camiran. — Inhumation de Vital Duprat, curé de la paroisse (1789). — Inhumation de Jean Tamagnan (3 septembre 1791).

COMMUNE DE CASSEUIL.

E suppl. 2959. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 112 feuillets.

1694 et **1700-1722.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Casseuil. — Baptême de Jean, fils de Pierre de Noguès de Collomei, lieutenant au régiment de Navarre, et de Marie-Marguerite de Meslon (17 janvier 1694). — Mariage entre Pierre Ducasse, sieur Du Castera, et Françoise Bontemps (12 mai 1700). — Baptême d'Arnaud, fils de Pierre Ducasse, sieur Du Castera (14 juillet 1701). — Inhumation de Denis Fourtiangue, ancien curé de Casseuil et de Ste-Pétronille-de-Gironde, son annexe (28 novembre 1703). — Baptême de Catherine, fille de Jean Dunoguès, capitaine, sieur du Collomei, et de Marie-Anne Soubès (19 juillet 1707). — Attestation de publication des bans de mariage entre Charles de Lassime, chevalier de St-Louis, seigneur de Montauban, et Isabeau de Labat, fille de Corneille Labat, bourgeois de Bordeaux (janvier 1708). — Inhumation de Joseph de Vigier, écuyer, avocat au Parlement (26 août 1712). — Inhumation « dans le cimetière du Grand Casseuil » (31 août). — Inhumation de Louise Dufour, veuve de Joseph Vigier, écuyer (4 mars 1714). — Inhumation de Roch Thomazeau, curé du petit Casseuil (2 décembre 1719). — Baptême de Jean, fils de Pierre Ducasse de Castera et de Catherine Cazenave (10 juillet 1715). — Inhumation de Jean Demoussat, architecte, « qui se tenoit ordinairement à Bordeaux » (19 avril 1717). — Mariage entre François de Pichard, écuyer, et Marguerite Soubès (16 septembre 1721). — Baptême de Pétronille, fille de Jean Cazenave, sieur de Clavet, et de Marie-Madeleine Villars (9 août 1722).

E suppl. 2960. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 142 feuillets.

1723-1742. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Casseuil. — Baptême de Joseph, fils de Jean Dunoguès, sieur de Castelgaillard, ancien capitaine, et de Marie Soubès (15 juillet 1723). — Inhumation, dans la chapelle de s^t^ Jean, de Marguerite Soubès, veuve de François de Pichard, écuyer (28 octobre). — Baptême d'Anne, fille de Pierre Ducasse Du Castera et d'Anne Misaubin (2 avril 1740). — Mariage entre Jean Ducasse et Catherine Du Noguès (2 août). — Baptême de Marie, fille de Louis Fuilherade, régent (20 novembre). — Inhumation de Catherine Du Noguès, épouse de Jean Ducasse (2 décembre 1742).

E suppl. 2961. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 170 feuillets.

1743-1762. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Casseuil. — Le 1er juin 1743, « le bac de Gironde s'enfonça et il périt un grand nombre de gens de tout sexe »; inhumation de 17 personnes (1er-5 juin 1743). — Inhumation de Mathieu Ézemar, curé de la paroisse, seigneur de la maison noble de La Motte Montauban (14 septembre 1747). — Inhumation de Jean Ducasse de Castera, dit Laubarade (24 juillet 1751). — Inhumation de Jean Du Noguès de Castelgaillard, ancien capitaine dans la marine (24 juillet). — Inhumation de Ducommun, « employé depuis environ deux ans aux travaux du Roy dans cette paroisse » (12 octobre 1752). — Mariage entre J.-B.-Joseph Laulan de Luxe, ancien officier d'infanterie, fils de feu François Laulan de Luxe, ancien capitaine au régiment d'Auvergne, d'une part, et Marguerite Lebrethon, fille de Jean Lebrethon, écuyer, s^r^ de Pudris, et de Marie de Ferran, d'autre part (27 juin 1753). — Inhumation de Jean Lebrethon, écuyer (15 mars 1754). — Baptême de Marie, fille de Pierre-

Joseph Danay de Graville, écuyer, ancien lieutenant de dragons, « lieutenant de la maréchaussée générale de Guienne », et de Catherine Pradier (1er septembre). — Baptême de Catherine, fille de Joseph Laulan de Luxe (1er mars 1755). — Baptême de Jean, fils de Joseph de Luxe, seigneur de la maison noble de Lamotte Dupuy de Casseuil et autres lieux (20 mars 1756). — Inhumation d'un individu « trouvé mort sur le grand chemin qui conduit au Pas-St-George, vis-à-vis le château de Montauban ; on présuma que sa mort venoit de ce qu'il étoit tombé d'un tap qui se trouve extrêmemant ellevé vis-à-vis la Garonne » (30 janvier 1758). — Baptême de Bernard, fils d'Antoine Redeuil, notaire royal et juge de Castets (21 avril 1762).

E suppl. 2962. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 159 feuillets.

1763-1782. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Casseuil. — Mariage entre Guillaume Bouchereau, notaire royal à Caudrot, et Marie Lafaurie de Thomas (11 septembre 1766). — Mariage entre Simon Nadau, notaire royal et juge de Langon, et Marie-Anne Cazenave-Duclavet (15 novembre 1774). — Mariage entre Jean Gauzan, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et Marguerite Danay (12 janvier 1779). — Mariage entre Louis-Armand-François de Menou, chevalier, capitaine de grenadiers au régiment de Soissonnais, fils de Bernard de Menou, chevalier, seigneur de Philibert et autres lieux, et d'Anne-Françoise Dupeyron, d'une part, et Anne Danay, fille de Pierre Joseph Danay de Graville, écuyer, capitaine de cavalerie, seigneur de Casseuil, « à cause de sa maison noble de Lamotte de Montauban », et de Catherine Pradier de Lisle, d'autre part (7 février 1780).

E suppl. 2963. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1783-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Casseuil. — Mariage entre Pierre de Giraud, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de St-Louis, fils de feu Étienne de Giraud et de Marie-Thérèse Desportes, d'une part, et Marguerite Dunoguès, fille de Jean Dunoguès, écuyer, ancien officier, et de Marie de Larrieux, d'autre part (19 février 1783). — Mariage entre Guillaume de Lamourous, chevalier, lieutenant de canonniers, fils de Jean de Lamourous, écuyer, coseigneur haut justicier de la terre et baronnie de « Barrempuyre », et de feu Marie de Pichon, d'une part, et Marguerite de Goyneau, fille d'Antoine de Goyneau, lieutenant de canonniers, et de Marguerite Ducasse, d'autre part (15 décembre 1785). — Cérémonies du baptême de Marguerite, fille de Guillaume de Lamourous, chevalier, etc. (12 janvier 1787). — Cérémonies du baptême de Catherine-Constance-Bernardine, fille de Louis-Armand de Menou, chevalier, etc. (30 septembre). — Baptême de François-Benoît, fils de Jean Dunoguès, capitaine de grenadiers, et de Marie-Jeanne-Romaine d'Arche ; parrain : François-Benoît d'Arche de La Salle, chevalier, conseiller au Parlement, représenté par Pierre-Antoine d'Arche de La Salle fils, chevalier, ancien officier au régiment du Roi Infanterie (19 novembre). — Inhumation de Pierre-Joseph Danay de Graville, écuyer, capitaine de cavalerie, seigneur de Casseuil (8 avril 1789). — Inhumation de Jean Dunoguès, ancien capitaine (31 octobre 1791). — Baptême de Joseph-Pierre-Emmanuel-Maxime, fils de Louis-Armand-François de Menou, chevalier de St-Louis, ancien lieutenant-colonel du régiment d'Auvergne (16 janvier 1792).

Commune de Saint-Exupéry.

E suppl. 2964. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 151 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de Saint-Exupéry. — Table des noms des tenanciers. — Total de la contenance de la paroisse : 624 journaux 11 lattes, revenant à 563 journaux 19 lattes 4 escats en « terre abonnée au premier degré ». « Le fons du premier degré dudit lieu est moingt estimé que celuy de St-Michel ; lad. paroisse ne sera employée dans le régallement des sommes quy doibvent estre impozées dans la prévosté que pour le nombre de 226 arpens. »

E suppl. 2965. — GG. 1. (Cahier.) — In-4°, 31 feuillets.

1660-1678. — Cahier des baptêmes de l'église de St-Exupéry et de l'église de St-Laurent-Du-Plan. — Baptême de Marie, fille de noble François de Montesquiu de Ste-Colombe, sieur de La Vergne, et de Marie Drouilhet ; parrain : Jean Latour de Gassies ; marraine : Marie de Montesquiu de Ste-Colombe (17 janvier 1666). — Cérémonies du baptême de Marie, fille de Jean Sage, sr de La Viale, fermier de la maison noble de Lavergne, et de Marie de Ste-Colombe (13 juillet 1668).

E suppl. 2966. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 48 feuillets.

1734-1749. — Cahiers des baptêmes, mariages et

sépultures de l'église de St-Exupéry. — Baptême de Joseph, fils de Pierre Delas de Lagravère, et de Marie Beyries (14 novembre 1734.) — Baptême de Jeanne, fille de Jean Ducla, écuyer, et de Françoise Gachet (25 février 1737). — Baptême de Méric Ducla (21 décembre 1739).

E suppl. 2967. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 62 feuillets.

1750-1769. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Exupéry. — « Liste de ceux qui ont été confirmez par Mgr de Grégoire de St-Sauveur, évêque de Bazas, en son cours de visite dans l'église de la présente paroisse, le 10e septembre 1752, vers les trois heures aprez midi. » — Inventaire des vases sacrés, ornements et mobilier de l'église : « un calice très foible et fort ancien, qui est même félé et presque ouvert au haut de la coupe », etc.; « un tableau, où il y a une incongruité à corriger au personnage représenté au pied de la croix, le tout pourtant fort propre et quasi neuf; un retable en planches de sapin, qui est peint et qui garnit tous les deux côtez du tableau jusques à la hauteur dudit tableau, avec, de chaque côté, un vase représenté avec une fleur ou flamme et, sur le millieu, une colombe représentant le St-Esprit, le tout peint et travaillé sur bois de sapin; un tabernacle en sculpture, de la longeur de l'autel, avec son gradin, bien travaillé, doré, où il manque cependant quelque pièce de moleure... ; une statue de la Ste-Vierge, dorée et posée sur le milieu avec autres deux, aussi dorées, l'une représentant s^{t} Jean et l'autre s^{t}-Exupère, posées, celle-cy du côté de l'Espitre et celle-là du côté de l'Évangile, dans une petite niche qu'il y a à chaque côté dudit tabernacle... ; un quadre pour le devant d'autel avec ses deux côtez le tout de bois de sapin; le quadre est peint et le devant d'autel est de cuir doré, représentant un très beau damas avec le portrait de s^{t} Jean-Baptiste au milieu...; aux fonds baptismeaux, il y a le vieux tableau donné par M^{rs} de La Chapolie...; dans l'armoire de la sacristie, il y a des registres des mariages, baptêmes et sépultures depuis 1660, non de plus anciens; il y manque même plusieurs années de la fin du siècle...; enfin, la fabrique jouit, depuis 3 ans seulement, de 4 lattes 1/2 de pred..., données par un testament » (24 septembre 1753). — Dépense de 5 l. 10 s. pour une croix de fer, « qui est posée sur la pointe du clocher » (octobre 1753). — Inhumation de Marie Beyries, épouse de Pierre Delas de Lagravère (10 juin 1758). — Bénédiction d'une cloche; parrain : Arnaud Donnefort, bourgeois de La Réole; marraine : Marie Saubat, son épouse (30 juillet 1765). — Inhumation de Jean Ducla, écuyer (26 février 1768). — Baptême d'Arnaud, fils de Joseph Delas de Lagravère, écuyer, et de Marie-Thérèse Gerné-Montuy; parrain : Arnaud Pynel, procureur-syndic de la ville de Bordeaux; marraine : Suzanne Delas de Lagravère (22 septembre). — Mariage entre Jean Fagouët, marchand, et Jeanne Ducla (6 février 1769).

E suppl. 2968. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 65 feuillets.

1770-1791. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Exupéry. — Inhumation de Marie-Thérèse Gerné-Montuy, épouse de Joseph Delas de La Gravère, écuyer (2 juillet 1770). — Inhumation de Françoise Gachet, veuve de Jean Ducla, écuyer (19 novembre 1785). — Inhumation de Jacques Daubri de Puymorin, écuyer (25 août 1781).

COMMUNE DE FLOUDÈS.

E suppl. 2969. — GG. 1. (Cahiers.) — In-8° et in-4°, 77 feuillets.

1698-1699 et **1713-1739.** — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Floudès. — Lettre de Giresse au curé de Floudès : il réclame la minute des registres de la paroisse. « Il faut que vous les retiriés du greffe de La Réolle ou que vous en fassiés une coppie de l'année 1696 et suivantes. Vous me marqués que les précédents registres à l'année 1713 se sont perdus par le débordement; vous en trouverés put-être la coppie au greffe de La Réolle, sinon il faut que vous tachiés de les trouver, car il n'est pas naturel que le débordement les aye emportés; s'ils sont gâtés, vous en tirerés ce que vous pourrés, année par année, car il est bon qu'il paroisse quelque extrait de chaque année... Nous sommes pressés pour cella, et il y a une amande contre ceux qui n'auront pas remis » (Bazas, 9 mai 1722). — « Messire Jacques-Joseph de Gourgue, évêque et seigneur de Bazas, est mort à Bordeaux, âgé d'environ 79 ans, le 9 septembre 1724. Il fut nommé à l'évêché de Bazas par le Roy au mois d'avril 1684; il fut sacré évêque à Paris, le 16 novembre 1691. Son corps fut transporté à Bazas, le 10 de septembre 1724, et enterré à la sépulture des évêques. »

E suppl. 2970. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 112 feuillets.

1739-1760. — Cahiers des baptêmes, mariages et

sépultures de l'église Notre-Dame de Floudès. — Inhumation, dans le cimetière de Bassanne, de Jean Despilho, ancien curé de la paroisse (4 juin 1750).

E suppl. 2971. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 94 feuillets.

1761-1790. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Floudès.

Commune de Fontet.

E suppl. 2972. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 100 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de Fontet. — Articles concernant : Étienne Delas, sieur de Coulon; — Étienne Rolle, sieur de Barrilhes; — François-Pierre de Martin, conseiller du Roi, pour un château, etc., à Tartifume; — Jean de Gasc, écuyer, seigneur baron de Razacq; — Jacques Seguin, sieur de Luzancy; — Mayence de Camyran; — l'église de Fontet; — Denis de Lavaissière, écuyer; — Joseph de Loupes, conseiller; — Marc-Antoine de Gombaut, sieur de Lagrange, pour un château, etc.; — M. de Loupes de Castera; — M. de Pichard, conseiller. — Total du cadastre : 1,460 journaux 14 lattes 15 escats, « faisant le journal de 20 lates et de 20 escats à la late, et l'escat de 9 pieds et demy à la mezure de la Réolle » ; revenant lad. contenance à 1,267 journaux 14 lattes 11 escats en « terre abonnée au premier degré de la présant parroisse... Et d'autant que le fonds du premier degré dud. lieu est moings estimé que celluy de St-Michel », Fontet ne sera imposé que pour 920 arpents. — Table des tenanciers.

E suppl. 2973. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 137 feuillets.

1630-1787. — Registre contenant des mariages et sépultures de l'église St-Front de Fontet, des comptes de la fabrique et les tables des actes de baptêmes, mariages et sépultures. — Mention de Chambaudet, « fermier du péage de Monsieur de Pontac à Tartifume » (2 février 1660). — Décès de Jean de Gascq, écuyer, sieur de Lacouture, lequel est inhumé à La Réole (27 novembre 1661). — Visa du registre par le « secrétaire de la visite de Monseigneur à Fontet, le 19 may 1663 ». — Décès à Tartifume, de Pierre de Martin, conseiller au Parlement; il est inhumé à Bordeaux dans l'église de la Grande Observance (11 juin 1670). — Abjuration d'hérésie à Pondaurat, par Hugues de Majance (11 septembre 1683). — Abjuration d'hérésie par « Majance l'aîné », et par trois autres personnes (4-24 septembre 1685). — Mariage entre Blaise Rivière, avocat à la Cour, et Isabeau Larquey (19 novembre 1658). — Renouvellement du mariage entre François de Loppes, écuyer, seigneur de Loubens et Du Castera, et Anne de Jarry, led. de Loppes voulant « oster tout scrupule de sa conscience et faire cesser les doubtes qu'on pourroit faire sur la validité du mariage qu'il contracta le douziesme febvrier 1657 avec ladicte de Jarry, son espouse, en face de l'églize et devant Monsieur le curé de Sainct-Eustache à Paris » (17 février 1667). — Nomination de M. de Gombaut en qualité de « grand ouvrier » (27 août 1724). — Paiement de 20 l. aux « massons de Fontet, pour avoir tiré quatre brasses de pierre pour fermer le cémetière » (15 mars 1725). — Reddition de comptes par le garde de la confrérie du St-Sacrement (7 octobre 1731). — Dépense « pour blanchir l'église à l'arrivée et visite de Monseigneur l'Évêque et carèlemant, et deux journées pour quatre massons à 20 sols chacun » (1731). — Paiement à Rivierre, peintre, « pour avoir peint la flèche qui est sur le aut du maistre autel, avec dix aulnes de toille sur laquelle il a esté peint l'Anonciation de la Ste Vierge » (22 novembre 1733). — Paiement de 12 s. « au tailleur, pour avoir couseu les rideaux qui couvrent st Pierre et st Front » (1733). — Tables pour la période 1630-1787.

E suppl. 2974. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 118 feuillets.

1630-1662. — Registre des baptêmes et sépultures de l'église St-Front de Fontet. — Baptême de Jeanne, fille de Mathias Mestrot, notaire royal (27 mai 1640). — Cérémonies du baptême de Marie, fille de Thomas de Gombaut, sieur de St-Martin, et de Jeanne de Mabrun (30 décembre 1643). — Cérémonies du baptême d'Anne de Gombaut; parrain : François Thibault, sr de Rocquet; marraine : Anne de Martin, épouse de Denis de Pontac, seigneur de Tartifume, trésorier de France. Cérémonies du baptême de Jean de Gombaut; parrain : Jean de Ballavoine, écuyer (19 novembre 1645). — Baptême d'une fille de M. de Sainct-Martin en l'absence des parrain et marraine, « à causse de la dificulté qu'il y a des voïages à raison des troubles, estans esloignés » (14 janvier 1650). — Parrainage de Jacques de Larrat, « advocat en l'ordinaire de La Réolle », et d'Angélique de Pontac, épouse de Louis Sacriste, écuyer, sieur de Marques (19 août 1632). — Parrainage de François de Loppes, écuyer, sieur de Loubens, Du Casterat et autres places, et d'Isabeau de Guallatheau, dame de Loubens, etc. (21 octobre 1633). — Baptême;

parrain : Pierre Duduc, conseiller au Parlement et commissaire aux Requêtes du Palais ; marraine : Jeanne de Loppes, son épouse (28 septembre 1636). — Visa du registre par Drilhole, vicaire général, « Monseigneur de Bazas faisant sa visite en la présente églize » (1er juin 1639). — Baptême de Marie, fille de Louis Sacriste et d'Angélique Pontac (15 février 1633). — Baptême de Françoise, fille de François Duzan, notaire royal (11 octobre 1658). — Baptême de Marie, fille de François de Loppes, seigneur Du Castera et de Loubens, et d'Anne de Jarry (2 novembre 1659). — Baptême de Marguerite, fille de Marc-Antoine Gombault, écuyer, sieur de La Grange, et de Marguerite Rubran (29 mai 1662).

E suppl. 2975. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 105 feuillets.

1662-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Front de Fontet. — Cérémonies du baptême de François, fils de Guillaume Dupleix, président au présidial d'Albret, et de Luce de Loppes (1er juillet 1663). — Abjuration d'hérésie (26 avril 1664). — Baptême de Jean, fils de Simon de Nanot, avocat à la Cour, et de Marie Gabriel ; parrain : Jean Marmande, sieur de Marchés ; marraine : Catherine Gabriel (29 avril). — Baptême de Pierre de Nanot (3 janvier 1667). — Baptême de Marguerite, fille de Marc-Antoine Gombaut, sieur de La Grange (9 juillet 1668). — Abjuration d'hérésie (11 novembre). — Cérémonies du baptême de Joseph de Loppes ; parrain : Joseph de Loppes, chevalier de Malte, commissaire aux Requêtes du Palais ; marraine : Denise de Pichard, épouse d'Odet de Montaudon, conseiller au Parlement (29 mai 1670). — Baptême de Pierre de Gombaud (18 octobre 1675). — Abjuration d'hérésie (26 juin 1682). — Abjuration d'hérésie (9 mai 1684). — Autres abjurations par 3 personnes (septembre 1685). — Attestation d'abjuration d'hérésie, signée : de Majanse (10 février 1686). — Mariage entre Jean-Denis de Nouailhan, seigneur de Tourblanc, et Jeanne de Lopes (30 juillet 1688). — Inhumation d'Étienne Croisier, précepteur des enfants de M. de Lopes (9 mai 1689). — Inhumation de Pierre Bassat, docteur en théologie, curé de la paroisse (2 janvier 1691). — Cérémonies du baptême de Thérèse-Françoise, fille de Jean de Loppes, écuyer, conseiller au Parlement, et de Marianne de Roux (14 mai). — Mariage entre Charles de Villepreux, écuyer, sieur de Saint-Germain, et Marie de Loppes (25 juin 1692).

E suppl. 2976. — GG. 4. (Registre.) — In-8°, 149 feuillets.

1693-1701. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Front de Fontet. — Mariage entre M. « de Lancelot, escuyer », seigneur de Camarsac, Sages et Maurion, et Françoise de Louppes (28 juin 1693). — Inhumation de Jean Larrat, notaire royal (28 octobre). — Inhumation de François Larrat, notaire royal (11 juillet 1695). — Mariage entre Menaud Charlot, notaire royal, et Jeanne Larrat (24 novembre). — Inhumation d'Antoine de Louppes, capitaine au régiment de Ponthieu (6 janvier 1696). — Baptême de Marc-Antoine, fils d'Alphonse de Gombaud, écuyer, sieur de Lagrange, et de « Marie-Louise-Guillenne Charleme » (13 juin 1697). — Mariage entre Léon Rolle, écuyer, seigneur de Bareilles, et Marie-Anne Gombaut (25 janvier 1699). — Baptême de Marc-Antoine-Gombaut, fils d'Alphonse de Gombaut, écuyer (30 mai 1700). — Inhumation de François Duzan, ci-devant notaire royal (17 décembre). — Inhumation de « Marie-Louise-Guileine Charlem », fille de Barthélemy Charlem, écuyer, sieur de Cusor, et de Yolande de Paris, épouse d'Alphonse de Gombaut, écuyer (17 février 1701).

E suppl. 2977. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 97 feuillets.

1701-1713. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Front de Fontet. — Inhumation d'Alain de Majance, « nouveau catholique » (17 décembre 1701). — Inhumation de Marie Lebrun, veuve de Jarry, apothicaire du Roi, mère d'Anne Jarry, épouse de François de Louppes, écuyer (29 janvier 1703). — Mariage entre Hugues Majance, sr de Muraille, et Catherine de Labarre (26 avril). — Mariage entre Jean-Lancelot de Carmeil, chevalier seigneur de Saujan, fils de Joseph de Carmeil, chevalier seigneur de la Fosse et de Poyanne, et de Catherine Le Conte, d'une part, et Marguerite de Gombaut, fille de Marc-Antoine de Gombaut et de Marguerite Rubran, d'autre part (3 juillet). — Mariage entre Raimond Delas, sieur de Latour, capitaine, et Marguerite de Basterot (10 février 1705). — Inhumation de François de Louppes, écuyer, seigneur de Loubens et Du Castera (11 mai). — Mariage entre Blaise Rivière, bourgeois de La Réole, « peintre de sa profession », et Catherine Larrieu (14 novembre). — Baptême de Jean, fils d'Hugues Majance, sieur Des Murailles, et de Catherine de Labarre ; parrain : Jean de Majence, capitaine au régiment de Noailles ; marraine : Marie de Labarre (20 no-

vembre.) — Inhumation d'Anne de Jarry, veuve de François de Louppes, écuyer (10 août 1706). — Mariage entre Pierre de Louppes, écuyer, sieur de Puybarban, et Bonnaventure de Moutar (2 mars 1707). — Inhumation de Marc-Antoine de Gombaut, écuyer, sieur de Lagrange (22 février 1709). — Mariage entre Philibert Montet de La Moulière, écuyer, s[r] de Malussens, et Geneviève de Gombaut (26 janvier 1711).

E suppl. 2978. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1712-1732. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Front de Fontet. — Baptême de Jean, fils de Jean de Lavaissière de Lanasse et de Jeanne de Larrat (13 mai 1714). — Mariage entre Jean-André de Melon, écuyer, seigneur de La Gauterie, et Marguerite de Gascq (10 septembre 1715). — Inhumation de Marguerite Combabessouse, veuve de Jean de Gascq, écuyer, seigneur baron de Razac (12 novembre 1720). — Inhumation de Pierre Soubès, curé de la paroisse (26 novembre 1722). — Inhumation d'Hugues de Majance, sieur Des Murailles (22 janvier 1724). — Mariage entre Pierre Destrilhes, notaire royal, et Marianne de Loupes (13 juin). — Mariage entre Jean-Hyacinthe de Briet, écuyer, sieur de Beaulieu, et Marie Lenfumé (11 mai 1726). — Baptême de Joseph-Hyacinthe, fils de Jean de Majance et de Marie-Rose Duran; parrain : Joseph-Hyacinthe Duran de Lavison; marraine : Catherine de Labarre (27 février 1729).

E suppl. 2979. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 110 feuillets.

1732-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Front de Fontet. — Baptême de Marie, fille de Jean de Majance, écuyer (27 août 1733). — Inhumation de Menaud Charlot, notaire royal à La Réole (8 juin 1736). — Le 23 mars 1738, « on a encanté cinq seriziers à l'issue de la messe, la delivrance desquels a été faite à Monsieur Majance, de[r]nier enchérisseur, pour le prix de 15 l. et 10 sols ». — Mariage entre Louis-Alexandre-François, marquis d'Escars, et Anne de Gombault; présents : François-Joseph de Becquey, trésorier de France; Jean de Gombault, seigneur Des Barats; Marc-Antoine de Gombault, chevalier, seigneur de Lagrange, Plainpoint et Barès (26 novembre 1746). — Mariage entre Jean-Joseph Laulan, avocat au Parlement, et Marie Lamothe (20 janvier 1744).

E suppl. 2980. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 132 feuillets.

1752-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Front de Fontet. — Inhumation de Joseph de Louppes, écuyer, seigneur Du Castera, époux de Jacquette de Castelnau, décédé à Preignac (19 février 1753). — Mariage entre Nicolas-André Duran de Lavizon et Marie-Germaine Deroziers (4 avril). — Inhumation de Jacques Daurian, ancien curé de la paroisse (19 octobre 1758). — Inhumation de Jean de Lavigerie, écuyer (20 décembre 1760). — Mariage entre Pierre-Maurice Baudet et Marthe Malartic, veuve de Jean Guichard de Lavigerie (9 février 1762). — Mariage entre Pierre de Gères, conseiller au Parlement, et Marie de Louppes (12 juillet 1762). — Baptême de Marie-Anne, fille de Pierre de Gères de Louppes, conseiller au Parlement (13 mai 1763). — Baptême de Jean-Joseph, fils de Joseph-Hyacinthe de Majanse, conseiller à la Cour des Aides, et de Catherine Darman; parrain : Jean de Majanse, conseiller honoraire à la Cour des Aides; marraine : Marie-Thérèse de Barbeguière, épouse de Pierre Darman, syndic forain de la ville de La Réole (20 mars 1769). — Baptême d'Arnaud-Joseph, fils de Joseph-Hyacinthe de Majanse (26 janvier 1772).

E suppl. 2981. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 126 feuillets.

1772-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Front de Fontet. — Inhumation de Joseph de Louppes, écuyer, seigneur Du Castera (19 novembre 1774). — Baptême de Jean-André, fils de Blaise Rivière, peintre, et de Jeanne Gachet (5 février 1778). — Inhumation de Rose Duran, épouse de Jean de Majanse, conseiller honoraire à la Cour des Aides (22 avril). — Inhumation de Marie de Pichon, veuve de Jean-Joseph de Louppes, décédée à La Réole (24 octobre). — Inhumation d'Élisabeth de Boisset de Malartic (14 juin 1781). — Inhumation de Jeanne Castera, veuve de Noël Poitevin, capitaine au régiment de Picardie (7 septembre). — Inhumation de Jean Bedouret, arpenteur juré (5 février 1782). — Inhumation de Jean de Majanse, conseiller honoraire à la Cour des Aides (29 décembre 1785).

COMMUNE DE FOSSÉS-ET-BALEYSSAC.

E suppl. 2982. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 137 feuillets.

1598 (?)-1678. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Baleyssac et de S[t]-Pierre de Fossés, son annexe. — Baptême d'une fille de Lagrère, écuyer (28 novembre 1628). — Parrainage de Franc-Marc de La Marche, écuyer, « seigneur

dud. lieu et de La Mothe et Landeron » (11 avril 1598?). — Visa du registre par Drilholes, vicaire général, « Monseigneur de Bazas faisant sa visite en la présente parroisse » (17 mai 1639). — Décès dans la maison Des Bordes, de dom Nicolas Rolle, chambrier, religieux de l'ordre de St-Benoît, « lequel, incontinant après son décez, feust transporté à La Réolle pour y estre inhumé » (28 août 1674). — Baptême de Nicolas, fils de M. Rolle, sieur de Bareilles (20 août 1665). — Baptême de Jeanne, fille d'Étienne Rolle, sieur de Bareilles, et de Denise St-Vincens (1er juillet 1670).

E suppl. 2983. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 83 feuillets.

1671-1733. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Baleyssac et de St-Pierre de Fossés, son annexe. — Paiement de 7 l. 1/2 par les « fabriqueurs » de Baleyssac à un maçon « pour avoir faict le pillier du vallet », et de 30 s. pour 3 « pugnères » de chaux (6 février 1671). — Paiement de 8 journées, à raison de 14 s. par jour, « pour remettre le couvert en partie de l'égli[s]e et relever lez pilliers de bois dud. ballet » (14 mars 1671). — Baptême de Marie, fille de Guillaume Descayrac, procureur au Parlement (28 janvier 1680). — Inhumation d'Étienne Rolle, sieur de Bareilles (23 janvier 1682). — Baptême de Dominique, fils de noble François Dupiz et de Marie de Mouraz (23 avril 1687). — « Le 21 octobre 1717, la cloche de Fossés a esté bénite; Monsieur Dupin, l'advocat, et Mademoiselle Dupin ont esté parrain et marraine au défaut de Monsieur de Guillerages, qui a donné une custode d'argant et une croix de métail. » — Mariage entre Marc-Antoine Rolle, écuyer, seigneur de Bareilles, et Anne Casenave (20 août 1726). — Noms des paroissiens confirmés dans l'église de Mongauzy par l'évêque de Bazas, le 29 octobre 1726. — Baptême de Jeanne-Thérèze, fille de Marc-Antoine de Rolle, seigneur de Bareilles (21 août 1727). — Baptême de Jean-Joseph Rolle (11 novembre 1728). — Abjuration par Jean-Joseph Villotte de Lahaye (31 décembre 1729). — Mariage entre Jean-Joseph Villotte, sieur de Lahaye, et Marie Rolle (21 février 1730). — Inhumation de Jean Dubernet, curé de la paroisse (13 juin 1731). — Inhumation de Marie-Christine Scheimden, originaire de Suisse, dans l'église de Baleyssac, « près le coffre des gardes » (30 avril 1732).

E suppl. 2984. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 146 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Baleyssac et de St-Pierre de Fossés, son annexe. — Bénédiction d'une croix *à Bardet* (10 juin 1736). — Inhumation devant l'autel de st Mandé (4 novembre 1737). — Inhumation devant l'autel de st Martial dans l'église de Fossés (19 novembre 1738). — Inhumation d'Anne Cazenave, épouse de Marc-Antoine Rolle, seigneur de Bareilles (27 novembre 1739). — Bénédiction de la seconde cloche « à l'honneur de » St-Mandé; parrain : Léon-Gabriel de Lavergne, comte de Guilleragues; marraine : Marie Rolle (20 juin 1740). — Inhumation à Bordeaux de Marc-Antoine de Rolle, écuyer, seigneur de Bareilles (15 mai 1741). — Réconciliation du cimetière et de l'église de Baleyssac, « devenus pollus par des violences, par des coups de battons qui ont fait répendre par les maltraités quantité de sang, tant dans l'église que dans le cimetière » (17 mars 1745). — Mariage entre Bernard de Menou et Françoise Dupeyron (17 août). — Mention du mariage célébré à Caumont, entre Pierre Role, écuyer, et Marguerite de Roboam (3 février 1750). — Baptême d'Anne, fille de Pierre Role de Baleyssac, écuyer, et de Marguerite de Roboam; parrain : Pierre-Paul de Berry, écuyer; marraine : Anne de Cavis, veuve de M. de Roboam (2 février 1751).

E suppl. 2985. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 112 feuillets.

1753-1773. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Baleyssac et de St-Pierre de Fossés, son annexe. — Mariage entre Jean-Joseph Role de Galbruge, écuyer, et Catherine Guignard (14 septembre 1756). — Bénédiction de « la croix nouvelle du cimetière de Baleyssac » (18 novembre 1764). — Baptême d'Étienne-Christophe, fils de Pierre Role, écuyer (25 juillet 1765). — Inhumation de Jean-Joseph Role de Galbruge, écuyer (29 décembre 1766).

E suppl. 2986. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 118 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Baleyssac et de St-Pierre de Fossés, son annexe. — Mariage entre Barthélemy Bonin, écuyer, fils de Pierre Bonin, écuyer, et de Thérèze Huguet, d'une part, et Jeanne-Catherine de Menou, fille de Bernard de Menou, écuyer, et de Françoise Dupeyron, d'autre part; présents : Bernard de Menou, écuyer, Jean-Louis Huguet de Lassegrive, écuyer, chevalier de St-Louis, Jean-Siméon Vergès de

Guillemon, écuyer, lieutenant d'infanterie, Pierre Role de Baleyssac, écuyer, Guillaume Dupeyron et Arnaud Robert, anciens jurats de Monségur (21 décembre 1778). — Inhumation de Marguerite de Roboam, épouse de Pierre Role de Baleyssac, écuyer (8 octobre 1783). — Mariage entre François Sourget, notaire, et Marie Mercier (25 novembre 1784). — Baptême de Jean-Martial, fils de François-Éléazar Rolle de Terrefort, écuyer, et de Marie-Sophie Vacquey; parrain: Jean-Martial Descamps, lieutenant particulier au sénéchal de Castelmoron (10 septembre 1786). — Mariage entre Jean Cazade, ancien jurat de La Réole, et Marie Role de Baleyssac (19 juin 1787). — Inhumation de Joseph Benquet, curé de la paroisse (10 décembre 1791).

COMMUNE DE GIRONDE.

E suppl. 2987. — GG. 1. (Cahiers.) — In-4° et in-8°, 37 feuillets.

1679-1700. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Gironde. — Baptême de Joseph-Cyrus, fils de Jean de Meslon, écuyer, seigneur de Montauban, et de Françoise de Pichard (31 mars 1693). — Mariage entre Jean de Saigues et Anne de Bonsol (17 août). — Baptême de Jean, fils de Jean Trajan, écuyer, major du régiment de Beauce, et d'Anne Coutoucheau (29 juillet). — Baptême de Jean-André, fils de Jean de Saigues (31 octobre 1694). — Baptême de Pierre, fils d'Antoine Ducla, écuyer, s^r de Lacombe, et d'Isabeau Dupui (8 avril 1697). — Baptême d'Anne, fille de Jean de Meslon, écuyer, sieur de Montauban (30 septembre). — Abjuration d'hérésie (12 mai 1698).

E suppl. 2988. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 55 feuillets.

1700-1710. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Gironde. — Baptême de Marie, fille d'Antoine Ducla, s^r de Lacombe (23 février 1700). — Inhumation d'Aymar Seguin, docteur en théologie, lieutenant de l'officialité de Bazas, ancien trésorier du chapitre St-Michel de La Réole, ancien curé de Gironde et Barie (4 juillet 1703). — Inhumation de Dupui, écuyer (28 août 1705). — Mariage entre Christophe de Pichard, écuyer, s^r de Caubinac, et Jeanne Rolle (29 décembre). — Inhumation, près de l'autel de s^t Michel, de Denise de St-Vincents, veuve d'Étienne Bareille, écuyer (6 septembre 1706). — Mariage entre Jean Dupuy, écuyer, et Marie de Bonneau-Dubédat (12 décembre). — Mariage entre André Delas de Labarthe, capitaine au régiment de Champagne, et Jeanne Duvergier (24 novembre 1707). — Baptême d'Étienne, fils d'Antoine Ducla et d'Isabeau Dupuy, « tous deux calvinistes » (15 janvier 1708). — Baptême de Jeanne, fille d'André Delas, s^r de Labarthe, capitaine (3 septembre).

E suppl. 2989. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 72 feuillets.

1715-1730. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Gironde. — Mariage entre Jean Rideau, s^r de Filhon, et Marguerite Véron (26 août 1721). — Inhumation de Jacques Morrains, archiprêtre, curé de Gironde et de Barie (17 octobre). — Baptême de Pierre, fils de Jean Labazie, lieutenant civil et criminel « de la terre et jurisdiction de Gironde », et de Marguerite Richet (9 mai 1723). — Inhumation de noble Antoine Ducla de Lacombe, décédé dans la religion catholique (5 juin 1727).

E suppl. 2990. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 87 feuillets.

1731-1740. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Gironde. — Mariage entre Jean-François de Bonsol, écuyer, s^r de Lagousserie, fils de Jean-André de Bonsol, écuyer, s^r Des Fournières, et de feu Catherine de Gascq, d'une part, et Catherine Ducla, fille de feu Antoine Ducla, écuyer, s^r de Lacombe, d'autre part (9 janvier 1731). — Inhumation de Jean de Meslon fils, écuyer, syndic de la fabrique de l'église, « laquelle a été ornée et décorée par ses soins » (3 août). — Inhumation d'Anne de Bonsol (13 février 1732). — Mariage entre Jean-André de Sangues de Garrigues et Marie-Anne Ducla (25 novembre). — Baptême de Pierre, fils de Joseph Delas de Lagravère et d'Anne Thomaseau (23 mars 1736). — Inhumation d'André Delas de Labarthe, ancien capitaine (5 mars 1740).

E suppl. 2991. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 63 feuillets.

1740-1750. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Gironde. — Inhumation de Géraud Recateau, notaire royal (11 avril 1741). — Baptême de François, fils de Michel Melon, maître architecte (4 août 1745). — Inhumation d'Antoine Fonfrède, avocat, ancien jurat de Bordeaux (10 décembre 1747). — Mariage entre Jean de Fillol, écuyer, seigneur Du Couronneau, fils de feu Alain-Daniel de Fillol, sieur de Paranchère, et de dame

Rigaud, d'une part, et Marie Bonnœil, fille d'Antoine Bonnœil, ancien lieutenant au régiment de la Marine, et de Jeanne Descures, d'autre part (28 janvier 1749).

E suppl. 2992. — GG. 6. (Cahiers.) — In-4°, 62 feuillets.

1751-1760. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Gironde. — Baptême de Jean, fils de Jean de Cantarel, capitaine, chevalier de St-Louis, et de Marie Lussac (6 août 1754). — Mariage entre Jean Rideau-Filhon, notaire royal, et Marie Leberthon de La Siguevie, fille de feu Jacques Leberthon de la Siguevie, écuyer, et de Marianne Lafargue (1er février 1758).

E supp. 2993. — GG. 7. (Cahiers.) — In-4°, 58 feuillets.

1761-1771. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Gironde. — Inhumation de Catherine Ducla, veuve de M. de Bonsol de Lagousserie (8 novembre 1763). — Inhumation de Jean Recateau, bailli de Lesparre (29 juin 1764). — Inhumation de Pierre Recateau, ancien notaire et jurat (28 avril 1766).

E suppl. 2994. — GG. 8. (Cahiers.) — In-4°, 45 feuillets.

1771-1780. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Gironde. — Inhumation de Jean de Baille, notaire (15 novembre 1773). — Inhumation de Jean Labazie, lieutenant de juge (29 octobre 1775). — Baptême de Françoise, fille de Marc Barbe, « sindic des gens de mer de ce lieu » (9 février 1777). — Inhumation de Marie Leberthon, épouse de Rideau-Fillon, notaire (15 janvier 1779).

E suppl. 2995. — GG. 9. (Cahiers.) — In-4°, 64 feuillets.

1781-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Gironde.

E suppl. 2996. — GG. 10. (Cahiers.) — In-4°, 60 feuillets.

1661-1692. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Pétronille. — Baptême de Bernard, fils de François Pujet, écuyer (19 janvier 1664). — Baptême de Marie, fille de Jean Dunoguès, capitaine-major au régiment du Roi, seigneur de Beauséjour, et de Catherine de Labarère (24 février 1665). — Baptême de Pierre Dunoguès (28 novembre 1667). — Baptême d'Élie, fils de Jean Dorion, avocat au Parlement, et de Louise de Villepreux; parrain : Élie de Villepreux, écuyer; marraine: Marguerite Dalesme, veuve de Baltazar de Villepreux (29 juillet 1668). — Baptême de Jean, fils de Jacques Lassime, avocat à la Cour, et de Marie Prévost (19 octobre 1682). — Inhumation de Guillaume Beylart, notaire royal (12 septembre 1678).

E suppl. 2997. — GG. 11. (Cahiers.) — In-8°, 78 feuillets.

1671-1700. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de « Ste-Peironelle », annexe de Casseuil. — Baptême de Jean, fils de Pierre Dunoguès, écuyer, sieur de Beauséjour et de Rachel de Caboniulx (26 août 1694). — Baptême de Guillaume, fils de Pierre Serisié, notaire royal (16 juillet 1695). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Duval, écuyer, et de Jeanne de Colures (8 mai 1698).

E suppl. 2998. — GG. 12. (Cahiers.) — In-4°, 65 feuillets.

1700-1720. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Pétronille. — Baptême de Jean-Jacques, fils d'Antoine-François de Lavissière, écuyer, et de Marguerite Dunoguès de Beauséjour (18 mars 1720).

E suppl. 2999. — GG. 13. (Cahiers.) — In-4°, 100 feuillets.

1720-1741. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Pétronille. — Mariage entre Pierre de Bourriot, avocat, juge présidial et sénéchal de Bazas, et Suzanne Dunoguès de Beauséjour (8 [février] 1724). — Baptême de Jean-André, fils de Léon de Sangues de Laubarède et de Françoise Lassime (11 juillet 1732). — Baptême de Jean, fils d'Étienne-Scipion Dumont, régent du bourg de Gironde (23 juillet 1736).

E suppl. 3000. — GG. 14. (Cahiers.) — In-4°, 81 feuillets.

1741-1750. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Pétronille. — Mariage entre Jean de Lacombe, écuyer, sieur de Saillan, fils de feu Jean-Joseph de Lacombe, écuyer, sieur de Saillan, et d'Anne de Josset, d'une part, et Jeanne Lassime, fille de Jacques Lassime et de Thérèse Lavaissière, d'autre part (25 octobre 1741). — « Aujourd'huy onzième juin 1743, se sont présentés Léonard Dufourg pour faire sa

première communion, la Fête-Dieu, à quoy l'avons admis après l'examen, et Marie Rois, également admise. » — Mention d'autres paroissiens ou paroissiennes admises et d'une paroissienne non admise. — Inhumation de Rachel de Cabanieux, épouse de Pierre Dunoguès, sr de Beauséjour (8 avril 1748).

E suppl. 3001. — GG. 15. (Cahiers.) — In-4°, 54 feuillets.

1751-1760. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Pétronille. — Inhumation de Pierre Dunoguès, sieur de Beauséjour (5 mai 1753). — Inhumation de Marguerite Dunoguès de Castelgaillard (9 février 1755). — Inhumation de Marc-Antoine-François de Lavaissière de Beauséjour (21 décembre 1758).

E suppl. 3002. — GG. 16. (Cahiers.) — In-4°, 66 feuillets.

1761-1770. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Pétronille. — Mariage entre André-Joseph de Martin, chevalier, comte de Marcellus, baron de Maransin, seigneur de Tartifume et autres places, fils de Bernard de Martin, chevalier, seigneur de Haut-Tirac, et de feu Jeanne Fouques, d'une part, et Suzanne-Thérèse-Angélique de Piis, veuve de Jean-Jacques de Lavaissière de Beauséjour, fille de feu Antoine de Piis, chevalier, seigneur de Puybarban, Bassanne, coseigneur de Lamote de Serres, conseiller au Parlement, et d'Élisabeth-Angélique de Pichart, d'autre part (12 mars 1766). — Baptême de Charles-Bernard-Victor-André, fils d'André-Joseph de Martin Du Tyrac, chevalier, seigneur comte de Marcellus et de Gaujac, etc., lieutenant du Roi au gouvernement de Guienne (14 mai 1767). — Baptême de Charles-Louis-Artus de Martin Du Tyrac (16 février 1769).

E suppl. 3003. — GG. 17. (Cahiers.) — In-4°, 61 feuillets.

1771-1780. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Pétronille.

E suppl. 3004. — GG. 18. (Cahiers.) — In-4°, 83 feuillets.

1781-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Pétronille. — Inhumation de M. Dunoguès de Castelgaillard, curé de Carignan (20 novembre 1784). — Mariage entre Antoine Montaugé, écuyer, veuf de Marie de Grégoire, et Marie-Félicité Serizier (3 août 1786).

COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-DE-LA-NOAILLE.

E suppl. 3005. — CC. 1. (Registre.) — Petit in-f°, 339 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de St-Hilaire-de-La-Noaille. — Table des tenanciers. — Articles concernant : les PP. Bénédictins ; — la terre de l'église ; — Mme de Guilheragues ; — Mme Damalby ; — M. de Majansse, seigneur de Camiran ; — M. de Sabourin, conseiller du Roi ; — M. de Monpouilhan, capitaine ; — M. de Loppes, pour partie de la forêt de La Réole ; — Jean de Virasseilh, écuyer, pour une « maison, tours, pon-levis, fossés autour de la maison », etc., au lieu appelé *à Virasseilh,* biens déclarés nobles par le tenancier ; — Henri Tore, capitaine. — Total du cadastre : 2,804 journaux, lesquels, réduits en terre du premier degré, reviennent à 1,583 journaux. Le premier degré de lad. paroisse étant moins estimé que celui de St-Michel, St-Hilaire-de-La-Noaille ne sera imposé que pour 1,139 arpents.

E suppl. 3006. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 119 feuillets.

1671 et **1703-1742.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Hilaire-de-La-Noaille. — Abjuration d'hérésie (15 janvier 1704). — Noms des enfants, au nombre de 6, qui ont fait leur première communion le 28 mai 1730. — Mariage entre Jacques Descornes, notaire à Bazas, et Jeanne Anglade (19 octobre 1734). — Noms des enfants, au nombre de 12, qui ont fait leur première communion le 9 juin 1737. — Baptême d'Anne, fille de Pierre-Blaise de Virazeil et de Marie Gauzan (16 mars 1738). — Inhumation d'Anne de Lousteau, épouse de Thomas de Virazeil (10 septembre). — Baptême de Marie, fille de Pierre-Blaise de Virazeil (28 avril 1739). — Baptême de Thomas de Virazeil ; parrain : Thomas de Virazeil, écuyer ; marraine : Jeanne de Virazeil (27 juillet 1740). — Inhumation de Thomas de Virazeil, écuyer, âgé de 88 ans (17 mars 1742).

E suppl. 3007. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 152 feuillets.

1742-1762. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Hilaire-de-La-Noaille. — Noms des premiers communiants, lesquels sont au nombre de 13 et dont l'âge varie entre 15 et 20 ans (12 juillet 1745). — Bénédiction d'une chapelle dédiée à la Ste-Vierge, située du côté de l'Épître (31 décembre

1752). — Mention d'« un bref d'indulgence plénière et perpétuelle pour la confrérie du Très St Sacrement, établie dans cette église » et d'« un autre bref pour sept ans, pour un autel privilégié, en faveur des confrères défunts qui sont dans le Purgatoire » (29 janvier 1753). — Bénédiction de « la chapelle sous l'invocation des saints Antoine, Blaise et Sébastien » (20 octobre 1756).

E suppl. 3008. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets.

1763-1787. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Hilaire-de-La-Noaille. — Mariage à Bourdelle, entre noble Thomas de Birazel et Marie Monier (7 février 1763). — Bénédiction de la seconde cloche; « parrain et marraine, selon la façon de parler populaire, M. de Birazel, écuyer, et Madame Seguin » (30 octobre 1764). — Baptême de Fort, fils de Thomas de Birazel, écuyer, et de Marie Monier de Birazel (24 janvier 1765). — Mariage de Pierre Douet, régent français de Castelmoron et arpenteur (25 juin). — Confirmation à La Réole de 127 enfants « conduits en procession par moy » (5 février 1767). — Inhumation de Bernard Mercier, archiprêtre, curé de la paroisse (31 décembre 1772). — Statistique pour 1773 : 20 baptêmes, 1 mariage, 8 sépultures. — Statistique pour 1779 : 17 baptêmes, 6 mariages, 25 sépultures.

E. suppl. 3009. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 115 feuillets.

1788 - An V. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Hilaire-de-La-Noaille. — Statistique pour 1788 : 14 baptêmes, 2 mariages, 9 sépultures.

Commune d'Hure.

E suppl. 3010. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 183 feuillets.

1700-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Hure. — Inhumation de Jean Pascault, régent (8 juillet 1702). — Baptême de Pierre-Alexandre, fils de Jérôme de Rocquart, ancien capitaine, et de Jeanne de Bonneau; parrain: Pierre-Alexandre de Labrousse, seigneur de Mirebeau (10 juin 1706). — Inhumation de Jean Dupoy, notaire royal (1er août 1707).

E suppl. 3011. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 149 feuillets.

1712-1733. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Hure. — Mariage entre Élie-Joseph Lenfumé, notaire à Bordeaux, et Jeanne Chambaudet (1722). — Baptême de Joseph, fils de Jean Andron, maître architecte (23 avril 1724). — Inhumation d'Alexandre de Rocquart, ancien curé de la paroisse (14 juillet 1725). — Inhumation d'Arnaud Raimond de Lalande, curé de la paroisse (10 février 1729). — Visite de l'église par Mgr de Mongin, évêque de Bazas, accompagné de « l'abbé Sauvage, son archidiacre, chanoine et grand vicaire; l'abbé Mongin, chanoine et grand vicaire; l'abbé Mongin, chanoine, mais non pas encore prêtre; ces deux derniers estoint neveus du prélat; de Mr Dorbasan, secrétaire prébandier de St-Jean de Basas et curé de Captieux dans les landes; de Mr Charon, son aumônier, curé de Morisès sur le Drot. Il partit d'ici le 14, pour aller à Fontet; il y visita l'église seulement; Mr Cirac, curé de ce tems, refusa de le recevoir, sous prétexte de quelque peu de grelle qui tomba dans sa paroisse, le 10 du même mois; il feut obligé, sur ce refus, d'aller coucher à Blaignac » (13 septembre 1731).

E suppl. 3012. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 169 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Hure. — Mariage entre Menaud Charlot, notaire royal à Meilhan, et Jeanne Lafon (6 octobre 1733). — Baptême de Jean, fils de François Bourg, notaire royal (27 décembre 1740). — Cérémonies du baptême de Jeanne-Marie, fille de Jean-Joseph Laulan, avocat au Parlement, et de Marie Lamothe (22 octobre 1744). — Mariage entre J.-B. Aubert, ancien garde du Roi, fils de Pierre Aubert, seigneur Des Barbeaux, et de Geneviève Lafargue, d'une part, et Marguerite Dupin, fille de Joseph Dupin, écuyer, avocat à la Cour, et de Valentine Cajus, d'autre part. Le mariage est célébré par l'évêque de Bazas (28 septembre 1750). — Inhumation de François Laurens, ancien capitaine garde-côte (11 avril 1750).

E suppl. 3013. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 221 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Hure. — Mariage entre Armand de Charon, écuyer, seigneur de Brie, fils de feu Étienne de Charon et de Marguerite de Niolle,

d'une part, et Marianne Dupin, fille de feu François Dupin et d'Anne Teiseron, d'autre part (3 octobre 1758). — Baptême de Jeanne, fille de J.-B. Méricq, avocat à la Cour, et d'Anne Beaumon (11 février 1760). — Mariage entre Bertrand Lacabanne, inspecteur des tailles à Bordeaux, et Marie Ardouin (3 avril 1763). — Baptême de Pierre, fils de François Feaugas, notaire royal (23 janvier 1766). — Inhumation de Jean-Pierre Dupin, curé de la paroisse (13 février 1771).

E suppl. 3014. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 228 feuillets.

1772-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Hure. — Inhumation de Marie Lamothe, veuve de Joseph Laulan, avocat à la Cour (3 janvier 1775). — Inhumation de Pierre Bourg, curé de « Mazerau » (21 mars 1776). — Mariage entre Jean Raine, notaire royal, juge civil et criminel de Samazan, et Anne Bourg (24 août 1779). — Statistiques : 23 baptêmes, 6 mariages, 24 sépultures (1780); — 25 baptêmes, 5 mariages, 25 sépultures (1781); — 20 baptêmes, 4 mariages, 23 sépultures (1782); — 28 baptêmes, 7 mariages, 26 sépultures (1783). — Mariage entre Bernard Méricq, avocat au Parlement, et Marie Bourg (19 août 1784). — Baptême de Jean-François, fils de Bernard Méricq, avocat (15 juillet 1785). — Inhumation de Jacques Duprat, curé de la paroisse (8 février 1786). — Statistique pour 1786 : « mariages, 5; baptêmes de garçons, 17; baptêmes de filles, 12; sépultures d'hommes, 3; sépultures de garçons, 5; sépultures de femmes, 4; sépultures de filles, 5 ». — Statistique pour 1787 : 37 baptêmes, 14 mariages, 15 sépultures. — Statistique pour 1791 : 17 baptêmes, 3 mariages, 50 sépultures.

COMMUNE DE LAMOTHE-LANDERON.

E suppl. 3015 — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 368 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de St-Martin. — Table des tenanciers. — Articles concernant : François de Piis, écuyer; — les religieuses de La Réole; — les syndics de l'église de St-Martin; — les Pères Réformés de La Réole; — Marie de Gamache, « dame du présent lieu », pour un château, écurie, etc. — « Monte toutte la contenance dud. cadastre, terre mesurée et abonnée au premier degré de la présente parroisse, à 1492 journaux, 14 lattes, 6 escats. »

E suppl. 3016. — CC. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 154 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de St-Albert. — Articles concernant : « la terre des âmes du Purgatoire, apellée aux Houmeaux » ; — le seigneur de Lamothe, pour un château, etc. — Contenance de la paroisse, « terre mesurée et abonnée au premier degré de lad. paroisse » : 709 journaux, 5 lattes, 1 escat.

E suppl. 3017. — GG. 1. (Cahiers.) — In-8° et in-4°, 68 feuillets.

1619-1620 et **1663-1668.** — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres.

E suppl. 3018. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets.

1669-1677. — Registre des baptêmes de l'église de St-Martin-de-Serres. — Baptême de Jean, fils de Jean-François Dabadie, notaire royal (3 mai 1675). — Baptême de Marie, fille de Barthélemy Cousseau, « consul de la présente parroisse » (9 décembre 1676).

E suppl. 3019. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 26 feuillets.

1669-1677. — Cahiers des mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres. — Inhumation de Jacques Caris, notaire royal, procureur d'office de Lamothe-Landeron (15 janvier 1673).

E suppl. 3020. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 62 feuillets.

1678-1683. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures « de la paroisse de Saint-Martin-de-Serres, jurisdiction de Landeron et terre apartenante à Madame de Fargues, adjacente de la présente jurisdiction de La Rolle ».

E suppl. 3021. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 61 feuillets.

1684-1691. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres.

E suppl. 3022. — GG. 6. (Registre.) — Grand in-8°, 25 feuillets.

1692-1694. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres.

E suppl. 3023. — GG. 7. (Cahiers.) — In-4°, 77 feuillets.

1695-1699. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres. — Mention de Pierre Bouron, « prêtre servant la chapelle de Notre-Dame de Lorète » (24 juillet 1695). — Inhumation de Jean Vignolles, procureur en l'ordinaire de Lamothe, « proche l'autel de Notre-Dame-des-Agonizans » (12 octobre 1696).

E suppl. 3024. — GG. 8. (Cahiers.) — In-4°, 148 feuillets.

1700-1712. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres. — Baptême de Jeanne, fille de Jean Brezetz, notaire royal (27 juin 1706).

E suppl. 3025. — GG. 9. (Cahiers.) — In-4°, 177 feuillets.

1712-1730. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres. — Inhumation de Thérèse-Françoise, fille de François Drouilhet de Sigalas, conseiller au Parlement, et de Catherine de Morins (10 septembre 1712). — Mariage entre Jean Pochet, notaire à St-Julien, diocèse de Condom, et Françoise Dabadie (16 janvier 1713). — Baptême de Françoise, fille de Jean Fraignan, maître d'école (1er mai 1717). — Baptême de Pierre, fils d'Élie Jolis de Blason et de Jeanne Bouet (5 mai). — Mariage entre Jacques Peré, sieur de Beaulac, et Marie Bouet (25 novembre 1721).

E suppl. 3026. — GG. 10. (Cahiers.) — In-4°, 115 feuillets.

1730-1739. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres. — Baptême de Jeanne-Suzanne, fille de Blaise Chollet, notaire royal (2 septembre 1738). — Nomination des syndics « pour le Purgatoire..., pour Notre-Dame..., pour la réparation..., pour st Roch » (31 mars 1739). — Baptême de Françoise, fille de Jean Dabadie, seigneur Des Murailles, avocat au Parlement, et d'Anne Du Puch-Desterac (17 novembre 1739).

E suppl. 3027. — GG. 11. (Cahiers.) — In-4°, 137 feuillets.

1740-1750. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres. — Inhumation de Jean Bouet, notaire ducal (23 mars 1741). — Mariage entre J.-B. de Casmont, écuyer, mousquetaire du Roi, seigneur de Meillan, fils de feu Joseph de Casmont, écuyer, chevalier de St-Louis, vice-sénéchal d'Albret, et de Louise de Lançon de Lostière, d'une part, et Jeanne de Ferrand, fille de feu Jean de Ferrand, écuyer, seigneur Du Luc et de Latour, et de feu Jeanne d'Abzac de Ladouse, d'autre part; présents : Jean de Lançon, écuyer, sr de Lostière, lieutenant de Nosseigneurs les maréchaux de France; André-Gaston de Ferrand, écuyer; Jean Lacrosse de Mellet, écuyer; Jeanne de Ferrand; Louise-Thérèse de Lançon, épouse de Lacrosse de Mellet (5 juillet 1742). — Inhumation dans l'église de St-Albert, de Nicolas de Brézets, juge royal de Ste-Bazeille et juge ordinaire de Lamothe-Landeron (1er octobre 1746). — Baptême de Jean, fils de Bernard Cousseau, avocat au Parlement, et de Marie Pouvereau (7 août 1747). — Inhumation de Marie Bouet, veuve de Jacques Pellé de Bridoire (29 novembre). — Inhumation d'Élie Bertrand, régent de la paroisse (12 novembre 1748). — Refonte de la grande cloche par Jean Royer, lequel s'est engagé, moyennant 100 l., à refondre lad. cloche à La Réole, où il en fondait une pour l'église de St-Michel. L'inscription de l'ancienne cloche « fut trouvée écrite en lettre gothique sur trois lignes, dont deux étoient sur le haut de lad. cloche, faisant deux cercles autour d'icelle, et conçues en ces termes : *Jésus-Maria, je fus faite pour Saint-Martin-de-Serres l'an mil cinq cens quatre-vingt-quatre;* la troisième ligne formoit un cercle autour de la gorge de lad. cloche et contenoit ces mots : *Perrin : François de Bannes, baron de Lamothe-Landerron; merrinne : Jeanne de Fuzfade, dame d'Alfman* ». L'ancienne cloche pesait 815 livres; le poids est le même après sa refonte. Bénédiction de la nouvelle cloche le 2 juin (3 juin 1750). — Inhumation de Bernard Cousseau, procureur d'office de la juridiction (1er novembre).

E. suppl. 3028. — GG. 12. (Cahiers.) — In-4°, 136 feuillets.

1751-1759. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres. — Inhumation de Jean Pellé de Beaulac, capitaine garde-côte (16 novembre 1751). — Statistique pour 1753 : 42 baptêmes, 12 mariages, 30 sépultures; — pour 1755 : 39 baptêmes, 5 mariages, 38 sépultures. — Baptême de Louise-Marie-Marguerite, fille de François-Alexandre Galard de Béard, chevalier, seigneur d'Argentine et de Coujan, et d'Angélique-Gabrielle Joumard Des Hachard, baronne et dame du présent lieu; parrain : Louis, baron de Lapeyre, chevalier, seigneur de Lalanne et de

Blancher, représenté par Benoît Salettes; marraine : Marie-Élisabeth de Chenel de Coyeu de Fouras, comtesse de Gallard de Béard, représentée par Marguerite Peyrier (31 juillet 1756). — Inhumation d'Anne de Destracq de Lugagnac, épouse de J.-B. Dabadie, lieutenant général au sénéchal de Bazas, seigneur Des Murailles (30 novembre 1757). — Statistique pour 1758 : 41 baptêmes, 8 mariages, 21 sépultures.

E suppl. 3029. — GG. 13. (Cahiers.) — In-4°, 142 feuillets.

1760-1769. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres. — Statistique pour 1764 : 35 baptêmes, 6 mariages, 30 sépultures. — Mariage entre Arnaud Barbe, avocat au Parlement, et Marguerite de Brezets (10 juillet 1765). — Inhumation de Jean de Piis, écuyer, coseigneur de Lamothe (29 août 1766). — Mariage entre J.-B. Chollet, « notaire féodiste », et Jeanne Cousseau (29 septembre 1767). — Inhumation d'une fille de Joseph Duval, jurat de Bordeaux, et de Madeleine Dalon (17 octobre). — Statistique pour 1767 : 27 baptêmes, 6 mariages, 52 sépultures. — Inhumation de Pierre Rambaut, ancien vicaire de St-Sulpice (14 octobre 1768). — Statistique pour 1768 : 40 baptêmes, 12 mariages, 33 sépultures.

E suppl. 3030. — GG. 14. (Cahiers.) — In-4°, 128 feuillets.

1770-1779. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres. — Mariage entre Guillaume de Deymier, sieur de Madaillan, premier échevin de Ste-Bazeille, et Jeanne Seguin (9 octobre 1770). — Baptême de Blaise, fils de Vital Dauros, avocat au Parlement, et de Marthe Barbeguière (26 avril 1773). — Mariage entre Ferdinand Botet de Lacase, lieutenant particulier au siège sénéchal de Casteljaloux, et Jeanne-Félicité de Brezetz, fille d'Antoine de Brezetz, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et de Françoise Clémenceau (27 mai 1775). — Baptême dans la chapelle de Lorette par le P. Duval, prieur des Dominicains de La Réole, de François, fils de Jean Duval, écuyer, seigneur de « St-Martin et Camgrand », et de Marie Belhade; parrain : François de Belhade, écuyer, seigneur Du Désert; marraine : Marie Duval (13 décembre 1779).

E suppl. 3031. — GG. 15. (Cahiers.) — In-4°, 150 feuillets.

1780-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Serres. — Statistique pour 1780 : 29 baptêmes, 8 mariages, 35 sépultures. — Baptême de Marguerite, fille de Jacques Despeyroux, maître de poste (25 octobre 1781). — Statistique pour 1782 : 28 baptêmes, 7 mariages, 26 sépultures. — Baptême de Bernard, fils de Jean de Brezets, écuyer, avocat au Parlement, seigneur de la maison noble Du Mayne et autres lieux, et de Marie-Catherine de Bonnefont (30 mars 1783). — Statistique pour 1784 : 18 baptêmes, 10 mariages, 24 sépultures. — Baptême de Jeanne-Angélique, fille de Jean de Brezets, écuyer, etc. (2 janvier 1785). — Inhumation de Jean Rosier, « prêtre et ci-devant Carme » (28 août 1792).

E suppl. 3032. — GG. 16. (Registre.) — In-4°, 91 feuillets.

1647-1670. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Albert. — Parrainage de Philibert de Lur de Salusse et de Marguerite de Lur de Salusse (26 février 1651).

E suppl. 3033. — GG. 17. (Registre.) — In-4°, 72 feuillets.

1668-1677. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Albert. — Inhumation de Georges Arquey, curé de la paroisse (27 mars 1675).

E suppl. 3034. — GG. 18. (Cahiers.) — In-4°, 116 feuillets.

1675-1691. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Albert. — Mariage entre Antoine de Berry, capitaine, et Madeleine de Lapeyre (9 septembre 1679). — Inhumation d'un « mandiant venant de Romme et de Notre-Dame de Lorète en Italie » (25 juin 1681). — Inhumation d'un individu qui avait « porté le mousquet au service du Roy pendant 40 ans » (9 septembre 1686). — Inhumation de Roland de Guerre, notaire royal et procureur d'office de la juridiction (25 septembre 1688). — Inhumation de Jean Montaugey, juge de Ste-Bazeille (5 novembre 1691).

E suppl. 3035. — GG. 19. (Registre.) — Grand in-4°, 12 feuillets.

1692-1694. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Albert. — Baptême d'Anne, fille de Jean Gaudon, « lieutenant de la compagnie de la parroisse » (9 juillet 1692).

E suppl. 3036. — GG. 20. (Cahiers.) — In-4°, 46 feuillets.

1696-1699. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Albert.

E suppl. 3037. — GG. 21. (Registre.) — In-4°, 162 feuillets.

1700-1717. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Albert. — Actes pour 1700, « qui a esté la dernière année du siècle ». — Actes pour l'année 1701, « en laquelle commença le siècle et fut faite à Rome l'ouverture du jubilé universel de l'année sainte, qui dura toute ladite année dans Rome seulement où plusieurs alloint en dévotion le gagner ». — Actes pour l'année 1702, « en laquelle fut concédé le jubilé universel de l'année sainte, qui eust cela de particulier des autres, qu'il faloit que chaquun l'allât gagner à Bazas, catédralle du diocèse ». — « Le 25 du mois de juillet 1707, avons fait la procession pour les bestiaux attaqués d'une maladie pestilantielle, qui les prand dans la langue, laquelle leur tomble si ils ne sont bientôt secoureus; semblable procession feut fête autour de l'église, les bestiaux présans, dans pareille occasion, en 1682 ». — « Il ne s'est rien passé, en 1708, d'extraordinaire que des choses de la guerre, comme les années précédantes. Dieu nous donne la paix tant désirée et bonne année pour l'année de grâce 1709 ! » — Relation des événements arrivés en 1709 : « La guerre qui continue toujours depuis 1701 et qui abîme le peuble de la France et l'Espagne contre l'Ampire, l'Angleterre, la Holande, la Savoye et autres princes aliés... En second lieu, il se leva un si horrible froit, le jour des Rois, suivi de huit jours de nège ou environ, qui rendit l'air si froit que le vin se glaça entièrement dans les barriques... ; de plus se froit a gelé toutes les vignes qui se trouvèrent par-dessus la nège, les arbres fruitiers, noïers, châtaigners, la majeure partie des chaînes et brûles, les bois de pins dans la lande et beaucoup de taillis; par la rigueur de ce froit les blés furent fort endomagés et toutes les légumes perdues. De plus, la Garone se gela si fort que l'on passoit partout à pié, et le bruit courut que deux hommes, par gageure, étoint allés de Bordeaux à Toulouse par Garone sur la glace; pour moy, je la passais devant *La Barraque* à pié, d'autres à cheval et même avec bœuf et charrète chargée ». Relation du dégel et des maladies et de la disette qui furent la conséquence de l'hiver. En note : « De plus, le froit gela l'au-de-vie, aussi le vin dans le calice. Le blé s'est vandu 24 l. le sac, mesure de La Réolle. » — Inhumation du Guillaume Verchères, curé de St-Albert (9 février 1710). — Continuation de la guerre en 1710 : « Pour le soutien de cette guerre, qui nous mait sans pain, le Roy a établi un nouvel impos, outre la taille, capitation et autres impositions, qu'on nomme le dixième, ce qui cause beaucoup de murmure et espèces de soulèvemens parmi le peuple. Dieu y mette sa main et nous préserve des malheurs dont nous sommes menacés pour l'année 1711 ! » — En 1711, « il ne s'est passé rien d'extraordinaire, sinon que l'exécution de la déclaration du Roy touchant le dixième s'est mis en pratique, qui foulle beaucoup le peuple; la même guerre dure toujours; l'on parle pourtant de paix. Dieu nous la donne avec la bonne année de 1712 ! » — En 1712, « il y a eu de grands cas fortuits sur les fruits de la terre, causés par sept débordemans arrivés en divers temps, dont le dernier, qui est arrivé le jour de la st Barnabé, a été le plus grand, que l'on comparoit à celuy de st Christophe. Il a été donc si terrible qu'il a démoli depuis Toulouse ici, plus de 2,000 maisons, noyé un nombre presque infini de bestiaux de toute espèce, sans compter grand nombre de personnes, enlevé infinité de meubles, ce qui a causé la perte de plusieurs familles, et enfin toute la récolte de la rivière a été perdue par ce débordement, après lequel survint une grelle qui ravagea le blé et le vin de la hauteur, ce qui cause en ce péïs une très-grande disette; en sorte même que le Roy a été obligé de fournir des semances pour ensemancer les terres. » — En 1713, conclusion de la paix, « ce qui a produit une grande réjouissance dans toutes les villes et campagnes de la France. Dieu nous la continue longues années et nous donne la grâce de bien passer celle-ci ! » — Abjuration de l'hérésie des Huguenots; présent : Barthélemy Basterot, gardien des Capucins de Marmande (25 mars 1715).

E suppl. 3038. — GG. 22. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1718-1736. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Albert. — Décès de M. de Calvimon, seigneur de Lamothe-Landeron, « en sa maison de St-Aulaye-sur-Dourdogne, et a été enseveli, le 27, aud. St-Aulaye » (26 novembre 1718). — Décès de M. de Piis, coseigneur de Lamothe; il est enterré à Puybarban (9 septembre 1719). — « Copie des légats faits à l'église de St-Albert, par demoiselle Suzanne Matha, vève de M. Jean Caris » : don aux pauvres d'un sac de blé « converti en pain », « le jour de son déssès, 7e, 30e et anniversaire »; legs en faveur du curé, « o la charge de donner aux Capucins un sac de froment et

une barrique de vin rendu à Marmande, et de leur donner la retraite quand ils passeront et repasseront par ici et de leur faire les petits présens qu'elle avoit accoutumé de faire » (1721). — En 1724, « nous avons eu le jubilé pour l'élection du pape Benoît XIII, qui commença le 10 du mois de décembre et finit le 24 du même mois..., et à Romme, l'on a fait l'ouverture du jubilé de l'année sainte, le jour de Noël 1724, de sorte qu'il commança à Rome le lendemain que nous finîmes par ici celui du pape Benoît ». — Visite de l'église par l'évêque de Bazas, lequel confirme les enfants de la paroisse depuis l'âge de 7 ans ou environ, et plusieurs autres de St-Martin et de Jusix (28 octobre 1726). — Relation d'un vol commis dans l'église le 28 novembre 1726 : « Les voleurs passèrent par le toit de la sacristie, qu'ils découvrirent, et descendirent par une trape dans lad. sacristie, où ils enfoncèrent le coffre de la confrérie de s^t Louis et celui de la fabrique, où ils prirent environ 12 à 15 livres d'argent. Nous fimes un transport de justice avec un verbal et obtîmes une permission de faire publier un monitoire, qui a été publié pas trois divers dimanches dans cette église, à St-Martin et à Mongausi, pour pouvoir découvrir les auteurs de ce vol, sans avoir peu rien découvrir, dont ils ont été fort heureux, car les parroissiens étoint dans le dessein de leur faire subir la même peine qu'à ceux qui la volèrent en 1628, qui furent pendus et brûlés aux quatre chemins en cette parroisse. »

E. suppl. 3039. — GG. 23. (Registre.) — In-4°, 79 feuillets.

1727-1737. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Albert. — « Il s'est passé cette année de furieux orages, qui ont ravagé plusieurs parroisses par la grêle, qui ont été si grosses en des endroits comme des pains de 15 livres *(sic)*. De plus, il y a eu un débordement, le 14 septembre, sens pluie dans ce péïs, qui a presque égalé celui de s^t Barnabé l'an 1712, et qui a ruiné plusieurs maison dans la plaine de la rivière et surtout à Toulouse, où il y a eu une communauté de religieuses, nommée le Refuge ou Repenties, emportée par le torrent des eaux, avec 36 religieuses noyées, et plusieurs autres communautés et maisons séculières très endomagées ; ce qui marque que Dieu est irrité contre son peuple » (1727). — « Il y a eu, l'an 1732, dans le mois de février, une grande maladie sur les bestiaux, qui les prenoit à la langue et, si on ne les soignoit bientôt, ils étoint en danger de perdre la lange et l'animal mouroit ». Grand ouragan le jour de s^t Louis ; la pointe du clocher de Ste-Bazeille est renversée (1732). — Mariage entre Pierre Chaigne, notaire royal au Puy, et Madeleine Guerre (3 mars 1734). — Mandement de l'évêque de Bazas, relatif à la célébration des fêtes (12 décembre 1735).

E suppl. 3040. — GG. 24. (Registre.) — In-4°, 86 feuillets.

1737-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Albert. — Mention d'un jubilé accordé par le Pape « en faveur de la France, pour demander à Dieu la paix entre les princes chrétiens, qui sont tous en guerre, mais d'une manière si animée qu'on n'en a veu de samblable... L'on fit une procession générale aud. Bazas, à l'ouverture du jubilé, de la cathédrale à Notre-Dame, et nous, curés de St-Albert et St-Martin, à cette imitation l'avons faite moi, à St-Martin, et St-Martin à St-Albert, ce qui parut fort édifiant » (décembre 1745-janvier 1746). — En 1745, « le prince Estuard est entré en Écosse pour recouvrer le royaume que le roy Jacques, son ayeul, avoit perdu par la force du prince d'Orange, qui le détrôna. Dieu lui donne bonne issue, c'est le souhait de tout le peuple chrétien. » — Continuation de la guerre contre l'Angleterre, la Hollande, etc. « De plus, l'on a commencé cette année, par ordre du Roy et de M. de Tourni, intendant de Guienne, à réformer les chemins dans cette parroisse et jusqu'à Marmande et, ensuite, depuis Mongausi jusqu'Au Prieur, près La Réolle » (1747). — Mariage entre Blaise Cousseau, notaire royal, juge de la juridiction, et Jeanne Cazemajou (19 août 1749). — Visite de l'église et confirmation par l'évêque de Bazas (25 juin 1750).

E suppl. 3041. — GG. 25. (Cahiers.) — In-4°, 312 feuillets.

1753-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Albert. — Inhumation de Nicolas Cousseau, notaire royal (17 octobre 1757). — Inhumation de François Dabadie, notaire royal (28 septembre 1760). — Inhumation de Michel Seguin, ancien curé de la paroisse (1er septembre 1761). — Mention de réparations faites au presbytère. « L'hiver de cette année fut si cruel et dura si longtems que la rivière de Garonne se prit si fortement que l'on passoit vis-à-vis de Meilhan sur la glace pour traverser la rivière ; véritablement toute la Garonne n'étoit pas prise comme en 1709, sur laquelle je passois deux fois aller et venir ; cependant la récolte fut assez abondante » (1766). — Inhumation dans la chapelle de St-Clair, de Simon

Morrains, syndic du plat des captifs (9 octobre 1768). — En 1768, « nous avons eu le malheur de perdre la récolte du vin, non seulement dans cette contrée, mais dans tout le pays, à cause d'un vent si violent et si salé qu'il grilla, non seulement les feuilles de la vigne, même le bois et les raisins. Cet accident arriva le soir de Notre-Dame, huit du mois de septembre. » — Inhumation d'Honorée de Brezets (18 mai 1769). — Mention d'une grêle survenue le 8 septembre 1769, laquelle « fut si forte qu'il y en avoit dans la gallerie de cette maison de quatre pieds, qu'elle tua tous les oiseaux qui étoient dans l'aubarède de M. Brezet; si forte qu'elle ne laissa pas un lièvre, perdix, lapin ny pas une sorte d'oiseaux, jusques à tuer les loups, puisque on en trouva un de mort dans le bien de M. Duval, à Lorète; si forte qu'elle enleva, non seulement toute la récolte du vin, même elle coupa les bois et pieds de vigne. Cette grêle causa un grand domage dans plus de deux cens parroisses; aussy le vin se vendoit jusques à 150 l.; nous feumes heureux d'avoir la récolte du bled en seureté ». — Le 7 avril 1770, débordement très violent de la Garonne; il « noya presque tout le bétail qui étoit dans les granges; personne ne périt, mais ces pauvres gens étoient sur les toids des maisons à crier miséricorde, sans que pas un batteau leur peût donner de secours à cause de cette grande inondation; ils avoient la pluie sur le corps pendant ce débordement, lequel commença à finir cinq jours aprez. Ce débordement ne fit point de domage à la récolte; mais il en vint un dans le mois de may et vers la fin, qui emporta la récolte de la rivière. Cette année fut si diseteuse que le froment se vendoit à La R[é]olle 21 l. ». — Statistique pour 1771 : 15 naissances, 4 mariages, 17 sépultures. — En 1771, « il arrive plusieurs débordemens et notament un, qui vint dans le mois de may, qui enleva toute la récolte dans la rivière; ce qui fut cause que les particuliers feurent obligés de faucher les bleds et semer du bled d'Espagne et du mil, qui ne donnèrent pas beaucoup au cause de la scécheresse qui vint dans la suite. Ceux qui laissèrent le bled sans faucher n'eurent que de la paille ». — Statistique pour 1773 : 21 naissances, 3 mariages, 20 sépultures. — Inhumation de J.-B. Montestrucq, curé de la paroisse (7 mars 1776). — Statistique pour 1777 : 26 naissances, 1 mariage, 5 sépultures. — Statistique pour 1779 : 14 naissances, 8 mariages, 19 sépultures. — Inhumation de Marianne-Angélique-Gabrielle Joumard Des Achard de La Brangelie, baronne et dame haute justicière de Lamothe-Landeron, veuve de François-Alexandre de Galard, comte de Béarn et Brassac (15 septembre 1782). — Inhumation de Blaise Cousseau, juge de Lamothe (15 décembre). — Statistique pour 1783 : 9 naissances, 5 mariages, 13 sépultures. — Statistique pour 1789 : 13 naissances, 7 mariages, 20 sépultures. — Inhumation de Jacques Richard, curé de la paroisse (7 octobre 1789).

E suppl. 3042. — GG. 26. (Cahiers.) — In-4°, 33 feuillets.

1678-1749. — Comptabilité de la fabrique de l'église de St-Albert et de la confrérie de St-Louis. — *Fabrique de l'église.* — Reddition de comptes par les « fabriqueurs » : achat d'une bannière, d'une pierre sacrée, etc. « Comme il s'est trouvé que dans l'argent qui leur a esté remis, il y a 8 piastres, qui ne sont pas une monnoye qui ayt présentement de cours, ils en tireront le meilleur party que faire se pourra » (16 avril 1679). — Reddition de comptes par les syndics de la confrérie de St-Louis (26 août 1679). — Paiement de 20 l. sur les 50 l. dues à un menuisier, « pour faire balustre dans chascune de nos chapèles autour du marchepied et un chandelier à mettre le cierge paschal » (26 novembre 1679). — Recette de 40 s. « pour deux ouvertures de terre » (25 avril 1680). — Dépense « pour faire remettre le balet du clocher qui menaçoit ruine s'il n'y avoit esté pourveu »; pour « cinq tableaux ou petits quadres dorés pour la décoration et l'ornement des autels » (13 avril 1681). — Quittance d'une somme de 12 l. reçue de la fabrique par un particulier « par forme de prest » (13 avril 1686). — Construction d'un retable et d'un tabernacle pour le grand autel moyennant 300 l., non compris la dorure du tabernacle, qui a coûté 72 l. (6 décembre 1687). — Legs de 30 l. en faveur de la chapelle de s^t Mommolin (1687). — Dépense « pour accommoder les vitraux des chapelles de St-Louis et de St-Clair » (24 avril 1689). — Paiement par les « fabriqueurs » d'« un escu au prédicateur qui prescha le jour et feste de s^t Louis dernier, et 20 paires de poulets à moy, curé soubsigné, sur la demande que je leur avois fait de la moytié du plat qui court le jour de lad. feste, pour fournir aux fraix et despense qui me convient de faire chasque année pour l'assemblée que je fais de divers curés et autres ecclésiastiques, pour satisfaire à la dévotion des peuples, suivant le règlement fait par provision par Monseigneur l'Évesque, qui en voulust prendre cognoissance » (2 avril 1690). — Dépense pour le tambour qui est à l'entrée de l'église, pour le tableau de Notre-Dame, pour la peinture des gradins des deux autels des deux chapelles (6 mai 1691). — Enregistrements de titres de sépultures

dans l'église (1679-1690). — *Comptabilité de la confrérie de st Louis.* — Achat d'une « enseigne de taffetas de diverses couleurs » (26 octobre 1680). — Prêt de 33 l. 9 d. à un individu « pour s'achepter une vache, ne sachant comment s'ateler » (19 mars 1710). — Emprunts de diverses sommes par le syndic de la confrérie « pour ses besoins propres » (1711-1712). — « Le 11 de février 1717, Bertrand Lafargue, garde de la confrérie de St-Louis, a tiré du cofre 7 écus de 4 livres pièce, pour les porter à l'échangeur de monoye, lequel il remétra dans led. cofre au plutôt pour l'utilité de la confrérie. » — Achat d'« une lampe d'étein fin avec deux pers de chandelier de même étein », qui sont placés devant l'autel de Notre-Dame (23 décembre 1719). — Achat du « tabernacle de Notre-Dame » (25 janvier 1742). — Dépense « pour avoir racommodé le balet des cloches, qui tomboit » (1747). — « Pour le poile qu'on porte en procession, le jeour de la Faite-Dieu, donné au tourneur pour l'avoir accommodé et augmenté, 2 l...; plus, a donné pour led. poile un linseul de 5 aulnes, 3 l.; plus, pour le faire peindre, au nommé Gras, peintre, 3 l. 15 s. » (1748).

Commune Des Esseintes.

E suppl. 3043. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 76 feuillets.

1707-1736. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre Des Esseintes. — Mariage entre Isaac(?) de Fumouze, sr d'Éthenac, et Éléonore de Bonsol, fille de Jean de Bonsol, écuyer, sr de Lantic, et de Catherine de Grenier (11 août 1707). — Baptême de Pierre-Raimond, fils de Pierre de Cantarel, écuyer, ancien major au régiment de Beauce, et d'Anne Coutucheau, nouveaux convertis (26 décembre). — Statistique pour 1709 : 15 baptêmes, 6 mariages, 30 sépultures. — « Mémoire de la gelée et choses remarquables qui sont arrivées la présente année 1709 » : « Le froid fut si rude que presque touttes les perdrix, lièvres, lapins, poules, chapons, jusques aux coq et presque tous les oiseaux, brebis, aigneaux, moutons, chèvres, boucs, porceaux périrent, beaucoup de poisson qu'on trouva mesme gelé ; le vin dans les toneaux à la réserve dans les caves se gela partout; on ne pouvoit pas mesme mangé le pain, tant il estoit gelé; l'eau auprès du feu se geloit; il y a péri quantité de monde, hommes, femmes et enfens, pauvres et riches, qui sont morts de froid, quantité ayant resté sur les chemins ». Les arbres fruitiers furent gelés et les chênes se fendirent : « cela fesoit un bruit comme un coup de mousquet ». Les débordements de la Garonne et la grêle achevèrent les récoltes. « Sans la quantité de mesneus grains, comme de mils et bleds d'Espagne, la moitié et davantage du mesneu peuble seroint morts de fin dans la présente parroisse. Il y a eu presque toutte l'année et qui continuera jusques à la récolte, environ 50 familles à l'aumosne, qui ne se norrissent presque que de son et d'herbages, ce qui a causé beaucoup de vols pour la grande nécessité où ces pauvres gens sont réduits » (25 décembre 1709). — Baptême de Guillaume, fils de Pierre de Bonsol, écuyer, sr de Legis, et de Charlotte de Bereau; parrain : Guillaume de Bonsol, écuyer; marraine : Marianne de Beraud (16 février 1712). — Statistique pour 1712 : 15 baptêmes, 2 mariages, 24 sépultures. — Inhumation de Jean de Bonsol, sr de Lantic, écuyer (3 novembre 1713). — Inhumation de Pierre Dufour, archiprêtre, curé de la paroisse (25 décembre). — Baptême de Raimond, fils de Pierre de Canterel, écuyer (9 août 1711). — Inhumation de Jean Thoumazeau, procureur au siège de La Réole (14 octobre 1710). — Baptême de François-Guillaume de Bonsol, écuyer; parrain : François Dufrène, écuyer, sieur de Libersac (25 juin 1714). — Inhumation de Catherine Leberthon, épouse de Guillaume de Bonsol, écuyer (27 septembre). — Inhumation de Guillaume de Bonsol (10 avril 1721).

E suppl. 3044. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets.

1723-1738. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre Des Esseintes. — Mariage entre Jean de Sarrau, écuyer, seigneur de Gibet, et Gratienne de Bonsol (27 septembre 1723). — Mariage entre François-Élie de Grenier, écuyer, capitaine de cavalerie au régiment de Latour, et Marie-Gratienne de Bonsol (27 septembre 1729). — Acte concernant Anne Coutouchau, veuve de Pierre Cantarel, écuyer, décédée dans la religion prétendue réformée le 21 mars 1737. — « Mon successeur doit faire réflexion qu'il n'est rien de plus abusif que les prétentions des habitans de St-Aignan lorsqu'ils exigent d'estre ensevelis à la chapelle. Premièrement, il aparoit par mes registres, qui en font foy, que presque tous ceux du territoire St-Aignan ont esté ensevelis au cimetière Des Esseintes; d'ailleurs, il est insoutenable que dans un lieu où il n'y a ny fonds baptismeaux, ny chaire, ny tabernacle puisse porter le nom de parroisse. Dans les commencemens ils ont vouleu m'imposer ce joug; mais je leur ay fortement résisté, comme il est facile de le comprendre » (1738).

E suppl. 3045. — GG. 3. (Registre.) — In-f°, 52 feuillets.

1736-1746. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre Des Esseintes et de St-Aignan, son annexe. — Note relative à un droit de passage dans la cour du s^r^ Ézemart (28 juillet 1740). — Mariage entre Jean de Larrieu, sieur de Beigne, et Marie-Anne de Bonssol (19 mai 1742). — Copie de l'acte de décès, du 9 juillet 1743, de François-Guillaume de Bonssol, garde du corps du Roi (14 octobre 1743). — Mariage entre Blaise Charlut, garçon serrurier natif de Dijon, et Françoise Gausès (22 juin 1744).

E suppl. 3046. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 43 feuillets.

1746-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre Des Esseintes et de St-Aignan, son annexe. — Inhumation de Pierre de Bonssol, écuyer, s^r^ de la maison noble de Légis (21 mai 1748). — Inhumation de Jean de Bonssol, écuyer, sieur de Morizès (16 juillet 1749). — Cérémonies du baptême de J.-B.-Amédée-Charles-Antoine, fils de Guillaume-Charles de Bonsol, écuyer, seigneur de Légis, chevalier de St-Louis, capitaine au régiment des grenadiers de France, et de Catherine de Pontet; parrain : Antoine-François Duvigier, abbé de Gondon, au nom de Jean-Pierre de Pontet, écuyer, conseiller du Roi; marraine : Charlotte de Béraud. Lesd. cérémonies sont célébrées par J.-B.-Amédée de Grégoire de St-Sauveur, évêque de Bazas (2 juillet 1750). — Mention de la publication d'une ordonnance de l'évêque de Bazas « concernant les réparations à faire à la chapelle de St-Aignan, miserie annexée aux Esseintes ». État du mobilier de lad. chapelle : « le tableau de l'autel représentant un Christ... ; un tableau sur la porte de la sacristie, représentant s^t^ Aignan » ; etc. (26 juillet). — Baptême de Jean-Guillaume-Vincent, fils de Guillaume-Charles de Bonssol, écuyer, etc.; parrain : Jean-Guillaume de Bonssol, écuyer, sous-brigadier des gardes du Roi, compagnie de Luxembourg; marraine : Anne Desjan de Pontet (1er juin 1751).

E suppl. 3047. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 43 feuillets.

1752-1756. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre Des Esseintes et de St-Aignan, son annexe. — Baptême de Bernard-Gratien de Bonsol; parrain : Bernard de Pontet, mousquetaire; marraine : Gratienne de Bonssol, veuve de M. de Sarreau, écuyer (13 juillet 1752). — Inhumation de Pétronille Marès. « *Nota* que, eu égard au mauvais temps et les chemins estant impraticables, nous aurions passé dans la cour de Mademoiselle Mouchès, veuve du s^r^ Ézemart, par sa permission, n'estant point d'usage que les enterremens ni les épous y passent » (2 décembre 1755).

E suppl. 3048. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets.

1757-1764. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre Des Esseintes et de St-Aignan, son annexe. — Inhumation de Jean Faugas, docteur en théologie, curé de la paroisse (8 mai 1758).

E suppl. 3049. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 49 feuillets.

1765-1771. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre Des Esseintes et de St-Aignan, son annexe. — Inhumation de Charlotte de Béraud, veuve de Pierre de Bonsol, seigneur de Légis (23 décembre 1765).

E suppl. 3050. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets.

1772-1777. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre Des Esseintes et de St-Aignan, son annexe. — Baptême d'un enfant de Jean de Cantarel, écuyer, et de Françoise de Malet (15 novembre 1772). — Baptême de Louis et de Françoise de Cantarel; parrain du premier : Louis de Malet de Roquefort, chevalier; marraine : Suzanne Malet de Noyan; parrain de la seconde : Jean de Malet-Sausaide, major au régiment de cavalerie d'Orléans; marraine : Françoise de Malet de Puch (17 février 1774). — Décès de Catherine Leberthon, épouse de M. de Cantarel ; elle est enterrée « auprès de sa maison » (4 juin 1775). — Inhumation de François de Cantarel, écuyer (27 novembre). — Inhumation, dans l'église, de Jean de Cantarel, écuyer (5 mai 1777).

E suppl. 3051. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 43 feuillets.

1777-1784. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre Des Esseintes et de St-Aignan, son annexe. — Mention de l'autorisation accordée par l'Évêque de donner la bénédiction du St-Sacrement un dimanche par mois (11 janvier 1784). — Inhumation, dans le cimetière de St-Aignan, de Jean Duvergier, s^r^ de Malebat, veuf de dame Montour

(18 janvier). — Inhumation de Jean de Cantarel, ancien capitaine, époux de Françoise de Malet de Roquefort (19 juin).

E suppl. 3052. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 54 feuillets.

1785-1789. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre Des Esseintes et de St-Aignan, son annexe. — Inhumation de Charles-Guillaume de Bonsol, seigneur de Légis, chevalier de St-Louis, maréchal des camps et armées du Roi, époux de Catherine de Pontet (1er novembre 1785). — « Le 15 de novembre 1785, la cloche de St-Aignan, félée depuis bien des années, ayant été refondue par les soins du sr curé, a été bénite led. jour; M. l'abbé de Lavaissière, vicaire général du diocèse, chanoine honnoraire du chapitre de La Réolle, a fait la cérémonie, assisté de M. Cadis, chanoine, de dom Jonca, prieur des Bénédictins, et du sr curé. M. Pol Gauban, notaire royal à La Réolle et ancien jurat, a été parrain; demoiselle Susane Chayron, son épouse, marraine. Lad. cloche ne pesoit que 120 l.; elle a été augmentée de 98 l., en sorte qu'elle pèse 218 l. Cette bénédiction a été faite en présence de beaucoup de monde. Meilhan, curé des Esseintes et St-Aignan ». — « Il y a eu cette année 14 baptêmes, 4 mariages, 22 morts, et à St-Aignan, 3 baptêmes, 4 sépultures » (1785). — Statistique pour 1786 : Aux Esseintes, 14 naissances, dont 9 filles et 5 garçons, 2 mariages, 6 morts, dont 4 hommes et 2 femmes; à St-Aignan, 3 naissances, dont 2 garçons et 1 fille, 2 mariages, 3 hommes morts. — Statistique pour 1788 : Aux Esseintes, 9 baptêmes, 3 mariages, 7 sépultures; à St-Aignan, 8 baptêmes, 2 mariages, 3 sépultures.

Commune de Loubens.

E suppl. 3053. — GG. 1. (Cahiers.) — In-4°, 84 feuillets.

1700-1712. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Loubens.

E suppl. 3054. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 104 feuillets.

1714-1737. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Loubens. — Inhumation de Pierre Loizeau, curé de la paroisse (25 janvier 1731). — Baptême de Jeanne, fille de Nicolas-André Durand, seigneur de Lavizon, et de Jeanne Labissière; parrain : J.-B. Durand, garde du Corps du Roi; marraine : Jeanne Lagarde de Labissière (23 mars 1737). — Inhumation de Jeanne Labissière (26 avril).

E suppl. 3055. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 73 feuillets.

1738-1756. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Loubens. — Décès de Joseph-Jean-Baptiste Jonquaire de Sentout, chevalier de St-Louis, lieutenant-colonel du régiment de Navarre; il est enterré « dans le sanctuaire, sous le ban de Monsieur de Louppes, entre le maître-autel et le balustre » (24 avril 1748). — Inhumation de Jacques Rouzier, avocat à la Cour (26 mars 1749). — Baptême de Marie, fille d'André-Nicolas Durand de Lavison et de Marie Derozier (22 août 1753). — Baptême de Jacques Durand de Lavison (20 août 1754).

E suppl. 3056. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 84 feuillets.

1756-1774. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Loubens. — Mariage entre Jean-Jacques Soizeau-St-Martin, premier jurat perpétuel de La Réole, et Marie Dupin (20 novembre 1764).

E suppl. 3057. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 71 feuillets.

1775-1790. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Loubens. — Inhumation de Jeanne Usard, fille de Jean Usard, écuyer, et de Marie St-Robert (18 octobre 1779). — Baptême de Joseph, fils de Joseph de Verthamon-Saint-Fort, chevalier, seigneur de Faubernet, et de Marie-Joséphine de Gères; parrain : Joseph de Gères, chevalier de Malte, ancien page du Roi; marraine : Marie de Gères de Loupes, dame de Loubens, Lansac, etc. (17 septembre 1787). — Inhumation d'André Jaubert, régent (13 janvier 1790).

Commune de Loupiac-de-Blaignac.

E suppl. 3058. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 53 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de Loupiac. — Articles concernant : M. de Pichard, conseiller au Parlement; — les PP. Chartreux, pour une pièce de terre confrontant « à un chemin peublicq qui va de la maison noble de La Bastide au Bois Majour »; — le baron de Razac; — « un journal de terre labourable qui a esté desfriché il y a deux ans, appartenant

à l'esglize de la présante parroisse de Louppiac, où soulloit estre bastie entiennemant l'esglize parroissialle dudit Louppiac appellé St-Sauveur » ; — la fabrique de l'église de Loupiac pour une terre labourable appelée *à St-Sauveur*, et une autre terre « qui appartient au Purguattoire, appelé *Aux Laures*, autrement *à Barrancquet* » ; — M. de Loppes, seigneur Du Castera ; — « les damoizelles Desappas » ; — Jacques Dujonca, docteur en théologie, ci-devant curé de Fontet ; — « le sieur Magence Des Murailhes » ; — M. de Loppes, conseiller au Parlement et commissaire aux Requêtes du Palais ; — M. de Martin, conseiller au Parlement ; — Étienne Dellas de Coullom. — Contenance totale de la parroisse : 1,120 journaux 8 lattes, lesquels, réduits en terre du 1er degré, reviennent à 863 journaux ; le 1er degré de lad. paroisse étant moins estimé que celui de la paroisse St-Michel, Loupiac ne sera imposé dans la prévôté qu'à raison de 622 arpens. — Table des tenanciers.

E suppl. 3059. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 77 feuillets.

1772-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Croix de Loupiac-de-Blaignac. — Inhumation de Jean Vilefranche, régent (18 juin 1780). — Baptême de Jean, fils de Jean Uzart, écuyer, et de Marie de St-Robert ; parrain : Jean-St-Marc Uzart, écuyer ; marraine : Marie Uzart (1er août 1783).

COMMUNE DE SAINT-MICHEL-LAPUJADE.

E suppl. 3060. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets.

1633-1702. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Michel-Lapujade (1). — Visa du registre par Chabrignac, « député » de l'évêque de Bazas (7 septembre 1643). — Abjuration d'hérésie « dans la chapelle de N.-D. de Lorette » (13 février 1666). — Désignation de l'église de St-Michel comme annexe de Mongauzy (12 mars 1673). — Baptême dans la chapelle de Lorette par le P. Victorin, supérieur des Carmes dud. Lorette (6 septembre 1700).

E suppl. 3061. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 97 feuillets.

1702-1723. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Michel-Lapujade. — Paiement d'un « tableau de st Michel », acheté 30 l. au sieur La Rivière, de La Réole (22 mai 1703). — Inhumation devant la chapelle de St-Laurent (28 août).

E suppl. 3062. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 76 feuillets.

1726-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Michel-Lapujade. — Inhumation de Jeanne Sacriste, « âgée, dit-on, de 104 ans » (28 mars 1739). — Inhumation d'un individu qui « est tombé et s'est noyé dans le ruisseau qui sépare la présente parroisse de celle de St-Albert et qui vient de Lorette » (2 mai 1744). — Abjuration d'hérésie (3 février 1748).

E suppl. 3063. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 87 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Michel-Lapujade. — Mariage entre Guillaume de Lagorsse, écuyer, sieur de Limoge, fils de feu Joseph de Lagorsse, écuyer, sieur de Limoge, et de Marguerite de Berry, d'une part, et Marie Bareille de Role de Baleyssac, fille de feu Marc-Antoine de Baleyssac, écuyer, seigneur de Bareille, et d'Anne Cazenave, d'autre part (29 octobre 1753). — Mariage entre Jean-François Dupin, écuyer, avocat à la Cour, et Marguerite Dijon (23 novembre 1756).

E. suppl. 3064. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1772-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Michel-Lapujade.

COMMUNE DE MONGAUZY.

E suppl. 3065. — CC. 1. (Registre.) — In-4°, 134 feuillets.

1672. — « Coppie du cadastre de la parroisse de Mongausy, jurisdiction de La Réolle, prize sur l'original qui est dans l'hostel-de-ville dud. La Réolle, contenant l'abonnement fait par Monsieur de Baritaud l'année 1672. » — Un journal du 1er degré correspond à 2 journaux du 2e degré, et à 4 journaux du 3e. — Contenance totale : 947 journaux 1 latte, lesquels, évalués en terre du 1er degré, reviennent à 831 journaux 19 lattes 9 escats, et, « attandu que le 1er degré dud. lieu est moins estimé que les fons de St-Michel » [de La Réole?], la paroisse ne sera imposée que sur 534 arpents. — Table des tenanciers.

(1) Plusieurs baptêmes sont célébrés dans la chapelle Notre-Dame de Lorette.

E suppl. 3066. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 133 feuillets.

1648-1691. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Mongauzy.

E suppl. 3067. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 210 feuillets.

1670-1702. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Mongauzy. — Mariage entre François de Dons, écuyer, et Marie-Rose de Villequoy (4 août 1699). — Inhumation de Géraud Poytevin, notaire royal (31 août 1700). — Baptême de Jacques-Léon, fils de Charles Rolle, sieur de Bareilles, écuyer, et de Marguerite de Berry (24 mai 1701). — Baptême de Jeanne, fille de Charles Rolles, sr de Bareilles, écuyer (9 mai 1702).

E suppl. 3068. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 188 feuillets.

1703-1735. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Mongauzy. — Inhumation de Marguerite Berry, épouse de Charles Rolle, sr de Bareilles (29 janvier 1715). — Inhumation de Charles Rolle, écuyer (14 septembre 1720). — Baptême de Jacques-Philippe, fils d'André Guilhaumeau, commissaire des saisies réelles « de la ville et prévosté de La Réolle et autres jurisdictions » (2 mai 1724). — Inhumation de Jean Bellet, « curé des parroisse de Mongausi et St-Michel de La Pujade » (24 avril 1725). — Table des actes de 1727 à 1735; plusieurs actes concernent la paroisse de St-Michel-de-Lapujade. — Mariage entre Pierre Cazalis, avocat au parlement de Navarre, et Françoise Tartas (21 août 1727). — Mariage entre Pierre de Caumon, écuyer, sr de Frenola, et Marie Poytevin (12 mars 1733). — Inhumation de Mathieu Poitevin, « curé des parroisses de Mongausi et St-Michel-de-Lapujade et de Notre-Dame » (30 mars).

E suppl. 3069. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 142 feuillets.

1735-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Mongauzy. — Inhumation de Jean Poytevin, notaire royal (21 novembre 1735). — Inhumation de Giraud Poytevin, curé de Mongauzy (9 mai 1736). — Inhumation de Gérard Poytevin, notaire royal (6 septembre). — Mention d'un noyé sur lequel on n'a trouvé aucune marque de catholicité; « mais, comme dans le pays il n'y [a] aucun religionnaire,... ce cadavre a été inhumé dans le cimetière » (2 février 1747). — Inhumation d'André Guillaumeau, conseiller du Roi et commissaire aux saisies réelles (7 décembre 1748). — Décès d'Arnaud Beyès, docteur en théologie, ci-devant curé des paroisses de Montagoudin et Bourdelles, « chapellain de St-Jean dans l'église St-Seurin à Bordeaux » (8 juillet 1750).

E suppl. 3070. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 124 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Mongauzy. — Inhumation de Durieu, peintre, natif de Bergerac, lequel « a décoré le grand autel et celuy de Notre-Dame de cette église » (12 mai 1763).

E suppl. 3071. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 145 feuillets.

1772-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Mongauzy. — Mariage entre Étienne Sacriste, avocat au Parlement, et Françoise-Lucie Tartas (30 juin 1773). — Inhumation de Bernard Vacquey, commissaire général des saisies réelles (28 août). — Table des actes de 1774 à 1791. — Inhumation de Jean Faugeroux, curé « de Mongausy, St-Michel et Lapujade » (1er novembre 1774). — Mariage entre François-Éléazar Rolle de Terrefort, écuyer, sieur de Baleyssac, et Marie-Sophie Vacquey (21 octobre 1783). — Baptême de Pierre-Jacques-Léon, fils de François Éléazar Rolle de Baleyssac, sr de Terrefort (6 février 1785). — Inhumation de Jean-Mathieu Poytevin, « syndic, député de la ville de La Réolle » (22 août). — Inhumation de J.-B. Roboam, ancien prieur de Blasimon (18 décembre 1790).

COMMUNE DE MONTAGOUDIN.

E suppl. 3072. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 157 feuillets.

1653-1730. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Montagoudin. — Mention d'un tremblement de terre arrivé le 20 juin 1660. — Bénédiction de la cloche de la paroisse de Bourdelles, à laquelle on donne le nom de « Marie de Bordelles »; parrain : Pierre Lacourtiade, bourgeois de Bordeaux, seigneur de Lamote-Campgran; marraine : Marie Duboscq, mère du précédent (9 février 1676). — Bénédiction de la grande cloche de Montagoudin, laquelle a été refondue, par Lavaissière, curé de Montagoudin et Bourdelles, son annexe; parrain : Jean Deféran, sieur de Latour; marraine : Marie de Boutin

(20 septembre 1700). — Procession à Bazas par les paroissiens de Montagoudin et de Bourdelles, aux fins de gagner le jubilé (9 avril 1702). — Mariage entre Leberthon, écuyer, et Marie de Férand (8 janvier 1720).

E suppl. 3073. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 65 feuillets.

1732-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Montagoudin. — Élection d'un syndic de l'église par les principaux habitants de la paroisse (23 septembre 1736). — Inhumation de Jean Laprie, curé de Montagoudin et Bourdelles (30 janvier 1737). — « L'année 1748, la récolte fut si stérille dans le paiis et, pour mieux dire, dans toute la Guienne, que la famine s'en estoit entièrement emparée; le fromant se vandoit jusques à 32 livres le boissau; la méture, 26 livres; les feuves, 24, et le bled d'Espaigne, 26, ce qui faisoit la ruine totale des pauvres particuliers, qui se mirent dans ce temps-là à la mandicité, dans les villes comme dans les campaignes. Çux qui estoit en estat estoit d'obligation de nourrir telle ou telle famille, attandeu qu'il en mourut beaucoup de faim, et il en seroit péri davantage si on n'avoit pas pris cet arrangement; plusieurs quantité de ris lur furent distribués dans les villes et, dans les campaignes, les curés en avoit l'administration. »

E. suppl. 3074. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 85 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Montagoudin. — Inhumation de Bernard Lerin, curé de la paroisse (22 décembre 1767).

E suppl. 3075. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Montagoudin. — Mention de trois débordements de la Garonne, qui ont « noyé et perdeu totalement la récolte de la parroisse de Bourdelles » (1777). — Mariage entre Jean de Melon, écuyer, fils de Pierre de Melon, écuyer, ancien officier de cavalerie, et de Catherine Pouget, d'une part, et Julie de Soubiroux, fille de François de Soubiroux, ancien officier de Marine, et de Marguerite Allais, d'autre part (12 juin 1780).

COMMUNE DE MORIZÈS.

E suppl. 3076. — CC. 1. (Registre.) — Petit in-f°, 211 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de Morizès. — Table des tenanciers. — Article concernant Daniel et Pierre Ducla, sieurs de Silhiac, pour un « château noble », etc.; — les habitants du village de Barbe, pour un communal; — les habitants du village Des Eyties, pour un « chaume en comun », etc.; — la « frérie » de l'église de Morizès; — les habitants du village de Fourvie pour les « eyriaux en comun ». — Contenance totale: 1,230 journaux, 16 lattes, 19 escats, revenant à 1,159 journaux, 8 lattes, 16 escats de « terre abonnée au premier degré ». Le premier degré de lad. paroisse étant moins estimé que celui de « la paroisse de Gironde et Ste-Peyronnelle », l'imposition ne portera que sur 539 arpents. Le journal du 1er degré de Morizès correspond à 1 journal et demi du 2e degré et à 3 journaux du 3e.

E suppl. 3077. — GG. 1. (Cahiers.) — In-4°, 101 feuillets.

1683-1699. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Morizès. — Abjuration d'hérésie par 20 personnes; mention de Jean Ducla, écuyer, sr de la maison noble de Chillac, et de plusieurs membres de sa famille (septembre 1685). — Baptême de Jeanne, fille de Daniel Ducla, écuyer, sr de Chillac, et de Suzanne Benech (20 octobre). — Abjuration d'hérésie par Pierre Ducla; présent: Pierre de Mongrand, écuyer, sr de Monsorau (24 février 1686). — Baptême de Jean, fils de Jean-André Bonsol, écuyer, sr Des Fourniers, et de Catherine de Gascq; parrain: Jean de Meslon, écuyer, sr de Mondinet; marraine: Catherine Duvignaux (25 février). — Cérémonies du baptême de Jean-François de Bonsol (11 janvier 1689). — Mariage dans l'église de Ste-Pétronille, entre Antoine Ducla, écuyer, sr de Lacombe, et Ysabeau Dupuy (22 février 1694). — Mariage entre Jean Ducla, écuyer, sr de Chillac, et Guillemine Cougouilhe (2 mai 1695). — Baptême de Jean, fils de Jean Ducla, écuyer, sieur de Chillac; parrain: Jean de Larrieu, écuyer; marraine: Marie Biès (12 décembre). — Baptême de Thérèse, fille d'Antoine Ducla, écuyer, sr de Chillac, et de Denise-Étiennette Perrenot (23 décembre 1698).

E suppl. 3078. — GG. 2. (Registre.) — Petit in-f°, 9 feuillets.

1692-1694. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Morizès.

E suppl. 3079. — GG. 3. (Registre.) — Petit in-f°, 9 feuillets.

1692-1694. — Double de l'article précédent.

E suppl. 3080. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 151 feuillets.

1700-1719. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Morizès. — Inhumation d'une femme « nouvellement convertie », dont le mari est « absent pour cause de religion » (6 avril 1700). — Mariage entre Bertrand Moureau de Boisredon, capitaine, et Marie Dussaulx (11 octobre). — Mariage entre Mathurin Breylens, « procureur en l'ordinaire de Gironde », et Catherine Carpentey (2 juillet 1703). — Baptême de Jeanne, fille d'Étienne Dussaulx, avocat au Parlement, et de Marie Dussol (17 mai 1717). — Inhumation de Léon Deleca, écuyer (6 novembre 1719).

E suppl. 3081. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 152 feuillets.

1720-1740. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Morizès. — Mariage entre Jean-Pierre-Moïse Lanelongue, licencié ès lois, et Élisabeth Ducla (23 décembre 1723). — Inhumation de Catherine de Gascq (3 mai 1724). — Mariage entre François Laulan de Luxe, capitaine au régiment de la Marine, et Catherine-Angélique Ducla (11 janvier 1725). — Baptême de Jean, fils de François Laulan de Luxe, capitaine; parrain : Jean Dupin, écuyer; marraine: Marie Laulan (18 janvier 1726). — Inhumation de Jacques Chastres, curé de la paroisse (10 septembre 1730). — Inhumation de Jean Ducla, « noble » (28 octobre). — Mariage entre Bertrand Ducla et Thérèse Ducla (30 mai 1731). — Inhumation de Jean-André de Bonsol (20 février 1732). — Reddition de comptes par le « garde » de l'église (1er janvier 1734). — Inhumation de Pierre Brun, curé de la paroisse (2 janvier 1738). — Paiement d'une somme de 18 l. en déduction d'une somme de 41 l., par un laboureur à une autre personne, et ce en présence du curé et de deux témoins (8 septembre 1739).

E suppl. 3082. — GG. 6. (Cahiers.) — In-4°, 157 feuillets.

1740-1760. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Morizès. — Reddition de comptes par le « garde » de l'église; mention de dépenses pour « faire recouvrir l'église et le columbier de l'église » (24 mars 1743). — Décès de plusieurs personnes, qui se sont noyées à Gironde, « passant dans un batteau vulgèrement apellé *le galion* » (1er juin 1743). — Décès de Jeanne Ducla, « âgée d'environ 80 ans » (22 août 1748). — Inhumation de noble Daniel Ducla-Laprade (27 mai 1753). — Inhumation de Michel Ézemar, docteur en théologie, curé de la paroisse (11 septembre 1758). — Inhumation de Thérèse Ducla, épouse de Bernard Ducla, écuyer (18 décembre 1760).

E suppl. 3083. — GG. 7. (Cahiers.) — In-4°, 152 feuillets.

1761-1789. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Morizès. — Inhumation de Bertrand Ducla, veuf de Thérèse Ducla (28 octobre 1765). — Inhumation de Jean Dussaulx, conseiller honoraire à la Cour des Aides (10 décembre 1788).

E suppl. 3084. — GG. 8. (Cahiers.) — In-4°, 78 feuillets.

1682-1792. — Table des actes des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice de Morizès.

COMMUNE DE NOAILLAC.

E suppl. 3085. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 87 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de Noaillac. — La mesure adoptée est celle de La Réole, « savoir 20 escats à la latte et 20 lactes au journal ». — Table des tenanciers. — Article concernant Joseph de Loupes, conseiller au Parlement; — Jean Dellas, sieur de Gironsac; — Jean-François de Féran, écuyer, sieur de Plaisance; — Jean Coulom, sécrétaire du Roi; — la confrérie de Noaillac. — Contenance totale : 1,511 journaux, 7 lattes, 5 escats, revenant à 1,054 journaux de « terre abonnée au premier degré ». « Le premier degré du lieu n'estant pas autant estimé que celuy de St-Michel, lad. parroice ne sera employée dans le régallement de la somme impozée dans la prévosté que pour le nombre de 505 arpens. »

E suppl. 3086. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 278 feuillets.

1610-1669. — Registre des baptêmes de l'église St-Jean de Noaillac. — Baptême de Pierre, fils d'Étienne Delas de Collomb et de Catherine Gaulthier (10 février 1658). — Baptême d'Antoine, fils de Jean Delas de Gironsac, homme d'armes, et de Jeanne Pubérieu (18 avril). — Cérémonies du baptême de Catherine, fille de Pierre Delas de La Renardière et de Catherine Dupuch (22 juin 1666).

E suppl. 3087. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 113 feuillets.

1670-1699. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Noaillac. — Baptême de Jeanne, fille d'Étienne Thomazeau, notaire royal (20 août 1674).

E suppl. 3088. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 91 feuillets.

1701-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Noaillac. — Procès-verbal d'une délibération prise par Raimond Delas, capitaine au régiment des Landes, Jean Delas de La Renardière, Jean Caussade, etc., « assemblez en jurade » devant la porte de l'église, concernant « les bezoins pressans de secourir les pau[v]res de laditte parroisse de Noailhacq ». « En l'absance du greffier de la jurdiction et manquant de notaire pour retenir un acte capitulaire du résultat de l'assemblée », Barthélemy Grihlon, « brassier », est chargé d'écrire led. acte. Il est décidé d'emprunter et d'imposer, conformément à la délibération de l'assemblée générale tenue à La Réole, 200 l. « pour fournir à la nouriture de 104 pauvres de notre parroisse, dans la jurdiction de La Rolle, et 108 dans le quartier de Segueis, jurdiction de Meilhan, jusques à la récolte prochaine ». Proposition tendant à ce que le curé soit exempt de contribuer aud. emprunt, comme ayant fait « pour les pauvres, nos frères, tout ce qu'on devoit attandre de la charitté d'un curé » (17 avril 1709). — Baptême d'Élisabeth, fille de Mathieu de Lantillac, ancien capitaine, et de Marie Partarrieu (24 octobre 1709). — Inhumation de Marguerite Basterot, épouse de Raimond Delas de Latour, capitaine (15 janvier 1710). — Inhumation de Jean Bernoye, curé de la paroisse (3 octobre). — Baptême de Marie, fille de Raimond Delas-Latour, ancien capitaine, et d'Esther-Marie Graves-Dubois (10 décembre 1711).

E suppl. 3089. — GG 4. (Registre.) — In-4°, 78 feuillets.

1713-1732. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Noaillac. — Inhumation d'Élie Poitevin, ancien curé de la paroisse (24 septembre 1713). — Mariage entre Pierre de Lavaissière, ancien officier d'infanterie, et Catherine de Capdeville (5 septembre 1719). — Mariage entre Joseph de Baritault Du Carpia et Jeanne Louge (25 février 1721). — Inhumation de Marie-Esther de Graves (23 août 1728). — Visite de l'église par Mgr de Mongin, évêque de Bazas. Il « est parti le 13me, accompaig[n]é de Mr l'abbé Sauvage, 2d archidiacre et v. g., de Mrs ses deux neveux, de Mr Charon, curé de Maurisés, faisant la function d'aumônier, deux capussins, le sr Dauché, valet de chambre chirurgien, faisant la function de secrétaire, le sieur Dorbazan étant malade » (12 septembre 1731). — Inhumation de Mathieu Lantillac, homme d'armes, ancien lieutenant (15 octobre). — Baptême de Jean, fils de Pierre Delas de La Renardière, et de Marie de Fourcade (9 mai 1732). — Inhumation de Marie, veuve de Jean Delas de La Renardière (26 août).

E suppl. 3090. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 115 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Noaillac. — Mariage entre Jean Delas de Latour et Marie Castera de Larrière (11 août 1733). — Mariage entre Jean Daudirac, sieur de Berderoy, et Marie Delas de Latour (1er mai 1736). — Mariage entre François de Baritaut et Catherine Lantillac (7 mai 1737). — Inhumation de Jeanne de Castellanne de Salernes, épouse de Luc Poytevin (22 juin). — Inhumation de Pierre Laveissière, ancien officier de grenadiers (17 septembre 1739). — Baptême d'Anne, fille de Laurent Poytevin, lieutenant de grenadiers, et de Marie Larière (27 octobre). — Inhumation de Raimond Delas de Latour, ancien capitaine, syndic de la paroisse (11 octobre 1741). — Mariage entre Raimond Boyrie, avocat au Parlement, et Thérèse Cazemajour (24 novembre 1745).

E suppl. 3091. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 117 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Noaillac. — Mariage entre Étienne Poytevin, ancien garde du Roi, et Marie Delas (27 février 1753). — Baptême d'Antoinette-Marie, fille d'Arnaud Lavaissière et de Marie Peyrusse (29 juil-

let 1755). — Mariage entre Jean Méricq, avocat à la Cour, et Anne Bonnon (25 février 1756). — Mariage entre Philippe-Raimond de Lagrange, capitaine d'infanterie, chevalier de St-Louis, fils de feu Charles-Raimond de Lagrange, chevalier de St-Louis, lieutenant-colonel, brigadier des armées du Roi, et Marie-Marthe de Clavis (15 avril 1760). — Inhumation de Noël-Laurent Poytevin, chevalier de St-Louis, ancien capitaine (8 février 1761). — Mariage entre Jean Branlat, notaire royal, et Françoise Fautoux (9 août 1763). — Baptême de Bernard, fils de Jean Delas, écuyer, officier d'infanterie, et de Marie Vacquey (30 mars 1770). — Mariage entre Étienne Delas de Colomb, écuyer, gendarme de la garde du Roi, et Antoinette-Marie de Lavaissière (24 septembre 1771).

E suppl. 3092. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 133 feuillets.

1773-an II. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Noaillac. — Inhumation de Marie Peirusse de Lavaissière (9 janvier 1773). — Baptême de Jeanne-Marie, fille d'Étienne Delas de Colom, écuyer, et d'Antoinette-Marie de Lavaissière (14 février). — Baptême de Noël-Joseph, fils de Jean Delas, écuyer, officier d'infanterie (21 septembre 1774). — Inhumation de Marie Vacquey, épouse de M. Delas de La Renardière (10 janvier 1775). — Inhumation de Pierre Delas de La Renardière (30 septembre 1776). — Inhumation de Barthélemy de Gascq, vicaire de la paroisse (7 mars 1780). — Baptême de Jean, fils d'Étienne Delas de Colomb, écuyer, ancien gendarme de la garde, et de Marie-Antoinette de Lavaissière (28 décembre 1781). — Inhumation d'Arnaud Laveyssière, écuyer (12 janvier 1782). — Mariage entre François de Gascq de Laroche, officier de dragons, fils de Jean de Gascq de Laroche, ancien capitaine, chevalier de St-Louis, et de Marie de Piis, d'une part, et Marie-Agathe de Lavaissière, fille de feu Arnaud de Lavaissière et de feu Marie de Lavaissière de Peyrusse, d'autre part (9 avril 1782). — Cérémonies du baptême de Jean-François, fils de François de Gascq de Laroche (17 février 1783).

Commune de Saint-Sève.

E suppl. 3093. — GG. 1. (Cahiers.) — In-8°, 69 feuillets.

1691-1705. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Sève. — Inhumation de Jean Aubert, bourgeois de La Réole, devant l'autel de st Loup (8 octobre 1696).

E suppl. 3094. — GG. 2. (Cahiers). — In-4°, 57 feuillets.

1705-1722. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Sève.

E suppl. 3095. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 108 feuillets.

1725-1759. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Sève. — Note à la fin de l'année 1732 : « Je laisse du papier en blan parce que j'en ay pris du nouveau pour l'année 1733; d'autant mieux que, le timbre du papier ayant changé l'année 1733, il a falu nécessairement laisser celuy-ci et en prendre du nouveau pour ne point encourir les risques d'être condamné à une amande, au cas que mes registres eussent été portés en justice. Je joins icy ce petit mémoire afin que le papier blan qui reste ne donne à personne lieu de croire que j'ay rien omis. Bourgoing, curé ». — Présentation au curé d'un enfant à baptiser : « Cet enfant, qui étoit un garçon, étoit pour ainsi dire un monstre, car il avoit deux têtes sur un seul corps; mais, comme je croyois qu'il y avoit deux personnes et par conséquent deux âmes raisonnables parce qu'il y avoit deux têtes, je les baptisé séparément, c'et-à-dire les onctions et autres cérémonies omises, parce que le temps pressoit; je jettais de l'eau baptismale sur une des deux têtes qui donnoit des marques de vie en disant : *Ego te baptiso*, etc.; j'en jettais également sur l'autre tette, sous condition qu'il fût en vie, parce que cette tette ne donnoit pas des marques de vie comme l'autre; il expira peu après. Cet enfant fut ouvert par le sr Beynard, maître chirurgien de La Réolle; j'assistais à cette opération et je vis effectivement qu'il n'y avoit qu'une personne; il y a même lieu de le croire parce qu'il n'y avoit qu'un cœur, un foy, une rate et une poitrine; il est vray qu'il y avoit deux estomachs; suivant le raport du chirurgien, l'on ne doit pas en douter, parce que y ayant deux cols, deux tettes et par conséquent deux conduits, il falloit nécessairement qu'il y eût deux estomachs, qui sont les receptacles des aliments » (2 août 1731).

E suppl. 3096. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 128 feuillets.

1760-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Sève. — Mariage entre Jean Gachet, « avocat et procureur du Roy en la justice royale de La Réolle », et Valentine Aubert, fille de J.-B. Aubert, chevalier de St-Louis (22 novembre 1785).

CANTON DE SAINT-MACAIRE

COMMUNE DE SAINT-MACAIRE.

E suppl. 3097. — AA. 1. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 4 pièces papiers.

1363-1568. — Privilèges. — Lettres du prince de Galles reconnaissant le droit des villes et spécialement de St-Macaire de prêter et recevoir sur place les serments, « prout in mutacione domini est fieri consuetum » (18 juillet 1363). — Lettres de Charles VI maintenant contre le juge d'Agenais le droit des habitants de la ville et de la sénéchaussée de n'« estre traiz ne convenus hors du païs d'icelle séneschaucié » (7 octobre 1406). — Lettres royaux, incomplètement datées et sans signe de validation, au sénéchal de Bordelais, lui enjoignant de défendre contre les gens de Langon le territoire de St-Macaire, qui appartient au Roi : St-Macaire a été pris de force par les Langonnais et Géraud de Bergoignan, capitaine dud. Langon pour le comte d'Armagnac, qui sont entrés « tant ès parties de terre gasque comme de terre fort », y sont revenus avec canons et arbalètes et ont blessé quantité de personnes, ont obtenu des lettres subreptices, etc. (1411). — Lettres de Jean de Berry accordant à chacune des villes de La Réole et de St-Macaire, pour être employées aux fortifications, 50 l. tournois par an : lesd. villes, florissantes avant la guerre, sont, du fait des Anglais, « pestilence et stérilité de temps... si dépopulées que à peine yceulz exposans aient que mengier » (20 décembre 1414). — Confirmation par Jean d'Armagnac, lieutenant pour le roi de France en Guienne, des privilèges dont jouissent les habitants de St-Macaire, lesquels « sont venuz de nouvel plainement à l'obéissance de mondit seigneur le Roy et de nous » (12 juin (?) 1451). — Lettres d'abolition accordées aux habitants de St-Macaire, qui se sont soumis à Talbot et ont guerroyé sous ses ordres : sont exceptés de cette grâce Pierre Froment et sa femme, Guillaume-Raimond de La Nau et son fils et Antoine Pasqual (avril 1454, n. s.). — Confirmation des privilèges par Louis XI (Bordeaux, avril 1462). — Procuration de Charles de Guienne au sire de Lescun à l'effet de prendre possession du duché de Guienne, sénéchaussée d'Agenais, etc. (15 mai 1469). — Lettres de Charles VIII confirmant contre le Procureur général [du Parlement] le droit des habitants de lever et employer des impositions pour les affaires de la ville sous l'autorisation et le contrôle des officiers du Roi (13 décembre 1494). — Vidimus par Charles VIII de la confirmation des privilèges datée d'avril 1462 (XVe siècle). — Jugement du garde de la prévôté de Paris prescrivant derechef à Pierre Lefèvre, « naguères fourier du Privé Conseil », de remettre les titres de St-Macaire qui lui avaient été confiés en vue d'une confirmation : les titres n'ont pas été retrouvés, parce que le conseiller chargé de l'affaire est décédé, et ses coffres sont sous scellés (28 février 1561, n. s.). — Arrêt du Parlement constatant qu'il existe de tout temps 40 prud'hommes et que nul ne peut être jurat sans avoir d'abord été prud'homme : il est ordonné aux prud'hommes de se rendre aux assemblées et aux anciens jurats de rendre leurs comptes (2 juin 1568).

E suppl. 3098. — AA. 2. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1609-1789. — Privilèges. — Confirmation des privilèges de St-Macaire par Henri IV (copie informe; août 1609). — Ordonnances des commissaires députés pour la liquidation des droits de franc-fief et nouveaux acquêts, exemptant les habitants de St-Macaire desd. droits à cause des privilèges à eux concédés par les Rois, et leur accordant mainlevée de la saisie de leurs biens pour le présent et pour l'avenir (25 septembre 1632). — État et dénombrement des biens, droits et revenus de la ville dont les jurats font hommage au Roi. Les habitants ont des privilèges semblables à ceux de Bordeaux, « nottament de pouvoir tenir noblement en franc-fief, franc-alieu et nouveaux acquêtz ». Ils possèdent la police et la justice civile et criminelle de lad. ville; le droit de halle et de foires et marchés; quelques cens et rentes dont les titres ont été pris « par les gens de guerre aux mouvemans derniers »; une maison commune près la porte de Cadillac; « quelques petites tours et boulevars attachés aux murs de lad. ville avec les fossés d'icelle »; des vacants et « padouens » dans les paroisses de Ste-Croix-Du-Mont, Le Pian, St-Pierre-de-Mons et St-Maixant; la marque des vins; « les justices et fourches patibulaires... près la croix appellée des Gahetz, en la paroisse de Pian »; etc. (20 décembre 1662). — Requête des jurats établissant que St-Macaire « est une des quatre principales filheu-

les » de Bordeaux et que les habitants ont toujours joui des mêmes privilèges que ceux de Bordeaux et notamment des droits de franc-fief et nouveaux acquêts (XVIIe siècle). — Confirmation des privilèges de St-Macaire par Louis XV (avril 1728). — Assemblée des habitants nommant J.-B.-Barthélemy Pujoulx-Larroque, Jean Labarrière, J.-B. Montangon et Jean Anglade comme députés à l'assemblée de la sénéchaussée de Guienne (5 mars 1789).

E suppl. 3099. — AA. 3. (Cahiers.) — In-4°, 80 feuillets.

1534-1728. — Privilèges. — Enquête par-devant Joseph de Rolland, juge de la prévôté de Barsac, à la requête des jurats de St-Macaire, contre le procureur général du Roi, poursuivant la liquidation des francs-fiefs et nouveaux acquêts. Dépositions de témoins établissant que les habitants de St-Macaire jouissent des mêmes privilèges que les habitants de Bordeaux et notamment de l'exemption des droits de franc-fief et nouveaux acquêts; relation de la perte des privilèges de la ville, qui furent pris et brûlés en 1562 par Duras (30 mars 1607). — Lettres de Charles [IX], visant les troubles de 1548, annulant les anciens privilèges de la ville et lui en concédant de nouveaux : il y aura 4 jurats chargés d'administrer la justice et 40 prud'hommes; les vins recueillis au-dessus du ruisseau de St-Martin-de-Sescas ne pourront être conduits à Bordeaux qu'après Noël; les habitants pourront porter et vendre les vins de la juridiction à Bordeaux sans payer de redevance; droit pour les roturiers de tenir des fiefs nobles sans payer aucun droit; jouissance des « padouens », accordée moyennant certaines redevances; établissement de 4 foires franches et libres, savoir, au mois de mai le jour de la ste Quitterie, au mois d'octobre le jour de st Luc, au mois de novembre le jour de st André, et au mois de janvier le jour des Rois; établissement d'un marché tous les jeudis; droit de marque sur les vins sortant de la juridiction et n'appartenant pas aux bourgeois; attribution à la ville du produit des amendes de police et de certains droits sur le poisson, etc. (entre 1562 et 1574). — Concession de privilèges par Charles [IX] et lettres de confirmation par Henri IV (août 1609), Louis XIII (novembre 1615), Louis XIV (juillet 1685) et Louis XV (avril 1728). — « Copie de l'arrest rendu au Grand Conseil, le 7 juillet 1534, en faveur de la communauté de Saint-Macaire, qui sont maintenus dans leurs privilèges de faire entrer et débiter leurs vins dans la paroisse St-Michel de Bordeaux. »

E suppl. 3100. — AA. 4. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1338-1551. — Privilèges pour les vins. — Lettres d'Édouard III non scellées, accordant aux habitants de St-Macaire l'exemption de la coutume de Bordeaux pour les vins de leur récolte, les vins par eux achetés dans le pays restant soumis au même tarif que ceux d'Agen ou de Toulouse (traduction (?) (1) « Faict et passé à Verfraud », 12 février 1338). — Lettres analogues visant et renouvelant les précédentes (vidimus de 1341; 20 septembre 1340).

E suppl. 3101. — BB. 1. (Registre.) — In-f°, 520 feuillets.

1613-1688. — Registre des délibérations de la jurade. — Élection de Jean de Born le vieux, Guillaume de Larocque, Pierre Deville et Geoffre Couzin comme jurats (1er mai 1613). — Opposition à ce que le gravier qui se trouve devant St-Pierre-d'Aurillac soit planté en jetin (14 juillet). — Délibération tendant à faire porter devant le parlement de Paris le procès contre Pierre de Rosteguy de Lancre, conseiller au Parlement, Asdrubal de Ferron, écuyer, sieur de Carbonieux, et autres, « attandu qu'il est notoire que led. sieur de Lancre a grand nombre de parens et aliés au... parlement de Thoulouze, auquel Parlement led. sieur de Lancre recherche led. renvoy » (8 septembre). — Prétention des Jésuites de faire contribuer les bourgeois aux deux tiers des réparations de l'église et du clocher (1er décembre). — Élection de Jean de Mondiet le vieux, Jean Jaille, Jean de St-Mexans, Étienne Dulujou (1er mai 1614). — Délibération relative à l'entretien et à la nourriture des pauvres. Offre aux Jésuites de leur donner la vieille maison du collège et la maison de Lesquerre, dans le cas où ils voudraient établir un collège dans la ville. Remise dans le coffre de la ville d'un contrat d'accord entre les juridictions de La Réole et de St-Macaire, du 7 mai 1488, signé Decluzeau, notaire royal (12 mai). — Nomination de deux députés chargés d'assister aux états de la province (13 juillet). — Avis favorable à la vente du jetin de Romarin (27 septembre). — Délibération portant que la ville soutiendra Bernard Deville, curé de St-Macaire et bénéficier de St-Sauveur, dans un procès contre les Jésuites (31 octo-

(1) Le *Catalogue des rôles gascons* donne une analyse de ces lettres datées de Westminster; le document qne nous analysons paraît n'être qu'une traduction.

bre). — Enregistrement de lettres du Roi, du 13 octobre 1614, ordonnant de laisser passer 50 tonneaux de vin pour son ancien allié le roi de la Grande-Bretagne. — Rapport des délégués qui sont allés vers le cardinal de Sourdis concernant le procès contre les Jésuites : led. cardinal « leur auroict dict que lesd. Pères Jésuistes estoient empeschés, de tant qu'ilz estoient en assemblée pour faire leur général, mais que dans huict jours il presteroict audience à toutes parties » (20 mai 1615). — Délibération portant qu'on remontrera au cardinal de Sourdis la pauvreté de la ville en ce qui concerne l'établissement du collège; les jurats proposent aux Jésuites la vieille maison du collège, la maison de Lesquerre et les manœuvres et charrois nécessaires à la construction dud. collège; ils demandent à être exempts de contribuer aux réparations du clocher, etc. (6 juin). — Ordonnance du cardinal de Sourdis portant « que l'union... faicte le dixiesme juing 1611 de la cure de Nostre-Dame de Pian et chapelle d'Eyquen et de Lau en faveur dudict collège de Sainct-Macaire, sortira son plain et entier effect »; les Jésuites seront tenus de faire faire « l'exercice de deux claces de grand-mère par deulx de leurs régens et faisant faire par un régent séculier la clace de lire et escrire ». Donation de 300 l. de revenu annuel pour l'entretien des régents (22 juin 1615). — Texte du contrat passé le 15 juillet 1615 par-devant Sandemoy, notaire, entre les Jésuites et les jurats concernant l'établissement du collège. — Emprunt de 300 l. « pour subvenir aux affaires qu'il conviendra faire pour la ville à la venue du Roy » (30 août). — Ordre de s'informer si le peuple est pourvu d'armes et de faire murer les portes (9 septembre). — Demande au Roi de faire contribuer les paroisses aux frais de garde de la ville, « attandu que la majeur des habitans desd. parroisses ont mis et mettent dans lad. ville leurs meubles et denrées » (11 septembre). — Ordre du Roi de laisser passer 50 tonneaux de vin et des fruits destinés au roi de la Grande-Bretagne (18 novembre). — Nomination de cotisateurs (8 février 1616). — Impossibilité d'envoyer les 50 manœuvres demandés par M. de Castetz pour la démolition du château de Gironde. Envoi de poudre à La Réole pour le service du Roi (14 avril). — Élection de François Dumat, Pierre de Larocque et Jean Ducluzeau comme jurats (1er mai). — Ordre de continuer à « faire ung corps de guarde la nuict et l'autre le jour, pour l'assurance de la ville, néangemoings qu'il sera ouvert ung guichet à la porte Du Theron pour la commoditté du passage » (15 mai). — Refus des jurats de reconnaître à M. de Carbonieux le titre de capitaine de la ville (17 juillet). — Procès contre M. de Lancre concernant les droits de pêche et les rentes (16 août). — Remise dans le coffre de la ville du procès-verbal de la prise de St-Macaire par M. de Duras (9 avril 1617). — Élection de François de Rufz, notaire royal, Guillaume Dusilhou, avocat, François Delugat et Pierre Deville comme jurats (1er mai). — Mention de la disette des blés: il faudrait pour l'entretien de la ville et de la juridiction 25 à 30,000 boisseaux, « estant certain que dans la présent ville il ne s'y sçauroict trouver la quantitté de 3 à 400 boisseaux de bled » (19 novembre). — Élection de Guilhaume Dusilhou, Guillaume de Larocque, Jean de Bort et Geoffre Cousin, comme jurats (1er mai 1618). — Délibération portant que les habitants ne contribueront aux réparations du clocher que lorsque le procès contre les Jésuites sera terminé (10 juin). — Mention de frais à l'occasion de l'entrée dans la ville du duc de Mayenne (3 février 1619). — Accord avec les Jésuites concernant les réparations de l'église; les jurats donneront 50 écus « pour une seule fois seulement, pour le bastiment et le surhaussement du clocher que lesd. Pères promettent faire de la haulteur de quatre à cincq pieds oultre et par-dessus ce quy est basty, o la charge et moy[é]nant lad. somme... lad. ville demeure quitte et exempte pour jammais de toutes réparations » (12 mars). — Ordre de surseoir aux élections jusqu'à ce que le Parlement ait rendu un arrêt prescrivant que les jurats soient bienniaux comme à Bordeaux et dans les villes filleules (30 avril). — Élection des jurats et liste des prud'hommes (5 mai). — Mention « du dégast et ruine » causés dans la juridiction par « la grelle et la pierre » (1er septembre). — Achat de la maison de Lesquerre afin de la donner aux Jésuites. Autorisation aux Jésuites de faire entrer 2 tonneaux de vin à eux donnés par l'évêque de Bazas, en considération du peu de vin qu'ils ont recueilli cette année et du « grand bien que les habittans... reçoivent journellement desd. Pères, par le moyen dud. collège, prédications », etc. (3 novembre). — Ordre de tenir les portes de la ville fermées, à l'exception de la porte de Cadillac, et de se pourvoir d'un quintal de poudre (15 juillet 1620). — Délibération portant qu'on recherchera dans les archives le contrat d'achat de la maison commune passé en 1594, et qu'on dressera un inventaire des titres et documents de la ville (29 août). — Envoi d'une députation à Bordeaux pour saluer le Roi et lui offrir les clés de la ville (20 septembre). — Ordre de se pourvoir par-devers le Roi afin d'obtenir l'autorisation « de prendre pour chasque thonneau de vin quy se chargera sur les portz de la présent ville

et jurisdiction 2, 3 ou 4 soulz, comme ilz adviseront pour suppléer aux frais qu'il conviendra faire pour l'entretien d'une marque à feu de laquelle lesd. vins seront dorsenvant marqués pour esviter les fraudes » (27 septembre). — Élection des jurats (1er mai 1621). — Imposition de 1350 l. pour l'entretien de la compagnie de chevau-légers du comte St-Pol et pour subvenir à d'autres affaires (31 mai). — Délibération relative au logement de 25 soldats malades ou blessés (8 août). — Élection d'Aymon Betbedat et de Pierre de Larocque comme jurats; Jean Reynaud et Louis Castaing, jurats élus l'année précédente, continuent leurs fonctions (1er mai 1622). — Mention d'un mandement de M. Dusault, avocat général au Parlement, enjoignant d'envoyer 900 pains de munition pour l'entretien des garnisons de Caumont (22 janvier 1623). — Élection de François Reuf et d'Étienne Dulujou comme jurats (1er mai). — Envoi par ordre du duc de Mayenne, de 100 hommes sous le commandement de M. de Castaing, « pour faire escorte, au passage de Castetz, à la conduicte de sept gros bateaulz chargés de poudres, bales, canon et munitions pour le siège de Nérac », sous la direction du comte de Lauzun (20 mai). — Élection de Jean Cluseau et de Jean Duhard, comme jurats (1er mai 1624). — Délibération relative à un emprunt de 4,000 l. en rente constituée, consenti par le cardinal de Sourdis en faveur de la ville (22 septembre). — Élection de Guillaume Dusillou et de Jean de Gourronde comme jurats (1er mai 1625). — Ordonnance relative à la garde de la ville tant la nuit que le jour (15 juin). — Emprunt de 300 l. pour subvenir aux logement et entretien des gardes du duc d'Épernon (11 septembre). — Ordre de bailler à fief nouveau le « vacquant apellé Du Pradeau » (3 janvier 1626). — Élection de Jean Dusilhou et de Jean Reynaut comme jurats (1er mai). — Don en faveur des Ursulines de « deulx piesses de fonte verthe » pour une cloche destinée à leur église. Ordre de faire « unne queste généralle par la ville et faulxbourg d'icelle », afin de venir en aide auxd. Ursulines, qui veulent établir un collège pour l'instruction des filles (10 mai). — « Despuis la prézente délivération Monsiur Duhard a esté esleu prince pour l'année prochaine et a esté arrêté, la prézente assemblée que, suivant la coutume antienne, il sera exzant de tailles et autres impozitions, que lesd. sieurs jurats acquiteront aulx collecteurs des deniers et revenus de la ville, ce que led. sieur Duhard a acepté ». Signé : Duhard « acceptant lad. charge de prince »; etc. (note après la délibération du 10 mai 1616). — Relation dans laquelle il est dit que le sieur de Carbonnieux, capitaine du château, prend le titre de gouverneur de la ville, contrairement à ce qu'ont fait ses devanciers. Le duc d'Épernon conseille aux jurats de « ce maintenir en leur authorité et gouvernement de ville » et d'adresser une requête au Roi afin d'obtenir la démolition dud. château, qui n'est d'aucune utilité au Roi ni au pays, tout en étant une charge aux habitants, lesquels doivent envoyer 20 à 25 hommes de garde chaque soir, « à tous mouvemens de guerre ». Les jurats ayant adressé la requête au Roi, le sr de Carbonnieux fait signer par les habitants une déclaration établissant que le château est nécessaire pour le service du Roi et pour la conservation des biens des habitants. Réfutation dud. acte par les jurats, lesquels font valoir qu'en 1577 « le sieur de Fabas avecq nombre de geans de guerre fist tous ces effors de surprandre led. château, dans lequel il avoint intelligeance, mais que néanmoings par la grasse de Dieu, vigilence et diligence des jurats et habitans de la ville, il feut tellement repoussé qu'il y moureust des ennemis du Roy plus de trois à quattre cens hommes; d'abondant, qu'il est très certain que, en l'année 1591, le capitaine du château se révoulta contre le servisse du Roy et voulut faire entrer dans lad. ville par led. château grand nombre de geans de guerre du party de la ligue et sans la prévoïanse et industrie des sieurs jurats, quy, en diligeance, feurent advertir et chercher feu Monsieur le maréchal de Matignon..., lad. ville feust esté pillée et sacagée et revoultée contre le servisse du Roy par le moyen dud. capitaine; lequel capitaine, de son authorité, leva aud. temps pluzieurs grandes sommes de deniers sur les marchandizes quy montoint et dessendoint le long de la Garonne ». Décision tendant à demander au Roi de maintenir les jurats dans l'administration de la ville, « ainsin qu'il luy a pleu l'ordonner à la ville de Marmande » (13 juillet). — Ordre de commencer la démolition du château le lendemain et d'adresser une requête au Roi afin que les matériaux et l'emplacement soient acquis à la ville, et qu'une chambre dud. château et les prisons soient conservées, pour servir de maison commune (16 novembre). — Mandat au sieur Reynaut, jurat, d'assister à l'assemblée qui doit se tenir à Bordeaux concernant l'extinction du subside qui se lève à Blaye (18 avril 1627). — Élection de Raimond de Mauléon et de François Lafue comme jurats (1er mai). — Ordre de livrer « des bapteaulz appellés chaluppes » au mandataire du duc d'Épernon (5 août). — Renouvellement du contrat passé entre les jurats et le cardinal de Sourdis, led. contrat ayant été cédé par le cardinal en faveur des

Célestins de Verdelais (12 septembre). — Achat « des plasses du chasteau et jardins de la présent ville de St-Macaire et matériaulx », pour le prix de 3,000 l. (5 novembre). — Autorisation aux acquéreurs de la place du château de « baptir sour les meurs de lad. ville o la charge de laisser une rhue par le millieu des maisons qu'ils baptiront » (5 février 1628). — Afferme des boucheries; taxe de la viande depuis Pâques jusqu'à la st Jean : bœuf, 4 s. 8 d.; mouton, 8 s.; depuis la st Jean jusqu'au mardi-gras : bœuf, 4 s. 4 d.; mouton, 7 s.; porc, 5 s. (18 avril). — Élection de Jean Rufz et de François Faure comme jurats (1er mai). — Délibération tendant à imposer 300 l. sur la ville, vu « l'urgente pauvretté de lad. communaulté » (18 février 1629). — Élection de Guillaume de Larocque et de Jean Banos comme jurats (1er mai); — de Michel de Fenis et d'André Forquié (1er mai 1630). — Ordre de faire des prières dans toutes les églises de la ville et de la juridiction, d'installer les malades et pestiférés « ez aubarêdes viz-à-vis du getin, du cousté du nord, au Pradeau », d'arrêter un chirurgien « pour s'exposer à médicamanter et secourir les mallades », etc. (5 août). — Emprunt d'une somme de 600 l. « pour subvenir et estre employée et distribuée aulx infectz et gens sequestrés à cause de l'infection » (20 septembre). — Mesures pour assurer la nourriture des pauvres (5 janvier 1631). — Autorisation d'« arrester, trois marées duran, les marchandizes et vituailles nécessaires aux habitans pour leur vivre et entretènement » (20 janvier). — Ordre de vendre pour 500 l. le boulevard « Du Theron, de la présant ville, jusques à la tour neufve »; lad. somme sera employée au paiement des dettes de la ville (1er mai). — Élection de Boesse et d'Arnaud Corne comme jurats (1er mai); — de Bernard Flous et d'Arnaud Duvergier (1er mai 1632); — de Rufz et d'Étienne Fontebride (1er mai 1633); — de Dulujou et Leymonerie (1er mai 1634). — Cession en faveur des Célestins de Verdelais « du droict de pêche de colacq, créacq, saumon que ladicte communaulté a droict et coustume de prandre et lever sur les bettes de Goumard et Roumarin, de devant Langon au-dessutz lad. présant ville, et au hault du jetin commung d'icelle, et au debvoir du neufvain »; led. droit leur est cédé pour 1,000 l. à valoir sur les 3,300 l. qui sont dues auxd. Célestins. Les jurats se réservent le droit de coupe et de taxe qu'ils ont « sur le gros poison, comme créacqs et saumon quy ce prand auxdictes bettes et quy ce doibt couper sur le canton et place publique..., et de pouvoir disposer des testes quy leur apartiènent comme bon leur semblera » (3 septembre). — Mention d'une saisie des domaines, rentes, etc., de la ville, opérée par les Trésoriers généraux, faute d'hommage dû au Roi (8 décembre). — Élection de Jean Duhard et de François Gaudin comme jurats (1er mai 1635). — Délibération enjoignant, suivant l'ordre du duc d'Épernon, « de faire bonne et exacte garde, tant de nuict que de jour, et de faire provision de poudre, balles et mesche » (3 juillet). — Exemption de taille accordée au sieur Philipon, docteur en médecine, « moyennant qu'il assistera pour Dieu l'hospital et pauvres de la présent ville et couvent des religieux Cordelliers lez icelle et mesmes en temps de contagion ou autre temps dangereux et assister continuellement les habitans de la présent ville et juridiction moyennant ses sallaires ». Concession du droit de poids des farines en faveur de Jean Betbedat (26 août). — Vente en faveur de M. de Marbotin, conseiller au Parlement, du boulevard « Du Theron jusques au coing de la savonière (?) quy est entre le portal de lad. ville dud. bollevard et la petite tour de la fontaine, dans laquelle vente lad. tour sera comprinse » (8 février 1636). — Élection de Pierre Aubrin et d'Étienne Darbis comme jurats (1er mai). — Autorisation à M. de Marboutin « de faire un cu-de-lampe au coing de sa maison sur le mur de lad. ville, du costé de la tour appellée de Cailhives » (12 février 1637). — Délibération portant que les jurats « engageront la marque des vins de lad. ville à l'hospital ou scindicq d'icelluy de la présent ville pour tel prix et somme que les intérestz d'icelle reviennent à la somme de 90 l. t. par an, à raison du denier vingt » (21 février). — Élection d'Arnaud de Corne et de Jean Dupin comme jurats (1er mai). — Délibération relative à l'entretien des troupes logées dans la ville; mention de « l'indigence notoire des habitans » (17 février 1638). — Élection de Raimond Mauléon et de Jean Dulugat comme jurats (1er mai); — de François Leymonerie et de Louis Cousin (1er mai 1639). — Passage du régiment de Poitou composé de 20 compagnies (3 avril 1640). — Élection d'André Forquié et de Menaud Banos comme jurats (1er mai 1640). — Ordre de mettre en vente « toutte la pièce de terre en nature de gettin et aubarède..., scittuée au-dessus du port Du Théron », de demander au Roi l'autorisation d'augmenter « le droict de marque des vins ». Mention des nombreuses dettes de la ville provenant des frais occasionnés par deux envois de bateaux au siège de La Rochelle, par les logements des gens de guerre, la démolition du château, l'entretien des pauvres et des pestiférés, etc. Proposition de céder au sieur Galletry, juge, et aux autres officiers de justice « le vuide quy est hors et dans l'encloz des arcades, jardin et place quy est au lieu

appellé à la porte d'Aulède de la présent ville et ez environs des prisons, pour y pouvoyr bastir, appuyer et faire ung parquet pour les expéditions de la justice, garde et assurance desd. prisons » (1er août). — Autorisation d'affermer les deux bancs de boucherie; la viande sera taxée à raison de 5 s. le bœuf et le porc; 7 s. le mouton et le veau de lait; 3 s. 3 d., la chèvre, la vache et la brebis (17 mars 1641). — Élection d'Arnaud Duvergier et de Vital Dubruilh comme jurats (1er mai). — Ratification de l'adjudication faite en faveur de la ville, des justices haute, moyenne et basse, tant de St-Macaire que des paroisses Du Pian, de St-Pierre-d'Aurillac, St-Martin-de-Sescas et St-André-Du-Bois. Emprunt de 3,100 l. destinées au paiement de lad. adjudication et des frais (30 juillet). — Prétention d'Asdrubal de Ferron, écuyer, sr de Carbonieux, au titre de capitaine des ville et château de St-Macaire (13 avril 1642). — Opposition des jurats contre led. sr de Ferron (23 avril). — Élection de François Lafue et de Pierre Pinel comme jurats (1er mai). — Délibération portant requête au Parlement afin qu'il soit interdit au sieur Galletry, juge, d'exiger des droits supérieurs à ceux qui lui sont dus par les plaideurs (27 janvier 1643). — Élection d'Étienne Fontebride et de Geoffroy Bouyer comme jurats (17 mai). — « Routte que tienderont 60 prisonniers espanolz et d'aulte nacion s'en alant à Baïonne ». Lesd. prisonniers logent à St-Macaire le 23 mai 1643. — Confiscation de vin du Bazadais logé dans des barriques bordelaises que des particuliers faisaient descendre à Bordeaux (2 décembre). — Élection d'Étienne Darbis et de Jean Belloc, chirurgien, comme jurats (1er mai 1644); — de François Gaudin et Bernard Bouyer (1er mai 1645). — Procès contre le sr de Carbonnieux « concernant la prétendeue cappittènerie qu'il demende » (2 septembre). — Élection de Menaud Banos et de Sylvestre Lafue comme jurats (1er mai 1646). — Mention d'un arrêt d'expédient aux termes duquel le sr de Carbonnieux est maintenu dans la capitainerie de la ville, du consentement du duc d'Épernon, sous l'obligation de résigner lad. charge en faveur du duc d'Épernon, moyennant la somme de 4,000 l. Le duc supprime lad. charge à condition que les jurats paient les 4,000 l. au sr de Carbonnieux (31 juillet). — Élection d'Étienne Fontebride et de Pierre Pinel, notaire royal, comme jurats (1er mai 1647). — Enregistrement du « contract de rachapt de la cappitainerie de la ville et chapteau de Sainct-Macaire », retenu par Capdaurat, notaire royal (10 mai). — Décision portant qu'on montrera aux jurats de Bordeaux les titres en vertu desquels les habitants de St-Macaire « ont droict d'enchaïer leurs vins dans lad. ville de Bordeaux, les y vandre et débiter en gros et en détail » (2 novembre). — Élection de Duhard et de Belloc, chirurgien, comme jurats (1er mai 1648). — Réception d'une ordonnance du duc d'Épernon enjoignant « de donner ung batteau avecque quelques hommes armés pour faire arrester les batteaux quy dessendront » (1er avril 1649). — Élection de Vital Dubruilh et d'Étienne Couthures comme jurats (1er mai 1650). — Ordonnance du duc d'Épernon chargeant M. de Meslon de « veilher à la seuretté et conservation de la... ville dans l'obéyssance du Roi » (6 juin). — Députation envoyée pour aller saluer le Roi à Libourne (8 août). — Élection de Bernard Galletry, avocat à la Cour, et d'Antoine St-Mexant comme jurats (1er mai 1651). — Procès contre les Jésuites concernant les « droict de vin et droict de mayade » par eux prétendus au préjudice des bourgeois et de la communauté (18 juin). — Envoi de délégués à l'assemblée qui doit se tenir à Bordeaux en vue de la convocation des États-Généraux de France en la ville de Tours le 8 août prochain (30 juillet). — Le 4 octobre 1651, « Monseigneur le Prince estant dans la ville de Saint-Macaire, ayant pleu à Son Altesse assisté de Messieurs de Raymon, Deguinet (?) et de Mosnier, conseilliers du Roy en la cour de parlement de Bourdeaux, commissaires députés par lad. Cour, de ce randre dans la maison comune de lad. ville, où l'assemblée de tous les bourgeois et habitans d'icelle a esté faicte suivant qu'il luy a pleu ordonné à nous Jehan Reynault, Bernard Born et Anthoine Saint-Mexant, juratz de lad. ville, Son Altesse et lesdictz sieurs commissaires auroict représanté à l'assemblée que à suite de l'union faicte par lad. cour, elle auroit baillé arrest le 26e septembre dernier, par lequel est ordonné que toutes les comunaultés des villes du ressort s'assembleront pour s'unir au Parlement et aux intérestz de Monseigneur le Prince pour le service du Roy, conservation de son Estat, repos et sûreté de la province...; à laquelle union ilz auroict pleu à Son Altesse et ausdictz sieurs commissaires exorter tous les assemblés, lesquelz, après sèrement par eulx faictz en tel cas requis, ont tous unimement dict et déclairé et lepvé leurs mains, s'unir aud. parlement et aux intérestz de Monseigneur le Prince pour le service du Roy », etc. (4 octobre). — Délégation d'un jurat vers le prince de Conti afin d'obtenir que la ville soit exempte du logement des gens de guerre (29 décembre). — Délibération relative à la garde de la ville (28 avril 1652). — Élection de M. de Gascq, écuyer, et de Pierre Philipon comme

jurats, sur l'invitation de M. de Reymon, conseiller au Parlement, « atandeu le tamps des guerres où nous sommes; ce quy a faict que l'assemblée a faict lad. eslection, sans tirer à consecquance » (1er mai). — Ordre de M. de Marthin au régiment de Galapian de partir de Cadillac et de se rendre à St-Macaire (12 juin). — Ordre de bailler à fief « tout icelluy tènement de terre et grevier commun de la présente comunaulté, apellé *Roumain en bas* » (10 décembre). — Mention de la nomination par le prince de Conti de Pierre Aubrin, Bernard Bouyer, Pierre Larocque et Jean Lamousset comme jurats (24 décembre). — Élection d'Étienne Fontebride, Étienne Darbis, Jean Dulujou et Vital Dubruilh comme jurats, en conséquence des ordres du duc de Candalle. Nomination par le duc de Candalle de M. de Carbonnieux en qualité de gouverneur afin de maintenir la ville sous l'obéissance du Roi (22 avril 1653). — Délibération relative à l'entretien de l'horloge placée « sur la boute de l'entrée de l'esglize Sainct-Sauveur » (18 janvier 1654). — Plaintes au sujet du logement des gens de guerre (31 décembre). — Élection de Louis Cousin et de Pierre de Laroque comme jurats (1er mai 1655). — Délibération tendant à obtenir confirmation des privilèges (6 janvier 1656). — Ordre du Roi de loger 300 hommes « de pié pour servyr de recrue au régiment d'infanterie de Navailles-St-Genys » (29 janvier). — Élection de Baptiste Mondiet comme jurat; trois jurats de l'année précédente restent en charge (8 mai). — Ordre d'informer contre les religieux de Notre-Dame de Verdelais, qui font entrer dans la juridiction de St-Macaire des vins provenant de la juridiction de Benauge, où ils ont beaucoup de biens et de maisons (17 octobre). — Élection de Pierre Larocque Du Pavilhon et de Jacques de Jehan comme jurats (1er mai 1657). — Assignation donnée par M. de Sallus aux fins de paiement de certain blé qu'il aurait fourni en 1653 pour la nourriture des gens de guerre et des pestiférés (5 janvier 1658). — Mention d'un procès entre François Duget, syndic du collège des Jésuites de Bordeaux, et Jean Duteil, chanoine de St-André, concernant l'union de la chapelle d'Eyquem au collège de St-Macaire (3 mars). — Élection d'Arnaud Corne et de Pierre Reynault comme jurats (1er mai). — Délégation envoyée à Bordeaux « pour faire la révérance à Monseigneur le prince de Conty et l'assurer des très humbles services de la présent comunaulté et luy remonstrer ce qu'elle a soufert et le prier de nous favoriser de sa bienveilhance et protection, comme n'y ayant poinct de comunaulté quy aye plus de zelle pour luy rendre les respecqs et soumisions que nous » (30 mai). — Différend entre le sieur Puet, vicaire perpétuel, et les confrères du *Corpore Christy*, fondé en l'église St-Sauveur. « L'institut de lad. frérie est avant que le vicaire ne fust dans lad. église St-Sauveur, qui lors estoict dans l'église St-Michel hors lad. ville, où est à présant le monastère des religieuses Ste-Ursulle » (18 juin). — « Coppie de l'amistie bailhé par Monseigneur le duc de Candalle aux habitans de la présent ville de St-Macaire », donné à Agen, le 25 avril 1653. — Délibération relative à l'établissement du port de Randesse, le port Du Théron s'étant « perdu à cause du getin et lacque quy est au-devant icelluy » (12 août). — Envoi d'une délégation vers l'Intendant pour le saluer et lui remontrer la misère de la ville (3 décembre). — Différend entre les jurats et Bernard Puet, vicaire perpétuel (17 mars 1659). — Élection de Jean Dulujou et de Pierre Dusilhou comme jurats (1er mai). — Interdiction de vendre des marchandises ou d'ouvrir les boutiques les jours de dimanches et fêtes (5 mai). — Opposition à ce que le procureur du Roi empiète sur la juridiction des jurats (8 juin). — Ordre du marquis de St-Luc aux consuls de Preignac, Langon, St-Macaire, Barie et Caudrot d'envoyer à Cadillac tous les bateaux qui se trouvent dans lesd. lieux (1er août). — Ordre d'envoyer deux bateaux à Blaye, à l'occasion de l'arrivée du Roi (6 août). — Élection d'Étienne Fontebride, Jean Dulujou, Pierre Dusilhou et Jacques Merlle comme jurats, suivant l'ordre du duc d'Épernon (1er mai 1660). — Élection d'Étienne Darbis comme jurat à la place d'Étienne Fontebride, décédé; lad. élection est faite en conséquence d'un ordre du duc d'Épernon (7 juin). — Envoi d'une délégation chargée de féliciter le duc d'Épernon à l'occasion de son rétablissement comme gouverneur de Guienne (27 juin). — Élection, d'après l'ordre du duc d'Épernon, de Pierre Larocque et de François Flous comme jurats (1er mai 1661). — Réparation à l'horloge de l'église et à la fontaine Du Théron (27 février 1662). — Saisie par les Célestins de Verdelais des « biens et revenus de cette ville, comme créantiers l'année 1639, où est compris le getin et aubarède qui est au lieu appellé Au Pradeau et port Du Théron » (9 novembre). — Délibération portant hommage au Roi pour les biens tenus noblement en franc-alleu par la ville (10 décembre). — Élection de Jean Dubernet et de Pierre Castaing comme jurats (1er mai 1663); — de Jacques Daubrin et d'André Olivier (1er mai 1664). — Ordre de bailler à fief le vacant situé devant la porte Du Théron et qui joint le mur de ville (13 juillet). — Élection d'Étienne Darbis et de Jean Naudery comme jurats (1er mai 1665). — Exemption de la taille et autres charges personnelles,

« ensamble avec le droict de la panèterie en ceste ville », accordée à Jean Seillade, chargé de l'entretien de l'horloge (18 août). — Délibération portant qu'à l'avenir « aucune personne ne poura estre agrégé au corps de céans qu'il ne soict de bonne vie et meurs, bourgeois de ceste ville et fils de bourgeois et non exerçant aucung mestier mécanique » (1er mai 1666). — Exemption de charges accordée à Jean Cornillot, médecin ordinaire du Roi, lequel s'engage à soigner « pour Dieu » les malades de l'hôpital, les pauvres, etc. (6 juillet). — Lettre de l'Intendant annonçant que St-Macaire a été choisi comme lieu de passage des troupes entrant ou sortant de la province (31 août). — Élection de J.-B. de Mondiet et de Jean Ruf comme jurats (1er mai 1667). — Nombreux passages de troupes (janvier-avril 1668). — Élection d'André Dulugat et de Pierre Michel comme jurats (1er mai). — Délibération relative à un orage très violent survenu la veille, lequel a causé de grands dégâts aux récoltes (5 juin). — Élection de François Flous et de François Duhart comme jurats (1er mai 1669); — d'Étienne Darbis et Jean Merle (1er mai 1670). — Délibération portant qu'il sera présenté requête à l'Intendant au sujet des droits levés sur les marchandises passant devant Langon; les jurats invoquent les exemptions à eux accordées par Charles VIII et confirmées par Henri IV (2 octobre). — Différend entre les jurats au sujet des élections (1er mai 1671). — Nombreux itinéraires de troupes (1671-1672). — Élection de Pierre Reynault et de Bertrand Troupenat comme jurats (1er mai 1672); — de Jean-Jacques Daubrin et de Jean Dulugat, notaire royal (1er mai 1673); — de Louis Cousin et de Vital Brun (1er mai 1674). — Exemption de charges en faveur de Jean Viallard, docteur en médecine (20 décembre). — Élection de François Duhard et de Jean Duthoya comme jurats (1er mai 1675); — de Baptiste Mondiet et de Menaud Lavaud, notaire royal (1er mai 1676). — Assignation en la Chambre royale séante à l'Arsenal, à Paris, donnée au syndic de l'hôpital à la requête de « Mgr le grand vicaire général et de Mrs les commandeurs et chevalliers de l'ordre Nostre-Dame de Mont-Carmel et de St-Lasare de Jérusalem ». Attendu que led. hôpital « ne subciste que par des petitz légatz, prés et aumosnes quy sont faictes par les bourgeois de ceste ville et atandeu l'urgente nécessitté dudict hôpital et qu'il n'y a nul reveneu en icelluy ny argen pour suffire à laditte poursuitte, les susdictz délibérans ordonnent qu'on faira courir un plat dans la grande esglise St-Sauveur de ceste ville pour amasser argen aus fins de la poursuitte dudict affaire » (13 juillet). — Autorisation de traiter avec Faure pour la refonte de la cloche de l'Hôtel-de-Ville (4 octobre). — Mention d'une dépense de 200 l. pour « la refonte de la cloche antiennement appellé Jean Devaux » (6 décembre). — Enregistrement d'un arrêt du 30 octobre 1676, rendu par Jean de Thibaut, trésorier de France, entre les jurats de St-Macaire, d'une part, et les syndics des paroisses de Ste-Croix-Du-Mont, Notre-Dame Du Pian, St-Pierre-d'Aurillac, St-André-Du-Bois et St-Maixant, et Olive de Lanne *(sic)*, veuve de François de Pontac, baron de Beautiran, d'autre part, concernant le paiement des dettes de la communauté. — Élection de Jean Dulujou et de Jean Daubrin comme jurats (1er mai 1677); — d'André Dulugat et de Jean Merle (1er mai 1678). — Le 23 mai 1678, « la souveraine Cour et chambre de l'Édict de Guyenne a faict son entrée en la présent ville de St-Macaire et sont montés en l'audiance dans la maison des hoirs feu Estienne Ripotte appellée la maison de feu Monsieur de Marboutin, tenue à présant par Monsieur Despans, et sont entrés en l'audiance ceus quy s'ensuivent » : MM. de Lalanne et Daugeard, présidents, de Launay, conseiller doyen, de Maurin, Duval de Tersis, de Rabar, Duhamel, de Virasel, de Maran, de St-Laurans, conseillers; absents MM. de Gonbaud, de Lachabane, de Gachon et de Pichard, conseillers; Demons, procureur général; Deluxe de Carpian, avocat général. Contestation de préséance entre le P. Brissau, au nom du prieur, et M. de Rufz, juge (23 mai 1678). — Mention du paiement d'une somme de 2,000 l. « à la personne quy a procuré la Chambre de l'Édict de Guyenne en la présant ville » (18 septembre). — Élection de Pierre Michel et de François Duverger (1er mai 1679); — de François Mauléon et de Pierre Lescure (1er mai 1680); — de Jean Rufz et de Jacques de Boësse (1er mai 1681). — Prestation de serment par Pierre Dureau, reçu bourgeois (1er mai). — Élection d'Étienne Pujoulx et de Menaud Labau comme jurats. Arrêté portant que « nul n'estant bourgeois du corpz et mannant et habittant de la présent ville et quy ne portera les charges d'icelle, ne pourra estre admis à l'advenir dans la charge de jurade ny autres charges ny entrer dans le corps de ville » (1er mai 1682). — Délibération relative aux créances des Célestins de Verdelais et de Daniel de Fabas, écuyer, sur la communauté (13 mai). — Envoi d'une délégation vers le premier président d'Aulède, qui doit arriver à Bordeaux, pour le saluer et « luy demander sa protection et faveur en cas que le Parlement sortît de la ville de La Réolle » (7 juin). — Élection de Jean-Jacques Daubrin et d'André Dufourc comme jurats (1er mai 1683); — de Duvergier et de Sainctavictz (1er mai

1684); — de François Flous et de Bertrand Lartigue (1er mai 1685). — Enregistrement d'une sommation aux jurats par le syndic des Jésuites, de faire enlever l'horloge de la ville, qui était autrefois dans une tour, et qui a été placée sur la voûte de l'église, « attandeu que lad. tour estoit ruinée et qu'elle n'estoit pas en estat pour y tenir led. orloge » (15 juillet). — Différend entre les Jésuites et les jurats (30 juin). — Élection d'André Dulugat et de Jacques de Boësse (1er mai 1686); — de Merle et de Pierre Ferbos-Lacoste (1er mai 1687). — Vente d'une place vide afin de se procurer des ressources pour défendre au procès contre les Jésuites concernant la propriété de l'église St-Sauveur, le changement de l'horloge, etc. (25 août 1688).

E suppl. 3102. — BB. 2. (Registre.) — In-f°, 329 et 19 feuillets.

1693-1771. — Registre des délibérations de la jurade. — « Estat des confréries et de la marche qu'elles doivent tenir en proccession » : st Jean, st Jacques, les Agonisants, ste Catherine, st Joseph : « Les confrères de st Michel ont leur guidon et croix à la gauche de la frérie des bourgois et leurs bordonniers marchent deus devant le guidon et les autres deux dernier le guidon, entre les deus croix et les guidons » (1693?). — Installation de Jean de Rufz, avocat et juge royal, nommé maire perpétuel par le Roi (16 août 1693). — Élection de François Duvergier et de Jacques Dulugat comme jurats (10 mai 1694). — Mesures pour assurer le paiement de la taxe des maisons, jardins, fiefs, etc. Mention de « la pauvreté des habitans..., lesquels se trouvent entièrement dépourveux et desnuez de toute sorte de secours, estans tous incommodez dans la dernière extrémitté, n'ayant personne qui leur veuille prester un seul boisseau de bled » (22 mai). — Élection de François Dhuard et d'André Olivier, notaire royal, comme jurats (3 mai 1695). — Nomination des officiers des compagnies bourgeoises (12 février 1696). — Élection de Pierre Michel et de Pierre Duthoya comme jurats (1er mai 1697). — Enregistrement de lettres patentes nommant Pierre Duthoya commissaire aux revues (3 septembre). — Différend entre le maire et les jurats au sujet des élections (1er mai 1702). — Mention d'une contribution de 8,000 l. offerte par les syndics des paroisses de la juridiction « pour enpêcher la vanthe des justices desd. parroisses et rester dans l'estat qu'ils sont dépandans de la juridiction royalle de cette ville » (23 janvier 1703). — Élection de Menaud Labau, notaire royal, et de Jean Lescure comme jurats (1er mai 1703). — Nomination de François Sainctavictz en qualité d'inspecteur des boucheries (31 mars 1704). — Élection d'Étienne Pujols et de Jean-Jacques Dulugat comme jurats (21 juin 1705); — de Jean Capdaurat, notaire, et de Jean Labatud (1er mai 1706); — de Jean Daubin (1er mai 1707). — Installation de Jean Désarnauds et de Jean Sainctavictz, pourvus des charges de maire alternatif et mi-triennal et de lieutenant de maire alternatif et triennal (5 septembre). — Enregistrement des lettres de docteur en médecine de Jean Rivière, médecin ordinaire de la ville et de la juridiction (6 février 1708). — Délibération relative aux revenus de l'hôpital St-Étienne (8 février). — Ordre de vendre deux ormeaux, dont le produit sera affecté aux réparations de l'horloge (10 février). — Élection de Jean Labatud et de Jean Lescure comme jurats (1er mai). — Mention des dégâts causés dans la campagne par les soldats de la compagnie de M. Noallan, capitaine au régiment de Ségur (26 juin). — Afferme des boucheries pour 6 années à raison de 133 l. 6 s. 8 d. par an (4 août). — Mesures pour se procurer du blé, dont la juridiction est complètement dépourvue à cause de la gelée. « Messieurs de la police de la ville de La Réolle ont reffuzé et reffusent actuellemant de laisser achepter des grains à noz habitans et les marchands qui ont accoutumé d'en voitturer du haut pays se sont presque relâchés et, n'en vient que très peu et celuy qui vient du pays bas est arresté à Bordeaux et ne veulent pas permettre d'en sortir pour le porter dans ce pays » (25 mars 1709). — Élection de Jean Merle, Bernard Mondiet et Étienne Dufourc comme jurats (1er mai). — Dénombrement de la ville : 649 hommes, 727 femmes, 1,097 enfants, 6 ecclésiastiques séculiers, 15 religieux, tant Jésuites que Cordeliers, 16 religieuses; total : 2,510 personnes (16 juillet). — Délibération relative au testament d'Ursule Flous, laquelle avait légué le tiers de ses biens en faveur de l'œuvre du Purgatoire (6 février 1710). — Élection de Jean Boisse et de Jean Lescure comme jurats (1er mai). — Enregistrement des lettres de docteur en médecine de Pierre Duperrieu, médecin ordinaire de la ville et de la juridiction (4 juin). — Enregistrement d'une requête de Jean Désarnauds, maire alternatif, à l'Intendant, concernant le droit, que les jurats lui contestent, de porter l'épée dans les cérémonies publiques. Ordonnance de l'Intendant maintenant led. Désarnauds dans ses droits et privilèges (28 juillet). — Noms des jurats : Jean-Jacques Dulugat, jurat alternatif, Jean Boësse, jurat électif, Jean-François Dulugat, jurat alternatif, Jean Lescure, jurat électif (1er mai 1711). — Avis favorable à l'établissement du sieur Charmet, maître écrivain à

Bordeaux, en qualité de régent (29 juillet). — Réception d'Étienne Dufourc, pourvu par le Roi de l'office de troisième jurat alternatif et mi-triennal (29 janvier 1712). — Élection de Pierre Brière, Jean Flous-Massaq, Jean Labatud et Jean Daubin comme jurats (14 juillet); — de Jean-Jacques Dulugat, jurat alternatif, Jean Labatut, jurat électif, Étienne Dufourc, jurat alternatif, et de Jean Daubin, jurat électif (1er mai 1713). — Attribution d'une pension annuelle de 150 l. en faveur de Jean-Baptiste Rivière, docteur en médecine, en considération de « l'utillitté qu'il y a que led. sieur Rivière reste, par préférance à tout autre, à cauze non sulemant de son habillitté, mais encore par la connoissance qu'il a des tempéramans du publicq de la présent ville » (3 décembre). — Enregistrement des lettres de docteur en médecine de Pierre Bonijol (4 décembre). — Élection de Jean Capdaurat, notaire royal, Pierre Brière, Pierre Labatut et Jean Ferbos comme jurats (2 mai 1714). — Règlement pour l'hôpital (16 mars 1715). — Délibération tendant à imposer sur les ville et juridiction les sommes nécessaires au remboursement des charges municipales : les revenus patrimoniaux s'élèvent environ à 900 l.; les dépenses sont de 426 l. pour les charges locales, de 280 l. pour les gages des jurats titulaires, etc.; « la déduction estant faicte, il n'y peut rester qu'environ 200 l. destinée et adjugée aux créanciers entiens de lad. ville, qui vont à plus de 40,000 livres en capital et intretz » (25 mars). — Nomination du sieur Grégoire comme médecin de la ville, les sieurs Rivière et Bonijol s'étant fixés à Bordeaux (7 décembre). — Élection de Jean Boësse et de Pierre Dusilhou comme jurats (1er mai 1716); — de Jean Lescure et de Pierre Dulujou (31 décembre 1717). — Opposition à la levée de certains droits prétendus par le receveur de la ville sur les marchandises qui se débitent dans la foire du 6 janvier : ces foires « sont franches et libres de tous droits, en conformité de noz privillèges, tout comme les marchèses establis tous les judis de chaque semaine ». Relation exposant que « les portes de ville sont presque toutes rompues et ne peuvent plus fermer et que les toits du pavillon de lad. maison commune menace ruine s'il n'y ayt promtement pourveu à lad. réparation, de même que la fontaine publique, quy est l'unique de cette ville, où les eaux pourront prendre un autre cours s'il n'y ayt aussi promtement pourveu » (26 mars 1718). — Élection de Jean Dusilhou aîné et de Pierre Dusilhou jeune comme jurats (1er mai). — Enregistrement de deux mémoires des 1er avril et 18 mai 1718, signés Beaune, relatifs aux attributions respectives du juge et des jurats. — État des revenus des biens patrimoniaux dont les jurats jouissent de toute ancienneté, suivant des lettres patentes de janvier 1386, par lesquelles ils ont droit de tenir boucheries, plaçage, halle, de jouir des terres incultes, vacants, « padouens » et de la marque des vins qui se chargent sur les ports de la ville et dans la juridiction, à raison d'un sol par tonneau (15 mai 1718). — « Mémoire pour le droit de passage de rivière de St-Macaire à Langon et pour le droit de naule, envoyé à Monseigneur le Procureur général ». Usage ancien : 3 d. par personne; « les maistres des battcaux de St-Macaire estoient, suivant l'entien temps, obligés tour à tour d'aller avec leur batteau au marché de La Réolle, porter les marchants et marchandes, les raporter avec leurs marchandises, qu'ils avoint acheplé aud. lieu, à St-Macaire, et ce tous les vendredis pour aller et les samedis pour retourner, et le dimanche suivant de chaque semaine lesd. marchants et marchandises se portoint par ce mesme batteau à Bordeaux pour vendre et débiter leursd. marchandises dans le Marché neuf et rue Des Faures, en la manière acoustumée, en payant chacun à prorata des marchandises qu'ils avoint ». Nouveau tarif du passage : 6 d. par personne lorsque la rivière est basse et 1 s. lorsqu'elle est « grosse » (sans date). — Publication de la déclaration de guerre contre l'Espagne, devant la porte de ville « appellée la Porte Neuve, antiennement Daulède, première pezade »; devant la porte de Cadillac, « seconde pezade »; la porte d'Iquem, autrement de Crespignan, « troiziesme pezade »; la porte Du Theron, « quatriesme pezade »; la place Du Marcadieu (22 janvier 1719). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la prise de Fontarabie (16 juillet), et de la prise des ville et château de St-Sébastien (17 septembre). — Exemption du logement de gens de guerre accordée à Daniel Virac, maître apothicaire, lequel s'engage à donner ses soins aux malades de l'hôpital et aux pauvres honteux, « mesmes les opérations de la seignée et ventouse, gratis, par l'action de la charité chrestienne » moyennant le paiement des remèdes (4 janvier 1720). — Élection de Jean Ferbos et de Jean-François Dulugat comme jurats. Célébration de la messe, à l'intention du corps de ville, par le supérieur des Jésuites; « icelle ditte, nous juratz susd., accompaignés dud. supérieur, sommes transportés au lieu destiné pour la publiquation, qui est sur le simmetière, à une espesce d'arcabe, qui marque l'entiquité, où estant a esté par le greffier fait lecture et publication d'icelle nouvelle ellection des juratz ». Prestation de serment devant l'autel de st Roch, « lieu destiné pour recevoir les sèremans des nouveaux juratz » (1er mai).

— Envoi d'une délégation vers Mgr d'Argenson, nouvel archevêque (27 septembre). — Enregistrement d'un arrêt de la Cour des Aides du 7 septembre 1720, interdisant de transporter dans la sénéchaussée de Guienne et autres lieux jouissant du privilège de la jauge bordelaise, les vins et vendanges de la sénéchaussée de Bazas. — Élection de Jean Flous-Massaq et de François St-Avitz, notaire, comme jurats (1er mai 1721); — de Jean Lescure aîné, Pierre Dusilhou aîné, Étienne Dufourc et Jean Belloc (1er mai 1723). — Réception de Jean Ferbos, pourvu de l'office d'échevin ancien et mi-triennal (25 juin); — de Jean-Jacques Dulugat, pourvu de l'office d'échevin alternatif et mi-triennal (16 octobre); — d'André Dufourc, pourvu de l'office de maire ancien et mi-triennal (11 novembre). — Taxe des denrées : la livre d'huile d'olive, 11 s.; huile de lin, 9 s.; huile de navette, 7 s.; beurre salé d'Irlande et d'Angleterre, 9 s.; chandelle de suif, 8 s.; savon blanc et marbré, 9 s.; etc. (10 mai 1724). — Délibération portant qu'à l'avenir il y aura deux boucheries qui seront affermées séparément (4 mars 1725). — Note relative aux prédications de l'Avent et du Carême que les Jésuites sont tenus de faire. — Procès-verbal relatant le différend survenu entre les jurats et les Célestins de Verdelais le jour de la procession qui se fait aud. Verdelais, en exécution du vœu prononcé par les jurats en 1626 (6 juin 1724). — Lettre écrite par les jurats au supérieur général des Célestins de France, « dans leur monastère royal près l'Arcenal, à Paris », et réponse dud. supérieur (19 juin-5 août). — Élection de Jean Boësse et de Charles Flous comme jurats (1er mai 1725). — Avis favorable à l'établissement dans la ville du sr Deleo, docteur en médecine (25 août). — Délibération relative à la célébration par les Jésuites des services des confréries établies dans l'église St-Sauveur (25 avril 1726). — Élection de Jean Lescure et de Jean Brun comme jurats (1er mai). — Réception du sr Deléo en qualité de médecin ordinaire de la ville; led. Deléo recevra une pension annuelle de 180 l. (3 août). — Élection de Pierre Dusilhou jeune et de Jean Labatut jeune (1er mai 1727). — Rapport contre les Jésuites, qui n'observent pas la transaction intervenue entre eux et les jurats (13 juillet). — Élection de Jean-François Dulugat et de Jean St-Maixans comme jurats (1er mai 1728). — Enregistrement des lettres de confirmation des privilèges de la ville en date du mois d'avril 1728. Lesd. privilèges avaient été confirmés par Charles VI (janvier 1386), Henri IV (août 1609), Louis XIII (novembre 1615) et Louis XIV (juillet 1685). — Élection d'Étienne Dufourc et de Jean Rivière comme jurats (1er mai 1729); — de Pierre Labatut et de Jean Capdaurat (1er mai 1730); — de Pierre Dulujou et de Bertrand Bousin jeune (9 mai 1731); — de Jean Lescure et de Jean Brière (1er mai 1732). — Réception de Jean Désarnauds en qualité de médecin ordinaire de la ville (20 avril 1733). — Élection de François St-Avits, notaire royal, et de Pierre Quyo comme jurats (1er mai 1733). — Ordonnance portant que le syndic des Jésuites fournira les titres en vertu desquels lesd. Jésuites prétendent jouir du « droit de péage et leude et droit de debet ou maïade pandant les 15 premiers jours de mars » (19 février 1734). — « Estat du nombre des bourgois du corps de ville en avril 1735 ». — Délibération relative aux réparations à faire au chemin royal allant de St-Macaire à Sauveterre, appelé « le chemin Du Peyrat ou de L'Ardillar » (27 avril 1738). — Élection de Pierre Dusilhou et de Bertrand Bousin comme jurats (1er mai); — de Pierre Dulujou et J.-B. Faye (1er mai 1740). — « Règlement des quartiers » pour les compagnies bourgeoises. « Colonelle » : rue des Bans, rue de l'Église, rue Porte-Cadillac; 2me compagnie : rue de Rendesse, rue du Couvent; 3e compagnie : bourg St-Denis, bourg Du Théron; 4e compagnie : rue d'Yquem, rue Du Marcadieu, rue Du Théron (23 juin 1744). — Copie de la réponse de l'Intendant aux jurats, qui lui avaient demandé de prélever 50 l. pour « faire aplanir les fossés de la ville pour l'achaussement des hourmeaux quy forment des allées autour de cette ville » (18 juillet 1728). — « Inventère des pièces et tytres qu'on a trouvé dans l'hautel-de-ville de St-Macaire par la recherche qui a esté faitte par les jurats élus le 1er may de l'année 1763 ».

E suppl. 3103. — BB. 3. (Registre.) — In-fo, 301 feuillets.

1746-1790. — Registre des délibérations de la jurade. — Mesures pour éviter les contraventions concernant la vente des vins (10 février 1747). — Délibération relative aux réparations à faire au port et au chemin de passage des courriers de Langon à St-Macaire; on demandera à l'Intendant d'employer auxd. réparations des pierres provenant de la démolition « d'un vieux mur ou reste de château de la présante ville, ensemble celle d'un autre mur apellé le Ballvart » (10 février). — Demande à l'Intendant de surseoir à « touttes opérations » concernant l'exécution d'un chemin demandée par les Célestins de Verdelais, led. chemin allant de leur monastère « jusqu'à isme de mer par la voye de celuy Du Pasdaugey, sittué en la parroisse d'Aubiac ». L'utilité de ce chemin « conserne uniquement l'intérest desdits religieux, pour raison

des pélerinages, qu'ils ont trouvé à propos d'employer pour mottifs de leur requette en les qualifiants de bien public » (7 mai). — Ordre de se pourvoir par-devant l'Intendant aux fins d'obtenir le droit d'aliéner des « padouens ou vacans..., consistant en plus de 2,000 journaux de fonds » (2 septembre). — Élection de François Lescure comme jurat (1er mai 1748); — de François Dusilhou vieux, avocat à la Cour, et de Jacques Boësse (1er mai 1749); — de Daniel Virac et de Jean Dumas (1er mai 1750). — Lettres de bourgeoisie accordées à Forcade, avocat à la Cour et citoyen de Bordeaux, en reconnaissance des services qu'il a rendus à la communauté (2 novembre). — Élection de Jean-François Dulugat père et de Pierre Descorps comme jurats (12 mai 1751); — de François Pardiac, notaire royal (1er mai 1752). — Ordonnance portant qu'« il sera annuellement envoyé à M. Dupin de Lèses et successivement à tous ceux qui occuperont la place de premier secrétaire de Monseigneur l'Intendant de province la somme de 50 livres par forme d'étrennes, ainsy qu'il a été de tout tems d'usage » (1er octobre). — Ordre de présenter requête à l'Intendant aux fins d'imposer une somme de 200 l., qui serait attribuée à Vincent Carrère, régent latiniste et écrivain (4 avril 1753). — Élection de Jacques Boësse, J.-B. Faye et Jean Rouzier comme jurats (1er mai). — Enregistrement d'une requête à l'Intendant tendant à ce que les habitants soient autorisés à « achetter, les fettes et dimanches, les denrées et autres choses nécessaires à la vie qui leur seront portées par les habitans des parroisses de cette jurisdiction et autres lieux circonvoisins, comme ils faisoint autrefois, à condition que lesdittes denrées ne se vendront point au tems du service divin » (9 août 1753). — Installation de Louis Rufz, avocat à la Cour, pourvu de l'office de jurat alternatif et mi-triennal (26 février 1754). — Élection de François Pardiac et de Menaud Flous comme jurats (1er mai); — de Louis de Rufz, Jean Rozier et Pierre Dulujou (1er mai 1755). — Lettre de félicitation à l'intendant de Tourny à l'occasion de sa nomination de conseiller d'État (5 mai). — Élection de Pierre Dusilhou et de Pierre Jude comme jurats (1er mai 1756). — Mention du « triste état où se trouve la communauté, qui est endeptée de plus de 1,000 livres et qui a la majeure partie de ses revenus consumés » (1er juillet). — Plaintes du procureur syndic au sujet de la boucherie établie au Pian (28 septembre). — Élection de Charles Castets comme jurat (1er mai 1757); — de Jean Dumas et de Jacques Mulle (1er mai 1758). — Mandat au sieur Rateau, procureur au Parlement, de faire devant le bureau du Domaine l'aveu et dénombrement de tous les droits, biens et devoirs de la communauté (2 juillet). — Élection de Marc Fontebride comme jurat (1er mai 1759). — Enregistrement d'une ordonnance. Exemption « de la collecte » accordée par la cour de l'Élection en faveur de Bernard Mondiet-Douat, pourvu d'une commission pour la fourniture du charbon nécessaire à « la confection des poudres, pour le service du Roy, qui se fabriquent au moulin de St-Médart depuis le 19 avril 1748 » (31 août). — Difficultés relatives à la levée du don gratuit (21 octobre). — Enregistrement de lettres de bourgeoisie en faveur d'Antoine Chabanes, Simon Dupont, Joseph Mau, Jeanne Dupuy, veuve Clavet et Françoise Merle, veuve de Jean Janaud (15 octobre). — Délibération relative au paiement des gages de Jean Nabos, maître écrivain et régent latiniste (30 avril 1760). — Élection de François Lescure et de Pierre-François Virac comme jurats (1er mai). — Délibération relative au maintien des privilèges sur les vins (27 juillet). — Dégâts causés dans les vignes par les soldats casernés (31 août). — Ordre de présenter une requête au Parlement tendant à ce que les habitants puissent « porter et vendre les vins de leur crû sur le bassin et quay des Chartrons, aux fins qu'ils puissent acquitter ce qu'ils doivent des deniers royaux et procurer un peu de pain à leur famille » (29 novembre). — Élection de Bernard Mondiet-Doat comme jurat (1er mai 1761). — Relation disant « qu'à cause de la guerre et depuis que le commerce est tout à fait interrompu, les habitants de ce pays sont tombés dans une extrême indigence, et le mal est venu à un tel point que les bourgeois qui ne font aucune espèce de commerce et n'ont uniquement que des vignes et ne pouvant se deffaire de leurs vins, se trouvent hors d'état de continuer la culture des biens, de payer la cote-part de leurs impositions et de trouver du pain pour leur famille » (2 novembre). — Ordonnance interdisant à ceux qui ne sont pas bourgeois de vendre du vin en détail et aux cabaretiers de vendre d'autre vin que celui des bourgeois (2 novembre). — Opposition à une demande de concession de 5 à 600 journaux de vacants faite par M. Darche de La Salle, conseiller au Parlement (26 janvier 1762). — Don de 300 l. pour la construction d'un vaisseau de guerre à offrir au Roi (4 février). — Élection de Jean Rouzier et de Barthélemy Désarnauds comme jurats (1er mai). — Ordre de présenter une requête au Parlement tendant à assurer le service divin dans l'église St-Sauveur et à établir un régent « pour tenir une classe dans la cour ordinaire du collège ». Mention de nombreuses plaintes de parents « qui ne sçavent où envoyer leurs enfants pour

les faire instruire », depuis que les Jésuites ont quitté la ville (1er janvier 1763). — Élection de Jean Labarrière comme jurat (1er mai). — Rapport dans lequel il est dit que « quoyque plus de deux tiers du revenu du prieuré St-Sauveur de cette ville et dont jouissoient les cy-devant Jésuites, n'eut été donné et cédé par les habitants et jurats de St-Macaire qu'aux conditions qu'on entretiendroit et payeroit quatre prêtres bénéficiers ou choristes pour remplir l'obit ou fondation du duc Guilhaume dans lad. église St-Sauveur, qu'on tiendroit constament deux classes dans le collège et cour dud. prieuré pour y enseigner la langue latine et élever la jeunesse jusques en seconde, et en outre un régent abécédaire pour montrer les enfants à lire et à écrire, indépendément du prédicateur qui devoit prêcher l'Avent et le Carême, cependant..., depuis l'expulsion des cy-devant Jésuites, cette ville se trouve sans aucun secours, soit pour la religion, soit pour l'instruction de la jeunesse ». Ordre de présenter une requête au Parlement pour lui exposer cette « triste situation » (2 juin). — Élection de J.-B. Rufz de Lavison et de J.-B. Lescure comme jurats (1er mai 1764). — Autorisation de sous-inféoder les « padouens » et landes de la communauté (17 juin). — Rapport du procureur syndic : « Le prieuré St-Sauveur en cette ville, lorsqu'il fut concédé aux Bénédictins par Guilhaume, duc d'Aquitaine, étoit d'une bien petite conséquence eu égard à son revenu, puisqu'il ne consistoit que dans la dîme d'une parroisse, d'une portion dans deux autres et dans quelques rentes » ; concession par les habitants de nouveaux revenus aux Bénédictins, lesquels établirent un collège ; les Jésuites, à leur arrivée, trouvant les revenus insuffisants pour l'entretien du collège, les réparations de l'église, etc., reçurent le bénéfice de plus de 18 chapelles et quelques autres revenus. « Ce fut alors que les habitants eurent un secours réel, soit pour tout ce qui regarde la religion, soit pour l'éducation de la jeunesse, et jusqu'à l'expulsion des Pères Jésuites, les enfants du pays ont eu la faculté de faire leurs basses classes et jusques en réthorique sans qu'il en ait rien coûté à leurs parents » (9 avril 1765). — Élection de Joseph Flous comme jurat (1er mai). — « Verbal ou narration historique du cérémonial observé à l'occazion de l'arrivée, entrée et réception de Monseigneur Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, archevêque de Bordeaux ». Après la messe l'Archevêque « confirma, dans le sanctuaire, les jurats et les autres Messieurs qui n'avoient pas esté confirmez, aprez quoy, ayant trouvé le puble à genous sur deux lignes, depuis le grand autel jusques à la porte, il donna le sacrement à touts ceux qui ne l'avoient pas reçu ». Le lendemain, visite du couvent et confirmation chez les religieuses ; visite de l'hôpital St-Étienne et du prieuré de St-Sauveur ; « après avoir visité tous les apartements et archives, il se retira à son logement, où il trouva M. de Saint-Sauveur, évêque de Bazas, qui étoit venu le joindre pour se rendre le même soir à Verdelays, où ils confirmèrent le lendemain les parroisses St-Mexans et Aubiac » (14-16 juin). — Ordre d'enregistrer les lettres de maitrise dans l'art de chirurgie obtenues par Pierre Bergoueing (1er avril 1766). — Élection de Théodore Labarrière, seigneur de Tardes, et de Pierre Bergoeing comme jurats (1er mai). — Réception du sieur Aubespin comme régent (4 mai). — Arrêt du Parlement cassant l'élection du sr Labarrière, qui avait été maintenu jurat pour la quatrième fois, et du sr Labarrière cadet, nommé greffier (14 mai). — Élection de J.-B. Faye comme jurat (22 mai). — Enregistrement des lettres de maîtrise de chirurgien obtenues par Louis Béchade (24 juin). — Élection de Jean Dumas et J.-B. Lescure fils, notaire royal, comme jurats (17 mai 1767). — Délibération portant qu'il sera défendu au procès intenté par le duc de Biron au sujet de la propriété des « padouens » ou terres incultes situés dans la juridiction et qui appartiennent à la communauté ; « les gens d'affaires de Monsieur le maréchal duc de Biron ayant recouvert un ancien engagement de la jurisdiction de St-Macaire, faite en l'année 1588 en faveur du sieur de Merville, qu'ils prétendent avoir passé à titre de cession ou de succession dans les mains des derniers ducs de Foix, se mirent en tette de faire revivre ce prétendu engagement au proffit de M. le maréchal duc de Biron et de la dame marquise de Belzunce » et suscitèrent plusieurs procès à la communauté (17 janvier 1768). — Réception de Louis-Alexandre Lafargue en qualité de régent (13 janvier). — Avis défavorable à une requête de Mme Feytis, veuve de M. Léglise, écuyer, laquelle avait demandé l'autorisation « d'abattre et enlever à ses dépans les vieilles mazures restantes du vieux château de cette ville, qui ce trouvent entre la nouvelle promenade ou platteforme appartennante à cette communauté et l'emplacement par led. fu de Léglise acquise d'icelle communauté » (18 avril). — « Verbal à l'occasion d'une cloche et bénédiction ». Mention du contrat passé le 5 octobre 1767 entre les jurats et Pierre Poulange fils, maître fondeur à Bordeaux, aux termes duquel led. Poulange devait descendre les deux cloches fêlées placées dans le clocher de l'église, les transporter à Bordeaux et les fondre en une seule ; les deux anciennes cloches pesant 887 livres et la nouvelle 29 livres de plus, la matière four-

nie est payée à raison de 25 s. la livre. Inscription gravée sur la cloche : « Bureau d'administration du collège royal de la Madelaine, en vertu des lettres patentes du 20 juin 1765, exerçant les droits de prieur du bénéfice et prieuré de St-Sauveur, réuny aud. collège. Poulanges fecit en l'année 1767 ». Cette inscription n'étant pas conforme à celle indiquée par les jurats, on y ajoute les mots suivants, gravés au burin : « Pour servir à l'usage de la ville et parroisse de St-Macaire. Parrains : Dumas, Dubourg, échevins ». Bénédiction de la cloche, qui est nommée Louis-André (8 juin). — Réception de Jean-François Picolle et de François-Henri Bellin-Dupont, docteurs en médecine, en qualité de médecins ordinaires de la ville (21 septembre 1769). — Réception d'Aubin Roux, « praticien et arpanteur de cette ville », en qualité de régent (31 octobre 1774). — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la publication de la paix conclue avec le roi de la Grande-Bretagne (22 janvier 1784). — Ordre d'enregistrer les lettres de docteur en médecine d'Antoine Vignau (7 avril). — « Réponce de M. Guérin, secrétaire de la sosciété accadémique de Bordeaux, à une lettre écritte par le sieur Béchade, maistre en chirurgie de la présente ville, sur des doutes à raison d'un cochon prétendu enragé et dont plusieurs particuliers de cette ville ont mangé de la chair. » L'Académie « pense que l'évènement qui répend aujourd'huy l'alarme dans votre ville ne peut avoir aucunne suitte fâcheuse » ; il est prouvé par les faits « qu'on a mangé impunément de la viande de différentes espèces d'animaux morts enragés » (8 janvier 1786). — Réception de Guillaume Delile comme régent (30 octobre). — Installation de Bergoeing et de Désarnauds, nommés jurats par le Roi (23 décembre). — Ordonnance du Roi prise en conséquence des différends survenus entre Dufourc, maire, et les jurats Bergoeing, Vincent Désarnauds, Cessac et Rafin, et nommant comme jurats à la place des précédents, les sieurs Mondiet de Téchoires, chevalier de St-Louis, Rufz de Lavison, Joly Du Grava et Mondiet de La Grange (6 décembre 1787). — Nomination de M. Roborel de Clemens, avocat à la Cour et professeur à l'Université, pour « diriger les officiers municipeaux dans les affaires de police actuellement pendentes en la Chambre et autres à venir » ; il lui est offert 96 l. par an pour ses honoraires (29 octobre 1788). — Procès-verbal de troubles survenus à l'occasion de la nomination de députés aux États Généraux (8 mars 1789). — Emprunt d'une somme de 1,200 l. à la caisse de secours de Bordeaux, « vu le grand nombre de familles de cette ville et taillabité qui se trouvent dans la plus grande détresse et pauvretté » (25 mai). — Formation du régiment patriotique de St-Macaire (27 juillet). — Mention du vœu de la ville et des paroisses de la juridiction d'être maintenues dans le ressort du département de Bordeaux (7 décembre). — Délibération portant convocation des députés ou électeurs des paroisses de St-Germain-de-Graves, Sémens, Mourens et Gornac, « comprises dans la formation du district de St-Macaire faite par le règlement de MM. les deux cens électeurs de la sénéchaussée » (9 décembre). — Instance du député de La Réole afin que la communauté de St-Macaire demande à être rattachée aud. La Réole, cette ville réunissant tous les avantages pour être le siège d'un département intermédiaire entre Bordeaux et Agen. Il est décidé qu'on restera uni de préférence au département de Bordeaux, mais que si, dans la formation de ce département, St-Macaire est omis, tous les efforts tendront à faire choisir La Réole comme siège d'un troisième département et à s'y réunir (13 décembre). — Mention d'une lettre adressée de Paris aux membres de la municipalité de Caudrot, invitant ces derniers « à engager la ville de St-Macaire à se réunir au département qu'on assure fixé dans la ville de La Réolle aux conditions que tant la ville de Caudrot que celle de La Réolle feroient les efforts les plus puissants... pour fixer dans la ville de St-Macaire un chef-lieu de district, comme la ville la plus propre à le comporter, attendu sa situation avantageuse », etc. Il est décidé de demander à l'Assemblée nationale l'établissement d'un département dont le siège serait à La Réole, et d'un district à St-Macaire ; « l'intérest général l'exige pour le plus grand avantage d'un nombre considérable de communautés dont ses deux villes forment le centre pour département et district » (21 janvier 1790). — Élection de M. de Baritaut, écuyer, comme maire, Ferbos comme procureur de la commune, et de Bergoeing, l'abbé Faye, vicaire de la paroisse, Désarnauds, Montangon et Chaigné comme officiers municipaux (9 février). — Mandat à Jean Pujoulx, membre de plusieurs sociétés littéraires à Paris, où il réside actuellement, de faire des démarches « pour procurer à la ville de St-Macaire le tribunal de judicature du distric de Cadillac, auquel on l'a attachée comme chef-lieu d'un de ses cantons » (24 février). — Enregistrement de lettres patentes, proclamations du Roi, etc.

E suppl. 3104. — BB. 4. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 11 pièces papier.

1505-1787. — Administration communale. — Procuration donnée par les jurats à Bertrand Glouton, etc.,

pour représenter la ville dans les procès qu'elle peut avoir et autres affaires (22 avril 1505). — Procuration à Guillaume Dusilhou, avocat au parlement de Toulouse, actuellement à Paris, concernant les procès soutenus par la ville devant le parlement de Paris, au Conseil Privé, etc. (12 mars 1613). — Homologation par le Parlement d'un règlement de MM. Dumoulin aîné et Lapause, avocats à la Cour, relatif à l'élection des jurats (4 septembre 1741). — Texte dud. règlement (8 août 1741).

E suppl. 3105. — CC. 1. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 33 pièces papier.

1361-1670. — Finances et impositions. — Procès-verbal de la requête adressée par Jean Guiraud, P. de Caors, jurats de St-Macaire, Barrau de Pins, jurat de La Réole, et autres, « estantz en cort en la vila de Lengon », par-devant Jean de Cheverstone, sénéchal de Gascogne pour le roi d'Angleterre, au sujet d'un péage depuis peu perçu par Arnaud de Gabarret, seigneur dud. lieu sur les blés qui montent vers St-Macaire (20 janvier 1361, n. s., « Guillelmo Farinarii, cardinali, Sancti-Macharii priore »). — Procès-verbal de requêtes analogues présentées par Jean Guiraud, P. Micol et Arnaud de Blazin, jurats de St-Macaire, à Robert Gasc, lieutenant dud. sénéchal, « tenent ciza en la plassa dedintz la vila de Lengon, davant lo pus, aqui on es acostumat de tenir » (14 et 15 avril 1361). — Lettres de Jean, duc de Berri, aux généraux conseillers sur le fait des aides, leur exposant qu'il a été fait don aux habitants de St-Macaire de 2,000 francs d'or en compensation des dommages à eux causés par les ennemis « qui leur avoyent couppées leurs vignes et leurs blés » ; sur les 1,470 francs restant à payer il sera délivré 180 fr. pour « la repparacion et fortificacion de ladicte ville, pour ce que elle est assise en très grant frontière des ennemis » (1er mai 1384). — Lettre des généraux conseillers sur le fait des aides ordonnées en Guienne et Languedoc à Barthélemy de Noces, trésorier des guerres auxdits pays, lui enjoignant de verser lesd. 180 francs (14 mai 1384). — Lettres de Louis XII relatives au droit qui se prélève sur les « saulmons, créacs et collacqs » pêchés devant Langon et au-dessous et au gravier de Ramorin (vidimus; 24 mars 1514, n. s.). — Commission donnée par Antoine, roi de Navarre et gouverneur de Guienne, aux fins de lever certaines impositions sur la juridiction de St-Macaire et sur la prévôté de Barsac pour l'entretien de gens de guerre (2 décembre 1557). — Ordonnance des trésoriers de France enjoignant aux habitants de St-Macaire de payer, au bureau de Langon, les droits de péage qui se perçoivent sur les marchandises passant devant cette ville, et ce malgré leurs privilèges (11 juillet 1590). — Arrêt du Parlement autorisant la levée d'une somme de 400 l. sur la ville et les faubourgs de St-Macaire afin de payer le « chirurgien, nourriture et médicamens employés au temps de la contagion » (4 juillet 1608). — Appointement exemptant Asdrubal de Ferron, écuyer, sieur de Carbonieux, de tailles et autres impositions dans la ville de St-Macaire (copie informe non datée ni signée). — Emprunt par les jurats de 600 l. à M. de Grimard, conseiller au Parlement, lad. somme devant servir à l'entretien des pauvres pestiférés (18 novembre 1630). — Emprunt par la ville de 3,100 l. à Marguerite de Martin, veuve de François de Ferron, seigneur de Carbonieux, conseiller au Parlement, pour lad. somme être employée au paiement des justices haute, moyenne et basse adjugées à la ville par les commissaires députés à la vente du domaine du Roi (8 août 1641). — Emprunt par la communauté de 4,266 l. à Finette de Pontac, dame Des Jaubertes, veuve de Lancelot de Lalanne, second président au Parlement, en vue de la suppression de la charge de capitaine des ville et juridiction de St-Macaire (30 mars 1647). — Mémoire des jurats de St-Macaire contre les habitants de Ste-Croix-Du-Mont, Aubiac, son annexe, et St-Andre-Du-Bois, qui refusaient de payer leur quote-part de certaines impositions (XVIIe siècle). — Requête des jurats au prince de Conti tendant à faire porter sur les tailles toutes les dépenses nécessitées par le long séjour de gens de guerre, la peste, etc. (XVIIe siècle).

E suppl. 3106. — CC. 2. (Liasse.) — 1 cahier de 17 feuillets papier, 34 pièces papier.

1704-1790. — Finances et impositions. — Publication d'une ordonnance déterminant les droits imposés par le Roi sur la viande (27 mai 1704). — Requête des jurats à l'Intendant afin d'être déchargés de la somme de 540 l. à laquelle la communauté avait été taxée pour la suppression des offices de contrôleurs des deniers d'octroi (août 1710). — Avis défavorable de l'Intendant à une requête des jurats demandant à être exempts de taille en vertu de certains privilèges (4 septembre 1742). — Réclamation des jurats à l'Intendant au sujet de l'établissement d'une boucherie au Pian (28 septembre 1755). — Renseignements fournis au Contrôleur général sur l'administration de la ville : on compte 450 à 480 feux et il y a 2,300 à 2,400 habitants (2 mars 1761).

— « État des accidents ou fléaux arrivés dans les paroisses de la jurisdiction de St-Macaire » : St-André-Du-Bois, St-Pierre-d'Aurillac, St-Martin-de-Sescas, Ste-Croix-Du-Mont, St-Mexant et partie d'Aubiac, Le Pian et St-Macaire; mention de l'état autrefois florissant de cette dernière ville et de sa décadence actuelle : « Si on promène aujourd'huy dans St-Macaire, on s'aperçoit facillement que cette ville est à présant bien au-delà trop grande et trop étendue pour le peu d'habitants qu'elle possède; on y compte plus de 15 rues, grandes ou petites, sans y comprendre les fauxbourgs; dans les rues on voit qu'il y a eu près de 500 maizons, la pluspart à plus d'un étage, et étendues par leur derrière; mais il y a déjà bien des jours que la cinquième partie de ces maisons sont à terre et dont il ne reste que l'emplacement; un autre cinquième de ces maisons ne servent que pour des chais sans que la pluspart puissent se promètre d'en retirer aucun loyer » (1er septembre 1763). — État des vins de la juridiction chargés sur les ports de lad. juridiction; total : 1,495 tonneaux. Vins de Benauges chargés sur le port de St-Macaire; total : 385 tonneaux. Total de la recette du droit de marque consistant en 1 s. par tonneau; 94 l. (16 novembre 1766-11 avril 1767). — Procès-verbaux et états estimatifs « de la perte occasionnée par l'inondation de la Garonne du 7 avril 1770, en maisons, fonds détruits ou dégradés, récolte, meubles et effets ». « Ville et taillabilité de St-Macaire » : 33,754 l.; Ste-Croix-Du-Mont et partie d'Aubiac : 30,669 l.; Le Pian : 7,132 l.; St-Pierre-d'Aurillac : 10,766 l. (avril 1770).

E suppl. 3107. — CC. 3. (Liasse.) — 16 pièces papier.

1647-1702. — Procès au sujet de certaines sommes dues par les jurats de St-Macaire aux Célestins de Verdelais.

E. suppl. 3108. — CC. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 55 feuillets.

1768-1785. — Registre d'enregistrement des mandats payés sur l'ordre des maire et échevins. — Mandat de 18 l. en faveur des Cordeliers, « pour deux neuvaines qu'ils ont fait devant la chapelle St-Antoine » (12 octobre 1768); — de 7 l. 16 s., pour 13 journées « à faire des troux pour planter des ormeaux aux allées et promenade de cette ville » (26 février 1769); — de 6 l. en faveur de M. Bon, curé de la ville, « pour l'honnoraire de sa messe et procession du premier dimanche du présent mois de may, vœu de ville » (10 mai); — de 9 l. 18 s. 10 d., pour du pain co distribué aux pauvres « à Verdelais, les dernières processions de st Marc et de la Pentecôte » (31 mai); — de 144 l., pour 6 robes et chaperons consulaires (23 juin); — de 385 l. à valoir sur les 1,155 l. dues pour le damas des robes consulaires (9 août); — de 15 l. en faveur de Thérèse Despujols qui est allée à Bordeaux « pour prendre des instructions au pours que donne la dame de Coudray, maîtresse sage-femme de Paris » (4 février 1770); — de 9 l. pour une neuvaine faite chez les Cordeliers afin d'obtenir le beau temps (20 juin); — de 25 l. à valoir sur 75 l. dues à Jean Delisle, peintre doreur, pour la peinture des deux bancs placés dans l'église St-Sauveur (6 mai 1771); — de 123 l. pour « la démolition de la terrasse et platte-forme joignant le château de cette ville » (25 avril 1772); — de 21 l. à M. Berniard, curé, pour « l'honnoraire de la messe du jour et fette de st Abdon et Senen » en 1769, etc. (29 avril); — de 18 l. 4 s. « pour tortillons et pains au lait des déjuners de MM. du clergé et bourgeois aux processions de st Marc, des Rogations et de la Pentecôte dernières » (10 juin 1774); — de 45 l. pour 4 quintaux de pain distribué aux pauvres à l'issue du service célébré pour le repos de l'âme de Louis XV (28 juin); — de 12 l. en faveur de Dupuy, « maître à danser,... pour avoir joué du violon pour danser le jour des réjouissances faites à raison du sacre du Roy et du jour de la foire de st André dernière » (6 décembre 1775); — de 96 l. en faveur du sr Auxan, marchand à Bordeaux, « pour le tableau portant l'effigie du Roy heureusement régnant » (27 décembre); — de 66 l. pour le repas du corps de ville, le 1er mai (10 mai 1780); — de 44 l. 6 s. pour poudre à feu et « garniture à suif de 200 lampions, le tout ayant servi aux illuminations et réjouissances » à l'occasion de la naissance du Dauphin (28 novembre 1781); — de 60 l. pour le feu d'artifice (28 novembre); — de 138 l. pour un tonneau de vin rouge « consommé en des fontaines ouvertes au public » à l'occasion de la naissance du Dauphin (23 septembre 1782).

E suppl. 3109. — CC. 5. (Cahiers.) — In-f°, 20 feuillets.

1789. — Rôles du vingtième de la paroisse de St-Macaire.

E suppl. 3110. — CC. 6. (Cahier.) — In-f°, 32 feuillets.

1788. — Roles de « taille, capitation et autres impositions accessoires de la taille de la paroisse de St-Maixans et partie d'Aubiac ». — Total desd. impositions : 4,258 l. 19 s. 9 d. « Le présent rôle contient... 353 cottes ou articles et il y a dans lad. paroisse 280 feux ».

E suppl. 3111. — CC. 7. (Cahier.) — In-f°, 18 feuillets.

1788. — Rôles du vingtième de la paroisse de « St-Mexant, partie d'Aubiac ».

E suppl. 3112. — DD. 1. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1495-1627. — Biens communaux. — Vente en faveur de la ville de St-Macaire, par Geoffroy, évêque Du Puy, et Charles Bourre, trésorier de France, chargés spécialement de l'engagement du domaine royal, de « certaines pièces de terre, predz, boys et rivière quy sont devant lad. ville et en la jurisdiction d'icelle, en terre gasque, en la parroisse St-Pierre-de-Mons », avec droit de justice, et aussi de la justice de la paroisse de Ste-Croix-Du-Mont (vidimus; 23 mai 1495). — Reconnaissance en faveur des jurats pour une maison hors les murs, « au cap de Laprada » (18 avril 1503). — Afferme du droit de poissonnerie (6 mai 1514). — Afferme par les jurats du « droict de gaiges du soul de lad. ville » (6 mai 1537). — Délibération relative à une demande de concession de terrain faite par le sieur de Carbonieux pour sa maison de Tardes (15 mai 1611). — Procès-verbal de visite de l'emplacement du château (9-10 avril 1627). — Arrêt du Conseil d'État ratifiant la donation faite par le Roi en faveur de Georges Baudouin, « escuier de sa cuisine bouche », de l'emplacement du château de St-Macaire (20 mai 1627).

E suppl. 3113. — DD. 2. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 47 pièces papier.

1662-1791. — Biens communaux. — Accord entre les jurats et le s^r de Carbonieux, lequel cède aux jurats deux maisons moyennant 150 l.; l'emplacement desd. maisons doit servir à « faire une porte de ville et le port et passage de la rivière, ce quy est important et nécessaire parce que, à présent, le port et abort de la rivière de Garonne, appellé Du Théron, est destruict par le moïen de l'atèrement quy c'est faict aud. port » (17 juin 1662). — Procès-verbal relatant l'opposition faite par divers à ce que le syndic des Célestins entre en possession des revenus du jetin Du Pradeau et Du Théron, led. syndic opérant en vertu d'une saisie prononcée pour défaut de paiement de certaines sommes dues par la communauté aux Célestins (10 novembre 1662). — Bail à fief par les jurats d'un vacant situé hors de la ville, près de la porte Neuve « et en haut du chemin appellé Des Clottes, autrement au bourg de Rendesse » (2 février 1679). — Consultation signée Maignol : les jurats auront « de la peyne de rappeller des mains des Pères Jésuittes l'emplacement où étoit le vieux château, duquel le Roy fit concession à George Baudouin en l'année 1627, au droit duquel Baudouin se trouvent les pères Jésuittes » (9 mars 1712). — Délibération du corps de ville relative à une contestation avec les Jésuites; le syndic du collège de Bordeaux « ayant commancé, l'année dernière, de renfermer de muraille l'emplacement du vieux château de cette ville, qui n'est que de la contenance d'un journal une latte, il auroit entrepris sur les droits appartenans à la présante communauté » (9 février 1713). — Bail à ferme « du Pradeau, marque de la ville et rentes y jointes » (28 octobre 1754). — Protestation du procureur syndic contre les empiétements des habitants de Ste-Croix-Du-Mont sur 1,400 journaux de « padouens » et terres incultes appartenant à la communauté (10 juin 1757). — « Extrait de quelques baillètes et exporles des fiefs des jurats..., quy nous servira pour vériffier nos fiefs, receues lesd. exporles par Jean Ducluseau, notaire royal de lad. ville ». Analyses d'actes de 1486 à 1491 (XVIIIe siècle). — « Sommaire des titres féodeaux appartenans à la ville ». Analyses d'actes de 1503 à 1731 (XVIIIe siècle). — Requête adressée à l'Intendant par les habitants de St-Macaire qui possèdent des biens dans les paroisses de Ste-Croix-Du-Mont, St-Maurice d'Aubiac, St-Maixant, Le Pian, St-Pierre-d'Aurillac, St-André-Du-Bois et St-Martin-de-Sescas, afin d'être exempts de contribuer à la somme de 8,000 l. offerte pour empêcher l'aliénation de la justice desd. paroisses (XVIIIe siècle). — Requête du procureur syndic de la ville à la Cour de la Table de Marbre concernant la propriété « des padouens et terres incultes de sa jurisdiction; cette propriété est d'autant plus certaine qu'elle est établie par les lettres patentes de Charles VI, de l'année 1386, renouvellées par tous les rois successeurs et par le roy actuélement régnant » (XVIIIe siècle). — Projet de lettre concernant les démarches du duc de Biron, lequel veut « faire revivre un ancien engagement, qu'il a trouvé dans la maison de Foix, pour la levée des droits royaux, péages, rentes et autres honnorifiques dans la ville et jurisdiction » (XVIIIe siècle). — Achat par les jurats de la maison curiale (28 décembre 1727).

E suppl. 3114. — EE. 1. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 10 pièces papier, 1 cahier de 13 feuillets papier.

1407-1647. — Affaires militaires. — Trève accordée

par Gaillard [de] Durfort, sénéchal de Guienne pour le roi d'Angleterre, aux villes, châteaux, « pays ubertz et campestres » et partisans, y énumérés, de la dame d'Albret (22 avril 1407). — Arrêt du Parlement relatif à une conspiration contre la ville et le château de St-Macaire (14 février 1576). — Délibération prise par Asdrubal de Ferron, capitaine du château, et le corps de ville sur les moyens de défense à opposer au roi de Navarre et au vicomte de Turenne, qui ont dessein d'attaquer et de prendre la ville (26 décembre 1587). — Enquête faite par-devant le juge de St-Macaire à la requête d'Arnaud Forquié, Guillaume Verdier, Arnaud Flous et Étienne Lavergne, jurats, lesquels attestent qu'au mois de juin 1562 la ville de St-Macaire « feust prinse d'assault par une armée du party de la religion prétendue réformée, soubz la conduicte de feu Messire Simphorien de Duras fort(?), seigneur et baron de Duras, à l'entrée de laquelle ville feust thué plusieurs presbtres et autres habitans d'icelle, les esglizes et maisons des bourgeois pillées et saccagées et les papiers et tiltres qui estoient es dictes esglizes et maisons bourgeoises, rompus et bruslés, mesmes les coffres, archives et meubles de boys d'icelles esglizes, ensemble les privilèges, tiltres et documens de ladicte ville, qui estoyent dans l'église principalle dudict St-Macaire, et laquelle ville feust tenue et occuppée par ledict sieur de Duras et complices par l'espace de troys sepmaines » (23 décembre 1598). — Prestation de serment de fidélité au Roi et à la reine régente par le capitaine du château et les jurats (28 mai 1610). — Arrêt du Conseil d'État ordonnant la démolition du château de St-Macaire, lequel est inutile au service du Roi et à charge aux habitants (17 octobre 1626). — Requête au Roi par les jurats concernant le titre de capitaine de la ville, que le sr de Carbonnieux, capitaine du château, voulait s'attribuer (9 mars 1627). — Arrêt du Conseil privé du Roi, maintenant Charles-Asdrubal de Féron, seigneur de Carbonnieux et baron d'Embrus, en la charge de capitaine des ville et château de St-Macaire (4 mai 1646). — Démission par Asdrubal de Ferron en faveur du duc d'Épernon de la charge de capitaine des ville et château de St-Macaire moyennant une somme de 4,000 l., et cession par le duc d'Épernon de lad. charge en faveur de la ville, moyennant le paiement de 4,000 l. (19 avril 1647).

E suppl. 3115. — EE. 2. (Registre.) — In-f°, 142 feuillets.

1731-1745. — Registre servant à l'inscription des étapes et itinéraires des troupes de passage à St-Macaire.

E suppl. 3116. — EE. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 141 feuillets.

1746-1760. — Registre servant à l'inscription des étapes et itinéraires des troupes de passage à St-Macaire.

E suppl. 3117. — EE. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 202 feuillets.

1760-1769. — Registre servant à l'inscription des étapes et itinéraires des troupes de passage à St-Macaire.

E suppl. 3118. — EE. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 147 feuillets.

1769-1789. — Registre servant à l'inscription des étapes et itinéraires des troupes de passage à St-Macaire. — Le registre continue jusqu'en l'an IX.

E suppl. 3119. — EE. 6. (Liasse.) — 2 cahiers de 32 feuillets papier, 32 pièces papier.

1707-1787. — Affaires militaires. Passages de troupes et milices bourgeoises. — « Plan d'un bâtiment pour servir à mettre loger les troupes aux villes et bourgs de passages, réglé et déterminé par les ordres de S. A. Royalle. » « Fait à Paris le premier mars 1719; signé Mazin. » — « État de formation et règlement des compagnies de milices bourgeoises pour le service des patrouilles dans la communauté de St-Macaire » (31 décembre 1761). — « Catalogue des habitants taillables et non taillables privilégiés et non privilégiés, à loger les troupes » (XVIIIe siècle). — « État général des hommes sujets à la patrouille » (XVIIIe siècle).

E suppl. 3120. — FF. 1. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 9 pièces papier.

1331-1476. — Procès contre Langon au sujet de droits de juridiction et autres. — Protestation de Pierre de Martillac, damoiseau, châtelain, Pierre de Campagne, son lieutenant, Macip de Calonges, damoiseau, son écuyer, Gaillard Juziu, Arnaud d'Artigole, etc., contre la citation à son de trompe ordonnée par le prévôt de Langon, « pro eo quod dicit ipsos furcas patibulares in platea que est ante Lingonium a parte Sancti-Macharii erexisse », laquelle place appartient au roi d'Angleterre; ils se réservent de faire appel devant qui de droit, « petentes... apostolos testimoniales » (19 septembre 1331, « Guillelmo-Arnaldi de Siviano tunc prioratus ville Sancti-Macharii existente priore »). — Exposé pour le roi d'Angleterre par « Burgundus de Lia », son fondé

de pouvoir : à la suite d'un meurtre, le sénéchal a fait pendre deux coupables « et alios duos apud Tabanacum (?) submergi » ; les adversaires du roi d'Angleterre se sont vantés de renverser les fourches et d'enlever les pendus ; il cite « ad curiam Francie » Gérard d'Albentone, juge d'Agen, remplaçant du lieutenant du sénéchal pour le roi de France. Réponse de Gérard d'Albentone, revendiquant pour le roi de France le terrain où on a récemment élevé les fourches patibulaires au nom du duc d'Aquitaine (29 septembre-1er octobre 1331). — Nomination par les gens de St-Macaire de fondés de pouvoir chargés d'obtenir « litteras sive gracie sive justicie » [1332?]. — Procuration par Pierre de Martillac, damoiseau, châtelain, et autres habitants de St-Macaire à divers fondés de pouvoir (3 avril 1333). — Lettres royaux à Henri de Chalon, doyen de Chalon, et à Pierre d'Auxerre, qui ont été chargés de faire parvenir au Parlement pour le jour de la sénéchaussée d'Agen, des pièces et enquêtes sur divers procès : le Roi, sachant que le temps leur fait défaut, leur mande d'adresser le tout et de citer pour une autre date (23 mars 1336, n. s.). — « Memorandum quod cause seu lites que vertuntur inter procuratores domini regis Francie, juratos et universitatem de Lingonio, tam conjunctim quam divisim, ex parte una, dominum nostrum ducem, juratos et universitatem ac quosdam singulares de Sancto-Machario, ex parte altera, sunt tales et in tali statu remansserunt die mercurii post *Quasi modo*, anno Domini millesimo ccc° xxxvi°, quo tempore erant comissarii domini Petrus de Autissiodoro [et] Henricus de Cabilone, decanus Cabilonenssis » : en ce qui concerne la cause au possessoire relative au pré de St-Macaire, des jurats de Langon ont déclaré « quod, cum locus de Lingonio esset restitutus per dominum regem Francie dominis Petro de Gavarreto, vicecomiti Venaugiarum, Petro de Mota et aliis condominis dicti loci, amodo de dicta causa non se intromiterent, cum causa illa non ipsos sed pocius dictos condominos tangeret » (10 avril 1336). — Lettre de Jean de Charnels, connétable de Bordeaux, lieutenant du sénéchal de Guienne, au châtelain de St-Macaire, concernant les empiètements commis par Arnaud de Gavarret, coseigneur de Langon, sur les droits du Roi « ad locum vocatum pratum Sancti-Maquarii ante Lengonium » ; Arnaud, cité à la cour de Gascogne, a fait défaut : ordre d'empêcher ses exactions et, s'il persiste, de l'arrêter (7 janvier 1353, n. s.). — Ordre de Jean de Cheverstone, sénéchal de Guienne et lieutenant du prince de Galles, de citer Arnaud de Gavarret, qui, ayant retrouvé une mule et prétendant qu'on lui a enlevé « quendam maletam seu trossellum » et « superioritatem regiam in se suscipere intendo,... omnia bona, vina, captalia tam per flumen Garone et ante dictum locum de Lingonio fluencia et deffluencia quam alia, quecumque dictorum habitancium ville et jurisdictionis Sancti-Macharii existencia... per viam marche capit et arrestat » (2 janvier 1358, n. s.). — Citation à Arnaud de Gavarret d'avoir à se trouver le dimanche suivant au cloître des Franciscains de St-Macaire « a veder e audir jura[r los tes]timonis que los senhors de Vaus (?) o los procuradors aven ni volen produyre encontra luy » (12 mai 1358). — « Asso son avisamens trames aus juratz de Sent-Macari per los clers et costumeys de Bordeu per la costuma de Bordales, per causa deu pleyt que los deiz de Sent-Macari an contra los de Langon a la ort de parlament de Paris » : procédure à suivre en cas de « clamor de fforssa noera » (xive siècle?). — Consultation sur ce même sujet « per 1 doctor de Bordeu et per los costumeys » (xive siècle?). — Ordre de procéder contre Géraud de Bergoignan, capitaine de Langon, et ses complices armés, qui, au mépris des droits du Roi et des consuls de St-Macaire, ont « occuppé et usurpé par force d'armes plusieurs droiz et juridictions » (7 mars 1410, n. s.). — Production en la cour de la sénéchaussée de Guienne pour les gens de Langon contre ceux de St-Macaire, qui les ont troublés dans la possession de divers biens et droits à la faveur de certaine sauvegarde royale obtenue par surprise (16 juin (1452).

E suppl. 3121. — FF. 2. (Rouleau.) — 2m06 de long, parchemin.

1322. — Exposé de droit et de fait en 58 articles pour Langon et le roi de France et réponses, point par point, pour St-Macaire et le roi d'Angleterre au sujet de la justice sur un « prez ou place herbeuse assise oultre Garonne devant Lengon ». § 1er. « Toutes les citez, terres, chastiaus, villes et jurisdictions hautes, basses et moïennes, drois et seignouries assises et estans ou royaume... qui ne sont ou apparissent ou peuent apparoir estre d'autre ou d'autres sont et estre doivent de raison commune de nostre sire le roy de France en tout (?) le royaume. — Respondet quod est minus generalis et est juris et si astringit credit quod habet sic vim in hiis que sunt de regno, non in hiis que sunt in regno ». — Exemples de meurtres sur le terrain litigieux réprimés par le prévôt de Langon. — § xxx. « Ou temps de la première guerre de Gascoigne ou de la trive ensivant que le roy Philippe-le-Bel, que Diex absoille, tenoit Bordeaux, Lengon et St-Maquaire et toute l'autre terre de

Gascoigne, mess. Jehan Viguier, chevalier, séneschal de Gascoingne pour ledit seigneur Roy, qui aucune foiz demoroit volontiers à Lengon et à St-Maquaire, députa Raymon-Guillaume Marquis, prévost adonques de Barsac, commissaire à poursuivre les murtriers, lecadions, robeurs de chemins, donc il avoir grant copie ou pays » — § 33. Cas d'un nommé Vidal Delport, qui fut blessé, moins de deux ans auparavant, en revenant du marché de Cadillac et laissé pour mort, ce qui donna lieu à ses amis de se plaindre à « Mons. de Bloyville, adoncques séneschal et gouverneur de Gascoingne ». — § LXI. « De la coustume du pays, touz homs qui demeure en possession paisible et saisine *vel quasi* par l'espace de x jours, cessant effors et violence d'armes, acquiert tout plain droit en la possession, et qui veult aler avant contre tel possesseur en jugement il convient qu'il voise avant en cas de propriété, se ce n'est contre le prince. — Credit quod prodest possessio nisi alius majorem possessionem seu [quasi] possecionem per majus tempus habuerit et tunc non; cetera non credit ».

E suppl. 3122. — FF. 3. (Rouleau.) — Parchemin, de 6m05 de long (1).

1332-1333. — Procédure entre Langon et St-Macaire. — Comparution par-devant Bernard d'Albie, commissaire délégué par le roi de France conjointement avec Pierre Drocon, des fondés de pouvoir représentant led. roi, Langon, le duc de Guienne et St-Macaire; renvoi de l'affaire en raison de l'absence de P. Drocon (15 novembre). — Nouvelle comparution devant les commissaires; vérification des pouvoirs, etc.; renvoi des parties à comparoir sur le terrain en litige, à savoir dans le pré qui est devant le port de Langon (16 novembre). — Discussion sur le terrain contesté, à savoir dans le pré qui est devant le port de Langon, la rivière entre deux; production d'une cédule du roi d'Angleterre, où il est dit que la châtellenie de St-Macaire s'étend « du chastel ou ville de Saint-Machari o la moitié de la mer nommée Garone o Gironde »; contestation de la partie adverse, qui montre une borne dans led. pré (30 novembre). — Autre discussion sur les lieux (3 décembre). — Renvoi de l'affaire, afin de laisser aux habitants de St-Macaire le délai nécessaire pour le choix d'un représentant suffisant (5 décembre). — Délivrance aux parties de lettres pour les citations à témoin (7 décembre). — Liste de témoins; proposition des gens de St-Macaire d'écarter les témoins habitants des deux localités qui sont parties au procès et discussion sur ce point (12 décembre). — Ordonnance pour la rectification d'un *lapsus* sur la procuration du représentant du duc de Guienne et notification de noms de témoins (16 décembre). — Discussion pour la récusation de témoins (18 décembre). — Notification d'une liste de témoins cités pour St-Macaire (19 décembre). — Opposition des procureurs du Roi et de Langon à ce qu'il soit accordé un nouveau délai à St-Macaire pour produire des témoins (28 décembre). — Mention de l'assignation donnée, à la requête des procureurs du Roi et de Langon, à 638 témoins, dont 369 prêtent serment (16 janvier 1333, n. s.). — Transport à Bazas et serment de témoins y résidant (23 février 1333). — Notification aux parties d'une lettre du Roi, en date du 1er février, rappelant Pierre Drocon à la Chambre des Enquêtes, toute affaire cessante et de l'impossibilité où est Bernard d'Albie de procéder seul au règlement de l'affaire; requête des parties pour que le procès soit continué; ordonnance des commissaires les ajournant devant le Parlement, « ad dies futuros et proximos sennescallie Agenn. et Vasconie presentis parlamenti » (3 mars).

(1) Les peaux dont se compose ce rouleau sont reliées par une cordelette qui porte, au bas du rouleau, un sceau très mutilé; la cordelette est elle-même formée de deux morceaux à la jonction desquels est un sceau, dont subsiste un fragment.

E suppl. 3123. — FF. 4. — 1 rouleau papier, de 3m43 de longueur.

1336. — Procédure entre Langon et St-Macaire. — Réponse, au nom du roi de France, à un mémoire présenté par la partie adverse. — Récusation motivée de témoins (?) (1). — « Si in aliqua parte hujus (?) territorii furcas erexerunt, quod non fatetur, et in eis aliquos suspenderunt aut mulieres comburserunt, non tamen infra territorium de saysina cujus jurisdictionis in causa possessor[i]um contenditur poterit reperere ita esse factum ». — « Posito, sine prejudicio, quod senescallus tenere(n)t campum semel vel pluries in prato et duella ibi fieri faceret, non noceret quia ibi bene tenebat suas assizias apud Lingonium et judicabat plura duella et vadia duelli recipiebat ». — De ce que St-Macaire est en Bordelais, il ne s'ensuit pas « quod totum Burdegalesium sit in et de pertinenciis San[c]ti-Macharii ». — « Item, non obstat quod dicunt in xxxo articulo, quod terra burdegalensis est terra consuetudinaria ». — « Dominus noster Rex est princeps et

(1) Le début du document est en très mauvais état et il est impossible de le déchiffrer.

inperator in regno suo et dominus et superior dicti domini ducis ». — Géraud de La Castenhède, tué dans le pré litigieux, « morabatur cum Gileto de Lacre, castellano et preposito de Lingonio regio, et quando fuit interffectus veniebat de Reula una cum Jacomino de Lacre, fratre dicti castellani et prepositi, cujus erat serviens ». — Deux des meurtriers « in terra nobilis viri Petri de Gavareto ad suspendium judicati, per ejus curiam, in qua erant curiam facientes jurati de Lingonio, et post modum fuit conversa sententia quod submergerentur ». — D'autres(?) « suspensi fuerunt in territorio de Lingonio et jurisdictione tunc regia, si[c] et prout in articulis excessuum continetur, ubi nullam jurisdictionem habebant illi qui suspenderunt eosdem, videlicet ipsi singulares, castellanus, jurati et universitas de Sancto-Machario, et ita inciderunt, cum invaserunt terram regiam cum armis et jurisdictione, seu que erat ad manum regiam, in penam legis *Si quis in tantam*, et legis Julie *de vi publica*, et suspendendo eos in penam legis Cornelie *de siccariis*, et plurium aliarum legum et in pluribus aliis penis manum regiam violando ». — « Item, quod tam de jure quam de consuetudine Burdegale et Vasconie, quandocumque consuetudo deest debet recurri et recurritur ad jus scriptum ». — Mention de Bernard de Budos (?), qui a été prévôt royal de Barsac, Pierre Jardin, lieutenant de Guillaume de La Balme, châtelain royal de La Réole, Bernard de Mirail, « tunc prepositum regium Reule et prepositum tunc Vasati et Vasadesii ». — Les appels frustratoires ne doivent pas retarder l'exécution des sentences. — « Campana fuit pulssata per modum de *tocha senh*, more solito ad magnas necessitates, utpote in incendiis accensis in villis et in aliis quando taliter sonantes campanas volunt exire villam cum armis et invadere aliquos inimicos, et scimilibus. »

E suppl. 3124. — FF. 5. (Cahier.) — In-4°, 18 feuillets papier.

1410. — Procédure et enquête pour les habitants de Langon, qui se disent troublés par ceux de St-Macaire dans le droit de pêcher dans la Garonne. — Lettres de Charles VI prescrivant d'assigner les parties par-devant le juge ordinaire d'Agen ou de Condom (29 avril; fol. 1). — Exposé pour les gens de Langon afin d'établir entre autres choses les inhibitions abusives portées par André de Baus, soi-disant lieutenant du châtelain de St-Macaire : le territoire de Langon s'étend en amont jusqu'à la fontaine de Lavena, qui le sépare de celui de La Réole; les gens de St-Macaire ont clandestinement élevé depuis deux ans près du ruisseau de Baset des fourches patibulaires; le territoire s'étend vers St-Macaire jusqu'à un fossé « versus la nassa vescomptal de Lengo », et là était plantée une borne de pierre que ceux de St-Macaire ont fait disparaître; les habitants de Langon sont en possession « recipiendi pedagium intra dictum territorium ultra Garonam expressatum et etiam erigendi furcas, juridictionem exercendi et capiendi animalia in dicto territorio dampnum dancia » et de pêcher depuis la Nasse sus-indiquée jusqu'au lieu dit *lo Bras d'Aubiac* (fol. 2). — Déposition d'un bourgeois de Langon, natif du diocèse d'Auch, « cujus bona valere asseruit centum franchos auri et ultra » : le comte d'Armagnac, au nom du roi de France, a depuis cinq ans enlevé Langon aux Anglais (fol. 4). — Lettre de Bertrand de Melet, juge de Condom et d'Agen, enjoignant de citer André de Baus, lieutenant du capitaine, et les jurats de St-Macaire, dont il donne les noms (28 juillet; fol. 7). — Lettre conforme de Bérard d'Albret, sénéchal de Bazadais (31 juillet; fol. 8). — Sommation à Jean Sergent, notaire, gérant au nom du Roi la juridiction de St-Macaire, d'avoir à publier la citation précédente et refus dud. Jean Sergent (1er-2 août; fol. 8 v°). — Sentence du commissaire prononcée par défaut contre St-Macaire, annulant les défenses portées par André de Baus et prescrivant d'enlever les panonceaux qui avaient été apposés en conséquence (23 août; fol. 10). — Procès-verbal de la notification de lettres exécutoires au gérant de la juridiction, qui demande d'abord un délai et qui se cache pour ne pas répondre (27 août; fol. 13 v°). — Procuration par les jurats de St-Macaire, en présence de Vidal « de Garderia », prieur dud. lieu, de Guillaume Moynem, vicaire de l'autel de St-Martin du même St-Macaire, etc. (27 août; fol. 15 v°). — Appel au Parlement par les gens de St-Macaire (9 septembre; fol. 16 v°). — Ordonnance du commissaire décidant que les dépens seront taxés, et appel de cette ordonnance par les gens de St-Macaire (fol. 17 r° et v°). — Commission à deux notaires pour la taxation des dépens (15 septembre; fol. 18).

E suppl. 3125. — FF. 6. (Liasse.) — 5 cahiers de 110 feuillets papier, 1 pièce parchemin, 18 pièces papier.

1511-1606. — Procès entre les villes de St-Macaire et de Langon au sujet du privilège de la descente des vins de Bordeaux. — Déposition d'habitants de Sauternes, Bommes, Preignac, etc., attestant que les marchands de Langon font porter de grandes quantités de vins du Bazadais dans les chais de Toulenne, d'où ils les expédient à Bordeaux comme vins bordelais (mai

juin 1590). — Arrêt du Parlement autorisant les jurats de Bordeaux à faire procéder chaque année, après les vendanges, au dénombrement des vins récoltés à Toulenne et à faire marquer les barriques, afin d'éviter l'introduction des vins du Bazadais dans la sénéchaussée de Guienne (31 août 1590). — Attestation par-devant le lieutenant général de la sénéchaussée de Guienne, de divers marchands anglais, flamands, etc., lesquels disent que la jauge des barriques de Langon, Bazas, La Réole, Marmande, etc., est inférieure à la jauge du pays bordelais et qu'il faut 5 barriques desd. villes pour faire 4 barriques bordelaises (12 juin 1598). — Attestation des témoins constatant que de tout temps il a été perçu à Langon un subside sur les vins vendus en détail (27 juillet 1598). — Arrêt du Parlement portant qu'après les vendanges les vins de Toulenne « seront mis par dénombrement et marqués de la marque de la présent ville de Bourdeaulx » (4 octobre 1599). — Procès-verbal de visite des paroisses de la juridiction de Langon par les délégués des jurats de Bordeaux (6 novembre 1600). — Enquête pour les jurats de St-Macaire : dépositions de témoins attestant qu'autrefois les habitants de Langon et de St-Pierre-de-Mons mettaient leurs vins dans des barriques contenant de 90 à 92 pots; depuis 6 ou 7 ans environ, lesd. habitants se servent de barriques de jauge bordelaise; en outre, les jurats de Langon, moyennant un écu par tonneau, délivrent un certificat attestant que les vins du Bazadais, qu'on va charger au port de Toulenne, sont du cru du dit Toulenne (7 février 1601). — Proposition des jurats de Langon aux jurats de Bordeaux, tendant à « assoupir le procès... pour le règlement des vins dud. Lengon ». Langon et sa juridiction sont « du pays de la nouvelle conqueste »; les poids et mesures employés à Langon sont les mêmes qu'à Bordeaux; « les vantes et honneurs qu'on paye au sieur de Lengon est à raison de huict, en suyvant la coustume de Bourdellois »; bien que du ressort de la justice de Bazas, Langon est en Bordelais « en fortz et coustumes pour le faict des vins et autres marchandises, et doibt estre tenue pour une des filheules dudict Bourdeaulx »; confrontation des paroisses de St-Gervais, Toulenne et St-Pierre-de-Mons : la récolte des vins de la paroisse St-Gervais monte « au plus fort à 200 tonneaux; les vins du Bazadais sont chargés pour Bordeaux « sur ung port qui leur est desdié de tout temps et d'antiennetté près ladicte ville de Lengon, appellé *le port de Bazas* (3 janvier 1603). — Procès-verbal relatant la destruction d'une pipe de vin « rebelle et du lieu de Bazadoys »; le vin est distribué aux pauvres de l'hôpital et à ceux qui en désirent et les barriques sont brûlées (5 novembre 1603). — Procès-verbal de prise d'un galion chargé de vins prohibés (5 novembre 1603).

E suppl. 3126. — FF. 7. (Liasse.) — 6 cahiers de 187 feuillets papier, 8 pièces papier.

1604-1612. — Procès entre les villes de St-Macaire et de Langon au sujet du privilège de la descente des vins. — Long mémoire en faveur des jurats de St-Macaire (21 avril 1604). — Mémoire et contredits par les jurats de St-Macaire contre les jurats de Langon et le duc d'Épernon (juillet 1604). — Arrêt du Conseil d'État autorisant les habitants des paroisses de St-Gervais de Langon et St-Pierre-de-Mons à faire descendre leurs vins avant la Noël, privilège dont jouissait déjà la paroisse de Toulenne en Bordelais (14 juin 1612). — Procès entre Langon et St-Macaire au sujet du privilège des vins : la juridiction de Langon « consiste en troys parroisses, l'une desquelles parroisses est Thoulenne, qui est coustumière audict pays de Bourdallois; l'autre parroisse est Sainct-Pierre-de-Mons, qui est partie de la jurisdiction de Sainct-Maquaire et l'autre partie de la jurisdiction dudict Langon, et la troysiesme, qui est la parroisse de Sainct-Gerbays, qui est en l'enclos de la ville, laquelle toutesfoys, ensemble la parroisse de Toulenne, en ce que concerne la justice, sont de la sénescchaucée de Bazadois; toutesfois aussy il est certain et véritable, et ainsy le maintient et soustient, que toute ladicte paroisse de Toullène, ensemble tout l'encloz de la jurisdiction dudict Langon, ont par droict, coustume et possession inmémorialle de tenir et mettre leurs vins dans les barricques qui sont de la gauge de ceste ville de Bourdeaulx et que celluy de Thoulenne entre dans la ville comme celluy de la banlieue, et l'autre desdictes parroisses sus-alléguées; sont aussy en possession de le pouvoir porter en mesme gauge au-devant la ville dudict Bourdeaulx et au lieu des Chartreux, au veu et au sceu des jurats d'icelle » (xviie siècle). — « Inventaire de production nouvelle », baillé devant le Parlement par les jurats de Bordeaux contre les habitants de Langon et le duc d'Épernon, appelants contre les jurats de St-Macaire : d'après les privilèges de Bordeaux, les vins du haut pays ne peuvent descendre en lad. ville qu'après la fête de Noël; tous les vins descendus en fraude ont été confisqués et notamment 24 tonneaux à un bourgeois de Bordeaux, lequel, en 1594, « ne voulut pas seulement advouer ledict vin, de crainte de perdre sa bourgeoisie, ores qu'il se vendict en celle année 100 francz le thonneau »; mention de la descente des

vins du Bazadais par le port de Toulenne, qui est du diocèse de Bordeaux, « veoire mesme a esté par le passé de ladicte senneschaucée de Guyenne, et encore cela est disputé en un procès » devant le Parlement entre les officiers de Guienne et ceux de Bazadais. Les vins du haut pays paient pour le droit « de grande coustume 12 deniers, pour l'entrée et pour le droict de petite coustume 2 deniers obole pour livre, qui revient parfois à 2 ou 3 escus pour thonneau »; les vins bordelais ne payent aucun droit « de petite coustume » (XVIIe siècle). — Inventaire des pièces produites devant le parlement de Paris par les jurats de St-Macaire : mention de la lieue du pays « qui en vault deux de France »; d'un procès-verbal du 20 octobre 1603 relatant que le curé de Toulenne « n'avoict heu pour son droict de disme en ceste année-là, que 14 thonneaux de vin, au lieu qu'il y sort toutes les années de lad. parroisse de Tolenne plus de 1,400 thonneaux de vin pour descendre et entrer en lad. ville de Bourdeaux »; des ports suivants : « le port de Tolenne, qui est au-dessoubz Langon et à l'endroict de Saincte-Croix-du-Mont; le port de Bazas, qui est entre les extrémités des parroisses et Sainct-Gervais, auquel tout le vin qu'on apporte de la prévosté de Bazas, de Roquetailhade et Coymères et infinis autres lieux du Bazadois est embarqué; et le port de lad. ville de Langon qui est au-dessous de tous les deux » (XVIIe siècle). — Inventaire de pièces produites par les jurats de St-Macaire contre les jurats de Langon (XVIIe siècle).

E suppl. 3127. — FF. 8. (Liasse.) — 1 cahier de 11 feuillets papier, 5 pièces parchemin, 25 pièces papier.

1570-1749. — Procès.

E suppl. 3128. — FF. 9. (Registre.) — In-4°, 60 feuillets.

1574-1576. — Registre des audiences de la cour des maire et jurats.

E suppl. 3129. — FF. 10. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 39 pièces papier.

1567-1785. — Juridiction des maire et jurats. — Procès entre les jurats et Pierre Mondiet, juge, au sujet de l'exercice de la justice politique et criminelle (août 1567). — Ordonnance des jurats interdisant aux courtiers d'acheter des vins de la juridiction avant que le prix ne soit établi (21 octobre 1667). — Sommation aux jurats de procéder à l'installation de Pierre Carboulès, nommé lieutenant général de police de la ville (15 janvier 1739). — Cession par Pierre-Modeste Pujoulx en faveur de la communauté, de la charge de lieutenant général de police, que led. Pujoulx avait acquise du s^r Carboulès; lad. cession est faite moyennant la somme de 3,500 l. (29 avril 1740).

E suppl. 3130. — FF. 11. (Liasse.) — 1 cahier de 12 feuillets papier, 63 pièces papier.

1739-1776. — Police des maire et jurats.

E. suppl. 3131. — GG. 1. (Registre.) — In-4° oblong, 79 feuillets.

1540-1546. — Registre des baptêmes de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Baptême de Jean de Fabas; parrain : Jean Martineu; marraine : Blanche Guibaut (13 juillet 1540). — Baptême d'Odet de Fontebride; parrain : noble Odet Raphaël; marraine : Jeanne de Labarière, épouse de noble Jean Du Raux (6 juillet 1541). — Baptême de Catherine Rufz (20 août). — Baptême de Jeanne, fille de Jean de Rousteguy; parrain : noble Jean Martineu; marraine : Jeanne de St-Maxent (8 janvier 1542, n. s.). — Baptême de Marguerite, fille de noble Jean Du Raux (26 janvier). — Parrainage de Pierre de Picon, docteur ès lois, et de Guillaumette de Mondiet (3 novembre). — Baptême de Gaston, fils de noble Jean de Fabas (8 janvier 1543, n. s.). — Baptême de Marie, fille de noble Jean Du Raux; parrain : Antoine Guibault; marraine : Marie Dourus, épouse de noble de Fabas (7 février). — Baptême de Jean, fils de noble Jean de Fabas (11 octobre 1544). — Baptême de Louise Du Raux (13 novembre). — Baptême de Bernard, fils de noble Mathieu Masparaute; parrain : Bernard de Rosteguy; marraine : Contor de Rosteguy (15 mars 1545, n. s.). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre Fluriel, licencié en droit civil (5 mai). — Parrainage de François de Plantey, notaire royal (24 mai).

E suppl. 3132. — GG. 2. (Cahier.) — In-4° oblong, 38 feuillets.

1574-1578. — Cahier des baptêmes de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Baptême de Guillaume, fils de Pierre Dushilhou, notaire royal, et de Jeanne de St-Maxent (24 juillet 1576). — Baptême de Contor, fille de Raimond de Mauléon et de « Marsalle » Barritault (4 décembre). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Dulout, notaire royal, et de Marguerite Reau (6 décembre). — Baptême de Marie, fille de Jean Aubrin, capitaine (24 décembre). — Baptême d'Arnaude, fille

de Bernard de Boysse, juge de la ville (5 mars 1577). — Baptême de Jean, fils de Guillaume Berdier, maître chirurgien (1er août). — Baptême de Louis Debedat, fils du procureur de la ville; parrain : M. Daubiac, gouverneur de la ville (12 août). — Baptême de Jean Marc; parrain : Jean Phalamon, capitaine; marraine : Jeannette de Labatut (1574); « régnant Hanry de Valoys, par la grâce de Dieu, roy de France et de Polongne, lequel se doict faire couroner à Rens le xve de janvier prochain. » — Baptême d'Anne, fille de Jean de Rousteguy; parrain : Jean de Raymond, avocat au Parlement; marraine : Anne de Rousteguy, veuve de Jean de Laborde, « légionaire de la garde du Roy » (19 mars 1578).

E suppl. 3133. — GG. 3. (Registre.) — Petit in-f° oblong, 168 feuillets.

1579-1592. — Registre des baptêmes de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Baptême de Bernard, fils d'Aubrin, capitaine; présent : Antoine de Lansac, écuyer, capitaine (7 février 1579). — Baptême de Marguerite, fille de François Rufz, notaire royal, et de Jeannette Flous (24 janvier 1580). — Baptême de Jeanne, fille de Jean de Cabanieux et de Marie Dartigue (6 juillet). — Baptême de Jeanne, fille de noble Jean de Castectzja et d'Isabeau de Ganesse; parrain : Jean de Becquey, écuyer, abbé de « Pontaut »; marraine : Jeanne de Gacie, épouse de Gaston de Gère, écuyer, seigneur de Camarsac (30 novembre). — Parrainage de « Monsieur le visconte d'Uza » et d'Isabeau de Gassies, épouse de M. de Ruhat (15 août 1581). — Baptême de Pierre Daurat; parrain : « Peys Castaing, prince de la noblesse des enfans du port, accompaigné des prinses de la lune et de Noé avecques tout la noblesse tant de la lune Noé que du port » (2 mai 1582). — Baptême de Bernard, fils de Pierre Loyzeau, procureur au Parlement; parrain : Bernard de Boysse, juge royal (11 juillet). — Baptême en présence de Geoffre Aubrin, « prince, ensemble de la nomblesse »; signé : « Dumas, tressourier général; Aubrin, prinsce du soulei[l]; Brisson, gentilhomme de la chambre du prince...; Dulugat, mignon; Gorronde, gentillomme servant; Dereynaut, premier sergent; Deaulx, grand maistre de la boutellerie » (26 avril 1587). — Baptême en présence d'« Aubrin, prince de Sainct-Macaire; Servat, cappitaine du prince...; de Flous, cappitaine lieutenant des gardes françoises » (2 mai). — Baptême en présence d'une partie des précédents et de « Léglise, porte-manteau de M. le prince » (3 mai). — Baptême de Geoffre, fils de Guillaume Dupin, « ce jourd'huy esleu jurat » (1er mai 1588). — Baptême célébré par Nicolas Carsolles, « prebstre substitué de Maistre Jehan Gaumar, curé de l'aultel Sainct-Martin de la présent ville » (15 mai). — Baptême de Jean, fils de Jean de La Rocque, bourgeois et marchand, et de Marie de Rousteguy; parrain : Asdrubal de Ferron, sieur de Carbonieux, capitaine du château de St-Macaire; marraine : Catherine Gentil, épouse d'Étienne de Rosteguy, conseiller à la Chambre des Requêtes (12 février 1589). — Parrainage d'Arnaud Darbis, curé de Ste-Croix-du-Mont et d'Aubiac (20 avril). — Baptême de Marie, fille de Pierre Baritault, bourgeois et jurat, et de Marie Cousin (4 septembre 1590). — Baptême de François, fils d'Étienne de Corne, commissaire ordinaire de l'artillerie (11 septembre). — Baptême de Blanche, fille d'Asdrubal de Ferron, sieur de Carbonieux et Vigorous, gouverneur et capitaine du château et ville (?) de St-Macaire, et de Suzanne de Nemond (10 janvier 1592). — Baptême de Marguerite de Ferron, fille des précédents; marraine : Marguerite de Monferran (12 janvier). — Baptême de Catherine, fille de Jean Dubedat, procureur du Roi (3 mars).

E suppl. 3134. — GG. 4. (Registre.) — In-f° oblong, 48 feuillets.

1593-1596. — Registre des baptêmes de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Baptême de Pierre, fils d'Arnaud Flous, jurat; parrain : Pierre de Ville, jurat (22 février 1593). — Baptême en présence des « soubzsignez, gentilzhommes suyvans Monseigneur le prince de Rinault : de Reynaut, prinse...; Depujoulx, premier gentilhomme ordinaire de la chambre du prince, de la présant année »; etc. (2 mai 1593). — « Nota qu'il est deffendu de se promener en l'esglise tandis qu'on administre le saint sacrement de baptesme, à beyne d'estre excomuniés et s'en faut bien garder à Dieu » (1593). — Parrainage de René Gerberon, lieutenant de M. de Lagovigière, capitaine du château (15 novembre). — Baptême de Menaud, fils de Jean de Banos, notaire royal (17 décembre). — Baptême de Marguerite, fille de François Ruf, notaire royal; parrain : Étienne de Labergne, « couronel de l'infanterie fransoisse » (14 juin 1594). — Baptême de Philippe Dunougey; parrain : Colin Dunougey; « duquel susd. baptizé a esté baillé tel nom à cause que le nom du parrin n'est point nom d'aucun saint de l'église, par moy »; signé : Boyer (20 janvier 1595). — Changement par le curé du nom de « Salhide » en celui de Marie (20 janvier). — Baptême de Suzanne, fille de Jeannet Flouz, capitaine; marraine : Suzanne de Nesmond

(6 mars). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Baritault, sieur de Roux et d'Orries, et de Marie Cousin (12 juillet). — Baptême de Marie Dhuart; marraine : Naudine de Mondiet. Le prénom de Naudine est changé en celui de Marie par le curé (1er août). — Baptême de Jean, fils de noble Étienne de Corne et de Naudine Pailhey; parrain : Jean de Gasq, écuyer, sieur de Beaulieu (2 janvier 1596).

E suppl. 3135. — GG. 5. (Registre.) — Petit in-f° oblong, 112 et 21 feuillets.

1596-1605. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Baptême de Jean Robert; parrain : Sarrensot de Broustis, « duquel le nom de Sarransot, à l'endroit du baptizé, a esté changé en Jehan » (17 mars 1596). — Baptême de Jean de La Rocque; parrain : « Monsieur le prince Jehan Jaile » (15 avril). — Parrainage d'Étienne de Lavergne, « prince la présente année » (21 janvier 1597). — Baptême de Jacques Peyrines; parrain : Naudin de Peyrines; marraine : Colette de Beaumond; « lequel nom de Naudin a esté changé de lur consentement en Jacques » (5 mars). — Changement du prénom de « Naudounet » en celui de Pierre (22 mars); — du prénom de Contor en celui de Marie (17 juin); — du prénom de Menaud en celui de François (28 août). — Baptême de Jean, fils de Jean Mondiet le jeune, jurat (18 mars 1598). — Baptême de Jean, fils de Jean de Belloc, maître chirurgien (15 décembre). — Baptême de Catherine, fille de Gérard Martineau, sr de Fongraves, et de Jeanne Castaigne (20 mai 1600). — Parrainage d'Étienne de Rosteguy, sr de Tastes, conseiller au Parlement, et de Jeanne Demons, épouse de Pierre de Rosteguy de Lancre, conseiller au Parlement (8 novembre). — Baptême de Marie, fille de Jean Bedat, juge royal (23 juillet 1602). — Baptême célébré par frère Jean-André, « religieux et sacristain, à faulte d'autre prebstre séculier au jour du synode archipresbitéral tenu à Cadillac par Monseigneur l'Illustrissime Cardinal et Archevesque » (16 octobre). — Baptême d'Étienne, fils d'Odet Fontebride, jurat (1er janvier 1603). — Baptême de Pierre, fils de François Aubrin, conseiller au présidial de Guienne, et de dame Du Noyer (2 octobre). — Baptême de Pierre, fils d'Arnaud Aubrin, jurat (2 novembre). — Baptême de Pierre, fils de Jean Chausiquaud, écrivain (28 mars 1604). — Parrainage de Jean Doulcet, « principal au collège de la ville de Bazas » (27 septembre). — Baptême de Marguerite, fille de Jean Tanesse, avocat à la Cour, et de dame de Rosteguy (27 décembre). — « Le 27 du mois de jenvier 1596, après les six heures du matin, es présences de maistre Bartholomé Berhut, cousturier, et Jehan André, escolier, et maistre Jehan de Minvielle, cousturier aussi de la présente ville, et plusieurs autres, j'ay espouzé Jehannot Ambert avec Marguerite Dupin, fille de feu François Dupin, et ce en premières nopces, et tout soudain après les avoir espouzés à l'entrée de l'église et avoir faict les bénédictions des arres et anneau, j'ay dict la messe soudain pour eux, scelon ma coustume, de peur qu'il ne vienct consumer le mariage devant les bénédictions de nostre mère sainte Église, *quia nihil coinquinatum debet offerri Deo, nec corrupta debet benedici*, scelon le rituel roumain, ce que j'ay voulu escrire icy, afin qu'il apparoisse à tous pourquoy je ne veux point espouzer de nuict, cela nous estant prohibé et defendeu, ny aussi devant l'aube ou aurore sans tesmoingt, car en autre temps et hures du matin [les] églises sont assez fréquentées de gens. » — Mariage célébré « à St-Michel, hors les murs de la ville St-Macaire » (23 avril). — Mariage entre Jean de Belloc, chirurgien, et « Alisote Du Bruilh..., entre quatre et cinq heures du matin, sur la porte de l'église » (3 septembre). — Mention de divers mariages célébrés « à la porte de l'église » (8 octobre 1596-23 janvier 1597). — Mariage entre Vital Béchade, notaire royal, à Gornac, et Bernarde Dubruilh (3 mars 1601). — Mariage entre Richard Norman, avocat au Parlement, magistrat au présidial de Bazas, et Jeanne Lambrot (24 janvier 1603). — Mariage entre Pierre Pujoulx, procureur du Roi, et Jeanne Dusilhou; la cérémonie a lieu dans l'église St-Michel, « despendante de la paroisse de lad. ville de St-Macaire » (janvier 1604).

E suppl. 3136. — GG. 6. (Registre.) — Petit in-f° oblong, 39 et 6 feuillets.

1605-1609. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Baptême de Jeanne, fille de Jean de St-Maxens, jurat (10 janvier 1605). — Baptême de Blanche, fille de Jean Guychenières, notaire et secrétaire du Roi, et de Sybille de Gasq; parrain : Jean de Gasq, sr de Beaulieu; marraine : Blanche de Gibault (24 mai). — Baptême de Marie, fille de François Galletry, avocat au Parlement, et de Marie Beaufaix (20 février 1606). — Baptême célébré par Darbis, « curé de la paroisse de la ville seullement, aïant quicté le dehors aux curés dixmiés venant prendre près les fossés de lad. ville » (8 juillet). — Baptême de François, fils de Jean Tanesse, avocat à

la Cour (11 janvier 1607). — Mention d'une abjuration d'hérésie avant la proclamation des bans de mariage (1605).

E suppl. 3137. — GG. 7. (Registre.) — Petit in-f° oblong, 121 et 17 feuillets.

1614-1629. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — « Sequuntur nomina et cognomina parvulorum qui sacro fontis baptismate abluti sunt in ecclesia parrochiali Sancti-Martini ceu Sancti-Salvatoris oppidi Sancti-Macharii. » — Baptême de Pierre, fils de Guillaume Dusilhou, avocat au parlement de Toulouse, et de Jeanne Duhart (29 août 1614). — Baptême d'André, fils de Jean de Tanesse, avocat (1er décembre). — Baptême de François, fils d'Arnaud Babel, notaire royal (6 mars 1615). — Baptême de Jean, fils de Jean Baritault et de Jeanne Rippotte (29 juin 1623). — « Sera pour mémoire que le 29 décembre 1623 la Garonne se print de glasse et hommes, femes et chevaux chargés passoient et repassoient, et dura jusques au 3e janvier 1624 et en février dura huict jours. » — Baptême de François, fils d'Arnaud Rufz, avocat au Parlement et juge royal, et de Marie Fenix (13 janvier 1624). — Baptême de Marguerite, fille de François Galletry, avocat au Parlement (10 septembre). — Baptême d'Élisabeth, fille de Pierre Pinel, notaire royal (8 novembre). — Baptême de Jean, fils de Menaud Banos, avocat, et de Jeanne Duplantey (1er octobre 1625). — Baptême de Catherine, fille de Jean Mondiet, capitaine, et de Jeanne Reynault (31 octobre). — Baptême d'Arnaud, fils de Jean Lataste, capitaine, et de Bertrande Fontabride (22 mars 1626). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Mauléon, magistrat présidial en Guienne, et de Françoise d'Aubrin; parrain : Pierre d'Aubrin, avocat au Parlement (14 novembre 1627). — Baptême de Jean, fils de Jacques de Boisse, avocat, et de Marguerite Tannesse (5 janvier 1629). — Mariage entre Arnaud Babel, notaire royal, et Marguerite Dupin (22 mai 1614). — Mariage entre Arnaud Rufz, juge royal, et Marie Fénix (17 novembre 1618). — Mariage entre Gabriel de Pontac et Marguerite Ferron (9 décembre 1623). — Mariage entre Jean Lataste, capitaine, et Bertrande Fontabride (22 avril 1625). — Mariage entre Jean Servière, juge royal à Captieux, et Jeanne Aubrin (5 février 1626). — Mariage entre Jacques de Boysse, avocat au Parlement, et Marguerite Tanesse (24 janvier 1627). — Mariage entre Élie Boursac, conseiller au Parlement, et Jeanne Rippotte (30 janvier 1628).

E suppl. 3138. — GG. 8. (Registre.) — Petit in-f° oblong, 132 feuillets.

1629-1655. — Registre des baptêmes de l'église St-Martin ou St-Sauveur de St-Macaire. — Baptême de Marcelle, fille de Pierre Philippon, docteur en médecine, et de Marcelle de Boisse (19 novembre 1630). — Baptême de Jeanne, fille de noble François de Gascq, sr de Rasens, et de Marie Bismeney (27 février 1634).— Baptême de Nicols, fils de Raimond Mauléon et de Jeanne Galletry (20 janvier 1636). — Baptême de Jean, fils de Léonard Marboutin, conseiller au Parlement, et de Jeanne Ripotte; parrain : Jean de Marboutin, prieur de Trémoulat; marraine : Jeanne de Barritaud (24 mai). — Baptême de Pierre Marboutin (17 novembre 1637). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Duverger, avocat, et de Marie Pujols (10 février 1638). — Baptême de Géraud, fils de Jean Mauléon, conseiller en Guienne (15 octobre 1639). — Baptême de Jacques, fils de Jean Duvergé, avocat (26 mars 1642). — Baptême de Jacquette, fille de Jacques Laroze, procureur du Roi (16 juin). — Baptême de Marie, fille de Bernard Gàletry, avocat, et de Marie Dehetz (8 septembre). — Baptême d'Antoine, fils de Menaud Banos, avocat, et de Jeanne Duplantey (31 mai 1643). — Baptême d'Étienne, fils de François Pujols, avocat, et de Catherine Boyer (22 juin). — Baptême d'Anne, fille de Chrétien Puet, avocat, et de Marguerite Rocques (17 octobre 1644). — Baptême d'Étienne, fils de Léonard Marboutin, conseiller au Parlement; parrain : Étienne Destignols de Lancre, écuyer; marraine : Françoise d'Aubrin (2 janvier 1645). — Baptême de Pierre, fils d'Étienne de Lancre et de Jeanne de Barritaud (13 juillet 1647). — Baptême d'Antoine, fils de Pierre Aubrin, avocat au Parlement, et de Catherine Sautadères (22 mars 1649). — Baptême de Pierre, fils de Jean de Lisle et de Catherine Magence (25 mars 1652). — Baptême de Marie, fille de Jean Ferbos, notaire royal (18 août). — Baptême de Marie, fille de Jean Collomb, écuyer, « contrôleur ez chancellerie de Guienne », et de Suzanne Eyquem (9 octobre 1654).

E suppl. 3139. — GG. 9. (Registre.) — Petit in-f° oblong, 42 et 21 feuillets.

1629-1658. — Registre des mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Déclaration aux termes de laquelle la croix d'argent « ascheptée pour la paroisse St-Martin de cette ville de St-Macaire », et dont

« l'acapteur du Purgatoire » s'était emparé, appartient à lad. paroisse de St-Martin (1er mai 1629). — Mariage entre Raimond Verduc, « chevalier du guet de Bourdeaux », et Marie Aubrin (21 juillet 1630). — Mariage entre Pierre Baritaud, sr de Roux, et Marie Marboutin (16 avril 1635). — Mariage entre Jean Duverger, avocat au Parlement, et Marie de Pujols (27 octobre). — Mariage entre Bernard Galletry, avocat, et Marie Deshays (21 avril 1640). — Mariage entre noble Jean Dauzac et Foy de Carbounié (26 novembre 1643). — Mariage entre Jean de Peyreusse, écuyer, sr de La Brette et Du Cau, et Élisabeth Dupérié (5 avril 1644). — Mariage entre noble François Piis et Bertrande de Gasc (1er juin). — Mariage entre noble Étienne Destignols, sr de Lancre, et Jeanne de Baritaud (7 février 1645). — Inhumation « à l'hospital » (23 janvier 1629); — « au couvent St-François lès la présent ville » (13 février). — Inhumation d'une femme « dernier sa maison, en son jardin avec son petit filz, et est morte de la peste; c'est elle qui a apporté le premier mal » (31 août). — Inhumation de Jeanne La Novelle, « qui porta la contagion de Monségu[r], et a causé de grandz domages en la présent ville et grande mortalité. Pleust à Dieu qu'elle feust estée jy a longtemps en parradis » ! (20 juillet 1630). — Le 16 août 1630, « j'ey porté le St Sacrement à Jehan Deney, dict de Pilote, sans sçavoir qu'il feust frappé de peste; c'est pourquoy j'ay filz ma quarantenne près Nostre-Dame de Verdalais et, durant ce temps, il y moureust soit de peste ou flux de sangc ou autre maladie, grand nombre de geans, entre autres ceulx qui s'ensuivent (suit une liste de 24 personnes) et plusieurs autres, qui ont esté ensepvelis qu'on ne m'a bailhé le nom pour les escrire. » — Inhumation de Vital Boyer, curé de la paroisse (20 novembre). — Inhumation de François de Ruf, notaire royal (22 mars 1631). — Inhumation de Gassies Sandemoy « entre deux pilliers de l'église du couvent lès St-Machaire, de l'ordre de St-François, et c'est à cause qu'il estoit mort de la maladie contagieuse » (7 juin). — Inhumation de Pierre Pujoulx, procureur du Roi (16 juillet). — Inhumation d'Élie Brousac, conseiller au Parlement, dans la chapelle Notre-Dame de Verdelais (20 octobre). — Inhumation d'Arnaud Aubrin, écuyer, sr de La Roche (5 juillet 1632). — Inhumation d'Arnaud de Rufz, juge de la ville (12 août). — Inhumation de Jean de Lhospital, vicaire de St-Maixent (4 décembre 1637). — Inhumation de Guillaume Dusilliou, avocat au Parlement (19 août 1638). — Inhumation de François Deshays, avocat (9 février 1640). — Inhumation de M. de Boysse, avocat (6 août). — Inhumation de Pierre Molinier, maître maçon, « lequel voulant mettre à bas le clocher de St-Michel, où sont les dames religieuses de Ste-Ursule, selon le pris faict desd. dames, une grosse pierre tumba sur luy qui le fist tumber, et mourust sur la place » (21 août 1641). — Nombreux décès occasionnés par la dyssenterie (août-septembre 1641). — Inhumation de Guillaume Félucat « près du clocher, dans un tumbeau où il y a des barres de fer » (28 mai 1644). — Inhumation de Jean Duvergier, avocat (17 août). — Inhumations au couvent des Cordeliers, « à cause que la grand églize est interdite » (mars-avril 1645). — Inhumation de François Galletry, avocat, juge de la ville (8 mai). — Décès d'Asdrubal-Arnaud de Carbounieux; il est enseveli dans l'église St-Michel de Bordeaux (2 août). — Inhumation de Pierre Pinel, notaire royal (16 septembre 1652). — Inhumation de Jean de Pichard, sr de L'Isle (18 septembre). — Inhumation de Mme de Magence, veuve de M. de L'Isle (30 septembre). — Inhumation de Pierre Caussat, docteur en médecine (12 novembre). — Le nombre des décès, du 13 septembre au 31 décembre 1652, s'élève à 240 environ. — « Fælicior anno præterito sit subsequens, Deo ita jubente, et nobis pacem concedente in toto Galliarum regno, sed præsertim in hacce devastata provincia Aquitanica bellicis motibus intestinis. » — Inhumation, « dans le presbitère de l'auteil St-Martin », d'Étienne Gay, docteur en théologie, curé de la paroisse (12 mars 1653). — Décès à l'hôpital de deux femmes soupçonnées de peste (juin). — Décès de plusieurs personnes qui sont privées de sépulture ecclésiastique comme étant mortes de la peste (juin-juillet). — Les actes de décès de l'année 1653 présentent de nombreuses lacunes quant aux noms et aux dates.

E suppl. 3140. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 78 et 98 feuillets.

1655-1671. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Le 1er novembre 1655, « j'ay pris possession du vicariat perpétuel de l'autel paroissiel de St-Martin dans l'églize St-Sauveur de St-Macaire, en vertu de la nomination que j'en ay obtenue de Monsieur Me François Molé, abbé de Ste-Croix de Bourdeaux, du 12 août 1655, led. bénéfice vacant par la mort de Mr Jean Labarrière et moy n'estant que tonsuré, j'ay substitué en ma place pour faire les fonctions les presbtres sounomez dans le présent registre baptistaire. Bernard Depuet, curé du susd. bénéfice. » — Cérémonies du baptême de Marie, fille de Jean de Rufz, avocat à la Cour et juge royal, et d'Isabeau de Foucques (10 mars 1657). — Baptême de Mar-

[illegible] de J.-B. Mondiet, écuyer, jurat, et de Martiale [illegible] (2 mars 1658). — Cérémonies du baptême de Jean, fils de Pierre Girles, avocat au Parlement, et de Marie Barbier (7 mai). — Cérémonies du baptême de François, fils de François de Laroque, s^r^ Du Pavillon, et de Marie Galetry (4 mai 1659). — Baptême de Bernard, fils de Jean de Mondiet, écuyer, et de Péronne Peyrusse (1er décembre). — Texte d'une ordonnance de l'archevêque de Bordeaux enjoignant à tous les ecclésiastiques, régents, etc., de souscrire à un formulaire condamnant la doctrine de Jansénius ; teneur dud. formulaire (2 septembre 1661). — Baptême de Joseph et Jean, fils de Jacques de Larocque, sieur de La Tour, et de Françoise d'Eiquem (13 avril 1662). — Baptême de Jean, fils de Pierre Jarry, avocat à la Cour, et de Catherine Biroat (18 juillet). — Cérémonies du baptême de Jean, fils de Pierre de Gasc, seigneur de Razens et de Beaulieu, et de Marie de Guérin; parrain : Jean de Guérin ; marraine : Bertrande de Gasc (23 août). — Baptême de Jean-Jacques, fils de Jean Dulugat, notaire royal (28 décembre 1664). — Baptême d'Anne, fille de Jacques de Laroque, écuyer, sieur de Latour ; parrain : Dominique de Lamezas, conseiller à la Cour des Aides, marraine : Anne de Quercy, veuve de Jean de Lalanne, écuyer, s^r^ de Birac (21 juillet 1665). — Cérémonies du baptême d'Étienne, fils de Pierre Maffre, bourgeois et marchand libraire de la paroisse St-Éloi de Bordeaux, et d'Isabeau Darbis (25 août). — Baptême de François, fils de Jean de Mondiet de Téchoires et de Peronne de Peyreusse (26 janvier 1669). — Inhumation d'Étienne Fontebride, jurat (26 mai 1660). — Mariage entre Denis Dunau, avocat à la Cour, et Marie Galletry (19 mai). — Inhumation de Jeanne Ripote, veuve de Léonard de Marbotin, conseiller au Parlement (18 octobre 1662). — Ordonnance de l'Archevêque mandant au curé de Ste-Croix-du-Mont de « réconcilier le cimetière de l'églize de St-Macaire, lequel a esté pollu par du sang injurieusement respandu » (28 novembre 1663). — Inhumation de Jean Lafue, notaire royal (5 juillet 1664). — Mariage célébré dans la chapelle de s^t^ Antoine de Padoue des PP. Cordeliers, entre Dominique Arnaudie et Isabeau de Rableys (19 avril 1665). — Inhumation de Pierre Philipon, docteur en médecine (12 novembre). — Inhumation « dans le presbytère de l'autel Notre-Dame », de Chrétien de Cluzeau, ancien curé de St-Laurent-Du-Bois (29 novembre 1666). — Décès de Jean Vincens, curé Du Pian (23 janvier 1670). — Service solennel à la mémoire du pape Clément IX (29 janvier).

E suppl. 3141. — GG. 11. (Cahiers.) — In-4°, 125 feuillets.

1671-1681. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Baptême de Jeanne, fille de François Dusilhou, avocat à la Cour, et de Jeanne Bruger (27 juin 1672). — Baptême de François, fils de Jean de Gères-Gassies de Camarsac, écuyer, et de Jeanne Drouillet (13 novembre). — Baptême de Marie, fille d'Antoine Vialard, docteur en médecine, et de Jeanne Dusilhou (19 août 1675). — Baptême de Louis, fils de noble Raphaël de Comarque et de Marie Cousin; parrain : Louis de Cousin, jurat; marraine : Adrienne de La Chaussade (22 novembre). — Baptême de Jean-Raphaël de Comarque; parrain : Jean Delaroque, « escuyer de la grande escurie du Roy » (2 août 1677). — Baptême de Louis-Joseph, fils de Louis Verduc, avocat à la Cour, et de Marie Mauléon (25 février 1678).—Baptême d'Oger, fils de Jean Faget, procureur « au Parlement et Chambre de l'Édit de Guyenne, séant à présent dans cette ville de St-Macaire » (15 décembre). — Baptême de François Comarque (9 mai 1680). — Baptême d'Élisabeth, fille de Joseph de Lalanne, écuyer, et de Marie Vimeney (29 mai). — Inhumation de Suzanne Guiton, épouse de Jean de Laroque-Meyroux, écuyer (25 août 1672). — Inhumation de Jean de Tanesse, avocat à la Cour (13 juin 1673). — Inhumation de noble Florimond de Molères (1er janvier 1676). — Inhumation de noble Joseph de Lanau (7 juillet). — Mariage entre Raphaël de Comarque, fils de Jérémie de Comarque et d'Adrienne de La Chaussade, d'une part, et Marie de Cousin, fille de Louis de Cousin, jurat, et de feu Sibylle-Blanche de Laroque, d'autre part (26 novembre 1674). — Mariage de Bertrand Boué, dit La Rose, maître de danse (26 février 1675). — Mariage entre Louis Verduc, avocat à la Cour, et Marie Mauléon (20 janvier 1677). — Mariage entre François Galletry, avocat à la Cour, et Élisabeth Aubrin (26 avril 1678).

E suppl. 3142. — GG. 12. (Registre.) — In-f°, 64 feuillets.

1682-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Inhumation d'Étienne Destignols de Lancre, écuyer (15 novembre 1682). — Baptême de Jean, fils de J.-B. Philippon, docteur en médecine, et de Marie de Rufz (12 avril 1683). — Baptême de Jean, fils de Jean-Bernard Dulujou, avocat, et de Jeanne de Mondiet (15 mai). — Baptême de Daniel Valentin, juif; on lui donne le

nom de Jean; présents : Pierre Garry, supérieur de la résidence des Jésuites de St-Macaire; Nicolas Legier, professeur de théologie, Jésuite (2 juillet). — Baptême de Jean-Ignace, fils de Jean de Gères, écuyer, seigneur de Gassies et Du Port, et de Jeanne Drouillet (5 novembre). — Mariage entre Guillaume Devaux, « commis à la distribution du papier timbré » à La Réole, et Marie Delux (12 novembre 1684). — Mariage entre Joseph-Jacques Reynaut et Élisabeth Deniort, fille de feu Bernard Deniort, commissaire de l'artillerie du Roi en Guienne (10 avril 1685). — Inhumation d'Antoine Vialard, « médecin piedmontois » (18 août). — Baptême d'Hermès, fils d'Étienne Tanesse, avocat et agrégé aux Universités de Bordeaux, et de Jacquette Conte (28 novembre). — Inhumation de Jean Dulugat, ancien notaire royal (11 août 1686). — Inhumation de François Galletry, avocat (20 août). — Baptême de J.-B., fils de Jean Pujoux, procureur du Roi, et de Dorothée Laroque (12 août 1687). — Inhumation de Marie Galiot, Ursuline (13 octobre). — Fiançailles entre Augustin Aubrin, magistrat présidial en Guienne, et Élisabeth de Bavoulier (avril 1689). — Inhumation de Jean Deslajon, curé de St-Laurent-Du-Plan « autrement du Petit Casseuil » (19 juillet). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre Ferbos, notaire royal (5 octobre). — Inhumation de Bernard Puet, curé de la paroisse (19 novembre). — Mariage entre Guillaume Deluc, avocat à la Cour, et Anne Ruf (25 février 1691).

E suppl. 3143. — GG. 13. (Registre.) — Grand in-4°, 40 feuillets.

1692-1698. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Baptême de J.-B., fils de Jean-Bernard Dulujou, avocat (8 juillet 1692). — Inhumation de Jean Pujoulx, procureur du Roi (15 septembre 1693). — Inhumation de Jean Castaing, « autrefois curé de St-Laurens » (8 août 1697).

E suppl. 3144. — GG. 14. (Cahier.) — In-4°, 24 feuillets.

1698-1701. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Inhumation de Jean Rufz, juge royal et maire de la ville (23 octobre 1700). — Cérémonies du baptême d'Isabeau, fille de Joseph Mondiet de Tachoires et de Marie Rufz (5 décembre).

E suppl. 3145. — GG. 15. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets.

1701-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Baptême de Jean, fils de Guillaume Lescure, docteur en médecine, et de Jeanne Flous (29 mars 1702). — Mariage entre Jacques de Rufz, juge royal, et Pétronille de Merle (11 juillet). — Baptême de Catherine, fille de François Lafue, avocat et commissaire aux saisies réelles, et de Marie Caussan (27 août). — Inhumation de François Comarque, capitaine (27 novembre). — Mariage entre J.-B. Rufz, maire de la ville, et Bertrande Pujoulx (4 février 1704). — Inhumation de Pierre Lescure, notaire (7 mars). — Baptême de Marie-Anne, fille de Pierre Dutoya, juge de police (26 juin 1707). — Baptême de Jean, fils de Jean Désarnaux, maire de la ville, et de Martiale Saintavicts (20 novembre). — Mariage entre Jean-Alexandre de Gères, écuyer, seigneur de Gassies, chevalier des ordres du Roi, fils de Jean de Gères, écuyer, et de feu Jeanne Drouillet, d'une part, et Anne Brisson, veuve de Jean-Jacques Daubri, gouverneur de la ville, fille de feu Mathieu Brisson, bourgeois de Bordeaux, et d'Élisabeth Bergerie, d'autre part (1er juillet 1709). — Inhumation de Jean de Gères, écuyer, seigneur de Gassies (17 octobre). — Mariage entre Pierre Lalanne, écuyer, et Marie-Thérèse de Gères (14 avril 1711).

E suppl. 3146. — GG. 16. (Cahier.) — Grand in-4°, 48 feuillets.

1712-1722. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Baptême de Marie, fille d'Ignace Boucher, sculpteur, et de Françoise Labarrière (11 février 1714). — Mariage entre Charles Leforestier, écuyer, seigneur de Boudoire, fils de feu Mathieu Leforestier et de Marie Menard, d'une part, et Jeanne-Ursule de Gères de Gassies, fille de feu Jean de Gères de Gassies et de Jeanne Drouillet, d'autre part (31 octobre 1716). — Inhumation de Guillaume Dulong, curé de la paroisse (8 octobre 1718). — Mariage entre Bernard de Mondiet de Téchoires et Marguerite Deney (9 janvier 1720). — Baptême de Marie, fille de Pierre Labatut, capitaine de dragons, et Marie-Anne Philippon (12 juin). — Mariage entre Pierre Boyrié, avocat au Parlement, et Renée Daubry (10 août).

E suppl. 3147. — GG. 17. (Registre.) — In-4°, 177 feuillets.

1722-1736. — Registre des baptêmes, mariages et

sépultures de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Inhumation de Jeanne Brugier, veuve de François Dusilhou, avocat (1er septembre 1722). — Mariage entre Jean Daubin, avocat à la Cour, et Marie Sauvage, fille de feu Jean Sauvage, écuyer, et de Thérèse de Jourdain (10 septembre). — Mariage entre Pierre Héraud, avocat à la Cour, et Marie Labatut (24 novembre). — Inhumation de Marie Despens Destignols de Lancre (8 septembre 1724). — Inhumation de Jean Sainctavictz, notaire royal, ancien lieutenant de maire (13 décembre). — Baptême de Jean, fils de Jean Mondiet, ancien officier de dragons, et de Jeanne-Thérèse de Lacombe (27 mars 1725). — Baptême de Marguerite-Dorothée, fille de J.-B. Pujoulx, conseiller référendaire, et de Jeanne Renard (30 juin). — Mariage entre Bernard de Mondiet et Isabeau Rosier (12 octobre 1726). — Mariage entre Jérôme Boc, fils de Jean Boc, avocat au Parlement, juge et gouverneur de Caumont, et Marie Pujoulx (6 avril 1728). — Mariage entre Jacques Mimault, avocat au Parlement, fils de François Mimault, capitaine au régiment de Navarre, et de Jeanne de Fizelier, d'une part, et Dorothée Rufz, fille de J.-B. Rufz, ancien maire de la ville, conseiller et secrétaire du Roi à la Cour des Aides, et de Bertrande Pujoulx, d'autre part (29 août). — Baptême de Jean, fils de Bernard Mondiet de Lagrange et d'Isabeau Rosier (13 février 1730). — Baptême d'Étienne, fils de Jean Capdaurat, notaire et jurat (21 mai). — Mariage entre Jean-Éléazar de Lançon, écuyer, sr de Lostière, garde du corps, fils de feu Étienne de Lançon, écuyer, sr de Lostière, et de Pétronille Destays, d'une part, et Catherine Morin, fille de feu Jacques Morin, bourgeois de Bordeaux et seigneur Du Pont-Aux-Murs, et de Suzanne Chevalier, d'autre part (21 novembre 1732). — Inhumation de François Marquille, prêtre, choriste de la paroisse (27 mai 1735). — Baptême d'Henri-Hyacinthe, fils d'Étienne-Romain-David de Léglise, écuyer, et de Catherine Mimaut; parrain : Henri-Hyacinthe de Léglise, écuyer, seigneur de Tardes; marraine : Jeanne-Françoise de Léglise (25 décembre 1736).

E suppl. 3148. — GG. 18. (Registre.) — In-4°, 193 feuillets.

1737-1749. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de St-Macaire. — Inhumation de Jean Désarnauds, ancien maire (27 août 1737). — Mariage entre Louis-François Roborel, licencié ès lois, fils de Guillaume Roborel, avocat au Parlement, conseiller, procureur du Roi au siège de Barsac, et de Blanche Gratechat, d'une part, et Angélique de Sauve, fille de Baltazar de Sauve-Augeri, écuyer, vénitien, receveur de la ville, ancien directeur des Fermes et Gabelles dans la province de Dauphiné, et de Lucrèce de Chassignole, d'autre part (8 février 1738). — Baptême d'Antoine, fils d'Étienne-Romain-David de Léglise, écuyer (26 février). — Mariage entre Jean de Rufz, avocat au Parlement, et Marie Labatut (28 septembre). — Baptême de Guillaume-Julien, fils de Louis-François Roborel, licencié ès lois (11 janvier 1739). — Inhumation de Pierre-Barthélemy Pujoulx, procureur du Roi (4 septembre). — Baptême de Jean, fils de Jean de Rufz, avocat au Parlement (10 octobre). — Inhumation de Jean Lescure, notaire royal (18 novembre 1740). — Baptême de Bernard, fils de Jean Rufz, conseiller secrétaire à la Cour des Aides, et de Marie Labatut (5 juin 1741). — Mariage entre Pierre Ferbos, notaire royal, et Marie Mondiet (17 septembre 1742). — Inhumation de Catherine Mimaut, épouse d'Étienne-Romain-David de Léglise, écuyer (23 janvier 1743). — Mariage entre Jean Désarnauds, docteur en médecine, et Marie Labatut (16 juillet). — Inhumation de Pierre Ferbos, notaire (15 janvier 1746). — Mariage entre Jean Boutinon, marchand de livres, et Catherine Dumoulin (22 février). — Baptême de J.-B., fils de J.-B. Rufz de Lavison et de Jeanne Dusilhou (18 octobre). — Inhumation de Jean-Alexandre de Gères, écuyer, seigneur de Gassies, chevalier des ordres du Roi, époux d'Anne Brisson, décédé dans sa maison noble Du Port (23 octobre). — Baptême d'Étienne-François, fils de Pierre-François Dusilhou, avocat, et de Philippe-Marguerite Dumoulin (8 septembre 1747). — Mariage entre Pierre-Louis Mangot, fils de François-Denis Mangot, sr de La Durandières, ancien maire de Chinon en Touraine, et Marie Labory (18 février 1748).

E suppl. 3149. — GG. 19. (Registre.) — In-4°, 110 feuillets.

1747-1772. — Registre des sépultures de l'église St-Martin de St-Macaire. — Inhumation d'Anne Brisson, veuve de Jean-Alexandre de Gères, écuyer (23 avril 1747). — Inhumation de Jean Brun, curé de St-Maixent (10 février 1748). — Inhumation de Baltazar de Sauve-Augery, écuyer, vénitien, conseiller du Roi, ancien directeur des Fermes et Gabelles en Dauphiné, receveur au département de cette ville (14 mars 1749). — Inhumation de Bernard Aubry, trésorier de France, époux de Catherine Jovigni (21 janvier 1750). — Inhumation de Jean Rufz, ancien conseiller secrétaire à la Cour des Aides (8 avril). — Inhumation de Louis Dejan, avocat (25 avril 1751). — Inhumation de Pierre-François Dusilhou, avocat (18 octobre 1752). — Inhumation de Jean

Rufz, conseiller secrétaire à la Cour des Aides (12 décembre 1753). — Inhumation de Jacques Rufz, juge royal (10 mars 1754). — Inhumation de Marc-Antoine Dulugat, ancien capitaine (24 juillet 1756). — Inhumation d'Henri-Hyacinthe de Léglise, écuyer, décédé dans sa maison noble de Tardes (7 février 1758). — Inhumation de François Dumoulin, avocat (7 décembre 1760). — Inhumation de Pierre Descorps, notaire et contrôleur de la ville (4 décembre 1761). — Le 8 mai 1762, « un soldat du regiment de Cambis eut la teste cassée pour avoir déserté; il a esté ensevely par la sœur hospitalière dans le cimetière de l'hôpital de cette ville; un père Cordelier l'a conduit au lieu du suplice. » — Inhumation de François Sainctavitz, notaire royal et procureur (4 août 1762). — Inhumation de J.-B. Pujoulx, ancien conseiller référendaire (27 février 1763). — Inhumation de Jean Cavaroc, curé de St-Maixent (1er novembre 1764). — Inhumation de Jeanne-Ursule Lalane, veuve de Jean de Baritaut, écuyer (12 janvier 1765). — Inhumation de Jean Batier, « ouvrier de la verrerie de cette ville » (3 décembre). — Inhumation de Joseph-André Cordeau de Berry, ancien capitaine de vaisseau (16 décembre). — Inhumation de Pierre Jollain, « cy-devant Jésuite » (28 mars 1766). — Inhumation de Louis-François Roborel, receveur de la ville (29 août). — Inhumation de Jean-de-Dieu Sainctavictz, curé de la paroisse (8 juin 1767). — Inhumation de Jean-Michel Mulle, docteur en médecine (11 décembre). — Inhumation d'Étienne-Romain-David de Léglise, époux en secondes noces de Judith de Feytis (30 janvier 1768). — Inhumation de Marguerite-Angélique de Fénelon, veuve de Joseph-François-Ignace Labat de Savignac, conseiller à la Grand'Chambre (26 juin). — Inhumation de Jean Désarnauds, docteur en médecine (2 septembre 1769). — Décès de Pierre-François Despens Destignol de Lancre, « doyen de l'ancien Parlement »; son corps est transporté à Bordeaux pour être inhumé dans l'église des religieuses de Notre-Dame (15 décembre 1771). — Inhumation de J.-B. Faye, époux de Marie-Anne de Lalande de Tastes (15 mai 1772). — Inhumation de Jeanne de Mignot, veuve de Michel de Pic de Père, écuyer, seigneur Du Désert (20 juin). — « L'an 1770 et le 7e avril, après une pluye abondante du vent de nord-est, la crue des eaux fut si forte devant cette ville, qu'elle couvrit les barraques au-dessous du jardin du prieuré, renversa plusieurs maisons du bourg de Pian, entra de neuf pieds dans l'église de laditte paroisse et alla jusqu'à 4 pieds de la fenêtre du sr Guichard, dont la maison est bâtie sur le rocher au bord de l'eau. La consternation fut générale; le St-Sacrement fut exposé et nous donnâmes la bénédiction; les eaux commencèrent à s'écouler du même jour. Les plus anciens de la ville ne se rappellent point l'idée d'un pareil fléau. Dieu veuille nous préserver d'en voir jamais de semblable. »

E suppl. 3150. — GG. 20. (Registre.) — In-4°, 226 feuillets.

1749-1771. — Registre des baptêmes et mariages de l'église St-Martin de St-Macaire. — Mariage entre Théodore Labarrière, lieutenant au régiment du colonel général de la cavalerie, et Jeanne-Françoise de Léglise, fille de feu Jean de Léglise, conseiller au Parlement, et de Judith-Élisabeth Pick (10 juin 1749). — Mariage entre Nicolas Trajet de La Sale de Carles, écuyer, fils de feu Jacques Trajet et de Bertrande Pascal, d'une part, et Jeanne Amelin, pensionnaire au couvent des Ursulines, fille de feu Gérard Amelin, bourgeois de Bordeaux, et d'Anne Lavergne, d'autre part (9 mai 1750). — Baptême de Jean-Noël, fils de Pierre Descorps, notaire royal (25 décembre 1756). — Mariage entre Jean Cazenave de Clavet, ancien officier du corps royal de l'artillerie et du génie, et Madeleine Morin (18 novembre 1762). — Mariage entre J.-B.-Barthélemy Pujoulx de Larroque, bachelier en droit, fils de feu J.-B. Pujoulx, ancien conseiller référendaire en la chancellerie établie près le Parlement, et de Jeanne Regnard, d'une part, et Anne de Rufz, fille de Louis de Rufz, avocat à la Cour et premier jurat, et de Marie-Angélique Lacassaigne, d'autre part (29 février 1764). — Baptême de J.-B.-Antoine, fils de Jacques Raffin, féodiste (24 juin). — Mariage entre Charles de Bigot, écuyer, veuf de Marie Barnet, fils de François de Bigot, sr de Clebey, et de feu Françoise de Bigot, d'une part, et Marguerite Dusilhou, fille de Pierre-Barnabé Dusilhou, avocat au Parlement, procureur au siège de St-Macaire, et de Marie Dejean (2 août). — Mariage entre Charles-François Charrel, lieutenant dans les troupes de la compagnie des Indes, et Marie Dupuy (3 octobre 1765). — Baptême de Jacques-Marguerite-François, fils de J.-B.-François-Vincent-de-Paul de Labat de Savignac, écuyer, et d'Élisabeth Daubri de Pimorein; parrain: Jacques de Pimorein, écuyer; marraine: Marie-Marguerite-Angélique de Fénelon de Savignac (29 octobre 1766). — Baptême de Catherine, fille de Jean Dupui, maître de danse (21 janvier 1767). — Mariage entre Léon Cluchar, avocat au Parlement, et Françoise de Lacombe, fille de feu Jean de Lacombe, seigneur de Puiguereau, et de feu Marie-Geneviève Perreins (2 mars 1767). — Mariage entre Pierre-Barthélemy Pujoulx et Marie-Rose Pujoulx

(28 décembre 1768).—Mariage entre Jean Nabos, régent humaniste, et Jeanne Moulinié (24 janvier 1769). — Mariage entre François de Belleville, écuyer, fils de feu Guillaume de Belleville, écuyer, et de Jeanne Guerry, d'une part, et Jeanne Rufz, fille de J.-B. Rufz, d'autre part (9 décembre).

E suppl. 3151. — GG. 21. (Cahier.) — In-4°, 24 feuillets.

1771-1774. — Cahier des baptêmes et mariages de l'église St-Sauveur de St-Macaire.—Baptême de Jeanne-Agathe, fille de Charles de Bigot, écuyer, et de Marguerite Dusilhou (15 avril 1773).

E suppl. 3152. — GG. 22. (Registre.) — In-4°, 181 feuillets.

1772-1782. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de St-Macaire.— Inhumation de Jean-Baptiste Aubin, « chevalier servant des ordres royaux et militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de St-Lazare de Jérusalem » (15 décembre 1772). — Inhumation de Madeleine de Rufz, épouse de M. de Belleville, écuyer (15 décembre 1773). — Mariage entre Antoine-Marie Barrière de La Benne, écuyer, « ancien gendarme de la garde et officier réformé du régiment Du Port-au-Prince », et Marie-Élisabeth Dusilhou (4 octobre 1776). — Inhumation de Jeanne-Françoise de Léglise, épouse de Jean Labarrière, ancien officier (17 novembre 1777). — Inhumation de Louis Rufz, avocat, époux de Marie-Angélique Lacassaigne (28 octobre 1778). — Baptême de Justin-Pierre-Barnabé, fils d'Antoine-Marie Barrière de Labenne, écuyer, officier d'infanterie (13 avril 1779). — Inhumation de François Chalamel, « cy-devant religieux à la résidence du monastère de Notre-Dame de Verdelais » (15 octobre). — Mariage entre Jean-Louis Verdelet, écuyer, « travailleur en bouteilles à verre », et Jacquette-Félicité Lescure (20 décembre). — Mariage entre Pierre-Laurent Pines, seigneur de la maison noble de Pargade, bourgeois de Bordeaux, et Marie Labarrière (8 juin 1780). — Mariage entre Joseph Maignan, « maître rafineur en sucre » à Bordeaux, et Marguerite-Rose Mulle (20 février 1781). — Baptême de Marguerite-Charlotte, fille de Charles-Isidore Baritault et de Flore-Ursule de Tapol (4 avril). — Mariage entre Jean-Bernard de Parcé, chevalier de St-Louis, et Françoise de Roullier, fille de J.-B. de Roullier, président trésorier de France, et d'Élisabeth-Charlotte Martin de Montsec (24 avril). — Inhumation de Théodore Labarrière, ancien officier de cavalerie (16 septembre).— Inhumation de Jeanne Renard, veuve de J.-B. Pujoulx, conseiller référendaire (28 novembre). — Statistique pour 1781 : 49 baptêmes, 15 mariages, 32 sépultures.— Inhumation de François Lescure, ancien notaire royal et procureur (1er décembre 1782). — Statistique pour 1782 : 38 baptêmes, 5 mariages, 43 morts.

E suppl. 3153. — GG. 23. (Registre.) — In-4°, 203 feuillets.

1783-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de St-Macaire. — Baptême de Pierre, fils de Joseph Grenier de Balmont, écuyer, et de Marie Dumas (16 février 1783). — Baptême de Jean, fils de Jean-Marcelin Desarnauds, docteur en médecine, et de Cécile Labarrière (7 mai). — Statistique pour 1783 : 46 baptêmes, 11 mariages, 52 morts. — Inhumation de Jean-Bernard de Parcé, ancien capitaine, chevalier de St-Louis (12 août 1784). — Statistique pour 1784 : 56 baptêmes, 12 mariages, 69 morts. — Inhumation de Jean de Bayé, verrier (30 mars 1785). — Inhumation de Jacques Mulle, notaire royal (10 avril). — Statistique pour 1785 : 38 baptêmes, 9 mariages, 29 morts.— Inhumation d'Élisabeth Martin de Montsec, épouse de J.-B. de Roulier, chevalier, président trésorier de France (25 décembre 1786). — Statistique pour 1786 : 45 baptêmes, 10 mariages, 32 morts; — pour 1787 : 50 baptêmes, 10 mariages, 43 morts. — Baptême de Marie, fille de Jean de Tausiac, écuyer, et de Jeanne Feugas (10 février 1788). — Inhumation de Marie Labatut, veuve de J.-B. Rufz, écuyer, secrétaire à la Cour des Aides (23 novembre). — Statistique pour 1788 : 41 baptêmes, 5 mariages, 42 morts. — Mariage entre Pierre Daurellié, écuyer, « ancien gendarme », fils de feu Joseph Daurellié, écuyer, et de Catherine-Thérèse de Montaigné de Moulinet, d'une part, et Madeleine-Thérèse Rufz, fille de J.-B. Rufz, « cadet de Lavison », et de feu Jeanne Dusilhou, d'autre part (31 août 1789). — Inhumation de Pierre-Barnabé Dusilhou, procureur du Roi (29 décembre).—Statistique pour 1789 : 44 baptêmes, 10 mariages, 45 morts. — Mariage entre Bernard Ferbos, notaire royal, et Marie Rouzier (9 février 1790). — Mariage entre Antoine Vignau, docteur en médecine, et Marie Mondiet (26 février). — Statistique pour 1791 : 43 baptêmes, 13 mariages, 63 morts.

E suppl. 3154. — GG. 24. (Cahiers.) — In-4°, 189 feuillets.

1774-1789. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sauveur de St-Macaire.— Double des articles précédents.

E suppl. 3155. — GG. 25. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1538-1785. — Assistance publique, etc. — Bail à ferme des revenus de l'archiprêtré de Benauges par Pierre de Vimeney, chapelain bénéficier de la chapellenie Du Cros, fondée en l'église St-Pierre de Loupiac, en faveur d'Éliot Peys, habitant de St-Michel de Beautiran, « en terre gasque » (21 septembre 1538). — Mémoire relatif à l'hôpital. « Un nomé Martineau, en l'anée 1639, baille le sol de set hospital et fit baptir la chapelle, mès il ne donna aucun rebeneu pour l'antretènement de cet hospital; je ne sais cela que par traditibe et par les armes dudict Martineau qui sont enprainte seur la porte de la chapelle dudict hospital » (XVIIe siècle). — Mémoire relatif à l'hôpital, adressé à l'archevêque de Bordeaux (1785).

E suppl. 3156. — GG. 26. (Liasse.) — 1 cahier de 12 feuillets papier, 3 pièces parchemin, 22 pièces papier.

1601-1769. — Église de St-Sauveur, etc. — Prise de possession par les Jésuites des chapelles fondées dans l'église de St-Sauveur et unies au collège de Bordeaux, par l'archevêque de lad. ville le 31 janvier 1587 (11 décembre 1601). — Bulle du pape Paul V accordant des privilèges aux dames de la Charité Ste-Marthe (copie informe; 1er avril 1608). — Transaction entre les jurats et les Jésuites (15 juillet 1615). — Nomination de Pierre de Gascq, prieur de St-Félix, comme syndic directeur « de la Charité et couppe Saincte-Martre », par Catherine Aubrin et Marie Pujoulx, agissant comme directrices de lad. œuvre (22 juin 1647). — Arrêt du Parlement réglant diverses contestations entre les jurats et le syndic du collège des Jésuites de Bordeaux : la Cour déclare « l'églize de Saint-Sauveur... être régulière, conventuelle et prieuralle » et « l'autel de Saint-Martin, eslevé dans la susdite églize, estre seul parroissiel » (20 août 1689). — Constitution d'une rente annuelle de 50 l. en faveur des Ursulines par Pierre Dulujou, lequel reçoit desd. religieuses une somme de 1,000 l. (2 mai 1736). — Nomination des « accapteurs » de l'église St-Sauveur pour « l'accapte » de st Martin, de l'autel de Notre-Dame, de st Roch, de ste Catherine, de st Joseph, de st Jacques (20 février 1763). — Ordonnance de l'archevêque de Bordeaux, prise à la suite de sa visite de l'église St-Sauveur du prieuré de St-Macaire : « Les murailles du corps de l'église seront récrépies en dehors; on ôtera le lière qui rampe le long desdites murailles » (15 juin 1765). — Ordonnance de l'archevêque de Bordeaux, prise à la suite de sa visite « de la paroisse de St-Martin de la ville de St-Macaire » : « Les confrères des confrairies de Notre-Dame des Agonisants et de st Jacques s'addresseront incessament à nous pour recevoir des statuts » ; « le cimetière sera fermé de murailles » (15 juin 1765). — Requête au Parlement demandant le rétablissement de 4 prêtres choristes dans l'église St-Sauveur et des réparations à lad. église (14 septembre 1765). — Contrat entre les jurats et Poulange, fondeur, concernant la refonte de deux cloches en une seule. Quittance de 436 l. délivrée par Poulange (5 octobre 1767-8 juin 1768). — Copie d'une délibération du corps de ville portant que le bureau d'administration du collège de la Madeleine sera prié d'assurer l'exécution de la transaction intervenue en 1615 entre les jurats et les Jésuites, le temporel du prieuré de St-Sauveur ayant été réuni aud. collège de la Madeleine lors de l'expulsion des Jésuites (29 janvier 1769). — Devis et adjudication de deux bancs à faire dans l'église St-Sauveur, l'un pour les officiers de justice, l'autre pour les officiers municipaux (30 juin 1770). — Marché passé entre les jurats et Jean de Lisle, peintre doreur, lequel s'engage à « peindre les deux bans placés dans l'église St-Sauveur de cette ville, sçavoir, celui de la magistrature en blu parsemé de fleurs de lis, par égalle portion, avec une couronne soutenue par deux palmes et les moulures comme nous, maire et échevins, jugerons à propos, et le banc de la justice aussy en blu parsemé de fleurs de lis, laquelle peinteure sera en huille », le tout pour le prix de 75 l. (6 mai 1771). — Mémoire sur la situation du collège et de l'hôpital depuis le départ des Jésuites : fondation, dotations, revenus et charges dud. collège (XVIIIe siècle).

E suppl. 3157. — HH. 1. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1491-1762. — Commerce. — Ordonnance de Guillaume Chevallier, lieutenant et procureur général de noble Louis Valentin, archer du Roi et « maistre des merciers » en Guienne, portant renvoi de la foire du jour de st Laurent au jour de la fête de l'Épiphanie avec les mêmes franchises et un jour de durée en plus, et fixant au vendredi le marché de chaque semaine (6 janvier 1491, n. s.). — Arrêt du Parlement autorisant 25 chefs de famille de St-Macaire à acheter à Bordeaux 3 boisseaux de blé pour leur provision (10 mars 1531, n. s.). — Ordonnance du sénéchal de Guienne portant

enregistrement d'un édit du Roi aux termes duquel il se tiendra un marché à St-Macaire le jeudi de chaque semaine (25 mai 1565). — Extraits des statuts de Bordeaux et arrêts du Parlement relatifs à la jauge et à la fabrication des barriques (impr.; 1542-1687). — État des mesures usitées dans la juridiction de St-Macaire: le boisseau, 1/2 boisseau, quart, 1/2 quart et picotin, lequel vaut 1/32 de boisseau. Le boisseau de froment pèse 114 l., mesure de Bordeaux, et 160 l. mesure de La Réole. « Le journal de terre est compozé de 26,244 pieds de Roy et pied de terre 144 pieds en quarré; chaque pied de terre est compozé de 13 pieds 1/2 de Roy ». « On se sert dans cette jurisdiction indifférement pour les grains de la mesure de Bordeaux et de Réolle, mais on ne connoit icy d'orge ny d'avoine, parcequ'on n'en sème pas. La mesure de terre labourable, prés, vignes et bois est égale dans toute la jurisdiction » (26 mars 1762).

E suppl. 3158. — HH. 2. (Liasse.) — 252 pièces papier.

1784-1789. — Taxes du blé et des diverses qualités de pain, adressées aux jurats de St-Macaire par les jurats de La Réole.

E suppl. 3159. — II. 1. (Cahier.) — 12 feuillets papier.

XVIIe siècle. — Privilèges de Langon. — Le premier feuillet manque. Prestation de serment des habitants au seigneur; élection de 4 jurats et de 12 prud'hommes; articles concernant les vins et le passage de la rivière, la fabrication et la vente du pain, la vente de la viande, la jauge des barriques, lesquelles devront contenir 100 pots, les vins mis en chai à Toulenne, etc. (copie; XVIIe siècle).

E suppl. 3160. — II. 2. (Liasse.) — 1 cahier de 20 feuillets papier, 9 pièces parchemin, 9 pièces papier.

1407-1756. — Inventaire et pièces concernant des particuliers. — Procès-verbal du refus des gens de Langon représentés par Jean de Bazas, jurat, en présence de Géraud de Bergunhan, capitaine de la ville pour le comte d'Armagnac, de prêter serment à Berard d'Albret, seigneur d'Auros, sénéchal pour le roi de France: « Edz eren en la man deu comte d'Armanhac et... tant entro que edz aguossen parlat am luy edz no feren segrament ». « Testes sunt: lo noble home Guichart de Vilars, capitaine de Sent-Machari », etc. (11 janvier 1407, n. s.). — Procès-verbal d'une notification faite en l'absence de Gaston de Foix par un huissier qui était chargé de le « trouver et appréhender en sa personne » (Cadillac, janvier 1492, n. s.). — Ordonnance d'Aymar de Malleville, conseiller au Parlement, prorogeant jusqu'au 15 mars la citation notifiée à Gaston de Foix, comte de Candale et de Benauges, pour qu'il ait à comparoir en la paroisse de Ste-Croix-Du-Mont, à l'effet de voir procéder à l'exécution d'une sentence rendue contre lui au profit du Procureur général (5 mars 1492, n. s.). — Reconnaissance par Ramonet de Peyragort en faveur de Jacques Caussade, chevalier, seigneur de Lanau, Conques, Pomeys, d'Aulède, etc. (16 juin 1503). — Vente par Arnaud de Laroque à Arnaud et Pascal de Partarrieu, bourgeois de Langon, d'une pièce de terre sise sur la Garonne (31 mars 1522). — Quittance par Gaillarde Du Bernardet, veuve de Pascal de Fabas, capitaine, habitant de Podensac (17 janvier 1588). — Contrat de mariage entre noble Isaac Delurbe, avocat à la Cour, fils de Gabriel Delurbe, avocat, procureur syndic de la ville de Bordeaux, et Isabeau de Machicourt, fille de François de Machicourt, contrôleur provincial de l'artillerie et munitions de guerre en Guienne, et de Catherine de Sausset (31 janvier 1592). — Inventaire des titres de la ville remis aux jurats entrant en charge (10 janvier 1600). — Arrêt du Conseil d'État maintenant François de Gasq en la charge de capitaine du château de La Réole (20 juillet 1605). — Don par le Roi en faveur du duc d'Épernon d'une île qui s'est formée depuis 8 ou 10 ans près du port de St-Macaire (janvier 1655).

COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ-DU-BOIS.

E suppl. 3161. — GG. 1. (Registre.) — In-f° oblong, 229 feuillets.

1616-1784. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures (1) de l'église de St-André-Du-Bois. — Baptême d'André, fils de Gérard Martineau, sieur de Fongraves, et de Jeanne Castagne (18 février 1618). — Baptême de Bernarde, fille de Guillaume de Rocque, notaire royal (24 mai 1620). — Parrainage de Bernard d'Arche, avocat à la Cour, et de Marie de Salignac (18 avril 1621). — Baptême de J.-B., fils de Jean Boudrye, docteur en médecine, et de Marie Martineau (26 décembre 1675). — Cérémonie du baptême de Pierre-Antoine, fils d'Antoine Darche, conseiller au Parlement, et de Marguerite-Thérèse de Martin; parrain: Bernard-Benoît Darche; marraine: Suzanne Delachèze

(1) Les mariages et sépultures ne commencent qu'en 1727.

(15 octobre 1677). — Cérémonies du baptême de Joseph-Bernard Darche (7 juillet 1680). — Baptême de Joseph, fils de Mathurin Deyma, licencié en droit, sénéchal de Conssac, et de Marie Godet (11 mars 1681). — Inhumation de Pierre Lacroix, notaire (24 mai 1734). — Inhumation de Jean Bellet, curé de la paroisse (19 août). — Ce registre contient des notes relatives à l'histoire, la géographie, etc.

E suppl. 3162. — GG. 2. (Registre.) — In-8°, 160 feuillets.

1640-1686. — Registre des mariages et sépultures de l'église de St-André-Du-Bois. — Mention d'un individu lequel, ayant pris une pièce de 20 s. à un autre individu, et ayant juré « Que le diable l'emporte en l'air s'il l'avoit», « feut enlevé en l'air, les jambes en haut, plus de douze coudées, et estant enlevé comme cela, il s'escria : hé Mon Dieu ! je ne scais où je suis ; et incon[tinent] il tomba en terre, la teste première, en présence de beaucoup de personnes » (26 avril 1646). — Mariage entre Jean de Cabiro, « gentilhomme servant de Monseigneur le prince de Condé », et Jeanne de Gères (18 avril 1668). — Mariage entre noble Antoine de Mélignan, seigneur de Trignan, et Jeanne Darche (25 février 1675). — Inhumation de Jacques Laroze, ancien procureur du Roi à St-Macaire (24 janvier 1668). — Inhumation d'Étienne Andrault, curé de St-Martial (20 janvier 1670). — Inhumation de l'abbé de Rémond, « dessous son banc, devant l'autel de ste Catherine » (6 août 1672). — Inhumation d'Étienne Bonnessies, notaire royal (20 décembre 1675). — Inhumation de Jean de Gères, écuyer, seigneur de Gassies (19 décembre 1680). — Inhumation, devant l'autel de N.-D., de Jeanne Martineau de Fongraves, épouse de M. Laroze de Vieillemorte (3 août 1684). — Mention du décès à Bordeaux de Mme d'Arche (2 août 1685). — Notes diverses.

E suppl. 3163. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 122 feuillets.

1642-1682. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-André-Du-Bois. — Baptême de Jeanne, fille de Bernardin Martineau, sieur de Fongraves, et de Suzanne Desplas (14 juin 1643). — « Bernard Martineau, sr de Fongrave, a esté tué et mis à mort par des gens d'armes, le 26 may 1652. »

E suppl. 3164. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 152 feuillets.

1683-1703. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-André-Du-Bois. — Inhumation de Pierre Boudrie, curé de la paroisse (8 décembre 1686). — Inhumation de Suzanne de Lachaize (9 juin 1688). — Inhumation de Jacques Martineau de Fongraves (7 janvier 1691). — Mariage entre Pierre Lacroix, notaire royal, et Arnaude Lavaut (7 janvier 1693). — Mention de la valeur de la « pipe » évaluée à 10 poignères (XVIIe siècle). — Inhumation de Catherine de Gassies (5 septembre 1695).

E suppl. 3165. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 130 feuillets.

1703-1727. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-André-Du-Bois. — Inhumation de Jean de Rémon, écuyer, seigneur de Tastes (13 février 1723). — Baptême d'Élisabeth-Romaine, fille de François-Hector-Paulin de Rémon de Lancre, seigneur de Tastes et de Cheminées, et de Jeanne-Madeleine de Dalon ; parrain : Romain Dalon, ancien président aux parlements de Pau et de Bordeaux ; marraine : Élisabeth Dumon, épouse de Florimon de Rémon de Lancre, chevalier, seigneur de Tastes et de Cheminées (6 novembre 1724). — Baptême de Joseph, fils de François-Paulin-Hector de Rémon (20 novembre 1726).

E suppl. 3166. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 182 feuillets.

1735-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-André-Du-Bois. — Mariage entre Pierre Boucher, fils d'Ignace Boucher, maître sculpteur à St-Macaire, et Marguerite de Rémond, dite Isabelle, fille de François-Hector-Paulin de Rémond de Lancre, écuyer, seigneur Des Cheminées, Tastes et autres lieux, et de Catherine Sieuzac ; présents : Paul-Éléazar, baron de Luxe ; Pierre de Lalanne, écuyer ; Élisabeth-Romaine de Rémond, etc. (7 janvier 1738). — Inhumation de Damien Lahorguète, « prêtre et chapelain servant la chapelle N.-D. de Lacroix, fondée en la présente paroisse » (7 août 1741). — Baptême de Jean, fils d'Abraham-Vital Pénicaud, notaire royal (8 décembre 1743). — Mariage entre Marc-Antoine de Gombaut, écuyer, seigneur Des Arrouchs et autres lieux, fils de feu Marc-Antoine de Gombaut, écuyer, seigneur Des Arrouchs, et de Marguerite Degères, d'une part, et Élisabeth-Romaine de Rémond de Lancre, fille de François-Hector-Paulin de Rémond de Lancre, écuyer, seigneur Des Cheminées et les maisons nobles de Tastes, Lancau, Lacaussade et autres lieux, et de Jeanne-Madeleine Dalon, d'autre part (9 février 1747).

— Inhumation d'Hector-Paulin de Rémond de Lancre, écuyer, etc. (30 mars).

E suppl. 3167. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 187 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-André-Du-Bois. — Baptême d'Étienne-J.-B., fils de François-Benoît d'Arche La Salle, conseiller au Parlement, seigneur de La Salle, et de Françoise-Thérèse de Luxe (19 septembre 1754). — Baptême de Marie-Rose-Pauline d'Arche, fille des précédents (14 décembre 1758). — Inhumation de Vital-Abraham Pénicaut, notaire (5 septembre 1759). — Baptême de Marie, fille de Vital Larose-Fontgrave et de Marie Berthon (27 avril 1761). — Inhumation de Bordet, étudiant en droit, précepteur chez M. d'Arche (15 septembre). — Baptême de Pierre-Antoine d'Arche (8 janvier 1762). — Inhumation de Pierre-Paul-Éléazar, baron de Luxe (30 mars 1763). — Table alphabétique des actes de 1760 à 1763. — Service funèbre pour le repos de l'âme du Dauphin (17 février 1766)). — Refus « des honneurs funèbres, de l'avis et authorité du sr Dussilhou, procureur du Roy de St-Macaire », à un individu « étouffé par le vin ou autrement, après avoir passé la nuit de la troisième fête de la Pentecôte avec plusieurs autres dans un cabaret à Gentiu » (21 mai). — Baptême de Pierre, fils de Jean Pénicaut de Fongraves et de Françoise Lacroix (15 juin 1771). — Inhumation de J.-B. Lavenue, curé de la paroisse (24 octobre). — Dénombrement de la paroisse : 219 hommes, 209 femmes, 212 garçons, 199 filles (1772).

E suppl. 3168. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 151 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-André-Du-Bois. — Baptême d'André, fils de Thomas Charrié, notaire royal (1er mars 1775). — Mariage entre Jean Du Noguès, chevalier, écuyer, capitaine de grenadiers, et Jeanne-Marie-Romaine d'Arche de La Salle (12 février 1787). — Inhumation de François-Benoît d'Arche de Lassale (8 mars 1792).

E suppl. 3169. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets.

XVIIIe siècle — Table alphabétique des actes de baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-André-Du-Bois. — Liste des curés et vicaires. Curés : de Laporte (1642-1652); Boudrie (1652-1688, *sic*); Bellet (1687-1734); François Sainserry (1734-1758); François Blanchet 1758-1760); J.-B. Lavenu (1760-1771 ?); Lapujade (1771). — Statistiques : 33 baptêmes, 3 mariages, 5 sépultures (1700); — 23 baptêmes, 2 mariages, 3 sépultures (1703); — 39 baptêmes, 9 mariages, 25 sépultures (1706); — 15 baptêmes, aucun mariage, 28 sépultures (1709); — 6 baptêmes, 2 mariages, 24 sépultures (1710). — « Comme personne n'ignore les malheurs qui furent la suite des froids excessifs de l'année 1709, comme la disette et les maladies, on ne pourra s'empêcher ici de faire attention au petit nombre de baptêmes et de mariages qu'on trouve dans cette année et la suivante, et remarquer la quantité des sépultures dans les registres de cette parroisse. » — Statistiques : 27 baptêmes, 1 mariage, 7 sépultures (1711); — 38 baptêmes, 1 mariage, 9 sépultures (1716); — 29 baptêmes, 5 mariages, 4 sépultures (1722). — Mention de l'inexactitude probable des registres de 1722 et 1723, « surtout pour le nombre des sépultures. Il y a apparence que, dans ce tems-là, on ne croyoit pas nécessaire d'inscrire les enfants morts, car je n'y en ai trouvé aucun, erreur dont on devroit prévoir les suites pour la tranquillité des familles. » — Statistiques : 46 baptêmes, 7 mariages, 11 sépultures (1736); — 27 baptêmes, 11 mariages, 34 sépultures (1740); — 28 baptêmes, 15 mariages, 20 sépultures (1753); — 29 baptêmes, 2 mariages, 32 sépultures (1761); — 23 baptêmes, 13 mariages, 34 sépultures (1762); — 20 baptêmes, 5 mariages, 15 sépultures (1767).

Commune de Caudrot.

E suppl. 3170. — BB. 1. (Registre.) — In-f°, 275 feuillets.

1637-1675. — Registre des délibérations de la jurade. — Réception d'une ordonnance de M. de La Valette enjoignant d'imposer sur tous les contribuables aux tailles de la juridiction « le nombre de 19 conques de bled froment et la somme de 2 l. 1 s. ». Arrêté portant qu'on paiera le fondeur qui a fondu la cloche de l'église, au moyen d'une cotisation volontaire des habitants (25 janvier 1637). — Plaintes au sujet des violences du procureur du Roy (22 juin). — Mention d'habitants qui font entrer des vins forains dans la juridiction ou qui prennent des pierres aux murs de ville « pour en bastir et accommoder leurs maisons ». Réception de Jacques Lafilholle en qualité de bourgeois, moyennant un présent de 4 l. destiné aux réparations de l'Hôtel-de-Ville. Élection des jurats (1er janvier 1638). — Arrêté contre ceux qui vendent du vin en détail, à pot et à pinte, sans être reçus bourgeois (25 janvier).

— Désignation de 5 hommes, qui devront rejoindre l'armée de Fontarabie (17 août). — Élection d'Henri Arnollet, notaire royal, Pierre de Lamarque, Raimond Dumus et Daniel de Baille comme jurats (1er janvier 1639). — Arrêté portant qu'on ira faire la révérence à l'archevêque de Bordeaux, qui est « maintenant dans le pays pour le service du Roy », et qu'on lui offrira « quelque bon poysson, du meilheur que se pourra trouver » (30 mars). — Délégation d'un jurat à l'assemblée qui doit se tenir à Bazas; led. jurat remontrera que M. Darche, conseiller au Parlement, « tient de grands biens dans l'estendue de leur jurisdiction, les meilheurs et les plus revenans, innobles et subjetz à la rente », et demandera « l'ordre que la présent ville doit tenir pour obtenir son payement sur led. sieur Darche » (15 août). — Répartition d'une somme de 72 l. provenant d'un legs, entre les pauvres les plus nécessiteux de la ville et de la juridiction (6 janvier 1640). — Prestation de serment par les jurats entre les mains de Pierre Arnollet, juge royal et prévôt, dans l'église St-Christophe (6 janvier). — Délibération relative à la vente d'îles appartenant à la communauté afin de payer les dettes de la ville (7 novembre). — Ordre de réparer les murs de ville qui sont tombés du côté de Castera (1er mars 1641). — Répartition entre divers pauvres d'une somme de 36 l., représentant l'intérêt de 540 l., produit de la vente de la maison « dédiée pour l'hospital et donnée aux pauvres » par feu Pierre Martineau, prêtre (8 avril). — Proposition des jurats concernant le rachat du domaine royal; ils disent « que la liberté est la chose la plus désirable, d'ailheurs qu'ilz n'ont point de pancé (?) de changer de condition, mais au contraire d'estre tousjours du Roi et de sa justice » (10 mai). — Relation sur ce qu'un nommé Loret aurait enchéri le domaine de la ville à la somme de 1,000 l.; les jurats demandent « l'ordre qu'ilz doibvent tenir pour ce libérer de l'esclavage et servitude de telz seigneurs, ayant un parfaict désir, une saincte amour et affection, en qualitté de bons et fidelles subjetz du Roy, de demurer tousjours soubz le joug de sa justice et non d'autre seigneur » (22 mai). — Mention du rachat par la communauté du domaine de la ville et de la juridiction, à raison de 1,155 l., dont 55 l. pour le sol pour livre (2 juin). — Procès-verbal concernant un délit sur la police des vins (23 août). — Contrat d'afferme des île et gravier appartenant à la communauté, situés « audevant de la ville et prévôsté » (14 octobre). — « Coppie du contrat du rachapt faict du domaine et seigneurie de la ville et jurisdiction de Cauderot », par le Corps de ville (1641). — Texte d'un arrêt du Parlement réunissant à la communauté les île et gravier situés devant la ville, lesquels avaient été vendus par les jurats, en 1598, à la dame de Camiran (7 septembre 1641). — Relation sur ce que certains particuliers « auroint faict espancher, de nuict... jusque dans la rivière », le mortier et les pierres destinés à fermer « la muraihe du costé de la rivière, joignant le Castera, qui avoit esté ouverte pendant le temps de la contagion » (24 janvier 1642). — Relation mentionnant que la maison noble de Lesparre est couchée sur le rôle de la ville et que les sieurs Martineau père et fils ont toujours payé la taille pour lad. maison (5 novembre). — Élection des jurats. « Pour la fabricque de l'églize Monsieur St-Christophle a esté arresté que ledict sieur Ganet et ledict Branlat, juratz, feront la queste pour l'année prochaine ; ledict sieur Ganet pour les âmes du Purgatoire, et ledict sieur Branlat pour la réparation de l'églize, et, pour la couppe de Nostre-Dame, Bernard Durand sera continué » (1er janvier 1643). — Mention du mauvais état du clocher (22 mars). — Réception d'un régent (6 mars 1644). — Réception d'une lettre adressée de Bordeaux aux jurats par les délégués de la ville ; ils demandent qu'on leur envoie « une barricque du meilheur vin qu'ilz pourront rencontrer, pour iccelle disperser en bouteilhes aux officiers de Monseigneur le duc d'Espernon, pour plus facillement obtenir le deslogement des gardes » dud. duc, lesquels logent actuellement dans la ville (6 janvier 1645). — Arrêté portant qu'on fera fermer la clôture du cimetière. laquelle avait été ouverte pendant les guerres civiles, et qu'on ouvrira la porte de St-Martin (20 mars 1646). — Délibération portant qu'on fera construire des huttes afin de loger les pestiférés ; on fournira les aliments gratuitement aux pauvres et, « par advence et par forme de prest », aux autres. Une quête sera faite dans la juridiction pour concourir à l'entretien des pestiférés (17 août). — Paiement d'une somme de 300 l. tourn. « en deux quatreubles, deux doubles pistolles, huict pistolles simples, le tout d'or et au coing d'Espaigne, vingt pièces de cincquante huict solz et le reste en quartz d'escus, pièces de dix solz et deniers » (1er janvier 1647). — Arrêté portant qu'on achètera une barrique de vin muscat, qui sera mise en bouteilles ; on l'offrira au duc d'Épernon, lequel réside actuellement à Agen (15 décembre). — Nomination de MM. Arnollet et Branens pour assister à l'assemblée de Bazas où doit être élu le député aux États-Généraux (26 février 1649). — Relation des élections faites à l'assemblée de Bazas : le clergé a nommé l'evêque de Bazas ; la noblesse, M. de Barrault; le Tiers État, le président Bourges

(3 mars). — Mention des dégâts commis dans la juridiction par les gens de guerre. Arrêté portant qu'on fera à la porte de St-Martin un portail « à deux coustés, avec son gichet bien ferrés et fermant à clef » (10 novembre). — Mention de la rupture du pont situé à la porte de la ville, du côté du nord (17 décembre). — Envoi d'une délégation vers le Roi, lequel est arrivé dans la province depuis quelques jours (7 août 1650). — Délibération portant qu'on demandera au Roi une modération sur les tailles à cause des charges excessives et logements de gens de guerre que la communauté a supportés « pendant les désordres de ceste province » (3 septembre). — Modification à l'itinéraire de la procession (19 septembre). — Délégation du sieur Fournier vers MM. de Marchin et La Rivière, concernant l'exemption du logement de gens de guerre accordée à la ville (15 novembre 1651). — Arrêté portant que la porte de St-Martin sera fermée et celle de Castera murée à cause des troubles, « estant la présent ville en fort peu de nombre de personnes pour la garde d'icelle » (27 mars 1652). — Mention d'une ordonnance du comte de Marchin enjoignant de fournir des bœufs et charrettes pour transporter au camp de Monségur « ung canon appelé *Cassenousilhes* et autres munitions de guerre » (1er janvier 1653). — Délégation du juge vers M. de Candalle et M. de Marin afin de les assurer de la fidélité des habitants au service du Roi et leur demander une exemption de tailles à cause de l'extrême misère desd. habitants. Augmentation de la taxe de la viande à cause de la disette du bétail; mouton, 10 s.; bœuf, 6 s.; vache, 5 s. (8 avril). — Nomination d'un régent (8 mai 1658). — Mention du mauvais état de la couverture de l'église (17 novembre). — Réception de deux bourgeois, lesquels doivent payer chacun 10 l.; lad. somme sera affectée aux réparations du clocher (2 mars 1659). — Mention d'une sommation faite à Bernard Charlot « pour et touchant la desmolition de la maison Du Castera » (20 avril 1661). — Relation d'un orage très violent, survenu la veille, lequel a causé la perte de toutes les récoltes (9 mai). — Déclaration des jurats : « Ayant eu advis que le sr de Tastes de Ste-Croix faisoit desmolir le chasteau à luy appartenant dans la présante ville, et ce au préjudice du droit de lad. ville pour y retirer les bourgeois et habitans en cas de besoin et y faire guet et garde, suivant l'ordre et privilège que Sa Majesté en a donné par ses patentes, lorsque la présante ville fut rebastie et led. chasteau sur les mesmes fondementz, quoy ayant eu advis lesd. sieurs juratz de lad. desmolition, ils firent acte d'opposition ». Arrêté portant qu'on se départira de lad. opposition (9 octobre). — Mention du mauvais état du Pont-neuf, lequel sépare la juridiction de St-Macaire de celle de Caudrot, sur la route de Bordeaux à Toulouse. Réception d'une lettre de l'évêque de Bazas touchant l'installation à Bazas d'une congrégation de Pères de l'Oratoire, lesquels tiendraient un collège (7 juillet 1662). — Nomination d'un régent (2 février 1663). — « Contract de vanthe des isles de Cauderot, faict en faveur de Mr Darche, conseiller en la Cour » (6 décembre 1663). — Délégation envoyée vers l'évêque de Bazas afin d'obtenir la levée de l'interdit du maître autel, prononcée « soubz prétexte du déplacement de l'ancien banc placé dans le cœur de lad. église pour les bourgeois et qui sont du corps et conseil de lad. ville » (18 janvier 1665). — Mention d'une somme de 250 l. qui, de toute ancienneté, a été levée sur la communauté pour les frais « inévitables », tels que les voyages pour rendre visite au gouverneur de la province, à l'Intendant, etc.; les livrées consulaires; les réparations aux ponts, tours, guérites et fontaines ; le feu de joie, le jour de la st Jean; la « procession généralle faite, le jour de l'Ascension, sur la rivière, et poudre achaptée et distribuée à la jeunesse qui assiste à lad. procession, et nourriture, led. jour, des sieurs presbtres et prédicateurs, et achapt des deux messes » (28 mai 1665.) — Arrêté portant qu'on déclarera par-devant les trésoriers de France que la communauté « ne tient ny ne possède aucune sorte de domaine, de quelle nature et façon que ce soict » (11 juin 1667). — Réception d'un régent aux gages de 50 l. par an, de 15 l. pour « le secrétariat » et de 6 l. pour « la faction des rolles » (1er janvier 1669). — Délibération portant qu'il sera procédé à un arpentement général de la juridiction (2 janvier 1669). — Délibération concernant les infractions aux privilèges des vins et les bans de vendange (16 mai 1671). — Mention d'une visite faite dans les chais de la juridiction à l'effet de constater la quantité de vin recueillie l'année précédente; il est trouvé 52 tonneaux de vin. Relation disant que le clocher, « qui est l'ornement le plus considérable qui soict » dans la ville, menace ruine (1er janvier 1672). — Délibération portant réclamation à l'Intendant concernant l'estimation des fonds de la juridiction dans l'arpentement de 1672. « Les meilheures terres laborables de toutte la pleine de Caudroct et Sainct-Martin ne se sont jamais vendues plus de 50 escus le journal, les médiocres 40 escus le journal et en plusieurs endroits d'icelle, ne se vandent que 30 escus et 100 livres le journal » (9 décembre 1674).

E suppl. 3171. — BB. 2. (Registre.) — In-f°, 188 feuillets.

1704-1751. — Registre des délibérations de la jurade. — Délibération portant qu'on représentera à l'Intendant que la ville est hors d'état de payer la somme de 1,200 l. pour les charges de premier et de troisième jurats, « attandu, dans le présant lieu, il n'y a que deux jurats et que, par conséquant, on n'en fait qu'un toutes les années » (20 septembre 1705). — Adjudication de la boucherie pour 6 ans à raison de 200 l. par an. Taxe de la viande : bœuf, 5 s., « sauf la semaine de Pacques et les deux dimanches avant mardy gras de chaque année, pandant lequel temps l'adjudicataire pourra vendre, sy bon luy semble, le bœuf à 6 s. la livre, et le mouton à 7 s. la livre pandant tout le temps dud. bail et le veau suivant la taxe qui en sera faite chacque semaine » (8 novembre). — Délibération relative aux réparations à faire aux prisons et à la construction d'une chambre pour tenir les assemblées de la jurade, la maison de ville étant en très mauvais état, « entièremant descouverte et sans aucun plancher » (24 décembre). — Mention d'une entreprise de M. de Louppes « sur un chemin publiq qui va du faubourg appellé de Biarnès (?) au port appellé le port Perrontin », et sur les douves de la ville (24 janvier 1706). — Autorisation à M. de Louppes de « faire ung degré » pour descendre dans son jardin, à l'endroit où les murs de ville sont tombés, et d'enclaver dans son jardin la fontaine appelée *La Hontrique* (19 juin 1707). — Arrêté portant qu'on demandera au maréchal de Montrevel une exemption de logement de troupes : « La présente ville n'est composée que de 25 à 30 maisons, dont la moytié sont inhabitées et l'autre moytié habitées par deux artisans et le reste par des matellots, la pluspart desquels, non plus que la majeure partie des habitans de cette juridiction, n'ont pas seullement de quoy se coucher, estant presque tous lesd. habitans pauvres, chargés de grosses tailles et autres subcides, lesquels ils sont hors d'estat de payer, n'ayant ramassé dans ce lieu presque point de bleds, et ne s'y recuillira aussy que très peu de vin ; d'ailleurs, les vins qu'ils recuillent n'ont aucune débitte, estant obligés de les consommer en eau-de-vie et qu'au surplus la juridiction n'est composée que d'une petite parroisse et demye » (7 septembre 1708). — Autorisation de faire entrer des vins forains dans la ville (17 février 1710). — Arrêté portant qu'on invitera le s^r Ducla à mettre en vente le blé qu'il possède, le public ne pouvant aller dans les marchés voisins à cause du débordement de la Garonne (12 juin 1712). — Élection de François Bouchereau comme jurat (2 septembre 1714). — Délibération relative à diverses réparations à faire à l'église, l'Évêque ayant menacé de l'interdire s'il n'y était pas pourvu incessamment (19 mai 1715). — Réception de François Bayès comme régent. Dépense de 10 l. 17 s. 6 d. pour « une fenêtre vulguairement appellé chevalet au clocher de l'église » (28 juillet). — Demande d'un vicaire à l'Évêque, « attendu qu'il y a dans ce lieu le nombre d'environ 1,200 communians » (18 avril 1718). — État des revenus et charges de la communauté ; recettes, 392 l. 2 s. ; dépenses, 468 l. (15 mai). — Réception de lettres du subdélégué annonçant « que l'ambassadeur de la Porte, venant de Toulouze à Bordeaux par eau, doit partir de Toulouze le 3 du courant et doit aller coucher, le mesme jour, au Mas-de-Verdun, le 4 à Agen, le 5 à Marmande et le 6 à Langon ». Arrêté relatif au logement à fournir aud. ambassadeur et à sa suite, dans le cas où il serait obligé de s'arrêter dans ce lieu (2 février 1721). — Mention de différends entre le curé et les jurats à l'occasion de l'introduction de certains vins forains et pour raison des plaintes formulées par le curé « pour la décharge de mousqueterie que les sieurs jurats avoient fait faire dans l'esglise après le *Te Deum* chanté pour la convalessance du Roy » (27 avril 1722). — Délibération portant qu'on poursuivra les « uzurpateurs de la qualité de nobles » (28 février 1723). — Mention d'une imposition à lever sur la paroisse de St-Martin-de-Sescas : on représentera à l'Intendant « que la cottitté de la parroisse de Saint-Martin de la jurisdiction de Saint-Macaire contenant pour le moins les deux tiers de laditte parroisse dans le meilleur fonds, dont la majure partie est en vigne dont le vin e[s]t de la dessante, il ne seroit pas juste que la cottitté de laditte parroisse qui est dans la présante jurisdiction et dont la majure partie est en bruïères et en friche, suportât à beaucoup près la moitié de laditte impozition » (2 décembre 1723). — Mention de la disparition des titres de propriété de certains biens appartenant aux pauvres et « destinés pour un hôpital » (23 janvier 1725). — Devis des réparations à faire à la maison commune (1725). — Contrat d'afferme de la boucherie : le bœuf et le mouton se vendront suivant la taxe de La Réole (20 mars). — Demande à l'Intendant d'une diminution sur les impositions à cause des « meaux causés par les grelles, pluies et débordemans, tant dans la rivière que les ruisseaux ». Mention de présents envoyés à M. de Bouriot, subdélégué, à l'occasion « des pasages de l'infante d'Espaygne et de la reyne douerière » (1er juillet). — Envoi d'une déléga-

tion vers l'évêque de Bazas, «depuis quelque temps nommé par le Roy et depuis quelque jour arrivé à Bazas» (2 septembre). — Réduction accordée à l'adjudicataire de la boucherie à cause de l'élévation du prix du bétail. Taxe de la viande: bœuf, 8 s.; mouton, 9 s., jusqu'à la s[t] Jean et, le reste de l'année, à 8 s. (12 avril 1726). — Délibération relative à la réception qui sera faite, le 28 du mois courant, à l'évêque de Bazas (18 août). — *Te Deum*, feu de joie, fontaines de vin, etc., à l'occasion de la naissance du Dauphin; les travaux manuels seront interdits pendant trois jours (13 octobre 1729). — Arrêté portant qu'on désignera un homme, auquel il sera donné 40 l. par an, pour aller porter et chercher les lettres au bureau de S[t]-Macaire (15 janvier 1730). — Mention du port de Laserre, ancien port de ce lieu, «le sul praticable alors comme aujourd'huy», le port principal «estant inaccessible par la maigreur des eaux et par l'abondance du limon que les dernières eaux y ont aporté, n'y ayant pas un pied d'eau» (29 septembre 1731). — Mention d'une somme de 112 l. due aux Carmes de Langon «pour reste de la rétribution des messes matutinalles qu'ils ont dit dans cette ville» (6 novembre). — Mention de «l'horloge de cette ville qui y est au clocher batant sur une des cloches de l'église» (13 février 1733). — Arrêté prescrivant que les pêcheurs de Caudrot porteront, tous les matins, leurs poissons sous la halle et les vendront aux prix suivants : «le poisson blanc excédant le poids d'une livre, à raison de 7 s. la livre; celluy d'une livre et au-dessous, à raison de 5 s. la livre, et le poisson gris comme anguille, brochet, carpe, tanche et perche, à raison de 8 s. la livre; les lamproyons à 6 s. la douzaine, les petits à 5 s. la douzaine»; la taxe du saumon et du créac est réservée aux jurats (7 mars). — Plaintes des jurats contre les agissements des sieurs Berry, curé et vicaire de la ville, lesquels «nexgligent leurs fonctions ou les font avec feu ou viollance, ledit sieur Berry n'ayant depuis près d'un an resté un mois dans sa parroisse et, lorsqu'il y ayt, ce ne sont que troubles, menasses de procès ou de procès en effet, ne faisant point de catéchisme à l'exception de quelques jours de ce Caresme que led. sieur vicaire l'a fait, nexgligeant les mallades et qu'il les prive des sacrements», et exigeant des droits, pour les enterrements et mariages, supérieurs à ceux qui sont fixés par les règlements du diocèse (23 avril). — Mention d'une grêle très forte qui a détruit tous les fruits de la juridiction. Il est décidé que le repas du jour de l'Ascension n'aura pas lieu et que les vivres seront distribués aux pauvres (2 juin 1734). — Défense «de construire ou radouver des batteaux sur le port», afin d'éviter l'encombrement dud. port (2 septembre 1736). — Autorisation d'appuyer une maison sur les murs de ville et d'y pratiquer des ouvertures, «o la charge de griller de fer celles qui seront faites à l'apartement rès-de-chaussée et o la charge aussy de fermer celles d'en haut sy le cas le requéroit» (16 janvier 1738). — Arrêté portant qu'on représentera à l'Intendant le triste état de la juridiction, laquelle a été ruinée par la grêle et par les inondations; on réclamera l'aide de l'archevêque de Bordeaux à cause de son titre de seigneur de fiefs dans la juridiction et de gros décimateur de la paroisse (21 mai). — Réclamations contre le s[r] Berry, curé, lequel a supprimé des processions, enterré un enfant «mort depuis 5 à 6 heures au plus», etc. (20 juin). — Délibération relative au pavage des rues (8 janvier 1741). — Relation disant que l'autel de s[t] Blaise, qui «se trouve à l'opposite de toute l'églize», «est interdit à défaut d'avoir esté entreteneu depuis environ dix années»; il est décidé de pourvoir «à la démolision et rédéification dud. autel s[t] Blaize, tablau, et faire les autres réparations à ce nésessaires» (7 janvier 1742). — Règlement concernant la boucherie: il ne sera permis de tuer des vaches que pendant les vendanges (9 mars 1744). — Envoi d'une délégation vers le nouvel évêque, qui est arrivé à Bazas depuis quelques jours (26 décembre 1747). — Mention de la misère extrême des habitants de la juridiction; on demandera 150 boisseaux de seigle et 50 boisseaux de froment à l'Intendant (3 mai 1748). — Taxe de la viande: bœuf, 10 s. et 11 s., à Pâques et au carnaval; mouton, 10 s.; veau, 12 s. (8 mars 1750). — Afferme, par les membres de la fabrique, d'une vigne léguée à l'église (17 mars). — Concession à Pierre-Antoine Darche, écuyer, d'un terrain joignant les murs de ville, moyennant 200 l.; lad. somme servira à l'achat de deux robes consulaires et d'un tapis «pour le banc des jurats, de la hauteur et largeur dud. banc, fait sur un caneba piqué, fonds bleu et fleurs de lis blanches, avec un écusson au millieu avec trois fleurs de lis dans le sentre et une couronne au-dessus» (30 mars). — Ordre d'acheter «un demy pot, grosse canette, pinte de quatre et peinte de six, le tout d'estaing, justes et de mezure», pour servir à vérifier les «bouteilles» des cabarets (28 septembre). — Réception d'une ordonnance de l'Intendant demandant de fournir des «manœuvres» pour le nouveau chemin qui doit se faire entre S[t]-Macaire et Sauveterre (19 novembre).

E suppl. 3172. — BB. 3. (Registre.) — Grand in-f°, 186 feuillets.

1758-1789. — Registre des délibérations de la jurade. — Arrêt du Parlement condamnant les gros décimateurs de la paroisse au paiement des honoraires du vicaire (7 juin 1758). — Élection de Guillaume Bouchereau, notaire, en qualité de jurat (3 septembre 1758). — Reddition des comptes par le syndic de la fabrique (6 décembre). — Autorisation à Jean Branlat de pratiquer des ouvertures dans les murs de ville sur lesquels sa maison est appuyée (19 mai 1759). — Comptes de la fabrique : paiement de journées à raison de 10 s., pour avoir arraché la vigne de l'église; de 3 l. pour 1,500 plans de vigne rouge; de 1 l. 16 s. pour 3 journées employées à planter et bêcher la vigne; de 3 l. 7 s. 6 d. pour 250 carreaux destinés au carrelage de l'église. Recette de 1 l. pour l'ouverture d'une sépulture; de 12 l. pour un droit de sépulture. Avis favorable à la concession d'un droit de banc et de sépulture en faveur du syndic de la fabrique (22 septembre 1760). — Autorisation de vendanger le 25 septembre (22 septembre). — Arrêté portant que les jurats assisteront à la procession qui se fait, le jour de l'Ascension, au Pas-St-Georges « et ensuite sur l'eau », mais que le repas d'usage n'aura pas lieu, « attendu le temps présent et la calamité publique » (19 avril 1761). — « Éclairsisement demendez concernant les officiers municipaux » : on nomme chaque année un jurat qui reste en charge pendant 2 ans; les anciens jurats « restent prud'homme et composent partie du corps et conseil de la communauté, qui est actuellement onze en nombre, qui dirigent à la pluralité des voix tout ce qui ce fait à l'Hôtel-de-Ville, excepté la police, qui se fait par les jurats en seuls »; « les chartres, status, privilèges, etc., ont été enlevez ou détruits dans les guerres civiles, où cette ville fut demantellée, et par l'insandie de l'Hôtel-de-Ville »; les jurats sont juges de police, mais « ne peuvent punir que pour 24 heures de prison » (1761). — Réponses à un mémoire envoyé par les élus de Condom : il existe un cadastre de 1672, qui ne fixe pas la contenance des biens nobles; M. Darche possède 14 journaux pour lesquels il ne paye pas de taille : la contenance des biens ruraux est de 2,059 journaux 16 lattes 12 escats 1/4, sur lesquels M. de Baritaut, commissaire nommé par le Roi, a distrait 12 journaux comme « vacans »; « il se recuil bled froment, méture, seigle, avoine, vin, chanvre et de toutes espèces de menus grains, en petite quantité, œuvres, bois taillis, chaumes, bruyères, quelques preds, la plus grande partie destinés à l'uzage des metteries; les pocessurs sont obligez de consommer sur les lieux leurs danrées avec même beaucoup de difficultté, par deffaut d'une grande consommation »; « la mesure uzitée de notre jurisdiction est quatre demy poignères faisant le sac, du poids le froment de 165 livres »; « la dixme du bled et menus grains ce paye de 10 un, le vin de treize un, le chanvre idem; il n'y a point de différence dans notre jurisdiction qui n'est composée que d'une parroisse et demy » (1761). — Attribution d'une somme de 400 l. à la construction d'un navire de guerre; cette somme représentant le revenu d'une année, il est arrêté que « l'on suprimera les dépences et qu'on sursoira les affaires qu'on pourra » (14 février 1762). — Délibération portant « que le ban de vendange sera annoncé au son de la cloche, suivant l'uzage, mercredi prochain 22 du courant » (20 septembre). — Décision relative à la publication de la paix (10 juillet 1763). — Ordre de publier les bans de vendange (9 octobre). — Décision portant qu'on répondra au Carme de Langon qui est venu pour prêcher pendant l'Avent et le Carême, qu'à cause des calamités et impositions considérables supportées par la communauté, il n'y a aucun fonds pour payer ses honoraires (6 décembre 1766). — Assemblée de fabrique. Reddition de comptes; recette de 60 l. pour droit de banc et de sépulture accordé lors de la visite de l'Évêque, le 13 septembre 1752 (7 mai 1767). — Désignation de vignerons, lesquels sont chargés de « faire la visite des vignes de la paroisse et jurisdiction pour sçavoir si la vendange est dans sa parfaite maturité ». Fixation des bans de vendange au 1er octobre, en conséquence du rapport desd. vignerons (27 septembre). — Taxe de la viande : bœuf et mouton, 10 s., « excepté le bœuf à Pâques et au carnaval seulement, à 11 sols »; veau, 12 s. (18 mars 1768). — Ordre d'annoncer les bans de vendange le 4 octobre (1er octobre 1769). — Délibération concernant les réparations à faire à la fontaine publique et au chemin qui conduit au port (14 janvier 1770). — Mention d'une somme de 200 l. accordée par l'Intendant aux fins de subvenir à ceux qui ont le plus souffert du débordement de la Garonne (6 mai). — Suppression du repas du jour de l'Ascension et attribution aux pauvres d'une somme de 60 l. (20 mai). — Bans de vendange fixés au lendemain (18 octobre). — Délibération concernant les réparations à faire à la halle : « les quatre piliers qui masquent la porte principale de la ville et qui sont un obstacle à l'embellissement de la place qui doit se faire..., seront démolis et réédifiés à la suite des anciens, du côté du levant » (2 septembre 1771). — Décision concernant la

place publique : la croix de pierre placée à l'entrée de la ville devant être démolie pour abaisser le terrain où elle se trouve, sera rétablie « dans le même état, au même lieu ou autre décent et convenable » (24 novembre). — Autorisation à M. Darche de faire construire à ses frais une nouvelle porte de ville et de percer une nouvelle rue à l'endroit « où est actuellement un cul-de-sac » ; ces travaux achevés, le s[r] Darche sera autorisé à faire fermer la porte et la rue de S[t]-Martin ; il est décidé de demander au duc de Richelieu la permission de donner son nom à la nouvelle porte (25 novembre). — Taxe de la viande : bœuf et mouton, 13 s., « excepté le bœuf à Pâques et au carnaval seulement, à 14 sols » ; veau, 14 s. Si la viande venait à augmenter à La Réole et à S[t]-Macaire, le fermier de la boucherie pourrait vendre la viande 14 et 15 s., soit 1 sol de moins que dans lesd. villes ; si la viande se vendait dans lesd. villes au-dessous de la taxe ci-dessus, on la vendrait le même prix (14 mars 1773). — Enregistrement des lettres de provision de l'office de conseiller maire de Caudrot accordées à Pierre Lavau de Gayon, écuyer, commissaire de marine (17 mars 1773). — Installation de Pierre Lavau de Gayon en qualité de maire (1[er] avril). — Réception des officiers municipaux nommés par le Roi : Roux et Bouchereau, notaire, jurats ; Guillaume Charlot aîné, procureur syndic ; Bouchereau de Laubarède, trésorier receveur ; Ithier, secrétaire greffier (2 avril). — Règlement « pour la cérémonie du feu de saint Jean » (18 juin). — Ordonnance concernant la police de ville (10 septembre). — Règlement pour la boucherie. Taxe de la viande : veau, 14 s. ; bœuf et mouton, 13 s. (10 septembre). — Interdiction sous peine de 50 l. d'amende « d'exciter, le soir et la nuit, aucune émotion populaire pour faire des charivaris ». Lad. ordonnance est prise en conséquence de la relation d'un charivari fait par « une populace nombreuse, partie armée de chauderons, poëles, sifflets, tambours, cornes et autres instruments, à dessein de faire injure à un nouveau marié, sous prétexte de seconde noces » (12 septembre). — Arrêté fixant les vendanges au 14 octobre (10 octobre). — Ordonnance déterminant les gages du maire, des jurats, etc., afin de « les dédommager des frais auxquels ils étoient exposés par la perte du temps qu'ils employoient aux affaires publiques, par l'abandon de celles qui leur étoient personnelles » (2 décembre). — Règlement concernant les milices bourgeoises (2 décembre). — Liste des habitants qui ont le droit de vendre du vin à pot et à pinte (janvier-mars 1774). — Délibération portant que M. Darche de Lassalle sera poursuivi devant les tribunaux aux fins du paiement de la rente qu'il doit à la communauté pour l'île qui lui a été vendue (7 mars 1774). — Délibération tendant à faire réunir à la juridiction de Caudrot une partie de la paroisse de Casseuil qui dépend actuellement de La Réole ; cette portion de Casseuil joignant Caudrot au pont du Pas-S[t]-Georges, « étoit anciennement une dépendance de cette communauté, n'étant pas vraisemblable que celle de La Réolle ait été formée d'une partie de la paroisse de Casseuil enclavée entre la ville de Cauderot et le bourg de Gironde, duché d'Albret », pendant que la ville de La Réole avait son arrondissement au-delà composé de 28 à 30 paroisses voisines les unes des autres ; le curé, les officiers municipaux et les officiers de justice « conservent encore le droit, lors de la procession de l'Ascension, (que l'usage est de faire sur la rivière), d'embarquer au village du Passaingeorge dépendant de la parroisse de Casseuil, droit que la communauté de La Réolle a inutilement disputé à celle de Cauderot, à laquel ce titre pieux est resté pour toute fortune » (22 mars). — Suppression du repas qui se donne le jour de l'Ascension, à cause de la maladie du Roi (8 mai). — Accord entre la communauté et M. Darche concernant les sommes dues par celui-ci (14 septembre). — Ouverture des vendanges fixée au 4 octobre (2 octobre). — *Te Deum* et réjouissances à l'occasion du sacre et du couronnement du Roi (7 juillet 1775). — Ordonnance fixant les vendanges au 28 septembre (27 septembre). — Délibération concernant une imposition de 16 l. 10 s. 3. d. due par l'archevêque de Bordeaux, en sa qualité de coseigneur dud. lieu, pour les réparations du clocher de l'église (19 mars 1778). — Ordonnance fixant les vendanges au 2 octobre (1[er] octobre 1780). — Autorisation aux habitants « de ramasser, non seulement les raisins gâtés par la grêle, mais encore de ramasser le tout s'ils le jugent à propos » (16 septembre 1781). — Réjouissances à l'occasion de la naissance du Dauphin : « il sera exposé au peuple deux barriques de vin sur la place publique et distribué aux pauvres 150 livres de pain » (19 novembre). — Concession en faveur de M. Darche de Luxe des porte et rue S[t]-Martin et des douves de la ville, de la porte S[t]-Martin au coin de « la nouvelle porte commencée, appelée Richelieu » (9 août 1783). — Arrêté établissant une foire le premier mercredi de chaque mois, indépendamment des foires des 4 février, 15 mai, 26 juillet et 26 novembre et des marchés qui ont lieu le mercredi de chaque semaine (9 août). — Autorisation de bâtir une maison sur les douves de la ville (17 août). — Délibération autorisant la concession de

partie des douves « pour y construire des maisons suivant le plan de façade et la direction qui seront reglés à cet effet de l'ordre desdits sieurs maire et jurats ». « Pour la direction desdits batimens et l'ornement de la ville au-devant de la place publique, la principale porte, dont la vétusté menace une chute prochaine, sera reconstruite dans un avancement sur la place proportionné à la direction des doues ou fossés, sur lesquels devront se construire les nouvelles maisons, et à laquelle porte il sera dônné le même ceintre et forme que celle qui a été construite à la ville de Sainte-Bazeille, au-devant de la grande route et dans le ceintre de laquelle on mettra la légende ci-après : *Du règne de Louis XVI et de sa construction* et en tête les armes royales autour desquelles sera inscrit : *Cauderot* » (17 août). — Déclaration des maire et jurats en réponse à une demande de l'administration des Domaines, concernant la jouissance des droits seigneuriaux de la prévôté (23 octobre). — Désignation de M. Bouchereau de Laubarède pour procéder à la distribution des emplacements sur les douves, diriger les alignements des façades des maisons, etc. (18 avril 1784). — Réponse à l'administration des Domaines concernant « l'engagement » de la seigneurie de Caudrot : le territoire de la juridiction « relève absolument » des fiefs possédés par l'archevêque de Bordeaux par indivis avec le grand chantre de Condom, en sa qualité de prieur de Caudrot; Duhamel, lieutenant de maire de Bordeaux, comme seigneur de la vicomté de Castets-en-Dorthe, « aux droits de M. de Fabas, qui, dans les temps des troubles, se forma à main armée le fief dont mondit sieur Duhamel jouit à présent » ; M. Darche de La Salle et M. Faucher, commissaire des guerres (26 octobre). — Arrêté portant que le régent recevra 10 s. par mois de ceux qui apprennent à lire, 20 s. de ceux qui apprennent à lire et à écrire et 30 s. de ceux qui apprennent à lire, écrire et compter (7 novembre). — Délibération portant qu'on demandera à l'Intendant l'autorisation de lever une imposition afin de pourvoir aux réparations de l'église prescrites par l'évêque de Bazas « pour le lembrissage et carrelage de lad. église et pour la cloture du cimetière » (6 janvier 1785). — Concessions de douves et fossés en faveur de divers (6 mars). — Taxe de la viande; veau et mouton, 15 s. (8 juillet). — Mention de l'achèvement de la construction de la porte principale de la ville. Compte des travaux : pierres de Bourg à 50 l. le cent (21 août). — Ordonnance relative à la construction d'une maison commune (15 septembre). — Arrêté fixant les vendanges au 26 septembre (25 septembre). — Délibération portant qu'il y aura deux audiences de police par semaine (4 juin 1787). — Concessions de douves et fossés (24 avril 1788). — Arrêté fixant les vendanges au 17 septembre (14 septembre). — Relation disant que le clocher « a été renversé par un coup de vent, la nuit dernière, et que par sa chute une partie de la nef de lad. église a été détruite » (16 janvier 1789). — Délibération déterminant les mesures à prendre pour assurer le service divin dans l'église, en attendant la reconstruction du clocher. Lettre à l'évêque de Bazas à ce sujet et concernant la translation du cimetière hors de la ville et la levée de l'interdit de la partie du cimetière qui touche au jardin de M. Darche (18 janvier). — Différend entre les jurats et le curé à l'occasion du feu de la s[t] Jean ; mention de « la bénédiction des croix que chacun étoit dans l'usage pieux de mettre aux portes de ses maisons » (23 juin). — Formation du régiment de Caudrot (30 juillet).

E suppl. 3173. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 325 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la juridiction de Caudrot. — Table des tenanciers. — Désignation de biens *à l'Opital; — au port de S[t]-Martin; — à las Grand Guardes; — au pred de la Gabache; — à La Tucque du Merle; — à La Peyrère; — au Majouraud; — à La Tublerye; — à La Chapelle; — à Lesparre.* — Articles concernant : « le coumun du vilage de Maquin » ; — « le coumun du vilage de Martin » ; — « les airiaux coumuns du vilage Des Argotz » ; — « les airiaux du vilage de Bacqueron » ; — le coumun du vilage de Sarranson » ; — Bernard Darche, conseiller au Parlement ; — Claude-Honoré de Lure, comte « d'Uzas », baron de Fargues ; — la marquise de Pordiacq. — Désignation de biens : *à Hongalland; — au Fort; — à Les Raillasses; — à Machore.* — Contenance totale de la juridiction : 2,543 journaux 3 lattes 11 escats lesquels, réduits en terre du 1[er] degré, reviennent à 2,059 journaux 16 lattes 12 escats 1/4. — Un journal du 1[er] degré correspond à 2 journaux du 2[e] degré et à 4 du 3[e].

E suppl. 3174. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 167 feuillets.

1621-1648. — Registre des baptêmes de l'église S[t]-Christophe de Caudrot. — Baptême de Marie, fille de Jean de Melon et de Catherine Galtier (24 novembre 1621). — Baptême de Jean, fils de Blaise Clément, régent (29 janvier 1622). — Baptême d'Aymeric, fils de Louis Martineau, écuyer, sieur de Lesparre, et d'Aimée Borie ; parrain : Aymeric Borie, juge Des Jaubertes;

marraine : Léonarde Martineau (19 avril 1623). — Baptême de Catherine, fille de Jean Bourguing, notaire royal (29 juin 1625). — Baptême d'un enfant né à Barie, « à cause que la rivière estoit débordée » (21 janvier 1627). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Rivière, avocat au Parlement, juge de Caubon, et de Marguerite Gallissière (21 novembre 1628). — Baptême de François, fils d'Arnaud de Lavaissière, avocat au Parlement, et de Bertrande de Pichard; parrain : François de Lavaissière, magistrat présidial en Guienne; marraine : Catherine de Martineau (18 octobre 1629). — Baptême de Thomas, fils de Gaillard Debaille, notaire royal (15 août 1630). — Baptême de Marie, fille de Jean Fleuriel, sieur de Lesparre, et de Mondine Arnollet; parrain : Arnaud Guichaner, avocat au Parlement; marraine : Marie de Marsollier, épouse de Jean de Meslon, écuyer, seigneur de la maison noble de Montauban (22 février 1634). — Baptême de Louis, fils de Pierre Arnollet, avocat au Parlement et juge royal de Caudrot (28 février 1638).

E suppl. 3175. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 151 feuillets.

1622-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Caudrot. — Baptême de Radegonde, fille d'Henri Cirac, notaire royal (15 mai 1644). — Baptême d'Hélène, fille de Barthélémy Debayle, lieutenant général à l'Amirauté de Guienne, et de Jacquette Dautrery (7 juin 1650). — Mariage entre Arnaud de Lavaissière, avocat au Parlement, et Bertrande de Pichard (8 septembre 1623). — Inhumation de François Martineau, notaire royal (21 mars 1678). — Baptême de Jean, fils de Pierre Debayle, notaire royal et premier jurat (17 mai 1684). — Abjuration d'hérésie (24 avril 1683). — Inhumation de Jean Mainlet, procureur du Roi (20 septembre 1684). — Baptême de Marie-Anne, fille de Jean Féret, avocat au Parlement, et d'Anne Paul (27 mars 1690).

E suppl. 3176. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 160 feuillets.

1695-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Caudrot. — Baptême de Marie-Anne, fille de Daniel Descures, notaire royal (24 octobre 1697). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre Ducla, écuyer, sr de Gayon, et de Madeleine Bénésit (11 mars 1698). — Baptême de Jean-Pierre-Antoine Ducla (8 mars 1700). — Baptême de Pierre-Charles-Michel, fils d'Henri Debayle, écuyer, sieur Du Grava, et de Catherine Soulars de La Sauley (30 septembre 1703). — Inhumation d'Henri Darnolet, juge de Caudrot (30 septembre 1704). — Mariage entre Étienne Capdaurat, avocat à la Cour, substitut et adjoint au siège de St-Macaire, et Anne Darnollet (5 mars 1705). — Mariage entre Jean Ducla, écuyer, seigneur de la maison noble de Chillac, et Marie Bénézit (15 mai 1710). — Baptême de François, fils de Guillaume Pardiac, procureur (29 janvier 1711).

E suppl. 3177. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 163 feuillets.

1712-1732. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Caudrot.—Inhumation de Michelle Labaut, épouse de Christian Cirac, ancien consul de Bordeaux (28 juin 1713). — Mariage entre Christian Cirac, ancien consul de Bordeaux, et Catherine de Soular, veuve d'Henri Debayle, écuyer (14 septembre). — Baptême de Daniel, fils d'Antoine Bonneuil, ancien lieutenant au régiment de la Marine, et de Jeanne Descures (27 septembre 1716). — Baptême d'André, fils de Pierre-Isambert Debayle, notaire royal (4 mai 1718). — Mariage entre Daniel Bouchereau, avocat au Parlement, et Marie-Anne Descures (6 février 1720). — Baptême de Daniel, fils d'Arnaud Descures, avocat au Parlement, et de Marie Bouchereau (19 janvier 1721). — Mariage entre François de St-Angel, écuyer, et Suzanne Debayle (23 février). — Mariage entre Jacques Balade-Foncrumet, capitaine, et Marguerite Ducla (24 février). — Inhumation d'Antoine Ducla, écuyer, sr de Gayon (30 mai 1722). — Baptême d'Arnaud-Prospère, fils de Daniel Bouchereau, avocat au Parlement (5 novembre 1723). — Inhumation de Madeleine Bénésit, veuve du sieur Ducla de Gayon (16 novembre 1724). — Baptême de Marie, fille de Jean Bouchereau, jurat (12 février 1725). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Lavaut, sieur de Gayon, et de Jeanne Larrieu (7 mars). — Baptême de Daniel-Auguste, fils d'Arnaud Descures, avocat au Parlement, juge royal, et de Marie Bouchereau (21 octobre). — Baptême de Jean, fils de Pierre Laveau, sieur de Gayon; parrain : Jean de Larieu, écuyer, capitaine au régiment de Poitou; marraine : Catherine de Larieu (13 février 1726). —Inhumation de Pierre-Michel Debayle, écuyer (1er mai 1727). — Inhumation de Daniel Descures, ancien procureur du Roi (14 février 1730). — Baptême de François, fils de François Bouchereau, ancien jurat de Caudrot, procureur d'office de Barie (2 avril).

E suppl. 3178. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 117 feuillets.

1732-1742. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Caudrot. — Mariage entre Jean Denougués et Véronique de Baille (2 décembre 1735). — Inhumation de M. Dunoguès de Baudry, époux de Véronique de Bayle (24 mai 1741).

E suppl. 3179. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 210 feuillets.

1743-1753. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Caudrot.—Noms des personnes, au nombre de 13, « qui se sont noyées au passage du Drot pour aller à Gironde, le 1er juin 1743 ». — Inhumation de Daniel Bouchereau, avocat au Parlement et procureur du Roi (7 février 1747). — Baptême de Marie-Bénigne, fille de Pierre Lavau de Gayon, écuyer, avocat au Parlement, officier de Marine, et de Jeanne-Françoise de Chandellier de La Pigeonnière; parrain : Pierre Lavau, sr de Gayon; marraine : Marie-Bénigne de Chandeliers de La Pigeonnière (9 décembre). — Mariage entre Pierre Destenaves, greffier en chef de la Maréchaussée générale de Guienne, et Catherine Bouchereau (26 février 1748). — Bénédiction « de la croix qui est bâtie à la porte de la ville » (24 mai 1750). — Inhumation de François Bouchereau, notaire (8 avril 1751). — Mariage entre Antoine Boé, « patron de la navigation de la rivière de Garonne, habitant de la ville d'Agen », et Marie Bouchereau (6 février 1753).

E suppl. 3180. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 176 feuillets.

1753-1763. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Caudrot. — Mariage entre François Bouchereau de Laubarède, jurat, et Catherine Dupin (24 juillet 1753). — Mariage entre Antoine Descures de Lesparre et « Nanette-Marie-Louise » Picot (10 octobre 1754). — Baptême d'Arnaud-Daniel, fils de Daniel Descures, avocat au Parlement, juge royal, et de Catherine-Josèphe Renaire (1er mars 1755). — Baptême de Daniel-Victor, fils de François Bouchereau, ancien jurat (20 décembre 1756). — Inhumation de Pierre Dupin, ancien jurat (25 avril 1760). — Mariage entre Étienne Sérizier, « notaire royal, procureur fiscal de la jurisdiction de Gironde, juge de celles de Castets-en-Dorte et de Barie », et Suzanne-Éléonore Roux (2 septembre). — Inhumation de Véronique Debaille de Dunoguès (25 janvier 1763).

E suppl. 3181. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 199 feuillets.

1763-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Caudrot.—Inhumation de Pierre Bessière, régent de la paroisse (25 avril 1764). — Mariage entre Armand de Pindray, écuyer, fils de feu Jean de Pindray, écuyer, sr de St-Florent, et de Marguerite de Lacombe, d'une part, et Catherine Bouchereau, fille de feu François Bouchereau, notaire royal, et de Françoise Bignon, d'autre part (1er octobre 1765). — Mariage entre Jean Farges, capitaine général des fermes du Roi, et Anne-Marie de Lavau (19 décembre). — Inhumation de Françoise Deville de Loupes (27 septembre 1768). — Baptême de Jean, fils de Guillaume Bouchereau, notaire royal et ancien jurat, et de Marie Lafaurie (29 décembre). — Baptême de Jean, fils d'Étienne Rasteau, « conseiller, commissaire aux Saisies réelles » (3 mars 1769). — Inhumation de Jean Bonneau, curé de la paroisse (27 janvier 1771). — Inhumation de Jeanne de Lavau, fille de feu Pierre de Lavau, sieur de Gayon, et de Jeanne de Larrieux (1er septembre). — Inhumation de Jeanne de Larrieux (6 janvier 1772).— Mariage entre Pierre-Vincent-de-Paul Dalesme, écuyer, seigneur de la maison noble de Lestreite et autres lieux, et Marie-Thérèse d'Arche; le mariage est célébré par Vincent d'Arche, trésorier de l'église St-André de Bordeaux (12 mai).

E suppl. 3182. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 113 feuillets.

1773-1783. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Caudrot. — Mariage entre J.-B. Mouchez, écuyer, ancien garde du corps du Roi, fils de feu Isaac Mouchez et d'Anne Guignon, d'une part, et Anne-Delphine de Lavau, fille de Pierre de Lavau, écuyer, commissaire de la Marine au département de Marmande, et de Maximaine-Françoise de La Pijonière, d'autre part (14 juin 1775). — Inhumation de Marie-Jacquette de Louppe, épouse d'Antoine-Pierre d'Arche, écuyer (12 novembre 1777). — Mariage entre Louis de Fillol, écuyer, et Anne-Pauline Bouchereau (20 août 1781). — Baptême d'Anne, fille de Louis-Antoine de Fillol, écuyer (17 septembre 1782).

E suppl. 3183. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 136 feuillets.

1783-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Caudrot. — Mariage entre Lambert-François Plessier dit Duplessis et

Anne-Jeanne-Hélène Serrurier de Fraisennelle, veuve de François Viguier (7 juin 1785). — Mariage entre Raimond-Bernard Herman de Gast, avocat au Parlement, échevin de Bazas, et Marie-Aimée Bouchereau (13 février 1786). — Mariage entre Joseph Albert, avocat à la Cour, et Catherine-Angélique Bouchereau de Laubarède (12 juin). — Baptême de François-Jean-Marie, fils de Louis-Antoine de Fillol, écuyer (27 juin). — Mariage entre Pascal Delaguette, maître ès arts, fils de Jacques Delaguette, ingénieur du Roi au département de La Réole, et d'Élisabeth Rousigon, d'une part, et Marie de Fillol, fille d'Antoine de Fillol, écuyer, et de Jeanne de Moutar, d'autre part (14 février 1787). — Mariage entre Jean Giresse, lieutenant général au sénéchal-présidial de Bazas, fils de Jean Giresse, avocat à la Cour, et de Marie de Basterot, d'une part, et Anne-Catherine Pérès-Duvivier, fille de Nicolas Pérès-Duvivier et de Geneviève St-Jean, d'autre part (22 septembre 1788). — Inhumation d'André Sudreau, curé de la paroisse (9 septembre 1790).

COMMUNE DE SAINTE-FOY-LA-LONGUE.

E suppl. 3184. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 152 feuillets.

1694-1746. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Foy-La-Longue.— Baptême de Jean-Paul, fils de Jean de Larrieux, écuyer, et de Marie Ducla (14 janvier 1694). — Baptême dans l'église de St-Laurent, « n'y ayant pas des fons dans St-Foy » (4 février 1743). — Mariage entre Jean Dupin, capitaine au régiment de Navarre, et Anne Adriance, « nouvèle convertie » (4 septembre 1702). — Mariage entre J.-B. Cassaigne, bourgeois de Bordeaux, et Catherine-Marthe de Larrieux (27 juillet 1721). — Inhumation de noble Jean de Larrieux (18 août 1728). — Baptême célébré à St-André-Du-Bois, « faute d'église à Ste-Foy » (18 avril 1737).

E suppl. 3185. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 116 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Foy-La-Longue. — Inhumation de Jean de Larrieux, écuyer (2 décembre 1756). — Mariage entre noble Jean-Clément Bayle, officier d'infanterie, fils de feu Jacques Bayle et de Thérèse Fauché, d'une part, et Thérèse de Larrieux, fille de feu Jean de Larrieux et de Marie de Bonsol, d'autre part (7 février 1764).

E suppl. 3186. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 108 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Foy-La-Longue. — Inhumation de Pierre Mercier, ancien curé de la paroisse (5 août 1787).

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-DE-GRAVE.

E suppl. 3187. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 92 feuillets.

1755-1759. — Registre d'arpentement de la paroisse de St-Germain-de-Grave, fait à la requête de Charles-François de Waurans, chevalier, marquis de Boursin, et d'Angélique-Jacquette de Gombault, marquise de Boursin, « comtes de Benauges ». — Condition des tenures : « Sous le devoir d'un picotin de bled froment, les cent faisant le boisseau, mesure de Benauges ou de Cadillac, et d'un carrolus de dix deniers pour chacun journal, de cens et rente foncière directe et seigneurialle. » — Désignation de biens : *à Millange; — au Terrefort; — à Ligey*.— Contenance totale : 2,234 journaux, 5 lattes, 2 escats 1/2, « desquels il y en a 2,162 journaux, 5 lattes, 11 escas et demy de la mouvance et directité de mesd. seigneur et dame, comtes de Benauges, et 71 journal, 11 lattes, 3 escas du fief de M. Dallon. » — Table alphabétique des tenanciers. — Arpentement du « fief appelé de Guillemet, dépendant de la maison noble de Faugas, laquelle relève du château de Cadillac. » — Table alphabétique des tenanciers.

E suppl. 3188. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 57 feuillets.

1762-1769. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Germain-de-Grave et de St-Martin de Sémens, son annexe.—Inhumation de Joseph Frayssinet, ancien curé de la paroisse (1er janvier 1763). — Baptême de Jacques, fils de Jean Daubri de Puymaurin, écuyer, et d'Anne de Tapol; parrain : Jacques Daubri de Puymaurin; marraine: Jeanne de Tapol (15 septembre). — Inhumation de Jean de Baritault, écuyer, « dans le sanctuaire de St-Germain, sépulchre ordinaire des ancêtres de son épousse » (4 septembre 1764). — Inhumation de Jean-Antoine Frayssinet, curé de Sémens et de St-Germain (27 janvier 1769).

E suppl. 3189. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 64 feuillets.

1772-1779. — Cahiers des baptêmes, mariages et

sépultures de l'église de St-Germain-de-Grave et de St-Martin de Sémens, son annexe. — Inhumation de Madeleine Laville (19 juillet 1776). — Baptême d'Élie-Jean, fils de Charles-Isidore de Baritault, écuyer, et de Flore-Ursule dè Tapol; parrain : Élie-Jean de Baritault; marraine : Anne-Louise Tapol (28 août 1779).

E suppl. 3190. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 58 feuillets.

1779-1789. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Germain-de-Grave et de St-Martin de Sémens, son annexe. — Mariage entre Ignace Rulleau-Larhue, écuyer, garde du corps du Roi, capitaine de cavalerie, et Catherine-Sophie Arrouch (10 mai 1780). — Baptême de Sébastien-Alexandre, fils de Joseph-Ignace Rulleau, garde du corps du Roi, etc. (26 février 1781). — Inhumation de Sébastien Rulleau de St-Maur, docteur en médecine (17 février 1784). — Inhumation de Charles-Isidore de Baritault, écuyer, époux d'Ursule Tapol (14 janvier 1788).

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-BOIS.

E suppl. 3191. — CC. 1. (Registre.) — Petit in-f°, 321 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de St-Laurent-Du-Bois. — Table des tenanciers. — Article concernant les religieuses de St-Macaire pour des biens à Fonfrède, confrontant au chemin royal « et au ruiseau apellé de Benauge, faisant ledit chemin et ruiseau séparation de la présant jurisdi[ct]ion et conpté de Benauge » ; — les habitants du village de Tilhac pour un chaume possédé en commun ; — la confrérie de Notre-Dame-de-Grâces de St-Martial ; — « les ayriaux de la fontaine de Luqua » ; — « les communs de la fontaine de Brethon » ; — « les ayriaux communs du village de Sanson » ; — noble François de Montesquieu, seigneur de Lavergne, pour un « château noble », etc., à Lavergne. — Total du cadastre : 2,024 journaux 12 lattes, revenant à 1,764 journaux 7 lattes 11 escats de « terre abonnée au premier degré dudit lieu ». Le 1er degré de lad. paroisse étant moins estimé que celui de Gironde et de Ste-Pétronille, St-Laurent-Du-Bois ne sera imposé dans la juridiction que sur 846 arpents.

E suppl. 3192. — CC. 2. (Cahier.) — In-4°, 47 feuillets.

1726. — « Arpantement de la parroisse de Saint-Lorans-Du-Bois et partie en Sainte-Foy. »

E suppl. 3193. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 158 feuillets.

1619-1676. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Bois. — Baptême d'Élie, fils de noble de Bonet, « alias Lachappolie », et de Marie Villeprus (19 février 1623). — Baptême célébré le 4 février 1624, « Garumna concreta, ita ut a plœbeis trajiceretur ». — Permission d'épouser accordée à Huguet Caillères, « jadis huganot et absoutz de son hérézie par ung paire Jésuite » (1er septembre 1646). — Inhumation de Barthélemy Lassime, notaire royal, dans l'église « du cousté de l'appand où est l'autel de st Eutrope » (17 février 1649). — Funérailles célébrées par M. Clary, vicaire perpétuel de St-Exupéry, le curé de St-Laurent-Du-Bois « estant allé à Guironde pour empêcher que les gens de guerre ne vinsent loger dans lad. parroisse » (10 octobre 1650). — Baptême de Jeanne, fille de Louis Rableys, écuyer, sr de Labarthe, et de Françoise de Chartres (4 janvier 1654). — Baptême de Jean de Rableys, fils des précédents (4 janvier 1657). — Mariage entre Gédéon, vicomte de Cathalogne, capitaine de Dragons, et Catherine de Montesquieu, fille de François de Montesquieu, écuyer, seigneur de Coulombe, et de Marguerite de Médéon (12 novembre 1658; acte apocryphe).

E suppl. 3194. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 162 feuillets.

1672-1723. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Bois. — Baptême de Jean, fils de Mathieu Larrieu, capitaine, et de Cécile Ducourret (28 avril 1675). — Baptême de Bertrand, fils de Pierre Barthe, sieur de Goupil, et de Jeanne-Denise de Villepreux (30 avril). — Revalidation du mariage de noble Jean de Larrieu et de Marie Ducla (1er mars 1687). — Cérémonies du baptême de Jean, Pierre et Suzanne Barit, « lesquels avoint esté baptisés dans le temple de Gironde et auxquels j'ay fait faire abjuration de l'hérésie de Calvin dans le doute qu'on avoint qu'ils ne l'avoint jamais faitte » (12 mai 1697). — Mariage entre Daniel de Gueyrin, écuyer, sr de Belombre, et Marguerite de Rebleys, fille de Louis de Rebleys, écuyer, sr de Laguarde, et de feu Françoise de Chartres d'Arpailhan (6 novembre 1698). — Inhumation de Louis Labarthe de Rebleys (27 novembre 1712). — Inhumation d'un individu « mort par accident, un loup enragé l'ayant cruèlement déchiré » (18 novembre 1716).

E suppl. 3195. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 148 feuillets.

1728-1758. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Bois. — Inhumation de Jean de Rableys, écuyer (4 mai 1729). — Inhumation de Jeanne Rebleys, veuve de Salvi (14 février 1738). — Inhumation de Pierre Chaumette, curé de la paroisse (21 décembre). — Mariage entre Jean de Noguès, écuyer, sr de Castelgaillard, et Marie Delarrieu (6 janvier 1749). — Mariage entre Jean de Cantarel, chevalier de St-Louis, et Marie-Henriette Lussac (9 novembre 1751).

E suppl. 3196. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 79 feuillets.

1758-1771. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Bois. — Inhumation de Jean de Cantarel, écuyer, chevalier de St-Louis, capitaine d'infanterie (25 décembre 1755).

E suppl. 3197. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 101 feuillets.

1772-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Bois. — Statistique pour 1785 : 11 baptêmes, 7 mariages, 19 sépultures ; — pour 1786 : 15 baptêmes, 4 mariages, 13 sépultures ; — pour 1788 : 11 baptêmes, 2 mariages, 8 sépultures.

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-PLAN.

E suppl. 3198. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 129 feuillets.

1714-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Plan. — Décès de Martial Chardevoine, curé de Morizès (26 décembre 1743). — Baptême d'Anne, fille de Jean Ducasse, écuyer, et de Claire Cougouille (2 octobre 1752).

E suppl. 3199. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 79 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Plan. — Paiement de 15 l. par le sieur Ducasse « pour son droit de ban et de sépulture » (2 décembre 1753). — Décès de Jacques Heyraut, curé de la paroisse ; il est inhumé dans l'église de Sauveterre (2 décembre 1758).

E suppl. 3200. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 60 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Plan. — Inhumation de Jean Ducasse, écuyer (28 mai 1774).

COMMUNE DU PIAN-SUR-GARONNE.

E suppl. 3201. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 125 feuillets.

1642-1680. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame Du Pian. — Du 23 novembre 1649 au 11 février 1650, « il ne s'est faict aucun baptesme dans l'église de Nostre-Dame de Pian, faulte de sainctz huilles et d'eau baptismale, qui furent prins et emportez lorsque l'église fut pillée par l'armée de Monsieur le duc d'Espernon » ; pendant ce temps, les baptêmes furent célébrés à St-Macaire. — Baptême de Catherine, fille de Pierre Coutoucheau, notaire royal, et de Jeanne de Labarrière (23 février 1655). — Parrainage de Jean-Léon Lancre de Raimond, écuyer, seigneur abbé de La Frenade (23 avril 1667). — Inhumation de Geneviève de Galletry, épouse de M. Merlle (14 août 1674). — Mention d'un paiement de 2 écus pour une sépulture « dans le porge de l'églize » ; lesd. 2 écus servent à payer une partie du balustre du maître autel (10 juin 1675).

E suppl. 3202. — GG. 2. (Registre.) — In-f°, 84 feuillets.

1674-1691. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame Du Pian. — Inhumation dans le « porge », d'une enfant dont le père a rendu des services à l'église et, « de plus, a porté toute la terre des murailles qui ont esté faictes pour entourer et fermer ledict cimitière » (27 octobre 1678). — Nomination des nouveaux collecteurs (15 septembre 1691). — Mention de la reddition des comptes des « fabriqueurs » par-devant M. Pradillion, archidiacre (24 septembre).

E suppl. 3203. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 146 feuillets.

1692-1707. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame Du Pian. — Nomination de « nouveaux officiers » pour « les âmes du Purgatoire..., l'œuvre de l'églize..., l'acapte de Nostre-Dame..., St-Roch..., la frérie » (15 août 1692). — « La congrégation c'est tenue à Montprinblanc, ce 2 sep-

tembre 1662; n'ay pas été adverti pour Cadilliac, ny pour Béguey; ses 2 congrégations ont esté tenues fort secrètement; point de prédication ny entretien à Cadilliac et à présent on l'a indiquée à Bégué ». — Afferme d'une vigne appartenant à l'œuvre de l'église, pour le prix de 9 l. (2 octobre 1692). — Nomination des « œuvriers et fabriqueurs » : « mande de bas Pian, Jean Poudio; mande de haut Pian, Bernard Labeau...; les bourdonais du haut Pian, François Merlle; les bourdonais du bas Pian, Arnaud Vares » (1693). — Inhumation dans l'église, d'Antoine Seguin, « accapteur de l'église et de la frérie Nostre-Dame, ... en reconnaissance de sa charge » (16 septembre 1693). — Élection des nouveaux officiers, laquelle se fait le 15 août « depuis un temps immémorial ». Reddition de compte (1697). — Publication d'un arrêt de la Cour « contre les filles et femmes qui cachent leurs grossesses » (3 août 1698). — Publication d'un monitoire au sujet d'une jument à laquelle une jambe avait été coupée (5-19-26 octobre 1698). — Nomination d'un sacristain; il est arrêté « que pour les plus riches donneront 3 s. et pour les pauvres donneront 2 sols marquées » (13 décembre 1698). — Déclaration établissant par-devant témoin la séparation d'une mère d'avec son fils (30 décembre 1698). — Réception par le curé de l'acte de séparation des personnes cidessus (13 avril 1700). — Quittance de 52 s. pour les registres paroissiaux (22 mai 1701). — « Jubilé accordé pour l'exaltation au pontificat pour Clément XI, 1701, commance dans notre parroisse le 22, jour de la très ste Trinité, et finira le 6 juin ». — Mention d'une procession à Verdelais (24 juin 1701). — Nomination des nouveaux « officiers » : « les vieuxs officiers ont nommé et auroit demandé à la porte de l'églize, en présence des tous les parroissiens, s'ils estoient contents qu'un tel feust ouvrier de l'églize ou des âmes du Purgatoire...; tous ont demuré d'accord et sans nulle dispute et sans aucun bruict, et le tout c'est passé fort pacifiquement » (15 août 1701). — Mention de la prise de possession de la cure Du Pian par M. Dusilhou (13 février 1705).

E suppl. 3204. — GG. 4. (Registre.) — In-f°, 124 feuillets.

1707-1738. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame Du Pian. — Baptême de Pierre Joseph, fils de J.-B. Mondiet de Reynaut et de Jeanne Merle (5 mars 1708). — Inhumation d'Antoine Baile, maître d'école (2 octobre 1712). — Mariage entre Joseph de Pichard, sieur de L'Isle, écuyer, et Jeanne Mondiet (28 novembre 1719). — Inhumation de Jeanne Pichart (28 février 1728). — Baptême d'André, fils de M. Dufourc, écuyer, et de Marguerite Fouquier (15 octobre 1731). — Mariage entre Pierre Pichard de Grillon et Martiale Seguin (21 avril 1733). — Baptême d'Étienne-Justin, fils d'Étienne Dufourc, écuyer (10 décembre 1735).

E suppl. 3205. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 186 feuillets.

1738-1761. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame Du Pian. — Inhumation de Jean Laborde, curé de la paroisse (11 novembre 1743). — Inhumation d'André Duffourg, « écuiyer et grand secrétaire » (16 février 1746). — Inhumation de Thérèse Rivail, veuve de M. Fouquier, avocat au Parlement (25 novembre 1747). — Inhumation dans l'église de St-Macaire, de Bernard Aubry, « président des trésauriers dans la Cour de Bordeaux » (20 janvier 1750). — Inhumation dans la chapelle de St-Roch, de Marguerite Fouquier, épouse d'Étienne Duffourc, écuyer (6 mai). — Déclaration de grossesse par-devant le curé (1er mai 1753). — Mariage entre François de Castillon de Mauvaizain, ancien officier de mousquetaires, chevalier de St-Louis, et Catherine Joygny de Bellebrune, veuve de Bernard Aubry, président à la Cour des Trésoriers (9 avril 1752). — Baptême de François, fils de François de Castillon de Mauvesin (30 octobre 1752).

E suppl. 3206. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 115 feuillets.

1752-1763. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame Du Pian. — Baptême de Marie, fille de François de Castillon, baron de Mauvesin, etc. (28 août 1756).

E suppl. 3207. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 136 feuillets.

1763-1773. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame Du Pian. — Décès à St-Macaire de Jacques Dureau, curé Du Pian; « il à été transporté, aux acclamations de tous ses paroissiens, qui l'ont demandé avec un empressement unanime, dans son église de Pian » (3 mars 1765). — Inhumation d'Arnaud Molinié, architecte (24 août). — Mariage entre Bernard Mondiet de Téchoires, chevalier de St-Louis, capitaine de grenadiers, et Jeanne Mondiet de Lagrange (10 janvier 1764). — Dans la nuit du 6 au 7 avril 1770, « l'eau de la Garonne entra dans cette église à la hauteur de quatre pieds, où jamais, de mémoire d'homme, elle n'avait paru »; les ornements et

vases sacrés furent portés chez M. Merle, garde du corps, et les offices célébrés dans sa maison pendant 6 jours; « l'église et la sacristie furent entièrement décarrellé; on porta une grande quantité de terre pour applanir l'église; 9 maisons avec celle du sacristain toute neuve, furent renversées de fonds en comble...; les semences périrent sous l'eau; sa rapidité enleva la meilleure terre et causa des dommages que plusieurs années ne répareront qu'avec beaucoup de frais et travaux. La crue d'eau feut si extraordinaire que, sans la parole de Dieu, nous aurions craint un second déluge » (14 juillet 1770). — Mariage entre Jean Lavau, sculpteur, et Marie Hugonin (28 novembre 1771). — Inhumation de Bernard Mondiet-Lagrange, ancien capitaine de garde-côtes (5 octobre 1772).

E suppl. 3208. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 135 feuillets.

1773-1782. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame Du Pian. — Baptême de Pierre-Cyprien, fils de Me Baudet, notaire royal et procureur au siège de St-Macaire (17 avril 1773). — Mariage entre Antoine-Marie Barrière de Labenne, écuyer, ancien gendarme de la Garde, fils de feu Jean Barrière, négociant, et de Marie de Labenne, d'une part, et Marie-Élisabeth Dusilhou, fille de Pierre Barnabé Dusilhou, avocat au Parlement, procureur au siège de St-Macaire, et de Marie Dejean, d'autre part (4 octobre 1776). — Inhumation de Jean Belloc, procureur et notaire à Langon (28 avril 1779). — Inhumation d'Étienne Dufourc, écuyer (26 octobre 1782).

E suppl. 3209. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 205 feuillets.

1783-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame Du Pian. — Mention de Jacques Simon, « cy-devant ouvrier clisseur dans la verrerie établie dans les fauxbourg de la ville de St-Macaire » (4 juin 1784). — Mariage entre Charles-Claude-Marie-Anne Dumantet, comte de Lisle, chevalier, « seigneur du château de Lamothe Des Lèches en Périgord, de la maison en franc-allu noble de La Salle de Lyvrac en Bordelais, Du Rat en Blayais », fils de feu Louis Dumantet, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien commandant d'une division, et de feu Jeanne de Joigny, d'une part, et Marie de Castillon, fille de feu François de Castillon, chevalier de St-Louis, baron de Mauvezin, etc., et de Catherine de Joigny, d'autre part (17 janvier 1785). — Baptême de Marie-Suzanne, fille de Mathieu-Jacques de Léglise, écuyer, seigneur de Corneil, et de Marie-Gabrielle Montduzer de Lansac (5 novembre).

Commune de Saint-Maixant.

E suppl. 3210. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets.

1616-1619. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame Du Pian.

E suppl. 3211. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1667-1692. — Registre des baptêmes et mariages de l'église de Saint-Maixant. — Baptême de Pierre, fils de M. Mondiet, sieur de Téchoires, et de Péronne de Peireusse (8 septembre 1667). — Baptême d'Angélique-Louise, fille de Verduc, avocat au Parlement, et de Marie Mauléon (9 mars 1689). — Mariage entre Étienne Ducasse, sieur de Saillac, et Marie Cluzeau (24 janvier 1689).

E suppl. 3212. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 38 feuillets.

1669-1701. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Maixant. — Mariage entre Louis de Lestrade, procureur au Parlement, et Isabeau de Mondiet (21 juin 1676). — Baptême de Jean, fils de Guillaume Lescure, docteur en médecine (14 juin 1692). — Mariage entre Simon Dupeiron, premier lieutenant commandant la compagnie franche des grenadiers de Bordeaux, et Marie Lafue (15 février 1695).

E suppl. 3213. — GG. 4. (Cahier.) — In-4°, 57 feuillets.

1698-1716. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Maixant.— Baptême d'Anne, fille de Jean Martineau, juge de Blasimon, et de Catherine Lafue (14 septembre 1700). — Baptême de Marie-Anne, fille d'Étienne Capdaurat, avocat au Parlement, substitut au siège de St-Macaire (9 juin 1706).

E suppl. 3214. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 85 feuillets.

1716-1731. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Maixant.

E supp. 3215. — GG. 6. (Cahiers.)— In-4°, 128 feuillets.

1731-1748. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Maixant. — Inhumation

d'Élisabeth Bauvolier, épouse de M. Aubrin, conseiller au sénéchal de Guienne (12 septembre 1734). — Mariage entre François Pardiac, notaire royal et procureur, et Marguerite Lescure (28 septembre 1745).

E suppl. 3216. — GG. 7. (Cahiers.) — In-4°, 110 feuillets.

1748-1767. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Maixant. — Baptême de Jean, fils de Jacques Rufs de Lavison et de Marie Dulugat (13 juillet 1748). — Inhumation de Félix Goumis, « qui avoit été rachepté à Tunis par Francisco Paulo, religieux de la Trinité » (18 août 1752).

E suppl. 3217. — GG. 8. (Cahiers.) — Grand in-4°, 75 feuillets.

1767-1781. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Maixant. — Inhumation de François Pardiac, notaire royal (6 février 1769). — Inhumation de Bernard Mondié de Téchoir, ancien capitaine d'infanterie (6 août 1781).

E suppl. 3218. — GG. 9. (Cahiers.) — In-4°, 105 feuillets.

1778-1785. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Maixant. — Inhumation de Jean Doudeau, fondeur, employé à la verrerie royale de St-Macaire (15 février 1779). — Inhumation de Marguerite Dusilhou, épouse de Charles de Bigot, écuyer (5 février 1784).

E suppl. 3219. — GG. 10. (Cahiers.) — In-4°, 87 feuillets.

1786-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Maixant. — Inhumation de Jacques Rufs de Lavison (6 novembre 1790).

E suppl. 3220. — II. 1. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1786. — Pièce concernant des particuliers.

Commune de Saint-Martial.

E suppl. 3221. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 203 feuillets.

1725-1766. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martial. — Inhumation de Barthélemy Dayrenx, ancien curé de la paroisse (4 septembre 1732). — Inhumation de Jean Dupin, ancien capitaine (21 janvier 1735). — Le 16 septembre 1736, Mgr Edme Mongin, évêque de Bazas, « a visité l'église de St-Martial, qu'il a trouvée trop obscure; c'est pourquoi il a ordonné aux paroissiens de faire faire un grand vitreau du côté du nord, entre la chaire et le clocher, et il a administré, le même jour, le sacrement de la confirmation aux paroissiens de St-Martial, dont les noms sont ici écrits ». — « Fondation pour la bénédiction du Très-Saint-Sacrement »; l'acte est retenu par Pénicaut, notaire à Mourens (24 octobre 1736). — Inhumation de Joseph Vignial (20 janvier 1739). — « L'an 1745, a été construit l'arceau du sanctuaire, qui coûta environ 400 livres ». — « Le grand soleil a coûté à Bordeaux, le 14 septembre 1746..., 230 l.; la grande croix avec son manche..., 50 l.; l'encensoir et la navète..., 20 l.; six chandeliers d'étein pour le grand autel..., 43 l. » — « L'an 1747, la chapelle a été haussée, ce qui a coûté environ 300 livres ». — Décès « dans la maison du moulin de La Chapelle » (3 avril 1748). — Baptême de Jean, fils de noble Pierre Bordes et de Catherine Sentenac (15 février 1750). — Baptême de Bertrande-Thérèse, fille de J.-B. Dupin, ancien lieutenant d'infanterie, et de Charlotte Péry (11 août 1752). — Noms des paroissiens confirmés par J.-B. Amédée de Grégoire de St-Sauveur, le 9 septembre 1752. — Visite de l'église par l'évêque de Bazas accompagné de MM. de Baret et de Culture, vicaires généraux, et Dupin, promoteur, archiprêtre et curé d'Hure; led. évêque ordonne « que les vitraux seroient garnis en dehors d'un treillis de fil d'archal et que le lambris de la nef seroit réparé dans son étendue, de même que lo *(sic)* clocher, afin que le lambris soit à couvert...; qu'il sera fourni... un grand pupitre ou lutrin, une bière commune pour les pauvres et que la porte de la chapelle, qui est du côté du midi, sera murée et qu'il sera fait une tribune; que les concessions de banc, de sépultures faites par ses prédécesseurs demeureront supprimées, de même que les confréries, si elles n'étoient confirmées dans quinse jours au plus tard après la publication de la présente ordonnance ». Confirmation des paroissiens par l'Évêque (2 mai 1753).

E suppl. 3222. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 191 feuillets.

1767-an II. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martial. — Mariage entre Étienne Lanelongue, chirurgien, et Marie Larose (10 août 1773). — Baptême de Jean, fils d'Étienne Lanelongue, chirurgien (5 juin 1774). — Statistique: 12 baptêmes, 1 mariage, 6 sépultures (1778); — 11 baptêmes, 7 mariages, 13 sépultures (1779). — Cérémonies

du baptême de Jean-Jacques, fils de François Dupin, greffier en chef des Affirmations au Parlement, et de Marie-Anne Dumoulin (3 août 1785). — Inhumation de Jean Dupin, ancien officier d'infanterie (24 décembre 1786). — Inhumation de François Dupin, colonel des troupes patriotiques de la paroisse (24 mai 1792). — A partir du 23 décembre 1792 les actes continuent à être reçus par Lussignet, curé, lequel signe : « Lussignet, curé et officier public ».

Commune de Saint-Martin-de-Sescas.

E suppl. 3223. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 127 feuillets.

1720-1753. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Sescas. — Inhumation de Jean Dabadie, curé de la paroisse (12 février 1720). — Inhumation de Jean Sainctavitz, curé de la paroisse (27 décembre 1728). — Bénédiction de la maison curiale (6 septembre 1730). — Inhumation de Pierre Debayle, notaire (3 octobre 1730). — « Le 1er juin 1734, vint une grêle, à 3 heures du soir, qui emporta tout le bled et vin par un coup de tems qui survint tout-à-coup et presque sans tonerre; plusieurs maisons délabrées ». — « Sera déclaré que dans cette année 1737, j'ay fait changer les autels de Nostre-Dame et st Jean, que j'ay fait plaquer aux murs du nord et midy et de l'église, de même que le lambris à neuf avec une tribune sous le clocher; et cela s'est fait avec les charités ou largesses de certains parroissiens qui, aussi bien que moy, vous demandent quelque part dans vos prières ». — « Le 16 juin 1740, ont servi et paru pour la première fois deux enseignes et une banière de damas rouge avec un soleil en or, d'un côté, et un st Martin, de l'autre, en or et argent, et une croix pour la confrairie; je les bénis le 15 du même, le tout provenant des quêtes que j'ay fait dans cette parroisse. Laglère, curé ». — « Sera dit que j'ay fait poser sur le cimetière de cette parroisse et au midy de l'église une croix en pierre, le 13 décembre 1745 ».

E suppl. 3224. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 67 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Sescas. — Inhumation de Pierre-Antoine Ducla, écuyer (21 février 1753). — « Le 12 avril 1766, j'ay changé un petit soleil... pour celuy que j'ai fait faire à Toulouse à mes dépens; de même les Bénédictins avec le chapitre de Bazas, gros décimateurs, m'ont changé le calice la même année ».

E suppl. 3225. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 101 feuillets.

1772-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-de-Sescas. — Le 3 mai 1774, grêle très forte; « tout le vin fut perdu avec une partie du bled, de même que tous les légumes, de façon que la misère y fut générale dans la partie qui se trouve dans la jurisdiction de St-Macaire ». — Bénédiction « d'une seconde cloche que j'ay donné et dont j'ay été parrain, sous le nom de st Laurens, mon patron, ayant prié Madame Marguerite Dupeiron-Ducla de vouloir en être marraine ». Laglère, curé (21 octobre 1774). — « Le tabernacle de cette église a été redoré aux fraix et dépens des R. Pères Bénédictins de La Seauve et de Mrs du chapitre de Bazas, comme gros décimateurs de cette parroisse; mais... le retable, lambris, devant dud. lambris, quadre du tableau du grand autel, ont été dorés et peints, avec l'autel de Notre-Dame et de st Jean, aux miens. Laglère, curé, restaurateur bénévole » (24 octobre 1778). — Grêle très forte, qui dévaste les blés et les vignes (2 juin 1788). — Inhumation de Marguerite Dupeiron de Ducla, veuve d'Antoine-Pierre Ducla, écuyer (30 octobre). — Inhumation de Laurent Laglère, ancien curé de la paroisse (7 janvier 1790). — Inhumation de Pierre Robert, curé de la paroisse (1er septembre 1791).

Commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

E suppl. 3226. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 261 feuillets.

1612-1677. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Pierre-d'Aurillac (1). — Décès de Pierre Devialle, recteur de la paroisse (12 octobre 1626). — Débordement très violent, qui « a gasté dans la rivière touts les bleds et febves » (10-28 janvier 1627). — Baptême d'André, fils de Menaud Olivier, notaire royal (7 février 1633). — Baptême de Catherine, fille de noble Jacques de Bernat et de Catherine Olivier (6 août). — « En l'an 1636, le jour de st Jacques le grand, comme je disois vespres, tomba une si grand quantité de pierre, après y avoir faict un grand vent et puis après force pluie; la pluie aïant cessé, le soleil luisoit sans vent ny pluie, la pierre tomboit grosse, en

(1) Ce registre contient des actes de 1623 à 1631 relatifs à l'église St-Pierre de Bassanne.

façon d'œufs de poule, d'autre plénière, percée au bout en façon d'un pandant d'oreille ». — « Chose merveilleuse que despuis l'esté passé de l'an 1632, il n'i ait pas pleu grand cas au moins pour destourner le peuple du travail et, despuis le mois de décembre jusques au 23 janvier, il n'y a point pleu, Dieu mercy, et faisoit chaut le jour et, la nuit, un peu de froid avec brumes, de sorte que les vivans, despuis trois vingts ans, n'ont veu une telle saison ny ouï dire » (24 janvier 1633). — Mention de plusieurs personnes qui ont été mordues par un loup aux villages de Mérigon et de Chaigneau et à Monségur (9 janvier 1632). — En 1631, « durant la sainte quarantaine, je ne receu que 14 œufs de la confession des petits enfans de St-Pierre-d'Aureillac, tant la pauvreté et dizète estoit grande. » — Mention d'une sécheresse très grande; pour obtenir la pluie « nous allasmes en procession jusques à la fontaine de dernier le sémetière, où estant, je mis la s^te Croix en l'eau en disant ce qui est commandé en tel cas des et *(sic)* qu'il y pleust après soleil couché et le jour après en abondance, pour le bien des fruicts de la terre » (8 juin 1631). — « Le 25 mars 1631, avons faict la procession à Berdelaix, avec la croix couverte de noir et une banière noire et pluvial noir, pour apaiser l'ire de Dieu, à cause de la grand mortalité et famine qui continue toute ceste année avec la contagion ». — Inhumation de Menaud Olivier, notaire royal (14 mars 1650). — Mention du décès de M. Mongin, curé de Castelviel (7 novembre 1665). — Inhumation de Bernard de Mondiet, s^r Du Cros (12 mars 1670). — Mention de l'interdiction de l'église de St-Martin-de-Sescas (25 février 1664).

E suppl. 3227. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 144 feuillets.

1651-1693. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Pierre-d'Aurillac.

E suppl. 3228. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 137 feuillets.

1680-1695. — *Idem.*

E suppl. 3229. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 233 feuillets.

1696-1718. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Pierre-d'Aurillac. — Mariage entre Jean Martineau, juge de Blasimon, et Marie Mauléon (10 février 1703). — Baptême de Pierre-Jean, fils de Joseph Dufaut, avocat à la Cour, et de Jeanne Labau (11 août 1714). — Inhumation de Menaud Lavau, ancien notaire royal (8 décembre 1716).

E suppl. 3230. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 181 feuillets.

1719-1744. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Pierre-d'Aurillac. — Inhumation d'André Olivier, « cy-devant notaire » (31 janvier 1720). — Inhumation de Pierre Fithy, curé de la paroisse (10 mars 1729). — Inhumation de Pierre Duioq, « président à l'Élection » (14 septembre 1738).

E suppl. 3231. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 176 feuillets.

1744-1760. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre-d'Aurillac.

E suppl. 3232. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 168 feuillets.

1761-1769. — *Idem.*

E suppl. 3233. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 136 feuillets.

1769-1780. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Pierre-d'Aurillac. — Inhumation de Jacques Prohenques, ancien curé de la paroisse, vicaire général du diocèse de Bazas (31 décembre 1774). — Mariage entre Jean Mauléon, ancien officier d'infanterie, et Jeanne Puzos (13 septembre 1775). — Mention de Guillaume Cazenaves, « régent françois » de la paroisse (2 juin 1780).

E suppl. 3234. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 165 feuillets.

1781-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Pierre-d'Aurillac. — « J'ai pris possession de la cure de St-Pey le 6 novembre; j'ai été nommé par l'assemblée électorale le 26 septembre de la même année 1791. Il y a eu un grand débordement du 29 décembre 1791 au 3 janvier 1792; l'eau, par le grand chemin, a été près de la porte du cimetière. Le boisseau de froment, au 17 février 1792, valoit 10 écus; le vin s'est vendu, au mois de février 1792, 450 livres; l'huile fine valoit 30 sols; le savon, 20 sols; la livre de choine, 5 sols; le sucre a valu jusqu'à 3 livres 12 sols la livre et le café, 52 sols. Désarnauds, curé. — Le vin, au mois de février 1792, a valu 500 l. le tonneau ».

COMMUNE DE SÉMENS.

E suppl. 3235. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 82 feuillets.

1752-1759. — Registre d'arpentement de la paroisse de Sémens, dressé à la requête de Charles-François de Waurans, chevalier, marquis de Boursin, comte de Benauges, et d'Angélique-Jacquette de Gombault, marquise de Boursin. — Conditions des tenures : « sous la rente foncière, directe et seigneurialle d'un picotin de bled, les cent faisant le boisseau, mesure de Benauges ou de Cadillac, et d'un carolus de dix deniers par chacun journal, et au prorata, sans y comprendre le droit de fouage dû par chaque habitant tenant feu vif ». — Contenance totale de la paroisse : 1,263 journaux 2 lattes 8 escats 1/2, « desquels il y en a 1,042 journeaux 11 lattes 3 escas et demy de la mouvance et directité de mesd. seigneur et dame comtes de Benauges; 100 journeaux de la maison noble de Garbes; 70 journeaux de la maison noble de Gravellines; 38 journeaux de la maison noble de La Barie et 22 journeaux 3 lattes 5 escas du fief du petit Sémens ». — Table des propriétaires des fonds. — Arpentement du « petit Sémens, dépendant de la maison noble de Faugas, qui relève du château de Cadillac, lequel petit Sémens est dans la jurisdiction du comté de Benauges ». — Article concernant M. Dumoulin, écuyer, avocat au Parlement, pour des biens « à La Valétte et dans le tènement de la métairie appelée de Garbes » ; led. Dumoulin tient 100 journaux « noblement, sous l'hommage de une paire de gands, suivant l'acte d'annoblissement fait en sa faveur desdits 100 journeaux, le 12 janvier 1750 » ; — M. Roulleau, curé de Ste-Croix-Du-Mont, pour des biens dépendant de la maison noble de Gravellines ; — M. Vignal pour des biens dépendant de la maison noble de La Barie.

COMMUNE DE VERDELAIS.

E suppl. 3236. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 51 feuillets.

1752-1759. — Registre d'arpentement de la paroisse d'Aubiac, fait à la requête du marquis de Bourssin, comte de Benauges, et de Mme de Gombault de Benauges, marquise de Bourssin, son épouse. — Contenance totale : 536 journaux 5 lattes 2 escats, « dont 280 journaux 11 l. 7 escas de la mouvance, directité et domaine de mesd. seigneur et dame comtes de Benauges et 255 journaux 6 lattes 3 escas du fief des P. Jésuites de St-Maccaire, appellé *Aux Guionnets* sous le devoir seigneurieaux cy-dessus et apprès expliqués ». — Table alphabétique des tenanciers de la paroisse d'Aubiac. — « S'ensuit le chapitre du fief vassal appellé *Des Guionnets* ». — « Table alphabétique du fief *Des Guyonnets,* relevant inmédiatement des P. Jésuites de St-Maccaire ».

E suppl. 3237. — GG. 1. (Cahiers.) — In-4°, 87 feuillets.

1655-1723. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice d'Aubiac, « dont le décret d'union de laditte église et paroisse fut donné le 17e juillet de l'an 1655, au monastère des Pères Célestins de Nostre-Dame de Verdellais, par Monseigneur Henry de Béthune, archevêque de Bourdeaux et primat d'Aquitaine, suivant le contract de fundation fait entre feu Monseigneur François Descoublau, cardinal de Sourdis, et le Révérend Père Nicolas Averdet, provincial desdits Pères Célestins, en datte du dernier aoust de l'an 1627 ».

E suppl. 3238. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 96 feuillets.

1696-1730. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice d'Aubiac et de la chapelle Notre-Dame de Verdelais. — Inhumation, dans la chapelle de Verdelais, d'Angélique de Pontac, épouse de M. Soudiraud, premier président à la Cour des Aides (5 juillet 1708).

E suppl. 3239. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 70 feuillets.

1728-1732. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice d'Aubiac et de la chapelle Notre-Dame de Verdelais. — Statistique pour 1729 : 38 naissances, 22 décès.

E suppl. 3240. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 32 feuillets.

1732-1736. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice d'Aubiac et de la chapelle Notre-Dame de Verdelais. — Inhumation de Bernard Cognoy, curé de la paroisse (22 mars 1733). — Mariage entre J.-B. de Rufz, avocat à la Cour, assesseur civil et criminel, et Marguerite de Jay (7 février 1736).

E suppl. 3241. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 37 feuillets.

1737-1744. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice d'Aubiac.

E suppl. 3242. — GG. 6. (Cahiers.) — In-4°, 99 feuillets.

1745-1772. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice d'Aubiac. — Inhumation de Raimond de Tapol, écuyer, seigneur vicomte de Pomiers (14 juillet 1762). — Mariage entre Pierre Mervy, notaire royal, et Thérèse Lacroix (23 décembre 1754).

E suppl. 3243. — GG. 7. (Cahiers.) — In-4°, 44 feuillets.

1772-1779. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice d'Aubiac. — Inhumation de Louis Labarthe, curé de la paroisse (20 juin 1773).

E suppl. 3244. — GG. 8. (Cahiers.) — In-4°, 33 feuillets.

1779-1783. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice d'Aubiac. — Inhumation de Catherine Sermensan, veuve de J.-B. Rateau, conseiller au sénéchal de Guienne (18 octobre 1784).

E suppl. 3245. — GG. 9. (Cahiers.) — In-4°, 44 feuillets.

1784-1789. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Maurice d'Aubiac. — Mariage entre Joseph-Cyriaque Dupin de Juncarot, écuyer, fils de Bernard Dupin de Juncarot, écuyer, et de Françoise de Chambre, et Catherine-Victoire Duperrieu, fille de Pierre Duperrieu de Lamat, écuyer, conseiller honoraire à la Cour des Aides, seigneur de Tastes, St-Pey et autres lieux, et de Catherine de Cloch (13 décembre 1786). — Baptême de Marc-Antoine-Jean, fils de Gabriel-François de Coquet, officier au régiment d'Agenais, et de Marguerite de Verteuil (4 décembre 1789).

E suppl. 3246. — GG. 10. (Liasse.) — In-f°, 13 feuillets.

1730-1774. — Actes épars.

CANTON DE MONSÉGUR

Commune de Monségur.

E suppl. 3247. — AA. 1. (Registre.) — In-4°, 84 feuillets parchemin.

1265-1482. — Cartulaire municipal dit l'*Esclapot*. — Calendrier : 30 juin, st Martial, évêque ; 30 juillet, sts Abdon et Sennen ; 13 août, ste Radegonde, vierge ; 30 août, st Ferme, « Fremerii, martyris » ; 13 octobre, st Gérard, confesseur ; 24 octobre, st Front, confesseur (fol. 1-6). — Fragments des Évangiles (fol. 7-8). — Privilèges octroyés à Monségur par Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre : il concède des emplacements de 4 « stadia » de large sur 12 de long, chaque « stadium » équivalant à 6 pieds ; chaque emplacement paiera un cens de 12 d. bordelais et une esporle à la mort du Roi ou du tenancier ; les bourgeois paieront un cens de 3 s. par concade de terre et 2 s. pour les bois, au seigneur foncier de qui ils les tiendront ; les habitants sans héritier pourront librement disposer de leurs biens par testament, excepté les legs faits « majori domino vel ecclesie » et à charge de payer au seigneur foncier une esporle égale à la moitié de la redevance annuelle ; tout homme de bonne renommée sera admis dans la bastide, sauf les questaux des seigneurs bourgeois de la ville qui ont des terres dans le voisinage, les questaux de Bertrand de Ladils, de Raimond de Piis, etc. ; le Roi fera la première clôture de la ville ; obligations militaires ; les bourgeois de Monségur garderont leurs biens, « exceptis possessionibus et terris pro quibus vel de quibus fuerunt antea homines ligii et questales » ; ils prendront une fois gratuitement dans les forêts voisines le bois nécessaire à leurs maisons, leurs vaisseaux, leurs meubles ; il y aura un marché tous les mercredis, des foires aux dates indiquées, et tous pourront s'y rendre en sûreté, « nisi interfecerint vel captum tenuerint aliquem de vicinis » ; les bourgeois seront jugés suivant les coutumes de Bazas ; ils ne pourront être arrêtés en Bazadais ni leurs biens saisis, « nisi principales debitores aut fidejussores existerent manutensa » ; les auvents, avancées, gouttières, fenêtres et avant-fenêtres sur le marché appartiendront librement aux bourgeois, sous réserve de la redevance sus-indiquée ; douze jurats seront nommés tous les ans par les jurats précédents, du conseil du représentant du Roi et des autres bonshommes de la ville ; « non ponemus judeum aliquem in dicta villa absque voluntate et consi-

lio communitatis et juratorum dicti loci »; on ne saisira pas pour dettes la garniture du lit des bourgeois, ni les vêtements qu'ils portent d'ordinaire, ni les armures, ni le blé prêt à être envoyé au moulin, ni le vin en perce pour le breuvage de tous les jours; l'hôte du marchand pourra retraire pour le prix convenu la moitié des marchandises; tout bourgeois pourra prendre dans le domaine royal près de la ville ce que deux bœufs pourront cultiver de terre « et unum estironem terre pro orto » et une concade pour la vigne; une plus grande quantité pourra être concédée, de l'avis des jurats; les bourgeois seront dispensés de tout emprunt forcé; les meubles des meurtriers seront attribués au Roi; le sceau sera gardé par deux bourgeois sûrs, qui ne s'en serviront pas sans l'avis du bayle; le Roi se réserve de construire une maison pour la vente des viandes ou des poissons (26 juin 1267; fol. 9-13). — Confirmation des privilèges précédents par Édouard, devenu roi, qui ajoute deux articles : les bourgeois seront dispensés de l'amende quand, actionnés pour dette, ils ne demanderont pas de délai, reconnaîtront leurs obligations et se libéreront dans les neuf jours; les bourgeois auront la faculté, dans la mesure où le Roi peut la leur accorder, de conduire leurs troupeaux au pacage aussi loin qu'ils voudront, à condition de les ramener en ville la nuit et de payer les dommages (Bordeaux, 22 janvier 1287; fol. 13 v°-14). — Apposition par le sénéchal Jean de Hastingues du sceau de la cour de Gascogne (15 février 1311, n. s.; fol. 14). — Approbation par le roi Henri des privilèges que son fils Édouard a octroyés à Monségur (30 juin 1267; fol. 14). — Privilèges accordés à Monségur par la reine Éléonore de Provence, agissant pour elle et son fils Édouard (c'est, avec variantes, une version gasconne des privilèges qui précèdent) (26 juillet 1265; fol. 14 v°-18 v°). — Lettre d'Édouard d'Angleterre donnant satisfaction aux gens de Monségur, lesquels demandaient, d'abord qu'on cessât d'exiger d'eux le péage qu'on leur réclamait depuis peu entre leur bastide et La Réole, ensuite qu'on obligeât les bourgeois de Monségur domiciliés hors de la ville à construire des maisons dans la bastide (31 mai 1289; fol. 19). — Ordre au sénéchal d'autoriser les habitants, autant qu'il dépend du Roi, à prendre partout les pierres et le sable pour clore leur ville, « nec non palos et fustes quibus clausus in presenciarum esse noscitur »; le Roi fera les portes quand il le pourra (3 avril 1305 (?); fol. 19 v°). — Lettre du Roi au sénéchal Jean de Hastingues, lui prescrivant de ramener à leur condition primitive les paroisses de St-Vivien, Ste-Gemme, Guilleragues, Lapujade, « Forsset, » St-Michel et Baleyssac, « que Johannes de Hastingis, nuper senescallus nostri *(sic)* Vasconie, cepisse dicitur in manum nostram et que ad juradictionem *(sic)* ville Monte-Securo solebant et debent, ut dicitur, de jure pertinere », et lettre du sénéchal chargeant des commissaires de régler l'affaire après information (30 mars 1305 et 15 avril 1307; fol. 19 v°-20 v°). — Mêmes lettres royaux et mandement analogue du sénéchal (30 mars 1305 et 22 février 1307, n. s.; fol. 20 v°-21). — Lettre des commissaires, enjoignant de citer des témoins « in ecclesia Sancti-Michaelis prope Landaron » et les jurats de La Réole à Roquebrune (15 avril 1307; fol. 21 v°-22 v°). — Sentence de Bernard Ezi de Ladils, l'un des commissaires : il s'est rendu compte que, malgré les dénégations des seigneurs de Landeron, les paroisses en question, dont il décrit les limites, étaient possédées « vel quasi a preposito et juratis ville Montis-Securi, ut alia territoria dicte ville »; il les replace « in justiciatu, territorio et sub juridictione dicte ville », de sorte que le prévôt et les jurats « omnimodam justiciam et juridictionem temporalem, sicut in aliis territoriis dicte ville Montis-Securi, valeant exercere » (Donné « in ecclesia Sancti-Michaelis prope Landarronem », 27 août 1307; fol. 22 v°-24 v°). — Ordre du sénéchal à Bernard Ezi de Ladils de ramener cette sentence à exécution, nonobstant toute injonction obtenue de son lieutenant par les seigneurs de Landeron (18 septembre 1307; fol. 25). — Ordre de Bernard Ezy de Ladils à Nicolas de Langon, prévôt de Monségur, d'exercer toute justice temporelle dans les paroisses contestées (27 août 1307; fol. 25 v°). — Sentence arbitrale par deux justiciers du roi d'Angleterre fixant les limites entre Monségur et Taillecavat, lesquelles étaient contestées par les bourgeois, dont un certain nombre sont nommés, d'une part, et Arnaud de Marmande, seigneur de Taillecavat, de l'autre (28 octobre 1287; fol. 25 v°-28 v°). — Accord avec Pierre, abbé, et le monastère de St-Ferme touchant une forêt sise près du Drot et le droit de pêche : « E nos abes e combens que o abem feit jurar en nostres armes a'n Peir de Sent-Miquel, priol de Cocuras, nostre fraire » (3 mars 1269, n. s.; fol. 28 v°-30 v°). — Requête à Hugues, évêque de Bazas, par les jurats de la bastide de Monségur, « infra metas parochie ecclesie Sancti-Felicis de Nujom (?), Vasatensis diocesis, fundate », et par Raimond « de Castro », leur curé : ils exposent le tarif établi, pour droits de sépulture, de baptême, pour les Évangiles dits à domicile par le curé aux accouchées, pour les relevailles, pour les mariages : « Tresdecim denarii arrarum offeruntur super altare, et cap-

pellanus vel locum suum tenens illos recepit *(sic)* et sunt sui, ... ac dum tenetur pallium super eos tenent quilibet candelam accensam in manu et, remoto pallio, cappellanus vel clericus suus candelas illas accipit »; « pro benedictione lecti desponsatorum traditur sibi panis unicus, qui ab eo benedicitur, et inde fiunt septem vipe, ab ipsis desponsatis sumende, et residuum pauperibus erogatur »; tarif pour les confessions quadragésimales, pour le port du s^t Viatique; accord entre les deux parties, sur led. tarif, du consentement de Guillaume-Raimond de Peyrelongue, prévôt. Approbation par l'évêque (18 février 1289, n. s., et 7 avril 1280 *(sic)*; fol. 31-35 v°). — Accord entre les jurats et les lépreux de Monségur, fixant le nombre des têtes de bétail que ceux-ci pourront posséder, indiquant les pâturages où ils pourront les envoyer, la procédure pour le règlement en cas de dommage, etc. Approbation par l'official (23 novembre 1296; fol. 35 v°-38). — Exemption par Bertrand de Goth, vicomte de Lomagne, aux habitants de Monségur, pour eux et leurs marchandises, de tout péage sur ses terres, « excepto pedagio aque et maris » (29 janvier 1312, n. s., en présence de Guillaume, abbé de St-Ferme; fol. 38 v°-39 v°). — Concession par le sénéchal Jean de Haveringues de « quatuor solos sive plateas », confrontant au cimetière de St-Michel de Monségur, au rempart et à la route de Duras, pour y construire un hôpital (15 avril 1306; fol. 39 v°-40 v°). — Bulle attribuant aux jurats la collation d'une chapellenie fondée à la suite d'un meurtre (1) (28 juin [1312 (?)]; fol. 40 v°-41 v°). — Assignation par divers barons, au nom de feu Guillaume de Castet, abbé de St-Ferme, de 15 livres bordelaises de revenus au profit des jurats de Monségur: dîme à Monségur, évaluée 9 l. par an et divers cens (2) (9 janvier 1321, n. s.; fol. 41 v°-50 v°). — Lettre de Charles-le-Bel prescrivant d'obliger tous les bientenants de la juridiction à contribuer aux impositions communales (6 avril 1326; fol. 50 v°-51). — Mandement de Gérard Quiéret (?), sénéchal d'Agen et de Gascogne, au bayle de Monségur pour l'exécution de cette décision (9 septembre 1326; fol. 51-51 v°). — Règlement fait par les jurats, du consentement de B. de La Majoria, prévôt de la ville pour le Roi: réglementation des fumiers: défense d'en faire aux quatre carrefours du marché et aux cinq grandes portes de la ville; défense de vendre « nulha carn de nulha condecion que no pusca vier ni intrar ni anar de sos pes », excepté en dehors des portes; désignation d'un emplacement, dans la rue de la porte du Château, pour la vente des chairs de chèvre, brebis et truie saine; obligation de prêter serment avant de vendre de la viande « als grans bancs »; défense de mettre des viandes dans les grandes rues, sur le marché ou aux fenêtres « per secar ni per assolelhar »; ordre aux barbiers de jeter le sang hors de la ville sous terre; défense aux barbiers de nourrir porc ou truie sauf pour leur consommation (1er avril 1328; fol. 53-56 v°). — Règlement par Hugues de Monmaynart, prévôt, et les jurats, « ab volentat de la cumenaltat »; privilège des bourgeois pour la vente des vins; défense de chauffer les fours de nuit depuis Pâques jusques à la s^t Michel; droit des habitants de pouvoir battre, s'ils le trouvent en ville, qui les aura battus; bannissement d'un an et un mois, en cas de rixe entre habitants, contre celui qui ne se soumet pas au jugement; faculté est réservée à l'adversaire d'abréger le délai; défense de mettre dans les maisons plus de 3 charges de foin et 1 de paille; défense aux bourgeois de représenter en justice un étranger contre un habitant; ordre aux bourgeois, notaire ou autre, de défendre en justice les bourgeois défendeurs; si un bourgeois reçoit une citation en appel et si les jurats estiment cette citation contraire aux franchises de la ville, la communauté prendra le procès à sa charge; interdiction aux bourgeois de vendre ou engager si un autre bourgeois est leur créancier ou leur caution, et faculté à celui-ci de se faire attribuer le bien par le prévôt jusqu'à ce qu'il soit désintéressé; faculté aux jurats, en cas de récolte insuffisante, de « alarguar lodeit establiment del vin sobredeit », après avis des cinquante (24 avril 1283; fol. 56 v°-61 v°). — Règlement par les jurats avec le consentement de Pierre de Richemont, prévôt de Monségur pour Bertrand..., chevalier, vicomte de... (1): défense à qui vend ou fait vendre le vin en taverne « que donga a malevar a deguna persona vin que venda en taberna, si donc no ac faze am gatge suffecient »; défense de porter filleul ou filleule hors de l'église; etc. (15 janvier 1317, n. s.; fol. 61 v°-63). — Règlement par les jurats avec l'assentiment de P. de Gavarret, damoiseau, prévôt de la ville pour le roi d'Angleterre: obligation pour tout propriétaire de jardin d'y cultiver poireaux, choux, ails, oignons et autres plantes analogues, plus « vime dauzet »; règlements sur les vols et les dommages dans les propriétés; obligation pour tout habitant de l'un et l'autre sexe et

(1) Le commencement de cette bulle et quelques lignes dans le corps de l'acte ont été effacés.

(2) Quelques lignes ont été effacées.

(1) Cette ligne a été effacée.

d'âge voulu de jurer annuellement qu'il veillera sur les propriétés; fonctions des deux jurats commis par leurs collègues à cette surveillance; responsabilité du chef de maison en cas de dégât causé par un clerc de sa famille ou logé avec lui; défense de rien enlever dans la vigne d'autrui; les bouviers peuvent toutefois prendre de quoi remplacer « cronhon o calsadura obs de sson arair », à condition de pouvoir montrer ceux qui sont hors d'usage; « que cada home e cada femna de ladeita vila de Monsegur e de la honor pusca levar de totas sas causas lo gatge de tot malfaytor o malfazayridz que et o alcun de sas maynadas trobessen de dies en malafeita » (25 juillet 1305; fol. 63-67). — Règlement par les jurats et les 50 prud'hommes, du consentement d'Aimé de Malgrel, prévôt: défense de faire pacager d'autres bétails que les bêtes de labour et de trait et « fedon » suivant sa mère, du 1er mars à la st Martin d'hiver, sur les prés sis dans un périmètre déterminé, sauf le droit de tout propriétaire d'introduire son bétail sur ses prés sans qu'il puisse y admettre celui du voisin (4 août 1301; fol. 67-68). — Règlement par les jurats et la communauté, du consentement de P. Dauros, damoiseau, prévôt de la ville pour Bertrand de [Got], vicomte de Lomagne, seigneur de la ville [1]: répression de vols de récoltes, de l'enlèvement des palissades fermant les jardins ou la ville ou des tuiles des maisons; défense de voler les vases à la taverne et de loger chez soi la nuit les « femmes du siècle »; interdiction aux habitants d'agir en justice pour un étranger contre un habitant (8 avril 1314; fol. 68-69 vo). — Règlement par les jurats et la communauté, du consentement d'Hugues de Montmainard, prévôt: défense de prêter aux personnes étrangères à la « honor », les armes, à l'exception des épées et dagues, « so es assaber gambaisson ni perpunt ni goujon (?) ni gorgueira ni cofapuncta ni capet de fer ni arxs balestes ni arxs manibals » (30 septembre 1293; fol. 69 vo-70). — Règlement par les jurats et par les prud'hommes, ceux-ci au nombre de 90 nommés dans l'acte, et du consentement de Gaillard Du Casterar, prévôt du lieu pour noble baron G. Balena, seigneur de Monségur: si un habitant de Monségur est cité devant une juridiction et s'il offre vainement de porter l'affaire devant le seigneur de Monségur ou son prévôt ou les jurats, le sénéchal de Gascogne, sa cour ou son lieutenant, les jurats doivent prendre l'affaire en mains aux frais de la ville ou faire relever led. bourgeois de toute sentence ou excommunication (26 mars 1288; fol. 70-72). — Lettre de Jean de Haveringues, sénéchal, pour remédier au défaut du bois de construction et de chauffage: il concède à chaque habitant « ut possit seu possint habere et retinere in sua proprietate et defenso unam conquatam nemoris vel infra seu minus, non tamen plus, juxta mensuram conquate terre quam faciunt in dicta bastida, in suo proprio solo, videlicet de nemoribus que nunc habent vel adhuc nutrient habitatores predicti in districtu dicte bastide, in quibus nemoribus vel defensis novo *(sic)* audeat aliquam arborem scindere sine licencia illius cujus erunt speciali » (27 mars 1292; fol. 72-73). — Réclamation par Laurent de Cajarc, bayle ou prévôt de Monségur pour Géraud Ballène, valet du roi de France et seigneur dud. Monségur, au sujet du trouble apporté dans l'exercice des droits de justice dans la paroisse de St-Michel par les bayles et sergents des seigneurs de Landeron, lesquels ont saisi un meurtrier et l'ont enterré sous sa victime: il demande qu'on lui rende les cadavres ou leur effigie; les bayles de Landeron pour Isabelle de Bergerac, veuve d'Avessans de Caumont, et pour Catherine de Bouville, rendent au réclamant « loco cadaverum mortuorum, duas camisias plenas feni super duabus berris », en réservant les droits de leursdites dames sur lad. paroisse (13 décembre 1298, en présence de « magister Stephanus de Portu, procurator domini nostri regis Francie in Vasconia »; fol. 73-75). — Règlement par les jurats et la communauté avec l'assentiment de Guillaume-Raimond de Peyrelongue, prévôt: pouvoir des gardes en matière de saisie; cantonnement pour les pacages; répression du maraudage; fixation de la corvée à 4 jours par an [1]; règlement somptuaire pour les présents et repas des baptêmes; interdiction d'introduire dans un périmètre déterminé et du 1er mars à la st Martin des bestiaux autres que les bêtes de labour ou de bât « o fedon qui sigis sa mair », sauf au propriétaire le droit de faire pacager sur son pré ses bestiaux, mais non pas ceux du voisin; défense de faire paître les porcs sur les prés (10 août 1289; fol. 75 vo-79). — Règlement par les jurats et 24 bourgeois y nommés, de l'assentiment de Raimond Gausbert, prévôt de la ville pour Jean Radcliff, sénéchal: les habitants ne pourront pas quitter la juridiction sans laisser quelqu'un qui les remplace comme bourgeois: mesures pour prévenir la ruine des maisons, dont un grand nombre sont tombées: le prévôt pourra, sur réquisition, saisir après avis

[1] L'énoncé du nom de Bertrand et de ses titres a été effacé.

[1] Ici est une lacune, provenant de ce qu'un feuillet a été en grande partie déchiré. Peut-être ce qui suit et la date appartiennent-ils à un autre acte.

des jurats celles qui relèvent du Roi et les « valhar per sirmanage a tota persona qui los volra repparar » (20 novembre 1432; fol. 79-80). — Tarif arrêté par les consuls de Ste-Foy, de la leude perçue sur les marchandises vendues (2 septembre 1331; fol. 83 v° et 82 r° et v°). — Note datée de 1695 sur l'état de *l'Esclapot*, ainsi appelé « parce qu'il est plié entre deux petites tables de bois » (fol. 84).

E suppl. 3248. — AA. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 70 et 59 feuillets.

XVIe siècle-1760. — Registre contenant des extraits des privilèges, les noms des consuls, les actes de réception des bourgeois et autres documents. — Sur le feuillet de garde se trouvent les indications suivantes : « A 3 l. la pougnère du bled froment, le pain choine d'ung sou pèsera 20 onces... ; le pain en tout son cœur, 22 onces ; le pain brun..., 28 onces ». A 5 l. la « pougnère », le choine d'un sou pèsera 12 onces ; le « tout son cœur », 13 onces 1/2 ; le pain brun, 17 onces (XVIe siècle). — Extraits des privilèges de la ville (XVIe siècle). — Articles contenus dans la transaction intervenue, le 10 mai 1551, entre le syndic des consuls et Jean Dupuy, juge ordinaire, d'après laquelle transaction les consuls « cognoistront et décideront soumairement et de plain et sans figure de procès, toutes causes consernant la police de lad. ville ». Articles concernant les boulangers et les bouchers ; la vente et la pêche du poisson ; l'entrée des vins étrangers ; la vente du vin en détail ; la « super-intendence » des poids et mesures ; la garde des clefs des portes de la ville, du clocher et de l'horloge, qui appartiendra aux consuls ; l'entretien des pavés et la propreté de la ville ; « de la charge et juridiction desd. consulz est inhiber esd. habitans jouer à jeux deffendus et prohibés, fréquenter tavernes et cabarés, expeller et mectre hors de lad. ville larrons fameulx, putains, macquereaulx et macquerelles publicques et les condempner de leurs meffaictz » ; articles concernant les vols de fruits, les bans de vendanges ; « pour l'effect de la justice politicque, lesd. consulz pourront avoir prisons, trasses, poteau et colier » ; articles concernant les réparations des murailles, portes, fontaines, ponts et chemins publics ; le renvoi devant le juge de ceux qui mériteront une punition corporelle ; la cotisation des tailles ; les ordonnances de police ; la juridiction du juge ; la prestation de serment des consuls par-devant le juge ; la prestation de serment du juge nouvellement nommé, par-devant les consuls (23 juin 1555). — Articles sur lesquels ceux du corps et collège de la ville prêtent serment à la première jurade qui se tient après la fête de Pâques. Articles concernant : le clerc de ville ; le sergent ; le marguillier, lequel « ne sonnera toqueseing, sinon par feu, sans permission desd. consulz » ; les bouchers (XVIe siècle). — Conditions pour être reçu bourgeois : paiement d'une hallebarde « ou autre harnoys neccessaire pour la deffence et tuision de lad. ville », etc. Teneur des lettres scellées du sceau de la ville et signées par le clerc, délivrées aux bourgeois (XVIe siècle). — Rôle fixant le pied de la taille, en conséquence d'un arrêt de « la Cour de Paris » du 14 juillet 1611 : Monségur, 5 l. 2 s. ob. ; St-Ferme, 4 l. 1 s. 3 d. ; Dieulivol, 5 l. 1 s. 10 d. ; Le Puy, 2 l. 7 s. 3 d. ; Taillecavat, 4 l. 1 s. 2 d. ob. ; St-Vivien, 3 l. 8 s. 10 d. ob. ; Ste-Gemme, 2 l. 8 s. 7 d. ob. ; Cours, 1 l. 12 s. 5 d. ; Fossés-et-Baleyssac, 1 l. 12 s. 9 d. ; St-Michel, 1 l. 10 s. 5 d. 1/4 ob. — Liste des consuls de 1533 à 1760 ; les réceptions ont lieu le lendemain de Pâques jusqu'en 1561 ; lacune de 1561 à 1568 ; depuis 1570, les élections ont lieu le 1er janvier. — Surprise de la ville par M. de Meslon le 19 mai 1580 : « Les héréticques furent cause de la surprinse faicte contre l'auctorité du Roy, par l'astuce des juge de Cazes, Gaischons et autres héréticques et principaulx bourgeois de lad. ville » (1580). — De 1581 à 1586, presque tous les consuls sont désignés comme étant hérétiques. — Le 25 avril 1586, la ville de Monségur « fust assiégée par Monsieur le duc Du Maine et Monsieur de Matignon, mareschal de France, estantz lors dans lad. ville les ennemys du Roy, laquelle fust batue de 15 canons et 4 couloubrines et, après avoier icelle baptu et faict plus de 500 pas de bresche, lesd. ennemys du Roy se randirent ausd. sieurs, estant lors dedans et y commendent led. Meslon, qui s'en sortit hors d'icelle le dix-septiesme de may aud. an 1586, par la porte du Drot, par laquelle il avoyt surprins lad. ville [en] 1580. Et amprès laquelle réduction, les consulz catholicques de l'année 1580 furent continués en leurs charges. » — Réception par les consuls d'Antoine Jaubert de Barrault, sénéchal et gouverneur de Bazadais, « vis-admirailh en Guienne, baron de Blaignac et autres places », faisant sa première entrée dans la ville, lequel, après avoir reçu le serment desd. consuls, jure de les maintenir en leurs privilèges. Mention de la prestation de serment faite, en 1493, aux consuls de Monségur par Gaston de Monferran, sénéchal de Bazadais (17 août 1613). — Mission par des Capucins, lesquels avaient à leur tête le gardien du couvent de Marmande. « Il feust faict quatre processions ; la première feust des filhes, la seconde feust des femmes, la troisiesme feust des enfens et filhes qui

n'avoit pas encores communié, et la quatriesme et dernière feust celle des hommes... Il y feust planter une croix, le 22e dudit mois de juin, au devant de l'Hostel-de-Ville et proche le puis », en présence d'au moins 8,000 personnes... « Et il y arriva par un suscroist de grâces un jubilé; il s'y randit pleusieurs personnes de la religion calviniste qui firent leur abjuration dans l'esglise Nostre-Dame » (30 mai-24 juin 1682). — Lettres de bourgeoisie en faveur de divers (1560-1676).

E suppl. 3249. — AA. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 22 et 4 feuillets.

XVIe-XVIIe siècles. — Ce registre est en grande partie une copie de l'article précédent. — Poids du pain, déterminé d'après le prix du boisseau de froment. A 8 l. 10 s. le boisseau, 1 s. de pain blanc pèsera 14 onces 1/8; 2 s. de pain blanc, 1 livre 12 onces 1/4; 1 s. de pain « en tout son cœur », 1 livre 1 once 1/8: 2 s. du même pain, 2 l. 2 onces 1/4. A 15 l. le boisseau de froment, le pain blanc de 2 s. pèsera 1 livre; « 2 s. entre noir et son cœur », 1 l. 4 onces; 8 s. du même pain, 5 livres. A 21 l. le boisseau, le pain blanc de 2 s. pèsera 11 onces 1/3; 2 s. « entre noir et son cœur », 14 onces 1/4; 4 s., 1 livre 12 onces 1/2; 8 s., 3 livres 9 onces; 10 s., 4 livres 7 onces 1/4; 15 s., 6 livres 10 onces 3/4; 20 s., 8 livres 14 onces 1/2 (XVIIe (?) siècle).

E suppl. 3250. — AA. 4. (Liasse.) — 8 pièces.

1789. — Procès-verbaux des élections des députés des paroisses de la juridiction à l'assemblée de la sénéchaussée qui doit se tenir à Bazas. — Lapujade : élection de César Charrier et de Jean Bouffard (2 mars 1789). — St-Michel : élection de Blaise Pauzet et de Jean Lafargue (2 mars). — Cours : Jean-François Moreau de Boisredon et Simon Nadau (3 mars). — St-Sulpice : Nadau et Ferchaud (4 mars). — Baleyssac : Dupin pour Fossés et Monssillac pour Baleyssac (4 mars). — Monségur : Albert aîné, Desplat, Berthonneau fils et Ramond, directeur de la Poste (5 mars).

E. suppl. 3251. — BB. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 403 feuillets.

1586-1592. — Registre des délibérations de la jurade. — Mention d'un ordre du maréchal de Matignon enjoignant d'établir dans les tours un magasin de provisions; de l'inexécution des édits du Roi contre les Huguenots, portant même de « les faire aller à la messe » (10 octobre 1586). — Ordre de faire « parachever la murailhe et faire le foussé à la plus grand dilligance qu'on pourra et fère la plus exacte garde qu'on pourra, veu les advertissements » (27 octobre). — Délibération portant qu'on prendra du bois « où on en treuvera commode pour racoustrer l'église » (18 novembre). — Ordre de prendre « du boys aulx biens des Huguenaultz, tant pour faire le feu à la garde que pour les affaires de la ville » et de prendre du blé au moulin de « Monpoison » (8 janvier 1587). — Arrêté portant qu'on expulsera ceux qui ne voudront pas obéir aux édits du Roi (25 février). — Information donnée au Maréchal de ce que les Huguenots ont saisi tous les moulins distants d'une lieue de la ville (30 mars). — Nouvelle annonçant que les ennemis apportent des pétards pour surprendre la ville : il est décidé de faire venir les soldats qui sont à St-Sulpice et d'établir une barricade à la porte de La Fon (31 mars). — Délibération portant que les consuls donneront le mot du guet, suivant l'ancienne coutume, jusqu'à l'arrivée de M. de Vignolles (20 avril). — Mention d'une garnison à établir au château de Guilleragues et d'une sentinelle à placer dans le clocher (12 mai). — Relation dans laquelle le capitaine Dutrieu dit « que à Blazimon les Huguenotz firent une grand bresche avec ung pétard, que à cause que on a des meschantes murailhes, quy peuvent estre rumpues avec ung pétard », il demande qu'on fasse travailler au rempart (18 mai). — Mesures de précaution à l'annonce de la défaite de M. de Joyeuse (25 octobre). — Nouvelle annonçant que les Huguenots sont assemblés à Ste-Foy « avecques sept pétards » (8 décembre). — Quittance de 50 livres de poudre envoyées par M. de Barraut, sénéchal de Bazas, « pour la garnison des tours et citadelle de Montségur » (16 janvier). — Ordre de se procurer des soldats et d'informer le sénéchal que le comte de Soissons « est près de nous, à deulx lieulx, avec troys cens chevaulx » (4 mars). — Rapport de Jacques Andrault, auquel le sénéchal « a dict ce jourd'huy que les guérites sont rompues et qu'il les fault faire racoutrer et en faire faire des neufves, et qu'on fasse hauser la murailhe du rampart et qu'il y a quelque entreprize en la présent ville par le roy de Navarre et qu'on y aye à bailher ordre au tout, et qu'il y a intéligence en la présent ville, et qu'on rompe les maisons des Huguenotz pour fortiffier la ville, et que la guérite du dernier la majorie est tropt basse et qu'il la fault hauser ». Led. Andrault répond « qu'on n'a argent pour ce faire » (8 mars). — Refus par les soldats de « faire garde », parce qu'il n'y a pas d'argent pour les payer (6 avril). — Mention d'un avertissement annonçant que « le visconte de Thurène

est près de Pellegrue avec troys cens chevaulx et force eschelles » (21 avril). — Enregistrement d'une ordonnance de Jérôme de Chalup, lieutenant général en la sénéchaussée de Bazas, enjoignant de lever 373 écus 10 s. 6 d. sur les ville et juridiction, pour contribuer à la somme de 5,750 écus sol., qui doit être employée au paiement des garnisons de Bazas, La Réole, Monségur et Sauveterre (24 février 1588). — Plainte du régent contre des particuliers qui tiennent pension (15 août 1588). — Commission d'Aimery Jaubert, s[r] de Barraut, sénéchal et gouverneur de Bazas, ordonnant certaines impositions pour subvenir aux frais de Jean de Lavergne, jurat de Bazas, et de Jacques Janvier, médecin de La Réole, députés du Tiers-État de la sénéchaussée aux États-Généraux qui doivent se tenir à Blois (11 août 1588). — État des gens de guerre à pied qui seront entretenus dans la sénéchaussée de Bazas pendant les mois de juillet, août et septembre 1588 : au château de Bazas, 13 soldats à raison de 3 écus 20 s. par soldat et de 6 écus 4 s. pour celui qui les commandera ; dans la ville de Bazas, 30 soldats et un commandant ; au château de La Réole, 22 soldats ; dans la ville de La Réole, 20 soldats et un commandant ; à Monségur, une compagnie de 100 hommes ; dans les « terres » de Monségur, 22 hommes ; à Sauveterre, 10 soldats. — Reddition de comptes par les gardes de la coupe de l'œuvre de l'église et de la coupe du Purgatoire (5 avril 1589). — Réponse à des Huguenots qui ont demandé d'entrer dans la ville, de s'adresser à M. de Barrault, « d'aultant qu'il nous a commendé de ne les laisser entrer » (11 juin). — Délibération portant qu'on ira à Marmande recevoir les ordres du Maréchal et que la foire se tiendra hors de la ville, selon la coutume (6 août). — Réception d'un ordre du Maréchal enjoignant de fortifier « les Tours » de la ville (29 septembre). — Mention de la prise de Marmande par ceux de la Ligue (17 octobre). — Ordre de traiter avec un régent à raison de 20 écus ; il prendra 5 s. de gages aux enfants de la ville et ce qu'il pourra aux enfants « de dehors » (28 octobre). — Réception d'une commission de M. de Barrault ordonnant de démolir le fort de S[t]-Vivien, l'escalier, le chœur de l'église et le clocher « jusques bas ». Il est décidé de ne pas signer le rôle suivant lequel les paroissiens de S[t]-Sulpice vont à la garde au château de Guilleragues (20 novembre). — Remise par les consuls sortant de charge des clefs de la ville, « du livre blancq », du présent registre, de 83 livres de poudre, de 2 coins de fer, etc. (2 janvier 1590). — Ordre d'envoyer à Marmande « pour composer avec M. de Castenau de la contribution qu'il demande » (4 février). — Réception d'un bourgeois (19 février). — Mention d'une information contre ceux qui ont mangé de la chair pendant le Carême (16 avril). — Interdiction à ceux de « la Ligue de Marmande » d'entrer dans la ville ; même défense aux « Huguenotes » qui ne montreront pas la requête qu'elles ont obtenue du Maréchal (1[er] mai). — Délibération portant qu'on enverra chercher « le prêcheur » à Bazas et qu'on lui fournira deux chevaux, « pour icelluy conduire avec ses hardes et autres chozes » (12 décembre). — Lettre de Jérôme de Chalup, lieutenant général en la sénéchaussée de Bazas, concernant une imposition à lever pour l'entretien des garnisons dans les villes les plus rapprochées de Marmande (7 mars 1591). — Taxe de la livre de viande, établie pour trois mois à commencer du jour de Pâques : mouton, 6 s.; bœuf et porc gras, 4 s.; « pour les petits veaulx et vedelles le pourront vendre à l'œilh ..., estant préalablement vizités par lesd. consulz », ou bien suivant la taxe qui sera établie ; la vache maigre, « l'oueilhe », chèvre et truie, 2 s., et la vache grasse, 3 s. (10 avril). — Envoi d'une délégation vers M. de Castetnau pour lui dire « des chozes qu'on ne luy a peu escripre » (5 mai). — Défense, à peine de 10 l. d'amende, de vendre de la viande dans la juridiction sans une autorisation des consuls (2 septembre). — Autorisation aux habitants de Dieulivol d'entrer leur vin dans la ville, moyennant un certain droit, « attendu la foulle de gendarmes qui sont ordinairement en leur parroisse » (23 octobre). — Mention d'une commission du maréchal de Matignon, demandant une imposition de 1,140 quintaux de foin et de 924 quintaux de paille sur la juridiction : il est décidé de remontrer la pauvreté de la juridiction, « veu que l'armée de mondict sieur le Maréchal a rouiné tous les fouingtz et pailhes à une lieu des environs de lad. ville, y ayant séjourné l'espasse d'ung mois aulx vendanges dernières » (17 mars 1592). — Ordre d'envoyer à Marmande vers M. de Castenau pour le prier « de faire vider le fort de Sainct-Vivien » (17 juin). — Demande de 200 boisseaux de blé par le Maréchal, « pour le siège de Villandrault » (16 août). — Rapport des délégués qui sont allés vers le Maréchal : celui-ci aurait dit « qu'il falloyt le blé qu'il avoyt mandé et con luy fasse porter à Langon ...; qu'il ne voyoit poinct de juractz de Montségur et que Martin avoyt dict que les consulz de Montségur avoynt donné la collation à Monsieur de Castenault avecques le chapperon sur le cou et que Monsieur le Maréchal en estoyt fâché » (22 août). — Réception d'une commission de M. de Chalup afin d'imposer 32 écus 54 s. 10 d. « pour le desmolissemant de Ville-Andrault » (21 septembre). —

Ordre de représenter à M. de Castenault « les opressions, pilheries et ransonnemans que les souldatz de Sainct-Vivien font en la présant jurisdiction » (13 octobre).

E suppl. 3252. — BB. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 382 feuillets.

1593-1600. — Registre des délibérations de la jurade. — Relation disant que Jean Bodin, « souldat, auroyt esté à la guerre et que, à présant, il c'est retiré en ceste ville, lequel promect ne retourner plus et sera obéissant à la ville et prézante pour plèges Berthomé Bodin, son frère » (19 janvier 1593). — Réception de Mingault et de Jayles comme bourgeois « en payant dix livres chescun » (3 février). — Ordre d'envoyer un délégué vers M. de Reberan au sujet de la nomination de M. Descaudema au gouvernement « des tours et de la présant ville », faite par le Maréchal; suivant la réponse dud. de Reberan on priera M. de Barrault de s'opposer à lad. nomination. « Pour le procès de Sainct-Vivien, sera faict une attestation comme ilz ont teneu le fort pour la Ligue » (21 mars). — Délibération portant qu'on écrira au Maréchal et à M. de Barrault « pour leur donner entandre la prinze de la présant ville et ce excuzer et les advertir comme ceux des tours reffuzarent l'antrée aux habitans lorsqu'ilz se présantarent » (4 avril). — Décision portant que « lorsque Monsieur le marquiz de Villars sera en ceste ville l'on luy fera présant, chesque repas, de deux cartons de vin du meilheur que l'on pourra truver et, s'il s'y truve de la venézon, l'on luy en fera aussy présant » (29 juillet). — Réception d'Antoine Andrault comme juge (24 août). — Arrêté portant qu'on sommera l'archiprêtre de faire célébrer deux messes les jours de fêtes annuelles et, « les dimanches, messe haute à nuf heures et vespres les semadis au soir » (3 octobre). — Ordre d'informer contre le capitaine Basterot, à cause des excès qu'il commet, et de porter plainte contre lui à M. de Madailhan (4 mars 1594). — Délibération portant que les consuls « parleront à Monsieur de Madailhan savoir s'il se veut déclérer serviteur du Roy suyvant l'édict et, suyvant sa responce, l'on parlera à Monsieur Duboy pour déclérer en la Court de Parlemant que l'on est serviteur du Roy et, pour assurer, luy sera donné procuration signée de tous du corps de la ville » (19 mai). — Relation dans laquelle il est dit que M. de Madailhan « a truvé bon » de se déclarer pour le service du Roi (19 mai). — Ordre de faire travailler les paveurs à la porte de La Fon, à raison de 10 s. la brasse (3 juin). — Décision portant qu'on « sursoyera à faire crier vive le Roy jusques à ce que Monsieur de Castenault le mande » (29 juin). — Réception d'une lettre de M. de Castenault « pour faire crier vive le Roy » (1er juillet). — Délégation envoyée vers M. de Guilheragues « pour luy présanter le service de la ville » (22 septembre). — Envoi d'une députation à Marmande, où M. le Maréchal doit arriver (7 octobre). — Ordre à Jean Gaumar, « quy a porté les armes pour la Ligue », de sortir de la ville, où il s'était retiré, et de se pourvoir par-devers le Maréchal ou le sénéchal pour prêter serment (29 mars 1595). — Réception d'une lettre de M. de Madailhan « pour l'antrée du capitène Armaignact, dizant qu'il sera serviteur au Roy » : il est décidé de le laisser entrer en prêtant serment de fidélité par-devant les consuls (13 avril). — Opposition par les consuls à la vente du domaine du Roi (13 mai). — Mention d'une lettre du Roi au Maréchal lui ordonnant de « faire vider les garnizons de Bazadoys et mesmes celle de ceste ville ». Il est décidé de remontrer la volonté du Roi à M. de Castenault et, « pour le regard des prévillièges, c'on assenblera tous ceulx de la Relligion et les conseulz et juractz des paroisses et prier Monsieur de Castenault remettre les Tours ez mains des consulz, suyvant l'ansiène coutusme » (25 mai). — Demande par l'archiprêtre, de la chapelle de « la Prébande »; il offre d'entretenir un vicaire (8 juin). — Réception d'une lettre de M. de Castetnau mandant « de fère bonne guarde et qu'il y a une entreprinse sur la ville » (6 juillet). — Confiscation d'une pipe de vin qu'un habitant de Taillecavat avait apportée à Ste-Gemme; il est décidé qu'une barrique sera donnée aux pauvres « et le fust bruslé, jour de marché, et l'autre barrique vandeue et l'argent enployé aulx affaires de la ville » (17 août). — Mention de ce que le lieutenant général aurait dit « que, sy l'on présantoyt requeste, la court prézidialle vienderoyt pour troys moys en ceste ville » (24 août). — Relation sur ce que le lieutenant général aurait dit, à Bazas, au consul Texier « qu'il volloyt venir en ceste ville et c'on luy acoustract le parquet et des lougis » (10 septembre). — Délibération portant que, « sy aucun se veut masquer de jour, bailheront ung respondant, et inhibé et deffandeu la nuyt » à peine d'amende (4 février 1596). — Décision portant que « le prêcheur sera lougé chès Monsieur Labadie, à 25 s. pour jour, attandeu que personne ne l'a volleu prandre moingtz » (23 février). — Réception d'un boucher qui prête serment de vendre la viande au tarif de La Réole (9 avril). — Déclaration par Jérôme de Chalup, lieutenant général civil et criminel en la sénéchaussée de Bazas, lequel informe le corps de ville de

son intention de se démettre de sa charge de lieutenant criminel à cause de son âge et de ses maladies et « d'autant que les visses pululoyent en lad. sénéchaussée » ; il propose Augier Bibat pour lad. charge, « espérant qu'il sera plus pront à monter à cheval et travailher à l'extirpation des malleffices » (10 avril 1597). — Délibération portant qu' « on priera encores Madamoyzelle de Guilheragues de prester 50 escuz » (21 mai). — Mention d'un avis annonçant « que les Huguenaulx prènent les armes et qu'il y a entreprinze sur la présant ville » (9 novembre). — Mandat au syndic de remontrer au Parlement la pauvreté de la ville et d' « avoir commission pour coutizer pour les réparations » ; en attendant la réponse du Parlement, on « fera acoustrer les portes du Droct et de Laffon » (14 novembre). — Réception d'un avertissement des jurats de La Réole concernant ceux de la Religion, lesquels s'assemblent à Tonneins et à Bergerac : décision portant qu'on « fera garde nuict et jour et c'on fermera la porte du Droct de murailhe à chaut et sable, et réparer la Tour » (21 novembre). — Prestation de serment par les membres du corps de ville et élection de François Gaumar comme syndic (4 janvier 1598). — Information des jurats de La Réole annonçant « qu'il y avoyt troupes vers Gensac pour surprandre la présant ville » (30 janvier). — Assemblée des consuls de St-Ferme, Dieulivol, Le Puy, Taillecavat, St-Vivien, Ste-Gemme, Cours, St-Michel et Fossés-et-Baleyssac, réunie afin de procéder « au département » des tailles (3 mars). — Délibération portant qu'on fera « faire attestation de la démolliction du pon et pavés et meurs de la ville » (27 mars). — Relation sur ce que le jour de la Fête-Dieu on avait donné ordre à tous ceux de la Religion « de parer les rues, ce qu'ilz auroyt obéy, sauf Pagès. » — Délibération portant que « tous ceulx qui ne pararent les rues le jour et Faiste-Dieu, tans les Catholis que Huguenaulx, seront exécutés pour 10 livres » (23 mai). — Relation sur ce que « ceste nuyt dernière, l'arsipbrêtre de la présant ville est décédé et que Messire Jehan, curé de Montignact, a prié la mayson de céans de luy volloir gratiffier de la chappelle et il fera servisse à la ville ». Avis favorable des consuls (11 juin). — Proposition par M. de Madaillan de remettre la citadelle entre les mains des consuls si les habitants veulent lui donner quelque chose; il est décidé de remercier led. sr de Madaillan et de lui remontrer « qu'il n'y a moyen de donner rien à cause de la pauvretté de la ville et des habitantz » (24 septembre). — Défense de vendanger dans la juridiction avant 8 jours (28 septembre). — Ordre de certifier que les trois derniers quartiers des tailles n'ont pas été payés en 1580, « à cauze de la surprinze de la ville » par les Huguenots (31 octobre). — Mention de l'arrivée du lieutenant général, lequel vient « faire reconnoistre pour le Roy » ; demande d'un délai pour produire les privilèges, qui sont égarés, et un terrier fait par M. André, lieutenant général de Bazas, led. terrier se trouvant entre les mains des trésoriers (18 février 1599). — Délibération portant que si M. de Barrault « veut remectre les tours ez mains des conseulz, c'on asepte en bailhant commission pour les fraiz de l'ouverteure de la porte » (30 mai). — Ordre de faire faire « ung portal à la porte de La Réolle et recouvrir les Tours » (3 septembre). — Condamnation à 10 l. d'amende prononcée contre un individu pour avoir vendangé malgré la défense (22 septembre). — Délibération sur ce qu'il a été dit « aulx estas teneus à Tonnains par ceulx de la Relligion, que la Chanbre doict venir en ce peyis et sy l'on voulloyt escripre à Monsieur Decazes s'il estoyt possible de la faire remectre en ceste ville ». Avis favorable à lad. proposition (8 octobre). — Établissement de portiers, « veu le bruict de la contagion » (31 octobre). — Envoi d'un délégué à l'assemblée qui doit se tenir à Bazas pour délibérer au sujet de Casteljaloux qui « ce veut sepparer de la sénéchaussée » (3 décembre). — Délibération portant qu'on remontrera aux commissaires chargés de l'établissement du prêche, que suivant l'édit du Roi, la ville est exempte de l'installation dud. prêche (19 juin 1600). — Demande par ceux de la Religion d' « estre remis en la meyzon de céans » et pour « l'exercisse de leur relligion à Montignact ou Andrault et ung sémentière dans la ville » (28 juin). — Réception d'une lettre des jurats de Bazas annonçant qu'il faut nommer un syndic à l'occasion du procès contre le Cardinal, lequel demande un péage à Caudrot (6 août). — Rapport de Locres, consul : « Le menistre Peynot luy a dict que les commissères de l'Édict sont à Bourdeaulx et que ceulx de la Relligion se doyvent s'asanbler à Auros mercredy, et demande, pour esviter despans et fraiz, qu'on leur donne par l'avis de la meyzon de céans le prêche à Cours et ung petit sémantière » (20 août).

E suppl. 3253. — BB. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 384 feuillets.

1601-1606. — Registre des délibérations de la jurade. — Plainte contre l'archiprêtre, qui « ne dict aucune messe, le lundy matin, de Pergatoyre » (22 janvier 1601). — Délibération portant que Ragot sera reçu bourgeois « sans payer rien, en servant troys ans

de greffier sans gages » (23 janvier). — Ordre de remontrer à l'archiprêtre qu'il n'a aucun droit sur les cloches et que le marguillier ne peut sonner la « chantepleure » sans une permission des consuls (1er mai). — Délibération portant qu'après vêpres « on fera procession généralle par toute la ville et feu de joye de la naissance du Dauphin » (7 octobre). — Déclaration d'un jurat disant que le Père gardien d'Auch « veult venir prescher..., ensemble qu'il a demandé voir les antiquittés de la présent ville » (15 novembre). — Ordre de remontrer à Monsieur de Bazas le mauvais état de l'église (24 décembre). — Mention d'une commission obtenue par M. de Bisouse « pour faire édiffier ung pon sur le Siron » (3 février 1602). — Ordre de passer un contrat pour la réparation du pont du Drot (5 mars). — Taxe de la viande : bœuf, 3 s.; mouton « couilhard », 4 s. 1/2 ; mouton « crest », 5 s.; porc, 4 s.; « la viande de laict sera taxé à l'œil » ; vache, brebis, « ouailhe », chèvre et truie, 2 s., « sauf de les taxer si besoing est, si elles sont trop maigres » ; le mouton « couilhard » pourra être vendu à raison de 5 s. jusqu'à la st Jean (20 avril). — Demande par ceux de St-Martin-de-Lerm de la cloche « qui est au clochier » (9 juin). — Arrêt du Parlement relatif aux réparations du pont du Drot; mention de chaux à 1 écu la pipe (15 mai 1602). — Mention d'une commission du maréchal d'Ornano enjoignant aux paroisses de la juridiction d'entretenir la compagnie qu'il a fait venir dans la ville (6 août). — Délibération portant qu'on remontrera au maréchal d'Ornano que « de tout temps et entiennetté la jurisdiction de St-Ferme et Taillecabat sont contribuables à la présent ville » (13 septembre). — Mention d'un arrêt signifié à la requête des Huguenots, afin d'avoir un cimetière (13 octobre). — Attestation des consuls établissant qu'en 1580 le capitaine Gaumard « feust esleu premier conseul..., que despuys lad. ville ayant esté surprinze par ceulx de la Relligion prétandheue refformée et occupée par eulx jusques en l'an 1586, qu'elle feust reprinze par Nosseigneurs le duq de Mayenne et mareschal de Matignon, qui la remirent en la garde des catholliques, soubz l'obeyssance du Roy, lors de laquelle reprinze mond. sr le Mareschal luy fist prester le serment de premier conseul et continua sad. charge de conseul jusques en l'an 87 et que, despuys, led. Gaumard, cappitaine, a comandé dans la présent ville une compagnie de soldatz, par ordonnance de mond. sr le Mareschal, soubz l'authoritté des conseulz pour la garde de lad. ville et que aussy, despuys 14 ou 15 ans en sà, on l'a veu tousjours marcher en quallitté de cappitaine de lad. ville, tant à l'esglize que assemblées peubliques, il précède Mr le juge et conseulz de lad. ville » (7 février 1603). — Ordre de poursuivre « ceulx qui mangent cher en Caresme » (3 mars). — Autorisation à un habitant de Lévignac, qui s'est retiré à Monségur, « de « traffiquer » dans lad. ville, après serment par lui prêté « d'estre bon scitoyen, fidel au Roy et à la présent ville, de ne venir directememant *(sic)* ni indirectement contre la ville et privillèges et, en cas qu'il sache que aucune personne y veuilhe venir au contrère, a promis d'en advertir la ville » (8 novembre). — Réception d'un régent aux gages de 60 l.; led. régent prendra 5 s. par mois aux enfants de la ville et 10 s. à ceux de la juridiction et d'ailleurs ; on lui fournira une maison non meublée, et il sera tenu d'enseigner gratuitemant « ceulx qui seront notoirement paouvres » (12 janvier 1604). — Décision portant qu'on répondra aux Huguenots que, « despuys les troubles et guerres survenues en ce royaulme, ils ont ung simittière près la présent ville, qu'ilz ont prins et choizy » ; dans le cas où led. cimetière ne serait pas assez grand, les consuls proposent de le faire agrandir (25 janvier). — Délibération touchant les réparations de l'église : on donnera la chapelle de St-Crépin au capitaine Gaumard, « pourveu qu'il s'oblige de la faire bastir » (28 mars). — Arrêté portant qu'on vendangera « de lundy prochain en quinze » dans la juridiction (17 septembre). — Décision portant qu'on donnera un cimetière « plus commode » à ceux de la R. P. R., « hors la ville et non dans icelle, attandheu qu'il n'a pas esté ordonné par arrêts qu'ilz en auroyent dans lad. ville » (25 septembre). — Ordre de planter 12 ormeaux tant dans le cimetière qu'autour de la place, conformément à l'ordonnance du Roi (27 mars 1605). — Avis défavorable à une proposition du lieutenant de Bazas, lequel avait demandé à faire siéger la cour présidiale à Monségur, à cause de la contagion qui était à Bazas (15 juillet). — Autorisation à ceux de la R. P. R. de prendre possession du cimetière qui leur a été concédé par arrêt de la Chambre de l'Édit. Ordre d'informer contre ceux de la R. P. R. qui « firent dire hier le presche » dans la paroisse de Montignac (18 juillet). — Remise par les consuls sortant de charge au premier consul des objets suivants : « les clefz des portes de la présent ville, le rolle nouveau des tailhes, le livre blanq, ung livre de privilliéges en lettre de molle, ung autre petit rolle de tailhe, troys livres de jurade y comprins le présent registre » (3 janvier 1606). — Ordre d'emprunter de l'argent pour faire réparer l'église (4 avril).

E suppl. 3254. — BB. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 398 feuillets.

1606-1610. — Registre des délibérations de la jurade. — Rapport d'un consul, lequel déclare qu'Arnaud Gauban, chirurgien, l'a informé qu'un individu de St-Ferme « estoit mort de pourpre, qu'est plus dangereuse que la contagion, à ce que led. Gauban luy a dict, et... qu'ung laboureur de Dieulivol ... avoit deux charbons »; il est décidé de remontrer aud. Gauban, qui a visité led. laboureur, « de se tenir aux champs avec sa familhe et ceulx qui l'ont fréquanté à ce jour d'huy, si mieulx ilz n'ayment estre enfermés en leurs maisons; et si led. Gauban a besoing de vivres, il luy en sera donné aux despens communs » (8 septembre 1606). — Mention d'une assignation à la requête de Michel Duboys, sr de Peyrelongue, demandant à être mis en possession de la capitainerie de la ville (28 septembre). — Plainte du boucher, lequel dit que le bœuf se vend 14 liards dans les lieux circonvoisins alors qu'il ne le vend que 3 s. (7 janvier 1607). — Demande d'argent par le maçon qui travaille à l'église et au pilier de la chapelle St-Antoine, afin de refaire à neuf led. pilier (10 janvier). — Taxe de la viande : bœuf, 3 s. 6 d.; mouton, 5 s. 6 d.; vache et brebis, 2 s. 6 d. (10 avril). — Délibération portant que ceux qui ont promis de donner de l'argent pour la réparation de l'église « seront exécutés », les maçons voulant cesser le travail, attendu qu'on n'a pas d'argent à leur donner (27 avril). — Mention de la chute du « corpz de guarde de La Fuilhade » (17 juillet). — Convocation par les jurats de Bazas à l'assemblée qui doit se réunir aud. Bazas « affin de traiter sur ce que le Roy veult réunir l'Albret à la couronne, et veullent installer un séneschal à Nérac », etc. (14 octobre). — Défense d'aller à La Réole à cause de la contagion (3 novembre). — Délibération portant qu'on arrêtera le médecin qui s'est présenté, à raison de 25 écus de gages (25 janvier 1608). — Délivrance d'une tour « au cappitaine » pour la garde des prisonniers (14 septembre). — « Commission de la tailhe envoyée par Messieurs les esleus de l'eslection de Condomoys, Astarac et Bazadois aux consulz de la ville de Montségur » (19 janvier 1609). — Décision portant qu'on contraindra ceux qui refusent de transporter « le bois de la charpante de l'églize, quy est tant à Sainte-Bazeilhe que au Puits ». Demande d'argent pour « faire la muraillhe quy est esbrêchée sur l'églize » (16 août). — Demande par le sr Galetry d'être reçu comme médecin de la ville à raison de 30 écus de gages (12 janvier 1610). — Relation sur ce que le baron de Blaignac par ordre de M. de Barrault, son père, sénéchal et gouverneur de la sénéchaussée de Bazas, est venu prendre sous sa garde les Tours et citadelle de la ville pour les maintenir dans le service du Roi (22 mai).

E suppl. 3255. — BB. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 352 feuillets.

1610-1614. — Registre des délibérations de la jurade. — Autorisation de prendre de la pierre « de la ville » pour hausser le clocher de l'église (14 décembre 1610). — Déclaration d'un jurat disant « qu'il a receu une lettre d'ung de noz supérieurs, sans le nommer à cause qu'il ne veult estre descouvert, et nous mande que nous prenions garde à la conservation de la ville, attandeu qu'il y a des assemblées de ceulx de la Religion prétandue refformée »; il est décidé de faire garde tant de nuit que de jour (janvier 1611). — Défense « de faire aulcune asemblée, de porter armes à feu ny espées au cousté » sans un ordre des consuls, à moins d'être de garde (28 juin). — Mention d'une assemblée tenue à Bazas dans laquelle il a été décidé, touchant M. de Barrault, qu' « il ne luy sera point baillé de gages, mais seullement, pour les bons offices qu'il a faict à la séneschaucée, luy sera baillé la somme de 3,000 l. sur toute la séneschaucée » (27 décembre). — Délibération portant qu'on ne donnera pas d'argent au capitaine Rouzier, pour la remise des Tours entre les mains des consuls; que ceux de la R. P. R. prêteront serment de fidélité au Roi (4 février 1612). — Mention d'une somme de 150 l. donnée au capitaine Rouzier pour la remise des Tours; ordre de faire un ravelin devant lesd. Tours et d'en murer la porte (7 février). — Mention de l'installation de corps de garde aux portes de La Fon et de La Réole et à La Feuilhade (3 mars). — Délibération relative aux réparations des Tours, à l'établissement d'un magasin d'approvisionnement, à l'armement des habitants (6 mars). — Relation d'un jurat disant qu'ayant remontré à M. de Roquelaure que les habitants refusaient d'aller à la garde, led. de Roquelaure lui aurait répondu qu'il fallait la continuer jusqu'à ce que le baron de Foncaude fût revenu de la Cour, mais qu'on pouvait l' « amourtir peu à peu » (18 mars). — Réception d'un régent, lequel prête serment « de bien et duement instruire la jeunesse à son poussible, tant aux lettres que bonnes mœurs, les conduire à l'église aux jours accoustumez, se tenir auprès d'eux auprès de la chapelle Ste-Catherine, et leur enseigner en tout et partout la craincte de Dieu, ce qu'il a promis faire à son possible » (29 avril). — Délibération relative à la réception de Monseigneur de

Bazas, actuellement à Ste-Bazeille, et qui doit venir le mercredi suivant (20 mai). — Mention du voyage d'un consul, lequel est allé à Gans saluer l'évêque de Bazas et lui demander un prédicateur (4 juillet). — Défense de vendanger avant « lundy en huit » (28 septembre). — Communication aux consuls des paroisses de la juridiction des lettres de confirmation de privilèges obtenues par la ville (28 avril 1613). — Envoi d'une délégation aux funérailles de M. de Barrault (6 mai). — Arrêté portant qu'on recevra le sénéchal de Bazas, lequel doit venir le samedi suivant, « avecq le plus beau honneur que faire ce pourra et qu'on saura en quelle quallité il sera receu à La Réolle et qu'on aura des arquabuzes, sy fère ce peult « (15 février *(sic)* 1613). — Arrêté portant qu'on fermera les portes de la ville pendant la nuit (12 décembre).

E suppl. 3256. — BB. 6. (Registre.) — Grand in-4°, 455 feuillets.

1615-1621. — Registre des délibérations de la jurade. — Délibération portant qu'on ira saluer à Bazas l'Évêque et le lieutenant général, lesquels « sont arivés des Estas » (25 avril 1615). — Relation exposant qu'on a fait « abatre la guéritte qui estoit au retranchemant du rempart, laquelle s'en alloit par terre » (31 mai). — Mention de réparations à faire à la porte du Drot, « laquelle menasse ruine » (10 juillet). — Décision portant que le procès entre la ville et les paroisses de St-Vivien, Ste-Gemme, Fossés-et-Baleyssac et St-Michel se terminera à l'amiable (7 août). — Relation sur ce que l'année précédente, le Roi avait ordonné « de faire garde en la présent ville, à cause de ruine qui sont ez meurs et portes d'icelle, les murailhes estant tumbés en plusieurs endroictz et esbréchées, n'y ayant neulles guérites en entier » (29 août). — Arrêté portant qu'on informera le Sénéchal de l'arrivée des ennemis du Roi à Dieulivol, « où ils se fortiffient » (13 novembre). — Délibération portant, si la compagnie de M. de Roquelaure « se présante à la porte de la présent ville pour loger, qu'on ne la laissera entrer » (24 janvier 1616). — Décision fixant à 18 le nombre des soldats qu'on gardera pour la sûreté de la ville (10 avril). — Réception d'une commission prescrivant d'envoyer des hommes à Gironde pour la démolition du château (17 avril). — État des sommes à lever pour le second quartier des tailles; total : 426 l. 5 s. 4 d. (8 mai). — Décision portant que les soldats de la garnison seront congédiés, « eu esgard à l'ordonnance de la paix qui a esté publié à Bourdeaux », et qu'on fera la garde « à la forme acoustumée » (15 mai). — « A esté arresté que la garde sera cessée dans la ville et remize aulx Tours » (28 mai). — Délibération portant, si le maréchal de Roquelaure « vient et se présante à la porte de la ville pour y entrer, qu'on parlera à luy le plus modeste que faire ce pourra, néantmoingtz avecq assurance du lieu, heu esgard aulx menasses qu'il a faict contre les conseulz, cappitaine de la ville et autres particuliers et que, touchant l'offance qu'il prétand luy avoir esté faicte, au refus qu'on a faict cy-devant de l'entrée de sa compaignie, lesd. cappitaine et conseulz ce pourteront dans une consiergerie ou ailleurs, pour en estre faict justice s'ilz ont délinqué, ce qu'ilz croyent n'avoir faict, et que, s'il veult uzer de force d'entrer, qu'on fermera la porte » (5 mai *(sic)* 1616). — Délibération portant qu'à l'assemblée de Bazas on se joindra aux autres communautés « pour l'extincion des subcides ympozés seur la rivière, ensemble à la levée et payement des sommes obtenues seur la générallité de la Guienne par Messieurs les compte de Curson, de Tamine et Aubeterre; aussy qu'on s'opozera à la demande faicte seur les bastilles de la présent séneschaucée par les sieurs juratz dud. Bazas, touchant la despance qu'ilz disent avoir faict à l'entrée de la Reyne et de Madame en leur ville, heu esgard à la ruine souferte et charge pourtés de gens de guerre » (20 juin). — Décision portant que la garde qui se fait dans la ville sera transférée aux Tours pendant les vendanges (2 octobre). — Mention de l'achat d'une maison destinée à établir le collège et à loger le régent (15 janvier 1617). — Taxe de la viande : mouton, 5 s.; porc, 4 s.; bœuf, 3 s. 6 d. (16 février). — Ordre de cesser la garde et d'ouvrir les portes (2 juin). — Arrêté portant qu'on vendangera le jeudi suivant (6 octobre). — Décision portant qu'on ne vendangera « que de lundy prochain en huict jours, à peyne de 50 l. et de confisquation de la vandange » (28 septembre 1619). — Attribution des 100 l. du médecin aux réparations des murailles et portes de la ville. Exemption de taille en faveur de M. de Gachon, conseiller à la Chambre de l'Édit, « pour la maison appellée de Monpoison, où est à présent le colège » (19 janvier 1620). — Mention du logement d'une compagnie « dans les trois villes cappitalles qui sont Bazas, Monségur et Sauveterre » (30 janvier). — Plainte à l'archiprêtre au sujet des droits exigés par le vicaire pour les levées de corps (14 mai). — Délibération relative aux droits exigés par les fermiers de la Comptablie sur les marchandises qui sortent de Bordeaux, contrairement aux privilèges des habitants de la juridiction (17 mai). — Décision touchant la fonte de la cloche de l'horloge (juillet). — Arrêté portant que, suivant l'avis

du duc de Mayenne, il sera fait garde aux Tours nuit et jour (juillet). — Achat de poudre à M. Duboys, à raison de 14 s. la livre (27 juillet). — Ordre de murer la porte de La Réole et celle Des Tours et de distribuer de la poudre aux habitants (9 août). — Mandat à deux consuls d'aller à Bordeaux prêter serment de fidélité au Roi (18 septembre). — Réception d'une lettre de cachet du Roi, donnée à Preignac le 9 octobre, enjoignant de loger sa compagnie de chevau-légers (12 octobre). — Députation vers le Roi, lequel, revenant du Béarn, doit arriver le jour même ou le lendemain à Cadillac, pour lui représenter l'extrême pauvreté de la ville et de la juridiction et les charges que le logement « des gens de cheval » leur impose (25 octobre).

E suppl. 3257. — BB. 7. (Registre.) — Grand in-4°, 584 feuillets.

1621-1626. — Registre des délibérations de la jurade. — Relation sur ce que M. de Lamaison, sergent-major du régiment de M. de Chappes, « auroit conmandé ausd. conseuls de faire une petite forme de gallerie au haut du clocher de la présente ville, ce qui a esté effectué » (19 mars 1621). — Délibération portant que les habitants de St-Sulpice seront réservés pour la garde de la maison de M. de Guilheragues, suivant sa requête (1er mai). — Réparations à la porte du Drot; on les paiera de l'argent destiné au médecin, vu qu'il n'y a pas de médecin gagé dans la ville (7 mai). — Réclamation des habitants de Roquebrune, que M. Moncla veut envoyer au guet et à la garde du château de Guilheragues; il est décidé qu'ils feront la garde dans la ville, selon la coutume, et que, s'ils sont contraints, on « retranchera ceux de la parroisse de Saint-Suplisse acordés aud. sr de Guilheragues pour la garde de son chatteau » (27 juin). — Mention du mauvais fonctionnement de la garde : « Ceulx quy sont en charge et grand nombre d'autres quittent la ville sans aulcune permission pour s'en aller au camp, à Cleyrat » (6 août). — Demande de manœuvres par le comte de Lavauguyon pour la démolition des fortifications de Tonneins (16 août). — Députation vers l'évêque de Bazas pour le prier de maintenir les habitants dans leurs anciennes coutumes touchant le pain bénit et d'autres cérémonies de l'église (15 septembre). — Demande de 50 manœuvres par M. Dusaut, avocat général au Parlement, pour la démolition des fortifications de Castets (16 septembre). — Exemption de l'envoi desd. manœuvres accordée par M. Dusaut, à charge par les consuls d'envoyer à Castets un tonneau de vin (17 septembre). — Arrêté portant qu'on vendangera de lundi prochain en 15, « sauf qu'il est permis à ceux quy auront quelqu[e] petites piesses de vignes et à l'esguart de quelqu[e] jeunes plantes, esquelles les raisins se gastent, d'icelles pouvoir vendanger de demain en quinze, en advertissant par préalable les conseulz » (8 octobre). — Délibération portant, « pour ce qui est des ceintures qui sont autour des chappelles de l'églize de la présente ville et armories y paintes, que le tout sera biffé et blanchy et que, sy le cas advenoit qu'on en y voulsit par cy-amprès faire d'autres, que l'on y formera opposition, attandu qu'il n'y a autres patrons que les conseulz et habitans » (21 novembre). — Autorisation à des protestants d'entrer et de sortir de la ville après serment par eux prêté de vivre sous l'obéissance du Roi et conformément aux édits (27 novembre). — Mention d'une lettre du maréchal de Roquelaure, mandant aux consuls de laisser entrer et sortir de la ville le sieur de Feauguas « pour aller courir sur les ennemys du Roy, aveq le butin qu'il leur pourra prandre; à cella est arresté que l'entrée et sortie luy sera libre pandent le jour sullement et non apprès la porte fermée » (6 décembre). — Envoi de soldats à M. de Luxembourg (13 décembre). — Rapport d'un consul disant que, « pour l'assurance dez Tours et esvitter à l'advenir la despance qu'ons a à murer la porte de la ville desd. Tours, il a faict marché... d'ung pont-levis » (7 février 1622). — Arrêté qu'on se transportera au château de Cazes pour dresser procès-verbal des fortifications que le sieur de Cazes fait faire à sa maison (16 mars). — Demande de 200 manœuvres, 12 « rocquiers » et 10 maçons par le baron de Roquetaillade, sénéchal d'Albret, pour la démolition de Castelmoron (14 avril). — Délibération portant qu'on recevra Lacoste comme médecin à condition qu'il produise ses titres (1er mai). — Demande tendant à être exempté de contribuer à la démolition de Ste-Foy (31 mai). — Réception d'une commission de M. Duduc demandant qu'on contribue à la démolition de Clayrac (10 juin). — Information annonçant que ceux de la R. P. R. tiennent des assemblées : il est décidé de contraindre tous les habitants à la garde, de faire murer la porte de La Réole, de faire traîner le canon aux Tours et de le faire démonter « aux fins de l'assurer » (28 juin). — Réception de Lacoste comme médecin aux gages de 50 l.; il visitera gratuitement les malades de l'hôpital et recevra des habitants de la ville 10 s. par visite et 16 s. de ceux de la juridiction (15 juillet). — Délibération portant qu'on tâchera de « compozer » avec M. de Palanques concernant les manœuvres qu'il demande pour la démolition des

tours et du château d'Aillas; s'il refuse on se pourvoira en la Cour (19 juillet). — Arrêté d'assister en robes à la sépulture de M[me] de Guilheragues (août). — Information contenant « que pluzieurs Huguenotz de divers lieux sont esté, ces jours passés, à Duras pour faire leur cène » (15 septembre). — Ordre de faire porter à Bordeaux « touttes les barriques et armes qui furent laissées dans le maguazin de la présente ville » (29 septembre). — Réception d'une ordonnance de M. de Barraut enjoignant de délivrer 100 « bonnes grenades » au sieur de Lisle (24 octobre). — Arrêté portant que « la Court » siégera le jeudi au lieu du vendredi (novembre). — Relation sur ce que lorsque le Roi « estoit en la présente ville avecq son armée », les consuls furent chargés de 14 barriques de munitions par les officiers de son artillerie (1[er] janvier 1623). — Signification d'un arrêt portant que les consuls cotiseront 50 l., qui seront remises au baron de Roquetailhade pour la démolition de la tour de Castelmoron (19 janvier). — Délibération relative au logement d'une brigade de la compagnie de gendarmes du duc d'Épernon (6 mars). — Mention de Léon de Lalane, abbé de S[t]-Ferme (1[er] mai). — Demande du vicaire tendant à ce que les consuls fassent bâtir le clocher de l'église Notre-Dame (20 octobre). — Rapport dans lequel il est dit qu'on fera hausser « le chapeau de la chapelle du clocher », pour y placer « une chambre » afin de loger l'horloge (7 novembre). — Décision portant qu'on fera vérifier le clocher, afin de savoir si l'on peut déplacer la grande cloche (31 janvier 1624). — Mention d'une entrevue entre l'évêque de Bazas et un consul, lequel aurait déclaré que le service divin n'était assuré que par un vicaire et que « de cest année le s[r] archipre[bs]tre n'estoit venu en ce lieu que seullement mardy dernier; sur ce, le s[r] Évesque luy dit qu'il seroit mercredy prochain à La Réolle et qu'on l'alast voir aud. lieu, qu'il bailheroit ordonnance qu'il y auroit deux viquaires pour faire le service divin » (3 avril). — Plaintes contre Lacoste, médecin, « à cause de la vie qu'il mène, estant d'ordinaire dans les cabaretz » (2 juin). — Mention de deux grandes brèches aux murailles, l'une près du cimetière et l'autre à La Feuilhade (13 février 1625). — Arrêté qu'on ira à La Réole demander une mission de Capucins à l'évêque de Bazas (1[er] avril). — Avis défavorable à l'installation d'une académie dans la ville (7 novembre). — Mention du passage du duc d'Épernon et de la duchesse de La Vallette, lesquels vont voir le marquis de Duras (6 janvier 1626). — Inventaire de pièces remises aux consuls et qui leur sont nécessaires pour le procès qu'ils soutiennent à Montpellier contre la juridiction de S[t]-Ferme (28 mars).

E suppl. 3258. — BB. 8. (Registre). — Grand in-4°, 491 feuillets.

1626-1631. — Registre des délibérations de la jurade. — Arrêté portant qu'on démolira les Tours jusqu'au ras de la muraille de la ville (31 décembre 1626). — Autorisation de vendanger de lundi en huit (12 octobre 1627). — Décision portant qu'on empruntera de l'argent pour rembourser au s[r] Rabat son office de greffier des présentations (16 novembre). — Mention d'un arrêt de la Cour des Aides de Montpellier déchargeant la juridiction de S[t]-Ferme des charges extraordinaires et la séparant « du bail » de Monségur (9 janvier 1628). — « Arresté qu'on députera vers le Roy à La Rochelle affin d'optenir lettres d'assette pour payer les debtes de la ville, ensamble pour d'autres affaires que la ville a » (31 mars). — Taxe de la viande : « le mouton à 6 s. la livre jusque au jour et feste de saint Jean-Batiste, que, sy à lad. feste de saint Jean il s'y trouve dissette de moutons, on y aura esguard » ; bœuf, 4 s.; porc, 4 s. 6 d.; agneaux, de Pâques à la s[t] Jean, 7 s. « ou à l'œil » ; vache, brebis et chèvre, 3 s. (19 avril). — Demande par le duc d'Épernon de 6 manœuvres « pour faire le dégât à Montauban » (30 juin). — Mention d'une lettre envoyée par M. de Latour à M. de Guilheragues « touchant l'arrivé des Engloix » : il est décidé « que l'on fera garde aux Tours, que l'on fermera deulx portes des moings nécessaires ...; pour ce qui est des bourgeois qui sont aux champs, que l'on les constrandra de se retirer en ville » (5 octobre). — Permission de vendanger de jeudi en huit (13 octobre). — Arrêté portant qu'on fermera les portes des Tours et de La Réole, qu'on fera garde aux autres portes à cause de la contagion, et qu'on supprimera les marchés pendant un mois (19 janvier 1629). — Demande par les jurats de La Réole de « 10 roquiers ou massons » et de 16 « manures » pour la démolition du château de lad. ville (6 mars). — Ordre de visiter le corps d'un individu décédé subitement; dans le cas où il serait mort de contagion, ceux qui feront la visite seront indemnisés (1[er] juin). — Réception d'un avis annonçant que la contagion s'est déclarée à La Réole, Aux Esseintes, à S[t]-Aignan et à Fontet (19 juillet). — Ordre à ceux qui sont venus de La Réole de demeurer enfermés dans leur maison pendant la « quarantène », à peine de 100 l. d'amende (14 août). — Délibération portant qu'on passera contrat avec Naudin Durand, chirurgien, lequel recevra 15 l. par mois en temps ordinaire et

100 l. par mois, en temps de contagion, les médicaments lui étant fournis (1er septembre). — Permission de vendanger de mardi prochain en huit (5 octobre). — Opposition par les consuls au droit de sépulture prétendu par Jeanne Audubert contre le pilier de l'église faisant séparation des chapelles de st Jean et de st Jacques (16 décembre). — Réception de Charles de Moran, docteur en médecine, en qualité de médecin de la ville (15 mars 1630). — Prestation de serment entre les mains des consuls par Jean Poytevin, juge pour le Roi de la ville et de la prévôté royale (18 mars). — Mesures prises à cause de la contagion : les morts seront enterrés entre l'église St-Michel et les Tours (17 juillet). — Relation sur ce « qu'à cauze du désastre arivé dans la présente ville la plus part des habitants et mesmes ceux du corps de ville quittarent la présente ville et ne demura que les conseulz et le procureur du Roi » (28 décembre). — Délibération portant qu'on « procédera à la visite des pavres de la présant ville, Montignacq et Nugeons et que d'issus on en fera rolle, pour estre pourveu à leurs nécessités » (26 janvier 1631). — Réception d'un avis annonçant que la contagion existe dans les paroisses de St-Ferme, Taillecavat, dans la ville et juridiction de Duras, à Castelmoron, Lévignac et La Réole (21 février). — Permission de vendanger à partir du 9 octobre (26 septembre).

E suppl. 3259. — BB. 9. (Registre.) — Grand in-4°, 353 feuillets.

1631-1639. — Registre des délibérations de la jurade. — Taxe du vin établie à raison de 3 s. le pot, le tonneau se vendant 8 écus (31 décembre 1631). — Mention de l'arrivée des commissaires délégués à la recherche des francs-fiefs et nouveaux acquêts, auxquels on déclare que les revenus de la halle consistent en « droict de plasaige, meseurage et plasse de boucherie, le tout s'affermant annuellement en la somme de 25 l. » (21 septembre 1632.) — Réception de Blaise Clément comme régent, « pour instruire les enfans dans le colège de la présent ville, tant aux bonnes lettres que religion catholique, apostolique et romaine et autres bonne mœurs » (21 septembre). — Mention d'une requête à l'évêque de Bazas, tendant à ce que M. de Raymond, archiprêtre, soit tenu de résider dans la ville et d'y exercer sa charge (16 janvier 1633). — « Il est inhibé et deffandeu aux hostelliers et cabarettiers... de ne donner pain ne vin pandant que le divin service se dira, emsamble vespres et aussy ne retireront aulcun habitant bourgeois apprès l'oraison angélique, à peyne de 50 l. » (17 mars). — Autorisation de vendanger à partir du 24 octobre (7 octobre). — Lad. autorisation est reportée au 19 octobre à cause des plaintes de plusieurs habitants (14 octobre). — Réclamation de l'archiprêtre, lequel demande à être logé conformément aux arrêts et aux ordonnances royaux (5 mars 1634). — Avis favorable à une demande du Père Victor, prédicateur, tendant à provoquer une transaction entre les consuls et le sr de Rabat dans les procès qu'ils ont entre eux (19 mars). — Délibération portant que les consuls s'opposeront à ce que le sr Faugas fasse peindre « ung courdon et ceinture autour de sa chapelle, pourtant ses armes », à moins que led. Faugas ne produise des titres lui en conférant le droit (28 décembre). — Délibération relative à la réception de l'évêque de Bazas, qui doit faire son entrée en ville le jour même (10 mai 1636). — Mention du passage du duc d'Épernon dans la ville (18 juin). — Autorisation de vendanger à partir du 12 octobre (26 septembre). — Taxe de la viande : mouton, 5 s. ; bœuf gras, 3 s. ; veaux de lait, « à l'œilh » ; vache et brebis, 2 s. 6 d. ; porc gras, 4 s. (11 avril 1637). — Envoi à Gironde de délégués ayant mission de saluer le duc de La Valette ; les consuls, assistés du corps de la jurade, iront dans la plaine de Nujons lui faire la révérence et lui présenter les clefs de la ville (27 mai). — Réception d'un boucher pour le lieu Du Pas-St-Georges, paroisse de Cours (29 mai). — Relation sur ce que l'évêque de Bazas est de retour depuis peu de jours de son voyage à la Cour (14 juin). — Défense de « vacquer la nuict par ville, apprès que la cloche aura sonné l'*Ave Maria*, à peyne de prison » (août). — Relation sur ce que, le 8 du mois courant, le duc d'Épernon s'est « acheminé à Bergerac et d'illec à Périgus, pour pasiffier les troubles surbvenus au peys de Périgort » (25 octobre. — Réception d'une sommation de l'archiprêtre, lequel demande un droit de « prémisse » dans la paroisse de Nugeons outre le droit de dîme qu'il perçoit : décision portant qu'on sommera led. archiprêtre de « contribuer à la couverture du clocher, aux fins que la cloche puisse estre commodément couverte, attandh[u]e le périlh qu'il y a qu'elle thumbe par faulte que les bois quil la soubstiennent, exposés à l'injure du temps et demi consommés, ne thumbent » (28 octobre). — Mandat à deux délégués de représenter au duc de La Valette « les grandes charges que cette pauvre communaulté a supporté pandant tous ses mouvemans de guerres, mesmes en l'année passée, que nous avons logé la compaignie du sr de Maniban » ; il a été payé 5,200 l. pour les dix compagnies du régiment de Sérignan, en garnison à La Réole ; les délégués demanderont la décharge des

impositions réclamées par les lieutenants généraux de Condom et de Castelmoron pour Montréal, Lavardac, Mongaillard, Espiens et Castelmoron (28 janvier 1638). — Mention d'un emprunt destiné au paiement des soldats envoyés au siège de Fontarabie, pour l'armement desquels on a pris à divers particuliers des mousquets, bandoulières, piques, épées et baudriers et de l'étoffe pour les habiller (12 septembre). — Ordonnance relative à un feu de joie à l'occasion de la naissance du Dauphin (25 septembre).

E suppl. 3260. — BB. 10. (Registre.) — Grand in-4°, 208 feuillets.

1639-1642. — Registre des délibérations de la jurade. — Arrêté portant que, suivant la demande adressée par les Ursulines, il leur sera accordé un emplacement pour la construction d'un couvent dans la ville (19 avril 1639). — Taxe de la viande : mouton, 6 s. ; bœuf, 4 s. ; porc, 4 s. 6 d. ; chevreau et agneau, « à l'œilh ou au poix » à raison de 7 s. la livre (20 avril). — Rapport du procureur du Roi, lequel dit que « ce jourd'huy il auroict faict voïage au lieu de Foncaude, croyant rancontrer le... seigneur Évesque aud. lieu ; il luy auroict falleu retourner au lieu de Camarian, où estant il auroict rancontré le seigneur évesque de Basas, où estoict aussy Monsieur le ducq de Sainct-Simon et Monsieur de Gouville, cappitène de la compaignie dud. seigneur de Sainct-Simon de ses cheveaux-légiers » (13 mai). — Autorisation d'élever les murailles des jardins et basse-cour de la maison de La Majourie, baillée à loyer aux Religieuses qui doivent venir s'établir dans la ville (27 mai). — Relation sur ce que l'Évêque doit venir le vendredi suivant pour procéder à l'installation des religieuses (31 juillet). — Autorisation de vendanger de lundi en huit (30 septembre). — Permission d'entrer des vins forains à condition qu'ils soient convertis en eau-de-vie (11 novembre). — Afferme du droit de plaçage à raison de 26 l. 10 s. par an (31 décembre). — Consentement à la prise de possession par le s^r de St-Georges de la charge de capitaine de la ville (26 avril 1640). — Arrêté fixant la date des vendanges au 19 octobre (7 octobre). — Évaluation, par les consuls des paroisses de la juridiction, de l'argent de la taille qu'ils ont amassé ; désignation de la valeur et du poids des monnaies (8 novembre). — Mention d'une saisie de blé à la requête des consuls contre les PP. Réformés de La Réole, qui n'avaient pas achevé le paiement des gages du prédicateur (16 décembre). — Réception d'une lettre de l'évêque de Bazas, mandant « que, à cause des profanations quy se conmettent dans la présent ville les jours des foires et marchés, il désireroit les faire remettre à autre jour que jour de festes » (19 décembre 1641).

E suppl. 3261. — BB. 11. (Registre.) — In-f°, 252 feuillets.

1642-1647. — Registre des délibérations de la jurade. — Envoi d'un député à l'assemblée de Bazas, où l'on doit délibérer sur la proposition de réunir l'Albret à la sénéchaussée de Bazas (30 mars 1642). — Réception d'une lettre de l'évêque de Bazas mandant que, « sur l'advis que M. le duc de Sainct-Simon, gouverneur de Blaye, a heu que les énemis du Roy avoient formé dessaing sur quelque plasse de ceste province de Guienne maritine, singulièrement sur celle de Blaye, il l'auroict prié l'assister de ses amis et nous mande de voir dans ceste ville et sçavoir les personnes quy pouvoict servir le Roy en cas de bessoing » (29 juin). — Délibération relative à la prise de possession du domaine du Roi dans la ville et juridiction de Monségur par le premier président Dagaseau (7 juillet). — Permission de vendanger le 20 octobre (17 octobre). — Arrêté portant que les titulaires de sépultures dans l'église feront réparer la couverture de lad. église, « chescun à leur endroict » (9 novembre). — Décision portant qu'on se plaindra à l'Évêque de ce que l'archiprêtre néglige d'dministrer les sacrements et « que souvant il s'absante de la présent ville, soit pour aller plaider en la Cour de Parlement, où il séjourne une bone partye de l'année, que pour s'aller promener à Bazas ou ailleurs, en telle sorte que le peuble demure souvant sans ouïr le divin service », led. archiprêtre ne laissant pas de vicaire et n'autorisant aucun prêtre de la ville à le remplacer (29 novembre). — Proposition tendant à faire réparer le clocher : un charpentier et un maçon ayant été consultés disent « qu'il fault faire quelque brasse de muraihe et sur icelle assoir ung appantifz » ; il est décidé de faire couvrir led. clocher « le plus soumairement que faire ce pourra » (12 avril 1643). — Taxe du vin établie à raison de 3 s. le pot (12 avril). — Approbation d'un emprunt de 2,000 l. fait par les consuls aux religieuses de Marmande (27 septembre). — Avis favorable par les consuls à l'établissement d'un couvent de Dominicaines dans la ville (28 octobre). — Décision portant qu'on écrira au Père provincial des Jacobins d'obtenir du pape l'autorisation de fonder dans la ville un couvent de Dominicaines, vu le refus des vicaires généraux du diocèse, lesquels veulent que lesd. religieuses dépendent de leur juridiction, « privatifvement aux supérieurs de leur ordre » (31 mars 1644). — Copie de

la requête adressée au Roi dans le but d'obtenir le rachat du domaine de la ville et de la juridiction (7 août). — Mention d'une grande diminution sur le prix du bétail (10 janvier 1646). — Mention du passage dans la ville du régiment des cavaliers de la Reine, les 29 et 30 janvier (4 février). — Mesures de précaution à cause du mal contagieux qui a beaucoup augmenté à Bordeaux (12 juillet). — Autorisation de vendanger le 15 octobre; pour les plantes dont la vendange se gâte, il sera permis de vendanger « le pourry par préalable, les consulz des paroisses ayant faict la visite et donné leur permission » (28 septembre). — Mention d'une proposition de Mme de Guilheragues concernant le rachat par la communauté du domaine du Roi dans la ville et la juridiction (7 avril 1647). — Délibération portant qu'on répondra à Mme de Guilheragues « que nous sommés dans l'impuissance de pouvoir parvenir aud. rachapt, attandu la pouvretté du lieu et les charges insuportables quy nous arrivent tous les jours » (19 avril).

E suppl. 3262. — BB. 12. (Registre.) — In-f°, 344 feuillets.

1647-1658. — Registre des délibérations de la jurade. — Demande par ceux de la R. P. R. de transférer le prêche, qui est à Montignac, dans la paroisse de Ste-Gemme ou dans celle de St-Sulpice (29 décembre 1647). — Concession par l'évêque de Bazas de la chapelle de Landeron, fondée dans l'église de Monségur, en faveur de Pierre de Raymond (26 février 1648). — Taxe du mouton fixée à 6 s. (26 octobre). — Approbation des dépenses faites lors du passage du duc d'Épernon, le 9 novembre, lequel se rendait à Bergerac. Ordre de fermer les portes des Tours et de La Réole et de mettre des gardes aux portes du Drot et de La Fontaine (17 novembre 1649). — Demande par M. de St-Georges qu'en sa qualité de capitaine et de gouverneur de la ville, on lui remette les clefs de la ville et qu'on prenne « l'ordre de luy » ; réponse des jurats contenant qu'aux termes de la transaction intervenue entre le sr Dubois et les consuls en 1644, « il n'a droict en l'un ny l'autre point » (18 novembre). — Délibération portant qu'on remerciera M. de St-Georges de l'avis qu'il a donné de la part du duc d'Épernon et qu'on lui répondra « qu'on est tousjours dans la haute obéyssance et service du Roy, que nous fairons tout ce que nous pourrons pour conserver la ville » (19 novembre). — Décision portant requête au duc d'Épernon de ne pas envoyer de garnison dans la ville, parce que « nous ne manquerons jamais de fidellitté et que la bourgeoissie est en estat de se deffandre » (22 novembre). — Ordre de murer la porte du Drot, conformément à la volonté du duc d'Épernon, et de se procurer des armes et munitions (6 décembre). — Décision portant qu'on priera l'évêque de Bazas d'unir la chapelle de Gaumar à celle de Landeron, dont les consuls sont patrons, afin de payer un prêtre avec le revenu desd. deux chapelles (février 1650). — Délibération portant qu'on passera marché pour réparer la brèche du rempart; que Pierre Drilholle sera reçu bourgeois à condition de payer 10 l. et d'être privé du droit de bourgeoisie dans le cas où il n'habiterait pas la ville pendant 3 ans (20 juin). — Envoi d'une délégation vers le Roi, qui doit faire son entrée à Bordeaux le lendemain (2 octobre). — Approbation des dépenses occasionnées par M. de St-Luc lors de son passage et envoi d'une délégation à l'assemblée de Bazas où doit être élu un député aux États-Généraux (25 juin 1651). — Relation sur ce qu'une « dame de condition » veut fonder un couvent de religieuses dans la ville; avis favorable à lad. demande (3 septembre). — Décision des consuls des paroisses portant « qu'il soict faict présant à Messieurs de Guilheragues, en recognoissance de partye de l'obligation que la juridiction leur a pour avoir moyenné descharge de logement de gens de guerre, d'un chepval de la valleur de 500 l. et au-dellà, sy le corps de ville le trouve à propos » (24 novembre). — Mesures pour assurer la conservation de la ville. Ordre de vérifier les dégâts causés dans la métairie du sieur Durand par le régiment de Monpouillan, que les consuls avaient refusé de loger dans la ville, en conséquence de l'ordonnance du prince de Conti exemptant la ville du logement de gens de guerre (15 mars 1652). — Approbation des frais de voyage des délégués qui sont allés à Marmande et ensuite à Auros assurer Mgr d'Harcourt de la fidélité de la ville au service du Roi (21 avril). — Relation sur ce que, le 16 de ce mois, « le sr de Galapian, commandant les communes de La Réole, vint sommer la présente ville de se soumettre au service du Roy et de Mr le prince; à laquelle sommation le sr Dupin ..., pour les autres bourgeois, auroient respondu aud. sr de Galapian suivant l'intantion de lad. jurade; lacquelle responce n'ayant été trouvée de goust par led. sr de Galapian, il auroict reteneu la personne tant dud. Dupin, les srs Tessier et de Gauma » et « enlepvé quantitté de bestailh de la présente jurisdiction »; mention d'otages et de grains saisis par les consuls à titre de représailles (18 août). — Relation sur ce que, la veille, « certains habitans de la présante ville et de la jurisdiction de St-Ferme, reffugiés depuis peu de jours en çà au présent lieu, revenant de

l'armée du Roy qui est à Lévignac et à Monteton, nos voisins, auroient conduict quatre à cinq charrètes chargées de bled d'Espaigne, milhet », etc. : ordre de vendre lesd. blés, etc., et d'employer l'argent aux réparations de la ville (7 septembre). — Assemblée tenue dans l'église Notre-Dame, la maison commune étant occupée par des réfugiés de la juridiction « à cause de l'armée qui est au camp de Ste-Bazeilhe » (9 octobre).— Réception d'une lettre de M. Balthazar, général de l'armée de « Nosseigneurs les Princes », lequel mande que, si les consuls veulent éviter le pillage de la ville, ils n'ont qu'à faire leur soumission à M. le Prince et que dans ce cas il protégera la ville; texte de la réponse des consuls contenant que les habitants sont en état de maintenir la ville sous l'obéissance du Roi (10 décembre). — Texte de la réponse de M. Balthazar. « ... Je vous ay demandé soumission pour garantir de sac la ville et l'honneur à vos fames; mais à présent, vous ne vous souciés d'estre ce que il ne tiendra plus à moy que vous n'ayés sattisfaction; l'exemple Du Mas et Gontaut n'a de rien opéré auprès de vous... M. de Marsin m'a chargé de vous dire cela et que St-George sera pandu à la porte, puisqu'il vous a expozé en cest estat, et autant de coups de canon que vous souffrirés, autant de prinsipaux veult-il faire pandre ». Décision portant qu'on écrira à M. de Roubilhard d'obtenir du prince de Conti la neutralité de la ville, « en la forme que ceux de Rions ont obteneu », avec l'autorisation des généraux du Roi (12 décembre). — Proposition de M. de Marsin tendant à accorder la vie sauve aux habitants à condition que la ville se rende et entretienne une garnison : il est decidé d'envoyer deux otages à M. de Marsin, lequel, de son côté, enverra deux officiers pour traiter; les députés de la ville représenteront que les habitans « sont tous résoulus de périr plustost que de prandre garnison soit de la part de l'armée du Roy, que de cèle de Nosseigneurs les Princes » (15 décembre). — Conditions de la capitulation de la ville : « Arresté par la majure voix de toute la populace que, attandeu que Mr de Marin nous avoit faict espérer du secours de Mr de Candale pour soustenir et deffendre la présente vile et qu'il n'a teneu parolle, que on se soumettra aux armes de Ses Altesses de Condé et qu'à ses fins on faira des responces auxd. articles de la capitulation emvoyée par Mr de Marchin et que on tachera de faire modiffier toutes choses à l'advantage de la comunauté » (17 décembre). — Jurade tenue dans l'église, les gens de guerre ayant fait brûler « le planché et bois » de la maison commune. Mention des dégâts causés par les soldats, lesquels « vont tous les jours picourer dans la jurisdiction, mesmes demolissent les maisons» (1er janvier 1653). — Ordre de représenter à M. Desloges, commissaire au régiment de Montpouillan, l'impossibilité où se trouve la ville de fournir 60 « pouignères » d'avoine par jour. Enregistrement de l'acte de capitulation arrêté par le comte de Marchin et les bourgeois et habitans de Monségur, en date du 17 décembre 1652 (2 janvier). — Déclaration par Ragot, consul, lequel dit que les habitants ont toujours été dévoués au service du Roi et qu'à cet effet ils ont soutenu un siège devant la ville, bien que « par un malheur et par le peu de forces qu'ilz avoict, ilz aient esté constrainctz de se soumettre aux volontés des assiégans »; deux régiments de cavalerie et un d'infanterie du seigneur de Montpouillan, formant une garnison de 1,200 hommes, ont, pendant trois mois, « vescu à discrétion dans lad. ville, ruiné absolument les habittans et desmoly une bonne partye des maisons d'icelle, constrainct la majure part desdictz habittans de déserter la ville et, après tous ses désordres, par un coup de la main de Dieu, ce jourd'huy, lesd. deux régimans assamblés dans la place publique de ceste ville, ont tesmougné ne respirer que pour le service de Sa Majesté et ont hautement et publiquemant crié *Vive le Roy sans prince;* mesmes ont desputté vers Son Altesse de Candalle pour tesmougner leur obéissance envers Sa Majesté » (1er mars). — Autorisation au sr Vareilles, « attandeu la disette des vins », de faire entrer dans la ville des vins forains et de les mettre en vente « au cabaret » à raison de 4 s. le pot (4 mai). — Jurade tenue sous la halle, la maison commune « estant infectée ». Arrêté portant qu'on députera deux membres du corps de ville vers M. de Mérinville, lesquels représenteront que la ville ne peut fournir les 1,000 rations de pain qu'on leur demande d'envoyer à Sauveterre, que les régiments de Montpouillan n'ont laissé ni blé ni vin dans la ville « et que pour nourir les habittans il fault avoir recours à Duras ou à La Réolle et, de plus, que la maladie contagieuse est tellement eschaufée dans la présant ville et ravage à tel point les habittans qu'ilz n'ont aucune comuniquation aveq leurs voisins » (13 juin). — Délibération portant qu'on passera contrat avec Laurent Durand, chirurgien, qu'on demandera du blé et des médicaments à La Réole, etc. (25 juin). — Mention de la difficulté qu'il y a à se procurer des médicaments; à La Réole, « à cause de la disette qu'il y en a et du prix excésif d'iceux », on demande 3 l. de l'once de « thériaque » (27 juillet). — Mention d'un contrat passé avec un parfumeur, lequel s'engage à « parfumer et désinfecter » les maisons infectes de la ville et de la juridiction, et ce à raison de

2,000 francs (14 novembre). — Arrêté fixant le prix du vin à raison de 6 s. le pot, le tonneau ne valant que 16 ou 17 écus (19 avril 1654). — Délibération portant avis favorable à l'établissement dans la ville des religieuses du couvent de Beaumont, à condition qu'elles obtiennent l'autorisation de l'Évêque et que la ville ne contribue ni à la construction de leur couvent ni à leur subsistance (29 septembre). — Relation sur ce que M. de Mondevis, habitant du marquisat de Duras, a exhibé des lettres patentes portant qu'en récompense des services qu'il avait rendus au Roi, « Sad. Majesté lui bailloit la parroisse de Cours, qu'elle avoit errigée en baronnie, pour en jouir, ensemble de la justice moïenne, haute et basse et autres droictz appartenans à Sa Majesté » (28 novembre). — Mention d'un procès-verbal établissant que le nombre des maisons démolies par les ennemis s'élève à 64 (15 mars 1655). — Mention de l'intervention de l'évêque de Bazas dans un procès entre la communauté et le s^r de Rabat; led. évêque nomme comme arbitres M. de Lauvergnac, ancien jurat de Bordeaux, et Hugon, avocat à la Cour, « gens de probitté et capables » (28 novembre). — Remise par les consuls sortant de charge, des clefs des portes de la ville, de la clef du coffre où sont les papiers de la communauté, du livre des privilèges, « surnommé l'Esclapot », du « livre blanq », contenant les noms des consuls, etc. (12 janvier 1656). — Mention d'un projet de l'évêque de Bazas tendant à unir la cure de Montignac à l'archiprêtré de Monségur, en considération du peu de revenus dud. archiprêtré, et à donner une cure d'un plus grand revenu que Montignac au chapitre de La Réole, « pour les indempniser du revenu qu'ilz prennent sur lad. cure de Montignac et pour le droit de nomination qu'ilz ÿ ont lorsqu'elle demeure vacquante et pour indempniser aussi le s^r prieur de St-Ferme pour le droit et revenu qu'il y prend » (5 janvier 1657).

E suppl. 3263. — BB. 13. (Registre.) — In-f°, 192 feuillets.

1658-1667. — Registre des délibérations de la jurade. — Taxe de la viande: mouton, 6 s. 6 d. jusqu'à la s^t Jean et 6 s. de la s^t Jean au mois qui précède le mardi-gras; bœuf, 4 s.; porc et veau, à l'œil (30 mars 1659). — Envoi d'une délégation à Bordeaux « pour faire la révérance à Son Altesse de Conty, en attendant le Roy pour luy randre ce que la coumunauté doibt et, en chemin faisant, qu'on verra Monseigneur d'Espernon à Cadilhac et luy faire la révérance » (15 août 1659). — Déclaration de Roquette, syndic, lequel dit « que les parroisses de Fossés et Baleisac ayant esté abandonnés par la plus part des habittans d'icelles », il a été ordonné par un arrêt de la Cour des Aides que les impositions desd. paroisses seraient levées aux frais des habitants (18 avril 1660). — Mention de la remise entre les mains de Mrs Duval, conseiller à la Cour, et Dussaut, magistrat présidial en Guienne, d'un état établissant que « ceste communauté estoict celle qui avoict le plus souffert » durant les derniers soulèvements (9 janvier 1661). — Reconnaissance par les consuls de Gabriel-Joseph de Lavergne, vicomte de Guilheragues, intendant du prince de Conti, etc., comme seigneur des ville et juridiction de Monségur; enregistrement des lettres patentes, arrêts et autres pièces en vertu desquelles led. de Lavergne est pourvu de lad. seigneurie, qui comprend les paroisses de Nujons, Montignac, St-Sulpice, Andraud, St-Vivien, Cours, St-Michel, Fossés et Baleyssac, Lapujade et Ste-Gemme (9 janvier 1662). — Différend entre les consuls et l'archiprêtre, lequel prétendait au droit d'allumer le feu de joie le jour de s^t Jean-Baptiste (25 juin). — Autorisation à l'archiprêtre de « fermer son jardin de murailhe aveq ceste réservation de la desmoulier en cas de besoing et qu'il fera mettre une grilhe à l'endroit où il prendera la pierre et qu'il ensevelira les pauvres qui desséderont dans la présente ville et hospital sans aucun salaire » (29 juillet 1663). — Délibération portant réception du s^r Pages en qualité de médecin de la ville (janvier 1664). — Décision portant que les 6,000 l. attribuées à la communauté par le prince de Conti, en considération des pertes subies lors des derniers troubles, seront affectées au paiement des créanciers de la ville, « qui causent ordinairement des frais insupportables », savoir 2,000 l. aux religieuses de Marmande, 1,000 l. à Mme de Gachon et 3,000 l. à M. Dubois de Peyrelongue (6 septembre). — Délibération portant qu'on transmettra au procureur général le procès-verbal constatant que des religionnaires se sont assemblés dans la maison de Pierre Vidal pour y faire des prières (21 décembre). — Mention d'un petit veau et d'un mouton offerts à M. de Guilheragues lors de son arrivée (23 avril 1665). — Délibération relative à ceux de la R. P. R., qui voulaient établir un ministre dans la ville (22 novembre). — Approbation d'une dépense de 48 l. pour réparations à trois brèches de la muraille « du costé du nort de la porte du Drot » (14 avril 1666). — Mention d'un procès entre M. de St-Georges et l'archiprêtre, « sur le subjet de la porte que led. s^r archipresbtre a faict faire dans la chapelle de Sainct-Jean, appartenant audict sieur de St-George » (10 mai).

E suppl. 3264. — BB. 14. (Registre.) — In-f°, 379 feuillets.

1667-1683. — Registre des délibérations de la jurade. — Délibération portant donation d'un emplacement pour un cimetière à ceux de la R. P. R., conformément à l'ordonnance de l'Intendant (8 novembre 1667). — Texte de l'ordonnance de M. de Pellot concernant les dettes de la communauté (31 décembre 1666); de l'arrêt du Conseil autorisant la liquidation des dettes des communautés de Langon, Monségur, etc., faite par M. de Pellot (13 janvier 1667); du procès-verbal « du piquettemant faict du simitière de Messieurs les religionnaires » (15 décembre 1667). — Délibération relative à la réparation de l'arche du pont qui sépare la juridiction de St-Ferme d'avec celle de Monségur (14 novembre 1668). — Mention d'une contestation avec les jurats de La Réole, au sujet des limites des juridictions de La Réole et de Monségur au village de Brisset (5 mai 1669). — Autorisation au sieur Philipon d'établir une boutique de barbier (14 décembre). — Mention d'une proposition de M. de Guilheragues, lequel demande à jouir du privilège dont jouissent tous les seigneurs voisins, à savoir de vendre pendant un mois le vin recueilli dans son fonds sans qu' « aucun hoste ny bourgeois... puisse vendre de vin que en cas que celuy dudict seigneur se trouvast entièrement vendeu avant que led. mois ne fust expiré » (7 décembre 1670). — Avis défavorable à lad. proposition (10 décembre). — Taxe de la viande : mouton, 7 s. 6 d. depuis Pâques jusqu'à la s^t Jean et 7 s. depuis la s^t Jean jusqu'à un mois avant Pâques et 7 s. 6 s. durant led. mois avant Pâques; bœuf et porc, 5 s. (18 février 1671). — Mention de la célébration de la fête du patron de l'église de St-Gemme le 11 juin (29 juin). — Réception de Joseph Monereau, docteur en médecine, comme médecin de la ville (7 juillet). — Demande à l'Intendant d'une diminution sur les tailles à cause de la grêle qui, le 13 juillet, a ravagé les blés et vignes de la juridiction (20 juillet). — Plainte au sujet d'individus qui ont été reçus bourgeois de la ville « sans qu'ilz soient fondés aux termes portés par le privilège et statut d'icelle, n'ayant pignon sur rue, autremant maison, ni qu'ilz soient coquans et levant, par conséquant ne portant les charges d'icelle » (28 novembre). — Autorisation à Antoine Lestrilhe « de faire faire une croix de pierre dans la grande rhue de cète ville et au canton apelé du *Canton blanc* », à ses frais et après avoir reçu la permission de l'Évêque (2 avril 1672). — Relation sur ce que de tout temps l'abonnement des maisons de la ville a été fait de telle manière « qu'une latte dans lad. ville paye pour six à la campagne » (3 juin 1673). — Délibération portant qu'on remontrera à M. de Baritaut, commissaire député par le Roi, que M. de Guilheragues n'a pas justifié « de la noblesse » de certains de ses biens, dont on a reporté la taille sur la juridiction (4 janvier 1677). — Délibération relative à l'établissement d'un couvent de Capucins dans la ville (23 avril 1679). — Mention de l'insuffisance des revenus de la communauté pour payer les gages du médecin, du prédicateur, du régent, etc.; les livrées consulaires, « sont toutes rompues et dillassérés », et les portes, pavés, murailles, ponts et fontaines sont en très mauvais état (6 janvier 1680). — Défense aux hôteliers de vendre le vin à plus de 2 s. le pot lorsqu'ils l'auront acheté à moins de 10 écus le tonneau (17 novembre). — Avis favorable à la venue de quatre Capucins qui prêcheraient une mission (18 janvier 1682).

E suppl. 3265. — BB. 15. (Registre.) — In-f°, 528 feuillets.

1684-1709. — Registre des délibérations de la jurade. — Mention de la mort de M. de Guilheragues, « seigneur de ce lieu », lequel est décédé à Constantinople, où il était ambassadeur (21 mai 1685). — Mention d'une démarche auprès du marquis de Boufflers afin d'obtenir le délogement d'une compagnie, « attandeu que tous les religionnaires estoient convertis » (18 septembre). — Relation sur ce que M. de Quincarnon est venu dans la ville pour faire démolir le temple situé au Salezot (16 avril 1686). — Autorisation au syndic de l'hôpital d'employer 50 « pougnères de mesture pour faire l'aumosne aux pauvres » (21 avril). — Délibération portant qu'on demandera un vicaire à l'Évêque, « à cause du grand nombre d'habitans qu'il y a et des nouveaux convertis, desquelz habitans, le plus souvant, il n'i en a pas la moityé qui entende messe, à cause qu'il n'i en a q'une » (7 décembre). — Délibération portant qu'on suppliera le Roi « de nous voulloir réunir inséparablemant à son domaine et couronne » (7 mars 1688). — Mention du mauvais état de la charpente qui soutient la cloche de l'église (18 juillet). — Règlement concernant l'élection des consuls, lesquels seront au nombre de 4; on en élira deux chaque année, le 15 septembre, et ils resteront en charge pendant deux ans (19 septembre). — Mention du transport à La Réole et de là au Château-Trompette, des armes des nouveaux convertis (23 janvier 1689). — Relation sur ce que la foudre est tombée sur le clocher de l'église, le 28 mai

dernier, et qu'elle a causé de grands dégâts (5 juin). — Mention de réparations faites aux portes de la ville et notamment à la porte du Drot, « qui alloit tumber » (20 juin). — Délibération relative aux réparations à faire au clocher et aux ponts du Grand Bot et de Mitaut (20 octobre 1691). — Mention d'une démarche auprès de l'Intendant afin d'avoir un prêtre de plus, attendu que « la présent ville et paroisse de Nujons, son annexe, sont habittées du moins de 1,400 communians, quy sont dans l'obligation, ne pouvant aller ailheurs, de venir ouïr la sainte messe... dans cette ville » (24 février 1692). — Nomination de Jean Tranché, prêtre, en qualité de régent, aux gages de 150 l., à charge par lui de dire une messe les dimanches et jours de fêtes (12 octobre). — Attribution d'une somme de 300 l. pour secourir les pauvres, lesquels « dépérissent et meurent de faim » (30 avril 1693). — Réception de Nicolas Deschamps, pourvu de l'office de conseiller-maire (20 mai). — Élection de Jean-Jacques Gaubert, avocat à la Cour, et de Jean Ragot, comme consuls (15 septembre 1694). — Réception de Jean Dupeyron, acquéreur de la charge de conseiller du Roi et trésorier de « la ville et taillable d'icelle » (7 février 1695). — Relation disant que l'évêque de Bazas doit venir « faire sa visitte le 15 de ce mois » (3 septembre). — Enregistrement d'un arrêt de la Cour des Aides du 23 juillet 1640, déclarant la « maison noble de Guilheragues, ses appartenances et despandances, nobles et comme telles exemptes de toutes tailles et impozitions » (12 mars 1696). — Présentation par M. de Cazes de titres établissant la nobilité des biens qu'il possède dans la juridiction et qui dépendent de la maison noble de Cazes. Enregistrement desd. titres (25 mars).—Enregistrement des titres établissant la nobilité des biens de Michel Dubois, écuyer, seigneur de Peyrelongue (27 avril).—Élection de Pierre Perseguey et de Pierre Constantin comme consuls (15 septembre). — Relation sur ce que « le Roy a fait l'honneur à Madame la marquise d'O, fille de feu Monsieur de Guilleragues, seigneur du présant lieu, de la nommer dame du palais de Madame la duchesse de Bourgogne » (23 septembre). — Enregistrement de titres établissant la nobilité des biens de Marie de Pontac, veuve de M. de Guilheragues (27 septembre). — Mention d'un contrat passé, le 29 avril 1695, avec Mathurin Hostain, maître sculpteur à Bazas, pour la construction d'un retable dans l'église (10 février 1697). — Délibération portant qu'on fera enregistrer le sceau de la ville au bureau établi à Bazas pour l'enregistrement des armoiries (2 juin).— Déclaration du Maire, lequel dit que des Capucins demandent à s'établir dans la ville; il faudrait savoir « sy cest établissement est à charge ou utille au publicq, attandu que c'est un ordre mandiant et que les habitans de cette ville et voisinage paroissent embarrassés à trouver des moyens pour subcister et leur famille »; il est arrêté de convoquer les consuls et principaux habitants de la juridiction en vue de prendre une décision à ce sujet (1er septembre). — Élection de Robert et de Bardèche comme consuls (15 septembre). — Délibération relative à l'établissement d'un couvent de Cordeliers ou de Capucins (22 septembre). — Élection d'Arnaud Duthoya comme consul (15 septembre 1698); — de Pierre Rocquette (18 septembre 1699). — Réception de M. Moreau de Boisgailhard, pourvu par le Roi du gouvernement de la ville; enregistrement des lettres patentes à lui concédées le 28 mai 1699 (3 novembre). — Délibération relative à l'établissement des Capucins dans la ville: on leur proposera un terrain à côté du cimetière et joignant « une esglize vaccante » (21 mars 1700). — Élection de Pierre Constantin et de Jean Bardèche comme consuls (15 septembre). — Permission de vendanger le 18 octobre (8 octobre). — Élection de Boulin et de Massiot comme consuls (15 septembre 1701). — Réception d'une lettre de l'Intendant portant que l'étendue des pays de « nouvelle conqueste », qui jouissent de privilèges, doit être déterminée et qu'à cet effet il envoie quelqu'un pour dresser une carte géographique de la juridiction (5 mai 1702). — Mention de divers particuliers qui ont « fait fermer tout le long du simettière... les archaires des murs » de la ville (15 juillet). — Relation d'une entrevue avec les comtesses de Guilheragues et de Lavergne et le comte de Guilheragues concernant l'amortissement du « banvin » (24 août). — Élection de Gaubert, avocat, et de Carmaignac comme consuls (16 septembre). — Avis favorable à l'adjudication du droit de « banvin » faite en faveur de la communauté (8 octobre). — Réception de Baulin comme maire (17 décembre).— Réception de Jean Bourgoing, notaire royal, pourvu de l'office de lieutenant de maire (6 janvier 1703). — Élection de Dantraigues et de Constantin comme consuls (16 septembre). — Arrêté portant allocation d'une somme de 300 l. pour fournir du pain aux pauvres (27 avril 1704).— Mention d'une requête présentée par les Capucins « quy sont dans cette ville par mission permanante », tendant à ce qu'on leur fasse réparer l'église St-Michel, dont l'Évêque leur a permis de se servir « pour y faire leurs fonctions » (24 août). — Envoi d'une délégation vers l'Évêque à l'occasion de son retour de Paris, où il était depuis 2 ans, et pour le prier d'autoriser le remplacement du

« régent prêtre » par un séculier (12 décembre). — Interdiction d'entrer « aucune sorte de vin qui ne soit du cru des bourgeois, despuis le 29e du mois de septembre, jour de st Michel, jusques au 8e may, aussy jour de st Michel », à peine de confiscation et d'amende (27 janvier 1705). — Arrêté portant qu'il sera distribué pour 300 l. de pain aux pauvres, lesquels sont en très grand nombre, le blé étant cher et rare (22 mai). — Défense de déposer du chanvre ou du lin dans le Drot, attendu que les habitans de la juridiction emploient l'eau de lad. rivière, les puits, fontaines, etc., étant taris à cause de la sécheresse « qu'il y a despuis quelque mois en sça et quy continue encore » (6 août). — Réception de Dupeyron comme médecin de la ville (28 février 1706). — Afferme des boucheries. Taxe de la viande : mouton, de Pâques à la st Jean, 7 s., et de la st Jean au mardi gras, 6 s. 6 d.; veau, génisse, bœuf et porc, suivant la taxe donnée par les consuls ; chevreau et agneau, à l'œil ou au poids (26 mars). — Enregistrement des titres de noblesse de Jean de Noguères, écuyer, seigneur de St-Martin et des maisons nobles Des Laguattes et de Maupas (11 avril). — Enregistrement des lettres patentes nommant chevalier de St-Louis M. Labatut de Monereau, commandant au régiment d'infanterie de Béarn (12 mai). — Mention d'une grêle très forte, tombée le 16 juin, « laquelle a emporté presque tous les bledz et vins » (18 juin). — Autorisation à M. de Bacalan, seigneur de Cazes, de jouir du privilège de faire entrer et vendre, pendant toute l'année, le vin provenant de son cru de Cazes, à condition qu'il se départe de l'instance pendante devant la Cour des Aides entre la communauté et la juridiction au sujet de l'entrée des vins (6 mars 1707). — Mention de réparations aux voûtes de la porte Des Tours (12 juin). — Nomination de Jean Ragot, docteur en théologie, curé de Roquebrune, en qualité de chapelain de la chapelle de Landerron (2 juillet 1708). — Mention du mauvais état de l'église Notre-Dame : les pavés sont défoncés et « les portes estant sans retable, le froid et ven en certaine saison rend lad. esglise presque impraticable et... n'y ayant de voûte, couverture ny lambris, particulièrement sur le maître hostel, il y a lieu de craindre qu'au temps du st sacrifice de la messe, quelque tuille, araignée ou autre ordure ne tombe dans le st calice, sur le prestre et sur les personnes qui y acistent » (30 décembre). — Attribution de secours aux pauvres (28 février 1709). — Arrêté portant que les consuls assisteront, le lendemain, à la pose de la première pierre du couvent des Capucins (3 mars).

E suppl. 3266. — BB. 16. (Registre.) — In-f°, 250 feuillets.

1709-1720. — Registre des délibérations de la jurade. — Relation sur ce que « la majure partye des boulangers de cette ville n'ayant peu trouver du bled à achetter sont sans pain, farine ny bled » (2 avril 1709). — Ordre de réparer le collège, qui est devenu inhabitable depuis qu'on y a logé les prisonniers de guerre portugais (16 juin). — Arrêté portant paiement du loyer de la maison occupée par les Capucins, « attendu que leur résidance est d'une utillitté publique » (15 décembre). — Allocation d'une somme de 500 l. pour secourir les pauvres (30 mars 1710). — Réception de Jean Dupeyron, pourvu de la charge de 1er consul perpétuel et contrôleur des tailles (22 juin). — Délibération relative à l'entretien du mobilier de l'hôpital, lequel se trouve « dans la dernière misère » (29 juin). — Avis favorable à la translation de l'hôpital à une extrémité de la ville; il se trouve actuellement « dans le cœur de la ville, joignant l'esglise parroissiale, ne pouvant recevoir d'air que du costé du midy » (19 mars 1711). — Envoi d'une délégation vers M. de Guilheragues à l'occasion de la mort de sa mère (5 juillet). — Assemblée des curés des paroisses de la juridiction, lesquels déclarent que l'année « est sy dizéteuze... qu'il y a les deux tiers à dire des grains que l'on avoit accoutumé de ramasser aux dixmes de chacune desd. parroisses » ; les curés de Fossés-Baleyssac et St-Michel ajoutent que, dans la nuit du 27 au 28 juillet, « la grelle emporta la moytié de la récolte du vin de cette année dans lesd. parroisses, qui sont celles où il y a plus de vignes, attendu l'ingratitude du terroir » (8 août). — Différend avec l'archiprêtre au sujet du paiement des registres baptistaires et mortuaires; led. archiprêtre, « au temps desd. baptesmes, fait payer certain droit, expédie des extraiz desd. baptesmes et mortuaires et garde vers lui lesd. registres » (16 novembre). — Mention d'un présent « en volailles, pigeons et bouteilles de vin », offert à l'évêque de Bazas lors de sa visite dans la ville (19 juin 1712). — Réception de mandements contenant les ordres du Roi et d'une ordonnance de l'Intendant concernant la distribution de semences aux paroisses de la juridiction, à cause de la grêle « qui a emporté presque toutte la récolte de cette année » (25 octobre). — Délibération accordant aux Capucins de loger dans le collège, en attendant qu'ils aillent habiter « la maison qu'ils prétendent faire bastir » (20 août 1713). — Taxe de la viande : mouton, 8 s.; brebis, 6 s. (11 novembre 1714). — Arrêté portant que « sy le Drot pouvoit estre

rendu navigable, cella seroit avantageux au pays », mais que, les habitants ne pouvant payer « les charges qui sont impozées sur eux », on ne peut lever aucune imposition dans ce but (20 mai 1715). — Réception d'une lettre du procureur général et d'un arrêt du Parlement concernant l'administration des hôpitaux : on répondra au procureur général que l'hôpital de Monségur « n'est de fondation royalle ny seigneurialle, que toutte la batisse d'icellui conciste en une petite et mauvaise maison située presque au cœur de la ville et grande rue d'icelle, que tous les revenus peuvent aller à 550 l. », formant l'intérêt de sommes données ou léguées aud. hôpital (26 mai 1715). — Délibération portant qu'il sera fait un rôle des habitants de la juridiction capables de contribuer à la dépense nécessaire pour la levée d'une carte du Drot (23 juin). — Délibération portant que le corps de ville assistera, le lendemain, au service célébré pour le repos de l'âme du feu Roi (29 septembre). — Mention d'une grêle tombée le 3 juillet précédent, dans les paroisses de Nujons, Montignac, Andraut et Cours, qui « emporta plus de la moitié des récoltes en grains et vins »; « en ce qui concerne le territoire de la présente jurisdiction, il est composé la majure partye, c'est-à-dire environ les trois quartz, de fonts ingrat, qui ne produit pas du revenu pour payer les charges, parmi lequel il y a 4,000 arpans et plus de terre en chaume bruïère et où il ne ce ramasse aucune sorte de revenu » (8 novembre). — Ordre de représenter à l'Intendant « la disette extraordinaire des foins dans cette juridiction comme de beaucoup insufisante pour faire vivre les bestiaux nécessaires à la culture des terres », lad. disette provenant de la sécheresse (15 août 1716). — Demande à l'Intendant d'imposer une somme de 100 l. sur la juridiction en vue de payer les gages d'un « maistre écrivain et arimatissien » (13 novembre). — Permission de vendanger le 8 octobre (29 septembre 1717). — Permission de vendanger le lendemain, plusieurs personnes ayant remontré que la vendange se gâtait (5 octobre). — Mention d'un différend entre les dames de la confrérie de Notre-Dame et l'archiprêtre au sujet de la propriété de certains ornements (1er décembre). — Mention de l'adjudication des réparations à faire à l'église de Cours (21 février 1718). — Permission de vendanger le 22 septembre (21 septembre). — Avis favorable à l'établissement d'un couvent d'Ursulines dans la ville (13 novembre). — Approbation d'un marché passé « pour faire une arcade du costé du levant de la présente maison et aux aubans d'icelle, une muraille jusques au toit et dans icelle une demi croisée » (18 août 1719). — Mention d'un placet adressé au duc d'Orléans, dans lequel un ancien consul est accusé d'avoir « fait abattre une avant-porte où les armes de France estoient, détruit une place d'armes revettue d'une bonne muraille bien crénellée avecq des ambrasures pour la deffence du corps de la place et des fossés tout autour » (4 janvier 1720).

E suppl. 3267. — BB. 17. (Registre.) — In-f°, 73 feuillets.

1720-1722. — Registre des délibérations de la jurade. — Délibération portant qu'on réparera les chemins de la juridiction par lesquels Mgr de Berwick doit passer et qu'on lui présentera « les respects » de la communauté (20 septembre 1720). — Achat de pierres à « des tireurs de pierre » de St-Martin-de-Lerm, à raison de 4 l. 5 s. la brasse et d' « une chambre à l'hôpital pour se coucher » (19 janvier 1721). — Relation sur ce que, le 11 juin, « le feu du ciel tomba sur le clocher de cette ville, couppa la fleur de lis quy estoit à la croix quy est sur la piramide, et l'arceau de la cloche de l'horrologe, et ensuitte dessendit audit horrologe, auquel il a fait beaucoup de mal » (15 juin). — Délibération relative à un *Te Deum* et un feu de joie à l'occasion de la convalescence du Roi : ordre « à touttes sortes de personnes qui seront en estat, de faire des iluminations sur leurs fenestres et des feux de joye devant leur porte » (31 août). — Afferme du plaçage à raison de 30 l. (29 décembre). — Condamnation de deux individus à 3 l. d'amande pour avoir débité du vin pendant le service divin (6 avril 1722). — Attribution de 40 l. aux Capucins pour le paiement de la cloche qu'ils ont fait faire (26 mai). — Relation sur ce que le comte de Guilleragues est arrivé dans la maison de Cazes, appartenant à M. de Bacalan, et « qu'il doit venir en cette ville pour se faire reconnoître seigneur de ce lieu comme héritier au bénéfice d'invantaire de feu Monseigneur de Guilleragues, son oncle, ambassadeur à la Porte » (22 août). — Réception d'une lettre du subdélégué annonçant que la princesse d'Orléans arrivera à Bordeaux le 30 de ce mois et « que cette communauté faira plaisir de procurer, dans cette occasion, le gibier qu'on pourra » : il est décidé de demander à M. de Guilheragues et au représentant de l'abbé de St-Ferme la permission de faire chasser dans l'étendue de leur juridiction (15 décembre).

E suppl. 3268. — BB. 18. (Registre.) — In-f°, 90 feuillets.

1723-1727. — Registre des délibérations de la jurade. — Paiement des gages d'une « régente pour l'éducation des petites filles », à raison de 24 l. par an (21 mai 1724). — Délibération portant qu'on demandera des secours à l'Intendant à cause de la disette des grains et du peu de récolte de l'année (25 juillet). — Décision portant qu'on demandera à l'Intendant d'autoriser une imposition de 150 l. « pour estre employée à l'établissement d'un régent françois et aritméti[c]ien pour l'instruction des enfans de lad. ville et jurisdiction qui sont en estat d'apprendre, dont le nombre est très considérable et qui restent dans l'ignorance à faute de régent depuis plusieurs années, n'y ayant que fort peu de personnes dans lad. ville et jurisdiction qui sachent écrire et compter ». Approbation d'une dépense de 63 l. en vue du paiement d'une croix en pierre élevée sur l'emplacement de la croix de mission « qui avoit été plantée depuis longtemps sur la place publique de cette ville » (29 août). — Mention d'une visite faite à M. de Guilheragues, seigneur de Monségur, dans son château et seigneurie de Ste-Marie, près de Bordeaux (8 septembre 1725). — Délibération portant qu'on recevra l'évêque de Bazas « conformément à ce qui a esté ci-devant observé au temps des premières entrées de Nosseigneurs les Évêques » (15 août 1726). — Taxe de la viande : veau, 8 s.; mouton, 7 s.; brebis, vache, chèvre et truie, 5 s. (4 octobre). — Relation sur ce « qu'il est tombé une partye de la muraille du quay ou plateforme de la porte du Drot, de mesme que la muraille qui va depuis led. quay le long du pavé jusques à l'abrevoir des cheveaux » (17 novembre). — Règlement concernant les boulangers : au lieu de vendre le pain « au poidz de table », ils le vendront à la livre « poidz de marc ou de 16 onces », de même qu'à Bordeaux et autres villes de la province; outre le son, les boulangers « auront encore, pour chaque boisseau, 28 s. pour leurs frais, travail et cuisson du pain, le boisseau sur le pied de 170 livres pesant, mesure de cette ville » (16 décembre). — État des sommes payées par Martineau, consul, au nom de la communauté (2 mars 1727).

E suppl. 3269. — BB. 19. (Registre.) — In-f°, 283 feuillets.

1727-1738. — Registre des délibérations de la jurade. — Délibération relative à la transcription en français d' « un livre concernant les statues de cette ville, escrit en différentes langues », et que les consuls « ne peuvent lire ». Délégation du sr Robert vers le subdélégué concernant le droit « que cette communauté a et doit prandre dans l'establissement d'un couvant des Révérans Pères Capussins dans cette ville pour toujours, au lieu qu'ils n'i sont qu'en mission permanante » (4 janvier 1728). — Ordre à un propriétaire de faire faire « deux marches en pierre de traver en travers des aubans de saditte maison, la dernière desquelles marches sera acés ellevée pour enpécher que les eaux pluviales ne tombent par le bout dudit costé du levant sous lesdits grands aubans et facillitter au public d'y passer librement »; ordre à la propriétaire de la dernière maison desdits « grands aubans », du côté du couchant, de faire poser « une grande pierre à la plasse de celle qui y estoit entiennement pour, avec celle qui y est pozée, enpéché que les charrettes ne puissent entrer sous lesdits grands aubans » (26 janvier). — Délibération relative à la construction d'un hôpital et à l'arpentement de la juridiction (18 avril). — État des sommes payées par Bourgoing, consul, au nom de la communauté (23 mai). — Enregistrement de lettres patentes de février 1728, concernant l'établissement d'une maison de Capucins dans la ville (23 mai). — Mention du mauvais état des murailles du cimetière : « les pourceaux [et] autres animaux vont fréquamant dans ledit sémetière et il s'y fait des passages par charrettes et autrement » (6 juin). — Déclaration des consuls, lesquels disent que M. Poitevin, curé de Mongauzy, St-Michel et de Lapujade, « a entrepris de sortir les Révérands Pères Carmes du lieu de Nostre-Dame de Lorette, où ils servent la chapelle depuis 29 années avec édiffication »; on demandera à l'Évêque de protéger lesd. Carmes et « de les continuer dans la mission permanante, attendeu les secours et les besoins et les secours spirituels que cette jurisdiction et les païs circonvoisins en retirent » (18 juillet). — Relation de l'entrevue d'un consul avec l'Évêque au sujet des Carmes : « Sa Grandeur loua le zelle de la communauté de s'intéresser pour soutenir cette dévotion et que, pour elle, elle ne voulloit pas se meller de tripotage d'entre le curé de Mongauzy et les Pères Carmes » (8 septembre). — Ordre de procéder à un inventaire des titres et papiers de la communauté. Mention de 400 journaux de « padouans » situés dans les paroisses de Cours, St-Michel-de-Lapujade et St-Sulpice, « accordés à laditte communauté par l'un de nos Roys, sous la rente d'un sol pour chaque journal » (13 février 1729). — Mention de diverses dépenses pour un présent offert en 1712 à l'évêque de Bazas, « retenu dans nostre ville par le

débordement » (20 février). — État des pièces concernant la communauté remises par Pierre de Laubertie, avocat, fils de feu Jacques-Léon de Laubertie, avocat et jurat (26 mars). — Réception d'une requête des Capucins à l'Intendant : ils demandent « de faire démolir les mœurs de la ville aboutissant au terrain destiné pour baptir leur couvant d'environ dix pi[e]ds par le haut et de l'étendue d'environ cent pieds, offrant de le faire baptir plus solidement de la mesme hauteur » (8 mai). — Ordonnance de l'Intendant donnant un avis favorable à la requête des Capucins (16 mai). — Délibération relative à la construction de l'hôpital (31 juillet). — Mention de la chute d'une grande partie de la toiture et de la charpente de l'église du côté de la porte (4 septembre). — Devis des réparations à faire à la grande nef de l'église (11 septembre). — Enregistrement des titres de noblesse de Pierre-Gaston de Menou de Canboulan, seigneur de Serret (14 septembre). — Nomination de Jean Bourgoing comme « sindic et quetteur de la... coupe du Purgatoire » (15 octobre 1730). — Délibération relative à l'exécution d'une ordonnance de l'Intendant portant qu'il sera planté des arbres « dans les fossés de cette ville et dans le terrain apartenant à la comunauté » (2 mars 1732). — Avis favorable à l'installation, dans l'hôpital, d'une sœur du tiers ordre de s[t] François (3 août). — Délibération relative à la démolition d'un « apantif » qu'un particulier a fait construire sur le terrain de l'église (10 août). — Défense aux prud'hommes de venir aux séances de la jurade « avec épées » sans avoir, au préalable, fait enregistrer leurs titres de noblesse sur le livre de ville (7 décembre). — Mention du mauvais état de la charpente « qui est sur la chapelle qui sert d'entrée par la petite porte » de l'église (7 juin 1733). — Mention de l'arrivée de l'Intendant dans la ville le 3 octobre (11 octobre). — Délibération concernant l'ouverture « de l'archère », demandée par M. l'abbé Despujols : il est arrêté « que la communauté ne croit pas avoir le pouvoir ni le droit de permettre à M. l'abbé Despujols de faire l'ouverture qu'il demende dans les mœurs de la ville, parce qu'elles apartiènent au Roy » (28 octobre). — État des dépenses faites à l'occasion du passage de l'Intendant : vin de Cahors à 12 s. la bouteille (8 novembre). — Enregistrement d'un brevet accordé par le Roi à M. Despujols, abbé de Goudon, et autorisant celui-ci à percer une ouverture dans le mur de ville (9 mai 1734). — Enregistrement des lettres d'anoblissement accordées à Joseph Dupin, avocat au Parlement (3 octobre). — Enregistrement de lettres de conseiller-maire au nom d'Arnaud Robert (19 octobre). — Réclamation par les Capucins de 75 l. pour la rétribution de la messe qu'ils font dire les dimanches et jours de fêtes, et de 120 ou 150 l. pour les « augmentations et réparations par lesdits R. P. faites à la maison du collège de ce lieu, qu'ils habitoient avant qu'ils peussent habiter dans leur couvant » (1[er] mai 1735). — Enregistrement des lettres de provision de l'office de jurat ancien mitriennal en faveur de Jean Charrier (10 juillet). — Installation de Pierre Moreau de Boissatran, pourvu de l'office de gouverneur de la ville (25 mars 1736). — Enregistrement des lettres de provision de Pierre Moreau de Boissatran (25 mars). — Nomination de Jean Ragot, docteur en théologie, curé de Pellegrue, en qualité de chapelain de la chapelle de Landeron (9 août). — Approbation d'une dépense de 78 l. 6 s. faite à l'occasion du passage de l'Intendant et de la marquise de Benac, sa fille (14 octobre). — Enregistrement de la commission de l'office de maire alternatif en faveur de Louis Deynaut (16 février 1737). — Mention des inconvénients qui résultent de la réunion des filles et des garçons dans les écoles : « Il seroit, en effet, assés difficille de ne pas connoître que la confusion des garçons parmy les filles, dans les écoles, n'apporte beaucoup de relâchement dans les mœurs et ne donne au sexe des impressions funestes sur la pudeur, l'honèteté et la conduitte particuilère qui lui convient » ; il est décidé d'écrire « aux dames de l'hôpital de Bergerac pour savoir si elles pourroient envoyer deux de leurs dames à l'hôpital de ce lieu pour avoir soin des pauvres et de l'éducation des junes filles » (24 mars). — Mention d'une reconnaissance consentie par la communauté en faveur du comte de Guilheragues (29 décembre). — Élection de Ragot, Martineau et Villevielhe comme consuls (3 janvier 1738).

E suppl. 3270. — BB. 20. (Registre.) — In-f°, 313 feuillets.

1738-1750. — Registre des délibérations de la jurade. — Délibération concernant le presbytère de la paroisse de Cours (22 janvier 1738). — Afferme de la grande boucherie pour un an à raison de 460 l. Taxe de la viande : mouton, depuis Pâques jusqu'au 24 juin, 9 s. ; du 24 juin à la Toussaint, 8 s. ; de la Toussaint au carnaval, 9 s. ; la viande fournie à l'hôpital sera payée 1 s. de moins (16 mars). — Mention des dégâts causés par la grêle (21 mai). — Mention de l'incendie du moulin de Monpoisson, survenu l'année précédente (22 juin). — Délibération relative au choix d'un « régent latin » (12 octobre). — Ordre de réparer la charpente et la couverture de la porte de La Réole, « pour en éviter la chutte et la perte des bois et de la tuille »

(25 janvier 1739). — Nomination de Joseph Monereau, docteur en médecine, en qualité de médecin de la ville (9 novembre). — Délibération concernant la création d'une foire, le premier vendredi de chaque mois (15 novembre). — Ordre de faire fondre une cloche pesant 5 quintaux « ou plus, s'il se trouve des fons suffisants », d'y graver les armes de la ville et de la placer dans le clocher de l'église Notre-Dame (6 mai 1740). — Mention du refus par le curé de Montignac d'offrir l'eau bénite aux jurats, à l'occasion « de la procession qui se fait le jour de s[t] Clair de cette églize à celle de Montignac, où lesdits sieurs consuls assistent en livrée » (2 juin). — Relation sur ce que le s[r] Constantin, consul, chargé par M. de Guilheragues de le représenter à la bénédiction de la cloche, et l'épouse dud. Constantin, représentant la présidente de Gasc, veulent faire inscrire leur nom sur la cloche : il est décidé de laisser lad. cloche « dans l'estat, sans autre inscription » (5 juin). — Délibération portant qu'on comprendra sur le rôle des tailles de 1741, « les biens qui paroissent ruraux jouis par Monsieur de Guilheragues et autres, s'il y en a dans la présante jurisdition », et qu'on fera recherche, pour les joindre aud. rôle, « des fonds sy-devant vacquants et qui sont à présant jouis par plusieurs particuilliers, qui les ont mis en culture depuis plusieurs années, en conséquance de bail à fief nouveau consentis en leur faveur » (28 novembre). — Emprunt de 200 l. pour payer les frais nécessaires en vue de l'obtention d'un arrêt du Conseil concernant les foires (30 novembre). — Enregistrement d'un arrêt du Conseil, du 8 décembre 1740, portant établissement de 12 foires par an (19 février 1741). — Opposition à la requête présentée par M. Moreau de Boissatran, gouverneur de la ville, aux fins d'obtenir « le droit et titre d'une chapelle sittuée dans lad. églize Nostre-Dame..., vaccante par la mort de feu M. l'abbé Despujols » (23 juillet). — Mention d'une ordonnance de l'Évêque enjoignant de faire certaines réparations à l'église et à la clôture du cimetière. Ordre à ceux qui ont fait mettre des chaises dans l'église de les faire enlever, à l'exception de ceux qui ont des droits dans lad. église (14 mai 1742). — Délibération concernant une requête adressée à l'Intendant par Gauzan, curé de Montignac; les prédécesseurs dud. Gauzan, à cause de « la proximitté qu'il y a de cette ville à laditte parroisse de Montignac, anexe de laditte ville, dont la distance n'est tout au plus que deux portées de mousquet, ont toujours résidé dans cette ville;... il n'y a ni n'y a jamais eu dans l'étendue de laditte anexe que environ 28 feus, une partie desquels sont aussi près de cette ville que de l'églize de laditte anexe; la taille et autres impositions, qui n'est que de l'étendue de 688 journaux, est et a toujours esté comprize, de même que la capitation, dans les rolles de cette ville... ; la partie du simetière sur laquelle led. s[r] Gauzan prétend lui estre bâti une maison, est d'une sy petite étendue que, sans cauzer la supression d'un autel dédié à saint Clair, feste loccalle de laditte anexe, icelle maison ne pourroit estre faite » (6 janvier 1743). — Enregistrement des lettres de provision de l'office de lieutenant de maire ancien mitriennal en faveur de Jean Bertonneau (25 janvier 1745). — Délibération portant qu'on informera l'Intendant « de l'estat pitoyable dans lequel cette ville et jurisdiction est par le deffaut des grains et d'argent pour leur subsistance » (11 mars 1748). — Envoi d'un jurat à Bordeaux aux fins d'obtenir de l'Intendant la permission de faire porter de Bordeaux à Monségur 300 boisseaux de blé (13 avril). — Mention d'un achat de 53 boisseaux de blé à Marmande, à raison de 22 l. 1 s. le boisseau, mesure dud. Marmande (12 mai). — Mention de 32 boisseaux de froment, mesure de Marmande, lesquels font 24 boisseaux 1/2, mesure de Monségur (17 mai). — Délibération portant qu'on fera faire « un nouveau picotin sur les mesures de cette ville, à la juste contenance du trendeuxième du boisseau, lequel picotin dhuement legalizé et marqué aux armes de laditte communauté » sera placé sous la halle (4 juin). — Ordre d'informer l'Intendant « de l'estat misérable dans lequel se trouvent les habitans, tant de la ville que de la jurisdiction, par la disette afruze qu'ils ont essuïé pandant trois ans dans toute sorte de revenu, par les débordemens, par les pluies trop fréquantes et par les grelles, qui les a mis dans une sittuation très critique, presque tous ayant à peine du pain à manger » (18 juin 1750).

E suppl. 3271. — BB. 21. (Registre.) — In-f°, 269 feuillets.

1751-1764. — Registre des délibérations de la jurade. — Relation mentionnant la misère de la juridiction; « il n'y a que le quart du grain nécessaire pour aller jusques à la récolte de l'année prochaine » et il existe une grande mortalité sur les bestiaux, à cause de la mauvaise qualité des foins qui ont été couverts de terre par les inondations; il est décidé d'écrire au Contrôleur général, concernant le paiement des impositions, et de lui représenter qu'à cause « de cette grande misère la présante ville n'a pas voulleu demender aucune imposition pour son églize parrossialle, que le feu du ciel endomagea dernièrement très considérablement, tant au clocher qu'à la charpante et dans

son intérieur » (2 septembre 1751). — Afferme de la grande boucherie à raison de 560 l. et de la petite boucherie à raison de 400 l. par an (3 mars 1752). — Nomination d'un « messager » chargé de porter de Monségur à La Réole et de La Réole à Monségur les lettres et paquets; led. « messager » recevra 1 s. par lettre et par paquet (16 avril). — Délibération portant qu'on achètera 4 livrées consulaires en damas, les livrées actuelles n'étant pas uniformes, « y en ayant partie d'étoffe de damas et d'autres de drapt rouge et noir » (1er octobre). — Arrêté portant qu'on traitera avec Coupin, fondeur, pour la refonte de la petite cloche de l'église (11 décembre). — Ordre de refondre une seconde fois la cloche, la première refonte n'ayant pas réussi (6 janvier 1753). — Mention de dégâts au clocher, causés par la foudre dans la nuit du 6 au 7 mai (30 mai 1754). — Délibération relative aux « promenades » qui doivent être aménagées autour de la ville (1er décembre). — Décision portant requête aux trésoriers de France afin d'obtenir un jugement en vue de la diminution de la largeur des charrettes dans la juridiction; « les charrons... les ont élargies à un point qu'elles ne peuvent plus antrer dans la plupart des rues de cette ville » (5 janvier 1755). — Délibération concernant la vente des vins (8 juin). — Arrêté fixant le nombre des prud'hommes à 30 au lieu de 40 (8 février 1756). — Relation d'un consul, lequel dit « qu'il est de tradiction très ancienne que, cette ville étant affligée de la peste, de concert avec le sr archisprêtre et curé du présant lieu et le sr curé de Sainte-Gème..., il feut fait un vœu solennel d'aller en procession chaque année, le 16 août, jour et fette de st Roch, dans l'église dud. Ste-Gème, où est un autel dédié à ce saint », afin d'obtenir la cessation du fléau (18 septembre). — Délibération portant qu'on fera des démarches afin de faire venir des sœurs pour soigner les pauvres de l'hôpital et pour instruire les jeunes filles (14 novembre). — Ordonnance relative à la clôture du cimetière (20 février 1757). — Approbation du contrat proposé par la supérieure de l'hôpital de Ste-Foy, concernant l'établissement de sœurs de son ordre dans l'hôpital de Monségur (1er mai). — Délibération portant qu'on demandera : au commandant de la province, l'autorisation de bâtir un hôpital contre les murs de la ville; à l'évêque de Bazas, « la confirmation de la procession à Montignac, le jour de st Clair, et à Ste-Gème, le jour de st Roch » (24 juin). — Mention du refus par l'Évêque de confirmer lesd. processions, au sujet desquelles on ne produisait aucun titre de fondation; led. Évêque était, d'ailleurs, « dans l'usage de supprimer toutes les processions d'une paroisse dans une autre, de même que les veillées qu'on y faisoit, attendeu les escandalles et désordes que la populasse y occasionoit et fait ordinairement, qui prévaloit sur le bien que lesd. processions pouvoient procurer, mais qu'il commueroit le vœu de la ville, sy on vouloit, afin qu'on peût l'acomplir dans l'intérieur des murs d'icelle » (17 juillet). — Enregistrement d'actes concernant l'établissement des sœurs de Nevers dans l'hôpital (17 juillet). — Délibération relative aux réparations de l'église (11 septembre). — Arrêté portant qu'on reconnaîtra comme seigneur Jean Auger, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, en la chancellerie près la Cour des Aides, lequel a acquis de Jacques-Léon-Gabriel de Lavergne, chevalier, seigneur comte de Guilheragues, la terre et seigneurie dud. Guilheragues, de cette ville et jurisdiction », par contrat en date du 11 septembre 1757, passé par-devant Séjourné et Dugarry, notaires à Bordeaux (15 septembre). — Mention des travaux qui doivent être entrepris à l'église et poursuivis sans interruption, « attandeu que l'église est à la veille de courir l'interdit » (23 avril 1758). — Réception d'Antoine Berthonneau en qualité de lieutenant de maire ancien mi-triennal (13 juin). — Enregistrement d'une lettre de Faget de Casaux, subdélégué à Marmande, convoquant à Marmande les anciens miliciens et soldats de la juridiction, et d'une lettre de M. Marbotin Du Mirail, lieutenant de Messieurs les maréchaux de France, demandant un état des gentilshommes qui sont en état de porter les armes (10 juillet). — Mention du mauvais état des portes et des murs de ville; un arceau, qui menaçait ruine à la porte de La Réole, est démoli par ordre de M. de Laguète, ingénieur (29 août). — Arrêté portant qu'on reconstruira l'hôpital dans un endroit « plus sain et plus commode » (31 décembre). — Réception de Boniol, docteur en médecine, aux gages de 200 l. par an (15 juillet 1759). — Mention d'un paiement de 525 l. « pour racheter l'homme mourant et vivant », en vue de réunir les charges municipales à la communauté (4 mai 1760). — Réception de Pierre Moreau de Boissatran, lieutenant des gardes de la porte du Roi, comme gouverneur de la ville; enregistrement des lettres de provision dud. Moreau (6 juillet 1761). — Arrêté portant qu'on offrira 500 l. pour la construction d'un vaisseau de guerre (17 janvier 1762). — Enregistrement de l'ordonnance du duc de Lorge concernant le service de la patrouille (7 février). — Enregistrement des titres de noblesse de Bernard Demenou, écuyer, seigneur Des Philiberts, Lestage et autres lieux (19 février). —

Prestation de serment par Jean St-Aubin, docteur en médecine, et Guillaume Dupeyron, désignés par le comte de Guilheragues pour remplir l'office de jurats (1er novembre). — Ordonnance relative à la confection de quatre robes consulaires, revenant à 575 ou 580 l. (24 avril 1763). — Arrêté concernant la publication de la paix (10 juillet). — Délibération portant qu'on demandera un délai à M. Auger, seigneur de la juridiction, avant de procéder à l'arpentement nécessaire à la confection d'un nouveau terrier, et ce à cause de la rigueur du temps (27 novembre).

E suppl. 3272. — BB. 22. (Registre.) — In-f°, 111 feuillets.

1764-1768. — Registre des délibérations de la jurade. — Délibération portant qu'on informera le procureur général que la communauté ne jouit d'aucun droit d'octroi et « qu'elle n'a qu'une somme de 305 l. imposée sur la jurisdiction » (3 juin 1764). — Adjudication de réparations à la charpente de l'église (21 juin). — Mention du mauvais état des pavés qui sont près du pont sur le Drot, lequel sépare cette juridiction de celle de St-Ferme (24 juin). — Marché avec deux arpenteurs, lesquels procéderont à l'arpentement des paroisses de St-Vivien, Cours, Montignac, Andraut et Fossés-et-Baleyssac, moyennant 2 s. par journal (3 janvier 1765). — Autre marché pour l'arpentement des paroisses de St-Sulpice, Ste-Gemme, Nujons et St-Michel, non compris la ville, à raison de 2 s. 6 d. par journal (11-20 janvier). — Arrêté portant qu'on enverra à l'Intendant un état contenant le nombre des juments qui se trouvent dans la juridiction et qu'on demandera « un haras anglés » (27 juin). — Réception, de la part de l'Intendant, d'un écrit intitulé : Prospectus « pour l'histoire antienne et moderne de la province de Guienne 1765 »; led. prospectus est remis à Martineau, avocat, « quy a bien voulu s'en charger de travailler au mémoire mantionné audit prospectus » (6 avril 1766). — Relation sur ce que « tous les habitants et jurisdiction de cette ville ont esté et sont en pocession, depuis un temps inmémorial, de pêcher dans la rivière du Drot innavigable » (28 mai 1767). — Différend avec le sr Moreau, gouverneur, concernant la propriété de certains terrains (13 décembre). — Afferme de la grande boucherie pour 3 ans, à raison de 600 l. par année. Taxe du mouton : « pendant le cours de la première année, à 10 s. la livre et pour les autres deux années, depuis Pâque à la Madelaine 22e juillet, à dix s. la livre et, puis led. jour à la Toussain, à raison de 9 s. la livre et, depuis led. jour de la Toussain au Carnaval, à 10 s. la livres » (6 mars 1768). — Signification aux jurats d'un arrêt du Parlement autorisant M. Auger à faire relever « tant les nominations des jurats faites par luy et ses prédécesseurs, seigneurs de laditte présente ville, que tous autres titres dont il peut avoir besoin pour établir le droit et la pocession de nommer auxd. place de jurats » (7 mars). — Enregistrement d'une lettre de M. de Laverdy, contrôleur général, au sujet de la classe dans laquelle la ville doit être comprise : « Dès qu'il est constant que tous les habitans de la ville et des annexes qui forment le territoire taillable ne montent pas à 2,400, tout ce qu'on peut faire est de la mètre dans la seconde classe en y formant un corps municipal, suivant qu'il est prescrit par l'art. 52 de l'édit » (8 mai).

E suppl. 3273. — BB. 23. (Cahiers.) — In-f°, 136 feuillets.

1768-1772. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Nomination de Berger « pour excercer la régence française » ; il lui est enjoint « de recevoir gratis, sur le billet desd. sieurs maire et échevins, le nombre des anfans pauvres que son prédécesseur avoit coutume de recevoir » (29 mai 1768). — Enregistrement des procès-verbaux d'élection des notables (1er juin). — Ordonnance relative aux réparations à faire à la porte Des Tours, dont les deux arceaux menacent ruine (19 juin). — Avis favorable à l'achat de 3 croix en argent, de grandeurs différentes, que le régent latiniste remettra « à ceux des étudiants quy mériteront cette marque de distintion » (14 août). — Arrêté portant que les maire et échevins assisteront au service funèbre à la mémoire de la Reine, mais sans contribuer au luminaire « nécessaire pour cette sérémonie, quy est uniquement du fait des curés » (15 août). — Relation disant que « cette ville, fondée par la reyne Éléonore, a jouy jusques en 1660 de tous les privilèges et atributs de villes royales, qu'à cette époque elle a passé au seigneur de Monségur, qu'entre ses prérogatives et ses honnorifiques étoit vraisemblement le port des robbes par ses officiers municipaux », etc.; il est décidé de faire l'achat de 3 robes, l'une pour le Maire et les autres pour les deux échevins (12 mars 1769). — Réception d'une lettre de M. Laveau, subdélégué, concernant les réparations à faire à l'église de Montignac (13 août). — Mention de « la nécessité de former un lanbris ou une voûte à l'églize parroissialle de cette ville, où il y en avoit entiennement une, quy a esté détruite » (5 septembre). — Délibération relative au remplacement des sœurs de l'hôpital par les demoiselles Élisabeth Tessier

de Larroque et Marianne Petiteau (22 septembre). — Procès-verbal d'une enquête faite à la demande de Pierre Rolle, écuyer, en vue d'établir si le lieu *Des Brissets* doit figurer sur le cadastre de Monségur ou sur celui de La Réole (18 octobre). — Avis concernant la suppression de la mendicité : « A l'égard des vrais pauvres, qui ne peuvent subicister sans le secours des charittés publicques, on estime que Messieurs les curés, prieurs ou autres quy prélèvent les dîmes, sont espéciallement tenus de fournir aux besoins de ces malleureus; les revenus des éclésiastiques sont de droit divain le patrimoine des pauvres » (2 février 1770). — Délibération relative aux « promenades » du côté de la porte de La Fontaine (3 février). — Attribution de 60 l. à une femme qui doit suivre, pendant 2 mois, le cours d'accouchement professé à Bordeaux par Mme Ducoudray (1er avril). — Enregistrement des lettres de provision de Jean Labatut, nommé archer garde de la Connétablie (23 juin). — Délibération portant qu'on demandera aux Élus de Condom de réunir le rôle de Lapujade à celui de St-Michel et de faire un rôle particulier pour la paroisse de St-Sulpice (8 juillet). — Réception d'un jugement de l'Élection de Condom, donnant satisfaction aux demandes précédentes (22 juillet). — Décision portant qu'il sera fait pour l'horloge un cadran en tôle, portant des chiffres dorés, « afin qu'ils soint plus visibles » et qu'on établira un cadran solaire afin de règler lad. horloge (3 février 1771). — Délibération concernant le don gratuit dont la levée sera faite, en conséquence des lettres patentes du 8 novembre dernier, « sur le débit des bestieaux et du vin quy se feront en la présente ville » (21 avril). — Délibération relative à la distribution des lettres (1er mars 1772). — Arrêté portant qu'on informera le Contrôleur général que la communauté n'est pas en état d'acquérir les charges municipales, à moins qu'on ne l'autorise à imposer 5,000 l. sur la juridiction et d'en faire la levée pendant 5 ans (19 juillet). — Mention d'un arrêt du Parlement répartissant les gages du prédicateur de l'Avent et du Carême : le prieur de La Réole doit payer un tiers; l'aumônier des Bénédictins, un sixième; l'archiprêtre, un tiers; le syndic de la fabrique, un sixième (8 novembre).

E suppl. 3274. — BB. 24. (Cahiers.) — In-f^o^, 72 feuillets.

1772-1778. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Installation d'Antoine Berthonneau comme maire et de Simon Boulin, de Bernard Boulin et de Jacques Desplats comme jurats (7 mars 1773). — Délibération relative à l'approvisionnement des marchés (20 mai). — Avis défavorable à l'établissement d'un magasin de grains proposé par le s^r^ Phelipon (24 juin). — Délibération portant acceptation d'une somme de 3,000 l., offerte « pour la confection de la voûte à faire en brique à l'église »; on demandera à l'Intendant l'autorisation d'emprunter 3,000 l. pour « accellérer la faction de ladite voûte » (3 juillet 1774). — Mention du mauvais état du chemin de La Réole (6 juin 1775). — Réception de François Pelletan en qualité de régent latiniste; il recevra de chaque écolier de la ville et de la juridiction 20 s. par mois; deux écoliers choisis par les maire et jurats seront reçus par lui gratuitement; ses gages seront de 500 l. et le logement lui sera fourni (8 octobre). — État des réparations à faire au collège (14 janvier 1776). — Défense de faire passer ou d'attacher des chevaux » sous les couverts »; chaque particulier sera tenu « d'applanir les couverts et les débarrasser des bois qu'il peut y avoir » (14 avril). — Avis défavorable au rétablissement de 6 foires annuelles à Lamothe-Landeron (16 juin). — Délibération relative à l'achat d'une horloge (13 décembre). — Règlement pour les bouchers; la viande destinée aux pauvres de l'hôpital sera payée 1 s. de moins que la taxe (9 mars 1777). — Projet d'installation dans l'hôpital de sœurs de la Charité, « dites sœurs grises » (5 juin.) — Attribution d'une somme de 36 l. à l'achat de livres de prix, qui seront distribués par les maire et jurats aux écoliers les plus méritants; les armes de la ville seront « empreintes » sur lesd. livres (27 juillet).

E suppl. 3275. — BB. 25. (Cahiers.) — In-f^o^, 83 feuillets.

1778-1781. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Ordre d'écrire à la supérieure de la congrégation de Nevers afin d'avoir trois sœurs pour l'hôpital (5 juillet 1778). — Délibération portant qu'on adressera une requête au sénéchal de Bazas afin d'obliger les Bénédictins, décimateurs, au paiement de 1,232 l. 6 s. 4 d., somme par eux due pour une partie de la voûte du sanctuaire (10 août). — Mention de concession de terrains en dehors des portes de La Fontaine et du Drot, faites à des particuliers par le seigneur de la juridiction (29 novembre). — Réception d'André-Jacques-Pierre Berthonneau comme maire à la place de son père (24 décembre). — Mention d'empiétements par des particuliers sur les douves et promenades qui entourent la ville (30 mai 1779). — Déclaration du procureur syndic sur les « entreprises » de M. Auger, seigneur de la juridiction, sur les douves, fossés et murs de ville (15 août).

— Relation exposant que « les inhumations dans les églises sont dangereuses; celles que l'on feroit désormais dans cette ville le seroient principalement, à raison de la reconstruction qui vient d'y être faite d'une voûte, et qui devient un obstacle au renouvellement et à la circulation de l'air, qui s'y faisoit avant »; il est décidé de faire choix d'un terrain hors ville afin d'y installer un cimetière, le cimetière actuel, qui est dans l'intérieur de la ville, devenant insuffisant (21 mai 1780). — Installation de Jacques Dupin comme maire et de Tessier, Robert et Clary comme jurats, suivant les ordres du Roi (10 août). — Procès-verbal d'une assemblée délibérant au sujet d'une imposition de 250 l. à lever pour les gages d'une régente; les habitants les plus notables, au nombre de 28, sont favorables à lad. imposition, et les « forts et minces bientenants », au nombre de 52, sont d'un avis défavorable (17 septembre). — Délibération portant qu'il sera fait opposition à l'exécution du devis fait par M. Laguète au sujet des réparations à effectuer à l'église de Cours; led. devis mentionnait la démolition d'une partie de l'église et, notamment, du clocher, en vue d'un agrandissement « inutile » de lad. église (21 janvier 1781). — Afferme de la grande boucherie à raison de 810 l. et de la petite boucherie à raison de 410 l., et ce depuis le jour de Pâques jusqu'au dernier jour du Carnaval (4 mars). — Enregistrement d'un arrêt du Parlement et d'actes divers concernant l'installation des sœurs de Nevers dans l'hôpital (15 mai). — Nomination de deux commissaires chargés de constater les dégâts causés dans la juridiction par la grêle et les pluies, qui ont duré plus d'un mois (25 juin).

E suppl. 3276. — BB. 26. (Cahiers.) — In-f°, 75 feuillets.

1781-1786.— Cahiers des délibérations de la jurade. — Délibération concernant les douves et fossés de la ville (30 décembre 1781). — Adjudication du poids public pour 3 ans à raison de 103 l. 10 s. par an (26 mai 1783). — Mention du mauvais état des murs de ville; on demandera au duc de Mouchy de permettre aux officiers municipaux « d'abbatre et raser lesdits murs de cette ville, dans toute son enceinte, à la hauteur de dix à douse pieds », afin qu'avec le produit de la vente des pierres qu'on enlèvera, on puisse « faire fermer les brèches et réparer certaines dégradations que la vétusté y a faites » (24 décembre). — Délibération portant qu'on présentera un placet à l'Intendant afin d'avoir l'autorisation d'affecter à la translation du cimetière les sommes destinées aux réparations « du palais de Bazas », « pour, ensuite et sans le secours d'autre imposition, travailler à l'ancien cimetière et y faire des allées en forme de place publique, d'autant que ce cimetière est placé au centre de la ville » (25 janvier 1784). — « État des ouvrages à faire au pont, vulgairement appellé *le Barriquaire*, sur l'Andouille » (13 juin). — Autorisation d'emprunter 600 l. en vue du rachat de l'office de maire (29 juin). — Mention de divers empiétements sur les fossés et glacis par un particulier (18 février 1785). — État des réparations à faire à la charpente du collège (14 août). — Mention du mauvais état des murs du cimetière : « Nos cadavres sont non seulement la pature des vers, mais même celle des chiens » (29 décembre). — Installation de Jean Labatut Des Tuilleries comme maire (5 mai 1786). — Différend entre la communauté et M. Auger, seigneur de Monségur, au sujet de la réfection des mesures à grains (7 mai).

E suppl. 3277. — BB. 27. (Cahiers.) — In-f°, 52 feuillets.

1787-1790. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Adjudication de la boucherie du Carême à raison de 33 l. (2 février 1787). — Délibération relative à « deux entreprises des plus hardies qu'a formées le s^r^ Lagarde, chirurgien de cette ville, au lieu appellé à La Feuillade, près la porte du Drot... : 1° l'une consiste d'avoir abattu les murs de ville pour, des pierres en provenant, faire son mur de clôture, et 2° d'avoir intercepté la rue de ronde, tout le long dudit mur de ville, et interdit au valet de ville de la porte du Drot de ne pouvoir plus à l'avenir passer par un escalier qui étoit au mur de ville et qui conduisoit à la tour qui est au-dessus de la porte appellée du Drot » (10 février 1788). — Bail d'un emplacement situé derrière la chapelle de St-Jacques, « appartenant à Mr Dubois de Ste-Gème, et qui est la chapelle la plus près du sanctuaire de l'église de cette ville et sur la droite en allant audit sanctuaire » (1er juin). — Déclaration du procureur syndic sur la misère générale des habitants : « le produit de la récolte en bleds, cette année, ne s'élève que du quart au tiers de celle des années antérieures et communes » (15 août). — Nomination d'un messager chargé d'aller, «les lundy et vendredy, porter les dépêches à La Réolle et raporter le plus promptement possible le paquet destiné pour cette ville » (20 février 1789). — Enregistrement des lettrés patentes portant réunion de l'office de maire à la communauté (21 mars). — Élection du sieur Desplats en qualité de maire (25 mars). — Délibération portant que les membres du comité chargés d'assister

les officiers municipaux seront au nombre de huit (16 août). — Ordonnance supprimant l'emploi du poids *carnassier*, lequel sera remplacé par le poids de marc (10 novembre). — Mention de dégâts commis dans la paroisse de Ste-Gemme sur des biens dépendant d'une chapelle dont est pourvu le curé de St-Vivien (18 novembre). — Délibération favorable à la création d'un département intermédiaire entre Agen et Bordeaux, dont le siège serait à La Réole ou à Bazas; avantages que présenterait Monségur comme chef-lieu de district: « Sa position, ses rapports, sa population et une infinité d'autres considérations lui donnent la (?) préférence sur toutes celles des environs; elle est située à 4 lieues de La Réole, ceinte de murs, contient dans son encente 250 feux, non compris la banlieue; son étendue est de 25 arpens; sa juridiction est de 10 parroisses...; enfin, Castelmoron même, quoique le siège d'un sénéchal, ne peut pas à cet égard entrer en concurrence avec elle, puisque Castelmoron n'a aucune importance par lui-même et que le nombre de ses feux ne s'élève qu'à 40, y compris les fauxbourgs » (22 novembre). — Relation disant que la population de la ville et de la juridiction s'élève à 4,752 habitants; « que le territoire composant cette municipalité sera divisé en deux arrondissements ...; que le premier comprendra la ville, les paroisses de Nujons, banlieu, Montignac, Andraut, ses annexes, Fossés et Baleyssac, St-Michel et Lapuyade, ayant ensemble une population de 2,381 habitants...; que le second arondissement comprendra les paroisses de Ste-Gemme, St-Sulpice, St-Vivien et Cours, dont la totalité de population est de 2,371 habitants » (24 janvier 1790).

E suppl. 3278. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 121 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la ville de Monségur, « des terres et jardins de l'anclos de la ville de Monségur », et de la paroisse de Nujons. — Contenance totale de la ville de Monségur : 77 journaux du 1er degré; — des terres de lad. ville : 36 journaux du 1er degré; — de la paroisse de Nujons : 839 journaux 9 lattes, « mezure et perge de Bazadois, qu'est à raison de 20 escatz à la lactte, 20 lacttes au journal et 400 escatz au journal », lesd. 839 journaux 9 lattes revenant à 821 journaux 9 lattes 11 escats de 1er degré. — Extrait de l'abonnement du taillable de la juridiction : le 1er degré comprend 1 journal; le 2e, 3 journaux pour 2 du 1er; le 3e, 3 journaux pour 1; le 4e, 4 journaux pour 1.

E suppl. 3279. — CC. 2. (Cahier.) — In-4°, 58 feuillets.

1673. — Cahier d'arpentement de la ville de Monségur.

E suppl. 3280. — CC. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 98 feuillets.

1673. — Registre d'arpentement des maisons qui sont dans l'enceinte de la ville de Monségur; des terres qui sont dans « le clos » de la ville; de la paroisse de Nujons.

E suppl. 3281. — CC. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 77 feuillets.

XVIIe siècle. — Registre d'arpentement de la paroisse d'Andraut. — Contenance totale: 653 journaux 8 lattes 18 escats, revenant à 530 journaux 13 lattes 16 escats 1/3 en terre du 1er degré. — Table des tenanciers.

E suppl. 3282. — CC. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 99 feuillets.

XVIIe siècle. — Registre d'arpentement de la paroisse de Montignac, annexe de Monségur. — Table des tenanciers. — Contenance totale : 708 journaux 18 lattes 4 escats, revenant à 688 journaux du 1er degré.

E suppl. 3283. — CC. 6. (Registre.) — Grand in-4°, 83 feuillets.

1731-1755. — Registre « des charges et décharges » de la ville de Monségur et de certaines paroisses de la juridiction.

E suppl. 3284. — CC. 7. (Cahier.) — In-f°, 24 feuillets.

1785. — Rôle du vingtième de la paroisse et juridiction de Monségur.

E suppl. 3285. — CC. 8. (Liasse.) — 32 pièces.

1742-1788. — Impositions.

E suppl. 3286. — CC. 9. (Liasse.) — 18 pièces.

1751-1792. — Comptabilité et baux à ferme. — Reddition de comptes par Pierre Dubois, ancien premier jurat, pour sa gestion en 1732 (17 mai 1756). — Projet de lettre au sujet des 10 s. pour livre qui doivent être perçus sur les revenus des boucheries : la viande se

vend, dans la ville, un sol de plus que dans les paroisses de la juridiction; si on l'augmente d'un autre sol, les habitants se fourniront à la campagne; de plus, les bouchers débitent très peu de viande à cause de la misère des habitants : « l'artisan peut à peinne suffire à se procurer du pain » (27 octobre 1782). — Afferme du poids public pour 3 ans à raison de 75 l. par an (14 juin 1789). — Afferme de « deux boutiques qui sont sittués en dessous du plafon du présent Hôtel-de-Ville », à raison de 36 l. par an (26 juin). — Afferme du droit de plaçage sous la halle èt sur la place de la ville et de « l'emplacement ou écurie qui se trouve au rez-de-chaussée et au-dessous de la salle de l'Hôtel-de-Ville, à raison de 145 l. par an » (26 juin).

E suppl. 3287. — CC. 10. (Cahier.) — In-f°, 46 feuillets.

1768-1775. — Cahier des ordonnances de paiement de la jurade. — Ordonnance de 10 l. pour le Dictionnaire de police « achetté pour l'usage de l'Hôtel-de-Ville » (5 août 1768); — de 32 l. 13 s. pour « trois crois d'argent qu'on a fait faire pour donner aux junes étudiants de cette ville qui auront mérítté cette marque de distintion » (14 août); — de 113 l. 13 s. « pour chapaux, bas et autres fournitures pour l'abillement des soldats de guets » (7 novembre); — de 15 l. 4 s. pour 26 brasses de pavé à la porte Des Tours (13 janvier 1769); — de 3 l. 10 s. 6 d. pour 150 tuiles (27 janvier); — de 11 l. 5 s. pour 3 paires de souliers à l'usage des soldats du guet, à raison de 3 l. 15 s. la paire (6 février); — de 5 l. 5 s. pour une brasse 1/2 de planches à 3 l. 10 s. la brasse, de 28 s. pour 200 clous « de plancher », et de 3 l. pour trois journées employées à réparer le plancher de la maison du régent (12 mars); — de 15 l. « pour distribuer aujourd'huy en charité, suivant l'usage » (23 mars); — de 75 l. aux Capucins « pour une anné qu'ils ont dit la messe matutinalle » (12 avril); — de 10 l. 16 s. pour une consultation d'avocat (18 juillet); — de 56 l. pour 8 brasses de pavé (15 août); — de 5 l. 8 s. à un tailleur de pierre pour 6 journées; 8 l. 2 s. pour 9 journées à 18 s. par jour; 6 l. 10 s. pour 13 journées à 10 s. par jour; « au nommé Clouet, tuillier, 2 l. pour avoir fourny 200 briques; 30 s. à François Barbe pour avoir moulu à son moulin les briques: au nommé Latraut 4 l. pour le sang de deux vaches à former du mastiq... est ce pour continuer les réparations de la fontaine publique » (24 décembre); — de 32 l. 8 s. pour 36 journées de maçons; 7 l. pour 14 journées de « maneuvres »; 18 s. « pour un siman fait avec la morue sèche et un picotin de charbon de terre »; 2 l. 10 s. pour 250 briques « pour faire du siman »; 6 l. pour 3 livres de cire à 35 s. la livre et pour 6 livres de résine à 30 deniers la livre; 5 l. 4 s. pour 4 « poignères de chaud à 26 s. la poignère, attendeu la rareté et le pressent besoin » (27 janvier 1770); — de 24 l. pour 12 chaises en bois de cerisier (11 février); — de 3 l. pour faire porter « un pauvre malade » chez ses parents à St-Macaire (12 mai); — de 27 l. 3 s. 6 d. « pour la procession de saint Marc et les trois des Rogations » (24 mai); — de 10 l. pour une pipe de chaux (13 août); — de 4 l. 15 s. 6 d. « pour le déjuné du jour de saint Louis occasionné par la procession, suivant l'usage » (2 septembre); — de 12 l. « pour distribuer aujourd'huy à l'adoration de la crois aux portes des églizes et aux pauvres, suivant l'usage » (28 mars 1771); — de 9 l. pour « une montre solaire sur la façade de la place publique de ce lieu » (6 décembre); — de 21 l. pour « un pont dans la plaine de Montignac » (5 juin 1772); — de 8 l. « pour la dépense faite à l'occasion du passage de Monsieur de Goyon, conseiller à l'Élection de Condom, qui étoit en visite pour procéder au dégât occasionné par divers fléaux sur la récolte » (8 septembre).

E suppl. 3288. — CC. 11. (Cahiers.) — In-f°, 50 feuillets.

1780-1790. — « État des fraix locaux et municipaux de la ville et jurisdiction de Monségur et des mandats acquittés. » — Dépenses de l'année 1780 : gages du régent « latin », 500 l.; du régent « français », 200 l.; du médecin, 200 l.; de 3 soldats du guet, 90 l.; du prédicateur de l'Avent et du Carême, 75 l.; du secrétaire, 400 l., etc. Total des dépenses : 3,390 l., et des recettes : 3,156 l. — Paiement de 32 l. 8 s., pour 36 brasses de pavé (17 novembre 1780); — de 24 l., pour 100 « faissonnats » (25 janvier 1781); — de 116 l., « pour paver au-devant du lavoir et abrevoir des chevaux, pour tailler et poser les sièges à l'alée de la porte de La Fontaine ou applanir les terres de ladite allée » (16 mars); — de 41 l. 12 s. 6 d., pour 370 livres de pain co à 2 s. 3 d. la livre, distribué aux pauvres de la ville et de la juridiction la veille de la st Jean (8 juillet); — de 6 l. 12 s., pour 22 bouteilles de vin (2 juillet 1782); — de 8 l. en faveur du secrétaire, pour avoir accompagné à Marmande « plusieurs corps de métier destinés au chantier du Roy pour Rochefort » (12 novembre); — de 34 l. 14 s. 6 d., « pour 38 livres 1/2 fer d'Allemagne à 5 s., 8 livres 1/2 sierges à 44 s., 2 livres bougie à 3 l. 4 s. » (25 mars 1783); — de 3 l., pour 15 « retortillons » à 4 s. pièce (25 avril 1784); — de

15 s., pour 6 bouteilles de vin blanc à 5 s. le pot (25 avril); — de 30 l., pour le loyer de la maison en faveur d'une femme « à cause de sa qualité d'acoucheuse, de sa pauvreté et de sa famille au nombre de huit enfans » (28 juillet 1785); — de 10 l., pour 10 journées employées « à démolir du mur de ville pour avoir de la pierre » (5 janvier 1786); — de 42 l., « pour gratifier les ouvriers qui se sont le plus porté à fournir du secours à l'incendie survenue dans cette ville, le 3 du présent mois » (8 février 1789); — de 17 l. 10 s., pour 10 journées employées « à choisir de la pierre au meur de ville pour réparer les pavés de la porte de La Réolle et celuy de la porte de La Fontaine » (25 mai); — de 7 l. 19 s., pour la « dépense de la brigade de Sauveterre, faite chés Valantin, survenue en cette ville pour éviter une émotion à l'occasion de la rareté des grains » (17 juillet); — de 6 l., données à trois individus « à titre de gratification, pour être allés volontairement à St-Émilion pour y découvrir la cause de l'allerte qui nous fut donnée le 30 juillet dernier »; de 9 l. données à un individu qui a porté une lettre aux officiers municipaux d'Issigeac, « pour savoir s'il y a réellement des brigands qui fassent du ravage dans leur voisinage, comme nous l'ont mandé les officiers de Miramond et d'Alleman » (4 février 1790).

E suppl. 3289. — EE. 1. (Liasse.) — 2 pièces.

1788. — Affaires militaires.

E suppl. 3290. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 214 feuillets.

1627-1657. — Registre des baptêmes et sépultures de l'église Notre-Dame de Monségur. — Inhumation d'Andraut, avocat au Parlement (3 juillet 1628). — Inhumation de Jean Barrère, juge de Monségur (18 octobre). — Inhumation de Jean Chenard, « jadis notaire » (16 juin 1632). — Inhumation de Charles Chambaudet, avocat à la Cour et juge royal de la prévôté (2 août 1635). — Inhumation, dans la chapelle de St-Jean, de Jean Dubois, écuyer, sieur de Grespiron de La Grèze (27 mars 1639). — Inhumation de Michel Dubois, écuyer, sieur de Peyrelongue, capitaine pour le roi, à Monségur (10 avril). — Inhumation de Jacquette Jayles, épouse de François de Casta, écuyer (15 juin). — Inhumation de François de Casta, écuyer (20 novembre). — Baptême de Jeanne, fille de François Dupie, avocat à la Cour, et de Toinette Chenault; parrain : Jean Chenault, aumônier de la Reine mère, chanoine de Vannes en Bretagne; marraine : Jeanne de Laroque, épouse de René de Lannau, écuyer, seigneur de Faugas (6 janvier 1629). — Baptême de Catherine, fille de Nicolas Deschamps, avocat à la Cour et procureur du Roi, et de Jacquette Jayles (17 avril). — Baptême de Marie, fille d'Arnaud Brinet, docteur en médecine (12 novembre). — Baptême de Jean, fils de Jean Ragot, notaire royal (14 avril 1632). — Baptême de Françoise, fille de Pierre Boulin, avocat à la Cour, et d'Isabeau Dupie (10 avril 1633). — Baptême d'Hélène, fille de René de Lanau, écuyer, sr de Feaugas et de Lamajorie, et de feu Marguerite de Montesquieu (4 juillet 1634). — Baptême de Jeanne, fille de Michel Jayles, sr de La Codre, et de Marguerite de Lavergne (14 novembre 1636). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre de Chartres, écuyer, sieur de La Mothe, et d'Anne Duboys; parrain : François de Chartres, écuyer, sieur d'Harpaillan (25 novembre 1638). — Inhumation dans la chapelle de St-Eutrope de Joseph Jayles, sieur de La Turte (23 mars 1640). — Baptême de Catherine, fille de Michel Duboys, écuyer, seigneur de Peyrelongue et autres lieux, et de Catherine Foucault (6 août 1644). — Baptême de Françoise, fille de Charles Lassime, avocat à la Cour, juge royal, assesseur et commissaire examinateur en la juridiction de Monségur, et de Philippe Seguin (20 septembre). — Baptême de Jeanne, fille de Michel Duboys, écuyer, sr de St-Georges, « cappitaine pour le Roy de ceste ville », et d'Isabeau Duboys (31 décembre 1645). — Baptême de Pierre, fils de Joseph Deschamp, avocat au Parlement, procureur du Roi, et de Catherine Gérault (14 juillet 1646). — Baptême de Marguerite, fille de Jean Rocquette, avocat, et de Catherine Ragot (18 juin 1652).

E suppl. 3291. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 239 feuillets.

1650-1672. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Monségur. — Inhumation de Michel, fils de Michel Dubois, écuyer, sr de St-Georges (14 octobre 1655). — Baptême de Jean-Pierre, fils de Jean Dupin, notaire royal; parrain : Jean-Pierre de Robilhard, avocat général à la Cour des Aides; marraine : Béatrix de Gauma, son épouse (8 avril 1657). — Mariage entre Jean Casta, écuyer, et Jeanne de Rabat (18 février 1659). — Mariage entre Alexandre Le Clerc, écuyer, et Suzanne de Moncla (19 juillet 1661). — Mariage entre François Boutin, avocat à la Cour, et Marthe de Lapeyre (24 janvier 1663). — Mariage entre Pierre Constantin, capitaine, et Luce Dhemalhey (4 juin 1667). — Baptême de Jeanne, fille de Jean de Casta, écuyer (15 avril 1661). — Baptême de Marie, fille de

Jacques-Léon de Laubertie, avocat au Parlement, et de Marguerite Lavault (9 décembre 1662). — Baptême de Michel de Casta (3 février 1665). — Inhumation de Suzanne de Montcla, épouse d'Alexandre Le Clercq (30 novembre 1669). — Inhumation de noble Jean Casta (17 avril 1671). — Inhumation de Jean Dupin, juge de la ville (13 avril 1672). — Baptême d'Adrien, fils de Jean Pagès, docteur en médecine (4 mars 1666). — Le 18 avril 1666, « sera mémoire comme, conformément à la volonté du Roy, nous avons bénist une crois dans l'église Nostre-Dame de Monségur, qui, à mesme temps, a esté portée solemnèlement par six bourgeois de la ville et conduite solemnèlement la croix en procession au simetière qui souloit apartenir à ceux de la religion prétandue réformée, lequel ayant bénist le mesme jour, nous y aurions planté la susdite croix, donnée par Madame de Guileragues et y aurions à mesme temps fait une prédication à l'honeur de la croix », en présence d'un grand nombre de personnes. — Baptême de Joseph, fils de Jean-Jacques Jayles, sr de La Turte, et de Marie Peclave (27 janvier 1667). — Mariage entre Jean Duran, sieur de Montignac, et Catherine Trimpolet (10 septembre 1669). — Mariage entre Jean Gaubert, notaire royal, et Françoise Trimpolet (25 novembre 1670). — Mariage entre André Pati, écuyer, seigneur de Morinat, et Isabeau Dubois (11 février 1672).

E suppl. 3292. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 223 feuillets.

1672-1683. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Monségur et de l'église de St-Sulpice-de-Guilleragues, son annexe. — Baptême de Michel, fils d'André Pati, seigneur de Maurinat, et d'Isabeau Dubois (2 octobre 1675). — Baptême de Jean-Pierre, fils de Guillaume Izarquié-Rey, « opérateur oculiste et chimique » (16 février 1677). — Inhumation d'Isabeau Dubois de St-Georges (6 avril 1679). — Baptême de Michel, fils de Joseph de Monereau, docteur en médecine, et de Marie de Casta (10 janvier 1679). — Mariage entre Bernard de Bourran, seigneur de Roger, capitaine au régiment de Navarre, et Jeanne de Licterie, veuve de M. Dujayle, assesseur civil et criminel au présidial de Bazas (21 octobre). — Inhumation de Jean-Pierre Dupin, avocat au Parlement (1er octobre 1683). — Baptême de Léonard, fils de Jacques Tissier, sieur de Laroque, et de Marie Gergerès (30 janvier 1684). — Mariage entre Raimond de Caumon, sieur de Gache, écuyer, et Jeanne de Casta (14 février 1684). — Inhumation de Pierre Bourgoing, huissier et procureur (6 mars 1684). — Abjurations d'hérésie (11-26 avril 1685). — Baptême de Jeanne, fille de Raimond de Caumon, écuyer, sieur de Gache (2 août). — Abjuration de l'hérésie de Calvin par 5 personnes (2 septembre). — Nombreuses abjurations (4-7 septembre). — Baptême de Marie, fille de Jean Case, maître ès arts et régent principal (5 avril 1686). — Mariage entre François Dupin, avocat au Parlement, et Isabeau d'Antraigues (25 janvier 1689). — Baptême de Béatrix, fille de Michel Dubois, écuyer, seigneur de La Mote St-Georges, capitaine au régiment de Rouergue, et de Bertrande de Villeprus (22 avril 1691).

E suppl. 3293. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 15 feuillets.

1692-1694. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Monségur. — Inhumation de Pierre Gats, ancien archiprêtre de Cocumont (15 mars 1692). — Baptême de Joseph, fils de Jacques Tessier, sieur de Laroque, et de Marie Gergerès (9 janvier 1693). — Mariage entre Aimeric Monnereau, capitaine au régiment des fusiliers du Roi, et Marguerite Dubois de Ste-Gemme (24 janvier). — Inhumation de François Boulin, avocat au Parlement (14 janvier 1694).

E suppl. 3294. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 216 feuillets.

1693-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Monségur. — Baptême de Jean, fils de Jacques Gaubert, avocat au Parlement, et de Marguerite Cazade (10 juillet 1696). — Mariage entre Pierre Boulin, sieur de Laprade, et Béatrix Laubertie (21 août). — Mariage entre Nicolas Deschamps, conseiller du Roi et maire perpétuel de Monségur, et Jeanne Rocquette (6 février 1697). — Mariage entre Pierre Dufau, écuyer, sieur de La Rivière, et Marguerite Bèse (11 janvier 1698). — Baptême de Marguerite, fille de Jean Noguères, écuyer, sr de St-Martin, et de Jeanne Dubois (8 mars). — Abjuration d'hérésie (27 juin). — Inhumation de Béatrix de Gauma, veuve de M. Roubiliard (14 février 1699). — Baptême de Marguerite, fille de Raimond de Caumon, écuyer, sieur de Gaches (30 janvier 1700). — Inhumation « dans les tombes des confrères de st Fransois » (4 octobre). — Inhumation de Nicolas Deschamps, maire (29 octobre). — Inhumation de noble Michel Dubois, seigneur de Peyrelongue (13 septembre 1701). — Baptême de Marguerite, fille de Michel Dubois, sr de Ste-Gemme, et de Marguerite d'Antraigues (16 sep-

tembre 1703). — Inhumation dans « les tombes des confréresses de Nostre-Dame » (6 octobre). — Baptême de Jean, fils de Bernard Boulin, avocat au Parlement, et de Marie-Thérèse Vidal (13 avril 1704). — Mariage entre Bernard Forcade, écuyer, sieur de Latraucg, et Élisabeth de Caumon de Gaches (12 avril). — Mariage entre Pierre Dantraigues, avocat à la Cour, et Madeleine Royre (26 novembre). — Inhumation de Pierre Dantraigues, avocat à la Cour (26 janvier 1705). — Inhumation dans l'église de St-Ferme de Jean-Pierre Moureau, sr de Boigaliard et de La Gajante, gouverneur de Monségur (2 février). — Abjuration d'hérésie (8 septembre 1707). — Baptême de Michel, fils de Michel Dubois, écuyer, et de Marguerite Dantraigues (11 septembre 1710). — Baptême de Marguerite, fille de François Dupeyron, docteur en médecine, et de Françoise Duprat (6 octobre). — Inhumation de Nicolas Deschamps, avocat (23 février 1712). — Baptême de Michel, fils de Michel Dubois, écuyer (4 mars). — Inhumation de Jean Dupeiron, consul perpétuel (23 avril).

E suppl. 3295. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1712-1732. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Monségur. — Mariage entre Pierre Bourgoing, commissaire vérificateur des tailles, syndic perpétuel et consul honoraire, et Marguerite Royre (5 février 1714). — Abjuration d'hérésie (17 février). — Inhumation de Jacques Gaubert, avocat (16 septembre 1716). — Mariage entre Pierre-Gaston de Menour, seigneur de Cambouland, et Isabeau de Caumont (16 novembre). — Mariage entre Marc-Antoine de Roboam, sr de St-Robert, lieutenant au régiment de Condé, et Marie Dupeyron (24 novembre). — Inhumation de Catherine de Casta (29 janvier 1717). — Mariage entre Bernard Baulos, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au sénéchal-présidial de Bazas, et Olive Deschamps (3 juillet 1719). — Inhumation de François Dupin, avocat à la Cour (20 juillet). — Mariage entre Jean Robert, capitaine, et Marguerite de Vimeney (9 avril 1720). — Mariage entre noble Henri Guichard, sr de Lavigerie, et Marie Caumon de Gache (22 février 1721). — Inhumation de Jeanne de Casta, veuve de M. Gaches (20 avril 1722). — Mariage entre Pierre de Digeon, écuyer, seigneur d'Autrame, et Jeanne Deschamps (31 mai 1724). — Baptême de François-Gaston, fils de Pierre-Gaston de Menou de Camboulan, écuyer (16 septembre). — Inhumation d'Isabeau de Caumon de Gaches, épouse de M. Cambolan (5 janvier 1725). — Inhumation de Pierre Constantin, lieutenant de juge (13 mars). — Baptême de Marie-Marguerite, fille de Pierre Digon, écuyer (2 avril). — Mariage entre Mathieu Dufour, avocat au Parlement, et Marianne Robert (30 avril 1727). — Inhumation d'Aimeric Mounereau, chevalier de St-Louis (13 décembre 1728). — Inhumation de Bernard Boulin, avocat au Parlement (16 janvier 1732). — Baptême de Françoise, fille de Pierre-Gaston de Menou de Camboulan, écuyer, seigneur de Sarret, et de Marianne de Gergerès (16 mars). — Mariage entre Pierre Dubois, écuyer, sieur de Ste-Gemme, et Marie Robert (14 juin).

E suppl. 3296. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 249 feuillets.

1732-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Monségur. — Mariage entre Simon Boulin, avocat à la Cour, et Catherine Martin (12 janvier 1734). — Mariage entre Bernard Dailles et Françoise Moreau de Boisredon (11 juin 1736). — Inhumation de Jean Ragot, curé de Montignac (25 août). — Mariage entre André Moreau de Boisredon et Jeanne Glady (19 septembre 1737). — Inhumation de Jean Bascaules, ancien archiprêtre et curé de Monségur (17 décembre 1738). — Inhumation de François Dupeyron, docteur en médecine (7 novembre 1739). — Mariage entre Jacques Bentzman, avocat à la Cour, juge du duché de Duras, et Marie de Camboulan (16 juin 1739). — Baptême de Jeanne, fille d'Antoine Albert, notaire royal (18 juin 1739). — Mariage entre Claude Ladoire, procureur au Parlement, et Luce Constantin (26 avril 1740). — Baptême de Jean-Michel, fils de Pierre Dubois, écuyer, et de Marie Robert (26 avril). — Inhumation dans la chapelle de Ste-Catherine de M. Despujols, abbé de Goudon en Agenais, prieur, chanoine et archidiacre de Bordeaux (21 mai 1741). — Mariage entre Jean de Labatut de Lalanne et Françoise Dupin (8 janvier 1743). — Mariage entre Joseph Monereau, docteur en médecine, et Marie Lasserre (29 juillet 1744). — Inhumation de Marguerite Dubois de Ste-Gemme, veuve d'Aimeric Monnereau, capitaine (18 avril 1745). — Inhumation de François Robert, notaire, ancien jurat (1er novembre). — Inhumation de Marguerite Dantraigues, veuve de Michel Dubois de Ste-Gemme, écuyer (16 décembre). — Baptême de Jeanne, fille de Bernard Menou de Camboulan, écuyer, et de Françoise Dupeyron (18 juin 1746). — Baptême de Françoise, fille de Pierre Moreau de Boissatran et de Françoise Deschamps (15 août 1747). — Mariage entre Pierre Phélipon, notaire royal, et

Marie Boullet (16 août). — Décès de Philippe Lopès-Depas, « juif de naissance et de profession »; il est enterré « dans sa maison » (23 février 1748). — Mariage entre Michel Dubois, écuyer, sieur de Plessy, et Marie Bourgoing (6 août 1748). — Mariage entre Bernard Lavenue, ancien lieutenant général de Bazas, et Henriette-Marie Fisson de Monnabeau (25 septembre). — Mariage entre Barthélemy Bourgoing, avocat au Parlement, et Anne-Madeleine Colomiez (15 juillet 1749). — Baptême de Marguerite, fille de Bernard Lavenue, ancien lieutenant général de Bazas (27 août). — Baptême de Marguerite, fille de Michel Dubois de Plessy, écuyer (3 janvier 1750). — Baptême d'Anne, fille d'Arnaud Robert, maire, et d'Anne Fournet (30 janvier). — Mariage entre Barthélemy Baboulène, avocat à la Cour, juge bailly d'Eymet, et Jeanne-Thérèse Bourgoing (13 mai). — Mariage entre Joseph de Comarque, écuyer, et Françoise de Menou (25 novembre). — Inhumation de Jean Gauma, lieutenant de juge et notaire (29 avril 1750). — Inhumation de Jean Berthonneau, sous-maire (10 mai). — Mariage entre Jean Mestre de Laubarède et Marie-Louise Bourgoing (16 février 1751). — Inhumation de Pierre Royre, ancien officier (12 septembre).

E suppl. 3297. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 214 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Monségur. — Baptême d'André-Guillaume, fils de Bernard de Menou, écuyer, et de Françoise Dupeiron (30 novembre 1753). — Inhumation de Louis Basse, « opérateur » (29 mars 1754). — Inhumation de Pierre Phélipon, notaire, ancien jurat (31 mai). — Mariage entre Antoine Albert, notaire royal et procureur syndic, et Marie-Anne Durand (23 février 1754). — Inhumation de Joseph Monnereau, docteur en médecine (1er juin 1757). — Mariage entre Hubert Jadéot, lieutenant de dragons, et Marie Roullet, veuve de Pierre Phélipon, notaire royal (8 janvier 1757). — Baptême de Joseph, fils de Jean-François Dupin, écuyer, avocat à la Cour, et de Marie-Marguerite Digeon (17 mars 1758). — Inhumation de Michel Dubois de Plessy, écuyer (13 mai). — Mariage entre Jean-Basile Salvy, receveur des Domaines du Roi, et Françoise Bayle (22 novembre). — Inhumation de Joseph Dupin, écuyer, avocat à la Cour (9 octobre 1759). — Mariage entre Charles-François de Cazeneuve, écuyer, et Marie-Anne Vareillac (6 octobre 1760). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Moreau, écuyer, « lieutenant de garde de la porte du Roy », et d'Anne Berthomé; parrain : Pierre Moreau, gouverneur de Monségur (15 juin 1761). — Mariage entre Louis Debans, écuyer, sr de St-Clerc, et Marguerite Desplats (3 juillet 1764). — Baptême de Jean, fils de Pierre-Laurent Boniol, avocat au Parlement, notaire royal, et de Marie Charrel (3 mars 1766). — Baptême de Marie, fille de Jean Dubois de Ste-Gemme, écuyer, et de Marie Bonnet Du Marin (4 juillet 1768). — Inhumation de Jeanne Deschamps, veuve de Pierre Digeon Du Trama, écuyer (6 septembre). — Inhumation de Sophie, fille de « Mr le chevalier Dubois-Dufrêne » (29 décembre). — Mariage entre Thomas-Joseph de St-Robert, écuyer, et Luce de Moreau (31 janvier 1769). — Mariage entre Jean-Pierre de Labatut de Lalanne et Anne-Angélique Robert (9 avril 1771). — Inhumation de Marguerite Dubois de Ste-Gemme (8 juin). — Mariage entre Jean-François Moreau de Boisredon et Jeanne Dupin (24 septembre). — Inhumation de Georges Dama, ancien curé de Cours (6 décembre). — Mariage entre Joseph-Henri de Blazignan, chevalier, ingénieur ordinaire du Roi, et Françoise de Moreau (29 mai 1772).

E suppl. 3298. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 209 feuillets.

1772-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Monségur. — Baptême de Jean-Benoît, fils de Clément Boulin, avocat au Parlement, et d'Anne Ladoire (3 juillet 1773). — Inhumation de Pierre Dubois de Ste-Gemme, écuyer (17 avril 1774). — Inhumation de Guillaume Bourgoing, archiprêtre, curé de la paroisse (16 octobre). — Inhumation de Pierre Martineau, avocat, ancien jurat (29 juin 1775). — Mariage entre Jacques Moreau de Boisredon et Marguerite Roullet (12 juin 1776). — Mariage entre Georges Boulin, docteur en médecine, et Marie Berthonneau, fille d'Antoine Berthonneau, maire (11 novembre 1777). — Mariage entre Pierre Ladoire, avocat au sénéchal-présidial de Guienne, et Luce Constantin (27 novembre 1779). — Inhumation d'Antoine Albert, notaire royal, trésorier de la ville, ancien jurat (20 janvier 1780). — Baptême de Théodore-Marguerite-Louise-Anne-Hyppolyte, fille de François Pelletand, maître ès arts, gradué en théologie, régent principal de la ville (2 mars 1784). — Inhumation d'Arnaud Robert, ancien maire (17 mai 1785). — Inhumation de Simon Boulin, ancien juge et ancien jurat (17 novembre). — Inhumation de Marie Bourgoing, veuve de Michel Dubois de Plessy, écuyer (26 octobre 1786). — Baptême d'Antoine, fils d'André-Jacques-Pierre Berthonneau, « ancien conseiller du Roi, maire de cette ville », et de Marie Deniaud de Bellevue

(31 décembre). — Baptême de Joseph Romain, fils de Joseph Albert, avocat à la Cour, et de Catherine Bouchereau de Laubarède (8 avril 1788).

E suppl. 3299. — GG. 10. (Registre). — In-4°, 128 feuillets.

1624-1725. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Montignac. — « Continuation du livre des baptisés, celuy-cy ayant esté trouvé en un coin de l'église de Montignac, par moy, maistre Guillaume Derey, prebstre et curé d'icelle, ayant esté rompeu par les gens de guerre lorsqu'ils avoint assiégé Monségur le mois de décembre 1652, Mr Marchin les commendant pour Mr le prince Condé, ceux de la ville tenant pour le Roy, et je prins possession de lad. cure de Montignac le 6e octobre 1654. » — Abjuration d'hérésie par Suzanne Grenouilleau en vertu de l'autorisation donnée par l'évêque de Bazas pendant sa visite à La Réole le 11 juin 1656 (25 juin 1656). — Mention de la prise de possession de la cure de Montignac par M. Mothes (20 novembre 1672). — Mariage entre Guillaume Brousse, notaire royal en Agenais, et Marie Duran (février 1702). — Bénédiction de la cloche (25 novembre 1728).

E suppl. 3300. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 101 feuillets.

1714-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Montignac. — Inhumation, à Monségur, de M. Deschamp, curé de Montignac (6 janvier 1724). — Don d'une pierre sacrée par M. Bouillac, prieur de St-Ferme (1725). — Mariage entre François Chappelle, juge d'Allemans, et Marianne Gaubert (30 juillet 1736).

E suppl. 3301. — GG. 12. (Registre.) — In-4°, 99 feuillets.

1752-1791. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Montignac. — Inhumation de Pierre Gauzan, curé de la paroisse (20 septembre 1778). — Inhumation de Guillaume-Henri Gaubert, « ci-devant frère Dominicain » (2 septembre 1791).

E suppl. 3302. — GG. 13. (Liasse.) — 24 pièces.

1775-an III. — Églises. — Reddition des comptes par le syndic de l'église Notre-Dame. Recettes : 18 s. « de Mr Dupin, procureur sindic, pour 36 aunes toille » ; 1 l. 5 s. « de M. Rambaut pour 50 aunes de toille » ; 12 s. « de Mlle St-Aubin pour la chèze qu'elle a dans l'églize » (26 mars 1775) ; 7 l. 10 s. « de Mr Bourgoing, pour 300 tuilles » (15 juillet) ; 1 l. pour « droit de cloche » (15 décembre) ; 9 l. « pour droit de sépulture » (13 avril 1776). Total des recettes, 304 l. 18 s. 3 d. et des dépenses, 156 l. 13 s. 3 d. (1775-1776). — Comptes du syndic de l'église. Paiement de 35 s. à un charpentier « pour avoir fermé 7 gouttières sur l'église, à 5 s. par goutière, suivant l'usage ». Remise par led. syndic de 11 livres de filasse « qu'il a eu de quette » (1er juin 1777). — Devis et adjudication des travaux à faire au mur du cimetière (23 juillet 1790). — Procès-verbal établissant qu'aucune dilapidation n'a été commise dans le couvent des Capucins (20 avril 1791). — Inventaire des matières d'or et d'argent trouvées dans les églises. A Monségur, une lampe en argent avec trois chaînes, pesant 13 livres ; deux cœurs en argent, pesant 1 once 1/4, et une croix en argent pesant 10 onces. A Nujons, Andraud et Montignac, il n'est rien trouvé (17 octobre 1792). — Inventaire des chapelles des confréries du St-Sacrement et de St-François (26 octobre 1792). — Inventaire du mobilier de l'église de Montignac : mention d'un autel « appellé st Clair, avec son tableau » (27 novembre 1792). — État « de l'actif et passif » de l'église de Monségur, de la « Coupe du Purgatoire », des confréries de St-François et du St-Sacrement, et des églises de Nujons, Andraud et Montignac (29 messidor an II). — Inventaire des titres de la fabrique de l'église de Monségur (11 germinal an III).

E suppl. 3303. — GG. 14. (Liasse.) — 10 pièces.

1765-1789. — École ; hôpital. — Lettre de l'évêque de Nevers autorisant une sœur de Nevers à s'établir à Monségur en vue de l'éducation de la jeunesse (9 avril 1765). — Lettre de l'Intendant autorisant les jurats à prélever 150 l. sur les revenus de la communauté pour payer les gages d'une régente, dont l'établissement « est devenu nécessaire par les circonstances » (18 octobre 1780). — Arrêt du Parlement homologuant certaines délibérations de la jurade relatives à l'établissement de deux sœurs de Nevers dans l'hôpital et d'une autre sœur comme régente (12 janvier 1781). — Lettre de l'évêque de Bazas concernant l'établissement de l'hôpital (16 mars 1782). — Devis « des ouvrages à faire pour l'augmentation de la batisse » de l'hôpital (4 juillet 1762).

E suppl. 3304. — HH. 1. (Cahiers.) — In-f°, 42 feuillets.

1786-1790. — Cahiers contenant les taxes de la viande et du pain. — Veau, 16 s.; bœuf, 14 s.; mouton, 14 s. à la grande boucherie et 13 s. à la petite boucherie; vache, 11 s. (3 février 1786). — Boisseau de froment, 21 l.; pain choine, 42 d.; co, 34 d.; bis, 2 s. (17 février). — Veau, 16 s. et, « sans tirer à conséquence, lundy après midy, veille de foire, et le jour d'icelle », 17 s.; mouton, 15 s. (21 avril). — Boisseau de froment, 18 l.; choine, 3 s.; co, 2 s. 5 d.; bis, 1 s. 9 d. (2 juin). — Boisseau de froment nouveau, 21 l. 10 s.; choine, 3 s. 7 d.; co, 2 s. 11 d.; bis, 2 s. 3 d. (18 août). — Veau et mouton, 17 s. pendant le Carême, conformément à la taxe de La Réole (25 février 1787). — Boisseau de froment de première qualité, 16 l. 10 s.; choine, 3 s.; co, 2 s. 5 d.; bis, 1 s. 9 d. (10 août). — Boisseau de froment, 19 l.; veau, 17 s.; mouton, 16 s. à la grande boucherie et 15 s. à la petite boucherie; vache, 13 s. (18 avril 1788). — Boisseau de froment, 20 l. 15 s. (4 juillet). — « Attendu que la halle a été démeunie de bled, le tout demeure au même et semblable état que le jour de marché précédent » (11 juillet). — Boisseau de froment vieux, 22 l. 10 s. (25 juillet); — 24 l. (17 octobre); — 25 l. (28 novembre); — 26 l. (20 février 1789); — 27 l. 10 s. (20 mars); — 28 l. 10 s. (8 mai). — Veau, 18 s.; mouton, 17 s. à la grande boucherie et 16 s. à la petite boucherie « et un petit toreau, 14 s. la livre » (12 juin). — Boisseau de froment, 29 l. 10 s. (3 juillet). — Même taxe qu'au marché précédent, « le bled ayant manqué sous la halle » (10 juillet). — Boisseau de froment, 27 l. (31 juillet); — 25 l. (7 août); — 24 l. (11 septembre). — Veau, 16 s.; mouton, 17 s. à la grande boucherie et 16 s. à la petite boucherie (18 septembre). — Boisseau de froment, 26 l. (9 octobre). — Veau et mouton, 15 s. à la grande boucherie; mouton, 14 s. à la petite boucherie; vache, 12 s. (11 décembre). — Veau et mouton, 6 s. la « livre prime »; mouton, 5 s. 9 d. la « livre prime » à la petite boucherie; vache, 5 s. (18 décembre). — Veau et mouton, 18 s. la livre *carnassière* et 7 s. 3 d. la « livre prime »; mouton, à la petite boucherie, 17 s. « la livre carnassière, poids de 40 onces, ce qui fait, livre prime, 6 s. 10 d. et la vache 14 s., livre carnassière, et, livre prime, 5 s. 8 d. (12 février 1790).

E suppl. 3305. — HH. 2. (Liasse.) — 7 pièces.

1779-1789. — Agriculture, commerce. — Prix du blé: le 18 octobre, jour de marché, « notre mesure pèse de 170 à 180 la première qualité; elle a vallu 23 l. » (20 octobre 1782).

E suppl. 3306. — II. 1. (Liasse.) — 7 pièces.

1779-an II. — Pièces concernant des particuliers. — Quittance de 29 l. en faveur de M. Grenier, curé de Cours, « savoir 24 l. pour le dictionnaire de l'Académie en 2 volumes in-4° et 5 l. pour le dictionnaire géographique » (27 mai 1789). — Procès-verbal des matières en fer et des armoiries trouvées au château de Taillecavat : « Trèze girouète et un feuilhar; plus, un moulin en fil d'archal avec un tour en fert à passer le bled; plus, une demi pognère garnie de deux sercle de fert, avec un roc; plus, un picotin aussy garni de deux sercle de fert...; les caisses des pons-levis, étant en nombre de 107 annos avec des traverse de fert ». Mention d'« une marque de l'ancien régime », trouvée au-dessous du portail d'une grange, à l'est du château (13 octobre 1793).

COMMUNE DE CASTELMORON-D'ALBRET.

E suppl. 3307. — BB. 1. (Cahiers.) — In-4°, 107 feuillets.

1694-1710. — Cahiers des délibérations de la jurade de Castelmoron-d'Albret. — Jurade tenue par Jacques Roboam, sieur de St-Robert, conseiller du Roi, maire perpétuel, Jean Marès, notaire royal, François Triaut et Jean Rougier, s^r^ de La Gouraude, jurats (21 janvier 1694). — Réception d'une ordonnance du duc de Bouillon nommant comme jurats Jacques Gaboriaut, s^r^ de Latour, Jean Ithier, notaire royal, Simon Colas et Arnaud Goinau (8 novembre). — Taxe du veau et du mouton : 6 s. 6 d. (29 novembre). — Taxe du vin : « à 3 l. la barrique, 1 s. le pot; à 4 l., 16 d. le pot; à 5 l. la barique, 20 d. le pot; à 6 l., 2 s. le pot, et ainsy du reste à proportion, ainsy qu'il est pratiqué dans les lieux circonvoisins ». Arrêté portant obligation, sous peine d'amende, de mettre les marchandises en vente au marché du jeudi avant de pouvoir les porter aux marchés des villes voisines (12 avril 1696). — Confiscation de vin forain introduit dans la juridiction (1er mai 1699). — Ordonnance fixant la jauge des barriques à 92 pots (13 mai 1700). — Réception d'un avis annonçant la visite de l'Évêque à la fin du mois d'août (27 juin). — Liste des prud'hommes composant le corps de ville (24 octobre). — Défense « de tuer ny faire tuer aucune viande pour estre vandeue en destail,

dans aucune paroisse de la jurisdiction que dans celles de Sousacq, Mestérieu et la présant ville, comme estant de tout temps la couthume » (15 juillet 1703). — État de vérification des tailles et répartement entre les paroisses de la juridiction (1708). — Délibération relative à la nomination d'un régent (2 septembre 1708).

E suppl. 3308. — BB. 2. (Cahiers.) — In-4°, 98 feuillets.

1710-1718. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Mention de la difficulté de lever les impositions, « tant par rapport à la grande misère et estat pitoyable où le peuple se trouve réduit, que à cause d'une grande partie d'articles qui ce trouvent abandonnés despuis trois ans et que mesmes les habittans de plusieurs paroisses abandonnent leurs biens par raport à la mauvaise nature d'iceux, le revenu ne pouvant pas payer les charges » ; les biens abandonnés ou incultes sont évalués au tiers (16 août 1711). — Enregistrement des lettres de provision de l'office de maire accordées à Marc-Antoine de Roboam, s^r de St-Robert (4 octobre). — Enregistrement d'un arrêt de la Cour des Aides, rendu en conséquence d'une requête des habitans catholiques de la ville, autorisant une imposition annuelle de 150 l., somme destinée à entretenir un prêtre qui servira de régent et dira la messe dans la chapelle de Ste-Catherine (23 novembre). — Délibération relative à la navigation sur le Drot : « Comme la majure partie des paroisses de cette jurisdiction ont leur port à Labarte, quy est le plus commode pour eux, quoyque esloigné d'environ une lieu, les autres paroisses ayant leur port seur Dordoigne,... la navigation du Drot seroit très préjudiciable à cette jurisdiction » (26 mai 1715). — Autorisation aux habitants d'acheter « hors de la présente jurisdiction..., jusques au 21 du mois de septembre prochain inclusivemant, chacun un thonneau de vin », à cause de la rareté du vin dans la juridiction (29 août). — Délibération concernant une rente due au duc de Bouillon et consistant en 69 pipes de froment, autant d'avoine et une somme de 868 l. 18 s.; les mesures employées seront celles de La Réole (7 octobre 1714). — Ordre de « faire 2 demie pugnère, 2 picotin et 2 demi, le tout sarclé de ferq, pour l'une demie puignère, un picotin et demi estre remis au fermier général de la présente jurisdiction et les autres remis pardevers le greffier de la présente communauté » (22 octobre 1714). — Délibération portant qu'on demandera à l'Intendant de diminuer le pied de la taille de Castelmoron et de l'égaler à celui de la paroisse de Caumont, dans laquelle Castelmoron est englobé; mention des désastres qui ont ruiné la communauté, laquelle « est composée d'un fonds très ingrat et esloigné de deux grandes lieues de rivière navigable, sans nul sorte de commerce, n'y ayant nulle sorte de marché, abandonnée par la mayeure partie des habitans, quy, ne pouvant y vivre, ont quitté leurs biens et ce sont réfugiés dans les landes, où ils sont encore pour y chercher leur subsistance et celle de leur famille » ; la ville n'est composée « que de 28 maisons » (31 octobre 1715). — Délibération portant que, d'après la vérification des arpenteurs, « le pied pour arpanter les terres de la présante jurisdiction doit estre le véritable pied du Roy, en y augmentant une ligne de plus dud. pied de Roy » ; mention du journal de la juridiction, lequel contient 67 escas de plus que le journal de Nérac (1er avril 1717). — Taxe et poids du pain : le pain blanc d'un sol doit peser 12 onces; le pain « en toute la fleur », 14 d. la livre; le pain « second », 10 d. la livre (2 janvier 1718).

E suppl. 3309. — BB. 3. (Cahiers.) — In-4°, 76 feuillets.

1718-1724. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Réception d'un régent, lequel recevra 150 l. par an (26 décembre 1718). — Ordonnance portant qu'il sera fait un service à la mémoire de la duchesse de Bouillon, décédée le 8 septembre, et qu'on rendra visite à M. de La Mazellière, à Nérac, lequel vient d'être pourvu de la charge de gouverneur de l'Albret (13 septembre 1722). — Relation sur ce que la communauté « n'a aucune sorte de reveneu, ny patrimoniaux, ny d'octroy, n'y ayant que 353 l. de municipeaux, qui sont imposées chaque année au pied de la taille, en concéquence d'un antien arrest du Conseil, » et une somme de 100 l. provenant de l'afferme des boucheries de la ville et de Mesterrieux et de Soussac (28 février 1723). — Ordre de régler les mesures qui sont sous la halle sur celles dont se servent les fermiers qui lèvent la rente de la juridiction. Demande à l'Intendant de rétablir le marché qui se tenait auparavant le jeudi de chaque semaine (27 juin 1723). — Demande à l'Intendant d'autoriser une imposition de 110 l. afin d'entretenir un second valet de ville (5 mars 1724). — Délibération relative à l'arpentement de la juridiction (23 avril). — Taxes de marchandises : tuiles, 12 l. le millier; carreaux, 12 l. le millier; tuiles plates, « autrement à crochet et trouée », 12 l. le millier; briques, 5 l. le millier; la « poignère » de chaux, mesure du présent lieu, 9 s.; la brasse de « ribot », 50 s. Taxe de journées d'ouvriers (14 mai).

E suppl. 3310. — BB. 4. (Cahiers.) — In-4°, 99 feuillets.

1725-1731. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Délibération concernant le paiement de la rente due au duc de Bouillon (30 janvier 1725). — Ordre de rédiger des procès-verbaux constatant les dégâts causés dans la juridiction par la gelée, la grêle, les débordements, etc. (31 mai 1727). — Taxe du pain : blanc, 1 s. 9 d.; « en toutte sa fleur », 1 s. 4 d.; brun, 1 s. (9 janvier 1728). — Défense de vendre du vin, les dimanches et fêtes, pendant la durée des offices divins et après 9 heures du soir (3 décembre). — Délibération relative à un feu de joie à l'occasion de la naissance du Dauphin (28 septembre 1729). — Décision concernant la répartition de la capitation, l'augmentation de la rétribution du desservant de la chapelle de Ste-Catherine, la nomination d'un greffier (8 janvier 1730). — Approbation des dépenses faites pour le service célébré à l'occasion de la mort du duc de Bouillon (23 octobre). — Nomination de 8 prud'hommes parmi lesquels le duc de Bouillon doit choisir ceux, au nombre de quatre, qui exerceront la charge de jurat l'année suivante (30 septembre 1731). — Enregistrement d'un arrêt du Conseil d'État réduisant de moitié la taille payée pour les maisons de Castelmoron et rejetant sur les paroisses de la juridiction la somme retranchée sur la ville (1731).

E suppl. 3311. — BB. 5. (Cahiers.) — In-4°, 111 feuillets.

1732-1742. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Imposition de 795 l. pour le paiement des réparations du presbytère de Soussac (14 janvier 1732). — Mention d'une visite à M. de Bellet fils, « au sujet de la survivance quy luy a esté accordée de la subdélégation de Ste-Foy » (14 juin 1733).—Valeur du journal de terre : « Les terres en labourable, pred, vigne et bois quy composent les parroisses de Landerrouët et Mesterrieu peuvent produire de reveneu, année commune, l'un portant l'autre, 30 s. par journal; celles de Neuffons, Rimons et Soussac, 20 s. par journal; les parroisses de St-Martin-de-Lerm, Camiran, St-Hillaire, St-Martin-Du-Puy, St-Léger, Cleyrac, Caumon, Cazaugitat et Auriolle, 15 s. par journal, avec cette observation à faire que le reveneu des preds se consume pour la culture des terres labourables » (1er avril 1734). — Réception d'un régent, auquel il sera accordé 100 l. par an, un logement et une rétribution mensuelle des écoliers, savoir : 5 s. de « ceux quy liront l'alphabet et le petit livre; 8 s. de ceux quy liront les heures, 12 s. de ceux quy liront et écriront, et 15 s. de ceux quy liront, escriront et aprendront l'arithmétique » (9 novembre). — Délibération concernant le régent de Mesterrieux et les réparations du presbytère de lad. paroisse (18 novembre 1735). — Ordre de démolir le mur élevé par M. Bignon, lieutenant général, sur la place « appellée Tranchée » (12 juillet 1736). — Évaluation des pertes éprouvées dans la juridiction à cause de la grêle et des inondations (26 juillet). — Ordonnance de l'Intendant, au pied d'une requête des jurats, condamnant à une amende de 10 l. les bourgeois et prud'hommes qui, sans excuse légitime, n'assisteront pas aux assemblées de la communauté (3 septembre 1736). — Requête des jurats à l'Intendant concernant les gages du régent de Mesterrieux; mention de la nécessité d'avoir deux régents à Castelmoron : « Le régent françois a le nombre de 40 ou 45 escolliers, quy suffizent bien pour l'occuper, et... le régent latin en a 17 de quatre classes différentes; un régent latin est absolument nécessaire dans une ville où il y a un sénéchal et une justice ordinaire ». Ordonnance de l'Intendant déchargeant les paroisses de Rimons, Neuffons, Landerrouët, St-Martin-Du-Puy et St-Martin-de-Lerm de l'imposition des gages du régent de Mesterrieux, « sauf aux habitans de Mesterrieu, sy un régent leur est nécessaire, de demander sur eux l'imposition de ses gages » (7 avril 1736). — Nomination d'experts chargés de faire l'estimation des dégâts causés par la grêle, le 30 juillet (12 août 1737). — Remises aux meuniers de la juridiction de mesures réglées sur celles de La Réole (14 février 1739). — Reddition des comptes de la communauté de 1709 à 1740 (22 avril 1740). — Délibération relative au pavage de la ville; la brasse de pavé, de 5 pieds 2 pouces, sera payée 55 s. (30 août).

E suppl. 3312. — BB. 6. (Cahiers.) — In-4°, 104 feuillets.

1742-1758. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Taxe de la viande : veau, 10 s.; mouton, 9 s.; porc, 8 s. (19 novembre 1744). — Délibération relative à une retraite qui serait prêchée, à l'occasion du Jubilé, par des Jésuites du collège de Bordeaux (30 juin 1751). — Défense de vendanger avant le 2 octobre (20 septembre 1752). — Délibération portant qu'on demandera à l'Intendant la décharge de l'imposition de 551 l. qui doit être levée sur les paroisses de la juridiction « pour les réparations de la nef de l'église de Clairac, jurisdiction de Sauveterre, sauf néanmoins que la petite portion de la même parroisse en cette jurisdiction, quy

est de 465 journeaux 4 lattes 15 escas, demura comprize dans laditte impozition ». Mention d'impositions déjà payées pour les réparations des nefs des églises de Mesterrieux, Landerrouët, St-Hilaire et Castelmoron (7 juillet 1756). — Mention de dégâts causés à la vigne par la neige et la gelée des 16 et 17 avril (20 avril 1758).

E suppl. 3313. — BB. 7. (Cahiers.) — In-4°, 131 feuillets.

1758-1774. — Cahiers des délibérations de la jurade. — Délibération concernant le don gratuit; « la ville et faubourg ne compoze que 35 chef de maison, dont la plus part sont aux expédiant pour vivre; ... la présante communauté n'a aucun revenu et... ne jouit d'aucun droit d'octroy; ... il ne s'exerce dans la présante ville aucun espèce de commerce, sans marché ny droit d'entrée d'aucune espèce de marchandize ..., ne s'y tenant que 4 foyres par an de peu de conséquence » (29 mars 1759). — « Extrait de la capitation du sieur de Roboam sur le rolle des nobles » (15 juillet 1761). — Impositions diverses : « Pour l'honnoraire du prédicateur », 110 l.; « le régent françois », 120 l.; « le régent grandmérien », 150 l.; le presbytère de Caumont, 25 l.; le presbytère de Castelmoron, 15 l.; « les frais locaux municipaux », 353 l., etc. (2 décembre). — Délibération relative à la construction d'un hôtel-de-ville d'après le plan du sr Laguette, élève des Ponts-et-Chaussées; les frais s'élèveraient à 2,681 l. 5 s. (9 avril 1764). — Taxe de la viande : veau, 11 s.; mouton, 10 s. (21 septembre 1767). — Règlement pour la nomination des jurats (30 novembre 1769). — Délibération concernant la distribution des lettres (24 février 1771). — Décision touchant le rétablissement « du ruisseau, lavoir et fonteine » (12 mai). — Reddition de comptes par Joseph-Thomas Nau, trésorier (28 décembre). — Lettres de provision de l'office de maire en faveur de Jean-Benoît Bignon, maître particulier des Eaux-et-Forêts (15 décembre 1773). — Mention de réparations à faire à la porte de ville située sur la route de Sauveterre et au mur de ville (6 mars 1774). — Avis défavorable à une requête des paroissiens de Cazaugitat tendant à faire imposer sur la juridiction les frais des réparations de leur église (6 mars 1774).

E suppl. 3314. — BB. 8. (Registre.) — In-f°, 74 feuillets.

1788-1790. — Registre des délibérations de la jurade. — Taxe de la viande: veau et mouton, 17 s. (12 avril 1788). — Taxe du pain : choine, 3 s. 4 d.; co, 2 s. 7 d.; « pain 3e », 1 s. 9 d. (17 avril). — Ordonnance enjoignant aux habitants « de garnir de tanture ou de tapisserie le devant de leur maison dans touts les lieux où la procession du Saint Sacrement devra passer, d'y répandre des jonchées, suivant les uzages et ce quy se pratique dans toutes les villes » (16 mai). — Mention de grands dégâts causés aux récoltes par un ouragan et par la grêle, le 29 mai et le 2 juin (5 juin). — Délibération relative à la décoration de l'Hôtel-de-Ville en vue de l'assemblée des trois ordres du duché d'Albret : la grande salle sera « ornée d'une tapisserie, fon bleu de Roy, parcemée de fleurs-de-lis, avec des écussons aux armes de France », etc. (22 février 1789). — Élection des députés des paroisses. Nombre de feux de chaque paroisse : Caumont, 200; Cazaugitat, 200 et quelques; Soussac, 200; Auriolles, 100 et quelques; Clairac, 100 et quelques; St-Léger, 100; St-Martin-Du-Puy, 160; St-Martin-de-Lerm, 200; Landerrouet, 100 et quelques; Camiran, 100; Mesterrieux, 160; Neuffons, 140; Rimons, 230; St-Hilaire, 100 et quelques (3 mars). — Taxe du pain : choine, 4 s. 6 d.; co, 3 s. 5 d.; « pain 3e », 2 s. 4 d.; pain de ménage, 3 s. 4 d. (2 mai). — Arrêté portant qu'il sera fait un état des grains qui se trouvent chez chaque particulier; « d'après la fixation qui leur sera par nous faitte de ce qui leur est nécessaire pour leur consomation », ils seront obligés « de porter le surplus sur la place publique de cette ville, les jours de marché qui leur seront par nous indiqués, pour la vente en être faitte à ceux dont les bezoins seront reconnus » (5 mai). — Taxe du pain : choine, 4 s. 10 d. (4 juillet). — Mandat à M. Nau de Belisle, député de la ville, d'obtenir de l'Assemblée nationale l'établissement d'un district à Castelmoron, lequel relèverait du département de Tonneins, et de faire valoir les inconvénients qui résulteraient pour la ville « sy elle étoit privée d'un tribunal de justice, dont elle est en pocession depuis près de 250 ans » (22 novembre). — Formation d'un « conseil d'union » et d'un régiment qui prendra le nom de « régiment Castelmoron-Sennéchal » (sans date). — Déclaration de leurs revenus par les curés des paroisses de la juridiction (janvier-février 1790). — Convocation des électeurs de Castelmoron et de Caumont, localité qui ne forme « qu'une seule et même parroisse avec la ville de Castelmoron », afin d'élire les officiers municipaux (19 février). — Élection de Bignon, lieutenant général, comme maire, de Roboam et Fraissingea, comme jurats; défaut est prononcé contre les électeurs de Caumont, lesquels ne se sont pas présentés (24 février).

E suppl. 3315. — CC. 1. (Liasse.) — 11 pièces papier.

1759-1772. — Procès-verbaux constatant les dégâts occasionnés par la gelée, la grêle, les inondations, etc., dans les paroisses de la juridiction.

E suppl. 3316. — HH. 1. (Cahier.) — 33 feuillets.

1709. — Déclarations par-devant le juge royal, des grains récoltés par les habitants de la juridiction.

E suppl. 3317. — II. 1. (Liasse.) — 1 cahier de 15 feuillets papier, 4 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1534-XVIIe siècle. — Pièces diverses. — Testament de Jean Ferrand, chantre et chanoine prébendier de l'église de St-Émilion, conseiller au Parlement (1er mars 1534 n. s.). — Arrêt du Parlement entre les consuls du Port-Ste-Marie et « les sieurs évesque d'Agen, abé de Clairac, scindic des chanoynes et chapitre Sainct-Caprasy, conseigneurs du Port-Saincte-Marie avec le Roy, les dames du Paravis, les curés des parroisses de Mazères, Romas, Bazens, Sainct-Vincent, Sainct-Laurent, Nostre-Dame et Retombat », au sujet des gages du prédicateur de l'Avent et du Carême (24 mars 1594). — Testament de Jean Raoul, ancien maire de St-Émilion, bourgeois de Libourne (XVIe siècle).

Commune de Cours.

E suppl. 3318. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 283 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de Cours. — Table des tenanciers. — Articles concernant : Jean Moreau, sieur de Labarthe ; — Jacques Moreau, sieur de Boisredon ; — Jacques Moreau, capitaine ; — Jean-Jacques Dujaylle, sieur de La Turtre ; — les confrères de l'église de Cours ; — Jacques Rivière, curé de la paroisse ; — Jean Pagès, ministre ; — Richard Moreau, sieur de Boisatran. — Contenance totale : 2,185 journaux, mesure de Bazas, l'escat valant 9 pieds 1/2, la latte 20 escats et le journal 20 lattes ; lesd. 2,185 journaux, réduits en terre du 1er degré, reviennent à 1,888 journaux 8 lattes 7 escats. « Extrait de l'abonnement : premier degré, 1 journal simple ; second degré, trois journaux pour deux ; troiziesme degré, trois journaux pour un ; quatriesme degré, quatre journaux pour un. »

E suppl. 3319. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 105 feuillets.

1636-1694. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cours. — Statistique pour 1681 : 11 baptêmes, 3 mariages, 3 décès ; — pour 1684 : 10 baptêmes, 8 mariages, 12 décès. — Actes contenant les abjurations de l'hérésie de Calvin prononcées dans l'église de Cours par 28 personnes (18 juin 1684-19 mars 1686). — Statistique pour 1685 : 17 baptêmes, 4 mariages, 13 décès ; — pour 1686 : 15 baptêmes, 7 mariages, 5 décès ; — pour 1687 : 21 baptêmes, 7 mariages, 4 décès ; — pour 1688 : 15 baptêmes, 8 mariages, 5 décès ; — pour 1689 : 25 baptêmes, 2 mariages, 5 décès. — Inhumation de Louise Fisson, veuve de Jacques Moureau, capitaine, laquelle avait légué 12 l. à l'église afin d'être enterrée dans lad. église (21 septembre 1693). — Mention d'un chemin de service allant de l'église au village de Boudin et servant « pour les vivans et pour les morts » (23 octobre).

E suppl. 3320. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 166 feuillets.

1695-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cours. — Quittance de 3 l. en faveur du « fabriqueur » de l'église, « pour les droits des registres » (10 avril 1697). — Noms des garçons, au nombre de 35, et des filles, au nombre de 34, habitants de Cours, qui ont été confirmés dans l'église de Taillecavat (1697). — Bénédiction et réconciliation d'une latte de terre qui avait été usurpée au cimetière ; plantation de bornes autour dud. cimetière ; « à chaque borne, il y a une croix empreinte devers ledit cémetière, excepté la croix de la borne qui est posée au milieu, laquelle croix y est devers le soleil couchant, et les costés desdites bornes où il n'y a pas de croix empreintes sont devers les terres que j'ay acquises... ; à chaque borne, il y a un tuille partagé en quattre parties pour servir de témoins » (15 mars 1699). — Abjuration d'hérésie prononcée dans la chapelle du château de Caubon par Isabeau Forestier, « de présent dans ledit chasteau de Caubon à la suitte de Madame la comptesse de Pontac » (7 avril). — Désignation du chemin qui conduit du village de Boudin à l'église comme « un chemin d'église pour les vivans et mortz » (22 juillet 1701). — Statistique pour 1701 : 18 baptêmes, 4 mariages, 16 décès. — Baptême de Françoise, fille de Bertrand Moureau, capitaine, et de Marie Dussaut (6 février 1702). — Statistique pour 1702 : 22 baptêmes, 9 mariages, 3 décès ; — pour 1703 : 14 baptê-

mes, 2 mariages, 5 décès. — Inhumation d'un individu dans le cimetière de Montignac, « à cause de l'interdiction du cémetière dud. Cours par la prophanation y arrivée, le six dud. mois et an, par l'épanchement du sang y épandu par violance causée par le collecteur de lad. parroisse de Cours sur la personne d'un garçon..., pris par force pour marcher à la milice, sans que le sort lui eût tombé » (25 décembre 1705). — Statistique pour 1705 : 16 baptêmes, 9 mariages, 11 décès; — pour 1706 : 18 baptêmes, 3 mariages, 5 décès. — Baptême de Jacques, fils de Bertrand Moureau, capitaine, sieur de Boirredon (16 janvier 1707). — Statistique pour 1707 : 22 baptêmes, 4 mariages, 9 décès. — Baptême d'Antoine, fils de Bertrand Moureau de Boisredon, capitaine; parrain : Antoine Martineau, avocat à la Cour, juge du duché de Duras (11 mars 1708). — Statistique pour 1708 : 25 baptêmes, 9 mariages, 3 décès; — pour 1709 : 19 baptêmes, pas de mariage, 10 décès; — pour 1710 : 9 baptêmes, 3 mariages, 6 décès; — pour 1711 : 18 baptêmes, 1 mariage, 7 décès; — pour 1712 : 15 baptêmes, 4 mariages, 2 décès. — État des paroissiens confirmés dans l'église de Cours au mois de juin 1712; total : 55 hommes ou garçons et 48 femmes ou filles.

E suppl. 3321. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 135 feuillets.

1713-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cours. — Inhumation d'une femme dans l'église, ses enfants ayant promis « de payer en aumône la somme de six livres, une fois payée, pour les réparations, entretien ou autres nécessités du service divin en lad. église » (24 novembre 1713). — Statistique pour 1714 : 18 baptêmes, 5 mariages, 5 décès. — Abjuration d'hérésie (21 avril 1715). — Statistique pour 1716 : 13 baptêmes, 2 mariages, 2 décès. — Baptême de Françoise, fille de Jacques Moureau de Boiredon et de Marie Rouhet (6 avril 1722). — Statistique pour 1723 : 17 baptêmes, 1 mariage, 5 décès. — Inhumation de Raimond Dama, ancien curé de la paroisse (22 octobre 1723). — Statistique pour 1728 : 14 baptêmes, 2 mariages, 2 décès; — pour 1730 : 16 baptêmes, 2 mariages, 6 décès. — Inhumation de Jacques Moreau de Boiredon (16 novembre 1731). — Statistique pour 1734 : 28 baptêmes, 1 mariage, 2 décès. — Mariage entre Jacques Moreau, sr de Boisredon, et Marie Charrier (17 août 1735). — Baptême de Jacques, fils d'André Moreau de Boisredon et de Jeanne Glaide (7 juillet 1738). — Statistique pour 1751 : 17 baptêmes, 2 mariages, 9 décès; — pour 1752 : 13 baptêmes, pas de mariage, 5 décès.

E suppl. 3322. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cours. — Statistique pour 1757 : 17 baptêmes, 4 mariages, 6 décès. — Inhumation d'André Moreau de Boisredon (13 décembre 1761). — Statistique pour 1766 : 16 baptêmes, 3 mariages, 5 décès; — pour 1772 : 20 baptêmes, 3 mariages, 16 décès.

E suppl. 3323. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 116 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Cours. — Statistique pour 1773 : nombre des feux, 97; baptêmes de garçons, 7; baptêmes de filles, 6; mariages, 2; sépultures : hommes, 3; garçons, 4; femmes, 5; filles, 1. « Les 97 feux étaient composés, le 1er juin 1774, de 447 personnes », savoir : 99 hommes, 105 femmes, 120 garçons et 122 filles, répartis en 34 villages ou hameaux. « Total : 219 hommes; 227 femmes; le curé, 1 : 447 ». — Baptême de J.-B., fils de Jacques Moreau de Boisredon et de Marguerite Roullet (3 mai 1777). — Mention du décès de François Blanchet, curé de la paroisse (avril 1779). — Inhumation de Jacques Moreau de Boirdon (27 décembre 1789).

COMMUNE DE DIEULIVOL.

E suppl. 3324. — CC. 1. (Cahiers.) — In-f°, 22 et 46 feuillets.

XVIIe siècle. — Fragments de deux registres d'arpentement de la paroisse de Dieulivol.

E suppl. 3325. — CC. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 87 et 84 feuillets.

1781-1790. — Registre des charges et décharges de la paroisse de Dieulivol. — A l'autre bout du volume se trouvent les mutations de 1810 à 1847.

E suppl. 3326. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 251 feuillets.

1665-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Dieulivol. — Baptême de Jacques, fils d'Antoine Martineau, avocat à la Cour, lieutenant de la juridiction de St-Ferme, et d'Isa-

beau Moreau; parrain : Jacques Moreau de Boisredon (27 avril 1694). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre Audouin, régent de la paroisse (16 septembre 1696). — Baptême de Jacques, fils de Martial Saint-Aubin, notaire royal, et de Marie Boisgard (1er février 1699). — Mariage entre Jacques Moreau de Boisredon et Guillemette Martineau (10 février 1706). — Mariage entre Jean Boisgard, « procureur en l'ordinaire de St-Ferme », et Marie Coutelière (23 novembre 1712).

E suppl. 3327. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 160 feuillets.

1712-1732. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Dieulivol.

E suppl. 3328. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 184 feuillets.

1732-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Dieulivol. — Inhumation d'Antoine Martineau, avocat à la Cour, juge du duché de Duras (7 avril 1738). — Mariage entre Jean Rambaud, notaire royal, et Anne Vigier (26 avril 1740). — Mariage entre Jean Bouilhac, notaire, et Thérèse Boisgard (7 octobre). — Mariage entre François Saint-Aubin, notaire royal et consul de Duras, et Jeanne Laboual (21 novembre 1741). — Inhumation de Jean Boisgard, notaire royal (20 décembre 1746).

E suppl. 3329. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 140 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Dieulivol. — Inhumation de François Saint-Aubin, notaire royal (28 octobre 1762). — Mariage entre Jean Bouilhac, notaire royal et procureur d'office de la juridiction, et Marie Caumon (10 janvier 1771).

E suppl. 3330. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 157 feuillets.

1772-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Dieulivol. — Inhumation de Jean Rambaud, notaire royal, lieutenant du juge de Duras (15 avril 1774). — Inhumation de Jean Rambaud, vicaire de Sauveterre (12 juillet 1774). — « Dispositif du décret d'extinction de la mense et places monacales de l'abbaye de Saint-Ferme, confirmé par lettres patentes de Sa Majesté, et registré en la souveraine Cour du parlement de Bordeaux, le 21 juin 1771 »; led. décret est rendu par l'évêque de Bazas : suppression de la mense conventuelle et des places monacales; incorporation des droits, revenus, etc., desd. places au séminaire de Bazas; obligation pour les abbés de payer certaines sommes aux religieux profès; « les religieux qu'on nomme officiers claustraux... jouiront... des prieurés de Montignac, de Massugas, Boufiages, son annexe, Vignoles, Claribès, de Passac et de Vignoles, sans pouvoir les résigner ni permuter »; incorporation à la fabrique de la cathédrale de Bazas des fruits et revenus desd. prieurés, à la mort de leurs titulaires, à l'exception des prieurés d'Hure, Cazaugitat, Flaujagues et Ste-Colombe, « dont les sieurs abbés de Saint-Ferme continueront d'être collateurs et patrons, ainsi que des cures de Saint-Ferme, Dieulivol et Ste-Anne Du Puy »; obligation pour les abbés de payer après le décès de tous les religieux profès une rente annuelle et perpétuelle de 2,000 l. destinée à l'entretien, dans le séminaire, des jeunes ecclésiastiques pauvres ou des prêtres infirmes; incorporation à la cure de St-Ferme du domaine de Choine, à charge par les curés dud. St-Ferme de célébrer les obits, etc.; « attendu le mauvais état des bâtiments du séminaire de Bazas et les réparations urgentes dont ils ont besoin, ledit séminaire jouira, pendant cinq années, du produit de chacune des deux premières places monacales qui s'éteindront, sans autre charge que celle de contribuer au paiement des intérêts dus à la chapelle de St-Barthélemy de l'église d'Auch et aux dames Carmélites de la même ville »; disposition particulière en faveur des « jeunes aspirants au sacerdoce, natifs de la jurisdiction de Saint-Ferme »; obligation pour les abbés de continuer à faire certaines aumônes en faveur des pauvres de St-Ferme, etc.; consentement à ce que les abbés soient, à l'avenir, « dignitaires réels et effectifs du chapitre cathédral de Bazas » (imprimé; 10 août 1770). — Inhumation de Bathélemy Bourgouin, avocat (31 novembre 1780). — Inhumation de Jean Bouilhac, notaire royal à Roquebrune (29 avril 1791).

E suppl. 3331. — II. 1. (Liasse.) — 5 pièces papier.

1765-1767. — Pièces concernant des particuliers.

Commune de Sainte-Gemme.

E suppl. 3332. — CC. 1. (Registre.) — Petit in-f°, 15 et 351 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de Ste-Gemme. — Table alphabétique des tenanciers. — Article concernant « la vigne du Purgattoire »; — la terre de « la frérie de Saincte-Jème »; la maison, etc.,

de l'église de Ste-Gemme; — Michel Dubois, écuyer, seigneur de Peyrelongue. — Contenance totale du cadastre, 2,321 journaux 14 lattes 9 escats, mesure de Monségur, revenant à 1,802 journaux 15 lattes 18 escats en terre du 1er degré de lad. paroisse. « Extrait de l'abonnement : le premier degré, un journal simple; second degré, trois journaux pour deux; troiziesme degré, trois journaux pour un; quatriesme degré, quatre journaux pour un. »

E suppl. 3333. — CC. 2. (Cahier.) — Petit in-fo, 94 feuillets.

1761-1789. — « Cayer des charges et décharges de la paroisse de Ste-Gème. »

E suppl. 3334. — GG. 1. (Cahier.) — In-4o, 64 feuillets.

1678-1689. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Gemme et de St-Pierre d'Andraud, son annexe. — Abjuration d'hérésie par Catherine Descrambes (16 août 1681). — Abjuration d'hérésie (26 avril 1685). — Inhumation de 7 personnes mortes « du pourpre » (avril 1686). — Baptême de François, fils de Jean Gay, sr de Laflorance, et de Marguerite Pasquier (4 juillet). — Inhumation dans la chapelle de St-Roch (24 mai 1689).

E suppl. 3335. — GG. 2. (Cahier.) — In-4o, 107 feuillets.

1690-1699. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Gemme et de St-Pierre d'Andraud, son annexe. — Bénédiction de « la cloche de cette parroisse » ; parrain : Pierre Constantin, « lieutenant en l'ordinaire de Monségur » ; marraine : Marguerite Dubois de Ste-Gemme (16 août 1692). — Inhumation de Jean Gay, sr de Laflorance (15 mai 1694). — Inhumation d'Anne Dupin, veuve de Julien Richier, avocat (10 mai 1699). — Bénédiction de l'église de St-Pierre d'Andraud (23 février 1699).

E suppl. 3336. — GG. 3. (Cahier.) — In-4o, 58 feuillets.

1700-1709. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Gemme et de St-Pierre d'Andraud, son annexe. — Le 24 septembre 1703, M. Lauvergnac, vicaire général, « a levé l'interdit de l'autel de Notre-Dame dans cette église, que Monseigneur l'Évesque avoit interdit dans le cour de sa visite, sur le verbal de l'estat dudit autel qui en a été fait par M. Dama, curé de Cours, en vertu du pouvoir qui luy a esté donné par ledit sr vicaire général. » — Décès de Géraud Despax, curé de St-Vivien (2 avril 1707).

E suppl. 3337. — GG. 4. (Cahier.) — In-4o, 65 feuillets.

1710-1720. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Gemme et de St-Pierre d'Andraud, son annexe. — Le 2 juin 1710, M. Bascaules, archiprêtre de Monségur, « est venu en procession dans cette église, accompagné de Mrs les bourgeois et artisans de ladite ville, pour renouveller le vœu fait autrefois par leurs ancestres à l'honneur de st Roch, à cause de la grande maladie qui provient d'une fièvre maligne et du pourpre qui est dans ladite ville de Monségur. » — Inhumation de Jean Carmaignac, maître ès arts (6 avril 1714).

E suppl. 3338. — GG. 5. (Cahier.) — In-4o, 72 feuillets.

1721-1730. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Gemme et de St-Pierre d'Andraud, son annexe. — Cérémonies du baptême de J.-B., fils de François Meilhan, capitaine au régiment de Vilars, et de Catherine Mosnié (8 janvier 1725). — Inhumation de Jean Dupin, ancien curé de la paroisse (29 mars 1729).

E suppl. 3339. — GG. 6. (Cahier.) — In-4o, 79 feuillets.

1731-1740. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Gemme et de St-Pierre d'Andraud, son annexe.

E suppl. 3340. — GG. 7. (Cahier.) — In-4o, 71 feuillets.

1742-1750. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Gemme et de St-Pierre d'Andraud, son annexe. — Autorisation de « donner la bénédiction du Saint-Sacrement tous les seconds dimanches de chaque mois à l'issue de vespres », accordée par l'évêque de Bazas « faisant le cours de sa visite dans cète église » (29 juin 1750).

E suppl. 3341. — GG. 8. (Cahier.) — In-4o, 71 feuillets.

1751-1760. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Gemme et de St-Pierre d'Andraud, son annexe. — Décès de M. Dupin, écuyer, avocat; il est inhumé « dans sa chapèle de Saint-Joseph,

fondée dans l'église de Notre-Dame de Monségur » (9 octobre 1759).

E suppl. 3342. — GG. 9. (Cahier.) — In-4°, 59 feuillets.

1761-1770. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Gemme et de St-Pierre d'Andraud, son annexe. — Inhumation de Sébastien Massiot, ancien curé de la paroisse (16 novembre 1762). — Mariage entre Jean Uzereau de Bellefond, ancien lieutenant au régiment de Champagne, et Marie Gay de Laflorance (31 juillet 1764). — Le 26 avril 1768, « a été fondue la grande cloche par Joseph Solano, espaignol de nation » ; parrain : Jacques Carmaignac ; marraine : Marie Dubois de Ste-Gemme.

E suppl. 3343. — GG. 10. (Cahier.) — In-4°, 68 feuillets.

1771-1780. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Gemme et de St-Pierre d'Andraud, son annexe. — Inhumation de Pétronille Pasquet « dans les tombes de la confrérie du Très-Saint-Sacrement » (12 décembre 1771). — Inhumation de Valentine Cajus, veuve de Joseph Dupin, ancien jurat de Bordeaux, seigneur de St-Michel et de Sourbey (13 septembre 1777).

E suppl. 3344. — GG. 11. (Cahier.) — In-4°, 59 feuillets.

1781-1790. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Ste-Gemme et de St-Pierre d'Andraud, son annexe. — Inhumation de Catherine Dubois de Ste-Gemme, fille de Michel Dubois de Ste-Gemme, écuyer, et de Marie-Anne Bourgouin (30 septembre 1782). — Baptême de Claude, fils de Bertrand Soulard, maître d'école (8 mars 1788). — Inhumation de dom François Boulin, bénédictin de la congrégation de St-Maur (24 octobre 1790).

Commune de Landerrouet.

E suppl. 3345. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 197 feuillets.

1640-1708. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Landerrouet. — Inhumation de Pierre Barbe dans l'église, à cause d'un legs de 30 l. qu'il avait fait en faveur de lad. église (18 janvier 1640). — Inhumation, dans le chœur de l'église, de Louise de Maran, épouse de Thomas de Villepreux, écuyer, sieur de La Ferrière (15 janvier 1660). — Inhumation d'Antoine Barbe, notaire royal (6 mars 1666). — Inhumation de Thomas de Villepreux, écuyer, sieur de La Ferrière (17 mars 1671). — Inhumation de Jacques Richard, ci-devant procureur au sénéchal de Castelmoron (9 janvier 1672). — Noms de ceux qui ont été confirmés le 12 septembre 1670. — Baptême de Jean, fils de Thomas de Villepreux, sieur de La Ferrière, et de Marthe de Boyssec (20 janvier 1668). — Note placée en tête des actes de baptêmes de 1668 : « Nostre libre baptistère avant le présent fut porté au greffe du parlement de Bourdeaux au mois de juillet l'an 1668, où il a demeuré. » — Baptême de Marguerite, fille de Thomas de Villepreux, écuyer, sieur de Lafferrière (30 octobre 1669). — Abjuration d'hérésie (19 juin 1674). — Autre abjuration (20 décembre 1677). — Abjuration (7 août 1680). — Mariage entre Pierre Manet de Pontus, sieur de Parde, et Marguerite de Villeprux (29 avril 1687). — Baptême de Louis, fils de Jean Vergnon, avocat, juge de Gironde, et de Jeanne Pellé (27 décembre 1689). — Inhumation de Marthe de Boyssec (27 mars 1694). — Mariage entre Jean Royre, avocat, juge de Sauveterre, et Anne Chevilhard (6 juillet 1699).

E suppl. 3346. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 118 feuillets.

1708-1735. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Landerrouet. — Inhumation de Jean Auréjac, lequel avait été curé de Landerrouet pendant 55 ans (20 août 1715). — Baptême de Jean, fils de M. Dussailhan, gentilhomme, et d'Anne Josset (9 avril 1720). — « Jaques-Joseph de Gourgue, évêque et seigneur de Bazas, est décédé à Bordeaux le 8e septembre 1724 ; son cœur a été porté à Blaïe et son corps à Bazas. Edme Mongin lui a succédé en même temps et arriva à Bazaz à la saint Jean 1725. » — Inhumation de Bernard Augère, ancien jurat de Castelmoron (8 août 1732). — Note concernant le service paroissial : « Le jour de saint Marcq, la procession se fait à la croix de Lassime et de Massicot et revient à l'églize ; la seconde se fait à Rivale ; la troisième au moulin de Loubens ; la quatrième à Decourt, avant la messe ou après vêpres, comme l'on veut, à la liberté du curé ; pour le jour de l'Ascension, elle se fait au cimetière ; le jour de l'Assomption, on fait la procession au cimetière, également le soir ; pour le jour de la Fête-Dieu, on la fait à la croix du bourg, et, le jour de l'octave, on la fait le soir autour de l'églize, parce que le matin il n'y a personne ; le jour de st Christofle on va de tout temps en procession à St-Martin-de-Lerme ; on dit la messe avant partir et demi heure après

on commence la procession et finit à St-Martin » (sans date). — Mention de diverses réparations au presbytère payées par le curé (28 juin 1735).

E suppl. 3347. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 152 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Landerrouet. — Inhumation de Guillaume Barbe, ancien jurat de Castelmoron (4 août 1733). — Baptême à Neuffons de Pierre-Sylvain, fils de Guillaume Bignon, conseiller du Roi, « lieutenant général, civil et criminel, assesseur enquêteur, commissaire examinateur » au siège de Castelmoron, et de Marie de Jahan de Latour; parrain : Pierre Jahan, archiprêtre de Rimons; marraine : Catherine Bignon, épouse de Pierre Tauzet (15 mars 1736). — Inhumation de Jean Mercier, ancien jurat de Castelmoron (1er janvier 1738). — « En 1738, le 14e octobre, Monseigneur de Mongin, évêque de Bazas, m'a accordé la permission de donner la bénédiction du Saint-Sacrement le premier dimanche du mois, et le bénéfice d'Auriolle vaqua ce jour-là par la mort de Mr Dutoyac, et la sacristie de la cathédrale de Bazas vaqua le 19 du susdit mois par la mort de feu Vergnies, vicaire général et official, et avoit résigné son canonicat depuis un an à Mr Labrouche, son neveu. » — Inhumation de Bernard Barbe de Lacroix, ancien jurat de Castelmoron (24 mai 1739). — Inhumation de Jean Berthomieu, curé de la paroisse (3 octobre). — Inhumation de Jean Istier, notaire royal à St-Martin-de-Lerm (22 janvier 1742).

E suppl. 3348. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 160 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Landerrouet. — Noms de ceux, au nombre de 55, qui ont été confirmés, le 12 septembre 1770, dans l'église de St-Ferme.

E suppl. 3349. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 119 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Landerrouet. — Inhumation de Jean Ouvrard, maître d'école de la paroisse (2 octobre 1783).

COMMUNE DU PUY.

E suppl. 3350. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 173 feuillets.

1645. — Registre d'arpentement de la paroisse Du Puy. — Désignation de biens : à *La Motte*, dans le village de Monpoisson; — à *la Croix de Bordepailhe;* — à *La Barthe de Dieu le pay;* — à *La Motte-Gachon*, appartenant à Pierre de Gachon, conseiller à la Chambre de l'Édit; — à *Rousselot,* confrontant « au chemin de la chapelle Sainct-Jean au bourc Du Puy ».

E suppl. 3351. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 178 feuillets.

1692-1732. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Anne Du Puy. — Baptême de Jean, fils de Thomas Bignon, procureur d'office de St-Ferme (24 janvier 1693). — Bénédiction d'une cloche (23 décembre 1709). — Mariage entre Joseph-Philippe-François de Mathieu, conseiller au Parlement, baron de Moulinet, seigneur Des Ébrarts, St-Clair et Gibeaut, et Mlle Sacriste (14 novembre 1728).

E suppl. 3352. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 101 feuillets.

1732-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Anne Du Puy et de la chapelle de Coutures, son annexe. — Baptême de Pierre, fils de Pierre Chaigne, notaire (8 février 1735). — Inhumation de Thomas Bignon, ancien juge de St-Ferme (8 mars 1748).

E suppl. 3353. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 138 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Anne Du Puy et de la chapelle de Coutures, son annexe. — Au commencement de l'année 1762 se trouve une empreinte du sceau de la paroisse. — Mention du décès de M. Dupin, ancien curé de la paroisse (12 mai 1762). — Débordement très violent du Drot : « L'eau vint si rapidemant et en telle abondance qu'on l'apperçut de loin comme un espèce de masquaret » (23 juin 1763). — Mention des « vains efforts » des paroissiens du prieuré de Coutures en vue de faire établir un service paroissial dans leur chapelle et d'augmenter le nombre de 4 messes annuelles que le curé Du Puy doit dire dans lad. chapelle; promesse dud. curé de dire 12 messes par an, « à titre de bienfait » et sans tirer à conséquence pour ses successeurs (15 août 1763). — Inhumation de Pierre Chaigne, ancien notaire (21 septembre). — Mariage entre Gabriel Marès, sieur de Lafondouce, ancien jurat de Castelmoron, et Thérèse Rateau (3 octobre). — Statistique pour 1764 : 19 baptêmes, 4 mariages, 12 sépultures. — Baptême de Jean, fils de Blaise Grenouilleau,

régent de la paroisse (16 octobre 1765). — Note relative à l'année 1766, qui fut remarquable « par la constance de ses froids, par les rosées fréquantes et nécessaires de son printems et par les vives chaleurs de son été et de son automne : les hommes extants ne se souviennent point d'avoir ressenti plus de froid que les mois de janvier et février derniers, depuis les gelées de 1709...; sans parler de la rivière du Drot, qui limite cette parroisse depuis le levant jusqu'au couchant et qui demeura prise très longtemps, celle de Garonne porta les hommes à pied, à cheval et en voiture, pendant 40 ou 50 jours; les bateaux restèrent deux mois sans pouvoir voguer; toutes les vieilles vignes portant du vin rouge feurent gelées, aussi bien que quelques pieds de blanc; mais les jeunes plantes de l'une et l'autre qualité ne craignirent rien »; moisson très abondante. « De tout ce dessus, nous avons cru obliger la postérité que de lui en laisser une note; c'est dans ce sentiment et pour preuve de ce fait que nous nous sommes signés cy-après. Boniol, curé Du Puy. » — Nomination d'un sacristain, lequel prête serment de bien exécuter ses fonctions (6 janvier 1767). — Décès d'un enfant au village de Bordepaille; il « a été porté, le landemain..., selon l'ancien usage, devant le porche de cette église où, nous, curé soussigné, avons fait la levée du corps » (5 septembre 1767). — Mention d'un usage établi dans la paroisse, consistant à ne pas « aller chercher les enfants morts au-dessous de 9 à 10 ans, à moins qu'aux environs de cet âge il s'en soit trouvé quelq'un d'assés raisonnable pour être en état de recevoir, avant mourir, les sacrements..., auquel cas on est allé les chercher comme des grandes personnes » (12 septembre 1767). — Grande sécheresse en 1767 : « On prétend que l'année 1713 feut aussi extrêmement sèche, mais il ne peut y avoir de comparaison de l'une à l'autre, en ce que celle-là ayant entièrement brûlé les prairies et ayant privé le laboureur de sa récolte de foin, lui fournit au moins une grande quantité de reguin, qui équivalut le foin, au lieu que celle-ci n'a donné, pour ainsi dire, ni l'un ni l'autre, et, sans le secours de la paille, qui a été abondante et belle, le bétail seroit mort de faim »; on perdit beaucoup de grains, « parce que les gerbes et les épis étant si secs, laissoient échaper beaucoup de bled à mesure qu'on les recuilloit »; les puits et fontaines ont été taris. — Statistique pour 1768 : 21 baptêmes, 13 mariages, 12 sépultures. — Dans la nuit du 8 au 9 septembre 1768, il y eut « un vent de bas, horrible, violent et impétueux, qui dura toute la nuit sans chanceler, sans être accompagné de pluye ni de tonnerre, qui découvrit quantité de maisons, qui coupa, brisa, déracina et transporta un nombre infini de gros arbres, avec tant de force et de violance que l'on estime que pas un n'auroit resté droit sur terre, s'il feût arrivé dans l'hiver après une longue humidité; notre maison en feut si fatiguée et nous en eûmes nous même tant de frayeur que nous ne crûmes trouver notre sûreté que dans notre sanctuaire, qui est bien voûté, où nous passâmes toute la nuit...; tous les arbres, les plantes et les fruits en feurent macérés, moulus et brûlés comme si un véritable feu l'avoit accompagné; les vins, tant rouge que blanc, n'ont rien valu; ils ont un goût âpre et vert, et il a falu de 16 à 18 barriques pour faire une pièce d'eau-de-vie ». — Nomination d'un sacristain; le sacristain est « ordinairement récompansé par une quette en bled que la parroisse lui fait après métives, sans préjudice d'autres droits... lorsqu'il assiste aux baptêmes, mariages et sépultures » (1er janvier 1769). — Le 1er novembre 1769, « ayant receu, le 30 du mois dernier, dans notre église, de Messire Gaspard Debatz, vicaire général d'Auch et abbé de St-Ferme, un autel tout neuf et un tabernacle doré, aussi tout neuf, avec tableau de ste Anne et son cadre cintré par le haut, le tout accompagné de rideaux d'indienne, nous en avons fait la bénédiction. » — Baptême de Jean, fils de Jacques Ithier, « tenant le bureau du tabac dans le vilage de Couture » (14 janvier 1770). — Noms de ceux, au nombre de 226, qui ont été confirmés dans l'église de St-Ferme, le 12 septembre 1770, « en compagnie des parroisses de St-Ferme, Dieulivol, Rimons, Neufons, Landerouet, Auriolle et Balaissages. » — Statistique pour 1770 : 22 baptêmes, 5 mariages, « un congé », 15 sépultures. — « L'année 1770 a retardé toutes ses récoltes de plus d'un mois, n'a pas réussi en pas une grossailles, ni en chanvres, ni en vins, la mauvaise fillasse valant jusques à 10 et 12 s. la livre; le bled, 21 livres le sac et le mauvais vin rouge nouveau, 12 écus la barrique; toutes les couvrailles ont été accompaignées de pluyes abondantes, presque continuelles, et n'ont été finies qu'à moitié décembre » (31 décembre 1770). — L'hiver de 1771 a été très humide et les pluies ont rendu les chemins impraticables, notamment celui qui conduit de l'église au cimetière, « une vache ou un bœuf sans traîner rien, ou un cheval sans cavalier ne pouvant y passer sans s'ensevelir...; il n'y a eu que le sègle qui aye souffert considérablement, le froment et la méture ayant assés rendu ». Été chaud et très bel automne; le froment vaut 22 l. le sac et le vin rouge, 16 écus la barrique; « bien des personnes, encore en vie, se souviennent avoir vu vendre le froment de 4 à 5 l. le sac et la barrique de vin, de 40 à

50 sols; il y a tout lieu de panser que ni eux, ni nous, ne verrons point revenir ces danrées à ce prix. » — Note mentionnant que les moines de l'abbaye de St-Ferme « ont été détruits et supprimés par le Roy, pendant le cours de l'année 1771, et leurs revenus partagés entre l'église cathédralle et séminaire de ce diocèze et autres institutions pies. » — Le 9 juillet 1772, « au-devant de la recepte seigneurialle de St-Ferme, l'ancienne cloche dudit St-Ferme ayant été rompue par les enfants, qui sonnoient trop licensieusement le catéchisme..., feut refondue et jettée dans le moule dans l'espace de deux heures et demi; elle... paroissoit vieille de 162 ans et disoit par son inscription qu'elle avoit été faite pour être commune entre M^{rs} les moines et les habitants de la parroisse; cet évènement paroissoit nécessaire pour effacer entièrement les prétentions de ces Messieurs sur icelle, et pour confirmer encore mieux leur destruction; elle a été considérablement augmantée...; son inscription latine porte qu'elle a été faite par les soins de M^{r} l'abbé de Batz, abbé royal dudit St-Ferme, etc., aux dépents de sa fabrique naissante » (26 juillet 1772). — Note : « Cette cloche n'est plus celle qui existe actuellement, ayant été changée à Bordeaux pour elle par mondit seigneur abbé de Batz. » — Statistique pour 1772 : 16 baptêmes, « 3 congés », 3 mariages, 8 « grandes sépultures », 9 « petites ». — En 1772, « il y a eu quantité de gerbes et peu de grains; le froment vaut à présent, à Monségur, 22 livres; les menus grains et verte dîme n'ont pas mieux réussi...; l'eau-de-vie, qui se vandoit, au mois de septembre, 50 s., ne vaut plus que 20 s. le pot » (janvier 1773).

E suppl. 3354. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 140 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Ste-Anne Du Puy et de la chapelle de Couture, son annexe. — Note relative à l'année 1774 : la récolte du blé a été diminuée par les brouillards et le soleil; « nous, qui eûmes ici en 73 23 boisseaux et demi de froment à notre portion de dîme, non compris Couture, nous n'y avons eu, cette année, que 11 boisseaux; le bled cependant est, actuellement et depuis métives, au même prix de l'année dernière et ne passe pas 20 l.; le vin a manqué partout surtout le rouge »; la fin du printemps, l'été et l'automne ont été très chauds; « les vents d'est et du sud ont été presque continuels, rarement ceux de nord et de bas ont donné...; cette province a été désolée par le ravage affreux d'une maladie pestilantielle et épizootique qui est tombée sur les animaux depuis le commancement de juin et qui n'est pas encore éteinte, malgré des grandissimes froids qui ont précédé le mois de décembre...; cette contagion s'est répandue principallement dans tous les pays chauds qui nous environnent et dans notre Entre-deux-mers; elle a même pénétré jusques dans le diocèze, car elle en a infecté tout le midi et le couchant et une partie du nord »; le gouvernement a fait supprimer les foires et le transport des animaux, « mais le venin a gagné la même chose...; le ministère ayant connu le danger, mais trop tard, a ordonné des précautions pour l'éviter dans les endroits où le mal n'a pas pénétré; grâces au ciel, il est encore à 3 lieues d'ici »; processions et prières publiques afin d'obtenir la préservation du fléau. « Nous ne voulions point dire que toutes les gerbes du dîme de Couture ont été mises à feu, cette année, sans en connoître l'auteur, mais nous le disons en passant. » — Baptême de Louis, fils de Jean Beausoleil, notaire royal (23 février 1775). — L'année 1775 a été « remarquable par sa sécheresse » et très fertile en grains et en vin; les fruits ont été très rares; l'épizootie persiste « et les foires continuent de se tenir à Bordepaille. » Vu le mauvais état du presbytère, « nous avons été obligés de nous transporter à Monségur et tout notre service curial, tirés-en les messes des dimanches et fêtes et les confessions des malades. » — Statistique pour 1776 : 17 baptêmes, 4 mariages, 11 sépultures. — Nomination par le curé de Jean Bailly en qualité de régent, « à la charge par lui de nous reconnoître pour son supérieur en cette partie, et réservant la correction de ses vies et mœurs, si elles venoient à manquer, à Mgr l'Evêque ou son archidiacre, qui a seul droit d'en connoître dans ce cas, à la charge encore de faire dire le catéchisme pendant une heure de temps, en commençant au lever du soleil, dans la présente église Du Puy, tous les jours des Avants et du Carême et une fois par semaine dans son écolle, dans tous les autres temps de l'année, et promettant de se comporter envers ses disciples avec toute la douceur et la modération qu'exige son état; à cause de la cherté des vivres qui augmante chaque jour, nous lui avons permis de prendre pour sa peine et de se faire payer par moi, à conter du jour de l'entrée des écoliers, 10 s. pour les lecteurs, 15 pour les écrivants et 20 s. pour ceux qui apprendront l'arithmétique » (28 juin 1777). — « L'année 1777 a porté la fin de la maladie du gros bétail...; les revenus de la terre n'ont presque rien valu, car la faim et la soif auroient dévoré ses habitants, sans les restes de l'année dernière...; le froment a valu 25 l. le sac et le vin, 60 l.

la barrique. » — L'année 1778 « a été une des plus abondantes en grains, en vins et en toutes sortes de fruits...; le bled vaut présentement 16 l. et le vin de 21 à 24 l. la barrique » (21 décembre 1778). — Statistique pour 1779: 14 baptêmes, 1 « congé », 1 mariage, 26 sépultures. — En 1779, il y a eu beaucoup de blé et de vin; le blé vaut 14 l. et le vin, 15 l. « Si la guerre continue avec l'Angleterre, ce pays va devenir misérable, à cause que, ces deux danrées ne pouvant pas passer dans les pays étrangers, nous ne sommes point capables d'en faire la consommation, et le pain et le vin étant ce qui abonde le plus en nous, tout le reste devenant d'une cherté horrible, nous ne nous trouvons pas encore assés de bled ni de vin pour nous procurer tout le reste nécessaire avec leur produit, tant le reste nous devient chair ». Long exposé relatif aux réparations faites au presbytère malgré l'opposition des habitants: « Nous l'avons obtenu contre vents et marées...; il est... le fruit et l'ouvrage de cinq intendants et le résultat des sollicitations, des requettes, des lettres, des démarches et des écrits que nous avons fait pendant 18 ans ». Mention d'une girouette placée au sommet du clocher et qui a coûté 10 écus au curé, et de 2 « belles montres solaires » placées au midi et au levant de la maison (3 janvier 1780). — Inhumation de Jean Beausoleil, notaire royal (9 juillet 1780). — « Les mois de décembre, janvier et février dernier, ayant supporté des brouillards presque continuels, c'est-à-dire un temps pourri, sans précisément de grosses pluies, tout le mois de mars suivant a été si beau et si serain qu'il n'y a pas tombé une goute d'eau; le mois d'août a été varié de pluye et de beau temps; mais tout le mois de may a été suivi de pluyes, d'orages et de grêles qui ont affligé successivement tous les environs de ce pays, au couchant, au nord et au levant, en ravageant les bleds, les vignes et les preds, jusques à emporter tout dans certains endroits; nous avons vu labourer des champs de bled et des pièces de chanvre pour y semer ou des haricots ou du bled d'Espagne; nous avons vu des vignes dépouillées comme au mois de janvier; Dieu merci, notre parroisse ni nos plus près voisines n'ont point éprouvé ce fléau, mais des vents violants accompagné de pluye ont bien couché nos bleds, surtout dans nos plaines; le mois de juin n'a pas été plus favorable »; il a été fait partout des neuvaines et prières publiques; selon l'usage, « nous n'avons chanté qu'une fois les litanies des saints, en procession sur la place au-devant de cette église, le premier dimanche après la réception du mandement, et notre usage est encore, soit dit *per modum instructionis,* de ne rien faire absolument, quand des mandements, lachés pour des pareils motils, nous parviennent lorsque le temps désiré est venu » (12 juillet 1781). — Mention d'un orage terrible du sud-ouest, survenu le 18 août, « qui a fait un ravage affreux sur les vignes et qui a frappé plus de 15 lieues de long en montant vers la partie de l'est et du nord-est »; la grêle a détruit les trois quarts de la vendange depuis Bazas, Meillan, Ste-Bazeille, St-Vivien, Lévignac, La Sauvetat, Miramon et Eymet; elle « tomboit en des endroits grosse comme des bouteilles; on en a remarqué qui pesoient jusques à 7 livres; cela étoit bien suffisant pour casser les tuilles sur les maisons; aussi beaucoup en ont été endommagées : plusieurs particuliers voyant toutes les tuilleries épuisées et n'ayant aucune ressource pour se couvrir, sont obligés de coucher sous leurs cuves » (28 août 1781). — Orage accompagné de grêle qui ne cause que de légers dégâts (15 septembre 1781). — Du 1er novembre 1761, « jour de notre première messe dans cette parroisse », au 1er novembre 1781, il y a eu 391 baptêmes et 307 sépultures. — Nomination par le curé de Jacques Clément en qualité de régent (24 novembre 1781). — Le 17 novembre 1782, « voyant le mauvais état du cimetière..., qui ne fermoit en pas une part, n'ayant qu'un tap hérissé de ronces en certains endroits, sans fossés à l'entour, ni bornes aux 4 coins, nous avons commencé par le faire arpenter : il ne s'est trouvé que 8 lates et 5 escas, au lieu d'un journal que certains prétendoient qu'il devoit avoir; nous l'avons fait borner tout de suite avec des longues pierres saillantes ». Arpentement du presbytère. — Les curés du diocèse de Bazas et notamment ceux en deçà de la Garonne s'étant plaints en Cour de la répartition injuste des décimes qui se faisait à Bazas, « Mr l'Évêque trouva le secret de les mettre sans parolle et sans défance en leur faisant signifier... l'avertissement qui suit ». Extrait du contrat passé entre le Roi et le clergé de France, le 3 octobre 1780, concernant les plaintes en surtaxe de la part des contribuables aux décimes. — Démission de ses fonctions de régent par Jacques Clément, « laboureur » (26 octobre 1783). — Nomination de Jean Bouron en qualité de régent (1er novembre 1783). — Relation des événements survenus dans le royaume de Naples, en Sicile et en Portugal : « On ne sait dire à quelle distance ces évènements épouvantables se sont fait sentir; on auroit dit que toute la nature étoit en deuil pendant qu'ils ont duré; un air épaix comme de la fumée sans aucun brouillard, pendant les trois mois de may, juin et juillet, a couvert la surface de la terre; le soleil paroissoit toujour, mais trouble, jaunâtre, comme

enseveli dans une poussière telle qu'on le voit quelquefois dans les plus grandes chaleur d'aoust, mais à cette différance qu'il ne rendoit point d'ombre, ou plustôt les corps par lui éclairés, et qu'on ne pouvoit pas distinguer un objet à un quart de lieue; on prétend que ce sont les vapeurs de ces vastes contrées ensevelies qui, consumées premièrement par la fureur des volcans, ont été ensuite élevées dans la première région de l'air par l'attraction du soleil et que les vents ont dispersé partout » (1783). — « Le 27 may 1784, Monsieur de Saint-Sauveur, évêque de Bazas, devant donner la confirmation à Castelmoron, devant la donner à St-Ferme le 28, à Baleyssagues le 29, à Monségur le 30 et le 31, nous, curé Du Puy soussigné, lui avons enmené 118 personnes de cette parroisse qu'il a eu la bonté de confirmer dans cet ordre et dans deux endroits différents, sçavoir: à Saint-Ferme, tous les garçons et filles au-dessus de 20 ans, ensemble toutes les personnes mariées qui n'avoient point reçu la confirmation, et à Monségur, le 31, seconde fête de Pentecoste, tous les garçons et filles qui avoient fait la première communion, depuis l'âge de 20 ans jusques et y compris celui de 12, M. l'Évêque n'ayant pas voulu confirmer ceux qui étoient à recevoir la communion ». État des personnes confirmées. — L'année 1784 a été très sèche et très fertile; le bétail seul a souffert, à cause de la rareté des foins; « une quantité de sources ont tari et le puy commun de cette église s'est vu réduit à un pied d'eau. » — Le 26 septembre 1785, M. l'abbé de Batz, seigneur et gros décimateur de la paroisse, décédé dans son château du Parc, « a été enseveli au-devant du maître-hôtel de l'église de St-Ferme ou, pour mieux dire, placé et assis sur un mauvois fauteuil, habillé comme un prêtre qui va célébrer et dire la messe sous des ornements rouges et un rochet noir sur les épaules et bonnet quarré sur la tête, dans un caveau fait exprès pour lui, mais bien différant de celui qui est prescrit par l'édit du Roy de 1776, puisqu'il n'a en œuvre que 8 pieds 4 pouces de longueur, 6 pieds de largeur et autant de hauteur, qu'il est tout construit de pierre brute, sans être crépi ni blanchi en dedans, n'ayant pour solle que la terre pure que les entrepreneurs ont trouvé assés solide pour ne pas la paver; en sorte que son fauteuil repose véritablement sur la terre et que la tête d'icelui sieur abbé touche presque la voûte dudit caveau qui est cintrée d'un bout à l'autre, c'est-à-dire depuis la première marche du marchepied de l'autel jusques à la première marche en pierre en décendant vers le chœur, et c'est directement sous cette marche de pierre par où l'on doit trouver l'ouverture dudit caveau. » — Le 30 novembre 1785, M. l'abbé de Vichy, prêtre du diocèse de St-Flour, aumônier de la Reine, nommé par le Roi abbé de St-Ferme le 6 novembre dernier, a pris possession de son abbaye « par le ministère de M. Bouilhac fils, notaire apostolique, et en la personne de M. l'abbé Peraro, curé de St-Ferme, qu'il avoit fondé de procuration pour le faire. » — Continuation de la sécheresse en 1785: « L'année a été une des meilleures en grains de bled, sègle, mêture et froment; la vigne n'a souffert en pas une part de la continuité de la chaleur, puisque jamais les vivants n'ont ramassé tant et de si belle vendange; tous, sans exceptions, ont été aux expédients pour la recuillir et on a vu les barriques trois fois plus chères que le vin; elles ont coûté de 10 à 12 l. et on les remplissoit en certains endroits pour 3 l. à ceux qui vouloient se les fournir en achetant le vin; rien n'a paru souffrir que le commerce, par la rareté des eaux dans les rivières, le chanvre, les menus grains et les herbes, car il y a eu très peu de toutes ces choses; heureusement que le bétail a eu pour se nourrir une qualité de paille excellente...; nous avons eu le bonheur de n'avoir pas manqué d'eau depuis que nous avons fait creuser notre puy 3 pieds et demi au-dessous du coulant de sa source. » — Mention d'un semis de « noix de meilleure espèce » autour du cimetière, et dont le produit servira à entretenir nuit et jour une « lumière devant la Majesté qui repose dans cette église » (31 décembre 1786). — Mention de réparations faites en 1786 à l'autel et à la sacristie, à l'occasion du changement de seigneur dans la juridiction. — Baptême celébré le 29 juillet 1787, « jour de dimanche consacré à la frairie de cette parroisse ». — En 1787, il y a eu « beaucoup de pacages et beaucoup de bled; depuis 25 ans nous n'avions pas eu tant de bled que cette année; il n'y a pas eu une quantité de fruits ni de menus grains; la vigne a souffert des grandes chaleurs, qui sembloient être nécessaires pour l'avancement de son fruit et pour la dédomager de sa pouce retardée; les pluyes sont enfin venues dans les premiers jours des vendanges, qui n'ont rien valu, le vin s'étant trouvé verd et aigre, quoique mêlé de beaucoup d'eau par la continuation des susd. pluyes ». Le 19 décembre, la Garonne et le Drot « étant extraordinairement débordés », il y a eu un violent ouragan venant de l'ouest; il « sembloit avoir été annoncé par l'horison de ce même côté, qui sembloit être à feu longtemps après le soleil couché; tous les nuages qu'on pouvoit y distinguer sembloient être autant de soleils et fatiguoient presque autant la vue; la remarque qui dit : *Temps rouge, vent ou plouge* n'a jamais été plus vraie. » — Démission du

régent reçue par le curé (11 novembre 1788). — Statistique pour 1788 : 22 baptêmes, 5 mariages, 9 sépultures. — « L'année 1788... sera trouvée remarquable à bien des égards par tous ceux qui en liront les évènements dans les histoires : l'humidité extraordinaire de l'hiver, la sécheresse du printemps et de l'été, les vents, les orages, les grandes disparitions de terre, leur croulement et leur chute, les ouragants de mer et de terre, les brouillards et les grêles, en un mot le courroux de tous les éléments l'ont fatiguée d'un bout à l'autre... ; nous n'avions jamais fait si peu de récolte. Joignons à tous ces malheurs les troubles qui ont fatigué pendant 10 mois toute la magistrature, tous les parlements exilés, la justice suspendue par toute la France, le théâtre de la guerre élevé entre les Roys et les puissances voisines et les apprêts d'une assemblée générale de toute la nation française pour remédier aux désordres qui viennent de la faire gémir; tout cela annonce et caractérise une année véritablement extraordinaire... ; le bled vaut couramment 25 l... ; Dieu veuille que l'année prochaine nous soit plus favorable, en recuillant plus de biens de sa bonté et en i[n]spirant lui-même la décision des États-Généraux qui doit seule remettre l'union entre le ministère et la magistrature, satisfaire le Roy, notre souverain, et nous procurer à tous un heureux repos et une douce tranquilité ! » — Nomination par le curé de Louis-Martin Grenouilleau en qualité de régent. Règlement concernant les fonctions de régent : les exercices du matin et du soir dureront 2 heures; le régent aura « une horloge de sable qui se vuidera pendant lesd. deux heures, en la présance de ses écoliers » (1er janvier 1789). — Démission du régent, lequel veut « se perfectionner dans une école célèbre » (30 juillet 1789). — En 1789, « la fameuse révolution qui s'est opérée en France..., qui a fixé d'abort l'attention de toute l'Europe et qui a causé ensuite son étonnement et son admiration, ne s'effacera jamais de la mémoire des hommes; c'est pourquoi nous n'en dirons rien; nous fixerons seulement le jour de l'épouvante et de l'allarme généralle, où tout le monde désolé, abandonnant ses possessions, fuyoit sans sçavoir où, pour se soustraire au massacre de certains ennemis qu'on disoit arriver sur nous à corps perdu dans 2 ou 3 heures et qui, dans le fait, n'existoient en aucune part ; ce moment d'alerte, si furieux et si terrible, arriva donc ici vers l'heure de midi, le jeudi 30 juillet dernier; la tradition ne manquera point de raporter bien des circonstances de ce jour qui prouveront certainement la terreur et l'épouvante répandues dans les esprits, comme elle a raporté que pareil malheur étoit aussi arrivé en l'année 1710, l'année d'après les grandes gelées. » — Statistique pour 1790 : 13 baptêmes de garçons et 3 de filles, 4 mariages, 30 sépultures, dont 11 d'hommes, 11 de femmes, 6 de garçons et 2 de filles. — Relation de ce que, depuis le mois de juillet 1790, les habitants de Coutures se sont séparés de la paroisse Du Puy et sont desservis par Gueyraud, curé de Roquebrune. — Mention de la nomination de Boniol, curé Du Puy, comme électeur du département afin d'élire « des députés à la première législature » (22 août 1791). — Statistique pour 1791 : 8 baptêmes, 5 mariages, 38 sépultures. — Remise à la municipalité, par le curé Boniol, des registres d'État-civil remontant à 100 ans; la municipalité laisse entre les mains dud. curé des registres plus anciens et en mauvais état, « n'offrant... au public aucune utilité absolue ». Approbation de la nouvelle loi par le curé : « les abus dans tous les états étoient parvenus à leur comble; il étoit temps que celui de confier à des ministres de J.-C. l'état-civil des citoyens, quoique très raproché de leur ministère et bienfaisant en apparance, feût soumis à une fin »; critique de l'ancien régime : « Les princes séculiers, les princes ecclésiastiques tyrannisoient à l'envi, les uns nos biens et nos corps, les autres nos volontés et nos âmes, et tous ensemble se fesoient partout une horrible gloire d'une arrogance et d'une fierté qui n'étoit plus suportable... Adieu, mon registre, fais part de mes sentiments civiques à tous tes lecteurs. Boniol, curé Du Puy. »

COMMUNE DE MESTERRIEUX.

E suppl. 3355. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 162 feuillets.

1694-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Mesterrieux. — Inhumation de Jean Dufour, ancien archiprêtre de Bossugan, ancien curé de Mesterrieux, chapelain de la chapelle de La Lande (20 septembre 1711). — Baptême de Pierre, fils de Bernard Ithier, notaire royal (17 mai 1714). — Inhumation de Jean Vergnon, avocat au Parlement, juge de Gironde (21 février 1717). — Inhumation de Pierre Ithier, sr de Lagaule, maître chirurgien (24 juin 1719). — Mariage entre Pierre Doumax, docteur en médecine à Marmande, et Françoise-Angélique de Vergnon (27 novembre 1724). — Mariage entre Jean Nau, avocat au Parlement, et Lucie Vergnon (3 février 1725). — Inhumation de Jean Pellé, avocat au Parlement (4 janvier 1731). — Inhumation de Bertrand Guyon, curé de la paroisse (20 juin 1732).

E suppl. 3356. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Mesterrieux. — Inhumation de François Debayle, jurat de Castelmoron (5 août 1735). — Mention d'une somme de 1,000 l. léguée par Marguerite Vergnon en faveur de l'église « pour y faire bâtir une chapelle à l'honneur de la s^te^ Vierge » (août 1735).— Note relative à la reconstruction du presbytère aux dépens du curé, bien qu'un arrêt du Conseil d'État ait ordonné la levée d'une imposition sur la juridiction de Castelmoron en vue de lad. reconstruction (1736). — Arrêt du Conseil d'État ordonnant la levée d'une somme de 1,400 l. destinée à la réfection du presbytère (31 juillet 1736).— Désignation de 4 obits fondés dans la paroisse. — Mariage entre Charles Dalesme, s^r^ Des Roches, ancien capitaine de dragons, et Jeanne Perrein, veuve de M. Lacrosse de Souliers (9 mai 1740). — Mariage entre Jacques Pellé, s^r^ de Bridoire, et Catherine Ithier (3 octobre 1741). — Inhumation de Pierre Pellé, maître ès arts (17 septembre 1751).

E suppl. 3357. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 112 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Mesterrieux.—Mariage entre Pierre Ithier, notaire royal, et Marie-Anne Ducasse (25 novembre 1755). — Enregistrement d'une requête à l'évêque de Bazas présentée par Pierre Doumax, docteur en médecine, en vue de l'exécution du testament de Marguerite Vergnon, portant qu'on construira une chapelle dédiée à Notre-Dame du côté du nord de l'église : « Lad. chapelle portera en œuvre 15 pieds de large sur 17 de long, pour se conformer à la commodité de lad. église de Mesterrieu...; l'élévation du lambris de lad. chapelle aura, du pavé aud. lambris, 15 pieds de hauteur...; les murailles, qui seront faites à neuf, seront proportionnées à cette hauteur...; l'entrée de l'église à cette chapelle sera dans un arceau cintré et voûté en pierre de taille et le pavé au niveau de celuy de l'église...; on construira un autel de pierre au bout de lad. chapelle, du côté du levant...; led. autel sera assorti d'un tablau neuf de peinture fine d'une grandeur convenable, avec un cadre propre et décent », etc. Ordonnance favorable de l'Évêque, donnée à Mesterrieux, le 30 août 1752, « dans notre cours de visite » (12 janvier 1757). — « Enregistrement de la requête et ordonnance pour le titre de lad. chapelle en faveur de Mademoiselle Marie Vergnon et s^rs^ Jaques et Louis Doumax » (12 janvier 1757). — Inhumation de Jacques Clément, régent de la paroisse (1er janvier 1758). — Baptême de Pierre, fils de Claude-Daniel Vergnon, avocat à la Cour, juge royal de Castelmoron, et d'Anne Richon (20 septembre 1759). — Baptême de Jean, fils de Jean Pellé, « garde-marteau de la maîtrise de Castelmoron », et d'Anne Heyraud (9 janvier 1762).—Inhumation de Jean Dufaur, curé de la paroisse (31 décembre 1765). — Baptême de Jeanne-Marie, fille de François Dussaut, avocat à la Cour, et de Marie Nau de Rochefort (7 novembre 1772).

E suppl. 3358. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 112 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Mesterrieux. — Inhumation de Pierre Ithier, notaire (29 avril 1773).—Inhumation de Jean Dussaut, notaire et procureur au siège de Castelmoron (1er octobre 1775). — Inhumation de Pierre Ithier-Degrange, « magistrat en charge de la présente jurisdiction » (27 novembre 1786). — Inhumation de Jean Pellé, « garde-marteau » (14 février 1787). — Inhumation de Claude-Daniel Vergnon, juge de Castelmoron (27 mars 1789).

COMMUNE DE NEUFFONS.

E suppl. 3359. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 297 feuillets.

1673. — Registre d'arpentement de la paroisse de Neuffons. — Table des bientenants. — Article concernant des vacants *à Lissert, à La Paponnerye, à Gillette.* — Contenance totale : 1,040 journaux 18 lattes 9 escats, revenant à 950 journaux 16 lattes 17 escats évalués comme terre du 1er degré.

E suppl. 3360. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 204 feuillets.

1640-1733. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Neuffons.—Baptême de Jean, fils de Nicolas Bignon, notaire (30 mai 1655). — Mariage entre Pierre Nau, avocat au Parlement, et Jeanne Mourraut (16 octobre 1686). — Inhumation de Guillaume de Grazinhac, [ancien curé], « au lieu d'honneur accoustumé dans l'églize de Neuffons » (31 janvier 1690). — Inhumation de Nicolas Bignon, notaire royal (1er août 1705). — Inhumation de Jean Bignon, notaire procureur au sénéchal de Castelmoron et « procureur substitut domanial en l'ordinaire dud. Castel-

moron » (29 décembre 1725). — Mariage entre Guillaume Bignon, lieutenant général au sénéchal de Castelmoron, et Marie Jehan de Latour, fille de Jean Jehan de Latour, écuyer (8 juin 1730). — Inhumation de Marie de Luxe, épouse de Jehan de Latour (10 septembre 1731).

E suppl. 3361. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 92 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Neuffons. — Mariage entre Pierre Touzet, ancien jurat, ancien lieutenant d'infanterie, et Catherine Bignon (31 décembre 1735). — Baptême de Pierre-Sylvain, fils de Guillaume Bignon, lieutenant général, etc. (15 mars 1736). — Prise de possession de la cure de Neuffons par M. Lacam (31 janvier 1741).

E suppl. 3362. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Neuffons. — Baptême « dans l'église de Saint-Martin de Tourignac de Neufons » (3 avril 1755). — Mariage entre Louis Augan, sieur de Lisle, ancien jurat de Blasimon, et Mathive Ithier (18 mai 1761). — Prise de possession de la cure de Neuffons par M. Denyau (24 mai 1770).

E suppl. 3363. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Neuffons. — Décès de Guillaume Bignon, lieutenant au sénéchal de Castelmoron d'Albret; il est enterré dans l'église, « les cimetières n'étant pas clos et murés selon les ordonnances » (19 décembre 1783). — Mariage entre Basile Serbué, ancien garde du corps du roi d'Espagne, fils de Jean-Joseph Serbué et de Jeanne Tamizet, d'une part, et Marie Deniau de Monleau, fille de feu Jean-Armand Deniau, seigneur de Monleau, et d'Anne-Victoire Merlet, d'autre part (20 septembre 1784).

COMMUNE DE RIMONS.

E suppl. 3364. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 580 feuillets.

XVIIe siècle. — Cadastre de la paroisse de Rimons, juridiction de Castelmoron. — Table. — Désignation de biens : *à La Chapelle de St-Jean; au village de Bordageau; au Terrefort; à l'Esglise rompue.* — Article concernant des « pièces sans maistre, vacquans », *au bois de Galeteau, à La Coudre,* etc.

E suppl. 3365. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 153 feuillets.

1727 et 1740-1762. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Hilaire de Rimons. — Inhumation de M. de Jahan, ancien curé de la paroisse (5 juin 1744). — Inhumation de Pierre Gaubry, ancien lieutenant d'infanterie (27 juin 1757). — Mariage entre Étienne Lagrave, ancien gendarme de la maison du Roi, et Catherine Desportes (3 février 1762). — « Les curés de ce bénéfice se sont de tous tems qualifiés d'archiprêtres et n'ont reconnu qu'en cette qualité; il est même dit dans le pouillé du diocèse. Monsieur l'abbé de St-Ferme est codécimateur avec le sieur curé, mais Monsieur de Jhéjan attaqua Monsieur de Créci, ancien abbé, pour les novalles; la moitié due à l'abbé fut réduite à une pension de 425 livres » (sans date). — Quittance de 1,113 l. 17 s. 6 d. donnée par l'abbé de Crécy en faveur de M. Jahan, archiprêtre de Rimons, « pour les avances qu'il a fait pour le nouveau sanctuair de Rimon » (18 mars 1727).

E suppl. 3366. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 96 feuillets.

1763-1772 et 1789. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Hilaire de Rimons. — Note relative à l'assemblée des curés de la sénéchaussée de Castelmoron réunie, le 19 mars 1789, en vue de l'élection d'un député aux États-Généraux. « Les curés qui sont dans la partie du diocèze (1) se sont refusés par divers prétextes d'accepter cette députation, soit à raison que les curés de la partie de Bazas avoient nommé pour député M^r de St-Sauver, notre prélat, qui avoit brigué les suffrages des délibérans, soit à raison de leur impossibilité de fournir aus fraix du voyage; cependant, ayant procédé au scrutin, on nomma le curé de St-Martin-de-Lerm, absent, qui se refusa d'accepter la députation »; élection de M. Malartic, curé de St-Denis-de-Piles, « auquel nous donnâmes nos voix comme ayant tout en sa faveur, tant des bonnes mœurs, capacité et moyens, en sorte qu'il est honteux pour tout le diocèze de Bazas de n'avoir pas eu aucun député aux États-Généreaux. » — Prise de possession de la cure par M. Deymier (5 novembre 1764). — « Mémoire du tems jadis porté par la tradition » : relation du meurtre de

(1) Les mots : du diocèse, ont été surchargés; dans l'interligne on a écrit : de la sénéchaussée.

M. Laveau, curé de la paroisse, en 1654. Note relative à la perception de la dîme (sans date). — Mention de grands froids pendant l'hiver de 1766. — Mention de réparations faites au presbytère aux dépens du curé, et d'une imposition de 1,385 l. pour des réparations faites à l'église (1768-1769). — Relation des débordements de 1770. « Il y eut beaucoup de voleurs dans cette année; Mr Lacam, curé de Neuffons, âgé de 90 ans, fut étranglé dans sa maison, le 14 de may, sous prétexte qu'il avoit beaucoup d'argent... Le bled valut un louis d'or au mois de juin. » — Le 27 septembre 1770, « l'exécuteur de la haute justice est venu exposer sur la roue, devant la maison presbitérale de Neuffons, le nommé..., l'un des murtriers de Monsieur Lacam. » — Installation d'un bénitier dans l'église; « il a coûté, pour la peinture ou ferrure », 43 l. (1771).

E suppl. 3367. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 95 feuillets.

1772-1782. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Hilaire de Rimons. — Procès-verbal de l'arpentement de la chapelle de St-Sébastien, située dans la paroisse; sa contenance est d'une latte 10 escats 1/4 (15 avril 1775). — Inhumation de Pierre Bignon, ancien curé de Castelvieil (22 septembre 1780). — Au mois d'avril 1781, « Mr l'abbé de St-Ferme, sans mon consentement et à mon insçu, a fait élever une croix en pierre dans son dîmaire qu'il possède dans la paroisse de Rimons, située sur le grand chemin de St-Ferme à Castelmauron »; plaintes du curé au sujet de cet abus d'autorité; le 20 juin 1781, la croix est déplacée et portée « aux confins des deux paroisses de St-Ferme et Rimons. » — Baptême de Guillaume, fils de noble Jean-Benoît Bignon de Bellassize, maître particulier des Eaux-et-Forêts de la sénéchaussée de Castelmoron, et de Rose Delpech (2 septembre 1782). — Copie d'une lettre du comte de Vergennes à l'évêque de Bazas; le roi désapprouve les actes « des sindicats » de quelques curés du diocèse concernant le bureau diocésain; son intention « est que vous receviez les mémoires de ceux qui croyent devoir faire des représentations » (22 décembre 1781).

E suppl. 3368. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 83 feuillets.

1782-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Hilaire de Rimons. — Baptême de Pierre-Hiacynthe, fils de Pierre Bignon, lieutenant général du sénéchal de Castelmoron, et de Jeanne Grillon (26 octobre 1783). — Inhumation de Jean Deniau, notaire (5 avril 1785). — Baptême d'Antoine, fils de Jean Laborial, avocat, et d'Élisabeth Deniau (4 juillet 1788).

COMMUNE DE ROQUEBRUNE.

E suppl. 3369. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 170 feuillets.

1672. — « Livre terrier pourtant l'arpantemant général de la jurisdiction de Roquebrune. » — Table. — Articles concernant : M. le « coumandur », lequel tient « un château aveq un pon-levis dans la cloicture duquel est l'esglize paroiselle du présant lieu aveq un petict bois appellé La Garène et le simitière quy est contigü et le jeardin de ladictte coumanderye aveq ses eyzines, le tout estant de tout tamps esté jouy noble »; — les vacants de la paroisse et juridiction. — Led. arpentement a été fait « à la perche et mezure du... Bazadois..., faizant l'escas de 14 pans et demy, la latte de 20 escas, le journal de 20 lattes ». La contenance totale de la juridiction est de 1,489 journaux 6 lattes 10 escas, revenant à 1,193 journaux 14 lattes 14 escats de terre abonnée au 1er degré.

E suppl. 3370. — GG. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 136 feuillets.

1576-1691. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Roquebrune (1). — Baptêmes célébrés par Raimond Audibert, recteur « de la parroisse de Roquebrune Saint-Scaurin avec son anexe de Pauilhac. » — Baptême d'Anne, fille de Victor de Ecclesia (29 juin 1578). — Actes concernant les enfants baptisés « tant en l'églize de Sainct-Supplice que Roquebrune », en 1583. — Parrainage de Richard Duboys, seigneur de Bordepailhe et coseigneur de la maison noble de Peyrelongue, et de Madeleine Daringues, épouse de Victor d'Eclesia, écuyer, seigneur Du Claux (27 janvier 1583). — Baptêmes célébrés dans l'église St-Jean de Roquebrune en 1587. — Parrainage de Jean de Lavau, avocat au Parlement, juge de St-Ferme (8 mai 1588). — Baptême de Marie, fille de Bernardin de Ecclesia, écuyer, et de Jeanne de Guisiourret (?); marraine : Marie de Montferran, dame d'Uza (4 septembre 1593). — Le 15 décembre 1652, « le chasteau de Roquebrune a esté assiégé, sur les huict heures après midy, par une partie de l'armée que Monsieur le

(1) En marge des actes concernant la période de 1580 à 1592, on trouve souvent les noms de paroisses voisines : Saint-Sulpice, Rimons, Ste-Gemme, St-Hilaire, Le Puy, Neuffons, Monségur, etc.

prince de Condé avoit en Guiène, l'autre estant devant Montségur, le siège ayant commencé le tréxiesme dud. mois et se rendit le dix-septiesme du matin, deux pièces de canon y ayant tiré six vingts et quelques coups sans faire pourtant guière grand brèche...; et led. Roquebrune se rendit aussi le dix-huictiesme dud. mois, voyant qu'on y amenoit le canon et qu'ils n'estoint pas beaucoup de gens pour le deffendre, n'y ayant que six ou sept qui sceussent bien tirer, qui estoint Monsieur Jean Fournets, neveu de Monsieur de Castillon, commendeur dud. Roquebrune, qui commendoit, et son lieutenant Jean Carrère», etc., «la condition estant que led. sieur Fournets demeureroit dans led. chasteau en qualité de ....., et qu'il garderoit avec soy quatre de ses soldats qu'il choisiroit, sans qu'il entrast personne dans led. château qu'un comisaire pour la faire observer» (19 décembre 1652). — Inhumation dans le «sémetière de Pauiglac, ennexe de Roquebrune» (23 mars 1636); — dans le «sémetière de l'esglize paroissielle St-Jean de Roquebrune» (6 janvier 1637); — dans le «sémetière de l'esglize de St-Surin» (3 mai 1641); — «dans l'esglize Ste-Catherine de Pauglaic» (13 juin). — Inhumation de Jean Laserre, vicaire perpétuel de la commanderie de Roquebrune (17 mai 1649). — Inhumation d'Antoine Fournetz, neveu du commandeur, «dans l'église du... château» (25 août 1652). — Inhumations auxquelles le curé n'assiste pas, «à cause des gens de guerre» (octobre 1652). — Mariage célébré dans l'église de Coutures, «n'ayant peu dans celle dud. Roquebrune à cause des gens de guerre» (27 novembre 1649). — Inhumation de Jean Fornetz (9 avril 1677). — Mariage entre Jean Fornetz et Françoise Lamouroux (8 juin). — Mariage entre Jean Lafon, sr de Bonnefon, et Marie Fornetz (15 juin). — Mariage entre François de Saubat, sr d'Ougnac, écuyer, et Marguerite de Fornetz (16 février 1678). — Baptême de Jeanne, fille de Jean de Fornetz, avocat au Parlement, et de Françoise Lamouroux (3 juillet). — Baptême de Pierre, fils de Jacques de Fornetz, avocat, et de Marguerite Despeyront (2 mai 1686).

E suppl. 3371. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 155 feuillets.

1693-1723. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Roquebrune. — Baptême de Pierre, fils de Jacques Moreau Des Barbotz et d'Anne Richier (5 janvier 1696). — Inhumation d'Honoré Dalpheran, commandeur de Roquebrune (16 mai 1697). — Inhumation de Jacques de Fornetz, avocat à la Cour (25 décembre 1718). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre de Fornetz, officier, et de Marguerite Ézemard (16 septembre 1721). — «Le 19 avril 1723, Mr Bignon, vicaire de Ste-Bazeille, a pris possession de St-Jean de Roquebrune en vertu d'une nomination faite par Mr le chevalier Dufaure, procureur constitué de Mr de Rebuffat, commandeur du présent lieu et du visa de Monseigneur l'évêque de Bazas.»

E suppl. 3372. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 114 feuillets.

1723-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Roquebrune. — Inhumation «dans la chapelle de Ste-Catherine» (31 octobre 1738). — Inhumation de Louis Bignon, curé de la paroisse (19 mars 1740). — Mariage entre Arnaud Robert, maire de Monségur, et Angélique Fournetz (16 mai 1747). — Inhumation de Pierre de Fournetz, ancien lieutenant (15 avril 1748). — Prise de possession de la cure de Roquebrune par Mathieu Bourgueil de Fournetz, le 3 juin 1750, «M. de St-Sauveur, évêque et seigneur de Bazas, faisant en personne sa visitte en cette église».

E suppl. 3373. — GG. 4. (Registre.) — In-f°, 85 feuillets.

1752-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Roquebrune. — Inhumatin de «Vincent, chevalier de Fournetz» (18 août 1762).

E suppl. 3374. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 96 feuillets.

1772-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Roquebrune. — Inhumation de Pierre de Fournets (21 août 1782). — Inhumation de Vincent Fournets, ancien lieutenant-colonel d'infanterie (28 septembre 1792).

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-DE-GUILLERAGUES.

E suppl. 3375. — CC. 1. (Registre.) — Petit in-f°, 134 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de St-Sulpice. — Table des tenanciers. — Article concernant Catherine Dupuy, dame de Rans, pour un château, etc.; — Gabriel-Joseph de Lauvergne, vicomte de Guilheragues et de Monségur, pour le moulin d'Estourneau, un château, etc.; — la confrérie de l'église

de St-Sulpice. — Contenance totale de la paroisse : 1,642 journaux 16 lattes 3 escats « de la perche et mezure de Bazatz, quy est à raizon de 9 piedz en carré l'escat et 400 escatz au journal »; lesd. 1,642 journaux, évalués en terre du 1er degré, reviennent à 1,325 journaux 11 lattes 19 escats; le 1er degré comprend 1 journal; le 2e, 3 journaux pour 2; le 3e, 3 journaux pour un; le 4e, 4 journaux pour un.

E suppl. 3376. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 47 feuillets.

1658-1677. — Registre des baptêmes et sépultures de l'église de St-Sulpice-de-Guilleragues. — Baptême de François, fils de Jacques Dupin, notaire (26 septembre 1660). — Inhumation d'Olive de Mulet, « seigneuresse de Guilharagues » (19 septembre 1672).

E suppl. 3377. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 72 feuillets.

1680-1703. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Sulpice-de-Guilleragues.

E suppl. 3378. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 83 feuillets.

1703-1721. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Sulpice-de-Guilleragues.

E suppl. 3379. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 157 feuillets.

1724-1764. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Sulpice-de-Guilleragues. — Inhumation de Gaston de Bacalan (5 octobre 1729). — Baptême de Pierre-Jean, fils de Timothée de Bacalan et de Marthe Bonus (16 décembre 1731). — Baptême d'Anne, fille de noble Timothée de Bacalan (15 janvier 1736). — Inhumation de Pierre Dupin, ancien curé Du Puy (12 mai 1762).

E suppl. 3380. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 115 feuillets.

1765-1791. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Sulpice-de-Guilleragues. — Baptême de François, fils de Jacques Dupin, « vivant noblement », et de Jeanne de Rigal (15 mai 1784).

E suppl. 3381. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 62 feuillets.

1629-1677. — Registre des baptêmes de l'église St-Jean de Roquebrune. — Visa du registre par Drilhole, vicaire général, le jour de la visite de l'évêque de Bazas (16 mai 1639). — Visa du registre « par conmendement de Monseigneur. B. Laprie, secrétaire » (19 mai 1640); — par Chabrignac, « député » de l'évêque de Bazas (24 juin 1643). — Baptême de Jean, fils de Jean Fournetz, « homme d'armes », et de Jeanne Dutilos (6 septembre 1648). — Baptême de Marguerite Charlot, dans l'église de St-Sulpice, « à cause des gens de guerre qui estoint sur ce païs et la maison dud. Charlot estant fort proche dud. St-Sulpice » (2 décembre 1649). — Baptême de Nicolas Mourreau; parrain : « Nicolas René, du païs de Bourgouïgne, chevalier du régiment de Mr le comte d'Arcourt, son armée pour le Roy ayant pour lors investi la ville de La Réolle, qui tenoit pour M. le prince Conté..., led. enfant ayant esté porté en cette parroisse pour le faire baptizer à cause que Monsieur le curé dud. Neuffons a esté obligé de se retirer en quelque sorte, pour le mauvais traictement que les gens de guerre exercent envers toute sorte de personnes » (12 mai 1652). — Baptême de Marie, fille de Jean Fournetz, « capitaine et commendant au présant château de Roquebrune », et de Jeanne Dutillos; parrain : Jean Vergne, « homme d'armes »; marraine : Jeanne de Fournetz (26 août 1653). — Cérémonies du baptême de Jacques de Fornetz; parrain : Jacques de Pichon, chevalier de St-Jean de Jérusalem, commandeur de Bordeaux (24 juin 1659).

Commune de Taillecavat.

E suppl. 3382. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 403 feuillets.

1672-1674. — Registre d'arpentement de la paroisse et juridiction de Taillecavat. — Table des tenanciers. — Articles concernant : des communaux aux villages de Vinsoneau, de Barbos, de Piqueteule, Des Greniers, etc.; — Jacques Moreau, sr de Boiredon; — Jacques Moreau, capitaine; — le cimetière de la R. P. R., contenant 10 escats; — le marquis de Monsalé, pour « un moulin, île et pastenq », sur le Drot; — un château dans le bourg de Taillecavat, etc. — Contenance totale de la paroisse : 2,271 journaux 1 latte 6 escats, revenant à 2,162 journaux 17 lattes 16 escats en terre du premier degré. Extrait de l'abonnement de « la baronnie de Taillecabat, despendant de la compté de Castelnau de Cursol en Bazadois, consistant en deux parroices, sçavoir Taillecabat et St-Géraud »; le 1er degré comprend un journal simple; le 2e degré, 2 journaux pour un; le 3e degré, 4 pour un.

E suppl. 3383. — CC. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 191 feuillets.

1715. — Registre d'arpentement des paroisses de Taillecavat et de St-Géraud. — Table des tenanciers.

E suppl. 3384. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 166 feuillets.

1633-1666. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat. — Baptême de Jeanne, fille de Guillaume de Rabat, juge de Lamothe, et de Marthe de Locres (14 juin 1637). — Baptême de Julien, fils de Jean Richet, notaire royal (29 mars 1638). — Baptême de Marie, fille de Jacques Moreau, homme d'armes, et de Marguerite Escorne (2 avril 1639). — Baptême de Françoise, fille de Jean Larrivère, « capitaine de la troupe des Bouesmes » (11 février 1646). — Baptême de Jacques, fils de Jean Moreau, lieutenant en la judicature de Taillecavat (14 décembre 1651). — Baptême de Perrine, fille de François Sébille, avocat au Parlement, « lieutenant de Taillecavat » (16 janvier 1656). — Baptême de Jeanne, fille de Jacques Moreau, capitaine, et de Louise de Fisson; parrain : Jean-Pierre de Robillard, avocat général à la Cour des Aides; marraine : Jeanne de Fisson (28 février). — Baptême de Philippe, fille d'Antoine Beilly, capitaine, et de Marie Conort (19 novembre 1661). — Baptême de Martial, fils de Bertrand Moreau, sr Des Barbotz, et de Jeanne Chevilhard (9 janvier 1664). — Cérémonies du baptême de Louis, né le 7 novembre 1651, fils d'Alexandre Galliot de Crussol, chevalier, « marquis de Monsalée, Balaguier, Lacapelle, St-Georges, Marin, Marsiel, Macroulle » et autres places, et de « Rose Descars et de Montal », comtesse de Castelnau, Taillecavat et Caubon (2 juillet). — Baptême de Marguerite, fille de Jean Moreau, sieur de Labarthe, capitaine, et de Marguerite Maurin (4 juillet 1666). — Visite de l'église et confirmation par l'évêque de Bazas (22 mai 1642). — Visite de l'église et confirmation (5 mai 1636). — Inhumation dans l'église, d'une femme qui a laissé par testament 12 l. pour les réparations de lad. église (8 décembre 1636). — Inhumation de Jean Loubin, âgé de 100 ans (19 janvier 1637). — Paiement de 3 l. au peintre « qui a peint nostre tableau »; lad. somme avait été amassée, l'année précédente, « à la rile » (16 octobre 1639). — Mention de l'autel de st Jacques (23 janvier 1640). — Visa du registre par Chabrignac, « député » de l'évêque de Bazas (24 août 1643). — Mariage entre Jean-Jacques Dubois, « sieur (?) escuyer de Sainct-Gemme », et Françoise Moureau (2 octobre 1647).

E suppl. 3385. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 98 feuillets.

1663-1677. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat. — Inhumation de Jacques de Bonsol, sieur de Lantic, écuyer (7 avril 1663). — Inhumation de Jean Beilly, curé de Caubon et vicaire de Taillecavat (14 juin 1668). — Inhumation de Marguerite Descornes, veuve de M. Moreau de Chastaigner (20 février 1672). — Inhumation de Marguerite Maurin, veuve de Jean Moreau, sr de Labarthe (22 avril 1677). — Mariage entre Jacques Moreau, sieur de Boisredon, et Françoise Moreau (20 janvier 1667). — Mariage entre Jacques-Henri de Lebeau, écuyer, sieur de Montour, et Isabeau de Moreau (26 avril 1668). — Baptême de Jacques-Henri, fils de Jacques Moreau, sieur de Boiredon (14 octobre 1669). — Baptême de Louise, fille de noble Charles Duclos et de Jeanne Marroyer (16 mai 1676).

E suppl. 3386. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 73 feuillets.

1678-1691. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat.

E suppl. 3387. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 69 feuillets.

1696-1703. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat. — Baptême de Pierre, fils de Jacques Moreau Des Barbotz et d'Anne Richier (5 janvier 1696). — Mariage entre Marc-Antoine de Moreau, sr de Labarthe, et Jeanne de Moreau (27 avril 1701). — Mariage entre Jean Grilhon, notaire royal à Puyguilhem, et Marthe Moreau (28 avril). — Inhumation, « dans le presbytère de l'église », d'Antoine Lacam, curé de la paroisse (8 mai). — Baptême de Marguerite, fille de Jean Richier, procureur d'office (25 juin 1702). — Baptême d'Élisabeth, fille de Bertrand Moreau, capitaine, et de Marie Dussaut (11 février 1703).

E suppl. 3388. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 48 feuillets.

1703-1707. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat. — Baptême de Jacques, fils de Jacques Moreau de Boisredon et de Guillemette Martineau; parrain : Jacques Moreau de Boisredon, juge de Taillecavat (27 avril 1707).

E suppl. 3389. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 84 feuillets.

1707-1713. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat. — Baptême de Jean-Jacques, fils de Jean-Jacques Jude, notaire royal (19 octobre 1708). — Baptême de Marie, fille de Marc-Antoine Moreau de Labarthe et de Jeanne Moreau de Boisredon (26 juillet 1709). — Inhumation d'Anne Richier, épouse de Jacques Moreau Des Barbots (13 octobre). — Baptême d'André, fils de Jacques Moreau de Boisredon (16 avril 1710). — Inhumation de Françoise Moreau, épouse de Jacques Moreau de Boisredon, juge (28 septembre). — Baptême de Louis-Alexandre-François, fils de Thomas, marquis Descars, et de Marie-Madeleine Crussol de Monsalés; parrain : Louis-Alexandre Crussol, comte de Monsalés; marraine : Marie-Madeleine de Janim de Castille de Fouquet (22 août 1711). — Inhumation de Guillemette Martineau, épouse de Jacques Moreau de Boisredon (29 janvier 1713).

E suppl. 3390. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets.

1714-1720. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat. — Inhumation de Jean Moreau, curé de Castelnau-sur-Gupie (1er avril 1714). — Inhumation de Jeanne Moreau de Boisredon (19 décembre). — Mariage entre Jacques Moreau, sieur de Boisredon, et Marie Rouhet (7 mai 1715). — Inhumation de Marc-Antoine Moreau de Labarthe (2 mai 1718). — Mariage entre Jean Grilhon, juge de Castelnau, et Éléonore Doucet (27 avril 1719).

E suppl. 3391. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets.

1720-1728. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat. — Mariage entre Jean Labazie, lieutenant civil et criminel à Gironde, et Marguerite Richier (10 septembre 1720). — Inhumation de Jacques Moreau, sieur de Boisredon (27 mars 1723). — Baptême de Jacques, fils de Pierre Moreau, sieur Des Barbots, et d'Élisabeth Dupin (6 février 1726).

E suppl. 3392. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 87 feuillets.

1728-1734. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat. — Mariage entre Jean Tessier de Laroque et Élisabeth Moreau de Boisredon (17 juin 1732). — Mariage entre Pantaléon Faure, sr Du Maine, avocat à la Cour, juge de Théobon, et Marguerite Richier (3 mars 1734).

E suppl. 3393. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 42 feuillets.

1734-1738. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat. — Inhumation de Jean Roullet, curé de la paroisse (5 février 1737).

E suppl. 3394. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 308 feuillets.

1738-1767. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat. — Mariage entre noble Pierre Beilard, sr de Mondevis, et Marie-Antoinette Clavis (27 janvier 1739). — Mariage entre Bonaventure Bardèche, notaire royal, et Jeanne Grilhon (24 novembre). — Baptême de Jean, fils d'Étienne Moreau de Boisredon et de Marie Rambaut (18 mars 1740). — Mariage entre Alexis Dalbin, lieutenant de juge de Monteton, et Françoise Richier (22 novembre). — Inhumation de Jacques Moreau, sr Des Barbots (27 avril 1744). — Inhumation de Jean Grilhon, notaire et procureur d'office (15 mai). — Inhumation de Pierre Moreau Des Barbots (14 mai 1745). — Inhumation dans la chapelle de st Cloud, de Jeanne de Renaré, veuve de Daniel Clavis, « ancien gendarme du Roi » (15 mai 1747). — Inhumation de Bernard Duclos, juge de Taillecavat (21 novembre 1749). — Réception de Marguerite Mauran en qualité de « femme-sage »; elle prête serment entre les mains du curé (27 janvier 1751). — Réception de Françoise Nadau (27 février). — Réception de Marie Bonet (février). — Mariage entre Jacques Moreau de Greffiers et Marie-Jeanne Rouhet (7 février 1752). — Mariage entre Jacques-Pierre Baulos, avocat à la Cour, et Élisabeth Berthonneau (5 septembre). — Mariage entre Jacques Moreau de Labarthe et Marie Richier (29 novembre 1753). — Mariage de Jean Sauvestre, régent (23 juillet 1755). — Mariage entre Charles Dubois-Dufrène, écuyer, seigneur Du Frenne, fils de François Dubois-Dufrène, écuyer, et de Françoise Robert, d'une part, et Élisabeth Moreau, fille de Pierre Moreau des Barbeauts et d'Élisabeth Dupin, d'autre part (11 août 1756). — Mariage entre Guillaume Chapelle, sr de La Concade, ancien officier d'infanterie, et Catherine Richier (27 octobre 1757). — Baptême de Jacques, fils de Jacques Moreau des Barbots et de Marguerite Heyraut (8 octobre 1759). — Baptême de Jacques, fils de Charles Dubois-Dufrène, écuyer, et d'Éli-

sabeth Moreau (29 avril 1764). — Mariage entre Jean Moreau Des Launés et Marie Delas de Colomb (15 mai 1765). — Prise de possession de la cure de Taillecavat par André Moreau (19 novembre 1766). — Statistique pour 1767 : 36 baptêmes, 11 mariages, 30 sépultures.

E suppl. 3395. — GG. 12. (Registre.) — In-4°, 136 feuillets.

1768-1778. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat. — Mariage entre Joseph Rouhet, juge de Taillecavat, et Marie Moreau (18 mai 1768). — Service funèbre pour le repos de l'âme de Marie, princesse de Pologne, reine de France et de Navarre (9 août). — Inhumation d'Élisabeth Moreau, épouse de M. Dubois-Dufrène, écuyer (3 septembre 1770). — Mariage entre Jean Chevalier, procureur au bureau des finances de Guienne, et Anne Mercier (22 mai 1772). — Mariage entre François-Henri Mazeau, officier d'infanterie, fils de Pierre Mazeau, ancien garde du corps du Roi, et de Catherine Lebeau de Montour, d'une part, et Jeanne Richier, d'autre part (28 janvier 1777). — Mariage entre Jean Lamothe, procureur fiscal de la juridiction de Blasimon, et Françoise Richier (29 janvier).

E suppl. 3396. — GG. 13. (Registre.) — In-4°, 164 feuillets.

1779-1791. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Taillecavat. — Inhumation de Joseph Rouhet, juge (3 novembre 1783). — Mariage entre Jean Roquechoffre, notaire royal et procureur d'office du duché de Duras, et Catherine Moreau (24 novembre 1784). — Mariage entre François de Gascq de La Roche, écuyer, ancien officier au régiment de Normandie, fils de feu Jean de Gascq, écuyer, et de feu Catherine de Gascq, d'une part, et Marie-Élisabeth Dellas de Colomb, veuve de noble Jean Moreau, fille de feu noble Bernard Dellas de Colomb, et de feu Marguerite de Chapelle, d'autre part (20 mai 1788). — Baptême de Jacques-Honoré, fils de Jean Moreau Des Barbots et de Rose Labatut (17 mai 1790). — Inhumation de Jean Moreau Des Greffiers (15 septembre 1791).

Commune de Saint-Vivien.

E suppl. 3397. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 457 feuillets.

1672 (?). — Registre d'arpentement de la paroisse de St-Vivien. — Désignation de biens : *aux Murailhes*. — Article concernant : « le pastenc comun du village de Guignart » ; — « les asgines, fontaine et pastenc du village de Ragot » ; — « les airiaux, pastenc du village de Barre » ; — « les airiaux et pastenc du village Des Aubins » ; — l'hôpital de Monségur ; — Richard Moreau, sr de Boissatran, capitaine. — Extrait de l'abonnement : le 1er degré comprend 1 journal ; le 2e degré, 3 journaux pour 2 ; le 3e degré, 3 journaux pour un ; le 4e degré, 4 journaux.

E suppl. 3398. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 683 feuillets.

1707-an VII. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de « St-Vivien de Boissan ». — Table des actes de 1708 à l'an VII. — Inhumation de Madeleine Dama, épouse de M. Moreau de Terrefort (7 mars 1708). — Mariage entre Pierre Moreau de Terrefort et Élisabeth Cailleton (25 novembre 1710). — Mariage entre François de Fontainemarie, seigneur de Caste..., conseiller à la Cour des Aides, et Marie Boutin (26 août 1722). — Baptême de Marie-Anne, fille de Pierre Mazeau, maître d'école (3 février 1724). — Achat d'ornements (1726). — Mention d'un arrangement entre le curé et le prieur de La Réole concernant les novales (1733). — Achat d'un soleil et d'une bannière « avec un portrait du patron » (1737). — Note mentionnant que les 27 et 28 mars 1739, « il y a négé extraordinairement et gelé ensuite pendant quelques jours, ce qui a fait du mal ». — Cérémonies du baptême de Louis-Armand-François, fils de Bernard de Menou, sr de Camboulan, écuyer, et de Françoise Dupeyron (3 mai 1749). — Note relative à l'hiver de 1765-1766 : du 25 décembre au 15 février 1766, « il y a gelé si fort, avec de la neige en divers temps, que les rivières ont glacé et qu'on y passoit dessus, à pied et à cheval, pendant près d'un mois, et qu'il y a eu bien des arbres gelés, surtout les figuiers et mesme des vignes ; le bois s'est vendu à Bordeaux jusqu'à 62 l. le cent du faissonnat et l'autre bois à proportion ». — Inhumation de Jean Bignon, curé de Ste-Gemme (15 novembre 1775). — Mariage entre Joseph Dupin, receveur des Domaines à Monségur, et Jeanne Carmaignac (12 février 1776). — Inhumation de Françoise Dupeyron, épouse de Bernard de Menou, sr de Camboulan, écuyer (6 octobre 1787).

CANTON DE PELLEGRUE

Commune de Pellegrue.

E suppl. 3399. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 642 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement « de la ville et parroisse de Pellegrue, au duché d'Albret ». — Mention d'une vigne *à Lamotte.* — Article concernant François de Ségur, chevalier, seigneur baron du Grand St-Aigulin en Saintonge, de Boyracq, etc., pour un château appelé à Boyracq, etc.; — Jean Mizaubin, « ministre »; J.-B. de La Noualhe, écuyer, sieur de Guizacq; — Jean Dupuy, écuyer, sieur de La Chapelle et de Labatut; — Joseph de Senaut, écuyer, seigneur Du Puy de Gensacq, pour un château, etc.; — Jean Dupuich-Desteracq, sieur de Lugaignac, pour un château à Lugaignac, etc.; — Jean André, écuyer, sieur de Lestan; — les temple et cimetière de la R. P. R., situés dans la ville; — le presbytère; — la vigne appartenant à l'église, appelée *à la Confrérie;* — Tobie de Busserolles, écuyer, sr de Laforest. — Contenance totale : 3,621 journaux 5 lattes 2 escats, revenant à 2,705 arpents évalués comme terre du 1er degré dud. lieu et distraction faite des biens jugés nobles. — Extrait du procès-verbal de l'abonnement de la juridiction de Pellegrue, laquelle comprend « Pellegrue, où est la ville, St-Laurens, Lareyre, Genas, Vignolles et une partie de la paroisse de Gentis et St-Ferme »; l'arpentement est fait suivant la perche et mesure de Bazas. Le 1er degré comprend 1 journal, le second degré, deux journaux pour un et le troisième degré, 4 journaux pour un. — Table.

E suppl. 3400. — CC. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 335 feuillets.

1673 (?). — Registre d'arpentement de la paroisse de Genas, juridiction de Pellegrue. — Table des bientenants. — La chapellenie de Genas consiste en 15 lattes 3 escats de terre, dont jouit Antoine Daucous, curé de la paroisse. — Contenance totale : 935 journaux 1 latte 15 escats, « revenant, au premier degré, à 673 journaux 8 lattes 15 escats ».

E suppl. 3401. — CC. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 150 feuillets.

1673. — Registre d'arpentement de la paroisse de Lareyre, juridiction de Pellegrue, duché d'Albret. — Désignation de biens à La Motte; — d'un « commun » au village de Tallamont, au village de la Croix, etc. — Article concernant Barthélemy Labadie, religieux de l'abbaye de St-Ferme; — Antoine Arnal, curé de la paroisse; — François de Ségur, seigneur baron de Boyrat; — Jean de Busserolles, écuyer, sieur de La Fourest, et Marie de Busserolles, sa sœur; — Tobie de Buserolles, écuyer, sieur de la maison noble de La Fourest; — Jean André, écuyer, sieur de Lestan. — Contenance totale : 948 journaux 13 lattes 12 escats, « revenant, terre abonnée au premier degré de lad. parroisse, à 743 journaux 17 lattes 19 escats ». — Table des bientenants.

E suppl. 3402. — CC. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 113 feuillets.

1673. — Registre d'arpentement de la paroisse de Vignolles, juridiction de Pellegrue. — Table des bientenants. — Contenance totale : 409 journaux 8 lattes 5 escats, « revenant, terre abonnée au premier degré dudit lieu, [à] 307 journaux 16 lattes 11 escats. »

E suppl. 3403. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 176 feuillets.

1637-1794. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-André de Pellegrue. — Baptême de Françoise, fille de Mathurin de Pellé, avocat au Parlement, juge de Pellegrue (2 novembre 1653). — Baptême de Jacques, fils de Jean André, sieur de Létan, et de Marguerite de Tasque; parrain : Gabriel de Tasque, écuyer, sieur de Beller (7 février 1659). — Bénédiction de « la cloche nouvellement fondue » (4 mars 1663). — Baptême d'Aimeric, fils d'Étienne Baillon, sieur de La Borne, et de Marguerite Saintjean; parrain : Aimeric de Martineau, sieur de Lesparre (27 avril 1664). — Concession d'un droit de sépulture dans l'église moyennant le paiement d'une somme de 10 l. et à la charge de payer 20 s. à chaque ouverture de fosse, lesd. sommes devant être affectées aux réparations de l'église (5 janvier 1692). — Baptême de Pierre, fils de Siméon Beaunac, procureur, et de Jeanne Constantin (13 janvier 1669). — Concession par l'Évêque d'un droit de banc et de sépulture moyennant le paiement d'une somme de 30 l. (15 novembre 1670). — Baptême de Simon, fils de Jean Mosnier, juge royal (3 juillet 1672). — Inhumation d'Étienne Bailhon, sr de Borne (13 novembre 1678). — Inhumation de Jacques Jullien, curé

de la ville (28 mai 1681). — Inhumation de Marguerite Sainctjean, veuve d'Étienne Bailhon, sieur de La Borne (14 novembre). — Abjuration d'hérésie par deux personnes (18-26 mars 1682). — Abjuration (24 juin). — Abjuration par 4 personnes (21 mars 1683). — Abjuration (11 avril). — Abjuration (6 février 1684). — Abjuration (1er février 1685). — Abjuration (25 avril). — Abjuration (30 juin). — Mariage entre Pierre-Charles de Gervain, écuyer, seigneur de la maison noble de Lanlanbuty, et Marie Trupeau (12 juillet 1724).— Mention de la démolition du temple de la R. P. R. par les soins de François de Quincarnon, écuyer, lieutenant criminel au sénéchal de Bazas (3 décembre 1685). — Nombreuses abjurations (1685). — Mariage entre Pierre de Roboam, avocat à la Cour, et Marie de Grenouilleau (20 septembre 1690).

E suppl. 3404. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 120 feuillets.

1692-1734. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-André de Pellegrue. — Inhumation de Jean Requateau, 1er consul (27 janvier 1692). —Inhumation d'Anne Dupuch-Destrac (2 janvier 1727). — Baptême d'Angélique, fille de Daniel Dupuch-Destrac, écuyer, et de Marie de Cazenove (17 août 1734). — Baptême de Jean, fils de Guillaume Mosnier, notaire royal (4 mai 1698). — Baptême de Jacques, fils de Jacques Cornuau, avocat au Parlement, et d'Anne Gautey (27 août 1698). — Mariage entre Éléonore-François Boirac de Ségur, chevalier, seigneur de St-Aigulin et Boirac, et Rose de Feytis (28 novembre 1703). — Mariage entre Jean André, écuyer, sr de Létan, et Madeleine Turpaut (14 novembre 1703). — Mariage entre J.-B. de La Noaille, écuyer, sieur de Latufière, capitaine d'infanterie, et Suzanne de Misaubin (10 février 1703). — Baptême de Jean-Moïse, fils de J.-B. de La Noaille, écuyer, sr de Latuffière (2 octobre 1705). — Inhumation de Jean Rocquète, curé de la paroisse (16 octobre 1730).

E suppl. 3405. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets.

1733-1745. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-André de Pellegrue.—Baptême d'Anne, fille de Daniel Dupuch-Destrac, écuyer, et de Marie de Cazenove (16 janvier 1737). — Baptême de Félix, fils des précédents (19 février 1738). — Mariage entre Henri-Jacques Depuch de Monbreton et Henriette-Judith Depuch (17 juin). — Inhumation de Jeanne Ligarde de Meyraud, veuve de noble Dupuch-Destrac, sieur de Tudin (15 mai 1735). — Mariage entre Charles de Bérau, chevalier, et Victoire Depuch (1er mars 1740). — Inhumation de Bernard Ragot, notaire royal (17 octobre). — Inhumation d'Alexandre Dupuch, écuyer, seigneur de la maison noble Du Puch de Gensac (7 janvier 1742). — Baptême de Jean, fils de Jean Beaunac, procureur domanial, et de Bartholomée Gay de Laflorance (14 novembre 1744). — Baptême de Jeanne-Élisabeth, fille de Pierre de Mauriac, écuyer, et de Suzanne-Baptiste Dauber de Madaillan (17 février 1744).

E suppl. 3406. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 59 feuillets.

1746-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-André de Pellegrue. — Mariage entre Éléonore-François de Ségur, chevalier, seigneur Du Moulineau, fils de Jacques de Ségur, chevalier, seigneur de Boirac, et d'Élisabeth Boniot Des Essards, d'une part, et Marie-Anne-Rose de Ségur, fille d'Éléonore-François de Ségur, chevalier, seigneur baron de St-Aigulin et autres places, et de Rose de Feitis, d'autre part (21 novembre 1748). — Baptême de Bartholomée, fille de Simon Beaunac, avocat, et d'Anne Bardèche (19 janvier 1749). — Mariage entre François-Éléonore de Ségur, capitaine d'infanterie au régiment de Royal-Comtois, et d'Élisabeth de Ségur (29 juillet 1751). — Inhumation de François-Éléonore de Ségur, seigneur de Boirac et de St-Aigulin (11 janvier 1752). — Inhumation de Jean Ragot, ancien jurat (31 décembre).

E suppl. 3407. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets.

1752-1761. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-André de Pellegrue.—Baptême de Marguerite, fille de Simon Beaunac, juge de Pellegrue, avocat à la Cour (23 juin 1753). — Inhumation d'une enfant qui avait été baptisée par Gibert, ministre de la R. P. R. (7 septembre 1756). — Baptême d'Eléonore-François, fils d'Éléonore-François de Ségur, chevalier, seigneur de la maison noble de Boirac et autres places, et d'Élisabeth de Ségur (6 décembre 1757). — Mariage entre Alexandre-Henri Dupuch de Monbreton, capitaine de cavalerie, chevalier de St-Louis, et Marie-Élisabeth Dupuch-Destrac (8 mai 1759). — Baptême de Marie-Henriette Dupuch de Monbreton, fille des précédents (30 avril 1760).

E suppl. 3408. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 97 feuillets.

1762-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-André de Pellegrue. — Inhu-

mation de Jacques Daguilhe, curé d'Auriolle (7 janvier 1762). — Mariage entre Vivien Ruffe, régent, et Marie Arpin (24 novembre). — Mariage entre Pierre Deniau de Goigneau et Jeanne Ruffe de Canssac (28 novembre 1764). — Inhumation de Jean Ruffe, ancien 1er consul (8 juin 1765). — Inhumation de Pierre Prévôt, ancien archiprêtre et curé de Massugas (16 septembre). — Mariage entre François-Augustin Destrac, garde du corps du Roi, fils de Laurent Destrac de Barraud, écuyer, seigneur de Caplisse, et de feu Claude-Madeleine Dabadie, d'une part, et Jeanne Dupuch-Destrac, d'autre part (19 janvier 1770). — « Copie du titre de la chapelle, banc et sépulture accordé par Monseigneur l'évêque de Bazas, en cours de visite, à M. Destrac de Lugaignac » (3 septembre 1770).—Inhumation d'André Ruffe de Canssac (3 septembre 1770). — Baptême de Marie-Barbe-Thérèse, fille de François-Augustin de Destrac, écuyer, seigneur de Lugaignac, garde du corps du Roi, chevalier de St-Louis, et de Jeanne Dupuch-Destrac (18 octobre). — « Le 3 septembre 1770, Monseigneur de Grégoire de St-Sauveur, évêque de Bazas, a été en cour de visite dans la présente parroisse; le lendemain, il fut à Larreyre: il y confirma les parroissiens, ceux Des Clottes, ceux de Balaissagues, de Ste-Colombe et de Génas et fut ensuite dîner chés Mrs de Létan; le lendemain, il fut à Massugas : il y confirma les parroisses, ceux de Listrac et de St-Laurent de Cervoles et fut dîner à Paillas chés Mr Dupuch; le 6 dudit mois, il se rendit à Gensac: il y confirma les parroissiens, ceux de Juliac, de Cobeyrac, de Flaujagues; le 7 et le 8, il se retira au château de Monbreton et confirma en l'église de Pessac le peu des parroissiens qu'il pouvoit y avoir; le neuf, il fut à Pujols : il y confirma les parroissiens, ceux de Villemartin, de Bossugan, de Doulouson, de Mauriac, et fut coucher à Ruchs; il y confirma les parroissiens et autres; il se retira de là chés Mr l'abbé de St-Ferme; en passant, il donna la confirmation aux parroissiens de Ste-Radegonde; ceux d'Auriolle furent confirmés avec ceux de Pellegrue; auparavant, il avoit passé à Cazaugitat et à Soussac. » — Baptême d'Alexandre-Henri-Daniel, fils de François-Augustin Destrac, écuyer, seigneur de Lugaignac, etc. (12 novembre 1771). — Inhumation de Jean Bonac, procureur domanial (11 janvier 1772). — « Le 10 juin 1772, a été fondue une des cloches de l'église, pesant 175; a été parrein Mr de Létan, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, habitant au château de La Forêt, parroisse de Larreyre, et marreine dame Jeanne Destrac, habitante au château de Lugaignac en cette parroisse; laditte cloche a été bénite par le soussigné : Daguilhe, archiprêtre et curé de Pellegrue. »

E suppl. 3409. — GG. 7. (Registre.) — In-f°, 75 feuillets.

1773-1782. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-André de Pellegrue. — Inhumation de François-Éléonore de Ségur, chevalier de St-Louis, ancien capitaine au régiment de Royal-Comtois, décédé au château de Boirac (2 décembre 1773). — Baptême de Benjamin-Fortanier, fils de François-Augustin Destrac, écuyer, seigneur de Lugaignac, brigadier des gardes du corps du Roi, capitaine de cavalerie, chevalier de St-Louis, et de Jeanne Dupuch-Destrac (15 avril 1775). — Mariage entre André Couchouneau de Barrière, avocat au Parlement, et Marie Bonac (8 janvier 1778). — Baptême d'Anne-Bartholomée, fille de Jean-François Bonac, avocat à la Cour, juge de Pellegrue, et de Catherine-Josèphe Lebeau de Montour (10 juin 1779). — Inhumation de Catherine-Josèphe de Montour, épouse de Jean-François Bonnac, avocat (7 septembre 1780). — Inhumation d'un enfant « baptisé au dézert par Dumas, pasteur » (15 septembre). — Baptême de Marie, fille de Jean Ravalleau, consul (27 mars 1782).

E suppl. 3410. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 116 feuillets.

1783-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-André de Pellegrue.—Baptême de Bartholomée, fille de Jean Bonac, avocat et procureur du Roi, et de Marguerite Chambelau (28 février 1783). — Baptême de Lucie, fille de Jean Bouleytier, 1er consul (7 juin). — Inhumation de Marie-Barbe de Cazenove, veuve de Daniel Dupuch-Destrac (10 juillet). — Baptême de Marie-Jeanne, fille de Jacques Pacquier, notaire royal, et de Thérèse-Jeanne Dutauzin (27 février 1785). — Inhumation de François-Augustin Destrac, chevalier de St-Louis, ancien brigadier des gardes du corps, époux de Jeanne Dupuch-Destrac (29 janvier 1788). — Baptême de Françoise-Henri-Josèphe, fille de Jean-François, comte de Ségur-Boirac, ancien officier supérieur de gendarmerie, chevalier, seigneur des châteaux et maisons nobles de Boirac, Les Moulineaux, Pailhas, Lagrée, Martinot et autres places, et de Philippe-Henri-Victor-Marie-Anne-Thérèse Depuch; parrain : Joseph-Victor Depuch, major d'infanterie, chevalier de St-Louis, au nom de François de Ségur, chevalier, « mestre de camp cavallerie », chevalier de St-Louis; marraine : Henriette-Victoire-Jacquette

Depuch-Puch (9 juillet). — Inhumation de Jean Boucherie, ancien consul (28 septembre 1789). — Inhumation de Jean Ravalleau, ancien consul et syndic fabricien (29 octobre). — Décès de Marguerite Boymier, veuve de Pierre Boulleytier; elle est enterrée « au lieu clôturé de Marselin, tombe de ses ensettres en la présente ville, n'y ayant pas encore de terrein destiné pour les sépultures des non-catholiques » (25 mars 1789). — Actes au nombre de 4, concernant des « non-catholiques ». — Baptême de Jean, fils de Jean Bonac, administrateur et « suppléant des juges » du tribunal de La Réole (4 janvier 1791).

E suppl. 3411. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 147 feuillets.

1612-1679. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures des églises St-Pierre de Genas, Notre-Dame de Lareyre et St-Blaise d'Esclottes. — Inhumation dans l'église d'Esclottes, de Bernard Vidal, prêtre; présents: Pierre Coulin, curé d'Esclottes; Peirot, prieur de Duras; Gille Gorce, curé de Baleyssagues; Arnaud Mellé, curé de Savignac; Jean Barle, curé de St-Ayrard; Arnaud Chanut, curé de Dieulivol; Marceau Bazade, curé de Ste-Colombe; Henri Marcès, curé de Pellegrue, et Jean Coynou, curé de Genas (14 octobre 1635). — « La forme de cruere ceulx qui se veulent rendre au giron de l'églize » (XVIIe siècle). — Note relatant que Jean Coynou a été pourvu de la cure de Genas par résignation de Bernard Vidal; led. Coynou a reçu « ladite provision par la voye de Monsieur Dutauzin, banquier » à Bordeaux (1612). — Baptême célébré dans la chapelle du prieuré de Duras (2 janvier 1622).

E suppl. 3412. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 123 feuillets.

1678-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Genas. — Abjurations d'hérésie (26 août-2 septembre 1685). — Note du curé Boisgard mentionnant qu'il existe 43 feux dans la paroisse de Genas (5 avril 1693).

E suppl. 3413. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 62 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Genas.

E suppl. 3414. — GG. 12. (Registre.) — In-4°, 65 feuillets.

1773-1791. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Genas.

E suppl. 3415. — GG. 13. (Registre.) — In-4°, 88 feuillets.

1661-1702. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Lareyre. — Abjuration d'hérésie (1685). — Inhumation de Jean André, sieur de Létan (6 juin 1695). — Inhumation de Marguerite de Tasque (21 septembre).

E suppl. 3416. — GG. 14. (Registre.) — In-4°, 107 feuillets.

1703-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Lareyre. — Baptême de Jean, fils de Jean André, écuyer, sieur de Létan, et de Madeleine Turpaut (2 avril 1705). — Baptême d'Alexandre, fils des précédents; parrain : Alexandre de Tasque, capitaine au régiment de Royal-Vaisseaux; marraine : Anne d'André (1er décembre 1707). — Baptême de François, fils de Jean André, sieur de Létan, écuyer; parrain : François de Tasque, écuyer, capitaine de cavalerie (26 février 1710). — Inhumation de Jean-André, sieur de Léthan (16 mai 1733). — Inhumation de Madeleine de Létan (18 mars 1739). — Inhumation d'Anne André de Létan (15 janvier 1747).

E suppl. 3417. — GG. 15. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1754-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Lareyre. — Inhumation de Gabriel Dousiech, ancien curé de la paroisse (17 février 1754). — Inhumation de François Sainserri, curé de Lareyre et anciennement de St-André-Du-Bois (15 juillet 1759). — Inhumation de Jean André de Létan, écuyer, lieutenant-colonel de cavalerie (16 août 1774). — Inhumation d'Alexandre André de Létan, ancien lieutenant-colonel d'infanterie (23 août 1782). — Inhumation de Thomas de St-André de Létan, ancien major de cavalerie (22 avril 1787).

E. suppl. 3418. — GG. 16. (Registre.) — In-4°, 119 feuillets.

1668-1735. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Bois et de St-Martin de Cervolle, son annexe. — Abjurations d'hérésie (1681). — Inhumation d'Antoine Arnal, ancien curé de Lareyre (8 août 1682). — Abjurations d'hérésie (avril 1683).

E suppl. 3419. — GG. 17. (Registre.) — In-4°, 91 feuillets.

1694-1735. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Bois et de St-Martin de Cervolle, son annexe. — Baptême d'Élie-Jacques, fils d'Élie Boymier le jeune, notaire royal (6 juin 1705). — Inhumation d'Élie Boymier, notaire (11 décembre). — Inhumation de Pierre Arnal, curé de la paroisse (13 janvier 1707).

E suppl. 3420. — GG. 18. (Registre.) — In-4°, 140 feuillets.

1722-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Bois et de St-Martin de Cervolle, son annexe. — Inhumation de Daniel Seigneuret, curé de la paroisse (22 novembre 1752).

E suppl. 3421. — GG. 19. (Registre.) — In-4°, 85 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Bois et de St-Martin de Cervolle, son annexe. — Baptêmes d'enfants baptisés « dans le désert », le 18 septembre, par Dugas, ministre de la R. P. R. (23 octobre 1757). — Inhumation de Pierre Dunoguès de Castégaillard, curé de la paroisse (18 mars 1772).

E suppl. 3422. — GG. 20. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Bois et de St-Martin de Cervolle, son annexe.

E suppl. 3423. — GG. 21. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets.

1773-1780. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame de Massugas et de Ste-Cécile de Bouffiagues, son annexe. — Inhumation de François Périer, fils de Jean Périer, « baptisé au dézert, âgé de deux ans, un mois et quinze jours, comme il apert par le certificat du nommé Dumas, prétendu pasteur de la Religion Prétendue Réformée » (16 mai 1780).

E suppl. 3424. — GG. 22. (Registre.) — In-4°, 88 feuillets.

1780-1789. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame de Massugas et de Ste-Cécile de Bouffiagues, son annexe. — Inhumation dans sa chapelle de Jacques Depuch, écuyer, seigneur de la maison noble de Pailhas et autres lieux, ancien capitaine au régiment de Languedoc-infanterie et chevalier de St-Louis (28 février 1785). — Parrainage de Pierre Dailhe de Barailhon et d'Élisabeth de Verbois (19 avril 1788).

COMMUNE DE SAINT-ANTOINE-DU-QUEYRET.

E. suppl. 3425. — CC. 1. (Cahier.) — In-f°, 29 feuillets.

1665. — Arpentement de la paroisse de St-Antoine-Du-Queyret. — Table. — Article concernant : Jean-Jacques de Bacallan, écuyer, sieur de Maugarnit. — Désignation d'un tènement, « où est l'églize de Pouilhouacq ». — Contenance totale : 1,500 journaux.

E suppl. 3426. — CC. 2. (Registre.) — In-f°, 70 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de St-Antoine-Du-Queyret, juridiction de Pujols. — Article concernant « Monsieur le Commandeur ». — Contenance totale : 1,620 journaux 6 lattes 11 escats, lesquels, réduits au 1er degré dud. lieu, reviennent à 1,373 journaux 19 lattes 14 escats 1/2. — Table.

E suppl. 3427. — GG. 1. (Cahiers.) — In-4°, 48 feuillets.

1649-1691. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Antoine-Du-Queyret. — Mariage entre Jean Mousnier, notaire royal, et Marie Maurin (18 novembre 1662). — Désignation de la paroisse de Pauliac comme étant une annexe de St-Antoine-Du-Queyret (13 février 1684). — Note mentionnant que les actes de 1685 à 1687 ont été enregistrés sans ordre, « accause que le présent livre fut égaré pour l'avoir presté pour servir d'atestation à un homme de St-Antoine marié à Doleson ».

E suppl. 3428. — GG. 2. (Cahiers.) — In-8°, 48 feuillets.

1692-1700. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Antoine-Du-Queyret. — Mariage entre noble Samuel de Labarthe et Marianne de Bacalan (12 novembre 1692). — Baptême de Timothée, fils de M. de Labarte (29 novembre 1693).

E. suppl. 3429. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 81 feuillets.

1701-1745. — Cahiers des baptêmes, mariages et

sépultures de l'église de St-Antoine-Du-Queyret. — Mariage entre M. Roboam, avocat au Parlement, ancien maire de Pellegrue, et Marthe de St-Gassies (19 juin 1709). — Inhumation dans le cimetière de « St-Jean de Pouliac » (8 novembre). — Bénédiction d'une cloche pesant 108 livres 1/2, à laquelle on donne le nom de Samuel; parrain : Samuel de Bacalan, écuyer, seigneur de La Barthe; marraine: Anne de Bacalan (30 mai 1730). — Actes signés : Besson, curé et commandeur de St-Antoine (1733). — Baptême de Madeleine, fille de Pierre de Bacalan de Maugarny et de Jeanne Dijon de Monteton; marraine : Madeleine Du Rège de Monteton (19 mai 1737). — Baptême de Pierre, fils de Pierre de Bacalan de Maugarny, écuyer (24 août 1739).

E suppl. 3430. — GG. 4. (Cahiers.) — Grand in-4°, 70 feuillets.

1746-1766. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Antoine-Du-Queyret. — Baptême de Marie-Élisabeth, fille de Pierre de Mauriac, écuyer (2 novembre 1746). — Actes signés par Reynod, curé et commandeur (1747). — Mariage entre Hilaire de Fonvielle, chevalier, seigneur de Mensignac, fils de feu Jean-Élie de Fonvielle, chevalier, et de feu Marthe Duprat, d'une part, et Madeleine de Bacalan, fille de Pierre Bacalan-Maugarny, chevalier, et de dame Digeon de Monteton (28 septembre 1763).

E suppl. 3431. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 62 feuillets.

1767-1789. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Antoine-Du-Queyret. — Baptême de Françoise, fille de Jean de Girard et de Marguerite de Guillemansson; parrain : Pierre de Girard, capitaine aide-major au régiment de Royal-Champagne (15 novembre 1774). — Inhumation de Pierre de Bacalan de Maugarnit (15 mars 1780).

COMMUNE D'AURIOLLES.

E suppl. 3432. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets.

1676-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Pierre d'Auriolles.

E suppl. 3433. — GG. 2 (Registre.) — In-4°, 83 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre d'Auriolles. — Mariage entre Louis-Guillaume Nau, avocat au sénéchal de Castelmoron, et demoiselle Dupuch-Destrac (1760). — Mariage entre Jean Collas, sieur de La Plaine, et Marie Duguit (16 novembre 1762). — Mariage entre J.-B. St-Jean, sieur de Lestage, et Marie Dupuch-Destrac (25 septembre 1764).

E suppl. 3434. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 84 feuillets.

1773-1793. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre d'Auriolles. — Inhumation de Pierre Germain, maître d'école (13 avril 1780). — Inhumation de Jean Riffaut, curé de la paroisse (28 août 1784). — Statistique : 9 baptêmes, 2 mariages, 11 sépultures (1788); — 7 baptêmes, 5 mariages, 13 sépultures (1789). — Comparution de François de Bayssalance de Vaque et de Marie Caumon de Bayssalance, conjoints, lesquels, conformément à l'édit du Roi de 1787 concernant l'état-civil des non-catholiques, déclarent que, depuis le 4 septembre 1777, « ils se sont unis par les liens naturels et que de cette union sont issus M. Simon de Baisselance, né le 20 juin 1778, et demoiselle Marie-Élisabeth de Baisselance, née le 30 octobre 1781 » (29 janvier 1790). — Inhumation d'Antoine Coullon, curé de la paroisse (20 juillet 1792).

COMMUNE DE CAUMONT.

E suppl. 3435. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 348 feuillets.

1784. — Terrier de la juridiction de Castelmoron-d'Albret, comprenant « la ville, Caumon, Cleyrac, St-Léger, Auriolle, Soussac, Cazaugitat, Rimons, Landerrouet, Neuffons, Mesterrieu, St-Hillaire, St-Martin-Du-Puy, St-Martin-de-Lerme, Camiran ».

E suppl. 3436. — CC. 2. (Cahier.) — In-f°, 63 feuillets.

1775. — Rôle de la capitation de la juridiction de Castelmoron-d'Albret. — Récapitulation : Castelmoron, 338 l. 19 s. 10 d.; — Caumont, 318 l. 12 s.; — Cazaugitat, 555 l. 6 s. 9 d.; — Soussac, 470 l. 13 s.; — Auriolles, 411 l. 13 s. 9 d.; — St-Martin-Du-Puy, 467 l. 10 s. 2 d.; — St-Martin-de-Lerme, 370 l. 12 s. 6 d.; — Neuffons, 402 l. 6 s.; — Landerrouet, 297 l. 12 s. 4 d.; — St-Hilaire, 271 l. 3 d.; — Mesterrieux, 470 l. 17 s. 3 d.; — Clairac, 242 l. 3 s.; — St-Léger, 78 l. 11 s.: — Camiran, 126 l. 7 s. 10 d.; — Rimons, 719 l. 4 s. 4 d. — Total général : 5,541 l. 10 s.

E suppl. 3437. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 35 feuillets.

1637-1677. — Registre des baptêmes de l'église St-Vincent de Caumont et de la chapelle Ste-Catherine de Castelmoron-d'Albret. — Baptême de Jean, fils de Jean Mellon, avocat à la Cour, et de Justinienne de Léca; parrain: Jean de Léca, écuyer (23 mai 1638). — Baptême de Jean-Jacques, fils de Jean Dellegue, écuyer, et d'Aimée Orion (15 mai 1650). — Baptême de Marie, fille de Jean Roboam, avocat au Sénéchal, et d'Anne Desportes (3 mai 1661). — Baptême de Marguerite, fille d'Antoine Charrier, notaire royal (4 septembre). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Nau, procureur du Roi (19 septembre). — Baptême de Nicolas, fils de Pierre Orgier, écuyer, et d'Anne-Marie Meslon; parrain: Nicolas Orgier, écuyer, seigneur de St-Genès (22 septembre 1665). — Baptême de Samuel, fils de Thomas Mélet, écuyer, et de Marie de Nolibois (15 avril 1668). — Baptême de Salomon Mélet; parrain: Salomon de Grelly, écuyer, sieur de Maubastit; marraine: Marguerite de Mélet (5 février 1669). — Abjuration d'hérésie (15 avril).

E suppl. 3438. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 157 feuillets.

1700-1701 et **1743-1753.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Caumont et de la chapelle Ste-Catherine de Castelmoron-d'Albret. — Baptême de Françoise, fille de François Lassime, jurat (15 février 1700). — Baptême de Jean, fils de Jean Touzet, procureur au Sénéchal (1er janvier 1743). — Baptême de Marie, fille d'Augustin Vincens, notaire royal et procureur (8 janvier). — Baptême de Jeanne-Marie, fille de Thomas-Joseph Nau, procureur et contrôleur, et de Marie Ruffe (17 janvier). — Baptême de Marie, fille de Michel Deniaud de Gouneau, avocat à la Cour, et de Jeanne Ruffe (11 février). — Inhumation de Marguerite de Roboam de St-Robert, fille de feu Marc-Antoine de Roboam, seigneur de St-Robert, et d'Anne Lugat (20 février). — Baptême de Marguerite-Élisabeth, fille de Jean de Soyre, capitaine de dragons, et de Françoise de Mallet de Puivalier (26 juin). — Baptême de Guillaume, fils de Guillaume Bignon, lieutenant général au sénéchal de Castelmoron, et de Marie Jahan de Latour (8 août). — Inhumation de Marguerite Nau-Dumontet, veuve d'Arnaud Nau-Dumontet, procureur fiscal (21 septembre). — Mariage entre Louis Guillaume Nau, avocat au Parlement, et Marie Roboam de St-Robert (1er octobre). — Baptême d'Anne, fille d'Antoine Bardèche, juge (5 janvier 1744). — Mariage entre Jean-Paul de Roboam, écuyer, fils de feu Henri de Roboam, lieutenant général au sénéchal de Castelmoron, et d'Anne de Clavis, d'une part, et Michelle Bonnayre de Roboam de St-Robert, fille de feu noble Marc-Antoine Roboam de St-Robert et d'Anne de Lugat, d'autre part (3 février). — Mariage entre Jacques-Joseph Roboam de St-Robert, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et Marie Nau (28 mai). — Baptême de Pierre, fils de Louis-Guillaume Nau, avocat à la Cour (6 juillet). — Inhumation de noble Jacques St-Anget de Roboam (8 décembre). — Baptême de Jean-Joseph, fils de Jacques-Joseph Roboam de St-Robert, écuyer, etc. (29 janvier 1745). — Inhumation de Suzanne Buirète, épouse de Pierre Nau-Belisle, avocat domanial (17 mars). — Baptême de Jean-Joseph, fils de Jean de Soyres, écuyer, ancien capitaine de dragons (1er avril). — Baptême de Jacques-Pierre, fils de Louis de Malet de Pivalier, seigneur de Roquefort, et de Marguerite-Laurence de Mélet (30 mai). — Prise de possession de la cure de Caumont par M. Dartigue de Villepreux (23 août 1745). — Baptême de Jacques-Omer, fils de Jean-Paul de Roboam, écuyer (19 janvier 1746). — Baptême de Jeanne, fille d'Antoine Cézières, substitut du procureur du Roi, et de Marie Augan (27 janvier). — Baptême de J.-B.-Timothée, fils de Jacques-Joseph Roboam de St-Robert, écuyer (27 janvier). — Baptême de Jean-Benoît, fils de Guillaume Bignon, lieutenant général au sénéchal de Castelmoron (21 mars). — Baptême de Jean-André, fils de Guillaume-Louis Nau, avocat et juge de St-Ferme (28 mars). — Baptême de Marie-Claire-Françoise-Ursule, fille de Louis Malet de Roquefort, écuyer (29 octobre). — Mariage entre Pierre Bouchereau, avocat à la Cour, et Thérèse Roboam de St-Robert (16 novembre). — Mariage entre Jean Decamps, avocat à la Cour, et Hélène Roboam de St-Robert (16 novembre). — Baptême de Jeanne-Marie-Thérèse de Soyres (12 juillet 1747). — Baptême de Jean-Martial, fils de Jean Descamps, avocat à la Cour, et d'Hélène de St-Robert (14 septembre). — Baptême de Jacques, fils de Louis Lafaye, ancien garde du Corps, et de Marguerite Trapaut (28 septembre). — Inhumation de Salomon de Mellet de Maupas, « prieur du prieuré du diocèse de Nantes » (2 octobre). — Baptême de Pierre-Timothée, fils de Pierre Bouchereau, avocat et conseiller au sénéchal de Castelmoron (23 décembre). — Inhumation de Samuel de Mellet, écuyer, sieur de Maupas (22 février 1748). — Inhumation de Jacques-Joseph de Roboam de St-Robert, secrétaire du Roi (10 novembre). —

Mariage célébré dans l'église de Rimons, entre Pierre Bouchereau et Anne Decamps, fille de Jean Decamps, docteur en médecine (22 juillet 1749). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre Fraissaingea, notaire royal (22 septembre). — Baptême de Jean, fils de Louis Malet-Puyvalier, écuyer, seigneur de Roquefort, et de Marguerite-Laurence Mélet de Maupas (17 octobre). — Mariage entre Pierre Role, s[r] de Baleyssac, écuyer, seigneur de Bareilles et autres lieux, et Marguerite de Roboam (3 février 1750). — Baptême de Jeanne-Marie, fille de Jean-Paul de Roboam, écuyer, et de Michelle Bonnaïre de Roboam de S[t]-Robert (13 août). — Baptême de Jean, fils de Jean de Soyres, écuyer, et de Françoise Malet de Puyvalier (27 août). — Mariage entre Jean Bouchereau, sieur de Laloubière, « capitaine de chasse de Son Altesse M[r] de Bouillon », et Anne Descamps (12 novembre). — Baptême de Thomas, fils d'Augustin Vincens, lieutenant criminel (19 novembre 1752). — Baptême de Jean-Joseph Thomas, fils de Pierre Bouchereau, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel de la sénéchaussée d'Albret, et de Thérèse Roboam de S[t]-Robert (22 novembre). — Baptême de Joseph, fils de Jean de Soyres, écuyer (1[er] octobre 1753).

E suppl. 3439. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 109 feuillets.

1754-1763. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Vincent de Caumont et de la chapelle S[te]-Catherine de Castelmoron-d'Albret, son annexe. — Inhumation d'Hélène de S[t]-Robert, épouse de Jean Descamps (24 avril 1754). — Baptême de Jacques-Omer-Thérèse, fils de Pierre Rolle de Baleyssac, écuyer, et de Marguerite de Roboam (15 octobre). — Baptême de Mariette-Anne-Victoire, fille de Jean Bouchereau, « vivant noblement », receveur des Domaines, et d'Anne Decamps (29 novembre). — Inhumation de Mathurin Testard, greffier en chef de la ville et de la communauté et greffier du lieutenant du 1[er] chirurgien du Roi (31 mars 1756). — Baptême de Marie-Marguerite-Thérèse, fille de Jean-Paul de Roboam, écuyer (15 novembre). — Inhumation d'Antoine Bardèche, juge civil et criminel de la juridiction de Castelmoron (7 janvier 1757). — Inhumation de Jean Bouchereau, s[r] de Laloubière, contrôleur (6 février). — Baptême d'Antoinette, fille de Louis Nau, avocat au Parlement (6 mars). — Inhumation de Pierre de Mellet, écuyer, sieur de Maupas, chevalier de S[t]-Louis, ancien capitaine (2 mai). — Inhumation de Pierre Nau-Belille, avocat du Roi (23 mai 1758). — Inhumation d'Augustin Vincens, notaire royal, lieutenant civil et criminel « de l'ordinaire du présent lieu » et procureur au Sénéchal (9 juin). — Inhumation de Marie Roboam de S[t]-Robert, épouse de Louis Nau-Bellille, avocat domanial (9 décembre). — Baptême de Louis, fils de Jean-Louis de Malet, ancien lieutenant, et de Marie Mélet de Rochemont (10 octobre 1759). — Mariage entre Jean-Louis de Vétat, écuyer, chevalier seigneur de Chandoré, de la maison noble Du Taillan et de La Barrotière, fils de Louis de Vétat, écuyer, et d'Anne de Poulard, d'une part, et Catherine de Mallet, fille de Louis de Mallet, écuyer, chevalier, seigneur de Roquefort, et de Laurence de Mellet de Maupas (4 septembre 1760). — Inhumation de Bernard Touzet, procureur au Sénéchal (8 février 1761). — Baptême de Pierre-Philippe, fils de Ponce-Martin Verlhiac, professeur de belles lettres (11 octobre). — Inhumation de Marie-Thérèse Chauvreaux, épouse de Guillaume-Ignace Bouchereau de Beaubrun (19 janvier 1762). — Inhumation d'Anne-Marie Destrac, épouse de Louis-Guillaume Nau, avocat du Roi au Sénéchal (27 mars). — Mariage entre Louis-Guillaume Nau, avocat du Roi, veuf, et Marie Bouchereau (18 novembre). — Baptême de Jeanne-Rose-Élisabeth, fille de Jean-Paul de Roboam, écuyer, et de Michelle de Roboam de S[t]-Robert (13 septembre 1763).

E suppl. 3440. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 64 feuillets.

1764-1778. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Vincent de Caumont et de la chapelle S[te]-Catherine de Castelmoron-d'Albret, son annexe. — Inhumation de M. Dubois de S[t]-Georges, curé de Caumont et de Castelmoron (4 mars 1764). — Mariage entre Bernard Pellé, sieur de La Bridoire, fils de Jacques Pellé, sieur de La Bridoire, et de Catherine Ithier, d'une part, et Marie Denyaud de Goinau, fille de feu Michel Denyaud, sieur de Goinau, ancien maire de Castelmoron, et de Jeanne Ruffe de Cantaq, d'autre part (2 octobre). — Mariage entre Thomas-Joseph Nau-Ducros, lieutenant particulier à la maîtrise des Eaux-et-Forêts de la sénéchaussée de Castelmoron, et Marie Sangues de Laubarède (27 mai 1766). — Baptême de Marie-Rose, fille de Jean Nau, lieutenant général à la Table de Marbre de Bordeaux, et de Marie Bucherie (5 janvier 1767). — Baptême de Jean-Charles, fils de Pierre-Hippolyte Bignon, lieutenant général au sénéchal de Castelmoron, et de Jeanne Grilhon (28 février). — Inhumation de Jean Touzet, notaire et procureur (27 janvier 1768). — Baptême de Jean-Louis, fils de

Jean-Louis Malet, chevalier, seigneur de La Salle de Castelviel, ancien aide-major général de l'armée, et de Marie-Rose de Mellet [1] (20 juin). — Inhumation d'Anne de Clavis, veuve d'Henri de Roboam, écuyer, ancien lieutenant général au siège de Castelmoron (15 octobre). — Baptême de Pierre, fils de Thomas-Joseph de St-Robert, écuyer, et de Luce Moreau; parrain : Pierre Moreau, écuyer, ancien gendarme de la garde du Roi, lieutenant des gardes de la porte de S. M., gouverneur militaire de Monségur (7 février 1770). — Mariage entre Pierre-Timothée Roboam, chevalier de St-Robert, écuyer, et Hélène-Élisabeth Nau-Bellisle (4 octobre). — Baptême de Marie, fille de Thomas-Joseph Roboam de St-Robert, écuyer (28 janvier 1771). — Mariage entre François Dussaut, avocat à la Cour, et Marie-Françoise Nau (5 février). — Mariage entre Jean Lafaye et Marie de Roboam (23 avril). — Inhumation de Jean-Paul de Roboam, écuyer, époux de Michelle de Roboam de St-Robert (6 décembre). — Baptême de Marie, fille de François Dussaut, avocat à la Cour (19 décembre). — Mariage entre Jean de Cantarel, écuyer, fils de Jean de Cantarel, écuyer, et de Catherine Leberton, d'une part, et Françoise de Malet, fille de Louis de Malet, écuyer, sieur de Roquefort, et de Marguerite-Laurence de Mellet de Maupas (16 septembre 1771). — Mariage entre Alexandre-Jean Depuch de Monbreton, chevalier, capitaine de dragons, fils d'Henri-Jacques Depuch de Monbreton, chevalier, seigneur de Monbreton, Le Carlon, etc., et d'Henriette-Judith Depuch, d'une part, et Françoise de Malet de Maupas, fille de Louis de Malet de Puivalier, chevalier, seigneur de Roquefort et Roqueneuve, et de Marguerite-Laurence de Melet de Maupas, d'autre part (20 décembre 1771). — Inhumation de Jacques-Omer de Roboam, écuyer (26 mars 1772). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre-Hippolyte Bignon, lieutenant général au sénéchal de Castelmoron (10 juin). — Mariage entre Louis-Roland Payen de Noyan, enseigne de vaisseau, fils de feu Augustin Payen de Noyan, chevalier de St-Louis, « lieutenant pour le Roy de la Louisianne », et de Marie-Françoise Faucon Du Manoir, d'une part, et Madeleine-Suzanne Malet, d'autre part (23 novembre). — Baptême de Charles-Emmanuel, fils d'Alexandre-Jean Depuch de Montbreton, chevalier, capitaine de dragons (23 juillet 1773). — Baptême de Marie-Élisabeth, fille de François Dussaut, avocat et procureur syndic (21 novembre).

[1] On reproduit les noms de ces deux familles tels qu'ils sont écrits dans le registre; mais on croit devoir faire observer que ces noms ont donné lieu à de fréquentes confusions : ils ont été souvent pris l'un pour l'autre.

E suppl. 3441. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets.

1774-1783. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Caumont et de la chapelle Ste-Catherine de Castelmoron-d'Albret, son annexe. — Baptême de Pierre-Benoît, fils de Pierre-Hippolyte de Bignon, lieutenant général au siège de Castelmoron (1er janvier 1774). — Baptême de Pierre, fils de Thomas-Joseph de St-Robert, écuyer, et de Luce Moreau (16 mars). — Inhumation de Jean Dutil, docteur en théologie, ancien curé de la paroisse (24 septembre). — Baptême de Louis, fils d'Alexandre-Jean Depuch de Monbreton, capitaine de dragons (8 octobre). — Inhumation de Michelle de Roboam de St-Robert, veuve de Jean-Paul de Roboam, écuyer (27 novembre). — Mariage entre Jean Uzard, écuyer, fils de feu Pierre Uzard, écuyer, et de Louise de Lugat, d'une part, et Marie Roboam de St-Robert, fille de feu Jacques Roboam de St-Robert, d'autre part (31 mai 1775). — Inhumation de Joseph de Soyres, écuyer, officier de cavalerie, ancien page de la Reine, fils de Jean de Soyres, écuyer, et de Françoise Malet de Puyvalier (3 juin). — Baptême de Marie-Sophie, fille de Jean Descamps, avocat à la Cour, et de Marie-Victoire Vacquey (17 novembre). — Inhumation de Martial-Jean Decamps, lieutenant particulier au sénéchal de Castelmoron (19 avril 1776). — Inhumation de Pierre Deniau de Goigneau, « vivant noblement » (2 mai). — Baptême de Jacques, fils de Jean Lafaye, « bourgeois vivant noblement », et de Marie Roboam (12 mars 1777). — Baptême de Louis, fils de feu Louis Payen de Noyan, chevalier de St-Louis, etc., et de Madeleine-Suzanne de Mallet (15 août 1778). — Inhumation de Pierre Fressaingea, notaire royal (18 juin 1779). — Inhumation de Guillaume Nau, prêtre (28 septembre). — Mariage entre Jean Bardèche, inspecteur des Domaines, et Hélène-Élisabeth-Rose Nau (16 janvier 1779). — Baptême de Marguerite, fille de noble Henri de Banizette, conseiller du Roi, maire de Castelmoron, et d'Anne de Carles (11 mars 1779). — Baptême de Pierre, fils de Jean-Martial Descamps, lieutenant particulier (31 mars 1780). — Inhumation de Jean Delâge, notaire royal et procureur (28 novembre). — Inhumation de Thomas-Joseph Nau-Ducros, lieutenant en la maîtrise des Eaux-et-Forêts d'Albret (7 mars 1782). — Baptême de Pierre-J.-B., fils de noble Jean-Thomas-Joseph-Timothée-Auguste de Bouchereau, ancien gendarme de la

garde du corps du Roi, et de Marie-Anne Auger (24 juin). — Inhumation de Marie Jahan, épouse de Thomas de Bignon, lieutenant général (21 juin 1783).

E suppl. 3442. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 68 feuillets.

1784-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vincent de Caumont et de la chapelle Ste-Catherine de Castelmoron d'Albret, son annexe. — Baptême d'Élisabeth, fille de Pierre Nau de Bellile, avocat au Parlement « et avocat domanial en survivance au sénéchal de la présente ville », et de Madeleine-Henriette Delpech; parrain: André Delpech, seigneur de Labaste, greffier en chef au Parlement (13 octobre 1784). — Mariage entre Guillaume Fressaingea, greffier en chef du sénéchal de Castelmoron, et Thérèse Nau (21 octobre). — Mariage entre Armand de Pindray, écuyer, seigneur de La Salle, et Françoise de Soyres (30 août 1786). — Baptême de François, fils de Jean-Benoît Bignon de Belle-Assise, écuyer, maître particulier des Eaux-et-Forêts, et de Rose Delpech; parrain : François-Cyriaque de Bignon, curé de Castelviel (31 janvier 1787). — Inhumation de Françoise de Malet, veuve de Jean de Soyres, écuyer, ancien capitaine de dragons (4 mars 1788). — Inhumation de Marguerite de Carles, épouse d'Henri de Bannizette, écuyer (21 septembre). — Inhumation de Marguerite de La Tour, veuve de Jean de Banizette (13 octobre). — Inhumation de Jean Vacher, procureur au Sénéchal (6 décembre). — Baptême de Jeanne-Éléonore-Sophie, fille de Pierre Nau de St-Omer, bourgeois de Bordeaux (12 mai 1789). — Baptême de Françoise, fille de Thomas-Joseph de St-Roberd, écuyer, et de Luce Moreau (4 septembre). — Inhumation de Françoise-Constance de Bignon (28 novembre). — Inhumation de Françoise, fille de Jean-Joseph Roboam-St-Robert, maire de Caumont (18 septembre 1792).

COMMUNE DE CAZAUGITAT.

E suppl. 3443. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 465 feuillets.

1673. — Registre d'arpentement de la paroisse de Cazaugitat. — Table des tenanciers. — Articles concernant : les « communalz » des villages d'Ardouin, de La Nauze, de Courgeau, etc. ; — François Dupu[c]h, seigneur de Saint-Aigulin, coseigneur de Boiracq ; — Jacques de Vivan, sieur de Launé, conseiller à la Chambre de Guienne, pour un château *à Launay*, 2 moulins à vent confrontant au cimetière de la chapelle St-Jean. — Contenance totale : 3,210 journaux 4 lattes 13 escats, lesquels, évalués en terre du 1er degré dud. lieu, reviennent à 2,596 journaux 9 lattes 13 escats.

E suppl. 3444. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 211 feuillets.

1668-1789. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cazaugitat. — Baptême de Jeanne, fille de Louis Touzet, receveur de M. de Bouillon (2 décembre 1687). — Baptême d'Henri, fils de Jean de Cams, docteur en médecine (21 août 1713). — Mariage célébré « dans la chapelle de St-Jean de Puydetout » (25 juin 1668).

E suppl. 3445. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 314 feuillets.

1741-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Cazaugitat. — Baptême de Bernard, fils de François Vivien, docteur en médecine, et de Marie Decamps (6 janvier 1741). — Mariage entre Jacques Latour de Gabouriaux et Anne Decamps (7 novembre 1741). — Inhumation dans la chapelle St-Roch de l'église St-Pierre (10 janvier 1742). — Inhumation de Jean-Cibart Lafargue, docteur en théologie, curé de la paroisse (16 mai 1757). — Inhumation de Pierre Touzet, « ancien jurat et ancien officier » (12 septembre 1767). — Baptême d'Armand, fils d'Armand Pindray, écuyer, et de Catherine Bouchereau (13 novembre 1768). — Baptême de Guillaume, fils de Bernard Vivien, lieutenant de louveterie (11 février 1770). — Inhumation de Catherine de Bignon, veuve de Pierre Touzet (31 octobre 1778). — Mariage entre J.-B. Joly de Blazon de Sabla, maire de Ste-Bazeille, et Catherine Goyneau (31 août 1785). — Inhumation de Jean-Martial Descamp, lieutenant particulier du sénéchal de Castelmoron (7 août 1790).

COMMUNE DE SAINT-FERME.

E suppl. 3446. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 358 feuillets.

XVIIe siècle. — Registre d'arpentement de la paroisse de St-Ferme(?). — Les premiers et derniers feuillets manquent. — Mention d'une terre *aux Huguenotz;* — d'une terre *à la chapelle St-Médart;* — de Jean André, écuyer, sieur de Lestan; — de l'abbaye de St-Ferme « consistant en eglize, simentière, couvent, offices, jardin et pred » ; — de « la chapelle Nostre-Dame-Des-Vignes » ; — des villages de Doulau et Deynau, de La Petite Vergne, de Lavaline, Des

Heyraux, Des Massons et de Cailhau, de Lavergne, de Haute Chapuze, de Basse Chapuze, Du Petit Gouzil, Des Vitetz, de Bernatau et Galochey, de Soulart, etc.; — de Jean Pierre de Robillard, avocat général à la Cour des Aides, pour un château, etc., *à La Gajante;* — d'un jardin « devant la porte de la ville »; — de Michel Mosnier, avocat.

E suppl. 3447. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 209 feuillets.

1687-1719. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ferme. — Inhumation dans le sanctuaire de l'église abbatiale, de Léon de Lalanne, évêque de Bayonne et abbé de St-Ferme, décédé le 6 août dans le château de Thustal, paroisse de Sadirac (16 (?) août 1700). — Inhumation d'Élisabeth de Laval de Ladoue, épouse de M. de Beaugaillard, gouverneur de Monségur, décédée au château de « La Gagante » (15 mai). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Bouillacq, sr Des Gireaus, et de Catherine Gimart (28 novembre 1702). — Baptême de Pierre-Jacques, fils de Pierre Moreau de Boisgaillard, gouverneur de Monségur, et de Marie Duval; parrain : Pierre Duval, chevalier, président trésorier de France; marraine : Agmée de Moreau (27 juillet 1704). — Baptême de Jean, fils de Pierre Bouilhac, sieur Des Girauts (13 octobre 1705). — Inhumation dans la chapelle de St-Médard (12 septembre 1712). — Mariage entre Pierre Dumontet, sieur de Laborie, écuyer, capitaine au régiment de Hainaut, et Marie Duval, veuve de Martin-François de Loupes, écuyer, capitaine au régiment d'Oléron (23 janvier 1713). — Inhumation de Louis Viroles, sieur de Lapayraire (25 avril 1714). — Baptême de Jeanne, fille de Mathieu Laboual, avocat au Parlement, et de demoiselle Labaissière (11 mai 1718). — Mariage entre Jean Moreau, sr de Beaugaillard, et Élisabeth de Laval de Ladoue (5 mars 1699).

E suppl. 3448. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 148 feuillets.

1720-1730 et **1772.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ferme. — Inhumation de Pierre Dumontet, écuyer, époux de Marie Duval (17 février 1724). — Mariage de Guillaume Rollet, « joueur de violon » (23 février). — Inhumation d'Étienne Monier, « notaire royal de la ville de St-Ferme et procureur de Pellegrue » (8 octobre 1727). — Inhumation de Pierre Conord, notaire royal dans le diocèse de Sarlat (7 décembre). — Baptême de Pierre, fils de Jean Fauchey de Lacombe et de Marie-Anne Brun (11 juin 1730). — La couverture en parchemin du registre contient un acte par lequel les paroissiens de St-Ferme rétractent une opposition par eux faite à une ordonnance de visite de l'évêque de Bazas, en date du 3 septembre 1770; lad. ordonnance concernait les réparations à faire à l'église de St-Ferme et à la vente des matériaux provenant de la chapelle de St-Médard, située dans le voisinage; mention de la refonte et « augmentation » de la cloche, dont les frais ont été payés sur les revenus « de la fabrique nessante » (20 décembre 1772).

E suppl. 3449. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 126 feuillets.

1731-1749. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ferme. — Inhumation de Pierre Bouilhac, notaire royal (2 juillet 1735). — Inhumation de Mathieu Laboual, avocat (11 mai 1738). — « Monsieur Martin prit possession de la cure de St-Ferme le 22 janvier 1736, est mort le 2 décembre 1768; il a eu pour successeur noble Paulin Dubbarry de La Barthe, curé de Dieulivol, originaire et natif d'Auch; il fit sa démission de la cure de St-Ferme entre les mains de Mr l'abbé de Batz, le 29 novembre 1769, et Mr l'abbé de Batz pourveut dès le jour même Monsieur Joseph-Marie Peraro, natif de Mirepoix, au diocèse d'Auch, de la cure de St-Ferme, vacante par la démission de Monsieur Dubary. » — Inhumation de Madeleine Lavissier, veuve de Mathieu Laboual, avocat (20 septembre 1743).

E suppl. 3450. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 96 feuillets.

1750-1758. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ferme. — Baptême de Catherine, fille de Pierre Fraissaingea, régent (5 août 1754). — Inhumation d'Antoine Bouillac, notaire (22 avril 1755).

E suppl. 3451. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 103 feuillets.

1759-1769. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ferme. — Inhumation de Jean Fauchey de Lacombe (2 janvier 1769).

E suppl. 3452. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 134 feuillets.

1770-1785. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ferme. — Baptême de Jean-François, fils de Jacques Faucher de Lacombe, écuyer, et de Marguerite Pachère de Laborde (23 février 1770).

— « Le 14 septembre 1770, Mgr l'évêque de Bazas a donné la confirmation dans l'église de St-Ferme, à 2,130 persones Du Puy, Dieulivol, St-Ferme, Rimond, Monségur, Cazaugitat, Landérouet et Castelmoron. » — Mention de réparations faites à l'église par l'abbé de St-Ferme, en conséquence de l'ordonnance de l'évêque de Bazas du 14 septembre 1770 : il a fait faire « le perron d'antrée de la porte principale de l'église, la clôture des fons baptismeaux et sa couverture fermant à clef, et a fait porter le bénitier de marbre de Toulouze, qu'il a payé 120 l., prix sur les lieux » (1771). — Plantation de marronniers sur la place située devant la porte de l'église (22 décembre 1771). — Requête à l'Évêque par Joseph-Marie Peraro, curé de la paroisse, afin d'être autorisé à donner la bénédiction du St-Sacrement le premier dimanche de chaque mois et le jour de la fête patronale et « de faire revivre la confrérie de la Très-Ste-Trinité jadis établie dans l'églize,... en 1530, qui a été interomp[ue] par les guerres civiles ». Ordonnance de l'Évêque, favorable à la 1re demande et réservant la seconde jusqu'à ce qu'on ait produit les statuts et titres de lad. confrérie (4 mars 1772). — Note relative à un bail à fief « d'une partie des maisons du cloître » consenti par l'abbé de St-Ferme en faveur du sr Latour, son intendant; mention de l'article 15 du décret d'extinction des religieux de l'abbaye, lequel « unit une partie de leurs revenus au séminaire de Bazas et les prieurés claustraux à la fabrique de la catédralle dudit Bazas et les imeubles à l'abbaye de St-Ferme pour l'abbé actuel et ses sucessurs abbés » (1771). — Bénédiction de la cloche de l'église; « l'anciène, qui a été refondue et augmentée aux dépans de Mr l'abbé de St-Ferme, étoit fellée et hors d'état de pouvoir servir; elle portoit pour inscription : *Je suis mitoïenne entre les religieux et la parroisse;* Mr l'abbé de St-Ferme... volut qu'il n'y eût pas de parrain ny marraine, dès qu'il païoit les frais de laditte cloche » (21 juillet 1772). — Baptême de J.-B., fils de Jacques Fauchey de Lacombe, écuyer, lieutenant de prévôt à Bordeaux, et de Marguerite de Laborde-Pachère; parrain : J.-B. de Laborde, docteur en Sorbonne, prieur de St-Genès (30 juillet 1772). — « Le 14 may 1773, Mr l'abbé de St-Ferme a fait déplacer le tabernagle avec ses acompagnemans de la chapelle de St-Ficacre, qui étoit la chapelle où se faizoit tout le service curial pour la paroisse, et fit porter les ornemens de l'églize avec les vazes sacrés qui y étoient à la sacristie qui auparavant servoit pour les religieux et, dès ce moment, la réserve pour la comunion a été transportée à la chapelle de Notre-Dame; Mr l'abbé a fait rajuster le tableau de st Fiacre, passer l'autel à tombeau en blanc de séruze et dorer quelques moulures, et maitre l'accompagnement du tableau en blanc de séruze doré sur les moulures en orpiman. » — « Le 19 dexembre 1773, Monsieur l'abbé de St-Ferme, en conformité de l'ordonance de seigneur l'Évêque, a fait ressarcir les fantes de la voûte de l'églize devant la chapelle de Notre-Dame, fermer les trous barriers de la voûte, fermer le vitrau devant la chapelle de St Fiacre, refaire les panneaux de vitre de la croix de l'églize et les soutenir par des barres de fer, de même que fermer la demie ouverture faizant face à la chère à prêcher, près la seconde porte de l'églize pour entrer dans le cloître; lesquels ouvrages ont été faits par les meilius recouvreurs et les deux pans de lambris, faizant l'acompagnement de la boiserie du cœur par Denoier dit St-Ange, menuzier à Castelmoron, de même que la cage de l'horloge, et Coin, charpantier,... a fait à neuf le clocher en bois pour soutenir la cloche size sur la voûte de l'églize. » — Différend entre le curé et Antoine Labual de Larrigalle concernant l'exécution d'un obit fondé dans l'église de St-Ferme par Jean Laboual de Boisgaillard (sans date). — Mention d'un legs de 100 l., somme destinée à la décoration de la chapelle de Notre-Dame; « Mr l'abbé de St-Ferme a fait dorer dans le même temps l'estatue de la Vierge patronne de notre églize; il a aussy donné, dans la même année, un beau soleil de pied ovale, rayons à la Marli, d'environ 15 pouces de hauteur et d'un bon goût et a donné l'ancien à l'église de Dieulivol et ce dernier à celle Du Puy » (sans date). — Inhumation de Jean Laboual de Boisgaillard (2 mars 1774). — Copie d'une donation de 56,000 l. consentie par Gaspard de Batz, abbé de St-Ferme, en faveur de Joseph Latour, procureur, et Jean Jacquet, greffier en l'ordinaire dud. St-Ferme; les donataires emploieront partie du produit desd. rentes aux œuvres suivantes : 400 l., « pour étofe vulgairement ditte *cordillac* gris ou brun, pour vêtir avant l'hiver de chaque année les plux pauvres habitans de 5 dîmaires dépandans de laditte abbaye »; 800 l. pour mêture, etc. à distribuer auxd. pauvres; 200 l., au chirurgien de la paroisse qui aura soigné les pauvres et leur aura fourni des remèdes gratuitement; 300 l., « à une des plus pauvres filles de la jurisdiction et, alternavivement année par année, des parroisses de St-Ferme, Dieulivol et Le Puy, qui, ayant fait sa première comunion, sera générallement avouée sans reproche,... pour se marier et retirer dans la jurisdiction et non ailleurs »; etc. (5 février 1782). — Bénédiction de « la nouvelle cloche faite à Bordeaux par Poulange, fondeur, laquelle a été échangée contre

celle refondue en juillet 1772; Mr l'abbé de St-Ferme a donné 240 l. de retour » (14 août 1777). — En 1777, l'abbé de St-Ferme « a fait faire la porte en fer de l'antrée de l'églize ... par le nomé Roy, serrurier de la ville de Monségur; les habitans de la parroisse de St-Ferme se sont refusés de concourir à cette dépance». — Érection de croix par ordre de l'abbé de St-Ferme, chaque croix ayant coûté 48 l., savoir: « une Aux Gantis, séparant la parroisse de St-Ferme d'avec celle de Pellegrue; la seconde, au coin du parc, séparant encore celle de Rimond d'avec St-Ferme; la troisième à La Potance, chemin allant à Couture et l'autre à Monségur; la quatrième, sur le chemin allant de St-Ferme au parc et au village de Bourrig; la cinquième, près le moulin de Latouche et le long du chemin allant à Monségur; la sizième, au coin des vignes de Chaulet, chemin tandant de St-Ferme à Pellegrue et, finallement, la septième, devant la maison du sr Dholax, procureur de l'ordinaire de St-Ferme, et au coin du cimetière du côté du levant, et y a fait maitre des crosses et mîtres à toutes par Christophe, sculpteur suisse résident à Lévignac, lequel luy a sculpté aussy les écussons des trois portails d'antrée du château du parc, auquel yl a payé un louis d'or par écusson et un louis pour le buste de Louis XV placé sur la cheminée du salon à ma[n]ger du château du parc» (15 juin 1780). — Baptême d'Alexandre-Marie, fils de Guillaume Monjé; parrain; Alexandre de Batz, baron de Mirepoix, lieutenant de Nosseigneurs les maréchaux de France, chevalier de St-Louis; marraine: Jeanne-Françoise-Marie-Marguerite de Batz, sa fille (21 juillet 1782). — Confirmation par l'évêque de Bazas de 153 paroissiens de St-Ferme, « qui avoient préalablement fait leur première comunion »; confirmation d'habitants de Dieulivol, Le Puy, Soussac et Rimons; le curé de St-Ferme était allé chercher led. évêque à Caumont, chez le comte de Malet-Roquefort, dans sa maison de Maupa; il l'accompagna, le 29 mai, à Ste-Colombe et à Baleyssagues, où led. évêque administra la confirmation et « donna un bon savon au sr curé de Clotes,... à raizon des plaintes portées contre sa servante et à raison d'un mariage de protestans qu'il avoit fait » (28-29 mai 1784).

E suppl. 3453. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 116 feuillets.

1532-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Ferme. — Décès de Gaspard de Batz de Trenqualéon, abbé de St-Ferme, grand vicaire de l'archevêque d'Auch et de l'évêque de Bazas; il est enterré dans le caveau du sanctuaire de l'église, « lequel cavau il avoit ordonné luy être fait avant sa mort » (25 septembre 1785). — Mention de la nomination de l'abbé de Vichy, aumônier de la Reine, à l'abbaye de St-Ferme (6 novembre 1785). — Prise de possession de l'abbaye de St-Ferme par M. de Peraro, curé dud. St-Ferme, en vertu d'une procuration à lui donnée par Noé-Étienne de Vichy, nommé par le Roi à lad. abbaye (30 décembre 1785). — Arrivée de l'abbé de Vichy: « Il est venu voir son églize de St-Ferme,... aux aclamations de joye de tous ses habitans » (26 janvier 1786). — Délibération de la communauté des habitants de St-Ferme portant qu'on vendra aux enchères les murailles de la petite église de St-Médard, « éloignée de St-Ferme d'anviron 500 pas, qui est tombée en ruine » et qui a été interdite par l'évêque de Bazas depuis longtemps (17 mai 1787). — Mention d'une grêle très forte qui a ruiné toutes les récoltes en blé et en vin; « toutes les vitres de l'église, malgré les trellis en fer, ont été brisées;... les maisons furent remplies d'eau, à être obligés de percer les planchers pour la faire découler;... la misère a été excessive pour les habitans du lieu, qui a encore augmenté cette année, à raison d'une dizète généralle; il y a eu, pandant l'automne, quantité de maladies graves et beaucoup plus de mort que dans les années précédentes, fruit de l'excessive misère » (2 juin 1788). — Copie d'un acte de donation du 25 février 1782 consenti par l'abbé de Batz et reçu par Touzet, notaire royal à Castelmoron. — Inventaire des obits fondés dans l'église de St-Ferme: copie du testament, en date du 16 octobre 1532, de Pierre de Madailhan, abbé de St-Ferme; legs de 7 à 800 livres tournois pour réparer le chœur de l'église, « qui est présantement vieux »; fondation d'une « messe en haut, en lad. abbaye, et qui soit ditte et célébrée perpétuèlement, chaque jour, par les... religieux... en l'autel de prime », pour laquelle fondation il est laissé auxd. religieux le village de Choine, paroisse de Dieulivol, et le village acquis de Chollet Géraud; legs en faveur de la confrérie de la ste Trinité et de la confrérie de St-Pierre de Dieulivol; fondation d'obit par Jean de Gauma (1er mai 1621); par Guillaume Monier et Jeanne Gazau, son épouse (5 février 1618 et 2 septembre 1622); par dom Martin Dyrigoti, ancien sacriste de l'abbaye (1752); par dom Étienne Dabbadie, prieur de l'abbaye; Martial Gaudefroy, ancien curé de St-Ferme. — Copie d'un arrêt du Parlement concernant les donations consenties par l'abbé de Batz (1er février 1787). — Inhumation de Pierre Jousseaume, vicaire de Landerrouet (29 novembre 1789). — Inhumation de Martin Dholax, maire de la municipalité du canton de

St-Ferme (1er août 1790). — Mention du refus par le sieur Moreau, curé de Ste-Colombe, de faire le service de la paroisse de Vignoles (6 octobre 1791).

Commune de Landerrouat.

E suppl. 3454. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 102 feuillets.

1691-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Landerrouat. — Baptême d'Anne, fille de Jean Ruffe, « juge de la présente paroisse » (3 janvier 1693). — Inhumation de Pierre Cayron, docteur en théologie, ancien curé de la paroisse (29 juin 1721). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Beausoleil, procureur d'office de la juridiction (15 février 1755). — Baptême d'Isaac-Henri, fils de noble J.-B. de Gorsse et de dame de Briansson; parrain: noble Isaac-Henri de Gorsse, capitaine (6 mai 1764).

Commune de Listrac-de-Durèze.

E suppl. 3455. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 134 feuillets.

1640-1722. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Barthélemy de Listrac. — Visa du registre par Delabat, « député » de l'évêque de Bazas (30 septembre 1643). — Inhumation d'Antoine Gasquet, prieur de Listrac (24 mars 1692). — Inhumation de Jean Géraud, prêtre (30 septembre 1706). — Mariage entre Pierre Mauriac, écuyer, s^{r} de Fonbisson, capitaine de grenadiers au régiment de Picardie, et Marie-Thérèse May (12 juillet 1708). — Mariage entre « Hallem Pellorce, sieur de Saintmarq », et Jeanne Fauchey (1713). — Inhumation d'Antoine Senesguergues, prieur curé de la paroisse (26 septembre 1716).

E suppl. 3456. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 89 feuillets.

1719-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Barthélemy de Listrac. — Mariage entre M. Delabails-Bachac, écuyer, et Mme de Roboam de St-Gassies (1er août 1724). — Inhumation d'Isabeau de Mauriac (1er août 1723). — Mariage entre M. de Solignac, écuyer, et Marguerite Turpaut (28 avril 1725). — Mention d'un service funèbre annuel célébré « pour le repos des deffunts de la maison de Duras » (23 juillet 1725). — Inhumation de Pierre Mauriac, écuyer (20 juillet 1732). — Inhumation de Jean-Christophe Despagnet, prieur de Listrac (29 mars 1735). — Baptême de Thérèse, fille d'Étienne Géraud, sieur de Lanause, et de Thérèse Desportes (3 février 1739). — Baptême de Jean-François, fils de feu Pierre de Mauriac et de Suzanne-Baptiste Daubé (19 janvier 1748). — Baptême de Jean-François-Laurent, fils de Pierre de Mauriac, écuyer, chevalier, seigneur de Fonbizol, et de Suzanne-Baptiste Dauber de Madaillan (8 décembre 1748). — Baptême de Jeanne, fille des précédents (15 mai 1750).

E suppl. 3457. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 66 feuillets.

1752-1774. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Barthélemy de Listrac. — Mariage entre Pierre Trapeau, sieur de Roqueau, et Marie Cousseau (8 juillet 1766).

E suppl. 3458. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 89 feuillets.

1775-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Barthélemy de Listrac. — Baptême de Pierre, fils de Jean de Géreaud, seigneur de la maison noble de Geneste, et de Marguerite de Guillemanson; parrain: Pierre de Géreaud, capitaine aide-major au régiment de Champagne-cavalerie; marraine: Françoise de Géreaud (23 janvier 1776). — Baptême de Marguerite, fille de Jean Géreaud, seigneur de la maison noble de Geneste (2 mars 1778). — Baptême de Jeanne, fille du précédent (19 juillet 1781). — Inhumation de Suzanne Dauber de Madaillan, veuve de Pierre de Mauriac, écuyer, seigneur de Fonbisol (12 décembre). — Mariage entre Jean Bonac, avocat au Parlement, procureur du Roi à Pellegrue, et Marguerite Chaubilleau (18 mars 1782). — Inhumation d'Élisabeth Desportes (30 mai 1785). — Abjuration d'hérésie par deux personnes (19 juin 1785). — Première communion par 8 filles, âgées de 13 à 20 ans (23 avril 1786). — Assemblée de paroisse tenue devant la grande porte de l'église concernant les réparations à faire à lad. église et au cimetière (4 novembre 1787). — Première communion par 20 garçons ou filles âgés de 13 à 28 ans, paroissiens de Listrac et de St-Antoine-Du-Queyret; renouvellement des vœux du baptême et agrégation à la confrérie de N.-D. du Rosaire (25 mai 1788). — Baptême de Pierre-André, fils de Pierre-Nicolas de Mauriac de Taillefer, écuyer, chevalier, ancien gendarme de la Garde, et de Marie-Andrée Barbier-Boismartel (30 novembre 1788). — Inhumation d'Antoine Rondel, « demeurant avec Monsieur Maître Antoine Rondel, son fils, prieur et seigneur de

Listrac » (13 décembre). — Baptême de Pierre-Thérèse, fils de Pierre-Nicolas de Mauriac de Taillefer, écuyer, etc.; parrain : Pierre Trappeau, ancien officier au régiment d'Auvergne, capitaine commandant les troupes nationales de la juridiction; marraine : Jeanne de Mauriac de Taillefer (15 octobre 1789). — Inhumation de Madeleine Pury, âgée de 103 ans, en présence de M. Taillefer de Mauriac, maire, des officiers municipaux et notables; lesd. officiers municipaux « ont été élus d'hier et ont prêté, ce jourd'huy, le serment civique...; le convoi a été précédé de Monsieur Trapeau de Roucaud, capitaine commandant la garde nationale de cette paroisse, à la tête de sa compagnie et sous les armes; tous ces honneurs ont été rendus en signe de respect et de la vénération qu'inspire l'honorable vieillesse, la deffunte étant la plus âgée, non seulement de la paroisse, mais encore de toute la jurisdiction de Gensac... Rondel, prieur curé » (26 février 1790). — Inhumation de Pierre de Mauriac de Fontbizol, écuyer, brigadier des gardes du corps du Roi, chevalier de St-Louis (10 mai). — Inhumation de Marie Cousseau, épouse de M. Trapeau de Roucaud, capitaine, etc. (29 octobre). — Baptême de Jeanne-Antoinette-Scholastique, fille de Pierre-Nicolas de Mauriac de Taillefer, « ci-devant écuyer, chevalier, ancien gendarme de la Garde » (15 février 1792).

Commune de Massugas.

E suppl. 3459. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 452 feuillets.

1678. — Registre d' « arpantement de la parroisse de Massugas, jurisdiction de Genssac en Albret ». — Table des tenanciers. — Désignation de biens à *La Caussade*. — Articles concernant : Jean Dupuy, écuyer, sieur de La Batut; — Jean de Busserolles, écuyer, sieur de La Forêt; — Tobie de Busserolles, écuyer, sieur de La Forêt; — Jacques-Jean Dupuch, écuyer, seigneur des maisons nobles de Paillias et de Latour de Monbreton, lieutenant colonel du régiment de cavalerie de « Conismareq »; — Antoine Du Four, sieur de Fonbrune. — Contenance totale de la paroisse : 2,704 journaux 5 lattes, « mezure et perge que la présant jurisdiction a acoustumé de porter, qu'est vingt escatz à la lactte, vingt lacttes au journal et quatre cenz escaz au journal, la lactte est de dix piedz de sente Liège... Duterrailh, arpanteur ».

E suppl. 3460. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 102 feuillets.

1602-1661. — Registre des baptêmes et mariages de l'église de Massugas et de l'église Ste-Cécile de Bouffiagues. — Décès de Michel Cordebuche, prêtre, qui « s'est donné deux coups de couteau dans la gorge et s'est gâté le gousier » (16 novembre 1631). — Requête à l'évêque de Bazas, au sujet d'un droit de sépulture dans l'église de Massugas, moyennant le paiement d'une somme de 6 livres (23 mai 1636). — Baptêmes de l'église de « St-Laurent-Du-Bouët » (?).

E suppl. 3461. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 95 feuillets.

1662-1691. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Massugas. — Abjurations du protestantisme (31 août 1682-7 janvier 1695). — Baptême de Jeanne, fille de Guialdonse Depuch, écuyer, et d'Anne de Rabar; parrain : Jacques-Jean Dupuch, écuyer, seigneur de Pailhas, etc., brigadier des armées du Roi; marraine : Jeanne Ogier, veuve d'Alexandre de Rabar, conseiller au Parlement (19 septembre 1689). — Baptême d'Alexandre, fils de Guialdonse Depuch et d'Anne de Rabar; parrain : Alexandre de Rabar, conseiller au parlement de Bordeaux; marraine : Jeanne Depuch, dame de Pailhas (25 mars 1691).

E suppl. 3462. — GG. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 174 feuillets.

1692-1736. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Massugas. — Baptême de Jacques-Fort, fils de Guialdonse Depuch, écuyer, capitaine de cavalerie, et d'Anne de Rabart (15 juin 1692). — Inhumation de Jacques-Jean Dupuch, écuyer, sieur de la maison noble de Pailhas, brigadier des armées du Roi (3 juillet). — Inhumation de « Guildonsce Dupuch », écuyer, sieur de la maison noble de Pailhas, capitaine de cavalerie (9 décembre). — Baptême de Jacques-Alexandre, fils de Jacques-Fort Depuch, seigneur de la maison noble de Paillas, capitaine d'infanterie, et d'Anne de Rabar; parrain : Alexandre Depuch, chevalier, seigneur de la maison noble Du Puch de Gensac; marraine : Marie Testar de Rabar (14 mars 1724). — Baptême d'Henri-Jacques, fils de Jacques-Fort Depuch, seigneur de La Mothe-Paillas (5 octobre 1728). — Abjuration d'hérésie (7 janvier 1695). — Inhumation de Jacques Ducasses, sr de Labatut (24 août 1705). — Baptême de Simon, fils de Pierre Tauzia de Laroquète et de Suzanne de Barrou (29 novembre 1706).

E suppl. 3463. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 102 feuillets.

1712-1742. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Massugas. — Baptême de Jacques-Henri, fils d'Alexandre Depuch, chevalier, seigneur de la maison noble de Paillas et autres lieux, et d'Henriette de Ségur; parrain : Jacques-Fort Depuch, chevalier, seigneur de la maison noble Du Puch de Gensac et capitaine au régiment d'infanterie Du Maine; marraine : Henriette de Merlau de Mondevis de Ségur de Pytray; représentés par Jacques de Ségur, chevalier, seigneur de Franc et de Saintujean, et Marie-Élisabeth de Ségur de Boirac (7 juin 1716). — Baptême d'Henriette-Judith Depuch, fille d'Alexandre Depuch, chevalier, seigneur Du Puch de Gensac et autres lieux, et d'Henriette de Ségur; parrain : Jacob Depuch, chevalier, seigneur de Monbreton, Mounin et autres lieux; marraine : Judith de Ségur, épouse de Pierre de Bacalan, seigneur de Lorée (27 février 1718). — Abjuration du protestantisme (25 février 1721). — Mariage entre Jean-Moïse de La Noaille, écuyer, seigneur d'Estudes, et Anne Ducasse (23 novembre 1740). — Baptême de Magdeleine de Lanoaille, fille de Jean-Moïse de Lanoaille, seigneur d'Estudes, et d'Anne Ducasse (3 septembre 1741). — Baptême de J.-B. de Lanoaille, fils de Jean-Moïse de Lanoaille et d'Anne Ducasse (28 juillet 1742). — Baptême d'Anne, fille de M. Lajunie, docteur en médecine, et de Suzanne Fougnet (16 août 1742).

E suppl. 3464. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 137 feuillets.

1740-1760. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Massugas. — Baptême de Louise de Lanoaille, fille de Jean-Moïse de Lanoaille, écuyer, et d'Anne Ducasse (29 décembre 1743). — Baptême de Jeanne-Clémence Lanoaille, fille de Moïse Lanoaille et d'Anne Ducasse (27 mai 1745). — Baptême de Jeanne Lejunie, fille de Simon Lejunie, docteur en médecine, et de Jeanne Fougne (14 mars 1747.)

E suppl. 3465. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 138 feuillets.

1752-1771. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de Massugas. — Mariage entre Alexandre-Jacques Dupuch, chevalier de St-Louis, seigneur des maisons nobles de Pailhas, etc., fils de feu Jacques-Fort Depuch, chevalier, lieutenant-colonel d'infanterie, et d'Anne de Rabar, d'une part, et Élisabeth-Marie-Angélique-Thérèse de Ségur, fille de feu Henri de Ségur, chevalier, seigneur Des Cabanes, lieutenant-colonel d'infanterie, et de feu Charlotte de Guerres, d'autre part (24 août 1767). — Baptême à Gensac de Philippe-Henri-Victor-Marie-Anne-Thérèse Depuch, fille d'Alexandre-Jacques Depuch, seigneur de la maison noble de Pailhas, chevalier de l'ordre de St-Louis, et d'Élisabeth-Marie-Angélique-Thérèse de Ségur; parrain : Philippe-Henri de Ségur, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, représenté par César-Richard Depuch, chevalier de l'ordre de St-Louis; marraine: Anne de Rabar (28 juin 1769).

COMMUNE DE SOUSSAC.

E suppl. 3466. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 193 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de Soussac. — Article concernant David Deniaule, écuyer, sieur de Moullac; — François de Ségur, chevalier; — Gabriel de Tasque, écuyer, sieur de Beller; — Jean de Mellon de Beaupred, écuyer; — Mathurin Pellé, avocat; — Pierre de Pellé, sieur de Bridouère; — Thomas Dufossat, sieur de Lamaroune. — Contenance totale de la paroisse : 1,432 journaux, lesquels, réduits au 1er degré, reviennent à 1,351 journaux 13 lattes 18 escats. — Table des tenanciers.

E suppl. 3467. — CC. 2. (Cahier.) — Grand in-4°, 21 feuillets.

XVIIIe siècle. — Terrier de la paroisse de Soussac. — Article concernant le « commun du village de Sarlandie »; — « la nauze et puy du village de Soullier »; — les « commun et eyzinnes du village de Marot »; — le « commun du village Des Couronneaux »; — « la nauze Des Couronneaux »; — « la nauze et puy du village de Chalon ».

CANTON DE SAUVETERRE-DE-GUIENNE

Commune de Sauveterre-de-Guienne.

E suppl. 3468. — AA 1. (Liasse.) — 3 pièces parchemin.

1283-1617. — Privilèges. — Confirmation des privilèges par Louis XIII (juillet 1617). — Lettre de Philippe VI, mentionnant la position de Sauveterre en face des ennemis et son utilité stratégique et visant une promesse faite par son père de maintenir la ville « sub corona Francie et dominio »; Philippe s'engage, pour lui et ses successeurs, à ne pas aliéner Sauveterre (« apud Villarium-Logio, août 1343). — Vidimus et confirmation par Charles VI (Paris, janvier 1387, n. s.). — Texte des privilèges anciens (1). — Confirmation des privilèges et coutumes de la ville par Jean d'Armagnac (St-Macaire, 12 juin 1451). — Capitulation intervenue entre Jean d'Armagnac et Gaillard, fils de Gilbert de Madaillan, Bernard-Bertrand de Las Combes, Garcie-Arnaud de Johannet, Auffre Duvignau, etc. : les habitants remettront la ville au comte d'Armagnac; le Roi confirmera leurs privilèges; les habitants pourront quitter la ville « avecques leurs biens, bagues, habillemans et harnois, et auront huict jours de vuidange, et de ce leur bailhera mondict seigneur le Comte bonnes surtés et sauf-conduict »; les habitants absents ou tenant le parti des Anglais pourront rentrer durant un mois, ou envoyer leurs enfants pour tenir leurs biens, moyennant le serment accoutumé; abolition est accordée pour les crimes; les habitants rendront au Comte « les prisonniers, sédulles et promesses qu'ilz ont des gens du parti et obéissans du Roy » (fait devant St-Macaire, au couvent des Frères Mineurs, le 12 juin 1451). — Confirmation par le Roi, qui ajoute les articles suivants : remise est faite des arrérages et autres dettes dont lesd. habitants sont tenus envers le Roi ou ses officiers; on n'enlèvera pas, sans le bon plaisir des habitants, les papiers des notaires décédés qui les concerneront; tout étranger domicilié, « existens seu commorans » dans lad. ville pourra vendre du vin et autres marchandises sans autorisation des consuls (2); les habitants seront sous la sauvegarde du Roi (« Apud locum de Ausense prope Pictavis », décembre 1451). — Confirmation des privilèges et coutumes par François Ier (Carrière, juin 1519); — par Henri IV (Mantes, janvier 1594). — Texte des coutumes et privilèges soumis à l'examen de Pierre de Lavergne, lieutenant général en la sénéchaussée de Bazadais « et commissaire depputé en ceste partie » : faculté de sous-acenser les fiefs; attribution dans le cas d'un second sous-acensement, des « ventes et honneurs » au tenancier et non au Roi; fixation à 10 liards [par barrique] du droit de *souquet* à lever sur le vin vendu au détail dans la ville et prévôté; fixation à 3 liards par barrique de droit de *treyte* à lever sur le vin qui sort de la prévôté; interdiction d'introduire du vin étranger dans la ville et prévôté, tant qu'il y aura du vin du cru; exemption de l'amende dite « petit gage » (?), « s'il n'y a contestation de cause »; faculté de confisquer les faux poids, les fausses mesures et le pain vendu « iraisonablemant »; privilège de payer au maximum « pour playe de loy » l'amende « prévostelle, qui est soixante-six solz bourdelois »; privilège « de ne païer aulcune amande de dommage donné ou ban rompu, s'il n'y a instiguant qui poursuive la repparation du dommage à luy faict et qu'il apparoisse de l'extimation d'icelluy »; « le marché et la cour ordinaire seroit plus convenable... le jour de mardy que n'est le sapmedi »; [mieux vaudrait vendre la viande au poids qu'à l'œil], telle est la pratique de Bazas, La Réole (1); usage de placer « tauliers » les jours de foire, etc. — Dépositions : les bourgeois de Sauveterre ne payent point « d'amande de petit gaige s'il n'y a contestation de cause entre les parties »; les jurats font mettre, les jours de foire, « tauliers sur la place ès lieux loués aux marchans pour desployer » et lèvent un droit de location; le samedi est jour de marché à La Réole, Cadillac, Rauzan et ailleurs, etc. — Entérinement desdits usages et privilèges par le commissaire, lequel décide que les jurats, au nombre de quatre, nommeront « vingt gens de bien » de la ville et de la prévôté, « lesquelz seront apellés au conseil desdicts juratz », et que le marché et la « court » seront transférés [au mardi] (lundi, 6 février [1593?]).

(1) Ces privilèges, dont la date n'est pas indiquée dans ce manuscrit, sont du 21 novembre 1283. M. Bémont vient de les publier dans le t. II des *Rôles Gascons*, n° 746.

(2) Il est permis de croire que l'original disait tout le contraire et que le copiste a omis une négation.

(1) Quelques articles sont à peu près effacés ; j'en ai rétabli entre crochets les parties disparues, d'après une copie de M. A. Ducaunnès-Duval.

E suppl. 3469. — BB. 1. (Registre.) — In-4°, 266 feuillets.

1651-1677. — Registre des délibérations de la jurade de Sauveterre-de-Guienne. — Jurats : Jaumet Genin, Pierre et Jean Dailhe, Pierre Roboam (27 février 1651). — Délibération relative à la demande de la justice et du domaine du Roi dans la prévôté et dans la ville, adressée à Sa Majesté par le président de Lalanne en vue du paiement d'arrérages de gages qui lui sont dus; opposition des habitants à lad. donation : « On cherchera tous les remèdes imaginables pour concerver une chose sy chère que la liberté et ce tenir imédiatement dans la despandance de Sa Magesté et dans l'indépandance de tout autre » (28 février). — Décision sur la contribution aux étapes (15 mars). — Relation par Élie Couraulle des voyages qu'il a faits à Bordeaux et à Agen en vue du remboursement de 1,100 l. avancées par la communauté pour le logement des gens de guerre; il est décidé qu'on priera M. de Lachèze, receveur général des étapes, « de nous donner quelque communauté de Bourdellois, la plus proche et assurée qu'il ce pourra, pour payer et satisfaire lad. somme de 1,100 livres dheue à la présant comunauté » (mai). — Délibération relative à la désignation du délégué qui sera envoyé à Bazas pour la nomination du député aux États-Généraux convoqués à Tours (18 juin). — Envoi d'une députation vers le prince de Condé, lequel « est arrivé despuis avant hier en la ville de Bourdeaux comme gouverneur » (24 septembre). — Envoi d'une délégation vers M. de Beauvais, mestre de camp du régiment de cavalerie du duc d'Enghien, pour lui demander l'exemption de logement d'une compagnie, « attandu les oppressions que l'on reçoit ordinairement par les gens de guerre » (24 octobre). — Assemblée convoquée pour la nomination de 8 prud'hommes parmi lesquels sont choisis 4 jurats; mention d'une délibération du 23 novembre 1649, aux termes de laquelle le 1er jurat représenterait le quartier de St-Romain; le second, le quartier du cimetière; le troisième, le quartier de Saubotte, et le quatrième, le quartier de La Fon; pendant la séance « et sur l'arrivée des gardes de Mr le marquis de Lusignan, l'assemblée c'est rompeue et ung chesqu'un s'en est sorty remettant à une autre fois » (23 novembre). — Refus de logement au sr Mouchac, capitaine dans le régiment de M. « de Taubon », ledit capitaine n'ayant pas de lettre d'attache de « Son Altesse » (6 janvier 1652). — Décision portant qu'on priera M. Duduc, conseiller au Parlement député par la Cour à la place de M. de Mounier pour la levée des tailles, de compter les avances payées par la communauté pour les logements de troupes en déduction des tailles encore dues (6 janvier). — Envoi à M. de Castetnau de Laforce, actuellement au lieu de Laforce, proche Bergerac, des lettres du prince de Conty en faveur des habitants de la juridiction (29 janvier). — Relation sur ce que les habitants, « craignant de fréquantes courses des gens de guerre, quy sont puis quelque temps dans le circonvoisinage, auroient proposé faire racomoder quelques brêches quy sont auxd. murailhes de la présant ville et par lesquelles l'on pouvoit entrer avecq grande facillitté » : « Attandu qu'il n'y a aucun argeant apartenant à la comunauté » pour payer les maçons, le sr Pallotte est chargé de faire led. paiement avec le blé et l'argent provenant du grand cimetière (16 avril). — Ordonnance d'Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, concernant les logements de gens de guerre qui doivent être fournis par les habitants de Créon, La Sauve et Sauveterre. (« Fait au quartier d'Eymet », le 29 mai 1652). — Délibération portant levée de 8,547 l. sur les taillables de la ville et de la juridiction pour payer les frais de séjour des gens de guerre (17 juin). — Envoi de 112 l. à Cadillac, où se trouve le prince de Conti, pour la subsistance des officiers dud. prince (3 août). — Relation des jurats, lesquels disent qu' « ilz ont fait exécuter et vandre aus habitans de la parroisse de Salleberneau certain nombre de bestailh et mubles », à défaut de paiement de tailles, etc. (24 août). — Déclaration dans laquelle il est dit que les jurats ayant imposé 250 tailles, tant sur les particuliers que sur les gentilshommes, « lesd. gentilshommes vullent thuer lesd. jurats et en veullent faire autant qu'à feu Antoine Heyraud, quy fust tué naguères pour demander le paiement des deniers royaulx, de telle sorte que lesd. genthilhoumes, quy vont toujours en troupe et chargés d'armes, vont et viennent partout où ils sçavent que lesd. jurats ont des affaires pour exécuter leur dessain » (23 septembre). — Proposition par François Robert d'envoyer « un présant de quelques pères de perdris et chaponeux » à M. Duduc et à « un seigneur de la robe », pour leur intervention dans la liquidation des frais de logement des troupes, et d'offrir « quelques pistolles » au secrétaire du prince de Conti (novembre). — Délibération dans laquelle il est dit que les jurats de Sauveterre ayant appris des jurats de Gensac que la communauté devait 4,000 l. pour la subsistance de la garnison de Monségur, lesd. jurats se seraient plaints au secrétaire du Prince : « Led. secrétaire leur auroit assuré qu'ils pourroint estre deschargés de lad. contribution en lui faisant un présant, à ce qu'il

leur a donné cognoissance » (1er janvier 1653). — Élection des jurats (20 janvier). — Mention d'une somme de 4,000 l. empruntée à M. de Bacallan, avocat général, afin de payer une partie de la taxe due pour la subsistance des troupes de Monségur (16 février). — Délibération dans laquelle il est dit que, les jurats ayant envoyé 21 boisseaux de blé pour l'entretien de la garnison de Monségur, lesd. boisseaux de blé « seroient esté prins et retenus par l'archipraistre de Rimont et plusieurs autres qu'il tient reffugiés de *(sic)* le fort de l'esglise dud. Rimont, lequel auroit prins tant lesd. 21 boisseau de bled que les chevaux quy les portoient, sans que lesd. voicturiers ayent peu retirer led. bled, ny mesmes les chevaux, quy estoient en nombre de unze, synon seullement ung par la faveur de quelque amy, et huit des autres moyénant 4 louis blans pour chéqun, et pour les autres deux il auroit dit ne les voulloir randre » (28 mars). — Mention de l'arrivée de troupes de M. de Traget, lequel laisse une partie de son infanterie pour la garde de la porte du cimetière et ordonne aux jurats de faire mettre un guichet à lad. porte (25 avril). — Rapport dans lequel il est dit que les jurats n'ont pas pu faire vérifier à Condom les rôles des tailles, « suivant la coustume, tant à cause du denger qu'il y a par les chemins, que de la contagion, quy est grande dans la ville dud. Condon » (29 juin). — Élection de Jean Heyraud, Pierre Augan, Isaac Rolle et Jean Saint-Marcq comme jurats (26 novembre). — Décision concernant l'afferme des boucheries : les mouton, veau de lait et porc seront vendus suivant la taxe de Rauzan et le bœuf gras suivant la taxe donnée par délibération des jurats (3 avril 1654). — Mandat à Constant d'entretenir l'horloge, à raison de 10 l. de gages annuels, de l'exemption de logement de gens de guerre et de la concession de « la terailhe » des fossés (4 juillet). — Augmentation de la solde des troupes qui sont dans la ville, le capitaine desd. troupes ayant dit « qu'il pousseroit ses resantiments suivant qu'il adviseroit », et les jurats préférant lad. augmentation que de « souffrir le logement à discrétion et le pilhage » de leurs maisons (14 août). — Mention d'une contravention à la police des vins (15 août). — Nomination d'un régent, led. emploi ayant été interrompu pendant les dernières guerres (2 septembre). — Décision portant élection de syndics de l'église et de l'hôpital et de « fabriqueurs », et afferme des boucheries suivant la taxe de Monségur (21 avril 1655). — Autorisation à Michel Dailhe de prendre des pierres « quy sont dans la rue du Semetière, au-devant du collège » (19 juin). — Mention de l'intervention d' « une certaine personne de haute condition » qui, moyennant l'assurance d' « une honneste recoignoissance », fait réduire à 3,000 l. par l'Intendant les tailles arriérées dues par la communauté et fixées d'abord à 9,500 l. par led. Intendant (8 juillet). — Attribution d'une somme de 300 l. pour la nourriture et l'entretien du prédicateur de l'Avent et du Carême, les gages du régent et les livrées des jurats (19 août). — Élection des jurats ; le corps de ville choisit un nom sur les deux présentés par chaque jurat sortant de charge ; sont élus : Pierre Roboam, notaire royal, Pierre Bilhon, Simon de Lavergne et Jean Heyraud (30 novembre). — Mention de la ruine de la communauté causée, durant les guerres, par les logements de gens de guerre, lesquels continuent toujours, « voir que la routte pour la conduite des troupes en Catheloigne est en cette ville » (9 décembre). — Promesse de 1,200 l. par an à celui qui obtiendra l'exemption de logement de troupes dans la ville pendant la guerre ; en cas de refus, on proposerait 1,500 l. (19 décembre).—Envoi d'une députation à Libourne vers M. de St-Luc pour « luy randre les honneurs que toutes les communautés sont obligées » (14 mars 1656). — Mention d'une sommation faite aux jurats par les habitants de Sallebruneau afin que les tailles de leur paroisse soient distinctes de celles de la juridiction, sous prétexte qu'il y a très peu d'habitants à Sallebruneau et que personne ne peut faire « la colecte » cette année ; « ilz disent que leurs parroisses est une jurisdiction particulhière separée d'avecq celle de la présent ville » (24 mars). — Ordre de « faire racoumoder l'église de St-Roumain et avoir des ornemans pour icelle », et de faire réparer le chemin situé entre les deux ponts, où l'on ne passe qu'avec difficulté « pour y porter les choses nécessaires dans la présent ville » (2 avril). — Déclaration des jurats disant qu'en 1650 les troupes commandées par le sieur Pardeilhan-Parabère « ne treuvant de quoy subcister, à cause que la plus part des bourgeois de la présent ville avoient abandonné, et le major du régiment de lad. infanterye, adverty qu'il y avoit de bled dans l'esglise, où la plus part des habitans avoient reffugié leurs principaux moyens, feust parfois dans lad. esglise en laquelle il auroit prins deux boisseaux et demy de bled, dont il se servist pour faire du pain de munition » ; il est décidé de traiter avec Isabeau Cantilhacq, propriétaire dud. blé, sur ce qui lui est dû (20 mai). — Attribution de deux pipes d'avoine au sieur de Fernel et d'une pipe d'avoine au sieur de Semens pour leurs bons offices envers la communauté (24 juillet). — Mention du passage, le 14 avril, de M. de St-Luc se rendant en Périgord (25 avril 1657). — Élection d'Élie Pallottes, Pierre

Desnoues, Jean Dethais et Ursin Bouyre comme jurats (27 novembre). — Opposition des jurats et principaux habitants « à la revanthe de la justice, domaine utille, halle, boucheries, droit de souchet et autres droitz de la présent ville et jurisdiction » (4 décembre). — Mention des sommes empruntées pour les affaires de la ville (29 mars 1658). — Ordre de faire opposition au marquis de Sivracq qui est venu prendre possession de la terre et seigneurie de Sauveterre (10 septembre). — Élection des jurats; le corps de ville ne se compose que de 22 prud'hommes au lieu de 24: « Pour ce descharger d'estre admis en lad. charge de jeurat, il en y a quy ont quitté lad. jurisdiction et sont à présent domisilliers tant en Benauges que ailheurs » (24 novembre). — Élection de Jean Couraule, Antoine Detais, Sébastien Sebie et Colas Desnous comme jurats (28 décembre 1659). — Envoi d'un jurat à l'assemblée qui doit se tenir à Bazas « pour délibérer et faciliter les moyens pour la construction d'un ôpital et manefacture »; led. jurat « représantera que nostre coumunauté est tellement apobrie que nous n'y saurions contribuer ny rien fournir pour la construction dud. ospital » (12 mars 1660). — Taxe de la viande : veau et mouton, 7 s. de Pâques à la s[t] Jean, 6 s. 1/2 de la s[t] Jean à Noël et 7 s. de Noël à Pâques (22 mars). — Imposition en vue du rachat de la justice des ville et juridiction (7 avril). — Réception d'une ordonnance de l'Intendant, enjoignant d'envoyer 11 hommes à Clairac « pour travailher aux démolitions des fortiffications faictes durand les guerres dernières à lad. ville de Cléracq » (2 mai). — Délibération portant intervention dans le procès entre M. de Madailhan et M[me] de Puch concernant un droit de banc et de sépulture dans le chœur de l'église, d'autant que « du costé droit il n'y a pas assès de plasse pour les officiers de justice et pour les officiers de pollisse et qu'il est certain qu'en tous les lieus de la province, les juratz ont leur plasse au costé gauche du cœur, vis-à-vis des officiers de justisse » (30 mai).—Imposition de 800 l. pour le don gratuit (25 juillet). — Mention d'une gratification de 2,000 l. que le prince de Conti, en considération des pertes éprouvées par la ville à raison des logements de gens de guerre, accorde « par ung mouvement de charitté et pietté » (20 décembre). — Élection de Jean Heyraud, François Fortassies, Jean Cluchard et Jean Palottes (27 janvier 1661). — Délibération relative à la vérification de la taille de certaines terres abandonnées par leurs propriétaires ou dont les propriétaires sont morts sans héritier (15 mars). — Réparations au clocher et à la toiture de l'église, qui sont en mauvais état, « en telle sorte qu'il y pleust presque partout » (28 août). — Décision portant plainte à l'Évêque contre le curé, au sujet de « l'irrévérance qu'il a aporté au Saint Sacrement de l'autel, qu'il a laissé thumber en donnant la comunion à diverses fois et relepvé sans aucun respecq ny sérimonye, comme à une chose indifférante...; il a porté le Saint Sacrement dans une poche attachée à la selle et à cheval, sans chandelle, allant à la campagne pour donner la comunion à des malades...; il ne veut point espouzer aucun moins d'ung escu, voir 100 s...; il porte ordinairement des pistolletz de poche sans que jamais personne luy aye faict aucune querelle »; il n'assiste pas à tous les enterrements; « il s'attache ordinairement au jeu, où il passe les jours et les nuitz, à l'occasion de quoy il a souvant resté à dire vespres et n'y aciste que rarement »; pour les fêtes de Notre-Dame, « patronne du lieu, il a quitté ses offices pour s'en aller prandre ses divertissemens, quoyque de tout temps il y aye fréryе à ce jour...; il a demuré plus d'ung mois sans dire de messe à Saint-Romain, anexe de la ville, et aussy bien à Saint-Léger, aussy anexe »; il est resté 3 mois absent, etc. (15 novembre). — Plainte à l'Évêque concernant « la pratique et habitude que le s[r] de La Salle, vicquaire..., a aveq une certaine femme vefve de cette ville, chés laquelle il est ordinairement, y prend ordinairement son repas, dont le publiq est grandement escandalizé » (décembre). — Élection de Jean Dethais Blaise Augan, Pierre Séraphon et François Dethais, comme jurats (23 novembre 1664). — Imposition de 100 l. sur la communauté; cette somme est destinée à améliorer la navigabilité du Lot (14 juin 1665). — Mention d'une lettre de M. de S[t]-Luc invitant les jurats à ne pas nommer les frères Couraule en qualité de jurats; il est décidé de remontrer aud. de S[t]-Luc « que le prézant corpz, quy debvroit estre compozé de 24 prud'hommes, suivant les estatus et prévilliéges dud. lieu, n'a n'y a à prézant que 18 et encore la plus part septuaginaires et fort incomodés et les autres insolbables pour respondre des deniers des tailles dont ilz sont obligés de faire la lepvée, tant de lad. ville que des paroisses de lad. jurdition, à cauze de la pénurie qu'il y a dans icelles » (24 novembre). — Élection d'Isaac Rolle, Jean Dethais, Blaise Augan et Jean-François Heyraud comme jurats (16 décembre). — Délibération relative à la vérification des dettes de la communauté, lesquelles s'élèvent à 32,884 l. 16 s. 5 d. (2 juin 1666). —Mention de la perte des titres justificatifs des créances sur la communauté antérieurs à 1654, lesd. titres et comptes ayant été perdus « durant les guers derniers quy furent en la présent province, particulièrement par

le pillage de la présent ville que fit le régiment de cabalerie de Biron dans la fin de l'année 1653, quy, après avoir fait brûler une porte de lad. ville, ilz y entrèrent par force et tuèrent quelques habitans et plusieurs autres blaissés et mirent tout au pillage, aïant perdu par led. pillage non seulement leurs papiers, mais tous les meubles qu'ilz avoint dans leur maison »; état des frais municipaux (27 octobre). — Élection de Sébastien Sebie, Jean Heyraud, Antoine Dethais et Jean Palottes (23 décembre). — Délibération portant qu'on représentera à l'Intendant les désordres occasionnés par les gens de guerre, lesquels commettent « des actes d'ostilités innouis » (19 juin 1667). — Demande d'un vicaire, le curé de Sauveterre étant tenu de desservir les annexes de St-Romain et de St-Léger (2 juillet). — Élection des jurats (6 décembre). — Délibération portant que les biens vacants seront mis en adjudication et que là où il ne se présenterait pas d'acquéreur la taille de ces biens serait répartie sur l'ensemble, paroisse par paroisse (3 mai 1669). — Renvoi du régent, vu son incapacité, « ne sachant que fort peu escrire et n'ayant pas mesmes l'intelligance de l'arimétique ny de lettres »; il est remplacé par un régent capable, « qui escrit fort bien et qui, outre ce, peut enseigner les lettres, ayant mesmes familhe, qui est une chose qui le peut randre plus asidu à son devoir » (15 iuillet). — Ordonnance de l'intendant Pellot, du 31 décembre 1666, dénombrant les noms des créanciers de la communauté, lesquels seront payés à l'intérêt au denier 30, « et pour le surplus des sommes prétendues par les susnoumés, nous en avons déchargé lad. communauté ». — Mandat à Antoine Dethais de recevoir la gratification que la princesse de Conti doit accorder à la communauté, en considération des pertes subies pendant les derniers troubles (6 décembre 1670). — Délibération tendant au rétablissement d'un vicaire qui avait été supprimé par M. de Richeux, curé actuel, le sieur de Lacoste, ancien curé, s'étant réservé comme pension le tiers de la dîme de lad. cure (21 juillet 1671).—Décision touchant la police des vins (3 novembre). — Acquisition d'un terrain près du grand cimetière, hors de la ville, sur le produit d'un legs fait à l'église par Géraud Pichot, curé de Baleyssac (18 décembre). — Élection de Sébastien Sebie, François Fortassies, Blaise Augan et Pierre Sérafon comme jurats (1er janvier 1672). — Délibération portant qu'on se pourvoira devant l'évêque de Bazas concernant le vicaire qui a été refusé par le curé et au sujet des droits excessifs exigés par led. curé (23 février). — Taxe de la viande : mouton et veau de lait, 7 s. Défense de prendre de la terre dans les fossés de la ville et autres lieux publics (25 mars). — Concession à Pierre Beauzelle, précepteur, d'une pièce de terre demeurée vacante, à charge de tailles et de rentes (14 juin). — État des biens possédés noblement : Ézéchiel Depuch, écuyer, sieur dud. lieu, 12 journaux; François de Ségur, baron de St-Aigulin, 75 j. 9 lattes; Henri de Lajard, écuyer, sieur de Sémens, 39 j.; Jean de Bacallan, écuyer, sieur Du Bageran, 141 j. 4 lattes; le curé de Clairac, 6 j; les « nonvaleurs » s'élèvent à 573 j. 14 lattes 10 escats (14 août). — Mention de l'impossibilité de nommer des collecteurs dans les paroisses, « à causse de l'insolvabilité et incapassité des habitans pour la lepvée des deniers royaux et austres imposzions » (7 mars 1673). — Envoi d'une délégation vers M. de Baritault pour lui représenter « la pauvretté des habitans de la présent ville et le peu de commerce qui est en icelle et qu'à raison de fréquans logemans de gens de guerre, les habitans sont tous apavris et une grande partie aïant dézerté » : on demandera d'être déchargés des tailles ou bien de maintenir le répartement précédent (23 mai). — Délibération portant que ceux qui prétendent tenir des biens nobles produiront les titres de nobilité desd. biens (4 juin). — Mesures contre les prud'hommes qui n'assistent pas aux assemblées du corps de ville : « Mesmes ce jourd'huy la pluspart ont deffailly, voire mesmes que aucuns d'isseux estant dans un cabaret pandant que lesdits jurats estoint devant la présante maison en les attandant », auraient refusé de venir. Demande au gouverneur de la province de révoquer les exemptions de logements de gens de guerre accordées aux principaux bourgeois « et les plus moïénés », « pour esviter la ruine et désertement du peu d'abitans quy restent » (16 juillet). — Délibération concernant l'insuffisance des titres de nobilité produits par les sieurs de Madailhan et Du Bageran (3 septembre). — Élection des jurats conformément au règlement du Roi et à l'ordonnance du gouverneur de la province; lad. élection avait lieu auparavant la veille de la fête de st Romain, au mois de novembre; sont élus : Jean Cluchard, Jean Dethais, Jean Fourton et Jean Pilhan (1er janvier 1674). — Taxe de la viande : mouton et veau de lait, 5 s.; porc, 4 s.; viande de la « craverye », 3 s. (9 avril). — Destitution du régent, lequel, au lieu de « s'appliquer plus particullièrement aux enfans dud. lieu, ... a toujours eu en pension chés luy douze ou quinze enfans hors de la jurisdiction » (16 octobre). — Décision concernant un acte notifié de la part du commandeur de Sallebruneau : « Il est vray que la parroisse de Salebruneau est une jurisdiction séparée d'avecq celle de la présent ville,

dont les seigneurs commandeurs de la commanderie dud. lieu ont droit de justice, laquelle n'a jamais dépandu en nulle fasson de lad. présent jurisdiction pour ce quy regarde la justice », mais le taillable de lad. paroisse a toujours été uni à celui de la juridiction de Sauveterre (19 décembre). — Mention d'un jugement des Élus déclarant roturiers les biens de M. Du Bageran (8 juin 1675). — Plainte contre Jean Richeux, vicaire perpétuel de Sauveterre, lequel, malgré un revenu de 1,800 l., n'assure pas le service religieux et ne supporte aucun vicaire : il y a dans la ville et dans les paroisses de St-Romain et de St-Léger au moins 2,000 communiants; le sieur Richeux « prive les... habitans d'avoir le quart du service nécessaire, y estant mort pluzieurs personnes sens confession, et appelant led. sr Richeux pour les confesser, il les querelle et les bat, leur dizant qu'ilz atandent; ne voullant ausy aller chercher les corpz au domicille, ce les fezant porter en la prézant ville pour les ensebellir; n'an dizant davantage pour esviter à prolicisité » (10 décembre).

E suppl. 3470. — CC. 1. (Feuille.) — In-folio plano, 1m05 × 0m85.

XVIIIe siècle. — Plan de la ville de Sauveterre, avec légendes indiquant pour les divers lots les reconnaissances antérieures.

COMMUNE DE BLASIMON.

E suppl. 3471. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 425 feuillets.

XVIIe siècle. — Registre d'arpentement de la paroisse de Blasimon (?). — Les premiers et derniers feuillets manquent. — Désignation de biens *à Lacombe* et *Au Castel; — au champ de La Chapelle.* — Article concernant Amand Puch, curé de Piis. — Désignation de biens *Au Pon de La Teulière.* — Article concernant le « communal de la fontaine du village de Grange »; — le puits du village de Naudit; — le puits du village de Grézet; — Étienne Clochard, prieur de Blasimon; — Gaston de Lacombe, écuyer, sieur Dessalians; — Jean Grenouilheau, avocat à la Cour; — Jacques de Gory, seigneur abbé de Blasimon; — Jean Rableys, écuyer.

E suppl. 3472. — CC. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 160 feuillets.

XVIIe siècle. — Registre d'arpentement de la paroisse de Piis (?). — Les premiers et derniers feuillets manquent. — Mention d'un moulin à eau *à Rabroucq.* — Article concernant le prieur de Piis.

E suppl. 3473. — CC. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 108 feuillets.

1678. — Registre d'arpentement de la paroisse de « Cazevert, jurisdition de Rausan ». — Table. — Article concernant Jean de Meslon, écuyer, sieur de Mondinet; — Jean Chatanié, archiprêtre; — Jean de Ligarde, « sieur de Guillaume Roux »; — Jean de Lacombe Des Rocqs, écuyer, sieur Du Pin; — Jean de Cazanobe, écuyer, sieur de La Gorce; — « le commun apellé au Maucapt »; — l'église de « Cazabert »; — Louis de Cabirol, écuyer, sieur d'Aubedat; — le commun du village de Menjon; — Louis Dutruch, écuyer, sieur de La Houze; — le duc de Duras, seigneur du présent lieu. — Contenance totale de la paroisse : 1,682 journaux 18 lattes, 4 escats, revenant à 1,230 journaux de terre du 1er degré.

E suppl. 3474. — CC. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 90 feuillets.

1679 (?). — Registre d'arpentement de la paroisse de « l'Enclave, jurisdiction de Sauveterre ». — Mention d'une tuilerie *à La Combe;* — de vacants *à La Pesotte, à La Vignasse, au Maynot.* — Contenance totale de la paroisse : 738 journaux 16 lattes 12 escats, lesquels, réduits au 1er degré, reviennent à 528 journaux 3 lattes 8 escats 1/4. — Table. — Le 1er degré correspond à 1 journal, le 2e degré à 2 journaux pour un, le 3e degré 4 journaux pour un.

E suppl. 3475. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 91 feuillets.

1648-1705. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Nicolas et de la chapelle St-Jean de Blasimon. — Inhumation de Pierre de Lasale de Caubès, écuyer (9 février 1696). — Mariage entre Henri Chalosse, sieur d'Autheroque, et Marie Lacombe-Dusaillan (21 août 1697).

E suppl. 3476. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 103 feuillets.

1682-1760. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Nicolas de Blasimon. — Baptême de Joachim, fils de Gaston de Lacombe, sieur Du Saillan, écuyer, et de Marie-Hélène de Noysé (30 septembre 1683). — Inhumation de M. de Ségur (?) dans l'église de l'abbaye de Blasimon (26 décembre 1687). — Baptême de Raimond, fils de Pierre de St-Jean, notaire royal (14 novembre 1689). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre de Gardera et de Catherine de

Rebleix (24 janvier 1692). — Mariage célébré « dans la chapelle de Bonne Nouvelle », entre Jérôme Pindrac et Françoise Lacombe (15 janvier 1698). — Mariage entre Jean Couturié, sieur de Taride, et Isabeau de Lacombe (8 mai 1699). — Baptême d'Anne, fille de Benjamin Dupugs-Destrac, écuyer, seigneur de Vernon, et d'Anne de Marsorlier (26 juin 1700).

E suppl. 3477. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 45 feuillets.

1700-1706. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Nicolas de Blasimon. — Baptême de Jean-Joseph, fils d'Henri Desporte, sieur d'Autheroque, et de Marie Lacombe (19 mai 1701). — Baptême de Daniel, fils de Benjamin Dupugs-Destrac, écuyer, seigneur de Vernon, capitaine (24 août). — Inhumation de Gaston de Lacombe, écuyer, sieur Du Saillan (2 décembre 1702). — Inhumation d'Élisabeth de Lacombe, épouse de François Desporte, sieur de Chalosse (5 janvier 1704).

E suppl. 3478. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 42 feuillets.

1706-1711. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Nicolas de Blasimon. — Baptême d'Anne, fille de Gédéon de Cosson, écuyer, et d'Anne de Marsulier; parrain : Jean de Pati, écuyer; marraine : Marguerite de Bacalan (26 septembre 1707). — Baptême de Joachim, fils de Jean de Lacombe, écuyer, sr Du Seillan, et de Luce Dutruch (15 juin 1710). — Baptême de Jean, fils de Gédéon de Cosson, écuyer (13 décembre).

E suppl. 3479. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 54 feuillets.

1712-1727. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Nicolas de Blasimon. — Baptême de Raimond, fils de Jean Martinau, juge de Blasimon, et de Charlotte Béranger (30 janvier 1712). — Inhumation de Luce Dutruch (22 avril). — Baptême de Bertrand, fils de Joseph Roi, capitaine (1er août 1714). — Inhumation de Joseph Muret, curé de Piis (22 février 1715). — Baptême de Marguerite, fille de Joseph Roi, écuyer, sieur de Beauséjour, capitaine au régiment de Normandie, et de Marie Langalière (3 janvier 1717). — Inhumation d'Henri Desportes, sieur de Hauteroque (23 février 1718). — Inhumàtion de Jean Garineau, âgé d'environ 100 ans (9 mai 1720). — Mariage entre Pierre d'Agès, sr de Lestan, ancien garde du Roi, et Catherine Courniaud (29 novembre 1726).

E suppl. 3480. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets.

1727-1737. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Nicolas de Blasimon. — Baptême de Jean, fils de Jean Guichard, régent du présent lieu (9 août 1727). — Baptême de Jean, fils de Pierre Desportes, sieur de Grandplace, et de Louise St-Jean (11 janvier 1728). — Inhumation de Jean de Goisson, sr de Labeylie (7 juin 1729). — Inhumation de Louis, fils de Duportal, officier de la Monnaie, et d'Isabeau Galdra (27 septembre 1733). — Inhumation de Gabriel Goisson (13 décembre). — Baptême d'Armand, fils de Jean Pindrat et de Marguerite Lacombe (3 avril 1734). — Baptême de Raimond, fils de Jean St-Jean, sieur de Leula, et d'Anne-Rose St-Aignan (18 février 1735). — Baptême de Jean, fils de Jean Courniaud, avocat, et de Gabrielle Baïle (20 janvier 1737).

E suppl. 3481. — GG. 7. (Registre.) — In-f°, 46 feuillets.

1737-1745. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Nicolas de Blasimon. — Inhumation de Dlle Philippe Lacombe (25 décembre 1741). — Baptême de Catherine, fille de Jean Cournuaud, avocat (12 septembre 1742). — Baptême de Pierre, fils de Jean de Ros de Lacombe, sieur Du Saillan, et de Jeanne de Lassime (10 mai 1744). — Baptême de Jean, fils d'Alexandre de Carles, écuyer, et de Jeanne de Soulars de Sausai (28 mai 1745).

E suppl. 3482. — GG. 8. (Registre.) — In-f°, 68 feuillets.

1746-1759. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Nicolas de Blasimon. — Baptême de Jeanne, fille d'Alexandre de Carles, écuyer (2 juillet 1746). — Inhumation de Jean de Lacombe, écuyer (28 octobre). — Inhumation de Pierre Desportes, sr de Grandplace (22 juillet 1747). — Baptême de Catherine, fille de Jean Lamothe, procureur du Roi (31 juillet). — Inhumation de Jean de Jognac, sieur de Rebley (22 décembre 1748). — Baptême de François, fils d'Alexandre de Carles, écuyer, et de Jeanne Lachossée (6 septembre 1749). — Mariage entre François Roussilon, lieutenant de maire à Sauveterre, et Marguerite Souchet (9 novembre 1757).

E suppl. 3483. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 91 feuillets.

1760-1775. — Registre des baptêmes, mariages et

sépultures de l'église St-Nicolas de Blasimon. — Baptême de Marie-Thérèse, fille d'Alexandre de Carle, sieur de La Roque, écuyer, et de Jeanne Soulard de La Sausay (3 novembre 1763). — Inhumation de Madeleine-Manon de Cornuaud (10 juin 1764). — Inhumation de Marie de Pinderac (31 décembre). — Baptême de Jean-François, fils d'Aimeric Dubois-Dufrêne, écuyer, et de Philippe Dussaillan (1er janvier 1765). — Mariage d'Antoine Beaunac, régent (10 avril 1766). — Baptême de Catherine, fille de Bernard Martineau, lieutenant de juge, et de Marie Bonnet (26 juin). — Baptême de Catherine, fille d'Aimeric Dubois-Dufrêne, écuyer (11 janvier 1767). — Célébration d'un mariage « dans la chapelle Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, size dans la présente paroisse, vu le gros du mauvais temps, qui a empêché les contractans ci-après de pouvoir traverser les ruisseaux pour se transporter à l'église paroissialle » (9 février). — Mariage entre Jean de St-Jean, avocat, et Marguerite-Rose Cournuaud (2 mars). — Baptême de Madeleine, fille de Jean Dulorier, « joueur de violon » (10 avril 1768). — Baptême de Catherine, fille de Jean de St-Jean, avocat (13 juin). — Mariage entre André Sarcey de Sutières, « ancien officier au régiment de Bretagne et agriculteur », et Marie-Thérèse-Françoise Martineau (22 juin). — Inhumation de Bertrand Thounens dit Laforêt, ancien officier (5 septembre). — Inhumation de Louise St-Jean, veuve de M. Desportes-Lacombe de Grandsplace (6 avril 1769). — Mariage entre Pierre Desportes de Lacombe et Madeleine Cournuaud (25 octobre). — Baptême de Jacques, fils de Bernard Martineau, juge (22 décembre 1771). — Inhumation de Jean St-Jean de Laula, ancien jurat de la paroisse (5 mars 1772). — Inhumation d'Alexandre de Carle, écuyer, dans l'église de Puch (13 janvier 1774).

E suppl. 3484. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets.

1776-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Nicolas de Blasimon. — Mariage entre Jean St-Jean de Laula et Madeleine Lamothe (27 janvier 1776). — Inhumation, dans la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, de Raimond Desportes-Hauteroque (7 juin). — Baptême de Marguerite, fille de Jean Icard, procureur du Roi à Gensac (12 novembre 1777). — Mariage entre Henri de Banizette, écuyer, ancien officier de cavalerie, maire de Castelmoron, et Marie-Anne de Carle (20 juin 1778). — Baptême de Dominique, fils de Jean Lamothe, procureur fiscal, et de Françoise Richet (1er mai 1779). — Baptême de Marie, fille d'Henri de Banizette, écuyer (7 juillet 1781). — Baptême de Marie-Rose, fille de Jean-François Cézière, féodiste (14 août 1782). — Mariage entre Jean de Pindray de Saint-Flourens, écuyer, et Catherine-Marianne de Cournuaud (17 septembre). — Inhumation de Catherine-Marianne Cournuaud (11 mai 1784). — Baptême d'Étienne-Alexandre, fils d'Henri de Banizette, maire de Castelmoron (8 avril 1786). — Inhumation de Louis Augan, ancien officier de marine (28 novembre). — Inhumation, dans l'église St-Martin de Piis, de Thomas de Braier, curé de lad. paroisse (8 mars 1788). — Inhumation de Madeleine Cournuaud, épouse de Pierre Lacombe-Desportes, « vivant noblement » (10 avril). — Inhumation, dans l'église de Puch, de Jeanne Soulard de Lassauzay (17 mai 1788). — Inhumation de Marguerite Gauvry, veuve de Raimond Desportes d'Auteroque (8 juin 1789). — Célébration d'un mariage « dans la chapelle du présent bourg, vu l'impossibilité de pouvoir se transporter à l'église de la paroisse, à cause d'une pluye abondante et continuelle qui y met obstacle et sans tirer à conséquence pour l'avenir » (7 septembre 1790). — Baptême de Marguerite, fille de François Augan de Caban, capitaine des troupes patriotiques (9 juin 1791). — Inhumation de J.-B. Noguères, docteur en théologie, curé de la paroisse (27 octobre).

E suppl. 3485. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 46 feuillets.

1738-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Piis et de l'église St-Martin de La Veyrie. — Mariage entre Thomas-Joseph Duplessi, écuyer, et Jeanne Boyer (28 juin 1768). — Prise de possession de la cure de La Veyrie par Bonnet (20 avril 1782).

COMMUNE DE SAINT-BRICE.

E suppl. 3486. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 167 feuillets.

1658-1738. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Brice. — Mariage entre Martineau, écuyer, sr de Lesparre, et Marie de Lageard (8 février 1673). — Baptême de François, né en 1654, fils de noble Henri de Lageard et d'Anne Ducarpe (31 octobre 1660). — « Fidèle extrait des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse St-Brice, commenderie St-Antoine, par moy Clavel, curé religieux St-Antoine, attendu le caracthère difficille à lire des curez et la parvité des registres journaliers, qui se pouvoient perdre » (9 juillet 1700). — Inhumation

d'Henri de La Geart de Sémens (16 janvier 1689). — Inhumation de Pierre Desnoues, procureur conseiller du Roi en la juridiction de Sauveterre (16 juillet 1696). — Réception d'un testament par le curé (21 juillet 1700). — Inhumation d'Antoine-François Canat, « chanoine régulier de St-Augustin de la congrégration de St-Antoine, commandeur-curé de St-Brice » (17 mai 1735). — Inhumation d'un enfant de Saintjournet, imprimeur à Bordeaux (20 octobre 1737). — Baptême de Pierre, fils de François de Lageard, seigneur de Sémens et autres places, et d'Anne de Lageard (16 décembre 1738).

E suppl. 3487. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 111 feuillets.

1702-1728. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Brice. — Baptême d'Élisabeth, fille d'Anselme Desnoues, « capitaine de la bourgeoisie de la ville de Sauveterre », et de Marie de Cazères (15 février 1703). — Mention d'un vol commis dans la commanderie pendant la nuit du 15 au 16 décembre 1723. — Mariage entre François de Crépelène, écuyer, et Marguerite Desnoues (6 novembre 1724).

E supp. 3488. — GG. 3. (Registre.)— In-4°, 137 feuillets.

1729-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Brice. — Baptême de Joseph, fils de J.-B. Desnous, licencié en droit, jurat de Sauveterre, et de Marie Boudouère (28 septembre 1739).

E suppl. 3489. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 114 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Brice. — Inhumation de Jacques Hérault, notaire dans la juridiction de Sauveterre (16 janvier 1755). — Inhumation de François Delajeard, écuyer, seigneur de Sémens (3 septembre 1764). — Inhumation de Pierre Rigot, chanoine régulier de St-Antoine (29 octobre 1765). — Mariage entre Jean de Crépelenne, écuyer, sieur de Crève-Cœur, fils de François de Crépelenne, écuyer, sieur de Crèvecœur, et de Marguerite Denoue, veuf de Marie Pati, d'une part, et Marguerite Delajeard, fille de François Delajeard, écuyer, seigneur de Sémens, et d'Anne Delajeard (24 novembre 1768).

E suppl. 3490. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 107 feuillets.

1772-1791. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Brice. — Baptême de Félicité, fille de Jean-François Delajeard, écuyer, lieutenant-colonel, seigneur de la paroisse, et d'Adélaïde Denord (18 mars 1776). — Inhumation de Charlotte Denort, épouse de M. Delageard, ancien militaire, chevalier de St-Louis (24 janvier 1791). — Inhumation d'Étienne Côme, « maire de la... paroisse » (30 octobre).

COMMUNE DE CASTELVIEIL.

E suppl. 3491. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 139 feuillets.

1753-1755. — Registre d'arpentement de la paroisse de Castelvieil, fait à la requête de Charles-François de Waurans, chevalier, marquis de Bourssin, comte de Benauge, et d'Angélique-Jacquette de Gombault de Benauge, marquise de Bourssin, son épouse. — Condition des tenures : « Sous le devoir d'un picotin de bled froment, les cent faisant le boisseau, mesure de Benauges ou de Cadillac, et d'un carolus de dix deniers pour chacun journal, de cens et rente foncière, directe et seigneurialle. » — Article concernant M. de Verdun, sieur de Gallaud, pour un château, etc., *à Gallaud;* — la fabrique de l'église; — « une pièce de bois commune et indevise entre tous les Girardeaus de Castelvieil, appellée au Bois de Terreblan ». — Contenance totale : 2,890 journaux 6 lattes 9 escats, « desquels il y en a 2,397 journeaux 3 escas de la mouvance et directité de mesdit seigneur et dame comtes de Benauges, 183 journeaux 5 lattes 11 escas composant le domaine de la maison de La Salle et 303 journeaux 1 latte du fief de ladite maison de La Salle et 6 journeaux 11 lattes 7 escas de la maison de Gallaud ». — Table des tenanciers. — Arpentement des fiefs de M. Demellet. — Table des tenanciers.

E suppl. 3492. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 221 feuillets.

1636-1718. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Castelvieil. — Visa du registre par Chabrignac, commissaire « député » par l'évêque de Bazas (5 juin 1642). — Baptême de Jean, fils de Guillaume Chastagnet, notaire royal (15 août 1643). — Baptême de Jean-François, fils de noble Jean de Verdun et d'Antoinette de Cadouin; parrain : Jean de Cadouin, seigneur de Mouchac; marraine : Marie-Élisabeth de Cadouin, dame de Verdun (3 novembre 1650) (1). — Baptême de Joseph, fils de noble Jean de Verdun et d'Antoinette de Cadouin; parrain : Joseph

(1) Cet acte est apocryphe et le suivant, très suspect.

de Laroque, seigneur de Laharnaude; marraine: Marguerite de Cadouin (6 novembre 1651). — Mariage entre Arnaud Belcier, écuyer, et Louise d'Agar (12 juillet 1670). — Inhumation de Jean Verdun, sieur de Galaut, décédé à Bordeaux (31 mars 1664). — Inhumation de Jean Chataigner, notaire royal (4 juillet 1673). — Baptême de Marie, âgée de 16 mois, et de Marie-Ursule, née le 13 juin 1655, filles de noble Jean de Verdun et d'Antoinette Cadoien (24 août 1655). — Baptême de Marie-Marthe, fille de noble Jean de Verdun (19 novembre 1656). — Baptême de Gaspard, fils du précédent; parrain : noble Gaspard de Pinel (27 avril 1659). — Baptême de Raimond, fils de Jean de Verdun, écuyer, seigneur de Galaut, et d'Antoinette de Cadoin; parrain : Raimond de Lapayre, écuyer (16 mai 1660). — Parrainage de Jean Delpech, capitaine du château de Benauge (10 novembre). — Baptême de Guillaume, fils de Gabriel Chastaignier, notaire royal à Bordeaux et procureur à la Cour des Aides (1er juin 1664). — Baptême de Guillaume, fils de Jean Chastaignier, juge de Sèches (14 janvier 1669). — Baptême de Jean, fils de Pierre Hauteroque de Mélet, seigneur de Lassalle, et de Barthélemie de Paschal; parrain : Jean Boyrie, écuyer; marraine: Marguerite de Boyrie, veuve d'Isaac de Mélet, seigneur de Laubesc (24 mai 1677). — Mariage entre François Dedons, écuyer, sieur de Thamisé, et Marie de Verdun de Galaut (27 janvier 1681). — Abjuration d'hérésie par deux personnes (29 mars 1682). — Baptême de Pierre, fils de Gaspard de Verdun, seigneur de Galaut, et de Jeanne Lavaissière; parrain : Pierre de Galaut de Verdun, capitaine au régiment d'Orléans (25 janvier 1688). — Baptême de Jacques, fils de Gaspard de Verdun, seigneur de Galaut (3 février 1689). — Inhumation de Dorothée, fille de François Dedons, sieur de Thamisé, et de Marie de Verdun (1er septembre 1697). — Inhumation de Guillaume Chastaigner, notaire royal et juge de Pommiers, dans la chapelle St-Roch de l'église de Castelvieil (24 mars 1702). — Baptême de Catherine, fille de Pierre de Mélet, écuyer, et de Marie-Rose Forcassier (16 octobre). — Inhumation de Françoise, fille de Pierre de Mélet d'Hauteroque (2 juin 1704). — Inhumation de Hauteroque de Mélet (31 janvier 1713).

E suppl. 3493. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 233 feuillets.

1713-1758. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Castelvieil. — Inhumation de Jean Dutauzin, docteur en théologie, ancien curé de la paroisse (29 novembre 1714). — Mariage entre Pierre de Doms, écuyer, capitaine au régiment de Médoc, et Anne de Lafare d'Alais (4 juin 1716). — Inhumation de Gaspard de Verdun, seigneur de Galaut (25 mars 1721). — Recette de 30 l. pour un droit de banc et de sépulture dans l'église; lad. somme est affectée à partie du paiement du tableau de ste Quitterie fait par Fournier, peintre à Bordeaux (5 août 1722). — Permission à M. de Verdun, écuyer, d'aller épouser au Mas-d'Agenais Mlle Molié-Sancerre (23 août 1723). — Mariage entre noble Jean-André de Feytou, sieur de Talleze, et Jeanne de Verdun (11 novembre). — Baptême de Jacques, fils de Jacques de Verdun, seigneur de Galaut, et de Jeanne Molié (23 août 1725). — Baptême de Pierre-Théophile, fils de Jacques de Verdun, seigneur de Galaut (13 octobre 1729). — Inhumation de Pierre Péry, maître chirurgien (13 octobre 1743). — Mariage entre Jean Dupin, ancien officier, et Charlotte Péry (11 février 1744). — Mariage entre Jean Courtaut, ancien chirurgien major au service de la Compagnie des Indes, et Bertrande Rateau (7 juin 1751).

E suppl. 3494. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 88 feuillets.

1758-1778. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Castelvieil. — Mariage entre Jean-Louis de Malet, écuyer, chevalier aide-major « de l'armée sous Dunquerque », fils de Louis de Malet, écuyer et chevalier, seigneur de Roquefort, et de Marguerite-Laurence de Mélet de Maupa, d'une part, et Marie de Mélet, fille de Jean-Jacques de Mélet, chevalier, seigneur de Hautefaye, de Pinpiné, baron de Monballen, et de feu Catherine de Mélet, d'autre part (28 décembre 1758). — Inhumation d'Anne Molié, épouse de M. de Verdun, écuyer (16 avril 1761). — Mariage entre Jean de Carle de Traget, écuyer, seigneur de La Salle, et Barthélemie de Mélet (18 avril 1763). — Inhumation de Pierre de Mélet, écuyer, seigneur de la Salle de Castelvieil, chevalier de St-Louis, sous-brigadier des gens d'armes de la Garde (3 février 1768).

E suppl. 3495. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 107 feuillets.

1778-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Castelvieil. — Mariage entre Jean Boiseau et Marie-Sébastienne Labat de Civrac, fille de J.-B.-François de Civrac, écuyer, avocat au Parlement, et de Marie Desmonges (11 janvier 1779). — Mariage entre Jean Chassaigne, notaire royal et procureur au siège de St-Macaire, et Marie Constant (20 février 1781). — Mariage entre Jean-Antoine Thounens,

notaire royal et « procureur à l'ordinaire de Benauge », et Jacquette Péry (8 janvier 1783). — Inhumation de Marie de Mélet, épouse de M. de Malet, écuyer, seigneur de La Salle (2 octobre 1784). — Inhumation de Barthélemie de Mélet, veuve du sieur de Carle, écuyer, décédée à Cambes (1785).

Commune de Clairac.

E suppl. 3496. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 91 feuillets.

1579-1580 et **1657-1668**. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Antoine de Clairac. — Baptême d'un enfant de la paroisse de Mauriac, « à cause que aud. Moriac n'i a de presbtre qui face le service accause des guères ». Parra, commandeur (25 septembre 1579). — Inhumation de M. de Boysset (7 novembre 1664). — Inhumation d'Aimée de Borie, veuve de Louis de Lesparre, sieur de Martineau, écuyer (9 février 1666). — Baptême de Françoise, fille de noble Jean de Lacombe, sieur de Lassalle, et de Marie de Villepreux (20 mars 1661). — Baptême de Marie, fille de Pierre Roboam, notaire royal, jurat de Sauveterre (22 avril 1662). — Baptême d'Isabeau, fille de Jean de Lacombe, sieur de Lassalle (21 septembre 1662). — Inhumation de M. de Lacombe (11 août 1661). — Baptême de Marguerite, fille de Jean de Lacombe, s^r de Lassalle (10 janvier 1658).

E suppl. 3497. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1666-1691. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Antoine de Clairac. — Baptême de Louise, fille de Jean Lacombe, écuyer, et de Marie de Villepreux (13 juillet 1666). — Baptême d'Henri, fils de noble Gaston de Lacombe et de Marguerite Dupuy; parrain : Henri de Lacombe, écuyer; marraine : Rachel Dupuy (19 août 1674).

E suppl. 3498. — GG. 3. (Registre.) — In-8°, 65 feuillets.

1692-1700. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Clairac. — Inhumation de Jean de Lacombe, s^r de Grandplasse (1er mars 1692). — Inhumation d'Aimeric de Lesparre (26 juillet). — Inhumation de Jean de Lacombe, s^r de Lasalle (14 septembre 1693). — Baptême d'Andrée, fille de Jean Roboam, « procureur de Sauveterre » (8 juillet 1695). — Inhumation de Claude Courtois, religieux de St-Antoine, recteur de la paroisse (3 janvier 1696). — Mariage entre Jean de Meslon, écuyer, sieur de Beaupré, fils de feu Jean de Meslon et de Marie Dupuy, d'une part, et Françoise de Lacombe, fille de feu Jean de Lacombe, écuyer, sieur de Lasale, et de Marie de Villepreux, d'autre part (18 septembre). — Inhumation de Marie de Villepreux, veuve du s^r de Lasale (28 mai 1698). — Baptême de Jean, fils de Jérôme Pindray, écuyer, et de Françoise de Lacombe (31 mai). — Baptême de Jean, fils des précédents (9 septembre 1699).

E suppl. 3499. — GG. 4. (Registre.) — In-8°, 78 feuillets.

1700-1717. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Clairac. — Baptême de Marguerite, fille de Jean de Bacalan, écuyer, s^r Du Bageran, et de Radegonde Meslon (11 août 1701). — Baptême de Marguerite, fille de Jean de Lacombe et de Mathive Deniau (30 décembre 1700). — Baptême de Marguerite, fille de Jean de Bacalan, écuyer, s^r Du Bageran (20 mars 1704). — Cérémonies du baptême de Jean, fils de Jean de Lacombe, écuyer, s^r de Beaulieu, et de Mathive Deniaud (21 décembre 1702). — Baptême de Marie-Marguerite, fille d'Henri de Lacombe, écuyer, s^r de Latour, et de Françoise Dunoguès (2 août 1705). — Inhumation de Marguerite Dupuy, veuve de Gaston de Lacombe, écuyer, s^r de Latour (22 décembre 1706). — Baptême de Jean, fils de Jean de Donzenac, écuyer, s^r de Bachalan, et de Radegonde de Meslon (10 janvier 1707). — Baptême de Jean, fils d'Henri de Lacombe, écuyer, s^r de Latour, et de Françoise de Nogué (2 avril 1710). — Baptême de Jean-Jacques, fils de Jean Donzenac, écuyer, s^r de Bachalan, et de Radegonde de Meslon (5 octobre 1708). — Baptême de Jean, fils de Jean de Beaulieu, écuyer, s^r de Lasale (6 octobre 1708). — Inhumation de Jean de Lacombe, écuyer, s^r de Lasale (27 janvier 1709). — Inhumation de Jean Roboam, ancien jurat de Sauveterre (29 mai 1713).

E suppl. 3500. — GG. 5. (Registre.) — In-8°, 142 feuillets.

1718-1737. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Clairac. — Inhumation d'Henri, sieur de Latour, écuyer (16 août 1727). — Baptême de Marguerite, fille de Timothée de Bacalan, écuyer, et de Marthe Bonus (12 juin 1729). — Mariage entre Jean de Pindray, sieur de St-Florens, et Marguerite de Lacombe (25 février 1732). — Baptême de Jean-Marie, fils de Jean Pindrac, sieur de Sr-Florens, et de Marguerite de Lacombe (18 décembre). — Inhumation de Marie-Marguerite de Lacombe (20 juillet 1736).

E suppl. 3501. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 133 feuillets.

1737-1760. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Clairac. — Baptême de Jeanne-Anne, fille de noble Timothée de Lacombe et de Catherine de Chandos de Rocneigre (1er février 1753). — Inhumation de noble Henri-Armand de Lacombe, seigneur de Lasale (22 novembre). — Mariage entre Jean de Lacombe, écuyer, sieur de Beaulieu et de La Garenne, veuf d'Anne Fraisse, et Marie-Marguerite de Lacombe (26 novembre 1755).

E suppl. 3502. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets.

1761-1776. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Clairac. — Inhumation de Timothée de Lacombe de Latour, écuyer, (20 septembre 1762). — Baptême de Marguerite, fille d'Armand de Pindray, écuyer, seigneur de la maison noble de Lasalle, et de Catherine Boucherau (1er août 1766). — Inhumation de Catherine de Chandau, veuve de Timothée de Lacombe de Latour, écuyer (24 janvier 1767). — Inhumation de Mathive Deniaud, veuve de noble Jean de Beaulieu (24 juillet). — Baptême de Catherine, fille d'Armand Pindray, écuyer (9 décembre). — Baptême de Jeanne, fille de Léon Cluchard, avocat, et de Françoise de Lacombe (22 février 1769). — Mariage entre Jean Moret Duplantier, brigadier, et Élisabeth de Pindray (21 février 1770). — Mariage entre Joseph de Sauvin, écuyer, fils de Marc de Sauvin et de Françoise de Claviers, d'une part, et Jeanne de Lacombe, fille de feu Timothée de Lacombe, écuyer, d'autre part (18 octobre). — Cérémonies du baptême de Pierre, fils d'Armand Pindray, écuyer (28 octobre 1771). — Inhumation de Jeanne de Lacombe (31 octobre 1772). — Inhumation d'Aimable Legras, chanoine régulier de St-Antoine, curé et commandeur de la paroisse (31 août 1774). — Inhumation de Catherine Boucherau, épouse d'Armand de Paindray (5 avril 1776).

E suppl. 3503. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 72 feuillets.

1777-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Clairac. — Inhumation de Marguerite de Lacombe, veuve de Jean de Pindray de St-Florent (3 juillet 1778). — Baptême de Gratien-Louis-Henri, fils de Gratien Merlet de Grava et de Jeanne Courgeaud (15 janvier 1789). — Inhumation de Jean Bonnac, « maire de cette parroisse » (28 juin 1790).

COMMUNE DE COIRAC.

E suppl. 3504. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 133 feuillets.

1754. — Registre d'arpentement de la paroisse de Coirac, fait à la requête de Charles-François de Waurans, chevalier, marquis de Bourssin, et d'Angélique-Jacquette de Gombault, marquise de Bourssin, son épouse, « comtes de Benauges ». — Condition des tenures : « Sous le devoir d'un picotin de bled froment, les cent faisant le boisseau, mesure de Benauges ou de Cadillac, et d'un carolus de dix deniers pour chacun journal de cens et rente foncière, directe et seigneurialle. » — Mention d' « un jardin, rivière et pré au lieu du Bourg, dans laquelle pièce est compris la fontaine dud. lieu, à laquelle les habitants dud. bourg et ceux du village de Rengeard ont le droit de puisage et lavage sullement ». — Article concernant Delajard, écuyer; — Coiffard, écuyer; — Liberssac, écuyer; — Bordes, écuyer; — Garandey, curé de Coirac. — Contenance totale : 2,010 journaux 3 lattes 2 escats. — Table des tenanciers.

E suppl. 3505. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 119 feuillets.

1634-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Coirac. — Liste des confirmés (1636). — Inhumation de Pierre Conti, curé (22 mai 1654). — Inhumation, dans l'église de Martres, de Jean Crespelène, écuyer, sieur Des Eyriaux (4 juin 1668). — Inhumation, dans l'église de Martres, de Pierre Coycaut, notaire royal (17 juillet 1668). — Abjuration d'hérésie par deux personnes (20 septembre 1685). — Délibération des paroissiens de Coirac concernant les biens de l'église (8 décembre 1686). — Bénédiction d'une cloche fondue par Claude Gilon et pesant 400 livres; parrain : Étienne de Bordes, écuyer, capitaine; marraine : Béatrix David, son épouse (15 décembre 1692).

E suppl. 3506. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 153 feuillets.

1693-1728. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Coirac. — Reddition de comptes par le syndic de l'église (9 novembre 1700). — Élection d'un syndic par les habitants assemblés devant l'église (13 mars 1701). — Baptême de Cathe-

rine, fille de Jean de Bordes, écuyer, et de Jeanne-Catherine Flory; parrain : Géraud de Bordes, écuyer, sieur de Fortage; marraine : Catherine de Bordes (17 janvier 1712). — Baptême de Jeanne-Antoinette, fille de Jean de Bordes, écuyer (2 mars 1714). — Baptême de Pierre, fils du même (30 janvier 1716). — Inhumation de Larrouy, curé de la paroisse (30 décembre 1717). — Baptême de Jacques, fils de Jean Thounens, notaire royal (8 janvier 1720). — Inhumation de Richard Currin, docteur en théologie, curé de la paroisse (22 août 1723). — Inhumation de Marie, fille de maître Odry, fondeur de cloches, demeurant à Bordeaux, rue du Loup (15 février 1728).

E suppl. 3507. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 79 feuillets.

1734-1753. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Coirac. — Inhumation de Catherine-Agnès de Raoul, épouse de Pierre de Bordes, écuyer (27 octobre 1742). — Vérification des comptes du syndic de l'église; il est décidé d'employer une somme de 325 l. au lambris de lad. église (15 décembre 1743). — Baptême d'Arnaud, fils de Pierre de Bordes, écuyer, et de Louise Chéty (4 janvier 1745). — Baptême d'Antoine, fils des mêmes (3 mai 1750).

E suppl. 3508. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 81 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Coirac. — Inhumation de Catherine Flury, veuve de M. de Bordes, écuyer, sr de Roumaguet (23 octobre 1754). — Baptême de Marie, fille de Pierre de Bordes, écuyer, sr de Roumaguet, et de Louise Chéty (23 janvier 1755). — Baptême de Barthélemy, fils d'Antoine Thounens, procureur au siège de Benauge (10 février). — Inhumation de Jean Thounens, notaire royal (24 septembre 1756). — Baptême de Jean, fils de Jean Fagouet, régent (16 novembre 1767).

E suppl. 3509. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 94 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Coirac. — Inhumation d'Antoine Thounens, notaire royal, procureur au siège d'Arbis (3 janvier 1777). — Inhumation de Jean Garaudey, curé de la paroisse (16 avril). — Inhumation de Jean Thounens, notaire royal (10 mars 1779). — Baptême d'Antoine-Barthélemy, fils d'Antoine Thounens, notaire royal, procureur au siège de Benauge, et de Jacquette Païres (31 octobre 1783). — Bref du pape Pie VI, dispensant du second degré de consanguinité Jean Dodin et Marguerite Moreau, futurs époux (24 septembre 1788). — Mariage entre Thounens, procureur au Parlement, et Catherine Rozain, veuve de Gauteron Liberal, capitaine de vaisseau (25 août 1789). — Inhumation de Louis Monier, curé de la paroisse (13 novembre 1790).

E suppl. 3510. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 73 feuillets.

1739-1790. — Registre de la fabrique de l'église St-Martin de Coirac. — Adjudication des travaux « pour la fasçon du lembris, ... acommoder le plancher du clocher et ce qu'il faut faire pour soutenir la cloche » (8 mars 1744). — Adjudication des travaux; les adjudicataires seront obligés « de careler la chapelle, de poser un rang de pierres depuis le portail jusques au balustrage, de careler entre l'autel de Notre-Dame et celuy de st Roc, de racommoder l'entrée du dedans du grand portail, de faire le balustrage, conformément à celuy de St-Bris, avec deux portes », etc. (20 septembre 1744). — Paiement pour la façon « du lit du St-Sacrement » (26 juin 1746). — Droit d'ouverture d'une fosse dans l'église : 20 s. (8 janvier 1747). — Adjudication des travaux de réfection des murs du cimetière, à raison de 14 s. 6 d. la brasse (23 mars 1749). — Recette de 12 l. pour une concession de sépulture dans l'église (18 janvier 1750). — Paiement d'huile de lin à 8 s. la livre (19 novembre 1750). — « Le 27 avril, regardé dans le tronc de peur qu'on n'enlevât l'argent..., où il s'est trouvé 78 livres, tant en sou marqués de 6 liards, de 2 sols, de pièce de 6 sols, de 12 sols pièce et en 3 écus de 6 livres » (1751). — Achat de cierges au curé, à raison de 40 s. la livre (11 avril 1756). — Adjudication de l'herbe du « porge » et du « revenu des arbres fruitiers » du cimetière, à raison d'une pistole (11 juin 1769). — Procès-verbal de vérification des comptes de la fabrique par Lussac, curé de St-Laurent-Du-Bois, « commis et député » par l'évêque de Bazas (sans date). — Paiement de 18 l. à Élie Gillon, « pour la fason deu clochey » (20 février 1771). — Achat de tuiles à 50 s. le cent et de chaux à 16 s. la baste (26 juin 1771). — Paiement de travaux aux autels de Notre-Dame et de st Roch et pour avoir « fait à neufe un troiziesme autel apellé st Martin » (15 octobre 1773). — Reddition de comptes et élection d'un nouveau syndic (20 mars 1785). — Dépenses diverses pour transport et installation de « la fon baptismau » (avril-mai 1786). — Vente de la vieille porte de l'église, à raison de 4 l. 10 s.

(1788). — Afferme de chaises à raison d'une livre chaque (1789). — Paiement de 3 l. 15 s. pour l'installation de trois bénitiers dans l'église (1788); — de 14 s. pour une livre d'huile (7 avril 1790). — Le registre continue jusqu'en 1860.

COMMUNE DE DAUBÈZE.

E suppl. 3511. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 207 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de Daubèze (?). — Les premiers et derniers feuillets manquent. — Article concernant François de Pey de Castaing. — Désignation des biens possédés par l'église de Daubèze (?). — Articles concernant Marie de Pey de Castan; — Marceau Depey de Castan; — Michel et Peironne Pey de Castan.

E suppl. 3512. — GG. 1. (Cahiers.) — In-4°, 112 feuillets.

1678-1720 (?). — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Daubèze et de l'église de Ste-Présentine. — Baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean Fourcassies, notaire royal (20 février 1680). — Mariage entre M. de Crespelenne, écuyer, sieur Des Esriaux, et Marguerite de Carle (3 mars 1685). — Baptême de Geoffroy, fils de François de Crespelenne, écuyer, et de Marguerite de Carle (3 avril 1686). — Mariage entre Jean-Louis de Lageart et Marie-Thérèse de Carle (15 juin 1686). — Baptême de Geoffroy, fils de François de Carle, écuyer, et de Louise de Melet (18 décembre 1692). — Baptême de Marguerite, fille de François de Carle, écuyer, et de Louise de Melet (16 février 1694). — Baptême de Marie-Thérèse, fille de François de Carles, écuyer, sieur de Roquette, et de Louise de Melet (19 avril 1702). — Baptême de Marie, fille de Pierre Serafon, bourgeois du consulat de Sauveterre; parrain : Jean-Louis, sieur de St-Sulpice, avocat à la Cour (28 août 1704). — Inhumation de François de Carle, écuyer, sieur de Roquette, dans l'église de Daubèze, près de son banc (14 novembre 1704). — Bénédiction de la cloche, laquelle pèse 225 livres, a coûté 31 l. 10 s. et a été fondue par Gilon; parrain : Geoffroy de Carles; marraine : Anne-Louise-Emmanuelle de Lageart (15 mai 1707). — Liste de curés de 1598 à 1720, avec leurs titres de congruistes ou de décimateurs.

E suppl. 3513. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 102 feuillets.

1717-1747. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Daubèze et de l'église de Ste-Présentine. — Mariage entre Abraham Du Fossat et Magdeleine de Carle (30 novembre 1717). — Mariage entre Louis de Juge de La Croix-Maron, écuyer, et Marie Pipaut, veuve de Pierre Serafon (12 octobre 1718). — Baptême d'Élie, fils de Louis de Juge de Croix-Maron, écuyer, et de Marie Pipaut (23 juillet 1719).

E suppl. 3514. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 118 feuillets.

1745-1765. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Daubèze et de l'église de Ste-Présentine. — Baptême de Louise, fille d'Henri de Carle de Baugramon, « encien major de Furne », et de Louise-Angélique de Galathau; parrain : Vital de Carle de Fijac; marraine : Josèphe-Louise Leconte de Galathau (29 juillet 1754).

E suppl. 3515. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 116 feuillets.

1766-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Daubèze et de l'église de Ste-Présentine. — Pétition du curé à l'évêque de Bazas, demandant une diminution sur sa taxe des décimes : il a fait des dépenses considérables cette année pour la construction d'une sacristie, le renouvellement d'un tabernacle et l'achat de trois chasubles; de plus, la grêle a porté le ravage dans sa paroisse et lui ôte tout moyen d'une subsistance honnête (24 juillet 1770). — Baptême de Charles-Nicolas, fils de Jean Crepelène de Crevecœur et de Marguerite de Lageard (14 septembre 1775). — État des réparations que doivent faire le curé et le prieur à l'église de Daubèze, suivant l'ordonnance de Mgr l'évêque de Bazas (1755).

COMMUNE DE SAINT-FÉLIX-DE-FONCAUDE.

E suppl. 3516. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 238 feuillets.

1605-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Foncaude. — Baptême de Catherine, fille de Jean de Cathaloigne, capitaine, et de Jeanne Dumas (7 février 1613). — Baptême de Jean de Catheloigne, fils des précédents (8 (?) mai 1615). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Fortie, avocat au sénéchal de Castelmoron, et de Bertrande de

Catelougne (6 novembre 1619). — Baptême d'Antoine, fils d'Antoine Duluc, régent (8 avril 1628). — Baptême de Marie et de Marguerite, filles de Gabriel Biays, juge de la vicomté de Foncaude (12 janvier 1635). — Inhumation de Jean Couderc, curé de Foncaude (4 février 1645). — Baptême d'Arnaud, fils de Guillaume Cobit, notaire royal (16 mars 1642). — Baptême de Guillaume, fils de Jean de Bonsol, écuyer, sieur de La Chaume, et de Jacquette Bonnet (1651). — Baptême de Louis, fils des précédents; parrain : Jean-André de Meslon, sieur Des Combes; marraine : Louise de Marans (12 novembre 1657). — Baptême de Laurent de Bonsol; parrain : Laurent de Villepreux, écuyer, sieur de St-Germain (27 septembre 1660). — Inhumation de Jacquette Chapolie, épouse de M. de Lachaume, écuyer (14 mai 1666). — Baptême de Jean, fils d'Arnaud Coubit, lieutenant de la vicomté de Foncaude (17 septembre 1676). — Baptême d'Anna, fille de Jean Béchade, procureur d'office de Foncaude (24 janvier 1685). — Inhumation de « M^r^ le curé de Bagas,... et, le mesme jour, le feu du ciel est tumbé sur le clocher de Camiran » (12 janvier 1674). — « En l'année 1675, tous les habitans du cartier de St-Michel de Bourdeaux se soulevèrent contre les partizans et les firent fuir et, quelques jours après, les habitans de Bergerac se mirent seur les armes, firent brusler une partie du papier timbré et le reste jeté dans la rivière, et tuèrent quelque partizan, qui faict que M^r^ l'Intendent en fit pendre deux ou trois; et, quelques jours après, en arriva de mesme à La Réolle et à Monségur, mais il n'y en eust aucun de pendeus; et, de plus, le 19 août 1675, quelques uns de la populace de Bourdeaux se souslevarent encore, firent brusler un bateau chargé de papier timbré et mesme 2 ou 3 hommes qui estoint dedans et, ce faict, prirent la liberté d'aler piller quelques maisons et, pour cet effaict, le 21 du susd. mois, ons en fit pendre deus et, le lendemain, un des séditieus. » — Inhumation d'Antoine de Carles, curé de St-Sulpice (25 octobre 1679). — Mariage entre Jean Balan, lieutenant d'infanterie, et Marie Coubit (27 mars 1692). — Inhumation de noble Honoré de Labarie (3 juillet 1678). — Inhumation de Jean de Bonsol, écuyer, sieur de La Chaume (18 juillet 1679). — Inhumation d'Arnaud Coubit, lieutenant en la vicomté de Foncaude (24 septembre). — Inhumation de Marie de Bonsol (20 avril 1680). — Décès de Laurent de Bonsol, écuyer, sieur de Lachaume, « estant dans la ville de Bezanson au service du Roy » (24 décembre 1684). — Noms de ceux qui ont été confirmés par l'évêque de Bazas, faisant sa visite à Foncaude, les 16 septembre 1670 et 22 avril 1679.

E suppl. 3517. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 117 feuillets.

1683-1732. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Foncaude. — Mariage entre Jean Dunoguès, s^r^ de Casseuil, et Jeanne Saubert (22 novembre 1697). — Baptême de Raimond, fils de Charles de Villepreux, écuyer, s^r^ de St-Germain, et de Marie de Loupes; parrain : Raimond de Villepreux, écuyer, s^r^ de St-Germain; marraine : Anne Jarry (27 mai 1700). — Bénédiction de la cloche; parrain : Jean de Maianse, vicomte de Foncaude; marraine : l'épouse dud. vicomte de Foncaude (9 mai 1706). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre Rateau, notaire royal (23 mars 1707). — Mariage entre Bernard Itier, notaire royal à Mesterrieux, et Jeanne Rateau (5 novembre 1710). — Bénédiction de la cloche (21 mai 1713). — Mention de Favien, « tailleur des dames à La Réolle » (14 juin 1717). — Inhumation de Pierre Rateau, notaire royal (8 décembre 1725). — Inhumation de Guillaume Beylard, juge de Foncaude (8 novembre 1729). — Inhumation de Jean Laurens, curé de St-Laurent-Du-Plan, ancien curé de Foncaude (22 mai 1730).

E suppl. 3518. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 84 feuillets.

1733-1756. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Foncaude. — Baptême d'Anne, fille de Pierre Richon, procureur d'office de Sallebruneau (16 août 1733). — Mariage entre Pierre Rateau, notaire royal, et Marie Biays (8 mars 1734). — Mariage entre Jean Desportes d'Hauteroque et Jeanne Rateau (8 mars). — Noms des paroissiens qui ont été confirmés à Castelvieil, le 15 septembre 1756. — Baptême de Jean, fils de Jean Deligardes, écuyer, sieur de Meyraud, et de Catherine de Vitrac (4 juillet 1736). — Baptême de François Deligardes, fils des précédents (17 avril 1741). — Baptême d'Anne, fille de noble Pierre Debordes et de Catherine Saintanac (10 avril 1745). — Inhumation de Bertrand Seguin, curé de Foncaude (31 octobre 1749). — Noms de ceux qui ont été confirmés le 8 septembre 1752.

E suppl. 3519. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1758-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Foncaude. — Mariage entre Claude-Daniel Vergnon, juge de Castelmoron, et Anne Richon (13 décembre 1758). — Baptême de Marie-Françoise, fille de François Richon,

notaire royal (8 octobre 1762). — Célébration d'un service à la mémoire du Dauphin (5 février 1766). — Mariage entre Pierre Rateau, procureur au sénéchal de Castelmoron, et Marie Richon (27 mai 1766). — Bénédiction de la cloche; parrain : M. de Camiran, seigneur vicomte de la paroisse; marraine : Mme de Majanse de Lagrange (26 juin). — Inhumation de Pierre Richon, procureur d'office de Pommiers (1er septembre 1767).

E suppl. 3520. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 209 feuillets.

1622-1702. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Félix-de-Pommiers. — Bénédiction de la cloche de la paroisse par Pierre Biays, curé; parrain : Gabriel Biays, praticien; marraine : Catherine Andrault (29 octobre 1623). — Baptême de Jean, fils de Jean de Cathelougne, procureur d'office de la vicomté de Pommiers (26 décembre 1622). — Baptême de Marie, fille de Sarran de Lalanne, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et Privé, président au Parlement, seigneur et vicomte de Pommiers, « baron, patron » de Villandraut, Uzeste, Roaillan et autres places, et de Madeleine de Galles (11 mars 1623). — Inhumation de Pierre Biays, curé de la paroisse (3 janvier 1655). — Inhumation de Sarran de Catheloingne, juge de la vicomté (23 mars 1660). — Décès de Louis Dufour, procureur d'office de Pommiers, juge de St-Hilaire-Du-Bois (25 août 1660). — Achat d'un calice en argent chez St-Milion le jeune, orfèvre, rue des Argentiers, à raison de 28 l. le marc et de 20 l. pour la façon (21 octobre 1670). — Achat d'une custode en argent, d'un soleil et d'un « petit porte-Dieu », moyennant 53 l. (12 mars 1676). — Construction du presbytère (27 août 1689). — Inhumation d'un individu qui avait abjuré la R. P. R. avant de mourir (23 décembre 1680). — Inhumation de Jean Béchade, procureur d'office de la vicomté de Foncaude (11 juin 1694). — Inhumation de Pierre Boutet, notaire royal (5 mai 1702).

E suppl. 3521. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 152 feuillets.

1703-1753. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Félix-de-Pommiers. — Baptême d'Isabeau, fille de Jean de Lafaurie, ancien capitaine au régiment d'Artois, seigneur de Neuillac, et d'Élisabeth d'Abzac de Ladouse (16 octobre 1704). — Mariage entre J.-B. de Lanoaille et Marie-Rose Cabiro (3 juillet 1724). — Inhumation de Pierre Béchade, curé de la paroisse (12 février 1730). — Inhumation de Béchade, juge de Pommiers (2 juin 1735). — Baptême d'Étienne, fils de Pierre Béchade, juge de Foncaude, et de Jeanne Beylard (11 juin 1740). — Mariage entre Philippe de Gaufreteau et Jeanne Boutet (13 mars 1752).

E suppl. 3522. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets.

1754-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Félix-de-Pommiers. — Inhumation de Pierre Dufour, curé de la paroisse (1er juin 1756). — Baptême d'un enfant trouvé « dans le carosse »; on lui donne le nom d'Étienne Carosse (12 mars 1762). — Mariage entre François Feaugas, notaire royal à Hure, et Jeanne-Dorothée Béchade (12 février 1765). — Inhumation de Suzanne de Ligarde (20 mars 1770).

E suppl. 3523. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Félix-de-Pommiers. — Mariage entre Pierre Rateau, notaire royal à Arbis, et Mathilde Béchade (12 janvier 1773). — Mariage entre Jean Comes, notaire royal à St-Brice, et Élisabeth Béchade (25 octobre 1774). — Inhumation de Pierre Béchade, juge de Pommiers et de Foncaude (5 mars 1780). — Baptême de Jeanne-Dorothée, fille de Guillaume Béchade, conseiller référendaire près le Parlement, et de Catherine Dorliac (18 juin). — Baptême d'Antoine, fils de Jean Navaille, régent (22 avril 1781). — Inhumation de Guillaume Béchade, ancien conseiller référendaire près le Parlement (23 septembre 1792).

Commune de Saint-Hilaire-Du-Bois.

E suppl. 3524. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 166 feuillets.

1671. — Registre d'arpentement de la paroisse de St-Hilaire-Du-Bois. — Table des bientenants. — Contenance totale : 977 journaux 17 lattes 7 escats, revenant à 843 journaux 1 latte 19 escats de terre du 1er degré.

E suppl. 3525. — CC. 2. (Cahier.) — Grand in-4°, 66 feuillets.

1758-1761. — Cahier d'arpentement de la paroisse de St-Hilaire-Du-Bois.

E suppl. 3526. — GG. 1. (Cahiers.) — In-4°, 47 feuillets.

1639-1705. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Hilaire-Du-Bois. — Mariage de Pierre Roland, maître ès arts (17 octobre 1678).

E suppl. 3527. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 25 feuillets.

1694-1730. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Hilaire-Du-Bois. — Inhumation d'Arnaud Jarry, curé de la paroisse (22 août 1730).

E suppl. 3528. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 42 feuillets.

1730-1743. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Hilaire-Du-Bois.

E suppl. 3529. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 48 feuillets.

1744-1759. — *Idem.*

E suppl. 3530. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 45 feuillets.

1760-1775. — *Idem.*

E suppl. 3531. — GG. 6. (Cahiers.) — In-4°, 49 feuillets.

1776-1790. — *Idem.*

E suppl. 3532. — GG. 7. (Cahiers.) — In-8°, 10 feuillets.

1689-1693. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Laurent-Du-Plan.

COMMUNE DE GORNAC.

E suppl. 3533. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 142 feuillets.

1756-1760. — Registre d'arpentement de la paroisse de Gornac, fait à la requête de Charles-François de Waurans, chevalier, marquis de Boursin, comte de Benauge, et d'Angélique-Jacquette de Gombault de Benauge, marquise de Boursin, son épouse. — Condition des tenures : « Sous le devoir d'un picotin de bled froment, les cent faisant le boisseau, mesure de Benauges ou de Cadillac, et un carolus de 10 deniers de censive, rente foncière et seigneurialle par chacun journal et prorata sans y comprendre le droit de fouage dû par chaque habitant tenant feu vif. » — Désignation d'une pièce de terre *au pré de Lamotte; — à La Ducque.* — Contenance totale de la paroisse : 2,724 journaux 2 lattes 7 escats. — Table des tenanciers.

E suppl. 3534. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 81 feuillets.

1606-1617. — Registre des baptêmes et sépultures de l'église St-Jean de Gornac. — Baptême de Jean, fils de Vital Béchade, notaire royal (17 juillet 1611). — Baptême de Jean, fils de Joseph de Bonesgat, écuyer, sieur de Lacombe, et de Renée Gaultyer (2 février 1614). — Baptême d'Arnaud, fils de Jean Deffieux, notaire royal (26 août). — Relation sur ce que, le 28 novembre 1615, « la companie du Roy, qui avoit lougé, le vandredy auparavant, à Saincte-Croix-du-Mon, passa par le bourg de Gournac et alla louger à Rausan ». — Baptême de Marguerite de Bonnesgat (17 avril 1616). — Inhumation de Jean Gaultier, sieur de Cazaus (16 février 1617).

E suppl. 3535. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 68 feuillets.

1651-1663. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Gornac. — Inhumation de Jean Béchade, capitaine (29 août 1651). — Inhumation d'une femme décédée à Sauveterre, « à cause de l'oppression des gens de guerre » (24 mai 1652). — Inhumation de Jean Béchade, jadis capitaine au château de Cadillac (27 juin). — Inhumation d'une femme « morte du mauvaix trectement que les gens de guerre de la garnison de Cadeilac luy ont fait » (7 août). — Inhumation, dans l'église, d'une femme qui a légué pour le droit de sépulture 15 l. et 3 l. « pour faire dire messes » (29 décembre). — Inhumation de Vital Béchade, notaire (8 juin 1653). — Inhumation de pestiférés, « dernier leur maison » (1653). — Inhumation dans le cimetière d'un individu « soubsonné d'estre infet, néantmoins sans estre assuré de la vérité;... les cérémonies ont esté faites dans le cimetière » (9 septembre 1653). — Inhumation d'Antoine Brival, vicaire perpétuel de Castelvieil, devant le grand autel de lad. église (25 octobre). — Inhumation dans l'église de Coirac de Pierre Coulin, curé de lad. paroisse (22 mai 1654). — Inhumation d'Anne Boyé, veuve de Jean Béchade, capitaine du duc d'Épernon (28 septembre 1659). — Inhumation à St-Laurent-Du-Bois d'un individu « tué et ocsis par les gens de gu[e]rre » dans lad. paroisse (21 décembre 1661). — Inhumation de Pierre Depuget, sieur de Piperot (27 mars 1663). — Baptême

d'Antoinette, fille de noble Pierre Depeuget, s[r] de Piperot, et de Marie Gaultié; parrain : Jean de Verdun, sieur de Gallault; marraine : Antoinette de Cadouin, épouse du parrain. Baptême de Marthe Depeuget; parrain : Gaspard de Pinel, sieur de Lasalle; marraine : Marthe de Verdun (7 janvier 1652). — Baptême d'un enfant « nay dans un bois où la mère c'estoit réfugiée à causse des gens de gu[e]rre qui maltrectoint tout le monde » (23 avril 1652). — Baptême célébré dans la chapelle de M. de Verdun, « à cause des désordres que les gens de guerre causoint tant en la parroyesse dud. Gournac qu'aux autres circonvoisines ». « Est à noter qu'il a falleu que j'aye célébré la s[te] messe dans la chapelle de M[r] de Verdun, où la plus grande part du puble de Gournac estoint le jour de la Pentecoste » (19 mai 1652). — Liste de petits enfants décédés en 1652. — Bénédiction de la cloche de l'église par Boyé, curé de Gornac, assisté de Jean Jullia, vicaire perpétuel de Castelvieil, et de Pierre Aleman, curé de Coirac; parrain : Étienne Gentileau, « jeusne enfant âgé de 6 ans;... le noum et surnoum du susdit Estiène est gravé à l'entour de la cloche, comme aussi le noum et surnoum de Jeanne-Jaquette Dorlyc, qui a esté esluee pour marrine, jeusne fille âgée de 20 moys, fille à Monsieur Dorlyc, secrétaire de Bourdeaux » (4 octobre 1656). — Baptême d'Antoinette, fille de Jean-François Pouget, écuyer, sieur de Casaux, et de Jeanne de Grelli; parrain : Gaspard de La Salle, sieur de Pinel (11 février 1657). — Parrainage d'Étienne Andraut, docteur en théologie, curé de S[t]-Martial (4 avril). — Baptême de Pierre, fils de Jean-François Pouget, écuyer, sieur de Casaux (27 mai 1659). — Baptême de Julienne, fille de Léonard Coullas, notaire royal (6 septembre 1660). — Baptême de Mathive, fille de Jean-François Puget, écuyer, sieur de Casaux (14 décembre 1661). — Mariage entre Gaston de Quesac, s[r] de La Barrière, écuyer, et Jeanne de Carles (4 septembre 1655).

E suppl. 3536. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets.

1668-1678. — Registre des baptêmes de l'église S[t]-Jean de Gornac. — Baptême de Jeanne, fille de J.-B. Du Faure, procureur au Parlement (7 septembre 1673).

E suppl. 3537. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 29 feuillets.

1679-1693. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Jean de Gornac. — Abjuration d'hérésie par 5 personnes (4 septembre 1685).

E suppl. 3538. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets.

1696-1727. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Jean de Gornac. — Baptême de Bernard, fils de Jean Couraulle, lieutenant général de police à Sauveterre, et de Jeanne. Gentileau (10 janvier 1701). — Baptême de Marquette, fille d'Aimeric Dufrène, écuyer, et de Toinette de Pouget (2 août). — Baptême d'Arnaude, fille de Jean Couraulle, lieutenant général de police à Sauveterre (10 janvier 1702). — Assemblée des habitants devant la porte de l'église; nomination pour 3 années, de Jean Cursolle, chirurgien, en qualité de syndic de l'église (17 juin 1703). — Mariage entre Jean-François Saboutin, procureur au Parlement, et Isabeau Mauvignier (21 juin 1704). — Inhumation d'Yves Béchade, notaire (31 juillet 1705). — Inhumation de Bernard Colas, notaire (24 décembre 1713). — Procuration donnée par les habitants en faveur du syndic de l'église aux fins de faire payer les débiteurs de lad. église ou de les citer en justice (27 mai 1714). — Inhumation de Bertrand Bousin, curé de la paroisse (17 janvier 1710). — Prise de possession de la cure de Gornac par Bernard Midau en vertu du titre à lui accordé par les vicaires généraux, l'évêque de Bazas étant à Paris (12 mars 1710). — Mariage entre Jean-Joseph Brugier, avocat à la Cour, et Arnaude Courolle (11 juin 1721).

E suppl. 3539. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 120 feuillets.

1734-1747. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Jean de Gornac. — Baptême d'Angélique, fille de Jean Magot, régent (24 mai 1739). — Inhumation de Faure, « conseiller à l'Élection » (14 octobre 1747).

E suppl. 3540. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 115 feuillets.

1748-1769. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Jean de Gornac. — Inhumation de Bernard Midau, curé de la paroisse (24 janvier 1748). — Assemblée d'habitants décidant d'affecter à la toiture, à la charpente et aux autres réparations les plus nécessaires à l'église les 100 l. léguées à la fabrique par feu Bernard Midau, curé (6 avril 1750). — Inhumation d'Ursule Pénicaut, épouse de Darau, avocat (3 octobre 1756). — Baptême de Barthélemy, fils de Blaise Richon, ancien officier au régiment d'Auvergne, et d'Élisabeth Delétan (20 février 1761). —

Baptême de Jean, fils de Pierre Desbordes, écuyer, et de Louise Chéty (29 janvier 1763). — Mariage entre Antoine Thounens, notaire royal, et Jeanne Richon (20 juillet). — Mariage entre Étienne de Bontemps et Marie Courolle (25 novembre 1766). — Mariage entre « Jaques de Livron Joachim de Latour de Lacaze Martinès de Paschuali » et Marguerite-Angélique de Colas (27 août 1767).

E supp. 3541. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 171 feuillets.

1770-an VI. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Gornac. — Inhumation de Louise Miramond, épouse de Beraud, peintre et doreur (31 janvier 1774). — Inhumation de Michel Clairs, curé de la paroisse (12 juin 1780).

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-LERM.

E suppl. 3542. — CC. 1. (Registre). — Grand in-4°, 214 feuillets.

1678. — Registre d'arpentement de la paroisse de St-Martin-de-Lerm. — Articles concernant Élie de Villeprus; — Jean Remigion, écuyer. — Mentions de communs des villages de *La Grange, d'Aucoin, Des Chollets.* — Article concernant la chapelle de St-Christophe, au lieu dit *Atizon.*

E suppl. 3543. — GG. 1. (Registre). — In-4°, 131 feuillets.

1634-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de St-Martin-de-Lerm. — Baptême de Thomase et Jeanne, filles de Mr Villeprus, écuyer (6 septembre 1634). — Baptême de Baltazar, fils de Baltazar Villeprus, écuyer et de Thomase de Boylains; parrain: Baltazar de Boylains, archidiacre de Chalosse; marraine: Mlle de Labrousse (25 juillet 1658). — Abjuration du protestantisme (15 novembre 1668). — Inhumation de Marguerite Dalème, veuve de Baltazar de Villeprus, écuyer (26 avril 1674). — Mariage entre Guillaume de Bonsol, écuyer, et Marguerite Aucoing (19 juillet 1662). — Mariage entre Jean Charretier, jurat de La Réole, et Catherine Aucoin (4 novembre 1662). — Mariage entre Philippe Decamp, procureur au sénéchal de Castelmoron, et Marie Aucoin (26 janvier 1671). — Mariage entre Pierre de Bonneau, écuyer, seigneur Du Bédat, et Marie de Villeprus (23 juillet 1675). — Baptême de Jacques, fils de Philippe Decamp, procureur au sénéchal de Castelmoron, et de Marie Aucoin (25 février 1673). — Baptême d'Anne, fille de Jean Josset, écuyer, et de Marguerite Aucoin (28 octobre 1680). — Baptême de Joseph, fils de Jean Josset, écuyer, et de Marguerite Aucoin (19 novembre 1682). — Abjuration du protestantisme (24 octobre 1678). — Abjuration du protestantisme (31 août 1685). — Inhumation d'Élie de Villepreux, décédé à l'âge de cent huit ans (15 octobre 1684). — Inhumation de Jean Coiffard, avocat au Parlement (20 mars 1688).

E suppl. 3544. — GG. 2. (Registre). — In-4°, 155 feuillets.

1693-1732. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de St-Martin-de-Lerm. — Mariage entre Jean Desportes, officier dans le régiment de « Méreuvillé », et Marguerite Aucoin (24 mai 1694). — Baptême de Pierre, fils de Jean Mounier, conseiller du Roi et lieutenant criminel de La Réole, et de Jeanne Fouchet (29 septembre 1700). — Baptême de Jean, fils de Jean-Joseph de Lacombe, écuyer, sieur Du Saillan, et d'Anne de Josset Du Saillan (25 juin 1716). — Baptême de Thérèse, fille de Jean-Joseph de Lacombe, écuyer, et d'Anne Dejosset (9 mai 1725). — Relation de la grêle tombée à l'époque de la Fête-Dieu 1727; décision du curé portant que, pour éviter le retour de semblables fléaux, tous les ans, à cette date, on donnera pendant huit jours la bénédiction du St-Sacrement.

E suppl. 3545. — GG. 3. (Registre). — In-4°, 128 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de St-Martin-de-Lerm. — Inhumation de Joseph de Lacombe Du Saillan (8 janvier 1741). — Inhumation de Jean Ithier, notaire royal (22 janvier 1742). — Baptême de Jacques, fils de Jean de Lacombe, écuyer, sieur Du Saillan et de Jeanne de Lassime (28 septembre 1742).

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DU-PUY.

E suppl. 3546.— GG. 1. (Registre.) — In-4°, 88 feuillets.

1614-1673. — Registre des baptêmes de l'église de St-Martin-Du-Puy. — Baptême d'Anne, fille de noble André Martin et d'Anne Jude; parrain: Ézéchiel de Challon, écuyer, sieur de Mésonnoble (12 septembre 1616). — Baptême de Louis, fils d'Ézéchiel de Challon, écuyer, sieur de Maisonnoble, et de Françoise Desurgier (12 décembre 1621). — Baptême d'Alphonse, fils d'André Gabouriau, sieur de Latour Du Grand Pon, et

d'Anne Deléca; parrain: Alphonse de Pétrepaule, écuyer (31 décembre 1623).—Baptême de Gabriel, fils d'Ézéchiel de Challon, écuyer, sieur de Maisonnoble; parrain: Gabriel de Boisset, commandeur de Clairac; marraine: Marguerite de Meslon (16 mai 1624). — Baptême de Germaine de Challon, âgée d'un an et 8 mois; parrain: Jean de Chollet, écuyer, sr de Laguerène; marraine: Germaine Dimbert (9 mars 1628). — Baptême de Marguerite, fille d'André Gabouriau, sieur de Latour; parrain: Jean Deléca, écuyer; marraine: Marguerite Deniau, épouse de Gabriel Deyssenier, maire de Castillon (29 août 1632). — Baptême de François Gabouriau; parrain: François Rémigion, écuyer, sieur de Bardes (11 novembre 1637). — Baptême de Jacques, fils de Nicolas Grilhon, notaire royal (5 octobre 1642). — Baptême d'Anne, fille de Jean de Mellon, avocat au Parlement, et de Justinienne de Lecqua (11 décembre 1644). — Baptême de Jacques, fils d'André Gabouriau, sieur de Latour (15 janvier 1645). — Baptême d'Anne, fille de Louis de Challon, écuyer, sieur de Maisonnoble, et d'Isabeau de Pillotte (19 août 1656).— Baptême de Jean et Anne, enfants d'Henri de Carles, écuyer, sieur de La Rocque, et de Marguerite Gabouriault: parrains: Jean de Léca, écuyer, et François Gabouriaut, religieux de St-Ferme; marraines: Anne de Léca et Anne de Carles (26 juillet 1660). — Baptême d'Antoine, fils d'Henri de Carle, écuyer, sieur de La Rocque (19 février 1662). — Baptême de Charles, fils de Raimond de Villepreux, écuyer, sieur de St-Germain, et de Françoise Platon; parrain: Charles Platon, sieur de Marthet; marraine: Bertrande de Villepreux (5 juin 1667). — Baptême de Françoise, fille de Raimond de Villepreux, écuyer, sieur de St-Germain; parrain: Louis de Villepreux, écuyer, sieur de Romafort; marraine: Françoise de Villepreux (28 février 1669). — Baptême de Jeanne de Villepreux (3 février 1671). — Baptême de Françoise de Villepreux (18 février 1673).

E suppl. 3547. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 165 feuillets.

1631-1708. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-Du-Puy. — Inhumation de Françoise Desurguier, épouse d'Ézéchiel de Chalon, écuyer, sieur de Maisonnoble (26 mars 1633). — Inhumation d'Ézéchiel de Challon, écuyer, sieur de Maisonnoble (5 août 1646). — Inhumation de Louis de Challon, écuyer, sieur de Maisonnoble (29 septembre 1652). — Inhumation d'Anne Jude (21 février 1658).— Inhumation d'André de Gabouriaut, sieur de La Tour (12 février 1660). — Le 9 août 1661, « feust tué Pierre de Gillette par les gens de guerre ». — Inhumation dans l'église de St-Romain de M. de St-Germain (29 novembre 1661). — Inhumation de Marie Villepreux (5 mai 1663).— Inhumation d'Anne de Martin (30 avril 1668).— Inhumation d'Anne Gabouriaut (3 avril 1675). — Inhumation d'Anne de Maisonnoble (3 septembre). — Inhumation de Marguerite de Maisonnoble (3 décembre). — Mariage entre Jean-Jacques de Sainctout, écuyer, seigneur des maisons nobles de Loubains et de Jonquières, et Isabeau de Pillotte, veuve de Louis de Challon, écuyer, seigneur des maisons nobles de La Marrounière, Laverrière et Maisonnoble (21 août 1655). — Mariage entre Henri de Carles, écuyer, sieur de La Rocque, et Marguerite Gabouriaut (30 septembre 1659). — Mariage entre Pierre de Lavergne, écuyer, et Bertrande de Villepreux (7 juillet 1665). — Mention du mariage de Raimond de Villepreux, écuyer, sieur de St-Germain, avec Françoise de Platon (13 août 1666). — Mariage entre Jean de Ligardes, sieur de Guilhaume Roux, et Françoise (?) de Villepreux (3 juillet 1669). — Baptême de Jean, fils de Raimond de Villepreux et de Dlle Platon; parrain: Jean de Bonsol, écuyer; marraine: Anne de Bonsol (9 mai 1674). — Mariage entre Jacques Gabouriault, sieur de La Tour, et Marguerite Phœnis (2 octobre 1675). — Certificat de publication de bans de mariage entre Louis de Chalon, écuyer, seigneur de Maisonnoble, Laverrière et de Marrounière, et Marguerite de Gauffreteau (15 août 1676). — Inhumation de Jacques Grilhon, curé de la paroisse (22 juillet 1686). — Inhumation de Françoise Platon (26 septembre 1679). — Baptême de Jean, fils de Jacques Gabouriault, sieur de Latour (12 novembre 1680). — Inhumation de Bertrande de St-Germain (8 décembre). — Inhumation d'Isabeau de Pillotte (6 août 1682). — Baptême de Marie-Charlotte, fille de Jean-François de Chalon, chevalier, seigneur de Lamarrounière, et de Jeanne-Henriette de Gauffreteau de Puynormand; parrain: Charles Fortin de La Hoguette, lieutenant général des armées du Roi, commandant pour le Roi à Chambéry; marraine: Marie de Gauffreteau de Puynormand, épouse de Jean de Barraud, chevalier, seigneur de Benque (6 août 1693). — Cérémonies du baptême d'Hardouin, fils de Jean-François de Chalon, chevalier, seigneur de Lamarronière; parrain: Hardouin de Gaufreteau, chevalier, seigneur de Puynormand; marraine: Olive de Bergeron, veuve de Jacques de Gaufreteau, chevalier, seigneur de Blasignac (7 février 1695). — Inhumation de noble Henri de Lacombe (11 mars). — Inhumation de Marie, fille de Jean Juliot, écuyer, sieur de La Plante (30 avril). — Baptême de Jacques-Phi-

lippe, fils de Jean-François de Chalon, chevalier, etc.; parrain : Jacques-Philippe Goufreteau de Puynormand, chevalier de St-Jean de Jérusalem; marraine : Marguerite de Goufreteau de Montaigne (3 novembre). — Inhumation de Louis de Chalon, écuyer, seigneur de Maisonnoble, etc. (24 mars 1696). — Inhumation de François de Chalon, seigneur de Maisonnoble, de Lamarrounière et autres places (10 avril). — Mariage entre Hermann Deniaud, procureur domanial au siège de Castelmoron, et Jeanne Landrodie (1699). — Inhumation de Marguerite Goufreteau de Maisonnoble (27 novembre 1702).

E suppl. 3548. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 77 feuillets.

1703-1733. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-Du-Puy. — Baptême de Jacques, fils d'Henri Gabouriau, sieur de Latour, et d'Anne Desportes (2 août 1707). — Baptême de Daniel de Gabouriau, fils des mêmes (17 octobre 1709). — Inhumation d'Arnaud Ducasse, docteur en théologie, curé de la paroisse (22 décembre 1721). — Baptême de Charlotte, fille de Raimond de Villepreux et de Françoise Raoul; parrain : Joseph de Loupes, seigneur Du Castera; marraine : Charlotte de Rebley de Raoul (18 juillet 1728). — Baptême de Jeanne-Marie, fille de Raimond de Villepreux, écuyer, sieur de St-Germain; parrain : Jean Raoul, conseiller au Parlement, commissaire aux Requêtes; marraine : Jeanne-Marie Lamasère, veuve de Charles de Villepreux (16 juillet 1729).

E suppl. 3549. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 164 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-Du-Puy. — Inhumation de Jacques Gaboriau, sieur de Latour, veuf de Marguerite Phénix (3 août 1736). — Inhumation de Jean Ducasse, ancien curé de la paroisse (6 avril 1737). — Inhumation de Jean Gaboriau de Latour (11 juin 1739). — Mariage entre Jean Banisette, jurat de Castelmoron, et Marguerite Gaboriau de Latour (29 février 1740). — Mariage entre Jean Gaborieau de Latour, sieur de St-André, et Marie Castelane (23 janvier 1742). — Baptême de Jeanne Gaboriau de Latour, fille des précédents (17 novembre). — Baptême de Jacques Gaborieau de Latour, fils des mêmes (4 octobre 1747). — Inhumation d'Armand Deniaut, ancien procureur du Roi à Castelmoron (10 juin 1748). — Inhumation de Jacques Gaborieau, sieur de Latour, époux d'Anne Decamps (28 juin). — Mariage entre Joseph Gauvry et Marguerite de Latour (19 janvier 1751).

E suppl. 3550. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 148 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-Du-Puy. — Mariage entre Jean-Louis de Carbounié, chevalier, seigneur de Frontenac et autres places, fils de feu Jean-François de Carbounié et de Claire de Mathieu, d'une part, et Rose de Challon, fille de feu Jacques-Hardouin de Chalon, seigneur de Maisonnoble, et de Jeanne-Marie-Thérèse de Caupène d'Amou, d'autre part; le mariage est célébré par Henri de Caupène d'Amou, chanoine, vicaire général du diocèse de Lescar, en présence de François de Roffinac de Carbounié, seigneur de Marzac; Bernard-Joseph Delzons de Favol, etc. (2 août 1756). — Inhumation d'Henri Gaboriau de Latour, veuf d'Anne Desportes (7 octobre).

E suppl. 3551. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 85 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Martin-Du-Puy. — Inhumation d'Henri-Léonard Sainmarq, ancien curé de la paroisse (17 septembre 1774). — Inhumation de Jean Gaborieau de Latour (10 décembre 1775). — Inhumation de Jean de Soyres (12 mars 1777). — Baptême de Jean, fils de Jean-Thomas-Joseph-Timothée Bouchereau, ancien gendarme de la garde du Roi, et de Marie Anne Auger (23 juillet 1783). — Baptême de Marguerite, fille de Jacques Gabouriau de Latour, écuyer, et de Julie Tastet (9 juin 1785). — Mariage entre Jean Testard, procureur au sénéchal de Castelmoron, et Marie Sangues (7 février 1786). — Baptême de Jacques, fils de Jacques Gaboriau de Latour (22 mai 1788).

COMMUNE DE MAURIAC.

E suppl. 3552. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 182 feuillets.

1672. — Registre d'arpentement de la paroisse de Mauriac. — Mention de la chapelle en ruines de « Sainct-Jean de Beyloq ». — Contenance totale : 2,318 journaux 15 lattes 7 escats, revenant à 1,931 journaux 12 lattes 6 escats évalués en terre du 1er degré dud. lieu.

E. suppl. 3553. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 200 feuillets.

1673-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Saturnin de Mauriac et de

S[t]-Jean de Buch, son annexe. — Inhumation, à Sauveterre, de Jean de Ligardes, écuyer, s[r] de Meyraut (13 mars 1694). — Note relative à la visite de l'église par Marc-Antoine de Robins, s[r] de Barbantan, chevalier de S[t]-Jean de Jérusalem, commandeur de Caignac, receveur général et visiteur au grand prieuré de Toulouse, et par le s[r] Estrivial, religieux de S[t]-Jean de Jérusalem, son adjoint, assistés du s[r] Betbois, leur secrétaire : « Ils ont cassé un soleil d'estain trouvé dans le tabernacle et cassèrent un calice d'estain dans l'église de Buch, dans la visite qu'ils firent le 13 »; détails de la réception faite aud. commandeur : « Ils visitèrent après les fonts baptismaux et toute l'église, haut et bas, en présence de M. le chevalier de Beauregard et de tous les parroissiens, en foy de quoy j'ay signé; il ne bailla rien à la visite et cela se fit sans fraix. Tessier, presbtre et curé de Mauriac et de Buch » (15 novembre 1678). — Baptême de Jean, fils d'Arnaud Bounet, notaire royal (19 mars 1679). — Visite de l'église par Guillaume de Boissonnade, évêque de Bazas; mention du mauvais accueil fait par led. évêque à certains paroissiens qui avaient porté plainte contre le curé : « Ils receurent le plus grand affront, dans l'église, en présence de 400 personnes, qu'on se puisse imaginer; ils estoint sans consolation; ils ont gardé la forest, l'espace de 15 jours, pour n'estre veus de personne, qui leur faisoit honte; les petits enfants couroint après eux » (12 mai 1679). — Inhumation de Cécile de Mélet, épouse de Timothée de Bacalan, écuyer, sieur de Murailles (7 janvier 1681). — Abjuration d'hérésie par Timothée Baccalan, écuyer, sieur de Meurailles, et par Jean Baccalan, écuyer, s[r] de Donzenacq, père et fils (12 septembre 1685). — Baptême de Jean, fils de François de Ligardes, écuyer, sieur de Meiraut, et de Cécile de Palottes (11 novembre 1700). — Mariage entre Blaise Eyraut et Antoinette de Ligardes (23 septembre 1697). — Permission à Jean de Baccalan, écuyer, sieur Du Bogeran, d'aller épouser à Casseuil Radegonde de Meslon (5 janvier 1698). — Baptême d'Anne, fille de François de Ligardes, écuyer, sieur de Mayraut, et de Cécile Palotte (10 février). — Baptême de Timothée, fils de Jean de Baccalan, écuyer, sieur de Donzenat, et de Radegonde de Meslon (8 mai 1699). — Mariage entre Jean de Paty, écuyer, sieur de Fonroque, et Marguerite de Baccalan (21 juin 1700). — Baptême de Louis, fils de Jean Barade, notaire royal (21 octobre 1701). — Baptême d'André, fils de Jean Bonnet, notaire royal (31 juillet 1706). — Inhumation de Timothée de Baccalan, écuyer, sieur de Murailles (10 janvier 1712).

E suppl. 3554. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 122 feuillets.

1712-1762. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Saturnin de Mauriac et de S[t]-Jean de Buch, son annexe. — Inhumation de Pierre Augan, notaire royal à Piis (5 août 1714). — Abjuration d'hérésie (1[er] mars 1715). — Mariage entre Joseph Dupuch-Destracq, écuyer, sieur de Tudein, et Madeleine Claveau (5 mars). — Abjuration d'hérésie (20 juin). — Prise de possession de la cure ou vicairerie perpétuelle de Mauriac et de Buch par Bertrand Pène, ci-devant curé de S[t]-Avit-de-Soulège, en vertu du titre à lui accordé par M. de Piolène, commandeur du Temple à Bordeaux (8 décembre 1719). — Inhumation de Jean Raffard, ancien curé de la paroisse (6 juin 1720). — Inhumation de Jean de Paty, s[r] de Fonroque, écuyer (25 avril 1724). — Inhumation de Jean Barade, notaire royal (28 avril). — Mariage entre Romain de Paty, écuyer, et Marguerite de Baccalan (2 octobre 1728). — Baptême de Jean de Paty, fils des précédents (11 juillet 1729). — Baptême de Marie, fille des mêmes (20 août 1730). — Inhumation de Marie Deffossat, veuve du sieur Trépaut (13 septembre 1731). — Baptême de Timothée, fils de Romain de Paty, écuyer (12 février 1732). — Baptême d'Henri, fils de Romain de Paty (17 janvier 1734). — Baptême de Jean, fils du précédent (26 mai 1737). — Mariage entre Bernard de Pindray, écuyer, et Jeanne Barade (4 septembre 1762).

E suppl. 3555. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1763-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Saturnin de Mauriac et de S[t]-Jean de Buch, son annexe. — Inhumation de Pierre Fontan, curé de la paroisse (10 novembre 1770). — Mariage entre Pierre Gasq de S[te]-Hélène, lieutenant civil et criminel de la juridiction de Rauzan, et Jeanne-Dorothée Bonnet (23 juillet 1777). — Projet de lettre à l'Évêque : « Mon bénéfice n'est point précisément à portion congrue, vu que M[rs] de l'ordre de Malte ont cédé du temps inmémorial la moytié du dîme de cette parroisse à mes prédécesseurs pour leur tenir lieu de cette même pension...; j'ay deux églises, distantes l'une de l'autre d'une grosse lieu et demi, Mauriac, où je réside est assés peublé; il y a 450 communions; Buhc, qui en est la matrice, est déservi, du consentement de Votre Grandeur, par le sieur Toulose, curé de S[t]-Sulpice; il y a de 40 à 50 communions...; il n'y a sur ma parroisse prieuré ny chapelle que

quelques vielles masures sans titre et sans revenus » (1786 ?).

COMMUNE DE MÉRIGNAS.

E suppl. 3556. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 124 et 43 feuillets.

1630-1689. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église N.-D. de Mérignas. — Baptême de Jean, fils de Pierre de Lagrange et de Peironne Richon; parrain : Jean de Ligarde, écuyer (21 avril 1630). — Lacune de 1630 à 1644. — Baptême d'Antoine, fils de Louis Dutruch, écuyer, sieur de Lahouse, et de Marie de Courbins; parrain : Antoine Desclaus (19 janvier 1656). — Baptême de Jacques, fils de Louis Dutruch, écuyer, sieur de Lahouse, et de Marie de Courbins; parrain : Jacques de Durefort, marquis de Civrac et autres places et sénéchal de Bazas; marraine : Luce Dutruch (18 août 1658). — Parrainage de Gabriel Goisson, écuyer, et de Marguerite Dutruch (13 mars 1661). — Parrainage de Guillaume Boivert, chanoine de l'église collégiale de St-Émilion (14 mars 1666). — Baptême de Joachim, fils de Pierre Dutruchs, écuyer, sieur de Lachaux, et d'Anne de La Vinance; parrain : Joachim Aubert, écuyer, sieur Des Empeaux; marraine : Marie de Courbins (15 mars 1667). — Baptême de Guillaume, fils de Gabriel Goisson, écuyer, sieur dud. lieu, et de Françoise de Villeprux; parrain : Guillaume de Villepreux, écuyer; marraine : Françoise Drilhol (22 septembre 1667). — Baptême de Jeanne, fille de Gabriel Goisson, écuyer, sieur de Lacombette, et de Françoise de Villepreux; parrain : Pierre Goisson, écuyer, sieur de Labeylie; marraine : Jeanne de Villepreux (26 mai 1669). — Baptême d'Antoine, fils de Gabriel Goisson, écuyer, et de Françoise de Villepreux; parrain : Antoine Drilhol, chanoine de l'église cathédrale St-Jean de Bazas; marraine : Françoise de Villepreux (16 novembre 1670). — Baptême de Lucie, fille de Gabriel Goisson, écuyer, seigneur dudit lieu, et de Françoise de Villepreux; parrain : Jean Goisson, écuyer, sieur de Labarthe; marraine : Lucie Dutruch (17 février 1672). — Baptême d'Antoine, fils de Gabriel Goisson, écuyer (17 janvier 1674). — Baptême de Jean-Louis, fils de Gabriel Goisson, écuyer (20 juin 1675). — Baptême de Françoise, fille de Gabriel de Goisson, écuyer (8 avril 1679). — Abjuration du protestantisme (12 février 1682). — Baptême de Marie, fille de Gabriel Goisson, écuyer (22 juin 1682). — Nombreuses abjurations du protestantisme (1682-1685). — Baptême de Guillaume, fils de Gabriel Goisson, écuyer (20 juin 1683). — Baptême de Pierre-François Robert, fils de Charles Robert, sieur de Cassaigne, et de Catherine de Grimal (7 avril 1689). — Inhumation de Pierre Dutruch, écuyer, sieur de Lachaus, dans la chapelle de Ste-Catherine de N.-D. de Mérignas (19 juillet 1652). — Baptême de Catherine, fille de Jean Auber, écuyer, sieur de Maubin, et de Marguerite de Rebleys; parrain : Jean de Rebleys, écuyer, sieur de Jourdan; marraine : Catherine de Rebleys (13 décembre 1661). — Inhumation de Jacques Pouzols, curé de N.-D. de Mérignas, « au-devant le grand autel et dans le presbiteire » (17 septembre 1672).

E suppl. 3557. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 114 feuillets.

1690-1707. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église N.-D. de Mérignas. — Parrainage de Pierre de Ligarde, écuyer (12 avril 1692). — Baptême de Marie et d'Anne, filles de Mathias Gruniel, sieur de Lagrange (15 mars 1695). — Abjuration du protestantisme (24 juillet 1699). — Mariage entre Louis Robert, écuyer, sieur de Cazalie, et Catherine Aubert (7 janvier 1700). — Baptême de Jean, fils de Gabriel Goisson, sieur de La Beylie, et de Françoise Guiot (11 mai 1700). — Baptême de Joachim, fils de Charles Robert, sieur de Cassaigne, et de Catherine-Françoise Grimal; parrain : Joachim Robert, sieur de Geneuvier, lieutenant de cavalerie; marraine : Catherine Aubert (16 août 1700). — Baptême de Françoise, fille de Louis Robert, sieur de Cazalie, et de Catherine Aubert; parrain : Charles Robert, sieur de Cassaigne; marraine : Marie Aubert (3 décembre 1700). — Inhumation d'Arnaud Lavau, mort à l'âge de 105 ans (17 novembre 1703). — Baptême de Sabine, née le 12 avril 1697, fille de Jean Taste, écuyer, capitaine des grenadiers dans le régiment d'Aunis, et de Pétronille Bonneau; parrain : Gabriel Aubert, écuyer, sieur de Marsan; marraine : Sabine Bonneau (6 juin 1705).

E suppl. 3558. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 155 feuillets.

1707-1720. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église N.-D. de Mérignas. — Baptême de Pierre, fils de Charles Robert, écuyer, sieur de Lindamas, et de Catherine-Françoise Grimal; parrain : Pierre Robert, clerc tonsuré; marraine : Françoise Robert (23 novembre 1708). — Formule du certificat délivré par le curé de Mérignas à l'occasion de la peste de Marseille, en 1722 : les porteurs dudit certificat sont déclarés indemnes de toute maladie contagieuse;

liste des personnes l'ayant reçu : Guillaume Robert, écuyer, sieur de Cassaigne; Grandpré, maître chirurgien; Jean et François Galis, « médecins à beufs »; Messieurs de Drilholes, juge de Sauveterre et ancien garde du Roi; maître Ramet, chirurgien; Mathias et Guillaume Grugnet, maîtres chirurgiens, etc. — Procession annuelle (25 mars 1717). — Inhumation de Gabriel Aubert, écuyer, sieur de Marsan (14 décembre 1720). — Procession annuelle (25 avril 1722). — Procession annuelle (10 mai 1725). — Baptême d'Émeric, fils de François Dubois, écuyer, sieur Du Fresne, et de Françoise Robert; parrain : Émeric Dubois Du Fresne, son grand-oncle, écuyer; marraine : Catherine Aubert, sa grand'mère (24 août 1726). — Mariage entre Jean de Lacombe Du Ros, écuyer, et Marie de Goisson (31 août 1728). — Baptême de Charles, fils de François Dubois Du Fresne, écuyer, et de Françoise Robert; parrain : Charles Cassaigne de Lindemars, écuyer; marraine : Michelle Du Fresne (10 octobre 1728).

E suppl. 3559. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 92 feuillets.

1730-1737. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église N.-D. de Mérignas. — Baptême de Jean-Antoine, fils d'Antoine de Goisson, écuyer, sieur de Bellefon, commandant le second bataillon du régiment de Normandie, chevalier de St-Louis et de St-Lazare, et de Thérèse de Carles (28 juillet 1731). — Inhumation de Charles Robert de Lindemars, écuyer, sieur de Cassaigne, dans l'église paroissiale, près de Louis Robert, son frère (10 avril 1732). — Bénédiction de la cloche de N.-D. de Mérignas, fondue par Richard Lachassaigne (8 juin 1732). — Baptême de Marie-Angélique, fille d'Antoine de Goisson, écuyer, sieur de Bellefon, et de Thérèse de Carles (23 octobre 1733). — Inhumation de Thérèse de Carles, épouse d'Antoine de Goisson (22 octobre 1733). — Inhumation de Gabriel Goisson, sieur de Labeylie (14 décembre 1733). — Inhumation de Marie-Angélique de Goisson de Bellefon (17 octobre 1737).

E suppl. 3560. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 81 feuillets.

1738-1745. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église N.-D. de Mérignas. — Baptême d'Émeric, fils de François Dubois Du Fresne, écuyer, et de Françoise Robert; parrain : Émeric Dubois Du Fresne, écuyer; marraine : Jeanne-Pétronille Robert de Cassaigne (22 décembre 1739). — Baptême de Jean, fils de François Dubois (16 mai 1742).

E suppl. 3561. — GG. 6. (Cahiers.) — In-4°, 165 feuillets.

1746-1765. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église N.-D. de Mérignas. — Inhumation d'Élisabeth de Ligardes, décédée à l'âge de 78 ans dans la maison Du Cluseau (26 juin 1754). — Inhumation de Joachim d'Houéry, sieur de St-Mandé, chevalier de St-Louis, ancien lieutenant au régiment de Beaucaire-cavalerie (4 avril 1758). — Inhumation de Catherine Grimal, veuve de Charles Robert, écuyer, sieur de Cassaigne (29 mars 1762). — Baptême de Pierre-Raimond, fils de Jean-Antoine de Goisson, écuyer, ancien capitaine au régiment de Normandie, chevalier de St-Louis, et de Jeanne-Sibylle de Paty; parrain : Raimond d'Alphonse, écuyer, prêtre-chanoine de l'église St-André de Bordeaux, seigneur des maisons nobles de Paillet et de Gamage; marraine : Marie-Anne de Paty (18 mars 1763). — Mariage entre Aimeric Dubois, sieur Du Fresne, fils de François Dubois, écuyer, sieur Du Fresne, et de Françoise Robert, d'une part, et Philippe de Lacombe-Dussaillan, d'autre part (1er mars 1764). — Inhumation de Jeanne-Pétronille Robert de Cassaigne, morte à l'âge de 73 ans (12 mars 1764). — Inhumation de Jean-Baptiste d'Houéry, bourgeois (29 décembre 1764).

E suppl. 3562. — GG. 7. (Cahiers.) — In-4°, 132 feuillets.

1766-1787. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église N.-D. de Mérignas. — Baptême de Marie, fille de Jean-Antoine de Goisson, écuyer, et de Jeanne-Sibylle de Paty; parrain : Jean de Cosson, écuyer, seigneur de la maison noble de Nojean; marraine : Marie de Goisson (19 février 1767). — Baptême de Marie, fille de Jean-Antoine de Goisson, écuyer, et de Jeanne-Sibylle de Paty; parrain : Jean de Poinssonnet, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien officier des gendarmes de la garde ordinaire du Roi, maître de camp de cavalerie, seigneur de la maison noble de Perrotin, Des Graves et autres lieux; marraine : Barbe de Cazenauve, veuve de Daniel Dupuch-Destrac, écuyer, seigneur des maisons nobles de Lugaignac, Cugat et Grossombre (6 juillet 1768). — Inhumation de François Dubois Du Fresne, écuyer (21 décembre 1777). — Inhumation de Guillaume Robert, sieur de Cassaigne (29 janvier 1778). — Inhumation de François Dunougey, notaire royal, habitant Faleyras et décédé dans la paroisse de Mérignas (24 septembre 1786).

E suppl. 3563. — GG. 8. (Cahiers.) — In-4°, 103 feuillets.

1788-1793. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église N.-D. de Mérignas. — Inhumation de François de Ligarde de Monsusun, écuyer (20 septembre 1788).

COMMUNE DE MOURENS-ET-MONPEZAT.

E suppl. 3564. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 145 feuillets.

1752-1755. — Registre d'arpentement de la paroisse de Mourens, fait à la requête du marquis de Bourssin, comte de Benauge, et de Mme de Gombault de Benauge, marquise de Bourssin, son épouse. — Condition des tenures : « Sous le devoir d'un picotin de bled froment, les cent faisant le boisseau, mesure de Benauges ou de Cadillac, et d'un carolus de dix deniers pour chacun journal, de cens et rente foncière, directe et seigneurialle. » — Article concernant M. Demondenard, écuyer; — M. de Lauvergnac, écuyer; — Pénicaud, lieutenant criminel; — le domaine de la cure; — le domaine de l'église; — la fabrique de l'église; — la confrérie de Mourens; — un « vaccant » au Tertre de Coullonges. — Contenance totale : « 2,952 journeaux 9 lattes 6 escas, desquels il y en a 2,846 journeaux 8 lattes de la mouvance et directité de mesdits seigneur et dame comtes de Benauges, 78 journeaux 2 lattes 11 escas du fief de la maison de La Salle, 18 journeaux 1 latte 1 escas du fief de Pressac, et 5 journeaux 8 lattes du fief du chapitre de Cadillac ». — Table des noms des tenanciers. — Arpentement du fief « relevant en directe » de la maison de La Salle de Castelvieil, tenu par M. de Mellet de Laubes. — Arpentement du fief situé *au Mayne de Viaut*, relevant de M. de Pressac. — Arpentement du fief relevant du chapitre de Cadillac.

E. suppl. 3565. — CC. 2. (Registre.) — In-f°, 81 feuillets.

1752-1755. — Registre d'arpentement de la paroisse de Monpezat, fait à la requête de Charles-François de Waurans, chevalier, marquis de Boursin, et d'Angélique-Jacquette de Gombault, marquise de Boursin, son épouse, comtes de Benauges. — Condition des tenures : « Sous la rente, foncière, directe et seigneurialle d'un picotin de bled froment, les cent faisant le boisseau, mesure de Benauges ou de Cadillac, et un carolus de 10 deniers par chacun journal, sans y comprendre le droit de fouage dû par chaque habitant tenant feu vif. » — Contenance totale : 799 journaux 4 lattes 5 escats « de la mouvance et directité de mesdits seigneurs et dame comtes de Benauges; 72 journaux 4 lattes du fief du chapitre de Cadillac et 12 journaux 8 lattes 6 escas de noble appartenant au s^r^ Désarnauds ». — Table des noms des tenanciers. — Arpentement du fief du chapitre de Cadillac. — Arpentement de la maison noble du s^r^ Désarnauds, appelée *à La Salle*.

E suppl. 3566. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 79 feuillets.

1651-1678. — Registre des baptêmes de l'église St-Martin de Mourens. — Baptême de Françoise, fille de Jean Pénicaud, notaire royal, et de Catherine Mallet (11 juillet 1652). — Baptême de Jean, fils de Pierre Robert, notaire royal et procureur postulant « en l'ordinaire de Benauges » (19 mai 1658). — Parrainage de M. d'Arches, prieur « de Mallegorse et Destramère » (18 mai 1664). — Baptême de Jean, fils d'Abraham-Vital Pénicaud, procureur au sénéchal-présidial de Guienne (26 octobre). — Baptême d'Abraham-Vital, fils de Jean Pénicaud, notaire royal et « commissayre général », et d'Antoinette Masson (21 juillet 1675).

E suppl. 3567. — GG. 2. (Registre.) — Grand in-f°, 63 feuillets.

1679-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Mourens. — Baptême de Marie, fille d'Yves Pénicaud, procureur au sénéchal-présidial de Guienne et « ez cours esclésiastiques de l'archevêché de Bourdeaux », et de Marie Mortassaigne (20 octobre 1680). — Mariage entre Pierre Brustis, bourgeois de Bazas, et Jeanne-Gabrielle Pénicaud (4 février 1682).

E suppl. 3568. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 38 feuillets.

1692-1698. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Mourens.

E suppl. 3569. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 45 feuillets.

1698-1705. — *Idem.*

E suppl. 3570. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 63 feuillets.

1705-1716. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Mourens. — Inhumation de François Pénicaut, notaire (1er octobre 1707).

— Baptême de Gabriel, fils de Jean Costes, capitaine garde-côte, et de Véronique Baleste (1er juin 1714).

E suppl. 3571. — GG. 6. (Registre.) — Grand in-4°, 59 feuillets.

1716-1726. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Mourens. — Inhumation de Jean Costes, capitaine garde-côte (8 juin 1716). — Baptême de Jean, fils de Pierre Virevalois, maître d'école (19 septembre 1717). — Baptême de Marie, fille d'Yves Pénicaut, procureur en Benauge (12 janvier 1718).

E suppl. 3572. — GG. 7. (Registre.) — Grand in-4°, 61 feuillets.

1726-1737. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Mourens. — Baptême d'Anne, fille de Jean Costes, bourgeois de Bordeaux, capitaine garde-côte, et de Rose Brugé (11 septembre 1732).

E suppl. 3573. — GG. 8. (Registre.) — Grand in-4°, 53 feuillets.

1738-1743. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Mourens. — Inhumation d'Abraham-Vital Pénicaut, procureur au sénéchal de Guienne (25 mai 1738). — Baptême de Jean, fils de Pierre Pénicaud, officier, et de Marie Dupin (25 avril 1740). — Inhumation de Jean Costes (30 mai 1743).

E suppl. 3574. — GG. 9. (Registre.) — In-4°, 38 feuillets.

1744-1748. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Mourens. — Inhumation de Blaise Pisanes, curé de la paroisse (10 février 1744). — Mariage entre Paul-Joseph de Maleret, avocat au sénéchal-présidial de Guienne, et Marguerite-Ursule Lausun de Pénicaut (9 septembre 1745). — Inhumation d'Abraham-Vital Pénicaut, notaire royal, procureur au siège de Benauge (5 mai 1747).

E suppl. 3575. — GG. 10. (Registre). — In-4°, 52 feuillets.

1749-1757. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Mourens. — Mariage entre Louis-Joseph de Roquelaure, sr de Mondenard, écuyer, et Marie Costes (25 septembre 1751). — Baptême de Pierre, fils de Louis-Joseph Laforce de Mondenard de Roquelaure, écuyer, et de Marie Costes (5 août 1752)

E suppl. 3576. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 52 feuillets.

1757-1765. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Mourens. — Inhumation de Jean Destang, curé de la paroisse (20 avril 1760). — Inhumation de Pierre Pénicaud, ancien officier au régiment de Béarn (18 septembre). — Baptême de Catherine, fille de Louis-Joseph Mondenard, écuyer (7 février 1763). — Baptême de Marguerite-Ursule, fille de Pierre-Noël Pénicaud, ancien capitaine, et de Marie-Marguerite Dejehan (8 octobre 1764).

E suppl. 3577. — GG. 12. (Registre.) — In-4°, 95 feuillets.

1765-1779. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Mourens. — Baptême de Joseph, fils de Pierre Pénicaut, chevalier de St-Louis (2 juillet 1768).

E suppl. 3578. — GG. 13. (Registre.) — In-4°, 43 feuillets.

1779-1785. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Mourens. — Inhumation de Louis Mondenard, écuyer, veuf de Marie Costes (19 février 1782).

E suppl. 3579. — GG. 14. (Registre.) — In-4°, 55 feuillets.

1786-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Mourens. — Prise de possession de la cure de Mourens par J.-B. Giraudet, curé de Ladaux (29 novembre 1787).

E suppl. 3580. — GG. 15. (Registre.) — In-4°, 77 feuillets.

1732-1762. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Monpezat. — Baptême d'Anne-Blanche, fille de Théophile Lauvergnac et de Thérèse Despujols (22 janvier 1733). — Accomplissement des conditions de l'obit fondé par Bertrande Colon, épouse de M. Despujols, avocat à la Cour (21 avril). — Baptême de Bernard, fils de Théophile de Lauvergnac (14 février 1734). — Inhumation de Joseph Désarnauds, ancien curé de la paroisse (27 juillet 1740). — Inhumation de Jean-Barthélemy Belso, procureur du Roi (13 août). — Inhumation d'André Laborie, ancien curé de la paroisse (7 juillet 1745).

E suppl. 3581. — GG. 16. (Registre.) — In-4°, 72 feuillets.

1766-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Monpezat. — Baptême de Jean, fils de Bernard de Lauvergnac, ancien capitaine d'infanterie, et de Marie Lormy (16 décembre 1774). — Inhumation d'Ignace Bosquet, ancien curé de la paroisse (23 décembre). — Baptême de Joseph-Marc-Antoine-Gabriel, fils de Bernard de Lauvergnac, chevalier de St-Louis, ancien capitaine (7 avril 1782).

COMMUNE DE PUCH.

E suppl. 3582. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 185 feuillets.

1673. — Cadastre de la paroisse de Puch. — Mention d'une « friche à La Tuillerie ». — Contenance totale : 1,167 journaux 10 lattes 4 escats. — Table. — « Extrait de l'abonnement : premier degré, un journal simple ; second degré, deux journaux pour un ; troiziesme degré, quatre journaux pour un. »

COMMUNE DE RUCH.

E suppl. 3583. — CC. 1. (Registre.) — In-4°, 414 feuillets.

1669. — Registre d'arpentement de la paroisse de Ruch. — Table. — Mention d'une terre *Au Gleyzia de haut ;* — d'une maison en ruine au bourg de Ruch, autrement *Aux Aubans ;* — de Pierre Dufoussat, intendant du maréchal de Turenne ; — d'Aimeric de Bacallan, lieutenant général au sénéchal de Castelmoron, pour une terre *Au Gleyzia de bas ;* — d'Henri Dutilh, écuyer, sieur d'Orguilh ; — de M. d'Aulède le jeune, écuyer, sieur de Lespaut ; — du pré de *La Tuillerie ;* — de M. Delasalle de Lacombe ; — de vacants *à La Grange Du Bois*, etc.

E suppl. 3584. — CC. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 252 feuillets.

1673. — Registre d'arpentement de la paroisse de Ruch. — Contenance totale : 3,437 journaux 14 lattes 10 escats, lesquels, évalués en terre du 1er degré, reviennent à 2,823 journaux. — Le journal est composé de 20 lattes, la latte de 20 escats, l'escat de 9 pieds 1/2 « de Roy ».

E suppl. 3585. — CC. 3. (Cahiers.) — Grand in-4°, 112 feuillets.

1788-1790. — Rôles des tailles et de la capitation de la paroisse de Ruch. — Total de la taille en 1788 : 4,245 l. 13 s. 2 d., à raison de 30 s. 8 d. par arpent. — Contenance totale : 2,785 arpents. — Total de la capitation en 1788 : 1,095 l., y compris les 4 s. pour livre.

E suppl. 3586. — CC. 4. (Cahiers.) — In-f°, 57 feuillets.

1788-1790. — Rôles du vingtième. — Total du rôle de 1789 : 2,038 l. 6 s. 11 d.

E suppl. 3587. — GG. 1. (Cahiers.) — In-4°, 269 feuillets.

1680-1702. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Étienne de Ruch. — Abjuration d'hérésie (16 mars 1681). — Mariage entre Daniel Rufe, homme d'armes, et Marie Dufossat (7 décembre 1682). — Abjuration d'hérésie (12 mai 1683). — Abjuration (août 1683). — Baptême de Marie, fille d'Henri Duthil, écuyer, sr d'Orguil, et de Marie Bontemps (30 septembre). — Abjuration d'hérésie (16 juillet 1686). — Inhumation de Thomas, fils de Thomas de Guillem, auditeur des comptes en la Chambre de l'Édit, et de Marguerite Journiat (28 juillet). — Baptême de Jacques, fils d'Henri Duthil, écuyer, sr d'Orguil (26 octobre). — Baptême de Suzanne, fille de Daniel Dufossat, avocat au Parlement (3 mars 1687). — Baptême de Françoise, fille d'Étienne Laune, régent (22 août 1689). — Inhumation de Marie Dufossat, épouse de Daniel Ruffe, sr de Labernie, homme d'armes (23 mars 1690). — Baptême de Gabriel, fils d'Henri Dutilh, écuyer, sr d'Orguil (27 août). — Inhumation de Thomas Platon, ci-devant juge de Civrac (25 janvier 1691). — Inhumation de François Règes, curé de la paroisse (15 novembre). — Inhumation de Louise Duvigier, veuve d'Arnaud de Baccalan, conseiller du Roi, avocat général à la Cour (14 juin 1694). — Abjuration d'hérésie par Jean-Jacques de Baccalan, écuyer, fils de feu Arnaud de Baccalan (7 novembre 1695). — Mariage entre Pierre Deluns, écuyer, sr de Laroque, et Suzanne Duffoussat (28 février 1696). — Mariage entre René Juge, écuyer, sr de Lacroixmaron, et Anne de Mélet (10 février 1698).

E suppl. 3588. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 237 feuillets.

1702-1745. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Étienne de Ruch. — Baptême de Charles-Paul, fils de Michel Dubois, seigneur de St-Georges, et de Bertrande de Villepreux (19 novembre 1702). — Mariage entre Jean Seyron, sr de Lagenerie, et Isabeau de Guillen (10 juillet 1703). — Mariage entre

Pierre Taver, s[r] de Lansade, et Suzanne Dufoussat (22 octobre 1705). — Mariage entre Pierre de Guillem, s[r] de Lataillade, et Marie Duffoussat (26 juin 1710). — Baptême de Daniel, fils de Pierre de Guillem, s[r] de La Taillade (28 janvier 1712). — Inhumation d'Henri Dutil, s[r] de Dorguil (7 octobre 1714). — Baptême de Jean, fils de Pierre de Guillem, s[r] de La Taillade (23 décembre 1716). — Baptême de Daniel, fils d'Abraham Dufoussat, docteur en médecine, et de Madeleine Decarle (19 janvier 1719). — Inhumation de Daniel Dufoussat, avocat au Parlement, ancien juge de Rauzan (26 mars). —Mariage entre Arnald Gard, ancien lieutenant de grenadiers, et Jeanne Platon (21 juin 1723).—Inhumation de Marie Dufoussat, épouse de Pierre de Guillem, s[r] de La Taillade (8 février 1724). — Baptême de Jeanne, fille de Daniel Dufoussat, s[r] de Bogeron, et de Catherine Sauvin (15 avril 1727). — Inhumation de Joseph Dutil, s[r] de Monplaisir (10 avril 1729). — Inhumation de Jean-Jacques de Baccalan, écuyer, seigneur de Vaures (8 mars 1730). — Baptême de Jean, fils de Jean Poinsonnet, avocat à la Cour, et de Marie Richart (16 juillet). — Inhumation de Catherine Carles, épouse d'Isaac Dutil, écuyer (16 mai 1738). — Inhumation de Jean Castaing, avocat à la Cour, juge de Pujols (9 novembre 1740). — Baptême d'Isaac, fils de Zacharie Duthil et de Marie Mestreguillem; parrain : Zacharie Dutilh, sieur de Rupet, écuyer (18 mars 1741). — Mariage entre Jean de Guillem, s[r] de La Taillade, et Françoise Barthélemy (20 juin). — Inhumation de Philippe Platon, ancien lieutenant de juge à Pujols (18 août 1745).

E suppl. 3589. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 276 feuillets.

1746-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Étienne de Ruch. — Inhumation d'Isaac Duthil, écuyer (18 mars 1748). — Mariage entre Jean de Guillem-Labarthe de La Taillade et Isabeau Despenan (21 juin 1752). — Baptême de Marie, fille de Jacques Paloque de Labat, licencié ès lois, intendant du Procureur général, et de Marie Boivert (11 novembre). — Baptême de Jeanne, fille de Jacques Paloque de Labat, « professeur des belles lettres » (1[er] août 1756). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Castaing, lieutenant de la juridiction de Rigaud (11 décembre 1760). — Baptême de Jean, fils de Jérôme Ducarpe, notaire royal et procureur d'office de la juridiction (21 novembre 1770). — Baptême de Pierre, fils de Jacques Dufoussat, chevalier de S[t]-Louis, et de Madeleine Lubriac (12 juin 1772). — Inhumation de Zacharie Duthil, s[r] de Boudou, écuyer (9 septembre). — Inhumation de Jean Labarthe de Guilhem de Lataillade (16 décembre 1774). — Baptême de Pierre, fils de Jacques Dufoussat, ancien capitaine au régiment d'Angoumois (3 juin 1775). — Baptême d'Emmanuel-Célestin-Augustin-Charles, fils du précédent; parrain : Emmanuel-Célestin-Augustin de Durfort, duc de Duras, brigadier des armées du Roi, gouverneur du château royal de S[t]-Hubert; marraine : Luce Doat, épouse de Charles de Lubriac (15 août 1778). — Inhumation de M[me] Dufoussat de Lubriac, épouse de Jacques Dufoussat de Marais, écuyer, chevalier de S[t]-Louis (14 septembre 1780). — Inhumation de Jacques Dufoussat de Marais, écuyer, chevalier de S[t]-Louis (6 avril 1790). — Baptême de Jean, fils de Paul Guittard de Marais, notaire (3 août 1791).

E suppl. 3590. — II. 1. (Liasse.) — 13 pièces papier, 1 cahier de 23 feuillets papier.

1757-1789. — Imprimés divers.

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-DE-POMMIERS.

E suppl. 3591. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 297 feuillets.

1665-1673. — Registre d'arpentement « de la visconté de Poumiès, composée l'escat de 12 piedz et la latte de 12 escats et le journal de 12 lattes. » — Table. — Article concernant : Louis Dufour, juge de S[t]-Hilaire; — « la frérie » de S[t]-Sulpice; — Guillaume de Catheloigne, sieur de Mongailhard ; — Jean de Ligardes, écuyer, sieur de Meyrau ; — « la frérie de Sainct-Jean de Bux » ; — des vacants ; — M[me] de Virelade, dame de Poumiès, pour un château, etc.; — le domaine de l'église S[t]-Jean de Buch.—Contenance totale : 3,455 journaux 8 lattes 6 escats.

E suppl. 3592. — CC. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 159 feuillets.

1758-1779. — « Terrier ou livre des charges et des décharges pour la juridiction de Pommiès. »

E suppl. 3593. — CC. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 143 feuillets.

1779-1790. — « Terrier ou livre de charges et de décharges pour la jurisdiction de Pommiers. »

E suppl. 3594. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 255 feuillets.

1602-1705. — Registre des baptêmes, mariages et

sépultures de l'église de St-Sulpice de Pommiers et de l'église St-Jean de Buch. — Baptême de Gédéon, fils de Gédéon, vicomte de Cathalogne, seigneur de Ste-Colombe et de Mongailhard, capitaine de dragons, et de Françoise de Moléon (acte faux; 2 juillet 1603). — Baptême de Pierre, fils de Jean Duvigneau, notaire royal (11 septembre 1623). — Baptême; marraine: Jeanne de Moncuq, épouse de noble Jean de Ligardes, écuyer (31 août 1628). — Visa du registre par Chabrignac, « député à lad. visite » par l'évêque de Bazas (12 juin 1642). — Baptême de Jeanne, fille de Jean de Ligardes et de Marie Cantillac; parrain: Olivier de Ligardes; marraine: Jeanne de Moncuq (19 février 1659). — Baptême de Jeanne, fille de Jean de Ligardes (2 juin 1660). — État des ornements de l'église de Buch: « Sur l'autel, y a un tableau nœuf de 7 pieds de haut et 6 de large, auquel il y a au milieu un crucifix et au cotté droit l'Esvangile Nostre-Dame et, du cotté de l'Espitre, st Jehan sortant du désert et, au pied de la croix, la Magdelaine...; au cotté de l'Évangile dud. autel, il y a un tabernacle entien fermant à clef, dans lequel il y a un calice d'estain avec sa platène..., une custode d'estain couverte d'un voile blanc, plus deux reliquayres de fer blanc...; du cotté de l'Esvangile, il y a un autel de Nostre-Dame couvert seulement d'une nappe » (XVIIe siècle). — Mémoire des sommes dues à l'église de Buch: « Plus, doit sr Teolon, 3 l. 15 s. 9 d., pour de la laine que Mr de Carles, curé de St-Sulpice, avoit prins à Buch; plus, doit le sr Teolon 15 s., pour un image qu'on avoit acheрté au lieu d'un *Te Igitur*, lequel image la maison de Teolon donna à la femme de Monsieur Dufour le jeune, un jour de Nostre-Dame de septembre; ... plus Estienne Beyllard doit 3 s., pour un cart de chaux; ... Pierre Panchau doit 25 s., pour des noix qu'il avoit acheрté du fabriqueur de l'esglise » (1680). — Inhumation de Laurent Boutet, notaire royal (8 juillet 1679). — Inhumation dans l'église de Sauveterre, de Jean de Ligardes, écuyer, sr de Meyraud (14 mars 1694). — Abjuration d'hérésie par Marie Delun, épouse de Louis Cateloigne, sr de La Combe, et par Anne et Marie Catheloigne, ses filles (21 septembre 1685). — Inhumation de Marie Delun (2 décembre 1688). — Permission à François de Ligardes, écuyer, sr de Meiraud, d'aller épouser, à St-Léger, Cécile de Palotte (17 juin 1696).

E suppl. 3595. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 69 et 21 feuillets.

1636-1679. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Sulpice-de-Pommiers. — Baptême de Louis, fils de Guillaume Catheloinge, sieur de Mongailhart, et de Françoise Martineau (24 janvier 1644). — Inhumation de Françoise Martineau, épouse du sieur Cataloigne (8 octobre 1659). — Reddition des comptes de « l'œuvre de la réparation » et de « l'œuvre Nostre-Dame » (15 juin 1657). — Inhumation de Pierre Boutet, notaire royal (1er décembre 1674).

E suppl. 3596. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 132 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Sulpice-de-Pommiers (1). — Baptême de Marie, fille de Pierre de Bordes, écuyer, et de Catherine Saintannac (14 novembre 1733). — Baptême de Jean-Jacques, fils de Jean de Ligardes, écuyer, sr de Meyraud, et de Catherine de Vitrac (10 avril 1734). — Inhumation de Jean Balan, procureur d'office de Pommiers (23 juillet). — Mariage entre Bernard Soucaut, capitaine garde-côte, et Jeanne Dunoguès (22 octobre 1737). — Baptême d'Anne, fille de Jean Richard, « procureur en l'ordinaire de Pommiers » (24 avril 1738). — Bénédiction de la petite cloche de l'église de St-Sulpice-de-Pommiers (8 juillet 1738). — Baptême de Marie, fille d'Alexandre de Bordes, écuyer, et de Catherine Saintanacq (16 mai 1742).

E suppl. 3597. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 152 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Sulpice-de-Pommiers (2). — Inhumation de Jacques Morrains, curé de la paroisse (11 février 1756). — Inhumation à Sauveterre de Jean de Ligarde (5 mai 1758). — Inhumation de Jean Mouchez, docteur en théologie, curé de la paroisse (23 septembre 1763).

E suppl. 3598. — GG. 5. (Registre.) — In 4°, 180 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Sulpice-de-Pommiers (3). — Baptême de Pierre, fils de François de Ligardes et de Marie Ternis (14 février 1773). — Baptême de Madeleine, fille de François de Ligarde, écuyer, et de Jeanne Dartigue (24 avril 1775). — Baptême de Jeanne, fille des précédents (29 août 1783).

---

(1) On trouve dans ce registre des actes de 1733 à 1737 concernant l'église de Buch.

(2) Quelques actes concernent l'église St-Jean de Buch.

(3) *Idem.*

CANTON DE TARGON

COMMUNE DE TARGON.

E suppl. 3599. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 333 feuillets.

1611-1701. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Romain de Targon. — Baptême de Jean, fils de Bernard Pelatier, « violon » (13 février 1612). — Baptême de Françoise, fille d'Arnaud Debarat, notaire royal (28 mars 1613). — Élection d'un « ouvrier principal » et de marguilliers pour « le bassin et queste de Nostre-Dame...; le bassin de s[t] Anthoine et s[te] Margueritte...; le bassin des âmes de Purgatoire » (1[er] janvier 1614). — Baptême de Denis, fils de Louis Grandloc, capitaine, et de Jeanne Reignac (5 janvier 1619).—Baptême de Jeanne, fille de Louis de Grandloc, écuyer; parrain : Jean de Rignac, écuyer (22 décembre). — Remise à l' « ouvrier » d'une somme de 8 l. provenant de « la confisquation de certaine vandange » (19 février 1634); — de 7 l. que Jean Delafargue, Jean de Peyrines et leurs compagnons « ont dict provenir des rilles qu'ont amassé la présente année » (16 janvier 1635). — Élection des « ouvriers et marguilliers » (9 septembre 1635). — Reddition du compte de « son accapte » par Jean Pelatier; il remet 7 l. 6 s. 6 d. qui seront employés au paiement du « tableau sainct Romain, quy revient à 55 l. » (17 avril 1639). — Recettes diverses : « la vandange de la vigne, l'argent des nois du cimetière et deux boisseaux de bled par an du sacristain »; un droit de sépulture, 8 l.; un droit d'ouverture de fosse, 15 s.; etc. Total des recettes : 135 l. 15 s. 10 d. Dépenses : pour le transport du grand autel et la construction de la sacristie; pour 120 « doubleyrons, à 3 s. pièce prins à la pierrière et 20 prins à Montarrouch..., à 6 s. pièce »; 12 barriques de chaux pour le grand autel et la sacristie, etc. Remise d'une somme de 15 l. 6 s. « en une pistolle et un pistollet or d'Espaigne, pesantz au marc 9 livres, une pièce de 20 s. et une de dix, 2 s. t. et 4 l. 14 s. en doubles » (9 novembre 1642). — Dépense pour recouvrir l'église, « qui s'enfonça du costé du clocher »; pour la charpente du ballet, etc. (1[er] mars 1643).—Reddition de comptes par Guillaume Chastellier, arpenteur, « ouvrier principal » : dépenses « pour descendre la muraille qui estoit sur la voûte en danger de tomber et de mettre la charpante par terre avec la voûte, faire refaire lad. charpante, faire faire et poser la croix de fer et la poume de plomb qui est au sommet du clocher » (8 mars 1643). — Reddition de comptes : dépense de 109 l. 6 d. pour réparations diverses au clocher (25 février 1646). — Dépenses pour « faire la muraille du ravelin du cousté du couchant » (24 février 1653). — Remise par l' « ouvrier » de 8 l. que François Massiet et autres « avoient amassé à la rille » (25 mars 1669). — Inventaire des ornements et autres choses appartenant à « l'œuvre » de l'église : « Un calice d'argent aveq la patène et sa boitte de cuir bouilli noir; ... plus, une chasuble de burat *sive* camelot violet »; un rituel du diocèse de Bordeaux; un devant d'autel blanc, « faict au rasoir » (25 mars 1669). — Achèvement de la muraille du cimetière; le maçon a reçu 11 s. par brasse et on lui a fourni un homme (14 août 1669). — Construction d'« un balet d'environ 23 pieds de long et 5 pieds de large, au-delà la muraille du cimetière et dans le fonds de l'église du costé du levant » (21 mars 1677). — Afferme de « la place du milieu dudit ballet, moïennant la somme de 20 s. par an » (21 mars 1677).— Paiement de 25 l. pour la façon de la chaire (23 novembre 1686). — Paiement à l'« ouvrier » par Pierre Augey Ferchaud de 2 boisseaux de méture pour l'afferme des cloches (28 août 1689). — Afferme en faveur de Jean Peynaud, boucher, de « la troisiesme boutique du balet d'église qui est du costé du nord », à raison de 20 s. par an; dans le cas où led. Peynaud n'utiliserait pas lad. boutique le jour de Notre-Dame d'août, l'ouvrier pourrait l'affermer pour led. jour seulement (1[er] janvier 1690). — Contrat par lequel la jouissance de la vigne de « l'œuvre » est accordée à Pierre Buffeteau, maître maçon, à charge par led. Buffeteau « de tenir l'église... couverte et carrellée en par l'ouvrier luy fournissant sur les lieux tous les matérieaux nécessaires »; autorisation lui est concédée de percevoir un droit pour les ouvertures de fosses dans l'église (1[er] mars 1691). — Nomination de Jean et Bertrand Lague comme sacristains; lesd. Lague donneront à la fabrique 2 boisseaux et 1/2 quart de méture chaque année; devoirs et obligations desd. sacristains (8 novembre 1693). — Mention de la refonte de la grande cloche par Richard Trouvat, fondeur à Bordeaux, auquel la façon devait être payée 60 l.; on lui donne 75 l. à cause de la cherté des vivres en 1699, le vin s'étant vendu 12 s. le pot et le blé 10 à 12 l.; l'inscription de la cloche porte l'année 1698, bien qu'elle n'ait été fondue qu'en 1699, les paroissiens n'ayant pas eu

d'argent pour acheter les matériaux en 1698. — Règlement concernant le sacristain : chaque laboureur ayant une paire de bœufs ou de vaches donnera un 1/2 quart de blé par an aud. sacristain; articles concernant la sonnerie des cloches : le sacristain sonnera pendant les orages et lorsqu'il y aura « aparence de tumber de la gresle » (14 mai 1634). — « Estat des présans qui ont été faictz à nostre esglize de Targon despuis l'année 1633 »; mention d'ornements divers donnés par les demoiselles de Grandloc, M. de Molères, les demoiselles Pasquier, etc. — Contrat avec Antoine Binet, maçon, lequel s'engage à « reculler le grand autel de l'église de Targon et monter la muraille au dernier d'icelluy jusques à la corniche qui est au dessus des fenestres du cœur de lad. église, et laisser aux costés des deux cornes dud. autel et sur le dernier d'icelluy, une corniche d'un petit pied de large par le dessus pour mettre de vases ou chandelliers »; led. Binet construira une sacristie, « au dernier de la chapelle de Nostre-Dame, vôtée de pierre de taille », etc. Le transport de l'autel a été terminé le 22 novembre 1639 et la sacristie achevée le 23 novembre 1641 (note) (4 octobre 1638). — Baptême de Martial, fils de Guillaume Marrier, notaire royal (11 mai 1625. — Inventaire des vases sacrés et ornements de l'église (29 septembre 1625). — Mariage entre Henri de Monnevault, écuyer, et Jeanne de Grandloc (28 février 1620). — Mariage entre Jean Rousseau, notaire royal à Bordeaux, et Marie Dupuch (22 janvier 1625). — Mariage entre Guillaume Chauveau, « cappitaine, merchant et bourgeoys », et Marie Limosin (8 février 1628). — Inhumation de Jean Doat, avocat (28 décembre). — Mention du décès de M. de Bertrand, ancien curé de Targon (11 février 1622). — « Le 27 aoust après vespres, est tumbée la gresle dans Targon, grosse comme une demye noix et qu'a empourté tous les fruictz » (1624). — Inhumation de Louis de Lauverniag (15 mars 1625). — Inhumation de Jean Courtès, ancien notaire royal (11 avril 1628).

E suppl. 3600. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 344 feuillets.

1629-1679. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Targon. — Mention de l'arpentement de la forêt de Targon, laquelle contient 352 journaux, fossés non compris (8-9 avril 1643). — Baptême d'Étienne, fils de noble Pierre Douat et de Marguerite de Masparraute (28 décembre 1643). — Décès d'une femme « qu'a esté ensepvelie devant sa porte et tirée par une corde, craignant la contagion » (19 juillet 1631). — Inhumation d'une femme « près de sa maison, craignant du danger » (31 août). — Inhumation de Jeanne Debarat, veuve de M. Degrandloc, morte de la contagion (16 octobre). — Inhumation de Pierre Pagès, ci-devant curé de Targon (27 octobre). — Nombreux décès occasionnés par la contagion (septembre-octobre 1631). — « L'année présante 1631, ont été ensepvelys 226 corps ». — Inhumation de François de Grandloc (25 octobre 1634). — Inhumation d'un individu après vêpres. « Ce mesme jour, ... je chassay Chauveau du cimitière et porche de l'église avec ses cherpantiers qu'il y faisoit travailler publiquement, et fus contrainct, pour le chasser, faire battre les cloches par deux fois, pour avoir main forte parce qu'il me men[a]çoit » (13 décembre 1639). — Le 9 mars 1642, accompagné par les curés de Montignac, etc., nous « sommes allés recepvoir le corps de Mr le duc d'Espernon à l'antrée du grand chemin qui sépare les parroisse de Targon et Montarrouch, près du chasteau dud. Montarrouch, et l'avons seulement conduict dud. lieu jusques au delà Ste-Marie, ayans esté priés par Mr le comte par diverses fois de nous retirer quand nous voudrions, parce qu'il appréhandoit la nuict, et nous remercia fort courtoisement par diverses fois; led. corps fust porté aux Capuchins, à Cadillac, ce mesme jour, et le lundy ensuivant translaté des Capuchins à l'église collégialle, qui fust le unziesme dud. mois; puis, le mardy douziesme ensuivant, fust ensepvely, le soir à la chandelle, dans sa cave, l'office ayant esté fait aud. St-Blaize [le] matin dud. jour, où le Père Daniel, gardien desd. Capuchins, fit l'oraison funèbre. » — Service funèbre à la mémoire de la reine mère (3 septembre 1642). — Inhumation de Denis de Grandloc (16 septembre). — Note relative à la mort de Louis XIII : ordre de l'Archevêque de « parer noz autelz de noir, l'espace de 40 jours, de dire des messes basses durant led. temps, et avons faict sonner pour son trespas, par ordonnance de mond. seigneur, pandant 24 heures » (1643). — Service funèbre à la mémoire du feu roi (9 juillet). — Inhumation de Marguerite Masparraute (16 février 1645). — Le 2 février 1646 « est décédé Jean Lanbert de la contagion et ensepvely le mesme jour par sa femme ». — Inhumation d'une fille, morte de la contagion, « au cousté du grand chemin » (17 avril 1646). — Mariage entre Pierre Doat et Marguerite Masparrautte (3 juillet 1633). — Mariage entre Jacques Fourton, procureur au sénéchal de Guienne, et Jacquette de Tastes, veuve de Cassadour (14 octobre 1645). — Baptême de Marie, fille de Guillaume Doat, écuyer, et de Marie Pin (2 mai 1655). — Inhumation de Jean Bauseil, qui fut tué par les gens de M. de La Meilleraye

(8 août 1650). — Inhumation de Marriet, tué à Peysseguin « par les coureurs » (15 août). — Inhumation de Jean Courbian, « qui fust blessé à la prinse de Montarrouch » (16 août). — Inhumation de Françoise Jabouin, qui s'était retirée du village de Ferchaud « à cause de la foulle des gens de guerre » (28 août). — Inhumation d'Anne de Barat, veuve de M. de Lauvergnac, procureur à la Cour (19 novembre). — Inhumation de Jean Courtès, notaire royal (26 septembre 1651). — Inhumation de François-Gaston de Grandloc (26 septembre 1652). — Inhumation de Jeanne Dupuch, épouse de Doat le jeune (17 novembre 1654). — Inhumation d'un enfant dans l'église, « nostre cémetière n'estant encore réconcillié despuis l'insollence de Battalloy » (25 juin 1655). — Inhumation d'Adrienne de Grandloc (10 avril 1656). — Mariage entre Louis Darnac, monnayeur pour le Roi, et Anne Courtès (22 novembre 1650).—Mariage entre Joseph Lavergne, avocat au Parlement, et Bertrande Doat (20 février 1651). — Mariage entre Pierre Doat et Jeanne Dupuch (2 octobre 1652). — Mariage entre Jean Belengier, écuyer, sieur de Margastau, et Angèle de Cazenove (11 juillet 1655). — Certificat de publication de bans entre « Bernard de Longpuy et de Pueguillan, sieur de Bruffaneau », capitaine, et Isabeau de Peleus (2 janvier 1657). — Baptême de Philibert, fils de Bernard de Molères, écuyer, et d'Isabeau Peleus (8 mai 1658). — Le 16 avril 1661, « la croix du grand Cavy, sçavoir le croizillon et l'arbre, a esté arborée et replantée », aux dépens de P. Queyrel, curé. — Cérémonies du baptême de Pierre, fils de Bernard de Lompuy, écuyer, s^r de Molères (7 septembre 1666). — Abjuration d'hérésie (15 avril 1668). — Abjuration par M. de Bordes (21 décembre 1679). — Inhumation de Jeanne de Reignac, veuve de M. de Grandloc (27 janvier 1658). — Service funèbre à la mémoire du duc de Candalle (11 février). — Inhumation de Guillaume Doat (22 mars 1661). — Inhumation de Pierre Queyrel, curé de Targon (2 novembre). — Inhumation de Jean-Philibert de Longpui, écuyer, sieur de Molères, Peigillien, Brufaneau et Le Rey (1663). — Cérémonies du baptême d'Henri, fils de Bernard de Lompuy, écuyer, s^r de Molères, et d'Isabeau de Peleus (18 août 1669). — Inhumation à Toutigeac, de Marguerite de Cazenove, veuve de Rouleau (27 décembre 1675).

E suppl. 3601. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 299 feuillets.

1671-1694. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Targon. — Inhumation de Bernard de Lompuy, écuyer, s^r de Molères (13 juin 1672). — Abjuration d'hérésie (8 septembre 1685). — Baptême d'André, fils d'Élie Destius, avocat à la Cour, et de Claire Barraud (9 novembre 1689). — Note mentionnant que l'église, « depuis la voûte jusques au fonds, a 46 pieds de long et 26 de large. » — « Le 22 du mois d'àoust 1690, on a sonné le bafroy dans toutes les paroisses du voisinage, sur le bruit que les Huguenots s'estoient soulevés. » — Mission par les PP. Thérondel, Jouvenel et Robert, doctrinaires de Cadillac; plantation d'une croix au canton de Bequet (4-28 mars 1690). — Inhumation de Pierre Rivière, curé de Falleyras (14 juillet 1693). — « Le 21 avril 1692, le Roy m'a faict délivrer 15 boisseaux de sègle, mesure de Bourdeaux, pour distribuer aux pauvres de Targon et Toutigeac. » — Vol de la custode par des voleurs qui emportèrent le tabernacle de Toutigeac (22 avril 1694).

E suppl. 3602. — GG. 4. (Registre.) — In-8°, 291 feuillets.

1694-1718. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Targon. — Inhumation de Barthélemy Moulon, vicaire de Targon et Toutigeac (24 mars 1694). — Inhumation de Dominique Hyriard, vicaire de la paroisse (10 août 1695). — « Le 28 avril 1700, Mr de Besons est parti pour Paris comme député du clergé. » — Refonte de la cloche : « Elle pèse 8 quinteaux ; elle marque avoir esté faicte en 1698, parce que les caractères et la date feurent mises sur le moule lad. année 1698, verz le 15 décembre » (7 janvier 1699). — Bénédiction de la cloche (28 mai 1699). — Paiement à Lareidi, peintre de Bordeaux, de 96 l. pour le tableau du grand autel (24 avril 1706). — Mariage entre Pierre Massies, procureur d'office, et Véronique France (7 juin 1710). — Inhumation de François Tiffonnet, ancien curé de Targon (12 septembre).

E suppl. 3603. — GG. 5. (Registre.) — In-f°, 131 feuillets.

1718-1736. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Targon. — Mariage entre Joseph de Gaufreteau, sieur Du Luc, et Antoinette Doat (27 avril 1718).— Abjuration (30 novembre 1724). — Refus de sépulture ecclésiastique à un individu mort sans avoir voulu abjurer l'hérésie de Calvin et de Luther (10 septembre 1730). — Baptême de Joseph, fils de Pierre Roustaing, juge de Montarouch (23 mars 1732).

E suppl. 3604. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 375 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Targon et de St-Genès de Toutigeac, son annexe. — Inhumation de Pierre de Lompuy de Molères, écuyer, ancien capitaine, époux de Marie Tanesse (31 août 1737). — Baptême de Jean-Joseph, fils d'Étienne de Lompuy, écuyer, et de Suzanne de Materre (31 juillet 1746). — Baptême de Suzanne de Lompuy, fille des précédents (1er septembre 1747). — Inhumation de J.-B. Courtès, notaire royal (15 mars 1748). — Baptême de Joseph-Michel, fils d'Étienne de Lompui, écuyer (14 novembre 1749).

E suppl. 3605. — GG. 7. (Registre.) — In-4°, 252 feuillets.

1752-1774. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Targon et de St-Genès de Toutigeac, son annexe (1). — Mariage entre Jean Larocque, notaire royal, et Jeanne Courtès (6 février 1753). — Inhumation de Marie Tanesse de Lompui, veuve de M. Lompui de Molères (1er mars 1755). — Mariage entre François Crebassa, avocat, et Rose de Masars (3 juin 1757). — Mariage entre Jean Trapau-Labruyère et Marie Balguerie (2 août). — Mariage entre Jean de Charlet, écuyer, sr de Sauvage, et Louise de Bellot (29 septembre). — Mariage entre Charles Carthalac, avocat au Parlement, et Esther Bonnafous (16 novembre). — Inhumation de Louis Monnerie, veuf de Catherine Massies, époux de Marie Belisle-Rivière, décédé dans sa maison noble de Julian (25 mai 1760). — Baptême de Geneviève, fille de Jean Roberjeau, avocat au Parlement, et de Marie Rivière de Bellisle (23 octobre 1762). — Bénédiction du tabernacle du grand autel de l'église de Montarouch, lequel a été donné par M. de Niosèles, commandeur d'Arsins et de Montarouch (7 avril 1761). — Noms des paroissiens de Montarouch qui ont été confirmés dans l'église St-Gervais et St-Protais de Falleyras le 7 juin 1765 : sur 78 personnes, une est âgée de 8 ans ; 20 sont âgées de 10 à 20 ans ; 24, de 20 à 30 ans ; 10, de 30 à 40 ans ; 10, de 40 à 50 ans ; 11, de 50 à 60 ans ; 2, de 60 à 68 ans. — Inhumation à Montarouch, de Philippe de Rogier (28 mars 1772). — Baptême de J.-B.-Joseph, fils de Jean Roberjot, avocat (4 novembre 1765). — Fiançailles entre Pierre de Suère, sieur de Clarac, écuyer, et Marguerite Brugier (23 juillet 1768). — Inhumation de Pierre Roustaing, ancien notaire royal et procureur en Benauge (14 février 1769). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre de Suère, sieur de Clarac, « écuyer Du Peyré » (2 juillet). — Mariage entre Laurent Bec et Françoise-Marguerite de Lompuy (31 mai 1770). — Baptême de Pierre, fils de Jean-Joseph Lompuy de Molère et de Marie Guerry (18 septembre). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre de Suère, sr de Clarac (6 octobre). — Mariage entre Louis Monnerie, conseiller référendaire, seigneur de Julian, veuf de Catherine d'Agès de Létan, et Jeanne Roustaing (22 novembre). — Baptême de Marguerite Monnerie, fille des précédents (21 avril 1772). — Baptême de J.-B.-Pierre, fils de Jean-Joseph Lompuy de Molère (7 juillet).

(1) Ce registre contient des actes de 1753 à 1774 concernant l'église de Montarouch.

E suppl. 3606. — GG. 8. (Registre.) — In-4°, 207 feuillets.

1772-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Targon et de St-Genès de Toutigeac, son annexe. — Baptême d'Élisabeth, fille de Bernard Ouvré, « prévôt de la terre de Benauge » (27 décembre 1772). — Inhumation de Jean Larocque, notaire royal et procureur en Benauge (8 février 1773). — Mariage entre Jean-Joseph Lompuy de Molère et Marie Guerry, veuve de François Chaumet (20 décembre). — Statistique pour 1778 : Targon, 17 baptêmes, 3 mariages, 33 sépultures ; Toutigeac, 5 baptêmes, 1 mariage, 1 sépulture. — Inhumation de Marie Guerry, épouse de Jean-Joseph de Lompuy de Molère (12 octobre 1778). — Baptême de Pierre-Louis, fils de Louis Monnerie, conseiller référendaire, seigneur de Julian (31 mai 1779). — Statistique pour 1780 : Targon, 16 baptêmes, 8 mariages, 27 sépultures ; Toutigeac, 4 baptêmes, 1 mariage, 12 sépultures. — Baptême de Jean, fils de Jean-Joseph de Lavarie de Lompuy, écuyer, et de Françoise Milhet ; parrain : Jean Milhet, avocat (27 juin 1782). — Inhumation de Jean Larocque, ancien curé de Targon et de Toutigeac, ancien vicaire forain de la congrégation (25 août 1785). — Inhumation de Françoise Magret, épouse de Charles-Raphaël Doat, « procureur postulant en la commanderie de Montarouch » (23 janvier 1786). — Note relative à la reconstruction d'une partie du presbytère : l'ancien presbytère, « qui étoit très antique, avoit souffert, il y a environ deux siècles et plus encore, une dégradation considérable causée par un incendie que les Huguenots, (alors appellés Camisards), firent dans la partie gauche en entrant... ; cet incendie arriva dans la guerre et lors de la bataille sanglante qui fut donnée sur cette paroisse au lieu de

Balette, près Calonges, entre les catholiques et les protestans, rapportée par Mr de La Colonie dans son histoire de Bordeaux, et dont la tradition orale s'est encore conservée ici jusqu'à nos jours... : on a trouvé en réparant les murailles extérieures de l'église une quantité prodigieuse de bales à fusil incrustées » (1785). — Note relative aux travaux faits au presbytère en 1786. — Baptême de Jean-Bernard, fils de Louis Monerie Du Julian, conseiller honoraire en la chancellerie du Parlement (22 mars 1787). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Labory, procureur au siège de Targon (27 juillet). — Inhumation de Suzanne Materre, veuve d'Étienne de Lompuy, écuyer, et de Jean-Jacques Roy, avocat (28 novembre). — Inhumation de Jeanne Rustein, épouse de Louis Monnerie, conseiller référendaire (7 décembre 1788). — Inhumation de Françoise Millet, épouse de Jean-Joseph de Lavarie Lompuy de Molères, seigneur de Brufanau (7 mai 1790).

E suppl. 3607. — GG. 9. (Registre.) — In-8°, 218 feuillets.

1588-1722. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Toutigeac. — Élection de l' « ouvrier de l'église » et de l' « ouvrier de Nostre-Dame » (24 août 1648). — Baptême de Gabriel, fils de Jean Aubert, écuyer, et de Catherine Dupuch (4 octobre 1652). — Baptême de Marie, fille de Bernard de Longpuy, écuyer, sieur de Bruffaneau, et d'Isabeau Peleus (16 août 1661). — Baptême de Philibert de Lompuy, fils des précédents (6 janvier 1665). — Mariage entre Pierre Delas, écuyer, sieur de La Renardière, et Catherine Dupuch (20 juin 1662). — Note relatant les excuses faites au curé de Targon par le sr Bérangier, lequel avait injurié led. curé sous prétexte qu'en lisant « la commission de la taille » à Toutigeac, led. curé avait ajouté que led. Bérangier était taxé à 6 l.; la lecture de lad. « commission » avait été faite à la requête des « cottisateurs de lad. année, ne sçaichants lire ni escrire ». Signé : « Tiffonnet, curé de Targon et Toutigeac, viquaire général de Mgr l'évesque et duc de Langres en son abbaïe de La Seauve » (1669). — Inhumation de Jean de Caseneve, écuyer, sieur de Hartes (13 mars 1641). — Mariage entre Jean Aubert, sieur de Maubin, et Catherine Dupuch (8 février 1651). — Inhumation de Catherine Dupuch (8 octobre 1652). — Inhumation d'un petit enfant de M. Bélenger, « soubs une pierre du marchepié de l'autel de ste Redegonde », malgré les oppositions et défenses du curé et du vicaire; il « est à remarquer que ledict enfent estent nay le segond de février dernier, on a plus estimé l'honneur de la sépulture dans un lieu si éminant, au mespris des sacrements, que de le faire porter à l'église pour le faire baptiser » (3 mai 1656). — Inhumation sous la première marche du grand autel, de Péronne de Rholdes, veuve de M. de Hartes; lad. sépulture est faite en l'absence des curé et vicaire (30 août). — Installation, sur le grand autel, d'un tabernacle doré acheté 75 l. à Kirman, « peintre juré » de Bordeaux; lad. somme provenait d'un legs de feu Pierre Monerie, maître chirurgien (21 octobre 1699).

E suppl. 3608. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 116 feuillets.

1641-1721. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Jean de Montarouch. — Baptême d'Honoré, fils de noble François de Rogier et d'Antoinette de Cambolant (2 février 1660 ?). — Baptême de Jean, fils de Bertrand Barault, procureur en la Cour (24 juillet 1661). — Baptême d'Antoine, fils de Pierre Daulède, écuyer, seigneur de Pardaillan, et de Jeanne de Rozier; parrain : Antoine Daulède, écuyer, seigneur de Pardaillan; marraine : Antoinette Dorguier (15 mai 1678). — Baptême de Marguerite, fille d'Élie Destieu, avocat au Parlement, et de Claire de Barrau (8 novembre). — Baptême de Bernard Destieu, fils des précédents (27 novembre 1684). — Inhumation d'Honoré de Rogier, écuyer, sieur de Canet (13 novembre 1685). — Baptême de François-Philippe, fils d'Honoré de Rogier, écuyer, sr de Canet, et de Jeanne Minvielle; parrain : François-Philippe Minvielle; marraine : Jeanne de Rogier (22 juillet 1688). — Baptême de Philippe de Rogier, fils des mêmes (2 octobre 1689). — Baptême de Philippe de Rogier; parrain : Philippe Minvielle, docteur en théologie, ancien official et auditeur général de l'archevêché de Bordeaux (10 juillet 1690). — Inhumation d'Élie Destieu, avocat au Parlement (22 août 1707). — Mariage entre Guillaume de Fisson, écuyer, seigneur de Monnevaud, et Marguerite Foucaut (18 juin 1720).

E suppl. 3609. — GG. 11. (Registre.) — In-4°, 117 feuillets.

1722-an II. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures des églises de Targon, Toutigeac et Montarouch. — Mariage entre Aimeric Dubois-Dufrène, écuyer, et Marie Fisson de Monnaveau (18 avril 1748). — Prestation de serment par-devant le curé par Madeleine Petit, laquelle « a été continuée dans l'assemblée des femmes de cette paroisse, à la pluralité des suffrages, pour exercer l'office de sage-femme » (26 janvier 1749). — Baptême de Théodore, fils de Jean Ro-

berjot, avocat au Parlement, et de Marie Rivière de Bellisle (23 mai 1764). — Inhumation de Jean Dubroca, maître d'école (11 juillet 1766). — Inhumation d'Élisabeth de Mondenard, veuve de Philippe de Rogier (3 avril 1788). — Baptême de Jean, fils de François Dubois-Dufrenne (22 août 1793).

COMMUNE D'ARBIS.

E suppl. 3610. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 111 feuillets.

1756-1760. — Registre d'arpentement de la paroisse d'Arbis, fait à la requête de Charles-François de Waurans, chevalier, marquis de Boursin, comte de Benauge, et d'Angélique-Jacquette de Gombault, marquise de Boursin, son épouse. — Condition des tenures : « Sous le devoir d'un picotin de bled froment, les cent faisant le boisseau, mesure de Benauges ou de Cadillac, et d'un carolus de dix deniers pour chacun journal de cens et rente foncière, directe et seigneurialle. » — Désignation de biens *au Vieilles Thuillières*. — Article concernant M. de Baritault, écuyer; — Pimorin, écuyer. — Mention d' « une pièce de pré au lieu du bourg, dans laquelle pièce il y a un ruisseau, lavoir et fontaine auxquels les habitants du bourg y ont le droit de puisage et lavage seullement »; — d'une pièce de terre et d'un bois *à la Hon du Rey;* — d'une pièce de terre *à La Bastide*. — Article concernant le « domaine de mes seigneur et dame, comtes de Benauges, premièrement : le château et chef-lieu dudit comté de Benauges, cour et avant-cour, ellévation de douves, pépinière, parterre, écurie, orangerie et grange contenant 3 journeaux 1 latte 3 escas, sçavoir : le château 5 lattes 5 escas; chambres et volières sur la droite, à l'entrée de la cour, 6 escas; la cour, 6 lattes 6 escas; superficie du rempart, y compris la tour, 1 latte 2 escas; ellévation de douve, entre la barrière et le rempart, à prendre depuis le portail en suivant jusques à l'allée qui est entre lad. ellévation et le parterre, 4 lattes 9 escas; autre ellévation de douve entre la pipinière et le meur du château, 3 lattes 3 escas; pipinière, 1 latte 11 escas; le parterre, 2 lattes 6 escas; allée entre le parterre et la susd. ellévation, 6 escas; l'écurie, orangerie et grange, 1 latte 6 escas; avant-cour, 9 lattes 3 escas. 2° Plus, un jardin, terrasse et espèce de douve jusqu'au meur, 2 journeaux 10 lattes 3 escas;... 3° Plus, l'enceinte du parc contient 213 journeaux 3 lattes 8 escas, sçavoir : en bois, 197 journeaux 8 lattes; allée, 4 journeaux 8 lattes 8 escas; pignada où est la glassière, 2 journeaux 8 lattes; le grand vivier, eysines d'icelluy, compris l'allée qui joint le meur du jardin, 9 lattes; ... plus, avenue depuis la sortie de l'avant-cour, descendant vers le nord au couchant jusques au grand chemin, 2 journeaux 4 lattes; ... plus, une pièce de pré, bois, pellouze ou carrière appellée *à La Caussade;* ... plus, partie d'un moulin à eau, eysines, jardin, pré et bois, appellée *à L'Armurey;* ... plus, un moulin à eau appellé *au Grand Moulin.* » — Désignation de « biens venants des dem^lles^ Signac, vendus par décret au s^r^ Labesse, de Bordeaux, retraits féodallement par les seigneurs et dame dudit comté de Benauges et réunis au domaine dudit comté ». — Article concernant : le parquet de la juridiction du comté de Benauge, lequel contient 2 lattes 8 escats; — le domaine de la cure; — la fabrique de l'église; — un « vaccant », situé dans la paroisse. — Contenance totale : 3,044 journaux 10 lattes 3 escats, sur lesquels 2,902 journaux 8 lattes sont dans la mouvance et directité desd. comtes de Benauge et 135 journaux 2 lattes 3 escats du fief de M. de Baritault. — Table des tenanciers. — « Fief de M. de Baritault, conseiller au parlement de Bordeaux, dépendance de la maison noble d'Orrie, située en la parroise de Ladaus. »

E suppl. 3611. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets.

1678-1703. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Arbis. — Baptême de Françoise, fille de Jean Chastain, notaire royal (12 février 1679). — Baptême de Pierre, fils de Jean-Romain de Malescot et de Marie Martin (29 avril). — Baptême de Jean, fils d'Henri Mentet (11 juin 1680). — Baptême de Jean, fils de Pierre Coycaut, notaire royal (29 septembre 1681). — Baptême de Marie, fille de Jean de Lanelongue, avocat au Parlement, juge de Benauge et sénéchal de Montarouch, et de Françoise Menguin (27 août 1690). — Baptême de J.-B.-Pierre Lanelongue, fils des mêmes (24 mai 1694). — Réhabilitation du mariage de deux époux qui ont découvert qu'ils étaient parents au 4e degré (11 juillet 1699).

E suppl. 3612. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets.

1701-1731. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Arbis. — Inhumation d'Henri Mentet, procureur du Roi à Caudrot (11 septembre 1705). — Mariage entre Jean-Joseph de Baritault, écuyer, fils de feu Jean de Baritault, écuyer, et de Marie Borie, d'une part, et Jeanne Maseau, fille de feu Georges Maseau et de Marie Debernard, d'autre part (29 janvier 1707). — Mariage entre Guillaume

Beylard, juge de Foncaude, et demoiselle Fabre (13 février 1703). — Inhumation de Jean Grenier, notaire royal (27 janvier 1711). — Parrainage d'Étienne de Gombaut, comte de Benauge, conseiller au Parlement, trésorier de France, et de Jacquette-Angélique de Gombaut (23 janvier 1713). — Inhumation de M. Baritault (27 décembre 1715). — Inhumation d'Arnaud Chatain, notaire royal (6 octobre 1721). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre Rateau, notaire royal (18 janvier 1723). — Inhumation de Guillaume Grenier, procureur au siège de Benauge (10 avril 1724). — Inhumation de Jean Lanelongue, avocat à la Cour, juge du comté de Benauge et sénéchal de Montarouch (février 1725). — Baptême de Françoise-Dorothée, fille de Jean-Pierre-Moïse de Lanelongue, licencié ès lois, et d'Élisabeth Ducla (8 avril 1729). — Baptême de Marie et de Marguerite, filles de Jean Rouel, receveur général de Benauge, et d'Élisabeth Lanelongue (28 juillet 1730).

E suppl. 3613. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 153 feuillets.

1731-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Arbis. — Inhumation de Gilles Valès, « coupeur des enfans relâchés » (10 décembre 1731). — Inhumation de Marc-Antoine Teissier, curé de la paroisse (7 juin 1733). — Baptême d'Élie-Jean-Charles, fils de Jean de Baritaut et d'Ursule de Lalanne (18 août 1737). — Inhumation de Marcelin Teissier, curé de la paroisse (26 mai 1738). — Baptême de Charles, fils de Jean de Baritaut; parrain : Charles de Lalanne; marraine : Marie de Guasc de Baritaut (7 avril 1739). — Inhumation de Françoise Mainguin, veuve de M. de Lanelongue, juge de Benauge (28 juin). — Baptême de Louis-Hector, fils de Jean de Baritaut (13 juillet 1741). — Baptême d'Augustin, fils du même (30 novembre 1742). — Baptême de Julie-Hélène-Élisabeth, fille de Charles-François de Vabrans, marquis de Boursains, comte de Benauge, et de Jacquette-Angélique Goumbaut, comtesse de Benauge, marquise de Boursains (9 juin 1744). — Baptême d'Élisabeth-Delphine, fille de Jean de Baritaut, écuyer, capitaine garde-côte, et d'Ursule de Lalanne (26 décembre 1747). — Ordonnance de l'archevêque de Bordeaux rectifiant, après enquête, un acte de baptême irrégulier (12 mai 1747). — Inhumation de Julie-Hélène-Élisabeth de Vabrans (7 juillet 1748). — Mariage entre Pierre de Soyres, ancien lieutenant de dragons, fils de feu Bernard de Soyres, écuyer, chevalier de St-Louis, et de Catherine de Roulet, d'une part, et Françoise-Dorothée de Lanelongue, fille de feu Jean-Moïse de Lanelongue et d'Élisabeth Ducla (12 février 1749). — Inhumation de M. Fourcaut de St-Michel, curé de la paroisse (27 août 1750).

E suppl. 3614. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 86 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Arbis. — Inhumation de Jean-Joseph Babie, curé de Collongues, diocèse d'Agen (26 septembre 1753). — Inhumation de Pierre Rateau, notaire royal (26 novembre 1755). — Inhumation de J.-B. Rouel, ancien procureur d'office du comté de Benauge (16 novembre 1757). — Mariage entre François Seignouret, capitaine de navire, et Françoise Brun (15 mai 1759). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Rateau, notaire royal, et de Marie Marillac (12 novembre 1760). — Inhumation d'Élisabeth Ducla (25 novembre).

E suppl. 3615. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 104 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin d'Arbis. — Inhumation de Claude de Falguières, écuyer, capitaine au régiment de Port-au-Prince (22 novembre 1774). — Inhumation de Pierre Rateau, notaire royal (27 octobre 1785). — Mariage entre Mathieu Grellety, maître de pension à Cadillac, et Anne Rateau (7 novembre 1787). — Statistique pour 1788 : 17 naissances, 5 mariages, 11 sépultures. — Baptême de Marie, fille de Jean-Zacharie Rateau, notaire royal (16 février 1791).

COMMUNE DE BAIGNEAUX.

E suppl. 3616. — CC. 1. (Cahiers.) — In-f°, 27 feuillets.

1788-1789. — Impositions. — « Rolle de la taille, capitation et autres impositions de la paroisse de Baigneaux pour l'année 1788, montant ensemble à la somme de 1,419 livres 7 sols 6 deniers », savoir : taille, 634 l. 11 s.; 6 d. pour livre, 15 l. 16 s. 6 d.; droit de quittance, 2 l.; impositions particulières et militaires, 399 l.; capitation, 353 l.; presbytère, 15 l. « Privilégiés : Monsieur le curé, Madame Dalon, seigneuresse, Madame de Mellet de Laubès. Il y a dans lad. paroisse 50 feu vif, 10 paires de bœufs, 3 paires vaches, 140 cotes au présent rolle » (4 janvier 1788). — Rôle du vingtième; total : 245 l. 3 s. 4 d. « pour les premier et second vingtièmes et 4 sous pour livre du premier vingtième

de ladite paroisse de Baigneaux pour les 6 premiers mois » de 1788.

E suppl. 3617. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 59 feuillets.

1626-1642. — Registre des baptêmes de l'église St-Paul de Baigneaux. — Baptême de François, fils de Pierre Brugier, notaire royal (7 février 1627). — Baptême de Marie, fille de Jean de Lavergne et de Suzanne de Piis (16 février 1637). — Baptême de Françoise, fille de Bertrand de Drilholle, avocat au Parlement, et de Marie Brugier (2 juin 1639). — Parrainage de Jean de Corne, écuyer (9 septembre 1640).

E suppl. 3618. — GG. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 64 feuillets.

1645-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Paul de Baigneaux. — Liste de ceux qui ont communié à l'occasion de la fête de Pâques (1645). — Baptême d'Antoine, fils de Gabriel de Goisson, écuyer, sieur de Baigneaux, et de Françoise de Villepreux (4 novembre 1670). — Baptême de Françoise, fille de Jean de Goisson, écuyer, sr de Labarte, et de Marguerite de Roboam; parrain: Jacques de Roboam, écuyer, sr de Laubarède (3 octobre 1657). — Baptême de Raimond, fils de Pierre Brugier et de Jeanne Rebleye (24 février 1658). — Baptême de Marguerite, fille de Pierre Goisson, sieur de Labeylie, et de Jeanne Cazenave (5 juin 1659). — Baptême de Jean Goisson, fils des mêmes (22 avril 1660). — Baptême de Pierre, fils de Jean Germon, notaire royal (11 décembre 1673). — Mariage entre François Dusilhou, avocat, et Jeanne Brugier (9 février 1671). — Mariage entre Bertrand de Lacombe, procureur d'office du comté de Blaignac, et Catherine Brugier (25 novembre 1674). — Copie d'un titre de sépulture devant l'autel de st Cloud accordé à Simon Rateau (2 mai 1657). — Bénédiction de la cloche refondue par Claude Guilhon, maître fondeur à Bordeaux (16 juillet 1692). — Inhumation de Jean Desayres, curé de Montignac et Baigneaux (29 novembre 1671).

E suppl. 3619. — GG. 3. (Registre.) — Grand in-4°, 134 feuillets.

1671 et **1721-1792.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Paul de Baigneaux. — Baptême de Jeanne, fille de J.-B. Brugier de Sauvetat, bourgeois de Bordeaux, et d'Élisabeth Dubos (20 octobre 1734). — Baptême de Catherine, fille de Brugier, avocat au Parlement, et d'Arnaude Couraule (30 juin 1735). — Inhumation d'Arnaude Couraule (28 octobre 1736). — Réhabilitation d'un mariage « contracté à Londres, suivant la forme et loix du pays » (13 janvier 1739). — Baptême de Madeleine, fille de Pierre Rateau, conseiller, et de Marie Garineau (14 décembre 1744). — Baptême de Catherine, fille de Pierre Rateau, conseiller référendaire (13 juin 1747). — Inhumation de Pierre Rateau, conseiller en la chancellerie près la cour de Parlement, décédé à Romagne (8 mai 1748). — Mariage entre J.-B. Durouxguilhem, fils de Laurent Durouxguilhem, ancien garde du corps du Roi, et de Jeanne Brugier, d'une part, et Marie Garineau, veuve de Pierre Rateau, d'autre part (23 février 1751). — Inhumation de Laurent Durouxguilhem, ancien garde du corps du Roi (13 octobre 1752). — Inhumation de Jean Brugier de Sauvetat (12 juillet 1753). — Mariage entre Pierre Richon, étudiant en droit, et Catherine Rateau (12 février 1763). — Inhumation de Jean-Joseph Brugier, avocat au Parlement, époux en secondes noces de Marie-Madeleine Dufau (2 mars 1765). — Visite de l'église « St-Pierre et St-Paul » de Baigneaux et confirmation par l'archevêque de Bordeaux (8 juin 1765). — Baptême d'Élisabeth, fille de Laurent Brugier, procureur au sénéchal de Bordeaux (24 juillet 1771). — Inhumation de Pierre Brugier de Paulin, époux en troisièmes noces de Catherine de Reignac (5 janvier 1780). — Inhumation de Marie Garineau, veuve en secondes noces de J.-B. Durouxguilhem (15 octobre). — Inhumation de Pierre Garineau, ancien garde du corps du Roi (9 juillet 1782).

COMMUNE DE BELLEBAT.

E suppl. 3620. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 121 feuillets.

1692-1764. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Bellebat. — Cérémonies du baptême d'Élie, fils de René Dejuge, écuyer, sieur de La Croixmaron, et de Pétronille Mande (23 novembre 1692). — Baptême de David, fils de Louis Juge, sr de Fontanau, et d'Hélène de Caillavet (19 août 1715). — Inhumation d'un enfant « sous le couvert qui est audevant de la... porte » de l'église. Reçu du père 3 l. « que j'ay employé aux réparations de l'église; je compte même que c'est assés, attandu que le cadavre est petit » (8 mai 1731). — Reddition de comptes par l'« ouvrier et fabriqueur » de l'église; état des objets contenus dans le coffre de « l'œuvre »; mention d'un legs de 66 l., somme destinée aux réparations du lambris et de la charpente et couverture du sanctuaire (27 janvier 1754).

E suppl. 3621. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 99 feuillets.

1743-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Bellebat. — Mariage entre David de Juge, écuyer, sieur de Fontaneau, et Marie Lagorsse (7 août 1749). — Inhumation de David Fontaneau (25 mars 1751). — Inhumation de Jean Thieuley, curé de la paroisse (27 août 1753). — Inhumation de Laurent Dupuy, curé de la paroisse (27 mars 1769). — Le 15 novembre 1769, « mourut d'appoplexie Monseigneur Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, archevêque de Bordeaux, dans son palais archiépiscopal, dans la soixante-sixième année de son âge; il fut enseveli dans l'église de Saint-André le 21 du même mois. » — « Monseigneur le prince Ferdinand-Maximilien Mériadec de Rohan-Guémené fut nommé à l'archevêché de Bordeaux au commancement de l'année 1770; il fut sacré le 8 avril de la même année; il vint en persone prendre possésion de son archevêché le 3 du mois de mai 1771, à Bordeaux, étant agé de 33 ans, né le 7 novembre 1738. » — Inhumation de Jean Galeau, « marchand de tabac et aubergiste » (22 mai 1782). — « Monseigneur le prince de Rohan, archevêque de Bordeaux, fut transféré à l'archevêché de Cambray l'an 1780; Monseigneur Jérôme-Marie Champion de Cicé, évêque de Rodès, né à Rennes en 1735, fut transféré à l'archevêché de Bordeaux en janvier 1781 ; il vint en personne en prendre la possésion dans le mois de juillet, le 25 dudit mois 1782. » — Inhumation de Pierre Pugens, « prêtre de Condom, curé de Bellebat, docteur de dix ans » (21 novembre 1783).

COMMUNE DE BELLEFOND.

E suppl. 3622. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 316 feuillets.

1673. — Registre d'arpentement de la paroisse de Bellefond. — Table. — Contenance totale : 782 journaux.

E suppl. 3623. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 108 feuillets.

1705-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Bellefond et de l'église N.-D. de Cazevert. — Inhumation de Marie Bouyres, dame Du Bédat (9 octobre 1724). — Inhumation de Jean Sauvage, seigneur de la maison noble de Lamote à Sauternes, dans l'église de Cazevert, lieu de sépulture de M. Dubédat de Cabiro, son gendre (25 février 1725). — Mariage entre Jean Ternis, procureur ordinaire de Curton, et Louise Lavialle (1er octobre 1736). — Inhumation dans l'église St-Jean de « Lagoilane », de Joseph Pujol, curé de Bellefond (7 mars 1739).

E suppl. 3624. — GG. 2. (Registre.) — In 4°, 126 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Bellefond et de l'église N.-D. de Cazevert. — Inhumation de J.-B. Lavialle, ancien notaire (11 juin 1754). — Baptême de Marguerite, fille de Noël-Joseph de Laumont de St-Martin, ancien officier d'infanterie, et de Marie-Élisabeth Cournuaut de Fonbourgade (9 juillet 1762). — Baptême de Jeanne, fille de M. Laumont (13 mai 1767). — Abjuration d'hérésie (25 octobre 1768).

E suppl. 3625. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 112 feuillets.

1773-an II. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Sulpice de Bellefond et de l'église N.-D. de Cazevert. — Mariage entre Jean Mandon et Marie Piget (14 novembre 1775). — Baptême célébré « dans la chapelle de La Goilanne, de la paroisse de Bellefon » (26 avril 1781). — Baptême de Marie-Anne-Euphrosine, fille de Jean Dufour, avocat à la Cour, ancien 1er jurat de La Réole, et de Marguerite Montaugé (7 octobre 1787). — Inhumation de J.-B. Lavialle, notaire royal (21 avril 1791). — Inhumation de Jean-Joseph de Laumont St-Martin (23 octobre).

COMMUNE DE CANTOIS.

E suppl. 3626. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 139 feuillets.

1757-1760. — Arpentement de la paroisse de Cantois, fait à la requête de Charles-François de Waurans, chevalier, marquis de Boursin, comte de Benauge, et d'Angélique-Jacquette de Gombault, marquise de Boursin, son épouse. — Condition des tenures : « Sous le devoir d'un picotin de bled froment, les cent faisant le boisseau, mesure de Benauges ou de Cadillac, et d'un carolus de dix deniers pour chacun journal de cens et rente foncière, directe et seigneurialle. » — Mention d'une pièce de vigne *à Lamothe:* — d'une terre *au Champ de la Scitadelle;* — de M. Coiffard, écuyer; — de Dupuy, curé de Bellebat; — d'une terre *à la Terre Nègre;* — de Darech, curé de St-Pierre-de-Bat; — d'un pré *aux Thuillières.* — Contenance totale : 2,880 jour-

naux 5 lattes 4 escats, dont 127 journaux 5 lattes 9 escats dépendent du fief de M. de Baritault et 12 journaux 6 lattes, du fief du chapitre de Cadillac. — Table alphabétique des tenanciers. — Arpentement de la maison noble d'Orries, située dans la paroisse de Ladaux et appartenant à M. de Baritault, conseiller au Parlement. — Arpentement du fief de Galles, appartenant au chapitre de Cadillac.

E suppl. 3627. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 201 feuillets.

1599-1664. — Registre des baptêmes de l'église St-Seurin de Cantois. — Baptême de Jeanne, fille de Pierre de Raoul, écuyer, et de Louise de Coëffard; parrain : Pierre de Coëffard; marraine: Isabeau de Coëffard (30 juillet 1621). — Baptême d'Anne, fille de Pierre Raoul, écuyer, sieur de Labroue (4 septembre 1622).— Baptême de Jeanne, fille de Mathelin Coëffard, notaire royal, et de Suzanne Gabilhon (2 octobre 1625). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre de Coëffard, écuyer, et d'Anne Desaygues; parrain : Gaston Coiffard, écuyer, avocat au Parlement: marraine: Jeanne de Vidauld (2 novembre). — Baptême de Jeanne, fille de Pierre de Coëffard (11 juin 1632). — Baptême de Mathieu, fils de Coëffard, écuyer, et de Jeanne Dupuy (30 mai 1636).

E suppl. 3628. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 119 feuillets.

1665-1692. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Seurin de Cantois. — Baptême de Jacques, fils de feu Pierre de Coëffard, écuyer, et de Blanche Drillolle (26 mai 1665). — « Le 7e septembre 1675, ont esté démolis les deux autels collatéreaux de Nostre-Dame et st Fabien et Sébastien, et l'on a fait le ballustre et changé le dez qui est sur le grand autel, pour le prix de 7 livres. » — Inhumation de Marie de Fleuriel (16 septembre 1676). — Baptême de Joseph, fils d'Abraham-Vital Pénicaut, procureur au sénéchal de Guienne (20 octobre 1680).

E suppl. 3629. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 167 feuillets.

1693-1729. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Seurin de Cantois. — Inhumation d'Abraham-Vital Pénicaut, ancien procureur en Guienne (16 septembre 1708). — Inhumation de Jean Fluriel, curé de la paroisse (11 décembre 1725). — Inhumation de Pierre de Coiffard, écuyer, époux de Madeleine de Cursol (3 novembre 1727).

E suppl. 3630. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 56 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Seurin de Cantois. — Baptême de Pierre, fils de François de Coëffard, écuyer, et de Thérèse de Lalanne; parrain : Pierre de Lalanne, écuyer; marraine: Thérèse de Coëffard de Pénicaut (18 septembre 1747). — Baptême de Jacques de Coyffard (11 juin 1748).

E suppl. 3631. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 55 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Seurin de Cantois. — Prise de possession de la cure de Cantois par Blanc; lad. cure dépend de l'ordre de Malte pour le spirituel et la dîme (29 avril 1754). — Baptême de Marie-Thérèse, fille de noble François de Coëffard et d'Isabeau-Thérèse de Lalane (16 septembre 1755). — Inhumation de Jean Blanc, curé de la paroisse (15 octobre 1760).

E suppl. 3632. — GG. 6. (Registre.) — In-4°, 67 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Seurin de Cantois. — Baptême de Jeanne, fille de Pierre de Coëffard, écuyer, et de Marie Bordes de Fortage (19 avril 1784). — Baptême de Marie Coëffard, fille des mêmes (14 avril 1785). — Baptême de François Coëffard, fils des mêmes (24 août 1787).

Commune de Cessac.

E suppl. 3633. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 154 feuillets.

1604-1733. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Cessac. — Baptême de Raimond, fils de Barthélemy Desportes, secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi, et de Catherine Regnier; parrain : Raimond Petiteau, lieutenant du comté de Rauzan (14 novembre 1627). — Baptême de Catherine, fille de Jean Reynaut, ancien notaire royal (6 mai 1654). — Baptême de Pierre, fils de Raimond Desportes, coseigneur de la prévôté de Sauveterre, et de Suzanne Dujuge (8 avril 1657). — Mariage entre Élie Juge, sieur de Fontaneaut, et Marie Lavasière (10 octobre 1713). — Mention de la construction de la sacristie aux dépens du curé et de réparations dans le sanctuaire et à l'autel de N.-D.; le balustre ayant été reculé, les sé-

pultures de M. de Laubesc et du sieur Lafaye, avocat, se trouvent placées dans le sanctuaire (23 août 1722). — Inhumation d'Arnaud Lavaissière, curé de la paroisse (27 janvier 1732). — Mariage entre Jean Guyon et Marguerite Augan (10 novembre).

E suppl. 3634. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 77 feuillets.

1722-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Cessac. — Inhumation de Marie Desportes (6 mai 1733). — Baptême de Louise, fille de M. de Mélet, écuyer, et de Marguerite Lacoste, « religionaires » (26 juin 1734).— Confirmation par l'évêque de Bazas et fondation d'une confrérie en l'honneur du St-Sacrement (14 septembre 1736). — Baptême de Raimond, fils de Timothée de Mélet, écuyer, et de Marguerite Lacoste (8 juillet 1738). — Inhumation de Pierre de Mélet, écuyer (10 janvier 1742).

E suppl. 3635. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets.

1752-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Cessac. — Inhumation de M. Lebeau de Montour, bourgeois et ancien jurat de La Réole, veuf de Catherine Seguin (18 avril 1754). — Inhumation « en terre prophane », de Mme de Barry, épouse de M. de Lacoste, écuyer, « tous les deux religionaires » (27 avril). — Baptême d'Augustin, fils d'André de Bacalan de Lorée, écuyer, et de Françoise de Mélet (1er janvier 1757). — Baptême de Pierre-Henri, fils des mêmes (25 avril 1758). — Inhumation de Louis Laffaye de Redon (10 février 1766).

E suppl. 3636. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 79 feuillets.

1772-1791. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Romain de Cessac. — Baptême de Marguerite-Jeanne, fille d'Henri-Raimond de Mélet, seigneur de Laubesq, et de Marguerite-Laurence de Malet (31 mai 1788). — Baptême de Françoise-Suzanne, fille des mêmes (15 avril 1790).

Commune de Courpiac.

E suppl. 3637. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 141 feuillets.

1604-1732. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Courpiac. — Baptême de Jean, fils de « Mr le cappitenne Richard » et de Jeanne Fargereau (18 janvier 1606). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Faurie, notaire royal (18 novembre 1607). — Baptême de Marie-Louise, fille de Joseph de Fisson, écuyer, sieur de Valette, et d'Aimée de Borie; parrain : Louis de Fisson, écuyer, sieur de Puigombaud; marraine : Marie-Louise de Fisson (15 novembre 1683). — Baptême de Marie, fille de Joseph de Fisson, écuyer (25 novembre 1686). — Baptême de Jeanne, fille de Jean Germon, notaire royal (3 juillet 1689). — Inhumation d'Aimée de Borie (30 mai 1705). — Inhumation de Joseph de Fisson (10 mars 1708). — Inhumation de Jean de Fisson (10 mai 1712). — Baptême de Gabriel et de Jeanne, enfants de Nicolas Derogier, sr de Terronfort, écuyer, et de Marie Fisson (16 mai 1724).

E suppl. 3638. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 71 feuillets.

1732-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Courpiac. — Inhumation de Bertrand Ducros, notaire royal (25 février 1734). — Inhumation de Jean Ducros, notaire royal (16 janvier 1738). — Inhumation de Jean Giscard, sieur de Fisson (2 novembre). — Mariage entre François Caillavet, bourgeois de Bordeaux, et Marie de Rogier (11 février 1744).

E suppl. 3639. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 53 feuillets.

1752-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Courpiac.— Inhumation de Gabriel Dupuch, sr de Ribouteau (12 septembre 1753). — Inhumation de Marie de Fisson (13 juin 1759). — Inhumation de Gabriel de Rogier (15 juillet 1766). — Baptême de Marie, fils de Laurent Bec et de Françoise-Marguerite Lompuy de Molères (3 septembre 1770).

E suppl. 3640. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 88 feuillets.

1772-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Christophe de Courpiac. — Inhumation de Nicolas de Rogier de Terrefort (19 juin 1776). — Baptême de Jean, fils de Laurent Bec et de Françoise Lompuy de Molères (6 juin 1780). — Inhumation de Jeanne de Rogier (24 mai 1783). — Mariage entre Jean Chauveau, maître d'école à Courpiac, et Marie Domezac (28 août).

COMMUNE D'ESCOUSSANS.

E suppl. 3641. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 87 feuillets.

1554-1586. — Registre des baptêmes de l'église St-Seurin d'Escoussans. — Baptême de Catherine, fille de Jean Rambault, notaire royal et procureur au comté de Benauge (1er novembre 1569). — Bénédiction d'une cloche (1579). — Bénédiction d'une cloche; le parrain donne 5 fr. 1/2 et la marraine, 5 fr. (8 février 1580).

E suppl. 3642. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 85 feuillets.

1593-1613. — Registre des baptêmes de l'église St-Seurin d'Escoussans. — Baptême de Jeanne, fille de Jacques Comte, procureur de la sénéchaussée de Guienne, et de Marie de Villebois (16 avril 1594). — Baptême de Jean, fils de Pierre Chardevoine, notaire royal (9 mars 1595). — Baptême de Jean de Fleuriel, fils de M. de Fleuriel et de Françoise Rambault (28 octobre). — Baptême de Marie, fille de Jean de Guerre, capitaine, et de Jeanne Garis (2 mai 1596). — Parrainage de Guillaume de Grandloc, « cappitaine de l'artilherie de France » (19 juillet 1604). — Baptême de Guillaume, fils de Gaston Barbier, notaire royal (24 septembre 1606). — Baptême célébré en présence d'un charpentier « travalhant au chausteau de Cadilhac » (16 mai 1610). — Quelques actes de décès ont été inscrits à la fin du registre.

E suppl. 3643. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 125 et 9 feuillets.

1610-1677. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Seurin d'Escoussans. — Mention de l'achat du registre par Léonard Brun, chanoine de Cadillac et curé d'Escoussans (5 juillet 1610). — Baptême d'Isabeau, fille de Gaston Barbier, notaire royal (29 janvier 1617). — Inhumation dans la « chappelle de l'églize d'Escoussans, près l'autel de Mr st George » (13 juin 1627). — Noms des habitants qui ont communié pendant le temps pascal (1630). — Donation en faveur des curés de la paroisse (25 juin 1633). — Concession de sépulture dans l'église par l'Archevêque (27 avril 1624). — Concession de sépulture en faveur de Pierre et Arnaud de Laubert et de Jeanne Minault, veuve de Roland de Lalanne, capitaine du château de Benauge, dans la chapelle que leurs auteurs ont fait bâtir en l'honneur de st Georges (27 avril 1624). — Inhumation de Jean Ranbaut, procureur en Benauge (17 novembre 1614). — Inhumation de Pérone de Minvielle, veuve de M. Du Verger, conseiller au Parlement (25 janvier 1630). — Inhumation de Gaston Barbier, notaire royal (4 novembre 1635). — Inhumation d'un individu qui avait été « blessé d'un coup de mosquet ou fusil, dans la maison de Balaurin, par les païsans qui avoint assiégé la compaignie de cavalerie qui faisoint payer les tailles » (15 décembre 1661). — « L'estat de roy de la confrérie de sainct Roc a esté délivré à Me Anthoine Girardeau pour la somme de 47 livres et demy de cire, à raison de 5 s. la livre ». Autres charges délivrées : reine, mignon du roi, connétable du roi, capitaine des gardes du roi, sergent de bande, premier, second, troisième et quatrième archer du roi, porte-enseigne, mignonne de la reine, première demoiselle, écuyer tranchant du roi, premier, second, troisième et quatrième archer de la reine, « mande » (XVIIe siècle). — « S'ensuit ce que j'ay balhé à l'église St-Seurin d'Escoussan despuis que je suis curé jusques à ceste présente année 1610 : ... une banière de camelot rouge aveq les franges et deus ymaiges faictes en broderye, qui me cousta 10 l. 10 s. t. ». — « Messieurs de Menguin ont balhé le boys pour faire le cœur de lad. église ». — « Pour la peinture du rétable de st Roc et les autelles, ay payé 3 pistoles d'or ». — Pour le tabernacle « aveq la ferrure, la peinture et la doblure de velours qui est au dedens », 19 l. 4 s. t. — Mention d'une nappe donnée au mois de mars 1609, « quand M. le Cardinal fit la vizite ». — « J'ay faict porter une image de st Seurin en bosse, qui a cousté 30 l., payé à Pagot de Cadilhac ». — Achat de 2 tableaux, « sçavoir une Assumption de Nostre-Dame et un sainct Roch, avec leurs châssis et corniches », 34 l. 10 s. (1633). — Réparations à l'église en 1634 : exhaussement du grand autel de trois degrés ; ouverture d'une grande fenêtre dans le chœur; d'une fenêtre à l'autel de N.-D.; établissement d'une sacristie à côté du chœur. — Achat d'un calice en argent doré avec la patène en argent, pour 45 l. — Placement d'un tableau de st Georges à côté de celui de st Roch. — En 1637, « avons faict faire le dessus du tabernacle avec une galerie et dôme et corniche au grand autel ». — En 1638, « avons faict faire le balustre du noyé qui estoit au cimentière » ; — en 1639, construction de la tribune. — En 1641, « avons faict faire le demy-pavilhon sur les cloches » et acheté une cloche pesant 1/4 de quintal pour le prix de 23 l. 10 s. — En 1642, le clocher a été élevé sur le chœur de l'église. — En 1649, « avons faict fermer de muraille le cimentière pour 25 l. » — En 1653, lambrissage de l'église. — Bénédiction d'une cloche (25 janvier 1656). — Carrelage

d'une partie de l'église (1658). — Achat d'un tabernacle pour 60 l. (1659). — Lambrissage de l'église et de la chapelle de s[t] Georges et de s[t] Roch (1665). — Refonte de la grande cloche (1670). — Construction de la chapelle de N.-D., pour le prix de 291 l. 14 s., y compris la chaire en pierre (1676).

E suppl. 3644. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 60 feuillets.

1656-1691. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Seurin d'Escoussans. — Inhumation d'Isaac Duverger, écuyer (13 février 1687). — Mariage entre Jean de Lanelongue, juge général de Benauge, et Françoise Menguin (29 avril 1688).— Baptême de Jean, fils de Joseph Barbier, avocat, et de Simone France (21 septembre 1690).

E suppl. 3645. — GG. 5. (Cahiers.) — In-8°, 56 feuillets.

1692-1702. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Seurin d'Escoussans. — Inhumation de Jeanne Duchesne, régente dans la paroisse (18 avril 1692). — Baptême de Catherine, fille d'André Carpentey, avocat au Parlement, et de Catherine Chaigneau (1[er] mai 1701).

E suppl. 3646. — GG. 6. (Cahiers.) — In-4°, 88 feuillets.

1702-1722. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Seurin d'Escoussans. — Baptême de François-Joseph, fils d'André Carpentey (5 février 1705). — Inhumation de Jean Bruger, conseiller à l'Élection (25 septembre 1707). — Baptême de Marie, fille de Simon Tillac, notaire (17 mars 1710). — Baptême de Louis, fils de Pierre Chardavoine, procureur d'office (30 mars 1721).— Inhumation de Simon Tillac, notaire royal (27 juin).

E suppl. 3647. — GG. 7. (Cahiers.) — In-4°, 96 feuillets.

1722-1741. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Seurin d'Escoussans. — Inhumation de Joseph Dubarat, ancien curé de la paroisse (18 septembre 1732.)

E suppl. 3648. — GG. 8. (Cahiers.) — In-4°, 84 feuillets.

1741-1762. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Seurin d'Escoussans. — Inhumation de Jean Laville, ancien jurat de Rions (18 septembre 1743).

E suppl. 3649. — GG. 9. (Cahier.) — In-4°, 23 feuillets.

1762-1770. — Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Seurin d'Escoussans. — Inhumation de Joseph Dubarat, curé de la paroisse (24 mars 1770).

E suppl. 3650. — GG. 10. (Registre.) — In-4°, 105 feuillets.

1770-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Seurin d'Escoussans. — Inhumation de Louis Chardevoine, avocat au Parlement, juge du comté de Benauge (17 août 1778). — Mariage entre François Coycault, notaire royal, juge de la baronie de Capian, lieutenant de juge de Montarouch et de S[t]-Genis-Du-Bois, procureur d'office de Soulignac, et Marie-Marguerite-Geneviève Chardevoine (23 avril 1782). — Baptême de Guillaume, fils de Pierre Péchaut, maître d'école (22 août 1784). — Mariage entre Pierre-Augustin Salazard, contrôleur de la régie générale du Roi à Bordeaux, et Jeanne-Henriette Seinsevin (9 septembre 1789).

COMMUNE DE FALLEYRAS-ET-SAINT-GERMAIN.

E suppl. 3651. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 177 feuillets.

1650-1703. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Gervais de Falleyras et de la chapelle S[t]-Germain de Campet.— Baptême de Jérôme, fils de Jean Goumin, notaire royal (6 août 1663). — Baptême de Jeanne-Thérèse, fille de Joseph Danglade, avocat au Parlement, et d'Anne de Fourcade (15 octobre 1666). — Baptême d'Anne, fille de Joseph de Godeau, notaire royal à Bordeaux, et de Françoise Olivier (29 décembre 1671). — Baptême de Jacques, fils de Bertrand Tiffonnet, notaire royal (20 septembre 1676). — Baptême de Guillaume-Arnaud, fils d'Honoré Jadouin et de Marguerite de Fleuriel; parrain : François de Fleuriel, écuyer, s[r] de Ricaut; marraine : Olympe de Cornes, épouse de Vignal, receveur du comté (8 décembre). — Inhumation de Pierre Danglade, avocat au Parlement (4 octobre 1665). — Mariage entre Jean Savariau, s[r] de Gamage, et Jeanne La Belsède (28 novembre 1675). — Mariage entre Simon Sarrauste, bourgeois de Bordeaux, et Anne-Marguerite de Sajan (7 janvier 1677). — Mariage entre Jacques de

Galhateau, écuyer, et Sérène Chardavoinne (18 février 1697). — Renouvellement d'abjuration d'hérésie (10 février 1697). — Inhumation de François-Hyacinthe Daix, écuyer, seigneur de Grossombre, Larmevaille, Peyrebus et autres places, « qui fut tué hier dans le présent bourg » (1[er] novembre 1700).

E suppl. 3652. — GG. 2. (Registre.) — In-f°, 167 feuillets.

1708-1773. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Gervais de Falleyras et de la chapelle S[t]-Germain de Campet. — La partie supérieure de ce registre est entièrement rongée par l'humidité. — Consultation d'avocats concernant le droit de présentation par l'abbé de La Sauve à la cure de Falleyras et le droit de collation de l'Archevêque : mention de bulles du 3 janvier 1165 et 10 mai 1197, « énonciatives de la cure de S[t]-Germain de Campet et son annexe de Faleiras comme étant à la présentation des abbés de La Seauve » (4 février 1734 ?). — Inhumation de François-Philippe de Fisson, s[r] de Monavaut (23 décembre 1716). — Baptême de Marie, fille de Philippe de Rogier, écuyer, et de Marguerite Lajart; parrain : Honoré de Rogier, s[r] de Canet; marraine : Marie-Thérèse de Carles, veuve du chevalier de Monbadon, dame de Rebuillide (17 novembre 1719). — Baptême de Guillaume, fils de Guillaume de Fisson de Monavaut et de Marguerite Foucaut (23 mars 1721). — Inhumation de Guillaume Desclaux, curé de Falleyras (9 juillet 1723). — Baptême de Marie, fille de Guillaume de Fisson de Monavaut (13 juillet). — Baptême de Jean-François, fils de Philippe de Rogier, écuyer (21 mars 1724). — Baptême de Jeanne, fille de Guillaume Monavaut (25 juillet 1725). — Inhumation de Guillaume Fisson de Monavaut (14 janvier 1731). — « Nota qu'en 1734, le 30 du mois d'aoust, l'église et le cimetière de Faleyras étoint interdits et le service transporté dans la chapelle de Campet; ainsi ceux de S[t]-Germain ne peuvent se prévaloir de rien. » — Inhumation de Seintou, « maître à danser », décédé chez M. de Rogier (24 mai 1735). — Mariage entre Philippe de Goufreteau, écuyer, et Françoise Lassime (4 mars 1737). — Mention des prétentions des habitants de S[t]-Germain : « Il n'y a jamais eu deux parroisses, ny pour le spirituel ny pour le civil; la chapelle de Campet est proprement une chapelle succursale; ainsi il n'y a eu jamais d'union et pour le civil les mêmes collecteurs sont pour Faleyras et S[t]-Germain; on a même cherché sur les registres à l'Archevêché, pour voir si autrefois il y avoit eu deux cures...; je pris possession de la cure de Faleyras le 14 février de l'année 1734 : rien ne s'offrit à ma vue qu'une ruine prochaine de l'église...; vers la fin de 1734, le devant de l'église où étoit le clocher, fendu de haut en bas, tomba en partie et aussi le derrière du grand autel ». Réparations et bénédiction de lad. église (11 janvier 1735 ?). — Baptême de Mathieu, fils de Pierre Brunet, ancien garde du Corps (2 novembre 1740). — Mariage entre Charles Désarnauds, monnayeur à la Monnaie de Bordeaux, et Marie-Thérèse de Rogier (juillet 1741). — Contestation entre Jean Rocquette, curé de Falleyras, et des habitants de S[t]-Germain, au sujet d'une sépulture dans le cimetière dud. S[t]-Germain (1741). — Mariage entre Guillaume Fisson de Monavaut, écuyer, et Anne de Rogier (2 juin 1746). — Baptême de Philippe, fils de Guillaume de Fisson de Monavaut; parrain : Philippe de Rogier, écuyer, ancien capitaine au régiment de Normandie (4 février 1747). — Baptême de Pierre, fils de Guillaume Fisson de Monavaut (23 septembre 1748). — Inhumation de Marie, fille de Christophe de Lafaurie, conseiller au Parlement, baron de Monbadon, et de Jeanne-Raimonde de Lalande (2 novembre 1749). — Baptême de Jean-François, fils de Guillaume Fisson de Monavaut, écuyer, et d'Anne de Rogier (6 mars 1751). — Baptême de François, fils de Pierre Brunet, ancien garde du Corps, capitaine garde-côte, et de Marguerite Damous (18 avril 1755). — Inhumation de Philippe de Rogier, dit Beauregard (2 novembre 1764). — Inhumation de Jean Rocquette, ancien curé de la paroisse (24 mars 1767). — Inhumation de Philippe de Rogier, écuyer, ancien militaire (1768).

E suppl. 3653. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 91 feuillets.

1773-1790. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église S[t]-Gervais de Falleyras et de la chapelle S[t]-Germain de Campet. — Inhumation de François Vabre, curé de la paroisse (22 août 1774). — Baptême de Pierre, fils de Charles-Raphaël Breton, notaire royal (13 novembre). — Inhumation de Pierre Brunet, ancien garde du Corps (12 septembre 1776). — Inhumation de Marguerite Damous (16 mars 1779). — Mariage entre François-Thomas Rey, docteur en médecine à Créon, et Marguerite Dunouguey (13 février 1787). — Inhumation de Charles-Raphaël Breton, notaire royal (5 septembre). — Mariage entre Jean Courtez, notaire royal à Targon, et Marie-Dorothée Dunouguey (15 janvier 1788). — Inhumation de Grégoire Gouin, curé de la paroisse (17 septembre 1790).

Commune de Frontenac.

E suppl. 3654. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 68 feuillets.

1641-1659. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Frontenac.— Baptême de Bernard, fils de Louis Ducros, notaire royal (3 août 1642). — Baptême de Marguerite, fille de Jean Garineau, notaire (10 juillet 1644). — Baptême de Jean, fils de François de Lucreau, écuyer, et de Suzanne Juge; parrain: Jean Juge, écuyer; marraine: Louise de Rebleys (26 mai 1650). — Abjuration de l'hérésie de Calvin par Isabeau et Françoise Du Juge (25 décembre 1655). — Baptême de Jean, fils de Jean Dubourdieu, écuyer, sieur de La Clote, et de Françoise de Lavincence; parrain : Jean de Fisson, écuyer, sieur de Rogerie; marraine : Galiote de Lavincence (12 mai 1658).

E suppl. 3655. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 55 feuillets.

1678-1692. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Frontenac.—Inhumation de Pierre Desportes, s[r] de Château (24 janvier 1678). — Baptême d'Henri, fils de François Desportes, s[r] de Chalosse (8 août). — Baptême de Jeanne, fille de Moïse de La Nouaille, s[r] de Guissac, et de Jacquette Lebreton (4 juillet 1686). — Baptême de Louis, fils des précédents (9 février 1689).

E suppl. 3656. — GG. 3. (Cahiers.)— In-4°, 64 feuillets.

1691-1722. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Frontenac.— Baptême de J.-B., fils de noble Moïse de La Nouaille (3 mars 1695). — Inhumation de Jean Yriard, curé de la paroisse (6 mars 1697). — Baptême de Jean-Jacques de La Nouailhe (20 février 1698). — Inhumation de François de Fisson, écuyer, sieur de Lamothe (14 août 1701). — Prise de possession de la cure de Frontenac par M. Giniès, nommé par Philippe Dreux, chanoine de S[t]-Émilion (8 juillet 1720).

E suppl. 3657. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets.

1725-1750. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Frontenac. — Mariage entre Étienne Barbot, sieur de Laudegrand, et Catherine Garineau (30 avril 1736). — Inhumation de Marie-Rose de Cabiro, épouse de J.-B. de Lanoaille (19 août 1741).— Mariage entre Pierre Rateau, conseiller référendaire, et Marie Garineau (22 avril 1743). — Mariage entre Thomas Platon de Martel, s[r] de Ruiter, et Anne Garineau (27 juillet 1747). — Inhumation de Pierre Desportes, s[r] de Lacombe (6 novembre).— Inhumation de Pierre Martelle, régent de la paroisse (24 novembre 1749).

E suppl. 3658. — GG. 5. (Cahiers.) — In-4°, 77 feuillets.

1765-1780. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Frontenac.—Inhumation de Louis Fraisse, curé de Jusix (8 janvier 1765). — Inhumation de Jacques de La Nouailles (24 décembre). — Inhumation de J.-B. de La Nouaille (10 janvier 1766).—Baptême de Pierre, fils de Jean Desportes, sieur de Hauteroque, et de Marguerite Barbot (15 avril 1768).— Inhumation de Jeanne Degères (29 septembre). — Baptême de Mathieu, fils de Jean Desportes, sieur de Hauteroque (31 août 1772). — Inhumation de Jean Lacombe, écuyer (10 mai 1773).— Mariage entre Adrien de Biays, garde du corps du Roi, lieutenant de cavalerie, et Jeanne Garineau (5 janvier 1778).

E suppl. 3659. — GG. 6. (Cahiers.) — In-4°, 57 feuillets.

1780-1792. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Notre-Dame de Frontenac.—Inhumation de Marie-Madeleine de Lacombe (23 mai 1781). — Inhumation de François Guion, notaire royal (30 novembre 1788).

Commune de Saint-Genis-du-Bois.

E suppl. 3660. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 27 feuillets.

1756-1760. — Arpentement de la paroisse de S[t]-Genis, fait à la requête de Charles-François de Waurans, chevalier, marquis de Boursin, et d'Angélique-Jacquette de Gombault, marquise de Boursin, son épouse, comtes de Benauge. — Condition des tenures : « Sous le devoir d'un picotin de bled froment, les cent faisant le boisseau, mesure de Benauges ou de Cadillac, et d'un carolus de dix deniers pour chacun journal de cens et rente foncière, directe et seigneurialle. » — Mention de biens au lieu appelé *Au Gentilhomme; — à Lamothe de Ribouteau.* — Contenance totale: 566 journaux 3 lattes 4 escats. — Table alphabétique des tenanciers.

E suppl. 3661. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets.

1627-1712. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Genis-Du-Bois.—Parrainage de Philippe de Chabant de Tourrette, « chevalier de l'ordre de St-Jean de Malthe, commandeur » (23 février 1642). — Parrainage de Pierre de Crespelaine, écuyer, sieur de Lamothe, et de Philippe de Crespelaine (1er juillet 1635). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Coycault, notaire royal (15 février 1666). — État des objets qui se trouvent dans l'église : « Un calice d'argent; un ciboire d'argent sans soleilh; ... un bonet à l'ancienne mode »; etc. (1690). — Baptême de Jean, fils de Charles de Crespelène, sieur de Lamothe, et de Jeanne Bontan (10 janvier 1689). — Inhumation de Pierre Coycaut, procureur au siège de Sauveterre (14 juin 1695). — Inhumation d'Anne de Crèpelène (1er janvier 1707).

E suppl. 3662. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 127 feuillets.

1712-1759. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Genis-Du-Bois. — Inhumation de delle Philippe Crèpelène (9 septembre 1715). — Inhumation de Charles Descamps, curé de la paroisse (11 juin 1724). — Inhumation de Jean Durouxguilhem, curé de la paroisse (13 mars 1758).

E suppl. 3663. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets.

1761-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Genis-Du-Bois.

Commune de Ladaux.

E suppl. 3664. — GG. 1. (Cahiers.) — In-f° oblong et in-4°, 47 feuillets.

1628-1677. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Ladaux. — Baptême de Geoffre, fils d'Élie Torisson, avocat au Parlement, et de Jeanne Baritault (19 septembre 1629). — « Le feu s'estant mis l'année dernière dans la mayson presbitéralle..., tous les papiers qui se trouvèrent dans lad. mayson se bruslèrent, entre autres les livres des baptesmes qui avoint esté faits cy-devant, ce qui m'a obligé de parcourir tous les domicilles de lad. paroisse et prendre à plus prez les dattes de la naissance et du baptesme d'un chacun, pour servir ensuitte à ceux qui en auroint besoin; lesquelles dattes nous avons colligées suivant les mémoires que les parans et voysins nous en ont donné » (21 septembre 1667). — Baptême de Françoise-Claire, fille de Geoffroy de Baritaut, avocat général à la Cour des Aides, et de Catherine de Lislefort; parrain : Éléazar de Baritaut; marraine : Françoise de Lislefort (29 mars 1676).

E suppl. 3665. — GG. 2. (Cahiers.) — In-4°, 100 feuillets.

1678-1737. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Ladaux. — Inhumation de Geoffroy de Reynaud, curé de Nérigean (13 août 1688). — Inhumation de Godefroy de Baritault, avocat général à la Cour des Aides, « juge des ports » (26 septembre 1720).

E suppl. 3666. — GG. 3. (Cahiers.) — In-4°, 60 feuillets.

1737-1750. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Ladaux. — Inhumation de Bertrand Dabadie, curé de la paroisse (3 juin 1741).

E suppl. 3667. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 37 feuillets.

1750-1760. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Ladaux. — Inhumation de François de Baritault, sous-doyen du Parlement, époux de Catherine Cambous, décédé dans son château d'Orries (9 octobre 1758).

E suppl. 3668. — GG. 5. (Cahiers.) — Grand in-4°, 41 feuillets.

1760-1781. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Ladaux. — Noms des curés de Ladaux, d'après un état fourni par l'archevêché de Bordeaux, le 4 décembre 1781 : Joseph Bayaud (1585); Joseph Blanchard (1594); Mathurin Carpentey (1595); Jean Moulhou (1596); Louis Dufourc (1597); Léonard Palis (1622); Bernard Vincent (1635); Pierre Lapeze (1643); Jean Duffour (1655); Simon Merlet (1657); Pierre Gautier (1663); de Clari (1671); Jean Mazotte (1671); Pierre Castendet (1692); Bertrand d'Abadie (1716); Jean Laroque (1741); Étienne Lousteau (1760); Jacques Espert (1770); Nicolas Valcarcel (1774): J.-B. Giraudet (1776). — En 1765, Mgr de Lussan « a fait sa visite dans l'archiprêtré de Benauges; le dimanche 9e juin, Monsieur l'abbé Dumirat, vicaire général, fit la visite de la parroisse de Ladeaux et, le lendemain,

la susdite parroisse fut confirmée à Arbis, s'i étant rendue processionellement. » — Note relative aux revenus de la cure; mention d'un différend entre le curé et les religieux de l'abbaye de La Sauve (21 juillet 1770).

E suppl. 3669. — GG. 6. (Cahiers.) — Grand in-4°, 41 feuillets.

1770-1781. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Ladaux. — Inhumation de Jean Gaudin dans l'église, en considération de la charge de « fabriqueur », qu'il exerçait, « étant d'ailleurs universèlement regrété à cause de sa probité » (6 février 1774). — Inhumation de Jacques Espert, curé de la paroisse (10 juin). — Note concernant la cour du presbytère (1778); — la donation par le curé d'une latte de terrain pour l'agrandissement de « la place » (1781).

E suppl. 3670. — GG. 7. (Cahiers.) — In-4°, 34 feuillets.

1781-1790. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Ladaux. — Événements remarquables en 1783 : la paix entre la France et la Grande Bretagne; « un brouillard qui a régné depuis le mois de juin jusqu'à celui de septembre et qui, à chaque nouvelle lune, devenoit plus épais » ; les désastres de la Calabre; la visite de Mgr de Cicé au château de Benauge, où il a confirmé; la mission donnée à St-Pierre-de-Bat par M. Guillou, prêtre agrégé à la communauté de St-Sulpice ; la découverte d'une transaction passée à La Sauve, en 1483, entre M. de Guitton, abbé, et M. de La Roque, curé de Ladaux; la découverte des aérostats inventés par M. Montgolphier; — Visite de l'église par l'Archevêque : « Je l'ay accompagné à Cantois et de là au château de Benauges, d'où je l'ay vu partir pour Cadillac le soir du même jour » (9 septembre 1784). — Total des baptêmes en 1785 : 6 garçons et 2 filles. — Prise de possession de la cure de Mourens par Giraudet, curé de Ladaux (26 novembre 1787). — Bénédiction de la grosse cloche; parrain : Charles-François-Marie, comte de Waurans; marraine : Angélique-Françoise-Joséphine-Jeanne, comtesse de Waurans, frère et sœur, représentés par Antoine Gorlin, régisseur du comté, et Jeanne Rateau. « Ledit sieur Grolin, autorisé à faire un présent à la fabrique, a donné, à ma sollicitation, pour tenir lieu de présent, la somme de 216 l., qui a servi à payer laditte cloche, que les parroissiens ne pouvoient payer, vu la disette de cette année; ils ont accepté le don, avec autant de reconnoissance que de plaisir, de leurs seigneurs, pour la santé et la prospérité desquels ils ne cesseront d'offrir des vœux au ciel » (9 octobre 1788).

COMMUNE DE LUGASSON.

E suppl. 3671. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-4°, 358 feuillets.

1673. — Registre d'arpentement de la paroisse de Lugasson. — Article concernant Louis de Mallet, seigneur de Pivallier et de Roquefort, pour un château, etc., *à Roquefort*. — Led. arpentement a été fait « à la perche et mesure de Bazadois, mettant 20 lattes au journal, 20 escats à la latte, faisant l'escat de 9 pieds et demy suivant l'usage du lieu. » — Contenance totale de la paroisse : 1,495 journaux 16 lattes 12 escats, revenant à 1,343 journaux évalués en terre de 1er degré dud. lieu, « distraction faite de 57 journaux jugés nobles en faveur de Mr de Puyvalier. »

E suppl. 3672. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 118 feuillets.

1661-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Lugasson. — Baptême de Marie, fille de Louis Charron, avocat au Parlement, et d'Anne Rouyre (19 septembre 1662). — Baptême d'Élisabeth, fille de Jean de Ligardes, écuyer, sieur de Guillaume-Rous, et de Françoise Bassel (14 octobre 1663). — Baptême d'Anne, fille de Louis Charron, sr de Lachaume, avocat au Parlement (4 novembre). — Baptême de Jean, fils de Louis Anthoine, notaire royal (août 1665). — Baptême de Jean, fils de Bernard Germon, notaire royal (6 janvier 1669). — Baptême de Jacquette, fille de Louis de Malet, écuyer, seigneur de Pisvalier, de Roquefort et de La Magdeleine, et de Marguerite de Calvimon (23 avril). — Baptême de Marie, fille de Jean de Ligardes, écuyer, et de Françoise de Villeprus; parrain : Raimond de Villeprus, écuyer, sr de St-Germain (5 mai 1670).—Baptême de Marie, fille de Louis de Malet, écuyer, etc. (4 mai 1672). — Baptême de Bertrande, fille de Jean de Ligardes, écuyer, sr de Guillaume-Rous, et de Françoise de Villeprus (21 août 1674). — Inhumation de M. de Puisvallier, seigneur de Roquefort (9 juillet 1681). — Inhumation de Jean Ducros, sieur Du Pontet (15 août 1686). — Mariage entre Élie Guyot, écuyer, sieur de Labarthe, et Marie-Angélique Charron (29 octobre). — Mariage entre M. Crepeslène, écuyer, sieur de Pontarret, et Marie Ligardes (4 juin 1687). — Inhumation de M. Charron, sr de Lachaume, avocat à la Cour (30 novembre). — Mariage entre M. Renaudière, sieur

de Lombrière, et Isabeau Laville (14 septembre 1690). — Lacune de 1690 à 1748. — Inhumation de Patrice Morris, prêtre irlandais, curé de Ste-Eulalie dans les landes (25 janvier 1748). — Inhumation de Jean-Jacques Destrades, ancien curé de Lugasson (5 octobre 1748).

E suppl. 3673. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 111 feuillets.

1753-1773. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Lugasson. — Visite de l'église par l'évêque de Bazas (14 mai 1753).—Achat d'un « bénitier avec l'aspersoir, le tout en cuivre », moyennant 17 l., et d'une cloche de procession, à raison de 7 l. (20 avril 1755). — Inhumation de Jean, fils de Jean Beaulieu de Lacombe, écuyer, et d'Anne Fraysse (25 avril 1755). — Présentation par Jean Berry, maître chirurgien, d' « un titre de banc et sépulture » (1er août 1755). — Nomination de Charles de Crèpelaine de Crèvecœur en qualité de syndic de la fabrique (22 janvier 1758). — Ouverture des troncs de l'église; on trouve 6 l. 8 s. 6 d. dans celui du syndic et 5 l. dans celui des pauvres âmes (20 mars 1758). — Vente de l'herbe du cimetière, à raison de 3 l. 2 s. (13 mai 1759). — Vente des noix et des prunes du cimetière (29 juillet). — Mariage entre Pierre Guyot, sr de Châtillon, écuyer, et Marie-Anne Fraysse (25 septembre 1759).— Achat d'un bénitier en pierre, qui est placé « au pillier qui est vis-à-vis la pettite porte de l'église » (22 janvier 1760). — Baptême de Jean, fils de Pierre Guyot, écuyer, et de Marie Fraysse (1er septembre). — Baptême de Pierre, fils des mêmes (22 décembre 1763). — Inhumation de Jean Guyot-Chatillon, écuyer (27 juin 1766). — Mariage entre Jean Dauche, notaire royal et bourgeois de Cadillac, et Suzanne-Radegonde Crèpelène de Crèvecœur (15 septembre). — Mariage entre Bernard Vivien, lieutenant de louveterie, et Marie de Paty (26 mars 1768). — « Léonard Miraben, sindic de la fabrique, a ramassé dans la parroisse, pour faire recouvrir l'église, 25 l. 16 s. » (1768). — Inhumation de Bernard Germon, notaire royal (6 février 1771).

E suppl. 3674. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 106 feuillets.

1773-1791. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Martin de Lugasson. — Inhumation de Pierre Morris, docteur en médecine (20 juin 1776). — Mariage entre Étienne-Sixte-Cyrille Viamoret, avocat au Parlement, et Marie-Anne de Guyot (4 septembre 1781). — Inhumation de Jean Teilh, curé de la paroisse (12 décembre 1782). — Baptême de Charles, fils d'Étienne-Sixte-Cyrille Viamoret (27 mars 1787).

COMMUNE DE MARTRES.

E suppl. 3675. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 76 feuillets.

1756-1761. — Arpentement de la paroisse de Martres, fait à la requête de Charles-François de Waurans, chevalier, marquis de Boursin, et d'Angélique-Jacquette de Gombault, marquise de Boursin, son épouse, comtes de Benauge. — Condition des tenures : « Sous le devoir d'un picotin de bled froment, les cent faisant le boisseau, mezure de Benauges ou de Cadillac, et d'un carolus de dix deniers pour chacun journal de cens et rente foncière, directe et seigneurialle. » — Mention d'une pièce de bois *à Lamothe*. — Contenance totale : 1,070 journaux 1 latte 10 escats, « desquels il y en a 944 journaux 3 lattes de la mouvance et directité de mesdits seigneur et dame, comtes de Benauge, et 122 journaux 3 lattes 10 escats de la maison noble de La Motte et 3 journaux 2 lattes du fiefs du sr de Mellet ». — Table des tenanciers.

E suppl. 3676. — GG. 1. (Registre.) — In-8°, 88 feuillets.

1614-1655. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Martres. — Baptême de Marc, fils de M. de Chollet, écuyer, sr de La Garenne, et de Catherine Bardon; parrain: Marc Bardon, seigneur de Ségonzac; marraine: Jeanne de Crèpellène (20 décembre 1614). — Baptême de Léonarde, fille de Jean Coycault, notaire royal (10 mai 1620). — Visa du registre par Chabrignac, député de l'évêque de Bazas (3 juin 1642). — Baptême de Marie, fille de noble Jean de Crépeleine et de Jeanne de Belliqet (31 juillet 1645). — Baptême de François, fils de Jean de Crèpellène, écuyer, sieur Des Eyraux (1er octobre 1648).

E suppl. 3677. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 77 feuillets.

1687-1733. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Martres. — Baptême à Daubèze de François, fils de François Crespelène, écuyer, sieur de Lamothe Des Eyrieaux, et de Marguerite de Carles; parrain : François de Carles, écuyer; marraine : Marguerite Flurier (11 février 1690).—Inhumation de Marguerite Crespelaine devant l'autel de st Antoine et de st Mommolin (25 octobre 1706). — Mariage entre François de Carles-Roquette, chevalier de

St-Louis, et Madeleine de Mellet (19 novembre 1718). — Abjuration d'hérésie par Madeleine Mellet de Laubes (20 octobre 1718). — Inhumation de Marguerite de Carles, épouse de M. de Lamothe, écuyer (11 décembre 1721). — Baptême de Raimond, fils de Laurent Rouxguillem, ancien garde du corps du Roi, et de Jeanne Bougier (28 juin 1722). — Inhumation de François de Crespelène, écuyer, sr Des Ayrieaux (3 juillet). — Baptême de Marie, fille de François de Crespelène et de Marguerite Desnoues (27 février 1727). — Baptême de Bernard-Benoît, fils des mêmes (30 août 1729). — Inhumation de Marie Ligarde, veuve de noble Élie de Crespelenne (9 mars 1732).

E suppl. 3678. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 95 feuillets.

1733-1752. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Martres. — Baptême de Jean, fils de François de Crespelenne et de Marie Desnoues (26 août 1734). — Inhumation de Marguerite Desnoues, épouse de François de Crespelenne, écuyer, sr Des Ayrieaux (30 janvier 1742). — Inhumation de François de Carles de Rocquette, ancien capitaine aide-major au régiment de Normandie, chevalier de St-Louis (15 janvier 1743). — Mariage entre François de Crespelenne, écuyer, veuf de Marguerite Desnoues, et Marguerite de Bacallan, veuve de Romain de Paty, écuyer (16 février 1743). — Inhumation de Laurent Du Rouxguillem, curé de la paroisse (1er mai).

E suppl. 3679. — GG. 4. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets.

1753-1772. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Martres. — Baptême de Marie-Marguerite, fille de Jean de Crépelène et de Marie de Paty (20 février 1760). — Inhumation de noble François de Crépelène (3 août 1761). — Baptême de Charles, fils de Jean de Crépelène, écuyer, et de Marie de Paty (26 mai 1764). — Inhumation de Marie de Paty (23 octobre 1767). — Baptême de Radegonde, fille de Jean de Crépelène, écuyer, et de Marguerite de Lageard, dame de Crépelène; parrain : François de Lageard, écuyer, lieutenant-colonel du régiment de La Forêt; marraine : Radegonde de Bacalan de Lamothe de Crèvecœur (28 décembre 1771).

E suppl. 3680. — GG. 5. (Registre.) — In-4°, 110 feuillets.

1773-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Pierre de Martres. — Inhumation de Bourge, curé de la paroisse (26 août 1775. — Inhumation de Radegonde de Bacalan, épouse de M. Lamothe de Crépelène, écuyer (21 mars 1777). — Mariage entre Charles Lamothe Crépelène de Crèvecœur et Marie-Anne-Marguerite Augan (28 août 1779). — Inhumation de Charles Crépelenne, « se disant écuyer » (7 novembre 1784). — Inhumation de M. Cazeau-Delaàs, curé de la paroisse (29 octobre 1790).

COMMUNE DE MONTIGNAC.

E suppl. 3681. — CC. 1. (Registre.) — In-f°, 93 feuillets.

1752-1754. — Arpentement de la paroisse de Montignac, fait à la requête du marquis de Bourssin, comte de Benauge, et de Mme de Gombaut de Benauge. — Condition des tenures : « Sous le devoir d'un picotin de bled froment, les cent faisant le boisseau, mesure de Benauges ou de Cadillac, et d'un carolus de dix deniers pour chacun journal de cens et rente foncière, directe et seigneurialle. » — Mention du village de *Lamothe,* etc. — Contenance totale : 2,280 (?) journaux 5 lattes 5 escats 1/2. — Ce registre est en très mauvais état.

E suppl. 3682. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 41 feuillets.

1621-1634. — Registre des baptêmes de l'église St-Médard de Montignac. — Baptême de Jean, fils d'André Doigneton, capitaine pour le Roi, et d'Isabeau Jaudouin (16 août 1626). — Baptême de Jean, fils de Raimond Mouquet, maître d'école (21 mai 1628). — Baptême de Marie, fille d'Archambaut Faure, notaire royal. « Faut notter que c'est la plus cruelle et diséteuse année que les vivantz ayent jamais veu ne ouy dire, une grand partie des personnes estant desjà mortz de fain par toute la Guienne » (20 mars 1631).

E suppl. 3683. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 71 et 18 feuillets.

1639-1678. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Médard de Montignac. — Baptême de Gabriel, fils de Jean Doigneton, sr de Millort (25 mai 1642). — Baptême de Jean, fils de Pierre Duvigneau, juge de Foncaude (26 décembre 1651). — Baptême de Jean, fils de Bertrand Doigneton, avocat au Parlement, et de Marie de Crespellène (17 mars 1663). — Baptême de Marie-Anne Doigneton, fille de Bertrand Milor d'Oigneton, « conseiller du Roy et acesseur général de la prévosté establie près la Cour

des Aides », et de Marie de Crespelène (5 août 1665). — Baptême de Jean, fils de Bernard Dufourc, notaire royal et procureur au siège de Benauge (11 février 1666).—Bénédiction de la cloche de Montignac (11 juillet). — Baptême de Marie, fille de Gabriel Doigneton, sr de Lamothe, et de Catherine de St-Jean (11 septembre 1672). — Inhumation de Jean Doigneton, curé de Montignac et Baigneaux (19 juillet 1649). — Mention du décès d'Archambaud Faure, notaire royal, lequel s'était retiré à Pommiers, « à cause de la rigueur des guerres » (13 juin 1652). — Inhumation d'un individu « tué... d'un coup d'arme à feu par personnes incogneues » (7 juin 1653). — Inhumation de Marguerite Laboual, épouse de Jean Doigneton, sr de Milord (22 janvier 1657). — Inhumation de Jean Dogneton, « dit Milor » (27 avril 1662). — Inhumation de Pierre Duvigneau, juge de Pommiers et Foncaude (12 décembre 1671).

E suppl. 3684.— GG. 3. (Cahiers.) — Grand in-4°, 67 feuillets.

1715-1760. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Médard de Montignac. — Baptême d'une fille de Philippe de Gaufreteau, écuyer, et de Catherine de Rablais (16 avril 1736). — Baptême de Marie, fille de Philippe de Gaufreteau et de Jeanne Boutet (3 mars 1753). — Mariage entre Philippe de Gaufreteau, veuf de Catherine de Gaufreteau, et Jeanne Monlun, veuve de Pierre Gireaud (5 juillet 1754). — Baptême de Pierre de Gaufreteau, fils des précédents (21 avril 1755). — Baptême de Jeanne, fille de Philippe de Gaufreteau, écuyer, et de Jeanne Boutet (30 janvier 1760).

E suppl. 3685. — GG. 4. (Cahiers.) — In-4°, 107 feuillets.

1761-1791. — Cahiers des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Médard de Montignac.—Inhumation de noble Philippe de Gaufreteau, époux de Jeanne Boutet (26 mai 1773). — Inhumation d'Arnaud de Gaufreteau (18 mars 1778). — Inhumation de Pétronille Coëffard, épouse de Léon Drilhole, écuyer (30 août 1788). — Mariage entre Charles Crépelenne de Crèvecœur, écuyer, fils de Jean Crépelenne de Crèvecœur, écuyer, et de feu Marie de Paty, d'une part, et Marie de Gaufreteau, fille de feu Philippe de Gaufreteau et de Jeanne Boutet, d'autre part (27 novembre). — Inhumation de Jeanne Boutet, veuve de Philippe de Gaufreteau (10 février 1789). — Baptême de Marie, fille de Charles de Crépelène de Crèvecœur (15 juillet 1790). — Inhumation de Thérèse Drilhole (6 septembre 1791).— Inhumation de Léonard Drilhole (27 octobre).

E. suppl. 3686. — GG. 5. (Cahier.) — In-4°, 16 feuillets.

1743-1785. — Fabrique de l'église St-Médard de Montignac. — Élection d'un « fabriqueur » (3 décembre 1743). — Dépense de 10 s. pour « une baste de chaux » ; — de 2 l. 5 s. pour 150 carreaux ; — de 12 s. pour une table destinée aux fonts baptismaux. — Recettes : 68 l. 13 s. 3 d.; dépenses : 31 l. 7 s. (1743-1756). — Recette de 14 l. 10 s., valeur de deux boisseaux de méture (16 octobre 1757); — de 52 s. provenant de la vente d'un quart de blé (24 août 1760); — de 4 l. 2 s. pour un quart de blé payé annuellement par le sacristain « pour les cloches » (24 septembre 1769); — de 3 l. 8 s. pour led. quart de blé (15 octobre 1775). — Ouverture du tronc de l'église; il s'y trouve 25 l. 10 s., y compris 24 l. au paiement desquelles un particulier avait été condamné « par accommodement fait entre lui et Mr Rateau, procureur au Parlement, pour le dégât qu'il avoit fait à son bois dans la parroisse » (20 juillet 1761).

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-BAT.

E suppl. 3687. — CC. 1. (Registre.) — Grand in-f°, 147 feuillets.

1755-1759. — Arpentement de la paroisse St-Pierre-de-Bat fait à la requête de Charles-François de Waurans, chevalier, marquis de Boursin, et d'Angélique-Jacquette de Gombault, marquise de Boursin, comte et comtesse de Benauge. — Condition des tenures : « Sous le devoir d'un picotin de bled froment, les cent faisant le boisseau, mesure de Benauges ou de Cadillac, et d'un carolus de dix deniers pour chacun journal de cens et rente foncière, directe et seigneurialle. » — Mention d'une vigne *aux Tuillières;* — d'une pièce de bois *à la Croix de Baussay.* — Contenance totale : 3,178 journaux 3 lattes 3 escats, « desquels il y en a 2,964 journeaux 8 lattes 7 escas de la mouvance et directité de mesdits seigneur et dame comtes de Benauges; 195 journeaux 2 lattes, du fief de M. Depressac et 18 journeaux 4 lattes 8 escas, du fief de M. Datton. » — Table des tenanciers. — Arpentement du fief de Pressac, appartenant à M. de Verteuil. — Table. — Arpentement du « fief dépendant de la maison noble de Faugas, située dans la jurisdiction de Cadillac, relevant du château de Cadillac, lequel fief est dans la jurisdiction du comté de Benauges. »

E suppl. 3688. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 205 feuillets.

1656-1731. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Pierre-de-Bat. — Baptême de Marie, fille de Pierre Hélies, procureur au Parlement (26 mai 1676). — Inhumation à Monpezat de Guillaume Véderènes, curé dud. Monpezat (15 mai 1680). — Inhumation de Jean-Jacques Druilhet, curé de la paroisse (3 avril 1711). — Baptême de Jean, fils de Jean Costes, ancien lieutenant (9 septembre 1715). — Baptême de Thérèse, fille de Jean Damtos, régent (10 février 1718).

E suppl. 3689. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 262 feuillets.

1739-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église de St-Pierre-de-Bat. — Inhumation de Jacques Pisanes, docteur en théologie, curé de la paroisse (9 décembre 1742). — Baptême de Marie-Angélique, fille de Pierre Fortin, officier de la Monnaie, et de Marie-Marguerite Mauvigné (26 février 1743). — Baptême de Jean, fils de Charles Désarnauds, capitaine garde-côte, et de Marie-Thérèse Rogier (17 octobre 1751). — Inhumation de Charles Désarnauds, capitaine garde-côte (8 mai 1754). — Inhumation de Pierre Fortin, monnayeur (20 juillet 1770). — Inhumation de Joseph Darhex, ancien curé de la paroisse (29 septembre 1791). — Inhumation de François Laporterie, notaire (22 octobre 1792).

COMMUNE DE ROMAGNE.

E suppl. 3690. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 143 feuillets.

1671-1691 et **1770-1792.** — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vivien de Romagne. — Baptême de Raimond, fils de Pierre de St-Jean, écuyer, sieur de Fargereau, et de Jeanne Aney (11 mai 1671). — Baptême de Marguerite, fille de François Dagar, écuyer, sieur de Sauvagnac, et de Marguerite Daubier (13 juillet). — Baptême de Catherine, fille de Jean de St-Jean, écuyer, sieur de Fargereau (20 avril 1673). — Baptême d'Irène, fille d'Henri Rebleys, écuyer, et de Catherine Aney (29 mars 1674). — Baptême de Gabriel St-Jean (13 mars 1675). — Baptême de Pierre, fils de Pierre Allien, notaire royal (18 juillet). — Baptême de Jean de St-Jean (15 octobre 1680). — Mariage entre Raimond Barret, avocat au Parlement, et Marie Allien (11 mai 1773). — Le 5 juin 1780, « tomba une grêle qui, après avoir duré trois quarts d'heures, ravagea la moitié de la parroisse. » — Baptême de Jean, fils de Jean Allien, arpenteur juré en la maîtrise des Eaux-et-Forêts (4 décembre 1780). — Baptême du fils d'un « teneur des bals et meneur des danses, prêteur des chambres et granges diaboliques » (19 janvier 1783). — Inhumation d'une fille de Jean Pursan, exécuteur de la haute justice à Bordeaux (3 novembre). — Baptême d'Élisabeth, fille de Raimond Barret de La Garenne, avocat au Parlement, et de Marie Allien (20 février 1784). — Inhumation de Pierre Delpech, curé de la paroisse (22 avril 1785.)

E suppl. 3691. — GG. 2. (Registre.) — Grand in-4°, 114 feuillets.

1729-1767. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Vivien de Romagne. — Inhumation de Gabriel de St-Jean, écuyer (29 septembre 1731). — Mariage entre Jean Lacombe, écuyer, sieur de Lassale de Cleyrac, et Catherine de St-Jean (1er décembre). — Inhumation de noble Marguerite Dagard, veuve de M. Escassefort (15 décembre 1734). — Inhumation de Catherine de St-Jean, épouse de Lacombe (7 octobre 1743). — Inhumation de Louise de Rebley (1er mai 1746). — Inhumation de Jean Biron, notaire royal (26 septembre). — Inhumation de Catherine de St-Jean (19 septembre 1749). — Inhumation de Jean Lattes, lieutenant d'une compagnie de garde-côte (9 décembre 1756). — Inhumation de Jean Lacombe de Lasale, écuyer (7 octobre 1763).

COMMUNE DE SOULIGNAC.

E suppl. 3692. — GG. 1. (Registre.) — In-4°, 81 feuillets.

1696-1722. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Soulignac. — Noms des curés et vicaires composant la première congrégation foraine de l'archiprêtré de Benauge: Despujols, curé de Soulignac et vicaire forain; Pauquinot, curé de Béguey, témoin synodal; Bernada, archiprêtre de Loupiac; Plats, curé de St-Germain et Sémens; Blouyn, de Laroque; Dutreau, de Gabarnac; Delma, Du Pian; Pénicault, de Ste-Croix-Du-Mont; Launay, de Momprinblanc; Du Barry, de Cadillac; de Clausel, de Mourens; Vidal, de St-Maixant; Delong, de St-Macaire; Cognoy, d'Aubiac; Causserouge, vicaire de Loupiac; Cassaigne, vicaire de Sémens (1698 ?). — Procès-verbaux indiquant les lieux de réunion de la congrégation foraine et le nom du curé « qui a prêché et faict l'entretien » (1698-1702). — Baptême de Guillaume, fils de Pierre Dutriac, notaire

royal (3 mars 1631). — Baptême de Jean, fils de Bernard Tillac, notaire royal (8 mai).

E suppl. 3693. — GG. 2. (Registre.) — In-4°, 81 feuillets.

1632-1693. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Soulignac.

E suppl. 3694. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 99 feuillets.

1693-1722. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Soulignac. — Inhumation de Pierre Berthieu, vicaire de la paroisse (3 octobre 1712). — Inhumation de Joseph Despujols, ancien curé de la paroisse (10 juillet 1718).

E suppl. 3695. — GG. 4. (Registre.) — Grand in-4°, 180 feuillets.

1723-1743. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Soulignac. — Achat par le curé d'une chasuble blanche revenant à 138 l. (8 mai 1725). — Bénédiction d'une cloche pesant 420 livres et refondue aux dépens du curé (14 septembre 1723). — Mention du droit qu'ont les curés de Soulignac de passer en procession dans la cour de la maison de Pasquet, le 1er mai (1725). — Inhumation de Pierre Mundenard de La Jouvissière, écuyer (20 octobre 1726). — Mariage entre Laurent Ferbos, écuyer, et Marie-Élisabeth Molerres de Lompuy (22 mai 1729). — Mariage entre Despiau, avocat au Parlement, et Jeanne-Thérèse de Péros (16 octobre 1738). — Inhumation de François Solviène, curé de la paroisse (22 mars 1739).

E suppl. 3696. — GG. 5. (Registre.) — Grand in-4°, 93 feuillets.

1743-1762. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Soulignac. — « Le 17 féverier 1746, Monsieur Chardeveines, procureur d'office de la comté de Benauge, chargé de procuration de Monsieur Godeffroy de Baritault, a pris pocession de la paroisse de Soulignac au lieu et plasce de Messieurs de Bariteault père et fils, conceillers au parlement de Bordeaux, et moy soussigné de Gayrosse, curé de la paroisse de St-Genis de Soulignac, m'étant transporté dans l'église avec le surpelis et l'étolle au-devant la principalle porte, ay présenté l'eau bénitte au susdit Chardeveines, l'ayant introduit dans l'église jusque au pied des autels et fait plasser dans la plasce deu au seigneur du lieu, suivant les usages et coutumes requises et usitées dans pareil cas, en présence de Monsieur le jeuge de Targon et autres officiers dudit siège, Messieurs de Baritault ayant fait l'aquisition de ma paroisse de Monsieur Daidié, comte de Ribaira. » — « Le 24 du mois de may 1750, la nuit du même jour, fette de la Trinité, on a senti dans cette paroisse un tremblement de terre qui a duré près de trois minuttes, en sorte que les maisons, de même que la maison curialle, à ce que j'ay conneu, ont été en mouvement pendant de tems. » — Mention d'un arpentement de la paroisse fait par ordre de M. de Baritault, seigneur de lad. paroisse; état des biens constituant le domaine de la cure (24 août 1752). — Inhumation d'Arnaud de Mondenar, écuyer, fils de feu Pierre de Mondenar-Juisière et de dame de Lompuy (1er février 1754). — Baptême de Geneviève, fille de Jean Roberjot, avocat au Parlement, et de Marie Rivière de Belleilles (23 octobre 1762).

E suppl. 3697. — GG. 6. (Registre.) — Grand in-4°, 148 feuillets.

1763-1792. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église St-Genès de Soulignac.
